REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XXXIII. — 1er MAI 1906.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-TROISIÈME

83151
10/9/07

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1906

AP
20
B5
pér. 5
t. 33

LES DÉSENCHANTÉES [1]

QUATRIÈME PARTIE [2]

XVII

Après les ciels changeans du mois de mai, où le souffle de la Mer-Noire s'obstine à promener encore tant de nuages chargés de pluie froide, le mois de juin avait déployé tout à coup sur la Turquie le bleu profond de l'Orient méridional. Et l'exode annuel des habitans de Constantinople vers le Bosphore s'était accompli. Le long de cette eau, presque tous les jours remuée par le vent, chaque ambassade avait pris possession de sa résidence d'été, sur la côte d'Europe; André Lhéry donc s'était vu obligé de suivre le mouvement et de s'installer à Thérapia, sorte de village cosmopolite, défiguré par des hôtels monstres où sévissent le soir des orchestres de café-concert; mais il vivait surtout en face, sur la côte d'Asie restée délicieusement orientale, ombreuse et paisible.

Il retournait souvent aussi à son cher Stamboul, dont il était

(1) *Published, May first, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars et des 1er et 15 avril.

séparé là par une petite heure de navigation sur ce Bosphore, peuplé de la multitude des navires et des barques qui sans trêve montent ou descendent.

Au milieu du détroit, entre les deux rives bordées sans fin de maisons ou de palais, c'est le défilé ininterrompu des paquebots, des énormes vapeurs modernes, ou bien des beaux voiliers d'autrefois cheminant par troupes dès que s'élève un vent propice; tout ce que produisent et exportent les pays du Danube, le Sud de la Russie, même la Perse lointaine et le Boukhara, s'engouffre dans ce couloir de verdure, avec le courant d'air perpétuel qui va des steppes du Nord à la Méditerranée. Plus près des berges, c'est le va-et-vient des embarcations de toute forme, yoles, caïques effilés que montent des rameurs brodés d'or, mouches électriques, grandes barques peinturlurées et dorées où des équipes de pêcheurs rament debout, étendant leurs longs filets qui accrochent tout au passage. Et, traversant cette mêlée de choses en marche, de continuels et bruyans bateaux à roues, du matin au soir, transportent entre les Échelles d'Asie et les Échelles d'Europe les hommes au fez rouge et les dames au visage caché.

De droite et de gauche, le long de ce Bosphore, vingt kilomètres de maisons, dans les jardins et les arbres, regardent, par leurs myriades de fenêtres, ces empressemens qui ne cessent jamais sur l'eau verte ou bleue. Fenêtres libres, ou fenêtres si grillagées des impénétrables harems. Maisons de tous les temps et de tous les styles. Du côté d'Europe, hélas! déjà quelques villas baroques de Levantins en délire, façades composites ou même art nouveau, écœurantes à côté des harmonieuses demeures de la vieille Turquie, mais noyées encore et négligeables dans la beauté du grand ensemble. Du côté d'Asie, où n'habitent guère que des Turcs, dédaigneux des pacotilles nouvelles et jaloux de silence, on peut sans déception longer de près la terre, car il est intact, le charme de passé et d'Orient qui plane encore là partout. A chaque détour de la rive, à chaque petite baie qui s'ouvre au pied des collines boisées, on ne voit apparaître que choses d'autrefois, grands arbres, recoins d'oriental mystère. Point de chemins pour suivre le bord de l'eau, chaque maison, d'après la coutume ancienne, ayant son petit quai de marbre, séparé et fermé, où les femmes du harem ont le droit de se tenir, en léger voile, pour regarder à leurs pieds les gentils flots toujours courans et les fins

caïques qui passent, arqués en croissant de lune. De temps à autre, des criques ombreuses, et si calmes, emplies de barques à longue antenne. De très saints cimetières, dont les stèles dorées semblent s'être mises là bien au bord, pour regarder elles aussi cheminer tous ces navires, et se mouvoir en cadence tous ces rameurs. Des mosquées, sous de vénérables platanes plusieurs fois centenaires. Des places de village, où des filets sèchent, pendus aux ramures qui font voûte, et où des rêveurs à turban sont assis autour de quelque fontaine de marbre, inaltérablement blanche, avec pieuses inscriptions et arabesques d'or.

Quand on descend vers Constantinople, venant de Thérapia et de l'embouchure de la Mer-Noire, cette féerie légendaire du Bosphore se déroule peu à peu en crescendo de magnificence, jusqu'à l'apothéose finale, qui est au moment où s'ouvre la Marmara : alors sur la gauche apparaît Scutari d'Asie, et, sur la droite, au-dessus des longs quais de marbre et des palais du Sultan, le haut profil de Stamboul se lève avec ses amas de flèches et de coupoles.

Tel était le décor à changemens et à surprises dans lequel André Lhéry devait vivre jusqu'à l'automne, et attendre ses amies, les trois petites ombres noires, qui lui avaient dit : « Nous serons aussi pendant l'été au Bosphore, » mais qui depuis tant de jours ne donnaient plus signe de vie. Et comment savoir à présent ce qu'elles étaient devenues, n'ayant pas le mot de passe pour leur vieux palais perdu dans les bois de Macédoine?

XVIII

Djénane à André

Bounar-Bachi, près de Salonique, 20 juin 1904 (à la franque).

Votre amie pensait à vous ; mais, pendant des semaines, elle était trop bien gardée pour écrire.

Aujourd'hui, elle voudrait vous conter sa pâle petite histoire, son histoire de mariage ; subissez-la, vous qui avez écouté celles de Zeyneb et de Mélek avec tant de bienveillance, à Stamboul, si vous vous rappelez, dans la maisonnette de ma bonne nourrice.

Moi, l'inconnu que mon père m'avait donné pour mari, André, n'était ni un brutal ni un malade : au contraire, un joli officier blond, aux manières élégantes et douces, que j'aurais pu aimer. Si

je l'ai exécré d'abord, en tant que maître imposé par la force, je ne garde plus à présent contre lui aucune haine. Mais je n'ai pas su admettre l'amour comme il l'entendait, lui, un amour qui n'était que du désir et restait si indifférent à la possession de mon cœur.

Chez nous, musulmans, vous savez combien, dans une même maison, hommes et femmes vivent séparés. Cela tend à disparaître, il est vrai, et je connais des privilégiées dont l'existence se passe vraiment avec leur mari. Mais ce n'est point le cas dans les vieilles familles strictement pratiquantes comme les nôtres; là, le *harem* où nous devons nous tenir, et le *selamlike* où résident les hommes nos maîtres, sont des demeures tout à fait distinctes. J'habitais donc notre grand harem princier, avec ma belle-mère, deux belles-sœurs et une jeune cousine de Hamdi, nommée Durdané; celle-ci jolie, d'une blancheur d'albâtre, avec des cheveux au henneh ardent, des yeux glauques, des prunelles comme phosphorescentes dont on ne rencontrait jamais le regard.

Hamdi était fils unique, et sa femme fut très choyée. On m'avait donné tout un étage du vieil hôtel immense ; j'avais pour moi seule quatre luxueux salons à l'ancienne mode turque, où je m'ennuyais bien ; pourtant ma chambre à coucher était venue de Paris, ainsi que certain salon Louis XVI, et mon boudoir où l'on m'avait permis d'apporter mes livres ; — oh ! je me rappelle qu'en les rangeant dans des petites armoires de laque blanche, je me sentais si angoissée à songer que, là où ma vie de femme venait de commencer, elle devrait aussi finir, et qu'elle m'avait déjà donné tout ce que j'en devais attendre !... C'était donc cela, le mariage : des caresses et des baisers qui ne cherchaient jamais mon âme; de longues heures de solitude, d'enfermement, sans intérêt et sans but, et puis ces autres heures où il me fallait jouer un rôle de poupée, — ou de moins encore...

J'avais essayé de rendre mon boudoir agréable et de décider Hamdi à y passer ses heures de liberté. Je lisais les journaux, je causais avec lui des choses du palais et de l'armée, je tâchais de découvrir ce qui l'intéressait, pour apprendre à en parler. Mais non, cela dérangeait ses idées héréditaires, je le vis bien. « Tout cela, disait-il, était bon pour les conversations entre hommes, au selamlike. » Il ne me demandait que d'être jolie et amoureuse... Il me le demanda tant, qu'il me le demanda trop...

Une qui devait savoir l'être, amoureuse, c'était Durdané ! Dans la famille, on l'admirait pour sa grâce, — une grâce de jeune panthère qui faisait ondoyer tous ses mouvemens. Elle dansait le soir, jouait du luth ; elle parlait à peine, mais souriait toujours, d'un sourire à la fois prometteur et cruel, qui découvrait ses petites dents pointues.

Souvent elle entrait chez moi, pour me tenir compagnie, soi-disant. Oh ! le dédain qu'elle affichait alors pour mes livres, mon

piano, mes cahiers et mes lettres ! Loin de tout cela elle m'entraînait toujours, dans l'un des salons à la turque, pour s'étendre sur un divan et fumer des cigarettes, en jouant avec un éternel miroir. A elle, qui avait été mariée et qui était jeune, je pouvais, croyais-je, dire mes peines. Mais elle ouvrait ses grands yeux d'eau et éclatait de rire : « De quoi peux-tu te plaindre ? Tu es jeune, jolie, et tu as un mari que tu finis par aimer ! — Non, répondais-je, il n'est pas à moi, puisque je n'ai rien de sa pensée. — Que t'importe sa pensée ? Tu l'as, *lui*, et tu l'as *à toi seule !* » Elle appuyait sur ces derniers mots, les yeux mauvais.

Un vrai chagrin pour la mère d'Hamdi était que je n'eusse pas d'enfant au bout d'une année de mariage ; certes, disait-elle, on m'avait jeté un sort. Et je refusais de me laisser conduire aux sources, aux mosquées et vers les derviches réputés pour conjurer de tels maléfices : un enfant, non, je n'en voulais point. Si par malheur il nous était né une petite fille, comment l'aurais-je élevée ? En Orientale, comme Durdané, sans autre but dans la vie que les chansons et les caresses ? Ou bien comme nous l'avions été, Zeyneb, Mélek et moi-même, et ainsi la condamner à cruellement souffrir ?

Voyez-vous, André, je le sais bien, qu'elle est inévitable, notre souffrance, que nous sommes l'échelon, nous et sans doute celles qui vont immédiatement suivre, l'échelon par lequel les musulmanes de Turquie sont appelées à monter et à s'affranchir. Mais une petite créature de mon sang, et que j'aurais bercée dans mes bras, la vouer à ce rôle sacrifié, je ne m'en sentais pas le courage.

Hamdi, à cette époque-là, avait l'intention bien arrêtée de demander un poste à l'étranger, dans quelque ambassade. « Je t'emmènerai, me promettait-il, et là-bas tu vivras de la vie des Occidentales, comme la femme de notre ambassadeur à Vienne, ou comme la princesse Éminé en Suède. » Je pensais donc qu'alors, seuls dans une maison plus petite, notre existence deviendrait forcément plus intime. Je pensais aussi qu'à l'étranger il serait content, peut-être fier, d'avoir une femme cultivée, au courant de toutes choses.

Et comme je m'y appliquais, à être au courant ! Toutes les grandes revues françaises, je les lisais, tous les grands journaux, et les romans et les pièces de théâtre. C'est alors, André, que j'ai commencé à vous connaître d'une manière si profonde. Jeune fille, j'avais déjà lu *Medjé* et quelques-uns de vos livres sur nos pays d'Orient. Je les ai relus, pendant cette période de ma vie, et j'ai mieux compris encore pourquoi nous toutes, les musulmanes, nous vous devons de la reconnaissance, et pourquoi nous vous aimons plus que tant d'autres. C'est que nous nous sommes trouvées en intime parenté d'âme avec vous par votre compréhension de l'Islam. Oh ! notre Islam faussé, méconnu, auquel pourtant nous restons si fidèlement attachées, car ce n'est pas lui qui a voulu nos

souffrances!... Oh! notre Prophète, ce n'est pas lui qui nous a condamnées au martyre qu'on nous inflige! Le voile, qu'il nous donna jadis, était une protection, non un signe d'esclavage. Jamais, jamais, il n'a entendu que nous ne fussions que des poupées de plaisir : le pieux Imam qui nous a instruites dans notre saint livre nous l'a nettement dit. Vous, dites-le vous-même, André; dites-le pour l'honneur du Coran et pour la vengeance de celles qui souffrent. Dites-le, enfin, parce que nous vous aimons...

Après vos livres d'Orient, il m'a fallu tous les autres. Sur chacune de leurs pages est tombée une larme... Les auteurs très lus, en écrivant, songent-ils à l'infinie diversité des âmes où s'en ira plonger leur pensée? Pour les femmes occidentales qui *voient* le monde, qui y vivent, les impressions produites par un écrivain pénètrent sans doute moins avant. Mais pour nous, les éternellement cloîtrées, vous tenez le miroir qui le reflète, ce monde à jamais inconnu; c'est par vous que nous le voyons. Et c'est à travers vous que nous sentons, que nous vivons; ne comprenez-vous pas alors que l'écrivain aimé devienne une partie de nous-mêmes? Je vous ai suivi partout autour de la terre, et j'ai des albums pleins de coupures de journaux qui parlaient de vous; j'en ai entendu dire beaucoup de mal que je n'ai pas cru. Bien avant de vous avoir rencontré, j'avais exactement pressenti l'homme que vous deviez être. Quand je vous ai connu enfin, mais je vous connaissais déjà! Quand vous m'avez donné vos portraits, mais, André, je les avais tous, dormant au fond d'un coffret secret, dans un sachet de satin!... Et après cet aveu, vous demanderiez à nous revoir? Non, ces choses se disent seulement à l'ami *qu'on ne reverra jamais...*

Mon Dieu, ma petite histoire de mariage, combien m'en voici éloignée!... J'en étais, je crois, à la fin de l'hiver qui suivit la belle fête de mes noces. Un long hiver, cette année-là, et Stamboul, deux mois sous la neige. J'avais beaucoup pâli et je languissais. La mère d'Hamdi, Emiré-hanum, devinait bien d'ailleurs que je n'étais pas heureuse. Elle s'inquiéta, paraît-il, de me voir si blanche, car un jour les médecins furent mandés, et, sur leurs conseils, elle m'envoya passer deux mois aux îles (1), où vos amies Zeyneb et Mélek venaient déjà de s'installer.

Vous les connaissez, nos îles, et les douceurs de leur printemps? C'est l'amour de la vie et l'amour de l'amour qu'on y respire. Dans cet air pur, sous les pins qui embaument, je me sentais renaître. Les mauvais souvenirs, les notes fausses de ma vie de femme, tout se fondit en une langueur tendre. Je me jugeai folle d'avoir été auprès de mon mari si compliquée et si exigeante. Ce climat et cet avril m'avaient changée. Par les soirs de clair de lune, dans le beau

(1) Les îles des Princes, dans la mer de Marmara. A Constantinople, on dit « les îles. »

jardin de notre villa, je me promenais seule, sans autre désir, sans autre rêve que d'avoir près de moi mon Hamdi, et, son bras autour de ma taille, de n'être rien qu'une amoureuse. Je sentais le regret amer des baisers que je n'avais pas su rendre, la nostalgie des caresses qui m'avaient ennuyée.

Avant le délai fixé, sans prévenir, je repartis pour Stamboul, suivie seulement de mes esclaves.

Le bateau qui me ramenait, retardé par des avaries, n'arriva qu'à nuit close, — et vous savez que nous n'avons pas le droit, nous autres mulsumanes, d'être dehors après le coucher du soleil. Il était bien neuf heures, quand j'entrai sans bruit dans notre hôtel. Hamdi, à cette heure-là, devait être au selamlike, avec son père et ses amis, comme d'habitude; ma belle-mère, sans doute enfermée à méditer son Coran, et ma cousine, en train de se faire dire son horoscope par quelque esclave habile à lire dans le marc de café.

Je montai donc tout droit chez moi, et, en entrant dans ma chambre, je ne vis rien autre chose que Durdané entre les bras de mon mari...

Vous direz, André, qu'elle est bien banale, mon aventure, et très courante en Occident; aussi ne vous l'ai-je contée que pour la suite qu'elle comporte.

Mais je suis fatiguée, ami que je ne dois plus revoir, et cette suite sera pour demain.

DJÉNANE.

XIX

Cependant le mois de juillet tout entier s'écoula, sans que la suite annoncée parvînt à André Lhéry, non plus qu'aucune autre nouvelle des trois petites ombres noires.

Comme tous les riverains du Bosphore à cette saison, il vivait beaucoup sur l'eau, en va-et-vient de chaque jour entre l'Europe et l'Asie. Étant au moins aussi Oriental qu'un Turc, il avait son caïque; et ses rameurs portaient le traditionnel costume : chemises en gaze de Brousse aux manches flottantes et vestes en velours brodé d'or. Le caïque était blanc, long, effilé, pointu comme une flèche, et le velours des livrées était rouge.

Un matin, dans cet équipage, il longeait la rive asiatique, parcourant d'un regard distrait les vieilles demeures avancées tout au bord, les fenêtres closes des harems, la retombée des verdures

par-dessus les grilles des mystérieux jardins, — quand il vit venir devant lui une barque frêle où ramaient trois femmes drapées de soie blanche ; un eunuque, en redingote correctement boutonnée, se tenait assis à l'arrière, et les trois rameuses donnaient toute leur force comme pour une joute. Elles le croisèrent de près et tournèrent la tête vers lui ; il constata qu'elles avaient des mains élégantes, mais les voiles de mousseline étaient baissés sur les visages, ne laissant deviner rien.

Et il ne se douta point d'avoir rencontré là ses trois petits fantômes noirs, qui étaient devenus, avec l'été, des fantômes blancs.

Le lendemain, elles lui écrivirent :

Le 3 août 1904.

Depuis deux jours, vos amies sont revenues s'installer au Bosphore, côté d'Asie. Et hier matin, elles étaient montées en barque, ramant elles-mêmes, comme c'est leur habitude, pour aller vers Pacha-Bagtché, où c'est plein de mûres dans les haies, et plein de bleuets dans l'herbe.

Nous ramions. Au lieu du tcharchaf et du voile noir, nous n'avions qu'un yeldirmé de soie claire et une écharpe de mousseline autour de la tête : au Bosphore, à la campagne, on nous le permet. Il faisait beau, il faisait jeune, un vrai temps d'amour et d'aube de vie. L'air était frais et léger, et les avirons dans nos mains ne pesaient pas plus que des plumes. Au lieu de jouir paisiblement de la belle matinée, je ne sais quelle ardeur folle nous avait prises de nous hâter, et nous faisions voler notre barque sur l'eau, comme à la poursuite du bonheur, ou de la mort...

Ce n'est ni la mort, ni le bonheur que nous avons attrapé dans cette course, mais notre ami, qui faisait son pacha, dans un beau caïque aux rameurs rouges et dorés. Et moi, j'ai croisé en plein vos yeux, qui regardaient dans la direction des miens sans les voir.

Depuis notre retour ici, nous sommes un peu grisées, comme des captives qui sortiraient de cellule pour reprendre la prison simple : si vous saviez, malgré la magnificence des roses, ce que c'était, là-bas d'où nous venons!... Quand on est, comme vous, quelqu'un de l'Occident, fiévreux et libre, est-on capable de sentir l'horreur de nos existences mortes, de nos horizons où n'apparaît qu'une seule chose : aller là-bas dormir à l'ombre d'un cyprès, au cimetière d'Eyoub, après que l'Imam aura bien dit les prières qu'il faut!

DJÉNANE.

Nous vivons comme ces verreries précieuses, vous savez, que l'on tient emballées dans des caisses pleines de son. Tous les chocs, on s'imagine ainsi nous les éviter, mais ils nous arrivent quand même, et alors les cassures vives, avec les deux morceaux en perpétuel contact, nous font un mal sourd, profond et horrible...

ZEYNEB.

Je suis la seule personne de bon sens dans le trio, ami André, vous vous en êtes certainement déjà aperçu. Les deux autres, — ceci tout à fait entre nous, n'est-ce pas, — sont un peu « maboul. » Surtout Djénane, qui veut bien continuer à vous écrire, mais ne plus vous revoir. Heureusement que je suis là, moi, pour arranger les choses. Répondez-nous à l'ancienne adresse (Mme Zahidé, vous vous rappelez?). Après-demain nous avons une amie sûre qui doit aller en ville et passer à la poste restante.

MÉLEK.

XX

André leur écrivit sur l'heure. A Djénane, il disait : « Ne plus vous revoir, — ou mieux ne plus entendre votre voix, car je ne vous ai jamais vue, — et cela parce que vous m'avez fait une gentille déclaration d'amitié intellectuelle! Quel enfantillage! J'en reçois bien d'autres, allez, et ça ne m'émotionne pas du tout. » Il tentait de prendre la chose en badinage et de se confiner dans un rôle de vieil ami, très aîné, un peu paternel. Dans le fond, il était inquiet des résolutions extrêmes que cette petite âme fière et obstinée était capable de prendre; il ne s'y fiait pas, et sentait d'ailleurs qu'elle lui était déjà très chère, que ne plus la revoir assombrirait tout son été.

Dans sa lettre, il réclamait aussi la suite de l'histoire promise, et, en finissant, contait, pour l'acquit de sa conscience, comment par hasard il les avait toutes les trois « identifiées. »

Le surlendemain elles répondirent :

Que vous nous ayez identifiées, est un malheur : ces amies dont vous ne connaîtrez jamais le visage, vous intéressent-elles encore, maintenant que leur petit mystère est usé, percé à jour?...

La suite de mon histoire : cela, rien de plus facile, vous l'aurez.

Nous revoir, André, c'est moins simple; laissez-moi réfléchir...

DJÉNANE.

Eh bien ! moi, je vais m'identifier à fond, en vous apprenant où est notre demeure. Quand vous descendez le Bosphore, côté d'Asie, dans la seconde crique après Tchiboukli, il y a une mosquée ; après la mosquée, un grand yali très vieux style, très grillagé, pompeux et triste, avec toujours quelque aimable nègre en redingote qui rôde sur le quai étroit : c'est chez nous. Au premier étage, qui s'avance en encorbellement sur la mer, les six fenêtres de gauche, défendues par de farouches quadrillages, sont celles de nos chambres. Puisque vous aimez cette côte d'Asie, passez là de préférence et regardez à ces fenêtres, sans regarder trop : vos amies, qui reconnaîtront de loin votre caïque, montreront le bout de leur doigt par un trou, en signe d'amitié, ou bien le coin de leur mouchoir.

Ça s'arrange avec Djénane, et comptez sur une entrevue à Stamboul pour la semaine prochaine.

MÉLEK.

Il ne se fit point prier pour « passer là. » Le lendemain précisément se trouvait être un vendredi, jour de promenade élégante aux Eaux-Douces d'Asie où il ne manquait jamais de se rendre, et la vieille demeure de Djénane, sans doute très facile à reconnaître, était sur le chemin. Étendu dans son caïque, il passa aussi près que la discrétion put l'y autoriser. Le yali, tout en bois suivant la coutume turque, un peu déjeté par le temps, et peint à l'ocre sombre, avait grand air, mais combien triste et secret ! Par la base, il baignait presque dans le Bosphore, et les fenêtres de ses amies captives surplombaient l'eau marine, qu'agitait l'éternel courant. Derrière, c'étaient des jardins haut murés, qui montaient se perdre dans les bois du coteau voisin.

Sous la maison s'ouvrait une de ces espèces d'antres voûtés, qui étaient d'usage général dans le vieux temps pour remiser les embarcations des maîtres, et André, comme il approchait, en vit sortir un beau caïque équipé pour la promenade, rameurs en veste de velours bleu brodé d'or, et long tapis de même velours, brodé pareillement, qui traînait dans l'eau. Iraient-elles aux Eaux-Douces, elles aussi, ses petites amies? Cela en avait tout l'air.

Il passa, en jetant un coup d'œil aux grillages indiqués ; des doigts fins, chargés de bagues, en sortirent, et le coin d'un mouchoir de dentelles. Rien qu'à la façon enfantine de remuer ces doigts-là et de faire danser ce bout de mouchoir, André tout de suite reconnut Mélek.

A Constantinople, il y a les Eaux-Douces d'Europe : c'est, dans les arbres et les prairies, une petite rivière où l'on vient en foule, les vendredis de printemps. Et il y a les Eaux-Douces d'Asie : une rivière encore plus en miniature, presque un ruisseau, qui coule des collines asiatiques pour se jeter dans le Bosphore, et où l'on se réunit tous les vendredis d'été.

A l'heure où André s'y rendait aujourd'hui, quantité d'autres caïques y venaient aussi des deux rives, les uns amenant des dames voilées, les autres des hommes en fez rouge. Au pied d'une fantastique citadelle du moyen âge sarrasin, hérissée de tours et de créneaux, et près d'un somptueux kiosque au quai de marbre, appartenant à Sa Majesté le Sultan, s'ouvre ce petit cours d'eau privilégié qui attire chaque semaine tant de belles mystérieuses.

Avant de s'engager là, entre les berges de roseaux et de fougères, André s'était retourné pour voir si vraiment elles venaient aussi, ses amies, et il avait cru reconnaître, là-bas, loin derrière lui, leurs trois silhouettes en tcharchaf noir, et la livrée bleu et or de leurs bateliers.

Déjà beaucoup de monde, quand il arriva ; du monde sur l'eau, des barques de toute forme et des livrées de toute couleur ; du monde alentour, sur ces pelouses presque trop fines et trop jolies qui s'arrangent en amphithéâtre, comme exprès pour les gens qui veulent s'asseoir et regarder ces barques passer. Çà et là, de grands arbres, à l'ombre desquels des petits cafés venaient de s'établir, et où d'indolens fumeurs de narguilés avaient étendu des nattes sur l'herbe pour s'y reposer à l'orientale. Et des deux côtés, les collines boisées, touffues, un peu sauvages, enfermaient tout cela entre leurs pentes délicieusement vertes. C'étaient des femmes surtout, qui garnissaient le haut des gradins naturels, sur les deux charmans petits rivages, et rien n'est aussi harmonieux qu'une foule de femmes turques à la campagne, sans tcharchafs sombres comme à la ville, mais en longs vêtemens toujours d'une seule couleur, — des roses, des bleus, des bruns, des rouges, — chacune ayant la tête uniformément enveloppée d'un voile en mousseline blanche.

L'étrangeté amusante de la promenade, c'est cet encombrement même, sur une eau si tranquille, si enclose et enveloppée de verdure, — avec tant de paires de jolis yeux qui observent alentour, par la fente des voiles. Souvent on n'avance plus, les avirons

se croisent, se mêlent, les rameurs crient, les caïques se frôlent, et on est stationnaire les uns près des autres, avec tout loisir de se regarder. Il y a des dames sans visage qui restent une heure rangées contre la berge, leur caïque presque dans les joncs et les fleurs d'eau, et qui détaillent avec un face-à-main ceux qui passent. Il en est d'autres qui ne craignent pas de se lancer dans la mêlée, mais toujours impassibles et énigmatiques sous le voile baissé, tandis que se démènent leurs bateliers chamarrés d'or. Et, si l'on fait cinq ou six cents mètres à peine, en remontant la gentille rivière, on est dans l'épaisseur des branchages, entre des arbres qui se penchent sur vous, on touche les galets blancs du fond, il faut rebrousser chemin; alors on tourne à grand'peine, tant l'étroit caïque a de longueur, et on redescend le fil de l'eau, — mais pour le remonter ensuite, et puis le redescendre, comme qui ferait les cent pas dans une allée.

Quand son caïque eut tourné, dans la petite nuit verte où le ruisseau finit d'être navigable, André songea : « Je vais sûrement croiser mes amies, qui ont dû arriver aux Eaux-Douces quelques minutes après moi. » Il ne regarda donc plus les femmes assises par groupes sur l'herbe, plus les paires d'yeux noirs, gris ou bleus que montraient toutes ces têtes enveloppées de blanc; il ne s'occupa que de ce qui arrivait à sa rencontre sur l'eau. Un défilé encore si joli dans son ensemble, bien que ce ne soit déjà plus comme au vieux temps et qu'il faille parfois tourner la tête pour ne pas voir les prétentieuses yoles américaines des jeunes Turcs dans le train, ni les vulgaires barques de louage où des Levantines exhibent d'ahurissans chapeaux. Cependant les caïques dominent encore, et il y en avait aujourd'hui de remarquables, avec leurs beaux rameurs aux vestes de velours très dorées; là dedans passaient, à demi étendues, des dames en tcharchaf plus ou moins transparent, et quelques grandes élégantes, en yachmak comme pour se rendre à Yldiz, laissant voir leur front et leurs yeux d'ombre. — Au fait, comment donc n'étaient-elles pas aussi en yachmak, ses petites amies, des fleurs d'élégance pourtant, au lieu d'arriver ici toutes noires, telles qu'il les avait aperçues là-bas? Sans doute à cause de l'obstination de Djénane à rester pour lui une invisible.

A un détour de la rivière, elles apparurent enfin. C'était bien cela : trois sveltes fantômes, sur un tapis de velours bleu, qui accrochait les algues en traînant dans l'eau ses franges d'or. Trois,

c'est beaucoup pour un caïque ; deux étaient royalement assises à l'arrière sur la banquette de velours, du même velours que le tapis et la livrée des rameurs, — les aînées sans doute, celles-là, — et la troisième, la plus enfant, se tenait accroupie à leurs pieds. Elles passèrent à le toucher. Il reconnut d'abord, de si près, sous la gaze noire qui aujourd'hui n'était pas triple, ces yeux rieurs de Mélek entrevus un jour dans un escalier, et regarda vite les deux autres assises aux bonnes places. L'une avait aussi un voile semi-transparent qui permettait de deviner presque le visage tout jeune, d'une finesse et d'une régularité exquises, mais laissait encore les yeux dans l'imprécision. Il n'hésita pas : ce devait être Zeyneb, qui consentait enfin à être moins cachée, et la troisième, aussi parfaitement indéchiffrable que toujours, c'était Djénane.

Il va sans dire, ils n'échangèrent, ni un salut ni un signe. Seule, Mélek, la moins sévèrement voilée, lui sourit, mais si discrètement qu'il fallait être tout près pour le voir.

Deux autres fois encore ils se croisèrent, et puis ce fut le temps de s'en aller. Le soleil n'éclairait bientôt plus que la cime des collines et des bois : on sentait la fraîcheur délicieuse qui montait de l'eau avec le soir. La petite rivière et ses entours se dépeuplaient peu à peu, pour redevenir solitaires jusqu'à la semaine prochaine ; les caïques se dispersaient sur tous les points du Bosphore, ramenant les belles promeneuses qui, avant le crépuscule, doivent être de retour et mélancoliquement enfermées dans tous ces harems disséminés le long du rivage. André laissa partir ses amies bien avant lui, de peur d'avoir l'air de les suivre ; puis rentra en rasant le bord asiatique, très lentement pour laiser reposer ses rameurs et voir se lever la lune.

XXI

Djénane à André.

Le 17 août 1904 (à la franque).

Vraiment, André, vous tenez à la suite de ma petite histoire? C'est pourtant une bien pauvre aventure, que j'ai commencé de vous conter là.

Mais combien fait mal un amour qui meurt! Ah! s'il mourait du moins tout d'un coup! Mais non, il lutte, il se débat, et c'est cette agonie qui est cruelle.

Parce que de mes mains mon petit sac tomba, au bruit d'un flacon à parfum qui se brisait par terre, Durdané tourna vers moi la tête. Elle ne fut pas troublée. Ses yeux couleur d'eau s'ouvrirent et elle me fit son joli sourire de panthère. Sans un mot, elle et moi nous nous regardions. Hamdi encore ne voyait rien. Elle avait un bras passé autour de son cou et doucement, elle le força lui aussi à tourner la tête : « Djénane! » dit-elle, d'une voix indifférente.

Je ne sais ce qu'il fit, car je me sauvai pour ne plus voir. D'instinct, c'est auprès de sa mère que j'allai me réfugier. Elle lisait son Coran, et d'abord gronda d'être interrompue dans sa méditation, puis se leva effarée, pour aller vers eux, me laissant seule. Quand elle revint, je ne sais combien de minutes après : « Rentre dans ton appartement, me dit-elle avec une douceur tranquille; va, ma pauvre petite, ils n'y sont plus. »

Dans mon boudoir, seule, les portes fermées, je me jetai sur une chaise longue, et j'y pleurai jusqu'à m'endormir épuisée. Oh! ensuite, à l'aube, ce réveil! Retrouver cela dans sa mémoire, recommencer à penser, se dire qu'il faut prendre un parti. J'aurais voulu les haïr, et il n'y avait en moi que de la douleur, pas de la haine; de la douleur et de l'amour.

Il était grand matin, le jour commençait à peine. J'entendis des pas s'approcher de ma porte, ma belle-mère entra, et je vis d'abord que ses yeux avaient pleuré. « Durdané est partie, me dit-elle; je l'ai envoyée loin d'ici, chez une de nos parentes. » Puis, s'asseyant près de moi, elle ajouta que ces choses arrivent tous les jours dans la vie; que les caprices d'un homme ont moins de conséquences que ceux du vent; que je devais rentrer dans ma chambre, me faire très belle, et sourire à Hamdi ce soir, quand il rentrerait du palais; il était très malheureux, paraît-il, et ne voulait pas m'approcher avant que je fusse consolée.

Dans l'après-midi, on m'apporta des blouses de soie, des dentelles, des éventails, des bijoux.

Alors, je priai seulement qu'on me laissât seule dans ma chambre. Je voulais essayer de voir clair au fond de moi-même. Pensez donc que la veille j'étais rentrée au harem toute vibrante d'un sentiment nouveau; j'y avais apporté tout le printemps des îles, ses parfums et ses chansons, et les baisers cueillis là dans l'air, et tout le frisson d'un réveil amoureux...

Le soir Hamdi vint chez moi, tranquille, un peu pâle. Tranquille moi-même, je lui demandai simplement de me dire la vérité : m'aimait-il encore, ou non? Je serais retournée chez ma grand'mère, pour le laisser libre. Il sourit et me prit dans ses bras. « Quelle enfant tu es, me dit-il; voyons, pourrais-je cesser de

t'aimer? » Et il me couvrait de baisers, me grisait de caresses.

Je tentai pourtant de demander comment il avait pu aimer l'autre, s'il m'aimait toujours... Oh! André, alors j'ai appris à juger les hommes, — ceux de chez nous du moins : celui-là n'avait même pas le courage de son amour! Cette Durdané, mais non il ne l'aimait point. Une fantaisie seulement à cause de ses prunelles vertes, de son corps onduleux lorsqu'elle dansait le soir. Et puis elle prétendait connaître des arts subtils pour ensorceler les hommes, et il avait voulu tenter l'épreuve. D'ailleurs, qu'est-ce que cela pouvait bien me faire? Sans ma rentrée à l'improviste, l'aurais-je même su jamais?

Oh! de l'entendre, quelle pitié et quel dégoût au fond de moi-même, pour elle, pour lui, et pour moi qui *voulais* pardonner! Je souffrais moins cependant, depuis que j'étais renseignée : ainsi donc, ce corps souple et ces yeux d'eau, c'était là tout ce que Hamdi avait aimé chez l'autre! Eh bien! je me savais plus jolie qu'elle; moi aussi j'avais des prunelles vertes, d'un vert de mer plus sombre et plus rare que le sien, et, s'il suffisait avec lui d'être jolie et amoureuse, j'étais les deux à présent.

Et la campagne de reconquête commença. Oh! ce ne fut pas long; le souvenir de Durdané ne pesa plus lourd bientôt sur la mémoire de son amant... Mais jamais de ma vie je n'ai connu de jours plus lamentables. Je sentais tout ce qui était en moi de haut et de pur s'en aller, s'effeuiller comme des roses qui se fanent près du feu. Je n'avais plus une pensée en dehors de celle-ci : lui plaire, lui faire oublier l'amour de l'autre dans un amour plus grand..

Mais bientôt, quelle horreur de m'apercevoir qu'avec le mépris croissant de moi-même, me venait peu à peu la haine de celui pour qui je m'avilissais! Car j'étais devenue tout à fait et uniquement une poupée de plaisir. Je ne songeais qu'à être belle, à l'être chaque jour d'une manière différente. A pleines caisses, arrivaient de Paris les toilettes du soir, les « déshabillés, » les parfums, les fards; tous les artifices de la coquetterie d'Occident et ceux de notre coquetterie orientale étaient devenus mon seul souci. Je n'entrais plus jamais dans mon boudoir, par crainte des reproches muets de mes livres délaissés; là flottaient des pensées si différentes, hélas! de celles d'à présent...

La Djénane amoureuse avait beau faire, elle pleurait sur la Djénane d'autrefois qui avait essayé d'avoir une âme... Et comment vous exprimer cette torture, quand je sentis enfin bien nettement que mes caresses étaient fausses, que mes baisers mentaient, que chez moi l'amour n'était plus!

Mais il m'aimait, lui, maintenant, avec une ardeur qui devenait pour moi une épouvante; quel parti prendre pour échapper à ses bras, que faire pour ne pas prolonger cette honte? Je ne vis d'autre issue que la mort, et je voulus l'avoir là, toujours préparée, et

tout près de moi, sur cette table de toilette devant laquelle à présent j'étais constamment assise ; une mort bien douce et prompte, à portée de ma main, dans un flacon d'argent pareil à mes flacons de parfum.

C'est là que j'en étais, quand un matin, entrant dans le salon de ma belle-mère Emiré-hanum, je trouvai deux visiteuses qui remettaient leur tcharchaf pour partir : Durdané et la tante éloignée qui en avait pris charge. Elle souriait, comme toujours, cette Durdané, mais aujourd'hui avec un petit air de triomphe, tandis que les deux vieilles dames paraissaient bouleversées. Moi au contraire, je me sentais si calme. Je remarquai que sa robe, en drap beige, était un peu flottante, que sa taille semblait épaissie et ses mouvemens plus lourds : elle acheva lentement de fixer son tcharchaf, son voile, nous salua et sortit. « Qu'est-elle venue faire ? » demandai-je simplement, quand nous fûmes seules. Emiré-hanum me fit asseoir près d'elle en me tenant les mains, hésita avant de répondre, et je vis des larmes couler sur ses rides : cette Durdané allait avoir un enfant, et il fallait que mon mari l'épousât; une femme de leur famille ne pouvait être mère sans être épousée, et d'ailleurs un enfant de Hamdi avait de droit sa place dans la maison.

Elle me disait cela en pleurant et m'avait prise dans ses bras. Mais avec quelle tranquillité je l'écoutais ! C'était la délivrance au contraire qui venait à moi, quand je me croyais perdue ! Et je répondis aussitôt que je comprenais tout cela très bien, que Hamdi était libre, que j'étais prête à divorcer sur l'heure, sans en vouloir à personne.

— Divorcer ! reprit-elle, avec une explosion de larmes. Divorcer ! Tu veux divorcer ! Mais mon fils t'adore. Mais nous t'aimons tous, ici ! Mais tu es la joie de nos yeux ! — Pauvre femme, en quittant cette maison, elle est la seule que j'aie regrettée... Pour me retenir, elle commença de me citer l'exemple des épouses de son temps, qui savaient être heureuses dans des situations semblables. Elle-même, n'avait-elle pas eu à partager l'amour du pacha avec d'autres ? Dès qu'avait pâli sa beauté, n'avait-elle pas vu une, deux, trois jeunes femmes se succéder au harem ? Elle les appelait *ses sœurs ;* jamais aucune ne lui avait manqué d'égards, et c'était toujours à elle-même que revenait le pacha quand il avait une confidence à faire, un avis à demander, ou bien quand il se sentait malade. De tout cela avait-elle souffert ? A peine, puisqu'elle ne se souvenait plus que d'un seul chagrin dans sa vie ; c'était quand mourut la petite Sahida, la dernière de ses rivales, en lui confiant son bébé ! Oui, le plus jeune frère d'Hamdi, le petit Férid n'était pas son propre fils à elle, mais le fils de la pauvre Sahida ; c'est du reste à cette heure que je l'apprenais...

Durdané devait faire le lendemain sa rentrée dans le harem.

Que m'importait cette femme, au point où nous en étions? D'ailleurs Hamdi ne l'aimait plus et ne voulait que moi. Mais elle était le prétexte qu'il fallait saisir, l'occasion qu'il ne fallait perdre à aucun prix. Pour abréger, par horreur des scènes et plus encore par crainte de Hamdi qui s'affolerait, je fis séance tenante ma demi-soumission. A genoux devant cette mère qui pleurait, je demandai seulement, et j'obtins, d'aller passer deux mois de retraite à Khassim-Pacha, dans ma chambre de jeune fille ; j'avais besoin de cela, disais-je, pour me résigner ; ensuite je reviendrais.

Et j'étais partie avant que Hamdi ne fût rentré d'Yldiz.

C'est à ce moment-là, André, que vous arriviez à Constantinople. Les deux mois expirés, mon mari, bien entendu, voulut me reprendre : je lui fis dire qu'il ne m'aurait pas vivante, le petit flacon d'argent ne me quitta plus, et ce fut une lutte atroce, jusqu'au jour où Sa Majesté le Sultan daigna signer l'iradé qui me rendit libre.

Vous avouerai-je que j'ai souffert encore, les premières semaines. Contre mon attente, l'image de cet homme, ses baisers que j'avais trop aimés et trop haïs, devaient continuer quelque temps de me poursuivre.

Aujourd'hui tout s'apaise. Je lui ai pardonné d'avoir fait de moi presque une courtisane ; il ne m'inspire plus ni désir ni haine ; c'est fini. Un peu de honte me reste pour avoir cru rencontrer l'amour parce qu'un joli garçon me serrait dans ses bras. Mais j'ai reconquis ma dignité, j'ai retrouvé mon âme et repris mon essor.

Maintenant répondez-moi, André, que je sache si vous me comprenez, ou bien si, comme tant d'autres, vous me tenez pour une pauvre petite déséquilibrée, en quête de l'impossible.

DJÉNANE.

XXII

André répondit à Djénane que son Hamdi lui faisait l'effet de ressembler beaucoup à tous les hommes, à ceux d'Occident aussi bien qu'à ceux de Turquie, et que c'était elle, la petite créature d'exception et d'élite. Et puis il la pria de remarquer, — ce qui n'était pas neuf, — que rien ne fuyait comme le temps ; les deux années de son séjour à Constantinople avaient déjà commencé leur fuite, et ne se retrouveraient jamais plus ; ils devaient donc en profiter tous deux pour échanger leurs pensées, qui seraient si promptes à s'anéantir, comme les pensées de tous les êtres, dans les abîmes de la mort.

Et il reçut un avis de rendez-vous pour le jeudi suivant, à

Stamboul, à Sultan-Sélim, dans la vieille maison, au fond de l'impasse de silence.

Ce jour-là, il descendit le Bosphore dès le matin, dans une mouche à vapeur, et trouva un Stamboul de grand été, qui semblait s'être rapproché de l'Arabie, tant il y faisait chaud et calme, tant les mosquées étaient blanches sous l'ardent soleil d'août. Comment imaginer aujourd'hui qu'une ville pareille pouvait avoir de si longs hivers et de si persistans linceuls de neige? Les rues étaient plus désertes, à cause de tout ce monde qui avait émigré vers le Bosphore où les îles de la Marmara, et les senteurs orientales s'y exagéraient dans l'atmosphère surchauffée.

Pour attendre l'heure, il alla à Sultan-Fatih, s'asseoir à sa place d'autrefois, sous les arbres, à l'ombre, devant la mosquée. Des imams qui étaient là, et ne l'avaient pas vu depuis tant de jours, lui firent grand accueil; après quoi, ils retombèrent dans leur rêverie. Et le « cafedji, » le traitant comme un habitué lui apporta, avec le narguilé berceur, la petite Tékir, la chatte de la maison, qui avait été souvent sa compagne au printemps et qui s'installa tout de suite près de lui, la tête sur ses genoux pour être caressée. En face, les murs de la mosquée éblouissaient avec leur réverbération blanche. Des enfans puisaient l'eau d'une fontaine et la versaient sur les vieux pavés, autour des fumeurs, mais il faisait quand même si chaud que les pinsons et les merles, dans les cages pendues aux branches, restaient muets et somnolens. Des feuilles jaunes cependant tombaient déjà, annonçant que ce bel été ne tarderait pas à courir vers son déclin.

A Sultan-Sélim, où il arriva sous l'accablement de deux heures, l'impasse était inquiétante de sonorité et de solitude. Derrière la porte au frappoir de cuivre, il trouva Mélek en faction, qui lui sourit comme une bonne petite camarade, heureuse de le revoir enfin. Son voile était mis en simple et sa figure se voyait à peu près comme celle d'une Européenne en voilette de deuil. En haut, il trouva Zeyneb arrangée pareillement et, pour la première fois, il vit briller ses prunelles brunes, il rencontra le regard de ses jeunes yeux graves et doux. Mais, ainsi qu'il s'y attendait, Djénane persistait à n'être qu'une svelte apparition noire, absolument sans visage.

La question qu'elle lui posa, d'un petit ton drôle, dès qu'il fut assis sur le modeste divan décoloré :

— Eh bien ! comment va votre ami Jean Renaud?...

— Mais parfaitement, je vous remercie, répondit-il de même; vous savez son nom?

— On sait tout, dans les harems. Exemple : je puis vous dire que vous dîniez hier au soir chez Mme de Saint-Enogat, à côté d'une personne en robe rose; que vous vous êtes isolés après, tous deux, sur un banc du jardin et qu'elle a accepté une de vos cigarettes au clair de lune. Ainsi de suite... Tout ce que vous faites, tout ce qui vous arrive, nous savons... Alors, vous m'assurez qu'il va toujours bien, M. Jean Renaud?

— Mais oui, je vous dis...

— Alors, Mélek, tu as perdu ta peine : ça n'agit pas.

Il apprit donc que Mélek, depuis quelques jours, avait entrepris des prières et un envoûtement pour obtenir sa mort, — un peu comme enfantillage et plus encore pour tout de bon, s'étant imaginée qu'il incarnait une influence hostile et maintenait André en défiance contre elles.

— Voilà, — dit Djénane en riant, — vous avez voulu connaître des Orientales, eh bien ! c'est ainsi que nous sommes. Dès qu'on gratte un peu le vernis : des petites barbares !

— En tout cas, pour celui-ci, vous vous trompiez bien. Mais au contraire, il rêve de vous tout le temps, le pauvre Jean Renaud ! Et tenez, sans lui, nous ne nous connaîtrions pas; notre premier rendez-vous, à Pacha-Batgché, le jour de ce grand vent, il m'a entraîné, je refusais d'y venir...

— Bon Jean Renaud ! — s'écria Mélek. — Écoutez, alors emmenez-le demain vendredi aux Eaux-Douces, dans votre beau caïque, et j'irai tout exprès, moi, pour lui faire un sourire en passant...

Dans le petit harem triste et semi-obscur, où la splendeur de ce jour d'été se devinait à peine, Djénane, plus encore que la dernière fois, faisait son sphinx et ne bougeait pas. On sentait qu'une timidité nouvelle, une gêne lui étaient venues, pour s'être trop livrée dans ses longues lettres, et de la voir ainsi, cela rendait André un peu nerveux, par instans, presque agressif.

Aujourd'hui, elle cherchait à maintenir la conversation sur le livre :

— Ce sera un roman, n'est-ce pas?...

— Comment saurais-je faire autre chose? Mais encore, je ne le vois pas du tout ce roman-là.

— Permettez-vous que je vous dise ce que je pensais? Un roman, oui, et dans lequel vous seriez un peu.

— Ah! cela non, par exemple.

— Laissez-moi expliquer. Vous ne parleriez pas à la première personne, je sais déjà que vous ne le voulez plus. Mais il pourrait y avoir là dedans un Européen de passage dans notre pays, un chantre de l'Orient qui verrait avec vos yeux et sentirait avec votre âme...

— Et on ne me reconnaîtrait pas du tout, soyez-en sûre!

— Qu'est-ce que ça peut vous faire? Laissez-moi continuer, voulez-vous... Il aurait rencontré clandestinement avec les mille dangers inévitables, une de nos sœurs de Turquie et ils se seraient aimés...

— Ensuite?

— Ensuite, eh bien! il part, comme c'est fatal, voilà tout...

— Ce sera tout à fait nouveau dans mon œuvre, cette petite intrigue-là...

— Pardon, il pourrait y avoir ceci de nouveau, que l'amour entre eux deux resterait pur et toujours inavoué...

— Ah!... Et elle après son départ?

— Elle!... Eh bien! mais... que voulez-vous qu'elle fasse? *Elle meurt!*

Elle meurt... C'était prononcé avec l'accent d'une conviction si poignante qu'André en reçut comme un choc profond qui le surprit et lui commanda le silence.

Et Zeyneb ensuite fut celle qui recommença de parler :

— Dis-lui, Djénane, le titre auquel tu songeais; il nous avait paru si joli, à nous : *Le bleu dont on meurt*... Non?... Il n'a pas l'air de vous plaire?

— Il est gentil, c'est vrai, dit André... Je le trouve peut-être un peu... Comment dire cela, voyons... Un peu romance...

— Allons, reprit Djénane, dites tout de suite que vous le trouvez 1830... Il est rococo; passons...

— Un titre qui a des papillotes, ajouta Mélek.

Il comprit alors que, depuis un moment, il lui faisait de la peine en contrecarrant avec demi-moquerie ses petites idées littéraires, qu'elle s'était acquises toute seule, avec tant d'effort et parfois avec une intuition merveilleuse. Soudain elle lui parut si naïve et si jeune, elle qu'il jugeait à première vue peut-être un peu trop

frottée de lectures ! Il fut désolé d'avoir pu la froisser, même très légèrement, et tout de suite changea de ton, pour redevenir tout à fait doux, presque avec tendresse.

— Mais non, chère petite amie invisible, il n'est pas rococo, il n'est pas ridicule, votre titre, ni rien de ce que vous pouvez imaginer ou dire... Seulement, ne mettons pas de mort là dedans, voulez-vous? D'abord ça changera ; j'en ai tant fait mourir dans mes livres ; vous n'y pensez pas, on me prendrait pour le sire de Barbe-Bleue ! Non, pas de mort, dans ce livre ; mais au contraire, si possible, de la jeunesse et de la vie... Cette restriction posée, j'essaierai de l'écrire sous la forme qui vous plaira, et nous travaillerons ensemble, comme deux collaborateurs bien d'accord, bien camarades, n'est-ce pas?

Et ils se quittèrent beaucoup plus amis qu'ils ne l'avaient été jusqu'à ce jour.

XXIII

Djénane à André.

Le 16 septembre 1904.

J'étais parmi les fleurs du jardin, et je m'y sentais si seule, et si lasse de ma solitude ! Un orage avait passé dans la nuit et saccagé les rosiers. Les roses jonchaient la terre. De marcher sur ces pétales encore frais, il me semblait piétiner des rêves.

C'est dans ce jardin-là, au Bosphore, que, depuis mon arrivée de Karadjemir, j'ai passé tous mes étés d'enfant et de jeune fille, avec vos amies Zeyneb et Mélek. En ce temps-là de notre vie, je ne dirai pas que nous fussions malheureuses. Tout était souriant. Chacun autour de nous goûtait ce bonheur négatif où l'on se contente de la paix du moment qui passe et de la sécurité pour celui qui vient. Nous n'avions jamais vu saigner des cœurs. Et nos journées qui glissaient douces et lentes, entre nos études et nos petits plaisirs, nous laissaient en demi-sommeil, dans cette torpeur qu'apportent nos étés toujours chauds ; nous n'avions jamais pensé que nous pourrions être à plaindre. Nos institutrices étrangères avaient beaucoup souffert dans leur pays. Elles se trouvaient bien parmi nous ; ce calme était pour elles comme celui d'un port après la tempête. Et lorsque nous leur disions parfois nos rêves vagues et nos désirs imprécis : vivre comme les Européennes, voyager, voir, elles nous répondaient en vantant la tranquillité et la douceur dont

nous étions entourées. Tranquillité, douceur de la vie des musulmanes, toute notre enfance, nous n'avions pas entendu autre chose. Aussi rien d'extérieur ne nous avait préparées à souffrir. La douleur est venue de nous. L'inquiétude et l'inasouvissable désir sont nés de nous-mêmes. Et mon drame à moi a vraiment commencé le jour de mon mariage, quand les fils d'argent de mon voile de mariée m'enveloppaient encore...

Oh! notre première rencontre, André, dans ce sentier, par ce grand vent, vous vous souvenez, auriez-vous pensé en ce temps-là que vous seriez si tôt pour nous un ami très cher? Et vous, je sens que vous commencez à vous attacher à ces petites Turques, bien qu'elles aient déjà perdu l'attrait d'être mystérieuses. Quelque chose d'infiniment doux s'est glissé en moi depuis notre dernière entrevue, depuis l'instant où votre voix et vos yeux ont changé, parce que vous aviez peur de m'avoir blessée; alors j'ai compris que vous étiez bon et consentiriez à être mon confident en même temps que mon ami. Quel bien cela me ferait de vous dire, à vous qui devez le comprendre, tant de choses lourdes que personne n'a jamais entendues; des choses dans ma destinée qui me déroutent; vous qui êtes un homme et qui *savez,* vous me les expliqueriez peut-être.

J'ai votre portrait, là, tout près, sur ma table à écrire, et il me regarde avec ses yeux clairs. Vous-même, je vous sais non loin d'ici, sur l'autre rive; un coin de Bosphore seul nous sépare, et cependant, entre nous deux, quelle distance toujours, quel abîme de difficultés, avec une si constante incertitude de nous revoir jamais! Malgré tout cela, je voudrais, quand vous aurez quitté notre pays, ne plus être seulement un vague fantôme dans votre mémoire; je voudrais au moins y demeurer comme une réalité, une pauvre, triste petite réalité.

Ces roses sur lesquelles je marchais tout à l'heure, savez-vous ce qu'elles me rappelaient? Un effeuillement pareil, dans les allées de ce même jardin, il y a un peu plus de deux ans. Mais ce n'était pas une bourrasque d'été, cette fois, qui en était cause, c'était bien l'automne. Octobre avait jauni les arbres, il faisait froid, et nous devions rentrer le lendemain en ville, à Khassim-Pacha. Tout était emballé, la maison en désordre. Nous étions allées dire adieu au jardin et cueillir les dernières fleurs. Un vent aigre gémissait dans les branches. La vieille Irfané, une de nos esclaves un peu sorcière qui lit dans le marc de café, avait prétendu que ce jour était favorable pour des prédictions sur notre destinée. Elle vint donc nous apporter du café qu'il fallut boire; cela se passait au fond du jardin, dans un recoin abrité par la colline, et je la vois encore, assise à nos pieds, parmi les feuilles mortes, anxieuse de ce qu'elle allait découvrir. Dans les tasses de Zeyneb et Mélek, elle ne vit qu'amusemens et cadeaux : elles étaient encore si jeunes.

Mais elle hocha la tête, en lisant dans la mienne : « Oh ! l'amour veille, dit-elle, mais l'amour est perfide ! Tu ne reviendras plus au Bosphore de longtemps, et quand tu y reviendras, la fleur de ton bonheur sera envolée. Oh ! pauvre, pauvre ! Il n'y a dans ton destin que l'amour et la mort. » Je ne devais en effet revenir ici que cet été, après mon triste mariage. Cependant, est-ce bien la *fleur de mon bonheur* qui s'est envolée, puisque, le bonheur, je ne l'ai point connu?... Non, n'est-ce pas? Mais jamais sa prédiction finale ne m'avait frappée autant qu'aujourd'hui : « Il n'y a dans ton destin que l'amour et la mort. »

DJÉNANE.

XXIV

Ils se rencontrèrent beaucoup, pendant toute cette délicieuse fin de l'été. Aux Eaux-Douces d'Asie, chaque semaine au moins une fois, leurs caïques se frôlèrent, eux ne bronchant point, Zeyneb et Mélek, dont les traits se voyaient un peu, osant à peine sourire à travers leurs gazes noires. A Stamboul, chez la bonne nourrice, ils se revirent aussi ; elles étaient plus libres au Bosphore que dans leurs grandes maisons d'hiver à Khassim-Pacha, trouvaient mille prétextes pour venir en ville et semaient leurs esclaves en route ; il est vrai, chaque entrevue nouvelle nécessitait des tissus d'audaces et de ruses, qui toujours paraissaient près de se rompre et de changer en drame l'innocente aventure, mais qui toujours finissaient par réussir miraculeusement. Et le succès leur donnait plus d'assurance, leur faisait imaginer de plus téméraires entreprises. « Vous pourriez raconter cela dans le monde, à Constantinople, s'amusaient-elles à lui dire, personne ne vous croirait. »

Dans la petite maison de Stamboul, quand ils étaient ensemble, à causer comme de vieux amis, il arrivait maintenant que Zeyneb et Mélek relevaient leur voile, montraient l'ovale entier de leur visage, les cheveux seuls restant cachés sous la mante noire, et ainsi elles ressemblaient à des petites nonnains, toutes jeunes et élégantes. Djénane seule ne transigeait point ; rien ne pouvait se deviner de ses traits, aussi funèbrement enveloppée de noir que le premier jour, et, lui, tremblait d'en faire la remarque, prévoyant quelque réponse absolue qui enlèverait toute espérance de jamais connaître ses yeux.

Il osait aller quelquefois, le soir, après entente avec elles, les écouter faire de la musique, par ces nuits immobiles et perfides du Bosphore, qui n'ont pas un souffle, qui sont tièdes, enjôleuses, mais vous imprègnent tout de suite d'une pénétrante rosée froide. Presque chaque jour, l'été, le courant d'air violent de la Mer-Noire passe dans ce détroit et le blanchit d'écume ; mais il ne manque jamais de s'apaiser au coucher du soleil, comme si on fermait soudain les écluses du vent; dès le crépuscule, rien n'agite plus les arbres sur les rives, tout s'immobilise et se recueille ; la surface de la mer devient un miroir sans rides, pour les étoiles, pour la lune, pour les milles lumières des maisons ou des palais ; une langueur orientale se répand, avec l'obscurité, sur ces bords extrêmes de l'Europe et de l'Asie qui se regardent, et l'humidité continuelle de ces parages enveloppe les choses d'une buée qui les harmonise et les grandit, les choses proches comme les choses lointaines, les montagnes, les bois, les mosquées, les villages turcs et les villages grecs, les petites baies asiatiques plus silencieuses que celles de la côte européenne et plus figées chaque soir dans leur calme absolu.

Entre Thérapia, où André habitait, et le yali de ses trois amies, il fallait, à l'aviron, presque une demi-heure.

La première fois, il avait pris son caïque, et c'était toujours un enchantement de circuler, la nuit, en cet équipage, de s'en aller ainsi presque à toucher l'eau même, et comme étendu sur ce beau miroir bleu pâle et argent que devenait la surface apaisée. La rive d'Europe, à mesure qu'on s'en éloignait, reprenait, elle aussi, du mystère et de la paix ; tous ces feux traçaient sur le Bosphore d'innombrables petites raies lumineuses qui avaient l'air de descendre jusqu'aux profondeurs d'en dessous ; ces musiques d'Orient dans les petits cafés en plein air, les vocalises étranges de ses chanteurs continuaient de vous suivre, portées et embellies par les sonorités de la mer ; même les affreux orchestres de Thérapia s'adoucissaient dans le lointain et dans la magie nocturne, jusqu'à être agréables à entendre. Et, là-bas en face, il y avait cette rive d'Asie, vers laquelle on se rendait, si voluptueusement couché ; ses fouillis d'épaisse verdure, ses collines tapissées d'arbres faisaient des masses noires, qui paraissaient démesurément grandes au-dessus de leurs reflets renversés ; quant à ses lumières, plus discrètes et plus rares, elles étaient projetées par des fenêtres garnies de

grillages, derrière lesquels on devinait la présence des femmes qu'il ne faut pas voir.

Cette fois-là, en caïque, André n'osa pas s'arrêter sous les fenêtres éclairées de ses amies, et il passa son chemin. Ses rameurs, dont les broderies du reste brillaient trop à la lune, et pouvaient éveiller le soupçon de quelque nègre aux aguets sur la rive, ses rameurs étaient des Turcs, et, malgré leur dévouement, capables de le trahir, dans leur indignation, s'ils avaient flairé la moindre connivence entre leur maître européen et les femmes de ce harem.

Il revint les autres soirs dans la plus humble de ces barques de pêche qui se répandent par milliers toutes les nuits sur le Bosphore. Ainsi il put longuement s'arrêter, en faisant mine de tendre des filets; il écouta Zeyneb qui chantait, accompagnée au piano par Mélek ou Djénane; il connut sa jeune voix chaude. Une voix si belle et si naturellement posée, surtout en ses notes graves, — et où l'on sentait par instant une imperceptible fêlure, qui la rendait peut-être plus prenante encore, en la marquant pour bientôt mourir.

Vers la mi-septembre, ils osèrent une chose inouïe : gravir ensemble une colline toute rose de bruyères et se promener dans un bois. Cela se fit sans encombres, au-dessus de Béicos, le point de la côte d'Asie qui est en face de Thérapia et qu'André avait adopté pour y venir chaque soir, au déclin du soleil. Comment dire le charme de ce Béicos, qui fut plus tard un de leurs lieux de rendez-vous les plus chers et les moins troublés par la crainte... De Thérapia, si niaisement agité avec ses prétentions mondaines, on arrive là par contraste avec le silence ombreux des grands arbres, dans la paix réfléchie du temps passé. Un petit débarcadère aux vieilles dalles blanches, et tout de suite on trouve une plaine édénique, sous des platanes de quatre cents ans, qui n'ont plus l'air d'appartenir à nos climats, tant ils ont pris avec les siècles des formes de baobab ou de banian indien. C'est une plaine parfaitement unie, qui est veloutée en automne d'une herbe plus rase et plus fine que celle des pelouses dans nos jardins les mieux soignés; une plaine qui a l'air d'avoir été créée exprès pour les promenades de méditation et de sage mélancolie; elle a juste la grandeur qu'il faut (une demi-lieue à peine) pour rester intime, sans que l'on s'y sente prisonnier; elle est close de tous côtés par des collines solitaires, couvertes de bois, — et les Turcs,

frappés de son charme unique, l'ont nommée « la Vallée du Grand Seigneur. » On ne s'y doute point que le Bosphore est là tout près, avec son va-et-vient qui dérangerait le recueillement; les collines vous le cachent. On y est isolé de tout, et on n'y entend aucun bruit, si ce n'est, à la tombée du soir, les chalumeaux des bergers qui rassemblent leurs chèvres, dans les montagnes alentour. Les majestueux platanes, qui étendent sur la terre leurs racines comme d'énormes serpens, forment à l'entrée de cette plaine une sorte de bois sacré; mais, plus loin, ils s'espacent, puis se rangent en allée, pour laisser libres les grandes pelouses où se promènent lentement, le soir, les musulmanes au voile blanc. Il y a aussi un ruisseau qui coule dans cette Vallée du Grand Seigneur, un ruisseau frais, habité par des tortues; des petits ponts en planches le traversent; sur ses bords, à l'ombre de quelques vieux arbres, les marchands de café turc s'installent pour l'été dans des cabanes, et c'est là que les hommes prennent place pour fumer leur narguilé, le vendredi surtout, en regardant de loin les femmes voilées qui vont et viennent sur cette prairie des longs rêves. Elles marchent par groupes de trois, de quatre, de dix, ces femmes, un peu clairsemées là, un peu perdues, car ces pelouses déploient pour elles de très vastes tapis. Elles ont des vêtemens tout d'une pièce et tout d'une couleur, — souvent des soies de Damas roses ou bleues, lamées d'or, — qui tombent en plis à l'antique et des mousselines blanches enveloppent toutes les têtes; ces costumes, au milieu de ce site très particulier, et cette quiétude charmée qu'elles ont dans l'allure, font songer, quand approche le crépuscule, aux Ombres bienheureuses du paganisme se promenant dans les Champs Élyséens...

André était un des fidèles habitués de la Vallée du Grand Seigneur; il y vivait presque journellement, depuis qu'il était censé résider à Thérapia.

A l'heure fixée il avait débarqué là sous les platanes-baobabs, en compagnie de Jean Renaud, chargé encore de faire le guet et s'amusant toujours de ce rôle. Ses domestiques musulmans, impossibles en pareille circonstance, il les avait laissés sur la rive d'Europe, pour n'amener qu'un fidèle serviteur français qui lui apportait comme d'habitude un fez turc dans un sac de voyage. Depuis ses intimités nouvelles, il était coutumier de ces changemens de coiffure qui avaient jusqu'ici conjuré le danger, et qui se

faisaient n'importe où, dans un fiacre, dans une barque, ou simplement au milieu d'une rue déserte.

Il les vit arriver toutes les trois en talika, puis mettre pied à terre ; et, comme des petites personnes qui vont innocemment se promener, elles prirent à travers la plaine, qui déjà, par places, devenait violette sous la floraison des colchiques d'automne. Zeyneb et Mélek portaient le yeldirmé léger que l'on tolère à la campagne et le voile de gaze blanche qui laisse paraître les yeux ; Djénane seule avait gardé le tcharchaf noir des citadines, pour continuer d'être strictement invisible.

Quand elles s'engagèrent dans certain sentier, convenu entre eux, un sentier qui grimpe vers la montagne, il les rejoignit, présenta Jean Renaud, — à qui elles avaient désiré toucher le bout des doigts pour s'excuser d'avoir préparé sa mort, — et qui fut envoyé en avant comme éclaireur. Par l'exquise soirée qu'il faisait, ils montèrent gaiement au milieu des châtaigniers et des chênes ; l'herbe autour d'eux était pleine de scabieuses. Bientôt ce fut la région des bruyères, et les dessous de tous ces bois en devinrent entièrement roses. Et puis les lointains peu à peu se découvrirent. De ce côté-ci du Bosphore, le côté asiatique, c'étaient des forêts et des forêts : à perte de vue, sur les collines et les montagnes, s'étendait ce superbe et sauvage manteau vert, qui abrite encore ses brigands et ses ours. Ensuite ce fut la Mer-Noire, qui tout à coup se déploya infinie sous leurs pieds ; d'un bleu plus décoloré et plus septentrional que celui de la Marmara pourtant si voisine, elle paraissait aujourd'hui doucereusement tranquille et pensive, au soleil de ces derniers beaux jours d'été, comme si elle méditait déjà ses continuelles fureurs et son tapage de l'hiver, pour quand recommencerait à se lever le terrible vent de Russie.

Le but de leur promenade était une vieille mosquée des bois, lieu de pèlerinage demi-abandonné, sur un plateau dominant cette mer des tempêtes, et battu en plein par les souffles du Nord. Il y avait là, dans une maison croulante, un petit café bien pauvre, tenu par un bonhomme tout blanc. Ils s'assirent devant la porte, pour regarder dormir au-dessous d'eux cette immensité pâle. Les quelques arbres, ici, se penchaient échevelés, tous dans la même direction, ayant cédé à la longue sous l'effort continu des mêmes rafales du large. L'air était vif et pur.

Ils ne causèrent point du livre, ni de rien de précis. Il n'y

avait aujourd'hui que Zeyneb qui fût un peu grave; Djénane et Mélek étaient toutes à la griserie de cette promenade en fraude, toutes à la contemplation de cette âpre magnificence des montagnes et des falaises qui dévalaient sous leurs pieds jusqu'à la mer. Pour être seules ici avec André, les petites révoltées avaient dû semer dans les villages de la route deux nègres et autant de négresses dont elles payaient le silence; mais leurs audaces, qui jusqu'ici réussissaient toujours, ne les gênaient plus du tout. Et le bonhomme à barbe blanche leur servit du café dans ses vieilles tasses bleues, là, dehors, devant la triste Mer-Noire, ne doutant point d'avoir affaire à un bey authentique, en pèlerinage avec les dames de son harem.

Cependant l'air ici devenait très frais, après la chaleur de la vallée, et Zeyneb fut prise d'une petite toux qu'elle cherchait à dissimuler, mais qui disait la même chose sinistre que la fêlure encore si légère de sa jolie voix. Au regard échangé entre les deux autres, André comprit qu'il y avait là un sujet d'anxiété déjà ancien; elles voulurent resserrer les plis du costume sur la frêle poitrine, mais la malade, ou la seulement menacée, haussa les épaules : « Laissez donc, — dit-elle, du ton de la plus tranquille indifférence. — Eh ! mon Dieu, qu'est-ce que cela peut faire? »

Cette Zeyneb était la seule du trio qu'André croyait un peu connaître : une *désenchantée* dans les deux sens de ce mot-là, une découragée de la vie, ne désirant plus rien, n'attendant plus rien, mais résignée avec une douceur inaltérable; une créature toute de lassitude et de tendresse; exactement l'âme indiquée par son délicieux visage, si régulier, et par ses yeux qui souriaient avec désespérance. Mélek au contraire, qui semblait pourtant avoir un bon petit cœur, ne cessait de se montrer fantasque à l'excès, violente, et puis enfant, capable de se moquer, de rire de tout. Quant à Djénane, la plus exquise des trois, combien elle restait mystérieuse, sous son éternel voile noir, si compliquée, si frottée de toutes les littératures : avec cela, inégale, à la fois soumise et altière, n'hésitant pas, par moment, à se livrer avec une confiance presque déconcertante, et puis rentrant aussitôt après dans sa tour d'ivoire pour y redevenir encore plus lointaine. « Celle-là, songeait André, je ne démêle ni ce qu'elle me veut ni pourquoi elle m'est déjà chère ; on dirait parfois qu'il y ait entre nous des ressouvenirs en commun d'on ne sait quel passé... Je ne commencerai à la

déchiffrer que le jour où j'aurai vu enfin quels yeux elle peut bien avoir; mais j'ai peur qu'elle ne me les montre jamais. »

Il fallut redescendre de bonne heure vers la plaine de Béicos pour leur laisser le temps de rassembler leurs esclaves et de rentrer avant la nuit. Ils se replongèrent donc bientôt dans les sentiers du bois, et elles voulurent qu'André leur donnât lui-même à chacune un brin de ces bruyères qui faisaient la montagne toute rose; c'était pour le mettre à leur corsage ce soir, par bravade enfantine, pendant le dîner en compagnie des aïeules et des vieux oncles rigides.

En arrivant à la plaine, il les quitta par prudence, mais les suivit des yeux, marchant un peu loin derrière elles. Peu de monde aujourd'hui, dans cette vallée du Grand Seigneur où le soleil prenait déjà ses nuances dorées du soir; seulement quelques femmes, la tête voilée de blanc, assises par terre, en groupes espacés dans le lointain. Elles s'en allaient, les trois petites audacieuses, d'un pas harmonieux et lent, Zeyneb et Mélek drapées de soies à peine teintées, presque blanches, marchant de chaque côté de Djénane toujours en élégie noire; leurs vêtemens traînaient sur la pelouse exquise, sur l'herbe courte et fine, froissant les fleurs violettes des colchiques, promenant les feuilles jaune d'or tombées déjà des platanes. Elles ressemblaient bien à trois ombres élyséennes, traversant la vallée du grand repos; celle du milieu, celle en deuil, étant sans doute une ombre encore inconsolée de l'amour terrestre...

Il les perdit de vue quand elles arrivèrent sous les grands platanes, dans le bois sacré qui est à l'autre bout de cette plaine fermée. Le soleil descendait derrière les collines, disparaissait lentement de cet éden; le ciel prenait sa limpidité verte des beaux soirs d'été et les tout petits nuages, qui le traversaient en queues de chat, ressemblaient à des flammes orangées. Les autres ombres heureuses qui étaient restées longtemps assises, çà et là, sur l'herbe fleurie de colchiques, se levaient toutes pour s'en aller aussi, mais bien doucement comme il sied à des ombres. Les flûtes des bergers dans le lointain commençaient leur musiquette du temps passé pour faire rentrer les chèvres. Et tout ce lieu se préparait à devenir infiniment solitaire, au pied de ses grands bois, sous une nuit d'étoiles.

André Lhéry se dirigea à regret vers le Bosphore, qui apparut

bientôt, comme une nappe d'argent rose, entre les silhouettes déjà noires des platanes géans du rivage. A ses rameurs, il recommanda de ne point se presser : il regagnait sans aucune avidité la côte d'Europe, Thérapia où les grands hôtels allumaient leurs feux électriques et accordaient (ou à peu près), pour la soirée dite élégante, leurs orchestres de foire.

XXV

Lettres qu'André reçut le lendemain.

Le 18 septembre 1904.

Notre ami, savez-vous un thème que vous devriez développer, et qui donnerait bien la page la plus « harem » de tout le livre ? Le sentiment de *vide* qu'amène dans nos existences l'obligation de ne causer qu'avec des femmes, de n'avoir pour intimes que des femmes, de nous retrouver toujours entre nous, entre pareilles. Nos amies ? mais, mon Dieu, elles sont aussi faibles et aussi lasses que nous-mêmes. Dans nos harems, la faiblesse, les faiblesses plutôt, ainsi réunies, amassées, ont mal à l'âme, souffrent davantage d'être ce qu'elles sont et réclament une force. Oh ! quelqu'un avec qui ces pauvres créatures oubliées, humiliées, pourraient parler, échanger leurs petites conceptions, le plus souvent craintives et innocentes ! Nous aurions tant besoin d'un ami homme, d'une main ferme, mâle, sur laquelle nous appuyer, qui serait assez forte pour nous relever si nous sommes près de choir. Pas un père, pas un mari, pas un frère ; non, un *ami* vous dis-je ; un être que nous choisirions très supérieur à nous, qui serait à la fois sévère et bon, tendre et grave, et nous aimerait d'une amitié surtout protectrice... On trouve des hommes ainsi, dans votre monde, n'est-ce pas ?

ZEYNEB.

Des existences où il n'y a *rien !* Sentez-vous toute l'horreur de cela ? De pauvres âmes, ailées maintenant, et que l'on tient captives : des cœurs où bouillonne une jeune sève, et auxquels l'action est interdite, qui ne peuvent rien faire, pas même le bien, qui se dévorent ou s'usent en rêves irréalisables. Vous représentez-vous les jours mornes que couleraient vos trois amies, si vous n'étiez pas venu, leurs jours tous pareils sous la tutelle vigilante de vieux oncles, de vieilles femmes dont elles sentent constamment peser la désapprobation muette.

Du drame de mon mariage que je vous ai conté, il restait, tout au fond de moi-même, la rancune contre l'amour (du moins l'amour tel qu'on l'entend chez nous), le scepticisme de ses joies, et à mes lèvres une amertume ineffaçable. Cependant je savais à peu près déjà qu'il était autre en Occident, l'amour qui m'avait tant déçue, et je me mis à l'étudier avec passion dans les littératures, dans l'histoire, et, comme je l'avais pressenti, je le vis inspirateur de folies, mais aussi des plus grandes choses ; c'est lui que je trouvai au cœur de tout ce qu'il y a de mauvais dans ce monde, mais aussi de tout ce qu'il y a de bon et de sublime... Et plus amère devint ma tristesse, à mesure que je percevais mieux le rayonnement de la femme latine. Ah ! qu'elle était heureuse, dans vos pays, cette créature pour qui depuis des siècles on a pensé, lutté et souffert ; qui pouvait librement aimer et choisir, et qui, pour se donner, avait le droit d'exiger qu'on le méritât. Ah ! quelle place elle tenait chez vous dans la vie, et combien était incontestée sa royauté séculaire !

Tandis que, en nous les musulmanes, presque tout sommeillait encore. La conscience de nous-mêmes, de notre valeur s'éveillait à peine, et autour de nous on était volontairement ignorant et suprêmement dédaigneux de l'évolution commencée !

Nulle voix ne s'élèverait donc, pour crier leur aveuglement à ces hommes, pourtant bons et parfois tendres, nos pères, nos maris, nos frères ! Toujours, pour le monde entier, la femme turque serait donc l'esclave achetée à cause de sa seule beauté, ou la Hanum lourde et trop blanche, qui fume des cigarettes et vit dans un kieff perpétuel ?...

Mais vous êtes venu, et vous savez le reste. Et nous voici toutes trois à vos ordres, comme de fidèles secrétaires, toutes trois et tant d'autres de nos sœurs si nous ne vous suffisions pas ; nous voici prêtant nos yeux à vos yeux, notre cœur à votre cœur, offrant notre âme tout entière à vous servir...

Nous pourrons nous rencontrer peut-être une fois ou deux, ici au Bosphore, avant l'époque de redescendre en ville. Nous avons tant d'amies très sûres, disséminées le long de cette côte, et toujours prêtes à nous aider pour établir nos alibis.

Mais j'ai peur... Non pas de votre amitié comme vous l'avez dit, elle est pour nous au-dessus de toute équivoque... Mais j'ai peur du chagrin,... dans la suite, après votre départ.

Adieu, André, notre ami, *mon ami*. Que le bonheur vous accompagne !

DJÉNANE.

Djénane ne vous l'a sûrement pas raconté. La dame en rose qui fumait vos cigarettes l'autre soir chez les Saint-Énogat, — Mme de Durmont, pour ne pas la nommer, — était venue passer l'après-

midi chez nous aujourd'hui, soi-disant pour chanter des duos de Grieg avec Zeyneb. Mais elle a tellement parlé de vous et avec un tel enthousiasme qu'une jeune amie russe, qui se trouvait là, n'en revenait pas. La peur nous a prises qu'elle se doutât de quelque chose et voulût nous tendre un piège ; alors nous vous avons bien bêché, en nous mordant les lèvres pour ne pas rire, et elle a donné là dedans en plein, et vous a défendu avec violence. Autant dire que sa visite n'a été que confrontation et interrogatoire sur nos sentiments respectifs pour vous. Quel heureux mortel vous faites!

Nous venons d'imaginer et de combiner un tas de délicieux projets pour nous revoir. Votre valet de chambre, celui que vous dites si sûr, sait-il conduire? En le coiffant lui aussi d'un fez, nous pourrions faire une promenade avec vous en voiture fermée, lui sur le siège. Mais tout cela, il faut le combiner de vive voix, la prochaine fois que nous nous verrons.

Vos trois amies vous envoient beaucoup de choses jolies et tendres.

MÉLEK.

Ne manquez pas au moins le jour des Eaux-Douces, demain; nous tâcherons d'y être aussi. Comme les autres fois, passez avec votre caïque du côté d'Asie, sous nos fenêtres. Si on vous fait voir un coin de mouchoir blanc, par un trou des quadrillages, c'est qu'on ira vous rejoindre ; si le mouchoir est bleu, cela signifiera : « Catastrophe, vos amies sont enfermées. »

M...

Jusqu'à la fin de la saison, ils eurent donc aux Eaux-Douces d'Asie leurs rendez-vous muets et dissimulés. Chaque fois que le ciel fut beau, le vendredi, — et le mercredi qui est aussi un jour de réunion sur la gentille rivière ombreuse, — le caïque d'André croisa et recroisa celui de ses trois amies, mais sans le plus léger signe de tête qui eût trahi leur intimité pour ces centaines d'yeux féminins, aux aguets sur la rive par l'entre-bâillement des mousselines blanches. Si l'instant se présentait favorable, Zeyneb et Mélek risquaient un sourire à travers la gaze noire. Quant à Djénane, elle était fidèle à son voile triple, aussi parfaitement dissimulateur qu'un masque ; on s'en étonnait bien un peu, dans les autres caïques où passaient des femmes, mais personne n'osait penser à mal, le lieu étant si impropre à toute entreprise coupable, et celles qui la reconnaissaient, à la livrée des rameurs, se bornaient à dire sans méchanceté : « Cette petite Djénane Tewfik-Pacha a toujours été une originale. »

XXVI

Djénane à André,

28 septembre 1904.

Pour nous, quelle impression nouvelle de savoir que, dans la foule des Eaux-Douces, on a un *ami!* Parmi ces étrangers, qui nous resteront à jamais inconnus et nous considèrent de leur côté comme d'inconnaissables petites bêtes curieuses, savoir que peut-être un regard nous cherche, — nous en particulier, pas les autres pareillement voilées: — savoir que peut-être un homme nous envoie une pensée d'affectueuse compassion! Quand nos caïques se sont abordés, vous ne me voyiez point, cachée sous mon voile épais, mais j'étais là pourtant, heureuse d'être invisible, et souriant à vos yeux qui regardaient dans la direction des miens.

Est-ce parce que vous avez été si bon et si simple, si bien *l'ami* tel que je le désirais, l'autre jour, là-haut, devant la Mer-Noire, pendant notre entrevue qui fut cependant presque sans paroles? Est-ce parce que j'ai senti enfin, sous le laconisme de vos lettres, un peu d'affection vraie et émue? J'ignore, mais vous ne me semblez plus si lointain. Oh! André, dans des âmes longtemps comprimées comme les nôtres, si vous saviez ce qu'est un sentiment idéal, fait d'admiration et de tendresse!...

DJÉNANE.

Ils correspondaient souvent, à cette fin de saison, pour leurs périlleux rendez-vous. Elles pouvaient encore assez facilement lui faire passer leurs lettres, par quelque nègre fidèle qui arrivait en barque à Thérapia, ou qui venait le trouver dans l'exquise Vallée du Grand Seigneur, le soir. Et lui, qui n'avait de possible que la poste restante de Stamboul, répondait le plus souvent par un signal secret, en passant dans son caïque, sous leurs fenêtres farouches. Il fallait profiter de ces derniers jours du Bosphore, avant le retour à Constantinople où la surveillance serait plus sévère. Et on sentait venir à grands pas l'automne, surtout dans la tristesse des soirs. De gros nuages sombres arrivaient du Nord, avec le vent de Russie, et des averses commençaient de tomber, qui mettaient à néant parfois leurs combinaisons les plus ingénieusement préparées.

Près de la plaine de Béicos, dans un bas-fond solitaire et ignoré, ils avaient découvert une petite forêt vierge, autour d'un marais plein de nénuphars. C'était un lieu de sécurité mélancolique, enclos entre des pentes abruptes et d'inextricables verdures; un seul sentier d'entrée, où veillait Jean Renaud, avec un sifflet d'alarme. Ils se rencontrèrent là deux fois, au bord de cette eau verte et dormante, parmi les joncs et les fougères immenses, dans l'ombre des arbres qui s'effeuillaient. Cette flore ne différait en rien de celle de la France, et ces fougères géantes étaient la grande Osmonde de nos marais; tout cela plus développé peut-être, à cause de l'atmosphère plus humide et des étés plus chauds. Les trois petits fantômes noirs circulaient au milieu de cette jungle, un peu embarrassés de leurs traînes et de leurs souliers toujours trop fins, et, dans quelque endroit propice, ils s'asseyaient autour d'André, pour un instant de causerie profonde, ou de silence, inquiets de voir passer au-dessus d'eux les nuages d'octobre, qui parfois assombrissaient tout et menaçaient de quelque lourde ondée. Zeyneb et Mélek, de temps à autre, relevaient leur voile pour sourire à leur ami, le regardant bien dans les yeux, avec un air de franchise et de confiance. Mais Djénane, jamais.

André, avec tous ses voyages en pays exotiques, n'avait pas depuis de longues années vécu ainsi dans l'intimité des plantes de nos climats. Or, ces roseaux, ces scolopendres, ces mousses, ces belles fougères Osmondes, lui rappelaient à s'y méprendre certain marais de son pays où, pendant son enfance, il s'isolait de longues heures pour rêver aux forêts vierges, encore jamais vues. Et c'était tellement la même chose, ce marais asiatique et le sien, qu'il lui arrivait de se croire ici chez lui, replongé dans la première période de son éveil à la vie... Mais alors, il y avait ces trois petites fées orientales, dont la présence constituait un anachronisme étrange et charmant...

Le vendredi 7 octobre 1904 arriva, dernier vendredi des Eaux-Douces d'Asie, car les ambassades redescendaient la semaine suivante à Constantinople, et, chez les trois petites Turques, on se disposait à faire de même. Du reste toutes les maisons du Bosphore allaient fermer leurs portes et leurs fenêtres, pour six mois de vent, de pluie ou de neige.

André et ses amies avaient échangé leur parole de faire tout

au monde pour se revoir ce jour-là aux Eaux-Douces, puisque ce serait fini ensuite, jusqu'à l'été prochain si entouré d'incertitudes.

Le temps menaçait, et lui, partant quand même dans son caïque pour le rendez-vous, se disait : « On ne les laissera pas s'échapper, avec ce vent qui se lève. » Mais, lorsqu'il passa sous leurs fenêtres, il vit sortir des grillages le coin de mouchoir blanc que Mélek faisait danser, et qui signifiait, en langage convenu : « Allez toujours. On nous a permis. Nous vous suivons. »

Aucun encombrement aujourd'hui sur la petite rivière, ni sur les pelouses environnantes, où les colchiques d'automne fleurissaient parmi la jonchée des feuilles mortes. Peu ou point d'Européens ; rien que des Turcs, et surtout des femmes. Et, dans les paires de beaux yeux, que laissaient à découvert les voiles blancs mis comme à la campagne, on lisait beaucoup de mélancolie, sans doute à cause de cette approche de l'hiver, la saison où l'austérité des harems bat son plein, et où l'enfermement devient presque continuel.

Ils se croisèrent deux ou trois fois. Même le regard de Mélek, à travers son voile baissé, son voile noir de citadine, n'exprimait que de la tristesse ; cette tristesse que donnent universellement les saisons au déclin, toutes les choses près de finir.

Quand il fut l'heure de s'en aller, le Bosphore, à la sortie des Eaux-Douces, leur réservait des aspects de beauté tragique. La forteresse sarrasine de la rive d'Asie, au pied de laquelle il fallait passer, toute rougie par le soleil couchant, avait des créneaux couleur de feu. Et au contraire, elle semblait trop sombre, l'autre forteresse, plus colossale, qui lui fait vis-à-vis sur la côte d'Europe, avec ses murailles et ses tours, échelonnées, juchées jusqu'en haut de la montagne. La surface de l'eau écumait, toute blanche, fouettée par des rafales déjà froides. Et un ciel de cataclysme s'étendait au-dessus de tout cela ; nuages couleur de bronze ou couleur de cuivre, très tourmentés et déchirés sur un fond livide.

Heureusement elles n'avaient pas long chemin à faire, les petites Turques, en suivant le bord asiatique, pour atteindre leur vieux quai de marbre, toujours si bien gardé, où leurs nègres les attendaient. Mais André, qui avait à traverser le détroit et à le remonter vent debout, n'arriva qu'à la nuit, ses bateliers ruisselans de sueur et d'eau de mer, les vestes de velours, les broderies d'or trempées et lamentables. A l'arrière-saison, les retours des Eaux-

Douces ont de ces surprises, qui sont les premières agressions du vent de Russie, et qui serrent le cœur, comme l'accourcissement des jours.

Chez lui, où il ramenait en hâte ses rameurs transis pour les réchauffer, il entendit en arrivant une musiquette étrange, qui emplissait la maison : une musiquette un peu comme celle que les bergers faisaient à l'heure du soleil couchant, en face, dans les bois et les vallées de Béicos d'Asie; sur des notes graves, un air monotone, rapide, beaucoup plus vif qu'une tarentelle ou une fugue, et avec cela, lugubre, à en pleurer. C'était un de ses domestiques turcs qui soufflait à pleins poumons dans une longue flûte, se révélant tout à coup grand virtuose en turlututu plaintif et sauvage. « Et où as-tu appris? » lui demanda-t-il. « Dans mon pays, dans la montagne, près d'Eski-Chéhir, je jouais comme ça, le soir, quand je faisais rentrer les chèvres de mon père. » Eh bien! il ne manquait plus qu'une musique pareille, pour compléter l'angoisse, sans cause et sans nom, d'une telle soirée...

Et longtemps cet air de flûte, qu'André se faisait rejouer au crépuscule, conserva le pouvoir d'évoquer pour lui tout l'indicible de ces choses réunies : le retour des Eaux-Douces pour la dernière fois; les trois petits fantômes noirs, sur une mer agitée, rentrant à la nuit tombante s'ensevelir dans leur sombre harem, au pied de la montagne et des bois; le premier coup de vent d'automne; les pelouses d'Asie semées de colchiques violets et de feuilles jaunes; la fin de la saison au Bosphore, l'agonie de l'été..

XXVII

André était réinstallé à Péra depuis une quinzaine de jours et avait pu revoir une fois à Stamboul, dans la vieille maison de Sultan-Sélim, ses trois amies qui lui avaient amené une gentille inconnue, une petite personne dissimulée sous de si épais voiles noirs que le son de sa voix était presque étouffé. Le lendemain, il reçut cette lettre :

Je suis la petite dame fantôme de la veille, monsieur Lhéry; je n'ai pas su vous parler; mais, pour le livre que vous nous avez promis

à toutes, je vais vous raconter la journée d'une femme turque en hiver. Ce sera de saison, car voici bientôt novembre, les froids, l'obscurité, tout un surcroît d'ombre et d'ennui s'abattant sur nous... La journée d'une femme turque en hiver. Je commence donc :

Se lever tard, même très tard. La toilette lente, avec indolence. Toujours de très longs cheveux, de trop épais et lourds cheveux, à arranger. Puis après, se trouver jolie, dans le miroir d'argent, se trouver jeune, charmante, et en être attristée.

Ensuite, passer la revue silencieuse dans les salons, pour vérifier si tout est en ordre ; la visite aux menus objets aimés, souvenirs, portraits, dont l'entretien prend une grande importance. Puis déjeuner, souvent seule, dans une grande salle, entourée de négresses ou d'esclaves circassiennes ; avoir froid aux doigts en touchant l'argenterie éparse sur la table, avoir surtout froid à l'âme ; parler avec les esclaves, leur poser des questions dont on n'écoute pas les réponses...

Et maintenant, que faire jusqu'à ce soir? Les harems du temps jadis, à plusieurs épouses, devaient être moins tristes : on se tenait compagnie entre soi... Que faire donc? De l'aquarelle? (Nous sommes toutes aquarellistes distinguées, monsieur Lhéry : ce que nous avons peint d'écrans, de paravens, d'éventails!) Ou bien jouer du piano, jouer du luth? Lire du Paul Bourget, ou de l'André Lhéry? Ou bien broder, reprendre quelqu'une de nos longues broderies d'or, et s'intéresser toute seule à voir courir ses mains, si fines, si blanches, avec les bagues qui scintillent?... C'est quelque chose de nouveau que l'on souhaiterait, et que l'on attend sans espoir, quelque chose d'imprévu qui aurait de l'éclat, qui vibrerait, qui ferait du bruit, mais qui ne viendra jamais... On voudrait aussi se promener malgré la boue, malgré la neige, n'étant pas sortie depuis quinze jours ; mais aller seule est interdit. Aucune course à imaginer comme excuse; rien. On manque d'espace, on manque d'air. Même si on a un jardin, il semble qu'on n'y respire pas, parce que les murs en sont trop hauts.

On sonne! Oh! quelle joie si cela pouvait être une catastrophe, — ou seulement une visite!

Une visite! c'est une visite, car on entend courir les esclaves dans l'escalier. On se lève; vite une glace, pour s'arranger les yeux avec fièvre. Qui ça peut-il bien être? Ah! une amie jeune et délicieuse, mariée depuis peu. Elle entre. Elans réciproques, mains tendues, baisers des lèvres rouges sur les joues mates.

— Est-ce que je tombe bien? Que faisiez-vous, ma chère?

— Je m'ennuyais.

— Bon, je viens vous chercher, pour une promenade ensemble, n'importe où.

Un instant plus tard, une voiture fermée les emmène. Sur le siège, à côté du cocher, un nègre : Dilaver, l'inévitable Dilaver,

sans lequel on n'a pas le droit de sortir et qui fera son rapport sur l'emploi du temps.

Elles causent, les deux promeneuses : « Eh bien! aimez-vous Ali Bey? — Oui, répond la nouvelle mariée, mais parce qu'il faut absolument que j'aime quelqu'un; j'ai soif d'affection. Ceci est en attendant. Si je trouve mieux plus tard... — Eh bien! moi, je n'aime pas le mien, mais là pas du tout; aimer par force, non, je ne suis pas de celles qui se plient... »

Leur voiture roule, au grand trot de deux chevaux magnifiques. Elles ne devront pas en descendre, ce ne serait plus comme il faut. Et elles envient les mendiantes libres qui les regardent passer.

Elles sont arrivées à la porte du Bazar, où des gens du peuple achètent des marrons grillés. « J'ai bien faim, dit l'une. Avons-nous de l'argent? — Non. — Dilaver en a. — Dilaver, achète nous des marrons. » Dans quoi les mettre? Elles tendent leurs mouchoirs de dentelles, tout parfumés; les marrons leur reviennent là dedans, où ils ont pris une odeur d'héliotrope. — Et c'est tout leur grand événement du jour, cette dinette qu'elles s'amusent à faire là comme des femmes du peuple mais sous le voile, et en voiture fermée.

Au retour, en se quittant, elles s'embrassent encore, et échangent ces éternelles phrases de femmes turques entre elles : « Allons, pas de chimères, pas de regrets vains. Réagissez! » Cependant cela les fait sourire elles-mêmes, tant le conseil est connu et usé.

La visiteuse est donc partie. C'est le soir. On allume, de très bonne heure, car la nuit tombe plus tôt dans les harems, à cause de ces quadrillages de bois aux fenêtres. Votre nouveau fantôme noir d'hier, monsieur Lhéry, se retrouve seul. Mais voici le Bey qui rentre, le maître, annoncé par un bruit de sabre dans l'escalier. La pauvre petite dame de céans à encore plus froid à l'âme. Par habitude, elle se regarde dans une glace; l'image reflétée lui paraît vraiment bien jolie, et elle pense : « Toute cette beauté, pour lui, quel dommage! »

Lui, insolemment étendu sur une pile de coussins, commence une histoire : « Vous savez, ma chère, aujourd'hui au palais... » Oui, le palais, les camarades et les fusils, les nouvelles armes, c'est tout ce qui l'intéresse; rien de plus, jamais.

Elle n'écoute pas, elle a envie de pleurer. Alors, on la traite de « détraquée. » Elle demande la permission de se retirer dans sa chambre, et bientôt elle pleure à sanglots, la tête sur son oreiller de soie, lamé d'or et d'argent, pendant que les Européennes, à Pera, vont au bal ou au théâtre, sont belles et aimées, sous des flots de lumière...

« *** »

XXVIII

Pour la seconde fois depuis le retour du Bosphore, André et son trio de fantômes étaient ensemble, dans la maison clandestine, au cœur du Vieux-Stamboul.

— Vous ne savez pas, — disait Mélek, — notre prochain rendez-vous, ce sera ailleurs, pour changer. Une amie à nous qui habite à Mehmed-Fatih, votre quartier d'élection, nous a offert de nous réunir chez elle. Sa maison tout à fait turque, où il n'y a aucun maître, est une vraie trouvaille, calme et sûre. Je vous y prépare du reste une surprise, dans un harem plus luxueux que celui-ci et au moins aussi oriental. Vous verrez ça !

André ne l'écoutait pas, décidé à brûler ses vaisseaux aujourd'hui pour essayer de connaître les yeux de Djénane, et très préoccupé de l'aventure, sentant que, s'il s'y prenait mal, si elle se cabrait dans son refus, avec son caractère incapable de fléchir, ce serait fini à tout jamais. Or, cet éternel voile noir sur cette figure de jeune femme devenait pour lui un malaise obsédant, une croissante souffrance, à mesure qu'il s'attachait à elle davantage. Oh ! savoir ce qu'il y avait là-dessous ! Rien qu'un instant, saisir l'aspect de cette petite sirène à voix céleste, pour le fixer ensuite dans sa mémoire !... Et puis, pourquoi se cachait-elle, et pas ses sœurs ? Quelle différence y avait-il donc ? A quel sentiment autre et inavoué pouvait-elle bien obéir, la petite âme altière et pure ?... Une explication parfois lui traversait l'esprit, mais il la chassait aussitôt comme absurde et entachée de fatuité : « Non, se disait-il toujours, elle pourrait être ma fille ; ça n'a pas le sens commun. »

Et elle se tenait là tout près de lui ; il n'aurait eu qu'à soulever de la main ce morceau d'étoffe, qui pendait à peine plus bas que la barbe d'un loup de bal masqué ! Pourquoi fallait-il que ce geste si tentant, si simple, fût aussi impossible et odieux qu'un crime !...

L'heure passait, et il serait bientôt temps de les quitter. Le rayon du soleil de novembre s'en allait vers les toits, — toujours ce même rayon sur le mur d'en face, dont le reflet jetait dans l'humble harem un peu de lumière.

— Écoutez-moi, petite amie, — dit-il brusquement, — il faut à

tout prix que je connaisse vos yeux; je ne peux plus, je vous assure, je ne peux plus continuer comme ça... D'abord la partie est inégale, puisque vous voyez les miens tout le temps, vous, à travers cette gaze double, ou triple, je ne sais, qui est votre complice. Mais rien que vos yeux, si vous voulez, vous m'entendez bien... Au lieu de votre désolant tcharchaf noir, venez en yachmak la prochaine fois; en yachmak aussi austère qu'il vous plaira, ne découvrant que vos prunelles, — et les sourcils qui concourent à l'expression du regard... Le reste de la figure, j'y consens, cachez-le-moi pour toujours, mais pas vos yeux... Voyez, je vous le demande, je vous en supplie... Pourquoi faites-vous cela, pourquoi? Vos sœurs ne le font plus... De votre part, ce n'est que de la méfiance, et c'est mal...

Elle demeura interdite et silencieuse, un moment pendant lequel, lui, entendait battre ses propres artères.

— Tenez, — dit-elle enfin, du ton des résolutions graves, — regardez, André, si je me méfie! — Et, levant son voile, qu'elle rejeta en arrière, elle découvrit tout son visage pour planter bien droit, dans les yeux de son ami, ses jeunes yeux admirables, couleur de mer profonde.

C'était la première fois qu'elle osait l'appeler par son nom, autrement que dans une lettre. Et sa décision, son mouvement avaient quelque chose de si solennel, que les deux autres petites ombres, dans leur surprise, restaient muettes, tandis qu'André reculait imperceptiblement sous le regard fixe de cette apparition, comme quand on a un peu peur, ou que l'on est ébloui sans vouloir le paraître.

PIERRE LOTI.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

LA FRANCE DANS L'AFRIQUE DU NORD

INDIGÈNES ET COLONS

Les yeux du monde civilisé sont plus particulièrement fixés depuis un an sur l'Afrique du Nord, sur la mission que la France remplit en cette vaste région, sur les extensions ou les complémens que cette mission pourrait comporter. En trois quarts de siècle pour l'une, en un quart de siècle pour l'autre, deux contrées barbares ou primitives, — naguère régences turques et longtemps repaires de pirates, — ont été profondément transformées par l'action persévérante, pénétrante et, en définitive, heureuse, de la France. Le monde civilisé tout entier a retiré de cette transformation rapide un bénéfice considérable.

L'heure est opportune pour mesurer ces changemens économiques et sociaux qui, après onze ou douze cents ans, ont rendu la vie et l'essor à ces pays subitement arrachés vers le VIIIe siècle à la civilisation générale, tombés et maintenus depuis lors dans la nuit et le chaos, d'où la main de la France vient de les conduire à l'ordre et à la lumière.

I

Quand, en 1830, la France prit possession d'Alger, le pays était sous la domination d'un dey, élu par une milice turque. Les frères Barberousse, aventuriers et corsaires hardis et heureux,

originaires de Mételin, s'y étaient établis au début du XVIe siècle, en se plaçant sous la suzeraineté de la Porte-Ottomane. Depuis lors, malgré de nombreuses vicissitudes de forme, le gouvernement, sinon de la Turquie, du moins des Turcs, s'y était maintenu pendant trois siècles.

On calcule que 12 000 à 15 000 soldats turcs, aidés de 5 000 à 6 000 Coulouglis, issus de Turcs et de femmes indigènes, composaient la force gouvernementale.

Le dey et la milice dont il était le représentant et le chef ne détenaient et n'administraient surtout qu'une minime fraction de la contrée, une part du Tell et pas même tout le littoral. On trouve, dans un intéressant ouvrage qui vient de paraître, publié par un officier indigène algérien, une carte de l'Algérie sous le régime turc (1). La domination du dey ne paraît avoir été solidement établie que dans des districts assez étendus aux environs d'Alger, d'Oran et de Constantine, ainsi que dans les principales villes côtières; près de la moitié du littoral même lui échappait, tous les massifs montagneux et la plus grande partie des hauts plateaux. On n'estime qu'à 6 ou 700 000 âmes la population qui était soumise au dey ou aux trois beys, ses subordonnés : celui de Titeri, ayant pour centre Médéa, et ceux d'Oran et de Constantine.

Ces territoires effectivement soumis aux Turcs n'avaient aucune continuité; ils formaient des fragmens épars, séparés les uns des autres par des groupes indépendans et surtout par de vastes zones incultes et désertes que la politique turque, cherchant à empêcher toute union, toute association, même toute relation entre les tribus, s'efforçait de maintenir à l'état de solitudes. En dehors des villes et de leur banlieue, régnait l'insécurité. Les impôts, chez les tribus qui y étaient astreintes, n'étaient recouvrés que par l'envoi de colonnes militaires ou *mahallas*. Les soldats turcs, *ioldachs*, servaient un an en garnison, étaient libres et chômaient l'année suivante, puis, la troisième année, formaient la *mahalla*, colonne qui effectuait la perception de l'impôt et la relève des garnisons.

Sauf que le dey n'avait pas un caractère religieux et que la milice turque était plus solide que les bandes du chérif de Fez, on voit que le régime de l'Algérie avant l'entrée des Français ne

(1) *Les Musulmans français du nord de l'Afrique*, par Ismaël Hamet, officier interprète principal à l'État-Major de l'armée; A. Colin, 1906.

différait guère du régime actuel du Maroc : on trouve, dans l'un et l'autre cas, les tribus *makhzen* et les tribus indépendantes, les *mahallas* ou colonnes militaires chargées du recouvrement des taxes et du maintien de l'autorité du souverain.

Les revenus du dey, depuis l'affaiblissement ou la disparition de la course, étaient des plus modiques, par suite de l'improductivité du pays et de l'impuissance de l'organisme gouvernemental, non faute de rapacité. On les estime à 3 millions de francs environ. Le dey, fréquemment à court d'argent, empruntait aux juifs et tour à tour reniait et accroissait ses dettes. Les quelques très rares travaux publics, maintien des ports pour la course et entretien du relèvement des fortifications, se faisaient par corvée.

Le commerce, importation et exportation réunies, s'évaluait à 7 ou 8 millions de francs. Quelques rares Européens, en dehors des captifs, des renégats ou de leurs descendans, se rencontraient dans quelques villes de la côte, outre Alger : la Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djijelli, Bougie, Mostaganem et Oran, la plupart Italiens : nul ne s'aventurait à l'intérieur. La grande industrie nationale du pays, la course ou piraterie, avait dû céder devant le développement des flottes européennes : le grand commerce national terrestre, celui des esclaves, persistait encore, atteint, cependant, lui-même par la difficulté d'exportation.

Telle était la situation de l'Algérie quand les Français y descendirent en juin 1830. L'organisme gouvernemental fut immédiatement brisé : le dey, les beys, sauf celui de Constantine qui ne tomba qu'en 1837, la milice turque furent expulsés et quittèrent le pays. Il ne resta aucun élément d'administration. On s'efforça, avec beaucoup de tâtonnemens et en essuyant des séries de mécomptes, d'en refaire une. Ce n'est pas le lieu de narrer ces lents et laborieux débuts de notre établissement en Algérie : les phases successives de la conquête ont été brillamment décrites ici même (1). Cette conquête ne fut terminée qu'en décembre 1847, par la reddition d'Abd-el-Kader, ou plutôt en 1857 par la soumission de la Kabylie. Depuis lors, aucune résistance matérielle redoutable ne se fit plus sentir : les dernières insurrections sont celles de 1871 dans les provinces de Constantine et d'Alger, à la suite de nos défaites

(1) Voyez les articles de Camille Rousset dans la *Revue*, de janvier 1885 à décembre 1888.

européennes, et celle de 1881, dans le Sud de la province d'Oran.

En ces trois quarts de siècle, depuis notre débarquement, et ce demi-siècle depuis la prise de possession totale, qu'avons-nous fait de ce pays? L'œuvre était infiniment compliquée et malaisée : aucun organisme gouvernemental auquel on pût recourir; une population indigène d'environ deux à deux millions un quart, toute primitive, belliqueuse, réfractaire aux idées européennes, séparée de nous par une religion hostile à tout compromis; un régime de propriété collective qui mettait les terres hors du commerce et qui ne nous laissait disponibles que le domaine du dey, assez restreint, et les biens *habous* ou *wakoufs*, mainmorte religieuse ou charitable, dont nous nous emparâmes en nous chargeant des frais du culte et de l'assistance; difficulté de recruter les colons, de les protéger et de leur offrir des lots de terre; aucun ou presque aucun attrait minier, pendant près de cinquante ans; inexpérience complète en cette nature de colonies, — les colonies mixtes, mi-partie de peuplement, mi-partie d'exploitation, — les plus difficiles de toutes à fonder et à conduire; sans compter les difficultés provenant du relief tourmenté du sol et du climat; tels étaient les obstacles qui s'opposaient et s'opposent, en partie encore, à notre action.

Nous n'avons pas à retracer ici les efforts, les erreurs, les repentirs, les redressemens, la persévérance fondamentale, qui ont caractérisé notre œuvre nord-africaine; nous l'avons fait amplement ailleurs (1). Pour bien les juger et apprécier également notre colonisation, il faut étudier les résultats, les faits acquis en cet espace de temps qui est bref dans la vie d'un peuple, à plus forte raison dans celle de l'humanité.

II

Le premier indice de la prospérité et de l'essor d'une colonie, c'est le développement de sa population. Les chiffres, sous ce

(1) Voyez nos ouvrages : *l'Algérie et la Tunisie*, 2e édition; et *la Colonisation chez les Peuples modernes*, 5e édition, Alcan et Lévy.

rapport, en ce qui concerne l'Algérie, sont des plus satisfaisans. On vient de procéder, dans le courant de mars dernier, au recensement de la population algérienne, et l'on n'en connaîtra les résultats que dans quelques mois. Mais l'on peut y suppléer, en partie, par les relevés du recensement de 1901, et par les données annuelles de l'état civil et des entrées et sorties de voyageurs, faisant connaître le gain résultant de l'excédent des naissances sur les décès et de l'immigration sur l'émigration.

On a vu que l'on ne pouvait estimer à plus de deux millions ou deux millions un quart le nombre des habitans de l'Algérie, en 1830, sous le régime des deys. Le recensement de 1901 a constaté la présence dans notre colonie de 4 739 556 personnes de toute nationalité et de toute origine; c'est sensiblement plus que le doublement. Aucun État de l'Europe occidentale ou centrale n'a offert un aussi considérable développement de la population dans cette même période. Prenons ceux qui sont les plus remarquables sous ce rapport, à savoir la Belgique et l'Allemagne. La Belgique comptait 4 076 513 habitans en 1830 : elle en a 6 985 000 en 1903; c'est un accroissement de 75 pour 100 en chiffres ronds. L'Allemagne, sur le territoire actuel de l'Empire, avait 29 520 000 habitans en 1830; elle en comptait 59 495 000 en 1904 (1); c'est tout juste le doublement.

Ainsi, l'accroissement de la population en Algérie depuis 1830 l'emporte sensiblement sur l'accroissement de la population belge et même de la population allemande dans la même période. Or, chacun sait que si, grâce à l'essor de l'agriculture et de l'industrie, le développement de la population a été très accentué, dans les deux derniers tiers du XIXe siècle, chez les peuples civilisés, particulièrement chez ceux dont le sous-sol est très riche en houille, le pain de l'industrie moderne, il n'en est aucunement de même chez les peuples musulmans, où la population ne montre aucune force ascensionnelle.

De 1901, date du dernier recensement, à 1906, la population de toute origine en Algérie a dû s'accroître encore de 200 000 à 300 000 âmes, et elle doit toucher maintenant le chiffre de 5 millions. Dans la seule année 1903, l'excédent des naissances sur les

(1) *Annuaire statistique de la Belgique pour 1901*, paru en 1905, p. 100; *Statistisches Jahrbuch für das deutsche Reich*, 1904, p. 2.

décès a monté à 63 000 âmes, et le nombre des voyageurs entrant dans la colonie a dépassé de 10 000 celui des voyageurs en sortant, ce qui fait monter à 73 000 âmes le gain en population pour cette seule année. Il est vrai que, par suite de fâcheuses circonstances hygiéniques, l'année 1904 s'est montrée moins favorisée : à la suite d'un hiver très pluvieux, il s'est produit une grande recrudescence de paludisme ; la mortalité des Européens et plus encore celle des musulmans, particulièrement dans la province d'Oran, a dépassé de beaucoup la moyenne habituelle : néanmoins, l'excédent des naissances sur les décès y a encore atteint 20 000 âmes en chiffres ronds, mais les entrées et sorties des voyageurs ont fait ressortir une perte de 1 459. En réunissant les deux années 1903 et 1904, les plus récentes sur lesquelles nous ayons des renseignemens, l'une très favorisée, l'autre mauvaise, l'on a un gain total de plus de 90 000 âmes pour la population algérienne. Si, comme on peut le supposer, ces deux années peuvent être considérées comme fournissant des indications exactes sur l'ensemble de la période quinquennale, on ne risque pas de se tromper sensiblement en évaluant à 225 000 ou 230 000 âmes le gain total de cette période, ce qui porte la population de l'Algérie quasi exactement à 5 millions d'âmes, soit un accroissement de 120 à 150 pour 100 depuis la conquête.

En quelle proportion les deux principaux élémens de la population, les Européens et les indigènes, entrent-ils dans cet ensemble d'environ 5 millions d'habitans? Les statistiques algériennes actuelles fixent à 641 900 le nombre des habitans dits européens ; mais on y comprend une soixantaine de mille israélites indigènes naturalisés, de sorte que les habitans de véritable souche européenne n'étaient, en 1901, qu'au nombre de 580 000 environ : l'excédent des naissances sur les décès, toujours en laissant de côté les israélites indigènes assimilés, varie entre 3 000 et 7 000 âmes annuellement ; l'immigration fournit un apport moyen analogue : on peut donc estimer que, à l'heure présente, l'élément européen pur est représenté en Algérie par 630 000 têtes environ. C'est l'équivalent de la population d'un important département de la France continentale : les quatre cinquièmes de nos départemens ont, en effet, une population moindre que cet effectif des Algériens d'origine européenne. Comme autre point de comparaison, le nombre actuel des Algériens d'origine européenne (630 000) se

rapproche de la population de toute l'île de Sardaigne il y a vingt ans (682 000 habitans en 1882). La population musulmane montant à 4 098 000 âmes d'après le recensement de 1901, et devant atteindre, à l'heure présente, 4 300 000 âmes, il résulte de ce rapprochement que les Européens sont en Algérie à la population musulmane indigène dans le rapport de 1 à 6 1/2 ou 7.

Que les gens impatiens et irréfléchis jugent ces résultats médiocres, cela est permis à leur ignorance ou à leur légèreté. Mais tout homme qui a suivi avec attention l'histoire de la colonisation chez tous les peuples, et qui connaît particulièrement les difficultés inhérentes aux colonies mixtes, déjà peuplées par une race assez avancée, occupant solidement le sol, doit porter un jugement très favorable sur un régime qui, en moins de trois quarts de siècle, ou même en un demi-siècle tout au plus d'occupation complète, a enraciné 630 000 Européens libres, en une terre où auparavant il ne se rencontrait que quelques milliers d'Européens à l'état de captivité ou d'esclavage.

Sur ces 630 000 Européens, presque exactement la moitié est Française d'origine, les autres étant tous Espagnols à peu près ou Italiens, ou Maltais, c'est-à-dire appartenant à des groupes ethniques très rapprochés du nôtre par la langue, par les habitudes, par le caractère, par la tradition. S'il peut y avoir quelques difficultés de détail à cette juxtaposition de Français purs et d'Européens appartenant aux autres grandes branches de la race latine, il n'y a pas entre eux d'antagonisme fondamental, difficilement réductible; et c'est tout ce que l'on peut demander en colonisation.

L'excellence de la situation démographique de l'Algérie et l'avenir des divers élémens de la colonie sont attestés par le taux de la natalité et de la mortalité : 3,21 pour 100 de natalité en 1903 chez les indigènes musulmans, et encore 3,14 en 1904, année défavorable, contre 1,85 de mortalité dans la première année et 2,76 dans la seconde, qui fut affectée exceptionnellement, à la suite de pluies exceptionnelles, d'une recrudescence de paludisme: 3,09 pour 100 et 3,04 pour 100 respectivement de natalité parmi les Européens, dans ces deux années 1903 et 1904, contre 1,88 et 2,37 de mortalité; ces chiffres doivent subir de légères modifications, parce que les statistiques algériennes ont compris parmi les Européens les israélites indigènes, élément particulièrement vivace, prolifique et doué de longévité; mais, comme ils ne sont qu'une

soixantaine de mille, le redressement à faire, en ce qui concerne la véritable population européenne, est peu sensible : la natalité y excède toujours sensiblement la mortalité, même dans le groupe des Français d'origine.

Le premier indice de la situation d'une colonie, celui qu'on peut tirer des mouvemens de la population, est donc favorable. Il témoigne que notre établissement en Algérie n'est pas précaire et que les perspectives en sont réconfortantes.

Les 630 000 Européens ne sont pas réunis dans les villes côtières ; la moitié au moins est dispersée sur toute la surface du pays et la population agricole européenne est évaluée, en 1901, à 201 000 âmes.

Le second indice, que l'on doit chercher dans le mouvement commercial, est, lui aussi, satisfaisant et encourageant. On a vu que, au temps de la domination turque, c'est-à-dire avant l'occupation française, le commerce de l'Algérie était évalué, importations et exportations réunies, à 7 ou 8 millions de francs. Il a presque centuplé sous la domination française : il approche en effet, de 640 millions de francs en 1904, dont 367 millions à l'importation et 272 millions à l'exportation. Il s'agit là du commerce spécial, c'est-à-dire de celui qui est absolument propre au pays, déduction faite du mouvement des entrepôts ou du transit. L'excédent des importations sur les exportations ne doit ni étonner, ni alarmer; c'est le propre de toutes les colonies jeunes. L'année 1904 avait été, d'ailleurs, médiocrement prospère ; plusieurs des années antérieures, plus favorisées, fournissaient une exportation de 15 à 30 millions de francs plus considérable. Les exportations algériennes se composent surtout de produits agricoles auxquels s'ajoutent quelques matières minérales et végétales, notamment, en 1904, plus de 23 millions de produits minéraux, fer, zinc, plomb et phosphates, dont les quantités et la valeur paraissent appelées à doubler rapidement Des articles végétaux, rares en Europe, l'alfa et le crin végétal, pour plus de 9 millions ensemble, sont aussi à citer, comme des produits spéciaux de l'Algérie.

Nous ne voulons pas abuser des données numériques, et nous nous contentons de celles qui précèdent pour montrer quel essor la domination française, en un temps relativement court, a imprimé à cette vieille contrée de piraterie.

Nous nous proposons de rechercher surtout quel peut être

l'avenir de nos possessions nord-africaines et quelle politique la France doit y suivre pour conserver à ces pays le développement le plus ample et le plus régulier.

III

La population indigène musulmane s'offre d'abord à notre examen. Dans l'ensemble, elle n'a pas souffert de la conquête et du régime français, puisque le nombre des indigènes musulmans a plus que doublé depuis 1830 et que, même dans les années les moins favorisées, comme 1904, les naissances y dépassent sensiblement les décès. Sans doute, il a pu être commis des fautes nombreuses, quelques-unes graves, dans le traitement des indigènes d'Algérie. Mais la France leur a procuré certains biens inappréciables dont ils étaient privés : la sécurité, une exacte justice et une offre croissante de travail ; elle a fait des efforts aussi, surtout dans les derniers temps, pour répandre chez eux les principes de l'hygiène moderne et écarter d'eux les épidémies.

Un officier de notre armée algérienne, M. Ismaël Hamet, vient de publier un livre fort intéressant, que nous avons déjà cité : *Les Musulmans français du Nord de l'Afrique*. L'auteur s'y occupe du sort actuel et des destinées futures de ses coreligionnaires dans notre grande colonie. Ses observations n'ont rien de morose ; elles seraient plutôt empreintes de quelque excès d'optimisme. Deux opinions principales s'étaient formées autrefois au sujet des relations possibles entre les musulmans algériens et les colons : les uns espéraient, non seulement un rapprochement, mais une sorte de fusion, de ces deux élémens, de manière à constituer une nation nouvelle, dont l'homogénéité se constituerait graduellement, à l'image de la population africo-latine sous l'Empire romain; la greffe française se développerait sur les racines berbères et arabes. D'autres soutiennent que l'antagonisme est irréductible entre nos sujets musulmans et les Européens, que l'opposition des conceptions fondamentales, peut-être aussi la lutte pour l'existence, ne cesserait pas de les maintenir, non seulement séparés, mais encore en état d'hostilité constante.

Entre ces deux opinions absolues s'en place une intermédiaire, qui est la nôtre. On ne peut espérer, suivant nous, obtenir la

fusion des musulmans et des colons ; il y faudrait tout au moins des siècles et, quand on voit la persistance des haines de race entre les Irlandais et les Anglais, les Tchèques et les Allemands, il paraît chimérique de penser que l'on puisse, avant un grand nombre de générations, obtenir la fusion en Afrique de l'élément indigène musulman et de l'élément européen. Le temps incalculable qu'il faudrait pour y parvenir écarte cette éventualité du domaine de la politique pratique. Il n'en résulte pas qu'il faille se résigner à un état persistant de guerre latente entre les deux élémens qui forment la population algérienne : tous les efforts doivent tendre à effectuer entre eux un rapprochement, fondé sur la tolérance mutuelle, le sentiment des nécessités pratiques et aboutissant à une coopération efficace dans une œuvre économique commune. Cela suffit au développement de la colonisation. Plus tard, quand les griefs entre eux seront beaucoup plus lointains et que les préjugés et les préventions se seront atténués, on pourra peut-être arriver à une union, qui ne sera pas seulement extérieure et matérielle, qui ne reposera pas uniquement sur la tolérance et l'intérêt, qui prendra un caractère de cordialité ou d'intimité ; mais on ne peut regarder ce résultat comme prochain.

M. Ismaël Hamet espère, cependant, qu'il se réalisera, et il en donne les raisons. Il suit et décrit l'évolution de ses coreligionnaires au contact français : il l'étudie au point de vue agricole, au point de vue commercial et au point de vue intellectuel.

On allègue, avec grande exagération, que les indigènes musulmans méprisent tous nos arts et tous nos progrès, qu'ils restent enchaînés à leur routine traditionnelle. Cela n'est que partiellement vrai ; le khammès indigène ou fermier au cinquième de la récolte a, sans doute, peu d'ouverture d'esprit et peu de ressort. Mais les grandes sociétés financières européennes, possédant d'énormes domaines et qui veillent à leur productive exploitation, — la Société genevoise de Sétif et la Compagnie algérienne notamment, — témoignent dans tous leurs rapports que leurs métayers et fermiers indigènes améliorent peu à peu leurs cultures, recourent à des instrumens ou à des procédés qu'ignoraient leurs pères : la herse, la fumure. M. Ismaël Hamet, de son côté, multiplie les exemples de progrès agricoles parmi ses coreligionnaires algériens : ils cultivent aujourd'hui, dit-il, le blé tendre, le seigle, l'avoine, le millet, la pomme de terre, la mandarine et produisent du vin,

toutes denrées qu'ils ignoraient avant l'arrivée des Français en Afrique. Les indigènes cultivent ainsi 26 000 hectares d'avoine, 5 000 de pommes de terre et plus de 13 000 de légumes divers; ce sont encore là des étendues restreintes, mais elles prennent chaque jour plus d'extension. Ils perfectionnent leurs instrumens : dans le département d'Oran, il ressort d'un rapport adressé en 1903 par le préfet au gouverneur-général que, dans les trois dernières années, 6 235 indigènes ont, soit de leur initiative privée, soit avec le concours des sociétés indigènes de prévoyance, acheté 10 908 charrues françaises, par lesquelles ils remplacent l'antique et inefficace charrue arabe. Et ce n'est pas seulement dans la région du Tell, c'est sur les hauts plateaux et jusqu'à la lisière même du Sahara que s'effectue cette modification d'outillage chez les Arabes : on cite le cas notamment des cultivateurs indigènes du Djebel Amar, à 195 kilomètres au sud de Tiaret, qui possèdent près d'un millier de nos charrues. D'après les relevés administratifs, cette seule substitution de charrue augmente la production en moyenne chez les indigènes qui y recourent, de 1 quintal et demi de blé par hectare et de 3 quintaux d'orge, élevant la première de 5 et demi à 7 quintaux et la seconde de 8 à 11.

D'autres progrès s'ajoutent à celui-là dans la technique agricole de nos sujets musulmans; ils dénotent, à la fois, de l'ouverture d'esprit et un certain degré d'aisance : un répartiteur des contributions diverses écrit : « Il y a vingt ans, aucun fellah (cultivateur indigène) ne possédait de voiture; actuellement, dans le seul arrondissement d'Oran, il y en a près de quatre cents imposées : carrioles, breaks, charrettes, etc. »

M. Ismaël Hamet nomme un certain nombre de propriétaires musulmans, dans les trois provinces, qui se distinguent par leurs goûts d'amélioration et par l'étendue et la bonne direction de leurs cultures. Nombre d'entre eux ont des bâtimens ruraux à la mode européenne, de véritables fermes bâties en pierre et couvertes en tuile. Certains se conforment à nos assolemens, font des labours de printemps, si recommandés et dédaignés encore par beaucoup d'Européens. Tel indigène, M. Kaddour Belkassem, caïd du douar Mina, exploite plus de 6 000 hectares de terres, sur lesquelles vivent 4 200 personnes (Européens et indigènes), « il possède tous les instrumens agricoles modernes, pratique toutes les cultures, a avec ses métayers et ses khammès (colons partiaires)

des traités excessivement variés. Il n'a pas d'intendant; il n'a jamais de procès. Il est vice-président du Syndicat des Eaux de la Mina et membre de la Chambre syndicale agricole. » Tel autre, M. Benaouda Hadj Abed, « exploite entre autres propriétés, à Relizane, une ferme dans laquelle plusieurs colons se sont ruinés, et où il fait de belles affaires; » c'est un homme entreprenant qui, séduit par les incitations de délégués d'une association commerciale, s'est mis à planter un hectare et demi en coton, mais doit renoncer à cette culture parce que celui qui l'y a poussé ne lui en offre qu'un prix insuffisant. Un troisième grand personnage arabe, le bach-agha Si Eddine ben Hamza, de la célèbre famille maraboutique des Oulad Sidi Cheïkh, fait cultiver la pomme de terre sur ses domaines et en a vendu pour 24 000 francs en 1899 au poste militaire d'El Golea. Tel autre personnage de marque, Tekouk (Ahmed ould Cheïk Charef), chef des Senoussya, en Algérie, descendant d'un marabout vénéré vers l'an 1 200 de notre ère, cultive ses vastes domaines « d'après les méthodes les plus récentes au moyen d'un matériel agricole en tous points semblable à celui des cultivateurs européens les plus réputés de la région. Il a su s'attacher un chef de culture français. Il a fait ouvrir de nombreux chemins d'exploitation dans ses propriétés, planter de nombreux arbres fruitiers, capter et aménager une source importante jaillissant au milieu de ses terres. »

Nous arrêtons ici cette nomenclature qui, si nous la poursuivions, comme le fait avec une légitime complaisance M. Ismaël Hamet, ressemblerait à un palmarès de concours agricole. Ce n'est pas uniquement ni même principalement quelques riches propriétaires arabes qui, par goût de la nouveauté ou par intérêt, se prennent à imiter la technique agricole européenne : « ce sont assez souvent des gens sans origines, des cultivateurs intelligens qui, instruits par l'exemple de vrais colons, ont mis à profit les enseignemens du contact européen et ont su, par le travail et l'épargne, conquérir des terres, dont ils n'apprécient que mieux la valeur. »

Cette élévation du niveau agricole indigène n'est pas bornée à une seule province, celle d'Oran, généralement la plus avancée : on la retrouve dans les deux autres; celle de Constantine, qui est la moins européanisée, en donne elle-même des exemples. Un interprète judiciaire à Jemmapes, M. Victor Mousson, tout en distin-

guant avec beaucoup de justesse l'assimilation morale des indigènes aux Européens et l'assimilation matérielle, écrit : « La région de Jemmapes, que je parcours depuis dix ans, offre, comme beaucoup d'autres, de nombreux exemples de cette assimilation (matérielle), et il existe ici des Arabes, plus ou moins favorisés par la fortune, qui, en présence des résultats obtenus par les colons européens, ont adopté leurs modes et instrumens de culture; ils ont également fait construire des habitations relativement confortables et se sont même procuré des véhicules modernes pour voyager ou transporter leurs produits. Ces individus sont bien, sous ce rapport, des assimilés, mais il serait superflu de se donner la peine de démontrer que l'intérêt et le bien-être personnel ont seuls été le mobile de cette assimilation. » L'auteur veut dire qu'il n'en faut pas conclure à l'assimilation morale et que l'âme et la conscience musulmanes restent intactes; il est, sur ce point, en contradiction avec M. Ismaël Hamet.

La Kabylie n'échappe pas, malgré l'obstacle de ses montagnes, à une certaine influence de la technique européenne, si ce n'est pour les labours, du moins pour les soins aux arbres fruitiers et l'amélioration de leur culture : olivier, figuier, caroubier. Il y a là une population éprise du sol : un adjoint administrateur de la province de Constantine écrit, peut-être avec quelque exagération : « Les neuf dixièmes des terres, séquestrées après 1871 et données à la colonisation de la vallée de la Soumman ont été rachetés par les Kabyles qui y mettent un point d'honneur et rachètent parfois au-dessus de la valeur réelle. »

Les témoignages qui précèdent ont une grande importance en ce qu'ils prouvent que l'esprit indigène, kabyle ou arabe, n'est nullement, comme on l'a si souvent répété, réfractaire à l'idée de progrès. Graduellement, nos arts et nos méthodes gagnent, dans le milieu musulman, les individus les mieux doués pour l'intelligence et la volonté. Il n'en faudrait pas inférer que la masse des 4 millions et demi environ de nos sujets indigènes soit actuellement pénétrée d'admiration pour nos moyens de production et en voie de renoncer à ses routines séculaires. L'évolution d'une race demande des séries de générations. Mais, de proche en proche, l'exemple se propage : chaque génération nouvelle a moins de préventions et plus d'ouverture d'esprit. Il paraît certain que, dans un quart de siècle et surtout dans un demi-siècle, si l'administra-

tion française sait y aider par une habile et persévérante persuasion, les modes de production agricole, chez nos sujets musulmans, se seront, en grande partie, heureusement transformés.

L'évolution qui, chez les indigènes, chez certaines couches du moins, commence à s'effectuer dans l'agriculture, M. Ismaël Hamet s'efforce d'établir qu'on la retrouve également dans le commerce et l'industrie. Que nos sujets musulmans fournissent la plus grande partie de la main-d'œuvre vulgaire aux ateliers européens, on ne peut guère le contester; les statistiques officielles démontrent, ce que l'on méconnaît souvent, que nombre d'indigènes sont non seulement manœuvres ou ouvriers dans les industries européennes, mais qu'il s'en trouve un chiffre respectable qui sont contremaîtres. Sur 20 535 musulmans occupés aux industries de toute nature, en 1902, on compte 49 surveillans et 97 contremaîtres, dont 21 de ces derniers dans les fabriques de tissus, 11 dans la métallurgie et les ateliers mécaniques, 2 dans les produits chimiques et 1 dans les instrumens de précision. L'École d'apprentissage de Dellys forme des indigènes qui sont mécaniciens ou ajusteurs dans les Compagnies de chemins de fer et les usines électriques. L'esprit arabe, malgré l'oppression de sept ou huit siècles de barbarie, paraît ainsi susceptible de retrouver l'élasticité, l'ingéniosité et l'exactitude qui le caractérisaient dans les temps où l'Europe était elle-même presque barbare.

Ce n'est pas seulement comme subalternes, chargés de la surveillance et de la conduite de groupes d'ouvriers, que certains de nos sujets musulmans commencent à seconder efficacement la direction de nos industries. Il s'en trouve qui s'établissent à leur compte et exploitent des ateliers d'une certaine importance. En laissant de côté les petits métiers vulgaires, comme ceux de loueur de voitures, épicier, charcutier, tous les commerces d'alimentation, il est nombre d'indigènes qui ont des tanneries, des ateliers de charronnage, des manufactures de tabac, dans des proportions qui dépassent les cadres habituels de la petite industrie. Tel exploite à Oran une minoterie à vapeur actionnée par une machine de 35 chevaux et munie de trois paires de meules. Tel autre a été associé et gérant d'une grande quincaillerie à Tlemcen; un autre encore dirige une quincaillerie à Oran; un quatrième une tonnellerie importante dans la même ville; un autre, à Alger, a une scierie mécanique et un atelier de forge; le cadi

d'Orléansville, qui a reçu toutes les décorations françaises, commandeur de la Légion d'honneur, officier d'Académie et du Mérite agricole, possède un moulin à pétrole ; on en cite un qui, dans la banlieue de Blida, fait marcher une tannerie et un moulin à huile avec une machine à vapeur dont il est le mécanicien.

Il en est de même en certaines parties reculées de la province de Constantine. « L'industrie de la région, écrit d'Akbou un correspondant, est l'huile. Outre le kabyb primitif qui fonctionne toujours, un certain nombre d'indigènes usiniers ont un matériel français plus ou moins perfectionné, avec chutes d'eau ou locomobiles comme force motrice. Les nouvelles usines sont nombreuses. » Et il cite une demi-douzaine de ces usiniers indigènes : l'un d'eux avec une mention spéciale : « matériel le plus perfectionné qui existe, système Coq, presses hydrauliques, cuves à décanter, réservoir, le tout luxueux et supérieur même à ce qui se voit dans le Midi de la France. Force motrice, chute d'eau qui actionne les presses, les tournans, les pompes à huile. Pendant trois ou quatre mois, outre les femmes et les enfants qui ramassent les olives et en font une sélection, une trentaine d'ouvriers sont employés dans l'usine même. Nombreux prix et médailles aux expositions agricoles. »

Les indigènes musulmans sont nombreux dans le commerce en gros et en demi-gros des céréales, des bestiaux, des laines, des fruits, des primeurs, du tabac ; plusieurs sont entrepreneurs de maçonnerie en grand, certains sont représentans de commerce ; tel possède une automobile ; tel est membre de la Chambre de commerce d'Alger. Un interprète à Blida écrit : « Dans la branche commerce, nombreux sont les indigènes qui se sont assimilé nos mœurs commerciales. Leurs maisons fonctionnent à l'instar des nôtres ; une comptabilité régulière, dans les formes exigées par la loi, est tenue par des comptables européens ; enfin le chiffre d'affaires, importations et exportations, traitées par certaines maisons, s'élève à des sommes importantes. »

On ne peut douter que, depuis une dizaine d'années surtout, il tende ainsi à se constituer une sorte de classe moyenne indigène, émergeant peu à peu du milieu populaire ; elle est encore rare et dispersée, presque sporadique ; mais les vieilles aptitudes arabes pour le commerce et l'industrie, notamment pour les industries de précision, paraissent en train de se réveiller ; l'exemple pro-

pagera ce réveil ; c'est en progression géométrique que paraissent devoir s'accroître le nombre et l'importance des industriels et des commerçans musulmans.

M. Ismaël Hamet, qui appartient à la classe lettrée, est trop imprégné de la culture française pour ne pas souhaiter à ses coreligionnaires l'ascension dans un autre domaine, celui des lettres, des sciences et des arts. Il témoigne peu de tendresse pour la langue arabe ; il en témoigne une très grande, au contraire, pour notre langue ; il juge que, hors du monde savant, l'étude de la première ne peut guère porter de fruits ; peut-être, sans doute même, à un degré ultérieur de leur évolution, les principaux de nos sujets musulmans auront une conception différente. Il voudrait la multiplication des écoles françaises en pays indigène : cette question est, on le sait, très controversée. Nous inclinons, pourvu que l'on se garde de tout abus, à l'opinion de M. Ismaël Hamet, du moins dans les villes et dans le Tell.

La classe intellectuelle, au sens européen du mot, parmi les indigènes, est surtout constituée actuellement par les interprètes et les officiers musulmans. M. Ismaël Hamet en cite un grand nombre avec leurs états de service. On peut y joindre, mais en petit nombre, quelques magistrats indigènes. Nous avons fait remarquer ailleurs que, malgré une prime qui leur est accordée, très peu de cadis connaissent la langue française (1). Notre auteur ne parle pas du clergé musulman. Les interprètes sont de deux catégories : les interprètes de l'armée et les interprètes judiciaires ; la carrière de ceux-ci s'est beaucoup élargie. Certains se livrent à des travaux d'ordre linguistique ou même juridique, plus rarement d'ordre historique.

Un autre élément de la classe intellectuelle indigène est formé des membres de l'enseignement. Quoique notre politique à l'endroit de l'instruction des indigènes et de l'expansion de notre langue parmi eux ait beaucoup varié et qu'elle manque encore de cohésion et d'esprit de suite, on compte un nombre assez notable de professeurs et d'instituteurs musulmans qui sont quelque peu frottés de notions européennes. On en rencontre dans les écoles primaires des villes ou de leur banlieue, parfois dans les *médersas*, sortes de

(1) Voyez notre ouvrage : *l'Algérie et la Tunisie*, 2e édition, Alcan éditeur, page 275.

collèges ou séminaires arabes, dans les écoles normales, dans l'enseignement moderne, dans quelques écoles techniques ou commerciales et même parfois, en qualité de répétiteurs ou de maîtres de conférences, à l'École supérieure des Lettres d'Alger. M. Ismaël Hamet cite aussi une demi-douzaine de femmes indigènes qui sont institutrices à Alger et à Constantine.

Quelques musulmans, mais en nombre jusqu'ici assez restreint, se sont pourvus du diplôme de licencié en droit, se sont fait inscrire comme avocats à nos barreaux, ou occupent des places de commis dans des administrations françaises. La carrière accidentée et plutôt précaire du journalisme en a séduit aussi quelques-uns.

Il semblerait que l'art médical et les professions qui s'y rattachent dussent exercer quelque attrait sur nos sujets musulmans. Nos écoles de médecine leur font bon accueil. M. Ismaël Hamet cite, parmi ses coreligionnaires, une dizaine de docteurs en médecine, quelques officiers de santé et quelques pharmaciens. Le nombre en est encore bien restreint : mais c'est à peine si l'on est à la troisième génération depuis la conquête et l'on ne devrait pas s'étonner si graduellement le recrutement des professions médicales parmi nos sujets musulmans devenait plus abondant.

L'armée française, dès les premiers jours de notre occupation, s'ouvrit aux Arabes et aux Kabyles : ils y sont nombreux dans les cadres inférieurs et moyens ; il en est parvenu, très exceptionnellement, jusqu'au grade de général. Leurs aptitudes guerrières et leurs goûts héréditaires font d'eux une matière militaire excellente. On trouve, parmi eux, un grand nombre de lieutenans et de capitaines, quelques commandans et un ou deux colonels.

Si l'on rassemble tous ceux de nos sujets musulmans qui se sont ainsi dégagés de la masse indigène primitive et qui, soit dans l'agriculture, soit plus encore dans le commerce et la moyenne industrie, soit dans l'enseignement, les administrations et les carrières libérales, soit dans les cadres de l'armée, se sont rapprochés de nous et ont reçu une relative européanisation, l'effectif, sans être encore très considérable, n'en est pas modique. On peut penser que chaque génération nouvelle le grossira dans des proportions de plus en plus notables.

Ainsi, la preuve est formellement fournie que la population arabe et kabyle d'Algérie a, en puissance, sinon encore en action, toutes les diverses aptitudes qu'exige le développement complet de

la vie et de la société modernes, qu'elle n'est pas nécessairement liée à l'ancienne routine, qu'elle a le sens de l'amélioration et du progrès. Une véritable classe moyenne musulmane, distincte de l'ancienne aristocratie féodale, est en train de se former graduellement, sans doute, et lentement, mais en se renforçant chaque année.

C'est là un phénomène politique et social de la plus haute importance. On peut être assuré que, vers le milieu de ce siècle, l'effectif de cette classe moyenne indigène aura quintuplé, sinon décuplé, et que, par la pénétration de ses idées et de ses exemples dans les cadres inférieurs, la masse musulmane tout entière, du moins dans le Tell et autour des centres européens, aura subi d'assez grandes modifications, non seulement au point de vue de sa situation économique, mais même à celui de sa mentalité.

Doit-on en conclure, comme le fait M. Ismaël Hamet, qu'un travail d'assimilation sûr, sinon rapide, s'effectue entre l'élément indigène musulman et l'élément européen? Notre auteur croit à l'absorption de ce dernier élément par le premier, à l'apparition d'une « race d'indigènes qui, à des degrés variables, seront plus ressemblans aux Européens que ne l'étaient leurs ancêtres et, en tout cas, français par mentalité. » S'il demandait des séries de siècles pour l'accomplissement de cette évolution, on pourrait peut-être soit souscrire à cette idée, soit tout au moins l'admettre comme une éventualité.

Il paraît, au contraire, excessif de supposer que, dans un temps qui ne soit pas excessivement éloigné, au cours du siècle actuel par exemple, une évolution de ce genre puisse s'accomplir. M. Ismaël Hamet parle des naturalisations et des mariages mixtes qui s'effectueraient dans cette nouvelle classe moyenne musulmane. Ces mariages mixtes, d'après les statistiques algériennes, d'ailleurs assez défectueuses, ne porteraient que sur quelques unités, pas même une dizaine, par année. Les naturalisations de musulmans algériens sont elles-mêmes très peu nombreuses : on n'en compte, en 1904, que 40, dont 15 de militaires. En fait, il ne se fait aucun mélange appréciable de sang entre les musulmans et les Européens.

M. Ismaël Hamet, pour amener une fusion que rien n'annonce jusqu'ici entre les deux élémens, paraît compter sur les progrès du scepticisme, l'élimination, qu'il pense assez rapide,

des « préjugés surannés de race et de religion, » tant parmi les musulmans que parmi les Européens. Il cite, par exemple, tel indigène, ancien élève du collège arabe-français d'Alger, qui « doit à son instruction et à son intelligence une haute situation dans la franc-maçonnerie. » Des faits de cette nature, ne fussent-ils pas isolés, seraient peu concluans. On pourrait contester que le développement du scepticisme dans la population musulmane fût un bien. En tout cas, il n'apparaît pas comme prochain. Sans rappeler l'émeute et les massacres de Margueritte, dans un des districts les plus peuplés du Tell, il y a quatre ou cinq années, il est certain que les croyances religieuses, chez toutes les races et en tout pays, ont une vie beaucoup plus prolongée et plus intense que ne le croient la généralité des lettrés. La France en fournit, à l'heure présente, la preuve irréfragable. Après deux siècles de propagande universelle du scepticisme, souvent aidée par les pouvoirs publics, on a vu la population de nos campagnes, dans les provinces les plus diverses, s'émouvoir et quasi se soulever à l'idée qu'on allait lui prendre ses églises. C'est folie de s'imaginer que les musulmans vont prochainement renoncer à leur foi ou n'avoir plus pour elle que des sentimens languissans. Notre langue, nos arts et nos sciences, sont impuissans contre leurs traditions et leurs habitudes religieuses et n'entament pas l'âme musulmane. Même ceux que recouvre le vernis de notre civilisation apparaissent soudain comme des fidèles persistans et souvent ardens de l'Islam. Un incident qui vient de se produire à Tunis et qui y a surpris la colonie européenne est très instructif à ce sujet. Un jeune ingénieur français avait, par ignorance ou mégarde, mis le pied dans la cour de la principale mosquée de cette ville : il fut immédiatement entouré et violemment frappé à la tête par des indigènes : son principal agresseur était un Arabe encore jeune, parlant parfaitement français et fils d'un négociant des soukhs qui ne faisait guère d'affaires qu'avec les touristes européens.

M. Ismaël Hamet se fait donc des illusions quand il croit aux effets certains et, selon lui, bienfaisans de la propagation du scepticisme parmi les indigènes algériens. Un autre auteur récent sur notre Afrique, qui, lui, a le sens exact des choses religieuses, M. Bonet-Maury, émet un jugement beaucoup plus sûr, quand il écrit des musulmans instruits : « Ils sont capables d'adopter des

innovations, mais à deux conditions : qu'elles leur soient utiles et qu'elles ne soient pas contraires aux dogmes fondamentaux de leur religion (1). » Ce ne sont pas seulement les musulmans instruits, qui ont une faculté d'adaptation économique à nos méthodes de production, ce sont, parmi les indigènes, tous ceux qui ont l'intelligence un peu ouverte et une personnalité un peu forte. Leur nombre, qui n'est déjà pas négligeable, doit progressivement s'accroître avec rapidité.

Impuissante contre l'âme religieuse des musulmans, notre civilisation doit s'efforcer de gagner leur bonne volonté et d'attirer à notre œuvre économique leur concours indispensable. Il faut rendre à l'administration française cette justice qu'elle a, depuis une quinzaine d'années du moins, le sentiment de ce devoir. Après la guerre de 1870-71 et l'octroi aux colons d'une représentation au Parlement métropolitain, nos administrateurs furent trop enclins à oublier les indigènes et à sacrifier leurs intérêts aux intérêts et même aux préjugés des Européens. Depuis 1890 environ, un autre sentiment anime l'administration algérienne : les gouverneurs généraux, MM. Laferrière, Cambon, Révoil et Jonnart, se sont rendu compte de la nécessité de se concilier l'élément indigène, d'améliorer sa situation sociale, et de développer sa puissance économique. C'est ainsi que l'on s'est appliqué à propager les « Sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels, » à répandre et fortifier l'institution des « silos de réserve » pour mettre l'indigène à l'abri de la famine et lui permettre de continuer, en temps de disette, ses ensemencemens. Au 30 septembre 1903, on comptait en Algérie 157 de ces Sociétés indigènes de prévoyance, possédant un avoir de plus de 12 millions et demi de francs. Ces sociétés, outre leur but spécial de maintenir et d'étendre les « silos de réserve, » remplissent en partie pour nos sujets musulmans le rôle des syndicats agricoles chez nous. Elles sont les intermédiaires pour les achats d'instrumens et de matières premières et contribuent au progrès de l'outillage et des méthodes.

L'organisation de l'assistance médicale parmi les indigènes est, à la fois, l'un des moyens les plus efficaces d'améliorer la situation

(1) Cf. Bonet-Maury : *l'Islamisme et le Christianisme en Afrique*, librairie Hachette, 1906.

de nos sujets musulmans, et d'exercer sur eux une influence légitime. De tous les personnages européens avec lesquels il entre en contact, l'indigène apprécie surtout le médecin. M. Jonnart paraît bien comprendre l'importance non moins politique et sociale qu'économique de cette branche de service : il s'applique à la développer. On installe sur de nombreux points des infirmeries indigènes en se conformant, autant que possible, aux goûts et aux habitudes des musulmans : on recourt à des doctoresses qui tiennent des cliniques pour les femmes et les enfans arabes ; on institue des consultations gratuites dans les infirmeries, ainsi que sur les marchés et parmi les tribus ; on s'occupe particulièrement des vaccinations et revaccinations, des maladies des yeux, si fréquentes et si cruelles en Afrique. En 1903, on comptait ainsi 70 infirmeries indigènes disposant d'un millier de lits : ce ne peut être là qu'un commencement ; il faudrait que ces chiffres fussent au moins quintuplés. On devrait obliger les administrations des communes mixtes qui perçoivent sur les indigènes des impôts, dont ceux-ci ne retrouvent pas toujours ou ne voient pas la compensation, à entretenir un service médical efficace parmi leurs administrés musulmans. On a constaté que les notables indigènes ont souvent participé, par des dons, aux frais d'installation des infirmeries. La médecine, exercée par des doctoresses, pourra avoir accès près de la femme et dans la famille arabe ; il y a là une carrière pour nos féministes. Certains fléaux, comme le paludisme, qui, dans la seule province d'Oran, a causé une dizaine de milliers de décès au delà du chiffre normal dans l'année pluvieuse 1904, doivent attirer l'attention particulière de nos hygiénistes et de nos administrateurs. L'Assistance publique, dans ces milieux tout primitifs, doit être l'auxiliaire de l'hygiène : il existe des bureaux de bienfaisance musulmans : ils sont placés sous la surveillance de conseils composés de membres français et indigènes et présidés par les maires ; il convient de les répandre et de les rendre efficaces par l'octroi de ressources.

En remplissant, comme elle s'efforce depuis quelques années de le faire, cette œuvre multiple et bienfaisante, l'administration française aidera puissamment à l'essor de la colonie et contribuera à son repos. On ne peut se flatter de fondre, avant l'écoulement de toute une série de siècles du moins, en une population homogène, l'élément musulman et l'élément européen. Mais l'histoire

et l'observation du monde actuel démontrent qu'un Etat peut comprendre des races différentes vivant côte à côte sans se mêler, et contribuant à une même œuvre économique; on a ce spectacle, de nos jours, même en Europe et non pas seulement en Turquie : les rives de l'Adriatique, celles de la Baltique, les monts et les vallées de la Bohême et beaucoup d'autres contrées européennes contientiennent ainsi des populations juxtaposées, qui travaillent ensemble, sans se confondre. Ce sera la destinée de notre France africaine. On peut espérer que l'élite, chaque jour grandissante, de la population musulmane, arrivée à l'aisance et à l'indépendance, sinon à la richesse, par une agriculture améliorée, par le commerce et l'industrie, même par certaines professions libérales, comprenant l'utilité de l'ordre et de la paix pour une œuvre économique en continuel développement, formera une couche nombreuse d'hommes pratiques qui, sans devoir renoncer à ses traditions et à ses croyances, assurera la stabilité de la colonie et y fera régner la concorde.

IV

Le second élément de la colonie, le plus faible par le nombre, mais celui qui sert de ferment, qui anime toute la masse, qui est l'initiateur de tous les progrès, c'est l'élément des colons. Nous serons plus bref en ce qui le concerne, parce que sa situation est mieux connue. Dès maintenant, il compte plus de 600 000 âmes. Il remplit les villes, ayant porté à 144 000 âmes, d'après le recensement de l'année courante, dont 32 000 indigènes seulement, la population municipale d'Alger; il a poussé aussi de profondes racines dans les campagnes, où la population agricole européenne monte à 200 000 âmes, chiffre qui doit être accru de près de moitié par l'adjonction des artisans et autres Européens non cultivateurs qui vivent à la campagne.

Cet élément européen est maintenant très varié ; il s'est formé, dans son sein, en ces trois quarts de siècle, tous les degrés sociaux. Les chefs des grandes sociétés de crédit algériennes qui, après diverses épreuves, ont atteint aujourd'hui une solide prospérité, la Banque d'Algérie et la Compagnie Algérienne notamment, attestent que parmi les colons l'aisance, la large aisance est fréquente, et que l'opulence même commence à s'y rencontrer.

Nos colons ruraux souffrent, cependant, depuis quelques années d'un fléau, qui ne semble pas près de disparaître, et qui dissipe leurs plus belles espérances, la mévente des vins. Ils étaient accourus pendant la période du phylloxéra et avaient planté la vigne avec entrain; les hauts prix du vin, jusqu'aux environs de 1900, les encouragèrent à l'extension de leur vignoble; ils créèrent ainsi 160 000 hectares de vignes et arrivèrent à récolter 8 millions d'hectolitres de vin. C'était une production annuelle d'une valeur de 120 à 150 millions de francs d'après les prix d'antan; aujourd'hui cette valeur a fléchi de moitié, sinon des deux tiers. On peut espérer que la crise ne demeurera pas toujours si aiguë; mais il serait téméraire de compter qu'elle disparaîtra complètement. Nos colons d'Algérie, dont le marché local pour les vins est très restreint, doivent plutôt penser à réduire leur vignoble qu'à l'accroître : ils compromettraient l'avenir et se ruineraient sûrement en étendant leurs plantations. Pourra-t-on trouver des compensations à cette culture jadis fascinatrice? Il n'en est pas d'unique et de certaine. Mais le maraîchage, le jardinage, l'arboriculture, pour les primeurs et les fruits, à destination non seulement de la France, mais de tous les riches pays du Nord, Angleterre, Belgique, Hollande, Allemagne, sont susceptibles d'un immense développement; il s'agit, à l'imitation des Australiens, d'organiser, sur eau et sur terre, des moyens de transport rapides appropriés. La petite et la moyenne propriété européenne y trouveront largement leur compte. On a suggéré que l'on pourrait reprendre, en certains points, la culture du coton, qui séduisit les colons d'il y a cinquante ans et qui fut abandonnée, peut-être moins à cause des médiocres rendemens et de l'inexpérience culturale, que du fait des bas prix de la denrée; depuis quelque temps, on se trouve en présence de prix singulièrement relevés qui pourraient rendre plus profitable, dans les points de l'Algérie appropriés, la culture de cette plante textile.

Les productions traditionnelles, à savoir les céréales et le bétail, resteront sans doute, aussi bien pour les colons que pour les indigènes, la base principale et normale de l'agronomie algérienne. Elles sont en constant progrès. D'après des tableaux annexés au rapport présenté par M. de Solliers aux délégations financières algériennes sur le budget de 1906, la production annuelle moyenne de céréales est passée de 16 600 000 quintaux dans

la période quinquennale 1890-94 à 20 034 000, soit 20 pour 100 d'augmentation, dans la période 1900-1904. Quant à l'élevage du bétail, moutons et bœufs, il est en continuel accroissement.

La culture de l'olivier, négligée en Algérie, tandis qu'elle est l'objet de soins vigilans, paraît susceptible de s'étendre. Il en est de même de celle des dattes, avec les forages de plus en plus nombreux que l'administration et les particuliers font avec succès jusque dans la région de l'Extrême Sud.

Les centres, créés par l'administration pour la colonisation européenne, s'écartent maintenant davantage de la mer et les lots y sont toujours chaudement disputés ; les terres domaniales que l'on met aux enchères trouvent facilement des amateurs à prix progressivement croissans.

Il n'est pas jusqu'aux forêts qui ne se reconstituent en Algérie et qui, après de nombreux mécomptes, n'arrivent à donner des résultats : le revenu annuel moyen des forêts domaniales était seulement, d'après le rapport précité de M. de Solliers, de 620 000 francs dans les années 1890 à 1894 ; il s'éleva à 1 319 000 francs dans la période 1895 à 1899, puis passa graduellement et rapidement à 1 861 000 francs en 1900, 2 423 000 francs en 1901, 2 503 000 en 1902, 3 334 000 en 1903 et arriva à 3 564 000 francs en 1904, dépassant alors de quelques centaines de mille francs les dépenses du même service, qui comprennent des travaux d'amélioration. C'est là un fait considérable, non seulement par ses conséquences directes, à savoir les recettes procurées au Trésor, mais surtout par ses conséquences indirectes, l'amélioration du climat et des cours d'eau.

De nouvelles et précieuses ressources vont contribuer au développement de l'Algérie. Elle tend à se classer parmi les contrées minières notables. Le charbon malheureusement y manque ; et, si l'on avait chance d'en découvrir, ce serait, semble-t-il, dans le Sahara. Les traces de pétrole que l'on a rencontrées dans la province d'Oran n'ont pas jusqu'ici conduit à la découverte de gisemens exploitables. En revanche, les mines de fer et les carrières de phosphates, quoique peut-être, celles-ci du moins, inférieures à celles de Tunisie, y sont de premier ordre ; celles de plomb et de zinc y ont aussi une grande importance ; on en trouve également de cuivre, mais jusqu'ici moins développées. En 1904, la Tunisie a exporté pour près de 6 millions de francs de fer, 8 millions de

francs de zinc, 838 000 fr. de plomb, 689 000 fr. de cuivre et 7 millions et demi de fr. de phosphate. Les quantités ont augmenté depuis lors et les prix se sont notablement accrus; c'était déjà, en 1904, une exportation de 22 millions de francs de minéraux. Il se pourrait qu'elle doublât assez rapidement.

Les mines ont, pour un pays neuf, une importance bien plus grande que celle que fait ressortir la simple valeur des produits. Elles ouvrent le pays; elles fournissent un trafic rémunérateur aux voies ferrées et à la navigation; elles ont une répercussion indirecte, puissante et bienfaisante, sur tout l'ensemble de la production. On ne peut douter maintenant que l'Algérie ne soit riche en mines diverses. Malheureusement, notre administration paraît trop assujettie aux vieilles méthodes métropolitaines: elle est trop méticuleuse et lente, jalouse aussi peut-être des succès particuliers. Elle manque de souplesse et de rapidité, mettant trop de lenteur à accorder les concessions ou à trancher les différends que celles-ci peuvent soulever : on en a la preuve dans les difficultés administratives ou judiciaires que rencontre la mise en exploitation, dans la province de Constantine, des gisemens de fer, qu'on dit exceptionnellement riches, de l'Ouenza, qui ont été découverts il y a trois ou quatre ans.

Un des rouages de l'organisation algérienne qui a attiré et, à certains points de vue, mérité le plus de critiques, ce sont les chemins de fer. On les a construits trop coûteusement, presque tous à voie large, au lieu de recourir à la voie d'un mètre, qui est la voie coloniale universelle, celle que les Anglais ont généralement adoptée, notamment dans toute l'Afrique du Sud, et que nous avons fini nous-mêmes par implanter dans nos colonies diverses et en Tunisie. On persiste en partie dans cette grave erreur, puisqu'on fait à large voie la ligne d'amorce dans la direction du Maroc. L'exemple éclatant de la Société des Phosphates de Gafsa témoigne qu'un chemin de fer à une seule voie d'un mètre peut transporter d'un bout de la ligne à l'autre plus de 600 000 tonnes, et cette société compte même, avec ce simple instrument, écouler prochainement plus de 1 million de tonnes. La faute commise dans les chemins de fer algériens, par l'énormité de la dépense, a réduit l'étendue du réseau qui est presque stationnaire depuis une demi-douzaine d'années, ne s'augmentant que de quelques rares tronçons annuellement : il atteint aujourd'hui 3 200 kilomètres en

nombre rond. On eût aisément construit, avec la même dépense, 4 200 ou 4 500 kilomètres, si l'on eût évité la faute que nous avons signalée.

Ayant été construit si coûteusement, ce réseau est loin de rémunérer les capitaux qui y ont été engagés. D'après une convention conclue entre la France et la colonie, la métropole verse à celle-ci, pour faire face aux insuffisances des voies ferrées, une annuité qui monte actuellement à près de 18 millions et qui, décroissant annuellement, mais lentement, sera encore de 14 900 000 francs en 1916, de 14 millions en 1924, de 7 millions en 1932, de 4 millions en 1938, enfin de 500 000 francs en 1945, et ne disparaîtra qu'en 1946. C'est une très lourde charge et bien prolongée. Cependant, le trafic des chemins de fer algériens s'accroît, depuis quelque temps, même avec rapidité. Après être restée stationnaire autour de 24 millions de francs de 1890 à 1897, la recette globale s'est élevée à 26 millions en 1898, 28 millions en 1899 et 1900, plus de 32 millions en 1902, 33 en 1903 et 34 millions et demi en 1904 : elle a augmenté encore de près de un million en 1905, malgré des récoltes défavorables. C'est un accroissement de plus de 50 pour 100 depuis 1897 pour un réseau dont l'étendue a peu varié : les transports miniers doivent fournir de nouvelles plus-values. Le régime des chemins de fer algériens, reposant, pour la garantie d'intérêts, sur des forfaits d'exploitation, a été l'objet de vives critiques, en partie exagérées. Le principal défaut de ces forfaits est qu'ils n'ont pas prévu le transport des matières pondéreuses, comme les produits miniers à très bas tarif : les Compagnies ne pouvant retenir pour leurs frais d'exploitation que 50 pour 100 du tarif, il en résulte qu'elles se ruineraient si elles accordaient les bas tarifs qui sont nécessaires à ces produits. Mais il est aisé de remédier à ce défaut, en retouchant d'un commun accord les conventions pour ces produits spéciaux et en portant la retenue des Compagnies, en ce qui concerne les frais d'exploitation, à 70 ou 80 pour 100 du tarif; cela est d'une simplicité élémentaire; c'est ce que vient de faire heureusement la Tunisie par une entente avec la Compagnie de Bône-Guelma; c'est beaucoup plus rapide et plus sûr que la lente procédure et les aléas du rachat des lignes.

Le président de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon à la Méditerranée, laquelle exploite en Algérie les lignes ferrées

les plus anciennes et les plus productives, celles d'Alger à Oran et de Constantine à Philippeville, a proposé, il y a quelques semaines, au gouvernement de l'Algérie, un projet très ingénieux et très pratique d'exploitation commune, sous le contrôle et avec la participation de la colonie, de toutes les voies ferrées algériennes. Il a obtenu, à ce sujet, l'adhésion des diverses compagnies existantes. Cette combinaison assurerait l'unité d'exploitation et des tarifs, la baisse de ceux-ci, l'extension du réseau algérien. Elle rendrait superflue la lente et incertaine procédure du rachat que l'on a envisagée pour l'une d'elles. Cette combinaison transformerait la situation de l'Algérie au point de vue des voies ferrées. Elle se recommande à l'approbation des pouvoirs publics.

Ce qui paraît manquer le plus à notre administration algérienne, c'est la rapidité des décisions, si nécessaire en colonisation : elle est encore trop garrottée dans les lisières, les traditions méticuleuses et soupçonneuses, les formules peu souples de l'administration métropolitaine.

Elle a accompli, cependant, quelques réformes sérieuses : on peut ranger au premier rang parmi celles-ci la constitution fort heureuse de l'Assemblée dénommée « les Délégations financières algériennes, » où siègent à la fois des colons et des indigènes. Ce corps n'a pas été encore envahi par le fléau politicien. Il statue sur le budget autonome de l'Algérie, créé en décembre 1900. La colonie s'est montrée digne de la confiance de la métropole; elle exerce avec beaucoup de prudence jusqu'ici et de bonheur les droits financiers qne la France lui a conférés. Elle a fait preuve d'un esprit d'ordre et d'économie qui a produit d'excellens fruits; elle donnerait des leçons, sous ce rapport, à tous les pouvoirs publics métropolitains : parlement et gouvernement, conseils généraux et conseils municipaux. Il suffit de rappeler rapidement les résultats des budgets algériens pour les exercices écoulés. L'exercice 1901, le premier depuis la constitution du budget autonome, se règle par un excédent de recettes de 3 700 000 francs; on constate 6 188 000 francs d'excédent pour l'exercice 1902; 9 244 000 d'excédent pour l'exercice 1903; 8 millions et demi environ pour l'exercice 1904; l'année 1905, quoique affectée par de mauvaises récoltes et la mévente des vins, présente aussi un excédent, dont le chiffre exact n'est pas encore connu. Le rapporteur habituel du budget aux délégations financières, M. de Solliers,

fait preuve, comme cette assemblée même, de l'esprit le plus prévoyant et le plus pondéré. Il combat avec succès le reproche de « tempérament épicier, » qu'on a, dans notre parlement métropolitain, adressé avec beaucoup de légèreté à l'Assemblée algérienne. Cette modération et cette prudence assurent l'avenir de la colonie.

Son essor soutenu et ininterrompu paraît aujourd'hui garanti. Les deux élémens, celui des colons et celui des indigènes, se développent parallèlement et, s'ils ne se fondent pas, ils se rapprochent et concourent à la même œuvre productive. Il est probable que les proportions numériques entre ces deux élémens se modifieront peu désormais. Autrefois on pouvait croire que, l'élément indigène restant stationnaire et l'élément européen s'accroissant par l'immigration, celui-ci arriverait un jour à se mettre presque au niveau numériquement de celui-là. On ne peut plus entretenir cette illusion, l'élément indigène étant en accroissement constant et l'immigration n'augmentant que de quelques milliers d'âmes chaque année l'élément européen. Aujourd'hui les 630 000 habitans environ d'origine européenne sont aux 4 200 000 indigènes musulmans dans le rapport de 1 à 6 et demi. Ce serait un très grand succès pour la colonisation européenne si le nombre des Européens arrivait jamais à être au nombre des indigènes dans le rapport de 1 à 6 : 850 000 Européens, par exemple, armée non comprise, vers 1930, à l'époque du centenaire de l'Algérie française, contre 5 100 000 indigènes. Il est possible qu'un jour il y ait en Algérie une sorte de saturation de l'élément européen : cela même est probable. Quand de nouvelles générations d'Arabes et de Kabyles auront accentué l'évolution que nous avons constatée avec M. Ismaël Hamet, quand un grand nombre d'entre eux se seront rendus plus familiers avec nos arts et nos métiers, qu'ils seront devenus non seulement d'habiles menuisiers, charpentiers, serruriers, forgerons, mais chauffeurs de locomotives, mécaniciens, ouvriers électriciens, la saturation de l'élément européen commencera à se faire sentir ; c'est l'affaire d'une ou tout au plus de deux générations ; et il est douteux qu'il y ait jamais place dans notre Algérie pour beaucoup plus de 1 million ou 1 200 000 âmes d'origine européenne.

Il faut envisager cette éventualité, différée sans doute, mais non très distante. Notre œuvre colonisatrice n'en serait aucunement compromise et ne perdrait rien de son mérite. La solidité du lien

d'union entre la France et la colonie en serait même plutôt consolidée, les différences ethniques de la population algérienne ne permettant pas à la colonie de constituer une nation absolument autonome et de se passer de la protection, de la direction discrète et maternelle d'une grande puissance européenne. Le séparatisme ne peut se produire en Algérie, puisque la population européenne, toujours en faible minorité, ne pourrait maintenir ses avantages et même sa liberté sans l'appui d'une métropole puissante.

On ne doit pas s'alarmer des différences d'origine au sein des colons. Sur les 630 000 Européens en nombre rond, dont le recensement, qui vient de se faire, constatera sans doute la présence en Algérie, les deux tiers environ sont actuellement Français de nationalité, et la moitié sont Français d'origine. Que l'élément italien et maltais figure pour une cinquantaine de mille âmes et l'élément espagnol pour 200 000 dans ces chiffres, ce ne doit pas être motif à critique ou à inquiétude. C'est la force des choses, des conditions démographiques qui font que nos colonies sont en premier lieu des colonies françaises et en second lieu des colonies latines ; les mœurs, les croyances et les idées des différens groupes latins ont tellement d'analogies et de tendances communes que la juxtaposition de ces groupes ne produit pas nécessairement la mésentente et qu'elle doit, à la longue, se traduire en une fusion. Combien de contrées de l'Europe centrale ont des populations bien plus bigarrées ! Il faut tenir compte aussi de la plasticité, de la réceptivité bien connue de l'élément français, de sa force assimilatrice qui, en tout temps et en tout lieu, s'est montrée remarquable.

Ces différences ethniques de la population algérienne, soit totale, soit d'origine européenne, devraient, toutefois, induire notre gouvernement à certaines précautions et à une politique pleine de prudence et de ménagemens. C'est folie d'importer, dans ce milieu si différent du nôtre, toutes les lois de la France continentale et d'y transporter nos passions politiques. La France a déjà commis une très grande faute, qui portera atteinte à son influence et à son prestige, en mettant en vigueur en Algérie la loi contre les congrégations. Elle aggravera considérablement cette faute, si elle y applique la loi métropolitaine sur la séparation des Églises et de l'État. C'est une coupable folie, de la part d'un peuple colonisateur, de se priver ainsi de puissans moyens d'influence, de choquer les consciences et les sentimens d'une notable partie de la population,

notamment de l'élément étranger qu'il serait si important de gagner et de s'assimiler, de perdre aussi du crédit et du prestige auprès de l'élément indigène par une affectation de mépris officiel pour toutes les croyances religieuses. Car il éclate aux yeux de tous que, sous la formule de neutralité et d'abstention de l'État dans les questions religieuses, ce que l'on intronise en France et ce que l'on cherche à importer dans nos colonies d'Afrique, c'est l'athéisme officiel.

V

L'espace va nous manquer pour parler de la Tunisie. Cette nouvelle fille de la France, fille adoptive, par un statut nouveau, a été l'objet de beaucoup d'éloges, puis de critiques récentes auxquelles le parti pris n'était pas étranger. On l'avait, sans doute, comblée de trop de louanges, mais les reproches contenus dans un rapport législatif d'il y a deux ans, celui de M. Chautemps, sont beaucoup plus exagérés que ne pouvaient l'être les dithyrambes d'autrefois. Après quelques épreuves, qui ont un moment retardé, sans l'arrêter, son essor, la Tunisie donne de nouveau l'impression d'une contrée prospère et en voie ascensionnelle. Certaines circonstances spéciales, propres à sa constitution naturelle, l'ont grandement servie dans ces temps récens et lui ont rendu l'impulsion vive qui paraissait sur le point de lui manquer.

Dans les années qui suivirent l'occupation, de grands capitaux français s'y étaient portés avec entrain pour la création de vastes domaines agricoles. Puis, quelques déboires étant survenus, ce mouvement tendait à se ralentir. La découverte opportune de richesses minérales, notamment de phosphates, fournit un nouvel appât aux capitaux et de nouvelles ressources au pays. La Compagnie, aujourd'hui célèbre et triomphante, des phosphates de Gafsa réunit non sans peine, il y a dix ans, le capital de 18 millions de francs nécessaire à l'établissement, sans subvention ni garantie d'intérêt, d'un chemin de fer de 250 kilomètres en plein désert et à la création d'une exploitation minière dans le Sahara. Le public jugeait cette entreprise, sinon folle, du moins fort hasardeuse. L'événement a donné tort à ce scepticisme, et cette

entreprise apparaît aujourd'hui comme l'un des plus grands succès industriels que le XIXe siècle expirant ait légués au XXe siècle. Devenue la première société phosphatière du monde, expédiant aujourd'hui 600 000 tonnes de phosphates par son chemin de fer, objet de tant de frivoles critiques au début, en attendant qu'elle en écoule prochainement un million de tonnes, la Compagnie de Gafsa a suscité l'émulation. Deux autres grands gisemens de phosphates ont été reconnus plus au nord et ont justifié l'établissement de chemins de fer : les phosphates auront ainsi procuré à la Tunisie trois lignes ferrées parallèles, toutes les trois perpendiculaires à la mer, traversant le pays de part en part, ayant ensemble environ 800 kilomètres de longueur, et ne demandant à l'État aucun sacrifice, lui rapportant au contraire.

La découverte et la mise en exploitation rapide des gisemens de phosphates aura été la baguette magique, à laquelle, après des débuts un peu incertains et indécis, est dû l'essor tunisien. D'autres richesses minérales importantes ont été reconnues et sont devenues rapidement exploitées : les mines de plomb et de calamine (zinc) abondent dans le pays ; soutenues ou plutôt poussées par les très hauts prix, à l'heure présente, de ces deux métaux, surtout du zinc, les actions de trois des sociétés de mines tunisiennes de zinc et de plomb, produisant des dividendes, se cotent, à la Bourse de Paris, avec des primes variant entre 30 et 90 pour 100 : nombre d'autres travaillent avec succès. Voici de plus que l'on vient de découvrir de vastes mines de fer, concédées à des groupes puissans et qui, sur le point d'entrer en exploitation, font espérer une exportation de 700 000 à 800 000 tonnes par an.

Ce qui caractérise la Tunisie, c'est la rapidité des décisions; l'organisme souple du protectorat, affranchi des conseils multiples, des entraves administratives ou législatives, permet de résoudre promptement les questions. Il ne s'écoule pas, comme dans la colonie voisine, une demi-douzaine ou une douzaine d'années entre la reconnaissance d'un gisement minier et sa concession ou son exploitation, entre la conception d'une réforme utile au régime des chemins de fer et la réalisation pratique de cette réforme. Les choses s'effectuent promptement et sûrement; les délais ne s'ajoutent pas interminablement les uns aux autres, décourageant les bonnes volontés. Cette célérité est l'un des plus grands mérites en colonisation : la Tunisie paraît n'avoir rien à envier, sous ce

rapport, aux colonies anglo-saxonnes, et elle donne un excellent exemple aux autres possessions françaises.

L'extension du réseau ferré témoigne aussi de cette inappréciable qualité. Lors de l'occupation de la Tunisie, il y existait à peine 250 kilomètres de chemins de fer : l'accroissement de ce réseau fut longtemps entravé par l'opposition systématique, dans le Parlement métropolitain, d'un homme doué d'une redoutable puissance de négation et de destruction, M. Camille Pelletan. Il fallut une demi-douzaine d'années pour que la Tunisie pût triompher de cet obstacle et recouvrer la liberté des concessions des voies ferrées. Depuis lors, tous les principaux ports de la Tunisie sont reliés ou vont l'être à la frontière algérienne. Tous les chemins de fer ont été faits à la voie économique de 1 mètre, qui est considérée dans le monde entier comme la voie coloniale normale et qui, ainsi que le prouve l'exemple décisif de la Société de Gafsa, peut se prêter à un énorme trafic. La Tunisie a ainsi en exploitation, à l'heure présente, 1 180 kilomètres de voies ferrées; avec les lignes en construction elle en aura 1 600 dans deux ans, et il est probable qu'elle arrivera à en posséder près de 2 000 dans six ou sept ans. Ce réseau important n'aura exigé, en dehors des lignes existant avant l'occupation, presque aucun sacrifice du Trésor, l'abondant trafic des phosphates et des produits miniers venant heureusement s'ajouter à celui des denrées et des voyageurs.

Aidé par cet outillage et par ces ressources nouvelles, le commerce extérieur de la Tunisie qui, dépendant exclusivement des récoltes, oscillait, avant l'occupation française, entre 18 millions (chiffre minimum en 1878) et 27 millions (chiffre maximum en 1876), s'est élevé graduellement à 44 millions en 1883, 51 millions en 1888, 81 millions en 1891, 105 millions en 1899, 155 millions en 1903 et 160 millions en 1904, dont 77 millions en chiffres ronds aux exportations : il a donc septuplé depuis l'occupation.

Les finances publiques ont également pris un vif essor : de 10 à 12 millions, dont plus de la moitié affectée au service de la dette avant l'occupation française, sous le régime de la Commission financière internationale, qui était formée de représentans de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, le budget ordinaire des recettes de l'ancienne Régence s'est graduellement élevé à 20 mil-

lions en 1890, à 30 millions en 1901, à 38 millions et demi en 1904; et tous les budgets, depuis 1890, laissent régulièrement des excédens, dont le moindre fut de 855 000 francs en 1897 et le plus important, qui est aussi le plus récent, de plus de 12 millions en 1901. Ces excédens ont permis de faire, quasi sans aucun emprunt public, depuis vingt ans, d'importans travaux d'outillage colonial ou d'hygiène.

Certes, la France a le droit d'être fière de résultats si notables et si rapides, obtenus avec une si grande simplicité de moyens. Il n'en résulte pas que l'on puisse se départir de beaucoup de prudence, de modération et de méthode dans les dépenses. Une colonie adolescente est toujours une plante délicate et impressionnable, exigeant des ménagemens.

Nous n'avons pas ici à commenter ces résultats matériels; ils ont leur éloquence propre et suffisent pour une impression d'ensemble. Des questions d'ordre moral attirent l'attention : il y a trois questions de ce genre, celle de la situation et de l'avenir des musulmans, nos protégés; celle des israélites indigènes; et celle enfin des étrangers européens.

La question du traitement et de l'avenir, sous notre domination, de la population musulmane, en Tunisie, diffère par certains côtés de ce qu'elle est en Algérie. L'indigène tunisien est, non pas sujet français, mais protégé français : son amour-propre trouve quelque satisfaction, parfois aussi, non toujours, quelque garantie, dans le maintien du bey et des autorités indigènes diverses. Le musulman tunisien, du moins celui des villes, est intellectuellement plus raffiné que le musulman algérien; mais ce n'est guère qu'une culture superficielle, littéraire et sociale. Sauf dans la région du Sahel, c'est-à-dire de la côte orientale, où l'olivier et le maraîchage sont l'objet, de la part des indigènes, de soins assez perfectionnés, les musulmans tunisiens, dont le contact avec les méthodes européennes est récent, ne fournissent guère encore une élite d'agriculteurs, de commerçans, d'industriels et d'artisans s'assimilant nos procédés et nos arts. Cela viendra, sans doute, avec le temps. L'administration fait quelques efforts pour y contribuer : on a notamment fondé une école d'agriculture pour les indigènes ; il faudrait étendre les créations de ce genre en les rendant plus simples et plus pratiques.

On a respecté avec raison les institutions musulmanes, notam-

ment celle des *habous* ou biens de mainmorte ayant une affectation religieuse ou humanitaire : la djemmaïa ou conseil musulman qui en a la garde continue de fonctionner. On a seulement autorisé à céder la jouissance, moyennant une rente foncière perpétuelle, dite *enzel,* et irrachetable, des biens habous, ce qui en a permis l'occupation et l'exploitation par les Européens. Il est question d'adjoindre à la djemmaïa des habous un contrôleur français. Nous croyons qu'il faut être infiniment circonspect dans ces modifications et éviter scrupuleusement tout ce qui pourrait froisser ou alarmer les indigènes. Nous jugeons en particulier qu'il est impossible d'admettre la demande de certains colons qui voudraient rendre rachetables les enzels ou rentes perpétuelles des *habous*, — ce qui exposerait ces fondations à toutes les chances de variation et d'amoindrissement de revenu des capitaux mobiliers.

Une question se pose aussi à propos d'une autre catégorie de *habous* dite les *habous* privés, qui, eux, n'ont point un but charitable ou religieux, mais constituent, en général, des sortes de biens familiaux, grevés de substitution au profit des descendans d'un auteur commun. Il est souvent question d'en modifier le régime, de manière à rendre ces biens transférables aux Européens. L'opinion arabe s'en inquiète, non sans quelque raison : elle redoute une sorte de dépossession des propriétaires indigènes. Nous avons sous les yeux une brochure récente, provenant d'un indigène, licencié en droit, M. Abdeljelil Zaouche, qui combat ce projet (1). Nous regarderions une modification radicale des habous privés, aussi bien que des habous publics, comme une mesure malencontreuse et impolitique, source de rancunes et d'animosité chez nos protégés. Il faut respecter la société indigène : tout ce qui tend à la dissoudre ou à l'émietter est un mal.

On s'est ému, en Tunisie, le mois dernier, d'un passage du discours prononcé, il y a quelques semaines, en présence du résident général et de toutes les autorités et notabilités françaises et indigènes, par le président de la djemmaïa des *Habous,* Si Bécbir Sfar, à l'ouverture solennelle de la Tekia, hospice indigène reconstruit avec les fonds propres de cette administration musulmane : « La décadence du commerce et de l'industrie indigène, disait le

(1) Abdeljelil Zaouche : *En Tunisie, la Propriété indigène et la Colonisation,* Tunis, imprimerie rapide, 1906.

président de la djemmaïa, le peu d'encouragement que rencontre la main-d'œuvre locale dans les travaux publics et privés, l'aliénation de la terre et d'autres causes encore plongent une grande partie de nos compatriotes dans une profonde misère... Enseignement professionnel, commercial et agricole, largement donné aux indigènes, formation et protection efficace de la main-d'œuvre tunisienne, relèvement des industries locales par des mesures douanières et autres, enfin conservation de la propriété indigène, voilà, monsieur le résident général, à notre humble avis, autant de mesures propres à atténuer, sinon à conjurer, la crise économique, qui sévit actuellement dans la société musulmane (1). » Qu'il y ait de l'exagération dans ces paroles, cela n'est pas contestable; la crise dont souffrent actuellement nos protégés musulmans vient surtout d'une série de mauvaises récoltes. Autrement l'occupation et la colonisation française font des appels constans aux indigènes pour les travaux de chemins de fer, des ports, des routes, des mines, des constructions urbaines et des exploitations rurales; il y a là des sources bienfaisantes de travail et de rémunération pour nos protégés. On s'occupe aussi de relever et de développer leurs industries locales, de ressusciter leur marine. Le vœu, toutefois, en faveur du maintien de la propriété indigène, tient la première place dans le cœur des musulmans, et il mérite d'être satisfait. Les transactions libres portant sur les domaines princiers, sur ceux des grandes compagnies financières, l'achat ou le morcellement de vastes domaines européens de la première heure peuvent fournir aux petits ou aux moyens colons français, sans qu'il soit nécessaire de bouleverser le régime des habous publics ou privés, les terres dont ils peuvent avoir besoin.

Une réforme fiscale serait conseillée à la fois par l'humanité et la politique : c'est la transformation de la medjba, impôt de capitation effroyablement onéreux qui pèse sur tous les indigènes musulmans mâles et adultes, et leur prend 24 francs par tête et par an : tout au moins faudrait-il les classer en trois catégories, suivant leur degré d'aisance, auxquelles on demanderait respectivement 6, 12 et 24 francs : ce serait une brèche de 1 million et demi à 2 millions dans le budget; mais on ne pourra reculer longtemps devant cette mesure équitable.

(1) Voyez la *Tunisie française* du 25 mars 1906.

Une question délicate est celle de la juridiction à laquelle sont soumis les israélites indigènes : ceux-ci sont très nombreux en Tunisie, relativement plus nombreux qu'en Algérie ; on en compte une soixantaine de mille, dont 30 000 à Tunis. La génération nouvelle s'européanise rapidement par la langue, le costume, les études, les professions : ils forment une très grosse part de la population du lycée de Tunis ; ils remplissent les offices des administrations des banques ; ils se font avocats et médecins. Or, ils restent assujettis à la juridiction des tribunaux musulmans ; ils protestent qu'ils ne trouvent dans ces tribunaux aucune garantie de justice ; ils demandent à être justiciables des tribunaux français : ce serait, comme le déclare le récent rapporteur, à la Chambre, du budget des protectorats, M. Chaumet, une révolution qui ébranlerait toute la société indigène. On cherche, sans aller jusqu'à ce bouleversement, à donner des garanties aux israélites tunisiens, notamment en adjoignant aux tribunaux musulmans un ministère public ou un conseiller européen. Il ne peut être question d'appliquer en Tunisie le décret Crémieux et de naturaliser d'office les israélites indigènes. Jusqu'ici, l'on se refusait à en naturaliser aucun, ce qui était une exclusion excessive.

La situation respective des étrangers européens et des Français est le troisième problème épineux de l'administration tunisienne. Au lieu d'un millier de Français avant l'occupation, on doit en compter aujourd'hui dans la Régence 33 à 34 000 ; ils étaient 27 000 lors du recensement de 1901. Fonctionnaires, membres des professions libérales, industriels, commerçans, colons, grands, moyens, petits ouvriers, on trouve parmi eux toutes les catégories sociales. A côté de ces 33 à 34 000 Français, il doit se rencontrer environ 130 000 résidens étrangers, dont une centaine de mille italiens. On n'a jamais fait le recensement de cet élément étranger. Un ancien professeur au lycée de Tunis, aujourd'hui directeur du collège indigène Alooui, M. Gaston Lotz, dans un livre fort étudié, s'est livré à d'intéressantes recherches à ce sujet, sans arriver à des résultats tout à fait précis. En plus de cette centaine de mille Italiens, il se trouve dans la Régence une douzaine de mille de Maltais, élément plutôt en décroissance, et 8 à 10 000 habitans de nationalités européennes diverses. Qu'il y ait, non seulement de l'émulation, mais quelque jalousie, sans animosité générale toutefois entre l'Italien, ouvrier à bas salaire, et le Français, ouvrier à

salaire élevé, on ne doit pas s'en étonner. Ceux qui ne se félicitent pas de l'arrivée des Italiens en Tunisie doivent tout au moins s'y résigner. Les deux élémens peuvent vivre côte à côte et, à la longue, se fondre. On s'efforce d'attirer un plus grand nombre de Français par l'appât de petits lots de terres : en dehors des efforts officiels, les essais méthodiques de métayage et de petites fermes françaises faits par un ancien professeur au lycée de Tunis, qui a fondé une société ayant cet objet, M. Saurin, ont donné de bons résultats. On détermine une proportion d'ouvriers français, 28 à 25 pour 100, de la main-d'œuvre européenne qui doivent être occupés sur les divers chantiers publics.

On a demandé et cela serait admissible, que tous les cantonniers de routes et de chemins de fer fussent Français. On devrait s'efforcer de franciser graduellement une partie des Italiens : l'école et l'Église aussi pourraient y aider. Malheureusement on a importé en Tunisie la déplorable loi contre les congrégations ; et l'Église y est complètement séparée de l'Etat, ce que l'on regrettera un jour prochain : on se prive ainsi de moyens d'influence sur l'âme catholique étrangère. Sous la troisième République, comme sous l'ancien régime, les passions sectaires font obstacle à la colonisation française. Nous avons un autre tort, celui de n'octroyer notre nationalité qu'avec une avarice des plus mesquines : en 1905, il n'a été accordé en Tunisie que 59 naturalisations, dont 38 à des hommes et 21 à des femmes ; parmi ces naturalisés, 42 étaient Italiens, 7 Anglais, 3 Maltais, 3 Espagnols, 1 Alsacien-Lorrain, 1 Autrichien, 1 Suisse ; il en reste un, dont on ne donne pas l'origine : en y joignant 84 enfants mineurs, on a, avec les membres des familles, 143 naturalisations : ce nombre pourrait être triplé sans inconvéniens. La bigarrure de la population du pays impose certaines précautions : ce serait une erreur, par exemple, d'importer à l'heure actuelle les syndicats ouvriers et toute notre législation ouvrière en Tunisie. On ne saurait trop se garder, en ce milieu si différent du nôtre, d'introduire la généralité de nos lois récentes. De même, la transformation dernièrement effectuée de la Conférence consultative n'est pas sans inconvéniens graves : l'introduction et l'expansion du suffrage universel, quand l'élément français est si restreint, apparaît comme une dérision, et une source éventuelle de conflits avec les autres nationalités.

VI

Si certaines critiques doivent s'élever contre notre œuvre dans le Nord de l'Afrique, si nous y avons commis ou y commettons quelques imprudences, il n'en est pas moins vrai que, dans l'ensemble, cette œuvre est féconde et digne d'éloges. Un grand nombre de Français, de « coloniaux » surtout, avaient rêvé de compléter la possession de l'Algérie et de la Tunisie par une mainmise de la France sur le Maroc. Nous n'avons jamais, quant à nous, eu ce désir : il faut proportionner ses domaines à ses ressources et à ses moyens d'action ; l'extension excessive d'une aire d'occupation risque plutôt d'ébranler et de disloquer une colonisation que de la consolider. La France s'en est aperçue, au XVIIIe siècle, dans l'Amérique du Nord et aux Indes : il ne faudrait pas renouveler cette faute en Afrique. Que nous ayons notre part légitime, même prépondérante, d'influence au Maroc, que nous veillions à ce qu'il ne s'y établisse aucune autorité hostile, cela doit nous suffire. Voilà la thèse que depuis vingt ans nous avons toujours soutenue.

La conférence d'Algésiras, qui vient de clore ses laborieux travaux, n'est donc pas pour déplaire aux « coloniaux » prévoyans. Elle consacre, par l'assentiment de toutes les puissances, nos droits sur la frontière algéro-marocaine, et notre « situation spéciale » dans le reste du pays : aucune influence étrangère hostile ne prendra pied dans cette contrée pour menacer notre sécurité dans nos anciennes possessions. Nous pourrons nous livrer à une véritable et inoffensive « pénétration pacifique, » sans prendre la responsabilité redoutable d'établir l'ordre dans tout le Maroc.

Nos regards devraient maintenant se porter, non plus exclusivement vers l'Ouest, mais vers le Sud. L'Algérie et la Tunisie, outre leur valeur propre, ont une valeur adventice et considérable comme formant la base naturelle de la pénétration dans tout le continent africain. Ce sont les portes de l'Afrique; jusqu'ici nous les avons à peine entre-bâillées. Nous continuons à nous contenter de deux groupes de domaines dispersés, l'Algérie et la Tunisie, d'une part, le Soudan central de l'autre. Il nous serait si facile, et relativement si peu coûteux, à l'imitation de tous les peuples

entreprenans, les Américains du Nord, les Canadiens, les Russes, de réunir par des voies ferrées ces tronçons séparés de notre Empire.

Nous nous attardons dans l'inaction et nous courons le risque de quelque nouvelle fâcheuse surprise. C'est à peine si nous nous sommes enhardis, il y a six ans, à occuper les oasis du Touat et du Tidikelt; or, si nous eussions hésité quelques années de plus, il est hors de doute que ces terres, infiniment précieuses par leur situation, sinon par elles-mêmes, eussent été perdues pour nous.

Nous nous serions trouvés coupés ou presque coupés de communication avec l'Afrique intérieure. Nous continuons à nous reposer sur nos conventions avec l'Angleterre relativement à l'Afrique centrale; nous avons, cependant, éprouvé par l'expérience récente, qu'on peut nous dire un jour que c'est une *res inter alios acta*, qui n'oblige que les tiers. Il faut une occupation effective, une chaîne positive et visible entre l'Algérie et le Soudan français; les chemins de fer seuls peuvent la constituer. Nous risquons de perdre un jour et le Bornou, et le Ouadaï, et peut-être même l'Ayr, si nous nous y abstenons d'une occupation effective. C'est une inexcusable négligence que de ne pas établir à Agadez un petit poste permanent, dépendant de Zinder.

Il faut enfin nous décider à entreprendre les chemins de fer transsahariens, œuvre stratégique, politique, administrative et économique (1). Les amorces à faire, sans aucun retard, c'est de pousser jusqu'à Igli d'abord, puis jusqu'au Touat ou au Tidikelt le chemin de fer sud-oranais qui s'arrête actuellement à Béchar; c'est simultanément, dans la province de Constantine, de porter de Biskra à Ouargla par Touggouri le terminus provisoire de notre ligne ferrée. Si nous continuons d'atermoyer, jamais notre empire africain ne sera solidement constitué, et un tiers pourra un jour, venant de l'Est ou de l'Ouest, revendiquer les contrées entre l'Algérie et le Soudan. Ce serait, dans des conditions beaucoup plus graves, un renouvellement de l'incident marocain.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

(1) Sur la facilité d'exécution et les chances de productivité de cette œuvre, nous renvoyons à notre ouvrage : *le Sahara, le Soudan et les Chemins de fer transsahariens*. Paris, Alcan, 1904.

UNE
PATRICIENNE CHRÉTIENNE
AU CINQUIÈME SIÈCLE

MÉLANIE LA JEUNE

En 1884, le nonce du pape à Madrid, fouillant les manuscrits de l'Escurial, y découvrit une biographie latine de sainte Mélanie la Jeune, qui avait toujours échappé à la curiosité des chercheurs. Elle était bien conservée, et n'affectait d'ailleurs aucun mérite littéraire; mais il parut au prélat qu'elle valait la peine d'être publiée, comme document. Il en prit une copie, et en commença l'étude. Nonce propose et pape dispose : trois ans après, Mgr Mariano Rampolla del Tindaro, représentant de Sa Sainteté Léon XIII auprès de Sa Majesté le Roi catholique, était brusquement convoqué par son auguste maître : il devait déserter les labeurs de l'érudition pour les jeux de la politique quotidienne et l'étude des manuscrits du passé pour le déchiffrement des déclarations diplomatiques. A leur façon, elles aussi, ne sont-elles pas des palimpsestes? Elles se lisent entre les lignes et derrière les lignes; ce qu'elles paraissent dire n'est pas toujours ce qu'elles veulent faire comprendre; il les faut éplucher avec une sollicitude patiente, comme Angelo Mai, jadis, grattait les parchemins qui finirent par nous rendre la *République* de Cicéron. Et tandis que le cardinal Rampolla se dévouait à ces besognes, l'Escurial jaloux gardait toujours son trésor.

Seize ans durant, l'ancien familier de sainte Mélanie dut supporter sur ses épaules vêtues de pourpre le poids accablant de l'Eglise militante tout entière. Que peut bien importer à l'Eglise

triomphante l'humble surcroît d'éclat dont l'entoure la science des mortels? Mélanie la Jeune, évidemment consolée de l'oubli de la Terre par la quiétude du Ciel, attendait sans impatience les hommages de l'histoire, lorsqu'elle faillit, au conclave de 1903, perdre à jamais son biographe.

La presse du monde entier, qui parlait beaucoup de l'Autriche, ignora cette façon de duel engagé entre une grande dame romaine du Ve siècle et l'Eglise romaine du XXe. Après trois passes successives, la grande dame d'antan fut victorieuse; elle avait obtenu du Sacré-Collège que l'ancien secrétaire d'Etat fût laissé libre de lui consacrer quelques années de vie.

Deux années, rapides et fécondes, suffirent au cardinal pour mener à bon terme un imposant volume, qu'il vient de publier à la typographie Vaticane, sous le titre : *Santa Melania Giuniore, senatrice Romana,* et qui révèle, tout à la fois, une sainte et un savant. Le nom du cardinal Rampolla figurera désormais avec autant d'honneur dans les gloses érudites des livres d'histoire que dans les dépêches des chancelleries. Angelo Mai n'avait été qu'un philologue; Dom Pitra, une autre illustration scientifique du Sacré-Collège, n'avait touché à la politique qu'une fois dans sa vie, et pour son malheur. Installé dans l'érudition comme dans une retraite, le cardinal Rampolla y fait preuve d'une telle maîtrise qu'on croirait que ses soins et ses pensées n'ont jamais élu d'autre domicile.

A dire vrai, ceux qui connaissaient de très près le passé du cardinal ne sauraient en être surpris. L'Académie romaine des jeunes nobles ecclésiastiques n'a pas perdu le souvenir d'un discours qu'elle entendit, à la veille du concile, au sujet des témoignages donnés à la primauté pontificale par les anciens Pères de l'Orient. Chaque année, l'un des élèves de l'Académie prononçait devant le pape Pie IX quelque harangue d'apparat, qui faisait valoir, surtout, l'enseignement rhétorique de l'endroit. Le morceau d'éloquence dont le jeune Mariano Rampolla del Tindaro donna lecture fut au contraire l'origine d'un long et docte travail auquel la *Civiltà Cattolica* (1) décerna des éloges; on sentait, dans ce pre-

(1) *La festa della Cattedra di s. Pietro : de authentico Romani Pontificis magisterio solemne testimonium ex monimentis liturgicis Ecclesiæ universæ deprompsit* M. A. Rampolla. (libr. de *l'Osservatore Romano,* 1870). — Cf. *Civiltà Cattolica,* janvier 1871, p. 194-197.

mier essai, un souci très sincère de l'étude personnelle des textes et la ferme volonté de prendre directement contact avec les sources mêmes de l'histoire. Mais l'histoire a d'autres sources que les textes; ce sont les peintures, ce sont les pierres. A Rome surtout, c'est par des exhumations que se précise et se renouvelle la connaissance du passé; et Mgr Rampolla, rentrant comme cardinal dans la Ville Éternelle, prit à ce travail toute la part que permettaient ses occupations ministérielles. Les rares promenades dont il s'accordait licence lorsqu'il était secrétaire d'État le conduisaient à la basilique de Sainte-Cécile : habile interrogateur de cette terre romaine qui suscite de nouveaux problèmes à mesure qu'elle résout les anciens, il retrouvait les diverses pièces de la maison de la sainte. Les découvertes des catacombes, aussi, passionnaient sa curiosité, pour laquelle le temps était malheureusement trop avare. Depuis que Jean-Baptiste de Rossi rendit aux catacombes un langage, ces souterrains chrétiens, où les humanistes du XVe siècle se réfugiaient pour fronder Dieu, rivalisent avec le ciel de Rome pour raconter Dieu : le cardinal aimait à prêter l'oreille, et à se reposer, sous terre, des bruits de la terre.

Ainsi se préparait-il à élever à Mélanie la Jeune le monument que nous avons sous les yeux : les multiples dissertations historiques et philologiques dont il a fait suivre le précieux manuscrit de l'Escurial rappellent les meilleures pages de Tillemont; et pour la connaissance de l'Église et de la société chrétienne au Ve siècle, la publication du cardinal Rampolla prend place parmi les textes désormais indispensables.

I

Cette biographie nouvelle de Sainte Mélanie est un des plus jolis documens hagiographiques que nous possédions. Nulle trace, ici, de ces formations légendaires qui souvent mettent en conflit la critique et la piété; l'auteur innomé, que le cardinal identifie avec un certain Gerontius, écrit à un évêque, peu après la mort de Mélanie, ses souvenirs personnels. Trente-quatre ans durant, de 405 à 439, il avait assisté à la vie de Mélanie; il devait à la sainte sa propre vocation religieuse, il lui succédait dans la direction du monastère palestinien qu'elle avait fondé. C'est un témoin oculaire qui surgit devant nous et qui, sans apprêts, sans

composition, au gré de sa mémoire, et de l'abondance de son cœur, nous dit ce que fut Mélanie. Beaucoup d'hagiographes ont le défaut de ne point « situer » leurs personnages : on dirait que les sachant déjà installés au ciel, ils jugent inutile de reconstituer le cadre terrestre de leur vie. Gerontius échappe à cet inconvénient : le détail précis qui instruit, le détail pittoresque qui amuse, séduisent et retiennent sa plume. L'histoire raconte que, sur le tard, le bon moine devint hérétique : à force de combattre le nestorianisme, ainsi que l'avait fait sa vénérable protectrice, son orthodoxie dévala jusqu'à l'erreur inverse; il vieillit et mourut monophysite. Mais dans sa biographie de sainte Mélanie, on ne saisit encore aucun indice de cette ennuyeuse évolution : nous n'avons point affaire à un écrit de controverse, mais aux Mémoires d'un témoin qui honora Mélanie vivante, et qui prie Mélanie défunte.

Dans l'ensemble, la vie de la sainte était connue : on savait que, née dans le dernier quart du quatrième siècle, elle appartenait, ainsi que son mari Pinianus, à cette famille des Valerii dans laquelle le christianisme fit d'assez bonne heure des conquêtes; que tous deux, une fois maîtres de leurs biens immenses, adoptèrent une vie continente et pauvre, qu'ils l'inaugurèrent dans la banlieue de Rome, la continuèrent en Afrique auprès de saint Augustin, à Alexandrie auprès de saint Cyrille, et finalement en Palestine; et qu'après un long séjour à Jérusalem, Mélanie y mourut, moniale et supérieure de moniales. Mais ce qu'on ne discernait qu'imparfaitement avant la publication de l'écrit de Gerontius, et ce qui pourtant intéresse à beaucoup d'égards l'histoire générale de l'époque, c'était d'abord en quoi consistait cette opulence dont Mélanie s'était détachée; c'était ensuite au prix de quelles difficultés et grâce à quel coup d'État du pouvoir impérial contre le pouvoir sénatorial elle avait pu réaliser ses projets de dépouillement, et c'était enfin comment elle avait profité du prestige qu'accordait à l'intelligence féminine l'opinion chrétienne du temps, pour jouer avec éclat un rôle d'apôtre, de controversiste, volontiers dirions-nous de mère de l'Église.

II

Les historiens des quatrième et cinquième siècles attribuent à certaines familles patriciennes une extraordinaire opulence.

Symmaque, aujourd'hui, nous paraîtrait riche, puisqu'il possédait trois palais à Rome, quinze villas hors de Rome, et puisque, à l'occasion de la préture de son fils, il pouvait dépenser en jeux près de deux millions; sa fortune, pourtant, était réputée moyenne : en regard des Valerii, Symmaque était un pauvre (1). Que le père et la mère de Mélanie fussent de puissans propriétaires, nous le supposions déjà, grâce au curieux passage de saint Paulin de Nole sur l'éblouissant cortège avec lequel ils allèrent recevoir Mélanie l'Ancienne lorsque, prenant un instant congé de sa retraite de Jérusalem, elle s'en fut passer quelque temps en Italie; mais nos imaginations sont étrangement dépassées, en même temps qu'excitées, par les données précises que nous apporte Gerontius.

Une villa du Cælius était, depuis l'incendie de Rome par Néron, la demeure des Valerii; elle s'élevait sur l'emplacement du couvent actuel de Saint-Erasme, et les fouilles essayées dans ces parages, au cours des derniers siècles, nous permettent de comprendre mieux les brèves indications des textes. Dans un moindre espace, les villas du patriciat romain reproduisaient volontiers les innombrables fantaisies d'ordonnance auxquelles s'était abandonnée, dans sa villa de Tivoli, l'épicurienne esthétique de l'empereur Hadrien. L'eau vive des fontaines, jaillissant près des chambres d'habitation, les éclaboussait de ses fraîches gouttelettes ; de luxuriantes mosaïques, pavant les cours ou s'encadrant dans les interstices des portiques, soulignaient, par la bigarrure un peu crue de leurs cubes de couleurs, la blancheur mate des murailles; on avait le théâtre à domicile, l'hippodrome à domicile ; dans un fond de jardin, un cirque s'évasait; à l'extrémité d'une colonnade, un mur scénique se dressait. C'était un monde en raccourci, que la villa d'un riche Romain; elle se suffisait à elle-même, le fortuné possesseur y trouvait tout ce qu'il fallait pour ses besoins et tout ce qu'il fallait pour ses caprices; une même *familia* servile comprenait des boulangers et des tailleurs, des femmes de peine et des femmes de plaisir, des cuisiniers et des copistes, des caméristes et des ballerines. Dans le palais de Mélanie, tout n'était que marbre : lorsque ces merveilles seront mises en vente, la richesse de l'architecture, de la décoration, du mobilier, découragera les acquéreurs.

(1) Voir G. Boissier, *la Fin du paganisme,* tome II, p. 210 et suivantes.

A cinq milles de là, sur la Voie Appienne, Mélanie possédait un magnifique domaine, qui, sous Commode, avait été confisqué aux deux Quintilius, coupables sans doute de professer le christianisme, et que le fisc, au temps de Constantin, avait restitué à un Valerius, leur héritier lointain. Les ruines de cette villa rurale ont également occupé les archéologues : le musée du Vatican possède un certain nombre de marbres et de sculptures provenant de ces parages et qui durent, jadis, charmer les villégiatures de la jeune Mélanie. On estime à deux milles environ le périmètre de ce domaine, et c'est là, suivant toute vraisemblance, que Mélanie et Pinianus, dès le lendemain de leur profession d'austérité, ouvrirent asile à d'innombrables pèlerins.

Gerontius nous entretient d'une autre villa, beaucoup plus lointaine, dont il décrit avec complaisance les enchantemens : la situation en était exquise; la mer et les forêts l'encadraient; de ses fenêtres, Mélanie voyait passer lentement la majesté des navires et bondir, sous la poursuite des chasseurs, la course éperdue des cerfs. En aucun temps peut-être, les splendeurs de la nature ne furent plus ingénieusement exploitées, plus asservies aux suggestions du luxe qu'au temps de la décadence romaine : l'architecte créait les paysages plutôt encore qu'il ne les cherchait, et composait les sites plutôt qu'il ne les adoptait. Dans cette seule villa maritime, Mélanie possédait quatre cents esclaves ruraux, soixante-deux maisons pour colons; le revenu qu'elle en tirait eût satisfait la plus insatiable opulence. Le cardinal Rampolla suppose, — pour des motifs très plausibles, — que ce lieu de délices doit être cherché sur la côte de Sicile, en face de la Calabre.

Mélanie pouvait traverser la Méditerranée : de nouveau, elle se trouvait chez elle. Ses possessions africaines étaient considérables. Ammien Marcellin, dans son récit de la révolte de Firmus, nous laisse voir qu'en Afrique, les domaines formaient de véritables cités (1). Derrière les murailles et les fossés qui leur donnaient un aspect de camps retranchés, ils abritaient, tout ensemble, des ateliers variés où l'on travaillait l'or, l'argent, le bronze, et des exploitations agricoles desservies par une population très dense. L'Église, parfois, instituait pour ces immenses propriétés une organisation distincte : le domaine que possédait Mélanie auprès

(1) Voir Lécrivain, *le Sénat romain depuis Dioclétien*, p. 117 et suivantes.

de Tagaste était le centre de deux évêchés, l'un catholique et l'autre donatiste.

Dans l'Afrique proconsulaire et dans la Numidie, en Maurétanie et en Espagne, en Grande Bretagne et en Gaule, dans la Campanie et dans les Pouilles, dans la Cispadane et dans la Transpadane, Mélanie était propriétaire. Son chiffre de revenus s'élevait, ce semble, à 120 000 livres d'or, c'est-à-dire à 116 millions 640 000 francs. De tels chiffres revêtent l'histoire d'une apparence de féerie ; l'esprit en demeure étonné. Même après avoir lu, dans les prédicateurs de l'époque, la description du faste exorbitant auquel s'abandonnait le patriciat romain, on est pris de court, encore, si l'on essaie de se représenter la circulation de ces gigantesques dividendes et les incommensurables prodigalités auxquelles ils devaient pourvoir. Ici Gerontius cesse de nous renseigner : il ne jette aucune lueur sur la façon dont une mondaine milliardaire, au début du Ve siècle, parvenait à dépenser le revenu de ses deux ou trois milliards. Pourrait-on d'aventure suppléer à son silence en lisant Ammien Marcellin ou bien les sermonnaires d'alors? Nous hésitons à le croire : Ammien, profondément aigri contre une société qui ne semblait l'avoir aimablement accueilli que pour le tenir ensuite à distance (1), esquisse des tableaux où vraiment il entre trop de bile ; quant aux sermonnaires, c'est presque une loi de leur genre, d'exagérer les sottises de la vanité pour les rendre plus haïssables ; l'histoire, en consultant leurs discours, doit tenir compte de leur parti pris naturel contre le péché et se souvenir, aussi, que la chaire est dressée pour les censures beaucoup plus que pour les complimens. Ni les sermonnaires, ni Ammien, ne peuvent donc satisfaire notre curiosité, jalouse d'apprendre comment le père et la mère de Mélanie, chrétiens vertueux et d'ailleurs attachés à la vie profane, utilisaient leur écrasant budget;

(1) Voyez G. Boissier, *op. cit.*, tome II, p. 247 et suiv. — Ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il est besoin de rappeler les deux volumes dans lesquels M. Boissier, avec une sorte de familiarité pressante, s'est mêlé à l'intimité des chrétiens, des païens et des indifférens. Comme il n'est meilleure façon de saisir la pensée d'autrui, que d'aborder autrui avec cordialité, M. Boissier, cordial pour saint Ambroise non moins que pour Symmaque, et pour Prudence non moins que pour Ausone, a pu tracer de la fin du paganisme un tableau très nuancé et connaître les esprits de ce temps mieux peut-être qu'eux-mêmes ne se connaissaient.

et Gerontius, c'est pour nous un malheur, ne connut la jeune Mélanie, qu'au temps où elle commençait délibérément à s'exproprier de ses propres richesses. Il nous dit bien comment Mélanie fit profiter les pauvres de son argent ; il ne nous dit pas comment auparavant elle en profitait pour elle-même.

Telles quelles, et malgré les lacunes que l'histoire sociale peut regretter, les pages de Gerontius nous aident à connaître mieux cette période de transition durant laquelle, dans l'Empire, deux sociétés et deux mondes coexistaient : l'une, la société païenne, régnant encore, en fait, par la survivance de ses mœurs et de ses institutions sociales; l'autre, la société chrétienne, essayant d'insinuer et même d'imposer ses aspirations et ses inspirations, ses doctrines et son esprit. Marcelle, la moniale de l'Aventin ; Paule et Eustochie, les moniales de Bethléem ; Fabiola, la pénitente de Rome, étaient jusqu'ici, grâce aux lettres de saint Jérôme, les seules figures féminines sur lesquelles s'attachât longuement le regard de l'histoire : avec son éloquence enflammée, avec son emphase sincèrement exubérante, saint Jérôme a su prosterner devant elles le respect de l'avenir. Mélanie désormais prend place à leurs côtés ; et si ce n'était leur faire affront à toutes, d'évoquer, pour les mieux comparer, le souvenir de leur période mondaine, volontiers nous inclinerions à dire que, dans cette troupe d'humiliées volontaires, Mélanie aurait quelque titre à la préséance, puisqu'elle n'égala toutes les autres par l'héroïsme de l'abdication qu'après les avoir toutes surpassées par l'immensité de l'opulence, et puisqu'en s'immolant à leur suite, elle sacrifiait, en fait, beaucoup plus... Mais que valaient, aux yeux de Mélanie, les biens qu'elle sacrifiait ?

III

L'esprit de détachement et d'appauvrissement devait, dans la Rome impériale, compter avec les exigences des lois. Interprètes austères de certaines susceptibilités morales, elles gênent habituellement ceux qui voudraient à tout prix s'enrichir; il semble qu'au Ve siècle, elles aient surtout gêné ceux qui voulaient devenir pauvres. Rien alors n'était plus malaisé que de se vouer à l'indigence ; les phrases coutumières des moralistes sur la servitude du riche à l'endroit de ses propres richesses, sur la captivité dans

laquelle l'enchaînent ces biens de la terre si follement enviés, étaient alors rigoureusement exactes ; et les juristes intervenaient, sans merci, pour enfermer dans leur opulence, comme dans un cachot, les chrétiens à qui la pratique des conseils évangéliques paraissait un attrait. On incline à s'étonner beaucoup, aujourd'hui, lorsqu'on entend parler de cet édit Pacca, en vigueur encore dans la Rome contemporaine, qui interdit aux vieilles familles d'aliéner leurs richesses d'art : de par la loi, et pour éviter que les trésors artistiques de l'Italie ne soient dilapidés, le patricien romain est, si l'on ose ainsi dire, serf de sa galerie de tableaux. Des contraintes analogues, et singulièrement plus rigoureuses, et singulièrement plus importunes, étaient universelles à la fin de l'Empire romain. Le bourgeois aisé ou le paysan aisé, — le « curiale, » comme l'appellent les textes, — n'avait pas le droit de vendre ou d'abandonner ses terres, puisqu'il était responsable, dans la municipalité qu'il habitait, du paiement intégral de l'impôt, et chargé, par surcroît, de certaines fonctions passablement onéreuses : ce riche était un serf. Les membres de familles sénatoriales, à leur tour, étaient légalement passibles de certaines obligations correspondantes à leur train de fortune, légalement obligés d'exercer, de temps à autre, la préture et de payer à ce titre les fêtes resplendissantes et les jeux extravagans que le peuple réclamait : la conservation de leur patrimoine paraissait nécessaire pour l'amusement des citoyens, comme paraissait nécessaire l'aisance du curiale pour la solvabilité d'autres citoyens.

Au nom de l'esprit de fraternité humaine, et partant de ce principe que les biens de la terre sont « communs à tous quant à l'usage, » la théologie catholique grève la propriété d'une certaine dette sociale et s'efforce ainsi d'assurer l'assistance et quelque dignité de vie à ceux qui ne possèdent pas. Rien de commun entre cette dette sociale et les charges que la société païenne expirante imposait à la propriété. Elles n'avaient d'autre but que le divertissement de la plèbe, non point le soulagement et le relèvement de la famille humaine; et, cependant, dépassant en lourdeur les plus douloureuses hypothèques, il semblait qu'elles fussent édictées pour l'éternité, qu'à jamais la loi prohibât au curiale toute perspective de voyage, et qu'à jamais, elle emprisonnât dans leur luxe les familles sénatoriales qui, devenues chrétiennes, voudraient contracter alliance avec Dame pauvreté !

Dans une page pénétrante de son *Histoire de l'esclavage,* M. Wallon a noté l'importance prise à la fin de l'Empire par le mot *obsequium*, et il ajoutait :

C'est le droit de l'esclavage qui gouverne maintenant le citoyen, et nous avons retrouvé toute la législation propre aux esclaves dans les règlemens qui concernent sa personne, sa famille ou ses biens... La fatalité de la naissance, telle est la loi suprême de l'Empire. Formée par ce dur travail, si longtemps en honneur parmi les races italiques, Rome avait traversé la civilisation de la Grèce pour en venir au régime des castes de l'Orient. Elle avait rejeté les principes de son ancienne constitution pour s'appuyer sur l'esclavage et elle aboutissait à la servitude universelle (1).

La jeune Mélanie et son mari Pinianus croyaient que briser cette servitude était l'ordre du Christ. Mineurs l'un et l'autre, alors même qu'ils eussent obtenu une dispense d'âge leur permettant d'administrer personnellement leurs biens, il leur était impossible de vendre des immeubles ou des terres sans un décret du juge. Issus de souche sénatoriale, il fallait en outre, pour qu'ils pussent diminuer leur train de fortune, une cause reconnue plausible, *causa actis probata,* dit le Code Théodosien. Or l'opinion du temps comprenait mal que la vocation chrétienne pût être un motif légitime de renoncement; elle était toute prête à applaudir, dans l'Église même, certains dissidens comme Helvidius, Jovinien, Vigilance, dont les écrits théologiques détruisaient l'idée de continence et de mortification ; et si le christianisme, tel que Mélanie et Pinianus le concevaient et le pratiquaient, les détachait des biens de la terre, la loi et le Sénat, de force, persistaient à les y attacher.

On avait vu, peu d'années auparavant, Paulin d'Aquitaine et sa femme Thérèse, rusant sans doute avec ces difficultés légales, vendre progressivement leurs propriétés d'Espagne, afin de se donner « comme postérité leurs bonnes œuvres. » « Que viens-je d'apprendre ! écrivait alors saint Ambroise. Et que diront les patriciens? Un homme d'un telle naissance, d'une telle famille, de tant d'éloquence et de génie, déserter le Sénat, et interrompre la succession d'une noble race, c'est intolérable. Vous les verrez raser leurs sourcils et leurs cheveux pour assister aux mystères

(1) H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité,* tome III, p. 219.

d'Isis; mais si un chrétien, pour suivre plus fidèlement les inspirations de sa foi, change son habit, ils crieront que c'est une chose indigne. » Vers la même époque le sénateur Pammachius, gendre de sainte Paule, avait, lui aussi, tout de suite après son veuvage, pris l'habit monastique; il avait adopté « autant d'enfans qu'à Rome il y avait de pauvres, » et saint Jérôme de s'écrier : « Qui eût jamais cru qu'un petit-fils de consuls, la gloire de la maison Furia, ferait paraître à côté de la pompe sénatoriale la bure monastique, braverait les regards de ses collègues en dignité, et se moquerait de ses moqueurs ! »

De sa retraite de Bethléem, Jérôme notait avec une sorte d'allégresse féroce les victoires de l'Église sur le monde, et les ravages répétés que faisait l'esprit monastique dans les rangs du patriciat. Conseillant à la jeune Furia de rester veuve : « On va froncer le sourcil, disait-il, lever le bras avec colère. Chremès irrité exhalera bien haut son courroux. Les puissans s'élèveront contre ma lettre, la troupe des patriciens tonnera. On m'appellera un charmeur, un séducteur, un homme qu'il faudrait déporter aux extrémités du monde. » Déporté volontaire à Bethléem, Jérôme, du fond de son antre d'ascétisme, semblait rugir contre les préjugés sociaux du vieux monde romain; il mortifiait le patriciat en le décimant. Que Paulin ne fût plus un grand propriétaire, cela contristait la décence mondaine d'Ausone : « L'empire de Paulin, pleurait-il dans ses vers, est aujourd'hui dispersé entre cent maîtres ; » mais Jérôme riait, d'un rire sarcastique, lorsqu'il voyait cet effondrement volontaire des fortunes fastueuses; et son apologie des vocations d'élite insultait aux communes grandeurs du siècle (1).

En l'année 403, ce n'était pas un couple déjà mûr, comme Paulin et sa femme; ce n'était pas un veuf comme Pammachius, ou une veuve comme Furia, qui concertaient un de ces actes de dépouillement considérés par la classe sénatoriale comme autant de défis ; c'étaient deux jeunes mariés, presque deux enfans. « Tous

(1) L'*Histoire de saint Paulin de Nole*, l'*Histoire de sainte Paule*, la traduction des *Lettres de saint Jérôme* (Paris, Poussielgue), dues à l'abbé Lagrange, mort évêque de Chartres, peuvent être consultées avec fruit : antérieurs de beaucoup au renouveau de littérature ecclésiastique auquel nous avons assisté dans les quinze dernières années, ces ouvrages subsistent avec quelques autres, comme un remarquable témoignage de l'activité intellectuelle à laquelle Mgr Dupanloup donna jadis le branle, dans son diocèse d'Orléans.

les sénateurs les blâmaient, écrit Gerontius, tous disaient qu'ils étaient des sots, de disperser de la sorte, en pleine jeunesse, tout ce qu'ils possédaient. » Les mêmes « grenouilles loquaces, » pour reprendre une expression de saint Jérôme, qui avaient assourdi de leurs insultes Blesilla, fille de sainte Paule, coupable de s'engager dans une vie ascétique, et qui avaient dit de sainte Paule elle-même qu'il faudrait lui soigner la cervelle, commençaient de s'acharner contre l'étrange ménage qui prétendait faire déchoir la *gens Valeria* de son rang et de son luxe.

Par surcroît, l'hostilité de la haute classe contre leur aventureux projet rencontra des complices bien imprévus, dans la masse même de leurs innombrables esclaves. Severus, frère de Pinianus, se considérait avec quelques titres comme l'héritier naturel de ces époux sans enfans ; il trouvait fort mauvais que leur somptueuse fortune s'éparpillât aux quatre coins du monde chrétien. Il chercha et trouva des accointances parmi la main-d'œuvre servile qui cultivait leurs domaines de la campagne romaine et qui, selon toute apparence, n'avait pas à se plaindre de sa destinée. Au moment où le bruit courut, parmi cette foule de travailleurs, qu'ils allaient sans doute être vendus avec les propriétés mêmes de Mélanie, une sorte d'émeute se produisit.

... « Et s'il nous plaît, à nous, de rester vos esclaves ! » objectaient ces singuliers mutins. L'offre qu'on leur fit de les affranchir les trouva fort peu reconnaissans ; il semble qu'elle ne fut consentie que de quelques-uns. Tous les autres, au contraire, si Mélanie persistait à vouloir se débarrasser d'eux, exigeaient que leurs bras et leurs sueurs appartinssent désormais à Severus. Mélanie accepta leur tumultueuse réclamation et donna même trois sous d'or à chacun de ces pauvres gens, qui redoutaient, évidemment, l'indigence esseulée des prolétaires urbains, et qui d'ailleurs, par leur soulèvement même, rendaient hommage à la douceur et à la bonté de leurs illustres patrons.

Qu'il était donc difficile de devenir pauvre ! Le Sénat opposait son veto, et les esclaves opposaient le leur. Avec le second de ces vetos, encore pouvait-on s'arranger ; mais il restait le premier, et l'on devine sans peine que Severus veillait avec sollicitude à n'en point relâcher la rigueur. Pour briser les oppositions sénatoriales, il ne fallut rien de moins qu'un acte impérial. Le récit de cet épisode est presque entièrement nouveau pour l'histoire ; c'est à peu près une révélation qu'ici Gerontius nous apporte, et nous devons

raconter après lui comment la patricienne Mélanie put enfin se faire pauvresse grâce à l'improvisation juridique de la « reine Serena. »

IV

Les historiens connaissent la figure de Serena; souvent même ils l'ont discutée. Claudien l'a chantée dans un poème, où il la gratifia, aussi, du titre de reine. Elle était, par le sang, nièce de Théodose; par l'adoption, elle devint sa fille. Femme de Stilicon, elle maria ses deux filles, l'une après l'autre, au fils de Théodose, l'empereur Honorius, dont elle fut ainsi, tout à la fois, la cousine, la sœur adoptive, et à deux reprises la belle-mère. Stilicon et Serena, plusieurs années durant, furent les vrais maîtres de l'empire d'Occident; et lorsque Honorius fit séjour à Rome en 404, la toute-puissance de Serena faisait courber les fronts. Sa curiosité fut piquée par la rumeur publique, qui glorifiait ou bafouait les singuliers changemens survenus dans l'existence de Mélanie. A plusieurs reprises, elle expédia des évêques ou des patriciennes auprès de la sainte pour l'inviter à venir au palais impérial; à plusieurs reprises, Mélanie s'excusa : rentrer en contact avec les puissans, n'était-ce pas reculer dans les voies du renoncement? Mais un jour d'été de l'an 404, l'idée lui vint que les puissans eux-mêmes lui pourraient au contraire aplanir ces voies. Accompagnée de son mari, de quelques évêques, et de son futur biographe Gerontius, elle s'en fut au Palatin. Lorsqu'on allait faire visite aux personnages de sang impérial, l'usage était d'apporter quelques cadeaux : le petit cortège qui ce jour-là gravit la colline des Césars était chargé d'étoffes précieuses, de vases, de parures. Les plus jolis présens étaient destinés à Serena, les autres aux courtisans, aux eunuques, à la haute domesticité du palais. Mélanie était sévèrement voilée, couverte d'une tunique sombre et grossière. « Je ne découvrirai pas une tête que j'ai couverte pour le nom du Christ, disait-elle, et je ne changerai pas le vêtement que pour le nom du Christ j'ai revêtu. » Son humilité fut à l'honneur : l'héritière des Valerii vit Serena venir à sa rencontre; et la reine, s'asseyant sur son trône d'or, installant Mélanie à ses côtés, convoqua la foule bourdonnante des courtisans. « Venez, disait-elle, et voyez : cette femme qui, quatre mois plus tôt, resplendissait dans la gloire du siècle, la voici qui, à cause du Christ, vieillit dans la sagesse, et

qui méprise toutes les délices. » Et sans doute la foule des courtisans, habitués à bourdonner à l'unisson de la reine Serena, murmurèrent-ils qu'en effet Mélanie était un type de « sagesse. »

On sait tout ce qu'abritait l'antiquité derrière ce grand et noble mot : une désinvolture fière et un peu hautaine à l'égard des événemens extérieurs ; une résignation légèrement provocante pour le destin même aux volontés duquel elle se soumettait ; une mortification savante de tous les désirs, fréquemment entretenue par de graves analyses du *moi,* et briguant pour tout salaire l'orgueilleuse jouissance que peut éprouver une âme à contempler le mécanisme et le jeu de son propre gouvernement. Mais pour que cette désinvolture fût un vrai détachement, il y manquait je ne sais quel esprit de docilité qui, plutôt que d'accueillir avec un sourire affecté les coups du hasard, s'agenouille devant un vouloir souverain ; pour que cette résignation eût la beauté d'un élan d'abandon, il y manquait l'intimité d'une confiance, qui plutôt que de braver Dieu en l'appelant destin, l'appelle Providence et le proclame bon ; et cette sagesse d'antique lignage ignora toujours le rayonnement du sourire. Au demeurant, pour la discipline intérieure de l'âme, elle offrait des leçons dont les Pères, sous bénéfice d'inventaire, devaient accepter l'héritage : le mot de sagesse, sous leur plume, désigne souvent les viriles vertus du christianisme ; le *De officiis* de Cicéron fut le livre de chevet de saint Ambroise (1) ; et les mirages mêmes de l' « eudémonisme » antique ne sont pas sans analogie avec les horizons de bonheur et de pacification que déploient sous les regards du fidèle les premiers écrivains chrétiens. Les stoïciens, peut-être, auraient honoré comme une sœur cette jeune Mélanie qui, suivant l'expression de Serena, aspirait à « vieillir dans la sagesse ; » mais ce que Mélanie venait invoquer de Serena, en vertu de principes inconnus au stoïcisme, c'était le droit et la possibilité d'inaugurer une vie de charité active, et de sanctionner son « mépris des richesses » par certaines mesures susceptibles d'une immense répercussion sociale.

Elle racontait à la souveraine les obstacles qu'opposaient ses proches à ses projets de dépouillement, et comment ils réclamaient pour eux la propriété de cette colossale fortune qu'elle destinait au Christ et qu'elle destinait aux pauvres, ces autres

(1) Voir R. Thamin, *Saint Ambroise et la Morale chrétienne au IVe siècle.* Paris, Alcan.

Christs. La reine écoutait, et s'offrait à punir ces cupides en faisant confisquer leurs biens. Mais Mélanie ne voulait point, par représailles, la pauvreté des autres; elle voulait, par amour, sa propre pauvreté. Tout de suite elle écarta de la tête de ses proches, c'est-à-dire de ses ennemis, le péril dont les menaçait Serena : « Non, lui dit-elle, il est écrit de ne point rendre mal pour mal et préjudice pour préjudice. C'est dans le Seigneur que nous avons confiance, pour que, grâce à l'appui de votre pieuse souveraineté, notre pauvreté soit féconde. » La question qui se posait devant Serena intéressait, en définitive, l'économie générale de la société romaine. On considérait que le patrimoine d'une famille sénatoriale devait entretenir l'éclat de cette famille et payer les distractions que réclamait une plèbe blasée. Allait-on tolérer que tous les biens d'un couple fortuné fussent par une initiative étrange, et pour un motif religieux, détournés de cette affectation normale et traditionnelle? Serena consentit plus et mieux qu'une tolérance; elle pria l'empereur Honorius d'envoyer des instructions à tous les hauts fonctionnaires des provinces, afin que, sous leur responsabilité, ils vendissent les domaines de Pinianus et de Mélanie et leur en fissent parvenir le prix. Séance tenante, les ordres impériaux furent rédigés, expédiés. « Nous étions dans la stupeur, » écrit longtemps après le biographe Gerontius; et cette stupeur se comprend.

Pour la quatrième fois seulement depuis Constantin, un empereur chrétien faisait visite à Rome. Remise des alarmes essoufflées qu'avait provoquées la proximité d'Alaric, la Ville Éternelle avait repris haleine pour fêter l'impérial visiteur et pour célébrer, à ses côtés, le vainqueur de Pollentia, Stilicon, mari de Serena. Il semble que, d'instinct, Serena aimât afficher par des actes d'éclat les droits nouveaux de la religion nouvelle; il semble qu'il ne lui déplût point de faire sentir, d'autorité, qu'il y avait quelque chose de changé dans la vie de l'Empire depuis que le Christ était admis à y régner. On l'avait vue, dans sa jeunesse, forte et fière de son ascendant sur Théodose, entrer en conquérante chez les Vestales, dépouiller la déesse d'un collier de perles, et troubler ainsi, dans les âmes, les antiques superstitions patriotiques qui s'attachaient au feu sacré. Et voici que, pour complaire à Mélanie, Serena bravait d'autres susceptibilités; elle permettait au Christ de passer outre aux idées mondaines de la classe sénatoriale; elle levait, au nom du Christ, cette sorte d'hypothèque dont étaient frappés, par l'usage

et par la loi, les biens de cette classe, et moyennant laquelle les propriétaires, recevant quittance pour toutes leurs fantaisies gaspilleuses, pouvaient envisager un long avenir de folles jouissances; elle créait un précédent qui, s'il s'était généralisé, aurait bouleversé la haute société de l'Empire en modifiant le statut même des fortunes. Quatre ans après, Alaric menacera Rome, précurseur d'autres bouleversemens; alors, déférant à l'antipathie personnelle de Galla Placidia, et cédant aussi à cette fureur de soupçons qui précède les catastrophes comme le nuage précède l'ouragan, le Sénat romain fera comparaître Serena, veuve de Stilicon, et, pour grief de trahison, la condamnera à être étranglée. Les bourreaux de l'année 408 prétendront punir Serena pour les périls que courra la patrie; il est permis de croire que plusieurs d'entre eux poursuivront surtout une vengeance personnelle, et qu'ils feront payer à l'accusée, froidement, « au nom du peuple romain, » cette façon de coup d'État par laquelle elle avait alarmé et appauvri leur caste.

Mais le bon moine Gerontius, qui, selon toute apparence, s'occupait peu de politique, ne fait aucune allusion, dans son récit, aux destinées futures de l'infortunée Serena. Le récit de l'audience, tel qu'il l'achève, est égayé de pittoresque et rayonnant de sourire.

Alors la très sainte, devant la grande bonté de Serena et d'Honorius, étala avec humilité les parures qu'elle avait apportées : « Voici, madame, nous offrons cette bénédiction : que votre piété l'agrée, comme le Christ agréa les deux deniers de la veuve. » Serena se mit à rire et dit avec suavité : « Que votre sainteté me croie; ce que je vais dire, je le crois en mon cœur, devant le Christ : quiconque reçoit quelque chose de vos biens, sauf les pauvres et les saints auxquels vous les avez promis, commet vol et fraude aux dépens de l'autel; il amasse pour lui-même le combustible du feu éternel!... » Alors la reine invite ses eunuques à sortir du palais avec Mélanie et Pinianus, et à les ramener jusqu'à leur maison d'habitation; au nom du salut de l'empereur son frère, elle défend solennellement qu'aucun d'entre eux, ni aucun autre eunuque, ni personne du palais, accepte aucun cadeau, lors même que Pinianus et Mélanie les y convieraient : pas d'or, pas d'étoffe, ni quoi que ce soit d'autre, pas même la moindre pièce de monnaie : « Si je venais à l'apprendre, dit la reine, gare au châtiment! »

Menace superflue, s'il en faut croire Gerontius : à l'entendre, ce fut la « crainte de Dieu, » qui fit renoncer les eunuques à toute *mancia;* « à cause du Christ, ils faisaient escorte à ces bienheu-

reux, les ramenant chez eux avec joie... Et les très bienheureux, exultant, se préparaient à disperser largement tous leurs biens et à thésauriser pour le ciel. »

V

La dilapidation fut cependant plus lente que ne le souhaitait la charité de Mélanie : sa villa du Cœlius, sa villa de Sicile, ses propriétés d'Afrique, ne furent vendues que peu d'années plus tard. Derechef, par une suprême tentative, des manœuvres sénatoriales, en l'année 408, essayèrent de s'opposer à ce suprême dépouillement. Alaric approchait de Rome : Stilicon était tué, Serena tuée, comme complices du barbare. L'aristocratie sénatoriale frémissait à la pensée de l'attentat qui menaçait la majesté romaine. Il semblait que Rome allait cesser d'être Rome, si les Goths y entraient. Les âmes étaient secouées jusque dans leurs intimes profondeurs; l'émotion des païens se communiquait à certains chrétiens; le patriotisme romain se disposait à prendre le deuil. Mais chrétiens et païens interprétaient diversement le décret divin par lequel Alaric humiliait Rome : « C'est la faute à votre Christ, » disaient les païens. « La faute en est à vos dieux, » ripostaient les chrétiens. Pompeianus, alors préfet de Rome, était un païen militant : Zosime nous apprend qu'à sa demande, le Sénat rétablit, par un brusque scrutin, les sacrifices idolâtriques. Mais tandis que le désespoir de Rome invoquait la tutelle des dieux antiques, pouvait-on permettre à une famille sénatoriale de multiplier les générosités envers leur rival Galiléen? Aussi Pompeianus crut-il défendre Rome en cherchant à Pinianus et Mélanie, désormais privés de leur protectrice Serena, une nouvelle querelle. Un jour, à l'aube, il réunit les sénateurs, il leur remontra qu'il était absurde de prétendre offrir ses richesses au Seigneur, au lieu de les affecter au salut de l'État; il demanda que ce qui restait de fortune à Pinianus et à Mélanie fût confisqué. La sentence était prête : on allait leur interdire d'enrichir le Christ. Pas d'empereur, pas de princesse, pour conjurer le péril et pour émanciper leur impatiente charité. Mais, par une coïncidence dans laquelle Gerontius voit l'effet de « la providence de Dieu, » ce fut le peuple qui les sauva. « Subitement, dit-il, à cause du manque de pain, la sédition gronda; le préfet, bientôt arraché à son tribunal, fut lapidé

au milieu de la cité ; les sénateurs confessèrent, ouvertement, leurs intrigues contre les bienheureux ; ils avouèrent la vindicte et les mérites des saints, qui avaient coûté la vie au préfet. Les bienheureux, eux, n'apprirent tout cela qu'en même temps qu'ils connurent son horrible mort. Informés, ils rendirent grâce, mais s'affligèrent de sa mort. »

Un cortège, bientôt, s'engageait sur la Voie Appienne ; avec une troupe de vierges chrétiennes, — sans doute d'anciennes esclaves affranchies, — Mélanie et Pinianus quittaient Rome. Avec eux voyageait Rufin, l'ancien ami de saint Jérôme ; on fit étape en Sicile, quelque temps durant, et Rufin y mourut. Il avait assez longuement vécu pour voir les Goths d'Alaric, chargés des dépouilles de Rome, occuper en conquérans les côtes de Calabre : entre la barbarie envahissante et la patricienne romaine qui s'exilait avec ses religieuses, il n'y avait plus qu'un bras de mer. Il était bon d'être pauvre, alors, pour être libre. Paulin de Nole, chargé de chaînes par les Goths, s'était ensuite vu relâcher, parce que, suivant le mot de saint Augustin, il avait « placé ses trésors dans le sein des indigens. » Mélanie et Pinianus, disant adieu aux enchantemens de leur villégiature sicilienne, passèrent en Afrique, pour achever, eux aussi, de placer leurs trésors. Il y avait là des églises à entretenir, des pauvres à soulager, des captifs à racheter. Dans une de ces églises même, celle d'Hippone, le peuple, en dépit de saint Augustin, sut extorquer à Pinianus, par des manifestations tumultueuses, une sorte de promesse de ne point quitter cette ville : un restant de richesse serait-il donc toujours un esclavage ? Hippone voulait enchaîner Pinianus, parce que Pinianus avait encore de l'or. Au bout de sept ans passés en Afrique, Pinianus et Mélanie, qui n'y possédaient plus rien, s'en furent en Palestine, pour finir de s'y ruiner et de s'y sanctifier ; il leur restait quelques terres en Espagne, et c'est avec l'argent provenant de la vente de ces terres qu'ils développèrent la vie monastique à Jérusalem. Ainsi s'épuisa, en moins d'un quart de siècle, la plus grande fortune immobilière de l'Empire.

Posséder des terres, c'était en même temps posséder des hommes. Le chiffre d'esclaves appartenant à Mélanie échappe au calcul de Gerontius : Dieu seul le connaît, dit-il. Gerontius mentionne seulement que deux ans après sa retraite du monde elle en avait déjà émancipé huit mille. Paulin de Nole, dans un de ses poèmes, évoque à ce sujet le souvenir du grand Valerius Publicola, fonda-

teur de la liberté romaine. « Comme l'ancêtre, dit-il, affranchit les citoyens, Pinianus son descendant affranchit ses serviteurs. Mais ce qu'avait fait Publicola dans une seule cité, cité petite encore, Pinianus le fait dans un grand nombre de villes, éparses sur les divers points du monde. » L'histoire de l'ancienne Église n'offre aucun exemple d'une semblable émancipation en masse.

« Si vous étiez charitable, écrivait à cette date saint Jean Chrysostome, vous apprendriez à vos esclaves, après les avoir achetés, les métiers nécessaires au soutien de leur vie, et ensuite vous les renverriez libres (1). » Ce propos éclaire, d'une façon très nette, l'attitude de l'Église à l'endroit de l'esclavage. Renvoyer la main-d'œuvre servile, c'était bien, mais encore fallait-il que cette main-d'œuvre ainsi congédiée ne fût pas déshéritée de tout moyen de vivre. Derrière la question morale que soulevait l'existence même de l'esclavage, un problème économique se dressait. Entre le système de la production, tel que le concevait et tel que l'avait réalisé l'antiquité, et la reconnaissance du droit qu'a l'homme de n'appartenir à aucun autre homme, il y avait une sorte d'antagonisme. L'extension même de la capacité politique, — réforme démocratique en apparence, — avait, en définitive, contribué au développement de l'institution de l'esclavage : à mesure que la multitude des petites gens, adonnés auparavant au travail libre, avaient obtenu le droit de dire leur mot dans la vie publique et de se mêler aux agitations du *forum*, l'édifice économique avait pesé d'un poids toujours plus lourd sur les épaules des esclaves. Intervenant dans un état social où le travail avait généralement cessé d'être un acte libre pour n'être qu'un joug, l'Eglise commandait, avec saint Ambroise, qu'on préludât à l'affranchissement des populations serviles par l'éducation humaine de ce bétail humain.

Gerontius nous laisse ignorer ce que devint l'innombrable plèbe qu'affranchit Mélanie et par quelles voies elle avait acheminé ces malheureux vers l'usage de la liberté. Mais il nous fait comprendre comment une élite d'entre eux, groupés sous les auspices de Pinianus et de Mélanie dans des monastères d'hommes et de femmes, devinrent le symbole, si l'on peut ainsi dire, de la réhabilitation de la classe servile par l'idée chrétienne. Dans cette Rome païenne dont les barbares allaient consommer la ruine, il

(1) Voyez Puech, *Un réformateur de la Société chrétienne au IVe siècle : Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, p. 150 ; Hachette, éditeur.

était comme interdit à l'âme de l'esclave d'entrer en contact direct avec la divinité : le maître sacrifiait pour la maison tout entière; la religiosité personnelle de l'esclave ne trouvait dans les rites païens ni satisfaction, ni sanction. Brusquement, par une sorte de coup d'aile, les consciences de ces humbles, qu'avait libérées le baptême chrétien, pouvaient s'élever jusqu'aux vocations les plus insignes : hier asservies, hier disgraciées du culte officiel, elles pouvaient devenir des privilégiées du culte nouveau. Saint Jérôme, dans une de ses lettres, pleure sur une femme du nom d'Hylas, esclave de Mélanie l'Ancienne, et qui, dit-il, « avait, par la pureté de ses mœurs, effacé la tache de la servitude. » Battant en retraite devant les barbares avec sa troupe de jeunes esclaves devenues pour elle des « sœurs, » Mélanie la Jeune, à son tour, attestait que la classe servile avait cessé d'être un butin dont la force humaine pouvait capricieusement disposer; elle attestait que dans cette classe même une certaine prédestination divine désignait une élite; et le respect que cette élite inspirait profitait à l'avènement des idées égalitaires. Mélanie avait pris l'initiative révolutionnaire dont le psaume fait honneur aux conseils divins : au terme des aventureuses démarches par lesquelles la puissante patricienne s'était elle-même « déposée de son siège, » les « humbles étaient exaltés. » Les deux servitudes sur lesquelles reposait le vieux monde déclinant, celle qu'il faisait peser sur les riches en leur interdisant les charités ruineuses, celle qu'il faisait peser sur les pauvres en leur voilant toute perspective de progrès social, étaient l'une et l'autre secouées.

VI

L'écrit de Gerontius semble faire écho à la correspondance de saint Jérôme pour nous prendre à témoin d'une autre émancipation, celle de la femme. La matrone romaine, avant que les religions orientales ne l'eussent invitée à un certain déploiement de piété personnelle, n'était que l'acolyte docile et passive du culte familial (1); et voici que la foi nouvelle venait solliciter l'autonomie personnelle de sa conscience, voici que la théologie nouvelle venait réclamer le concours personnel de sa pensée. D'avoir res-

(1) M. Jean Réville, dans son livre : *La Religion à Rome sous les Sévères*, Leroux, éditeur, insiste à très juste titre sur cette nouveauté introduite par les religions orientales.

tauré la dignité d'une moitié du genre humain, c'est ce que Celse, dès le second siècle, ne pouvait pardonner au christianisme (1); Origène ripostait qu'en effet le Christ était venu pour tous. « Nous sommes de la même nature que l'homme, proclamait la martyre Julitta; nous sommes, aussi bien que l'homme, créées à l'image de Dieu. » Clément d'Alexandrie dans les *Stromates*, saint Augustin dans son traité de la *Trinité*, justifiaient de leurs affirmations théologiques la fière saillie de Julitta. « Au temps de saint Ambroise, écrit M. Thamin, ce n'est plus assez de dire que la femme est l'égale de l'homme dans l'Eglise, elle tend à y prendre le pas sur lui. La femme est plus près par sa nature des vertus proprement chrétiennes comme la pudeur et l'humilité... Saint Ambroise en vient à diminuer la part de la femme dans le premier péché, aux dépens de l'homme qu'il charge. Mais sa faute fût-elle égale à celle de l'homme, la femme est supérieure à l'homme dans l'expiation, et par là garde sur lui une avance morale (2). »

Certaines boutades de Tertullien ont parfois aveuglé l'histoire: si violentes qu'elles soient, ou, pour mieux dire, à cause de leur violence même, on doit se garder de mesurer au langage du docteur africain le degré de considération que l'Eglise primitive accordait à la nature féminine.

Mais ce qui frappe, surtout, dans les écrits des Pères, c'est l'estime qu'ils ont pour le cerveau de la femme (3).

(1) Voir à ce sujet le livre du professeur Mausbach, de l'université de Münster : *Die Stellung der Frau im Menscheitsleben*, p. 29 (München-Gladbach, 1906).

(2) Thamin, *op. cit.*, p. 359-360.

(3) Est-il besoin de redire une fois encore que jamais concile ne délibéra ni ne vota contre l'existence de l'âme féminine? Cette légende est dure à tuer; elle ressuscite, tenace, dans certains livres de valeur. D'aucuns, très informés, s'imaginent que c'est au concile de Trente que fut débattue la question; d'autres, plus prudens, ne situent ni dans le temps ni dans l'espace ce discourtois concile; il en est enfin qui prétendent que c'est dans une assemblée d'évêques tenue à Mâcon que la dignité primordiale de la femme aurait été ainsi mise aux voix. Grégoire de Tours raconte (*Historia Francorum*, VIII, 20) qu'une discussion s'engagea, à Mâcon, sur le sens du terme *homo* dans la Bible latine; un évêque prétendit que le mot *homo* s'appliquait uniquement au sexe masculin; un autre répondit qu'il n'en était rien, puisque Jésus, né d'une vierge et sans père naturel, était appelé *Fils de l'homme*. Discussion toute verbale, qui a donné lieu, pourtant, dans la suite des temps, à l'indestructible légende d'un concile refusant une âme à la moitié du genre humain. Cf. G. Sorel, *La ruine du monde antique*, p. 241, n. 1, Jacques, éditeur.

Le patriciat romain de l'époque donnait aux jeunes filles une éducation très soignée, une culture toute raffinée : elles parlaient et écrivaient le grec comme s'il eût été leur langue maternelle. Les interlocuteurs que Macrobe, au Ve siècle, fait dialoguer entre eux dans ses Saturnales étaient des maîtres excellens pour les choses de l'esprit; au contact de ces causeurs, des pensées féminines devaient se délier et s'épanouir... Et puis un jour venait où ces femmes et ces jeunes filles, maîtrisées et comme enveloppées par les séductions de la foi nouvelle, s'arrachaient à la vie d'épicurisme intellectuel et vouaient au service de l'Église toutes les ressources de leur culture, toutes les richesses de leur érudition, toute l'acuité de leur élégante dialectique. Vainement l'empereur Julien, projetant contre la liberté même de la science un coup de force d'une audacieuse grandeur, prétendait-il condamner les chrétiens à l'ignorance de tout ce qu'avant eux on avait écrit et pensé : lors même que la prolongation de son règne eût perpétué cet ostracisme, le coup de force aurait échoué. Il aurait échoué parce que dans chaque famille patricienne des femmes chrétiennes auraient continué de s'assimiler le vieux fonds d'expérience humaine que les lettres antiques recélaient et de le mettre en contact et en rapport avec cet autre fonds d'expériences, plus modernes, plus profondes, que leurs âmes croyantes aimaient à s'assimiler comme un apport divin. Mise au ban des écoles, exclue de tout moyen d'instruction, l'Église aurait pu laisser passer l'orage : l'éducation littéraire que recevaient les chrétiennes du patriciat, et dont ensuite, humiliées et zélées, elles apportaient à l'Église les dépouilles, aurait suffi pour renouer les liens entre la « barbarie » des chrétiens et la vie intellectuelle de l'humanité; le monde, pour une fois, — le monde, avec ses pompes et ses œuvres, — aurait vengé le Christ et l'aurait servi.

Victorieuse de Julien, l'Église s'occupa, tout de suite, de discipliner ces intelligences de grandes dames, et de les intéresser activement à l'éclosion d'une littérature religieuse; et la correspondance de saint Jérôme demeure un témoignage instructif des impulsions qu'elles donnaient à la science chrétienne, et des appels incessans qu'à son tour la science chrétienne leur adressait. Elles furent intimement associées au gigantesque labeur par lequel saint Jérôme conquit pour les Livres Saints le respect attentif du dilettantisme profane. Jusque-là, on ne connaissait la Bible que par des traductions latines, défectueuses et rudes, dues à des plumes médiocres;

et Julien avait pu s'imaginer qu'en interdisant aux chrétiens la rhétorique païenne, il les privait de tout commerce avec la beauté. Libre à eux de se complaire en d'étranges tête-à-tête avec l'ignominie d'un Galiléen crucifié ; officiellement, toute jouissance esthétique et littéraire leur serait désormais prohibée ; voués à cette rusticité pour laquelle les époques de décadence littéraire ont des raffinemens de malveillance, ils trouveraient leur châtiment dans l'avilissement. « Des hommes qui n'ont étudié que l'Écriture ne valent pas mieux que des esclaves, » proclamait Julien (1). Mais saint Jérôme fit, à proprement parler, entrer la Bible dans le domaine littéraire : traduite et commentée par ses soins, la parole divine sonna mieux aux oreilles des hommes ; les beautés de la Bible se révélèrent, et le paganisme perdit le monopole de l'art. Marcelle, Paule, Blesilla, Eustochie, Fabiola, aidèrent à cette sorte de révolution, qui allait ouvrir aux admirations humaines une province nouvelle : elles réclamaient de saint Jérôme des conseils détaillés sur la façon d'étudier la Bible, des éclaircissemens sur les vétilles du texte sacré, sur les noms des tribus, sur les dons prophétiques de Balaam, sur les étapes du peuple de Dieu entre le Nil et le Jourdain ; et de leur côté, s'improvisant professeurs après avoir été disciples, elles expliquaient à des prêtres les arcanes des Livres Saints. Lorsqu'elles avaient Jérôme au milieu d'elles, elles lisaient la Bible devant lui et exigeaient qu'il leur indiquât, pour les passages obscurs, l'interprétation qu'il préférait. Lorsqu'il était loin, leurs lettres le stimulaient au travail : c'est à l'instigation de sainte Paule qu'il commentait l'*Épître aux Galates* et l'*Épître à Philémon ;* il entreprenait, sur la demande de Blesilla, d'étudier *l'Ecclésiaste,* et le courage lui manquait, lorsque Blesilla fut morte, pour terminer ce manuscrit. Ame fidèle, ardente, et qui parfois ne semblait se raidir contre les charmes de l'affection que pour mieux s'y abandonner, le solitaire de Bethléem mettait ainsi sous le parrainage de mondaines émigrées du monde les divers livres de ces Écritures auxquelles il allait assurer droit de cité littéraire.

D'aucuns s'en étonnaient, et Jérôme, alors, griffonnait ces lignes exaltées, l'hommage le plus significatif, peut-être, que jamais l'Église ait rendu à la femme :

(1) Paul Allard, *Julien l'Apostat,* II, p. 361. Lecoffre, éditeur. Les deux chapitres de ce livre sur la législation scolaire de Julien, et les conséquences de cette législation, marquent d'une façon très heureuse le caractère et la portée de l'initiative de l'Empereur.

Il y a des gens qui s'offensent, ô Paula et Eustochie, de voir vos noms en tête de mes ouvrages. Ces gens-là ne savent donc pas que pendant que Baruch tremblait, Deborah sauvait Israël ; que Judith et Esther délivrèrent aussi du péril suprême le peuple de Dieu? Je passe sous silence Anne et Elisabeth ; et les autres saintes femmes de l'Evangile, humbles étoiles d'ailleurs si on les compare au grand astre de Marie. Parlerai-je maintenant des femmes illustres chez les Gentils? Il faudrait des volumes pour dire tout ce que la Grèce et Rome ont produit de femmes admirables. Je n'ajouterai qu'un mot : n'est-ce pas aux femmes qu'après sa résurrection Notre-Seigneur est d'abord apparu? Oui, et les hommes purent rougir alors de n'avoir pas cherché ce que les femmes avaient trouvé.

Parce que les femmes qui aimaient Jésus avaient voulu savoir, elles avaient su, au matin de Pâques, ce que personne encore ne savait. Saint Jérôme aimait cette tendresse inquiète : il attirait en Palestine toutes les patriciennes sur lesquelles il avait prise, afin qu'elles y retrouvassent les pas du Christ et qu'elles y missent les leurs, afin qu'elles vissent après avoir cherché, afin qu'elles devinssent savantes parce que croyantes... La dévotion ignorante n'était pas de son goût. « Il y a des gens, disait-il un jour, qui pensent pouvoir couvrir l'ignorance par la piété : cette sainte rusticité, bonne pour elle seule, peut édifier l'Église, mais elle ne peut pas la défendre. » La chrétienne telle qu'il la concevait était en quelque sorte chargée du bon renom de l'Église : il la voulait savante et dévote, philologue et mystique, et lui traçait un programme de vie dans lequel l'érudition et la contemplation se mêlaient intimement, et se confondaient presque.

On dirait, à lire l'écrit de Gerontius, que Mélanie la Jeune, l'amie de Rufin, reproduisait dans sa propre existence l'idéal recommandé par saint Jérôme. Ses conversations, que le biographe, parfois, répercute jusqu'à nous, étaient émaillées de souvenirs bibliques : c'est qu'en effet, quatre fois par an, Mélanie lisait d'un bout à l'autre les saints livres; elle en faisait des copies, et copiait, aussi, les écrits des Pères. Il advenait, pour accélérer la besogne, qu'elle se fit dicter par une de ses sœurs les passages qu'elle transcrivait : si la lectrice faisait quelque faute de lecture, immédiatement, de mémoire, Mélanie rectifiait. Les copies manuscrites de Mélanie étaient ensuite vendues au profit des pauvres ; ainsi, d'un même élan, elle approfondissait la doctrine et faisait la charité. C'est dans ces besognes d'humilité intellectuelle

que s'employait quotidiennement cette pensée cultivée. Son oncle Volusianus, un jour, lui rappelait avec émotion son enfance, le temps où ses parens l'élevaient « comme une rose, comme un lis, comme la pupille de leurs yeux. » On l'avait élevée pour être un ornement, dont s'enorgueillerait la société de l'époque; elle s'était réduite au rôle d'utilité. On l'avait mise à même de jouir du beau; elle faisait élection des beautés de la littérature chrétienne, et comme une manœuvre elle les copiait. On l'avait formée, enfin, pour qu'au gré de ses caprices, elle s'amusât et s'attardât tour à tour, en compagnie des grands auteurs susceptibles de procurer à son goût difficile certaines voluptés choisies; elle devenait la femme d'un seul livre, la Bible. On avait mis à sa portée les lettres païennes, elle se mettait aux ordres des lettres chrétiennes; elle renouvelait sans cesse à la Bible et aux Pères un don qui lui paraissait plus précieux, peut-être, que le don même de ses biens : le don de sa pensée.

De voir cette intelligence de femme mêlée de très près aux deux grands différens dogmatiques qui troublèrent l'Église de son temps, c'est là un spectacle dont on ne pourrait manquer d'être surpris si l'on était tenté de prendre à la lettre le mot de *la Première Épître aux Corinthiens : Mulieres in ecclesiis taceant!* Nous savions déjà par saint Augustin quels efforts avait dépensés Mélanie pour obtenir de Pélage certaines déclarations qui missent un terme, pour un temps, aux éternels débats sur la grâce et la prédestination; et deux livres de l'évêque d'Hippone, le *Traité de la grâce* et le *Traité du péché originel,* sont dédiés à la sainte en souvenir de ces délicates démarches. Le biographe à son tour raconte avec attrait certain voyage que fit Mélanie de Jérusalem à Constantinople : les opinions nestoriennes sur la nature du Christ trouvaient crédit, alors, dans la haute société byzantine, et la patricienne de Rome survenait, comme l'apôtre de Byzance. « Beaucoup de femmes, de sénateurs et d'hommes illustres dans les lettres, écrit Gerontius, se rendaient chez notre sainte mère pour discuter avec elle de la vraie foi, et Mélanie, dans le cœur de laquelle habitait l'Esprit Saint, ne cessait, du matin au soir, de raisonner des choses divines; elle rappelait ceux que l'erreur avait séduits, elle raffermissait les hésitans, elle venait en aide à tous. »

Quarante ans auparavant, lorsqu'un subtil questionneur, qu'on croit être Palladius, l'auteur de l'*Histoire Lausiaque,* était venu troubler sainte Paule par des interrogations sur la préexis-

tence des âmes et sur la résurrection, saint Jérôme avait dû intervenir pour rassurer sa fille spirituelle et confondre l'intrus : il n'était pas inutile à sainte Paule d'avoir près d'elle un directeur et un guide. Chez Mélanie au contraire, telle que le prêtre Gerontius nous amène à l'imaginer, il y a je ne sais quelle sûreté spontanée d'orthodoxie, je ne sais quelle virilité spontanée d'intelligence, qui devine la voie de l'Église, et qui s'y engage, et qui paisiblement y chemine. Entre Pélage et saint Augustin, entre Nestorius et les orthodoxes, elle intervient avec une autorité qui dans l'Eglise fut rarement la prérogative d'une femme. Rufin, son ami de jadis était mort dès 410, et mort très suspect ; les entretiens doctrinaux de l'évêque de Tagaste, Alype, l'ami de saint Augustin, dont elle avait beaucoup profité durant son passage en Afrique, n'avaient eu qu'un temps. Mélanie, d'elle-même et par elle-même, était une femme de doctrine ; et le double éclat de son origine et de son dépouillement ajoutait sans doute à son prestige de controversiste.

Un empereur, vingt ans avant la naissance de Mélanie, avait voulu empêcher l'intelligence humaine de servir le christianisme ; le Sénat, à son tour, lorsqu'elle n'avait que vingt et un ans, dédaignant ce que Pascal après saint Paul appelle la « folie de la croix, » avait voulu interdire à la conscience humaine l'anéantissement chrétien. Le rôle que jouait Mélanie et les conditions dans lesquelles elle le jouait marquaient une victoire du nouveau *Credo* sur ces oppositions suprêmes. S'étant appauvrie malgré les lois, s'étant déclassée malgré les préjugés, ayant émigré de sa caste pour vivre en un contact fraternel avec ses anciennes esclaves, Mélanie s'en était allée au berceau même du christianisme servir la culture nouvelle avec la finesse et la dextérité qu'elle devait à la culture ancienne ; et l'audace même de cet exode témoignait de la défaite morale du vieux monde, au moment même où l'entrée d'Alaric à Rome le faisait brutalement s'effondrer.

GEORGES GOYAU.

LES
TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE

III [1]

LES SYNDICATS AGRICOLES

X. — SYNDICATS AGRICOLES : ORIGINE, NOMBRE, CLASSEMENT

Les lois, comme les livres, ont leurs destins, et il n'appartient qu'à un petit nombre d'hommes d'État de déterminer leurs effets dans l'avenir, d'avoir raison et de deviner qu'ils auront raison pendant deux ou trois siècles, cette éternité politique. Princes et ministres, assemblées parlementaires et foules populaires ne prévoient guère les conséquences de leurs actes : ils vont au plus pressé, se préoccupent d'aujourd'hui, de demain, recherchent un succès immédiat, personnel, et ne s'inquiètent point des lointains résultats, tantôt moutons de Panurge, tantôt lancés éperdument dans la voie des présomptueuses audaces, souvent aussi paraphrasant le mot connu : « Cela durera toujours autant que moi ! » Par instans, on dirait qu'ils jouent à qui perd gagne, qu'ils comptent sur la collaboration de Sa Sacrée Majesté le Hasard : et il est vrai que ce même hasard influe aussi sur le sort des lois, ordonnances et décrets; comme dans la parabole divine, beaucoup de bonnes semences tombent sur la route, sur un sol rocailleux, stérile, et ne fructifient point. Mais il y a aussi le bien joué, la stratégie en

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1904 et du 15 juillet 1905.

quelque sorte et la tactique de la loi, sa préparation savante, l'art de s'élever au-dessus des passions du jour, de faire amitié avec l'âme intime, les mœurs, les profonds désirs du peuple, en les interprétant dans un mélange de prudence et de divination hardie, d'idéalisme pratique et de prévoyance ingénieuse. Et ces qualités demeurent rares dans les conseils des souverains aussi bien que dans les couloirs des parlemens. C'est pourquoi l'on rencontre tant de lois mort-nées, contre lesquelles les nations font la révolution silencieuse du mépris, qu'elles laissent tomber en les ignorant, ou qu'elles méconnaissent en les tournant, comme le recommande certain notaire du théâtre d'Émile Augier : ce sont vêtemens trop longs ou trop courts, tirés d'étoffe incommode ou mauvaise, bientôt mis au rebut; ils vont grossir la vieille défroque de l'esprit humain. Par contre, d'autres lois produisent des conséquences inattendues pour ceux-là mêmes qui sont familiers avec la philosophie de l'histoire ; on dirait d'un poirier qui donne des pommes, d'un rosier sur lequel viendraient s'épanouir des orchidées. De même qu'une petite virgule change entièrement le sens d'une phrase, un mot ajouté ou retranché peut modifier le caractère d'une loi, lui infuser la vie ou la replonger dans le néant. La loi du 21 mars 1884, faite pour les ouvriers industriels, aurait passé inaperçue, ou peu s'en faut : un mot, un seul mot lui a apporté l'immense clientèle reconnaissante du monde agricole qui la considère comme une des meilleures votées depuis un siècle.

Deux délibérations à la Chambre, une délibération au Sénat, avaient eu lieu sans qu'on soufflât mot des agriculteurs : on allait les oublier une fois de plus, lorsqu'un sénateur républicain du Doubs, M. Oudet, s'avisa de proposer qu'on ajoutât *agricole* à l'article 6, qui est ainsi conçu : « Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. » La grande dédaignée était admise, d'une manière incidente, en quelque sorte à la dérobée, comme un pauvre honteux qu'on laisse pénétrer par la porte de service; et la plupart de ceux qui votèrent l'amendement de M. Oudet ne s'imaginaient nullement que ce simple mot recouvrît tant de choses nouvelles; mais les agriculteurs ne se demandèrent point si celle-ci avait été inspirée par Lokis ou Thor, par Ormuzd ou Ahriman.

Quelques hommes d'action, MM. Jules Méline, Deuzy, Sénart,

Milcent, Welche, A. de Fontgalland, Delalande, le marquis de Vogüé, de Gailhard-Bancel, Courtin, le comte d'Hespel, etc., comprirent aussitôt quel parti on pouvait tirer de la situation : ils se mirent à l'œuvre et prêchèrent avec ardeur la croisade des syndicats agricoles. Véritable Pierre l'Ermite de l'idée, M. Deuzy parcourait la France, annonçant la bonne nouvelle, stimulant les indécis, réveillant de sa torpeur la nation rurale, sonnant en même temps la charge et la victoire. Agir, agir sans cesse, donner l'exemple du dévouement, prendre partout l'initiative, marcher sagement, progressivement, se cantonner sur le terrain purement agricole et économique, tel est le programme. Rien de plus simple que les formalités à remplir : réunir les agriculteurs d'un canton dans un local quelconque, faire approuver et signer les statuts, nommer un bureau, et voilà le syndicat formé ; pour qu'il ait la personnalité civile, il suffira de déposer à la mairie les statuts avec les noms des directeurs ; le plus souvent la cotisation ne dépasse pas deux francs. Les groupes cantonaux peuvent se concerter pour constituer le syndicat départemental. Aucune obligation de débuter par le canton plutôt que par la commune ou le département. Les uns estiment qu'il vaut mieux aller du petit au grand, que le syndicat doit se mouvoir dans un cercle restreint, entre gens du même terroir, ayant un intérêt identique ; les autres veulent une sphère plus étendue : les deux modes ont leur raison d'être, et tous les types ont réussi. Il y a en agriculture des intérêts généraux et des intérêts particuliers qui exigent des instrumens appropriés : pour les premiers, la puissance sera en raison du nombre ; les seconds réclament une solidarité plus étroite, une plus grande intimité ; à chacun son genre, à chacun sa tâche. Il faut s'accommoder aux circonstances, aux besoins de chaque région, imiter les époux qui se marient, reviser le contrat de mariage en y introduisant ou retranchant certaines clauses au gré de leurs intérêts, de leurs inclinations. L'outil est forgé : il se prête aux modifications avec une rare souplesse.

L'Assemblée Constituante de 1789 avait anéanti les corporations, défendu de les rétablir sous une forme quelconque, sacrifié l'intérêt collectif comme l'ancien régime avait méconnu l'intérêt individuel, en édictant cette loi de 1791, surnommée la loi martiale de l'industrie. En fait, grâce à la législation de 1852 sur les sociétés de secours mutuels, à celle de 1864 accordant la faculté

de se coaliser, mais sans concert préalable, grâce au droit de réunion, et surtout grâce à la tolérance du pouvoir, la loi de 1791 était escamotée, traitée comme un Géronte de la comédie politique; et la loi de 1884 n'avait qu'à mettre d'accord le droit et la pratique, en enregistrant les faits accomplis, en fondant ensemble deux principes trop longtemps opposés l'un à l'autre : la liberté individuelle, la liberté d'association. Mais le commerce et l'industrie seuls avaient profité de cette complicité bienveillante du gouvernement : l'agriculture n'en tirait aucun parti; les sociétés ou comices agricoles n'avaient pas pris l'initiative; leur composition, leurs tendances, leurs procédés, les empêchaient de pénétrer jusqu'au tréfonds du mouvement coopératif, de rendre tous les services qu'on eût été en droit d'attendre de tant d'hommes distingués et dévoués qui les dirigeaient.

Le mot de l'article 6 fit cesser cette demi-léthargie, suscita par centaines, par milliers, les courages : c'était le fil conducteur du labyrinthe, le phare libérateur apparaissant au marin dans la nuit, le remède possible à la crise agricole qui commençait. « Nous sommes le nombre, s'écriait M. Deuzy, nous serons la force. Quand Lacordaire, en 1848, parut à la Chambre, enveloppé de sa robe blanche de dominicain, à ceux qui s'étonnaient de sa présence en un tel lieu, il répondit : « Je suis une liberté. » La loi du 21 mars 1884 n'est pas seulement une liberté; si vous savez en user, c'est le relèvement et la prospérité de l'agriculture. Nous voulons, avec l'aide d'une puissante association, fournir aux cultivateurs les moyens de soutenir la lutte contre la concurrence étrangère; nous voulons que nos fabriques, nos usines, nos ateliers, rallument leurs feux; que les fermes abandonnées retrouvent, avec leurs habitans, le mouvement et la vie; que l'ouvrier agricole et industriel puisse mettre la poule au pot le dimanche. » Il faut demander beaucoup à l'idéal, aux hommes et aux choses, pour obtenir un peu : et c'était de bonne politique d'agrandir dans tous les sens l'horizon économique et moral des intéressés. Les défenseurs de l'agriculture voulaient que celle-ci ne remplît pas plus longtemps dans l'État le rôle de la femme dans la société japonaise, qu'on ne la traitât plus de malade imaginaire quand elle se plaint; ils voulaient faire en sorte que les ruraux, émiettés sur la surface du sol, isolés, disséminés, fussent groupés en corps d'armée solides, afin de lutter avec succès contre les

ennemis de tout genre, et contre les fonctionnaires qui, trop souvent dénaturent les enquêtes, et majorent la valeur des propriétés pour augmenter l'impôt. Une longue expérience leur avait enseigné que, selon le mot de l'ancien, « avec l'impuissance de chacun on peut faire la puissance de tous. »

En 1897, M. Méline, président du Conseil, ministre de l'Agriculture, montrait avec force que s'il restait beaucoup à faire, on avait beaucoup fait déjà... « C'est de ce monde agricole, qu'on avait cru pendant si longtemps voué à l'esprit de routine invétérée et dépourvu de toute initiative, qu'est partie l'étincelle qui doit régénérer le monde moderne. C'est lui qui, le premier, a compris et appliqué la grande formule de solidarité et de mutualité qui contient la vraie, la seule solution possible du problème social. C'est d'elle que procède ce mouvement immense qui est en train de s'accomplir sur tous les points du territoire, et qui ne fait que commencer. Après avoir entendu le rapport si précis et si lumineux de M. le comte de Rocquigny, vous avez dû être frappés, comme moi, de l'infinie variété et de la fécondité des œuvres enfantées par l'esprit d'association, et de la souplesse de ce merveilleux instrument des syndicats qui se prête à toutes les combinaisons, à toutes les évolutions du progrès. Quel chemin parcouru depuis le jour où ils n'étaient que de simples intermédiaires pour l'acquisition des semences et des engrais! Rien ne les effraie ni ne les décourage. Dès qu'un problème se pose, ils en cherchent tout de suite la solution pratique, et ils la trouvent presque toujours (1). »

(1) Annuaire des Syndicats professionnels. — Comte de Rocquigny, *les Syndicats agricoles et leur œuvre*, 1 vol.; Colin, *les Syndicats agricoles et le socialisme agraire; la Coopérative de production dans l'agriculture*. — *Rapport d'Emile Chevallier sur l'Agriculture à l'Exposition universelle de 1900*. — Convert, *l'Industrie agricole*, 1901. — Marx Turmann, *les Associations agricoles en Belgique*. — G. Maurin, *Les Syndicats agricoles et la crise sociale*. — De Laurens-Castelet, *les Caisses de retraites dans les syndicats agricoles*. — *Revue du Musée social*. — *Journal de l'Agriculture*. — *Journal d'Agriculture pratique*. — Léopold Mabilleau, *le Mouvement agraire en France*, 1897. — *Bulletins de la Société nationale des agriculteurs de France, de la Société des agriculteurs de France*. — *Rapports des Congrès internationaux d'agriculture de 1889 à 1903*. — Paul Deschanel, *La Question sociale*. — Ludovic de Contenson, *Syndicats, mutualités, retraites*, 1 vol. Perrin. — Elie Coulet, *Le Mouvement syndical et coopératif dans l'agriculture française*. — Gustave Rouanet, *Du Danger et de l'Avenir des syndicats agricoles*,

Il est probable que les syndicats agricoles arrivent aujourd'hui au chiffre de 2 500, avec plus de 800 000 membres, presque tous chefs de famille, ce qui représente trois millions de personnes affiliées directement ou indirectement. Les syndicats horticoles, d'autres encore, ne figurent pas dans les statistiques officielles; mais certains syndicats n'ont qu'une existence nominale, et d'aucuns ont disparu sans que leur mort ait été enregistrée.

Certains syndicats agricoles forment de véritables corps d'armée : tels le *Syndicat des Agriculteurs de la Sarthe,* 14 000 membres; le *Syndicat central des Agriculteurs de France,* 10 000 membres; le *syndicat des Agriculteurs de la Vienne,* 9 000; celui des *Agriculteurs du Loiret,* 7 500; le *Syndicat agricole de l'Arrondissement de Chalon-sur-Saône,* 7 000, etc. C'est dans les régions de petite culture, dans les régions viticoles, que l'action syndicale s'exerce le plus largement : ici aussi, l'énergique apostolat des hommes d'initiative transporte les montagnes, et le proverbe grec trouve son application : mieux vaut une armée de cent moutons commandés par un lion que cent lions commandés par un mouton. La Sarthe est le département qui présente le plus grand nombre de syndiqués : 23 376 en 1898; viennent ensuite le Rhône, l'Isère, la Vienne, l'Ain.

Au point de vue de leur sphère d'action, on distingue : 1° les syndicats généraux qui s'étendent sur tout le territoire de la France; 2° les syndicats départementaux; 3° les syndicats de région ou de canton; 4° les syndicats communaux. Quant à la nature de leurs opérations, les uns s'occupent exclusivement d'actes coopératifs; d'autres y ajoutent des œuvres philanthropiques, se font les défenseurs de la profession vis-à-vis des pouvoirs publics, les champions d'une cause ou d'une idée. Il en est qui poursuivent un objet spécial : syndicat des sériciculteurs de France, syndicat des distillateurs agricoles, syndicat des éleveurs de Durham français, syndicat des éleveurs de chevaux en France, syndicat central des forestiers et des sylviculteurs de France et des colonies, syndicat pomologique, syndicat des primeuristes français, etc. Voilà les syndicats généraux à objet spécial. Voici les syndicats locaux à objet spécial : syndicats viticoles, horticoles, betteraviers, laitiers,

Revue socialiste, février 1899. — Guière, *Les Associations agricoles du département de la Côte-d'Or.* — Georges Bord, *Le Mouvement syndical et coopératif agricole dans le Sud-Ouest.*

apiculteurs, syndicats de hannetonnage, contre le maraudage, pour la destruction des corbeaux, syndicats purement ouvriers, etc.

Il convient de mentionner les syndicats fondés sous l'inspiration du clergé ou se rattachant à l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers : en tête de leurs statuts, sur leurs bannières, ils inscrivent l'idée chrétienne, le sentiment religieux, qui jadis tempéraient l'orgueil et la dureté des vieilles corporations; ils visent à reconstituer celles-ci en les modernisant. Leurs fondateurs, auxquels on reproche d'être un parti de contemplation historique, prennent cette double devise : Religion et Liberté. Libres à l'entrée, libres à la sortie sont les nouvelles unions de métiers, mais leurs membres auront un idéal autre que la philanthrophie ou l'amour du gain, le lien si intense d'une même foi. Rien de plus intéressant, en un sens, que cette entreprise conduite par des hommes tels que MM. de Mun, Ancel, La Tour du Pin, Harmel; mais elle ne peut embrasser qu'une sphère d'action limitée, et il semble plus prudent de ne mettre dans l'agriculture ni la politique ni la religion, qui écarteront la masse des indifférens et des dissidens, et qu'on accusera toujours de tendre au principal, de chercher à se faire la part du lion. Commune devise, sérieux efforts pour faire régner la fraternité, améliorer les rapports entre patrons et ouvriers, développer le bien-être matériel et moral par la prévoyance, par l'arbitrage dans les contestations sur les intérêts agricoles, repos du dimanche, assistance aux funérailles des adhérens, tels sont leurs traits distinctifs. Trois catégories de membres : fondateurs ou bienfaiteurs, propriétaires ou chefs d'exploitation, simples associés. A l'instar des confréries, la plupart célèbrent une fête patronale : Saint-Isidore, laboureur, pour les syndicats d'agriculteurs; Saint-Fiacre, jardinier pour les syndicats horticoles; Saint-Vincent, vigneron, pour les syndicats viticoles; d'autres choisissent Saint-Joseph, Saint-Sébastien, Saint-Martin, Notre-Dame des Champs.

L'abbé Lemire, député du Nord, a fondé, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, un certain nombre de sociétés agricoles communales, qui s'adressent aux petits propriétaires, fermiers et ouvriers, et se réunissent deux fois l'an en assemblées générales; celles-ci émettent des vœux et des pétitions sur les réformes législatives et les questions économiques; la cotisation est de 25 centimes par an. Ces syndicats ne s'occupent pas directement des intérêts matériels,

mais ils s'efforcent de réaliser l'union des cultivateurs en constituant un instrument de progrès moral et intellectuel.

A peine formés, les syndicats locaux ont voulu profiter de l'article qui leur confère le droit d'avoir une union syndicale, capable de donner une impulsion et une direction, de coordonner les efforts, de les éclairer et les guider. L'Union centrale des syndicats des agriculteurs, fondée en 1886, grâce à l'initiative de la Société des Agriculteurs de France, avait, au 1er janvier 1900, 936 syndicats affiliés. Service de renseignemens et de consultations, bulletin mensuel, enquêtes, étude des questions économiques qui touchent les intérêts professionnels des agriculteurs syndiqués, examen des questions législatives, fiscales, douanières, pendantes devant le Parlement, facilités pour assurer l'usage du laboratoire de la Société des Agriculteurs de France, efforts multiples pour organiser une représentation effective de l'agriculture, encouragemens à la création de nouveaux syndicats, voilà le champ d'action de l'Union, action théorique plutôt que pratique, puissante toutefois par la force morale qui s'en dégage : d'ailleurs la loi de 1884 permet aux syndicats de se fédérer, mais n'accorde pas aux unions la personnalité civile.

Elles se sont formées cependant, tantôt par départemens, tantôt par régions, celles-ci ayant parfois un caractère plus rationnel que le département, présentant une sorte d'unité au point de vue des mœurs, coutumes, besoins, dialectes et cultures. Notre rural, si individualiste, si réfractaire à l'association (le premier essai qui en ait été fait remonte à la tour de Babel, me disait l'un d'eux), notre rural, après quelques hésitations bien naturelles, a adopté les syndicats, compris que par l'union leur force se multipliait au lieu de s'additionner seulement. Nous avons maintenant dix unions, chacune embrasse un groupe de départemens, et ce groupe forme en général la circonscription d'une ou plusieurs anciennes provinces. La première en date, la première aussi par le nombre et l'influence agissante, l'*Union du Sud-Est* créée en 1888, recrute ses syndicats dans la Savoie, Haute-Savoie, Ain, Drôme, Isère, Loire, Saône-et-Loire, Rhône, Ardèche et Haute-Loire. — Viennent ensuite : l'Union des syndicats agricoles de la région du Nord, fondée en 1891 pour les départemens du Nord, du Pas-de Calais, de la Somme et de l'Oise; — l'Union des syndicats agricoles de Normandie, qui siège à Caen, rayonne sur les cinq départemens.

de l'ancienne province de Normandie, Seine-Inférieure, Calvados, Orne, Eure et Manche ; — l'Union des syndicats agricoles et viticoles du Centre, qui comprend le Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Indre, Cher et Nièvre : la Nièvre est revendiquée comme mixte par l'Union de Bourgogne et de Franche-Comté qui y possède aussi des syndicats affiliés ; — l'Union des syndicats agricoles et viticoles de Bourgogne et de Franche-Comté, ayant dans sa sphère la Côte-d'Or, l'Yonne, le Doubs, le Jura, la Haute-Saône, la Haute-Marne et le territoire de Belfort ; — l'Union des syndicats agricoles des Alpes et de Provence, dont la circonscription se compose de sept départemens : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Gard, Vaucluse, Var; elle a encore la Corse, l'Algérie, la Tunisie ; l'Ardèche et la Drôme sont mixtes entre cette Union et celle du Sud-Est ; — l'Union de l'Ouest, ou Union d'Anjou, Maine, Vendée, Poitou, s'étend sur les départemens de Maine-et-Loire, Sarthe, Vendée, Vienne, Mayenne et Vendée ; — l'Union des syndicats agricoles et horticoles bretons, groupant les cinq départemens de l'ancienne province de Bretagne : Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère ; — l'Union des syndicats agricoles du Sud-Ouest, avec les Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Gers, Charente-Inférieure, Charente, Dordogne, Landes et Gironde ; — l'Union des syndicats agricoles du Midi, comprenant onze départemens : Ariège, Aveyron, Aude, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Tarn, Hérault, Tarn-et-Garonne, Lot, Pyrénées-Orientales et Cantal ; le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées et le Gers, sont mixtes entre cette Union et celle du Sud-Ouest.

Ainsi l'Union centrale englobe toute la France, et les Unions enferment dans leur réseau une région, une ou plusieurs provinces ; quelques départemens restent en dehors de ce groupement, se suffisent à eux-mêmes ou se contentent d'unions départementales, de syndicats isolés, de *syndicats sauvages*, comme disait le comte de Chambrun. Au 1er janvier 1900, les dix Unions embrassaient soixante-douze départemens, représentant environ 224 000 cultivateurs, presque tous chefs de famille, répartis entre 615 syndicats affiliés : quinze départemens demeuraient en dehors de leur influence.

On peut tenir pour assuré que les plus grands efforts ont été tentés déjà, seront tentés encore pour leur communiquer, s'ils en

ont besoin, les merveilleux bienfaits de l'association. Cette loi de 1884 a suscité des énergies, des dévouemens, des talens qui sommeillaient, parce qu'ils ne trouvaient pas leur emploi ; par centaines, par milliers, les hommes de bien sont accourus, heureux de dépenser sans compter leur temps, souvent aussi leur argent, pour le succès d'une idée généreuse, d'une cause qui représente toutes sortes d'intérêts : intérêts matériels, intérêts moraux, intérêts nationaux. La politique, la spéculation, l'industrie, la littérature, la science, l'art, ont leurs colonels, leurs généraux, leurs maréchaux : l'agriculture a les siens, d'une célébrité moins retentissante, moins consacrés par les suffrages de la presse, du public parisien et des Académies, plus profondément connus et appréciés par ce monde agricole qui lui aussi confère à ses héros une réputation digne d'envie, qui embaume leur mémoire dans son fidèle souvenir. Cette grande église contient toutes les petites chapelles, et, derrière ce drapeau marchent des soldats qui, à côté de la terre, reconnaissent d'autres divinités : je pourrais citer des grands, des petits propriétaires, des fermiers, de simples ouvriers appartenant à toutes les opinions, que cette passion, bien conduite, guidée vers l'idéal de la mutualité, a exaltés jusqu'au sentiment le plus noble du devoir, en les révélant à eux-mêmes et aux autres. Ainsi, tout en luttant avec un courage intelligent pour conserver ou agrandir leur domaine, sont-ils devenus de précieux serviteurs de la chose publique. Que leur réputation n'ait point dépassé les limites d'un canton, ou qu'elle ait rayonné sur le pays tout entier et traversé nos frontières, elle s'élance des sources les plus pures, et concourt à la grandeur de la patrie, les vertus de l'individu, les vertus de l'association se multipliant en quelque sorte par les vertus de la terre. La vie rurale a déjà son livre d'or, et si nombreux, dès les premières pages, se pressent les noms des inscrits que pessimistes, incertains, optimistes y trouvent de puissans motifs de consolation et d'espérance, des argumens qui ébranlent leurs doutes ou fortifient leur confiance dans l'avenir de la France.

XI. — L'ACTION DES SYNDICATS AGRICOLES

Les organisateurs des syndicats ne sont pas des abstracteurs de quintessence sociale, ni des assembleurs de nuages : ils n'ignorent

point qu'en agriculture comme en industrie, le temps vaut de l'argent; mais ils avaient compris la nécessité de ne rien brusquer, de courir au plus pressé, en commençant par le commencement, en procédant du simple au composé, du facile au difficile. Et c'est pourquoi ils prirent pour premier champ d'action l'achat des engrais chimiques. C'est là une des industries les plus sujettes à la fraude, et que la loi du 4 février 1888 a essayé de réprimer. Phosphates garantis, contenant 80 p. 100 de sable et d'argile; noir animal qui n'était qu'un mélange de tourbe pure ou de poudre de schiste; phospho-guano mirifiqué, vendu 18 francs les 100 kilogrammes et valant 2 fr. 50 au maximum, on n'en finirait pas d'énumérer les ruses indélicates de certains fabricans plus dignes du titre de chevaliers d'industrie que de celui d'industriels. Mêmes dangers pour les semences : substitution de variétés nuisibles ou de qualités secondaires aux variétés de première qualité; addition de graines artificielles fabriquées avec du sable et du quartz coloré au moyen de sels de chrome et de cobalt, etc. L'agriculteur ne pense guère à faire analyser, et le marchand l'en empêchait souvent en stipulant que la prise d'échantillon aurait lieu à la gare de départ. En face du syndicat, la scène changea complètement : celui-ci traitait de puissance à puissance avec le fabricant, le contraignant à accepter des conditions de vente et de livraison qui permettaient le contrôle, opérant l'analyse, exerçant au besoin des poursuites.

La question des engrais avait une importance capitale pour nos cultivateurs, obligés de produire sur une terre vieille de deux mille ans, de subir la concurrence des terres vierges de l'Inde et de l'Amérique. Choisir des maisons irréprochables, supprimer des intermédiaires parasites, augmenter les rendemens pour une même somme de frais généraux, initier les agriculteurs à l'emploi raisonné des engrais, voilà le premier résultat obtenu. Du seul fait de leur intervention, les syndicats suppriment pour leurs adhérens les commis-voyageurs en engrais, une des plaies de l'agriculture. Par le syndicat isolé, le paysan achète au prix du demi-gros; par l'union des syndicats, il obtient le prix du gros : le voilà donc, pour cette question capitale, sur le pied du grand cultivateur de tous les pays. C'est l'application féconde du principe d'économie et de sûreté par l'achat collectif, par la coopération. Mille moyens, un seul but: les procédés des syndicats varient

suivant les régions, les cultures, les mœurs des populations. Ceux-ci provoquent les commandes à des intervalles réguliers, concluent ensuite des marchés de gré à gré avec des fournisseurs connus; ou bien ils organisent une adjudication au rabais sur soumissions cachetées, avec des garanties sérieuses; ensuite ils prennent livraison des marchandises, vérifient les dosages, opèrent la distribution entre les membres syndiqués. Ceux-là préfèrent le système des prix de vente applicables aux divers produits; d'aucuns, pour tenir compte des besoins des retardataires, se réservent le droit d'augmenter, dans certaines proportions, les fournitures qui font l'objet du marché; d'autres recourent au procédé des achats fermes, achètent en prévision des besoins, et conservent dans leurs dépôts les marchandises qu'ils mettent à la disposition de leurs membres. Quelques grands syndicats ont créé des dépôts dans les petites villes pour assurer aux adhérens l'avantage de l'achat en gros presque sans se déplacer : ainsi le *Syndicat des agriculteurs de la Sarthe* ne comptait pas moins de 68 dépôts en 1900; celui de la Vienne, 70.

Dans les achats de prévision, le rôle du syndicat mandataire a pu être comparé à celui d'une simple boîte aux lettres interposée entre l'acheteur et le vendeur. Les grands syndicats fabriquent eux-mêmes, dans leurs magasins, les engrais composés que réclament les adhérens.

En général, les syndicats n'acceptent pas la responsabilité des engagemens pris et des commandes : aussi le fournisseur doit-il faire traite sur chaque acheteur, mais les factures sont vérifiées et visées par le bureau du syndicat. Et voici un des prodiges de l'institution : presque jamais la traite ne revient protestée, faute de paiement à l'échéance; d'ailleurs un membre qui ne ferait pas honneur à ses engagemens serait rayé de la liste du syndicat. Le paysan français a acquis les habitudes commerciales, cette probité de l'exactitude précise qui semblait répugner si fort à cette race rurale aux yeux de laquelle le temps n'a pas une valeur rigide, car elle ne le mesure pas avec cette sorte d'angoisse qui étreint les habitans des villes, elle ne compte pas à la minute, à l'heure, au jour; elle dit volontiers : la semaine prochaine, plus tard, sent vaguement que les années conspirent avec elle. Et l'on comprend que son génie, fait de patience, de lente persévérance, d'esprit traditionnel, plus près des lois éternelles de la nature, accepte

moins facilement les lois passagères des parlemens, les dates inflexibles.

Les semailles attendent, la récolte attend, le bétail attend, le propriétaire attend au besoin; le chemin de fer, le fournisseur du syndicat n'attendent pas; notre cultivateur a accepté leurs exigences, et c'est là une excellente préparation au crédit agricole.

Diminution de prix qui s'élève parfois jusqu'à 40 et 50 p. 100, augmentation parallèle de la consommation, économie pour le cultivateur, moralisation de la vente des engrais, extension des avantages de la grande propriété à la petite et à la moyenne culture, grands syndicats devenus les régulateurs du tarif des engrais, voilà les résultats de cette révolution économique. On évalue l'importance annuelle des achats coopératifs à deux cents millions de francs : vingt-cinq syndicats font, en bloc, un chiffre d'affaires d'environ 23 millions de francs. On ne déclare la guerre à personne : quand un consommateur s'aperçoit qu'il paie trop cher le vin à la bouteille, et quand il l'achète moins cher et meilleur à la pièce, le détaillant n'a nullement le droit de se plaindre. Le commerce honnête trouve sa meilleure clientèle parmi les syndicats agricoles : ainsi les syndicats agricoles de la Côte-d'Or commandent douze millions de kilogrammes d'engrais à deux usines locales qui ne vendent que trois millions de kilos aux acheteurs non syndiqués. Et quant aux intermédiaires parasites ou véreux, on nous permettra de ne pas nous apitoyer sur leur sort; un de mes amis, à propos d'eux, me rappelait la réponse de d'Argenson au protecteur d'un pauvre diable, alléguant : « Il faut bien que tout le monde vive! — Je n'en vois pas la nécessité! » D'ailleurs rien ne les empêche de vivre, ces parasites; les fermes, les terres en friche abondent, qui donneront du pain, du bétail, des pommes de terre aux laborieux; qu'ils les occupent d'abord, et, quand il n'y en aura plus, il y en aura encore, puisque nous possédons des colonies sans colons, avec des millions d'hectares qui attendent la collaboration de l'homme. Ce n'est pas la terre qui manque à l'homme, c'est l'homme qui manque à la terre. Mais aux paresseux le pain tout gagné semble meilleur que l'autre. Ils ont poussé des cris d'orfraie, et tout d'abord entraîné avec eux les producteurs et négocians sérieux qui craignaient qu'on ne voulût pousser à l'extrême les rabais : ceux-ci luttèrent avec habileté, réclamant qu'on assujettît les syndicats à la patente, organisant les

ententes entre producteurs qui s'engagaient à ne pas vendre en dessous d'un cours déterminé, traitant avec les agriculteurs non syndiqués aux mêmes conditions qu'avec les syndicats. Et la bataille continue, bien que beaucoup aient compris leur véritable intérêt. Donnez en effet au producteur la facilité d'écouler rapidement ses marchandises, la certitude d'un prompt remboursement, vous lui procurez un bénéfice énorme dont il doit trouver légitime d'abandonner une partie à qui lui permet de le réaliser.

L'outillage agricole démocratisé, popularisé, facilitant une culture plus intensive et plus rémunératrice, est ausssi par excellence un bienfait de ces syndicats agricoles que les collectivistes poursuivent de leur haine bien naturelle ; car l'association libre demeure le contrepoison de leurs doctrines. Concours spéciaux, essais publics, remises, subventions, primes, récompenses, ont reçu une nouvelle impulsion par cette propagande, par l'acquisition, pour un usage commun successif, des machines que l'élévation de leur prix ou leur emploi peu fréquent rendaient inabordables au petit cultivateur. Charrues défonceuses, faucheuses et moissonneuses, semoirs, houes à cheval, scarificateurs, alambics, trieurs, hache-paille, moulins à farine, pulvérisateurs, pressoirs mobiles à vendanges, égrappoirs, fouloirs, etc., sont placés dans les dépôts organisés par le syndicat, loués pour un prix minime, quelquefois même prêtés gratuitement aux adhérens : au besoin, on leur montre la manière de s'en servir. Dans la Manche, les instrumens sont répartis en deux classes : instrumens ambulans et instrumens stationnaires dans les dépôts où les syndiqués peuvent les utiliser sans déplacement. Le syndicat agricole du canton de Delle (Haut-Rhin) possède dix-neuf trieurs. Quelques syndicats ont un matériel de battage perfectionné qui fonctionne dans des conditions déterminées par un règlement spécial, et produit une économie considérable.

Il est des syndicats qui ont trouvé le moyen de ne pas acquérir un matériel coûteux tout en procurant les avantages de celui-ci à leurs adhérens ; ils ont conclu des traités, soit de gré à gré, soit par adjudication, avec des entrepreneurs spéciaux, qui consentent des remises sur leurs tarifs ordinaires.

L'achat d'un outillage agricole se fait par l'emprunt, parfois aussi avec le patrimoine propre du syndicat, ou grâce à des subventions officielles et donations particulières : M. Eugène Rostand,

membre de l'Institut, a obtenu de précieux résultats dans les Bouches-du-Rhône, en mettant à la disposition des syndicats une partie des bonis de la Caisse d'épargne qu'il préside ; les économies des agriculteurs alimentent cette Caisse, il les leur rend d'une manière avantageuse pour eux et pour elle ; l'Œuvre de l'outillage agricole, installée par lui en 1893, n'a plus cessé de prospérer. Et la loi du 20 juillet 1895 a consacré cette initiative, en autorisant les Caisses d'épargne à favoriser les syndicats agricoles par des prêts faits sur les bonis annuels et les revenus de leur fortune personnelle (1).

Les syndicats dits d'*Industrie agricole*, ayant pour unique objet l'achat et l'usage en commun de bons instrumens de culture, combinent ingénieusement la coopération et le crédit, fonctionnent grâce au concours d'une caisse rurale établie dans le voisinage, en général dans la commune rurale : chaque membre peut utiliser l'outillage, le prix de location paie l'entretien, les intérêts et l'amortissement du capital emprunté. Fondés en 1897 par le Syndicat agricole pyrénéen, ils possédaient, deux ans après, quinze trieurs à blé, trois batteuses à vapeur, onze défonceuses à manège, des faucheuses, des houes à cheval, etc. On rencontre surtout ces syndicats dans les Bouches-du-Rhône, la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, le Jura, le Nord, le Loiret, le Lot-et-Garonne.

La solidarité syndicale a eu aussi de très heureux effets pour l'entretien et l'amélioration du bétail ; il a contribué à en accroître la valeur et la production par l'achat collectif des fourrages, pailles, sons, tourteaux, sels dénaturés, tourbes pour litière, etc. Ainsi, pendant cette terrible sécheresse de 1893, certains syndicats ont facilité la conservation des animaux, en s'approvisionnant même à l'étranger. Les syndicats des régions viticoles passent des marchés dans les pays de production fourragère, avec d'autres syndicats agricoles, avec des particuliers ou avec le commerce. Ainsi, le syndicat de Narbonne, le syndicat de Montpellier et du Languedoc, ont, en 1894, acheté, le premier pour 500 000 francs, le second pour plus d'un million et demi de fourrages, pailles, grains et tourteaux.

La Suisse et la Belgique nous donnent un excellent exemple,

(1) Léon Aymard, *Les Syndicats agricoles, leur œuvre professionnelle, économique, sociale.* — Fontan, *Les Machines agricoles à la portée de tous ; le Syndicat d'industrie agricole.*

peu suivi jusqu'à présent, avec les *syndicats d'élevage* qui appliquent le principe coopératif à l'industrie du bétail ; mais nombre de syndicats emploient des moyens qui remédient à cette lacune : achat de reproducteurs choisis et revendus aux enchères, ou cédés de gré à gré aux seuls adhérens, stations de monte, importation de génisses de race pure, établissement du système des primes d'approbation, création de *stud-books* destinés à vérifier la race. Le syndicat agricole de Bourg organise des concours de taureaux, des achats de veaux à sevrer, des expositions de volailles vivantes, des concours de tenue de basses-cours. Le syndicat de Chalon-sur-Saône, présidé par M. Prosper de l'Isle, a importé en 1899 quatre-vingts animaux de race bovine fribourgeoise, et un étalon du Perche, inscrit au *Stud-book* percheron. Fondé en 1893, et énergiquement présidé à ses débuts par M. de Léobardy et M. Jarrit-Delille, le syndicat de la race bovine limousine compte des associations et des membres affiliés dans six départemens, organise des concours spéciaux, alloue des primes, élargit les débouchés de la race limousine qu'il veut maintenir pure de tout croisement, et améliorer par une judicieuse sélection. Le syndicat agricole du canton de Saint-Amant-de-Boixe (Charente) a créé une caisse mutuelle pour l'élevage, véritable société coopérative qui répartit les bénéfices réalisés entre les adhérens : les fonds sont consacrés à l'achat d'animaux qui appartiennent à la caisse, l'éleveur demeurant tout à la fois le mandataire et le colon partiaire de l'association : lors de la vente des animaux, les bénéfices, après le prélèvement du prix d'achat, sont pour un tiers attribués à la caisse, pour les deux tiers à l'éleveur : quant aux bailleurs de fonds, ils touchent un dividende de 4 à 5 p. 100, selon les années.

Parmi nos principales industries agricoles, la viticulture doit tout spécialement rendre grâces à l'action des syndicats. Engrais spéciaux pour la vigne, sucres pour vendanges, acide tartrique, achat collectif des machines, des bois américains et des plants greffés, pépinières de pieds-mères, cours et concours de greffage, inspection des vignes des syndiqués, enseignement des connaissances techniques et pratiques nécessaires pour lutter contre les maladies de la vigne, conférences, congrès, excursions viticoles dans les vignobles renommés, stations œnologiques, répression de la fraude dans la vente des vins, expositions, — rien ne semble avoir été négligé, et bientôt, sans doute, nous verrons se répandre

dans nos provinces les *Winzervereine* des provinces rhénanes, les *Sociétés vinicoles* de la Suisse, et les *Cantine sociali* de l'Italie qui pratiquent la fabrication collective par l'apport des raisins à un pressoir commun. Le syndicat régional agricole de Cadillac et Podensac, le syndicat agricole de la Haute-Garonne, le syndicat des viticulteurs des Charentes, le syndicat professionnel agricole du Gard, l'Union des syndicats de colons des vignes à complant et agriculteurs de la Loire-Inférieure (1), le syndicat de la Côte dijonnaise, se sont signalés dans cette surenchère de dévouemens féconds. Dans la région du Beaujolais, l'achat des plants américains était entouré de précautions minutieuses : marchés provisoires avec les pépiniéristes du Midi, visite de délégués experts en septembre aux pépinières achetées, nouvelle visite en décembre, la taille, le triage des bois, faits en présence des délégués : l'un d'eux assistait aussi au départ des cépages, cadenassait lui-même le wagon dont il envoyait directement la clef à l'agent du syndicat destinataire. C'est ainsi qu'on a livré aux adhérens des millions de mètres de bois de greffage, très pur, très authentique, avec une réduction de 25 pour 100 sur les prix du commerce local.

Il n'a pas suffi aux syndicats d'avoir résolu le problème de l'achat en commun, ils ont aussi tenté la vente en commun des produits agricoles, tâche que la nature même des choses rend bien autrement compliquée, car il n'y a pas de liaison assez réelle entre la demande et l'offre des marchandises ; les acheteurs ne manquent pas, mais la livraison n'est pas certaine, les agriculteurs hésitant à abandonner leurs anciens débouchés. Répartir les ordres reçus, grouper les marchandises, vérifier la qualité, organiser en un mot la livraison, tout cela présente les plus grandes difficultés pour le syndicat qui ne peut offrir qu'une garantie toute morale, sans recours efficace, si les marchandises sont de qualité inférieure. « Le syndicat a moins de prise sur l'ensemble du marché que sur le groupe formé par ses adhérens, son action est moins efficace et plus lente ; ce qui s'explique parce que le champ de cette action lui est extérieur, et, en quelque sorte, étranger. » Et cependant, de graves raisons commandent de rompre le cercle magique où se

(1) Cette Union a provoqué le vote de la loi du 8 mars 1898 sur les vignes à complant ; elle a coupé court aux prétentions des propriétaires qui cherchaient à reprendre possession du sol donné à bail aux colons, lorsque le phylloxéra avait détruit la vigne.

débat l'agriculture. Rapprocher le producteur du consommateur, réduire le nombre des intermédiaires qui les rançonnent en faisant payer cher au second des produits que le premier a vendus bon marché, déjouer les manœuvres de la spéculation qui fausse les cours des marchés, et devient un véritable danger public, européen et mondial, n'est-ce pas une question vitale, peut-être même la question sociale par excellence? Si le problème n'est pas encore résolu, ce n'est pas faute d'y songer. En attendant, la vente directe aux consommateurs a surtout réussi pour des produits spéciaux à certaines contrées et ne rencontrant qu'une concurrence restreinte : alors le syndicat agit par la publicité, les renseignemens et le courtage gratuit dont bénéficient ses adhérens; aussi préfère-t-il s'adresser à un groupement déjà formé, à d'autres syndicats par exemple.

Le comte de Rocquigny rapporte que, dans l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, l'Aude, des syndicats placent des vins garantis naturels, en envoyant des échantillons, et d'après un roulement déterminé entre les syndiqués par le sort; de même en Normandie, en Bretagne, pour les cidres, pommes à cidre, beurres de table et fromages frais qu'on expédie facilement par colis postaux de dix kilos. D'autres syndicats vendent des huiles d'olive, des chevaux, des bestiaux limousins et cotentins, des porcelets de race craonnaise, des semences, des cocons, du lait, de la fleur d'oranger, des légumes en primeur, des fruits frais ou secs, des fleurs coupées. Le syndicat des agriculteurs de la Manche place cidres, grains, pailles, bestiaux, pour 150 000 francs par an. Le commerce et l'industrie ont besoin de trouver des lots uniformes de produits, ou de matières premières, sans frais de déplacement et de courtage : les syndicats peuvent les livrer en quantité considérable. Leur participation aux marchés publics a donné lieu, en 1890, à un essai de vente en commun : le syndicat de Romorantin a entrepris cette vente pour les primeurs, telles que pommes de terre, asperges, haricots, et il l'a organisée d'une façon fort ingénieuse sur le marché de Paris : une commission des ventes, des marchés fixes passés par cette Commission, sa surveillance, sa responsabilité dans les livraisons, une exacte administration, ont permis un bénéfice de 30 pour 100 sur les cours des années précédentes.

Afin de suppléer à l'insuffisance de leurs moyens d'action, beaucoup de syndicats ont créé des rouages ou organismes spé-

ciaux, qui tantôt, possèdent une autonomie propre, deviennent sociétés coopératives de production et de vente, mais, le plus souvent, demeurent sous le contrôle du syndicat, et, renseignant ses membres, s'entremettant entre ceux-ci et les consommateurs, centralisant les offres, facilitent la vente des produits. Un agent ou courtier responsable, accrédité par le bureau du syndicat, gère ces offices de vente. Parmi les plus florissans au début, il convient de nommer celui de Fleurie (Rhône) organisé par l'Union Beaujolaise, qui compte 6 000 viticulteurs : les ordres des cliens, transmis à l'office, sont exécutés à la propriété même, où l'on soutire le vin sous le contrôle du syndicat qui garantit l'origine en apposant sa marque sur le fût; il publie des prix courans et organise des expositions collectives; et l'on ne peut que désirer de voir ces rapprochemens entrer dans les habitudes du consommateur, car celui-ci continue de payer son vin beaucoup trop cher au commerce (1). Que de fois n'ai-je pas entendu ce dialogue avec de très honnêtes négocians de la Bourgogne ou du Bordelais qui se plaignaient eux aussi de la dureté des temps! « Mais combien payez-vous la barrique (228 litres) au propriétaire? — Quatre-vingts, quatre-vingt-dix, cent francs. — Et combien la revendez-vous au consommateur? — Cent quarante à cent quatre-vingts francs; nous soignons le vin deux et trois ans, et nous avons de grands frais. » Rien de plus vrai, mais le syndicat agricole pourrait vendre le même vin, soigné pareillement, fait aussi avec du raisin et du soleil, vingt-cinq ou trente francs de moins; et il importe que le consommateur sache cela, il importe qu'on le proclame, qu'on

(1) Malheureusement le Syndicat agricole et viticole du Haut-Beaujolais a cru devoir renoncer à la vente directe des vins de la région; et c'est le gérant de l'office qui a pris l'affaire à son compte. De même M. Georges Bord, président du Syndicat agricole de Cadillac et Podensac, a lutté dix ans avec une rare ténacité; l'Association vinicole du Haut-Bordelais a fini, elle aussi, par se dissoudre. M. Bord, qui m'a fait passer des notes intéressantes à ce sujet, accuse la routine, l'indifférence des consommateurs; et il n'a pas tort; mais les consommateurs ont besoin d'être séduits par la bonté et le bon marché des produits, et je crois fermement que les propriétaires syndiqués ont vendu trop cher, que, du moins, la différence avec les prix des négocians n'était pas assez appréciable. D'ailleurs les difficultés de la vente collective se décuplent, par la nature même des choses, quand il s'agit de denrées de production générale, comme les vins, les céréales; et jusqu'ici le succès a porté sur des spécialités, dont la production est localisée dans quelques centres, et le marché assez limité.

le répète sur tous les tons, car l'acheteur est un animal d'habitude, me disait-on, un être de routine, qui craint les physionomies inconnues des choses et des personnes, et qui a besoin d'être averti, rassuré, confirmé cent fois avant de modifier ses erremens. Il faut donc que dans cette conjoncture le syndicat lui offre toute garantie, que les produits soient toujours excellens, sans quoi le consommateur quitterait bien vite la nouvelle route et reviendrait au vieux chemin battu, accrédité par un long usage. Tartarin de Tarascon avait doubles muscles, le syndicat doit avoir double loyauté, exercer double surveillance, inspirer double confiance ; le paradis est toujours à perdre.

Le syndicat des propriétaires et fermiers de Toulon, Ollioules et environs, a pour objet la production et la vente collective des oignons à fleurs, qu'il expédie à l'étranger, surtout en Allemagne et en Angleterre. Les producteurs syndiqués de Plougastel-Daoulas, qui affrètent des bateaux pour le transport des fraises en Angleterre, ont ainsi vu doubler leurs bénéfices. Ceux de Gaillon ont aussi obtenu des résultats très satisfaisans en abordant directement les marchés anglais; les prunes, les cerises, les poires sont les principaux fruits ainsi exportés. Quelques membres du syndicat on fait les avances nécessaires pour l'acquisition du matériel d'emballage, sièves, cageots, etc. Un agent du syndicat contrôle les colis à la gare, délivre une fiche à chaque expéditeur; celui-ci ne sait pas où ses fruits seront vendus, c'est l'affaire du syndicat, mais, la semaine suivante, il reçoit régulièrement le prix de sa vente, et celle-ci est toujours bonne. Le bureau du syndicat choisit les marchés les plus favorables, d'après les dépêches qu'il reçoit chaque jour, il discute, bataille avec les Compagnies de chemins de fer pour assurer la régularité des livraisons, et obtenir des réductions de frais de transport; et ce n'est pas là une simple sinécure, mais le succès, toujours grandissant, le récompense de ses peines. Ces efforts intelligens ont un autre résultat : ils rattachent l'homme à la terre, augmentent la valeur de celle-ci. C'est un producteur syndiqué qui répondait devant moi à un mauvais conseiller : « Vendre ma terre, ce serait comme vendre mon père et ma mère, et moi-même dans tout mon passé! » Et c'est au syndicat agricole du Comtat (Carpentras) qu'il faut attribuer la prospérité de la culture des fraises dans le département de Vaucluse : avant lui, les fraisiculteurs ne connaissaient d'autre débouché que les Halles centrales de Paris; mais, s'arrogeant un

monopole du triage et de la revente sur les places étrangères, les commissionnaires exportateurs des Halles bénéficiaient sans scrupule de la différence des cours. Après de longues négociations conduites avec une persévérance habile par M. Georges Maurin, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée et la Compagnie du Nord accordèrent un service de transport rapide, permettant l'exploitation directe; à Londres, une maison de commerce, Draper and Son, consentit à représenter le syndicat, et accrédita un représentant spécial à Carpentras. En 1898, les expéditions de fraises sur Londres atteignaient le chiffre de 350 000 kilos; un nouveau centre commercial, qui s'étendit aux autres primeurs de la région, fut ainsi créé, le danger de la surproduction évité, un bénéfice très appréciable réalisé : le syndicat agricole du Comtat, devenu membre correspondant de la Chambre de commerce française à Londres, contrôle les mouvemens du marché anglais.

Un très grand succès obtenu, dans cet ordre de phénomènes économiques, est celui des syndicats de Roquevaire, Lascours, Cuges et Solliès-Toucas, qui ont organisé le plus complètement et le plus heureusement la préparation en conserves et la vente collective des câpres, puis des abricots, que leurs adhérens vendaient autrefois à des négocians spéciaux : le plus complètement, parce que le bénéfice résulte du partage global des revenus de l'association ; le plus heureusement, parce qu'ils ont réagi contre la baisse qui ne cessait de s'accentuer, et parce que la transformation industrielle faite en commun accroît la valeur marchande des produits livrés (1). Les bénéfices sont répartis entre les syndiqués au prorata de leurs livraisons et en tenant compte de la qualité, car les câpres sont classées en six qualités, *non-pareilles, surfines, capucines, capotes, fines* et *mi-fines :* et ceci constitue une prime à la bonne exploitation des caprières et à l'habileté de la cueillette. Le syndicat a su se créer une importante clientèle d'acheteurs directs en Allemagne, Suède, Norvège, Belgique, Hollande, Russie, Angleterre et Amérique. En 1895, le syndicat de Roquevaire a vendu aux épiciers en gros, pâtissiers, confiseurs, quatre cent mille kilogrammes de pulpe d'abricot; il accorde à ses courtiers spéciaux une commission de 3 pour 100; les frais de fabrication s'élèvent en moyenne à 14 francs les cent kilos, le produit se vend 24 à 26 francs, et l'on estime de 30 à 40 pour 100 le bénéfice qui

(1) Voyez le livre de M. de Rocquigny, déjà cité p. 202 et suivantes.

résulte de ce système (1). Voilà un argument précieux en faveur des sociétés coopératives de production, et de la vente collective : un argument qui, dans une certaine mesure, explique cet aphorisme de P.-J. Proudhon : « Le XXe siècle ouvrira l'ère des fédérations, ou l'humanité recommencera un purgatoire de mille ans : le vrai problème n'est pas en réalité le problème politique, c'est le problème économique. »

XII. — L'ŒUVRE SOCIALE ET MORALE DES SYNDICATS AGRICOLES

Les circulaires ministérielles ressemblent à certains traités diplomatiques : il faut souvent lire ce qui n'est pas écrit pour les comprendre, et leur appliquer une foule de sous-entendus. Le gouvernement prescrivait, en 1884, à ses préfets, de témoigner les plus grands égards aux syndicats, de leur servir de conseillers, de collaborateurs dévoués : mais, lorsque certains ministres virent quel parti l'agriculture tirait de cette loi, ils parurent éprouver un sentiment assez voisin de la mauvaise humeur, et cette mauvaise humeur se traduisit par une conduite qui permettait de se demander s'ils n'avaient pas deux poids et deux mesures. La formation de certains syndicats agricoles rencontra des entraves regrettables : contre toute évidence, des journaux plus ou moins officieux, un ministre de l'Intérieur, les accusèrent d'être des comités politiques déguisés. Faut-il voir un prolongement de cet état d'esprit dans certaine loi qui soumet à la patente les syndicats, dans une tendance fâcheuse à favoriser les sociétés qui *votent bien*? Il est vrai que M. Louis Barthou, rapporteur d'un projet qui modifie la loi du 21 mars 1884, demande, au nom de la Commission du travail, la capacité la plus large pour les syndicats professionnels, le droit d'acquérir, à titre gratuit et à titre onéreux, des meubles et des immeubles : même il veut qu'on admette les personnes exerçant une profession libérale, les ouvriers qui ont cessé de pratiquer le métier auquel se rattache le syndicat, les employés de l'Etat, des départemens et des communes, lorsqu'ils ne détiennent aucune portion de la puissance publique. Et, bien que plusieurs modifications préconisées dans le remarquable rapport de M. Barthou semblent fort contestables, on peut espérer que l'agriculture n'en souf-

(1) Un de ces syndicats capriers, encouragé par une réussite si heureuse, vient de se constituer en société commerciale.

frira pas, et que ses défenseurs ne la laisseront ni oublier, ni sacrifier. Du moins n'ergotera-t-on plus comme faisaient certains casuistes empressés à interpréter les textes dans leur sens le plus étroit. « La loi, disaient-ils, exige une profession ou un métier; or, être propriétaire de terres qu'on loue à prix d'argent, ce n'est ni une profession ni un métier. » Le gouvernement encourageait les professeurs d'agriculture, qui n'ont pas un sou vaillant dans nos départemens, à faire partie des syndicats pour les guider, sans doute aussi pour y contrebalancer l'influence de personnes moins dociles à ses désirs. Et voilà un propriétaire qui, soit par lui-même, soit par ses ancêtres, a rassemblé des terres, formé un corps d'exploitation : il livre cet instrument de travail à un fermier, et vous refuseriez de le ranger dans la classe des producteurs agricoles! Mais ne fait-il pas acte de propriétaire, quand il surveille l'exécution de son bail, contribue aux marnages, aux drainages, à la conversion des terres en prairies, embellit son jardin? On raconte qu'un candidat interrogé en 1848 sur sa profession, s'avisa de répondre : ouvrier notaire. Un autre se disait ouvrier de la pensée. Le mot avait un sens profond : ne sommes-nous pas, tous ou presque tous, les ouvriers de quelque œuvre, et, après la trop longue déchéance du travail manuel, ne serait-ce pas une singulière revanche de lui conférer des privilèges, une sorte d'aristocratie? Le propriétaire d'aujourd'hui, c'est l'ouvrier d'hier qui a peiné, qui a épargné : l'ouvrier, c'est le propriétaire de demain, s'il fait de même.

En entrant dans les syndicats, les adhérens laissent à la porte leurs opinions politiques, comme ces nobles d'autrefois qui, lorsqu'ils voulaient faire du commerce à l'étranger, consignaient leurs titres au greffe du parlement, et ne les reprenaient qu'au retour. On serait fort mal venu sans doute à chercher noise aux membres des syndicats ouvriers au sujet de leurs théories avancées, et, sans aboutir à une espèce d'inquisition, comment soumettre à une sorte d'examen de conscience ceux qui invoquent la liberté d'association? Il semble que ces vérités élémentaires ne devraient pas avoir besoin d'être répétées, mais l'esprit de parti est un Procuste qui couche fort mal la justice, et la politique d'exception, toujours habile à trouver des prétextes qui autorisent la licence pour ses amis et l'arbitraire contre ses ennemis, fait songer à cette réponse d'un ministre, devenu autoritaire par la grâce subite de son portefeuille, auquel on demandait compte de ses anciennes doc-

trines : « La liberté, je la défendrai toujours dans l'opposition. »

Après les hommes politiques, mais d'une autre manière, certains comices agricoles s'étaient émus de cette rapide éclosion des syndicats ; mieux armés par la loi, moins platoniques, plus agissans, ceux-ci pouvaient élever le conflit, ériger autel contre autel, attirer à eux les forces vives de l'agriculture, en réduisant les vieux comices au rôle de rois fainéans. Les défenseurs des intérêts ruraux n'ont eu garde de se heurter à cet écueil, et se sont appliqués à souder le présent au passé, en mariant les jeunes syndicats aux antiques associations, en empêchant le choc des jalousies et des ambitions humaines. Les deux institutions ne sont-elles pas attelées au même char, ne tirent-elles pas dans le même sens? Tantôt les comices se transforment en syndicats, tantôt le bureau du comice devient en partie le bureau du syndicat. La politique des concordats n'est-elle pas la meilleure pour les sociétés, comme pour les individus et les puissances laïques ou religieuses?

On a vu l'hostilité des socialistes, la méfiance ombrageuse d'une partie du commerce honnête, la haine des parasites véreux qui rappelle le mot cité par Chamfort : « Ils craignent la publicité comme les voleurs craignent les réverbères. » Ajoutez-y la phalange, toujours considérable, des sceptiques, des routiniers, des gens superficiels ou paresseux qui nient pour se dispenser de s'éclairer, et répètent les formules toutes faites. Ainsi les uns reprochent aux syndicats de ne rien faire, les autres de trop faire, ou de sortir de leurs attributions ; ceux-ci craignent qu'ils ne deviennent les régulateurs du marché, et ne ramènent les bénéfices exagérés à un chiffre raisonnable ; ceux-là redoutent l'examen, l'analyse consciencieuse du syndicat qui dévoilerait leurs... indélicatesses : comment ne le détesteraient-ils pas, puisque chaque recrue faite par lui leur enlève un client, une dupe?

Oui, certaines gens accusent les syndicats de ne rien faire. Ce sont de ces griefs qu'on pourrait réfuter par un sourire ou un haussement d'épaules ; les syndicats vont de l'avant, un de leurs présidens me disait gaiement : « Les chiens aboient, la caravane passe ; j'ai passé. » Ils ont passé, et il convient de relever les nouvelles traces de leur passage, car, semblables à l'explorateur d'un pays inconnu, ils laissent des points de repère, des postes, des établissemens, dérouillent les intelligences, plantent le drapeau du progrès dans des régions jusqu'alors inexplorées, défrichent des

âmes, prennent possession de celles-ci au nom de la science, du bonheur général.

Pour faire court, j'invoquerai un exemple décisif, celui de l'Union du Sud-Est, exemple qui a rencontré de nombreux imitateurs, et qui suscite tous les jours de nouveaux émules.

Fondée en 1888, elle groupe, en 1906, trois cent quarante syndicats qui comprennent plus de 85000 adhérens, et se répartissent sur dix départemens dont Lyon est le centre. Par rapport *aux rentiers du sol*, pour employer la formule de Chevallier, le nombre des travailleurs du sol dans les syndicats communaux, s'élève à 93 p. 100. C'est l'Union qui organise en 1894 à Lyon le premier congrès des syndicats agricoles, grâce auquel ceux-ci prennent conscience de leur force et « se révèlent à eux-mêmes; » ses vœux servent à la préparation de plusieurs lois nouvelles: par ses soins, quatre boucheries sont ouvertes à Lyon, et ces boucheries prospèrent. Elle adjoint à son office une société coopérative pour l'achat et la vente de toutes sortes de produits, société à capital variable, civile, ne traitant qu'avec les adhérens, et qui, avec un capital de cent mille francs, a fait en moins de sept ans 9515471 francs d'achats, réparti ou mis en réserve près de cinq fois son capital; elle intéresse à l'œuvre le personnel salarié, crée à son profit une caisse des retraites (1). La coopérative, en dehors des économies qu'elle a fait réaliser directement ou indirectement, a, d'après le compte-rendu de 1903, distribué aux syndicats unis 282250 fr. 75, placé aux réserves ou aux comptes spéciaux de garantie 110465 fr. 05.

L'Union s'occupe de l'enseignement professionnel: publication d'un *Bulletin* mensuel tiré à 32500 exemplaires; almanach annuel de deux cents pages environ avec gravures, vendu dix centimes, tiré à 100 000 exemplaires; (la plupart des syndicats le distribuent gratuitement) comité de législation et de contentieux avec consultations gratuites aux adhérens; conférences aux adultes, éducation agricole des enfans, programmes d'enseignement adressés aux instituteurs de toutes les communes rurales. A ceux-ci, lorsqu'ils en expriment le désir, on envoie des examinateurs chargés de faire subir aux élèves des examens pratiques

(1) M. Silvestre, secrétaire général adjoint de l'Union du Sud-Est, a publié deux volumes sur elle en 1900. Voyez aussi les comptes-rendus annuels des Assemblées générales, Rocquigny, Chevallier.

qui, passés avec succès, procurent un certificat d'études primaires agricoles pour le premier degré, et un diplôme pour le second degré; ce diplôme donne le droit de prendre part à un concours pour l'obtention d'une demi-bourse dans l'une des écoles pratiques d'agriculture de la région.

En 1901, les jurys de l'Union faisaient passer 2 244 examens, 1 854 en 1902, 1 292 en 1903. Dans la plupart des départemens, les instituteurs de l'État reçurent l'ordre de ne pas envoyer leurs élèves devant ces jurys; presque seules les écoles libres fournissaient le contingent, et leur fermeture va sans doute porter un coup terrible à cet enseignement agricole qu'il avait fallu créer de toutes pièces, et qui donnait déjà d'excellens résultats. Cependant le nombre des candidats aux examens agricoles du 1er et du 2e degré a été de 873 et de 301 en 1905 : la charité, l'amour du bien public, semblent devoir ici réaliser des miracles : « Il y aurait, dit un moraliste, de quoi faire bien des heureux avec tout le bonheur qui se perd dans ce monde; » et aussi, peut-on ajouter, avec l'abnégation, le courage, le talent qui se perdent. Eh bien! ils trouvent ici leur emploi; les hommes fléchissent trop souvent, les femmes sont entrées en scène, et leur effort, pour n'être pas toujours dirigé avec l'ordre, la méthode et le sentiment du possible, n'a pas été stérile. Dans le Beaujolais et ailleurs, des femmes d'élite ont organisé des ouvroirs où elles enseignent la couture et les choses de la terre; tant et si bien qu'elles reconstituent dans une certaine mesure l'enseignement agricole. Et l'on ne saurait trop encourager, admirer cette décentralisation du devoir social, si longtemps paralysée par la centralisation parisienne. Les belles dames qui fondent des œuvres par centaines dans les grandes villes, se doutent-elles que par là même elles contribuent à dépeupler nos campagnes, à développer la mendicité, la maladie, à s'appauvrir elles et leurs familles, surtout à appauvrir la France? Savent-elles que si elles avaient fait, pour les paysans, le quart de ce qu'elles ont fait ailleurs, elles auraient détourné les émigrans des fausses délices de la vie d'employé, de la vie citadine, conjuré en partie la crise, préservé les foyers de l'abandon, resserré les liens de solidarité et de confiance sympathique? Elles auraient montré à des milliers d'êtres les dangers des existences bohêmes, des existences de chemineau, la douceur du *home,* de la maison paternelle, nid d'âmes, nid de petits bonheurs, les bienfaits du soleil, de l'air nourrissant qu'on respire à pleins poumons, de la terre qu'on embellit comme les

abeilles font leur ruche, la certitude d'une maison de retraite cantonale ou communale, du secours à domicile pour les vieux serviteurs de l'agriculture passant leurs dernières années dans leur village, au milieu de ceux qu'ils ont toujours connus, des champs et des bois aimés (1). Elles auraient aussi maintenu des influences de tradition, de modération, de sérénité, aussi nécessaires que les influences de mouvement, d'inquiétude, d'évolution, et qui sont en quelque sorte le lest, le contrepoids de celles-ci dans la grande balance mystique de l'humanité : il semble qu'elles commencent à comprendre leur rôle; mais il sera bien plus difficile maintenant de réussir, parce qu'on a longtemps abandonné la route sans l'entretenir, que ravins, fondrières, épines et ronces de toute sorte l'ont envahie.

Il m'arriva, un jour de mauvaise humeur, de comparer à des malfaitrices inconscientes les femmes qui se consacrent très noblement au soin des pauvres dans les villes : boutade de rural mécontent de voir tant de vertus mal dirigées, tant de bienfaits prodigués aux uns, l'oubli presque complet des autres. La charité privée elle-même doit être organisée, disciplinée, soumise à des vues d'ensemble, libre sans doute de s'épanouir à son gré, mais sa liberté même implique sa responsabilité : et qui ne sait qu'avec les meilleures intentions du monde on peut produire beaucoup de mal? Bien entendu, le mot de Talleyrand : « Pas de zèle, » est d'un sens profond. Pas de faux zèle, pas d'engouemens irréfléchis, pas d'élans inconsidérés! Cent francs donnés à propos peuvent faire plus d'effet que mille francs dispersés au hasard. La noblesse française qui se ruait follement contre l'ennemi à Poitiers et Azincourt, qui partait pour l'émigration en 1790, croyait sauver son roi et son honneur. Les révolutionnaires qui s'imaginaient jadis servir leur cause par des émeutes, des tentatives de régicide, ne songeaient guère qu'ils fortifiaient les idées de gouvernement. Les catholiques trop ardens qui prêchaient la politique du tout ou rien, la politique des catastrophes, n'ont-ils pas fourni des armes contre eux-mêmes et leur foi? Dans tous les ordres, on ne saurait trop le répéter, faire le bien n'est pas seulement un instinct, c'est aussi un art et une science très compliquée qui exigent un grand cœur et une intelligence universelle.

(1) Un écrivain belge, Jacques Jacquier, a écrit là-dessus des pages imprégnées d'une émotion délicate et d'un profond sentiment de la vie rurale.

Dans la Loire, autour de Saint-Etienne, Roanne et Montbrison, un certain nombre de paroisses sont dotées d'écoles ménagères; voici quelques lignes du rapport de M. de Jerphanion : « L'école est ouverte une fois par semaine, le jeudi; quelquefois aussi, mais sous forme de patronage, le dimanche. Les enfants admises appartiennent à toutes les écoles de l'endroit, aussi bien aux écoles communales qu'aux établissemens catholiques et libres. La famille a été intéressée aux travaux de la jeune fille, et un certain contrôle est demandé à son père ou à sa mère. Ceux-ci doivent signer le carnet des notes de chaque semaine, indiquer les causes d'absence de leur enfant; par contre, ils sont prévenus de l'inexactitude de leur fille et de toute prolongation extraordinaire à l'école... Les études sont généralement divisées en cinq cours, dont le premier, qui sert de base à l'enseignement, est celui de couture, continué par ceux de raccommodage, coupe, repassage et cuisine, auxquels se joint le nettoyage, parfois aussi le blanchissage. Au cours de cuisine, l'économie pratique est enseignée aux élèves qui vont elles-mêmes avec leurs maîtresses acheter leurs provisions de chaque jour, et apprennent ainsi, avec la valeur de l'argent et son sage emploi, le moyen d'établir un repas sain et peu onéreux. »

Mlle Rochebillard a organisé, à Lyon, des cours normaux ménagers auxquels elle ajoute la partie agricole contenue dans le programme de l'Union du Sud-Est : un premier examen a eu lieu en juillet 1903, et les *candidates*, toutes jeunes filles de dix-huit à vingt ans, quelques-unes appartenant aux meilleures familles de la ville, l'ont passé brillamment: aujourd'hui les élèves diplômées du cours normal sont les professeurs des cours ménagers institués dans toute la ville. Mlle Laure Le Tellier continue avec dévouement l'œuvre fondée en 1864 par sa tante, Mme Michel Perret, dans les environs de Grenoble. Tous les jeudis, cinq cents fillettes et jeunes filles viennent à l'ouvroir de Tullins, où elles sont initiées aux détails de la vie ménagère. Beaucoup habitent à dix, douze kilomètres, c'est cependant une fête pour elles. Mme Perret et sa continuatrice ont résolu le problème du travail attrayant. Signalons aussi le Syndicat des Institutrices libres (5, rue de l'Abbaye), qui a fondé à Paris un cours normal destiné à fournir des institutrices diplômées pour la direction des écoles ménagères. Les examens sont passés devant des inspectrices venues de Belgique, et devant un jury composé de membres de la Société des Agriculteurs de France. La Belgique, la Russie, l'Allemagne, la Suisse, nous

avaient devancés dans cette voie. C'est à quelques femmes d'élite, Mmes Louis de Mérode, John d'Oultremont, etc..., que la Belgique doit la création des écoles ménagères : en moins de dix ans, celles-ci ont dépassé le chiffre de sept cents.

Partant de cette idée, que l'assistance mutuelle des malades, des orphelins et des vieillards, est une fonction normale des syndicats, M. Emile Duport, président du syndicat agricole de Belleville-sur-Saône (Rhône), fit d'abord adopter un règlement, et voter un crédit pour permettre d'exécuter les travaux urgens d'un sociétaire empêché par maladie ou accident : « il ne s'agissait point là d'une aumône, mais de l'aide que se doivent des associés. » M. Duport a créé la première caisse rurale, du type de la loi de 1894, une des premières caisses régionales de crédit agricole mutuel : fondée le 30 juin 1899, aussitôt après la promulgation de la loi, celle-ci déploie une grande activité, et par exemple elle aide les petites caisses rurales de la Savoie qui prêtent à leurs adhérens pour l'achat de bestiaux à *inalper*.

Par une propagande perpétuelle, l'Union du Sud-Est a fortement développé la pratique des assurances contre l'incendie, contre les accidens, contre la mortalité du bétail. Son rôle a été plus décisif encore dans l'éclosion des sociétés de secours mutuels et de caisses de retraites : c'est d'ailleurs la coopération qui, en créant l'organisation, la clientèle, les ressources, a engendré ce mouvement si fécond. L'Union préconise la prévoyance, elle conseille sagement à ses syndicats de réclamer le concours personnel, fût-il minime, de celui dont on veut assurer les vieux jours. Sa caisse régionale de crédit a groupé 80 caisses locales, et son chiffre d'opération en 1905 a triplé, dépassant 2 500 000 fr. Les Assurances-Accidens comptent près de 9 442 polices, les sociétés Assurances-Bétail sont au nombre de 55, les Sociétés contre la grêle 23, et les Sociétés de Secours mutuels en vue de la retraite, 19. Enfin, la caisse régionale Assurances-Incendie, bien qu'assez récente, présente déjà 149 caisses locales affiliées. En fait, beaucoup de syndicats (1) fonctionnent comme des sociétés de secours mutuels, pratiquant l'assistance, fournissant à leurs membres les soins

(1) Louis Dubois, *Les Sociétés vigneronnes de la Touraine* dans : *Réforme sociale* du 1er octobre 1899. — Emile Chevallier, rapport déjà cité p. 168 et suiv. — Comte de Rocquigny, *Le Comte de Chambrun et son œuvre sociale.* — Musée social, *Les Lauréats du travail agricole,* 1898. — Léopold Mabilleau, *La Mutualité française,* 1904.

médicaux, remèdes, indemnités de chômage, secours en argent ou en nature quand il s'agit de sinistres exceptionnels. Ici la voie était tracée par les anciennes *sociétés vigneronnes* de Bourgogne et de Touraine qui exécutaient gratuitement les travaux des adhérens malades ou besogneux. La loi de 1884, celle de 1898, ont propagé cette pratique, facilité la création des retraites ouvrières. Maintenant les sociétés de secours mutuels peuvent posséder, gérer leur fortune, se fédérer en Unions générales : ce qui accroît singulièrement leur crédit et leur force d'expansion. Leurs versemens à la Caisse des dépôts et consignations reçoivent un intérêt de faveur de 4 et demi pour 100. Il faut d'ailleurs observer que l'organisation des retraites ouvrières rencontre un obstacle sérieux: la modicité même des cotisations, qui rend indispensable l'appel à d'autres ressources, telles que les dons et legs, bénéfices provenant des entreprises agricoles, économies des sociétés coopératives.

Ce qui caractérise depuis quelques années le mouvement syndical, c'est un effort ingénieux, universel, pour appliquer à l'agriculture toutes les formes de mutualité : mutualités de crédit, mutualités contre l'incendie, mutualités contre la mortalité du bétail, mutualités de retraites. Voilà les quatre branches où s'exerce actuellement l'action des syndicats agricoles, qui caractérise leur action sociale, et cela constitue un progrès sensible sur le premier mouvement qui, on l'a vu, était coopératif pour l'achat des engrais.

« Il y a coopération, dit Émile Chevalier, chaque fois que la société est contractée entre ceux sur lesquels serait prélevé le bénéfice de l'entreprise, si, au lieu de coopération, il y avait entreprise ordinaire. Qu'est-ce qu'une société coopérative de production, sinon la société contractée entre ouvriers, avec l'intention de s'attribuer le gain? La société de consommation groupe les consommateurs qui veulent échapper au bénéfice que réalise sur eux le commerce de détail... Et si nous passons aux sociétés formées entre cultivateurs, nous dirons qu'il y aura coopération chaque fois qu'ils se seront associés pour percevoir eux-mêmes le profit que prélève sur eux un intermédiaire. » Tantôt les syndicats ont recours à la forme de la société coopérative pour les achats de toutes les denrées nécessaires aux besoins précis de leurs adhérens; tantôt ils préfèrent, pour la vente des produits agricoles, une sorte de *filiale* qui prend la forme de société coopérative;

tantôt enfin, ils adoptent un type spécial de société coopérative mixte, d'achat en commun des matières premières, et de vente des produits : parmi ces dernières, citons : la *Société coopérative de production et de consommation des Agriculteurs du Lot-et-Garonne*, la *Coopérative agricole des Alpes et de Provence*.

Malheureusement les coopératives syndicales viennent d'être soumises à la patente, lorsqu'elles possèdent des magasins : tous les syndicats protestent contre une loi si malencontreuse ; comment a-t-on pu en effet assimiler aux sociétés commerciales les coopératives, puisque celles-ci ne réalisent aucun bénéfice?

Un admirable exemple de solidarité coopérative nous est donné dans la Meuse par la Caisse départementale des Incendiés, cette *mère des Mutualités et même des Assurances*, qui va bientôt célébrer le centenaire de sa fondation, et qui assure les neuf dixièmes des habitans du département. Assurance gratuite des bâtimens et mobiliers affectés à un service public, subventions considérables aux communes pour acquérir leur matériel d'incendie, tarifs très réduits, de 35 à 50 pour 100 inférieurs à ceux des compagnies; la Caisse payant de ses propres deniers tous droits de timbre et d'enregistrement pour les sommes versées par les assurés ; un capital de huit millions de francs, qui rapportent plus de 160 000 francs de revenus annuels, sert de garantie aux assurés, et permet d'entrevoir l'assurance presque gratuite ; celle-ci d'ores et déjà accessible aux plus modestes bourses, l'union parfaite des grands et petits, des opinions les plus diverses, pour le succès de l'œuvre, des secours très larges aux indigens non assurés, et à toute personne blessée en combattant le feu, une administration modèle, des commissions d'expertise composées et fonctionnant en perfection, la facilité de s'assurer en bloc, et pour un an, — tout ceci n'a pas peu contribué au succès de l'institution : elle est en toute vérité une grande école de morale, de progrès et de sagesse. Les recettes de l'année 1905 s'élèvent à 844 407 francs, les dépenses à 560 340 francs ; là-dessus, 298 144 francs ont été distribués en indemnités et secours aux incendiés, et des sommes importantes placées en valeurs de premier ordre. En cas d'incendie, le rapport des experts est soumis à une commission, désignée sous le nom de *Bureau particulier*, composé : 1° du juge de paix du canton, président ; 2° du conseiller général ; 3° du conseiller d'arrondissement du canton ; 4° du maire de la commune ; 5° du curé ou desservant ; 6° de l'adjoint ou premier adjoint au maire ;

7° des trois membres du conseil municipal inscrits les premiers sur le tableau. Si l'accord ne se fait pas, le sinistré peut recourir au Bureau central (Conseil d'administration de la caisse) et enfin aux tribunaux. Voici la composition du *Bureau central :* le préfet, président de droit, les membres du Conseil général du département, sept citoyens notables nommés par le préfet sur la présentation du bureau central ; celui-ci choisit son président qui est indéfiniment rééligible et qui préside en l'absence du préfet. La caisse garantit les dommages provenant d'un accident, du feu du ciel, ou des démolitions ordonnées pour arrêter les progrès des flammes. M. Daniel Laumonier a dit très justement que contre l'incendie les Meusiens forment une grande famille.

L'action des syndicats s'effectue ici de deux manières : tantôt ils s'entendent directement, en écartant les intermédiaires, avec les compagnies d'assurances ; tantôt ils organisent entre leurs adhérens l'assurance mutuelle par la répartition des risques sur la collectivité.

La loi du 4 juillet 1900, sur les sociétés mutuelles agricoles administrées gratuitement, a ouvert une voie nouvelle pour le développement des caisses d'assurances mutuelles contre l'incendie, en les exemptant de l'impôt de 13 pour 100 sur les primes. Leur organisation est d'une simplicité remarquable qui explique leur rapide progrès. Les caisses se constituent par commune, là où tout le monde se connaît ; elles font ainsi la sélection des risques. Chaque caisse locale garde deux dixièmes des risques et deux dixièmes des primes : elle se réassure pour le surplus à une caisse régionale qui garde aussi deux dixièmes des risques et deux dixièmes des primes ; le surplus est réassuré aux grandes compagnies d'assurances. La fédération de toutes ces caisses est établie à l'Union centrale des syndicats, au siège de la Société des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes. Ces tarifs sont ceux des grandes mutuelles, c'est-à-dire inférieurs de 20 pour 100 à celui des compagnies par actions. Grâce à ce système, la réduction des primes est d'environ 33 pour 100. Dans le seul département de la Haute-Marne, deux cent cinquante caisses communales ont été créées pendant les premiers mois de 1905.

L'assurance contre la mortalité du bétail est, par essence même, tout autre que les deux premières ; un groupement limité, un contrôle sévère, continuel, entre les associés, voilà proprement l'office du syndicat communal. Tantôt les membres versent une

cotisation fixe, proportionnelle au nombre des têtes de bétail; tantôt ils s'engagent mutuellement à réparer les préjudices causés. En cas de dommages exceptionnels provenant d'épidémies, la société de secours mutuels s'adresse à la caisse régionale, caisse de compensation qui répartit plus également les chances de perte et équilibre les risques, en vertu de la loi des *grands nombres*. Les fonds de prévoyance des syndicats sont alimentés par des contributions qui, en général, n'excèdent pas 2 pour 100 de la valeur de l'étable assurée.

Un rapport du ministre de l'Agriculture fournit ici une statistique fort intéressante. A la fin de 1897, il existait 1484 sociétés d'assurances mutuelles agricoles; au 31 octobre 1904, il y en avait 4 820, assurant un capital de 250 048 217 francs, représentant un personnel de 265 015 membres, et se partageant ainsi : sociétés contre la mortalité du bétail, 4719; sociétés contre la grêle, 16; sociétés contre l'incendie, 83; sociétés contre les accidens, 2. L'assurance du bétail était organisée dans tous les départemens, sauf un : comme on voit, l'immense majorité des sociétés a été constituée pour cet objet exclusif, et il convient de reconnaître que l'administration supérieure n'a jamais cessé de favoriser cet essor. Dès 1897, les assurances mutuelles florissaient dans les Landes et le Loiret; depuis, des progrès remarquables se sont accomplis dans les régions de l'Est , de l'Ouest, et dans les pays d'élevage de la région du Sud-Est. Dans la Haute-Saône, la Haute-Marne et les Vosges, la valeur du capital assuré a passé de deux à vingt millions; dans la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres, la Vendée, la Loire-Inférieure et la Sarthe, elle a augmenté de vingt-quatre millions; dans l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie, elle s'est élevée de un à dix-sept millions; même progression dans les Côtes-du-Nord et le Morbihan. Pour que des résultats aussi magnifiques ne soient pas compromis, M. Henry Sagnier et les hommes les plus compétens demandent deux choses : 1° que les subventions octroyées par le ministère de l'Agriculture ne servent pas de prétexte à des menées d'ordre politique; 2° que chaque société, tout en demeurant limitée à un rayon peu étendu, s'appuie sur une réassurance bien organisée; car c'est la méthode qui garantit contre les risques de pertes exceptionnelles provoquées par une épizootie. La méthode prévoyante est en quelque sorte le diamant de l'esprit, le Sésame magique qui ouvre toutes les portes dans le palais mystérieux du monde de l'intérêt.

L'assurance contre les accidens de travail, assez rare autrefois dans les campagnes, se généralise avec les progrès de la mécanique agricole, de la culture industrielle, avec la législation et la jurisprudence qui consacrent, étendent la responsabilité du patron : (lois du 9 avril 1898, du 30 juin 1899). Les machines agricoles se multiplient dans les campagnes, où elles font des mutilés comme dans l'industrie. Que devient l'ouvrier vieilli, infirme, abandonné à la charité publique? Pourquoi n'aurait-il pas, lui aussi, une indemnité viagère, une petite retraite? Ce vétéran du travail rural n'a-t-il pas accompli une tâche aussi rude que le service militaire?

Rappelons que l'Angleterre, la Belgique, et les États-Unis s'en tiennent au système de la *prévoyance libre*, tandis que l'Autriche et l'Allemagne ont adopté le système de l'*assurance obligatoire*. Ou bien les syndicats ont organisé eux-mêmes des mutualités agricoles, ou bien ils servent d'intermédiaires entre une société déjà constituée et leurs adhérens, et alors ils obtiennent pour ceux-ci des tarifs de faveur. Pour l'Union du Sud-Est, la prime va de 30 à 70 centimes par hectare. S'agit-il d'accident survenu à l'ouvrier, la compagnie assume la responsabilité civile du propriétaire; l'accident atteint-il celui-ci ou un membre non salarié de sa famille, il reçoit une somme déterminée. Comme type de l'organisation directe de l'assurance, la *Solidarité orléanaise* mérite une mention spéciale : elle s'est étendue à tout le reste de la France, est devenue la *Caisse syndicale d'assurance mutuelle des agriculteurs de France contre les accidens du travail agricole*. La cotisation, qui varie suivant la nature de l'exploitation et le degré de garantie demandée, s'écarte peu de la moyenne de 50 centimes par hectare. Les frais ne sont pas considérables, et les bénéfices réalisés reviennent aux sociétaires sous forme de bonis ou de dégrèvemens des cotisations : celles-ci, en 1905, atteignaient le chiffre annuel de 400 000 francs.

Maint syndicat agricole a organisé des offices de placement gratuit pour les ouvriers sans travail. La loi du 21 mars 1884 n'encourage-t-elle pas la création d' « offices de renseignemens pour les offres et les demandes de travail? » Dans le même ordre d'idées, on a institué des commissions de conciliation ou d'arbitrage, qui évitent souvent le recours aux tribunaux et rétablissent la bonne harmonie; parfois l'arbitrage est obligatoire, d'ordinaire il demeure facultatif. Ces comités de conciliation revêtent aussi le caractère de comités de contentieux, dirigent les membres du syn-

dicat à travers le dédale des lois, dans leurs rapports avec l'administration et les entreprises de transport.

Dans cette manifestation économique des syndicats, les laiteries et les sucreries coopératives jouent un rôle assez important. Sans parler des vieilles fruiteries de la Franche-Comté et de la Savoie, les laiteries coopératives depuis dix-huit ans ont à peu près ressuscité l'agriculture dans la Charente-Inférieure, la Charente, les Deux-Sèvres et la Vendée. Le phylloxéra avait détruit les vignes vers 1880, le découragement gagnait de proche en proche, les terres abandonnées n'étaient plus qu'une charge pour les propriétaires ; la viticulture, profession héréditaire, une fois tombée, tout semblait perdu. Mais quelques hommes avisés montrèrent à leurs concitoyens que les terres pouvaient rendre et fourrages et céréales, ils les poussèrent vers les laiteries coopératives ; leurs paroles, leur action, déterminèrent une révolution économique. La production du lait a remplacé celle du vin ; des communes où l'on comptait autrefois quatre vaches en ont aujourd'hui quatre cents ; une propriété de 140 hectares, inculte, achetée en 1889 trois cents francs l'hectare, nourrissait en 1900 une tête de gros bétail par hectare, et rapportait un profit net de 40 000 francs.

L'*Association centrale des laiteries coopératives* a réalisé d'énormes progrès dans le matériel, la fabrication, organisé le transport des beurres à Paris par wagons frigorifiques, affectés au service exclusif des laiteries, et escortes d'agens convoyeurs ; un camionneur attitré livre les marchandises aux destinataires. Beaucoup de coopératives ont installé des machines à glace ; aussi les beurres des Charentes jouissent-ils d'une légitime réputation sur le marché parisien. Dans quelques laiteries, on fabrique aussi du Camembert, du fromage de Hollande, du lait stérilisé. Ce n'est pas tout : l'Association se charge de faciliter les relations commerciales, de faire certains achats, d'appuyer les demandes qui intéressent les sociétés : et elle constitue une sorte de tribunal arbitral pour les difficultés qui peuvent survenir entre les laiteries voisines.

Les sucreries agricoles coopératives méritent une mention spéciale. Celle de Wavignies (Oise) a pour objet la fabrication du sucre de betterave et la vente de tous les produits de cette fabrication ; les associés doivent posséder un nombre d'actions proportionnel à l'importance de leur culture, une action par hectare de culture : tous les produits sont répartis proportionnellement aux fournitures de betteraves, suivant le poids et la richesse saccharine

de celles-ci ; rien de plus précis que les règles relatives à l'analyse des échantillons, elles ne permettent ni fraude, ni soupçon de fraude. En 1900, le produit total de l'hectare s'élevait en moyenne à 978 francs, chiffre plus rémunérateur que celui qu'ils auraient reçu d'un fabricant de sucre. La société autorise ses membres à profiter de tous ses marchés; en 1900, elle leur livrait le charbon de Charleroi à raison de 37 francs la tonne, alors que le commerce le vendait 60 francs.

Des sociétés coopératives de battage à vapeur se fondent et prospèrent. Celle d'Haudivillers (Oise) date de 1870 : renouvelée pour douze ans en 1881 et en 1893, elle a pu établir le prix de revient du battage à 17 francs pour les 1 000 gerbes, et 12 francs pour l'avoine, alors que les entrepreneurs de battage exigent 25 à 28 francs ; le prix de revient de l'aplatissage est de 50 centimes par quintal, celui du concassage de 1 fr. 50 : ces opérations donnent au grain une plus grande valeur nutritive. Pour l'usage de la machine commune, on a établi un ordre de roulement assez rationnel. A Vineuil (Loir-et-Cher), le battage commence de plein droit par ceux qui font leurs vingt-huit jours d'exercices militaires, ceux qui délogent, ou qui ont des réparations graves à exécuter dans leur logement. A Flaucourt (Somme), l'assemblée générale, réunie le premier dimanche d'août, détermine l'ordre à suivre pour les battages, et cet ordre est tiré au sort. Ces petites sociétés de battage amortissent rapidement leur capital; à Montreuil-sur-Brèche (Oise) ce capital est inférieur à 8 000 francs, et, en vingt-cinq ans, l'entreprise procure à 42 associés un bénéfice de 35 000 francs. Voici le budget moyen de cette société pendant dix ans : Recettes : 112 000 gerbes de blé à 18 francs le mille, 2 016 francs; 49 000 gerbes d'avoine à 13 francs le mille, 337 francs ; 23 000 gerbes de graines de trèfle et de luzerne à 10 centimes le kilo, 230 francs; total, 2 583 francs. — Dépenses : amortissement d'un capital de 5 500 francs : 770 francs; salaires de deux employés : 1033 francs; combustible et réparations : 780 francs total; 2 583 francs. — Lentement, mais sûrement, l'idée coopérative s'infiltre dans le monde agricole ; par l'entente des intérêts collectifs, le sens de l'intérêt individuel s'affine, s'élargit et se moralise ; des milliers de petites patries économiques se créent sur tous les points du sol, et développent l'intelligence de la grande patrie : l'intérêt du voisin ne semble plus l'ennemi, puisqu'il se concilie avec le nôtre, puisque cette union nous

permet d'acheter moins cher, de vendre mieux, de lutter contre le péril économique étranger.

Beaucoup de syndicats ont au chef-lieu un immeuble qu'ils louent ou qui leur appartient en propre : et, lorsqu'ils l'ont acquis de leurs deniers, ils l'aiment davantage encore, ils y vont les jours de marché, comme le député va à la Chambre, le curé à l'église, le chasseur au bois ; c'est bien réellement, selon la formule de M. de Rocquigny, « la maison du peuple, la maison des paysans. » Et il n'est pas rare qu'on y prenne son repas à des prix très modérés, qu'on y trouve une bibliothèque, des journaux agricoles, les causeries familières, des consultations juridiques et médicales gratuites. « Ce qui fait surtout plaisir, c'est d'être entre braves gens, disait un associé à M. Louis Milcent ; dans l'auberge on en entend de toutes les couleurs, sans pouvoir rien dire, afin d'éviter les disputes. » On ne se contente pas de se réunir pour causer des intérêts communs et des affaires privées, on s'assemble de loin en loin pour se divertir, pour faire descendre un rayon de gaieté dans les âmes. Les syndicats ont leurs banquets annuels, où ne manquent ni les discours, ni les chansons, précédés ou suivis de calvacades, de concerts, de représentations théâtrales.

L'*Union Beaujolaise* célébrait, en 1898, le dixième anniversaire de sa fondation par un banquet de 1 200 convives. A Blacé (Rhône), le syndicat de Villefranche, pour fêter la millième inscription de bête bovine aux sociétés d'assurances, a organisé un festin appelé : *le banquet de la millième vache.*

On m'a rapporté qu'à l'une de ces agapes, un riche cultivateur, arrivant fort en retard, s'excusa en ces termes : « Je demeure loin, comme vous savez ; étant descendu un instant de voiture, je me mis à regarder le pays, les champs, les prés, le soleil qui se couchait sur la forêt voisine, et, ma foi, à force de contempler tout cela, je me suis attardé à rêver. »

Devant cette grande paix qui descend d'un beau paysage rural, je me mets souvent à rêver de paix sociale, de sympathie entre les hommes, de confiance et d'estime réciproques. Le progrès est lent, il semble parfois qu'il marche à la façon des écrevisses, que d'effroyables misères lui servent de cortège ou l'anéantissent. Il existe cependant, *fit per inscios*, donnant des démentis nombreux à ceux qui le nient, comme à ceux qui l'affirment trop. Le comte de Chambrun considérait les syndicats agricoles comme « le chef-d'œuvre de la sociologie. » Tout au moins peut-on dire que ces syndicats d'affaires, de bon sens, de concorde, sont le contrepoison

des syndicats de destruction, d'utopie, de haine. J'ai rappelé quelques-uns de leurs titres; il faut ajouter celui-ci : les membres de la bourgeoisie et de l'aristocratie qui les dirigent, ont appris à mieux connaître les paysans, à les aimer, et par là ils ont commencé de désarmer les méfiances séculaires de ceux-ci, d'obtenir leur estime et un peu d'affection. Tous les hommes de la terre ne raisonnent pas comme celui qui étant allé demander un secours au marquis de S. M... et ayant reçu vingt francs, grommelait en retournant la pièce : « Qu'est-ce que cela pour lui? Il paraît qu'il a des tonneaux pleins d'or dans sa cave ! » En faisant les affaires de leurs affiliés, en s'efforçant de résoudre les mille difficultés qui surgissent, les chefs du mouvement font mieux leurs propres affaires; mis en contact avec les choses, ils ont reçu la forte leçon de l'expérience. A côté ou à la place des vieilles croyances, un nouvel idéal, la vision du devoir social, a illuminé leurs âmes. Louis XIV demandant au cardinal de Janson où il avait si bien appris à traiter les plus grands problèmes, reçut cette réponse : « Sire, c'est lorsque j'étais évêque de Digne, en parcourant la nuit avec une lanterne sourde les rues de la ville d'Aix, pour y trouver un maire. » Quelle que soit la destinée de chaque citoyen, qu'il monte vers les besognes d'État, ou qu'il demeure dans la sphère des travaux privés, il doit pousser à leur plus haut degré ses qualités propres. Non seulement notre métier nous affine à mesure que nous l'exerçons, mais il nous prépare à d'autres tâches en augmentant notre capacité générale. Et comme un horticulteur prévoyant trouve dans ses pépinières tous les sujets d'élite dont il a besoin, la France doit avoir ses pépinières d'hommes d'initiative, heureux de rester dans le rang ou d'en sortir, capables de répondre à son appel, de dépenser du talent, du dévouement, pour les petites questions comme pour les grandes.

VICTOR DU BLED.

UN CRITIQUE ALLEMAND

HERMANN GRIMM

(1828-1901)

Hermann Grimm, qui est mort à Berlin, le 16 juillet 1901, a été, dans ces quarante dernières années, un des premiers « essayistes » de l'Allemagne, et vraiment, — dans la patrie même de la critique savante, — malgré son absence d'allures professionnelles, un grand critique de littérature et d'art. Cette supériorité innée, cette façon de regarder de haut et de voir loin, l'ont préservé d'un défaut de sa race : le pédantisme. Il ne fut jamais spécialement un homme du métier, un *Fachmann,* comme on dit en Allemagne. Il se fût volontiers passé, — si ç'eut été possible ! — de ce lourd bagage de documens, qu'il fouillait en conscience, mais comme avec une secrète impatience, et comme pressé d'en secouer la poussière et de jeter bas tout l'échafaudage de la critique pour contempler les chefs-d'œuvre les yeux dans les yeux. Et néanmoins, et par là peut-être, il est un grand critique. Grand par son style, parfois forcé et presque maniéré, souvent hautain, mais toujours profondément original et personnel; par sa science, très réelle et très abondamment informée, mais qui n'était pas et ne voulait pas être celle d'un spécialiste; grand surtout par l'élévation naturelle de ses idées, par l'allure générale de sa pensée, par sa haute tenue d'esprit et d'âme.

Fils d'un des deux frères Grimm, ceux qui furent les célèbres philologues, — gendre d'Achim von Arnim, le gentilhomme poète, Hermann Grimm pouvait être, et était fier de sa noblesse intellectuelle, et de son alliance avec une vraie noblesse de sang et d'âme. Il a porté dans son œuvre ce souci, un peu hautain

chez lui, de toujours viser aux grandes choses. Il est allé naturellement aux grands sujets, aux grands hommes et aux grandes œuvres : Michel-Ange, Gœthe, Homère. Les *dii minores* de la pensée ou de l'art ne l'intéressaient pas. Il était le biographe des héros. Dans un passage de son *Michel-Ange*, où il parle des grands hommes, « ces points de repère de l'histoire, » il ajoute : « L'humanité a toujours su ce qu'elle entendait par grand, et point n'est besoin de définition. La valeur et l'influence d'un homme dépendent de la capacité où il est d'être appelé grand, ou de se joindre à ceux qui sont grands. » Hermann Grimm s'est joint à ceux qui furent grands, et il a témoigné par là, par son œuvre, qu'il était un grand critique. Plus exactement peut-être : un grand seigneur, véritablement un prince de la critique. Chose curieuse ! très différent au moins de la plupart de ses confrères, qui gardent en général des allures de rat de bibliothèque, *Bücherwurm*, disent les Allemands, Hermann Grimm, avec son érudition complète et son infatigable curiosité, au milieu de tous ces savantissimes, garda l'attitude d'un paladin de lettres; quelque chose comme un Paul de Saint-Victor, — savant, ou un Prévost-Paradol, — historien. Mais il n'eut rien, néanmoins, du « laisser aller » d'un amateur. Ce fut un grand travailleur jusqu'au dernier jour; lent à trouver la forme définitive de sa pensée, difficile à se contenter, sévère à lui-même. « Les correcteurs me connaissent ! » écrivait-il, quelques jours avant sa mort, à son ami de quarante ans, le Dr Julius Rodenberg, en lui envoyant son dernier article. De cette vie de travail et de pensée, à côté d'un roman (*Puissances insurmontables*) qui contient les pages d'un poète qui ne mourut jamais en lui, et de plusieurs volumes d'*Essais* de littérature et d'art, Hermann Grimm laisse un commentaire partiel d'Homère, une vie de Raphaël, et surtout deux œuvres maîtresses : son *Michel-Ange* et son *Gœthe* (1).

I

H. Grimm naquit en 1828. Il était le fils du philologue W. Karl

(1) *Essais* (Hanovre 1859); *Nouveaux essais* (Berlin, 1865); *Dix essais pour l'introduction à l'histoire de l'art moderne* (2e édition., Berlin, 1883); *Quinze essais* (3e édit., Berlin, 1884); *Michel-Ange* (7e édit., Berlin, 1894); *Gœthe* (3e édit., Berlin 1882); *Homère* (Iliade, I-IX, Berlin, 1890); *Raphaël* (4e édition 1903).

Grimm, le frère du grand Jacob Grimm, — ce Christophe Colomb de la philologie germanique, — et il a publié, avec une piété filiale, la correspondance de jeunesse des deux frères Grimm (1). Son mariage avec Gisèle d'Arnim, la fille d'Achim von Arnim et de la célèbre Bettina d'Arnim, la sœur du poète romantique Brentano, qui devait lui fournir l'occasion de publier une nouvelle édition de l'ouvrage curieux de Bettina d'Arnim, *Lettres de Gœthe à un enfant* (Berlin, 1881), et avec R. Steig, un ouvrage sur *Achim von Arnim, et son entourage* (Stutt., 1894). Il s'alliait, par son mariage, à une famille où le goût de la poésie et des beaux-arts était héréditaire. La célèbre Bettina d'Arnim n'était pas, comme son frère Clemens Brentano, un vrai poète. C'était surtout une nature enthousiaste, *eine Schwärmerin,* une tête qui s'échauffe, comme on dit en allemand, qui s'enthousiasma pour bien des folies, et dont le manque d'équilibre faisait le principal défaut d'esprit et de caractère. L'amie qui fut très près de son cœur, la pauvre poétesse exaltée Caroline de Günderode, alla, elle, après un chagrin d'amour, jusqu'au suicide (2). Bettina fut, peut-être, protégée contre les excès de sa sensibilité exaltée, par son mari. Ludwig Achim von Arnim fut le plus romantique des romantiques allemands, — et Dieu sait, pourtant, si ceux-ci étaient échevelés ! Mais il fut surtout une noble nature idéaliste, un esprit et une âme chevaleresque, un parfait cavalier. Gisèle d'Arnim, en accordant sa main à H. Grimm, lui apporta un rayon de la poésie chevaleresque qui illuminait le front de son père et de sa mère.

Après s'être essayé dans deux drames, et avoir écrit quelques nouvelles, — prélude de son roman futur, — H. Grimm rapporta d'un long séjour en Italie son ouvrage capital, son *Michel-Ange.*

On a dit, avec raison, qu'il eût pu intituler ce livre non pas : *Vie de Michel-Ange,* mais *Michel-Ange et son temps.* Il a répondu que, pour lui, Michel-Ange résumait toute la vie de son temps. Et cela est vrai. Michel-Ange est, par excellence, l'homme représentatif de la Renaissance italienne, et c'est pour cela que le livre d'H. Grimm n'aurait pas pu porter à son frontispice le nom de

(1) On connaît les fameux *Contes* des frères Grimm, ce trésor des enfans allemands. — Un troisième frère, Émile Grimm, fut un peintre et surtout un graveur de talent.

(2) Voyez la *Revue* du 1er février 1895, *Caroline de Günderode et le Romantisme allemand,* par G. Valbert.

Raphaël, ou de Léonard. « Leur biographie n'eût été qu'une partie de celle de Michel-Ange. Sa force surpasse la leur. Lui seul a pris part à l'œuvre commune de son peuple. Sa longue vie même est une part de sa grandeur. Comme Gœthe, il a savouré dans sa vieillesse l'immortalité de sa jeunesse... Il fut une des forces naturelles de l'Italie. » Cela est vrai. Michel-Ange résume tout son temps. En 1500, il a vingt-cinq ans. Il meurt en 1564, à quatre-vingt-neuf ans. Ainsi cette vie est le tableau de l'Italie au XVIe siècle. C'est ce tableau magistral, ce morceau grandiose, peint avec une maîtrise où le fini de chaque détail ne le cède qu'à l'ampleur de l'ensemble, avec cette figure colossale au centre, qui fait du *Michel-Ange* de Grimm, un maître monument, un chef-d'œuvre à la hauteur du modèle.

C'est donc, au début, l'histoire, à grands traits, de Florence; l'origine des Médicis; l'état de la ville, des esprits et des mœurs au temps de la naissance du jeune Buonarroti. Puis, tout au long du livre, à mesure que les œuvres naissent sous la formidable main du maître, l'histoire de leur apparition, le moment précis où elles s'élèvent, avec tout le relief des alentours et le « rendu » même de l'atmosphère du temps, tandis que, chacun à leur heure, accompagnés de leurs fidèles, apparaissent tour à tour les élus de l'art, les fils glorieux de cette Renaissance que la statue du demi-dieu Michel-Ange, pareil à son *Moïse*, domine de toute sa hauteur : Andrea del Sarto, Filippino Lippi, Ghirlandajo, Botticelli, Léonard, Raphaël, le Titien, Sébastien del Piombo, le Pérugin, pour ne citer que les noms du livre d'or de l'art. Tous les matériaux de cette biographie furent recueillis sur les lieux mêmes, à chaque coin de cette Italie qu'Hermann Grimm aimait comme la seconde patrie de son âme, où il revint souvent, où il vit mourir sa femme, dans cette Florence bien-aimée... « Il y a des syllabes qui résument à elles seules tout un monde. Athènes! et voici, toute l'idéale grandeur antique apparaît dans la fulguration d'un éclair. Florence! — et c'est la splendeur et la passion de l'Italie à son apogée. » — Pourquoi Florence, pourtant? Rien ne la désignait à ce rôle souverain. Athènes était riche et puissante, et à la tête d'une politique presque « mondiale. » Mais Florence? Naples est mieux située, au bord de la mer; et aussi Gênes. Venise et Rome étaient alors des puissances politiques. Pise et Milan, elles-mêmes, ont alors une histoire politique plus importante. Et pourtant, pendant trois siècles, de 1250 à 1530, Florence est le phare artistique et intel-

lectuel de l'Italie. Il s'éteint quand Florence cesse d'être une ville libre. Car, comme Athènes, c'est la liberté qui a fait Florence, cette ville tant aimée de ses enfans que les bannis voulaient y rentrer coûte que coûte, au péril de leur vie, pour revoir ses petites places, monter les marches de l'église San Giovanni, où ils avaient été baptisés... Comme H. Grimm sait parler de Florence! Comme il se sent son enfant d'adoption! Comme il en connaît chaque rue, chaque palais, chaque chapelle! Savait-il, alors, qu'il y laisserait, vingt-cinq ans plus tard, la compagne de sa vie? Il y a un passage, au début de son livre, sur la vue de Florence des hauteurs de Fiesole, que l'auteur du *Lys Rouge*, eût peut-être seul pu récrire. Et tous ceux qui ont eu la bonne fortune de rencontrer une fois H. Grimm sur les grands chemins d'Italie, à Rome ou à Florence, n'oublieront jamais la sûreté, la maîtrise un peu hautaine, presque la majesté avec laquelle ce grand seigneur de la critique ouvrait devant vous les trésors de sa science et vous expliquait l'Italie comme un prince qui fait les honneurs de son palais.

Après Florence, c'est Rome qu'il nous présente, lors de l'arrivée de Michel-Ange, à vingt-deux ans, la Rome des Borgia, celle du pape Alexandre, le père de Lucrèce et de César. Il faut écouter comme il parle de cette « ville des villes. »

Quand le monde fut créé, avec ses arbres, ses fleuves, ses mers, ses montagnes, ses animaux, et l'homme enfin, il dut naître aussi une ville de la terre là où est Rome. D'autres villes on peut penser qu'il y eut autrefois, sur leur emplacement, une clairière, une prairie, un marais; que des hommes sont venus, qu'ils se sont bâti une hutte, puis une autre... Pour Rome c'est impossible... On peut rêver qu'une trombe anéantisse Berlin, Vienne, Paris; mais à Rome il semble que les pierres elles-mêmes se remettraient de nouveau les unes sur les autres en palais, en temples, en tours et en coupoles... Je ne suis pas catholique, et ne ressens aucun respect romantique pour le Pape ou l'Église, mais celui qui a ressenti à Rome l'impression toute-puissante de l'éternelle patrie, ne l'oubliera jamais.

En ce temps-là, sous les Borgia, les cardinaux étaient de jeunes grands seigneurs, ardens, fougueux, emportés, qui, pour une réclamation, sautaient à cheval et se ruaient, suivis de leurs gens, au Vatican. César tuait des taureaux, courait la ville la nuit, et chaque matin on trouvait dans la rue quelque cadavre de noble ou d'évêque... Ces temps sombres passent. Florence, elle aussi, se reprend à la vie et à l'art, après le règne éphémère et le bûcher

de Savonarole. Et voici, à l'entrée de cet hiver 1504-1505, réunis à Rome pour un temps : Léonard, Raphaël, Michel-Ange ; et nous les abordons avec H. Grimm, comme si nous causions avec eux aujourd'hui, tant est grand le talent du biographe, sûre sa vision de l'histoire, et abondante sa science.

Léonard a près de cinquante-cinq ans, maintenant. Grand seigneur de l'art, comblé de tous les dons des fées à son berceau, et de la fortune sur sa route. Raphaël a vingt-deux ans. Adolescent de génie, il sera, toute sa courte existence, le jouet de la vie et des femmes. Michel-Ange a trente ans à peine. Il est devenu grand artiste par la mâle volonté du travail, et de l'idéal à réaliser. Dur à la besogne, renfermé, sauvage, il travaille en tête à tête avec son génie. Et voici qu'il rencontre son pape, comme Wagner, plus tard, son roi. C'est la grande époque de Jules II, où Michel-Ange s'enferme dans la Sixtine, seul sur l'échafaudage qu'il a dressé de ses mains, tandis que, quelques pas plus loin, Raphaël souriant, jeune et beau, entouré d'admirateurs et d'artistes, peint les « chambres. » Quel contraste entre ces deux hommes, et entre leur travail ! Raphaël est de la race de ces artistes qui créent comme la nature, sans efforts, et parce qu'ils vivent. Il peint comme l'eau coule, et comme l'oiseau chante. « Raphaël, Gœthe, Shakspeare, ont à peine une histoire, un sort extérieur... Ils vivaient la vie, ils travaillaient, ils allaient leur chemin... Schiller voulait influencer dans tel ou tel sens, et marquer son empreinte sur son peuple; Michel-Ange voulait agir, et chasser de son chemin les faibles qui l'encombraient... On ne peut arracher sa vie de la réalité saignante du monde, tandis que la vie de Raphaël pourrait se raconter à part, comme une idylle. » Mais Michel-Ange, lui, tient à son temps agité et brutal par toutes les fibres de son être, et H. Grimm l'a admirablement posé, au milieu de son époque et de son peuple.

Car, « comme les anciens maîtres grecs, Michel-Ange travaillait, comme membre d'un peuple beau et fort, à sa glorification. » Son époque ce sont ces temps de la Rome de Léon X et de Jules II, où l'énergie humaine trouvait à s'employer librement dans toutes les directions. « Il n'y eut jamais une époque, comme la Rome de Léon X, où il fut facile à chaque personnalité puissante d'atteindre aux plus hautes positions... Raphaël était peintre, mais il pouvait être cardinal... Il y avait une circulation vivante de toutes les forces humaines... Chaque pas pouvait être franchi. » La

vie brutale, le débordement de violence et d'énergie physique de ces temps de troubles et de guerres incessantes, avait, d'ailleurs, ses rudes revanches au milieu de ces fêtes de l'art. L'occupation de Rome par les troupes impériales de Charles-Quint, en 1527 ; la ville éternelle livrée au pillage des soldats espagnols et des reîtres allemands ; la chapelle Sixtine servant d'écurie aux chevaux, et les parchemins précieux de fourrage, — voilà qui crie assez haut la rudesse des temps. De 90 000 âmes, sous Léon X, quand Clément VII, le Médicis, y rentra un an après l'occupation, Rome ne comptait plus que 30 000 âmes. Les deux tiers avaient disparu, enfuis ou morts de misère ! Et Michel-Ange, citoyen de Florence, quand les Médicis sont chassés pour un temps par l'insurrection populaire, fait son devoir de soldat tout comme un autre, et ingénieur, comme il fut peintre, architecte et sculpteur, prend part à la défense de sa ville natale, et fait élever des fortifications dont s'étonnait encore Vauban.

La liberté vaincue à Florence, Michel-Ange avait songé à s'expatrier, et était allé à Venise. C'est l'occasion, pour son biographe, de nous peindre, en une fresque magistrale, Venise, son histoire et sa gloire ; et, pour le lecteur, de voir comment un grand critique s'empare d'une matière morte, la fait revivre sous un coup de sa baguette magique, et nous la présente, nous la fait saisir et comprendre tout entière d'un seul coup d'œil, dans une évocation qui est une seconde naissance. Il suffit à H. Grimm d'une phrase ou deux, quelques traits, — et nous voici devant un tableau ; quelques touches, — et tout s'éclaire, nous comprenons tout : Venise et son histoire, « histoire qui paraît une gageure fantastique, comme si l'Angleterre d'aujourd'hui ne se composait que de ses colonies, et comme centre, comme métropole suzeraine, Londres, mais Londres sans l'Angleterre, seule sur un îlot au milieu de l'Océan... La mer et le pont de leurs navires, voilà la patrie des Vénitiens. » Patrie qui est un paradis, où la chère et l'amour sont exquis. Le poète qu'est d'Annunzio n'a pas trouvé dans ses romans des accens plus séducteurs que n'en a le critique allemand. A propos d'une lettre de l'Arétin, ce polisson si spirituel, qui compare avec un rare bonheur Venise et Rome, H. Grimm, reprenant la comparaison, l'a étendue à l'art du Titien, rapproché de celui de Raphaël et de Michel-Ange, et a écrit sur Venise, « la galère royale ancrée au milieu de la mer, » et sur la peinture vénitienne, quelques pages à mettre à côté des plus belles :

Ils voyaient bien, dans le lointain, la ligne de la terre formant la chaîne des Alpes, mais tout près d'eux ce n'était que le ciel et la mer, et plus proche de leur cœur que le charme des paysages de plaine, des forêts et des montagnes, étaient les fines couleurs, éternellement changeantes, des vagues et des nuages. Et comme tout art (*l'art, cette seconde nature créée par l'homme,* dit Grimm quelque part) n'est qu'un reflet de ce qui remplit l'âme de l'homme, ainsi la peinture qui naissait alors à Venise, méprisant les lignes fermes des Romains et des Florentins, faisait parler son âme à travers la noble splendeur des couleurs où se mirait la reine de l'Adriatique... Ce qu'est la musique à la poésie, l'art du Titien l'est à celui de Raphaël et de Michel-Ange; comme la vie à Venise était une musique, à côté du bruit de Rome et des rues de Florence. Là-bas la course, le galop des chevaux, le traînement du sabre et l'alarme; ici des gondoles qui glissent, comme des hirondelles qui pépient, à travers les canaux de Venise... Comme l'Arétin devant un coucher du soleil, à Venise, on voudrait s'écrier : « Titien, Titien, où es-tu, pour nous peindre ce ciel et cet air!... » Les Romains et les Florentins n'ont pas ce sens du paysage. Ils ne l'aiment pas. Leur dur soleil leur montre la lumière trop crue, les ombres trop durement découpées. Il manque à leur atmosphère le léger et transparent brouillard complice, qui apaise la lumière et conserve à l'ombre sa couleur... Leur peinture, elle-même, semble vouloir sculpter.

En vérité, Taine a-t-il jamais mieux dit, et a-t-on jamais mieux parlé de l'Italie? De même, devant l'*Aurore* du tombeau des Médicis, qu'il regarde comme le symbole et le chef-d'œuvre de la sculpture moderne, — « toute une symphonie de Beethoven gît dans cette statue, » — H. Grimm nous donne une leçon magistrale sur l'opposition, sur la différence absolue d' « être, » et de nature, entre l'art moderne et l'art antique. Avec lui nous comprenons mieux que jamais auparavant, cette éducation innée de l'œil chez les anciens, due au spectacle continuel du nu, et ce « canon » du beau, cette divinisation du modèle humain, que le monde antique portait dans sa tête. « Il y a des rides, des plis de la peau, des affaissemens ou des renflemens de chair que Michel-Ange a sculptés et que jamais les Grecs n'auraient taillés dans la pierre... Aussi, comme ce calme du monde antique nous paraît froid aujourd'hui! L'angoisse intérieure, le désaccord des aspirations de l'âme et de la réalité, les anciens ne l'ont jamais connu. »

Une immense espérance a traversé la terre,
Malgré nous, vers le ciel il faut lever les yeux.

Cette Vénus antique « que nous dit-elle? se demande Grimm. Tout parle en elle ; pas son visage seulement, toutes les lignes qui descendent de son cou sur son sein et son corps se reflètent dans nos yeux, comme les strophes d'un poème se coulent dans notre oreille... Mais que disent-elles? Elles nous disent ce qu'Homère, Eschyle et Sophocle nous disent : de beaux contes, des poésies enchanteresses sur la beauté d'un peuple disparu et la splendeur de son être... Mais tout cela est passé. Elles ne nous mettent plus ni le bonheur, ni l'amour, ni la terreur dans l'âme. Pas un vers de Sophocle ou de Pindare ne nous touche le cœur, comme un mot de Gœthe ou de Shakspeare... Formes merveilleuses, mais des ombres!... » Et H. Grimm a ce mot ingénieux, sur la sérénité d'âme des anciens : *L'addition de leur vie tombait toujours juste.*

Nous ne suivrons pas le biographe de Michel-Ange dans son étude sur le *Jugement dernier*, cette « seconde révélation de l'œuvre de Dante. » Nos lecteurs n'auraient plus guère à apprendre sur ce sujet après ce que M. Klaczko a dit, ici même, de l'éternelle leçon de beauté qui tombe de la voûte de la Sixtine (1). Nous n'avons pas à dessiner non plus, après Grimm, la belle et touchante figure de Vittoria Colonna, noble entre toutes les femmes, par la noblesse de l'âme et du sang — qui, avec Renée de France et Marguerite d'Angoulême (la « Marguerite des Marguerites ») forme le triumvirat glorieux des femmes de la Renaissance, — Vittoria Colonna, la seule femme pour qui s'émut jamais, dans une amitié fraternelle mêlée d'adoration, l'âme dure et renfermée du robuste et chaste athlète de l'art. Mais il y a un côté, toute une grande partie du génie de Michel-Ange, que Grimm a mis le premier admirablement en lumière; c'est Michel-Ange architecte, qui bâtit les terrasses du Capitole, la corniche du palais Farnèse, et qui est chargé, après la mort du successeur de Bramante, San Gallo, de tracer le plan de la coupole de Saint-Pierre de Rome, dont il achève le modèle complet, en relief, à quatre-vingt-trois ans, et qu'il a la joie de voir commencer à s'élever avant de mourir. Il y a là quelques pages sur l'architecture, d'où elle vient, ce qu'elle est, ce qu'elle peut exprimer, ce qu'elle veut réaliser, pourquoi elle naît et fleurit chez certains peuples et pas chez d'autres, qui sont parmi les meilleures pages de critique de H. Grimm :

(1) Voyez la *Revue* des 1er mars, 15 déc. 1896, et 15 avril 1897.

... L'architecture ne se rencontre que chez les peuples qui ont aimé et vénéré le sol auquel ils étaient attachés. Là encore, nous trouvons la différence fondamentale entre les peuples germains et les peuples romains. L'Allemand sent sa patrie partout où il a ses compagnons autour de lui. Le Welche se cramponne au champ sur lequel il est né. Où est sa ville natale, là est sa demeure, et quand bien même tous les habitans en auraient disparu... Et de même le Grec, le Romain, l'Égyptien. Ils se sentent liés par toutes les fibres de leur être à leurs prairies et à leurs montagnes, en sorte que chaque rocher, chaque arbre, chaque source, en même temps que la demeure d'une divinité, leur apparaît comme une partie d'eux-mêmes; tandis que les dieux des Germains habitent dans les nuages, et s'en vont avec leur peuple, là où leur peuple porte ses pas. De là, chez ces premiers peuples qui communient avec le sol qui est leur patrie, l'ardent désir de rendre visible aux yeux de tous leur union avec leur sol, de l'immortaliser par des monumens sacrés... Ainsi l'architecture naît, et voici les Pyramides, les obélisques, les temples égyptiens et les temples grecs, et l'Acropole, et le Capitole... Où Pallas Athéné eût-elle pu être chez elle, sinon sur l'Acropole? L'architecture est le premier et le plus ancien des arts; mère de la peinture et de la sculpture par le besoin d'orner les murs du temple; mère de la poésie et de la musique par les processions sacrées qui y déroulent leurs anneaux... La sculpture et la peinture marchent de pair avec la culture esthétique des peuples; l'architecture avec leur état politique... Ce que Michel-Ange avait à traduire aux yeux de son peuple, et ce qu'il a voulu exprimer par la coupole de Saint-Pierre, c'est la Rome pontificale, dominatrice du monde après la Rome impériale... Le gothique n'avait pas touché Rome, où trop de monumens antiques étaient encore debout. La Renaissance y renouait sans peine, à travers les siècles, la tradition antique... La coupole de Saint-Pierre est bien la mesure de la hauteur du géant Michel-Ange.

II

Le livre sur Michel-Ange était le fruit de plusieurs années d'étude sur les lieux mêmes, et le magnifique souvenir qu'Hermann Grimm rapportait de ses longs séjours en Italie. De retour en Allemagne, il fonda et dirigea seul, pendant deux ans, un recueil qu'il ne put continuer, la *Revue des artistes et des œuvres d'art* (1865-66). Nommé, en 1873, professeur de l'histoire de l'art à l'Université de Berlin, à côté de nombreux « essais » sur des sujets d'art, il voulut choisir, dans le domaine littéraire, une matière digne de ses efforts, et qu'il pût marquer à sa griffe. Comme il était allé tout droit au géant de l'art plastique, il alla

droit au géant de la pensée, et de la pensée allemande. Ce fut durant l'hiver de 1874 à 1875, qu'il donna à Berlin ces conférences inoubliables sur Gœthe, qui firent époque, et qui attiraient au pied de sa chaire un nombre inusité d'auditeurs, comme chez nous, en Sorbonne, certaines années où le philosophe Caro parlait. De ces conférences est sorti son livre sur Gœthe, sa seconde œuvre maîtresse.

C'est vraiment dans cet ouvrage qu'Hermann Grimm s'est mis tout entier. Gœthe l'avait toujours attiré. Son premier travail publié est la traduction de l'*Essai* d'Emerson, sur « Gœthe écrivain (1837). » Mieux qu'en Michel-Ange encore, il avait trouvé là le modèle où mesurer la hauteur de sa critique. Ce n'était plus tout un temps, toute une époque fameuse à faire revivre autour d'une figure colossale, mais c'était un homme complet, véritablement grand entre tous, dont il voulait dresser la statue devant son peuple; un des types les plus complets que l'humanité ait produits; un génie, en qui s'est résumée pendant un demi-siècle la pensée et la poésie allemandes, qu'il domine, encore aujourd'hui, de toute sa hauteur. Le critique apparaît, ici, comme l'introducteur d'un souverain spirituel, d'un roi de la pensée; presque comme le prophète de ce dieu de l'Olympe. « Gœthe est le plus grand de tous ceux de langue allemande; et je veux être son prophète! » tel est le cri du cœur qu'on croit entendre échapper à H. Grimm, dès le début de ses conférences. Et, en effet, il a bien mis là dedans, dans son livre sur Gœthe, « tout ce que nous entendons, tout ce nous comprenons sous ce seul mot: Gœthe. » — « Gœthe a agi sur la nature intellectuelle de l'Allemagne comme un formidable phénomène naturel aurait agi sur sa nature physique... Nos mines de charbon nous parlent d'un temps de chaleurs tropicales, où les palmiers croissaient chez nous. Nos cavernes, d'une période glaciaire, où les rennes couraient dans nos forêts... Notre sol a passé par de formidables bouleversemens physiques. Gœthe a agi, dans l'atmosphère spirituelle de l'Allemagne, comme un de ces bouleversemens de notre globe... Gœthe a créé notre langue et notre littérature. Avant lui, le marché intellectuel du monde ne nous connaissait pas. » Et H. Grimm rappelle, avec amertume, le temps où Frédéric le Grand passait, et se vantait de passer à Paris pour un auteur français; et où Voltaire, dans l'article *Langues* de l'Encyclopédie, parlant des qualités littéraires des différentes langues d'Europe, ne mentionnait même pas l'allemand...

Mais, à propos de cette grandeur de Gœthe, que personne ne songe à nier, il faut bien avouer que, dès le début de son livre, H. Grimm adopte un parti pris d'admiration qui n'est plus de la critique, et qui diminue, pour une grande part, la portée de son œuvre. Il n'est plus un critique ; il est un commentateur, le commentateur d'un texte qu'il tient, par avance, pour sacré. Non pas, certes, qu'il admire tout ici, comme Hugo devant Shakspeare, « comme une brute, » non ; mais il approuve, et il fait siennes, toutes les pensées directrices de l'œuvre et de l'homme qu'il étudie. Il applique à Gœthe, d'une façon absolue, le mot de Pascal transformé, et il dirait avec certitude : « dans ce grand homme tout est grand. » Mais il s'en faut, justement, du mot même de Pascal : « dans une *grande âme*, » et il resterait de pouvoir affirmer que, grand par son génie, Gœthe fut vraiment une grande âme.

Nous touchons, ici, au fond même des choses, au tuf primitif sur lequel est fondée cette statue du grand homme. Un fin critique de Gœthe, M. Edouard Rod, l'a indiqué ici même (1), tout au long de l'œuvre, et marquant à chaque pas les réserves nécessaires, a comme accumulé les déchets du génie. Quand H. Grimm, au début de son livre, rappelle les trois grands noms qui ont eu cette influence souveraine et ont agi, telle une force cosmique, sur leur race : Homère, Dante, Shakspeare, on sent bien que, pour lui, Gœthe est le quatrième; et que c'est bien volontairement qu'à ces quatre noms il ne joint pas un nom français. Il choisit — de bien mauvais jeu! — Voltaire, pour sembler en faire la preuve. Mais il oublie trop volontairement, ou par trop naïvement, cette vérité élémentaire : à savoir que le génie ne choisit pas son heure pour entrer dans l'histoire. Assurément, comme il le dit, « Homère (l'Homère idéal, dirons-nous) et Dante, ont créé cette unité morale, supérieure à toute unité politique, de la Grèce et de l'Italie, » et je veux bien, qu'un jour, tous les peuples de langue anglaise « se sentiront un seul peuple devant la scène où l'on jouera les drames de Shakspeare. » Mais le génie, pour être la plus belle plante humaine, qui porte les plus beaux fruits, et la plus féconde, est une plante comme une autre. Elle croît et porte ses fruits où Dieu l'a fait naître. S'ils ont été, ces grands entre les grands, les

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 1er août, 1er et 15 septembre 1895; 15 septembre 1896; 1er mai et 1er septembre 1897.

pères spirituels de leur peuple, c'est que leur peuple n'était pas né avant eux à la vie spirituelle. D'autres peuples ont eu leurs grands hommes quand ils étaient déjà mûrs pour prendre conscience d'eux-mêmes en ceux-ci. Victor Hugo a été l'écho sonore de la France, sans être obligé de lui apprendre à parler, comme Gœthe apprit sa langue à l'Allemagne. H. Grimm reconnaît lui-même cette part du ciel dans la vie de son grand homme, quand il dit quelque part : « Il vint toujours à l'heure propice, et l'heure propice dura pour lui autant qu'elle peut durer pour un mortel. »

Dira-t-on, maintenant, que Gœthe fut une grande âme? Il serait temps de répondre à H. Grimm, et à d'autres, qu'en dehors de l'Allemagne, — et même là, — on ne le pense pas. Les démagogues passionnés de 1830, au temps de la Jeune Allemagne naissante, comme Louis Börne, n'ont peut-être pas compris l'attitude olympienne du poète sur sa « tour d'ivoire, » quand ils lui ont jeté ce cri de leur cœur blessé : « Tu n'as jamais élevé la voix en faveur de ton peuple! Tu n'as jamais eu un pauvre petit mot pour les souffrances de ton peuple! » Mais c'est Börne lui-même qui, se détournant de l'ironie mauvaise d'un Henri Heine, disait dans une lettre intime publiée après sa mort (1) : « Heine n'a pas d'âme. Je sais bien que c'est là une chose que les hommes ordinaires ont, et des hommes plus considérables n'ont pas. L'âme, c'est difficile à dire, mais c'est quelque chose d'invisible, qui commence derrière ce qui est visible, derrière le cœur, derrière l'esprit, derrière la beauté, et sans lequel le cœur, l'esprit, la beauté ne sont rien... » On peut faire comprendre à tout le monde, à ceux que la religion n'éclaire pas, ce que c'est que l'âme, en leur disant qu'elle n'est rien autre chose, en définitive, que la position que prend chacun de nous en face du problème de l'être, et comme tout homme a une démarche physique bien à lui, l'âme n'est que la démarche intérieure de notre être, la façon dont nous regardons, quand nous les regardons en face, le ciel, la vie, l'amour, la mort. Et puisque nous n'avons pas plus, ici, à étudier Gœthe que Michel-Ange, à propos de leur critique, nous ne prendrons dans l'ouvrage d'H. Grimm, et dans la vie de Gœthe, qu'un de ces sommets où se montre à nu une âme : l'amour.

Tous les amours de Gœthe, jusqu'à son mariage, ne furent que

(1) *Jugement de L. Börne, sur H. Heine. Passages inédits des Lettres de Paris.* (Fcf. 1840).

des amourettes, et dans son mariage même il n'a pas rencontré l'amour digne de lui. Depuis la Gretchen de ses seize ans, avec Frédérique Brion, la simple et modeste fille du bon pasteur de Sesenheim, en Alsace; avec la douce Lotte Buff, la Charlotte de *Werther*; avec la brillante Lili Schönemann, la belle Mme de Stein, jusqu'au jour où il prit Christiane Vulpius, la brave bourgeoise, pour sa femme, les amours de Gœthe ne sont que des aventures amoureuses, et le seul mot qui leur convient les juge en même temps. Aventures de poète, certes, et de grand poète, qui fait un miel d'or des baisers butinés sur des lèvres en fleur. Comme le remarque très bien H. Grimm, elles sont le fruit de son imagination, de son enthousiasme, de sa sensibilité, plus que de son cœur. Il voit une jeune fille, la pare de tous les feux de son âme, en fait une déesse, puis, au moment critique, il se calme soudain, le feu d'artifice s'éteint, la fleur merveilleuse se fane, et l'oiseau de grand vol qui refuse de se laisser attacher s'enfuit dans la nuit. Amourettes et aventures qui sont aussi, à côté de matière à poésie, des expériences d'homme, et de grand homme, qui laisse la vie façonner son génie, et en apprend, un à un, les horizons plus vastes. « Chaque nouvelle aventure de cœur chez Gœthe, se joue devant un plus large horizon. Quand il courtise Gretchen, ou s'amuse avec les belles filles de Leipzig, la toile de fond est un mur d'auberge. A Strasbourg, la scène s'agrandit déjà. A Wetzlar, c'est la *deutsches Haus*, la maison amie des parens de Lotte, toute la petite ville, et les environs, qui forment le décor. Avec Lili, nous sommes sur la scène d'un grand opéra : musique, bals masqués, parties de tout genre. »

Et toujours, — comme l'avoue son critique qui, pour une fois, oublie son dieu pour aller d'un bond jusqu'à parler du diable, — toujours « cette impatience démoniaque de Gœthe de ne pouvoir souffrir aucun lien, même les plus chers. » Celle qu'il épousa, — car dès les premiers jours ce fut, en effet, un mariage, — Mams'elle Vulpius, comme l'appelaient dédaigneusement les grandes dames de Weimar, lui fut une fidèle compagne et une bonne ménagère. Son bonheur domestique, très réel, se lit tout entier dans cette ligne d'une lettre à Jacobi, d'avril 1793 : « Je suis heureux. La *petite* soigne bien la maison. » Et H. Grimm rattache très justement à l'influence, à l'attrait, au charme inoublié des franches coudées, des faciles habitudes adoptées par Gœthe dans la libre vie d'artiste menée à Rome pendant des années, sa brusque décision, à son

retour, de prendre sous son toit la brave fille aux yeux noirs qu'il rencontre à Weimar, accorte, souriante et bonne. « Gœthe avait besoin, quand il revint à Weimar, d'avoir une femme auprès de lui... Il ne demandait que la santé, la fraîcheur, la jeunesse, et l'attachement. Il trouve une belle fille et la prend, sans s'inquiéter de sa position sociale. » Fort bien. Et il eut grand raison de préférer une bonne bourgeoise, une franche compagne, facile à vivre, une bonne camarade, à une poupée aristocratique. Nous accorderons aussi volontiers à son critique que « Gœthe n'a jamais été un débauché, » et qu'il n'y a pas « un seul passage obscène dans toute son œuvre ; » bien qu'il fût aussi, à l'occasion, « un vigoureux réaliste. » Mais, précisément parce que « Gœthe connaissait les deux côtés de la nature humaine, » il reste que c'est du côté réaliste qu'il versa, quand il épousa Christiane Vulpius.

Nous ne voudrions, pour rien au monde, nous ranger, sur quelque point que ce soit, dans le camp peu glorieux des ennemis de Gœthe (1), où tant de petits esprits et de cœurs aigris se sont donné rendez-vous. Quoi que l'on puisse penser du caractère de Gœthe, — le génie n'est pas en cause, — on ne peut qu'admirer chez lui ce que tous ceux qui l'approchaient ressentaient avec admiration, aussi bien (pour citer des Français) David d'Angers, qui se sentait tout réchauffé à cette lumière après l'accueil glacial de Walter Scott, qu'Ampère, par exemple, qui écrivait, après une visite au Maître : « Ce qui le caractérise, c'est cette faculté merveilleuse d'embrasser tout, de s'intéresser à tout, d'être sensible à tout ce qui se fait de bon partout, et dans tous les genres. »

Nous demandons seulement qu'on nous comprenne ici, et sur ce point précis. Il ne s'agit en rien, du sensualisme des *Élégies romaines,* ou de sottes plaisanteries sur « la main qui badine. » Il y a, uniquement, un fait indéniable, que tous les critiques ont constaté, d'un arrêt très marqué dans la production littéraire de Gœthe, et dans la valeur de cette production, pendant les années qui suivirent son mariage. Et si ce n'est là qu'un indice, qui ne mène pas très loin, il reste en tout cas cette vérité supérieure, à savoir que son mariage n'a pas élevé Gœthe sur le plan de sa vie psychique. Des trois ordres dont parle Pascal, et que celui de la charité et de l'amour domine, ce n'est pas sur ce plan supérieur que se fit l'union de Gœthe et de Christiane Vulpius. On a fait

(1) Cf. Dr Holzmann, *Dans le camp des ennemis de Gœthe.* (Berlin, 1904.)

bonne justice de la légende qui la représentait comme une ménagère commune, se laissant aller à boire, et Christiane fut une brave femme, aimée de la mère de Gœthe comme sa fille. Mais il ne faudrait pas beaucoup forcer notre pensée pour nous faire dire que, dans le mariage de Gœthe, il y eut tout de même quelque chose de l'homme de lettres qui finit par épouser sa cuisinière.

Quand Michel-Ange rencontra Vittoria Colonna, la veuve du marquis de Pescara, H. Grimm dit lui-même : « le plus grand bonheur de l'homme est de rencontrer une *force* digne de lui, sa pareille et *son égale*. » Gœthe n'eut pas ce bonheur, le plus grand qu'il y ait sur terre. Il ne lui a pas suffi de rencontrer Schiller; pas plus que Byron, Shelley; il n'a pas rencontré la femme son égale, sa femme. H. Grimm peut déclarer qu'il est « inutile de se poser la question oiseuse : s'il eût mieux valu pour Gœthe une autre femme, » et affirmer qu' « au point de vue *purement humain* Gœthe ne perd pas, à considérer son mariage. » Au point de vue « purement humain, » parfaitement. Mais précisément, le mot nous suffit. L'âme n'y était pas. Nous croyons plutôt, quant à nous, qu'il y a là l'inéluctable rançon de l'orgueil qui marque d'une façon indélébile ce génie. C'est la paille minime où le noble métal donne un son mat. Gœthe vivait à une hauteur de génie où il se suffisait seul. Il n'avait pas besoin d'être deux pour penser et pour créer, et il ne le voulait pas. Le génie est égoïste. Il plane comme l'aigle, solitaire. Un mot profond a été dit, du vivant du dieu : « Gœthe est heureux, et il se dit heureux, écrivait Börne à son amie Mme Wohl, en 1825. Je ne voudrais pas de ce bonheur. *Comme il est seul !* »

Le dernier grand biographe — allemand — de Gœthe, le grand critique Richard M. Meyer, reconnaît, avec sa haute franchise, que « cela a toujours été pour le peuple allemand une humiliation, que le plus grand de ses poètes n'ait pas placé à ses côtés une compagne dont l'esprit, lui aussi, eût été digne de son grand esprit. » Tranchons le mot : Gœthe a aimé au-dessous de lui. C'est toujours un malheur, même pour un grand homme. J'ai lu, quelque part, cette anecdote : Gœthe était encore presque enfant, à peine un adolescent, quand les deux filles du vieux maître de danse français qui lui donnait des leçons, se disputaient (déjà !) sa préférence. La plus jeune, dépitée de ne pouvoir fixer le petit volage, lui lança un jour, cette malédiction : « Malheur sur malheur ! pour la vie et pour l'éternité, sur celle qui la première

touchera tes lèvres après moi ! » — Et ce n'est pas sur la première, seulement, la douce fille du pasteur de Sesenheim, en Alsace, la touchante Frédérique Brion, cette « humble martyre d'amour, (1) » sa première victime, que la malédiction de la petite Française s'est abattue. Le mauvais sort a porté plus loin et plus longtemps. Aucune de celles que Gœthe a aimées n'a été heureuse, parce qu'il avait passé dans leur vie. Sa femme elle-même eût été aussi bien appareillée avec tout autre, qu'avec lui. Bien plus, la malédiction a atteint Gœthe lui-même, et ne s'est pas retirée de dessus sa tête, durant toute sa vie. Il n'a pas aimé de vrai. Il n'a pas été aimé d'une façon absolue. Il a même délaissé sa mère, qui est morte sans l'avoir revu depuis onze ans. Il est né, il a vécu, il a pensé de grandes et de belles choses, et il est mort vieux, sans avoir connu la plénitude de l'amour. Il a mis le paradis dans ses vers. Il ne l'a pas eu dans le cœur, jamais.

« Le lendemain de la mort de Gœthe, raconte Eckermann, je voulus voir, une dernière fois, sa dépouille mortelle. Il était sur son lit, enveloppé d'un drap blanc. Son fidèle serviteur, Frédéric, souleva le linge... Je demeurai stupéfait devant la souveraine beauté de ces membres. La poitrine puissante, large et bombée; les bras et les cuisses pleines, aux muscles harmonieux et forts; les pieds d'une forme parfaite... Un homme complet était là devant moi, dans toute sa beauté. » Ce sont les dernières lignes du livre d'Hermann Grimm, ses derniers mots sur Gœthe. Et il y a là comme un aveu inconscient d'une admiration naïve de la force. Il plaît aux Allemands que Gœthe ait été beau et puissant comme son génie, et Bismarck un colosse. Nous avons connu cela! Nous avons entendu Hugo se plaindre, à quatre-vingts ans, que « la nature ne nous avertisse pas de la vieillesse. » Mais la forme physique ne traduit pas l'âme. Il y a des femmes au corps divin qui sont des filles. Et il y a des visages ingrats, qui sont transfigurés par des yeux où rayonne une âme embrasée d'amour. Les penseurs, et les saints, et les ascètes aussi, ne furent pas tous des Apollons. Il n'y a que les yeux qui soient une fenêtre ouverte sur l'âme. On a écrit cent volumes sur Gœthe, et nous avons connu dans notre enfance des gens qui l'ont approché. Napoléon lui a dit : « Monsieur Gœthe, vous êtes un homme. » Nous savons la beauté de son port de jeune dieu, de ses traits purs et calmes

(1) C. Düntzer, *F. de Sesenheim.*

comme un marbre antique, de sa chevelure bouclée d'adolescent. Personne, jamais, ne nous a parlé de son regard (1). Et plus d'un, avec Börne, derrière le masque auguste cherche encore l'âme.

Longtemps après les leçons sur Gœthe, après ses leçons sur Raphaël, dont il a tiré un beau livre (2), jusque dans les dernières années de sa vie, Hermann Grimm parlait encore à Berlin. Le cadre de ses conférences embrassait toute « la vie intellectuelle du XIXe siècle. » Il touchait à toutes les manifestations de la pensée et de l'art. La petite salle où il parlait contenait à peine quelques centaines de places. Pas de dames, car il n'aimait pas à être gêné. Sa franchise allait jusqu'à la rudesse. Avec cela, on lui reprochait en même temps une ironie froide, parfois glaciale et une distinction un peu blasée d'aristocrate. On cherchait parfois des pensées très originales dans ce qu'il disait. C'était plutôt un remueur d'idées, un éveilleur de pensées chez d'autres. Et, toujours, il allait aux fortes individualités : un Carlyle, un Ruskin. Un de ses derniers essais d'art fut sur Arnold Bœcklin, le maître bâlois. Son dernier article, inachevé, pour la *Deustche Rundschau*, est un fragment sur « Raphaël, comme puissance mondiale. »

Comme l'écrivait, quelques jours après la mort de son maître, un de ses anciens élèves à l'Université de Berlin, « c'est toute une époque de culture intellectuelle allemande qui est morte avec Hermann Grimm. Il était encore de ces rares qui ne sont pas des spécialistes, mais des hommes. » En rendant compte, dans une Revue, d'un livre posthume de conférences politiques de l'historien de Treitschke, H. Grimm écrivait, un mois avant sa mort, en parlant du disparu : «... Comme il était bien planté dans la vie ! Combien ardent ! Comme la langue se pliait à son service pour dire tout ce qu'il voulait ! Combien nouveau était chaque nouveau livre de lui !. . » On peut dire la même chose du critique érudit que fut Hermann Grimm.

ÉDOUARD DE MORSIER.

(1) Dans une lettre de Johanna Schopenhauer on trouve ceci : « Ses yeux bruns, à la fois doux et pénétrans. » *(Johanna Schopenhauer à son fils,* 28 nov. 1806).

(2) *Das Leben Raphaëls,* H. G. (4e éd. Berlin, 1903).

LES FINANCES DE LA REINE MARIE DE MÉDICIS

Les souverains, en France, au début du XVIIe siècle, ne disposent pas à leur gré de l'ensemble des revenus de l'État. Chaque recette est affectée à des dépenses précises : il y a des règles de comptabilité suivies. Si le roi s'avise de détourner à son usage personnel partie des fonds qui ne doivent pas normalement être mis à sa disposition, il se heurte à la coalition des forces passives : comptables n'obéissant pas, cours souveraines refusant d'enregistrer, chambres des comptes multipliant les remontrances et rayant des bordereaux les sommes détournées de façon à ce que les agents du trésor en demeurent personnellement responsables. Il ne reste au roi qu'à imaginer de nouveaux revenus, moyen plus légal, sinon plus aisé. Ce que le roi ne peut pas faire, pratiquement la reine, qui ne dispose d'aucune autorité effective, le peut encore moins. Elle n'a pas d'ordres à donner aux trésoriers de l'État. Désirant obtenir une faveur du surintendant des finances, elle doit solliciter celui-ci presque comme une particulière. La souveraine dispose sur le budget annuel de l'État, — ce que l'on appelle en ce temps « l'État général par estimation des dépenses, » — d'une somme fixe destinée à payer les frais de sa maison, son entretien, ses plaisirs. Au delà de cette somme, elle n'a droit à rien. Ses crédits se trouvant dépassés, force lui est de réclamer du roi un don gracieux afin de combler le vide. Le roi prendra cet argent sur le fonds de sa caisse destinée aux libéralités et qu'on appelle « acquits au comptant; » ou bien il inventera une recette exceptionnelle ; ou bien il laissera le déficit au compte de la princesse, et alors celle-ci se trouve débitrice à l'égard de ses propres trésoriers de sommes s'accumulant d'année en année. Fastueuse dans ses goûts et dépensière, Marie de Médicis, la femme d'Henri IV, comme toutes les personnes dont les ressources ne sont pas aussi illimitées que leurs fantaisies, a connu les pires misères des

budgets embarrassés, dettes, expédients et même procédés indélicats (1).

Henri IV rit beaucoup, au moment de son mariage, lorsque la cour de Florence, mal instruite des rigueurs de la comptabilité en France, persuadée qu'avec un contrôleur italien Marie de Médicis serait mieux maîtresse des deniers de son budget, demanda au roi de laisser prendre à la princesse un comptable florentin, assurant Sa Majesté que la future reine était *una buona menaggiera,* « une bonne ménagère. » Se défiait-il ? Avait-il déjà de bonnes raisons de n'en rien croire? Il répondit évasivement, puis choisit un Français consciencieux, M. Florent d'Argouges.

Parcimonieux de sa nature, préoccupé avec Sully de maintenir la plus grande régularité dans ses finances, Henri IV prit des mesures pour que le budget de la reine fût tenu avec une extrême exactitude. Tout bien pesé, il en fixa la somme annuelle à 400 000 livres. Et d'abord la reine ne fut pas libre de répartir les 400 000 livres à son gré.

Depuis de longs siècles, depuis le moyen âge, la spécialisation détaillée de chaque article des comptes de ce qu'on appelait jadis

(1) L'exposé de l'organisation financière au début du XVIIe siècle et de l'histoire des finances sous Henri IV et Louis XIII est encore à faire, ce qui a été écrit jusqu'ici ne présentant que des indications fragmentaires et confuses. Nous avons des élémens importans de cette histoire : l'État des finances de la France depuis l'année 1600. (Bibl. nat., ms. fr. 7 749) ; les bordereaux « de la recepte et despence du compte de l'Epargne », 1605-1615 (*Ibid.*, ms. fr. 16 627, fol. 55-106) ; l'état des pensions en 1605 (*Ibid.*, ms. fr. 11 163, et 11 165) ; le budget de 1606 (Arch. du min. des Aff. étrang. France, 766), celui de 1607 (Bibl. nat., mss. Dupuy, 89, fol. 243, et ms. fr. 16 626, fol. 73-87, nouv. acq. fr. 17 291, fol. 32 et suiv.), de 1608 (*Ibid.*, fr. 7605, fol. 48 et suiv. Cf. *Revue rétrospective*, 1re série, t. IV, p. 159-186; ms. Dupuy 412, fol. 125; Arch. du min. des Aff. étrang. France, 767), de 1609 (voir Forbonnais, *Recherches et considérations sur les Finances de la France,* 1, 116), de 1610 (Bibl. nat., ms. Dupuy 591, fol. 137), de 1611, 1612 (Arch. du min. des Aff. étrang. France, 768; Bibl. nat., ms. fr. 11 165, fol. 81-104), de 1612-1615 (*Ibid.*, mss. Dupuy 824-827,) etc. On pourrait ajouter l'état de la valeur de tous les offices de France (*Ibid.*, nouv. acq. fr. 2 609) ; sans parler de notables publications du temps telles que « le traité du revenu et dépense des finances de France » présenté par le président Jeannin aux États généraux de 1614 (dans Fl. Rapine, *Recueil de ce qui s'est fait à l'assemblée des États en 1614*, p. 525-550), et *Les États, empires et principautés du monde* (Paris, 1619, gr. in-8°, p. 97). Voir aussi Mallet *Comptes rendus de l'administration des finances du royaume sous Henri IV, Louis XIII,* Paris, 1789, in-8°), et A. Chamberland (*Le budget de 1597*, dans *Revue Henri IV,* 1905, t. I, p. 15 et suivantes.)

« l'hostel de la reine » était un principe rigoureux. Il fallait que chaque dépense fût prévue méticuleusement d'avance. Pour la nourriture, les gens devaient préciser « bien exactement, par le menu, et par chapitres séparés, pain, vin, chair, poisson, bois, rôt, pâtisserie, épicerie, fruit, herbes, sel, cire, chandelle; » distinguer les jours gras des jours maigres et les jeûnes; évaluer le chiffre des bouches à nourrir, totaliser par jour, par mois, par année. En ce qui concernait le personnel, l'état général des officiers de la maison était communiqué à la Cour des aides, régulièrement, et ne pouvaient être payés que ceux qui figuraient authentiquement sur les contrôles. Ces principes, on les maintint étroitement pour les finances de la nouvelle reine. La vérification des dépenses de Marie de Médicis fut assurée par une infinité de paperasseries.

En décembre, les bureaux préparaient les éléments du budget de l'année suivante. L'état, vu et signé de la reine, était porté au conseil des finances qui le revisait avec soin, équilibrait l'ensemble, s'assurait de la sincérité de chaque article, faisait telle modification qu'il jugeait utile, puis le tout soumis au roi et approuvé par lui était renvoyé au trésorier de l'Épargne, lequel était chargé de faire porter, à la fin de chaque mois, au maître de la chambre aux deniers de la reine, au caissier, le douzième voulu. Chaque chef de service recevait alors copie sur parchemin du chapitre du budget le concernant et son devoir était de s'y conformer étroitement, sous la surveillance des contrôleurs, dressant avec soin la liste de ses dépenses, dont « l'écrou » était arrêté à la fin de chaque mois. Si des déficits se produisaient, par exemple lorsqu'il venait aux tables plus de gentilshommes qu'on n'en attendait, ou bien que quelque imprévu occasionnait un surcroît de frais, le contrôleur devait, pour y faire face, utiliser les reliquats, les excédents de recettes obtenus ailleurs : c'était la grosse affaire. S'il n'y avait aucun moyen de trouver des moins-values quelque part, on se résignait à avouer l'excès de la dépense et à solliciter une nouvelle imputation de crédits sous forme « d'assignations » nouvelles, procédure lente, compliquée, difficultueuse. Les règlements prévoyaient enfin qu'il pût demeurer à la fin de l'exercice des crédits non employés, « des deniers revenans bons; » d'avance des destinations étaient attribuées à ces sommes ainsi économisées : on s'en servait pour « refaire des meubles, » remplacer le vieux matériel usé.

Un pareil détail dans les prévisions des dépenses et l'emploi des fonds avec le contrôle qui l'accompagnait, mettait Marie de Médicis dans l'impossibilité de détourner un seul écu de son budget.

Les 400 000 livres qui lui étaient données furent réparties en une douzaine de chapitres.

D'abord figuraient les dépenses de la maison elle-même, à savoir la nourriture du personnel et de Sa Majesté, ainsi que les fournitures matérielles : ceci comptait pour 156 000 livres et était dit : « dépenses de la chambre aux deniers. » Les gages du personnel proprement dit montaient au total de 72 213 livres, plus ceux des gens de l'écurie qui représentaient 14 264 livres, et ceux de la musique qui étaient de 9 000 livres. L'écurie, chevaux, carrosses et le reste, prenait 60 000 livres.

Marie de Médicis touchait 3 000 livres par mois pour ses menues dépenses personnelles, — nous dirions argent de poche. — C'étaient 36 000 livres par an, somme importante, puisque toutes les autres dépenses étaient par ailleurs payées. L'article des habits, costumes ordinaires et vêtements de fêtes, ballets, réceptions, confondu dans les dépenses afférentes à l'entretien de l'appartement de la princesse, portait le nom « d'argenterie ordinaire et argenterie pour la personne de la reine ; » le chiffre prévu était de 28 000 livres. Pour ses voyages, Marie avait droit à 17 500 livres, sur lesquelles elle pouvait prendre de quoi accorder quelques gratifications et des récompenses. Si la somme ne suffisait pas, elle était autorisée à imputer le surplus sur les 60 000 livres de l'écurie. Figuraient enfin à part, dans le budget, les pensions octroyées à la dame d'honneur, 6 000 livres, à la dame d'atour, 6 000, au chevalier d'honneur, 2 400, et enfin, l'indemnité, les « épices, » attribuées à Messieurs de la Chambre des comptes pour examiner la comptabilité de la souveraine, 1 446 livres.

Or en dix ans, de 1601 à 1610, Marie de Médicis n'a su rester dans les limites de ce budget de 400 000 livres qu'une seule fois, l'année qui a suivi celle de son mariage, 1602 ! Les neuf autres années elle les a dépassées dans des proportions surprenantes. Il semble que l'échelle de ses excédents trahisse quelque vague préoccupation, après une année de dépenses trop fortes, de revenir à une modération relative, soit qu'elle-même se trouve effrayée de l'allure de ses dépenses, soit que le roi se fâche ; puis, l'année suivante, le chiffre monte plus haut, la velléité, sinon d'économie, au moins de prudence, n'ayant pas duré. La première année, 1601,

le déficit est de 74 000 livres. Il est de 35 000 en 1603; de 157 000 en 1604; de 29 000 en 1605; de 318 000 livres en 1606; et avec des oscillations diverses, de 61 000 en 1607; 222 000 en 1608; 141 000 en 1609; 470 000 en 1610: plus du double du crédit normal! Il est vrai que cette année-là Henri IV est mort. Devenue maîtresse de l'État, Marie de Médicis ne comptera plus guère, puisqu'elle a les moyens royaux d'inventer des recettes et à partir de ce moment les excédents grandiront à vue d'œil.

Ce ne sont pas, jusqu'en 1610, les chapitres ordinaires du budget de la maison qui croissent et se développent de la sorte; la nourriture et les fournitures se maintiennent aux mêmes prix; le personnel, qui est peu payé, n'augmente pas et l'écurie reste toujours la même. A la rigueur, les toilettes ne sont pas plus dispendieuses qu'il ne convient et le crédit qui les concerne, 28 000 livres, suffit. En fait de dépenses supplémentaires, la reine, propriétaire du château de Monceaux, a des réparations à y faire, quelques constructions qui n'ont rien d'exagéré, et Henri IV consent à lui allouer une recette spéciale pour cet objet. Ce qui la ruine, c'est son goût effréné pour les bijoux.

Les longues et interminables notes que celles qu'à chaque pas on rencontre des orfèvres et des joailliers! Tous les ans la liste enfle démesurément. Valeur des objets et nombre de pièces, tout contribue à rendre la dépense exorbitante. La reine prendra sans hésiter deux diamants de 28 000 livres, quatre de 30 000. Elle n'hésitera pas à se rendre acquéreur de numéros ruineux tels qu'une croix d'or de 18 000 livres, un diamant de 75 000, un bracelet de 360 000, tout en diamants! Les mémoires des marchands se renouvellent, allongeant leurs listes de vingt, trente articles dont le total représente une profusion inimaginable. Comment, avec un fonds annuel de 36 000 livres destinées aux menus plaisirs, faire face à l'achat de diamants aussi dispendieux et aux multiples emplettes de bijoux? Voilà comment le crédit de 400 000 livres est incapable de suffire aux goûts exagérés de la princesse.

Marie de Médicis, aux prises avec les embarras financiers résultat de ses dépenses inconsidérées, a été contrainte de subir les remontrances de ses trésoriers se fâchant et refusant d'avancer des sommes dont ils étaient ensuite responsables; les colères d'Henri IV opposant toutes les difficultés possibles à payer ses

dettes ; la coalition des cours souveraines, chambres des comptes, parlements, cours des aides, ne voulant pas lui faciliter le paiement de ce qu'elle devait. Elle comprend elle-même que ses besoins sont trop supérieurs à ses ressources. Hélas ! gémit-elle, en écrivant à un Italien, Giovannini, qui lui demande 12 000 écus, « de penser que je puisse débourser cette somme, outre ce qu'il y va de la conscience, c'est chose que mes affaires ne peuvent permettre, car vous savez que ce qui est ordonné pour la dépense de ma maison n'y peut seulement suffire ! Je suis redevable de grandes sommes pour plusieurs extraordinaires que j'ai faites et que je suis contrainte de faire journellement. » Et répondant aux réclamations de son trésorier général, M. Florent d'Argouges, qui appelle son attention sur les notes qui s'accumulent, elle s'écrie désespérée : « Je ne sais où prendre de quoi acquitter ces dettes. »

Elle ne sait où prendre de quoi payer parce que la seule porte à laquelle elle puisse frapper s'obstine à rester fermée, ou, si elle s'ouvre, ne s'ouvre que dans des conditions dérisoires. « Vous savez mieux que nul autre, mande-t-elle au fidèle d'Argouges, les grandes sommes dont je suis redevable, les grandes peines et presque l'impossibilité que j'ai de tirer des gratifications ou bienfaits du roi, Monseigneur, pour y satisfaire ; » et elle ajoute tristement : « tellement qu'il faudra, par nécessité, que je sois contrainte de régler ma dépense ! »

Moitié plaisantant, moitié, au fond, très sérieux, Henri IV se refuse en effet péremptoirement à augmenter les recettes de la reine. Si les dettes deviennent trop criantes et qu'il soit obligé de céder, il s'y prend ensuite de façons si peu simples que Marie de Médicis a autant de mal à recouvrer les sommes octroyées qu'elle en a eu à obtenir la concession royale. La mauvaise volonté du roi tenait à plusieurs raisons. C'était d'abord chez lui politique. Il pensait bien ne restaurer l'État qu'au moyen de beaucoup d'argent, et cet argent il ne l'aurait qu'en pratiquant et faisant pratiquer autour de lui d'étroites économies. Ensuite, tout à l'opposé de sa femme, il était, lui, très économe, très regardant et même avare. Les misères des temps héroïques lui avaient appris la valeur des écus ; il savait les ménager ; il voulait qu'on ne les gaspillât pas. Il poussait ce souci jusqu'à un point tel qu'il scandalisait ses contemporains ! « Son avarice est abominable ! » *abominevole,* s'écriait le résident florentin. « C'est un ladre vert ! » déclarait d'Aubigné ; et les

étrangers relevaient le vif mécontentement que cette parcimonie exagérée provoquait dans le public. Informé des bruits qu'on faisait courir sur son avarice, Henri IV, il est vrai, s'indignait. Une fois, de colère, il ordonna à Sully de publier, « pour faire taire les bavards, » la liste des dettes du royaume qu'il avait à payer et que l'on réglait peu à peu, tous les ans. Sully additionna plus de 307 millions, sans parler des frais des traités de la Ligue s'élevant à 32 millions. En ce qui concernait Marie de Médicis, Henri IV ne protestait pas moins contre les reproches qu'on lui adressait de ne pas faire assez pour elle. « Comment! disait-il un jour à Sully, mais j'use de plus de dons et gratifications envers ma femme que jamais roi de France n'a fait envers la sienne, soit pour l'ordinaire de la maison, soit pour les bienfaits extraordinaires! » Et il poursuivait : « Vous le savez bien, vous, puisque vous la favorisez et que votre femme lui sert de solliciteuse! » Et il était vrai, en partie, qu'Henri IV accordait à la reine plus qu'on n'avait accordé avant lui à aucune autre reine de France ; mais c'était que les précédentes reines vivaient plus modestement et que celles qui avaient été magnifiques, Anne de Bretagne, Catherine de Médicis, avaient eu de riches dots, des biens personnels considérables qui leur permettaient de dépenser royalement. Quant à ce que Sully secondât la reine dans ses réclamations et que la femme du surintendant servît d'intermédiaire pour transmettre les demandes de la souveraine, l'affirmation eût bien surpris la reine si celle-ci en eût eu connaissance!

M. de Sully favorable! Mais c'était, au contraire, l'humiliation de la princesse que d'avoir à solliciter le ministre désagréable, à le supplier comme elle était obligée de le faire; à subir ses refus dénués de bonne grâce, presque de courtoisie; à affronter son humeur acariâtre! Ce gros homme farouche, au front chauve, à la grande barbe, au regard dur, qui vivait seul là-bas, à l'Arsenal, dans un cabinet sévère, orné des portraits austères de Luther et de Calvin, toujours travaillant, toujours en affaires, était insupportable à tout le monde! Il recevait les gens sans se lever, sans cesser d'écrire, sans les faire asseoir, refusant sèchement ce qu'on lui demandait : « Mais c'est une bête! » *e una bestia!* s'écriait un ambassadeur italien sortant de chez lui outré. — « Il a la coutume ordinaire d'offenser tout le monde! » disait le prince de Condé; et un étranger écrivait : « Il est si superbe, si altier, si insolent et orgueilleux qu'il n'estime plus être humain! » Personne ne venait

de chez lui pour quelque audience qui ne proférât des injures furieuses à son adresse : *quello animale!* « quel animal! » faisait Vinta, le ministre du grand-duc de Toscane en mission à Paris; « c'est un palefrenier! » ajoutait M. de Gondi; *un monte di bestie!* renchérissait Giovannini. Quand on parlait au roi de son surintendant, Henri IV riait : « Qu'est-ce que paierait le grand-duc votre maître, répondait-il, gaussant, à l'envoyé florentin, pour avoir un pareil ministre? » Tout de même, observait l'autre, *e troppo terribile, per non dir altro!* En réalité Henri IV tenait à Sully parce que le surintendant était très bon administrateur, ménager des deniers publics, rude à l'égard de ceux qui malversaient. Il avait bien à supporter, comme chacun, l'humeur désagréable du personnage, et il est probable que, s'il eût vécu, il eût fini par se défaire de lui tant il lui trouvait le caractère difficile; d'ailleurs il soupçonnait « la netteté de ses mains. » Mais provisoirement, sa confiance dans son jugement était entière. Au conseil des ministres le surintendant avait généralement le dernier mot et le roi ne faisait rien sans le consulter.

M. de Sully s'était parfois servi de l'intermédiaire de la reine pour demander au roi quelque faveur qu'il n'osait pas solliciter en face. Il avait de la sorte quémandé la place de Saint-Maixent que, d'ailleurs, Henri IV ne lui avait pas donnée. Mais toutes les fois que Marie de Médicis avait tâché de faire agir M. de Sully, c'était le surintendant qui s'était toujours dérobé. Même pour des affaires courantes le peu de souplesse du ministre, sa mauvaise volonté, ses réponses désagréables avaient fini par indigner la princesse. Elle se plaignait amèrement au roi. Doucement Henri IV cherchait à la calmer, lui conseillant de ménager le ministre, de le traiter avec prudence, de le prendre par de bonnes paroles. Elle s'irritait alors : Avait-elle donc un autre maître que le roi? Était-elle donc obligée « de faire la cour à Rosny? » *fare la corte a Rosny?* Peut-être y avait-il en une certaine mesure de sa faute et l'attitude du surintendant était-elle due, en partie, aux maladresses de la souveraine. L'envoyé florentin écrivait : « La reine se plaint de Rosny, mais d'abord Rosny était tout à elle, *tutto suo,* elle l'a refroidi et blessé, ainsi que sa femme, en ne tenant pas compte d'eux. Elle profite mal des conseils et ne sait pas se gouverner; elle aurait pourtant grand besoin de se faire des amis! » Humeur difficile du ministre ou imprudence de la reine, les relations des deux personnages étaient aigres.

Les comptes s'en ressentirent. Sully avait beaucoup de moyens d'être désagréable à la souveraine, tous aboutissant à ne pas donner d'argent : par exemple, il retardait le paiement des mensualités du budget ordinaire; en fin d'exercice il cherchait à rogner 7 000 écus; il fallait que la reine écrivit des lettres pour que le trésor acquittât ce qu'il devait. Lorsqu'une recette exceptionnelle était octroyée à Marie afin de payer une dette, la princesse passait contrat avec un individu quelconque, lequel donnait comptant une somme fixe et s'arrangeait pour percevoir la recette à ses dépens, la somme à recouvrer étant supérieure à celle qui était livrée à la reine. Ces contrats devaient être contresignés par le surintendant : le surintendant ne contresignait pas. Deux mois, trois mois se passaient. L'individu avec qui on avait traité se fâchait, menaçait de résilier, et la reine désolée était obligée d'écrire au ministre des lettres suppliantes : « Il y va de ma réputation ! » gémissait-elle.

Une fois convaincu de la nécessité de donner des fonds à Marie de Médicis pour éteindre ses dettes, Henri IV commençait par refuser tout don d'argent pur et simple. Le procédé eût été trop commode, en vérité, le trésorier général de la reine n'ayant qu'à aller toucher au trésor. Le roi, dans une heure d'épanchement avec les filles d'honneur de la souveraine, osait avouer le motif de cette détermination : « Je ne veux pas donner un sou à la reine, disait-il, parce que tout irait dans la bourse du signor Concini ! » La cause véritable était qu'il ne voulait pas encourager sa femme à demander de l'argent par une trop grande facilité à recevoir celui-ci et, d'autre part, qu'il réservait les acquits au comptant pour ses maîtresses. A peine une fois, au début de l'année 1605, se décidera-t-il à faire cadeau à la reine de 30 000 livres; mais la même lettre qui priait Sully de délivrer à Marie de Médicis cette somme lui ordonnait de mettre à la disposition de Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, 9 000 livres ! Tout l'argent liquide allait aux amies; la reine n'avait pour elle que des ressources aléatoires qu'il fallait percevoir difficilement, avec des risques nombreux.

A certaines heures particulièrement critiques, Marie de Médicis eut l'idée de faire appel à la générosité du grand-duc de Toscane, son oncle. Elle lui disait qu'elle avait recours à lui comme à son père. Par intérêt et par pitié, le grand-duc se laissait fléchir. Henri IV, informé, en conçut une grande irritation et de la honte, *molta vergogna*. Il crut devoir s'excuser auprès de l'envoyé florentin en mettant la pénurie de sa femme sur le compte de la mauvaise

volonté de ses ministres, *que tenaci ministri*, qui refusaient toujours à la reine ce que celle-ci réclamait. Ni l'envoyé, ni le grand-duc ne furent jamais dupes.

Les ressources aléatoires que le roi consentait à mettre à la disposition de la reine consistaient dans la création, au moyen d'édits, de recettes exceptionnelles que la princesse aurait à recouvrer. Parmi ces créations de recettes il en était une qui revenait de droit, par tradition, à la souveraine, c'était l'institution de maîtrises.

Lorsqu'un apprenti, dans un métier quelconque, voulait passer maître, il devait obtenir des lettres de maîtrise constatant qu'il avait terminé son apprentissage. Il payait un droit au roi. Le nombre des maîtrises étant limité, pour battre monnaie, il n'était que de créer une ou deux maîtrises de plus dans chaque métier sur toute la surface du royaume; le nouveau maître payant une somme variant de 8 à 20 écus, le total recueilli était d'importance. On institua des maîtrises au profit de la reine au moment de son mariage et à l'occasion de la naissance de ses enfants. Pour son mariage, Marie de Médicis en eut deux; à la naissance du dauphin, le futur Louis XIII, quatre; à celle de chacune des filles, une; au moment de la naissance de Gaston, en 1608, deux. En dehors du mariage, et des naissances, la reine avait également droit à une maîtrise « dans chaque ville où elle entrait. » Elle alla visiter beaucoup de villes. Malheureusement le résultat fut que le chiffre des maîtrises ayant crû outre mesure, les corporations mécontentes s'arrangèrent de manière à ce que personne n'achetât plus les lettres nouvelles créées. Le roi, préoccupé d'un état de choses qui ruinait pour la reine un moyen accepté de profits extra-réguliers, résolut de réduire d'un coup le nombre des maîtrises et en 1608 révoqua toutes les lettres qui, ayant été données avant son avènement, n'avaient été délivrées que depuis. C'était peu de chose : ce léger palliatif ne modifiait pas le mal, et Marie de Médicis vit peu à peu s'évanouir le procédé le plus admis et le plus aisé pour elle de se procurer de l'argent.

Tous les autres étaient difficiles, compliqués et incertains. Il fallait d'abord en trouver et on va voir quelle imagination était nécessaire afin de découvrir des sources de revenus insoupçonnées, d'inventer des causes d'imposition exceptionnelle. Les inventeurs, il est vrai, ne manquaient pas. Il était toute une classe d'individus suspects, gens d'affaires de moralité douteuse, qui passaient leur

temps à venir proposer des combinaisons sur lesquelles, naturellement, ils auraient à toucher un « pot-de-vin. » A la recherche d'expédiens, Marie de Médicis accueillait toutes les propositions. Les grands en recevaient aussi, d'ailleurs, du même genre, concernant, par exemple, des provinces qu'ils avaient en gouvernement et ils sollicitaient du roi l'exécution des idées qu'on leur soumettait. « Oh! le ramas de ces canailles et sangsues de partisans, s'écriait Sully, qui avait en horreur ces gens d'affaires, rapporteurs, dénonciateurs, mouches de cour et donneurs d'avis pour trouver de l'argent à la surcharge du peuple! » Le moyen était bon: on en jugera par la variété et le nombre des impositions exceptionnelles édictées au profit de la reine.

Mais une fois qu'une idée était trouvée et admise par Henri IV, il y avait à dresser un édit. Or, avant d'être signé par Sa Majesté, l'édit de création de ressources nouvelles devait être délibéré en conseil d'état, première difficulté. Les complications administratives des propositions suggérées à la souveraine étaient souvent telles qu'il fallait bien que les ministres examinassent la question. Les refus, expliqués ou non, étaient ici faciles. Marie de Médicis, dans la crainte d'une opposition qui pouvait empêcher la réalisation d'un projet, en était réduite à solliciter individuellement chaque membre du conseil, à insister pour qu'il se prononçât dans un sens favorable aux intérêts de la souveraine, à supplier même. Elle écrivait à tout le monde. Les lettres à Sully étaient plus particulièrement pressantes, presque obséquieuses, attendu l'autorité qu'avait au conseil la parole du redoutable surintendant. Elle s'en remettait à lui avec un abandon et une confiance simulés : « Je n'entends pas, lui écrivait-elle une fois, que cette affaire se passe autrement que selon ce que vous en ordonnerez et le trouverez à propos ». Le conseil ayant enfin donné un avis favorable, l'édit du roi était rendu et un arrêt de ce même conseil en déterminait l'exécution.

Mais alors, autre formalité, les édits devaient être enregistrés par les parlemens, ou, suivant les cas, par les chambres des comptes, les cours des aides. A ce moment, les difficultés devenaient inextricables. D'elles-mêmes, effet de la tradition, ces cours n'aimaient pas enregistrer des édits représentant, en définitive, des manières d'accroissements d'impôts. Par intérêt pour les peuples, par devoir de conscience, par goût de montrer leur autorité, elles faisaient des remontrances au roi. Le roi insistait en

envoyant des lettres de jussion. Les cours répétaient leur refus ; le roi renouvelait ses lettres et les choses allaient des mois, des années durant, jusqu'à ce que l'un des deux antagonistes se lassât. Quelquefois, quand l'affaire en valait la peine, Henri IV se fâchait, et la cour qui avait attiré la colère du prince passait un désagréable moment; le plus souvent il laissait aller et les magistrats, avec le temps, avaient le dernier mot. Ils opposèrent ainsi à tous les dons octroyés à Marie de Médicis l'opposition par inertie la plus obstinée.

Malheureusement pour la reine, Henri IV était de connivence avec eux. Par une astucieuse machination il avait combiné avec les cours que lorsque celles-ci recevraient des édits de création d'office en faveur de qui que ce fût, elles pourraient ne jamais les enregistrer, malgré toutes les lettres de jussion du monde, si le roi ou Sully ne leur avaient pas écrit une lettre autographe spéciale les prévenant. Henri IV et son ministre appelaient cette lettre « le mot du guet. » Quand il avait fallu céder aux sollicitations de la reine, le souverain, au moyen de ce procédé, pouvait retirer d'une main ce qu'il semblait avoir donné de l'autre : « Vous savez, rappelle-t-il à Sully, dans une circonstance de ce genre, que j'ai défendu aux cours d'entrer en l'enregistrement d'aucun édit si elles n'ont des lettres de ma propre main ou de la vôtre, quelque jussion qu'elles reçussent ou lettres de cachet qui leur fussent adressées. »

Pauvre Marie ! Que lui servait alors de se donner tout le mal qu'elle prenait afin de décider les diverses compagnies à accepter l'édit soit-disant signé par le roi qu'on leur expédiait ! En 1605, Henri IV lui avait accordé tout l'argent qui pourrait revenir « des rachats, sous-rachats, lods et ventes, aubaines, confiscations et autres droits seigneuriaux à échoir en Bretagne durant neuf années. » La chambre des comptes de Nantes refusait de vérifier l'édit. La reine obtint du roi lettres de jussion sur lettres de jussion : rien n'y faisait. Elle écrivit elle-même à tout le monde, premier président, présidents, conseillers, soit quinze lettres : elle plaidait sa cause avec chaleur : « Avant moi, expliquait-elle, d'autres ont joui de ce privilège qui n'estoient pas de ma qualité et n'avoient point plus de considération ni de mérite que j'en ai ! » La chambre restait insensible et répliquait qu'il fallait au préalable soumettre la question aux États de Bretagne. Nouvelle série de quinze lettres de la reine : « Mais les États, ripostait-elle avec

vivacité, n'ont rien à voir dans cette affaire qui ne les regarde pas! » Puis alors elle se faisait modeste; elle jurait qu'elle n'avait pas l'intention de dépenser cet argent pour son usage personnel, qu'elle en avait besoin afin de donner quelques gratifications à des particuliers. Des mois se passèrent; rien ne vint de Nantes. La reine fit lancer de nouvelles lettres de jussion; elle écrivit à nouveau de longues séries de lettres; Henri IV n'avait pas expédié de missive autographe : elle attendit en vain!

Longue est la liste des propositions de recettes qui ont été ainsi faites à Henri IV par Marie de Médicis et acceptées par lui dans des conditions illusoires.

Les moins compliquées aboutissaient à la création de fonctions publiques nouvelles. Mais les charges se payant en ce temps et tout accroissement du nombre de ces charges amenant la diminution de la valeur des autres, les résistances des corporations dont on lésait les intérêts, provoquées par là comme à plaisir, venaient encore rendre plus malaisée la perception de la recette. Quand il ne s'agit que d'instituer, ce que fait Henri IV en 1604, deux receveurs, deux payeurs et deux contrôleurs de rentes en Normandie, il n'y a que la chambre des comptes de Rouen qui fasse quelque difficulté pour une question ne la touchant d'ailleurs pas directement. Il n'en va pas de même lorsqu'en 1605 le roi consent à créer au parlement de Rennes deux charges de conseillers. Marie de Médicis a pressé le chancelier de rédiger l'édit, de le sceller, de l'expédier, afin que « l'affaire soit promptement dépêchée; » le parlement de Bretagne refuse d'accepter cette augmentation de magistrats. Un an après la signature de l'édit, l'acte n'est pas enregistré. Il finira par l'être, mais au prix de combien d'instances et de prières! — En 1604, le roi a créé dans les mêmes conditions quatre charges de conseillers aux requêtes au parlement de Toulouse soi-disant pour aider la reine à payer les frais des réparations qu'elle fait au château de Montceaux. Le parlement de Toulouse refuse de vérifier l'édit. Lettres de jussion succèdent encore aux lettres de jussion; missives adressées par la souveraine à chacun des présidents et conseillers sont expédiées année par année en Languedoc. Trois ans après, en 1607, Marie de Médicis écrivait toujours ses séries de lettres et le roi libellait ses lettres de jussion sans plus de succès. « Le parlement a tenu si peu de compte, — mandait-t-elle irritée, en 1608, au premier président de Toulouse, M. de Verdun, — des ordres et prières qu'on lui a

adressées, que je m'étais résolue de n'en escrire plus et de faire instance pour obtenir une autre assignation au lieu de celle qui m'a esté ci-devant baillée. » Mais Henri IV n'a pas voulu donner cette autre assignation. Il n'a pas voulu non plus, ce que proposait la reine, réduire le chiffre des conseillers à créer de quatre à deux. Il a consenti seulement à ce qu'on envoyât une huitième lettre de jussion : peine perdue ! Deux ans après la mort d'Henri IV, en 1612, soit huit ans après la signature de l'édit, l'affaire n'était pas conclue !

Pas plus facile ne fut la question des secrétaires de Navarre. Lorsque Henri IV, roi de Navarre, était devenu roi de France, il avait fallu faire un sort au personnel de l'ancienne petite cour de Pau et Marie avait proposé que les fonctions de « secrétaires de la maison et couronne de Navarre » fussent érigées en celles de « secrétaires de la maison et couronne de France » moyennant un droit qu'elle aurait touché; c'était une affaire de 20 000 livres destinées à payer les dettes dues à son surintendant, M. d'Attichy. Après bien des difficultés, parlement et chambre des comptes avaient enregistré. La cour des aides refusa. La place prise dans la correspondance de la reine par les lettres innombrables de prières qu'elle écrit à ce sujet est disproportionnée !

Henri IV avait consenti encore à accorder « des offices de secrétaires ordinaires de sa chambre, » puis aussi « des survivances de secrétaires de la maison et couronne de France; d'audienciers et contrôleurs de grandes et petites chancelleries, et de secrétaires en icelles; » la princesse se heurta aux mêmes obstacles.

A côté de ces créations d'offices proprement dits, quelle variété de ressources imaginées pour venir en aide aux finances obérées de la reine !

Sur la proposition d'un certain Jean Coberet, on donne à Marie de Médicis l'argent qui pourra provenir des amendes infligées aux fraudeurs coupables d'avoir volé l'État à propos de certain droit « de soixante et quarante sols à payer de chaque quintal de sel » mis en vente dans le Languedoc. La souveraine doit en tirer 120 000 livres et Coberet touchera 2 000 livres de commission. En 1605, le roi avait rendu un édit qui autorisait dans toute la Normandie deux individus par paroisse à se libérer d'un certain nombre de charges et impôts moyennant une somme fixe qu'ils paieraient une fois pour toutes; ces sommes étaient abandonnées

à la reine. Un nommé Leclerc se présente, offre 80 000 livres de forfait afin de prendre l'affaire à son compte. On examine la proposition, on hésite; là-dessus en vient un autre appelé Nicolas Pallier qui propose 160 000 livres, le double : on l'accepte. Pallier devait sans doute y gagner encore largement.

Tous les huissiers et les sergens qui, jusque-là ne pouvaient instrumenter que dans le ressort de leurs parlemens respectifs, reçoivent la faculté d'agir dans le reste du royaume contre un droit payable à la reine. — Notaires, huissiers et sergens exerçaient en vertu de commissions dressées par les baillis, sénéchaux et prévôts, qui les immatriculaient. On décide qu'il leur sera donné des lettres royales moyennant de nouveaux droits à verser entre les mains de la souveraine. — « Les anciens voituriers et fermiers des gabelles du Lyonnais » avaient quelques reliquats de comptes à solder et des amendes probables à débourser en raison d'irrégularités vraisemblables dans leurs écritures. Marie de Médicis se fait attribuer ces restes. — En 1605, les officiers des bureaux d'élections du royaume étaient rétablis dans leurs droits et privilèges; ils doivent acquitter des sommes laissées à la reine. — Quoi encore? Henri IV consent à donner à sa femme « les deniers provenant de la recherche des quatre cas réservés par les lettres d'abolition qu'il a octroyées à ses officiers en l'année 1607, et aussi de la rétention des deniers faits par les officiers et autres commis au recouvrement et recette d'iceux, de quelque nature qu'ils fussent; » — les deniers « laissés ès fonds tant des recettes générales que particulières du domaine, des aides, tailles, taillons, décimes, clergé, gabelles, traites et impositions foraines ou domaniales; des maisons et hôtels de ville du royaume pour le payement d'aucunes rentes amorties, supposées, doublement employées en deniers comptés et non reçus ou échus par déshérence, forfaiture et méconnaissance; » — les deniers provenant « des exempts dits francs topins; » — ou « des francs fiefs, nouveaux acquets et recherches de l'administration des levées et revision des comptes des receveurs des diocèses du Languedoc »... etc. Il n'était particularité fiscale, féodale, administrative que les donneurs d'avis n'eussent consciencieusement examinée pour y découvrir quelque source insoupçonnée de revenus. Il y eut plus : en 1609 les Espagnols chassèrent de leur péninsule les derniers moresques. Ce fut un lamentable exode à travers les Pyrénées de huit ou neuf cent mille misérables qui traversèrent le midi de la France dans

un état de dénûment complet. Ne s'avisa-t-on pas de décider qu'on leur enlèverait, pour prix de cette hospitalité transitoire, leurs « hardes, meubles, or et argent monnayé ou non monnayé, » et que le produit de cette manière de brigandage reviendrait à la reine ! Le parlement de Toulouse mit heureusement une mauvaise volonté honorable à ce détroussement singulier.

Était-ce effet de la quantité chaque jour croissante d'arriérés ou le résultat de l'opposition des cours souveraines rendant vains les dons du roi ? Tous ces expédients furent insuffisants. En dehors et à l'insu d'Henri IV, Marie de Médicis résolut alors, afin d'accroître plus délibérément ses recettes, d'essayer des entreprises commerciales et de tenter des combinaisons fructueuses de nature diverse.

Elle fit, d'abord, de l'armement. Elle acheta « un gros vaisseau, » aux Pays-Bas, et se proposa d'entreprendre le transport maritime de la côte hollandaise à la côte italienne. Mal lui en prit. Les États des Provinces-Unies, ignorant la haute qualité de l'armateur, mirent l'embargo sur le bâtiment en question, à propos de contraventions quelconques, et le gardèrent. La reine fit réclamer par Henri IV. Elle reçut une réponse défavorable. « Touchée au cœur, » comme elle écrit, elle s'adressa à son ambassadeur à la Haye, M. de Buzanval, à l'envoyé des Provinces-Unies en France, Aarsens, remuant ciel et terre afin de se faire rendre son navire : ce premier essai n'avait pas était heureux.

Elle s'y prit autrement : elle commandita. Étant venue au Havre, au cours d'un voyage, elle consentit à placer plusieurs milliers d'écus sur quatre vaisseaux en partance pour le Pérou, voulant « courir risque ! » Un M. de Serre fut par elle chargé « de prendre garde à leur retour afin, dit-elle, de me faire savoir ce qui reviendrait à mon profit de cet argent ». A la saison marquée, elle prévenait M. de Serre « qu'il eût à avoir l'œil exactement à l'arrivée de chacun desdits vaisseaux et à ce qu'ils rapporteront, vous faisant présenter par le menu leurs marchandises, papiers et inventaires, afin que je ne puisse estre fustrée de ce qui m'en peut appartenir. » Malheureusement la campagne avait été détestable ; l'affaire fut mauvaise. Non seulement Marie de Médicis n'avait aucun profit à espérer, mais le capital même était compromis. « La fortune a été si peu favorable, écrivait-elle mélancoliquement, tant s'en fault qu'utilité en provienne aucune, qu'il sera même impossible d'en retirer mon principal! » Le second essai n'avait pas été satisfaisant.

Alors elle brocanta. A certaines heures difficiles, lorsqu'elle voulait un bijou trop cher et que le joaillier ne se décidait pas à vendre à crédit, elle fouillait dans ses coffres, ramassait des objets en or auxquels elle ne tenait plus et les vendait. Petite-fille de banquiers exacts, elle opérait sa vente dans des conditions de garantie suffisantes : devant elle on commençait par fondre cet or, au creuset : cadeaux de provinces, présents du roi, objets d'art, statuettes, bracelets : puis on pesait et la vente avait lieu au comptant, suivant le poids. Elle débita ainsi sa vieille vaisselle d'argent qu'on lui achetait de cette manière.

Elle mit au mont-de-piété en Italie. Ce fut une affaire longue et confuse. Bien avant elle, les rois de France du XVIe siècle ayant besoin de fonds avaient emprunté à des banquiers italiens et leur avaient engagé, pour la peine, des joyaux de la couronne. Un à un ces joyaux avaient passé à Rome, à Florence, où beaucoup, faute d'être rachetés, avaient même fini par être vendus. C'étaient les Ruccelaï qui étaient les principaux agents de cette affaire. En 1576 M. de la Rocheposay, ambassadeur de France à Rome, avait été chargé officiellement d'engager des diamans de la couronne entre les mains « d'aucuns princes et Estats de l'Italie. » L'histoire des joyaux engagés étant assez obscure, Marie de Médicis profita du trouble de la question pour emprunter elle-même en Italie en envoyant aussi des bijoux du roi. Le procédé était indélicat. On distinguait, à cette date, les bijoux particuliers de la reine, ceux qui lui appartenaient en propre et qu'elle pouvait donner ou vendre, de ceux de la couronne, au contraire intangibles. Il était dressé des inventaires de ces derniers et la chambre des comptes ne se faisait pas faute, lorsqu'on lui présentait, sur le budget de la reine, quelque grosse dépense relative à un achat de diamant, de demander si l'objet avait été inscrit à l'inventaire de la couronne, ce contre quoi, naturellement, Marie de Médicis protestait en disant qu'elle avait acheté l'article de ses deniers, pour elle, et non au profit de l'Etat. Afin de dissimuler sa démarche, elle poussa Henri IV et Sully à liquider toute l'affaire d'un coup en rachetant en Italie l'ensemble des bijoux engagés. Sully, dans ses *Économies royales*, se fait un mérite de ce rachat. Il ne s'opéra pas sans peine. Henri IV, aux premières tentatives de Marie de Médicis, avait déclaré ne pas se soucier de l'affaire. En relations épistolaires avec les Ruccellaï, la reine pressait ceux-ci de consentir à quelque

composition en baissant le chiffre des sommes à solder. La question était de trouver de l'argent. Henri IV finit par deviner que la reine avait engagé les joyaux de la couronne et, après la première colère inévitable, se décida à racheter. Les négociations furent épineuses. Les Ruccellaï vinrent à Paris ; Marie de Médicis envoya en Italie. Le gouvernement d'Henri IV s'était résolu, afin de trouver de quoi payer, à porter l'édit qui exemptait deux personnes, par paroisse, d'un certain nombre d'impôts, de charges et de droits moyennant une somme définitive. Malgré l'opposition des parlemens qui refusaient d'enregistrer, on parvint à une solution vers 1607. Nicolas Roger, l'orfèvre, valet de chambre de la reine, se rendit à Rome ; l'ambassadeur, M. d'Alincourt, agit. Les héritiers de Horacio Ruccellaï se dessaisirent des joyaux et le cardinal du Perron revenant de Rome en septembre 1607 rapporta le précieux dépôt.

Marie de Médicis emprunta autour d'elle. Elle connut le misérable sort des maîtres qui se font avancer de l'argent par leurs intendants. Non seulement le malheureux M. Florent d'Argouges eut à prendre à son compte personnel des dépenses que la chicaneuse chambre des comptes refusait d'approuver dans le budget de la souveraine, mais il dut prêter de ses deniers à la princesse de quoi payer ses fantaisies. Un jour où celle-ci voulait absolument acheter à l'orfèvre de la Haye un diamant de 4 500 écus ainsi qu'une douzaine de petits boutons d'or de 538 livres, — et elle n'avait pas le premier sol, — elle proposa au marchand de lui payer la somme sur les gains du roi au jeu, singulière attribution de recette ! Le roi, paraît-il, avait promis. L'orfèvre, comme on pense, refusa. M. Florent d'Argouges fut invité, en termes impératifs, à avancer les 4 679 écus. Heureusement pour lui que, tenant les comptes, M. Florent d'Argouges s'arrangeait de façon à retrouver ce qui lui était dû lorsqu'arrivait quelque recette fructueuse. A sa mort, cependant, en 1615, — c'était son fils qui allait lui succéder, preuve qu'après tout la place n'était pas si mauvaise, — on lui devait encore 28 255 livres.

Nous venons de dire la bizarre proposition qu'avait faite Marie de Médicis à un marchand pour le payer. Elle usa de beaucoup de combinaisons analogues, expédiens inattendus de gens aux abois contraints à des procédés tortueux. Ainsi, afin de régler leurs mémoires aux marchands d'argent Robin et Briant, elle leur proposait le produit de ce qu'on pourrait relever d'erreurs de calcul

dans les prix du sel des généralités d'Orléans et de Moulins! Le piquant est que les malheureux, rassurés par des lettres patentes destinées à certifier leurs droits, acceptaient! Dans une autre circonstance, Marie de Médicis ayant acheté à M. de Monglat de Saint-Aubin quatre diamans pour le prix élevé de 96 000 livres s'arrangeait avec lui, en ce qui concernait le paiement, de la façon suivante : M. de Monglat recevait 6 000 livres comptant et le surplus était à réclamer par lui à un certain Médéric Levasseur, « ci-devant adjudicataire et fermier de la somme de 30 sols pour muid de vin entrant en la ville et faubourg de Saint-Maixent. » Levasseur devait son fermage des années 1607 et 1608; on passait la créance à M. de Monglat avec charge de toucher dessus ce qui lui était dû « à ses périls et fortunes. » Ceux qui n'acceptaient pas ces procédés étranges exigeaient alors qu'on leur payât au moins les intérêts des sommes dues, et ces intérêts étaient si élevés qu'ils représentaient plutôt, disait-on, des manières d'amendes infligées par année de retard. Hélie Fruit et Mathieu Coulbes, joailliers, touchèrent ainsi plusieurs années durant 4 000 livres comme intérêts de la somme de 30 000 livres qui leur était due « pour vente de marchandises de joaillerie et par année de retard. » C'était plus de 12 p. 100.

Les difficultés, dans lesquelles se débattait la reine de France et auxquelles elle tâchait de remédier par ces moyens divers, étaient, avons-nous dit, en partie la conséquence de l'attitude de la chambre des comptes. Réorganisée par Henri IV en 1598, et, son action rendue plus forte, la chambre des comptes était pleine d'ardeur. Implacable même pour des questions de forme, elle n'exigeait pas seulement que toutes les ordonnances de dépenses dans la maison de Marie de Médicis « portassent sur quelle nature de deniers les dépenses devaient être payées, » mais encore que toutes les quittances fussent visées et contrôlées par l'intendant général des finances de la reine. Lorsque cet intendant, M. d'Attichy, fut atteint de la maladie qui l'emporta, et qu'il lui fut impossible de rien signer, M. Florent d'Argouges manqua être ruiné! Les quittances n'étant ni visées ni contrôlées, la chambre déclara qu'elle n'accepterait rien : tout était illégal. Marie dut écrire une longue lettre de détails précis sur la maladie et la mort de M. d'Attichy. — Le lendemain de l'assassinat d'Henri IV, Marie de Médicis avait envoyé chercher 400 000 livres au trésor, afin de payer les déficits de ses budgets de 1607 et 1608. La somme

arrivée, elle se ravisa, solda 328 419 livres d'arriéré, et se fit remettre de la main à la main par Florent d'Argouges, sur les 79 581 qui restaient, 50 000 livres, « pour subvenir, disait-elle, à nos affaires particulières. » La chambre accepta qu'on fût allé chercher 400 000 livres au trésor sans autre justification et qu'on eût payé 320 000 livres de dettes; mais elle raya les 50 000 livres des registres de M. Florent d'Argouges et les lui laissa à son compte, sous prétexte « qu'il n'y avait pas de recette de ces 50 000 livres. » D'Argouges eut beau expliquer que c'était le restant disponible des 400 000 livres, il n'obtint rien; force fut d'attendre quatre ou cinq ans et les ordres impérieux de la reine régente afin que la cour se décidât à s'incliner par obéissance.

Le trésorier attendit parfois neuf ans, dix ans, avant de voir régulariser des détails insignifiants de comptes. Dans le budget de 1601 il se trouvait un certain M. Cappe, médecin, qui avait touché 90 livres; en 1603, un M. Arnauld, conseiller, qui avait reçu 110 livres 10 sols: M. de Bullion, 300 livres; M. de Rougemont, conseiller clerc d'office, 200 livres. La chambre notifia que M. Cappe n'était inscrit sur les états que comme devant recevoir 10 livres; que M. Arnauld, n'ayant eu le brevet de sa provision de conseiller que le 8 mai 1603, ne pouvait pas toucher l'année entière de son traitement; que quant aux deux autres, leurs noms ne figuraient pas sur les états de la maison; cela faisait en tout 663 livres indûment payées, disait-elle, par le trésorier général : elle les raya. Dix ans durant, le trésorier et la reine réclamèrent, le premier ayant avancé la somme de ces deniers. Ce ne fut qu'en 1612, par un mandement de la régente, que la chambre, recevant l'ordre formel de régulariser ces 663 livres, céda.

Il n'était minutie administrative que la chambre n'invoquât pour refuser l'approbation de dépenses particulières. Lorsque la reine donnait une gratification d'argent à un individu quelconque de sa maison, le document devait être contresigné par le secrétaire de ses commandements, M. Phélippeaux de Villesavin. Une fois, elle s'avisa de gratifier de 1 200 livres M. Phélippeaux lui-même; et celui-ci, sans penser à mal, contresigna l'ordonnance. Ce fut toute une histoire! Jamais la cour souveraine ne voulut maintenir ces 1 200 livres, sous prétexte « que ledit Phélippeaux ne pouvoit signer sa propre gratification comme secrétaire des commandements. » Il fallut encore un mandement royal.

Et que de réclamations! Tantôt la chambre trouve que la

reine a trop de secrétaires et de maîtres des requêtes, quelque peu payés que soient ces personnages; Marie de Médicis, obligée de présenter sa défense, explique que c'est le roi qui en a nommé le plus grand nombre; que néanmoins elle s'excuse et promet de n'en pas augmenter le chiffre, même de le diminuer; tantôt la cour prend sur elle d'exclure les officiers de la maison de la reine des privilèges et exemptions dont jouissent les autres officiers des maisons royales, privilèges dont le plus clair est d'être dispensé de payer impôt. Ce sont de perpétuelles chicanes! Avec les oppositions que fait la cour à enregistrer les édits de créations de ressources qu'on lui apporte, — on a vu combien le cas est fréquent; heureux quand les observations ne portent que sur des formules de rédaction, car alors on en est quitte pour changer les termes de l'édit, — les ennuis de toutes sortes causés à la souveraine dans le maniement de ses finances sont sans limites. Malgré les apparences lointaines de l'autorité absolue et la doctrine consignée au bas des actes royaux du « tel est notre plaisir, » il en va loin que les personnes royales soient maîtresses indiscutées. La force d'opposition des différens organismes ne provient pas d'un reste d'esprit frondeur, conséquence des troubles des guerres civiles; elle est la forme d'une tradition administrative, bureaucratique, étroitement formaliste et pointilleuse. C'est en vertu de cette tradition que la reine, après la mort d'Henri IV, n'a pas été aussi à même qu'on le croirait de donner libre cours à toutes ses fantaisies. Elle a eu plus de facilité pour commander; ses recettes régulières ont été accrues; mais les embarras se développant avec les dépenses, la princesse en a été réduite à des extrémités encore bien plus singulières.

Régente du royaume, Marie de Médicis ne pouvait pour dignement représenter, se contenter du crédit primitif de son budget, que d'ailleurs elle conservait, 400 000 livres. Elle eut d'abord en plus son douaire. Consultant les précédens, les hommes de bureaux décidèrent que ce douaire ne devait pas dépasser 150 000 livres de revenu, ce qui n'était pas très considérable, eu égard aux moyennes d'excédens annuels de la reine. Des lettres patentes du 25 juillet 1611 fixèrent, en même temps que ce chiffre, les terres et seigneuries sur lesquelles Marie de Médicis le prélèverait. Encore le douaire n'était-il présenté officiellement que comme l'équivalent « des intérêts de la dot » de la souveraine. Les jurisconsultes

du temps, en effet, professaient des théories compliquées sur la situation juridique en France des biens personnels de la reine par rapport au roi, à la couronne et aux sujets. Henri IV avait eu de longues discussions avec la veuve de son prédécesseur Henri III, Louise de Vaudemont, au sujet de la fixation du douaire de celle-ci : observations, dupliques, répliques avaient été échangées entre conseils des deux parties à propos du contrat de mariage de la princesse intéressée, et ce n'avait été que trois ans après la mort d'Henri III, en octobre 1592, que sa veuve avait pu voir régler sa situation matérielle.

Les lettres patentes du 25 juillet 1611 décidèrent que l'entrée en jouissance pour la reine des biens de son douaire partirait du 1er janvier 1612. Il avait fallu un an et demi afin de liquider la question! Marie de Médicis réclama les arrérages depuis la date de la mort de Henri IV. Une quinzaine de terres constituant ces biens étaient énumérées : duché de Bourbonnais, comté de la Marche, duché d'Auvergne, comté d'Auvergne et de Clermont, baronnie de la Tour, comté de Forez, comté de Nantes et châtellenie de Guérande, etc. La reine était « le seigneur » de ces terres, c'est-à-dire qu'elle en touchait seulement les revenus féodaux et seigneuriaux, lods, ventes, aubaines, amendes, confiscations, finances de nominations aux offices et aux bénéfices. Le duché de Bourbonnais — qui avait fait partie déjà du douaire de Louise de Vaudemont et paraissait ainsi destiné à l'usage, — rapportait de ce chef à peine 4 300 livres. Les réalités ne répondaient pas aux apparences. Bon an mal an, au dire des gens de finances, l'ensemble des revenus de ces terres devait donner 150 000 livres.

Mise en goût, Marie de Médicis développa ce domaine par des acquisitions à titre privé. Elle s'arrangea de façon à payer au moyen des ressources extraordinaires que, de par son autorité de reine régente, elle parvenait à ramasser ici ou là, après quoi les rentes annuelles lui étaient acquises. De la sorte, dès 1611, elle se mit à acheter la terre et seigneurie de Saint-Jean-des-Deux-Jumeaux, près de son château de Montceaux ; en 1612 les terres de Carentan et de Saint-Lô du maréchal de Matignon ; en 1613 le duché d'Alençon d'un prince allemand, le duc de Wurtemberg. Cette dernière acquisition fut la plus importante, la plus difficile. Elle met en lumière, d'une façon spéciale, et les procédés employés par Marie dans ces sortes d'opération et les mœurs financières des princes du temps.

Henri III et Henri IV avaient successivement emprunté au duc Frédéric de Wurtemberg, pour leurs besoins, dans les temps troublés, différentes sommes s'élevant au total de 301 849 écus, 37 sols, 12 deniers, quelques-unes de ces sommes aux taux de 5 p. 100, d'autres à 7 1/3 p. 100. Henri IV avait tâché de rembourser petit à petit cette dette à partir de 1600, puis, découragé du chiffre trop élevé, avait proposé au duc, afin de le dédommager, de lui abandonner « par forme d'engagement et à la faculté de rachat perpétuel, les domaines, château, terre et seigneuries d'Alençon, Valognes, Saint-Sauveur-Lendelin, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Néhou ». Le duc allemand avait accepté. Par la suite, ces possessions, si éloignées, n'avaient été pour lui qu'un embarras et un ennui : la gestion se faisait mal; les difficultés étaient innombrables. Apprenant vers 1612 que Marie de Médicis achetait des domaines, il lui offrit de lui revendre tout ce qu'il possédait en Basse-Normandie : les plus grandes facilités de paiement seraient accordées, disait-il, la reine paierait par l'intermédiaire de la banque internationale de Lumagne et Sainctot, lesquels verseraient le prix convenu au duc, à la foire de Francfort-sur-le-Mein. M. d'Attichy et la confidente de la reine, Léonora Galigaï, poussèrent vivement la régente à accepter. Au printemps de 1612 l'affaire était conclue et le prix arrêté à 200 000 écus, c'est-à-dire 600 000 livres, le premier versement devant être effectué à la foire suivante de Pâques, à Francfort, Au moment de la foire indiquée, Marie de Médicis n'avait pas l'argent. Très anxieuse de l'histoire dans laquelle elle s'était engagée, et désirant vivement « se voir hors de cette affaire, » elle expédia à Francfort M. de Courson, avec charge d'expliquer le retard involontaire du paiement; elle protestait vouloir tenir tous ses engagemens; elle suppliait le duc de l'aider « en s'accommodant aux termes et lieux de paiement ainsi qu'aux sûretés que ledit Courson vous en propose. » L'échéance fut renvoyée à la foire suivante. A la foire suivante M. de Courson fit de nouveau le voyage en venant expliquer que Marie de Médicis possédait bien la somme disponible, mais que les banquiers Lumagne et Sainctot n'avaient pu la transporter; il ajoutait qu'à la foire qui viendrait elle expédierait exactement le premier tiers de la dette; qne les deux autres tiers seraient échelonnés aux foires de Pâques et de septembre de l'année suivante ; que si le duc y tenait, les banquiers avanceraient des lettres de change, portant intérêt « au denier vingt, » ce qui permettrait de les négocier avec des

marchands d'Allemagne ; en attendant, le duché d'Alençon demeurerait hypothèque de la somme du capital augmentée de l'intérêt et néanmoins, dès le premier paiement effectué, le duc abandonnerait à la reine la jouissance des domaines normands. Afin de faciliter ces négociations, Marie de Médicis avait écrit une lettre fort aimable à l'intendant des affaires du duc de Wurtemberg en Allemagne, M. de Beninghausen, en l'accompagnant d'une belle chaîne d'or et d'une médaille « pour marque et souvenir de ma bienveillance ». Le prince allemand accéda. Ce fut alors avec les banquiers que les difficultés commencèrent. MM. Sainctot et Lumagne n'avaient pas grande confiance : ils posèrent d'abord des conditions léonines.

Finalement un contrat fut passé avec eux le 4 septembre 1612, aux termes duquel la reine leur devrait non pas 600 000 livres, somme réelle à solder au duc, mais 721 000 livres, et jusqu'au règlement, elle paierait aux banquiers un intérêt annuel, pour cette somme de 700 livres ! Les banquiers invoquaient bien qu'ils avaient des frais « de change et de rechange ; » en réalité l'opération était très onéreuse. Mais les habitudes de Marie de Médicis, le désordre de ses finances, l'impossibilité à obtenir d'elle prompte satisfaction du fait des inextricables oppositions des cours et bureaux les contraignaient à prendre des précautions. Exactement à la Saint-Rémy 1613, ils effectuèrent à Francfort le versement du premier tiers dû au duc, 200 000 livres; aux échéances suivantes ils payèrent le tout. Cinq ans après ils n'étaient pas remboursés de leurs avances. Ils réclamèrent 10 000 livres d'intérêt; on les leur refusa. Ils insistèrent pour rentrer dans leur capital. Parlement, chambre des comptes, cour des aides, tout se coalisa afin de repousser la dépense. Ce fut Louis XIII, en 1618, après la fin de la régence de sa mère et le départ de celle-ci de Paris, qui devait intervenir autoritairement et liquider l'affaire dont on ne put venir à bout qu'au moyen de lettres de jussion répétées et menaçantes.

Douaire et propriétés réunis, Marie de Médicis arriva à se constituer un fonds de revenus double de celui dont elle disposait au temps d'Henri IV. Il s'était bien trouvé, expérience faite, que les terres du douaire ne rapportaient pas, à beaucoup près, les 150 000 livres promises. Nous avons dit que le duché de Bourbonnais ne produisait que 4 300 livres ; les revenus du duché

d'Auvergne montaient à 9 280 ; ceux du comté de Forez à 8 000 ; ceux du comté de Nantes à 3 772, et le reste à l'avenant : l'ensemble atteignait péniblement 64 000 livres ! il manquait 86 000 livres ! On acheva la différence en imputant la somme nécessaire sur la ferme générale des aides du royaume. D'autre part, les terres de Montceaux et de Saint-Jean-des-Deux-Jumeaux étaient affermées et rapportaient, mais tout allait aux dépenses d'entretien du château de Montceaux. Le duché d'Alençon donnait 36 000 livres toujours par les produits des droits seigneuriaux ; Carentan et Saint-Lô, 6 000 ; Marie avait affermé les parties casuelles de tous ses domaines, en bloc, à un certain Claude Largentier pour 60 000 livres ; elle s'était fait continuer régulièrement une attribution annuelle décidée par Henri IV de 100 000 livres sur les cinq grosses fermes et de 72 000 sur les traites foraines et domaniales ; avec les 400 000 livres primitives de son budget régulier, le total donnait un chiffre de recettes normales annuelles de 820 000 livres.

Or, dépassant toujours ses disponibilités d'une façon considérable, la reine a été chaque année, d'une manière constante, au delà de ses ressources ; la moyenne de ses dépenses s'est élevée : par exemple en 1611 à 1 005 400 livres ; en 1617 à 1 225 818 livres ; en 1614 à 1 818 057 livres : un million de déficit ! D'où vinrent donc tous ces excès de dépenses ?

Comme régente, cependant, Marie de Médicis n'avait pas un train de maison plus dispendieux que celui qui était le sien du vivant d'Henri IV. Le seul détail qui témoignât de sa qualité nouvelle était l'existence d'une compagnie de gardes de corps spécialement affectés à son service. L'entretien de ces gardes avait obéré son budget d'une somme qui, évaluée la première année, 1610, à 28 463 livres, était montée en 1611 et les années suivantes à 50 000, en 1616 à 67 880 livres, et devait disparaître en 1617, puisque la régence étant terminée, les gardes étaient licenciés. Pour 400 000 livres de plus de revenus, ces 50 000 livres ne constituaient pas une charge autrement excessive. Par ailleurs, les articles du budget demeuraient en 1612, 1613, identiquement pareils à ce qu'ils étaient en 1603, 1604 : même chiffre de dépenses de l'écurie, 60 000 livres ; même total des gages des officiers, 72 313 livres ; même comptant annuel de la princesse pour ses menus plaisirs, 36 000 livres. Les dépenses exceptionnelles expliquant ces déficits provinrent de diverses sources, les unes avouées, les autres dissimulées. Ces dernières,

les dépenses secrètes, ont été si considérables qu'en fait on peut dire que tous les chiffres soumis à la chambre des comptes ont été falsifiés, de même qu'on a caché les sources de revenus exceptionnels auxquels la souveraine a eu recours pour faire face à ses dettes. De beaucoup le million de déficit était chaque année outrepassé !

Parmi les dépenses exceptionnelles déclarées, il en fut dont il n'y avait rien à dire. Ce sont celles par exemple qui concernent la construction du palais du Luxembourg : achat des terrains, envoi d'architecte en Italie pour étudier le palais Pitti, plans et devis de l'architecte Salomon de Brosse, mise en train des travaux, plantation dans les jardins d'ormeaux amenés d'assez loin ; le tout représentant des annuités variables, souvent élevées, sans toutefois rien d'excessif. Il en est de même des réparations exécutées au château de Montceaux, 32 000 livres par an. Mais la liste des dons octroyés aux uns et aux autres, des pensions inscrites sur son budget, — par bonté ou par faiblesse, — s'allonge indéfiniment : le médecin Montalto reçoit 6 000 livres : le tailleur Zoccoli, 8 000 ; la femme de chambre Salvaggia, 9 000 ; M. de Thémines, 10 000 ; le cardinal de Gonzague, 15 000 ; M. de Sillery, 20 000. Certaines dépenses de luxe s'affichent : nous ne parlons pas de 12 000 livres destinées à renouveler les carrosses de la souveraine, de 51 000 livres prévues pour la réfection complète de l'ameublement de la reine au moment où celle-ci abandonne le grand deuil en 1612. Les notes des orfèvres-joailliers se produisent sans aucune retenue : dans les seuls comptes de 1613, le marchand François le Prestre reçoit 1 200 livres ; Pierre Olivier, 6 000 ; Martin Bachelier et Mathieu Coulbes, chacun 18 000 ; Nicolas Roger, 27 322 ; Hélie Fruit, 30 300 ; en tout, plus de 100 000 livres de joaillerie pour une seule année ; le huitième du budget ! et ce n'étaient point là les seules sommes consacrées à ces achats !

Mais, à côté, la profusion des dépenses qu'il a plu à Marie de Médicis de ne pas justifier est tout à fait surprenante. La reine se fait donner perpétuellement de la main à la main par le trésorier général, M. Florent d'Argouges ; elle déclare que ce sont des sommes qu'on lui remet « pour nos affaires pressées et secrètes dont nous ne voulons estre fait plus ample mention ni déclaration ; » et cette formule vague, qui n'admet pas de question, revient avec une fréquence de plus en plus accusée, aboutissant à une absorption déconcertante de fonds ! En 1611, la reine a reçu de la

sorte et sous cette rubrique 73 000 livres; en 1612, 96 000; en 1613, 253 000; en 1814, 782 000; en 1615, 355 000; en 1616, 259 000; en 1617, 600 000 livres! En dehors de son budget régulier annuel, Marie de Médicis a donc pris, pendant les sept années de sa régence, un total de 2 418 000 livres dont elle n'a fourni aucune justification. D'où venait cet argent et où allait-il? Comment en un temps où la comptabilité était aussi rigoureuse que nous l'avons indiqué, pareilles sommes ont-elles pu être détournées? où ont-elles été empruntées étant donné le peu d'élasticité des finances publiques, et surtout quelle destination leur attribuait la souveraine, les dépenses même excessives de joyaux paraissant insuffisantes à expliquer une pareille dissipation?

Afin de se procurer cet argent, la reine a continué d'abord les errements suivis du temps de Henri IV et, — cette fois n'ayant plus à gagner l'assentiment du souverain — à se faire signer des édits lui concédant des recettes spéciales. Cependant, soit appréhension de l'opposition irritante des cours, soit plutôt facilité de trouver ailleurs plus aisément ce qu'elle voulait, elle n'a pas abusé du moyen. Tout au plus se fait-elle gratifier de 24 000 écus sur les fermes du Languedoc; puis « de la finance à laquelle ont été taxés les audianciers et conseillers des grandes et petites chancelleries du royaume et secrétaires d'icelles pour la survivance de leurs offices; » encore « de la finance des offices de procureurs postulant ès élections et greniers à sel du royaume. » Tel don comme celui des deniers « devant revenir de la levée des droits domaniaux dus au roi à cause des francs fiefs et nouveaux acquets » lui rapporte le chiffre appréciable de 60 000 livres; celui des deniers provenant de la création des offices de trésoriers triennaux, 100 000; et 100 000 aussi celui du droit qu'ont à payer tous individus exerçant leur office par provision.

Elle a profité ensuite de sa situation souveraine pour se faire octroyer par des personnages ou des assemblées des cadeaux d'argent plus ou moins considérables. Ici nous nous engageons dans la voie des procédés suspects. Elle disait que ces cadeaux étaient spontanés. Il y a des raisons de croire que l'acte généreux de l'assemblée générale du clergé de 1616 faisant hommage à la princesse « pour ses affaires particulières, » c'est-à-dire non à l'État mais à la caisse personnelle de Marie, de la somme de 100.000 livres avait été suggéré par l'intéressée. Jusqu'à quel point aussi le don analogue consenti par « les trois États du pays et duché de

Normandie en leur assemblée générale tenue à Rouen le 15 septembre 1613 » est-il libre, c'est ce qu'il ne faudrait pas trop rechercher.

Faisant un pas de plus en avant, Marie de Médicis a nettement, et dans des proportions très larges, pratiqué les « pots-de-vin ! » Il serait inexact de croire que la conscience publique, à ce moment, admît facilement ce genre d'opérations. Si, à vrai dire, le mot et la chose ont pris depuis une acception particulièrement déshonorante, ils étaient déjà, à cette date, suffisamment réprouvés. Marie de Médicis n'a pas craint de faire négocier ouvertement ses pots-de vin, qu'on décorait parfois du titre plus convenable « d'épingles de la reine, » et les individus ou assemblées qui payaient ne protestaient pas contre le principe de cette pratique. La vengeance des magistrats, en 1617, après la chute de la régente, consistera à reprocher violemment à Léonora Galigaï, comme commises par elle, des indélicatesses que celle-ci, terrifiée, ne peut que reporter à sa maîtresse tombée; les commissaires, pénétrés du respect qu'ils doivent aux personnes royales, se tairont alors; mais le sens même des interrogatoires comporte en soi leur sentiment.

Ces pots-de-vin furent réclamés et versés dans les conditions les plus caractéristiques de prévarication. La régente abandonna des droits de l'État moyennant rétributions versées entre ses mains. La Bretagne, en 1616, avait des droits casuels à payer. Les États de la province protestaient vivement et réclamaient avec instance la suppression de ces droits, indûment imposés, disaient-ils. Marie de Médicis consentit à renoncer aux droits casuels, si on lui donnait 60 000 livres à elle, personnellement, « pour ses menus plaisirs. » — Par édit de janvier 1603, Henri IV avait augmenté en Guyenne les sièges d'élections, et par conséquent le nombre des officiers de finances, genre de mesure qui avait comme effet de diminuer dans le reste de la province la valeur des charges similaires. Les titulaires, lésés, de ces charges, s'étant élevés contre l'édit, la régente leur proposa de le retirer moyennant la somme de 109 000 livres à verser dans ses coffres : ils s'exécutèrent. — Semblables conventions intervinrent même pour de simples nominations. Le lieutenant civil de Paris, M. Miron, étant mort, c'était son frère, le président Miron, qui devait lui succéder en vertu d'une résignation régulière d'office faite par le défunt entre les mains du président. Mais Marie de Médicis était en marché pour la place avec son propre procureur, M. Le Jay, lequel avait promis à la souveraine,

s'il obtenait la fonction, un présent de 75 000 livres. En vain les ministres insistèrent-ils, afin que les usages, les règles, les traditions fussent observés : Marie de Médicis tint bon. Le public s'indigna : « La roine ne voulut jamais lascher ! » M. Le Jay eut sa lieutenance et la reine « ses épingles. »

Enfin et surtout, Marie de Médicis, pour avoir de l'argent, puisa délibérément dans le trésor de la Bastille jusqu'à le vider. Ah ! ce trésor qu'Henri IV et Sully avaient si soigneusement constitué dès 1602 et si jalousement conservé ! On y avait entassé les économies de l'État faites pendant huit années de règne ménager, avec la résolution, spécifiée par édit, de ne s'en servir qu'en cas de guerre. Derrière une première porte solide de la tour du Trésor, dont la clef était entre les mains du lieutenant de la forteresse, M. de Vanssay, et une seconde fermée par trois serrures desquelles une des clefs était chez le roi, la seconde chez le surintendant des finances, la troisième chez un conseiller général des finances, s'étaient accumulés près de 13 millions contenus en plus de 8 000 sacs, 4 coffres et 270 caques ! La préparation de la grande guerre qu'allait faire Henri IV au moment de sa mort avait fortement entamé la masse. Il restait, à l'avènement de Louis XIII, cinq millions qui avaient été reconnus et vérifiés le 27 janvier 1611 à la suite de la disgrâce et du départ de M. de Sully. Gens de finances, chambre des comples avaient fait renouveler les édits qui interdisaient formellement de toucher à cet argent, sinon en cas de nécessités occasionnées par la guerre, et encore sur lettres patentes dûment vérifiées ; et trois ans durant, Marie de Médicis avait pu se contenir. Mais les troubles politiques furent le premier prétexte qui permit de franchir le seuil défendu. Le 22 février 1614, on prenait 2 500 000 livres ; l'année suivante, Marie de Médicis enhardie décidait de prélever encore 1 200 000 livres, — en raison, disait-elle du mariage du roi et des frais à payer à ce propos dont elle n'avait pas le premier écu. — Comme il ne s'agissait pas de guerre, la chambre des comptes refusa d'acepter l'édit : quatre lettres de jussion furent envoyées en vain à l'opiniâtre cour souveraine. Marie de Médicis passa outre. Ce fut une scène singulière dans sa solennité que celle qui eut lieu le 15 juillet 1615 à la Bastille, sur les cinq heures du soir, lorsque la reine, se faisant accompagner du roi, des princes, ducs et pairs, officiers de la couronne, ministres, intendants des finances, gardes et suisses, vint prendre son argent en grand apparat. M. de Vanssay, sur l'ordre

de la souveraine, ouvrit la première porte. Afin d'ouvrir la seconde, il fallait les trois clefs : la reine avait la sienne ; M. Jeannin, conseiller général des finances, et M. Phélippeaux, trésorier de l'Épargne, qui avaient les deux autres et se trouvaient présents, furent invités à livrer les leurs : ils refusèrent. Des édits, déclarèrent-ils, avaient formellement réglé qu'on ne toucherait pas au trésor sans lettres patentes vérifiées en chambre des comptes ; dans le cas présent, cette condition n'était pas remplie ; s'ils se prêtaient au détournement de fonds, la chambre les rendrait personnellement responsables des sommes enlevées ; ils suppliaient donc la reine de tâcher d'obtenir la vérification nécessaire en envoyant une cinquième lettre de jussion. Marie de Médicis répliqua que sa présence, son ordre formel articulé devant des témoins nombreux et les plus qualifiés du royaume, comportaient à leur égard, décharge entière de toute responsabilité ; elle leur intima le commandement d'avoir à remettre leurs clefs au capitaine des gardes, M. de Tresmes. Les deux fonctionnaires des finances, s'inclinant comme devant un cas de force majeure qui les dégageait, s'exécutèrent. M. de Tresmes ouvrit la porte. On entra dans la chambre. Devant la reine on retira de 41 caques cotées P. H., V. B., P. L., 1 200 sacs qui contenaient chacun mille livres en quarts d'écu, — ou pièces de 18 sols : — la souveraine prescrivit de porter ces sacs chez M. Phélippeaux ; puis on referma les portes ; on rendit les clefs et on dressa un circonstancié procès-verbal qui fut revêtu des signatures des plus illustres témoins.

Un mois après, le 14 août, Marie de Médicis achevait d'enlever tout ce qui restait au trésor, 1 300 000 livres avec les mêmes formalités autoritaires : cette fois, sans scrupule, la reine ne cherchait même pas à faire vérifier un édit en chambre des comptes ; elle procédait à l'opération en deux jours, sur simple arrêt du conseil, prétextant d'abord qu'elle n'avait pas le temps, — le roi partait pour Bordeaux, — et ensuite que la chambre lui avait fait précédemment trop de difficultés. Il s'agissait toujours, disait-on, de dépenses occasionnées par le mariage du roi.

S'il est relativement aisé de savoir où Marie de Médicis a pris les sommes qu'elle a dépensées, — cinq millions à la Bastille en deux ans, — il est moins facile de retrouver ce qu'elle fit de tout cet argent, ou au moins d'en suivre le détail.

D'une façon générale la régente tâcha d'acquitter l'arriéré de dettes que devait la reine sur chacun de ses budgets depuis son

arrivée en France, depuis 1601. Elle remboursa à ses trésoriers leurs avances, ordre étant simplement donné à la chambre des comptes d'avoir à décharger M. Florent d'Argouges des sommes indiquées, sans justification, sans bordereau, sans pièce de comptabilité, « car tel est notre plaisir, » achevait le mandement royal.

Puis, Marie de Médicis a beaucoup donné. Aux prises avec les égoïsmes des grands, leurs humeurs difficiles, leurs ambitions brouillonnes, elle calma les colères et les révoltes à force de dons d'argent. Au 14 décembre 1613, au bout de trois ans de gouvernement, le total de ses dons vérifiés s'élevait au chiffre de 9 600 000 livres! Ce maniement de fonds qui intéressait surtout la tranquillité de l'État regardait évidemment l'Épargne, le trésor, et ne devait pas atteindre en principe le budget personnel de la princesse. La démarcation entre « les cadeaux » de la reine et les « concessions d'argent » de la régente n'étant pas précise, l'obligation où s'est crue la souveraine de donner a certainement contribué à obérer ses finances particulières. Malgré l'ordonnance que les ministres avaient fait signer à Louis XIII en 1610, à peine Henri IV mort, par laquelle le nouveau souverain édictait qu'aucune dépense ne serait payée à l'avenir si elle était « déguisée ou confondue en acquits que l'on appelle comptants en nos mains, » — et cette prescription ne visait pas seulement les dons qu'on attribuerait à la libéralité du roi sous cette étiquette, mais aussi ceux que pourrait effectuer sous le même titre « notre très honorée dame et mère la reine régente; » — malgré la sanction de cette ordonnance laquelle prescrivit que si « par surprise ou autrement il étoit expédié aucun denier au comptant l'on n'y auroit aucun égard et que ce qui seroit fait seroit rayé et rejeté de la despence des comptes où il se trouveroit employé, » Marie de Médicis a certainement donné à toutes fins sous ce couvert.

Enfin, détail inattendu, elle a mis de l'argent de côté! Cette princesse qui ne prévoyait rien, dépensait inconsidérément et semblait insouciante de l'avenir, eut l'idée de placer des sommes à l'étranger! Fut-elle impressionnée par les conseils ou les exemples des Concini? Se crut-elle en danger également et pensa-t-elle que le sort qui l'attendait dût être tel qu'il lui faudrait songer à quitter le royaume? On prétendit plus tard que l'argent envoyé en Italie au nom de la reine l'était en réalité au compte de Léonora Galigaï; les héritiers de celle-ci réclamèrent même, mais le gouvernement de Louis XIII, qui aussi réclama et obtint finalement

la restitution de ces sommes, parvint à prouver qu'elles avaient bien été expédiées au profit de la reine régente : le détail d'ailleurs de la remise de cet argent, raconté par le banquier lui-même au procès de la maréchale d'Ancre, ne laisse aucun doute sur la question. La coïncidence de la date de ces placements à l'étranger, — les premiers mois de 1617,— avec la recrudescence de la campagne violente menée contre la régente en général et les Concini en particulier, peut-être des avis confidentiels communiqués sur le coup d'État qui se préparait et des appréhensions soudaines sinon pour sa vie, au moins pour sa liberté, suffisent à expliquer cette détermination.

Elle fut réalisée avec une certaine précipitation. Un matin, le 13 janvier 1617, Marie de Médicis manda au Louvre le banquier Jean André Lumagne, gros homme de cinquante ans, originaire des environs de Raguse, anobli en 1603, fabriquant, marchand, trafiqueur d'argent dans toute l'Europe, et qui était parvenu, associé à d'autres banquiers, Sainctot, Mascaragni, à être l'agent obligé de toute opération financière internationale. La reine lui expliqua qu'elle avait résolu de mettre de l'argent en sûreté hors du royaume, qu'elle allait lui délivrer une première partie de cet argent et qu'elle lui demandait de le faire passer soit au delà des Alpes pour le placer sur les monts-de-piété italiens, soit en Allemagne ou aux Pays-Bas, Cologne, Francfort, Anvers, afin de le faire fructifier dans les conditions les meilleures. Elle appela ses femmes de chambre et, en sa présence, celles-ci tirèrent des coffres de la souveraine deux cent mille livres en pistoles, qui furent soigneusement comptées et remises contre reçu au banquier. La régente insista qu'il ne s'agissait pas de deniers appartenant à l'État, mais de ses deniers propres ; elle ajouta qu'elle pensait envoyer à Rome même 600 000 livres et désirait que l'argent expédié dans cette ville fût remis entre les mains d'un gentilhomme romain, Ferdinand Ruccellaï, avec qui elle s'était entendue pour le placement, de manière à ce qu'il rapportât « du denier vingt. » Les autres sommes que M. Lumagne toucherait incessamment seraient délivrées au banquier par diverses personnes telles que les fermiers des cinq grosses fermes ou le trésorier du douaire, M. Feydeau. M. Lumagne prit les 200 000 livres et les adressa immédiatement à Lyon, à son associé Paul Mascaragni, lequel les transmit au delà des Alpes à ses agens. Trois semaines après, le 9 février, 180 000 livres étaient de nouveau expédiées ; le 22 février, 100 000

livres, provenant du douaire de la reine, et transmises comme il avait été dit par M. Feydeau; le 14 mars, 140 000 livres.

Toutes les indications concernant ces mouvemens de fonds furent retrouvées peu après dans les papiers de la maréchale d'Ancre, au moment de l'arrestation de celle-ci et de la saisie de ses affaires, les reçus enveloppés dans une chemise avec la mention : *Promesse di dinari della Maiesta della regina.* Les cinq grosses fermes eurent à compter 400 000 livres, lesquelles furent données dans des conditions assez louches, en fait extorquées. On notifia aux fermiers qui se trouvaient à Lyon, MM. Pierre Héroard, Jacques Fagniez, Daniel Giovannini et Claude Buel, que le roi avait un besoin pressant et immédiat d'argent; que s'ils ne consentaient pas à livrer ce qu'on leur demandait, ils s'exposeraient à des difficultés, des procès, des embarras de toutes sortes aboutissant au retrait de leur concession. Les malheureux furent obligés d'obéir. Ils allaient, au procès de Léonora Galigai, faire entendre leurs réclamations indignées, les victimes de Marie de Médicis ayant pris le parti, de bonne foi ou non, sans doute dans l'espoir de retrouver leur argent, d'imputer à la maréchale les malversations de la souveraine. A quel chiffre total s'élevèrent toutes ces sommes expédiées en lieu sûr? La reine avoua à Santucci que rien qu'à Rome elle avait envoyé 1 200 000 livres! On ignore ce qui fut expédié en Allemagne, aux Pays-Bas, en Hollande. Le brusque événement du 24 avril 1617 qui amena le meurtre de Concini, l'incarcération de sa femme et l'arrestation, pour ainsi dire, de Marie de Médicis, enfermée dans son appartement du Louvre, d'abord, dans le château de Blois, ensuite, allait rendre vaines et illusoires ces précautions. Singulier épilogue de l'existence royale d'une régente dépensière, toute adonnée aux prodigalités inconsidérées et aux gaspillages insoucians, que cette velléité dernière de prévoyance bourgeoise, d'économies et de placements!

LOUIS BATIFFOL.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Aphrodite*, drame lyrique d'après le roman de M. Pierre Louys ; paroles de M. Louis de Gramont, musique de M. Camille Erlanger. — Concerts du Châtelet : la *Symphonia domestica* de M. Richard Strauss.

On peut adresser aux personnes qui vont entendre *Aphrodite*, le souhait que font aux visiteurs de leur île délicieuse les petits enfans de Corfoue : « Puissiez-vous jouir de vos yeux ! » *Aphrodite*, c'est de la musique à voir. Avec — et peut-être même avant — l'auteur du livre, celui du livret et celui de la partition, il eût été juste de nommer celui de ces décors ou de ces tableaux admirables : la jetée d'Alexandrie, le temple de Vénus et surtout le bois sacré de cyprès et de platanes où, dans la nuit bieue, au bord de l'étang, deux petites joueuses de flûte viennent ensevelir la dépouille légère de Chrysis à la chevelure d'or. L'œuvre que l'Opéra-Comique vient de jouer est, pour les paroles, de M. Louis de Gramont, d'après le roman luxurieux et pittoresque de M. Pierre Louys ; elle est de M. Camille Erlanger pour la musique ; elle est de M. Jusseaume pour la poésie et pour la beauté.

Heureux théâtre que ce théâtre, où le plaisir de voir tantôt s'ajoute au plaisir d'entendre, et tantôt — le plus souvent même — y supplée. Quel que soit l'ouvrage qu'il représente, M. Albert Carré consacre le même soin, la même intelligence, le même goût à le représenter. Et s'il se rencontre des œuvres, dont cette représentation fait le mérite plus manifeste, il s'en trouve aussi, dont elle rend plus sensible l'insignifiance, la faiblesse ou le néant. Ainsi, pour notre plaisir toujours, par des moyens pareils et des services inverses, M. le directeur de l'Opéra-Comique sert également la cause de l'art et de la vérité.

Du roman, ou du poème de M. Pierre Louys, il ne reste guère au théâtre qu'un mélodrame un peu gros et deux assez tristes personnages. Le beau sculpteur Démétrios ayant rencontré sur le môle d'Alexandrie

Chrysis, la belle courtisane, il lui demanda de l'aimer. Pour prix de ses faveurs, moins coûteuses d'ordinaire, la perverse créature exigea, par serment et d'avance, trois cadeaux précieux : un miroir, un peigne, un collier. Le miroir était le célèbre miroir de Rhodope; le peigne brillait dans les cheveux de la femme du grand prêtre ; enfin le collier de perles, à sept rangs, flottait sur le sein de la statue, sculptée par le sculpteur lui-même, de la déesse Aphrodite. Démétrios commit le triple attentat et conquit le triple trésor. Voleur, assassin et sacrilège, il vit Chrysis accourir et tomber dans ses bras; mais par un retour assez singulier, défaillance ou remords, c'est à peine s'il daigna l'y recevoir et l'y retenir. Sans compter que, par une revanche encore moins glorieuse, il lui fit jurer de se dénoncer elle-même et, pour cela, de paraître devant toute la ville, ayant le miroir à la main, le peigne dans sa chevelure, autour de son cou le collier. « J'irai, daigna-t-il seulement lui promettre, j'irai te dire adieu demain dans ta prison. » Mais il manqua même à ce dernier rendez-vous, et l'amoureuse hétaïre ferma ses paupières, appesanties par la ciguë, sans revoir le lâche héros qu'elle avait fait criminel, et qui n'avait osé recevoir de ses crimes ni la récompense ni le châtiment.

La partition de M. Erlanger a pour élémens le « tout à l'orchestre » habituel et l'inévitable leitmotiv, ces deux principes de l'idéal d'hier, lequel est en train de devenir le système d'aujourd'hui et le poncif de demain.

Les thèmes conducteurs d'*Aphrodite* ont généralement peu de relief et de couleur, en dépit des modes orientaux qui parfois les régissent, mais n'arrivent guère à les caractériser. Ils reviennent, comme bien vous pensez, le plus souvent qu'ils peuvent; je crois même qu'ils se combinent et se transforment avec un louable zèle. Ils font enfin, de leur mieux, leur métier de leitmotiv. Mais à la longue on nous l'a gâté, ce métier. Il nous rebute maintenant et nous excède. Nous demandons que pour créer des caractères et pour animer des personnages, la musique de théâtre trouve d'autres moyens, d'autres ressources d'analyse ou de psychologie, et que, des profondeurs de son être, elle fasse jaillir une source nouvelle de vie et de vérité.

Nous souhaitons aussi que l'orchestre s'allège, se ménage et se réserve, qu'il cède ou qu'il rende à d'autres forces de la musique : a la voix, à la parole, quelques-uns de leurs droits usurpés si longtemps. Dans *Aphrodite* comme ailleurs, l'orchestre prend trop de place et fait trop de bruit. A peine si deux ou trois fois il s'apaise, s'affine, et se clarifie. Je me souviens seulement de quelques mesures, dans le duo du premier acte, entre Démétrios et Chrysis, où passe à travers l'épaisseur

de la polyphonie un joli rayon de lumière, où quelques détails justes et sobres se détachent avec netteté.

Sans compter que l'orchestre, ou la symphonie, a manqué les occasions les plus favorables, les thèmes ou les idées qui l'auraient le mieux inspirée. Comment a-t-elle négligé le miroir, le peigne et le collier, leur éclat et leur beauté funeste ! Que ne les a-t-elle animés tous les trois et fait vivre du désir même dont ils furent l'objet, de l'audace dont ils furent la conquête ! Dans la symphonie et par elle il fallait que le collier de perles étincelât au cou de la déesse et que le sacrilège hésitât un instant, ébloui par leur splendeur nacrée. Rappelez-vous, dans un opéra qui n'est pourtant pas d'un maître symphoniste — la *Salammbô* de M. Reyer, — la brusque apparition du voile de Tanit ravi par le barbare et tout ruisselant de lumière. A l'orchestre encore il appartenait d'exprimer l'orgueil, l'ivresse impie de la courtisane se parant de la triple parure. Voilà des cas où dans le domaine de la symphonie, et dans celui-là seulement, la musique pouvait et devait se donner carrière.

Ailleurs nous ne lui demandions pas tant, et rien que par la justesse de l'accent, par le charme de la mélodie, elle nous eût contentés. Mais ces modestes plaisirs ne sont plus de ceux que notre musique nous donne. Grétry disait : « Il y a chanter pour parler et il y a chanter pour chanter. » Nos musiciens ont perdu le secret de l'un et de l'autre chant. Ils ont faussé tous les rapports : celui des notes avec les mots et celui des notes entre elles. Il a paru que le geôlier seul, dans la scène de la prison, prenait quelque souci de conformer son chant ou sa mélopée à son discours. Quant au trait, au contour mélodique, vous n'ignorez pas comme on dessine mal en musique aujourd'hui. Lisez, pour vous en mieux convaincre, le duo d'amour du quatrième acte d'Aphrodite. Inégale et fantasque, la ligne chantante ne s'élève et pointe que pour redescendre et retomber. Au lieu de s'infléchir et de se mouvoir avec souplesse, elle se disloque et se déhanche, elle se casse ou se hérisse. L'angle, et non pas la courbe, est la figure qu'elle préfère. Son graphique ressemble à celui de la fièvre, et sa démarche ordinaire n'est faite que de capricieux écarts et de soubresauts désordonnés.

« *Alexandrie ! Alexandrie !* » Chaque fois que revenait ce nom dans *Aphrodite,* je me demandais où je l'avais déjà entendu chanter. Bientôt il m'en souvint : c'est dans l'histoire, lyrique aussi, d'une autre courtisane d'Egypte, au début du second acte de la *Thaïs* de M. Massenet. J'ai relu ce prélude d'orchestre et l'air d'Athanaël, qui le suit. L'auteur n'a peut-être jamais écrit de pages plus éblouissantes. J'ai retrouvé l'ample et majestueuse mélodie que les violons balancent, déroulent comme

une vague et que les flûtes, les hautbois, les clarinettes, couronnent de trilles écumans. Sur le thème onduleux, un autre se pose ou plutôt éclate et jaillit en fanfare de cuivre. Et sur l'un et sur l'autre, par momens, les harpes font pleuvoir leurs gouttes de lumière. Enfin la cantilène se déploie et le grand nom d'Alexandrie entre magnifiquement dans la féerie sonore. Loin de la dissiper, il la rassemble. Il en devient le centre et le foyer. C'est autour de ce nom que l'étincelante symphonie se meut et s'illumine tout entière. Et tout entière aussi — privilège et miracle de la musique — tout entière, avec l'éclat de son azur et de sa blancheur, avec sa gloire et sa volupté, avec ses paysages et sa pensée elle-même, avec son génie et avec son âme, Alexandrie, impure et radieuse, resplendit, respire et revit dans les sons.

« Horace avec deux mots en ferait plus que vous! »...

Quelquefois même, on vient de le voir, il n'est besoin que d'un seul. Et c'est pourquoi nous ne nous rappelons guère autre chose, de toute la partition, ou à propos de toute la partition de M. Erlanger, qu'une page de M. Massenet.

Il ne faut pourtant pas oublier les deux principaux interprètes d'*Aphrodite*. Miss Mary Garden est une Chrysis alexandrino-britannique; l'Egypte avec les Anglais, Albion et Tanagra panachées. Sa voix est un fil de métal, souple, solide et brillant. Son talent est mêlé de nerf et de grâce, de beaucoup d'art et d'un peu d'artifice. Et celui de M. Beyle (Démétrios), que sert la voix la plus sympathique, est fait de passion et de goût, d'intelligence et de sensibilité.

La dernière symphonie du plus grand musicien vivant de l'Allemagne, M. Richard Strauss, ayant, ainsi que les précédentes, un titre et un sujet, il convient peut-être de la juger premièrement par rapport à son sujet et à son titre, puis en elle-même, en elle seule et comme musique pure.

Le sujet est indiqué d'abord par le titre de l'ouvrage, ensuite par la dédicace : « A ma chère femme et à notre jeune enfant. » Voilà pour la donnée générale. Quant aux idées ou aux intentions particulières, l'auteur ne nous en a révélé qu'une seule, à laquelle apparemment il attache le plus de prix. C'est au moment où la famille semble réunie autour de l'enfant; alors, sur un fragment du premier thème paternel, les tantes sont censées dire : « *Ganz der Papa!* Tout à fait le papa! » Sur un fragment du premier thème maternel, les oncles sont censés dire : « *Ganz die Mama!* Tout à fait la maman. »

Par le musicien lui-même, nous ne savons rien de plus. Mais les

commentateurs nous en apprennent davantage. Ils ont bien senti qu'un titre seul, fût-il suivi d'une dédicace et complété par un détail insignifiant, ne suffirait jamais à donner l'intelligence d'une œuvre aussi considérable. Ils en ont donc entrepris l'exégèse intégrale, avec l'agrément — tacite au moins, — de l'auteur et d'abord en son propre pays. C'est de la glose allemande que s'est inspiré notre ingénieux et savant confrère, M. Charles Malherbe, pour nous présenter et nous expliquer à son tour la partition de M. Strauss. Ainsi nous pouvons tenir la brochure qui se distribuait dans la salle pour le programme officiel de la *Symphonia domestica*.

« L'homme, y lisait-on d'abord, l'homme est un être qui agit et qui pense; son corps se meut, son esprit médite et rêve. De là deux thèmes qui s'enchaînent dès le début... Le premier soulignera la volonté de l'époux ou du père de famille. Il représentera l'énergie et l'activité dans le ménage; le second s'appliquera plus spécialement aux manifestations de son intelligence, à ses pensées ou à ses désirs; l'union de ces deux principes déterminera la force créatrice, l'élan passionné...

La femme se présente sous deux aspects, qui justifient la présence de deux thèmes : l'un dit la fantaisie et le caprice de sa nature; l'autre correspond à ses facultés affectives, au charme de sa grâce, à la tendresse de son cœur.

« L'enfant doit se contenter d'un motif unique... et cette unité s'explique par l'absence de personnalité, ou du moins de nuances distinctives et appréciables dans son caractère. »

Voilà pour le fond psychologique de l'œuvre. En voici maintenant les dehors. Après les sentimens, voici les incidens et les menus faits de la maison. Ce sont les jeux de l'enfant; c'est son lever à sept heures du matin et son coucher à la même heure, le soir; quand il est endormi, c'est le travail du père en son cabinet, à son bureau; c'est une querelle de ménage. Ailleurs, c'est l'épisode que nous rapportions plus haut, le seul que M. Strauss ait jugé digne d'une mention particulière, le débat, entre les oncles et les tantes, sur la ressemblance, paternelle ou maternelle, de leur neveu.

Peut-être voyez-vous, par ce résumé d'une analyse à laquelle pas une intention, pas une prétention n'échappa, tout ce qu'une telle œuvre comporte de volonté, de recherche, de préméditation, d'arbitraire et, çà et là, de puérilité. Qu'arrive-t-il alors? Ou nous n'avons pas lu le commentaire préparatoire et nous ne comprenons rien à la musique; ou, l'ayant lu, nous risquons encore, faute de le posséder suffisamment, de la comprendre tout de travers et de la méconnaître. Ainsi dans le premier

cas, nous devons craindre l'ignorance et, dans le second, c'est l'erreur que nous avons à redouter.

Au théâtre du moins, l'action et la parole sont présentes. Compagnes de la musique, elles la déterminent et nous aident à la suivre, à la comprendre. Mais ici leur aide nous manque et nous sentons bientôt quelle injustice c'est à la musique pure d'exiger de nous la même attention, la même intelligence que la musique dramatique, sans nous fournir les mêmes secours. Autour de nous, en nous, tout se confond et se brouille, notre esprit s'efforce et se lasse. Il cherche obstinément, — et vainement, — entre les thèmes et les idées, les sentimens, les personnages, des rapports qu'on lui donne comme nécessaires et que souvent, s'il réussit à se les rappeler et à les reconnaître, il trouve artificiels et convenus. Un thème d'enthousiasme nous paraît exprimer la colère. Nous prenons le Pirée pour un homme, la mère pour l'enfant et le sommeil du bébé pour la veillée du papa. Ainsi les clartés qui devaient nous illuminer, nous aveuglent; à force de vouloir conduire notre imagination, on n'arrive qu'à l'égarer, et nous maudissons, pour la contrainte qu'elle nous impose, la symphonie, cette forme de la musique pourtant, qui, par nature et par définition, devrait être la plus respectueuse de notre liberté.

Si trop de littérature obscurcit et complique le sujet, il se peut également que trop de musique l'écrase. Pour honorer la famille, le foyer ou la maison, n'était-ce pas le cas ou jamais d'écrire de la musique de chambre? Est-ce bien une symphonie, et celle-là surtout, qui devait s'appeler domestique? Entre l'idée, ou l'idéal, et l'œuvre, il y a beaucoup moins conformité que disparate et disproportion. Quoi! Trois quarts d'heure de musique, et de quelle musique! la moins simple, la moins naturelle, surtout la moins intime du monde, pour un père, une mère et leur enfant! Et leur enfant unique encore! Que serait-il donc arrivé si le compositeur en avait eu vingt et un, comme Bach, et qu'il eût entrepris de nous les raconter! Sérieusement, gardons-nous de brouiller les genres, sous prétexte de les amplifier et de les ennoblir. Ne confondons pas la rhétorique avec l'éloquence et ne prenons pas un agrandissement pour une apothéose. Fût-ce en musique, une idylle ne sera jamais une épopée; on ne traite pas l'une dans l'esprit et le style de l'autre. Il n'est pas vrai qu'une querelle de ménage fasse autant de bruit que le choc de deux armées, que l'écroulement d'un empire ou d'un monde. C'est un excès de zèle autant qu'un manque de goût, d'employer toutes les ressources de la polyphonie moderne, tout l'effort d'un orchestre de cent vingt musiciens et tout le travail d'une fugue à deux

sujets et à je ne sais combien de parties, pour essayer de nous faire comprendre, et n'y réussir qu'à demi, tantôt qu'un enfant ressemble à ses parens et tantôt qu'on l'envoie se coucher à sept heures.

La famille! Est-ce donc ainsi que jamais la poésie et la peinture nous l'ont faite? En écoutant cette musique, ou plutôt quand on a fini de l'entendre, on songe aux chefs-d'œuvre d'un autre art — tout autres également — que le même sujet inspira. Il y a peu de jours, à cette place, n'évoquait-on pas la trinité familiale, et familière aussi, qu'a figurée au bas de la voûte Sixtine, une main, terrible ailleurs, mais ici détendue et attendrie! Les voilà, les symphonies de lignes et de couleurs véritablement domestiques. La voilà, la famille idéale et vivante, sublime et prochaine, humaine et presque divine à la fois. Et celle-là, nos yeux, notre esprit et notre cœur n'ont besoin que d'un moment pour la voir, la comprendre et l'aimer.

C'est une chose insoutenable, une chose qui dépasse les bornes de l'attention comme de la patience, que trois quarts d'heure de musique sans action, ni paroles, ni spectacle, sans relâche et d'un seul morceau. Vainement, en ce terrible tout, on essaie de nous faire distinguer les quatre parties de la symphonie classique. Elles s'y trouvent peut-être, mais assurément elles s'y mêlent, elles empiètent et chevauchent les unes sur les autres. On doute si, comme dans la chanson, la première va devant, si la seconde suit la première, si les deux autres viennent les dernières. Elles vont et elles viennent toutes ensemble. L'impression générale n'est pas d'une ordonnance et d'une hiérarchie, mais d'un amalgame. Elle n'est pas davantage d'une évolution et d'un progrès. Un auditeur arrivant « pendant l'exécution du morceau », ne reconnaîtrait peut-être pas à quel moment il arrive, et si c'est au début, au milieu ou à la fin d'une symphonie dont on pourrait dire, comme on a fait de certaine mélodie, qui lui ressemble, qu'elle ne commence ni ne s'achève, mais qu'elle dure.

Il y a du moins une partie et comme un ordre de la musique où M. Richard Strauss règne en maître : c'est celui des sonorités et des timbres. Peu de nos contemporains possèdent cette maîtrise et l'exercent aussi plénière, tantôt avec une pareille puissance et tantôt avec une semblable délicatesse. Le musicien excelle à réunir les instrumens comme à les distinguer, à rassembler, à lier son orchestre en gerbe, en faisceau, puis à le dénouer, à l'éparpiller d'une main légère. Chaque instrument séparé sonne à merveille, selon la loi de sa propre nature, et ce n'est pas une moindre merveille d'ouïr tous les instrumens sonner ensemble, suivant les lois de leurs relations et de leur concert. La musique de

M. Strauss peut lasser notre attention, accabler notre esprit, tromper notre sensibilité, et en effet, elle n'y manque guère ; il est rare qu'elle n'enchante pas notre oreille.

Virtuose de l'orchestre, l'auteur de la *Symphonia domestica* l'est encore, nous ne dirons pas de la symphonie, mais de la polyphonie, et par là nous voulons dire quelque chose de moins large et de moins indépendant, quelque chose de moins naturel et de moins spontané, quelque chose enfin qui sent l'effort et l'élaboration, l'école et l'artifice, plus souvent que l'inspiration, le génie et la liberté.

Nous signalions tout à l'heure, en quelque sorte à l'extérieur de l'œuvre une disproportion considérable entre la symphonie et son sujet. Elle se retrouve, plus profonde, au sein de la musique même, entre le travail, ou le développement, et l'invention des thèmes, entre la mise en œuvre des élémens et leur valeur en quelque sorte spécifique. M. Richard Strauss est de ceux, — et peut-être le premier de ceux-là, — dont l'esprit combine à l'excès et crée à peine. La plupart de ses idées ne semblent pas assez dignes de l'honneur et du sort qu'il leur fait.

« Les idées... » Ici n'allons-nous pas nous heurter à la question préalable d'Henri Heine : « Madame, avant tout, avez-vous l'idée d'une idée ? » En des pages longtemps inédites et par nous citées naguère, peut-être pour la première fois, Gounod a donné « l'idée d'une idée, » d'une idée musicale et de musicien. Parlant des quatre premières notes de la symphonie en *ut* mineur, il écrivait : « C'est bien peu de chose ; mais avec quel empire soudain ces quatre notes s'emparent de l'auditeur ! Avec quelle puissance et quelle autorité elles le captivent, le dominent et l'étreignent jusqu'à la fin de l'incomparable morceau !

« Mais, me dira-t-on, comment appelez-vous cela ? Est-ce de la mélodie ? — Je n'en sais rien, je vous le demande. Ce que je sais, c'est que c'est une *idée*, c'est-à-dire une forme musicale *précise*, qui me saisit à l'instant, sans attendre, et, de plus, une forme *féconde*, qui contient en elle tout le morceau qu'elle annonce, morceau qui se déroule clair, puissant logique, UN, sans que je sois obligé de me traîner à tâtons pour en percevoir la robuste et majestueuse identité...

« Le propre d'une mélodie, c'est d'être non pas une forme quelconque, plus ou moins vague, mais une silhouette déterminée, avec un caractère distinct, frappant instantanément, dès sa première apparition. Ce n'est point une énigme, un problème ; c'est une figure nette, c'est-à-dire un être. Une succession telle quelle de notes ne constitue pas une mélodie ; il faut que cette succession aboutisse à une réalité complète, vivante par elle-même et consistante par elle seule. »

Wagner, eut aussi quelquefois, (première entrée de Tristan) de ces thèmes instantanés et souverains. A quoi tient leur toute-puissance? Non pas à leurs dimensions, puisqu'ils durent si peu; mais à leur caractère, à un élément ou à un principe intérieur que rien n'explique, et que rien ne remplace, et qui s'appelle la vie. Voilà ce qui manque aux mélodies ou aux « idées » de M. Richard Strauss. Groupes ou successions de notes quelconques, par elles-mêmes, par elles seules, elles ne consistent que faiblement. Grâce à tous les efforts, à tous les prestiges d'un merveilleux talent, elles vont devenir sans doute, mais d'abord elles sont à peine. Et c'est pourquoi, dans le cours de leurs combinaisons les plus riches, de leurs plus savantes métamorphoses, elles n'acquerront pas la beauté formelle et plastique, l'autorité et la puissance qu'elles ne possédèrent point à l'origine et comme au premier degré de leur être.

Et puis, dans l'ordre musical aujourd'hui, comme en tout autre, il est un élément qui s'accroît outre mesure et qui menace peut-être la musique elle aussi. C'est le nombre. « Musique foule. » Le mot déjà ancien d'Amiel, à propos de Wagner, se vérifie avec le temps. Nous n'en avons jamais compris le sens et la portée aussi bien que l'autre dimanche, en regardant, du haut des galeries supérieures, la vaste scène du Châtelet encombrée par la multitude des instrumentistes et des instrumens. Le spectacle prenait la valeur d'un enseignement et d'un symbole. On eût dit que la nature elle-même conspirait avec les hommes, et que, pour fournir tant d'engins sonores au souffle de tant de lèvres, au toucher de tant de mains, elle avait épuisé tout le métal de la terre et le bois de toutes les forêts. Mais tandis qu'à nos yeux et à nos oreilles s'accomplissait l'énorme travail, il nous inquiétait par son énormité même, et pour exprimer l'idée, ou l'idéal, de la trinité domestique, le charme du foyer et de la maison, nous rêvions d'un art plus sobre, plus économe des forces de la matière et de celles de l'humanité.

Oui, toutes les forces de la musique, les mélodies et les sonorités, les motifs comme les timbres, n'ont pour loi que le nombre et n'opèrent que par lui. Elles agissent toutes ensemble, elles donnent en masse, sans que jamais l'une d'elles se détache des autres, les domine et leur commande. Un thème, un chant n'a plus le droit de s'élever, personnel et solitaire. On vante les dessous d'une œuvre, leur profondeur et leur richesse; on s'inquiète peu qu'elle n'ait pas de dessus. Rien de ce qui n'est pas complexe et multiple ne saurait prétendre à notre admiration ou seulement à notre estime. L'art du contrepoint et de l'orchestration, — quand ce n'en est pas le métier, — est devenu le tout de notre art. Ainsi, remplaçant l'unité par le groupe, et par le détail infinité-

simal les vastes généralisations et les grands partis pris d'autrefois, la symphonie s'éparpille et s'émiette chaque jour davantage. La polyphonie instrumentale va tomber dans l'excès, pour ne pas dire dans la folie où s'égara, vers la fin du XVe siècle, la polyphonie des voix. Il est temps qu'elle se ressaisisse et se rassemble, et que le génie d'un grand homme simple vienne, sinon réduire, au moins rappeler au principe individuel, une puissance trop répandue et qui se perd, à force de se distribuer.

Puisse-t-il aussi, le maître que nous attendons, rendre à la musique la sensibilité qui paraît se retirer d'elle! Une symphonie comme celle de M. Richard Strauss est la production d'une intelligence, d'un cerveau de musicien peut-être sans pareil aujourd'hui. Mais qu'elle est donc peu l'inspiration d'un cœur! A peine si quelque trait pathétique, émouvant, traverse par endroits cette épure sonore. Oui, sans doute, Archimède « éclate aux esprits, » mais Archimède était un savant. Il n'y a de grand artiste que celui qui, non moins qu'aux esprits, peut-être plus encore, éclate aux âmes. En architecture même, pour la coupole de Saint-Pierre, un Michel-Ange a su trouver une courbe de sentiment ou d'amour.

Enfin, s'il est vrai que l'art en général et particulièrement la musique ne doit pas être un plaisir trop facile, et vulgaire, il ne faudrait pas non plus qu'elle devînt un plaisir d'initiés et de professionnels et, pour ceux-là même, un trop difficile et trop austère plaisir. Hélas! elle s'achemine de plus en plus vers ce genre de beauté réservée et laborieuse. « Travaillez, prenez de la peine. » Il est trop vrai que, dans la musique aujourd'hui, « c'est le fonds qui manque le moins. »

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

26 Avril.

Nous traversons des jours agités. Aux désordres de la nature, contre lesquels nous ne pouvons rien, viennent s'ajouter ceux qui sont fomentés par les passions des hommes et encouragés par les défaillances des gouvernemens. Après le désastre de Courrières qui a mis la France en deuil, l'éruption du Vésuve a profondément affligé l'Italie. A peine était-elle terminée, qu'on apprenait avec épouvante la destruction de San Francisco, commencée par un tremblement de terre et achevée par l'incendie. Il semble qu'une fatalité implacable pèse en ce moment sur le monde. L'homme est impuissant en présence de ces cataclysmes; il y assiste avec un cœur désolé, et, quand ils sont passés, il se remet à l'œuvre avec un cœur résolu pour en réparer les ruines. Il ne peut d'ailleurs que se soumettre à des forces qui l'écrasent et dont il ignore les causes. Mais pourquoi devient-il pour lui-même une cause d'autres maux, dont il est seul responsable et qui pèsent encore plus lourdement sur ses destinées?

Il y a quinze jours, les grèves du Nord et du Pas-de-Calais avaient déjà fait naître des préoccupations qui sont devenues depuis de plus en plus vives, et, il faut le dire, la faute en revient surtout à l'imprévoyance et à la faiblesse vraiment coupables du gouvernement. M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, avait fait un beau rêve : il s'était imaginé qu'il n'avait qu'à se présenter aux ouvriers et à leur faire quelque discours pour les amener au respect de la loi, de la liberté du travail et de l'ordre public. A quoi bon prendre d'autres précautions? Celles-là n'étaient-elles pas suffisantes? Il semble, en vérité, qu'après avoir souvent répété aux ministres ses prédécesseurs qu'ils étaient des ignorans et des maladroits, il eût fini par le croire. Le voilà ministre à son tour; on allait voir à l'œuvre un homme qui savait son métier, bien qu'il ne l'eût encore jamais fait; on allait voir des merveilles. On a vu

un ministre animé sans doute de bonnes intentions ; — tous les ministres sont animés de bonnes intentions ; à peine arrivés au pouvoir ils désirent sincèrement que tout le monde soit heureux et satisfait comme ils le sont eux-mêmes ; — mais le ministre, cette fois, avait des illusions plus grandes encore que ses intentions n'étaient bonnes. Il a cru pouvoir dire comme César : « *Veni, vidi, vici ;* je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » Il est venu, en effet, sur les lieux, mais il en est reparti presque aussitôt sans avoir pris le temps de rien voir et assurément il n'a pas vaincu. Nous parlons de son premier voyage, car il en a fait depuis un second qui n'a pas eu de meilleures suites. C'est au comité du citoyen Broutchoux, à Lens, qu'il s'est adressé : le lendemain, Broutchoux et sa bande ont essayé de s'emparer de l'hôtel de ville. Nous avons déjà raconté ces incidens. Broutchoux a été arrêté, condamné, emprisonné, et ces mesures ont eu un effet immédiat, mais malheureusement provisoire, beaucoup plus efficace que l'éloquence de M. Clémenceau. On a eu quelques jours de répit dont on aurait pu profiter, après avoir reconnu le caractère révolutionnaire de l'événement, pour prendre les dispositions que les circonstances exigeaient. M. Basly lui-même ne cessait de répéter, dans ses discours et dans ses manifestes, que des gens venus du dehors s'étaient abattus sur la contrée et essayaient d'y faire la loi. C'étaient des inconnus, sans aveu, qui n'avaient jamais travaillé dans les mines, d'étranges représentans des revendications des ouvriers. Naturellement, M. Basly n'hésitait pas à accuser la réaction de les avoir envoyés : il ne le croyait certainement pas, mais il pensait que c'était le meilleur moyen de les rendre suspects aux ouvriers et de les vouer à la déconsidération. Nous connaissons, nous aussi, cette espèce d'hommes : on les a vus apparaître, dans tout le cours de notre histoire, à l'origine des émeutes qu'ils cherchaient à faire tourner en révolution. Le milieu ouvrier du Nord et du Pas-de-Calais était favorable à leurs entreprises : ils sont accourus sans avoir eu besoin d'être envoyés par personne. Dès le premier jour, ils se sont mis à l'œuvre, et ils ont continué depuis, sans rencontrer pendant longtemps d'autre obstacle que les anathèmes de M. Basly et les discours de M. Clémenceau. Il n'y avait pas là de quoi les arrêter.

La confiance du gouvernement en lui-même, c'est-à-dire dans les bons conseils qu'il avait donnés, était si grande qu'il n'a pas cru avoir besoin de mettre des soldats à côté et à l'appui de ses paroles. Nous avons déjà dit que M. Clémenceau avait caché les troupes, très insuffisantes, qu'il avait fait venir sur les lieux. Il ne fallait pas que les grévistes vissent les soldats : cette vue les aurait poussés aux derniers excès.

Nous avons protesté tout de suite contre cette façon nouvelle d'assurer le maintien de l'ordre. Nous étions convaincus que, loin de cacher, de dissimuler l'armée, il fallait la montrer, et que si elle était assez nombreuse et assez forte, les grévistes se tiendraient pour avertis qu'ils n'avaient pas le droit de tout faire. C'est ainsi qu'on procédait autrefois : il n'était même pas nécessaire de remonter bien haut pour en trouver des exemples. Sous le ministère Waldeck-Rousseau, M. Millerand étant ministre du Commerce, le meilleur moyen de conjurer les désordres, toujours à craindre dans les grèves, avait paru de faire un grand déploiement de forces militaires : et le moyen avait réussi. Les journaux socialistes avaient bien quelque peu murmuré ; ils n'avaient pas osé crier trop haut, car ils respectaient et ménageaient le ministère Waldeck-Rousseau, comme ils ménagent, sans le respecter, le ministère Sarrien ; enfin dans le secret de leur conscience, ils n'étaient pas fâchés que le gouvernement, par son énergie apparente, leur épargnât des épreuves plus graves et plus embarrassantes. L'opinion générale avait approuvé cette manière de faire. Mais le ministère actuel pouvait-il se borner à imiter ses devanciers ? Ne devait-il pas plutôt prendre le contre-pied de ce qu'ils avaient fait ?

M. Clémenceau, nous l'avons dit, se pique d'originalité et il a donné pour instructions : peu de troupes, le moins possible, et surtout qu'on ne les voie pas ! Pendant quelques jours la situation est restée telle quelle : on était encore sous le coup de l'arrestation du citoyen Broutchoux. Le parti révolutionnaire, atteint à la tête, travaillait à se reformer, mais il n'était pas encore prêt pour l'action. L'opinion, trompée par les apparences, a pu croire à une détente, et le gouvernement en a profité pour s'interposer entre les grévistes et les patrons. M. Sarrien a joué spontanément le rôle d'arbitre ; il n'en avait été chargé par personne, il s'en était chargé lui-même ; mais il fallait souhaiter que son initiative fût couronnée de succès. Elle ne l'a pas été. Les journaux socialistes disent aujourd'hui : — Quoi de plus simple ? Les compagnies minières n'ont qu'à céder sur toute la ligne : si elles concèdent aux grévistes toutes leurs revendications, le mouvement s'arrêtera tout de suite. — C'est ce dont nous ne sommes pas bien sûrs, car le mouvement, nous l'avons dit, est plus révolutionnaire qu'économique, et ceux qui y poussent ne s'arrêteront devant aucune concession. Ils inventeront toujours des revendications nouvelles. Mais, pour revenir à M. Sarrien, nous devons croire que s'il a assumé le rôle d'arbitre, il ne l'a pas fait à la légère. Il a étudié la situation de l'industrie minière. Il a cherché à démêler ce qu'il y avait de légitime dans les demandes des ouvriers, et aussi dans la résistance

des patrons. En fin de compte, il a demandé à ces derniers des concessions nouvelles, très onéreuses pour eux, mais qui lui semblaient acceptables et, en tout cas, nécessaires à l'apaisement. Les compagnies se sont résignées. Elles ont fait savoir par écrit à M. le président du conseil qu'elles feraient les concessions qu'il leur avait conseillées. Tout le monde a cru à ce moment que la grève allait finir; mais quand on a vu qu'elle ne finissait pas, que les ouvriers méconnaissaient l'autorité du gouvernement et déclaraient insuffisantes les offres qu'on leur faisait, on a compris une fois de plus, et plus clairement que jamais, qu'on était en présence d'une émeute plutôt que d'une grève, et que la force seule pourrait y mettre bon ordre. Quand nous disons qu'on l'a compris, nous parlons de l'opinion : le gouvernement, lui, n'a rien compris du tout. Il a persévéré dans son inertie. Si les troupes ont été renforcées, elles l'ont été petitement et surtout secrètement. Personne n'en a rien su, personne n'en a rien vu. Ne fallait-il pas continuer de ménager la délicatesse des grévistes qui entraient en fureur lorsqu'ils apercevaient un soldat?

Ce qui devait arriver est arrivé. Quand les révolutionnaires ont eu organisé leurs forces, ils sont entrés en campagne, et il n'a pas tenu à eux qu'ils ne renouvellassent les exploits de Fressenneville. Pendant plusieurs heures, Lens a été en proie à une invasion de sauvages. Le marché a été mis au pillage. Plusieurs maisons ont été saccagées. Les émeutiers se sont précipités sur celle du directeur des mines, M. Reumaux, homme distingué et bienveillant dont tout le monde s'accorde à dire du bien. Mais il était directeur, partant ennemi. Il était absent, ce qui a été peut-être un bonheur pour lui. Mme Reumaux, seule à la maison, a dû s'enfuir à la hâte par une porte de derrière : sa fuite l'a sauvée des plus grands dangers. Cette fois, il a bien fallu montrer les troupes. Elles étaient commandées à Lens par le lieutenant-colonel Schwartz, qui a fait preuve d'un admirable sang-froid et grâce auquel on a échappé à de plus grands malheurs : mais on a eu à en déplorer déjà de bien graves. Les pierres, les briques, les boulons de fer, pleuvaient sur la troupe. Plusieurs soldats et deux officiers sont tombés, un de ces derniers, hélas! pour ne plus se relever. C'est le lieutenant Lautour qui a été emporté sanglant, le crâne fracturé, et qui n'a pas tardé à expirer. Il était marié et père de deux jeunes enfants. Comment ne pas éprouver une pitié profonde en présence d'un pareil malheur? Un jeune homme entre dans l'armée, plein de générosité et de dévouement; il a rêvé de consacrer sa vie à son pays, et s'il faut la perdre, de le faire sur un champ de bataille où il succombera avec gloire sous les balles de l'étranger; et il vient expirer misérablement dans une

émeute, frappé par une main française, en remplissant un devoir non moins méritoire, mais qui n'était pas celui auquel il s'était voué. Tous les cœurs ont éprouvé un sentiment d'angoisse à la nouvelle de la mort du lieutenant Lautour. On a admiré son sacrifice silencieux, mais on s'est demandé si le gouvernement n'avait pas une lourde responsabilité dans le douloureux événement. La troupe avait reçu l'ordre de recevoir les coups sans faire usage de ses armes, et cet ordre avait été scrupuleusement obéi. Soldats, sous-officiers, officiers sont tombés en grand nombre. Quant aux grévistes, aucun d'eux n'a reçu une de ces contusions dont on parle. Ils se sont retirés fatigués de la lutte, avec l'intention de la reprendre le lendemain, et commençant à se familiariser avec un genre de combat où tous les risques étaient d'un seul côté.

Alors M. Clémenceau est revenu sur le théâtre des opérations pour s'en rendre bien compte, avec son coup d'œil d'aigle. M. Etienne, ministre de la Guerre, y est venu aussi pour rendre les derniers devoirs à l'infortuné lieutenant Lautour. On a assisté à des scènes émouvantes. Les ministres ont visité les salles où étaient soignés les blessés, et ont dit des phrases réconfortantes à ceux qui étaient capables de les entendre. Il y avait aussi le corps du lieutenant Lautour qu'il a fallu voir. M. Clémenceau s'est arrêté devant le lit funèbre et a déploré la fin si triste du malheureux qu'il a appelé une « victime du devoir. » Le lieutenant Lautour a accompli son devoir, en effet : peut-être n'en aurait-il pas été victime si tout le monde avait accompli le sien. Les obsèques ont eu lieu le lendemain : la cérémonie a causé une impression profonde. M. Etienne a parlé avec tout son cœur : Il est de ceux, a-t-il dit, qui aiment l'armée et qui prennent part à tous ses deuils. Rien de plus naturel chez un ministre de la Guerre ; mais nous avons été habitués pendant longtemps à un langage si différent, ou du moins si rempli de réticences et de réserves lorsqu'il s'agissait de l'armée, que celui de M. Etienne a quelque peu remué les âmes. M. Etienne a déposé une décoration assez vaine sur le cercueil du lieutenant Lautour ; il en a distribué d'autres, ainsi que des médailles, aux officiers et aux soldats qui s'étaient le mieux conduits. Tout cela est bien sans doute, mais ne répare pas le passé et n'assure pas l'avenir. Des questions pleines d'anxiété se pressaient dans les esprits : quels sont les vrais mobiles de cette grève ? comment y mettre fin ? et s'il faut encore recourir à la force, l'armée continuera-t-elle d'être une muraille vivante, c'est-à-dire sensible et souffrante, qui recevra tous les coups sans en rendre aucun ?

Sur la première question, M. Clémenceau a fait une enquête dans des conditions dont tous les journaux ont rendu compte. On s'en est même

quelque peu amusé. On s'est demandé s'il avait vraiment valu la peine que M. le ministre de l'Intérieur quittât Paris pour aller apprendre à Lens ce qu'il y a appris. Cependant, il a mis fin lui-même à son enquête en disant brusquement : « C'est bien ; je sais ce que je voulais savoir. » Que savait-il donc? Le voici. M. Clémenceau, est entré chez deux ouvriers qu'il a pris à l'improviste au saut du lit. Sa conversation avec le premier a été typique; il aurait pu, sans doute, l'avoir avec beaucoup d'autres. « Parlez-moi cordialement, sans embarras, et en toute franchise, a dit le ministre : que pensez-vous de la grève? — Je n'en pense rien du tout, a répondu l'ouvrier : on m'a dit de me mettre en grève, je l'ai fait parce que les autres le faisaient aussi. Si on reprenait le travail je le reprendrais avec plaisir. — Vous êtes donc satisfait, a continué le ministre, des concessions faites par les compagnies? — J'aimerais mieux davantage, a dit l'ouvrier, mais il y a des momens où il faut se contenter de ce qu'on vous donne, quitte à recommencer une autre fois. — Alors, vous seriez heureux de reprendre le travail? — Ma foi, oui. » Combien d'ouvriers pensent comme celui-là! Combien reprendraient le travail, si on les laissait libres de le faire! Mais on ne les en laisse pas libres. Ils reçoivent un mot d'ordre, sans bien savoir quelquefois d'où il vient, et ils obéissent, se résignant à subir des privations qu'ils imposent aussi à leurs familles, jusqu'au jour où un autre mot d'ordre les rend à eux-mêmes, c'est-à-dire au travail. Cependant tout le monde n'est pas du même avis. Après avoir interrogé ce premier ouvrier, M. Clémenceau est passé à un second qui, lui, était partisan de continuer la grève jusqu'au moment où les compagnies auraient accepté toutes les revendications des ouvriers. Il a expliqué le mécanisme du salaire de base et des primes. Le tout serait suffisant, peut-être, s'il n'y avait pas des retenues pour amendes ou frais d'outils détériorés. L'ouvrier a protesté amèrement contre ces retenues. Enfin il n'a pas caché au ministre qu'il se faisait vieux, qu'il ne pouvait plus travailler autant qu'autrefois, et qu'il entendait néanmoins gagner davantage : c'est pour cela qu'il voudrait un salaire unifié qui comprendrait le salaire de base et la prime. M. Clémenceau a paru ébloui de ces clartés et a jugé absolument inutile d'en chercher d'autres, au moins du côté des ouvriers. « Maintenant, a-t-il dit, je vais voir vos patrons. » Sa conversation avec ces derniers n'a pas été reproduite d'une manière aussi complète. S'il nous est permis de faire une hypothèse, il est probable que les représentans des patrons ont rappelé à M. Clémenceau qu'ils avaient accepté de faire les concessions que leur avait conseillées M. Sarrien, et peut-être lui ont-ils demandé s'il s'engageait, dans le cas où ils en consentiraient d'autres, celles

qu'il exigerait lui-même, à les faire accepter par les ouvriers. A cette question, si elle lui a été faite, M. Clémenceau a eu sans doute quelque peine à répondre. Il entendait gronder autour de lui le bruit de la révolution montante. Il éprouvait de vives inquiétudes. Qu'avait-il donc appris dans son enquête improvisée qu'il n'eût pu savoir sans quitter Paris?

Toute cette mise en scène ne pouvait tromper personne, et lui moins que personne. Ah! qu'il en aurait ri, si ce n'était pas lui qui l'avait faite, s'il n'était pas ministre de l'Intérieur, si un autre avait imaginé ce moyen prodigieusement sommaire de découvrir enfin la vérité! Il a l'esprit mordant et cruel : on s'en serait aperçu une fois de plus. Mais il est sur la sellette en ce moment et les rôles sont renversés. A lui l'action, à d'autres la critique. La critique a été sévère pour M. Clémenceau. On l'a trouvé hésitant, flottant, indécis, excepté en paroles bien entendu. On lui a attribué la responsabilité de la longue inertie où la force publique est restée, et d'où elle est sortie trop tard, lorsque le mal avait atteint déjà des proportions qui le rendaient plus redoutable. Puisqu'il a interrogé deux ouvriers, n'aurait-il pas pu, n'aurait-il pas dû pousser un peu plus loin son enquête? Ces deux ouvriers lui ont montré les deux côtés de la grève mais ne lui en ont pas révélé les raisons intimes. Pour être complètement édifié, il aurait fallu interroger aussi un de ces étrangers au pays et à la mine, un de ces agens d'on ne sait qui ou d'on ne sait quoi, de la réaction, suivant les uns, de la révolution, suivant les autres, un de ces « oiseaux de proie » comme les a qualifiés M. Basly et que nous qualifions à notre tour d'oiseaux des tempêtes, puisqu'ils se montrent toujours sur les points de la mer sociale où les orages s'amoncellent et bientôt éclatent, et qu'ils y sont vraisemblablement pour quelque chose. Ce sont eux qui ont le mot du mystère. Peut-être ne l'auraient-ils pas dit à M. Clémenceau, mais il ne le leur a pas demandé.

Il a dû faire cependant quelques réflexions utiles, puisque, le lendemain des événemens que nous venons de rappeler, les instructions de l'armée ont un peu changé de caractère. Un commencement de satisfaction a été donné à la conscience publique. Il n'était que temps. Les scandales des jours précédens venaient de se renouveler à Haveluy où il y avait encore de nombreux blessés, et toujours du côté de la troupe. Enfin, le 21 avril, à Trith, une colonne de cinq mille grévistes qui se rendait de Denain à Valenciennes a rencontré une résistance sérieuse. Les grévistes, surpris, ont envoyé un parlementaire à l'officier qui commandait le détachement : ils ont appris alors, à leur stupéfaction croissante, qu'en cas de conflit, la troupe était autorisée à faire

usage de ses armes, et qu'elle en userait effectivement. Cinq minutes leur ont été données pour se disperser. Ils ne l'ont pas fait; les dragons ont mis sabre au clair et ont chargé. Les grévistes n'ont pas tardé à s'enfuir à travers champs. Il y a eu parmi eux quelques blessés ; aucun ne l'a été gravement. Les officiers et les soldats avaient, comme toujours, souffert davantage. On cite en particulier le capitaine Ricourt, cousin du lieutenant Lautour, qui a reçu comme lui des pierres sur la tête, et qui a failli succomber. La fatalité semblait s'acharner sur la même famille. Mais enfin l'armée avait pu se défendre : elle était placée sur le pied d'égalité avec l'émeute. Nous disons bien, l'émeute. Il ne s'agissait plus ici de revendications ouvrières. Quand la colonne des insurgés a été dispersée, on a pu recevoir les confidences de quelques-uns de ceux qui en faisaient ou en avaient fait partie. Beaucoup ont déclaré qu'ils n'étaient ni ouvriers, ni grévistes, mais qu'ils avaient été réveillés chez eux de bon matin et enrôlés de force par des énergumènes qui les avaient menacés de mort s'ils ne marchaient pas avec eux. On serait heureux de savoir ce que pense M. Clémenceau de cette nouvelle manière de faire violence à la liberté des citoyens. Nous sommes bien loin de l'espèce d'idylle qu'il avait imaginée au début de ces événemens, une grève bien sage où ceux qui ne voudraient pas travailler ne travailleraient pas, où ceux qui voudraient travailler travailleraient, où chacun respecterait la liberté de son voisin. L'espèce humaine, sur laquelle M. Clémenceau ne paraissait pourtant pas autrefois avoir tant d'illusions, n'est pas aussi bonne qu'il l'a cru tout d'un coup. La force brutale tient une grande place dans le jeu des intérêts et des passions, surtout lorsqu'elle ne voit pas en face d'elle la force organisée et disciplinée qui pourrait y faire contre-poids. Il faut toujours finir par faire appel à cette dernière. Ne ferait-on pas mieux de commencer par là, non pas pour frapper, mais pour imposer? La grève serait sans doute terminée depuis plusieurs semaines, et les ouvriers jouiraient déjà des larges concessions qui leur ont été faites, si le gouvernement avait donné dès le premier jour l'impression qu'il ferait respecter l'ordre et la liberté. M. Clémenceau n'en a pas donné l'impression. Il a bien dit qu'il le ferait, mais les grévistes se sont parfaitement aperçus qu'il n'en prenait pas les moyens, et les révolutionnaires ont exploité cette défaillance. On en a vu les suites.

Les grèves du Nord et du Pas-de-Calais sont celles qui attirent le plus l'attention, mais il y en a d'autres qui ne la méritent pas moins et qui peut-être, demain, l'accapareront à leur tour. Nous sommes peu rassurés, par exemple, sur ce qui se passe et sur ce qui se prépare à

Lorient. Le désordre est dans les esprits : comment ne se traduirait-il pas dans les faits? On se préoccupe de ce que sera le 1er Mai, et cette préoccupation fait même naître une sorte de panique, probablement exagérée. Les événemens qui se réalisent ne sont généralement pas ceux qu'on annonce longtemps à l'avance pour un jour déterminé. Quand ils le sont, ils prennent une autre forme que celle qu'on avait attendue. Le danger n'est pas dans une date, ni dans une région déterminées. Il nous menace tous les jours et partout, parce que sa cause est en nous-mêmes, c'est-à-dire dans le faible gouvernement auquel nous avons confié nos destinées. Il est possible, bien que nous ne nous en apercevions pas assez, que quelques-uns de nos ministres, M. Clémenceau et M. Briand, aient quelque peu changé ; mais le monde ouvrier continue de les voir sous l'aspect qu'ils avaient autrefois, et leur présence au gouvernement est pour lui un encouragement. Comment oublierait-il que M. Briand prêchait la grève générale à un moment qui n'est pas encore bien éloigné de nous, et qu'il excitait contre l'armée les plus détestables sentimens? En le voyant arriver au pouvoir, les grévistes de profession et les révolutionnaires ont cru que le moment d'agir était venu, et qui ne l'aurait cru à leur place? Nous ne savons pas encore, si nos ministres auront l'énergie nécessaire pour arrêter le mouvement révolutionnaire qui est déjà en marche ; mais quelques-uns d'entre eux en sont incontestablement les auteurs. A la veille des élections, le moment était-il bien choisi pour les porter au pouvoir?

Nous le saurons bientôt, puisque nous sommes à la veille de la grande consultation du suffrage universel : elle doit avoir lieu le 6 mai. Il est toujours imprudent de faire des prophéties à la veille des événemens; mais nous serions surpris si le malaise général et l'inquiétude que nous voyons partout, ne se traduisaient pas de quelque manière dans les scrutins. On a touché à tout en même temps, aux intérêts moraux et aux intérêts matériels du pays. Reste à voir si la Chambre et le gouvernement ont été bien inspirés en provoquant à la fois tant de sentimens divers, mais profonds et puissans. Quel que soit d'ailleurs le résultat des élections générales, nous ne cesserons pas de réclamer une politique, non pas de réaction, mais de réparation. Si on ne la fait pas, le danger qui nous menace aujourd'hui deviendra de plus en plus grand. Toutes les fautes s'expient : ne commence-t-on pas à s'en apercevoir?

Les événemens qui se passent en Europe mériteraient plus d'attention, ou du moins plus de place que nous ne pouvons leur en donner en ce moment : on nous excusera d'en parler avec quelque brièveté. Le

fait le plus saillant de ces derniers jours est la mauvaise humeur persistante de l'Allemagne contre l'Italie. Il en est résulté de part et d'autre des polémiques extrêmement vives dans lesquelles nous n'avons pas à entrer, mais dont nous ne pouvons pas non plus nous désintéresser complètement, puisque le grief principal articulé contre l'Italie a été de s'être rangé de notre côté à Algésiras, et d'avoir soutenu la politique qui y a finalement prévalu. On aurait pu croire, en entendant le dernier discours qu'a prononcé M. le prince de Bülow, discours à la suite duquel il s'est trouvé indisposé, que le gouvernement impérial avait pris son parti de ce dénouement. M. de Bülow s'en déclarait satisfait. Il montrait, ce qui d'ailleurs est la vérité même, que tous les objets que l'Allemagne s'était proposés en allant à la conférence et en y entraînant les autres puissances, avaient été en fin de compte réalisés. Mais, s'il en est ainsi, d'où vient l'irritation de l'Allemagne? Pourquoi accuse-t-elle l'Italie d'infidélité et presque de trahison? Pourquoi tous ses journaux sont-ils pleins d'imprécations et de menaces? Nous savons bien que ce sont là des bourrasques qui passent; nous y avons été nous-mêmes plus d'une fois exposés. Nous pouvons même dire que nous en avons l'habitude. L'Italie ne l'a pas encore et elle a été surprise par l'agression. Elle l'a d'ailleurs repoussée avec une vivacité très naturelle. Quant à savoir si elle en a ressenti une impression durable, c'est une prétention que nous n'avons pas. L'avenir seul le dira. Il y a des violences qui servent; M. de Bismarck en usait quelquefois; mais il y en a qui ont un autre résultat. Nous ne nous chargeons pas de dire à quelle catégorie appartiennent celles que la presse allemande déploie en ce moment contre l'Italie.

Le signal a été donné par l'empereur Guillaume sous deux formes différentes : il s'est abstenu d'exprimer ses sentimens personnels à l'occasion de l'éruption du Vésuve, et son gouvernement même n'a exprimé officiellement les siens qu'avec un retard qui a été remarqué; enfin il a adressé au comte Goluchowski un télégramme qu'il est permis de qualifier de sensationnel. Les silences de l'empereur Guillaume sont aussi significatifs que ses paroles, parce qu'ils ne sont pas moins calculés. Cette fois encore, nous pouvons dire que nous en savons quelque chose nous-mêmes. On n'a pas oublié l'attentat qui a eu lieu à Paris pendant le séjour qu'y a fait Alphonse XIII. Il était sans doute dirigé contre le roi d'Espagne, mais le Président de la République, qui était à ses côtés, aurait pu aussi bien que lui en être victime. L'empereur Guillaume s'est empressé d'envoyer un télégramme de sympathie et de félicitations au roi, et rien à M. Loubet : c'était au moment où il montrait le plus

d'irritation contre la politique de M. Delcassé, qui était encore ministre. Il pratique aujourd'hui la même abstention à l'égard de l'Italie.

Son télégramme au comte Goluchowski procède un peu de la même intention. Sans doute l'empereur a voulu donner une marque de sa bienveillance et de sa reconnaissance au ministre austro-hongrois des Affaires étrangères; mais il a voulu aussi, par une omission qui faisait contraste, marquer au gouvernement italien des sentimens différens. Il y a d'ailleurs réussi et personne ne s'est trompé sur sa pensée. Après avoir remercié M. le comte Goluchowski de l'« inébranlable appui » qu'il avait prêté à ses représentans à Algésiras : « Vous avez accompli, lui dit l'empereur, une belle action en fidèle allié. Vous avez été un brillant second sur le terrain, et vous pouvez, en pareil cas, compter sur un pareil service de ma part. » Nous devons à la vérité d'avouer que cette dernière phrase n'a pas causé en Autriche une satisfaction sans mélange. Quelques journaux, un peu ombrageux sans doute, n'ont pas été très flattés de voir attribuer à leur gouvernement le rôle de second dans une affaire où il a dû se préoccuper surtout des intérêts autrichiens : mais ce sont là des nuances sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister. Tout le monde a compris que, dans l'opinion de l'empereur Guillaume, ce que l'Autriche avait fait, l'Italie ne l'avait pas fait. Elle n'avait pas agi en « fidèle alliée, » en « brillant second ; » et, en pareil cas, si Guillaume II ne disait pas ce qu'il ferait envers elle, il le laissait du moins deviner. L'empereur ayant manifesté ainsi son sentiment, on peut juger de la manière dont les journaux ont exprimé le leur. On connaît leurs allures habituelles. Ils sont bien loin d'appliquer le précepte de Voltaire : « Glissez, mortels; n'appuyez pas! » Ils appuient, au contraire, et beaucoup : ils ont trop de force naturelle pour observer les nuances. Ils ont dit à l'Italie qu'on ne pouvait pas servir deux « maîtres » à la fois. Ils ont déclaré que l'Allemagne entendait « dicter la loi à l'Europe, ou du moins à l'Europe centrale. » Peut-être devons-nous leur savoir gré de la réserve qu'il y a dans cette fin de phrase ; peut-être aussi ne s'applique-t-elle qu'à l'Angleterre. Nous ne ferons pas d'autres citations. Il suffit de montrer le ton de la presse allemande. On pourrait ajouter à la fin de chacun de ses articles : soit dit pour vous offenser.

Nous ne prendrons pas la défense de la politique italienne : c'est un soin dont les Italiens eux-mêmes s'acquittent comme ils l'entendent et s'acquittent fort bien. Ils n'éprouvent d'ailleurs, est-il besoin de le dire? aucun besoin de s'excuser. Une question a été posée à Rome à M. le ministre des Affaires étrangères par M. di Martino, sénateur. La réponse de M. le comte Guicciardini a été pleine de franchise et de dignité : si

elle n'a pas désarmé complètement les susceptibilités allemandes, elle a produit dans tout le reste de l'Europe une excellente impression. La base de la politique italienne reste la triple alliance, et l'Italie compte avec la loyauté de l'Autriche avec laquelle elle a des arrangemens de l'autre côté de l'Adriatique, en Albanie. Fidèle à ses alliances, elle l'est aussi à ses amitiés, et ne voit dans les premières rien qui soit incompatible avec les secondes. Elle estime travailler utilement par là au maintien de la paix. L'Italie a raison, et quant à l'Allemagne, peut-être exagère-t-elle les devoirs de ses alliés. L'Italie a, dans la Méditerranée, des intérêts spéciaux que n'avait pas l'Autriche, et c'est ce qui explique la différence d'attitude des deux gouvernemens, beaucoup moins grande d'ailleurs, qu'on ne l'a dit. Le résultat de la conférence d'Algésiras a été à quelques égards imprévu, mais personne ne peut en prendre ombrage. Il a montré que les puissances méditerranéennes, ayant des intérêts communs, avaient aussi une tendance naturelle, et incontestablement légitime, à les défendre en commun. Qui pourrait s'en étonner? Qui pourrait s'en offenser? L'Allemagne ne pourrait le faire que si ses intérêts, ou même ses vues propres, sur le Maroc n'avaient pas été soigneusement ménagés et respectés; mais ils l'ont été, le sont et le seront. Le discours de M. de Bülow a montré que quelques nuages se sont dissipés à Algésiras, et nous en sommes d'autant plus heureux qu'ils s'étaient en partie formés sur notre tête; mais le télégramme de l'empereur et les polémiques de la presse allemande montrent qu'il s'en est formé d'autres. Ils se dissiperont aussi sans doute, et le plus tôt sera le mieux. Il serait fâcheux que l'Europe ne sortît d'une inquiétude que pour tomber dans une autre. Pourquoi sommes-nous allés tous à la conférence, sinon pour y chercher la conciliation que nous y avons trouvée, et l'apaisement qui devait en être la suite? Il ne s'est pas encore produit aussi complet que nous le désirions. On parle d'une crise que subirait la triple alliance. Si la triple alliance subissait une crise, ce ne serait pas notre affaire; mais nous en cherchons en vain les symptômes vicieux. Un mécontentement passager, quelque vif qu'il puisse être, ne change pas les intérêts permanens et durables. La triple alliance serait beaucoup plus fragile que nous ne l'aurions cru, si elle était venue se briser contre le récif d'Algésiras.

FRANCIS CHARMES.

JOSEPH DE MAISTRE

ET

SON LIVRE *DU PAPE*

Joseph de Maistre et la Papauté, par M. C. Latreille,
1 vol. in-16, Hachette.
1906.

« Il pourra paraître surprenant qu'un homme du monde s'attribue le droit de traiter des questions qui, jusqu'à nos jours, ont semblé exclusivement dévolues au zèle et à la science de l'ordre sacerdotal. J'espère néanmoins qu'après avoir pesé les raisons qui m'ont jeté dans cette lice honorable, tout lecteur de bonne volonté les approuvera dans sa conscience, et m'absoudra de toute tache d'usurpation. » Ce sont les premiers mots du *Discours Préliminaire* que Joseph de Maistre a mis en tête de son livre *Du Pape*, et, dans le temps où nous sommes, au moment qu'on discute jusque dans les journaux, le droit des laïques à intervenir dans les questions religieuses, c'est assez dire, sans qu'il soit besoin d'y appuyer, l'intérêt et l' « opportunité » du volume que nous offre M. C. Latreille, sur *Joseph de Maistre et la Papauté*. Nous avons au surplus une autre raison d'en parler. On a beaucoup écrit déjà sur Joseph de Maistre, et de nombreux commentateurs, critiques ou biographes, lui ont consacré de remarquables études, parmi lesquelles nous rappellerons ici celles de Sainte-Beuve, 1839, d'Edmond Scherer, 1853, et de notre confrère et ami M. Émile Faguet, 1889. Mais, de toutes ces études, aucune encore n'avait le caractère analytique et critique de celle de M. Latreille. On n'avait parlé de Joseph de Maistre que comme on fait d'un contemporain, dont on est plus curieux de savoir ce qu'il est, ce qu'il pense, et ce que nous en pouvons attendre, que de connaître les circonstances de la publication de ses livres, la littérature des sujets qu'il a traités, les

sources de son érudition, l'origine de ses idées, et, généralement, tout ce qui ne commence à devenir intéressant pour nous qu'autant que nous nous croyons assurés de la durée de son œuvre et de son nom. On commence alors d'en parler comme d'un classique. C'est précisément ce que M. Latreille a voulu faire dans ce livre; et après lui, d'après lui, c'est ce que nous voudrions essayer de faire dans ces quelques pages sur *Le Pape*. Quelque actualité que les circonstances donnent à un pareil sujet, nous n'avons garde de la négliger, et, au contraire, nous venons de le dire, si ce n'était l'actualité, nous aurions peut-être attendu à parler de ce livre, mais nous croyons aussi qu'elle n'en fait pas le seul mérite, et ce n'en est donc ni le seul ni le principal que nous nous proposons de mettre en lumière.

I

Je préfère, et je crois que l'on peut préférer, pour d'excellentes raisons, les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, et, par exemple, comme étant, de l'aveu même de leur auteur, une image plus fidèle, une expression plus complète, et surtout plus vraie du génie de Joseph de Maistre, mais le livre *Du Pape* n'en est demeuré pas moins dans son œuvre le livre capital, son *Discours sur l'Histoire Universelle*, sa philosophie de l'histoire et de la religion, son apologie du christianisme, et la clef de voûte, enfin, de son système, s'il en a un.

Il nous a déclaré lui-même, dans son *Discours Préliminaire*, l'origine et l'intention du livre : « Puisque notre ordre s'est rendu, pendant le dernier siècle, éminemment coupable envers la religion, je ne vois pas pourquoi le même ordre ne fournirait pas aux écrivains ecclésiastiques quelques alliés fidèles qui se rangeraient autour de l'autel pour écarter du moins les téméraires, sans gêner les lévites. » Je pense que « notre ordre, » c'est ici la noblesse, et si nous en faisons la remarque, c'est que, dans cette intention de « réparer » ou d' « expier, » il est permis de voir, de la part de J. de Maistre, une intention seconde, qui est d'allier sa cause à celle du vicomte de Bonald et du vicomte de Chateaubriand. Une « tradition de famille » veut encore qu'en écrivant son livre *Du Pape*, J. de Maistre, en même temps que les fautes ou les erreurs de son ordre, se soit proposé d'y expier les propos un peu vifs, auxquels, jadis, dans ses lettres particulières, il s'était abandonné sur Pie VII, et notamment en 1804, à l'occasion du couronnement de Bonaparte. M. Latreille ne veut pas de cette « tradition de famille. » Pourquoi

cela? C'est ce que je n'ai pas bien compris. A l'origine d'un grand livre, il peut toujours y avoir de « petites » raisons, qui concourent avec de plus grandes et, en tout cas, des raisons « d'ordre privé. » Pourquoi Joseph de Maistre, éprouvant le remords d'avoir tenu sur Pie VII des propos irrespectueux, ne les aurait-il pas regrettés? et, sans se croire obligé d'en faire publiquement l'aveu, pourquoi ces regrets eux-mêmes n'auraient-ils pas contribué à l'encourager, sinon à l'engager dans le dessein d'écrire son livre?

Une autre question est plus importante, et on eût aimé que M. Latreille essayât de l'éclaircir. Dans une lettre de Joseph de Maistre, datée du 28 septembre 1818 et adressée à M. de Place, on lit ces lignes : « Ce IVe livre (*Du Pape*) est particulièrement dirigé contre le livre de M. de Stourdza, qui fait beaucoup de bruit en Russie... *Rome tient beaucoup à la réfutation de cet ouvrage...* » Quelle est la vraie portée de cette dernière phrase? Voici le commentaire qu'en donnait, il y a quelques années, dans une préface qu'il mettait au livre de Joseph de Maistre, un de ses éditeurs, le père van Aken, de la société de Jésus : « Au lendemain du Congrès de Vienne, 1815, deux écrivains s'occupaient à Saint-Pétersbourg de la question romaine, M. de Stourdza, chambellan de l'Empereur de Russie, et le Cte Joseph de Maistre, ministre de Sardaigne auprès du tsar... M. de Stourdza se proposait de prouver « que c'est nous catholiques — et, ici, le père van Aken reproduit les termes d'une lettre de J. de Maistre au cardinal Severoli, datée du 11 janvier 1817, — c'est nous qui sommes schismatiques, l'Église Romaine s'étant séparée sans raison de l'Église Grecque... Peu de gens connaîtraient aujourd'hui l'existence de ce plaidoyer sans la réplique immortelle de Joseph de Maistre. *Rome ayant manifesté le désir de voir réfuter le chambellan russe,* le comte s'empressa d'achever son traité *Du Pape,* qu'il méditait depuis longtemps. Il ne pouvait compter sur la faveur de personne ; *mais il avait pour lui la bénédiction du Saint-Père, son génie et la vérité.* » Le père van Aken se borne-t-il à répéter ici, pour le fond, et en le modifiant à sa façon dans les termes, ce que Joseph de Maistre écrivait à M. de Place? Ou veut-il insinuer que, de Rome, on aurait prié, sollicité ou chargé Joseph de Maistre d'écrire le livre *Du Pape?* Quelles preuves a-t-il de ce désir de Rome? Et, quant aux raisons que Rome aurait eues de « tenir beaucoup à la réfutation de l'ouvrage » de M. de Stourdza, quelles étaient-elles? et de quelle nature? politiques et uniquement russes, c'est-à-dire relatives à la situation du catholicisme dans l'Empire du tsar? ou théologiques, religieuses et européennes? Autant de questions qu'il serait sans doute intéressant d'examiner, et qui laissent quelque chose encore à faire, après

M. Latreille, aux éditeurs, commentateurs ou critiques *Du Pape*. L'auteur laïque *Du Pape*, en écrivant son œuvre, n'a-t-il pris conseil que de lui-même, ou n'a-t-il été, au contraire, pour un livre au moins de son œuvre, le quatrième, que le secrétaire du Vatican?

Avant de donner son manuscrit à l'impression, Joseph de Maistre avait cru devoir le soumettre à Chateaubriand, qui ne l'avait pas lu, selon toute apparence, mais qui ne lui avait pas moins répondu, par une lettre tout à fait courtoise, et dans laquelle même il se mettait à sa disposition pour traiter avec le libraire Le Normand. Joseph de Maistre avait décliné la proposition, — c'était au mois d'octobre 1817, — et rentré en possession de son manuscrit, il avait voulu consulter, à défaut de Chateaubriand, quelques-uns de ses amis de Savoie. On cite parmi eux l'abbé de Thiollaz, et l'abbé Rey, plus tard évêque d'Annecy. Mais ce n'était pas seulement d'un approbateur ou d'un conseil qu'il avait besoin; c'était d'un vrai collaborateur, ou, si on le veut, d'un correcteur, d'un critique, d'un ami de sa gloire, qui suivît feuille à feuille l'impression du livre, qui lui en signalât toutes les imperfections, qui prît la peine de faire pour lui toute sorte de « vérifications » au détail desquelles il n'aimait pas descendre; et cet homme rare, naturellement, il eut quelque peine à le trouver. L'abbé Besson, ancien vicaire général de Genève, et l'abbé Vuarin, le correspondant de Lamennais, hésitèrent, puis reculèrent devant l'énormité de la tâche. Mais enfin ce collaborateur se rencontra, dans les derniers mois de 1818, par l'intermédiaire de l'abbé Besson, en la personne d'un homme de lettres lyonnais, Guy Marie de Place, que l'on ne connaît guère, quoique Sainte-Beuve ait fait jadis pour le tirer de l'ombre, sur lequel on trouvera d'utiles renseignemens dans le livre de M. Latreille, et dont il semble bien que le nom doive être inséparable désormais de celui de Joseph de Maistre.

Tous ces retards, et on pourrait dire tous ces tâtonnemens s'accordent assez mal avec l'idée que l'on se forme ordinairement de l'auteur *Du Pape*, de sa personne ou de son caractère, et disons-le tout de suite, c'est que l'idée que l'on s'en forme est fausse. Elle est presque aussi fausse que celle que l'on se forme de l'écrivain, ou qu'on s'en est formée d'abord, quand on n'admirait de lui, dans nos histoires de la littérature, que des qualités de force et d'éclat, d'éloquence véhémente et apocalyptique, dont il y a bien trace dans son œuvre, mais qui ne sont pas cependant de sa manière habituelle, que caractérisent au contraire l'esprit, l'ingéniosité, l'imprévu du tour et de l'expression, l'aisance mondaine dans le paradoxe et l'impertinence. Quoi qu'il en soit, on s'étonne donc qu'avant de faire

imprimer son livre, il ait eu besoin de tant de conseils, et cela ne suffirait-il pas à prouver que, tout en « désirant beaucoup une réfutation du livre de M. de Stourdza, » Rome n'a rien demandé à Joseph de Maistre, directement ou indirectement?

Lui, cependant, s'il hésite, et si nous le voyons, par momens, tout près de renoncer à la publication, ce n'est pas qu'il conçoive un doute sur les idées qui sont les siennes depuis quarante ans, et que toutes ses lectures, toute son expérience de la vie, toutes ses réflexions ont confirmées, mais c'est qu'à soixante ans passés, il est encore « un jeune auteur, » n'ayant en effet publié de son œuvre que ses *Considérations sur la France*, il y a plus de vingt ans, en 1796; son *Essai sur le Principe générateur des Constitutions*, en 1814; et sa traduction du traité de Plutarque *sur les Délais de la Justice divine*, en 1816. L'expérience de la publicité lui manque; et ce que cependant il voudrait avant tout, c'est qu'on le lût. Sous ses allures hautaines de diplomate et de « ministre d'État » aucune des vanités de l'homme de lettres ne lui est étrangère; et il serait certes fâché que le livre *Du Pape* fut mal accueilli de Rome, mais je ne sais s'il ne le serait presque autant, ou même davantage, que le public français le reçût avec indifférence. Joignez à cela que s'il ne doute, — et il a deux fois raison, — ni de la valeur de ses idées, ni de son originalité d'écrivain, il est moins sûr de ce que valent les moyens qu'il a pris pour développer ses idées, et il doute, en particulier, de la solidité, mais surtout de la précision de son érudition.

On a en effet beaucoup loué l'immense érudition de Joseph de Maistre, et M. Latreille, qui la discute, commence par nous rappeler qu'aucun biographe avant lui n'a cru pouvoir moins faire que de rappeler à ce sujet ce que Sainte-Beuve en a dit. N'oublie-t-il pas Edmond Scherer? Scherer, dans son article de 1853, a dénoncé, sans aucun ménagement, ce qu'il y avait de « superficiel » dans l'érudition de Joseph de Maistre : « Il est certain que les connaissances de Joseph de Maistre étaient aussi « superficielles » qu'elles étaient étendues. Il savait plusieurs langues, mais il les savait mal. Il croyait retrouver le célibat des prêtres dans l'Elysée de Virgile.

Quique sacerdotes casti dum vita manebat.

Je rencontre dans l'*Examen de Bacon* un contre sens qui ne permet pas d'admettre que Joseph de Maistre ait connu les premiers élémens de l'anglais... Il ne comprenait pas mieux l'allemand que l'anglais. » Mais « superficiel » est-il bien le mot juste! A notre avis, le grand défaut de

l'érudition de Joseph de Maistre, c'est d'être une érudition d'« amateur » ou d'« homme du monde, » on veut dire amassée au hasard de ses lectures, et ces lectures elles-mêmes faites à l'aventure, sans objet précis, ni plan d'information. Et il se peut que ce soit la bonne manière de lire, ou du moins ce n'en est certainement pas une mauvaise, pour un « homme du monde, » qui ne demande à ses lectures que de le « divertir, » au sens élevé du mot, ou de compléter son expérience personnelle du monde et de la vie. Mais pour un écrivain, pour un « auteur, » c'est autre chose, et l'érudition ne va pas sans critique. Elle ne va pas non plus sans quelques scrupules qui paraissent avoir fait défaut à Joseph de Maistre. Qui croirait que, dans ce livre même *Du Pape,* où l'un de ses grands plaisirs est de contredire constamment Bossuet, Bossuet n'était cité que d'après les textes réunis dans son *Histoire* par le cardinal de Bausset? Avant de dresser contre Bossuet les deux réquisitoires que sont le livre *Du Pape,* et celui *de l'Église Gallicane,* Joseph de Maistre a lu « des livres sur Bossuet, » mais il n'avait pas lu Bossuet. Voilà une singulière manière d'entendre la critique, et M. Latreille a eu certainement raison d'y signaler un des défauts *Du Pape.* Joseph de Maistre a certainement beaucoup lu, mais il a lu sans choix, pour ne pas dire sans discernement; et il a lu beaucoup de choses qu'il eût pu se dispenser de lire, mais il n'en a pas lu quelques-unes qu'il eût dû lire. »

M. Latreille a-t-il également raison dans le reproche qu'il fait à l'auteur *Du Pape* d'aimer à invoquer contre ses adversaires leur propre témoignage, et par exemple, à tirer des auteurs protestans des preuves ou des commencemens de preuves en faveur de l'infaillibilité pontificale? J'ai des raisons personnelles d'être sensible à ce reproche, et, en effet, c'est M. Latreille lui-même qui, pour mieux se faire entendre, compare en ce point la « méthode » de Joseph de Maistre à celle dont j'ai cru devoir user dans un livre qui a pour titre l'*Utilisation du Positivisme.* Ce qui le scandalise donc, dans mon livre et dans celui de Joseph de Maistre, — on me pardonnera le rapprochement, puisqu'il n'est pas de moi, — c'est que nous ne nous fassions pas une loi de prendre les déclarations de nos adversaires dans le sens où ils les ont prises eux-mêmes, et qui résulte, avec cela, de l'ensemble même d'opinions ou d'idées dont ces déclarations font partie. « Car, nous dit-il en propres termes, une idée, qui fait partie d'un système ne peut pas en être isolée, pour être interprétée suivant l'ingéniosité d'un commentateur, quelque sincère qu'il soit. *Elle a une valeur relative, qu'il faut, pour ainsi dire, respecter.* La seule manière scientifique d'*utiliser* les aveux d'un adversaire, c'est de leur rendre la valeur logique qu'ils avaient dans l'ensemble d'une

construction intellectuelle... » Je me bornerai sur ce discours à deux autres observations très simples.

Historiquement, je veux dire dans la réalité de l'histoire, c'est tout justement le propre des idées un peu générales que de pouvoir être « isolées » du système dont elles ont commencé par faire partie ; et même c'est ainsi, et non autrement, que se constitue d'âge en âge le patrimoine commun de l'esprit humain. Platon et Aristote, Saint Thomas et Saint Bonaventure, Descartes et Spinoza, Schopenhauer et Auguste Comte ont émis et jeté, pour ainsi dire, dans la circulation intellectuelle, des idées qui sont devenues nôtres, et que nous tenons pour vraies, sans que pour cela nous soyons tenus de nous déclarer « Positivistes » ou « Platoniciens. » Et, en effet, nous ne le sommes pas. Mais, du « positivisme » ou du « platonisme, » tandis que, comme tous les systèmes, ils s'écroulaient, nous avons séparé, pour les en isoler, des « vérités » qui en semblaient faire partie d'abord, et qui demeurent des vérités. C'est ce qui arrive heureusement tous les jours. Car les systèmes n'étant que des moyens de découvrir la vérité, la vérité ne dépend pas des moyens par lesquels on l'a découverte, si même on ne doit dire que quand on l'a découverte, ces moyens tombent, en quelque sorte, comme un échafaudage, quand l'édifice est achevé. Et c'est pourquoi, que d'ailleurs il s'agisse ou non de les « utiliser, » je veux bien que l'on rende aux idées « leur valeur logique dans l'ensemble de la construction intellectuelle dont elles faisaient partie, » mais nous n'en conservons pas moins le droit de les « isoler » de cette construction, et de les examiner comme de les juger en soi, intrinsèquement et objectivement. Oserai-je ajouter qu'aucun homme jamais n'a dit exactement tout ce qu'il voulait dire ; n'a rigoureusement et en quelque sorte mathématiquement calculé la portée de tout ce qu'il disait ; et n'a eu le droit de se plaindre, comme Socrate, que Platon lui fît dire une infinité de choses auxquelles il n'avait pas songé ? Mais Socrate n'avait qu'à considérer, en ce cas, si les choses qu'il n'avait pas dites étaient, ou n'étaient pas contenues dans celles qu'il avait dites, comme la conséquence l'est dans ses principes, et à remercier Platon de les en avoir dégagées.

Je ne saurais donc, pour ces raisons, m'associer au reproche que M. Latreille adresse à Joseph de Maistre, et au contraire, — sans la lui avoir d'ailleurs empruntée, — je dois dire que j'apprécie cette habitude de sa dialectique. Il n'est pas malaisé d'obtenir d'un catholique, ou d'un protestant, même libéral, des aveux sur la nécessité des opinions religieuses ; mais les mêmes aveux, s'ils ne prouvent pas davantage, ont pourtant quelque chose de plus saisissant quand on les entend sortir de la bouche

d'Auguste Comte. Pareillement, — et encore que quelques-uns n'y aient pas mis jadis beaucoup d'empressement, — on trouvera tout naturel que des évêques et des cardinaux professent l'infaillibilité du Siège de saint Pierre, mais, parce qu'on le trouvera moins naturel, on le trouvera plus probant de la part d'un évêque anglican ou d'un pasteur luthérien, c'est-à-dire de gens dont les ancêtres ne se sont séparés du centre catholique que pour se soustraire à la suprématie pontificale. Et on aura raison! et les objections qu'on élèvera contre cette manière « d'utiliser » l'adversaire ne prouveront qu'une chose, qui sera que, de nos jours, comme au temps de Joseph de Maistre, on redoute l'efficacité du moyen.

Le grand défaut du livre *Du Pape*, c'est d'être « décousu, » mal fait ou mal composé, laborieux, difficile à lire pour cette raison même, et du reste tout à fait conforme ou analogue en ce point au tempérament littéraire de son auteur. Ai-je besoin de rappeler ici que de très grands livres sont fort mal composés, et, au premier rang d'entre eux,— je ne pense pas que la comparaison soit de nature à offenser la mémoire de Joseph de Maistre, — le *Génie du Christianisme*, ou encore l'*Esprit des Lois?* C'est qu'aussi bien, selon le mot de La Bruyère, « c'est un métier de faire un livre, comme de faire une pendule; » et ce métier si Chateaubriand a fini par s'en rendre maître, Joseph de Maistre, lui, n'en a jamais connu le premier mot. Et, à ce propos, que l'on n'invoque pas les *Soirées de Saint-Pétersbourg* ou les *Considérations sur la France!* Ni l'un ni l'autre ouvrage ne prouve rien dans la question. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* sont des « dialogues, » où, comme dans ceux de Platon, les digressions, voire les négligences, ne sont qu'un agrément ou un charme de plus, pour ne pas dire la loi même ou la condition du genre; et quant aux *Considérations*, je ne voudrais pas d'autre mot que ce mot lui-même pour caractériser la nature du génie de Joseph de Maistre. Les « considérations, » voilà son domaine, et, à cet égard, on pourrait signaler plus d'une ressemblance entre lui et Montesquieu. C'est avec intention que je ramène ici ce grand nom de Montesquieu. Si Joseph de Maistre, — et je ne le regrette pas pour lui, — n'a rien écrit qui ressemble aux *Lettres Persanes*, il a débuté, comme Montesquieu, par des *Paradoxes* d'une préciosité singulière; son talent, comme celui de Montesquieu, est, si je l'ose dire, un talent à considérations; et tous deux, enfin, la critique la plus sévère que l'on en pourrait faire, ce serait de les analyser. Mais ce serait aussi la plus injuste et la plus déloyale. Il faut les lire et les relire, ne point s'attacher à l'ordre dans lequel ils ont essayé d'exposer leurs idées, les dégager de ce que le souci du style, qui les hante l'un et l'autre, mêle souvent à ces idées

d'artifice ou d'exagération, s'en imprégner alors, les faire siennes, et s'efforcer enfin de les présenter, ou de les représenter, non dans leur suite logique ou leur enchaînement extérieur, mais dans leur rapport intime avec l'idée mère ou maîtresse, — et quelquefois inexprimée, — dont elles ne sont, telles qu'on les voit dans l'*Esprit des Lois* ou dans le livre *Du Pape*, que les manifestations, moins capricieuses qu'inattendues, moins arbitraires qu' « invoulues, » et d'autant plus significatives enfin qu'elles sont plus spontanées.

II

Il y avait un beau livre, bien didactique, à écrire sous ce titre *Du Pape*, et Joseph de Maistre en avait pour ainsi dire tracé le plan dans ce curieux passage d'une lettre à M. de Blacas, datée du 22 mai 1814 : « Rappelez-vous souvent, lui écrit-il, cette chaîne de raisonnemens : Point de morale pratique ni de caractère national sans religion ; point de religion européenne sans le christianisme ; point de christianisme sans le catholicisme ; point de catholicisme sans le Pape ; point de Pape sans la suprématie qui lui appartient .» Il semble qu'il n'y eût qu'à remplir, point par point, les articles de ce vaste programme, dont on pourrait dire, qu'*actuel* aujourd'hui comme alors, il est aussi bien le programme d'une apologétique entière. « Point de morale pratique ni de caractère national sans religion ! » n'est-ce pas en effet ce que l'on ne saurait trop redire, et n'est-ce pas ce que démontre l'histoire du siècle qui vient de finir ? Protestante ou juive, la France ne serait plus la France ! Une Europe musulmane ne serait plus l'Europe ! Si l'Irlande ou la Pologne sont encore des nations, ce n'est qu'en tant que catholiques ! Et à la vérité, ce n'est pas ce programme, qu'après l'avoir tracé d'une main si sûre, Joseph de Maistre a développé ! Il en aura trouvé les contours trop rigides, et la physionomie trop pédantesque. Ce n'est point, nous venons de le dire, avec cette régularité que son génie procède. Il ne va point à son but par des chemins si directs. Il aime les digressions, qui excitent sa verve, et par le moyen desquelles il lui paraît qu'on dissimule sous un air d'aisance et de désinvolture la gravité d'un sujet qui rebuterait le lecteur. Mais si ce passage de la lettre à M. de Blacas ne résume pas précisément le livre *Du Pape*, on pourrait dire avec M. Latreille, qu'il en est comme une « rédaction première, » et il en exprime les idées essentielles : « Point de morale publique ni de caractère national sans religion ; point de religion européenne sans le christianisme ; point de

christianisme sans le catholicisme; point de catholicisme sans le Pape; point de Pape sans la suprématie qui lui appartient. »

Le second livre *Du Pape : Du Pape dans les rapports avec les souverainetés temporelles*, et le troisième : *Du Pape dans son rapport avec la civilisation et le bonheur des peuples*, sont le développement du second article du programme : « Point de religion européenne sans le christianisme »; et, si dans son premier livre, celui qui est intitulé : *Du Pape dans son rapport avec l'Église catholique*, de Maistre avait surtout combattu Bossuet, ici, c'est Voltaire et son *Essai sur les mœurs* qu'il s'est efforcé de réfuter. Chateaubriand avait « rouvert » et « restauré » la cathédrale gothique. C'est la civilisation du Moyen âge tout entière que Joseph de Maistre a prétendu venger des attaques des Encyclopédistes. Et ce qui me fait croire qu'il n'y a point tout à fait échoué, c'est que, parmi tant d'emprunts que ne devait pas dédaigner de lui faire Auguste Comte,— sans se croire le moins du monde obligé pour cela d'accepter son « système, » et même en le repoussant, — le plus considérable est précisément ce qui regarde le rôle civilisateur de la Papauté au Moyen âge. Ce n'est pas d'ailleurs aujourd'hui le temps de démêler ce qu'il y avait de juste, mais peut-être aussi d'excessif dans cette réhabilitation du Moyen âge. Il y faudrait trop de place, et puis, et surtout une compétence d'historien que nous n'avons pas. Mais il convenait du moins d'indiquer un point de départ, et incidemment, de montrer comment, et par où, l'œuvre de Joseph de Maistre se rattache au mouvement ou à la préparation du mouvement romantique. On est toujours surpris et utilement étonné, quand on étudie de près le contenu d'un grand livre, de voir par combien de rapports, et on serait tenté de dire de « fibres, » il se lie à l'ensemble des idées de son temps.

On ne s'attend pas non plus que nous discutions ici la question de l'« Infaillibilité pontificale, » étant, d'abord, de ceux qui la tiennent pour entièrement décidée; et, d'un autre côté, ne croyant pas que, si c'était l'histoire qu'on en voulût écrire, Joseph de Maistre fût le guide le plus sûr et le plus autorisé qu'on pût suivre. M. Latreille, plus hardi que nous, a cru devoir le faire, et nous renvoyons le lecteur à celui de ses chapitres qu'il a intitulé : *Le Problème théologique; le problème historique et politique*. Pour nous, tout ce que nous voudrions, ce serait de mettre en lumière deux ou trois idées essentielles, et toujours « actuelles, » qui sont en quelque manière la substance du livre; dont la vérité, depuis tantôt cent ans, s'est démontrée par leur développement; et qui soutiennent encore aujourd'hui, contre ses erreurs et ses exagérations mêmes, la solidité du livre de Joseph de Maistre.

Par exemple, quelque opinion que l'on ait sur la question purement métaphysique des rapports ou des analogies de la « Souveraineté » et de « l'Infaillibilité, » ce que l'on ne peut refuser à Joseph de Maistre, c'est d'avoir établi, avec plus d'autorité que personne, et peut-être que Bossuet lui-même, dans le système catholique, la nécessité de « l'infaillibilité de fait. » Je ne l'entends pas ici de la nécessité pratique d'une autorité qui termine les contestations. Ἀναγκη στῆναι : il faut qu'on en finisse! et cet argument a sans doute sa valeur, puisque je vois qu'il est celui qu'oppose aux protestans d'Amérique, dans son livre intitulé : *La Foi de nos Pères*, le cardinal Gibbons. Il y compare l'infaillibilité pontificale à l'autorité de cette Cour suprême des États Unis qui est, dans le système américain, le modérateur suprême de l'institution démocratique, et, en propres termes, la source vive, *magisterium vivum*, de la vérité constitutionnelle. Mais cette « infaillibilité de fait » résulte nécessairement, je dirais volontiers, automatiquement, de la nature de la tradition telle qu'on la conçoit dans le catholicisme, et telle qu'on ne la pourrait autrement concevoir sans qu'il cessât d'être le catholicisme. *No popery!* je ne sais ni n'ai à rechercher ici quelle est la signification de ce cri légendaire, quand il est poussé par des foules protestantes, ce qu'il résume en lui d'imprécations confuses, d'oppositions de races, de rancunes héréditaires, de préjugés historiques soigneusement entretenus, mais on ne se méprend pas en voyant dans le Pape « tout le catholicisme ; » et, si je puis ainsi dire, « toute la Papauté » dans son privilège d'infaillibilité. C'est ce que Joseph de Maistre a démontré. « Point de Pape sans la suprématie qui lui appartient. » Et si l'on demande à ce sujet : « Pourquoi le Pape et non l'Église? » personne encore mieux que lui n'a montré comment, dans le système catholique, l'Église ne saurait exister sans le Pape : « Si quelqu'un s'avisait de proposer un royaume de France sans roi de France, un Empire de Russie sans empereur de Russie, on croirait justement qu'il a perdu l'esprit, » et la suite.

C'est ici que s'élève l'objection banale et vulgaire, celle qui vient tout naturellement et d'abord à l'esprit, l'objection à laquelle on a vingt fois répondu, et à laquelle pourtant il y aura toujours lieu de répondre encore. « Lisez les livres des protestans, — nous dirions aujourd'hui des « libres penseurs » ou des « philosophes, » — et vous y verrez l'infaillibilité représentée comme un despotisme épouvantable, qui enchaîne l'esprit humain, qui l'accable, qui le prive de ses facultés, qui lui ordonne de croire et qui lui défend de penser. » C'est ainsi que Joseph de Maistre résume l'objection, et il répond : « Cette épouvantable juridiction du Pape sur les esprits ne sort pas des limites du Symbole des Apôtres ; le

cercle, comme on voit, n'est pas immense; et l'esprit humain a de quoi s'exercer en dehors de ce périmètre sacré. »

Entendons bien ce qu'il veut dire. Il ne nie point du tout que l'infaillibilité pontificale gêne ou limite notre « liberté de penser, » mais il prétend qu'elle ne la gêne qu' « en matière doctrinale ; » — et il le trouve tout naturel! et nous sommes entièrement de son avis. Car enfin, en quoi consiste exactement la liberté de penser, et sommes-nous libres, en histoire, par exemple, de croire que César n'a pas existé? ou le sommes-nous, en physiologie, d'admettre ou de ne pas admettre, à volonté, les générations spontanées? Nous ne le sommes pas non plus de croire que deux et deux font cinq ou que les rayons du cercle ne sont pas tous égaux. Ce qui revient à dire qu'en tout ordre de choses la liberté de penser est contrainte, ou restreinte, ou empêchée, ou limitée, — peu importe ici le mot, — par la connaissance même que nous avons de la nature, des conditions et des lois de la chose. Il n'en est pas autrement « en matière doctrinale. » De même qu'en histoire ou en physique notre liberté de penser ne s'exerce que dans la mesure où elle commence par se soumettre aux lois présentement acquises et aux faits dûment avérés, pareillement, en matière doctrinale, nous ne sommes pas libres de penser à l'encontre du dogme consacré. Mais, si cela est clair, et pour peu qu'on y fasse attention, d'une clarté qui crève les yeux, quels sont donc ceux qui se plaignent, et que veulent-ils dire quand ils se plaignent qu'on leur « interdise de penser » ou qu'on les « oblige de croire? » Ce sont ceux qui veulent eux-mêmes « dogmatiser; » qui ont en matière doctrinale des opinions individuelles; et qui, par une étrange contradiction, voudraient ranger à leur propre manière de penser, les opinions mêmes auxquelles ils reprochent de contraindre les leurs.

On comprend donc aisément que des protestans soient hostiles à ce qu'ils appellent cette « épouvantable juridiction du Pape sur les esprits. » Et, en effet, c'est de matière doctrinale, qu'il s'agit entre le Pape et eux. Ce qu'ils réclament, sous le nom de liberté, c'est précisément le droit de ne pas penser comme l'autorité catholique sur la matière de l'Incarnation ou sur le sacrement de l'Eucharistie. Le débat ne passe point les bornes du périmètre sacré. Mais les libres penseurs! c'est-à-dire ceux qui font profession de ne pas plus croire à l'Eucharistie qu'à l'Incarnation, en quoi sont-ils et peuvent-ils se dire gênés par une opinion plutôt que par une autre, sur l'Incarnation ou sur l'Eucharistie? A moins peut-être qu'une opinion sur l'Eucharistie n'en implique une sur les origines phéniciennes de la civilisation grecque, ou qu'il n'existe, par hasard, quelque solidarité secrète entre l'hérésie de Nestorius et la

métaphysique de Spinoza. C'est aussi bien ce que l'on a quelquefois essayé de prétendre. Même on a écrit sur ce sujet des livres entiers, et ce sont ceux qui s'intitulent : *Les conflits de la Science et de la Religion.*

Mais il n'y point de conflits, ni d'opposition ; il y a seulement des vérités d'ordre différent, que notre courte logique humaine, jusqu'ici, n'a pas pu, je ne dis pas « concilier, » mais réduire en quelque manière sous l'unité d'un même principe. Car c'est ici le point capital, — et celui que l'on oublie cependant toujours, — qu'un chrétien est un homme pour qui les « vérités de sa religion » ont la même valeur, objective et absolue, que, pour un savant, chimiste ou physicien, les « principes de sa science.» Il se tient pour aussi sûr, comme chrétien, de la « divinité de Jésus-Christ» que peut l'être un savant, ou qu'il peut l'être lui-même comme savant, de la « conservation de l'énergie. » Comme d'ailleurs ces vérités, de même que les vérités scientifiques, ne sont pas des vérités étroites ni limitées, pour ainsi dire, à la première expression que la pauvreté de la langue humaine en a trouvée ; comme au contraire elles sont riches, fécondes, et pleines de conséquences qui ne s'en dégagent qu'avec le temps ; et comme enfin, sous ces variations apparentes, il importe à leur caractère même de vérités, qu'elles demeurent identiques en leur fond, le chrétien a besoin d'une autorité dont la fonction propre soit en quelque manière d'assurer cette identité. C'est la raison dernière de l'infaillibilité ! Ou plutôt, et pour mieux dire, c'en est la définition même. L'Église est infaillible dans la mesure où la doctrine est immuable, *parce que* la doctrine est immuable, *pour qu'*elle ne cesse pas de l'être ; et cependant, et en même temps, *pour* qu'en l'étant, elle ne cesse pas d'être ouverte au progrès.

Car ce qu'il faut dire, et Joseph de Maistre l'a encore bien vu, c'est que l'infaillibilité pontificale est si loin de s'opposer au progrès de la vérité dans l'Église, qu'au contraire c'est elle qui *le conditionne* et qui *l'assure.* Dans les limites où le dogme peut « évoluer, » — et qu'il est d'ailleurs impossible de définir en termes généraux, parce que cette évolution dépend toujours des circonstances qui la déterminent, et que ces circonstances n'existent pas *à priori*, — c'est l'infaillibilité qui seule peut s'opposer à ce que le changement devienne lui-même une « altération » ou une « corruption. » Nous n'oserions jamais essayer seulement de substituer une interprétation nouvelle à l'ancienne, si nous ne comptions toujours, qu'en cas d'erreur et de témérité, nous avons un juge dont l'arrêt n'est susceptible ni de discussion, ni d'appel. Mais quand, sous la seule condition de reconnaître l'autorité de ce juge, toute liberté nous est

laissée, dans les questions incertaines, de « chercher » et de « trouver; » c'est alors précisément que l'activité de l'esprit s'éveille, et qu'en toute sécurité, nous essayons d'ajouter quelque chose à ce que nous ont légué nos pères, et de transmettre à ceux qui viendront après nous, une religion, non pas plus vraie, ni plus sainte, ni plus pure, mais d'une vérité cependant plus large, en tant qu'adaptée à des exigences nouvelles.

C'est d'ailleurs une chose curieuse, et même notable que, personne, plus que Joseph de Maistre, ce prétendu « prophète du passé,» (1) n'ait eu le sentiment de la réalité de la « succession » ou de l' « évolution » dans l'histoire de l'Église; et si je voulais le montrer par des textes, je reproduirais ici des pages entières du livre *Du Pape.* « Rien dans toute l'histoire ecclésiastique n'est aussi invinciblement démontré, pour la conscience surtout qui ne dispute jamais, — je n'entends pas ici ce qu'il veut dire, — que la suprématie monarchique du Souverain Pontife. *Elle n'a point été, sans doute, dans son origine, ce qu'elle fut quelques siècles après ;* mais c'est précisément en cela qu'elle se montre divine; car tout ce qui existe légitimement et pour des siècles, existe d'abord en germe, et se développe successivement. » Je lis encore ailleurs : « ... Jamais aucune institution importante n'a résulté d'une loi, et plus elle est grande, moins elle écrit. Elle se forme elle-même par la coopération de mille agens, qui presque toujours ignorent ce qu'ils font, en sorte que souvent ils ont l'air de ne pas s'apercevoir du droit qu'ils établissent eux-mêmes. L'institution végète insensiblement à travers les siècles : *Crescit occulto velut arbor ævo,* c'est la devise éternelle de toute grande création politique ou religieuse. Saint Pierre avait-il une connaissance distincte de l'étendue de sa prérogative et des questions qu'elle ferait naître dans l'avenir? » Et veut-on un dernier texte? « Lorsque l'on considère les épreuves qu'a subies l'Église Romaine par les attaques des hérésies et par le mélange des barbares qui s'est opéré dans son sein, on demeure frappé d'admiration en voyant qu'au milieu de ces épouvantables révolutions tous ses titres sont intacts et remontent aux apôtres. Si elle a changé certaines choses dans les formes extérieures, *c'est une preuve qu'elle vit; et tout ce qui vit dans l'univers change suivant les circonstances,* en tout ce qui ne tient point aux essences. Dieu, qui se les est réservées, a livré les formes au temps pour en disposer suivant de certaines règles. *Cette variation dont je parle est même le signe indispensable de la vie, l'immobilité absolue n'appartenant qu'à la mort.* » Il dit

(1) C'est ce grand fantoche de Barbey d'Aurevilly qui a réussi à se faire attribuer la paternité de cette expression, mais elle est en réalité de Ballanche.

encore en un autre endroit, comme avant lui Vincent de Lérins, et comme depuis lui, celui qui devait être le Cardinal Newman : « La plante est *l'image naturelle* des pouvoirs légitimes. » Je renvoie, pour le surplus, le lecteur qui voudrait mesurer l'importance de cette philosophie de l'évolution dans le système de Joseph de Maistre, aux *Soirées de Saint-Pétersbourg,* et à l'*Essai sur le Principe Générateur des Constitutions Politiques.*

Aussi bien, — et M. Latreille ne l'a peut-être pas assez dit, — n'en finirait-on pas si l'on voulait relever tout ce qui se rencontre dans le livre *Du Pape*, et presque à chaque page, de vérités profondes et fécondes, ou de vues originales, philosophiques et littéraires, historiques et politiques. Il y a de l'affectation, nous l'avons dit, et même de la préciosité : je ne sais si l'on ne pourrait dire qu'il y a aussi de la « rhétorique » et de la « sophistique. » « Dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, les lois de la fermentation sont les mêmes. Elle naît du contact, et se proportionne aux masses fermentantes. Rassemblez des hommes rendus *spiritueux* par une passion quelconque, vous ne tarderez pas à voir la chaleur, puis l'exaltation, et bientôt le délire, précisément comme dans le monde matériel, la fermentation *turbulente*, mène rapidement à l'*acide* et celle-ci à la *putride.* » Les exemples de ce galimatias pseudo-scientifique et surtout pédantesque sont heureusement assez rares dans le livre *Du Pape.* On y voudrait aussi rencontrer moins de raisonnemens comme celui-ci, dont on dirait en vérité que l'auteur se moque du monde, s'il n'était Joseph de Maistre : « Constantin céda Rome au Pape. La conscience du genre humain qui est infaillible, ne l'entendit pas autrement, et de là naquit *la fable* de la donation, qui est *très vraie*, — c'est l'auteur qui souligne. — L'antiquité, qui aime assez voir et toucher tout, fit bientôt *de l'abandon*, qu'elle n'aurait pas même su nommer, *une donation* dans les formes. Elle la vit écrite sur le parchemin, et déposée sur l'autel de Saint-Pierre. Les modernes crient à la *fausseté,* et c'est l'innocence même qui racontait ainsi ses pensées. Il n'y a donc rien de si vrai que la donation de Constantin. » Dirai-je là-dessus qu'il y a mieux que cette « entorse à la vérité, » et que c'est le mot de Sainte-Beuve, qui l'appelle quelque part « une entorse... à la Michel-Ange ! »

Mais le grand écrivain et le penseur profond ne s'en dégagent pas moins du milieu de cette confusion, et se retrouvent. Ils se retrouvent dans la digression sur « la langue Latine, » le plus bel éloge qu'on ait jamais fait de cette langue admirable, et la plus capable qu'il y ait eue d'exprimer des « choses éternelles. » Ils se retrouvent dans ces observations qu'on dirait jetées en passant comme un trait de lumière et sur la

nature humaine et sur les sociétés : « Toutes les fois qu'on peut amortir des volontés sans dégrader les sujets, on rend à la société un service sans prix. » Ils se retrouvent encore dans ces belles et vastes généralisations, si simples, et dont la simplicité n'a d'égale que l'ampleur : « Il n'y a pas de dogme dans l'Eglise, il n'y a même pas d'usage général appartenant à la haute discipline, qui n'ait ses racines dans les dernières profondeurs de la nature humaine, et par conséquent dans quelque opinion universelle plus ou moins altérée çà et là, mais commune cependant, dans son principe, à tous les peuples de tous les temps. » Il donne ailleurs de la même idée cette autre expression, que je préfère peut-être : « Les vérités théologiques ne sont que des vérités générales, manifestées et divinisées dans le cercle religieux, de manière que l'on ne saurait en attaquer une sans attaquer une loi du monde. »

III

Achevé d'imprimer dans les derniers jours de l'année 1819, le livre *Du Pape* ne parut que dans les premiers jours de 1820, et il ne paraît pas que le succès en ait d'abord été ce que l'auteur avait attendu. Il écrivait bien, à la vérité, dans une lettre datée du 9 février, et adressée à l'abbé Rey : « J'ai été extrêmement approuvé à Rome. Par une délicatesse que vous comprenez du reste, je n'avais pas voulu envoyer directement mon livre au Saint-Père ; j'ai laissé faire au ministre, et je n'y ai rien perdu. Le Pape a dit : « Laissez-moi ce livre, je veux le lire moi-même.... » Il n'était pas difficile, si c'est là ce qu'il appelle « être extrêmement approuvé. » Mais la réalité, plus triste, est qu'ayant composé, pour la seconde édition du livre, une belle dédicace adressée au Pape lui-même, celui-ci n'en prit pas connaissance, et lui fit dire par un tiers qu'en « raison des circonstances, » il n'oserait l'accepter. Nous le savons par le témoignage authentique de sa fille Constance, depuis duchesse de Laval Montmorency. « Il [le chargé d'affaires à Turin], — écrit-elle dans ses *Souvenirs*, — vint dire à mon père que son épître dédicatoire avait été mise sous les yeux du Pape, [il n'en avait ni parlé ni écrit] mais que dans les circonstances actuelles Sa Sainteté n'osait pas l'accepter. « Pas seulement cette consolation avant de mourir, » disait mon pauvre père (1). » Et, en effet, la mort était proche. Elle l'atteignit

(1) Tout ceci n'est pas très clair ; et, à vrai dire, je n'ai pu m'assurer si, oui ou non, l'*Épître dédicatoire* avait été mise sous les yeux du Saint-Père.

dans les derniers jours du mois de février 1821. Un an à peine s'était écoulé depuis l'apparition du livre.

Il n'avait guère été mieux accueilli du public français que de la cour de Rome, et, à cet égard, il ne faudrait pas que quelques témoignages isolés nous fissent illusion. Ce n'était pas merveille que des hommes de parti, tels que Bonald ou Marcellus, tels encore que le fougueux auteur de l'*Essai sur l'indifférence* dont le second volume venait de paraître, n'aient eu que félicitations et louanges pour l'auteur *Du Pape*. Mais d'abord, ils n'exerçaient eux-mêmes en ce temps-là, sur l'opinion, qu'une très faible influence, et il n'eût appartenu qu'au seul Chateaubriand, s'il l'eût voulu, de « pousser » le livre de Joseph de Maistre. Nous l'avons dit plus haut, et nous le répétons; en 1820, c'était presque un inconnu pour le public français que Joseph de Maistre : ses *Considérations sur la France* dataient tantôt d'un quart de siècle; il ne s'était acquis nulle part ailleurs la notoriété qu'il n'avait pas chez nous; et enfin, si neuf qu'il soit à tant d'égards, comme nous avons essayé de le montrer, le livre *Du Pape* n'était ni par la nature du sujet, ni par son opportunité, ni par ses qualités littéraires, de ces livres qui font en quelque sorte explosion, et dont l'auteur devient ainsi du jour au lendemain un maître de la pensée de son temps.

A cette considération, il convient d'en ajouter une autre. Dans une lettre à Bonald, datée du 25 mars 1820, il se plaint, non sans amertume, que « ses journaux (les catholiques et les royalistes) n'aient pas osé prendre la parole sur son ouvrage; » et il s'en indigne, comme d'une sorte d'ingratitude. « Je m'attendais, je vous l'avoue, à plus de courage et de générosité. Quel étranger vous a jamais plus connus et plus aimés? Quel écrivain vous a rendu plus de justice? » Sans doute! mais quel étranger, — tout en enviant beaucoup de choses à la France, plutôt d'ailleurs qu'en l'admirant et qu'en l'aimant, — en a parlé cependant, et même dans son livre *Du Pape*, avec plus d'aigreur et de véhémence? Les lecteurs de 1820 n'ont pu manquer de s'en apercevoir, eux, dont le patriotisme, et je dirais volontiers le « nationalisme, » au lendemain des traités de Vienne, avait quelque chose de plus jaloux et de plus facile à effaroucher peut-être qu'en d'autres temps. C'était encore une raison pour qu'on ne fît pas au livre *Du Pape* l'accueil que Joseph de Maistre avait espéré. Que ce soit aux dépens de la Révolution Française ou de Bossuet, de Voltaire ou de Fleury qu'il exerce son ironie, c'est bien à la France qu'au travers d'eux il s'attaque, et non seulement au gallicanisme, mais au génie ou à l'esprit français. Or, quand tout un peuple se trouve ainsi pris à partie dans un livre, gourmandé, maltraité, invectivé dans ce livre, et

dans sa langue, et par un écrivain qui manie supérieurement cette langue, — il faut qu'au moins quelques années se passent, avant que ce peuple rende à ce livre une entière justice. On n'avale pas comme de l'eau des vérités amères, et il faut du temps pour que, l'amertume s'en adoucissant, il n'en demeure plus que le sentiment de la vérité... C'est certainement une des causes qui ont empêché le *Pape*, à son apparition, d'être jugé selon son mérite, et de se placer d'abord au rang où il s'est depuis lors élevé. C'est Sainte-Beuve qui a été, en 1839, le grand ouvrier de cette réhabilitation.

Et on pourrait dire enfin qu'en 1820, le moment était assez mal choisi d'attaquer le « Gallicanisme, » si même, en l'attaquant d'une certaine manière, et précisément à la manière de Joseph de Maistre, on ne risquait de le réveiller et de lui rendre une consistance qu'il n'avait plus. On m'a naguère demandé, quand j'ai dû parler de Bossuet à Rome et que j'avais choisi pour thème de mon discours « *La Modernité de Bossuet*, » comment je parlerais du « gallicanisme, » de la déclaration de 1682, et du *Sermon pour l'ouverture de l'Assemblée du clergé*. A quoi je répondis que je n'en parlerais pas du tout, puisque je ne devais parler que de ce que je trouvais dans l'œuvre de Bossuet de « moderne » ou même d' « actuel, » en 1900, et que précisément le gallicanisme était ce que j'y voyais de plus archaïque et suranné. C'est ce qu'on eût déjà pu dire en 1820. Aussi bien le voit-on clairement dans un ouvrage que cite M. Latreille et qui s'intitulait : *Réclamation pour l'Eglise de France et pour la vérité, contre l'ouvrage de M. de Maistre, intitulé du Pape, et sa suite ;* » par l'abbé Baston, docteur de Sorbonne, ancien chanoine, grand vicaire et professeur de théologie. Je n'en parle, il est vrai, que d'après la brève analyse et les quelques citations qu'en donne M. Latreille. Mais il semble bien qu'en s'attachant à réfuter de point en point l'ouvrage de Joseph de Maistre, l'abbé Baston soit tombé dans une sorte de piège que d'ailleurs l'auteur ne lui avait nullement tendu. « Rien n'échappe à sa critique, nous dit M. Latreille, ni les raisonnemens faux, ni les comparaisons défectueuses, ni les citations infidèles, ni les prétentions exorbitantes, ni les nouveautés dangereuses. Avec une chaleur communicative, il rappelle de Maistre au respect pour les conciles ; il venge l'Église de France de l'accusation de schisme portée contre elle ; il s'enthousiasme pour le passé glorieux des maximes gallicanes qui, durant six ou sept siècles, furent l'opinion de toute la catholicité, et qui, obscurcies par les ténèbres du moyen âge, se retirèrent en France, où, sans devenir des articles de foi, elles s'établirent comme opinion nationale. » Mais tout ce déploiement d'érudition historique ou théologique n'est qu'une ma-

nière de passer à côté de la question. Et c'est là qu'on se rend compte, plus on y réfléchit, de combien la portée du livre de Joseph de Maistre a passé l'intention même de son illustre auteur.

Sous des noms différens et avec des nuances considérables qu'il appartient à l'historien de noter, gallicanisme, jansénisme, constitution civile du clergé, joséphisme, ce ne sont en effet dans l'histoire qu'autant d'essais de « nationalisation » ou de « localisation » d'une religion qui, dès son origine, s'est essentiellement définie par son caractère d'universalité; et c'est justement ce que Joseph de Maistre a si bien vu ! Le livre *Du Pape* est donc lui-même essentiellement une apologie du catholicisme en tant que religion universelle, et une démonstration par l'histoire de l' « altération » ou de la « dénaturation » à laquelle une telle religion s'expose dès qu'elle tend à se localiser. Si le catholicisme n'est plus universel, il cesse d'être le catholicisme; il devient l'anglicanisme ou l' « orthodoxie russe, » et en quelque manière la chose du prince, du Saint Synode ou du Conseil privé; il est une religion d'État. Mais en admettant qu'une religion d'État soit encore une religion, elle n'est plus la religion, et en cela même ont consisté pour Joseph de Maistre l'erreur et le danger du gallicanisme.

Tout l'effort du gallicanisme, — plus ou moins conscient de lui-même, selon les hommes et selon les temps, — s'est porté, je crois qu'on pourrait dire, depuis Philippe le Bel jusqu'à la constitution civile du clergé, vers l'organisation d'un « catholicisme français, » ce qui est une contradiction dans les termes, et, par conséquent, la négation du catholicisme. Il ne saurait pas plus y avoir de « catholicisme français, » que de « catholicisme allemand » ou de « catholicisme italien. » Non seulement pour le catholique, la religion n'est ni ne peut être « affaire individuelle, » mais elle n'est ni ne peut être, comme on dirait de nos jours, « affaire nationale. » *Ite, et euntes docete omnes gentes.* « Toutes les nations ! » Mais, comme la tendance des nations est à se concentrer sur elles-mêmes, et que cette concentration leur apparaît comme la condition, le moyen et la garantie de leur indépendance et de leur unité, le catholicisme ne peut lui-même subsister qu'à la condition d'avoir, en dehors, et par conconséquent, en un certain sens, au-dessus d'elles toutes et de chacune, son centre propre; — et ce centre, c'est la papauté. Tandis que tout change autour de nous, la Papauté est l'organe visible institué de Dieu, pour maintenir l'universalité du christianisme, et le défendre aussi bien contre les attaques de l'hérésie, que contre les « mutations » ou les bouleversemens de la politique, et que contre l'injure du temps.

Si l'on se place à ce point de vue pour lire, et surtout pour juger le

livre *Du Pape*, il me semble que l'on comprendra, mieux qu'on ne le fait à l'ordinaire, le mélange qu'il est de considérations politiques, philosophiques, et religieuses; comment elles s'y enchevêtrent, pour ainsi dire, les unes dans les autres; et que le livre en est sans doute moins clair, mais c'est pourtant l'auteur qui a eu raison de ne pas les séparer. Elles se tiennent, et le livre est fait pour en montrer la solidarité. On comprendra peut-être aussi qu'en « restituant le Moyen-âge, » ou plutôt en lui restituant sa véritable physionomie, Joseph de Maistre, n'a pas eu l'intention de le « ressusciter » ou de nous y ramener, et on ne verra plus dans sa théocratie, — si l'on continue du moins à se servir encore de ce mot, — ce que l'on affecte trop souvent d'y voir : un instrument de compression et de tyrannie, mais plutôt de liberté. Et en effet, n'est-ce pas dans nos démocraties modernes que le citoyen serait vraiment l'esclave ou la chose de l'État, s'il n'avait dans la religion une défense et un refuge contre ce maître impérieux? Et ce que l'on comprendra enfin, c'est que, si depuis soixante-quinze ans, lentement et pour ainsi dire une à une, toutes ces idées nous sont devenues familières, nous le devons à l'homme que beaucoup de ses admirateurs ne se font pas scrupule de considérer comme le plus « misonéiste » de nos grands écrivains. Et nous ne demanderons plus après cela qu'une chose, qui sera que l'on reconnaisse que, s'il a jeté en effet ces idées dans la circulation intellectuelle, ce « laïque » a peut-être rendu quelques services à l'Église.

F. Brunetière.

Le Directeur-Gérant,
F. Brunetière.

LES DÉSENCHANTÉES [1]

CINQUIÈME PARTIE [2]

XXIX

Au cœur de Stamboul, sous le ciel de Novembre. Le dédale des vieilles rues, bien entendu pleines de silence, et aux pavés sertis d'herbe funèbre, sous les nuages bas et obscurs; l'enchevêtrement des maisons en bois, jadis peintes d'ocre sombre, toutes déjetées, toutes de travers, avec toujours leurs fenêtres à doubles grillages impénétrables au regard. — Et c'était tout cela, tout ce délabrement, toute cette vermoulure, qui, vu de loin, figurait dans son ensemble une grande ville féerique, mais qui, vu en détail, eût fortement déçu les touristes des agences. Pour André toutefois et pour quelques autres comme lui, ces choses, même de près, gardaient leur charme fait d'immuabilité, de recueillement et de prière. Et puis, de temps à autre, un détail exquis : un groupe de tombes anciennes, très finement ciselées, à un carrefour, sous

(1) *Published, May fifteenth, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

(2) Voyez la *Revue* du 15 Mars, des 1er et 15 Avril et du 1er Mai.

un platane de trois cents ans; ou bien une fontaine en marbre, aux arabesques d'or presque éteint.

André, coiffé du fez des Turcs, s'engageait dans ces quartiers d'après les indications d'une carte faite par Mélek, avec notes à l'appui. Une fois, il s'arrêta pour contempler l'une de ces nichées de petits chiens errans, qui pullulent à Constantinople, et auxquels les bonnes âmes du voisinage avaient, comme d'habitude, fait l'aumône d'une litière en guenille et d'un toit en vieux tapis. Ils gîtaient là-dessous, avec des minois aimables et joyeux. Cependant il ne les caressa point, de peur de se trahir, car les Orientaux, s'ils sont pleins de pitié pour les chiens, dédaignent de les toucher, et réservent pour les chats leurs câlineries. Mais la maman vint quand même ramper devant lui, en faisant des grâces, pour bien marquer à quel point elle se sentait honorée de son attention.

« La quatrième maison à gauche, après un kiosque funéraire et un cyprès, » était le lieu où le convoquait aujourd'hui le caprice de ses trois amies. Un domino noir, au voile baissé et qui semblait n'être pas Mélek, l'attendait derrière la porte entr'ouverte, le fit monter sans mot dire, et le laissa seul, dans un petit salon très oriental et très assombri par des grillages de harem : divans tout autour et inscriptions d'Islam décorant les murailles. A côté, on entendait des chuchotemens, des pas légers, des froufrous de soie.

Et, quand le même domino inconnu revint l'appeler d'un signe et l'introduisit dans la salle proche, il put se croire Aladin entrant dans son sérail. Ses trois austères petits fantômes noirs d'autrefois étaient là, métamorphosés en trois odalisques, qui étincelaient de broderies d'or et de paillettes avec une magnificence adorablement surannée. Des voiles anciens de la Mecque, en gaze blanche toute pailletée, tombaient derrière elles, sur leurs épaules, enveloppant leurs cheveux arrangés en longues nattes; debout, le visage tout découvert, inclinées devant lui comme devant le maître, elles lui souriaient avec leur fraîche jeunesse aux gencives roses.

C'étaient les costumes, les bijoux des aïeules, exhumés pour lui des coffres de cèdre; encore avaient-elles su, avec leur tact d'élégantes modernes, choisir parmi les satins doucement fanés et les archaïques fleurs d'or brodées en relief, pour composer des assemblages particulièrement exquis. Elles lui donnaient là un spectacle que personne ne voit plus et auquel ses yeux d'Européen n'auraient jamais osé prétendre. Derrière elles, plus dans l'ombre, et rangées

sur les divans, cinq ou six complices discrètes se tenaient immobiles, uniformément noires en tcharchaf et le voile baissé, leur silencieuse présence augmentant le mystère. Tout cela, qu'on n'eût fait pour aucun autre, était d'une audace inouïe, d'un stupéfiant défi au danger. Et on sentait, autour de cette réunion défendue, la tristesse attentive d'un Stamboul enveloppé dans la brume d'hiver, la muette réprobation d'un quartier plein de mosquées et de tombeaux.

Elles s'amusèrent à le traiter comme un pacha, et dansèrent devant lui, — une danse des grand'grand'mères dans les plaines de Karadjémir, une danse très chaste et très lente, avec des gestes de bras nus, une pastorale d'Asie, que leur jouait sur un luth, dans l'ombre au fond de la salle, une des femmes voilées. Souples, vives et faussement languissantes, elles étaient redevenues, sous ces costumes, de pures Orientales, ces trois petites extra-cultivées, à l'âme si inquiète, qui avaient médité Kant et Schopenhauer.

— Pourquoi n'êtes-vous pas gai aujourd'hui? — demanda Djénane tout bas à André. — Cela vous ennuie, ce que nous avions imaginé pour vous?

— Mais vous me ravissez au contraire; mais je ne verrai jamais rien d'aussi rare et d'aussi délicieux. Non, ce qui m'attriste, je vous le dirai quand les dames noires seront parties; si cela vous rend songeuse peut-être, au moins je suis sûr que cela ne vous fera pas de peine.

Les dames noires ne restèrent qu'un moment. Parmi ces invisibles, — qui étaient toutes des révoltées, il va sans dire, — André reconnut à leur voix, dès que la conversation commença, les deux jeunes filles qui étaient venues un jour à Sultan-Sélim, celles qui avaient eu une aïeule française et rêvaient d'une évasion; Mélek les pressait de relever aussi leur voile, par bravade contre la règle tyrannique; mais elles refusèrent, disant avec un gentil rire : « Vous avez bien mis six mois, vous, à relever le vôtre! »

Il y avait aussi une femme vraisemblablement jeune, qui parlait le français comme une Parisienne et que le livre promis par André Lhéry passionnait beaucoup. Elle lui demanda :

— Vous voulez sans doute, — et c'est ce que *nous* voudrions aussi nous, — prendre la femme turque au point actuel de son évolution? Eh! bien, — pardonnez à une ignorante petite Orientale de donner son avis à André Lhéry, — si vous écrivez un roman

impersonnel, en le faisant tourner autour d'une héroïne, ou d'un groupe d'héroïnes, ne risquez-vous pas de ne plus rester l'écrivain d'impulsion que nous aimions tant? Si cela pouvait être plutôt une sorte de suite à « *Medjé,* » votre retour en Orient, à des années de distance....

— Je lui avais exactement dit cela, — interrompit Djénane, — mais j'ai été si mal accueillie que je n'ose plus guère lui exposer mes petites idées sur ce livre...

— Mal accueillie, oui, — répondit-il en riant, — mais, malgré cela, ne vous ai-je pas promis que, sauf me mettre en scène, je ferais tout ce que vous voudriez? Alors, exposez-les-moi bien, au contraire vos idées, aujourd'hui même, et les dames-fantômes qui nous écoutent consentiront peut-être à y joindre aussi les leurs...

— Le roman ou le poème d'amour d'une Orientale ne varie guère, — reprit la dame noire qui avait déjà parlé. — Toujours ce sont des lettres nombreuses et des entrevues furtives. L'amour plus ou moins complet, et, au bout, la mort; — quelquefois, mais rarement, la fuite. Je parle, bien entendu, de l'amour avec un étranger, le *seul* dont soit capable l'Orientale cultivée, celle d'aujourd'hui, qui a pris conscience d'elle-même.

— Combien la révolte vous rend injuste pour les hommes de votre pays! — essaya de dire André. — Rien que parmi ceux que je connais, moi, je pourrais vous en citer de plus intéressans que nous, et de plus...

— La fuite, non, — interrompit Djénane, — mettons seulement la mort. J'en reviens à ce que je proposais l'autre jour à M. Lhéry; pourquoi ne pas choisir une forme qui lui permette, sans être absolument en scène, de traduire ses propres impressions? Celle-ci par exemple : « *Un étranger qui lui ressemblerait comme un frère,* » un homme gâté comme lui par la vie, et un écrivain très lu par les femmes, revient un jour à Stamboul, qu'il a aimé jadis. Y retrouve-t-il sa jeunesse, ses enthousiasmes?... (A vous de répondre, M. Lhéry!) Il y rencontre une de nos sœurs qui lui aurait écrit précédemment, comme tant d'autres pauvres petites, éblouies par son auréole. Et alors ce qui, il y a vingt ans, fut devenu de l'amour, n'est plus chez lui que curiosité artistique. Bien entendu, je ne ferais pas de lui un de ces hommes fatals qui sont démodés depuis 1830, mais seulement un artiste, qu'amusent les

impressions nouvelles et rares. Il accepte donc les entrevues successives, parce qu'elles sont dangereuses et inédites. Et que peut-il en advenir, si ce n'est l'amour?... mais en elle, pas en lui, qui n'est qu'un dilettante et ne voit là-dedans qu'une aventure...

Ah! non, — dit-elle tout à coup, en se levant avec une impatience enfantine, — vous m'écoutez là, tous, vous me faites pérorer comme un bas-bleu... Tenez, je me sens ridicule. Plutôt je vais danser encore une danse de mon village ; je suis en odalisque, et ça m'ira mieux... Toi, Chahendé, je t'en prie, joue cette ronde des pastoures, que nous répétions avant l'arrivée de M. Lhéry, tu sais...

Et elle voulut prendre ses deux sœurs par la main pour danser. Mais les assistantes protestèrent, réclamant la fin du scénario. Et, pour la faire se rasseoir, elles s'y mirent toutes, aussi bien les deux autres petites houris pailletées d'or que les fantômes en deuil.

— Oh! vous m'intimidez à présent... Vous m'ennuyez bien... La fin de l'histoire?... Mais il me semble qu'elle était finie... N'avions-nous pas dit tout à l'heure que l'amour d'une musulmane n'avait d'autre issue que la fuite ou la mort?... Eh bien?... Mon héroïne à moi est trop fière pour suivre l'étranger. Elle mourra donc, non pas directement de cet homme, mais plutôt, si vous voulez, de ces exigences inflexibles du harem qui ne lui laissent pas le moyen *de se consoler de son amour et de son rêve, par l'action.*

André la regardait parler. Aujourd'hui son aspect d'odalisque, dans ses atours qui avaient cent ans, rendait plus inattendu encore son langage; ses prunelles vert-sombre restaient levées obstinément vers le vieux plafond compliqué d'arabesques, et elle disait tout cela avec le détachement d'une personne qui invente un joli conte, mais ne saurait être mise en cause... Elle était insondable...

Ensuite, quand les dames noires s'en furent allées, elle s'approcha de lui, toute simple et confiante, comme une bonne petite camarade :

— Et maintenant qu'elles sont parties, qu'avez-vous?

— Ce que j'ai... Vos deux cousines peuvent l'entendre, n'est-ce pas?

— Certainement, — répondit-elle, à demi-blessée. — Quels secrets pourrions-nous avoir vis-à-vis d'elles, vous et moi? Ne vous ai-je pas dit, dès le début, que toutes les trois nous ne serions jamais pour vous qu'une seule âme?

— Eh bien! j'ai qu'en vous regardant je suis charmé et

presque épouvanté par une ressemblance. L'autre jour déjà, quand vous avez levé votre voile pour la première fois, ne m'avez-vous pas vu reculer devant vous? Je retrouvais le même ovale du visage, le même regard, les mêmes sourcils, qu'elle avait coutume de rejoindre par une ligne de henneh. Et encore, cette fois-là, je ne connaissais pas vos cheveux, pareils aux siens, que vous me montrez aujourd'hui, nattés comme elle avait coutume de faire...

Elle répondit d'une voix grave :

— Ressembler à votre Nedjibé, moi!... Ah! j'en suis aussi troublée que vous, allez!... Si je vous disais, André, que depuis cinq ou six ans c'était mon rêve le plus cher...

Ils se regardaient profondément, muets l'un devant l'autre; les longs sourcils de Djénane s'étaient un peu relevés, comme pour laisser les yeux s'ouvrir plus larges, et il voyait luire ses prunelles couleur de mer sombre, — tandis que les deux autres jeunes femmes, dans ce harem où commençait hâtivement le crépuscule, se tenaient à l'écart, respectant cette confrontation mélancolique.

— Restez comme vous êtes là, ne bougez pas, André, — dit-elle tout à coup. — Et vous deux, venez le regarder, notre ami; placé et éclairé comme il est, on lui donnerait à peine trente ans?

Lui, alors, qui avait tout à fait oublié son âge, ainsi qu'il lui arrivait parfois, et qui se faisait à ce moment l'illusion d'être réellement jeune, reçut un coup cruel, se rappela qu'il avait commencé de redescendre la vie, et que c'est la seule pente inexorable qu'aucune énergie n'a jamais remontée. « Qu'est-ce que je fais, se demanda-t-il, auprès de ces étranges petites qui sont la jeunesse même? Si innocente qu'elle puisse être, l'aventure où elles m'ont jeté, ce n'est plus une aventure pour moi... »

Il les quitta plus froidement peut-être que d'habitude, pour s'en aller, si seul, par la ville immense où baissait le jour d'automne. Il avait à traverser combien de quartiers différens, combien de foules différentes, et des rues qui montaient, et des rues qui redescendaient, et tout un bras de mer, avant de regagner, sur la hauteur de Péra, son logis de hasard qui lui parut plus détestable et plus vide que jamais, à la nuit tombante...

Et puis, pourquoi pas de feu chez lui, pas de lumière? Il demanda ses domestiques turcs, chargés de ce soin. Son valet de chambre français, qui s'empressait pour les suppléer, arriva levant les bras au ciel : « Tous partis, faire la fête! C'est le carnaval des

Turcs, qui commence ce soir; pas eu moyen de les retenir... »

Ah! il avait oublié en effet; on était au 8 novembre, qui correspondait cette année avec l'ouverture de ce mois de Ramazan, pendant lequel il y a jeûne austère tous les jours, mais naïves réjouissances et illuminations toutes les nuits. Il alla donc à une de ses fenêtres, qui regardaient Stamboul, pour savoir si la grande féerie qu'il avait connue dans sa jeunesse, un quart de siècle auparavant, se jouait encore en l'an 1322 de l'hégire. — Oui, c'était bien cela, rien n'avait changé; l'incomparable silhouette de ville, là-bas, dans l'imprécision nocturne, commençait de briller sur plusieurs points, s'illuminait rapidement partout à la fois. Tous les minarets, qui venaient d'allumer leurs doubles ou triples couronnes lumineuses, ressemblaient à de gigantesques fuseaux d'ombre, portant, à différentes hauteurs dans l'air, des bagues de feu. Et des inscriptions arabes, au-dessus des mosquées, se traçaient dans le vide, si grandes et soutenues par de si invisibles fils que, dans ce lointain et cette brume, on les eût dites composées avec des étoiles, comme les constellations. Alors il se rappela que Stamboul, la ville du silence tout le reste de l'année, était, pendant les nuits du Ramazan, plein de musiques, de chants et de danses; parmi ces foules, il est vrai, on n'apercevrait point les femmes, — même pas sous leur forme ordinaire de fantôme qui est encore jolie, — puisque toutes, depuis le coucher du soleil, devaient être rentrées derrière leurs grilles; mais il y aurait mille costumes de tous les coins de l'Asie, et des narguilhés, et des théâtres anciens, et des marionnettes, et des ombres chinoises. D'ailleurs, l'élément Pérote, autant par crainte des coups que par inepte incompréhension, n'y serait aucunement représenté. Donc, oubliant encore une fois le nombre de ses années, qui l'avait rembruni tout à l'heure, il reprit son fez, et, comme ses domestiques turcs, s'en alla vers cette ville illuminée, de l'autre côté de l'eau, faire la fête orientale.

XXX

Le 12 novembre, 4 du Ramazan, fut le jour enfin de cette visite ensemble à la tombe de Nedjibé, qu'ils projetaient entre eux depuis des mois, mais qui était bien une de leurs plus périlleuses

entreprises ; ils l'avaient jusqu'ici différée, à cause de sa difficulté même, et à cause de tant d'heures de liberté qu'elle exigeait, le cimetière étant très loin.

La veille, Djénane, en lui donnant ses dernières instructions, lui avait écrit : « Il fait si beau et si bleu, ce matin, j'espère de tout cœur que demain aussi nous sourira. » Et, quant à André, il s'était toujours imaginé ce pèlerinage s'accomplissant par une de ces immobiles et nostalgiques journées de novembre, où le soleil d'ici donne par surprise une tiédeur de serre, dans ce pays en somme très méridional, apporte une illusion d'été, et puis fait Stamboul tout rose le soir, et plus merveilleusement rose encore l'Asie qui est en face, à l'heure du Moghreb, pour un instant fugitif, avant la nuit qui ramène tout de suite le frisson du nord.

Mais non, quand s'ouvrirent ses contrevens le matin, il vit le ciel chargé et sombre : c'était le vent de la Mer-Noire, sans espoir d'accalmie. — Il savait du reste qu'à cette heure même, les jolis yeux de ses amies cloîtrées devaient aussi interroger le temps avec anxiété, à travers les grillages de leurs fenêtres.

Il n'y avait pas à hésiter cependant, tout cela ayant coûté tant de peine à combiner, avec l'aide de complicités, payées ou gratuites, que l'on ne retrouverait peut-être plus. A l'heure dite, une heure et demie, en fez et le chapelet à la main, il était donc à Stamboul, à Sultan-Fatih, devant la porte de cette maison de mystère où quatre jours plus tôt elles l'avaient reçu en odalisques. Il les trouva prêtes, toutes noires, impénétrablement voilées; Chahendé Hanum, la dame inconnue de céans, avait voulu aussi se joindre à elles ; c'étaient donc quatre fantômes qui se disposaient à le suivre, quatre fantômes un peu émus, un peu tremblans de l'audace de ce qu'on allait faire. André, à qui reviendrait de prendre la parole en route, soit avec les cochers, soit avec quelque passant imprévu, s'inquiétait aussi de son langage, de ses hésitations peut-être, ou de son accent étranger, car le jeu était grave.

— Il vous faudrait un nom turc, dirent-elles, pour le cas où nous aurions besoin de vous parler.

— Eh ! bien, dit-il, prenons Arif, sans chercher plus. Jadis, je m'amusais à me faire appeler Arif-Effendi ; aujourd'hui je peux bien être monté en grade ; je serai Arif-Bey.

L'instant d'après, chose sans précédent à Stamboul, ils chemi-

naient ensemble dans la rue, l'étranger et les quatre musulmanes, Arif-Bey et son harem. Un vent inexorable amenait toujours des nuages plus noirs, charriait de l'humidité glacée ; on était transi de froid. Mélek seule restait gaie et appelait son ami : *Iki gueuzoum beyim effendim :* (Monsieur le Bey mes deux yeux, une locution usitée qui signifie : Monsieur le Bey qui m'êtes aussi cher que la vue.) Et André lui en voulait de sa gaieté, parce que la figure de la petite morte, ce jour-là, se tenait obstinément présente à sa mémoire, comme posée devant lui.

Arrivés à une place où stationnaient des fiacres, ils en prirent deux, un pour le Bey, un pour ses quatre fantômes, les convenances ne permettant guère à un homme de monter dans la même voiture que les femmes de son harem.

Un long trajet, à la file, à travers les vieux quartiers fanatiques, pour arriver enfin, en dehors des murs, dans la solitude funèbre, dans les grands cimetières, à cette saison pleins de corbeaux, sous les cyprès noirs.

Entre la porte d'Andrinople et Eyoub, devant les immenses murailles byzantines, ils descendirent de voiture, la route, jadis dallée, n'étant plus possible. A pied, ils longèrent un moment ces remparts en ruines ; par les éboulemens, par les brèches, des choses de Stamboul se montraient de temps à autre, comme pour mieux imposer à l'esprit la pensée de l'Islam, ici dominateur et exclusif : c'était, plus ou moins dans le lointain, quelqu'une des souveraines mosquées, dômes superposés en pyramide, minarets qui pointaient du sol comme une gerbe de fuseaux, blancs sous le ciel noir.

Et ce lieu d'imposante désolation, où André passait avec les quatre jeunes femmes voilées de deuil, pour accomplir le pieux pèlerinage, était précisément celui où jadis, un quart de siècle auparavant, Nedjibé et lui avaient fait leur seule promenade de plein jour ; c'était là que tous deux, si jeunes et si enivrés l'un de l'autre, avaient osé venir comme deux enfans qui bravent le danger ; là qu'ils s'étaient arrêtés une fois, au pâle soleil d'hiver, pour écouter chanter dans les cyprès une pauvrette de mésange qui se trompait de saison ; là que, sous leurs yeux, on avait enterré certaine petite fille grecque au visage de cire... Et plus d'un quart de siècle avait passé sur ces si infimes choses, uniques pourtant dans leurs existences, et ineffaçables dans la mémoire de celui des deux qui continuait de vivre.

Ils quittèrent bientôt le chemin qui longe ces murailles de Byzance, pour s'enfoncer en plein domaine des morts, sous un ciel de novembre singulièrement obscur, au milieu des cyprès, parmi la peuplade sans fin des tombes. Le vent de Russie ne leur faisait pas grâce, leur cinglait le visage, les imprégnait d'humidité toujours plus froide. Devant eux, les corbeaux fuyaient sans hâte, en sautillant.

Apparurent les stèles de Nedjibé, ces stèles encore bien blanches, qu'André désigna aux jeunes femmes. Les inscriptions, redorées au printemps, brillaient toujours de leur éclat neuf.

Et, à quelques pas de ces humbles marbres, les gentils fantômes visiteurs, s'étant immobilisés spontanément, se mirent en prière, — dans la pose consacrée de l'Islam, qui est les deux mains ouvertes et comme tendues pour quêter une grâce, — en prière fervente pour l'âme de la petite morte. C'était si imprévu d'André et si touchant, ce qu'elles faisaient là, qu'il sentit ses yeux tout à coup brouillés de larmes, et, de peur de le laisser voir, il resta à l'écart, lui qui ne priait pas.

Ainsi, il avait réalisé ce rêve qui semblait si impossible : faire relever cette tombe, et la confier à d'autres femmes turques, capables de la vénérer et de l'entretenir. Les marbres étaient là, bien debout et bien solides, avec leurs dorures fraîches; les femmes turques étaient là aussi, comme des fées du souvenir ramenées auprès de cette pauvre petite sépulture longtemps abandonnée ; — et lui-même y était avec elles, en intime communion de respect et de pitié.

Quand elles eurent fini de réciter la « fathia, » elle s'approchèrent pour lire l'inscription brillante. D'abord la poésie arabe, qui commençait sur le haut de la stèle, pour descendre, en lignes inclinées, vers la terre. Ensuite, tout au bas, le nom et la date : « Une prière pour l'âme de Nedjibé Hanum, fille de Ali-Djianghir Effendi, morte le 18 Chabaan 1297. » Les Circassiens, contrairement aux Turcs, ont un nom patronymique, ou plutôt un nom de tribu. Et Djénane apprit là, avec une émotion intime, le nom de la famille de Nedjibé : « Mais, dit-elle, les Djianghir habitent mon village ! Jadis ils sont venus du Caucase avec mes ancêtres, voici deux cents ans qu'ils vivent près de nous ! » Cela expliquait mieux encore leur ressemblance, bien étonnante pour n'être qu'un signe de race ; sans doute étaient-elles du même sang, de par la

fantaisie de quelque prince d'autrefois. Et quel mystérieux aïeul, depuis longtemps en poussière, avait légué, à travers qui sait combien de générations, à deux jeunes femmes de caste si différente, ces yeux persistans, ces yeux rares et admirables?...

Il faisait un froid mortel aujourd'hui, dans ce cimetière, où ils se tenaient depuis un moment immobiles. Et tout à coup la poitrine de Zeyneb, sous ses voiles noirs, fut secouée d'une toux déchirante. « Allons-nous-en, dit André qui s'épouvanta, de grâce allons-nous-en, et maintenant marchons très vite... » Avant de s'en aller, chacune avait voulu prendre une de ces brindilles de cyprès, dont la tombe était jonchée; or, pendant que Mélek, toujours la moins voilée de toutes, se baissait pour ramasser la sienne, il entrevit ses yeux pleins de larmes, — et il lui pardonna bien sa gaieté de tout à l'heure dans la rue.

Arrivés à leurs voitures, ils se séparèrent, pour ne pas prolonger inutilement le péril d'être ensemble. Après leur avoir fait promettre de donner au plus tôt des nouvelles de leur retour au harem, dont il s'inquiétait, car la fin de la journée était proche, il s'en alla par Eyoub, tandis que leur cocher les ramenait par la porte d'Andrinople.

Six heures maintenant. André rentré chez lui, à Péra. Oh! le sinistre soir! A travers les vitres de ses fenêtres, il regardait s'effacer dans la nuit l'immense panorama, qui lui donnait cette fois un des rappels, les plus douloureux qu'il eût jamais éprouvés, du Constantinople d'autrefois, du Constantinople de sa jeunesse. La fin du crépuscule. Mais pas encore l'heure où les minarets allument toutes leurs couronnes de feux, pour la féerie d'une nuit de Ramazan; ils n'étaient, pour le moment, qu'à peine indiqués, en gris plus sombre, sur le gris presque pareil du ciel. Stamboul, ainsi qu'il arrivait souvent, lui montrait une silhouette aussi estompée et incertaine que dans ses songes, jadis quand il voyageait au loin. Mais à l'extrême horizon, vers l'Ouest, il y avait comme une frange noire assez nettement découpée sur un peu de rose qui traînait là, dernier reflet du soleil couché, — une frange noire : les cyprès des grands cimetières. Et il pensait, les yeux fixés là-bas : elle dort, au milieu de cet infini de silence et d'abandon, sous ses humbles morceaux de marbre, que cependant par pitié j'ai fait relever et redorer...

Eh bien! oui, la tombe était réparée et confiée à des musulmanes, dont les soins pieux avaient chance de se prolonger quelques années encore, car elles étaient jeunes. Et puis après? Est-ce que ça empêcherait cette période de sa vie, ce souvenir de jeunesse et d'amour, de s'éloigner, de s'éloigner, de tomber toujours plus effroyablement vite dans l'abîme des temps révolus et des choses qui sont oubliées de tous? D'ailleurs, ces cimetières eux-mêmes, si anciens cependant et si vénérés, à quelle continuation pouvaient-ils prétendre? Quand l'Islam, menacé de toutes parts, se replierait sur l'Asie voisine, les nouveaux arrivans que feraient-ils de cet encombrement de vieilles tombes? Les stèles de Nedjibé s'en iraient alors, avec tant de milliers d'autres...

Et voici qu'il lui semblait maintenant que, du fait seul d'avoir accompli ce devoir si longtemps différé, et d'être quitte pour ainsi dire envers la petite morte, il venait de briser le dernier lien avec ce cher passé; tout était fini plus irrémédiablement...

Il y avait ce soir, à l'ambassade d'Angleterre, dîner et bal auxquels il devait se rendre. Bientôt l'heure de sa toilette. Son valet de chambre allumait les lampes et lui préparait son frac. — Après la visite dans les bois de cyprès, avec ces petites Turques en tcharchaf noir, quel changement absolu d'époque, de milieu, d'idées!..

Au moment de quitter sa fenêtre pour aller s'habiller, il vit des flocons de neige qui commençaient de tomber : la première neige.. Il neigeait là-bas, sur la solitude des grands cimetières.

Le lendemain matin, lui arriva la lettre qu'il avait demandée à ses amies, pour avoir des nouvelles de leur retour au harem.

« 4 Ramazan, 9 heures du soir.

Rentrées *saines* et *sauves*, ami André, mais non sans tribulations. Il était très tard, juste à limite permise, et puis une de nos amies complices s'était étourdiment coupée. Ça s'est arrangé, mais quand même les vieilles dames de la maison et les vieilles barbes se méfient.

Merci de tout notre cœur pour la confiance que vous nous avez témoignée. Maintenant cette tombe nous appartient un peu, n'est-ce pas, et nous irons y prier souvent quand vous aurez quitté notre pays.

Ce soir je vous sens si loin de moi, et pourtant vous êtes si près ! De ma fenêtre je pourrais voir, là-bas sur la hauteur de Péra, les lumières des salons d'ambassade où vous êtes, et je me demande comment vous pouvez vous distraire, quand nous sommes si tristes. Vous direz qne je suis bien exigeante; je le suis en effet, mais pas pour moi, pour une *autre*.

Vous êtes gai, en ce moment sans doute, entouré de femmes et de fleurs, l'esprit et les yeux charmés. Et nous, dans un harem à peine éclairé, tiède et bien sombre, nous pleurons.

Nous pleurons sur notre vie. Oh ! combien triste et vide, ce soir ! Ce soir plus que les autres soirs. Est-ce de vous sentir si près et si loin, qui nous rend plus malheureuses?

DJÉNANE.

Et moi, Mélek, savez-vous ce que je viens vous dire maintenant? Comment pouvez-vous vous distraire aux lumières, quand nous, devant trois branchettes tombées d'un cyprès, nous pleurons. Elles sont là, posées dans un coffret saint en bois de la Mecque; elles ont une senteur âcre et humide, qui pénètre, qui attriste... Vous savez, n'est-ce pas, *où* nous les avons prises?...

Oh ! comment pouvez-vous être à un bal ce soir, et ne pas vous rappeler les peines que vous créez, les existences que vous avez brisées sur votre route.. Je ne peux m'imaginer que vous ne pensiez pas à ces choses-là, quand nous, des sœurs étrangères et lointaines, nous en pleurons...

MÉLEK.

XXXI

Elles lui avaient annoncé que le Ramazan allait les rendre plus captives, à cause des prières, des saintes lectures, du jeûne de toute la journée, et surtout à cause de la vie mondaine du soir, qui prend une importance exceptionnelle pendant ce mois de carême : grands dîners d'apparat, nommés *Iftars*, qui sont pour compenser l'abstinence du jour, et auxquels on convie quantité de monde.

Et au contraire, voici que ce Ramazan semblait faciliter leur projet le plus fantastique, un projet à en frémir : recevoir une fois André Lhéry à Khassim-Pacha même, chez Djénane, à deux pas de Mme Husnugul !

Stamboul, en carême d'Islam, ne se reconnaît plus. Le soir, fêtes et milliers de lanternes, rues pleines de monde, mosquées

couronnées de feux, grandes bagues lumineuses partout dans l'air, soutenues par ces minarets qui alors deviennent à peine visibles tant ils ont pris la couleur du ciel et de la nuit. Mais, en revanche, somnolence générale tant que dure le jour; la vie orientale est arrêtée, les boutiques sont closes; dans les innombrables petits cafés, qui d'ordinaire ne désemplissent jamais, plus de narguilés, plus de causeries, seulement quelques dormeurs allongés sur les banquettes, la mine fatiguée par les veilles et par le jeûne. Et dans les maisons, jusqu'au coucher du soleil, même accablement que dehors. Chez Djénane en particulier, où les domestiques étaient vieux comme les maîtres, tout le monde dormait, nègres imberbes, ou gardiens moustachus avec pistolets à la ceinture.

Le 12 Ramazan 1322, jour fixé pour l'extravagante entreprise, la grand'mère et les grands-oncles, grippés à point, gardaient la chambre, et, circonstance inespérée, Mme Husnugul, depuis deux jours, était retenue au lit par une indigestion, contractée au cours d'un *iftar*.

André devait se présenter à deux heures précises, à la minute, à la seconde; il avait la consigne de raser les murailles, pour n'être point vu des fenêtres surplombantes, et de ne se risquer dans la grande porte que si on lui montrait, à travers les grilles du premier étage, le coin d'un mouchoir blanc, — le signal habituel.

Vraiment, cette fois, il avait peur; peur pour elles, et peur pour lui-même, non du danger immédiat, mais du scandale européen, universel, qui ne manquerait point de survenir s'il se laissait prendre. Il arrivait lentement, les yeux au guet. Disposition favorable, la maison de Djénane était sans vis-à-vis et donnait, comme toutes celles du voisinage, sur le grand cimetière de cette rive; en face, rien que les vieux cyprès et les tombes; aucun regard ne pouvait venir de ce côté-là, qui était une solitude enveloppée aujourd'hui par la brume de novembre.

Le signal blanc était à son poste; il ne s'agissait donc plus de reculer. Il entra, comme qui se jette tête baissée dans un gouffre. Un vestibule monumental, vieux style, vide aujourd'hui de ses gardiens armés et dorés. Mélek seule, en tcharchaf noir derrière la porte, et qui lui jeta, de sa voix rieuse:

— Vite, vite! Courez!

Ensemble, ils montèrent un escalier quatre à quatre, traver-

sèrent comme le vent de longs couloirs, et firent irruption dans l'appartement de Djénane, qui attendait toute palpitante, et referma sur eux à double tour.

Un éclat de rire, aussitôt : leur rire de gaminerie, qu'elles lançaient comme un défi à tout et à tous, chaque fois qu'un danger plus immédiat venait d'être conjuré. Et Djénane montrait d'un amusant petit air de triomphe la clef qu'elle tenait à la main : une clef, une serrure, quelle innovation subversive, dans un harem ! Elle avait obtenu ça depuis hier, paraît-il, et n'en revenait pas de ce succès. Elle, Djénane, et aussi Zeyneb, puis Mélek lestement débarrassée de son tcharchaf, étaient plus pâles que de coutume, à cause du jeûne sévère. D'ailleurs elles se présentaient à André sous un aspect tout à fait nouveau pour lui, qui ne les avait jamais vues qu'en odalisques ou en fantômes : coiffées et habillées en Européennes très élégantes ; seul détail pour les rendre encore un peu Orientales, des tout petits voiles de Circassie, en gaze blanche et argent, posés sur leurs cheveux, descendaient sur leurs épaules. « Je croyais qu'à la maison vous ne mettiez pas de voile du tout, » demanda André. — « Si, si, toujours. Mais ces petits-là seulement. »

Elles le firent entrer d'abord dans le salon de musique, où l'attendaient trois autres femmes, conviées à la périlleuse aventure : Mlle Bonneau de Saint-Miron, Mlle Tardieu, ex-institutrice de Mélek, et enfin une dame-fantôme, Ubeydé Hanum, diplômée de l'Ecole Normale et professeur de philosophie au lycée de jeunes filles, dans une ville d'Asie-Mineure. Pas rassurées, les deux Françaises, qui étaient restées longtemps indécises entre la tentation et la peur de venir. Et Mlle de Saint-Miron avait tout l'air de quelqu'un qui se dit à soi-même : C'est moi, hélas ! la cause première de cet inénarrable désastre, André Lhéry en personne dans l'appartement de mon élève ! Elles causèrent cependant, car elles en mouraient d'envie, et il parut à André qu'elles avaient l'âme à la fois haute et naïve, ces deux demi-vieilles filles ; du reste, distinguées et supérieurement instruites, mais avec une exaltation romanesque un peu surannée en 1904. Elles crurent pouvoir lui parler de son livre, dont elles savaient le titre et qui les excitait beaucoup :

— Plusieurs pages de vos *Désenchantées* sont déjà écrites, maître, n'est-ce pas ?

— Mon Dieu ! non, — répondit-il en riant, — pas une seule !

— Et moi, je le préfère, — dit Djénane à André, de sa voix qui surprenait toujours comme une musique extra-terrestre, même après d'autres voix déjà très douces. — Vous le composerez une fois parti, ce livre ; ainsi au moins il servira encore de lien entre nous pendant quelques mois : quand vous aurez besoin d'être documenté, vous songerez à nous écrire...

André jugeant devoir, par politesse, adresser une fois la parole à la dame-fantôme, lui demanda le plus banalement du monde si elle était contente des petites Turques d'Asie, ses élèves. Il prévoyait quelque réponse de pédagogue, aussi banale que sa question. Mais la voix sérieuse et douce, qui partait de dessous le voile noir, lui dit en pur français ce qu'il n'attendait pas :

— Trop contente, hélas!... Elles n'apprennent que trop vite et sont beaucoup trop intelligentes. Je regrette d'être l'un des instrumens qui aura inoculé le microbe de la souffrance à ces femmes de demain. Je plains toutes ces petites fleurs, qui seront ainsi plus tôt fanées que leurs candides aïeules...

Ensuite on parla du Ramazan. Jeûne toute la journée, bien entendu, petits ouvrages pour les pauvres et lectures pieuses ; au cours de ce mois lunaire, une musulmane doit avoir relu son Coran tout entier, sans passer une ligne ; elles n'avaient garde d'y manquer, ces trois petites qui, malgré le déséquilibrement et l'incroyance, vénéraient avec admiration le livre sacré de l'Islam ; et leurs Corans étaient là, marqués d'un ruban vert à la page du jour.

Et puis, le soleil couché, ce sont les *Iftars*. Dans le sélamlike, *iftar* des hommes, suivi d'une prière pour laquelle invités, maîtres et serviteurs se réunissent en commun dans la grande salle, chacun agenouillé sur son tapis à mirhab; chez Djénane, paraît-il, cette prière était chantée chaque soir par un des jardiniers, le seul qui fût jeune, et dont la jolie voix de muezzin emplissait toute la demeure.

Dans le harem, *iftar* des femmes :

— Ces réunions de jeunes Turques, — dit Zeyneb, — deviennent rarement frivoles en Ramazan, alors que le mysticisme est réveillé au fond de nos âmes, et les questions qu'on y aborde sont de vie ou de mort. Toujours la même ardeur, la même fièvre au début. Et toujours la même tristesse à la fin, le même découragement dont nous sommes prises, quand, après deux heures de

discussions, sur tous les dogmes et toutes les philosophies, nous nous retrouvons au même point, avec la conscience de n'être que de faibles, impuissantes et pauvres créatures ! Mais l'espoir est un sentiment si tenace que, malgré la faillite de nos tentatives, il nous reste la force de reprendre, le lendemain, une autre voie pour essayer encore d'atteindre l'inapprochable but...

— Nous, les jeunes Turques, — ajouta Mélek, — nous sommes une poignée de graines d'une très mauvaise plante, qui germe, résiste et se propage, malgré les privations d'eau, les froids, et même les « *coupes* » répétées.

— Oui, — dit Djénane, — mais on peut nous diviser en deux espèces. Celles qui, pour ne pas mourir, saisissent toutes les occasions de s'étourdir, d'oublier. Et celles, mieux trempées, qui se réfugient dans la charité, comme par exemple Djavidé, notre cousine ; je ne sais pas si, chez vous, les petites sœurs des pauvres font plus de bien qu'elle, avec plus de renoncement ; et, dans nos harems, nous en avons tant d'autres qui l'égalent. Il est vrai, elles sont obligées d'opérer en secret, et quant à former des comités de bienfaisance, interdiction absolue, car nos maîtres désapprouvent ces contacts avec les femmes du peuple, par crainte que nous ne leur communiquions nos pessimismes, nos détraquemens et nos doutes.

Mélek, dont les interruptions brusques étaient la spécialité, proposa de faire essayer à André sa cachette en cas de grande alarme : c'était derrière un chevalet d'angle, qui supportait un tableau et que drapaient des brocarts : « Un surcroît de précaution, — dit-elle cependant, — car rien n'arrivera. Le seul valide de la famille en ce moment, c'est mon père, et il ne quittera Yldiz qu'après le coup de canon de Moghreb...

— Oui, mais enfin, — objecta André, — si quelque chose d'imprévu le ramenait avant l'heure ?

— Eh bien ! dans un harem on n'entre pas sans être annoncé. Nous lui ferions dire qu'une dame turque est ici en visite, Ubeydé-Hanum, et il se garderait de franchir notre porte. Pas plus difficile que ça, quand on sait s'y prendre... Non, il n'y a vraiment que votre sortie, tout à l'heure, *qui sera délicate*.

Sur le piano traînaient les feuillets manuscrits d'un nocturne que Djénane venait de composer, et André eût aimé se le faire jouer là par elle, qu'il n'avait jamais entendue que de loin, en

passant la nuit sous ses fenêtres au Bosphore. Mais non, en Ramazan, on osait à peine faire de la musique. Et puis, quelle imprudence de réveiller cette grande maison dormeuse, dont le sommeil, en ce moment, était si nécessaire!

Quant à Djénane, elle désirait que son ami se fût accoudé une fois pour écrire à son bureau de jeune fille, — son bureau sur lequel jadis, au temps où il n'était à ses yeux qu'un personnage de rêve, elle griffonnait son journal en pensant à lui. Donc, elles l'emmenèrent dans la grande chambre où tout était blanc, luxueux et très moderne. Il dut regarder en leur compagnie, par les fenêtres aux persiennes quadrillées toujours closes, ces perspectives familières à leur enfance, et devant lesquelles sans doute la grise et lente vieillesse finirait par venir peu à peu les éteindre : des cyprès, des stèles, des stèles de tous les âges; en bas, comme dans un précipice, l'eau de la Corne d'Or, aujourd'hui terne et lourde, semblable à une nappe d'étain, et puis, au delà, Stamboul noyé de brume hivernale. Il dut regarder aussi, par les fenêtres libres qui donnaient à l'intérieur, ce vieux jardin si haut muré que Djénane lui avait décrit dans ses lettres : « Un jardin tellement solitaire, lui disait-elle, que l'on peut y errer sans voile. D'ailleurs, chaque fois que nous y descendons, nos nègres sont là, pour éloigner les jardiniers. »

En effet, dans le fond là-bas, où les platanes enchevêtraient leurs énormes ramures dépouillées, tristement grisâtres, cela prenait des allures de forêt prisonnière; elles devaient pouvoir se promener là-dessous sans être aperçues de personne au monde.

André bénissait le concours d'audaces qui lui permettait de connaître cette demeure, si interdite à ses yeux... Pauvres petites amies de quelques mois, rencontrées sur le tard de sa vie errante, et qu'il allait fatalement quitter pour jamais! Au moins comme cela, quand il repenserait à elles, le cadre de leur séquestration s'indiquerait précis dans sa mémoire...

Maintenant, c'était l'heure de se retirer, l'heure grave. André avait presque oublié, au milieu d'elles, l'invraisemblance de la situation; à présent qu'il s'agissait de sortir, le sentiment lui revenait de s'être faufilé tout vif dans une ratière, dont l'issue après son passage se serait rétrécie et hérissée de pointes.

Elles firent plusieurs rondes d'exploration; tout se présentait bien; le seul personnage de trop était un certain nègre, du nom

de Yousouf, qui gardait avec obstination le grand vestibule. Pour celui-là, il fallait imaginer sur-le-champ une course longue et urgente :

— J'ai trouvé, dit tout à coup Mélek. Rentrez dans votre cachette, André. Nous allons le faire comparaître ici-même, ce sera un comble !

Et, quand il se présenta :

— Mon bon Yousouf, une commission vraiment pressée. Monte à Péra bien vite, pour nous acheter un livre nouveau, dont je vais t'inscrire le nom sur une carte ; au besoin, tu feras tous les libraires de la grand'rue, mais surtout ne reviens pas bredouille !

Et voici ce qu'elle écrivit sans rire : « *Les Désenchantées,* le dernier roman d'André Lhéry. »

Une ronde encore dans les couloirs, après de nouveaux ordres jetés aux uns et aux autres pour les occuper ailleurs ; puis elle vint prendre André par la main, d'une course folle l'entraîna jusqu'en bas, et un peu nerveusement le poussa dehors.

Lui s'en alla, rasant de plus près que jamais les vieilles murailles, se demandant si cette porte, fermée peut-être avec trop de bruit, n'allait pas se rouvrir pour une bande de nègres, avec revolvers et bâtons, lancés à sa poursuite.

Elles lui avouèrent le lendemain leur mensonge, au sujet de ces petits voiles de Circassie. A la maison, elles n'en mettaient point. Mais, pour une musulmane, montrer à un homme tous ses cheveux, *montrer sa nuque* surtout, est plus malséant encore que montrer son visage, et elles n'avaient pu s'y résoudre.

XXXII

Djénane à André.

14 du Ramazan 1322 (22 Novembre 1905.)

Notre ami, vous savez que demain est la mi-Ramazan, et que toutes les dames turques prennent leur volée. Ne viendrez-vous pas de deux heures à quatre heures à la promenade, à Stamboul, de Bayazid à Chazadé Baché ?

Nous sommes très occupées en ce moment, avec nos *Iftars,* mais nous allons arranger une belle escapade ensemble à la côte d'Asie, pour bientôt : c'est une invention de Mélek, et vous verrez comme ce sera bien machiné.

DJÉNANE.

Ce « demain » là, il y avait vent de Sud et beau soleil d'automne, griserie de tiédeur et de lumière, temps à souhait pour les belles voilées, qui n'ont par an que deux ou trois jours d'une telle liberté. En voiture fermée, bien entendu, leur promenade, avec eunuque sur le siège près du cocher ; mais elles avaient le droit de relever les stores, de baisser les glaces, — et de *stationner* longuement pour se regarder les unes les autres, ce qui est interdit les jours ordinaires. De Bayazid à Chazadé Bachi, un parcours d'un kilomètre environ, au centre de Stamboul, en pleine turquerie, par les rues d'autrefois qui longent les colossales mosquées, et les enclos ombreux pour les morts, et les saintes fontaines. Dans ces quartiers habituellement calmes, si peu faits pour les élégances modernes, quelle anomalie que ces files de voitures, assemblées le jour de la mi-Ramazan ! Par centaines, des coupés, des landaus, arrêtés ou marchant au petit pas ; il en était venu de tous les quartiers de l'immense ville, même des palais échelonnés le long du Bosphore. Et là-dedans, rien que des femmes, très parées ; le yachmak qui voile jusqu'aux yeux, assez transparent pour laisser deviner le reste du visage ; toutes les beautés des harems, presque visibles aujourd'hui par exception, les Circassiennes roses et blondes, les Turques brunes et pâles. Très peu d'hommes rôdant autour des portières ouvertes, et pas un Européen : de l'autre côté des ponts, à Péra, on ignore toujours ce qui se passe dans Stamboul.

André chercha ses trois amies qui, paraît-il, avaient fait grande toilette pour lui plaire ; il les chercha longtemps, et ne put les découvrir, tant il y avait foule. A l'heure où les promeneuses reprenaient le chemin des harems jaloux, il s'en alla un peu déçu ; mais, pour avoir rencontré le regard de tant de beaux yeux qui souriaient d'aise à cette douce journée, qui exprimaient si naïvement la joie de flâner dehors une fois par hasard, il comprit mieux que jamais, ce soir-là, le mortel ennui des séquestrations.

XXXIII

Elles connaissaient au bord de la Marmara, du côté asiatique, une petite plage solitaire, très abritée, disaient-elles, de ce vent qui désole le Bosphore, et tiède comme une orangerie. Justement une de leurs amies habitait aux environs et s'engageait à fournir

un alibi très acceptable, en affirmant mordicus les avoir retenues toute la journée. Donc, elles avaient décidé qu'on tenterait de faire par là une dernière promenade ensemble, avant cette séparation prochaine, qui pouvait si bien être la grande et la définitive : André comptait prendre bientôt un congé de deux mois pour la France; Djénane devait aller avec sa grand'mère passer la saison des froids dans son domaine de Bounar-Bachi; entre eux, le revoir ne serait plus qu'au printemps de l'année suivante, et d'ici là, tant de drames pouvaient advenir...

Le dimanche 12 décembre 1904, jour choisi pour cette promenade, après mille combinaisons et roueries, se trouva être l'un de ces jours de splendeur qui, sous ce climat variable, viennent tout à coup en plein hiver, entre deux périodes de neige, ramener l'été. Sur le pont de la Corne d'Or, d'où partent les petits vapeurs pour les Échelles d'Asie, ils se rencontrèrent en plein soleil de midi, mais sans broncher, en voyageurs qui ne se connaissent point, et ils prirent comme par hasard le même bateau, où elles s'installèrent correctement dans le roufle-harem réservé aux musulmanes, après avoir congédié nègres et négresses.

A cause de ce beau ciel, il y avait aujourd'hui un monde fou qui allait se promener sur l'autre rive. En même temps qu'eux, étaient parties une cinquantaine de dames-fantômes et, quand on accosta l'Échelle de Scutari, André, s'embrouillant au milieu de tous ces voiles noirs qui débarquaient ensemble, prit d'abord une fausse piste, suivit trois dames qu'il ne fallait pas et risqua d'amener un affreux scandale. Par bonheur, elles avaient l'allure moins élégante que le petit trio en marche là-bas, et il les lâcha tout confus au détour du premier chemin, pour rejoindre ses trois amies, — les vraies, cette fois.

Ils frétèrent une voiture de louage, la même pour eux quatre, ce qui est toléré à la campagne. Lui, étant le Bey, s'assit à la place d'honneur, contrairement à nos idées occidentales, Djénane à côté de lui, Zeyneb et Mélek en face, sur la banquette de devant. Et, les chevaux lancés au trot, elles éclatèrent de rire toutes les trois sous leurs voiles, à cause du tour bien joué, à cause de la liberté conquise jusqu'à ce soir, à cause de leur jeunesse, et du temps clair, et des lointains bleus. Elles étaient du reste le plus souvent adorables de gaieté enfantine, entre leurs crises sombres, même Zeyneb qui savait oublier son mal et son désir de mourir.

C'est avec une souriante aisance de défi qu'elles bravaient tout, la séquestration absolue, l'exil, ou peut-être quelque autre châtiment plus lourd encore.

A mesure qu'on s'avançait le long de la Marmara, le perpétuel courant d'air du Bosphore se faisait de moins en moins sentir. Leur petite baie était loin, mais baignée d'air tiède, comme elles l'avaient prévu, et si paisible dans sa solitude, si rassurante pour eux dans son absolu délaissement! Elle s'ouvrait au plein Sud, et une falaise en miniature l'entourait comme un abri fait exprès. Sur ce sable fin, on était chez soi, préservé des regards comme dans le jardin clos d'un harem. On ne voyait rien d'autre que la Marmara, sans un navire, sans une ride, avec seulement la ligne des montagnes d'Asie à l'extrême horizon; une Marmara toute d'immobilité comme aux beaux jours apaisés de septembre, mais peut-être trop pâlement bleue, car cette pâleur apportait, malgré le soleil, une tristesse d'hiver; on eût dit une coulée d'argent qui se refroidit. Et ces montagnes tout là-bas, avaient déjà leurs neiges éblouissantes.

En montant sur la petite falaise, on n'apercevait âme qui vive, dans la plaine un peu nue et désolée qui s'étendait alentour. Donc, ayant relevé leur voile jusqu'aux cheveux, toutes trois se grisaient d'air pur; jamais encore André n'avait vu au soleil, au grand air, leurs si jeunes visages, un peu pâlis; jamais encore ils ne s'étaient sentis tous dans une si complète sécurité ensemble, — malgré les risques fous de l'entreprise, et les périls du retour, ce soir.

D'abord, elles s'assirent par terre, pour manger des bonbons achetés en passant chez le confiseur en vogue de Stamboul. Et ensuite elles passèrent en revue tous les recoins de la gentille baie, devenue leur domaine clandestin pour l'après-midi. Un étonnant concours de circonstances, et de volontés, et d'audaces, avait réuni là, — par cette journée de décembre si étrangement ensoleillée, presque inquiétante d'être si belle et d'être si furtive entre deux crises du vent de Russie, — ces hôtes qui lui arrivaient de mondes très différens et qui semblaient voués par leur destinée première à ne se rencontrer jamais. Et André, en regardant les yeux, le sourire de cette Djénane, qui allait repartir après-demain pour son palais de Macédoine, appréciait tout ce que l'instant avait de rare et de non retrouvable; les impossibilités qu'il avait fallu déjouer pour se réunir là, devant la pâleur hivernale de cette mer, les impossibilités reparaîtraient encore demain et toujours; qui sait? on ne se reverrait peut-être même jamais plus, au moins avec tant

de confiance et le cœur si léger ; c'était donc une heure dans la vie à noter, à graver, à défendre, autant que faire se pourrait, contre un trop rapide oubli...

A tour de rôle, un d'eux montait sur la minuscule falaise, pour signaler les dangers de plus loin. Et une fois, la dame du guet, qui était Zeyneb, annonça un Turc arrivant le long de la mer, en compagnie lui aussi de trois dames au voile relevé. Elles jugèrent que ce n'était pas dangereux, qu'on pouvait affronter la rencontre ; seulement elles rabattirent pour un temps les gazes noires sur leur visage. Quand le Turc passa, sans doute quelque bey authentique promenant les dames de son harem, celles-ci avaient également baissé leur voile, à cause d'André ; mais les deux hommes se regardèrent distraitement, sans méfiance d'un côté ni de l'autre ; l'inconnu n'avait pas hésité à prendre ces gens rencontrés dans cette baie pour les membres d'une même famille.

Des petits cailloux tout plats, comme taillés à souhait, que le flot tranquille de la Marmara avait soigneusement rangés en ligne sur le sable, rappelèrent tout à coup à André un jeu de son enfance ; il apprit donc à ses trois amies la manière de les lancer, pour les faire sautiller longtemps à la surface polie de la mer, et elles s'y mirent avec passion, sans succès du reste... Mon Dieu ! combien elles étaient enfans, et rieuses, et simples, aujourd'hui, ces trois pauvres petites compliquées, surtout cette Djénane, qui s'était donné tant de mal pour gâcher sa vie !

Après cette heure unique, ils allèrent rejoindre leur voiture qui attendait là-bas, loin, pour les ramener à Scutari. Sur le bateau, bien entendu, ils ne se connaissaient plus. Mais pendant la courte traversée, ils eurent ensemble la réapparition merveilleuse de Stamboul, éclairage des soirs limpides. Un Stamboul vu de face, en enfilade ; d'abord les farouches remparts crénelés du Vieux Sérail, que baignait la nappe toute en argent rose de la Marmara ; et puis, au-dessus, l'enchevêtrement des minarets et des coupoles, profilé sur un rose différent, un rose de décembre aussi, mais moins argenté, moins blême que celui de la mer, tirant plutôt sur l'or...

XXXIV

Djénane à André, le lendemain.

Encore une fois, sauvées ! Nous avons eu de terribles difficultés au retour ; mais maintenant il fait calme dans la maison...

Avez-vous remarqué, en arrivant, comme notre Stamboul était beau?

Aujourd'hui la pluie, la neige fondue battent nos vitres, le vent glacé joue de la flûte triste sous nos portes. Combien nous aurions été malheureuses, si ce temps-là s'était déchaîné hier! A présent que notre promenade est dans le passé et qu'il nous en reste comme le souvenir d'un joli rêve, elles peuvent souffler, toutes les tempêtes de la Mer-Noire...

André, nous ne nous reverrons pas avant mon départ, les circonstances ne permettent plus d'organiser un rendez-vous à Stamboul; c'est donc mon adieu que je vous envoie, sans doute jusqu'au printemps. Mais voulez-vous faire une chose que je vous demande en grâce? Dans un mois, quand vous partirez pour la France, puisque vous comptez prendre les paquebots, emportez un fez et choisissez la ligne de Salonique; on s'y arrête quelques heures, et je sais un moyen de vous y rencontrer. Un de mes nègres viendra vous porter à bord le mot d'ordre. Ne me refusez pas.

Que le bonheur vous accompagne, André, dans votre pays!...

DJÉNANE.

Après le départ de Djénane, André resta cinq semaines encore à Constantinophe, où il revit Zeyneb et Mélek. Quand le moment vint de prendre son congé de deux mois, il s'en alla par la ligne indiquée, emportant son fez; mais à Salonique aucun nègre ne se présenta au paquebot. La relâche fut donc pour lui toute de mélancolie, à cause de cette attente déçue, — et aussi à cause du souvenir de Nedjibé qui planait encore sur cette ville et sur ces arides montagnes alentour. Et il repartit sans rien savoir de sa nouvelle amie.

Quelques jours après être arrivé en France, il reçut cette lettre de Djénane :

« Bounar-Bachi, près Salonique, 10 Janvier 1905.

Quand et par qui pourrai-je faire jeter à la poste ce que je vais vous écrire, gardée comme je le suis ici?

Vous êtes loin et on n'est pas sûr que vous reviendrez. Mes cousines m'ont raconté vos adieux et leur tristesse depuis votre départ. Quelle étrange chose, André, si on y songe, qu'il y ait des êtres dont la destinée soit de traîner la souffrance avec eux, une souffrance qui rayonne sur tout ce qui les approche! Vous êtes ainsi et ce n'est pas votre faute. Vous souffrez de peines infiniment compliquées, ou peut-être infiniment simples. Mais vous souffrez;

les vibrations de votre âme se résolvent toujours en douleur. On vous approche : on vous hait ou l'on vous aime. Et, si l'on vous aime, on souffre avec vous, par vous, de vous. Ces petites de Constantinople, vous avez été cette année un rayon dans leur vie; rayon éphémère, elles le savaient d'avance. Et à présent elles souffrent de la nuit où elles sont retombées.

Pour moi, ce que vous avez été, peut-être un jour vous le dirai-je. Ma souffrance à moi est moins de ce que vous soyez parti que de vous avoir rencontré.

Vous m'en avez voulu sans doute de n'avoir pas arrangé une entrevue, à votre passage par Salonique. La chose en soi était possible, dans la campagne qui est déserte comme au temps de votre Nedjibé. Nous aurions eu dix minutes à nous, pour échanger quelques mots d'adieu, un serrement de main. Il est vrai, mon chagrin n'en aurait pas été allégé, au contraire. Pour des raisons qui m'appartiennent, je me suis abstenue. Mais ce n'est point la peur du danger qui a pu m'arrêter, oh! loin de là; si, pour aller à vous, j'avais su la mort embusquée sur le chemin de mon retour, je n'aurais pas eu d'hésitation ni de trouble, et je vous aurais porté alors, André, l'adieu de mon cœur, tel que mon cœur voudrait vous le dire. Nous autres, femmes turques d'aujourd'hui, nous n'avons pas peur de la mort. N'est-ce pas vers elle que l'amour nous pousse? Quand donc, pour nous, l'amour a-t-il été synonyme de vie?

DJÉNANE.

Et Mélek, chargée de faire passer cette lettre en France, avait ajouté sous la même enveloppe ces réflexions qui lui étaient venues :

En songeant longuement à vous, notre ami, j'ai trouvé, j'en suis sûre, plusieurs des causes de votre souffrance. Oh! je vous connais maintenant, allez! D'abord vous voulez toujours tout éterniser, et vous ne jouissez jamais pleinement de rien, parce que vous vous dites : « Cela va finir. » Et puis la vie vous a tellement comblé, vous avez eu tant de choses bonnes dans les mains, tant de choses dont une seule suffirait au bonheur d'un autre, que vous les avez toutes laissé tomber, parce qu'il y en avait surabondance. Mais votre plus grand mal, c'est qu'on vous a trop aimé et qu'on vous l'a trop dit; on vous a trop fait sentir que vous étiez indispensable aux existences dans lesquelles vous apparaissiez; on est toujours venu au-devant de vous; jamais vous n'avez eu besoin de faire aucun pas dans le chemin d'aucun sentiment : chaque fois, vous avez attendu! A présent vous sentez que tout est vide, parce que vous *n'aimez pas vous-même*, vous vous laissez aimer. Croyez-moi, aimez à votre tour, n'importe, une quelconque de vos innombrables amoureuses, et vous verrez comme ça vous guérira.

MÉLEK.

La lettre de Djénane déplut à André, qui la jugea pas assez naturelle. « Si son affection, se disait-il, était si profonde, elle aurait, avant tout et malgré tout, désiré me dire adieu, soit à Stamboul, soit à Salonique ; il y a de la « littérature » là-dedans. » Il se sentait déçu ; sa confiance en elle était ébranlée, et il en souffrait. Il oubliait que c'était une Orientale, plus excessive en tout qu'une Européenne, et d'ailleurs bien plus indéchiffrable.

Il fut sur le point, dans sa réponse, de la traiter en enfant, comme il faisait quelquefois : « Un être qui traîne la souffrance avec lui ! Alors nous y voilà, à votre *homme fatal* que vous déclariez vous-même démodé depuis 1830... » Mais il craignit d'aller trop loin et répondit sur un ton sérieux, lui disant qu'elle l'avait péniblement atteint en le laissant partir ainsi.

Aucune communication directe n'était possible avec elle, à Bounar-Bachi, dans son palais de belle-au-bois-dormant; tout devait passer par Stamboul, par les mains de Zeyneb ou de Mélek, et de bien d'autres complices encore.

Au bout de trois semaines, il reçut ces quelques mots, dans une lettre de Zeyneb.

André, comment vous blesser de n'importe ce que je puisse dire ou faire, moi qui suis un rien auprès de vous? Ne savez-vous pas que toute ma pensée, toute mon affection est une chose humble, que vos pieds peuvent fouler ; un long tapis ancien, aux dessins quand même encore jolis, sur lequel vos pieds ont le droit de marcher. Voilà ce que je suis, et vous pourriez vous fâcher contre moi, m'en vouloir?

DJÉNANE

Elle était redevenue Orientale tout entière là-dedans, et André, qui en fut charmé et ému, lui récrivit aussitôt, cette fois avec un élan de douce affection, — d'autant plus que Zeyneb ajoutait : « Djénane est malade là-bas, d'une fièvre nerveuse persistante qui inquiète notre grand'mère, et le médecin ne sait qu'en penser. »

Des semaines après, Djénane le remercia par cette petite lettre, encore très courte, et orientale autant que la précédente :

« Bounar-Bachi, 21 Février 1905.

Je me disais depuis des jours : Où est-il, le bon remède qui doit me guérir? Il est arrivé, le bon remède, et mes yeux, qui sont

devenus trop grands, l'ont dévoré. Mes pauvres doigts pâles le tiennent, merci ! Merci de me faire l'aumône d'un peu de vous-même, l'aumône de votre pensée. Soyez béni pour la paix que votre seconde lettre m'a apportée !

Je vous souhaite du bonheur, ami, en remerciement de l'instant de joie que vous venez de me donner. Je vous souhaite un bonheur profond et doux, un bonheur qui charme votre vie comme un jardin parfumé, comme un matin clair d'été.

DJÉNANE.

Malade, vaincue par la fièvre, la pauvre petite cloîtrée redevenait quelqu'un de la plaine de Karadjémir, — comme on redevient enfant. Et, sous cet aspect, antérieur à l'étonnante culture dont elle était si fière, André l'aimait davantage.

Cette fois encore, au petit mot de Djénane, il y avait un post-scriptum de Mélek. Après des reproches sur la rareté de ses lettres toujours courtes, elle disait :

Nous admirons votre agitation, en vous demandant comment il faudrait nous y prendre pour être agitées nous aussi, occupées, surmenées, empêchées d'écrire à nos amis. Enseignez-nous le moyen, s'il vous plaît. Nous au contraire, c'est tout le jour que nous avons le temps d'écrire, pour notre malheur et pour le vôtre...

MÉLEK.

Quand André revint en Turquie, son congé terminé, aux premiers jours de mars 1905, Stamboul avait encore son manteau de neige, mais, ce jour-là, c'était sous un ciel admirablement bleu. Autour du paquebot qui le ramenait, des milliers de goëlands et de mouettes tourbillonnaient ; le Bosphore était criblé de ces oiseaux comme d'une sorte de neige à plus gros flocons ; des oiseaux fous, innombrables, une nuée de plumes blanches qui s'agitaient en avant d'une ville blanche ; un merveilleux aspect d'hiver, avec l'éclat d'un soleil méridional.

Zeyneb et Mélek qui savaient par quel paquebot il devait rentrer, lui envoyèrent le soir même, par leur nègre le plus fidèle, leurs *sélams* de bienvenue, en même temps qu'une longue lettre de Djénane qui, disaient-elles, était guérie, mais prolongerait encore son séjour dans son vieux palais lointain.

Une fois guérie, la petite barbare de la plaine de Karadjémir était redevenue volontaire et compliquée, plus du tout la « chose

humble que son ami pouvait fouler aux pieds. » Oh ! non, car elle écrivait maintenant avec rébellion et violence. C'est qu'il y avait eu, derrière la grille des harems, d'incohérens bavardages sur ce livre qu'André préparait; une jeune femme, que cependant il avait à peine entrevue et seulement sous l'épais voile noir, se serait vantée, prétendaient quelques-unes, d'être son amie, la grande inspiratrice de l'œuvre projetée ; et Djénane, la pauvre séquestrée là-bas, s'affolait d'une jalousie un peu sauvage :

André, ne comprenez-vous pas quelle rage d'impuissance doit nous prendre, quand nous pensons que d'autres peuvent se glisser entre vous et nous ? Et c'est pis encore quand cette rivalité s'exerce sur ce qui est notre domaine : vos souvenirs, vos impressions d'Orient. Ne savez-vous pas, ou avez-vous oublié que nous avons joué notre vie, (sans parler de notre repos), et cela uniquement pour vous les donner complètes, ces impressions de notre pays, — car ce n'était même pas pour gagner votre cœur, (nous le savions las et fermé) ; non, c'était pour frapper votre sensibilité d'artiste, et lui procurer, si l'on peut dire, une sorte de *rêve à demi-réel.* Afin d'arriver à cela, qui semblait impossible, afin de vous montrer ce que, sans nous, vous n'auriez pu qu'imaginer, nous avons risqué, les yeux ouverts, de nous mettre dans l'âme un chagrin et un regret éternels. Croyez-vous que beaucoup d'Européennes en eussent fait autant?

Oui, il y a des heures où c'est une torture de songer que d'autres pensées viendront en vous qui chasseront notre souvenir, que d'autres impressions vous seront plus chères que celles de notre Turquie *vue avec nous et à travers nous.* Et je voudrais, votre livre fini, que vous n'écriviez plus rien, que vous ne pensiez plus, que vos yeux durs et clairs ne s'adoucissent jamais plus pour d'autres. Et quand la vie m'est trop intolérable, je me dis qu'elle ne durera pas longtemps, et qu'alors, si je pars la première et s'il est possible aux âmes libérées d'agir sur celles des vivans, mon âme à moi s'emparera de la vôtre pour l'attirer, et, où je serai, il faudra qu'elle vienne.

Ce qui me reste à vivre, je le donnerais sur l'heure pour lire dix minutes en vous. Je voudrais avoir la puissance de vous faire souffrir, — *et le savoir*, moi qui aurais donné, il y a quelques mois, cette même vie pour vous savoir heureux.

Mon Dieu, André, êtes-vous donc si riche en amitiés, que vous en soyez si gaspilleur ? Est-ce généreux à vous de faire tant de peine à qui vous aime, et qui vous aime de si loin, d'une tendresse si désintéressée? Ne gâtez pas follement une affection qui, — pour être un peu exigeante et jalouse, — n'en est pas moins la plus vraie peut-être et la plus profonde que vous ayez rencontrée dans votre vie.

DJÉNANE.

André se sentit nerveux après avoir lu. Le reproche était enfantin et ne tenait pas debout, puisqu'il n'avait parmi les femmes turques d'autres amies que ces trois-là. Mais c'est le ton général, qui n'allait plus. « Cette fois, il n'y a pas à se le dissimuler, se dit-il, voici une vraie fausse note, un grand éclat discord, au milieu de ces trois amitiés sœurs, dont je m'obstinais à croire la pure harmonie tellement inaltérable... Pauvre petite Djénane, est-ce possible pourtant? »

Il essaya d'envisager cette situation nouvelle, qui lui parut sans issue. « *Cela ne peut pas être*, se dit-il, *cela ne sera jamais, parce que je ne veux pas que cela soit. Voilà pour ce qui me concerne; de mon côté, la question est tranchée.* » Et quand on s'est prononcé d'une façon aussi nette envers soi-même, cela protège bien contre les pensées troubles et les alanguissemens perfides.

Son mérite à se parler ainsi n'était d'ailleurs pas très grand, car il avait la conviction absolue que Djénane, même l'aimât-elle, resterait toujours intangible. Il connaissait à présent cette petite créature à la fois confiante et hautaine, audacieuse et immaculée : elle était capable de se livrer de loin à un ami qu'elle jugeait décidé à ne pas sortir de son rôle de grand aîné fraternel, mais sans doute elle eût laissé retomber à jamais son voile sur son visage, avec une déception irrémédiable, rien que pour une pression de main un peu prolongée ou tremblante...

L'aventure ne lui en paraissait pas moins pleine de menaces. Et des phrases, dites autrefois par elle et qui l'avaient à peine frappé, lui revenaient à la mémoire aujourd'hui avec des résonances graves : « L'amour d'une musulmane pour un étranger n'a d'autre issue que la fuite ou la mort. »

Mais le lendemain, par un beau temps presque déjà printanier, tout lui sembla beaucoup moins sérieux. Comme l'autre fois, il se dit qu'il y avait peut-être pas mal de « littérature » dans cette lettre, et surtout de l'exagération orientale. Depuis quelques années du reste, pour lui faire entendre qu'on l'aimait, il fallait le lui prouver jusqu'à l'évidence, — tant le chiffre de son âge lui était constamment présent à l'esprit, en obsession cruelle...

Et, le cœur plus léger qu'hier, il se rendit à Stamboul, à Sultan-Sélim, où l'attendaient Zeyneb et Mélek qu'il lui tardait de revoir. Stamboul, toujours diversement superbe dans le lointain,

était ce jour-là pitoyable à voir de près, sous l'humidité et la boue des grands dégels, et l'impasse où s'ouvrait la maisonnette des rendez-vous, avait des plaques de neige encore, le long des murs à l'ombre.

Dans l'humble petit harem, où il faisait froid, elles le reçurent le voile relevé, confiantes et affectueuses, comme on reçoit un grand frère qui revient de voyage. Et tout de suite, il fut frappé de l'altération de leurs traits. Le visage de Zeyneb, qui restait toujours la finesse et la perfection mêmes, avait pris une pâleur de cire, les yeux s'étaient agrandis et les lèvres décolorées : l'hiver, très rude cette année-là en Orient, avait dû aggraver beaucoup le mal qu'elle dédaignait de soigner. Quant à Mélek, pâlie elle aussi, un pli douloureux au front, on la sentait concentrée, presque tragique, mûrie soudain pour quelque résistance suprême. « Ils veulent encore me marier ! » dit-elle, âprement et sans plus, en réponse à l'interrogation muette qu'elle avait devinée dans les yeux d'André.

— Et vous? — demanda-t-il à Zeyneb.

— Oh ! moi... j'ai la délivrance là, sous ma main, — répondit-elle en touchant sa poitrine, que soulevait de temps à autre une petite toux sinistre.

Toutes deux se préoccupaient de cette lettre de Djénane, qui hier venait de passer par leurs mains, et qui était *cachetée*, chose sans précédent entre elles où il n'y avait jamais eu un mystère :

— Que pouvait-elle bien vous dire?

— Mon Dieu !... Rien... Des enfantillages... Je ne sais quels absurdes caquets de harem, dont elle s'est émue bien à tort...

— Ah ! sans doute l'histoire de cette nouvelle inspiratrice de votre livre, qui aurait surgi, en dehors de nous?...

— Justement. Et ça ne tient pas debout, je vous assure; car, en dehors de vous trois et des quelques vagues fantômes à qui vous m'avez vous-même présenté...

— Nous n'y avons jamais cru, ni ma sœur ni moi... Mais elle, là-bas, loin de tout... Dans la réclusion, qu'est-ce que vous voulez, on se monte la tête...

— Et elle se l'est montée si bien qu'elle m'en veut très sérieusement...

— Pas à mort, toujours, — interrompit Mélek — ou du moins cela n'en a pas l'air... Tenez, regardez plutôt ce qu'elle m'écrit ce matin...

Elle lui tendit ce passage de lettre, après avoir replié la feuille, sur la suite que sans doute il ne devait pas lire :

« Dites-lui que je pense à lui sans cesse, que ma seule joie au monde est son souvenir. Ici, je vous envie, c'est tout ce que je fais ; je vous envie pour les momens que vous passez ensemble, pour ce qu'il vous donne de sa présence ; je vous envie de ce que vous êtes si près de lui, de ce que vous pouvez *voir* son regard, de ce que vous pouvez serrer sa main. Ne m'oubliez pas quand vous êtes ensemble ; je veux ma part de vos réunions et de leur danger. »

— Evidemment, — conclut-il en rendant la lettre pliée, — cela n'a pas l'air d'une haine bien mortelle...

Il avait fait son possible pour parler d'un ton léger, mais ces quelques phrases, communiquées par Mélek, le laissaient plus convaincu et plus troublé que la longue lettre violente à lui adressée. Pas de « littérature » là-dedans ; c'était tout simple, et si clair !... Et avec quelle candeur elle écrivait à ses cousines ces phrases transparentes, quand elle avait pris la peine de cacheter si soigneusement ses grands reproches amoureux de l'autre jour !

Ainsi avait décidément tourné, contre son attente, cette étrange et paisible amitié de l'année dernière, avec trois femmes qui, au début, ne devaient former qu'une indissoluble petite trinité, *une seule âme, à jamais sans visage*. Ce résultat l'épouvantait bien, mais le charmait aussi ; en ce moment, il se sentait incapable de dire s'il préférait que ce fût ainsi ou que ce ne fût pas...

— Quand revient-elle ? — demanda-t-il.

— Aux premiers jours de mai, — répondit Zeyneb. — Nous devons nous réinstaller, comme l'année dernière, dans notre yali de la côte d'Asie. Nos humbles projets sont d'y passser encore un dernier été ensemble, si la volonté de nos maîtres ne vient pas nous séparer par quelque mariage avant l'automne. Je dis dernier, parce que moi, l'hiver sans doute m'emportera, et, dans tous les cas, les deux autres, l'été prochain, seront remariées.

— Ça, on verra bien ! — dit Mélek, avec un sombre défi.

Pour André également, ce serait le dernier été du Bosphore. Son poste à l'ambassade prenait fin en novembre, et il était décidé à suivre passivement sa destinée, un peu par fatalisme, et puis aussi parce qu'il y a des choses qu'il vaut mieux ne pas s'entêter

à prolonger, surtout lorsqu'elles ne sauraient avoir que des solutions douloureuses ou coupables. Il entrevoyait donc, avec beaucoup de mélancolie, le recommencement de cette saison enchantée au Bosphore, où l'on circule en caïque sur l'eau bleue, le long des deux rives aux maisons grillagées, ou bien dans la Vallée du Grand Seigneur et dans les montagnes de la côte d'Asie, tapissées de bruyères roses. Tout cela reviendrait une suprême fois, mais pour finir sans aucune espérance de retour. Sur les rendez-vous avec ses trois amies, pèserait, comme l'année dernière, la continuelle attente des délations, des espionnages capables en une minute de le séparer d'elles pour jamais ; de plus, cette certitude de ne pas revoir l'été suivant serait là pour donner plus d'angoisse à la fuite des beaux jours d'août et de septembre, à la floraison des colchiques violets, à la jonchée de feuilles des platanes, à la première pluie d'octobre. Et puis surtout, il y aurait cet élément nouveau si imprévu, l'amour de Djénane, qui, même incomplètement avoué, même tenu en bride comme elle en serait capable avec sa petite main de fer, ne manquerait pas de rendre plus haletante et plus cruelle la fin de ce rêve oriental.

XXXV

Vers le 10 du mois d'avril, le valet de chambre d'André, en le réveillant le matin, lui annonça d'une voix joyeuse, comme un événement pour lui faire plaisir :

— J'ai vu deux hirondelles ! Oh ! elles chantaient, mais elles chantaient !...

Déjà les hirondelles étaient à Constantinople ! Et quel chaud soleil entrait ce matin-là par les fenêtres ! Mon Dieu, les jours fuyaient donc encore plus vite qu'autrefois ! Déjà commencé, le printemps ; déjà une chose *entamée*, au lieu d'être en réserve pour l'avenir, comme André pouvait se le figurer hier encore par le temps sombre qu'il faisait, et avant les hirondelles apparues ! Et le prochain été, qui arriverait demain, qui arriverait tout de suite, serait le dernier, irrévocablement le dernier de sa vie d'Orient et le dernier sans doute de sa simili-jeunesse... Retourner en Turquie, plus tard, dans les grisailles crépusculaires de son avenir et de son déclin,... peut-être oui... Mais cependant pour quoi faire ? quand on

revient, qu'est-ce qu'on retrouve, de soi-même et de ce qu'on a aimé? Quelle décevante aventure, que ces retours, puisque tout est changé ou mort!... Et d'ailleurs, se disait-il, quand j'aurai écrit le livre dont ces pauvres petites m'ont arraché la promesse, ne me serai-je pas fermé à tout jamais ce pays, n'aurai-je pas perdu la confiance de mes amis les Turcs et le droit de cité dans mon cher Stamboul?...

Il passa comme un jour, ce mois d'avril. Pour André, il passa en pèlerinages et rêveries à Stamboul, stations à Eyoub ou à Sultan-Fatih, et narguilés de plein air, — malgré les temps incertains, les reprises du froid et du vent de neige.

Et puis ce fut le 1er mai, et Djénane ne parla point de quitter son vieux palais inaccessible. Elle écrivait moins que l'an dernier, et des lettres plus courtes. « Excusez mon silence, — lui dit-elle une fois. — Tâchez de le comprendre, il y a tant de choses dedans... »

Zeyneb et Mélek cependant affirmaient toujours qu'elle viendrait et semblaient bien en être sûres.

Ces deux-là aussi, André les voyait moins que l'année dernière. L'une était plus retirée de la vie, et la seconde plus inégale, sous cette menace d'un mariage. En outre, les surveillances avaient redoublé cette année, autour de toutes les femmes en général, — et peut-être en particulier autour de celles-là, que l'on soupçonnait (oh! très vaguement encore) d'allées et venues illicites. Elles écrivaient beaucoup à leur ami, qui pourtant les aimait bien, mais se contentait parfois de répondre *en esprit*, d'intention seulement. Et alors elles lui faisaient des reproches, — et si discrets :

Khassim-Pacha, le 8 Mai 1905.

Cher ami, qu'y a-t-il? Nous sommes inquiètes, nous vos pauvres petites amies lointaines et humbles. Quand des jours se passent ainsi sans des lettres de vous, un lourd manteau de tristesse nous écrase les épaules, et tout devient terne, et la mer, et le ciel, et nos cœurs.

Nous ne nous plaignons pas pourtant, je vous assure, et ceci n'est que pour vous redire encore une fois une chose déjà vieille et que vous savez de reste, c'est que vous êtes notre grand et seul ami.

Etes-vous heureux dans ce moment? Vos jours ont-ils des fleurs?

Suivant ce que nous offre la vie, le temps passe vite ou il se traîne. Pour nous, c'est se traîner qu'il fait. Je ne sais vraiment pourquoi nous sommes-là, dans ce monde?... Mais peut-être bien pour l'unique joie d'être vos esclaves très dévouées, très fidèles, jusqu'à la mort et au delà..

ZEYNEB ET MÉLEK.

Déjà le 8 mai!... Il lut cette lettre à sa fenêtre, par un long crépuscule tiède qui invitait à s'attarder là, devant l'immense déploiement des lointains et du ciel. Chez lui, on n'était vraiment plus à Péra; très loin de la « grand'rue » tapageuse, on dominait ce bois de vieux cyprès odorants, qui est enclavé dans la ville et s'appelle le petit-champ-des-morts, et on avait Stamboul, avec ses dômes, dressé en face de soi sur tout l'horizon.

La nuit descendit peu à peu sur la Turquie, une nuit sans lune, mais très étoilée. Stamboul, dans l'obscurité, se drapa de sa magnificence, redevint comme chaque soir une imposante découpure d'ombre sur le ciel. Et la clameur des chiens, le heurt du bâton ferré des veilleurs, commencèrent de s'entendre dans le silence. Et puis, ce fut l'heure des muezzins, et de toute cette ville fantastique, étalée là-bas, s'éleva l'habituelle symphonie des vocalises en mineur, hautes, faciles et pures, ailées comme la prière même.

La première nuit, cette année, qui fut une vraie nuit de langueur et d'enchantement. André, de sa fenêtre, l'accueillit avec moins de joie que de mélancolie : son *dernier* été commençait...

Le lendemain, à son ambassade, on lui annonça comme très prochaine l'installation de tous les ans à Thérapia. Pour lui, cela équivalait presque au grand départ de Constantinople, puisqu'il n'y reviendrait que pour quelques tristes journées, à la fin de la saison, avant de quitter définitivement la Turquie.

D'ailleurs, Turcs et Levantins s'agitaient déjà pour l'émigration annuelle vers le Bosphore ou les îles. Partout, le long du détroit, rive d'Europe et rive d'Asie, les maisons se rouvraient; sur les quais de pierre ou de marbre, se démenaient les eunuques préparant la villégiature de leurs maîtresses, apportant, à pleins caïques peinturlurés et dorés, les tentures de soie, les matelas pour les divans, les coussins à broderies. C'était bien l'été, venu pour André plus vite que d'habitude, et qui fuirait certaine-

ment plus vite encore, puisque toujours les durées semblent de plus en plus diminuer de longueur, à mesure que l'on avance dans la vie.

XXXVI

Le 1er du beau mois de juin! Mai n'avait eu aucune durée; Djénane n'était d'ailleurs pas revenue, et ses lettres maintenant toujours courtes, n'expliquaient rien.

Le 1er du beau mois de juin! André qui avait repris son appartement de Thérapia, au bord de l'eau, devant l'ouverture de la Mer-Noire, s'éveilla dans la splendeur du matin, le cœur plus serré, du seul fait d'être en juin; rien que ce changement de date lui donnait le sentiment d'un grand pas de plus vers *la fin*. — D'ailleurs, son mal sans remède, qui était l'angoisse de la fuite des jours, ne manquait jamais de s'exaspérer dans l'effarement extralucide des réveils. — Ce qu'il sentait fuir, cette fois, c'était ce printemps oriental, qui le grisait comme au temps de sa jeunesse, et qu'il ne retrouverait jamais, jamais plus... Et il songeait : « Demain finira tout cela, demain s'éteindra pour moi ce soleil; les heures me sont strictement comptées, avant la vieillesse et le néant... »

Mais comme toujours, quand le réveil fut complet, reparurent à son esprit les mille petites choses amusantes et jolies de la vie quotidienne, les mille petits mirages qui font oublier la marche du temps, et la mort. Pour commencer, ce fut la Vallée-du-Grand-Seigneur qui se représenta à son souvenir; elle était là, en face de lui, derrière ces collines boisées de la rive d'Asie qu'il apercevait chaque matin en ouvrant les yeux, et il irait dans l'après-midi s'y asseoir comme l'année dernière à l'abri des platanes, pour fumer des narguilés en regardant de loin passer sur la prairie les promeneuses voilées qui ressemblent à des ombres élyséennes. Ensuite ce fut la préoccupation puérile de son nouveau caïque ; on l'avertit qu'il venait d'accoster sous les fenêtres, arrivant tout fraîchement doré de Stamboul, et que les rameurs demandaient à essayer leurs livrées neuves. Pour son dernier été d'Orient, il voulait paraître en bel équipage, les vendredis, aux Eaux-Douces, et il avait imaginé une très orientale combinaison de couleurs ; les vestes des bateliers et le long tapis traînant allaient

être en velours capucine brodé d'or, et sur ce tapis, le domestique assis à la turque, tout au bout de la petite proue effilée, serait en bleu-de-ciel brodé d'argent. Quand ces figurans eurent endossé leurs parures nouvelles, il descendit pour voir l'effet sur l'eau. En ce moment, elle était un miroir imperceptiblement ondulé, cette eau du Bosphore, d'habitude plutôt remuante. Paix infinie dans l'air, fête de juin et de matin dans les verdures des deux rives. André fut content de l'essayage, s'amusa les yeux avec le contraste de ce bonhomme, bleu et argenté, trônant sur ce velours jaune sombre, — dont les broderies dorées reproduisaient un vieux poème arabe consacré à la perfidie de l'amour. Et puis il s'étendit dans le caïque, pour aller faire un tour jusqu'en Asie, avant l'ardeur du soleil méridien.

Le soir, il reçut une lettre de Zeyneb, qui lui donnait rendez-vous au prochain jour des Eaux-Douces, rien que pour se croiser en caïque, bien entendu. Tout devenait plus dangereux, disait-elle, la surveillance était redoublée ; on venait aussi de leur interdire de se promener le long de la côte, comme l'an passé dans cette barque légère, où elles ramaient elles-mêmes en voile de mousseline. Par ailleurs, jamais aucune amertume, dans ses plaintes à Zeyneb ; elle était une trop douce créature pour s'irriter, et puis aussi trop lasse et tellement résignée à tout, avec cette bonne et prochaine mort, qu'elle avait accueillie dans sa poitrine... En post-scriptum elle racontait que le pauvre vieux Meviut (eunuque d'Éthiopie) venait de se laisser mourir, dans sa 83e année; et c'était un vrai malheur, car il les chérissait, les ayant élevées, et ne les aurait trahies ni pour or ni pour argent. Elles aussi l'aimaient bien ; il était pour ainsi dire quelqu'un de la famille. « Nous l'avons soigné, écrivait-elle, soigné comme un grand-père. » Mais ce dernier mot avait été effacé après coup, et à la place, on lisait, au-dessus, de l'écriture moqueuse de Mélek : « grand-*oncle!...* »

Le vendredi suivant, il alla donc aux Eaux-Douces, pour la première fois de la saison, et dans son équipage aux couleurs plus étranges que l'an passé. Il y croisa et recroisa ses deux amies, qui avaient changé aussi leur livrée bleue pour du vert et or, et qui étaient en tcharchaf noir, voile semi-transparent, mais baissé sur le visage. D'autres belles dames, aussi très voilées de noir, tournaient la tête pour le regarder, — des dames qui passaient comme

étendues sur cette eau aujourd'hui si encombrée d'énigmatiques promeneuses, entre ses rives de fougères et de fleurs : presque toutes ces invisibles s'occupaient de lui, pour avoir lu ses livres, le connaissaient, pour se l'être fait montrer par d'autres; peut-être même, avec quelques-unes d'entre elles, avait-il causé l'automne dernier, sans voir leur visage, pendant ses aventureuses visites à ses petites amies. Il cueillait çà et là un regard attentif, un gentil sourire, à peine perceptible sous les épaisses gazes noires. Et puis aussi elles approuvaient l'assemblage de couleurs qu'il avait imaginé, et qui glissait avec un éclat de capucine et d'hortensia bleu, sur le ruisseau vert, entre les prairies vertes et les rideaux ombreux des arbres; elles s'étonnaient avec sympathie de cet Européen qui se révélait un pur Oriental.

Et lui, encore si enfant à ses heures, s'amusait d'attirer l'attention des jolies inconnaissables, et d'avoir parfois régné secrètement sur leurs pensées, à cause de ses livres qu'on lisait beaucoup cette année-là dans les harems. Le ciel de juin était adorable de tranquillité et de profondeur. Les spectatrices aux voiles blancs, qui observaient assises en groupes sur les pelouses des bords, montraient, par l'entre-baîllement des mousselines, de jolis yeux calmes. On sentait la bonne odeur des foins, et celle de tous ces narguilés qui se fumaient à l'ombre. — Et on savait que l'été durerait bien trois mois encore, on savait que la saison des Eaux-Douces commençait à peine ; on reviendrait donc plusieurs vendredis et tout cela aurait en somme une petite durée, ne finirait pas dès demain...

Quand André remisa pour un temps son beau caïque dans les herbages, afin d'aller lui aussi fumer un narguilé à l'ombre des arbres, et faire à son tour celui qui regarde passer le monde sur l'eau, il était en pleine illusion de jeunesse, et griserie d'oubli.

XXXVII

Lettre qu'il reçut de Djénane, la semaine suivante.

Le 22 juin 1905.

Me voici de retour au Bosphore, André, comme je vous l'avais promis, et il me tarde infiniment de vous revoir. Voulez-vous descendre jeudi à Stamboul et venir vers deux heures à Sultan-

Sélim, dans la maison de ma bonne nourrice? J'aime mieux là que chez notre amie, à Sultan-Fatih, parce que c'était le lieu de nos premières rencontres...

Mettez votre fez, naturellement, et observez les précautions d'autrefois; mais n'entrez que si notre signal habituel, le coin d'un mouchoir blanc, sort d'entre les grilles, à l'une des fenêtres du premier étage. Sinon, l'entrevue sera manquée, hélas! et peut-être pour longtemps; alors, continuez votre chemin jusqu'au bout de l'impasse, puis, revenez sur vos pas, de l'air de quelqu'un qui s'est trompé.

Tout est plus difficile cette année, et nous vivons dans des transes continuelles...

Votre amie,

DJÉNANE.

Ce jeudi-là, il sentit plus que jamais, dès son réveil, l'inquiétude de son aspect. « Depuis l'année dernière, se disait-il, j'ai dû sensiblement vieillir; il y a des fils argentés dans ma moustache, qui n'y étaient pas quand elle est partie. » Il eût donné beaucoup pour n'avoir jamais troublé le repos de son amie; mais l'idée de déchoir physiquement à ses yeux lui était quand même insupportable.

Les êtres comme lui, qui auraient pu être de grands mystiques mais n'ont su trouver nulle part la lumière tant cherchée, se replient avec toute leur ardeur déçue vers l'amour et la jeunesse, s'y accrochent en désespérés quand ils les sentent fuir. Et alors commencent les puérils et lamentables désespoirs, parce que les cheveux blanchissent et que les yeux s'éteignent; on épie, dans la terreur désolée, le moment où les femmes détourneront vers d'autres leur regard...

Le jeudi venu, André, à travers les désolations charmantes du Vieux-Stamboul, sous le beau ciel de juin, s'achemina vers Sultan-Sélim, effrayé de la revoir, et peut-être plus encore d'être revu par elle...

En arrivant à l'impasse funèbre, levant les yeux, il aperçut de suite la petite chose blanche indicatrice, qui se détachait sur les bruns et les ocres sombres des maisons. Et, derrière la porte, il trouva Mélek aux aguets :

— Elles sont là? — demanda-t-il.

— Oui, *toutes deux*; elles vous attendent.

A l'entrée du petit harem, de plus en plus pauvre et fané, Zeyneb se tenait le visage découvert.

Au fond, très dans l'ombre, Djénane, qui cependant vint à lui avec un élan tout spontané, tout jeune, lui donner sa main. Elle était bien là ; il réentendit sa voix de musique lointaine... Mais les yeux couleur d'eau profonde n'y étaient plus, ni les sourcils inclinés comme ceux des madones de douleur, ni l'ovale pur, ni rien : le voile était retombé aussi impénétrable qu'aux premiers jours ; prise d'épouvante pour s'être trop avancée, la petite princesse blanche se retirait dans sa tour d'ivoire... Et André comprit dès l'abord que toute prière serait inutile, que ce voile ne se relèverait plus jamais, — à moins peut-être que ne survînt quelque circonstance tragique et suprême. Il eut le sentiment que, dans cette affection si défendue, la période légère et douce avait pris fin. On marchait à partir d'aujourd'hui vers l'inévitable drame.

PIERRE LOTI.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

L'AFFAIRE BAUDIN

(1868)

I

L'abolition du régime discrétionnaire de la presse n'eut pas seulement pour effet de rendre très hardie la polémique devenue plus indépendante des journaux de partis déjà autorisés tels que *le Temps* de l'orléaniste Nefftzer, *l'Avenir national* du jacobin Peyrat, *l'Univers* de Louis Veuillot (1), reparu après une longue suspension. Elle suscita en province et à Paris la création de nouveaux journaux non moins hostiles : *la Tribune* de Pelletan, *l'Électeur libre* de Picard, *le Réveil* de Delescluze et de Ranc, *la Revue politique* de Challemel-Lacour, etc. Cependant ces journaux, fondés avec de petites ressources, mal lancés, malgré le talent de leurs rédacteurs, n'obtenaient qu'un succès restreint et constituaient plutôt des centres d'action que des organes de publicité redoutables. Mais le samedi 31 mai 1868, des porteurs affairés venaient déposer dans tous les kiosques, surtout dans ceux des boulevards, une petite brochure rouge du prix élevé de 40 centimes, *la Lanterne,* par Henri Rochefort. Le marquis avait supprimé sa particule ; sur son frontispice il avait mis une lanterne et une corde. La lanterne signifiait : Je vais vous montrer ce qu'ils sont. Et la corde : Après cela il ne restera qu'à les pendre. On ouvre la brochure et on lit : « La France contient trente-six millions de sujets sans compter les sujets de mécontentement. » — Que c'est drôle ! s'écrie le bourgeois ravi. Il continue avidement : « J'ai été accusé, par l'employé supérieur qui m'a reçu, d'être un

(1) Avant même la promulgation de la loi, l'Empereur avait gracieusement accordé à Veuillot l'autorisation de ressusciter *l'Univers* (19 février 1867).

ennemi déclaré de l'état de choses actuelles, et un soutien de ces fameux anciens partis. Cette insinuation était d'autant moins fondée que (je n'ai pas à m'en cacher ici) je suis profondément bonapartiste. On me permettra cependant de choisir mon héros dans la dynastie. Parmi les légitimistes, les uns préfèrent Louis XVIII, d'autres Louis XVI, d'autres placent leurs sympathies sur la tête de Charles X. Comme bonapartiste, je préfère Napoléon II; c'est mon droit. J'ajouterai même qu'il représente pour moi l'idéal du souverain. Personne ne niera qu'il ait occupé le trône, puisque son successeur s'appelle Napoléon III. Quel règne ! mes amis, quel règne ! Pas une contribution, pas de guerres inutiles, avec les décimes qui s'ensuivent; pas d'expéditions lointaines dans lesquelles on dépense six cents millions pour aller réclamer quinze francs, pas de ministres cumulant chacun cinq ou six fonctions à cent mille francs pièce; voilà le monarque tel que je le comprends. Oh ! oui, Napoléon II, je t'aime et je t'admire sans réserve... Qui donc osera prétendre maintenant que je ne suis pas bonapartiste? » Ici l'enthousiasme déborde, et comme un certain matin Paris s'était éveillé en criant on ne sait pas pourquoi : « Ohé Lambert ! avez-vous vu Lambert ? » de même, sur tous les boulevards ce soir-là, circula le cri : « Avez-vous lu *la Lanterne?* Lisez *la Lanterne!* »

On connaissait à peine Rochefort pour quelques chroniques écrites dans *le Charivari* ou dans *le Figaro;* il devint tout à coup le héros, celui que l'on se montre dans les rues, celui auquel des dames mystérieuses écrivent des billets doux, celui que les jeunes gens applaudissent et qui entre de plain-pied dans la renommée. Son imprimeur s'était préparé pour un tirage de 15 000, on lui en demanda 120 000. Au second numéro, le succès s'accrut; on se pâmait d'aise devant des phrases telles que celles-ci : « J'ai eu la bonne veine de saisir ce dialogue entre un garçon de café et un consommateur. — Garçon, *la France.* — Monsieur, quand elle sera libre. — Alors j'attendrai longtemps. » Et plus loin : « D'après une correspondance de Belgique, la démence de la princesse Charlotte, veuve de Maximilien, aurait pris un caractère tout particulier. Tout le temps que durent ses crises, elle s'écrie de minute en minute : « Dieu, comme tout est sale ! Allons qu'on nettoie tout de suite ! » Je ne suis pas aliéniste, mais si elle trouve que tout est sale et que le besoin d'un nettoyage se fait sentir, il me semble que nous n'avons pas dans toute l'Europe une princesse aussi lucide. »

II

Ignorer *la Lanterne* n'était point praticable, car alors ses dévergondages de paroles fussent arrivés à un tel point qu'à moins de tomber sous le mépris public, on eût été obligé de les connaître et de les réprimer; puisqu'on était, tôt ou tard, condamné à une exécution, il fallait l'opérer incontinent, et employer la corde destinée à pendre l'Empire à pendre *la Lanterne* elle-même. La liberté n'y eût rien perdu, car l'ordre moral est aussi une de ses conditions, et *la Lanterne* en tenait trop peu compte. Au lieu de cela on eut recours d'abord à un moyen misérable : n'osant pas frapper l'œuvre, on essaya de déshonorer l'auteur; on fit signer et répandre, par des hommes du bas-fonds, des calomnies contre Rochefort, calomnies tellement stupides que les tribunaux durent en faire justice par de sévères condamnations. — « Le pauvre! pécaïré! comme on dit dans mon pays, ils veulent le perdre parce qu'il les démasque! » Et *la Lanterne* monta aux nues. Alors on brandit sur l'engin maudit une épée de bois : on interdit sa vente dans les kiosques. La vente chez les libraires tripla. Invention plus spirituelle : on imagina de lui infliger d'interminables communiqués. Rochefort, que je n'avais jamais vu, m'aborde dans la salle des Pas-Perdus et me demande conseil. Je lui répondis qu'il était obligé d'insérer. Il les inséra en caractères minuscules, en fit des gorges chaudes, et le public de dire : « Ah! comme ils le craignent, ils le traitent d'égal à égal! » Et tous les samedis, dans les gares, sur les boulevards, le petit livre flamboyait dans les mains de milliers de lecteurs.

Quelques délicats résistaient à l'entraînement. Doudan écrivait : « M. de Rochefort n'a pas le même style que M. Paradol. Ses brochures du samedi ont une vogue extraordinaire. Sa hardiesse à tout dire est le trait principal, mais il est bien singulier qu'un public qui a eu, sur les affaires du pays, les pamphlets de Courier, de Benjamin Constant, qui a pu lire Swift et Junius, se prenne de passion pour ces clameurs, légitimes, il est vrai, mais terriblement vulgaires. Ses ennemis mêmes disent que, sans être un sage, c'est un homme incapable de jouer un double jeu et qu'il satisfait simplement sa haine. Il est extraordinaire que le gouvernement, qui a une sixième chambre pour châtier même l'innocence, ne s'en

prenne pas à M. de Rochefort, mais il ne faut pas demander la raison des caprices à qui n'a que des caprices (1). » — Je ne pensais pas autrement et j'écrivais à un ami : « Je ne me félicite pas de ce succès. C'est un signe des temps, voilà ce qu'on peut dire pour l'excuser. Mais je trouve affligeant que la foule, qui reste froide, indifférente devant tant d'œuvres sérieuses, se précipite sur un pamphlet âpre, haineux, bas. Je n'admire pas ceux qui, non contens de ne voir que le côté difforme des choses, s'occupent à rendre difforme même leur côté grave. Quand on est assez heureux pour n'être pas condamné aux larmes, je comprends le rire ; j'ai horreur de la grimace. »

Toutefois tel n'était pas le sentiment général et d'aucuns, très délicats aussi, applaudissaient avec la foule. Le druidique Laprade défendait le pamphlet contre Pontmartin, qui, bien que grand faiseur de calembours lui-même, n'était pas séduit par ceux de Rochefort. « Pourvu qu'ils ne le fassent pas assassiner par un cent-gardes ! » s'écriait le poète avec exaltation en frappant du poing sur la table auprès de laquelle ils étaient assis. A quoi tenait cette fureur ? Ce n'était certainement point parce qu'elle discutait librement les actes du gouvernement, le Mexique, Sadowa. Au Corps législatif, depuis des années, Jules Favre, Picard, Thiers, avaient critiqué sans ménagement et avec plus de vigueur la politique intérieure et extérieure de Napoléon III. Le particulier et le nouveau dans *la Lanterne*, c'était l'attaque directe, personnelle, insultante, brutale, contre la personne même du souverain, sa famille, ses ministres. Prévost-Paradol avait décoché déjà quelques traits cruels, mais en passant et sous une forme relevée ; au contraire, les outrages en face étaient le fond même du style de Rochefort. — « Cette malheureuse personne du Souverain, a-t-il dit lui-même, je la tordais comme du vieux linge ; j'écrivais par exemple ceci : « L'État vient de commander à M. Barye la statue équestre de Napoléon III : on sait que M. Barye est un de nos plus célèbres sculpteurs d'animaux. » Et encore ceci : « M. Lachaud, le célèbre avocat d'assises, est présenté comme candidat officiel à la députation ; le choix est excellent, personne n'ignore que Lachaud défend admirablement les malfaiteurs. » Il appelait l'Impératrice « une grue couronnée, » déchirait Napoléon III dans son père et sa mère, l'appelait « le fils du Hollandais. »

(1) 28 juillet 1868, p. 166.

Et c'était précisément cela qui plaisait, transportait, produisait le formidable succès. Signe du temps, comme je l'écrivais, dont il fallait bien se rendre compte. Il s'expliquait d'abord par la haine persistante, inextinguible, des partis vaincus en 1848 et en 1851. Les Orléanistes, quoiqu'un grand nombre fussent dans les places, ne se consolaient pas d'avoir été privés du gouvernement par l'aventurier qu'ils avaient enfermé à Ham; les républicains, auxquels on avait enlevé des dents la riche proie qu'ils avaient saisie le 24 février, n'étaient pas moins intraitables; les légitimistes continuaient à détester quiconque n'était pas leur roi; tous trouvaient dans ces coups de langue envenimés l'expression des colères, contenues jusque-là, qui grondaient impuissantes dans leurs cœurs. Mais cette cause, quoique très réelle, est une explication incomplète. Si Rochefort n'avait exprimé que les ressentimens des vieux partis, son tirage n'eût pas même atteint les quinze mille d'abord prévus par son éditeur. Il répondait à un sentiment beaucoup plus général, beaucoup plus intense. Tous les hommes de pensée, de travail, las de l'incertitude dans laquelle un gouvernement sans résolution nous tenait depuis 1866, étaient exaspérés d'avoir à se dire chaque matin : « Aurons-nous la paix ou la guerre? la liberté ou la réaction? » Ils étaient excédés de la persistance à maintenir une constitution vermoulue, chaque jour attaquée quoiqu'elle fût chaque jour déclarée intangible. Ils en voulaient au pouvoir personnel de se perpétuer, alors qu'il n'avait plus la force de s'imposer, ni d'inspirer confiance; ils étaient impatientés de la présence au pouvoir des mêmes hommes, servant tour à tour les politiques les plus différentes avec la même conviction; ils appelaient l'avènement d'hommes nouveaux, non compromis, qui ne fussent pas de jeunes vieux; ils ne comprenaient pas pourquoi, ayant accordé à peu près le droit de tout dire et de tout écrire, on refusait celui de participer à la conduite de la chose publique; ils brûlaient de sortir de cet état incohérent où l'on ne retrouvait du passé que ce qui avait été faiblesse et imperfection. « Partout, écrivait George Sand, on entend sortir de la terre et des arbres, et des maisons et des nuages ce cri : En voilà assez! et ceux qui se plaignent et se fâchent le plus aujourd'hui sont ceux qui, depuis quinze ans, défendaient l'idée napoléonienne (1). » On en était arrivé à ce moment critique qu'ont

(1) A Harisse, 9 avril 1868.

connu au moins provisoirement tous les gouvernemens, « où tous jouent au mécontent et ont oublié toutes autres sortes de jeux, et dans lesquels, en tout ce qui se présente contre l'autorité, le chemin est aplani et sans épines (1). »

III

Rochefort ne trouvait devant lui aucun adversaire de taille à le mater. Celui qui y prétendait, Paul de Cassagnac, le rédacteur du *Pays*, manquait de tout ce qui peut ramener une opinion irritée; il ne savait que l'exaspérer. Au virtuose du coq-à-l'âne, du calembour, des cabrioles drolatiques, il répondait par le lyrisme de l'injure et de « l'engueulement. » Il se définissait ainsi lui-même : « Nous sommes la meute ardente et acharnée qui hurle et qui mord. Les seuls maîtres que nous acceptions en fait de style et de ton, ce sont les maîtres de la Grande Révolution, ce sont Camille Desmoulins, *Marat*, Loustalot, Champcenetz, Rivarol et consorts (2). » Entre les deux champions il y avait encore cette différence : l'un se prenait au sérieux, et, de nature violente, rageait véritablement, tandis que l'autre, sceptique, se moquait de lui comme des autres et s'amusait. De plus, le rédacteur du *Pays* écrivait sans risque, car il était du côté du manche et son journal était subventionné, soit par les fonds secrets, soit par la cassette de l'Empereur. Rochefort, au contraire, s'exposait tous les jours à des condamnations sévères, à l'amende, à la prison, à l'exil. Tous les deux eussent pu cependant faire mieux que de parader sur les tréteaux pour obtenir des applaudissemens et des sous, car Rochefort, quand il oubliait ses nigauds du boulevard, savait écrire de solides et savoureux morceaux, et Cassagnac des pages éclatantes de coloris et d'éloquence. La perspective d'être dévoré par la meute Maratiste ne plaisait pas au public; elle poussait encore plus vers Rochefort, dans lequel on voyait le bâton qui la forcerait à rentrer au chenil.

(1) Pasquier, *Lettres*, XII-LXIII, 3.

(2) *Le Pays*, 19 novembre 1886. Quoique cet article soit postérieur à *la Lanterne*, il est la caractérisation exacte de la méthode employée par Cassagnac dès son entrée dans le journalisme.

Il fallut cependant en finir par où l'on aurait dû commencer et poursuivre : Rochefort fut condamné contradictoirement à quatre mois de prison pour coups et blessures portés à l'imprimeur qui avait édité des calomnies contre lui, puis successivement, par défaut, à un an de prison et 10 000 francs d'amende (14 août), et à 13 mois de prison et 10 000 francs d'amende (29 août). Il se réfugia en Belgique auprès de Victor Hugo et y continua sa *Lanterne*, devenue alors une œuvre anti-patriotique, car elle était lue seulement par des étrangers, qu'elle excitait au mépris du gouvernement national, et, malgré toutes les ruses, elle ne pénétra presque plus en France.

IV

Un autre signe du temps fut l'applaudissement général avec lequel fut accueilli un livre de Ténot : *Paris en décembre 1851*. L'auteur se faisait modeste afin que le gouvernement ne l'arrêtât point au passage : simple narrateur, il s'abstiendra de tout jugement; il ne qualifie pas les faits, il les expose; seulement, dans cet exposé, les faits même exacts cessent de l'être grâce à l'art perfide où les enchâsse un récit venimeux. Néanmoins il n'atteignait pas encore aux fantasmagories de l'*Histoire d'un Crime* (1). Il reconnaît même que la fameuse fusillade du boulevard Poissonnière n'a été qu'une panique de soldats affolés et non l'exécution préméditée d'une sauvagerie du coup d'État aux abois. Peu d'années auparavant, Ténot avait publié un livre sur la province en 1851, peu remarqué. Celui-ci fut lu, commenté, reproduit, et opéra une résurrection de colère contre l'Empereur.

Ces publications hostiles enflammaient l'imagination de la jeunesse des Écoles, toujours du parti de l'opposition, jusqu'à ce que, vieillie et engraissée, elle se moque de ses enthousiasmes d'autrefois. Ce qui est plus grave, leur succès agit fortement sur la génération déjà prête à franchir le seuil de la vie active. La plupart républicains, un petit nombre seulement orléanistes, avides d'action, ils m'avaient approuvé de prêter le serment et m'acceptaient, d'un accord unanime, comme leur chef incontesté et, j'ajoute, aimé : c'est encore un de mes doux souvenirs.

(1) Victor Hugo.

Quand, après le décret du 24 novembre 1860, je me décidai à pousser la politique constitutionnelle jusqu'à ses conséquences logiques en poursuivant la transformation de l'Empire autoritaire en Empire libéral, quelques-uns tels que Floquet, Hérold, déjà radicaux, Delprat, Gournot ne me suivirent pas ; d'autres, tels que Philis, Adelon, Jules Ferry, Gambetta, etc., restèrent avec moi. Aux élections de 1863, Gambetta me défendit éloquemment dans le comité Carnot contre l'attaque des purs. Jules Ferry dédia son livre sur la lutte électorale : « *Aux cinq députés démocratiques et libéraux qui ont reconstitué en France l'opposition légale.* » Il y affirmait que « le pouvoir impérial était né d'une expression sincère de la volonté nationale. Un jour les masses agricoles montrèrent qu'elles pouvaient *vouloir ;* le paysan voulut couronner sa légende et d'un mot fit l'Empire ; ce mot-là fut *passionné, libre, sincère ;* il le répéta trois fois (1). » C'était, en d'autres termes, le langage tenu par Thiers déclarant indiscutable le droit de la dynastie (2). Lors de la rupture amenée en 1864 par la loi des coalitions, ces jeunes gens se déclarèrent contre Jules Simon et pour moi, toutefois avec quelques précautions. La lettre impériale du 19 janvier 1867 fortifia mon crédit auprès d'eux parce qu'ils crurent que je leur apportais le succès. L'avortement partiel de la réforme les consterna, les irrita, et surtout les avertit. Chaque coup porté sur moi était un conseil de ne pas m'imiter. Voyant se resserrer le cercle de haines dans lequel les forcenés de droite comme ceux de gauche travaillaient à m'étouffer, ils s'évadèrent de ma politique, même avant l'heure du sauve-qui-peut. Et comme ils étaient fortement compromis, ils se firent pardonner d'avoir été constitutionnels en se proclamant irréconciliables.

Ils n'eurent pas à se donner de peine pour formuler leur nouveau programme. Jules Simon leur en offrit un tout fait. Il réunit avec une préface ses principaux discours sous le titre de : « *Politique radicale.* » Cet accouplement de mots avait de quoi surprendre de la part d'un philosophe en sa pleine maturité. *Radical* signifie l'absolu, *politique*, le relatif. Politique radicale rapprochait donc deux termes contradictoires et équivalait à « amour haineux, » ou bien « vérité mensongère. » Le programme exposé sous ce titre comprenait tous les lieux communs démagogiques du temps :

(1) Ferry, *La lutte électorale*, en 1863, p. 11.
(2) Thiers, *Discours du 26 février 1866.*

en matière de presse, liberté totale; en matière d'enseignement, liberté totale; en matière de droit de réunion, de droit d'association, liberté totale; en matière de liberté religieuse, de liberté de conscience, liberté totale : point d'autorisation préalable, point de restrictions, point de salaire du clergé, point d'alliance avec Rome, point de Concordat. Quelle doit être la théorie de l'École sur l'origine des fonctions? le suffrage universel; sur l'organisation de la justice? l'élection des juges, la généralisation du jury; sur l'impôt? l'impôt unique; sur les douanes, sur l'octroi? abolition; sur les patentes? abolition; sur le livret? abolition; sur les ministres? responsabilité; sur les agens administratifs à tous les degrés? responsabilité; suppression de l'article 75 (1); sur les communes? affranchissement de la tutelle administrative, liberté totale dans la gestion de leurs affaires, élection du maire par le suffrage universel. Point de guerres de conquête, point d'armée permanente, point d'autre alliance politique que nos alliances naturelles, c'est-à-dire l'alliance avec tous les peuples libéraux; les alliances commerciales fondées sur le principe de la liberté absolue du commerce et sur celui de la réciprocité. « C'est un programme aussi simple et aussi monotone que les litanies. » Le point essentiel, c'est le désarmement : « Il s'agit de supprimer l'assassinat par masses, de renverser l'obstacle baïonnette. Il n'existe pas de plus grand fléau pour la santé, les mœurs et le trésor que les armées permanentes. Inutile au dedans pour la justice, le soldat n'est pas même nécessaire à la frontière. Un pays qui a des citoyens, — j'entends par des citoyens des hommes libres, ou, si l'on veut, des hommes, — un tel pays est invincible; cette terre fertile enfante des héros et des vengeurs, comme un champ fertile qui donne par année deux moissons. On voudrait pour unique bonheur pouvoir clouer de ses mains sur la porte des arsenaux un écriteau portant ces paroles : Musée d'antiquités (2). »

Une rencontre de hasard me permit de tenter un suprême effort pour détourner les jeunes ambitieux qu'entraînait le programme du disciple de Cousin devenu radical. Un jeune ouvrier de Belleville avait invité Ferry, Gambetta et moi comme témoins

(1) Cet article exigeait une autorisation du Conseil d'État pour poursuivre un fonctionnaire public.

(2) *Politique radicale*, p. 21 et 181.

à son mariage. Le dîner terminé, nous causâmes. Je leur démontrai ce qu'il y avait d'impratique, de compromettant pour le bon sens et surtout pour l'avenir dans les chimères qu'on leur prêchait. Je mis une telle passion d'amitié dans mes paroles qu'à chaque instant, Gambetta m'interrompait en agitant sa main devant ma bouche et s'écriait : « Orateur ! orateur ! — Il ne s'agit pas d'éloquence, répondis-je, je vous parle avec une conviction profonde, en quelque sorte en prophète ; rappelez-vous mes paroles : vos déclamations folles vous acquerront la faveur de la plèbe, et vous gagnerez autant de popularité que moi d'impopularité. Je ne me fais pas illusion ; vous me vaincrez, mais, un jour éloigné ou prochain, quand vous aurez les affaires en main, votre premier acte devra être de désavouer les promesses auxquelles vous aurez dû le succès. Harcelés par d'autres qui les reprendront, vous serez rejetés à votre tour par ce qu'on appelle le peuple. Seulement vous aurez accompli auparavant un certain nombre d'actes iniques et funestes. Moi, je préfère n'en accomplir aucun et m'arrêter au premier pas. » Ils accueillirent affectueusement ce langage affectueux, mais n'en tinrent aucun compte. Nous nous séparâmes en nous serrant la main, et ce fut notre dernière conversation. Après tout, leur calcul n'était pas mauvais. Dans un pays comme le nôtre, c'est la folie qui pousse en haut, c'est le désaveu de cette folie qui y maintient ; votre déraison vous a valu l'applaudissement des insensés, votre désaveu vous acquiert l'admiration des sages ; on a donc tout à gagner à débuter par la folie.

En me quittant, et même plus tard en me combattant, les nouveaux irréconciliables continuèrent à lutter contre le résidu des hommes de 1848, de ces hommes qui maudissaient les commissions mixtes après avoir inventé les transportations et les fusillades sans jugement, qui n'avaient su ni concevoir une bonne constitution, ni défendre la mauvaise par eux fabriquée, ni empêcher le coup d'État, ni s'y résigner, hommes tout en façade, honnêtes, mais d'esprit étroit et stérile, dont on ne pouvait attendre aucune initiative féconde. Les Irréconciliables n'entendirent pas se confondre avec eux ; ils voulurent agir d'eux-mêmes : conduire, non être conduits. De telle sorte que le vieux parti ne profita pas de notre séparation. Moi-même j'y perdis plus qu'ils n'y gagnèrent. A peu près réduit à mes propres forces, je ne pus retrouver ailleurs les facilités et l'expansion qu'eût assurées à mon œuvre le concours de ces jeunes lutteurs doués de talens si variés.

V

L'Empire libéral n'était pas en veine de chances heureuses. Il perdit prématurément Walewski comme il avait perdu Morny. Walewski était arrivé dans un hôtel de Strasbourg avec sa femme malade; il l'avait portée dans ses bras en haut d'un escalier; et soudain il avait appelé sa fille en criant : « Un verre d'eau, vite! un médecin. » On s'était précipité, on l'avait trouvé mort sur le parquet. Il était atteint d'une affection au cœur, et l'effort physique qu'il venait de faire avait provoqué la rupture d'un vaisseau (23 septembre 1868). Thiers s'exprimait en termes excellens sur cet homme droit, sûr, éclairé. Il écrivit à notre amie commune, la princesse Julie Bonaparte : « Voilà donc notre pauvre ami Walewski mort d'une apoplexie foudroyante! J'ai appris cette triste nouvelle hier au soir et j'en ai été saisi. Si jeune, si plein de vie encore! Sa pauvre femme fait une grande perte, car ils sont sans fortune, grâce à une vertu et à un défaut, la probité et le manque d'ordre. L'Empire fait une perte aussi, et plus grande qu'on ne le croit. Walewski n'avait pas l'épée des gens civils, c'est-à-dire la parole, mais il était fin, sensé, modéré surtout; sans être libéral, il était capable de donner d'excellens conseils. Il en avait en effet donné de très bons. Il était peu instruit, pas du tout même, mais il avait appris à connaître l'Europe, et la jugeait bien. Lui seul la connaissait dans le gouvernement. L'Empereur a perdu non le plus spirituel, mais le plus sensé de ses ministres. Walewski avait eu un malheur, c'était d'ambitionner une position pour laquelle il n'était pas fait, celle de la présidence du Corps législatif, où il faut ce qu'il n'avait pas, du coup de langue, et où un bavard sans esprit, ne sachant pas ce qui lui manque, a plus d'assurance qu'un homme d'esprit, qui craint de n'en pas avoir assez. J'avais passé ma jeunesse avec ce pauvre Walewski et je vous assure que je le regrette bien vivement. Dites-le à sa veuve, à laquelle je n'ose pas écrire, n'ayant jamais eu de relations avec elle. A mon âge, la vie est un bois, où un terrible bûcheron abat les arbres autour de vous, et où, à chaque instant, on les entend tomber sous les coups répétés d'une hache inflexible. Il faut être

philosophe, philosophe religieux, et attendre sans trouble et sans amertume (1). »

La guerre que, de tous les côtés, on faisait à l'Empire libéral, privé d'un de ses soutiens auprès de l'Empereur, devint même si acharnée qu'on pût à ce moment la croire victorieuse. Cela contribua au discrédit et à l'affaiblissement croissant de l'Empire dans les classes moyennes où beaucoup ne lui restaient encore attachés que dans l'attente de sa transformation en monarchie constitutionnelle. « C'est fini, » dit-on alors de toutes parts, en Europe comme en France. Le prince Antoine de Hohenzollern écrivait à son fils : « Je voudrais pouvoir déjà parler de ton mariage ; on ne peut songer à une d'Orléans qu'après la chute des Napoléonides, un événement qui n'est, du reste, pas bien loin (30 août 1868). » Berryer annonçait la fin inévitable et prochaine (2), Prévost-Paradol appliquait âprement au gouvernement l'image de Thiers sur Napoléon abandonné à Fontainebleau : « C'est un chêne puissant qui perd sa verdure à l'entrée de l'hiver et dont les feuilles se détachent l'une après l'autre. » Cassagnac, sans se douter que l'antipathie inspirée par son parti de violence était une des causes principales de cette désaffection, la constatait : « A l'heure qu'il est, il faut être bien fou ou bien convaincu pour oser défendre ce qui est, l'Empereur et Dieu. Cherchez donc les jeunes gens ambitieux qui se lancent dans la voie conservatrice, et nommez les noms ! Vous n'en trouverez pas. L'opposition prend tout, ramasse tout, réunit tout. » Un de mes amis dans ce temps-là cherchait un cocher. Il s'en propose un qui appartenait aux Tuileries. « Mais il me semble, lui dit-on, que cette place est bien meilleure que celle que vous aurez chez moi. — C'est que, voyez-vous, Monsieur, la maison n'est plus solide. »

VI

Il y a eu, depuis la Révolution française, une succession d'hommes à l'égard desquels on éprouve un sentiment tout à fait contradictoire. S'arrête-t-on à leurs doctrines, aux écrits ou aux actes par lesquels ils les propagent, on les réprouve ; ne consi-

(1) 29 septembre 1868.
(2) Berryer à Georges Sinclair, 6 juillet 1868.

dère-t-on que leurs vertus privées, le désintéressement héroïque de leur vie de sacrifice, on les admire en regrettant que tant de vertus n'aient pas été conduites par un peu de bon sens; et quand, chargé de la puissance publique, on les frappe, parce qu'on est obligé de protéger la société contre leurs insanités, on en souffre et on les plaint. Delescluze est un des hommes à l'égard desquels j'ai le plus vivement éprouvé ce double sentiment, bien que je n'aie jamais eu à sévir contre lui. Il était né jacobin comme d'autres sont nés libéraux. Dès 1834, il avait commencé à conspirer, et il a continué jusqu'à son dernier soupir sous la devise : « Ni Dieu, ni maître. » Je l'ai rencontré en 1848 chez Ledru-Rollin, rude, soupçonneux, intolérant. J'avais eu à essuyer ses sarcasmes qu'il me prodiguait avec tout le mépris dont un jacobin accable quiconque ressemble à un girondin. Il éperonnait Ledru-Rollin et le poussait aux thèses extrêmes. Lui-même en soutint une tellement risquée dans son journal *la Révolution démocratique et sociale*, à propos des assassins du général Bréa, qu'il fut condamné, par les juges de la République, à la déportation à Cayenne à perpétuité. Il s'était réfugié en Angleterre. Rentré en France en 1853, il avait été appréhendé et envoyé à Cayenne, le gouvernement impérial étant contraint d'exécuter la sentence qu'il n'avait pas rendue. Le seul acte de l'Empereur dont il ait eu à supporter les effets, c'est la généreuse amnistie qui, en 1859, lui rouvrit sans condition les portes de sa patrie. Il recommença aussitôt à conspirer. Il concerta son action avec un homme non moins connu, Blanqui, esprit puissant et cultivé, mais très contesté, depuis que Barbès l'avait accusé de trahison; accusation rendue bien invraisemblable par une longue vie de martyre passée presque tout entière en prison. Lui aussi n'avait aucun grief particulier contre l'Empereur, car il n'est pas de gouvernement qui ne l'ait poursuivi, condamné et emprisonné; il n'avait à lui reprocher que d'être un gouvernement. Delescluze et Blanqui, avant même que l'introduction des libertés leur eût donné les moyens légaux d'agir, opérèrent souterrainement, chacun de son côté et à sa manière, une manœuvre révolutionnaire de la plus redoutable efficacité.

Dès son début, l'Empire, fidèle à son origine démocratique, avait entouré de sa sollicitude les classes laborieuses; il avait songé à leur bien-être matériel aussi bien qu'à leur dignité. Ces classes, qui avaient applaudi au coup d'État, n'avaient pas été insensibles aux améliorations que chaque jour on réalisait à leur

profit. Au lieu de penser à renverser le gouvernement, elles s'appliquèrent avec son aide, à amoindrir les difficultés de leur existence. Peu à peu, devenues indifférentes à l'idée de République, elles reléguaient les questions purement politiques au deuxième rang : comme les premiers chrétiens, elles étaient disposées à rendre à César ce qui était à César. Delescluze et Blanqui comprirent le péril. « Si par impossible, vous réussissiez à rendre l'ouvrier heureux, disait un des centurions blanquistes à l'ouvrier Fribourg, la révolution n'arriverait jamais, et nous voulons avoir la révolution. » La loi des coalitions avait accru leur alarme. Ils en firent un instrument de troubles en suscitant systématiquement des grèves partout. Le mouvement des associations coopératives et surtout la création de l'Internationale leur donna de nouveaux soucis. Le groupe d'ouvriers honnêtes et distingués qui fonda cette association devint l'objet d'une persécution telle qu'il avait été obligé de capituler. Ces ouvriers, au congrès de Lausanne et de Genève, en septembre 1867, s'étaient fait révolutionnaires, et prouvèrent leur conversion en s'associant, après Mentana, aux manifestations de la rue (2 et 4 novembre).

Delescluze et Blanqui s'inquiétaient non moins de la disposition témoignée par une partie de la bourgeoisie à se réconcilier avec l'Empire, si celui-ci accordait des satisfactions libérales. Sans doute une révolution ne peut s'opérer si le peuple n'est prêt à l'aider de ses bras, mais elle est tout à fait impossible si la bourgeoisie ne la seconde de ses vœux et de son assistance, et si d'en haut elle ne tend pour la soulever, sa main à la multitude. L'Empire libéral était donc pour Delescluze l'abomination de l'abomination ; il s'employa à démolir les deux hommes qui dans la presse et à la tribune en étaient le symbole : Émile Ollivier et Émile de Girardin. Il n'est pas d'outrages, de diffamations qu'il ne leur prodiguât.

Il cherchait le moyen d'éloigner de l'Empire même libéral, la bourgeoisie, comme il avait écarté l'Internationale de l'Empire même socialiste. Il le trouva. Ténot venait de rappeler qu'en 1851, un représentant du peuple nommé Baudin s'était fait tuer. Son récit, malgré son hostilité, était conforme à la vérité (1). « Les soldats repoussaient les représentans. L'un d'eux lança un coup de baïonnette à un de ces représentans, M. Schœlcher, pour l'éloigner plutôt que pour le percer, a dit M. Schœlcher lui-même. Malheu-

(1) J'ai donné le même récit dans l'*Empire libéral*, t. II, p. 475.

reusement, l'un des républicains demeurés sur la barricade crut, sans doute, que les soldats frappaient réellement les représentans : il abaissa son arme et fit feu. Un militaire tomba mortellement frappé. La tête de la colonne, qui n'était plus qu'à trois ou quatre pas de la barricade, répondit par une décharge générale. Le représentant Baudin, demeuré debout sur une voiture, et qui continuait de haranguer les soldats, tomba foudroyé. Trois balles lui avaient fracassé le crâne. » Ainsi ce n'est pas sur l'ordre d'un des officiers du coup d'État que Baudin a été tué : il le fut spontanément, à titre de représailles, par des soldats exaspérés de la mort d'un de leurs camarades; Baudin n'était que la seconde victime ; la première était l'enfant du peuple qui, sous l'uniforme, faisait lui aussi son devoir, et, à ce titre, méritait, autant que le député, un hommage commémoratif. Mais il ne fut aucunement question du pauvre soldat; les révolutionnaires ne célébrèrent que Baudin.

Delescluze s'empara de cette mort, et, sur ce souvenir, organisa une savante manœuvre. Une démonstration au cimetière Montmartre la commencerait : le peuple de Paris a le culte de la tombe, une répression dans un cimetière ressemblerait à un sacrilège. Mais pour cette manifestation, on ne pouvait compter que sur les jacobins de la rue; les bourgeois parlementaires ne s'y associeraient pas. On leur fit leur part et on les convia à une souscription publique pour un monument au martyr de la loi. Les profonds organisateurs de cette machination ne s'exagéraient pas outre mesure la portée de l'événement qu'ils préparaient. Quoique habitués à grossir les espérances et toujours prompts à escompter les faveurs de l'imprévu, ils n'étaient pas assez aveuglés pour supposer qu'une visite à un cimetière et une souscription à une statue renverseraient un gouvernement dont la force matérielle restait intacte. Ils espéraient troubler les ministres, leur faire perdre le sang-froid et les amener à des maladresses ou à des excès de répression ; ils se disaient que la lassitude causée par des attaques incessantes devient telle à la longue que, plutôt que de se défendre, on en vient à s'abandonner et à laisser la place à la petite minorité qui vous harcèle. Le moindre des révolutionnaires sait cela. Je disais à l'un des plus obscurs : « A quoi bon vos attaques? Vous êtes une poignée, que pourrez-vous contre un colosse armé jusqu'aux dents? — Ce que nous pouvons? l'empêcher de se reposer dans un sommeil paisible et lui faire perdre la tête. »

VII

L'exécution du projet fut à la hauteur de la conception. Le 29 octobre, *le Réveil* disait : « Un journal annonce que le 2 novembre, jour des Morts, les cimetières de Paris seront fermés au public. Ce journal est évidemment mal informé. On ne peut empêcher un peuple de s'honorer lui-même en honorant la mémoire de ceux qui, comme Godefroy Cavaignac, ont usé leur vie aux luttes de la liberté, de ceux qui, comme Baudin, sont tombés martyrs en défendant la loi. » Le 2 novembre en effet, l'état-major démagogique se rend au cimetière Montmartre pour honorer la mémoire de Baudin. Tel était le culte permanent qu'ils rendaient dans leur cœur à ce héros, qu'ils ne savaient pas même où était sa tombe. Sur les indications du gardien, ils finirent par la découvrir ; ils s'y réunissent au nombre de deux ou trois cents ; Quentin, l'homme du *Réveil,* prononce un premier discours ; celui-là prudent, est cependant accueilli par des cris de : « Vive la liberté ! vive Baudin ! vive la République ! » Un autre orateur, dont on a ignoré ou caché le nom, prend moins de précautions : « Citoyens, des gens qui m'entourent demandent ce que nous venons faire ici et quel est le mort que nous honorons ? Je vais le leur dire. Nous venons ici honorer la mémoire de Baudin, mort assassiné le 3 décembre 1851, par un pouvoir qui est encore debout. Si la vengeance à laquelle il a droit n'est pas encore satisfaite, je la promets éclatante, et je jure qu'elle sera prochaine. Si quelque mouchard voulait savoir mon nom, le voici : je me nomme Peuple et Jeunesse. S'il veut en savoir plus long qu'il s'avance : j'ai dans ma poche une carte de visite que je suis prêt à lui mettre sous le nez... » Les applaudissemens redoublent. Survient alors un cordonnier, Gaillard fils, appuyé sur son père, tous deux fougueux blanquistes, qui lit une pièce de vers, où se trouve ceci :

> Mais le règne insolent d'un pouvoir tyrannique
> Jusqu'à la fin des temps, non, ne saurait durer !
> Pleurons sur qui mourut pour notre République.
> Pour qui sut bien mourir, ah ! sachons bien pleurer...

Les applaudissemens provoqués par cette « poésie » s'étant calmés, Gaillard fils s'écria : « Cela ne suffit pas ! il faudra revenir

ici le 3 décembre, anniversaire de la mort de Baudin. » On répondit de toutes parts : « Nous y serons. »

A peine rentré chez lui, Delescluze, pressé d'appuyer la manifestation populaire par la manifestation bourgeoise, n'attendit pas le jour prochain de la publication de son numéro hebdomadaire. Il écrivit à Peyrat, rédacteur en chef de *l'Avenir national :* « Mon cher confrère, votre publication est quotidienne; *le Réveil*, au contraire, ne paraît que le jeudi, et comme il importe de ne pas laisser tomber une initiative née sur la tombe de Baudin et acceptée simultanément par *l'Avenir* et *le Réveil,* vous pouvez annoncer dès maintenant en notre nom commun l'ouverture d'une souscription pour élever un monument au glorieux martyr du 3 décembre 1851. » La *Revue politique* de Challemel-Lacour, *la Tribune* de Pelletan s'associèrent au *Réveil* et à *l'Avenir national.* Quelques souscriptions à effet arrivèrent aussitôt : celles de Victor Hugo, de Louis Blanc, de Quinet, de Jules Favre. Prévost-Paradol déclara « que ce nom devait être aussi cher que celui du chevalier d'Assas à tous ceux que touche l'honneur du nom français » (7 novembre). Odilon Barrot « honora en lui le martyr d'une grande et sainte cause, celle du droit. » La souscription qui produisit le plus de sensation fut celle de Berryer. L'illustre orateur était déjà sur son lit d'agonie où il se débattait contre les tortures d'une tumeur abdominale. De là il écrivit à *l'Électeur libre :* « Le 2 décembre 1851, j'ai provoqué et obtenu de l'Assemblée nationale, réunie dans la mairie du Xe arrondissement, un décret de déchéance et de mise hors la loi du président de la République, convoquant les citoyens à la résistance contre la violation des lois dont le président s'était rendu coupable. Ce décret a été rendu public dans Paris autant qu'il a été possible, Mon collègue, M. Baudin, a énergiquement obéi aux ordres de l'Assemblée; il en a été victime, et je me sens obligé de prendre part à la souscription ouverte pour l'érection d'un monument expiatoire sur sa tombe. »

VIII

L'esprit sert parfois à vous tirer d'embarras même dans les affaires sérieuses : le gouvernement en manqua totalement. C'était le cas de se rappeler les paroles prononcées à Ham par le Prince

Président : « Je ne me plains pas d'avoir expié ici par un emprisonnement de six années ma témérité contre les lois de ma patrie, et c'est avec bonheur que, dans les lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leurs convictions, à respecter les institutions de leur pays (1). » Nefftzer, dans *le Temps*, suggérait au gouvernement d'adopter ce thème. « Vous avez raison, écrivait Weiss, de glorifier la mémoire de Baudin, mais il faut souhaiter que son exemple ne soit pas suivi si, par aventure, la Constitution de l'Empire était violée. » Si ce conseil avait été écouté, les rieurs n'eussent pas été du côté des révolutionnaires. Leur souscription déjà ne prenait point feu; elle flanchait et n'allait sans doute pas tarder à s'arrêter au milieu de l'indifférence générale. Le ministre ne sut pas la laisser mourir d'inanition; il entama lourdement une poursuite équivoque contre *le Réveil, l'Avenir national, la Tribune*, la *Revue politique*, en rattachant l'ouverture de la souscription à la manifestation du 2 novembre, afin de se donner le droit d'invoquer l'article 2 de la loi dite de sûreté générale qui punit « les manœuvres et intelligences entretenues à l'intérieur, ayant pour but soit de troubler la paix publique, soit d'exciter à la haine ou au mépris du gouvernement. » Cette exhumation malencontreuse d'une loi détestée, qu'on supposait abandonnée, réveilla les susceptibilités de l'opinion et ne tarda pas à être châtiée. Les inculpés choisirent pour défenseurs Crémieux, Arago, Clément Laurier, Leblond; le principal, Delescluze, après quelques hésitations, eut l'instinct de choisir Léon Gambetta.

Gambetta était alors dans l'épanouissement de la jeunesse, à ce moment où on subit encore la poussée des illusions de l'inexpérience en apercevant cependant déjà un peu les réalités de la maturité. Fils d'un Génois établi épicier à Cahors, il n'avait été naturalisé qu'à vingt ans et l'on retrouvait dans sa personne et dans son caractère l'empreinte de cette origine non française. Les traits de son visage étaient d'une régularité vulgaire, d'une coloration chaude; un de ses yeux, malade, sortait de l'orbite d'une manière effrayante, l'autre était doux et fin; le front vaste se couronnait d'une belle chevelure noire, la bouche se cachait dans une barbe touffue. Dandinant son corps déjà épais, la tête fièrement relevée, vous abordait-il d'un ton familier, jovial, bruyant, un peu

(1) *Empire libéral*, t. II, p. 228.

déclamatoire, il donnait l'idée d'un hardi compagnon, sûr de lui, dominateur, et toujours prêt à l'aventure. La conversation devenant plus intime, vous enveloppait-il de sa voix étendue, sonore, aux pénétrations insinuantes et aux caresses persuasives, on sentait, sous les façons débraillées le charme, et sous l'apparence hâbleuse, le calcul et le sérieux, et l'on comprenait la fascination de ceux qui se plaisaient sous une direction non exempte de brutalité. Il était d'une ignorance à peu près complète, connaissait à peine les articles du Code civil et savait de l'histoire et de la politique ce qu'on en apprend dans les journaux et les revues. Tout son bagage était Rabelais dont il se délectait, les discours de Royer-Collard, dont il récitait de long fragmens, et les discours des Cinq au Corps législatif qu'il s'était tellement assimilés qu'il semblait les avoir prononcés lui-même, les mimant très spirituellement avec ses amis. Il suppléait à tout ce qui lui manquait par une intuition vive et il était de ceux qui, devinant beaucoup, ne se ressentent pas d'avoir peu appris. Toutefois ce manque de lest solide explique sa facilité à passer tout à coup d'une manière de voir à une autre tout opposée.

Si des traits divers de cette captivante nature je voulais mettre en relief le principal, je dirais que c'était avant tout un audacieux, selon le type italien, de belle humeur jusque dans les circonstances épineuses, de sang-froid au milieu de l'entraînement, accommodant même dans l'intransigeance, de force à enfoncer les portes, tout en sachant que, dans certains cas, il vaut mieux les crocheter, préférant se montrer généreux, prêt cependant à ne l'être pas, incomparable, même après Garibaldi, à trouver les grosses phrases sonores qui électrisent les multitudes, et à inventer les pantomimes qui les divertissent. Comme tout véritable orateur, il était *lui* et ne saurait être comparé à personne autre. Néanmoins le maître avec lequel il aurait le plus d'analogie, c'est Rouher, aussi génial orateur que piètre politique. Il lui ressemble par la flexibilité, l'abondance, l'impétuosité et l'incorrection du langage, l'arrogance des formules, l'intensité chaude de la diction. Il ne le dépassait point par la maturité et l'élévation des idées ou l'éclat de l'imagination ; il lui était inférieur en connaissance des affaires.

Il était pauvre petit secrétaire chez Crémieux, sans aucune affaire, mais exerçant déjà sur ses camarades un ascendant incontesté. Ils l'escortaient, l'écoutaient, l'applaudissaient, l'admiraient autour des tables du café Procope, et aucun d'eux ne doutait, pas

plus que lui d'ailleurs, qu'il ne fût appelé aux plus hautes destinées. Il regardait de tous les points de l'horizon d'où lui viendrait la chance favorable qui tout d'un coup vous fait sortir du néant. L'affaire Baudin lui parut cette chance attendue et il l'aborda, décidé à sortir de l'audience fracassé ou porté sur le pavois.

IX

Dans l'auditoire qu'avaient bercé plutôt qu'ému les confidences personnelles de Crémieux et d'Arago, il se fit un silence solennel plein de curiosité quand, les précautions oratoires épuisées, Gambetta dit d'un ton résolu indiquant que rien ne l'arrêterait : « Existe-t-il un moment pour une nation au sein d'une société civilisée, où la raison d'Etat, ou le coup d'Etat puisse impunément, sous prétexte de salut public, violer la loi, renverser la Constitution et traiter comme des criminels ceux-là qui défendent le droit au péril de leur vie? » Il ne s'agissait plus de la défense de Delescluze, c'était le procès à l'Empire et à l'Empereur. Il poursuivait : « Rappelez-vous, ce que c'est que le 2 décembre. Rappelez-vous ce qui s'est passé... vous savez tout ce qu'il y a de sang et de douleurs, de larmes dans cette date; mais ce qu'il faut dire ici, ce qu'il faut toucher du doigt, c'est la machination, c'est la conséquence, c'est le mal causé à la France, c'est le trouble apporté dans les consciences par cet attentat; c'est là ce qui constitue la véritable responsabilité. C'est cela seulement qui pourra vous faire apprécier jusqu'à quel point vous nous devez aide et protection quand nous venons honorer la mémoire de ceux qui sont tombés pour avoir défendu la loi et la Constitution qu'on égorgeait. Oui! le 2 décembre, autour d'un prétendant se sont groupés des hommes que la France ne connaissait pas jusque-là, qui n'avaient ni talent, ni honneur, ni rang, ni situation; de ces gens qui, à toutes les époques, sont les complices des coups de la force, de ces gens dont on peut répéter ce que Salluste a dit de la tourbe qui entourait Catilina, ce que César dit lui-même en traçant le portrait de ses complices, éternels rebuts des sociétés régulières : *Aere alieno obruti et vitiis onusti.* Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes, comme traduisait Corneille. C'est avec ce personnel que l'on sabre depuis des siècles les institutions et les lois. Et la con-

science humaine est impuissante à réagir malgré le défilé sublime des Socrate, des Thraséas, des Cicéron, des Caton, des penseurs et des martyrs qui protestent au nom de la religion immolée, de la morale blessée, du droit écrasé sous la botte d'un soldat. »

Comme le président écoutait placidement cette éloquente diatribe, l'avocat impérial s'agite, se retourne, lui fait signe d'intervenir. Alors le président d'un ton presque encourageant : « Maître Gambetta, je vous ferai observer que vous ne tenez pas la promesse faite en commençant de ne pas vous laisser entraîner... Je vous invite à continuer, mais avec plus de modération. » Gambetta, considérant cet avertissement comme un laissez-aller, en remercie le magistrat et, à la façon d'un cheval qui s'anime au bruit de son propre galop, donnant à son action oratoire une effrayante intensité, il couvrit toutes les interruptions par le fracas tonitruant d'une formidable impétuosité oratoire : « On n'a pas sauvé la France... On a trompé Paris avec la province ! on a trompé la province avec Paris ! On lançait à travers tous les départemens cette nouvelle que Paris était soumis. Soumis ! il était assassiné. Soumis ! on le fusillait, on le mitraillait... Il y a d'ailleurs quelque chose qui juge nos adversaires. Écoutez ! voilà dix-sept ans que vous êtes les maîtres absolus, discrétionnaires de la France, — c'est votre mot, — nous ne recherchons pas l'emploi que vous avez fait de ses trésors, de son sang, de son honneur et de sa gloire, nous ne parlerons pas de son intégrité compromise, mais ce qui vous juge le mieux, parce que c'est l'attestation de votre propre remords, c'est que vous n'avez jamais osé dire : Nous célébrerons, nous mettrons au rang des solennités de la France le 2 décembre comme un anniversaire national ! et cependant tous les régimes qui se sont succédé dans ce pays-ci se sont honorés du jour qui les a vus naître : ils ont fêté le 14 juillet, le 10 août ; les journées de juillet 1830 ont été fêtées aussi, de même que le 24 février ; il n'y a que deux anniversaires, le 18 brumaire et le 2 décembre, qui n'ont jamais été mis au rang des solennités d'origine, parce que vous savez que, si vous vouliez les y mettre, la conscience universelle les repousserait. Eh bien ! cet anniversaire dont vous n'avez pas voulu, nous le revendiquons, nous le prenons pour nous ; nous le fêterons toujours, incessamment, chaque année ; ce sera l'anniversaire de nos morts jusqu'au jour où le pays, redevenu le maître, vous imposera la grande expiation nationale au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. »

X

Dans la salle où de telles paroles avaient été prononcées, j'avais été suspendu peu d'années auparavant pour avoir dit : « Le ministère public a fait appel aux passions, ce qui est mauvais. » Et dans un procès purement civil, celui de la marquise de Guerry, on avait interdit la reproduction des débats pour étouffer ma plaidoirie, tandis qu'on laissait toute liberté aux paroles incendiaires de Gambetta de se répandre au loin. Le temps avait marché; les magistrats eux-mêmes commençaient à lâcher. Le substitut, Aulois, homme de courage et de talent, laissa sans réponse ces déclamations outrageantes. Il lui eût suffi de dire : « Le 11 juillet et le 10 août 1792, le 18 fructidor 1794, le 31 juillet 1830, le 24 février 1848 que vous glorifiez furent des actes illégaux autant que brumaire et décembre que vous réprouvez. Mais tandis que les coups d'État révolutionnaires n'ont pas été légitimés, ceux des Napoléon le furent par des sanctions populaires. Ils ne crurent pas qu'un droit pût naître d'un coup de force même nécessaire, ils ne voulaient tenir le leur que d'un verdict national. Les gouvernemens nés le 11 juillet, le 10 août, etc., étaient condamnés à célébrer le jour d'illégalité, ce jour n'ayant pas eu un lendemain de ratification : eux, pourquoi auraient-ils pris comme anniversaire le 2 décembre, puisqu'ils datent du 10, jour du plébiscite? S'ils n'ont pas fixé même au 10 décembre leur fête nationale, c'est que, plus généreux que leurs ennemis, ils n'ont pas voulu rappeler un fait de guerre civile : ils choisirent le 15 août auquel ne se rattachait aucun souvenir amer. »

Le tribunal, qui avait écouté complaisamment les inculpés, n'alla cependant pas jusqu'à les acquitter. Il condamna Delescluze à six mois d'emprisonnement et 200 francs d'amende, le déclara interdit de l'exercice des droits civiques, de vote d'électeur et d'éligibilité; Quentin, Challemel-Lacour, Duret et Peyrat, chacun à 2 000 francs d'amende (13 novembre 1868). Le seul appelant, Delescluze, vit encore sa peine d'amende réduite à 50 francs. La plaidoirie de Gambetta, reproduite par tous les journaux et répandue en brochures, obtint autant de succès que la *Lanterne*. L'avo-

cat inconnu de la veille était devenu lui aussi l'idolâtrie de la foule. Les négocians de la rue du Sentier, qui ne lui eussent pas confié la défense du moindre de leurs intérêts commerciaux, le déclarèrent apte à gérer les intérêts de la France. Les Irréconciliables radicaux, qui avaient déjà leur pamphlétaire en Rochefort, leur philosophe doctrinaire en Jules Simon, eurent en lui leur tribun.

XI

L'affaire Baudin n'était pas terminée. *Le Temps,* qu'on ne pouvait, de près ou de loin, rattacher aux manifestations du cimetière Montmartre, et qui avait d'abord refusé de s'associer à la souscription, en ouvrit une dans ses colonnes dès qu'il vit le droit de souscription contesté. Le *Journal de Paris* de Weiss et d'autres journaux de province l'imitèrent. Les plus modérés répétèrent avec *les Débats :* « Nous avons regretté l'ouverture de la souscription Baudin, mais nous regrettons les poursuites qui lui ont donné plus d'importance et de durée. » (18 novembre.)

Le gouvernement différa à procéder contre eux jusqu'après le jugement du tribunal de la Seine. Aussitôt la condamnation, il fit expédier aux procureurs généraux le télégramme suivant : « La sixième chambre a prononcé hier son jugement de condamnation contre les auteurs de la souscription Baudin. A partir de demain lundi, faites saisir et poursuivre tout journal qui publierait une nouvelle liste de cette souscription. » (16 novembre.) Quelques journaux persistant néanmoins, on répondit à ce défi en ordonnant de nouvelles poursuites. *Le Temps* et le *Journal de Paris* furent condamnés avec douceur (16 décembre). A Clermont, à Albi, la magistrature regimba; des acquittemens furent prononcés.

Pinard, le véritable instigateur de cette campagne à laquelle Rouher paraît avoir été contraire, la compléta par un dernier épilogue. Le matin du 3 décembre, on avait distribué à foison, parmi les classes ouvrières, l'appel suivant, intéressant à reproduire parce qu'il indique l'état d'effervescence dans lequel vivait le monde révolutionnaire : — « Le 3 décembre 51, Baudin est mort! la République est morte! vive l'Empereur! — Le 3 novembre 68, un autre cri répond d'un cimetière : Vive Baudin! vive la République!

à bas l'Empereur! — La presse a dénoncé le crime. Trois juges ont rendu l'arrêt. Peuple, à quand l'exécution? A bas l'Empereur ou à bas Baudin une seconde fois! Point de plébiscite pour le plébicide! Point d'absolution pour le tyran! Plus d'obéissance au contumace! Plus de serment au bourreau dont nous honorons le martyr! Plus d'opposition, révolution! Pas de milieu! pas plus d'Empire libéral que d'Empire absolu! De novembre que de décembre! Il ne s'agit pas de couronner l'édifice, mais de le découronner. En avant donc! Et ne pleurons plus, ça mouille l'amorce! — Ah! si Baudin, qui est mort libre le 3 décembre 51, pouvait parler aujourd'hui, il nous dirait sans phrases : « Peuple, aux barricades! — Plus de souscription! Garde ton argent pour du plomb! — Tu as vu comme on meurt pour 25 francs. — Tu as vu comme on tue pour 25 millions. — Pour 25 centimes de poudre, tu vivras libre! — Esclaves, Vive la liberté! Citoyens, Vive la République! — Le Comité central d'action. »

Cette déclamation, œuvre d'une plume experte, probablement celle de Félix Pyat, provoqua des mesures nouvelles le 3 décembre. Les troupes furent consignées. Malgré la résistance légitime de Niel, le régiment de chasseurs suspect d'avoir été entamé par la propagande anarchique fut retiré de la caserne du Prince-Eugène, la police fut mobilisée et, à partir de midi, le cimetière fut mis en interdit. On pensa généralement que cette mise en interdit était excessive; il eût suffi de se tenir prêt à empoigner à la sortie les révolutionnaires, si, échauffés par leurs déclamations, ils tentaient de troubler la paix publique. Il n'y eut aucun désordre sérieux; une quarantaine de turbulens furent néanmoins arrêtés et condamnés, quelques jours après, comme coupables de rébellion.

Les souscriptions cessèrent; il ne resta de l'incident qu'un résultat, celui que Delescluze avait poursuivi : l'opposition parlementaire s'était déclarée révolutionnaire, et renonçait à l'attitude constitutionnelle.

XII

Devais-je, moi aussi, adopter les desseins révolutionnaires de cette nouvelle opposition? Cela ne mériterait pas d'être expliqué à l'histoire si ma résolution n'eût dû influer que sur ma destinée.

Mais les plus graves conséquences en dépendaient, et cela vaut d'être mis en pleine lumière.

La session de 1868 m'avait laissé dans une situation bien différente de celle dans laquelle elle m'avait trouvé. Au début j'étais isolé, suspect à l'opposition parlementaire, odieux à la majorité gouvernementale aussi bien qu'à la minorité radicale, abandonné par l'Empereur, déchiré par ses ministres, presque sans amis politiques. « Les hommes ont besoin pour classer les hommes d'une définition précise de leurs tendances; ils n'aiment pas à démêler les fils d'une existence qui se tient à part. A qui êtes-vous? voilà la question que chacun se pose (1). » Je n'étais à personne et personne n'était à moi, si ce n'est quelques âmes altières affranchies aussi des servitudes de parti. A la fin de la session, grâce à ma vigoureuse offensive, ma situation paraissait toute différente. Les colères de la droite extrême, loin de s'atténuer, s'étaient accrues; plus que jamais les partisans de Rouher manifestaient leur hostilité; en revanche, j'avais regagné les gros bataillons de l'opinion libérale; les hommes des anciens partis, qui déguisaient leurs rancunes sous un semblant de passion parlementaire, sans renoncer à leurs défiances ne les manifestaient plus; les républicains de la Chambre me faisaient de nouveau bon visage : Jules Simon, m'ayant rencontré chez un de nos collègues, avait repris le premier avec moi une conversation polie, que, malgré mes griefs, je n'avais pas refusée; Jules Favre déclinait une candidature contre moi dans le Var; Pelletan n'avait cessé de me rendre la sympathie amicale que je manifestais pour la remarquable vigueur et la poésie de son éloquence. L'occasion ne m'avait pas encore été donnée de reprendre, avec Ernest Picard, les relations affectueuses d'autrefois, mais je n'avais à en redouter aucun mauvais procédé; Thiers restait indulgent à mes hérésies par le respect personnel que je lui témoignais toujours, et nos rapports étaient excellens. Le noble et droit Buffet m'était toujours acquis; il maintenait dans ces dispositions le tiers-parti dont il était le chef; les catholiques me savaient gré de défendre le salaire du clergé et de parler avec admiration de Pie IX. Au dehors, les journaux radicaux se montraient moins âpres; Vermorel, démagogue réputé, écrivait un

(1) Lacordaire, *Correspondance*.

article laudatif sur mes discours. Étant allé le remercier à Sainte-Pélagie où il était détenu, il me conta qu'un des siens lui avait rapporté, au retour d'une tournée départementale, que j'étais en ce moment le représentant véritable du sentiment public. Chez Delescluze lui-même il fut convenu, qu'en raison des services que je venais de rendre, on amnistierait, comme ils disaient, mes défaillances et qu'on ne me combattrait pas aux prochaines élections. « Votre réélection à Paris, m'écrivait Émile de Girardin, est archi-assurée. » Il ne me restait, pour que tout ce passé fût liquidé, qu'à expliquer mon véritable rôle dans l'affaire du 19 janvier, et il m'était facile de le faire en termes tels que l'amnistie radicale ne me fût pas retirée.

Revenu dans ma solitude en septembre, j'entrepris ce travail délicat. Les préliminaires terminés, arrivé au vif de mon récit, je fus arrêté par un scrupule d'honneur. Le document le plus important que j'avais à produire était une lettre confidentielle de l'Empereur; je ne pouvais la livrer au public sans son assentiment. Depuis la réponse qu'il avait faite à mon discours du 12 juillet en envoyant une plaque en diamans à Rouher, je n'avais eu aucune relation directe avec lui, et j'avais refusé de dîner aux Tuileries. Mais j'étais tenu au courant de ses dispositions à mon égard. Elles demeuraient très favorables, bien qu'on l'eût circonvenu de toutes les manières, jusqu'à lui rapporter des propos que je n'avais pas tenus. Quelquefois il lui arrivait de dire que j'avais eu tort de ne pas m'arranger avec Rouher; le plus souvent il s'exprimait avec bienveillance : « J'ai toujours de la sympathie pour M. Ollivier, disait-il, et cependant il s'est tourné contre moi et il me maltraite bien. » Dans le caractère de l'Empereur il n'y avait aucune petitesse; dès qu'on faisait appel à un sentiment généreux, on était sûr d'être accueilli. Aussi je n'hésitai pas à m'adresser directement à lui et je lui écrivis : « Sire, le moment approche où je vais me représenter devant mes électeurs. Il me sera impossible de ne pas répondre à leurs interpellations sur ma conduite au 19 janvier. J'y serai d'autant plus contraint qu'un récit plus ou moins inexact vient d'être publié en dehors de toute participation de ma part, dans la *Revue Moderne*, par un jeune avocat qui m'était complètement inconnu. Quoique je ne veuille donner mon récit au public que pendant la période électorale, je compte le préparer pendant mes mois de retraite. Votre Majesté

peut être certaine que je ne dirai rien qui excède les limites de la délicatesse et de la réserve la plus scrupuleuse. Mais il est une pièce dont la publication serait indispensable à ma justification devant l'opinion et pour prouver que je n'ai pas joué en tout ceci le rôle d'un ambitieux vulgaire en quête d'un ministère, ainsi que les journalistes officieux l'impriment depuis un an : c'est la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 12 janvier 1867. Je ne veux pas m'en servir sans en avoir obtenu l'autorisation formelle de Votre Majesté. J'hésite d'autant moins à la lui demander que si mon honneur y est intéressé, je suis convaincu que vous-même, Sire, vous n'avez qu'à gagner dans l'opinion publique de la France et de l'Europe, à la publication de ce beau document. J'en joins une copie à cette lettre. Il va de soi que je ne ferai nulle mention de l'autorisation qui me serait accordée et que je ne la sollicite que pour me mettre en règle avec moi-même. — Votre Majesté m'obligerait de me faire connaître sa décision à Saint-Tropez et d'agréer l'assurance de mes sentimens respectueux. » (23 septembre.) La réponse me vint de Biarritz meilleure encore que je ne l'attendais : « Monsieur, en réponse à la lettre que vous m'avez écrite, je m'empresse de vous autoriser à publier celle que je vous ai adressée le 12 janvier 1867, car je ne me repens ni des sentimens ni des idées que je vous ai manifestés à cette époque. — Croyez à ma haute considération et à ma sympathie. — Napoléon. » (29 septembre 1868.)

Muni de cette autorisation significative, je m'avançais librement dans mon œuvre quand m'arrivèrent de Paris les rumeurs lointaines de l'affaire Baudin. J'étais décidé à ne pas m'en mêler. Je ne croyais pas qu'on viendrait troubler mon repos pour me faire sortir de cette abstention. Je me trompais. Dès que la souscription à la statue fut ouverte, je reçus de mon Comité, dont la plupart des membres étaient devenus mes amis personnels, une invitation, et des comités radicaux, qui désarmaient mal volontiers devant moi, une sommation de souscrire, à la suite de tous les membres de la Gauche, sans quoi l'amnistie qu'on m'avait accordée me serait retirée. Ne pas protester contre le coup d'État serait considéré comme une adhésion à cet acte odieux; modérés et violents s'entendraient; je serais rejeté et certainement battu. Au contraire, au lendemain de ma souscription aucune voix ne s'élèverait plus contre mon élection et je redeviendrais l'homme populaire et acclamé de 1863.

En ne considérant que mon intérêt personnel il n'y avait pas à délibérer : il fallait souscrire. Mais ne penser qu'à soi est une erreur que je n'ai jamais commise, et je dus considérer les conséquences que produirait l'acte auquel on voulait m'obliger. Quoique dépourvu de l'infatuation dont on m'a gratifié, j'étais bien obligé de me rendre compte que, dans les circonstances présentes, l'Empire libéral n'était possible que par moi. L'Empereur hésitait à le faire avec moi, mais il était résolu à ne le faire avec aucun autre ; il ne pouvait s'agir ni de Jules Favre, ni de Thiers, auxquels il ne se serait jamais confié, et dans le tiers parti, le seul homme indiqué à mon défaut, Buffet, lui inspirait des méfiances à cause des souvenirs de 1849. Il était d'ailleurs persuadé qu'un mouvement en avant ne gagnerait la confiance des masses populaires, vers lesquelles son regard était toujours tourné, que s'il était opéré par un homme d'opinion démocratique, ne pouvant être soupçonné d'être un jeune revenant des vieux réactionnaires de la rue de Poitiers. Quelque vive qu'eût été mon opposition dans la session précédente, elle était demeurée strictement constitutionnelle et signifiait seulement : Marchez en avant! Ma souscription lui eût donné un caractère nouveau ; elle eût dit : révolution. Dès lors l'Empire libéral était mort, l'Empereur acculé, rejeté vers la réaction, le parti constitutionnel, le tiers parti anéantis, ou obligés de devenir une fraction du parti de la révolution. Était-il honnête, était-il prévoyant, était-il patriotique de contribuer pour sa part à créer une telle situation? Je ne le crus pas.

XIII

Il ne faut pas maudire toutes les révolutions : il est des temps où la loi est devenue une violation si intolérable du droit qu'on n'est plus tenu de la respecter ; dans d'autres, l'indignité de celui qui commande dégage de toute obligation ceux qui devraient obéir : *Si rex degeneret in tyrannum deponi et eligi alium* (1) : Parfois une nation périrait si elle ne brisait son gouvernement, et alors une révolution a été la tempête purifiante qui dissipe les

(1) Bellarmin.

miasmes et rend la clarté au ciel obscurci. Mais une révolution, même légitime, entraîne une telle corruption des mœurs publiques et du sens moral que, si elle n'est pas indispensable, elle est coupable : nul n'a le droit d'y recourir tant que la résistance légale n'a pas été reconnue impuissante. Or, en 1869, le peuple français n'était pas réduit à cette extrémité. Pourquoi aurait-il désiré une révolution?

Au point de vue matériel ses intérêts étaient intelligemment sauvegardés; les libertés véritables, les libertés civiles se développaient chaque jour; la liberté politique principale, celle de la presse ne subissait plus que des entraves illusoires; le droit de réunion fonctionnait pour la première fois. L'abolition du pouvoir personnel, il est vrai, la transformation définitive de l'Empire autoritaire en Empire libéral, par le rétablissement de la responsabilité ministérielle, n'était point encore conquise, et c'était le vœu principal de l'opinion, mais si l'Empereur ne se décidait pas à ce dernier pas, ce n'était qu'un retard à une capitulation inévitable. Il ne pouvait maintenir son pouvoir personnel qu'en révoquant les décrets de 1860 et 1867, et il était résolu à ne pas le faire. Il avait dit à Walewski : « Je ne me repens ni du 24 novembre, ni du 19 janvier. On a beau me présenter la situation sous les couleurs les plus sombres : peut-on me dire ce qui serait arrivé si je n'avais pas agi de la sorte? j'ai toujours été décidé à ne pas retirer les lois. » Et il disait vrai.

Quand on a obtenu les trois quarts de ce qu'on désire, renoncer aux moyens légaux qui vous ont réussi jusque-là serait, en vérité, le comble de la déraison. Eût-il fallu attendre longtemps le dernier quart, c'eût été beaucoup moins dommageable que de faire une révolution. « Il ne faut pas, a dit un des plus judicieux représentans de notre admirable Tiers-État, Étienne Pasquier, quoique voulant apporter quelque règlement pour réformer la malfaçon des choses passées, terrasser l'autorité, de peur qu'après avoir été affligé par les fautes, le royaume ne reçût plus grande affliction par les remèdes (1). » Ainsi en serait-il advenu chez nous à la suite du renversement de l'Empire. Ni les légitimistes ni les orléanistes, séparés par des divisions irréconciliables, n'en pouvaient être les héritiers : c'est la République qui appréhenderait

(1) Pasquier, *Lettres*, XII, 4, XIII, 3.

la succession. Or, depuis que j'étais sorti de la fièvre politique de mes jeunes années, je ne croyais plus la République la source de tout bien, la Monarchie celle de tout mal. Une république sagement organisée, respectant les conditions permanentes de l'ordre social, ce qu'on appelle les lois traditionnelles, libérale sans devenir anarchique, amie du peuple sans verser dans la démagogie, serait la forme la plus belle et la plus honorable pour la dignité de l'espèce humaine. Mais pouvait-on espérer un tel bienfait? De tout temps il y a eu parmi les républicains, des hommes de haute valeur morale, des esprits élevés, éclairés, distingués, capables de diriger les affaires publiques aussi bien que ceux qui les en tenaient éloignés. Mais parmi eux il y avait aussi beaucoup trop d'ignorans, de violens, de grossiers, d'incapables. Même les meilleurs étaient imbus d'idées fausses sur les principaux problèmes de l'organisation sociale et politique : impôt, relations de l'Église et de l'État, rapports du capital et du travail. Assagis par l'exercice du pouvoir, peut-être renonceraient-ils à leurs erreurs; réussiraient-ils à assagir également et à redresser dans l'esprit du peuple tant d'idées fausses qu'ils lui avaient si longtemps enseignées? Et s'ils en avaient le courage, auraient-ils les moyens de contenir et au besoin de réprimer les extravagances auxquelles ils avaient renoncé et d'empêcher leur république de dégénérer en une démagogie imbécile, mélange d'oppression, d'anarchie et de barbarie? Je n'y comptais pas.

En 1848 avait surgi du sol bouleversé un torrent impétueux qui, à ses ondes salubres, mêlait de la boue, des détritus, des pierres. Napoléon III s'était établi comme une digue de granit, à la fois obstacle et filtre, qui ne laissait passer que les ondes salubres. Travailler à détruire cette digue c'était permettre aux boues, aux détritus aux pierres d'envahir et de ravager les plaines. J'avais trop présent en moi le spectre répugnant qui m'était apparu en 1848, derrière les barricades de juin, pour prendre ma part d'une si redoutable témérité. J'aimais trop la liberté pour contribuer en quoi que ce fût à en confier le sort à un jacobinisme ignare. Chacune de nos dynasties a eu sa mission historique : les Capétiens ont constitué l'individualité de la France, les Bourbons sa grandeur territoriale; aux Napoléon il était réservé d'être à la fois les éducateurs, les patrons, les dompteurs de la démocratie. Eux seuls avaient la force, en ne refusant aucune satisfaction légitime,

de barrer la route aux aberrations populacières. Après eux aucun gouvernement ne pourrait remplir d'une manière aussi sûre cette double tâche de progrès et de préservation sociale.

D'ailleurs, parler de révolution est facile, l'accomplir l'est moins. Sans doute les classes moyennes se prononçaient de plus en plus contre l'Empereur, mais elles l'avaient toujours subi plus qu'accepté et le peuple, dont il avait été la création, lui restait attaché malgré des fautes qu'il attribuait à l'incapacité des ministres et à la fatalité des circonstances. Ce n'était pas l'Empire qui était à l'agonie, c'était la forme autoritaire de cet Empire. Du jour où, sortant de l'indécision, l'Empereur aurait inauguré l'Empire libéral, il serait instantanément renouvelé, fortifié, et, même parmi les lecteurs de *la Lanterne*, beaucoup désarmeraient. Se fussent-ils obstinés à une guerre désormais sans motifs, l'Empereur n'avait, sans tirer l'épée d'un coup d'État, qu'à s'adresser directement à ses fidèles du suffrage universel qui lui auraient vite rendu le pouvoir de remettre une liberté séditieuse dans la geôle césarienne. Une opposition révolutionnaire ne réussirait donc qu'à compromettre ce qui avait été péniblement conquis et à rendre au régime autoritaire tout ce qu'il avait perdu.

Les révolutionnaires se vantent quand ils prétendent avoir renversé des gouvernemens; ils les ont plutôt fortifiés. Aucun gouvernement n'a péri que par le suicide : ceux qui ne s'abandonnent pas, quelles que soient leurs fautes, sont indestructibles dans ce pays plus accoutumé, depuis un temps immémorial, à remuer la langue qu'à lever les bras. Et quel gouvernement paraissait plus que le gouvernement impérial à l'abri d'une telle fin? Le seul péril qui pût le menacer était celui d'une guerre malheureuse, suivie d'une invasion. Qui aurait pu alors prévoir une telle calamité sans être taxé de folie? Qui ne croyait pas, avec M. Thiers, que « rien n'était au-dessus de l'armée française? » Qui aurait pu douter, que, même en cas de défaite, la France entière, oubliant ses divisions, ne vînt se grouper autour de celui qui combattait pour elle? En 1814 et en 1815, les républicains, Carnot, le général Lecombe, le conventionnel Grenier de Saintes, etc., étaient accourus auprès de l'homme national et avaient offert leur dévouement à celui dont ils n'avaient pas servi les prospérités. Cette tradition glorieuse, en quelque sorte sainte, ne venait-elle pas d'être renouvelée par l'héroïque martyr Barbès, écrivant, au moment des revers de Crimée

dont se réjouissaient quelques néo-républicains infidèles à la tradition des ancêtres : « J'ambitionne les victoires pour nos Français. Je plains le parti, s'il en est qui pensent autrement. Il ne manquerait plus que de perdre le sens moral après avoir perdu tant d'autres choses. » Ne disait-il pas à ce moment même à Rochefort, dans sa chambre d'exil de La Haye : « Si cela devait finir par l'invasion, j'aimerais encore mieux vingt ans d'Empire. » Supposer qu'un jour ce généreux parti républicain, auquel mon cœur appartenait encore, mettrait son espérance dans les malheurs de la patrie et commettrait le lâche attentat de frapper dans le dos un souverain tombé sur le champ de bataille le drapeau de la France à la main, cela m'eût paru une prévision sacrilège que je ne me serais pas pardonnée.

La Révolution n'était donc pas nécessaire; elle était contraire aux intérêts de la nation; elle n'avait aucune chance de succès. La haine seule pouvait la souhaiter. Certes, nul plus que moi, n'avait le droit de haïr (1) : Louis-Napoléon président m'avait destitué de mes fonctions de préfet; son gouvernement avait emprisonné à Mazas un frère bien-aimé, avait traîné dans les casemates, condamné à la transportation, puis exilé mon père ; un alibi opportun seul m'avait fait échapper à la proscription de ma famille, mais un arrêt de suspension m'avait privé du bénéfice de ma profession d'avocat, et, pour pouvoir envoyer à l'exilé le pain quotidien, j'étais condamné à un pénible professorat de douze heures par jour; depuis, lorsque, ayant surmonté la difficulté des débuts, ma profession devenait enfin lucrative, j'avais été de nouveau frappé d'une suspension ; puis, au lendemain du jour où l'Empereur m'avait demandé mes conseils, offert un ministère, écrit « qu'il trouverait ses inspirations d'autant meilleures qu'elles seraient conformes aux miennes, » son ministre d'État, décoré par lui d'une plaque de diamans, me traquait comme une bête dangereuse et soldait un écrivain sur les fonds secrets pour me vilipender. Non, nul n'avait plus que moi le droit de haïr. Je n'ai pas voulu en user. « Si la haine répond toujours à la haine, a dit un proverbe indien, la haine ne finira jamais. » J'étais entré dans la vie politique, — chimères si l'on veut, mais c'est ce qui m'y avait engagé, — pour travailler à l'abolition de la haine par la tolérance

(1) *Empire libéral*, t. V, p. 95.

et la liberté; ma seule ambition était d'établir dans la politique une région de sérénité où les idées les plus diverses pourraient se rencontrer, s'expliquer, même se combattre aux pieds de la patrie universellement respectée et maintenue supérieure aux disputes. Et maintenant je me laisserais détourner du but poursuivi depuis tant d'années? Loin de me rejeter en arrière, je m'attachai encore plus obstinément à la poursuite d'un idéal, d'autant plus cher qu'il me semblait plus difficile à atteindre. Du reste, je me serais efforcé en vain d'agir autrement. J'avais tellement façonné mon esprit à la recherche rigoureuse de ce qui était juste, qu'il m'eût été impossible de reprendre ces habitudes systématiques de dénigrement, de falsification, d'injustice, de constante exagération, sans lesquelles il n'y a pas d'opposition révolutionnaire. J'étais trop heureux de m'être affranchi de ces servitudes; l'idée de remettre mon esprit sous leur joug me faisait horreur. Enfin je répugnais à entamer une lutte personnelle injurieuse et sans merci contre le souverain avec lequel j'avais eu des entretiens confidentiels, et dont j'avais serré la main. Je refusai donc ma souscription.

XIV

Je ne répondis pas un mot à la sommation. J'écrivis au brave homme qui avait été chargé de me transmettre l'invitation : « Mon cher Dugit, je vous remercie de votre lettre qui est une preuve de plus de votre affectueux intérêt. Je pense comme vous sur le coup d'État et j'admire autant que vous l'acte héroïque de Baudin. Mais je considère la souscription comme une faute dans la situation de la France. C'est, dans tous les cas, la condamnation de la politique que je suis si péniblement depuis douze ans. Je ne puis en un jour désavouer douze ans de combat. Rien de plus simple que ce qui se passe. Les abstentionnistes vaincus par nous en 57 et en 63 tentent de prendre leur revanche et de substituer leur politique révolutionnaire, que j'ai toujours combattue, à la politique constitutionnelle des Cinq que je continue. Que voulaient les Cinq? Amener le gouvernement à accorder la liberté pour éviter une nouvelle révolution. Que veulent les organisateurs de la souscription? Empêcher le gouvernement d'accorder la liberté en l'affolant

de terreur, et par là rendre inévitable une nouvelle révolution. Je lutterai jusqu'au bout pour l'empêcher. Je vois l'écueil, comment voulez-vous qu'étant pilote j'y jette le navire? Après le naufrage, j'aurai beau dire à ceux qui survivraient : Je vous ai écoutés et voilà pourquoi nous avons sombré. Ils me répondraient : Votre devoir était de nous résister. Je résiste. Conservez-moi votre amitié. » L'effet de mon refus fut immédiat et tel qu'on l'avait annoncé. Les comités de toutes les nuances décrétèrent mon exclusion ; il fut même convenu que mon échec serait le but principal à poursuivre dans les élections prochaines de Paris.

XV

La lutte commença dès le 3 mars, lors de la publication de mon livre *Le 19 janvier,* compte rendu à mes électeurs. Thiers m'avait déconseillé de le publier : « Tenez-vous-en, m'avait-il dit, à quelques explications très courtes; il ne faut pas que vous vous rendiez impossible. » Me rendre impossible était le moindre de mes soucis. Je n'étais préoccupé que de démontrer la droiture de ma conduite et de sortir du rôle sot d'un soupirant au ministère, dupé. J'exposai donc les faits sans aucune réticence, sauf en ce qui concerne les entretiens confidentiels avec l'Empereur. De ce récit, dont personne ne contesta la vérité, il résulta pour tout homme libre de son jugement que ma conduite n'avait été inspirée ni par la captation, ni par une convoitise ambitieuse, et qu'elle était née d'une longue réflexion désintéressée. Désormais, on pouvait encore ne pas l'approuver, mais nul ne pouvait plus, honnêtement, l'ignorer et à plus forte raison la dénaturer.

Dès que mes épreuves furent en état, je les envoyai à l'Empereur. Une de ses amies, Mme Cornu, entrant dans son cabinet : « Connaissez-vous le livre d'Ollivier? lui demanda-t-il. — Non. — Je le termine. Eh bien! fit-il en étendant les mains sur les feuillets épars sur son bureau, tout ce qu'il raconte est vrai. » Rouher montra moins de quiétude : il fut à la fois irrité par mes révélations qu'il ne pouvait contester et exaspéré par mes attaques qui lui prouvaient combien j'étais décidé à mener jus-

qu'au bout le combat auquel il m'avait obligé. Il lança sur moi sa meute des Dréolle et compagnie, conduite par Paul de Cassagnac. Les journaux intransigeans, *l'Avenir*, *le Réveil*, *le Siècle* surtout firent chorus, et vraiment lorsqu'il s'agissait de moi, quand on lisait *le Pays*, on croyait lire *le Siècle* et quand on lisait *le Siècle* on eût pu croire qu'on tenait *le Pays*. Du ministère de l'Intérieur, du bureau de la Presse, et des bureaux des journaux radicaux, partait chaque jour pour tous les journaux de province un flot d'injures.

Je ne crois pas que, depuis que la presse existe, aucun livre ait été reçu par un charivari comparable à celui qui accueillit mon pauvre « livret. » Ce fut assourdissant. Injures, calomnies, dédains, railleries, rien ne manqua : lorsque je n'étais pas un scélérat, j'étais tout au moins un niais, un vaniteux, fini, perdu, coulé. En ce premier moment, j'apparus vraiment, selon la belle expression de l'Ancien, *aliena invidia splendentem*.

Toute cette polémique était d'une pauvreté déconcertante. Les gros mots supprimés, les reproches pouvaient se réduire à ceci : l'abus du *Je*. N'étais-je pas condamné à user du *je* puisque je faisais ma confession et non celle de mon voisin ? J'aurais pu dire *nous* à l'exemple de Cicéron, de Chateaubriand et des souverains ; mais outre que ce *nous* est gênant à manier, il y a beaucoup plus de superbe dans cette multiplication sonore du *moi* que dans un modeste singulier. D'ailleurs, *je* ou *nous*, peu importait ; c'est l'étalage fatigant, haïssable du *moi* sous une forme quelconque qu'on me reprochait. Or, je pense que la contemplation du moi est l'objet le plus intéressant, même pour les autres, et que, loin d'être haïssable, il est souvent de grand profit. On disait à la marquise du Deffand, qui sortait d'un long tête-à-tête avec un butor : « Comme vous avez dû vous ennuyer ! — Du tout, répondit-elle, il me parlait de lui. » Les livres qui ont le mieux résisté au temps sont les *Pensées* de Marc-Aurèle, les *Confessions* de Saint-Augustin, les *Essais* de Montaigne, qui nous font assister aux évolutions intellectuelles et sentimentales d'un *moi*. Chacun s'y retrouve. « On se plaint, dit Victor Hugo, des écrivains qui disent *moi*. Parlez-nous de nous, leur crie-t-on. Hélas ! quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. Comment ne le sentez-vous pas (1) ? » Plût au ciel que chacun s'occupât un peu moins des autres et un peu plus de lui ! Plût au

(1) Préface des *Contemplations*.

ciel que le soir venu, chacun de nous, au lieu de rouler dans sa cervelle de mauvais propos et des desseins tortueux sur le prochain, imitât l'exemple de Sextius et de Sénèque et citât son *je*, son *moi* ou son *nous* à son propre tribunal ! On ne prend pas le temps de se regarder.

C'est surtout dans l'histoire que le *moi* est instructif. Les faits n'ont leur individualité, qui permet d'en suivre ou d'en rejeter l'exemple, que lorsqu'ils sont circonstanciés jusque dans les moindres détails : sinon, ils sont en réalité tout autres qu'ils paraissent, et deviennent cause d'erreur. Qui peut même leur donner leur vie propre si ce n'est ceux qui les ont préparés, conseillés ou exécutés? « Les seules bonnes histoires sont celles qui ont été écrites par ceux-mêmes qui commandaient aux affaires ou qui étaient participans à les conduire, ou au moins qui ont eu la fortune d'en conduire d'autres de même sorte (1). » Voulez-vous profiter de l'expérience du passé? N'ouvrez pas les histoires littéraires, à l'exception de quelques-unes très rares écrites par des esprits supérieurs; tenez-vous-en aux histoires chronologiques, et lisez les *Commentaires de César*, les *Mémoires de Commynes* et *de Retz*, les *Lettres de Henri IV*, les *Conversations* de Sully, les *Instructions* de Louis XIV, les *Histoires* de Frédéric, les *Dictées* de Napoléon, les *Mémoires* de Lafayette, Chateaubriand, Pasquier, Talleyrand, Guizot, Gouvion Saint-Cyr, Tocqueville, etc. Vous y trouverez plus de vérité et par conséquent plus d'enseignement en quelques pages que dans les élucubrations rhétoriciennes des Henri Martin de tous les temps. Reste à savoir comment on le présentera. Montaigne dit : « Si je me semblois bon et sage, je l'entonnerois à pleine teste. De dire moins de soy qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie. On ne vaut que ce qu'on se prise. » Épictète ne voulait pas qu'on s'entonnât à pleine teste. Il préférait qu'on se déprécât quand même : « Si on vient te dire : Un tel a médit de toi, ne t'arrête pas à te justifier, mais réponds : Il ignorait mes autres vices, puisqu'il n'a parlé que de celui-là. » Mon avis est qu'il ne faut ni se déprécier ni se célébrer, mais se raconter honnêtement et laisser le lecteur juger.

(1) Montaigne, livr. II, ch. X.

XVI

Le second reproche qu'on m'adressait était de justifier ma conduite par des citations empruntées aux grands politiques de plume et par des exemples tirés de la vie des grands politiques d'action. Un caricaturiste me montrait en admiration devant une image de Mirabeau et m'écriant : « Suis-je assez Mirabeau? » Il fut un temps où le comble de la distinction était « de rapiécer ou rapetasser son discours de passages grecs ou latins » (1), d'écrire avec une vaine ostentation de savoir, en une façon « toute marquetée de passages divers. » La plupart des écrivains ressemblaient à « celui qui ayant besoin de feu en irait quérir chez son voisin et, y en ayant trouvé un beau et grand, s'arresterait là à se chauffer, sans plus se souvenir d'en rapporter chez soy », ou bien encore à ces oiseaux qui vont, « pillotant la science dans les livres et ne la logeaient qu'au bout de leurs lèvres, pour la dégorger seulement et mettre au vent » (2). D'un aveu général cet usage a été déclaré barbare et rejeté. Cependant le charmant esprit qui l'a le mieux combattu, Montaigne, est, si je puis dire, un des pères de la citation. Les plus grands écrivains du XVIIe siècle en sont coutumiers. Bossuet ne saurait être trop étudié sous ce rapport. L'antiquité et les livres saints sont l'accompagnement habituel de ses discours, mais comme ils s'y confondent, ils ne les ralentissent parfois un peu que pour leur donner le retentissement lointain. Chateaubriand en a été prodigue. « C'est qu'il ne faut pas croire que l'art des citations soit à la portée des petits esprits qui, ne trouvant rien chez eux, vont puiser chez les autres. La mémoire est une muse ou plutôt c'est la muse des Muses. » Citer à tort et à travers, en violentant le mouvement naturel des idées ou en le surchargeant mal à propos afin d'étaler son érudition, est une manie ridicule, ce fut celle du XVIe siècle. Au contraire, citer à propos, lorsque la citation sort des nécessités du sujet, en l'incorporant tellement à ce qu'on écrit soi-même, qu'on ne l'en distinguerait pas sans les guillemets indicateurs, c'est un art précieux. A tout prendre, je

(1) Pasquier, *Lettres*, l. III, lett. 12.
(2) Montaigne, I-XXIV.

préfère la manie du XVIe siècle à la légèreté impertinente avec laquelle au XIXe, on pille, on copie, on refait les livres anciens, sans jamais indiquer où l'on a puisé. Pourquoi, lorsqu'un homme de génie a donné à une idée sa forme définitive, ne pas la reproduire telle qu'il l'a fixée en inscrivant avec reconnaissance son nom au-dessous de la formule heureuse? Bourdaloue ayant remarqué qu'un de ses préceptes produisait une vive impression sur son auditoire, s'arrête et dit : « Cette pensée n'est pas de moi mais de saint Jérôme. »

Se proposer comme exemples les actes des hommes d'action n'est-ce pas aussi profitable que s'inspirer des maximes des penseurs ? Je n'avais pas attendu d'être obligé de me défendre personnellement pour en être convaincu. Dès mes dix-neuf ans, j'inscrivais comme épigraphe sur la première page de ma thèse de licence cette pensée de Quintilien : « Plus haut parviendront ceux qui font effort pour atteindre les hauteurs que ceux qui, s'abandonnant à une désespérance préconçue, demeurent dans les bas-fonds. » Plus tard Machiavel m'avait appris qu' « un homme prudent doit passer toujours par les chemins suivis par les grands hommes et imiter ceux qui ont été excellens afin que, si sa vertu n'y atteint pas, au moins il en ait quelque reflet. Il faut faire comme les archers prudens qui, jugeant le but qu'ils doivent viser trop lointain et la portée de leur arc trop limitée, mettent leur point de mire beaucoup plus haut, non pour atteindre à si grande hauteur, mais pouvoir à l'aide de ce but élevé parvenir au but réel. » Mais non : déclarer qu'on ne relève pas de soi seul, s'appuyer dans une entreprise ardue sur des maitres, ne pas tenir comme non avenu ce qui a été réalisé ou voulu par ses prédécesseurs, ne pas considérer sa raison personnelle comme la règle suprême et la lumière infaillible, c'était de par MM. Peyrat, Delescluze, Duvernois, Cassagnac et les hommes d'État du *Charivari*, présomption impertinente. L'esprit de secte ne rend pas seulement mauvais, il abêtit.

Ce déchaînement de la première heure, par sa violence même, avait quelque chose d'artificiel. Peu à peu il se calma. Nefftzer, dont le jugement pesait beaucoup, commença dans *le Temps* à plaider les circonstances atténuantes. « Sans doute, ce que j'avais fait n'était pas bien, mais cependant, il ne fallait pas méconnaître que j'avais eu quelque mérite. » John Lemoinne dans les *Débats* se prononça encore plus favorablement. Dans *la Liberté* un jeune

écrivain, Boutmy, destiné à une belle renommée littéraire et historique, me consacra une étude fine, élevée, chaleureuse. Dans *l'Opinion nationale*, Guéroult prouva une fois de plus que s'il était un esprit d'élite, il était non moins une vaillante et honnête conscience; lui aussi était miné par l'ambition des jeunes irréconciliables; il aurait pu se joindre à ceux qui m'accablaient. Au risque de se nuire, il me rendit un témoignage sans réserve.

Le *Journal* de Paris, dirigé par des écrivains distingués, Hervé et Weiss, nullement mes amis personnels, dit le dernier mot, le jugement de l'histoire : « Tout ce qui s'est passé entre le comte Walewski, M. Émile Ollivier, l'Empereur, M. Rouher était de nature à troubler l'esprit d'un homme que son étoile jetait sans dire gare au milieu de ces formidables engrenages. Le député de Paris n'a pas eu un instant de vertige; il nous a toujours paru maître de sa langue et de ses mouvemens; il a manœuvré entre deux intrigues, et s'est tiré de la bagarre avec une habileté qui montre une âme bien trempée et un coup d'œil très sûr. Nous lui savons gré avant tout d'avoir profité de ce qu'il ne voulait pas devenir ministre de l'Instruction publique pour développer devant l'Empereur un programme libéral mieux conçu et plus complet que celui qui a été appliqué. Ce programme du moins est irréprochable ; c'est le programme de tous ceux qui aiment la liberté pour elle-même et non pour les avantages personnels qu'elle leur procure. »

Enfin, le grand public, auquel il est si difficile de parvenir, entra en scène. Les injures dont on accablait le livre lui donnèrent envie de le lire. Les éditions se succédaient sans que j'eusse le temps d'en corriger aucune. En moins d'un mois, 20 000 volumes avaient été enlevés et les demandes continuaient toujours. Comme ce grand public n'était pas aveuglé par le parti pris, il approuvait. De toutes parts, je recevais des lettres d'encouragement, des témoignages d'affection. De cette collection je ne veux citer que celle de Sainte-Beuve qui prouve avec quelle perspicacité il comprit la portée de mes révélations : « Cher monsieur, je lis ces intéressantes révélations qui nous montrent à quel point l'Empire n'a plus de gouvernement, et quelle anarchie politique il règne entre ses agens les plus élevés et les plus immédiats. Jamais en aucun temps en France, il n'y a eu de pareille anarchie dans les hautes régions du pouvoir. Si l'on remonte jusqu'à Louis XV, il y avait au moins

alors un premier ministre réel, que ce fût Choiseul ou d'Aiguillon. Quelque chose peut-être de pareil s'est vu sous Louis XVI, anarchie entre les Maurepas et les Turgot. Mais, sous un jeune Empire, j'avoue que cela ne se conçoit pas, et pourtant vous montrez la plaie à nu. Pour vous, laissez passer les commentaires; vous avez eu une belle pensée d'union, d'oubli généreux, de prévoyance; malgré les noms que vous citez, vous n'avez consulté que vous-même dans votre inspiration vraiment patriotique et vraiment désintéressée; votre tentative a son originalité, je dirai unique et parfaitement honnête. Vous nous la racontez et vous nous l'exposez en bien des endroits avec éloquence. Votre conclusion est des plus élevées. Combien je me suis senti fier que mon nom se soit rencontré sous votre plume, et dans de pareils termes, au moment où vous abordiez une des plus hautes et des plus délicates questions qui pèsent sur notre avenir! »

En résumé, à Paris, où la majorité était gagnée à l'esprit révolutionnaire, ce livre exaspéra le parti révolutionnaire et ne le rendit que plus ardent. Au contraire, en province, il accéléra le mouvement constitutionnel et contribua à son succès prochain.

ÉMILE OLLIVIER.

PIERRE LEROUX [1]

(1797-1871)

Avec la meilleure volonté du monde, on n'eût point découvert, dans tout Paris, — afin de perpétuer convenablement le nom et la réputation un peu particulière de Pierre Leroux, — une autre rue que la *rue Pierre Leroux*. Elle traîne, ainsi qu'une chose ancienne et délabrée, à la limite du faubourg Saint-Germain, dont elle dépend par l'une de ses extrémités, débouchant de l'autre en plein quartier populaire, en pleine foire aux plaisirs ; mais plaisirs de qualité très spéciale sans doute, que débitent au comptant frui-

(1) Pierre Leroux, *Réfutation de l'Éclectisme*, 1839. — *De l'Humanité*, 2 vol., 1840. — *Discours sur la situation actuelle de la société et de l'esprit humain*, 2 vol., 1841. — *D'une Religion nationale ou du culte*, 1846. — *De l'Égalité*, 1848. — *Du christianisme et de son origine démocratique*, 1848. — *Malthus et les économistes*, 1849, etc. — Cf. P.-Félix Thomas, *Pierre Leroux, sa vie, son œuvre, sa doctrine*. Paris, Alcan, 1904, in-8°. Dans l'intéressant ouvrage de M. Thomas, nous ferions volontiers deux parts : la première, relative à la « vie » de Pierre Leroux, nous paraîtrait devoir être approuvée sans réserve ; la seconde, relative à la « doctrine » du philosophe, eût pu, croyons-nous, suivre de plus près la pensée qu'on s'est donné pour but de nous faire connaître. Quand un auteur a rendu sa pensée avec bonheur, — et les ouvrages de Leroux fourmillent de formules heureuses, — il est peut-être inutile de vouloir nous la « traduire. » C'est un peu le défaut du livre de M. Thomas. Nous regrettons aussi qu'il n'ait pas « daté » les pensées successives de Leroux qui, à l'instar de Saint-Simon, apprenait tous les jours et se dépassait continuellement.

tiers et maraîchers, épiciers et marchands de vin, gargotiers et rôtisseurs. A cette menue plèbe, espoir de l'avenir, Pierre Leroux, à l'instar de la rue qui porte son nom, ménage des points de contact avec les représentans du passé. Il s'ingénie à « retrouver les titres de la doctrine moderne de liberté, d'égalité et de fraternité dans la profondeur des traditions ; » et c'est sa méthode de tout conserver, pour tout expliquer, concilier et développer.

D'aussi vastes projets exigent une culture encyclopédique, et celle de Pierre Leroux, qui n'est pas toujours exacte ni puisée aux sources, témoigne néanmoins d'un prodigieux effort pour tout embrasser, — je veux dire les ordres de connaissance les plus divers, — et tout retenir. Ajoutez à cela une pensée très défiante, non d'elle-même, ce qui serait faiblesse, mais des opinions reçues, accréditées, passées en maximes dans les milieux officiels et les gazettes officieuses ; défiance, au demeurant, qui lui tint lieu d'originalité, et qui l'amena à deux pas du génie, tant ce qu'elle avait pour mission de décréditer, — et qui n'avait, de la solidité, que l'apparence, — s'affichait avec prestige et s'épuisait en prouesses pour en faire accroire.

Et cependant, ni Victor Cousin, ni MM. Guizot et Duchâtel, — pour ne citer que les adversaires de marque, — n'ont prêté, semble-t-il, la moindre attention aux *essais* de ce gueux que fut toujours Pierre Leroux, ni manifesté le souci de se défendre autrement qu'en feignant de les ignorer. Et peut-être MM. Guizot et Duchâtel les ignoraient-ils effectivement, mais non pas Victor Cousin. Maint passage du traité : *Du vrai, du beau et du bien,* témoignerait, au besoin, en faveur de ce qui est notre conviction absolue, à savoir, que le grand *impresario* de l'éclectisme ignorait si peu les travaux de Pierre Leroux qu'il s'en est inspiré plus d'une fois au cours de ses variations successives.

Ce fut, au reste, la destinée de Leroux d'être pillé. Sainte-Beuve l'appelait familièrement « sa vache à lait, » et Dupont-White, qui aimait à s'exprimer sans fard, donnait son signalement en ces termes : « Un des écrivains de ce temps qu'on peut dévaliser avec le plus de fruit et d'impunité. » C'était aussi le sentiment de George Sand, qui sut mettre à profit, comme chacun sait, et royalement exploiter les idées du philosophe. Elle le reconnaissait, d'ailleurs, avec une bonne grâce parfaite : « Il faut bien que je vous le dise, écrivait-elle le 14 février 1844 à un M. Guillon, George Sand n'est

qu'un pâle reflet de Pierre Leroux, un disciple fanatique du même idéal, mais un disciple muet et ravi devant sa parole, toujours prêt à jeter au feu toutes ses œuvres, pour écrire, parler, penser, prier et agir sous son inspiration. Je ne suis que le vulgarisateur à la plume diligente et au cœur impressionnable, qui cherche à traduire dans des romans la philosophie du maître. Otez-vous donc de l'esprit que je suis un grand talent. Je ne suis rien du tout, qu'un croyant docile et pénétré.

« D'aucuns, comme on dit en Berry, prétendent que c'est l'amour qui fait ces miracles. L'amour de l'âme, je le veux bien, car, de la crinière du philosophe, je n'ai jamais songé à toucher un cheveu, et n'ai jamais eu plus de rapports avec elle qu'avec la barbe du Grand Turc.

« Je vous dis cela pour que vous sentiez bien que c'est un acte de foi sérieux, le plus sérieux de ma vie, et non l'engouement équivoque d'une petite dame pour son médecin ou son confesseur. »

D'autres témoignages, non moins caractéristiques, paraîtront-ils peut-être plus autorisés que celui de Mme Sand ?

Sainte-Beuve, qui regrettait que l'ancien *Globe*, — celui d'avant 1830, — fît à Pierre Leroux « une position bien inférieure à ses rares mérites et à sa portée d'esprit, » se plut à attirer l'attention de ses contemporains sur le philosophe, « une des natures de penseur, disait-il, les plus puissantes et les plus ubéreuses d'aujourd'hui. » C'est en 1833 que Sainte-Beuve traçait ces lignes. Lamartine, vers la même époque, se laissait aller à prédire « qu'un jour on lirait Pierre Leroux comme on lit le *Contrat social.* » Louis Blanc, dans son *Histoire de dix ans*, parue en 1843, mentionne Pierre Leroux à titre de « penseur éminent et de grand écrivain. » Le même auteur rappelait plus tard (en 1850) les titres de Leroux à la reconnaissance du prolétariat : « Ses écrits, ajoutait-il, l'ont fait depuis longtemps connaître à toute l'Europe comme un des plus vigoureux penseurs et des plus magnanimes philosophes de ce siècle. » Ce témoignage de l'écrivain socialiste acquiert une réelle valeur si on le rapproche de ce qu'Henri Heine écrivait à la *Gazette d'Augsbourg* en date du 2 juin 1842 : « Un des plus grands philosophes de France, affirmait Heine, est sans contredit Pierre Leroux. » Nous savons aussi que Stuart Mill, en Angleterre, le tenait en sérieuse estime.

Remarquez qu'en France même, avant que la Révolution de

1848 ne l'eût en quelque sorte « déclassé » et déconsidéré pour un temps qui dure encore, la réputation de Leroux prenait racine, et dans plus d'un milieu. Ses démêlés avec Cousin tenaient en haleine les séminaristes d'alors ; Renan l'atteste dans ses *Souvenirs de jeunesse :* « M. Cousin nous enchantait, dit-il ; cependant Pierre Leroux, par son accent de conviction et le sentiment profond qu'il avait des grands problèmes, nous frappait plus vivement encore. » Parallèlement aux séminaristes, les femmes s'agitaient, Mmes d'Agoult, Sand et Marliani se passaient le doux prophète, espérant on ne sait quel nouvel Évangile pitoyable aux Samaritaines. Ces succès « féminins » donnaient quelques inquiétudes aux amis de l'autre sexe. « Notre métaphysicien, écrivait Béranger le 28 juillet 1840, s'est fait un entourage de femmes à la tête desquelles sont Mmes Sand et Marliani, et c'est dans des salons dorés qu'il expose ses principes religieux et ses bottes crottées. Tout cet entourage lui porte à la tête, et je trouve que sa philosophie s'en ressent beaucoup. »

L' « entourage » dont médisait Béranger fut pourtant, aux heures critiques, une ressource pour le philosophe. Affligé d'une détresse chronique et père de quelque dix enfans, il eut recours à ces dames, qui lui vinrent en aide, plus d'une fois, de leurs propres deniers. Il avait cette sorte de fierté qui fait qu'on accepte certains présens parce qu'on les tient pour dus. Tout bien considéré cependant, il n'eut jamais le sens commun, si l'on entend par là qu'il gaspilla des facultés éminentes, ne sut aménager ni une œuvre, ni sa propre existence, essayant de divers métiers sans en adopter proprement aucun, tour à tour ou simultanément ouvrier, journaliste ou législateur, rêvant du progrès indéfini de l'espèce avec fureur, avec enivrement, tandis qu'autour de lui et chez les siens la misère se faisait plus noire, l'avenir plus énigmatique, et l'espoir enfin plus chancelant. Et, sans doute, à rêver une humanité régénérée, on ne perd, à proprement parler, ni son temps ni sa peine, puisque tout se retrouve dans le grand *in fieri* qui est la loi de ce monde. C'est même la raison pourquoi l'on pardonne à ces rêveurs obstinés dont on utilise un jour ou l'autre les Utopies ou les Apocalypses. Celui-ci fut, au surplus, un utopiste de marque, tout près d'être un grand esprit, et qui eut la bonne fortune de rencontrer sur son chemin et de bousculer une encombrante et inconsistante idole.

De 1830 à 1848, la France eut une philosophie officielle, l'éclectisme, et une manière de concile ou de consistoire laïque, la section de philosophie du conseil de l'Université. C'était, à côté de l'Église historique qu'elle importunait de sa déférence et dont elle épiait sournoisement la succession, comme une petite Église d'avant-garde, avec un chef très réel et une ombre de symbole, soucieuse avant tout d'être, c'est-à-dire de disposer de la direction des esprits, encore qu'elle ne sût au juste dans quelle voie les engager. A cette puissance outrageusement officielle et forte surtout, semblait-il, par sa situation dans l'État, Pierre Leroux fit une guerre à mort. Dans l'éclectisme, il vit une réputation à abattre beaucoup plus qu'une doctrine à dénoncer ; et cela n'est pas étonnant si l'éclectisme ne fut, en un sens, qu'une manière d'être, de gouverner et de discourir, personnelle à Victor Cousin. Caractériser l'œuvre de ce dernier, montrer comment d'une philosophie inorganique, d'un simple « syncrétisme » il sut tirer une apparence de système et quelque chose comme une doctrine d'État : telle fut la tâche que se donna tout d'abord Pierre Leroux. Nous en résumerons les résultats dans la première partie de cette étude. Dans la seconde partie, nous examinerons comment, sous l'influence des idées saint-simoniennes et des premiers écrits de Lamennais, il en vint à concevoir la nécessité d'une synthèse de toute la connaissance humaine et la haute opportunité d'une religion. Puis, dans une troisième partie, nous exposerons l'essai d'une construction religieuse sur la base de la « solidarité, » qui constitue l'œuvre propre ou originale de Pierre Leroux. Enfin, dans une quatrième et dernière partie, et à titre de conclusion, nous donnerons quelques aperçus nés de la lecture, éminemment suggestive, des ouvrages de notre auteur.

I

« Les éclectiques, ceux qui, à diverses époques, ont véritablement mérité ce nom, étaient des philosophes dénués de ce qui constitue toute vraie philosophie, savoir, un certain nombre de dogmes liés, enchaînés, et formant une théorie religieuse, morale et politique, plus ou moins complète, c'est-à-dire, en d'autres

termes, un système ; des philosophes, en un mot, fort peu philosophes. »

Que si, acceptant la teneur de ces lignes, on en tirait prétexte pour dénier à Victor Cousin le droit de se dire éclectique, on aurait tort ou raison, peu importe, mais on serait aussi loin que possible de la pensée de Pierre Leroux. A vrai dire, les contemporains de Leroux s'y pouvaient tromper, car de deux choses l'une : ou Victor Cousin avait un système, et dans ce cas, l'espèce de dictature intellectuelle qu'il exerça dix-huit années durant y trouvait à la fois son principe et son point d'appui ; ou Victor Cousin manquait d'orientation précise, et dans ce cas, l'on s'explique difficilement qu'il ait pu ou seulement prétendu imposer aux esprits une discipline intellectuelle quelconque. Pourtant, si nous en croyons Leroux, la difficulté ne serait ici qu'apparente, car Victor Cousin n'eut point de système, mais il sut se donner l'air d'en avoir un ; et tandis que cette âme sonore articulait, avec l'ampleur que l'on sait, les divers articles de son *Credo*, ceux-là qui l'écoutaient avaient l'impression qu'il disait quelque chose, et que dans l'édifice de ses phrases un système peut-être ou une doctrine, une idée à tout le moins était logée.

De fait, Victor Cousin a remué beaucoup d'idées, mais « il n'a jamais eu, — et c'est la seule chose qui importe, — de ses formules, et de l'usage légitime qu'on en peut faire, la profonde conscience qu'a de ses idées tout inventeur. » Et la chose s'explique aisément. « L'éclectique systématique, écrit Leroux, est un savant qui parle plutôt la philosophie qu'il ne la cultive. Supposez, en effet, un homme obligé d'enseigner la philosophie dans une époque de confusion comme celle de Potamon, ou celle de Juste Lipse, ou la nôtre, avant d'avoir pu se faire par lui-même, par les douleurs et les enseignemens de sa propre vie, une philosophie : il se passionnera pour la gloire de tous ces philosophes dont sa voix fait retentir les noms; il voudra les égaler tous, les surpasser même, émulation très légitime sans doute ; mais leur désaccord l'embarrasse, faute de principes qui lui appartiennent ; il ne sait vraiment auquel entendre ; il passe de l'un à l'autre, et porte tour à tour leur costume ou plutôt leur livrée, comme ces savans de la Renaissance dont je viens de parler ; un beau jour, enfin, il s'avise, la lumière a percé la nue, il se fait éclectique par système. »

On n'est pas plus mordant, tout en restant dans la vérité. L'on sait, en effet, qu'à peine âgé de vingt-quatre ans, Victor Cousin suppléa, à la Faculté des lettres, son maître Royer-Collard, et y enseigna l'histoire de la philosophie : de cette bonne fortune extraordinaire, on peut dire que les conséquences furent incalculables, puisqu'elle décida de l'orientation de l'enseignement philosophique en France. Victor Cousin devait rester toute sa vie une manière d'érudit très curieux des choses philosophiques, remarquablement apte à manier les idées, moins apte à en saisir le lien, toujours en quête d'un système, parce que professeur et pédagogue, et se donnant à lui-même, par un procédé d'auto-suggestion caractérisé, l'illusion d'en avoir un : « l'éclectisme de M. Cousin, insinuait Leroux, n'est sans doute pas autre chose que le nom pompeux donné par lui-même à ses variations successives. »

Lors même que, par une bienveillance insigne, l'on octroierait d'avance à la pensée de Victor Cousin le bénéfice de l'unité, le plus sommaire examen de ses *Cours* obligerait à en rabattre. « L'homme de notre temps, troublé jusqu'au fond de son être, demande ce qu'il faut croire; il crie en grâce qu'on lui explique pourquoi, après Descartes, Locke et Condillac, pourquoi Spinoza et Malebranche, pourquoi Hume, Berkeley, Leibnitz et Kant, pourquoi Swedenborg et Baader; il s'effraie de voir les folies de l'illuminisme répondre aux abjectes orgies du matérialisme; il demande le mot des trois derniers siècles, la fin de ces tendances, de ces luttes, de ces systèmes contradictoires. Mais si vous ne pouvez pas lui dire ce dernier mot, lui indiquer cette fin des idées après laquelle il aspire, ne lui ôtez pas du moins l'espoir que la vérité existe virtuellement et se manifestera un jour. Car cette espérance est vraiment tout ce qui reste à celui qui cherche le beau et vrai, et qui se sent accablé du poids de tant de systèmes contraires. Eh bien ! c'est précisément cette dernière planche de salut, cette dernière ombre d'espérance que M. Cousin nous enlève de sang-froid et de gaieté de cœur. A la plainte universelle qui s'exhale du sein de notre époque, M. Cousin répond en régularisant, immobilisant, éternisant la lutte des systèmes. »

Vous entendez que l'esprit humain aspire à l'unité, et que de cette aspiration Victor Cousin a tenu compte, mais qu'il a été impuissant à la satisfaire, impuissant aussi à la comprendre. Il a essayé de faire de l'ordre avec du désordre, il a conçu cette chose

invraisemblable : « Quatre systèmes divergens nécessaires (1). » Or comment rallier les intelligences autour d'une pareille conception, et n'est-il pas plus naturel qu'elles s'en autorisent pour se fuir réciproquement, ou pour réciproquement se détruire? Ou plutôt, et « si c'est une nécessité de l'esprit humain de produire toujours ces quatre systèmes, il faut bien s'y résoudre; et alors, de ces quatre systèmes, le seul qui ait le sens commun, c'est le scepticisme. »

Il est vrai que « l'éclectisme système (2), consistant dans la constatation de quatre systèmes divergens nécessaires, est une si énorme absurdité, que ni M. Cousin, ni ses élèves n'ont pu s'y tenir. Aussi n'est-ce réellement pas à titre de système, mais plutôt à titre de *méthode*, que l'on a répété le mot d'éclectisme après M. Cousin... Considéré comme méthode, l'éclectisme ne supporte pas l'examen. Car pour choisir entre plusieurs systèmes, il faut avoir un motif de choisir, c'est-à-dire qu'il faut savoir d'une certaine façon ce que l'on cherche. M. Cousin lui-même a reconnu quelque part cette vérité... Malheureusement pour l'éclectisme de M. Cousin, son système consistant dans la nécessité de l'existence et du développement de plus en plus large de quatre systèmes inconciliables puisqu'ils sont nécessaires, il s'ensuit que M. Cousin est vraiment incompréhensible lorsqu'il parle de conciliation entre les systèmes. » Sa méthode, le seul mot qui la traduise fidèlement est le mot « syncrétisme; » il n'en est point d'autre, en effet, qui réunisse et conjugue ces deux choses contraires : la prétention de M. Cousin de rassembler en un corps de doctrine les vérités éparses dans les différens systèmes, et son impuissance à réaliser ce vœu ou cette prétention.

(1) Rappelons que ces quatre systèmes étaient, dans la phraséologie de Victor Cousin, l'idéalisme, le sensualisme, le mysticisme et le scepticisme.

(2) Cf. Victor Cousin, *Du vrai, du beau et du bien*, 1853. Avant-propos, p. III : « On s'obstine à représenter l'éclectisme comme la doctrine à laquelle on daigne attacher notre nom. Nous le déclarons : l'éclectisme nous est bien cher, sans doute, car il est à nos yeux la lumière de l'histoire de la philosophie, *mais le foyer de cette lumière est ailleurs*. L'éclectisme est une des applications les plus importantes et les plus utiles de la philosophie que nous professons, *mais il n'en est pas le principe*. Notre vraie doctrine, notre vrai drapeau est le *spiritualisme*. » — La date (1853) de cette profession de foi est à prendre en considération, si l'on veut donner à la *Réfutation* de Leroux, parue en 1838 dans l'*Encyclopédie nouvelle*, toute sa portée.

II

Au « syncrétisme » cousinien et à l'inconsistant « éclectisme » Pierre Leroux n'entend ménager ni les critiques ni les railleries; il dépense même à ce jeu beaucoup d'esprit, et il y déploie des qualités peu communes; mais il lui répugne de s'y tenir. Son ambition est d'un ordre assez particulier et fort élevé; s'il bouscule ou maltraite l'éclectisme, ou s'il en médit agréablement, il a une excuse : l'éclectisme affadit les âmes et corrompt les intelligences, pour cette raison qu'il affecte les allures d'une solution alors qu'il est tout au plus un compromis, et qu'il installe et enracine le provisoire où la future synthèse eût pu germer. Car « il s'agit de synthèse, et non pas d'éclectisme, avance hardiment Pierre Leroux; il s'agit de mettre un terme aux douleurs intolérables d'une époque où la philosophie aboutit au doute, la politique à l'individualisme, l'art à l'exaltation de l'orgueil, l'érudition à la satisfaction d'une vaine curiosité. »

« Voulez-vous, messieurs, vous organiser? » Interpellés de la sorte par une manière d'inconnu, — il avait nom Saint-Simon, et l'on était en l'année 1812, — les membres de l'Institut marquèrent, dit-on, quelque surprise. Et l'inconnu de reprendre : « Rien n'est plus facile. Faites choix d'une idée à laquelle vous rapportiez toutes les autres, et de laquelle vous déduisiez tous les principes comme conséquences : alors vous aurez une philosophie. Donnez à l'une de vos classes la philosophie pour attribution. Chargez les membres que vous y admettrez de déduire ou de rattacher *de* ou *à* votre idée fondamentale tous les phénomènes connus; et vous vous trouverez systématiquement organisés. » A l'instar de Saint-Simon son maître, Pierre Leroux proclame « la nécessité d'une nouvelle synthèse de toute la connaissance humaine. » Il écrit : « C'est folie de prendre les questions isolément, et de prétendre les résoudre chacune en elle-même, sans considération pour la cause générale qui les domine. Il faut aller à la source, comme Saint-Simon faisait dès 1812, et dire que la cause profonde de la crise qui désole la France et l'Europe est la dissolution du lien religieux, c'est-à-dire la dissolution de la con-

naissance humaine. Y a-t-il un principe qui puisse réunir les hommes dans une *foi commune*? Politiques, je vous le dis, attachez-vous à ce principe, et ayez-le toujours devant les yeux, car toute la politique est là, et tout l'avenir de la France est là aussi. »

Notez que ces lignes datent de l'année 1832, et qu'il fallait, pour les signer, être saint-simonien ou penseur de génie. Leroux, lui, n'était que saint-simonien; mais encore n'était pas saint-simonien qui voulait; il fallait du courage pour l'être, et il fallait du talent, beaucoup de talent. L'esprit de l'époque n'allait pas là; des maîtres écoutés dans des chaires considérables prenaient ouvertement parti pour la diversité des sectes et le morcellement de l'opinion; ils voyaient dans cette anarchie un progrès, et plus qu'un progrès, le milieu en quelque sorte normal et tout l'avenir de l'esprit humain. Rares étaient ceux qui y démêlaient une anomalie, ou qui, comme Auguste Comte, y apercevaient « le passage plus ou moins difficile d'un dogmatisme à un autre. » Ceux-là déploraient l' « individualisme » chronique qui dévorait, ainsi qu'un cancer, ce qui restait alors de société. « La société est en poussière, s'écriait Leroux; et il en sera ainsi tant qu'une foi commune n'éclairera pas les intelligences et ne remplira pas les cœurs. »

C'est fort allégrement, du reste, qu'il entreprend d'éclairer ses contemporains abusés. Il les veut convaincre et non pas seulement ébranler. Il mobilise, à cet effet, avec les ressources variées de son tempérament oratoire, tout un arsenal d'idées et de formules; il cause tour à tour ou déclame, il enseigne et discute, il s'émeut, sourit ou s'abandonne; il défie et menace, il s'excite et exulte; il apporte et jette dans le débat le produit de sa vaste lecture; il est exégète et historien, psychologue et biologiste. Il est tout cela à la fois, ce qui ne va pas sans quelque confusion, et ce qui a beaucoup contribué à asseoir sa réputation d'esprit fumeux. Fumeux, il l'est sans doute, et singulièrement! Pourtant, si l'on voulait user de charité envers lui, et le prendre comme il est, et ne le point rudoyer, mais essayer plutôt de le comprendre, l'on en serait très largement récompensé. Car il est peu d'écrivains que le problème religieux ait à ce point intéressés et tourmentés, et il en est moins encore qui aient dépensé à l'étudier plus de bonne foi, de science et de pénétration d'esprit.

Et d'abord, il établit nettement sa thèse : « Il en est de la société, dit-il, comme de tous les êtres, et aussi comme de toutes les œuvres du génie de l'homme. La vie ne se manifeste que dans l'unité ; elle disparaît quand l'unité cesse. Dans la vie, dit Hippocrate, tout concourt et tout consent. C'est une des plus profondes définitions qu'on ait encore données de la vie ; et elle s'applique aussi bien à la vie collective ou sociale qu'à la vie organique de l'individu. » La vie de l'esprit ne saurait, non plus, échapper à cette loi : « Le besoin d'un système complet, comprenant à la fois Dieu, l'homme, la nature, est, je ne dis pas seulement naturel, mais inhérent à l'esprit humain ; et, par conséquent, un tel système est nécessaire et indispensable à chaque homme. Sans un tel système, en effet, l'esprit de l'homme est dans le vide, il n'existe pas. »

Que le besoin d'un tel système soit inhérent à l'esprit humain, rien de moins douteux ; et qu'il se soit manifesté dans tous les temps, l'histoire entière en témoigne. Est-il, par exemple, une période plus agitée en apparence que celle que l'on désigne sous ces mots : le moyen âge ? Eh bien, « au milieu de tant d'élévations prodigieuses et de tant de chutes non moins remarquables, toujours la société, dans ce grand espace de temps, est restée fondamentalement la même. Bien des commotions, sans doute, et d'innombrables changemens ont eu lieu dans cet espace de temps si long ; les mœurs, les lois, les croyances se sont modifiées sans cesse : mais toutes ces évolutions s'accomplirent dans le sein du même ordre social et religieux ; et pendant qu'elles s'accomplissaient, le système lui-même, dans son essence, restait immuable et vivait toujours de la même vie. Car la circonférence de l'esprit humain restait la même ; la terre et le ciel ne changeaient pas ; la terre livrée à une inégalité consentie, le ciel ouvert à chacun suivant ses mérites... Ainsi l'homme tout entier était rempli ; tous les problèmes que son esprit pouvait soulever avaient leur solution, toutes les maladies de son âme leur remède. »

Mais voici qui est plus surprenant encore. « La philosophie du XVIIIe siècle se rapporte assurément au principe d'examen et de liberté ; » et cependant, « quel siècle a été plus dogmatique, plus audacieusement et, à bien des égards, plus follement affirmatif sur Dieu, l'homme et la nature que le XVIIIe siècle ? » Et qu'on ne crie pas à la contradiction : car « c'est ne rien sentir de la vie du

XVIIIe siècle que de ne pas comprendre que le principe d'examen fut uniquement pour les philosophes un *instrument* nécessaire à l'élaboration, à la vulgarisation, et à la réalisation de leurs idées. » Et, en effet, « le XVIIIe siècle n'est pas venu aboutir, comme on le prétend, à un pur criticisme, à une pure négation ; mais il s'est résumé dans une doctrine positive et virtuellement organique, la doctrine de la perfectibilité. Les bases de cette doctrine avaient été largement jetées en France dès le commencement du XVIIIe siècle. A la fin de ce siècle, Turgot et Condorcet en furent les principaux formulateurs ; et, dans ces derniers temps, Saint-Simon fit, au nom de cette doctrine, appel à l'avenir. » La Révolution française elle-même, « si dogmatique, si croyante, » pourrait nous servir à illustrer cette vérité, savoir, que « la formule finale du XVIIIe siècle, n'est ni le rationalisme, ni l'incrédulité, mais la foi au progrès. »

A l'égard du Rationalisme, — comme on le peut deviner par ces citations, — Pierre Leroux entretenait un double grief : ni la raison d'un chacun, prétendait-il, ne saurait se passer du consentement des raisons voisines, ni la raison toute seule ne saurait étreindre, en sa complexité mystérieuse, le problème de la certitude et de la foi. « Le problème posé par le Rationalisme, écrit-il, n'était pas bien posé. Le problème de la philosophie n'est pas de constituer la raison individuelle de chaque homme, indépendamment de toute condition de temps et d'époque, et dans une ère absolue ; mais de constituer et d'organiser la raison collective de l'Humanité vivante. Le Rationalisme est la prétention d'élever l'individualisme à la certitude et à la vie, ce qui est contradictoire dans les termes. »

Notre auteur s'emploie courageusement à dissiper cette longue illusion. Écoutons-le, puisque aussi bien nous ne saurions mieux dire : « Il est une loi divine d'ordre et de succession à laquelle les plus grands individus, les plus libres penseurs sont soumis, et qui est telle qu'à un point de vue ils ne sont qu'effet, tandis qu'à un autre point de vue ils sont cause. Aussi quand on veut juger un homme, un philosophe, il faut prendre du champ et de l'espace, et non seulement le placer dans l'époque où il a paru, mais le mettre en rapport avec les intelligences qui l'ont précédé et celles qui l'ont suivi, afin de le voir, pour ainsi dire, en place et en situation... Vit-on jamais penseur plus indépendant en apparence

de l'humanité de son temps, et en général de l'humanité, que Descartes? Eh bien ! qu'il pense seul, il ne pensera jamais que par et pour l'humanité, de par le passé et pour l'avenir. Le passé, l'avenir, l'enserrent et le limitent, quoi qu'il dise... Prenez Descartes en lui-même, isolez-le de Luther, de Voltaire et de Kant, l'un qui l'inspire, l'autre qui le pratique, et le troisième qui l'arrête, le limite et le définit, Descartes n'a plus de sens. »

Mais ces vérités sont en quelque sorte dans l'air depuis Lamennais : « Grâce à Dieu, nous ne sommes plus aujourd'hui (1838) dans cette tentative audacieuse, erronée, mais utile et nécessaire alors, du rationalisme pur qui séduisit Descartes, et où il entraîna, après lui, plusieurs générations. Le rapport éternel de l'humanité à l'homme a reparu à nos yeux, et avec ce rapport est revenu aussi pour nous l'intuition du rapport des esprits les uns avec les autres, dans le développement successif de l'humanité. » Solidaires les uns des autres dans le temps et dans l'espace, une double loi s'impose à nous. Il nous revient de considérer, en premier lieu, que nos semblables nous peuvent et nous doivent aider à reconnaître ou à retrouver ce commun principe de vie, ce dogme sauveur duquel dépendent à la fois l'équilibre de nos pensées et la règle de notre activité : c'est la loi du consentement. Et il nous revient, en second lieu, de tenir compte, dans la détermination du principe de vie, des indications que nous peut fournir, ou plutôt, que nous fournit certainement la tradition.

« Nous n'avons que l'expérience pour pénétrer et nous diriger dans la vie des êtres d'une nature aussi étrangère à la nôtre que sont les astres, les plantes et les animaux. Avec nos semblables, au contraire, nous avons en commun une vie collective. Entre nous et eux le *consentement* devient donc à la fois une nécessité et un principe d'action. Quand donc, sortant de la relation avec la nature, nous entrons dans la relation avec les hommes, la principale règle que nous ayons pour nous diriger dans ce monde nouveau de la vie est le consentement. »

Mais le consentement lui-même est conditionné et constamment et invariablement alimenté par la tradition. « Nous naissons, nous vivons dans la foi, a dit avec raison Schelling. Le plus enragé rationaliste n'a pas d'autre fondement de crédulité, quoi qu'il fasse... Il suffit de rentrer en soi-même pour sentir ce qui se retrouve en grand dans l'humanité à toutes les époques,

l'œuvre simultanée et indécomposable de la raison et de la foi. »

Lorsque Leroux reprochait à Victor Cousin de n'être qu'un « critique, » peut-être lui faisait-il trop d'honneur : mais il voulait dire par là que la vie, en son fond dernier, échappait à l'analyse, et qu'on la pouvait formuler ou traduire en symboles, mais qu'elle ne se révélait à nous que par un acte *sui generis,* dont tout notre être, à la fois esprit et corps, pensée et sentiment, faisait indivisiblement la dépense. » Reconnaissez, disait-il à Victor Cousin, que la philosophie ne participe pas seulement de la nature de la science, mais de la nature de l'art; que ce n'est pas seulement une affaire d'observation et de raisonnement, mais aussi une affaire de sentiment... Il ne s'agit pas seulement de comprendre et d'expliquer... Vous voyez, dites-vous; non, vous ne voyez pas, car voir, en cela, c'est sentir... Les théologiens, sous le langage desquels se cache au fond la plus savante et la plus profonde des psychologies, nommaient *péché contre le Saint-Esprit* cette absence de sentiment; et c'était là, disaient-ils, le plus énorme des péchés de l'intelligence. Ils avaient raison. »

Plus récemment, Emmanuel Kant, en Allemagne, s'était avisé, de son côté, de ce caractère de la vraie philosophie, de n'être pas uniquement une physique, ou une logique. Mais ses disciples, moins avisés que leur maître, faussèrent la doctrine au point d'en renverser littéralement l'économie. « M. Cousin, par exemple, frappé des travaux de Kant, mais n'en comprenant pas le sens et la portée, s'est mis dans l'idée que l'ontologie est une science acquérable par la voie de la logique. Mais c'est précisément le contraire que Kant avait démontré... Si quelqu'un doutait que ce soit là le résultat de cette philosophie kantienne dont on nous a si longtemps parlé avec tant de voiles et de mystères, qu'il écoute Kant lui-même, résumant ainsi le sens et l'utilité de son œuvre : « On nous demandera, sans doute, quels sont les trésors de science que nous pourrons léguer à nos neveux dans une métaphysique ainsi épurée par la critique, et par là même réduite à l'immobilité... J'ai voulu enlever à la raison spéculative ses prétentions aux aperçus transcendans. *Je devais donc abolir la science pour faire place à la foi* (1). »

(1) Préface de la *Critique de la raison pure.* — Il serait curieux de rapprocher de cette opinion de Leroux sur Kant, celle qu'émettait M. Brunetière en

Et c'est le moment de nous demander ce que Pierre Leroux entendait au juste par ce mot, — la Foi. Il n'entendait point par ce mot je ne sais quelle aveugle soumission à un fait brut, inassimilable en quelque sorte à l'âme du croyant, ou extérieur à elle, inexorablement. La Tradition, selon Leroux, n'est nullement ce poids mort que l'humanité serait condamnée à traîner après elle, esclave inconsciente d'un maître à jamais ignoré. Mais « il est évident, par exemple, que les idées de mobilité perpétuelle qui sont à la base de plusieurs systèmes émis de nos jours (1840) sont radicalement absurdes... Vivre ce n'est pas seulement changer, c'est continuer. Notre vie participe à la fois du changement et du contraire du changement, ou de la persistance... Changer en persistant ou se continuer en changeant, voilà ce qui constitue réellement la vie normale de l'homme, et par conséquent le progrès. » Le passé entre donc, à titre essentiel, dans les plus hardies combinaisons de faits ou de doctrines auxquelles les hommes se puissent livrer. Et il en est ainsi nécessairement : mais on peut ne tenir, de ce passé, qu'un compte insuffisant, et, dans ce cas, l'on marche à l'aventure ; on peut aussi professer, à l'égard du passé tout entier, un respect superstitieux, et, dans ce cas, l'on se condamne à la mort.

La vie se tient toujours entre ces deux écueils ; dans le passé, elle discerne l'élément solide, le principe immortel qui se retrouve identique au commencement, au milieu, à la fin de l'histoire, c'est-à-dire, en un mot, la tradition. Mais ce principe, cette tradition n'a pas son siège hors de nous, elle est, à vrai dire, en nous, elle est nous. Non certes que nous n'en puissions démêler le sens ou reconnaître les progrès dans les écrits et autres monumens qui en témoignent. Mais ce témoignage tout extérieur ne saurait, par lui-même, entraîner notre assentiment. Et, en effet, « la vie étant toujours actuelle, il en résulte que le consentement source de la certitude est le consentement actuel, et non le consentement passé de l'Humanité. » C'est bien ainsi, du reste, que l'Église a toujours compris l'autorité de la Tradition. « Le principe

1898, dans une conférence sur *le besoin de croire*. (Voyez *Discours de combat*, t. I, p. 318-321.) Cf. également Renouvier, *Philosophie analytique de l'Histoire*, III, p. 300 et suiv. Est-ce un hasard que les seuls hommes qui aient aperçu le rapport des deux *Critiques* de Kant, et la vraie portée de sa philosophie, soient trois penseurs étrangers à la discipline « universitaire ? »

pur et vrai du catholicisme c'est la certitude du témoignage actuel, toujours vivant, de l'Église toujours actuelle, toujours vivante, se manifestant d'époque en époque par des conciles s'expliquant souverainement sur la tradition antérieure. » C'est donc en nous-mêmes qu'il faut chercher à la fois le principe et le moyen de la tradition : elle est en nous, et notre pouvoir sur elle égale en quelque sorte son pouvoir sur nous ; notre effort pour la vivre fait toute sa vie, et ses progrès sont la mesure de cet effort même.

Si la vie de la tradition n'est rien hors de nous, l'on ne saurait, non plus, en expliquer le *processus* par un simple développement de « idées » de l'humanité. « Nous sommes profondément convaincu, écrit Leroux, d'une Révélation progressive dans l'humanité, laquelle ne se fait pas seulement par la raison humaine, comme l'entendent les rationalistes... Sans contredit les idées de l'intelligence humaine changent, et non seulement elles changent, mais elles se développent. Mais vouloir, comme M. Jouffroy (1), qu'il s'opère une sorte de développement *abstrait* des idées, indépendamment de tout changement et de tout progrès dans la nature humaine, et faire de ce développement *abstrait* des idées la cause du changement dans l'humanité, c'est se payer d'abstractions, et c'est ne rien expliquer. » Remarquez, en effet, que si les choses se passaient de la manière que dit Jouffroy, l'on atteindrait en très peu de temps les dernières limites de la science; car « rien ne serait plus aisé que le perfectionnement des sciences et de la philosophie, si des méthodes et des axiomes suffisaient pour faire des découvertes. Mais écrivez les meilleurs traités sur la méthode, puis donnez cela à lire à un homme dépourvu du *sentiment* qui fait trouver, et voyez s'il sortira de vos méthodes quelque chose. C'était bon pour Condillac de penser ainsi, Condillac qui s'imaginait que, pour qui sait analyser, les vérités viennent s'enfiler toutes seules, les unes au bout des autres, indéfiniment, comme les grains d'un chapelet. Condillac disait une sottise; et j'aime mieux en croire Platon et Vauvenargues. »

C'était, on le sait, le sentiment de Platon que « Dieu nous a donné deux ailes pour nous élever à lui, l'amour et la raison, » et que la vérité était faite pour l'homme, mais qu'il n'en devenait le maître qu'à la condition de l'appréhender, si on le peut dire,

(1) *Réflexions sur la philosophie de l'histoire*, dans *Mélanges philosophiques*, 1833.

« avec toute son âme. » Vauvenargues, « ce Pascal du XVIIIe siècle, » avait, de son côté, émis cet aphorisme, que « les grandes pensées viennent du cœur. » C'est à bien comprendre ces textes sommaires, c'est à en étendre et à en préciser le sens, que s'emploie résolument Pierre Leroux. Et néanmoins quelque louable et intéressante que fût sa tentative, on n'oserait affirmer qu'elle ait réellement abouti; mais elle n'a pas, non plus, échoué; et dans l'espèce de demi-brouillard où la pensée de notre auteur s'est arrêtée, on distingue, vacillante sans doute et comme voilée, une lumière.

Leroux constate, tout d'abord, une lacune considérable dans nos classiques « traités de logique, » et il la montre. « Il doit y avoir, dit-il, un nouvel instrument logique, un nouvel *organum*, comme parlent Aristote et Bacon... Il ne consiste pas à opérer mécaniquement, pour ainsi dire, sur les idées; mais il consiste à recueillir la vie cachée sous les idées... Cet art sera nouveau sans l'être; il sera particulier à notre époque, bien que toujours l'humanité l'ait connu et pratiqué... Ils sont donc bien aveugles les hommes qui nous disent aujourd'hui qu'il ne s'agit plus de cœur, d'amour, de charité, de sentiment, mais seulement d'intelligence... Ils sont aveugles, dis-je, et ne se montrent pas eux-mêmes les plus intelligens des hommes; car ce machiavélisme philosophique, cette apologie de la tête aux dépens du cœur et des entrailles, qu'ils nous prêchent aujourd'hui sans aucune pudeur, est tout simplement une absurdité. Est-ce que sous la pensée il n'y a pas toujours un sentiment bon ou mauvais qui meut la pensée? Est-ce que le sentiment n'est pas la cause de la pensée? Est-ce que la connaissance n'est pas la forme du sentiment?... La vérité est pressentie par le sentiment, en attendant qu'elle entre en nous comme connaissance, et règne sur nous à ce titre... Le sentiment et la pensée sont donc harmoniquement liés et pour ainsi dire identiques; car l'un est le germe de l'autre. Tant vaut le sentiment, tant vaut la pensée. Les grandes pensées viennent du cœur. »

Insondable en sa profondeur, la vie, — cœur ou sentiment, — s'épand sans cesse, prend et quitte successivement les formes les plus variées, se traduit successivement dans des dogmes toujours provisoires, qui ne l'enveloppent ni ne l'épuisent, tantôt calme dans sa marche en avant, et tantôt secouée d'un frisson magnifique, possédant en elle-même, ou recevant, on ne sait, le moyen de cette

« évolution » sans terme, ou dont le terme n'apparaît jamais à nos yeux.

Que si vous acceptez cette manière de voir, vous serez amenés à reconnaître que l' « inspiration, » comme disent les théologiens, n'est nullement un fait isolé, dans l'histoire, ni même, à parler franc, un fait rare ; mais bien plutôt un attribut commun à l'espèce tout entière, et l'exercice le plus naturel de l'une des plus constantes prérogatives, et des moins contestables, de l'humanité. « Il est temps de comprendre, en effet, que ce que l'on appelle Révélation n'est pas une révélation surhumaine; que le révélateur, comme on le nomme, a été précédé d'une multitude d'autres révélateurs; » qu'une « prophétie » n'est, en définitive, qu'une certaine « intuition » de la vie, et que « le mystère chrétien, enfin, n'est autre chose que la conception de la vie, telle que les hommes pouvaient l'avoir il y a deux mille ans. » Notez qu'au surplus « cette expression de *Fils de Dieu*, — dont se servent les évangélistes pour désigner Jésus, — n'avait pas chez les Juifs le sens particulier que nous lui donnons aujourd'hui. *L'immanence de Dieu dans tous les êtres* était une idée si répandue dans le mosaïsme, que cette expression ne rappelait autre chose que cette idée. » En résumé, retenons ceci, que « nous sommes tous fils de Dieu, et que l'Idéal divin peut s'incarner dans tous les hommes. »

« Mais je vais plus loin, ajoute Leroux, et je dis que cette idée de l'incarnation divine en Jésus n'est pas une erreur. Ce n'était pas non plus, certes, une vérité absolue. C'était une vérité relative... Il faut dire que Jésus fut, parmi tous les fils de Dieu que renfermait l'Occident, son fils chéri par excellence. Il fut, comme disent quelquefois les Pères, le Prométhée qui anima du feu divin nos statues d'argile. Il nous donna le mouvement, l'initiation, la vie. Oui, la vie spirituelle nous est venue par lui; il a donc été réellement, et non par une fiction, par une comparaison, le sauveur de nos âmes. »

Mais enfin, « la Révélation est successive, et le christianisme n'a pas tout révélé... Il y a au fond de notre âme un je ne sais quoi de religieux qui est invincible, quelque chose qui n'est pas le christianisme et qui le juge et l'apprécie. Que savez-vous si ce n'est pas le christianisme lui-même qui se transfigure dans nos âmes? » C'est bien cela, en effet, et nous pouvons avancer sans crainte que l'inspiration dépasse infiniment la Révélation, puisqu'il est en son

pouvoir de l'étendre ou de la développer, de l'abolir aussi dans les formes qu'elle a pu revêtir et qui ne seraient plus une exhortation au progrès de l'humanité, mais une entrave.

Il ne semble pas que, dans le système catholique, l'inspiration soit un attribut réservé, puisqu'il est écrit que « l'esprit souffle où il veut; » mais c'est une vérité de foi catholique que ceux-là seuls sont vraiment inspirés à qui l'Église a reconnu ce caractère. Pierre Leroux répudie bruyamment ce legs du christianisme historique. Il y tient d'autant moins qu'il se trouve des précurseurs chez les « réformés » ou protestans; et il prévoit un temps où « il n'y aura plus de distinction entre les prêtres et les laïcs. » En ce temps-là, dit-il, « le monde laïque sera devenu l'Église, et l'égalité régnera dans le double domaine du souverain civil et du souverain ecclésiastique... Voilà évidemment, suivant moi, où marchent l'Europe et le christianisme depuis la glorieuse insurrection qu'on a nommée la Réforme. » Il s'élève, ailleurs, avec véhémence, contre les prétentions des diverses Églises : « Je ne pense pas, s'écrie-t-il, si l'on pense souverainement pour moi. J'admets l'aide de mes semblables, leur coopération, mais je n'admets pas leur tyrannie. Vous voulez que je me soumette aveuglément à une pensée qui n'est pas née ou qui n'est pas descendue dans ma conscience! Vous niez en moi l'être pensant, et vous m'annihilez comme intelligence. » Dans le saint-simonisme d'Enfantin, il dénonce une déviation de la pensée saint-simonienne : « Ce que l'on a nommé le prêtre dans certain système, écrit-il, est une superfétation aussi inutile que dangereuse. » Il conclut enfin : « Nous sommes tous prêtres, nous sommes une nation de prêtres, au même titre que nous sommes tous citoyens. »

III

C'était une pensée familière à Leroux, et l'une de celles auxquelles il tenait le plus, que « toute l'ère philosophique moderne n'a été que l'explication de plus en plus grande de la vérité divine qui était au fond du mosaïsme et au fond du christianisme, » et que « les grands destructeurs de la forme où cette vérité s'était enfermée dans le mosaïsme d'abord, et ensuite dans le christianisme, n'ont vraiment atteint et percé de leurs coups que cette forme, c'est-à-dire dans un certain sens le mosaïsme et le

christianisme, mais nullement la vérité cachée dans le sein de ces religions. » Il admettait donc que les philosophes, dans le passé comme de nos jours, donnaient la main aux théologiens, et que les théologiens, à leur tour, faisaient de la philosophie sans le savoir. « Quel est le pédant, clamait-il, qui oserait dire que les Pères de l'Église, ces penseurs si profonds, depuis saint Paul jusqu'à saint Augustin, ne tiennent pas bien leur place dans l'histoire de la philosophie? » Il estimait, à vrai dire, que les théologiens avaient une manière à eux de philosopher, à la fois très discrète et très décidée ; je ne sais quelle exquise pudeur les empêchait de considérer leur pensée toute nue : aussi la dissimulaient-ils naturellement sous des voiles et sous des symboles. La méthode avait des inconvéniens, et ce n'est pas à tort que la raison moderne a passé outre à ces délicatesses; avec une brutalité dont nous lui devons savoir gré, elle a déchiré les « voiles » et mis en pièces les « symboles; » et voici que l'auguste vérité, substantielle et provocante, est apparue à nos regards éblouis. « Ce qui précédemment a toujours été plus ou moins couvert de ténèbres se révèle clairement à nous. La philosophie comprend aujourd'hui les dieux sauveurs de l'Inde et de l'Égypte, et le Dieu sauveur de l'Occident. La philosophie embrasse donc les religions dans une tradition vraiment universelle, et se fait par là même religion. »

Mais vous insistez, et de cette religion nouvelle où toutes les religions du passé se viennent comme engouffrer et transfigurer, vous désirez connaître le *Credo*. Le voici.

Nous avons déjà remarqué « qu'il y a *solidarité* dans l'esprit humain, qu'il y a communion spirituelle entre tous les hommes; que l'esprit individuel vit dans un milieu fermé de la raison universelle de l'espèce. » Mais ce n'est là qu'un cas particulier d'une loi qui domine toute notre activité. « N'y a-t-il, en effet, que solitude dans la vie? N'y a-t-il que le *moi*, ou n'y a-t-il que des *moi* solitaires? Non, il y a le semblable; les *moi* sont communicables entre eux, et forment, dans le temps comme dans l'espace, des groupes vivans. » Bien plus, l'homme est en rapport avec les autres hommes sans doute, mais aussi avec le monde extérieur tout entier; « les autres hommes et le monde, voilà ce qui, s'unissant à lui, le détermine et le révèle, ou le fait se révéler; voilà sa vie objective, sans laquelle sa vie subjective reste latente et sans manifestation. »

Ainsi il est bien vrai que « chacun n'a en lui que la moitié de sa vie, pour ainsi dire, l'autre moitié étant dans son objet nécessaire, » c'est-à-dire dans ses semblables et dans le monde extérieur. Regardons autour de nous : « l'homme a tellement besoin d'être en rapport avec d'autres êtres, qu'il ne se conçoit pas sans famille, sans patrie, sans propriété. Il faut, pour qu'il existe et qu'il se sente exister, qu'un certain nombre d'êtres soient groupés et harmonisés avec lui d'une certaine façon, de sorte que ce moi qui le constitue, s'incarnant en quelque sorte dans ces êtres unis à lui, se retrouve toujours objectivement, et s'apparaisse à lui-même à tous les momens de l'existence. »

De ces diverses constatations, la portée est, peut-on dire, immense; car c'est en elles, ou dans les réalités qu'elles traduisent, pour employer un mot de Pascal, que « le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours. » Si la vie de l'homme, en effet, « n'est pas en lui seulement, mais réside en partie, et pour ainsi dire par indivis, dans ses semblables, elle ne lui appartient donc pas tout entière... Le supposer, c'est supposer l'humanité, c'est donc supposer qu'il est par l'humanité *et pour elle.* »

Quand, pour faire de l'humanité une seule famille, les grands chefs religieux imaginaient le prestigieux symbolisme de la Trinité, ils ne faisaient que traduire en un langage imagé cette loi de notre nature qui veut que l'homme soit ami de l'homme. Il est vrai que, tandis qu'ils dérobaient ainsi à la nature son secret, ils la couvraient d'opprobre et de malédictions. C'est la méthode qui voulait cela, tant parce qu'elle était incertaine, que parce qu'elle les condamnait à placer la loi ou la règle de nos actions dans une sphère idéale et surhumaine. Ils ont donc calomnié la nature par impuissance à la saisir en elle-même, dans son immédiate réalité. S'ils l'eussent examinée d'un peu près, ils y eussent vu que le mal, qui est réel, constitue néanmoins un état de choses provisoire, et qu'il est bel et bien *virtuellement* aboli. Eh oui ! « du principe même de la vie, du principe qui fait l'homme objet de l'homme, surgit une conséquence qui va détruire le mal par lui-même. Voici cette conséquence : c'est que vous ne pouvez pas faire le mal sans vous faire du mal à vous-même. Puisque je suis votre objet comme vous êtes le mien, puisque votre vie a besoin objectivement de la mienne, comme la mienne a besoin objectivement de la vôtre, je vous défie de me rendre

malheureux sans vous nuire à vous-même. Si vous me faites esclave, vous voilà despote. C'est un malheur d'être esclave, mais c'est un malheur d'être despote... »

Ainsi le mal, au fond, n'existe pas, ou il va disparaître. Il n'y a donc pas lieu de distinguer, comme on l'a fait, deux tendances dans la nature humaine : l'égoïsme et l'altruisme. L'altruisme, au fond, c'est l'égoïsme, et *vice versa*. « La charité, dans son essence, n'avait pas, jusqu'à ce jour (1840), été philosophiquement comprise ; » ceux-là néanmoins en ont soupçonné la nature qui, au XVIIIe siècle, ont produit « la doctrine de l'intérêt bien entendu... Mais quelle sanction avait cette doctrine? Comment le bien des autres fait-il mon bien? ou comment mon bien est-il lié à celui des autres? La sanction qui manquait aux moralistes dont nous parlons, nous venons de la donner... Non seulement nous avons admis l'égoïsme humain, mais nous avons, pour ainsi dire, couronné cet égoïsme. » Si donc des origines au Christ, et de celui-ci à nous, une même aspiration, sans cesse accrue et toujours plus consciente, a travaillé le genre humain, et si les diverses religions qui ont apparu sur la terre ont successivement traduit ou interprété cette aspiration, mais sans en pénétrer la véritable essence, qu'elles noyaient et dissimulaient dans d'inconsistans symboles, nous pouvons nous flatter d'en pouvoir aujourd'hui donner une explication moins chimérique, et d'en pouvoir garantir la solidité comme principe ou fondement d'une religion universelle.

« La religion de l'humanité : » ainsi pourrait-on nommer la religion de l'avenir. Constituer l'humanité : à cela tendaient, plus ou moins consciemment, toutes les religions du passé. Faire du genre humain une seule famille : telle est aussi la fin de la solidarité et de son corollaire, l'égalité. Mais qui ne voit que, s'il en est ainsi, la religion et la société s'impliquent l'une l'autre, que la religion est une sociologie ou une politique, ou que « la politique est le geste de la religion? » On a souvent remarqué « qu'il est impossible de traiter un peu profondément de la politique sans toucher aux questions religieuses. » Mais pourquoi cela? Parce que « la société sans la religion est une pure abstraction, une absurde chimère qui n'a jamais existé. La pensée humaine est une, et elle est à la fois sociale et religieuse, c'est-à-dire qu'elle a deux faces qui se correspondent et s'engendrent mutuellement. » Vous ne pouvez « respirer ni agir sans vous poser le problème de la

morale... Mais la morale n'est pas seulement une règle des mœurs, une loi sentie des relations sociales, c'est la société elle-même se manifestant, c'est une politique. »

Ce ne sont point là hypothèses invérifiables. « A l'origine, chez tous les peuples du monde, nous trouvons la législation si intimement unie à la religion, qu'elle semble en être uniquement un corollaire et en dépendre... Notre Occident lui-même, où, pour la première fois dans le monde, on a essayé de mettre en avant, d'une manière nette et radicale, la distinction de la loi civile et de la loi religieuse, notre Occident n'a-t-il pas emprunté, sinon toutes ses lois, du moins une grande partie de ses lois et en général l'inspiration et la consécration de ses lois, aux dogmes du christianisme? Après l'invasion barbare, le droit canonique n'a-t-il pas été le droit prédominant en Europe? Et lors même qu'à la Renaissance l'ancien droit romain est venu prêter son appui aux laïques contre le clergé, les prémisses posées par le christianisme n'ont-elles pas toujours prédominé dans la législation, et n'ont-elles pas servi à modifier et à diriger les applications qu'on en a faites. Partout donc, et sans aucune exception, le droit a été religieux, empreint d'une foi religieuse, dominé par une croyance supérieure aux questions mêmes du droit. »

Que le Christ, et l'Église après lui, aient conçu la morale ou la religion comme étroitement unie au droit, c'est ce qui n'est pas douteux. « Le règne du Christ est promis *sur la terre :* c'est ce que l'Évangile annonce de la façon la plus affirmative... Que l'Évangile n'ait pas encore pu manifester entièrement ce qu'il contient, et se réaliser, c'est ce qui est trop évident... Ceci n'est pas une objection à l'Évangile, puisque dans l'Évangile même se trouve la prédiction de l'esprit de connaissance et de science qui organisera l'Évangile et en amènera la réalisation. »

Cette question mériterait de fixer l'attention du clergé en général, et de chacun de ses membres en particulier : « Qu'est-ce que la Rédemption? Quelle idée le chrétien doit-il se faire de ce miracle fondamental sur lequel repose tout le christianisme? Le clergé répondra-t-il que la rédemption est la rédemption des âmes seulement, qu'il ne s'agit pas dans ce mystère du salut de nos corps, qu'il ne s'agit pas du monde temporel, mais du monde spirituel? Le prêtre qui répondrait cela répondrait mal... D'abord il répondrait mal, à ne consulter que le bon sens. Car y a-t-il un seul phénomène humain qui ne soit à la fois matériel et spirituel?

L'âme peut-elle être saine dans un corps malade? Un homme épuisé par la faim peut-il aisément conserver le calme et la netteté de l'intelligence?... Est-ce que Jésus, quand il guérit quelqu'un dans l'Évangile, ne guérit que son âme? L'Évangile est plein de miracles qui se rapportent au corps comme à l'âme... S'il est vrai que les Juifs se soient trompés parce qu'ils attendaient un Messie temporel et un roi matériel pour ainsi dire, il n'est pas moins coupable de commettre l'erreur inverse, et de faire de la royauté de Jésus une abstraction spirituelle. Jésus n'a jamais dit, *comme de faux traducteurs le lui ont fait dire*, que son royaume n'était pas de ce monde. Au contraire, dans toutes ses prophéties, il promet la terre à ses disciples... Et quand à la fin de sa vie, Pilate lui demande : « Est-il vrai que tu sois roi, » il répond : Oui, je suis roi, mais ma royauté n'est pas encore *de ce temps-ci* : ΝΥΝ δὲ ἡ βασιλεία ἡ ἐμὴ οὐκ ἔστιν εντεῦθεν. » Sa royauté viendra donc, puisqu'il dit qu'elle n'est pas encore venue. Oui, sa royauté viendra, et elle viendra sur la terre, sur cette terre promise par lui aux humbles et aux humiliés. Et quand vous dites qu'il a promis le ciel, vous ne vous trompez pas, puisqu'il a promis le ciel et la terre à la fois aux hommes rentrés dans la loi divine. »

Cette interprétation de la pensée de Jésus est conforme à « la tradition constante du christianisme. » Il nous faut arriver au XIXe siècle, pour rencontrer des chrétiens, et parmi eux des lévites, qui s'écartent de cette interprétation. « On a attaqué le système de Malthus au nom des livres saints, écrit l'un (1); mais, tout-puissans en religion, les livres saints n'ont pas, en économie politique, plus d'autorité qu'en physique et en chimie. » « Il y a des riches, il y a des pauvres, assure un autre (2), et l'Évangile nous déclare qu'il y en aura toujours : *Pauperes semper habebitis vobiscum.* » Et Leroux de s'exclamer : « Ce prêtre n'entend pas l'Évangile ! » Le prêtre en question avait apparemment négligé, avant de monter en chaire, de consulter les *Septante*, ou la *Vulgate*, ou simplement son bréviaire; c'est ce que Leroux lui fait remarquer, à sa façon : « Mais pourquoi, saint homme que vous êtes, ne vous contentant pas d'interpréter faussement, altérez-vous le texte même? Jésus dit à ses disciples : Manquez-vous d'occasions

(1) M. Duchâtel, dans *Le Globe*, numéro du 21 mai 1825.

(2) L'abbé Dupanloup. Voyez *L'Époque*, n° du 8 mars 1846.

de faire du bien aux pauvres? Vous avez toujours des pauvres avec vous, *Pauperes semper* HABETIS *vobiscum*, comme porte la *Vulgate*, ou, comme le texte grec, τοὺς πτωχοὺς γὰρ πάντοτε ΕΧΕΤΕ μεθ' ἑαυτοῦς..... Pourquoi substituez-vous au présent *habetis*, le futur *habebitis*? Altérer sciemment et perfidement le texte pour arriver à faire dire à l'Évangile le contraire de ce qu'annonce l'Évangile dans sa totalité, c'est une énormité bien étrange! » Singulière ironie de la destinée, qui défère à un laïque, doublé d'un libre penseur, la mission de « venger l'injure faite à l'Évangile par les gardiens officiels de cet Évangile, et de défendre le roi divin, le Christ, contre les lévites chargés de le défendre! »

Que le christianisme ait abandonné la société à elle-même, qu'il ait méprisé le temporel, ou nié le progrès social, ou fait de la morale uniquement une discipline de la vie privée, rien donc de moins soutenable. Et nous faut-il rappeler qu'il existe une théorie chrétienne de la propriété et du capital, dont on chercherait vainement la teneur dans les sermons de M. Dupanloup, mais qui est exposée tout au long dans les ouvrages des Pères, et que confirment les canons d'une foule de conciles, — théorie prodigieuse, en ce sens qu'elle anticipait magnifiquement sur l'avenir, et posait, dès le IIIe ou le IVe siècle, le plus grave des problèmes que le XIXe siècle sur sa fin allait agiter (1)? Aussi, nous adressant aux adeptes d'un certain catholicisme « libéral, » c'est-à-dire « minimisé, » et à tous ceux qu'une ignorance excusable ou non, ou une fausse habileté, conduit à « séparer » radicalement le spirituel du temporel, nous leur dirons : « Osez prétendre que Dieu n'a pas parlé, ou qu'il n'y a pas de révélation; osez nier la divinité de l'Évangile! Mais ne faites pas d'hypocrisie, et ne dites pas que vous respectez la religion, mais seulement dans son domaine; *car tout dans la société humaine est de son domaine, ou elle n'a pas de domaine, et n'est qu'une chimère* (2). »

(1) Voir Leroux, *Malthus et les Économistes*, 3e section.

(2) C'était le sentiment de Leroux que le catholicisme lui-même n'avait qu'à moitié saisi et imparfaitement appliqué cette idée que la religion est une sociologie. Que la religion commandât le droit, et conditionnât le progrès des institutions, c'est tout ce que le catholicisme en avait déduit; tandis qu'il semblait à Leroux que l'idée en question comportait, en plus des conséquences que le catholicisme en avait tirées, celles-ci notamment :

1° Que le progrès religieux avait son principe et sa fin ici-bas, et qu'il ne se prolongeait ni ne s'achevait dans un « ciel » imaginaire. D'où cette concep-

Résumons-nous : l'ordre moral et l'ordre civil se doivent recouvrir ou compénétrer. La religion a deux faces qui se correspondent : elle est indivisiblement une morale et une politique. La morale est une politique en germe ; la politique est la morale en action. Solidarité-égalité : toute la religion, toute la morale, toute la politique tiennent dans ces deux mots.

IV

« Leroux est assurément un grand producteur de pensées, mais il est dépourvu de méthode : » ce jugement de Heine sur Leroux est le plus vrai peut-être, sinon le plus complet, qu'on ait porté sur notre philosophe. Dépourvu de méthode : cela signifiait pour Heine, que Leroux ne s'est jamais donné la peine de « composer » un livre, ou seulement un article de revue ; mais cela signifiait aussi que Leroux s'est toujours montré impuissant à saisir, dans une vue synthétique, les différens aspects de sa pensée ; et c'est ce qui explique le peu de cohérence de cette pensée, les contradictions où elle se complaît, et les solutions de continuité qu'ici et là on y observe. Absence d'unité : telle est donc, sous un premier point de vue, la caractéristique de l'œuvre de Leroux.

Cette œuvre fait penser, ouvre d'infinis horizons, remue un nombre incalculable de pensées : voilà ce qu'on en peut dire, à la considérer sous un second point de vue. Non pas qu'elle soit une œuvre de tous points originale ; les idées maîtresses n'en sont pas de Leroux ; elle doit beaucoup à Saint-Simon, beaucoup encore à Lamennais, notablement moins à Lessing et à Schelling, quelque chose peut-être à Krause. Mais que Leroux ait eu des maîtres, cela n'enlève à son œuvre qu'une partie de son originalité. Est-il d'ailleurs quelqu'un qui ne doive

tion d'une « immortalité » qui ne serait qu'une « renaissance dans l'humanité. » — « Nous, qui naissons, écrit Leroux, nous nous trouvons être non seulement la suite et, comme on dit, les fils et la postérité de ceux qui ont déjà vécu, mais au fond et réellement ces générations antérieures elles-mêmes. »

2° Que le pouvoir social devait être à la fois civil et religieux ; par suite, que la distinction catholique des deux pouvoirs constituait une anomalie et un danger ; qu'elle devait infailliblement donner naissance à l' « individualisme » en fournissant un prétexte aux hommes pour « séparer » l'un de l'autre l'ordre civil et l'ordre moral, et les opposer l'un à l'autre.

aux ancêtres le fonds d'idées qu'il exploite? Tout au plus peut-on espérer transmettre ce fonds accru à la postérité. Leroux eût pu, à cet égard, se flatter d'avoir fait fructifier le capital d'idées qu'il tenait de ses prédécesseurs; mais l'ayant exploité sans méthode et, pour ainsi dire, à la diable, il en est résulté, pour lui-même et pour ses lecteurs, une grande confusion. Pour se diriger dans son œuvre, et pour en faire son profit, une certaine familiarité avec les idées n'est pas de trop, ni non plus cette vertu qu'on nomme la circonspection; on risque à chaque pas de s'y égarer, et ce n'est qu'à la longue qu'on y discerne les linéamens d'une doctrine; doctrine, au reste, peu cohérente, nous l'avons dit, mais dont les morceaux peuvent être bons et même excellens.

L'on comprend maintenant que ce demi-jour ou cette pénombre qui enveloppe l'œuvre de Leroux ait favorisé les rapines, et qu'un grand nombre de larrons en aient profité pour s'élever ou se grandir aux dépens de notre philosophe. Combien de ses contemporains qui, moins humbles que George Sand, ou plus habiles, le surent mettre à contribution sans en rien laisser voir à personne (1)! Il n'est pas jusqu'à ses adversaires eux-mêmes qui n'aient subi son influence et dérobé, pour le mieux combattre, ses

(1) On peut dire que toute la littérature évangélique-sociale éclose dans les environs de l'année 1848, s'inspire des travaux de Leroux.

Un problème difficile à résoudre est celui de la paternité, — hautement revendiquée par Luc Desages, gendre et disciple de Pierre Leroux, en faveur de son beau-père, — ou de la genèse de cette partie de l'œuvre d'Auguste Comte qui a trait à la religion de l'humanité. La formule : *religion de l'humanité,* est incontestablement de Leroux; nous la rencontrons, en particulier, dans l'étude sur *l'Égalité*, qui date de l'année 1838. Il semble établi, d'autre part, que Clotilde de Vaux, qui eut sur Auguste Comte l'influence que l'on sait, loin d'ignorer les ouvrages de Leroux, en avait fait, au contraire, antérieurement à ses relations avec Comte, sa nourriture assidue. Il n'est pas du reste bien difficile d'apercevoir la parenté des deux doctrines : nous en avons touché un mot à propos de la solidarité. Il est vrai que, tout comme Leroux, Comte procédait de Saint-Simon. — « Comment, demande Luc Desages, le plus anti-idéaliste des philosophes est-il devenu tout à coup idéaliste au point de n'être plus du tout positiviste? Nous l'accusons d'une double félonie. Nous l'accusons de s'être conduit envers l'auteur du livre de *l'Humanité*, comme il s'était conduit envers l'auteur (Saint-Simon) des *Lettres de Genève.* » (*L'Espérance*, n° de juillet 1858, p. 93, 90). Il ne faudrait cependant pas s'exagérer l'importance du problème soulevé par Desages. La seconde partie de l'œuvre de Comte (*Politique positive*) était en germe dans la première; et les idées qu'il a pu emprunter à Leroux ne comptent pas parmi celles qui rendront son œuvre durable.

propres armes. Parmi ces derniers, il nous faut citer plus particulièrement Victor Cousin.

Que Victor Cousin ait, à sa manière et à son corps défendant, tenu compte des critiques à lui adressées par Leroux, le fait ne laisse pas d'être significatif. Il fallait que Leroux eût, dans une certaine mesure, dérangé l'équilibre de la philosophie éclectique, pour que Cousin s'employât à la remettre d'aplomb; et il fallait, d'autre part, que Cousin se sentît très fort, pour qu'il se pût donner, aux yeux du public, l'air de mépriser Leroux. Et, en effet, pas plus que sa situation dans l'État, sa philosophie n'était commode à ébranler; non point qu'elle fût solide en elle-même; mais elle l'était par voisinage, si je l'ose dire; elle était forte de tous les ouvrages de défense dont son fondateur, avec un art consommé, s'était plu à l'entourer; et Proudhon se moquait quand, dans ses démêlés avec Leroux (1849), il écrivait dédaigneusement : « Finalement, vous me menacez de me traiter comme vous avez fait l'éclectisme, cette grande porte ouverte de la philosophie moderne, que vous avez eu la gloire d'enfoncer tout seul. »

Mais surtout n'oublions pas que l'éclectisme fut, à son heure, l'expression authentique, quoique provisoire, de cette « insurrection de l'esprit contre le cœur » que dénonçait Auguste Comte en 1848, et que Leroux ne craint pas d'appeler de son vrai nom, le Rationalisme. C'est contre le Rationalisme, et parce qu'il en discernait l'insuffisance ou l'étroitesse, que Leroux s'est élevé dans sa lutte contre l'éclectisme; ses appels à la tradition, à la foi, au sentiment, révélaient un besoin que le Rationalisme s'était montré impuissant à assouvir. Qu'il eût pleinement conscience de ce qu'il faisait, c'est une autre question; mais il n'est pas douteux que, sous la forme de l'éclectisme, et dans la personne de Victor Cousin, c'est l'irréligion qu'il battait en brèche; et que, dans ces conditions, il ait pu se faire écouter, c'est déjà fort honorable; mais il eut à subir, de la part des esprits dits émancipés ou critiques, toutes sortes d'avanies, et c'est ce qui achève ou consolide son mérite.

Et néanmoins, reconnaissons-le, Pierre Leroux était de son siècle, et tout l'effort qu'il fit pour s'en dégager ou s'en affranchir ne servit, en un sens, qu'à l'y faire retomber plus lourdement. Il crut jusqu'à la fin que le christianisme avait fait son temps, tout au moins dans sa forme traditionnelle, et qu'on ne le pourrait utiliser désormais qu'à la condition d'en retrouver la raison suffi-

sante et, comme on dit, les titres, dans la nature humaine. En quoi, certes, il s'abusait. Que « tous ceux qui ont contribué à établir parmi les hommes la fraternité, la liberté, l'égalité, aient été dans la voie religieuse,» c'est aussi notre sentiment; mais que le fait de la solidarité, ou, pour employer un langage plus franc, le fait de la dépendance où se trouvent les hommes les uns à l'égard des autres contienne en lui-même une vertu morale ou religieuse, et se traduise nécessairement ou se transfigure infailliblement en amour, en charité, en égalité, c'est une hypothèse pour le moins téméraire, et dont on pourrait même, au besoin, garantir la fragilité. « Le *moi*, dites-vous, se cherche et ne peut se trouver directement : de là notre amour du semblable. » De là, dirons-nous plutôt, l'égoïsme ou l'exploitation de l'homme par l'homme. Vous écrivez : « Si, oubliant que vous êtes uni à l'humanité, vous vous faites égoïste, vous aurez les plaisirs solitaires d'un homme seul. » Mais de quel droit confondez-vous égoïsme et isolement, altruisme et solidarité? L'égoïsme est solidarité aussi; il n'y a pas de *moi* solitaire, le *moi* est toujours solidaire; mais la solidarité est égoïste ou altruiste. Comment choisir? Vous poursuivez : « Supposer l'individu, c'est supposer l'humanité; c'est donc supposer qu'il est par l'humanité *et pour elle*. » Et pour elle? Et pourquoi cela, s'il vous plaît? Cela crève-t-il donc les yeux, et sommes-nous aveugles? Ou bien se moque-t-on de nous? Nous nous rappelons, à ce propos, qu'un disciple d'Auguste Comte nous proposait naguère un raisonnement analogue : « La grande vérité qui nous doit dominer, écrivait M. A. Baumann, étant que nous ne vivons que *par autrui*, le grand devoir résumant tous les autres sera qu'il nous faut vivre *pour autrui*. Il y a entre ces deux propositions un enchaînement logique dont la rigueur s'impose aux esprits les moins méditatifs (1). » Que ne sommes-nous, hélas! des esprits méditatifs!... Entre ces deux propositions de M. Baumann nous n'apercevons aucun lien logique.

J'emploie ici le pluriel intentionnellement, car je ne saurais, dans une question aussi grave, me séparer de l'humanité moyenne, dont ç'a été l'honneur ou l'infirmité, comme on voudra, d'invariablement exploiter le prochain toutes les fois qu'une autorité d'origine surnaturelle, — ou admise comme telle, — aidée le plus souvent par l'autorité civile, ne le lui interdisait pas formellement. A-t-elle

(1) A. Baumann, *la Vie sociale de notre temps*, Paris, 1900, p. 260.

tort, cette humanité moyenne, de profiter de la solidarité qui nous lie, c'est-à-dire de l'entendre spontanément dans un sens égoïste? Elle a tort, répond Leroux, d'accord ici avec les diverses écoles positivistes. Mais pourquoi a-t-elle tort? Poussés à bout, Leroux et les positivistes répondent : parce que l'altruisme, au fond, c'est l'égoïsme. Ah ! nous y voilà. Et c'est cela qu'on ne prouvera jamais. Il n'y a pas de morale sans sacrifice, et l'on n'arrive à se persuader du contraire qu'en faisant fi de la réalité. « On peut, dans son cabinet, et en quelque sorte loin du champ de bataille, se reposer dans des philosophies efféminées et s'imaginer qu'on peut résoudre d'une manière satisfaisante le problème d'être honnête sans sacrifice; mais qu'arrive une conjoncture grave, publique ou privée, qu'une lutte s'engage entre l'honneur et l'intérêt, entre la passion et le devoir, à l'instant les jeux de l'esprit s'évanouissent, toutes ces savantes combinaisons, inventées dans l'ombre d'un cabinet ou d'une école pour se passer de courage ou de vertu, ne fournissent pas la moindre ressource (1) : » c'est ici Cousin qui a raison contre Leroux; et c'est, qu'on nous passe le mot, escamoter le problème moral, et non le résoudre, que de le ramener à ces termes : altruisme = égoïsme; ou à ceux-ci : vertu = bonheur. « On peut dire sans crainte de se tromper, remarque quelque part Leroux, que le christianisme *n'a pas démontré* son précepte de la charité. » Je le crois bien, et il eût risqué, à le vouloir démontrer, d'avoir le succès des morales positivistes; mais s'il ne l'a pas démontré, il l'a du moins établi sur le seul fondement qui le puisse porter : le dogme de l'égalité fraternelle.

Mais on insiste, et l'on se fait fort de prouver que ce dogme lui-même est le résultat d'une élaboration séculaire, et l'énoncé empirique, encore que légitime et vrai à sa manière, d'une loi de la nature humaine. « L'égalité, assure Leroux, est en germe dans la nature des choses. » Je ne le nie pas; mais avouez que la « nature des choses » est singulièrement déconcertante, et qu'elle se prête plutôt mal à l'éclosion de germes dont elle devrait, semble-t-il, encourager le développement. Bien plus, il n'apparaît pas, à voir comment se comporte la nature à tous les degrés, qu'elle manifeste la moindre tendance à l'égalité; toutes les sortes d'inégalité ont, au contraire, en elle leur source, leur principe et leur aliment; elle se plaît à différencier les êtres, à les subor-

(1) Victor Cousin, *Premiers essais de philosophie*, 3e édit., Paris, 1855, p. 290.

donner les uns aux autres, à les classer, à les hiérarchiser, à les opposer : elle apporte même à ce jeu je ne sais quelle coquetterie obstinée et féroce ; et si nous la laissions faire, il n'y aurait pas deux êtres, dans le monde, qui se pussent considérer comme *semblables*. Et au nom de quoi nous opposons-nous, quand nous le faisons, aux débauches de la nature, aux divisions, aux séparations, aux oppositions qu'elle crée et entretient parmi les hommes? Serait-ce au nom de la raison? « Notre raison, affirmez-vous, ne comprend comme idéal que l'égalité. » La raison de qui? La raison d'Aristote ou celle de Platon? La raison de Hobbes ou la raison de Joseph de Maistre? La raison d'Auguste Comte ou la raison de Renan? Il serait pour le moins étrange que la « raison » des plus intelligens ou des plus clairvoyans d'entre les hommes n'eût point aperçu ou seulement soupçonné cette fameuse loi d'égalité que vous proclamez, et que, loin de voir dans l'égalité un idéal, elle y eût vu le signe et comme le dernier terme de l'anarchie. Vous dites encore : « La raison nous révèle qu'il n'y a pas d'homme semblable à la brute. » Je vous citerais tel explorateur, ou tel voyageur, dont la « raison » a failli sans doute en chemin, mais qui s'accordent à reconnaître l'existence sur la planète d'êtres à face humaine dont l'intelligence et la moralité ne dépassent guère, si même elles les atteignent, l'intelligence et la moralité qu'on observe chez les ouistitis. Mais quand même on vous accorderait qu'il n'y a pas d'homme semblable à la brute, il resterait que les hommes à l'état de liberté, — à l'état de nature, comme on disait au XVIIIe siècle, — sont aussi différens les uns des autres qu'une espèce de roses l'est d'une autre espèce, ou qu'une race de chiens l'est d'une autre race, et qu'on ne voit pas très bien pourquoi on les traiterait pareillement, ni pour quelle « raison » il les faudrait amener à se traiter entre eux de « semblables. » Concluons donc que l'égalité, pas plus que la charité, ne s'impose à proprement parler, et ne prend un sens, pour quiconque rejette l'enseignement « théologique, » ou en prétend ramener la teneur à des vérités « de l'ordre naturel. »

Tant il est vrai qu'on n'échappe au « surnaturel » que pour en éprouver tôt ou tard l'invincible besoin. On ne dira jamais, en effet, à quel point est illusoire la méthode de ces « laïcisateurs » auxquels n'aura manqué ni la bonne volonté, ni, à vrai dire, l'intelligence, mais simplement une certaine notion de leur pouvoir et un peu d'humilité. Car si la « théologie » est décidément

irréductible à la « science » ou à la « philosophie », le problème de nos origines et celui de notre destinée, — partant le problème de la morale, — demeurent des problèmes « théologiques : » et alors, loin que la notion du surnaturel se soit le moins du monde évanouie au contact de la critique, on peut dire qu'elle a retiré de ce contact une consistance et je ne sais quelle plénitude qui l'imposent d'autant mieux à notre attention.

Et notez qu'il s'agit d'un surnaturel « objectif, » de données qui se proposent à nous, et qui ne sont pas, ou qu'on ne voit pas qui puissent être *de nous*. Non, les prophètes ne courent pas les rues, et l'on n'est pas un « inspiré, » ou même simplement un homme religieux, par cela seul qu'on se fie à son « sentiment : » c'est ce dont Leroux ne s'est jamais douté. Le sentiment ou la vie est une aspiration à faces multiples, un faisceau de tendances contradictoires, et qui se heurtent beaucoup plus souvent qu'elles ne se concertent ou s'harmonisent; et c'est précisément l'objet de la synthèse religieuse de coordonner ces tendances, de les subordonner toutes à l'une d'elles, jugée et proclamée en quelque manière supérieure. Si ce jugement est impliqué dans la vie, ou s'il y est, comme on dit, à l'état latent, à coup sûr nous n'arrivons pas à le proprement formuler; la seule formule que nous en possédions nous a été donnée, et c'est la « théologie » qui nous l'a donnée. Il est peut-être humiliant pour nous que les choses soient ainsi; mais elles ne sont pas autrement.

Ce qui est vrai, et ce que Leroux a assez bien vu, c'est que le dogme est, non point une donnée irrémédiablement extérieure à nous-mêmes, ou figée pour l'éternité en une formule immuable, mais une donnée vivante : ce qui signifie que si, en un sens, elle est reçue et acceptée, en un autre sens, tout aussi légitime, elle fait un avec nous-mêmes, et s'incorpore à notre vie pour l'organiser et la diriger, mais aussi pour en recevoir à son tour je ne sais quelle nouvelle extension. Pour que le dogme entre en nous, il faut que nous nous y prêtions, car il est exigeant à sa manière, et nos diverses tendances ne sont point faites pour lui convenir toutes; il entend les régler à sa guise et se les soumettre, — pour commencer. Mais une fois en nous-mêmes, il s'apprivoise en quelque sorte, et d'autant plus vite que nous avons mis moins d'obstination à lui résister; il devient le compagnon familier, l'ami en veine de confidences; et c'est alors qu'il se révèle et qu'il s'impose à nous pleinement; c'est alors aussi qu'il se développe, par cette colla-

boration de tous les instans avec ce qui constitue notre vie, notre action, notre pratique.

A ce développement du dogme en nous, correspond, dans l'expression ou la traduction verbale du dogme, un développement parallèle. La nécessité s'impose, en effet, de tenir la formule du dogme en rapport avec le dogme lui-même, d'enregistrer les incessans progrès de celui-ci en des formules toujours plus larges, toujours plus compréhensives, toujours plus actuelles, qui ne le menacent ni ne l'altèrent en rien, mais au contraire lui donnent tout son sens en en manifestant toute la portée. Et c'est sous cette forme surtout qu'on envisage le développement du dogme, quand on parle de son « évolution. » Mais on se ferait, de cette évolution, une idée erronée, si on se la représentait sous la forme d'une explicitation verbale, par voie abstraite ou déductive. Le dogme est essentiellement une vérité vécue, et c'est en tant que vécue, et dans la mesure même où on la vit, qu'elle évolue. Le progrès des formules dogmatiques n'aurait pas grande portée sans cela, à supposer même que, sans cela, il fût possible.

Le fait de la collaboration des croyans, de tous les croyans, au développement du dogme, soulève un dernier problème. Leroux s'y est arrêté longuement, mais il n'apparaît pas qu'il en ait sondé toute l'étendue, à en juger par la manière dont il le résout. « Sans contredit, a-t-il écrit quelque part, les idées catholiques se rapportent au principe de l'autorité ; mais l'autorité elle-même, dans les idées catholiques, n'est qu'un moyen de conserver la tradition et la foi. » Cela, en vérité, n'est pas trop mal observé. Mais c'est là un de ces *obiter dicta* semés à profusion à travers l'œuvre de Leroux, et qu'on en pourrait détacher sans que l'œuvre elle-même s'en trouvât le moins du monde atteinte dans son existence. En réalité, Leroux n'a jamais varié sur ce point, que si l'unité est une chose à tous égards souhaitable, l'on aurait néanmoins parfaitement tort de la désirer, si elle n'était possible qu'à la condition que l'individu lui sacrifiât son droit de penser à sa guise. « Oui, écrit-il, s'il n'était possible d'avoir une religion et une société qu'à la condition de voir reparaître le despotisme social, plutôt point de religion, plutôt point de société. Ainsi conçue, en effet, c'est-à-dire conçue comme niant et détruisant le droit qu'a chaque individu de croire ou de ne pas croire et de penser à sa guise, une religion serait, au point où nous sommes arrivés maintenant, la plus atroce des iniquités. »

Il imagine, en conséquence, une *combinazione* plutôt bizarre, et dans laquelle entrent en composition certains élémens de la cité antique et trois ou quatre propositions empruntées à la plus moderne de nos « Déclarations des droits, » celle de 1793. Il pose en principe que « l'unité » est un bien, et que « les sectes sont un mal; » il déclare que « la liberté des cultes dont on a voulu faire un principe absolu, n'a qu'une valeur temporaire; » mais il maintient « la liberté individuelle de penser et de croire pour l'homme devenu majeur, » réservant aux seuls « mineurs » la sollicitude active de l'État, entendez « l'omnipotence de la société sur l'éducation. » Que si, avec cela, votre besoin d'unité est satisfait, vous n'êtes vraiment pas difficile.

Mais laissons ces enfantillages. Il n'y a pas deux moyens de faire de l'unité. Que vous la considériez dans les consciences ou dans la société, l'unité est invariablement l'œuvre de l'autorité. Il n'y a pas de tradition, il n'y a pas de dogme qui, livrés aux entreprises du « sens individuel, » ne risquent absolument de se perdre ou de se corrompre; si la tradition et le dogme étaient choses figées, données une fois pour toutes, le droit individuel d'examen les menacerait à peine, dans leur essence : il y aurait difficilement deux manières de les entendre. Mais précisément parce que la tradition et le dogme sont choses vivantes, parce qu'ils se développent ou évoluent, le problème de leur identité se pose, et se pose de telle sorte que nous essaierions vainement de l'éluder. Nous n'avons pas le choix entre une tradition et un dogme qui se maintiendraient tout seuls identiques à eux-mêmes, à travers les mille consciences où ils se répercutent et s'amplifient; et une tradition et un dogme qui conserveraient leur identité par le moyen d'une autorité qui se porterait garante de cette identité même. De ces deux hypothèses, la première est, on peut le dire, chimérique; quant à la seconde, elle est autre chose et mieux qu'une hypothèse, s'il est vrai qu'elle condense toute l'expérience de l'humanité, relativement à la question qui nous occupe. Et je veux bien qu'une autorité religieuse n'ait la logique avec elle qu'à la condition de se présenter comme infaillible : mais je n'en veux conclure autre chose sinon que le seul catholicisme nous peut offrir une théorie du développement dogmatique qui se tienne dans toutes ses parties.

Nous eussions aimé insister sur les idées « sociales » de Leroux, et plus particulièrement sur cette pensée que le christia-

nisme, comme aussi bien toute religion, n'est pas uniquement un principe de vie intérieure; qu'il implique ou entraîne une politique, diverse suivant les milieux, diverse aussi suivant les époques, mais une dans son principe, lequel n'est autre que la loi d'égalité fraternelle. Les malentendus, à cet égard, sont nombreux; mais il en est un qui les comprend ou qui les résume tous. Parce que le christianisme a distingué le spirituel du temporel, et confié le gouvernement de ce monde à deux pouvoirs autonomes, on s'est imaginé qu'il faisait dans la vie deux parts, l'une, — la vie du *moi*, — que l'Idéal devait informer, épurer, transfigurer; l'autre, —la vie du *nous*, — soumise exclusivement aux impulsions de la Force. Ainsi, non seulement, d'après cette vue, les deux pouvoirs se doivent réciproquement ignorer, mais la religion et la politique n'ont rien entre elles de commun, et ni la morale ne peut espérer s'insinuer dans le droit, ni le droit ne peut aspirer à devenir moral. « *Séparation* du spirituel et du temporel : » en cette formule équivoque, s'est venue condenser l'exégèse que nous dénonçons. Or, comme l'a fort bien montré Leroux, à aucun moment l'Église n'a entendu « séparer » le spirituel du temporel; elle a toujours souhaité, au contraire, et, au besoin, exigé qu'ils marchassent d'accord. Accord des deux pouvoirs, accord de la morale et du droit : telle a été invariablement la doctrine de l'Église. On en pourrait accumuler les preuves : nous ne pouvons que renvoyer, sur cette question, au petit livre que Leroux a intitulé : *Malthus et les Économistes*. Ceux qu'on appelle, depuis quelques années, les *catholiques sociaux* y trouveront, admirablement développées, quelques-unes de leurs thèses favorites.

Nous avons dit pourquoi, à notre sens, la « religion » de Leroux n'avait aucune chance de s'imposer, et comment la base en était ruineuse. Mais si l'ensemble de sa construction est dénué de solidité, l'on a vu qu'on y peut discerner des parties résistantes, — ou des aperçus que le catholicisme, par exemple, pourrait utiliser, comme il a toujours fait, dans le passé, à l'égard des hérésies successives, desquelles on a dit avec raison qu'elles n'étaient, le plus souvent, que les exagérations de certaines vérités. Leroux n'éprouvait, à dire vrai, à l'égard de l'antique religion, ni aversion, ni dégoût; et il eût trouvé naturel que l'on le considérât comme un réformateur soucieux simplement de la renouveler ou de la rajeunir. « Si, comme on le suppose, écrivait-il, le christianisme

doit être le centre de formation de la religion de l'avenir, c'est donc que l'humanité marche vers un avenir religieux; et, dans ce cas, il faut hâter cette transformation, cette explication, cette régénération du christianisme... Le christianisme doit, s'il le peut, s'élever, s'expliquer, se transfigurer. » Enfantin, le *Père* Enfantin, à qui les revers de sa fortune avaient servi de leçon et que l'âge et la retraite avaient fait raisonnable, émettait, vers la même époque, une opinion analogue; et il ajoutait : « Se transformer, c'est se réformer par soi-même, tandis que lorsqu'on est réformé par autrui, on est tout simplement déformé, et le réformateur risque souvent d'être difforme comme Henri VIII, ou même comme Calvin. (1) » Leroux n'eût peut-être pas écrit cela de son temps; mais son œuvre n'y contredit pas formellement. Cette œuvre est une suite d'essais, lesquels se suivent sans toujours se ressembler. Leroux apprenait tous les jours, et se dépassait continuellement. C'est ainsi qu'ayant découvert, à un moment donné, les théories relatives à l'*usure* et toute la législation qui en est sortie, il cessa de dire que pour le catholicisme, « la charité visait au ciel, non à la terre. » De même, s'il se fût avisé, à un autre moment, de l'existence de Vincent de Lérins, il n'eût sans doute plus osé répéter que l'idée d'évolution ou de progrès est « la grande découverte moderne; » et alors, la possibilité, non pas d'une refonte, mais d'une explication, comme il l'a dit lui-même, et d'un développement nouveau de la doctrine et de l'institution catholiques eût achevé peut-être de s'imposer à son esprit, et de le fixer.

J.-E. Fidao.

(1) Ceux qui désireraient des renseignemens plus complets sur le « néo-catholicisme » d'Enfantin pourraient se reporter à notre livre *le Droit des humbles*. Perrin, 1904, p. 143-150.

LETTRES ÉCRITES

DU

SUD DE L'INDE

I

CEYLAN : Colombo; Kandy; la faune de la montagne.
PONDICHÉRY : Les fêtes de Villenour.

I. — CEYLAN

Colombo... 8 mai 1901.

... Colombo. C'est ma seconde étape depuis le départ de Marseille. Quand on prend la ligne d'Australie, on ne fait pas relâche à Aden. Voici la dixième fois que je reprends cette route de l'Océan indien, et j'y trouve toujours du nouveau, tant les aspects du ciel, de la terre et de l'eau varient pour qui a le goût de les observer.

Les entours du Canal de Suez se modifient d'un jour à l'autre sous l'influence de l'homme. S'il ne peut, à son gré, y faire la pluie et le beau temps, il est capable de diriger la nature dans, si j'ose dire, la « partie botanique. » La conduite d'eau douce qui longe, depuis quelques années, la rive droite, laisse échapper en bien des points le précieux liquide qui est la vraie manne du désert. A la végétation très humble que j'avais vue, il y a quelque

dix ans, égayer de ses taches vertes les sables gris ou fauves, a succédé aujourd'hui une brousse fournie. Si l'eau continue de fuir, on verra, d'ici un demi-siècle, de véritables bois animer ce rivage désolé.

Si lentement que notre paquebot glisse au fil de l'eau, il m'est impossible, même à l'aide de ma forte jumelle, de différencier les essences variées qui s'essayent à pousser dans cette oasis en longueur. Il faudrait l'œil exercé d'un botaniste, et ce n'est pas mon cas. Je crois reconnaître, cependant, ces légumineuses à bois dur qui se propagent avec une si grande rapidité dans tout le désert éthiopien. La plupart de ces acacias, mimosas, dahlbergias, gleditschias sont des espèces importées. Ils font le désespoir de l'entomologiste qui bat en vain leur feuillage vert tendre et leurs rameaux épineux sans voir tomber dans son parapluie un seul insecte indigène. Car les animaux s'importent tout comme les plantes. Depuis qu'il a multiplié les moyens de transport, l'homme est devenu un agent de dispersion à nul autre pareil. De mon bateau, je vois ce que chacun de ces arbres pourrait me fournir. Plus d'une espèce circa-méditerranéenne doit fréquenter dans ces bosquets en miniature. Depuis les eumènes, grandes guêpes solitaires au ventre en alambic, qui voltigent affairées à la recherche des chenilles et des araignées qu'elles entasseront dans les cellules de leur nid maçonné, jusqu'aux lourdes xylocopes noires aux ailes violettes, abeilles charpentières qui fourragent parmi les petites fleurs d'or, c'est autour des acacias un bourdonnement continu. Encore un peu, et je distinguerais, courant sur le sable, les pimélies épineuses, les adesmies bancales, les zophosis qui ont la forme d'une nacelle, les arthrodeis globuleux, population nègre, avide, affamée, à l'affût du moindre déchet, pour qui un noyau de datte ou une pelure de pastèque est un festin sans pareil.

A défaut de ces hôtes des solitudes, je me rabats sur les oiseaux. Ceux-là sont perceptibles à l'œil nu, et leur nombre est immense. Entre les infimes passereaux qui se glissent parmi les touffes de roseaux couleur de cendre, les barges, les bécasseaux, et les grands palmipèdes, l'observateur n'a que l'embarras du choix. Les essaims d'oiseaux aquatiques couvrent la surface des lacs : pélicans gris, pélicans blancs frisés de rose, fous, marabouts gigantesques, cigognes blanches et noires, tous sont là en troupes compactes, flottant sur l'eau ou posés sur un seul pied, parmi les

bancs. Les flamans roses, rangés par milliers, et aussi hauts que des hommes, simulent les alignemens d'une armée.

Quant aux vautours, c'est une bonne distraction que d'observer leurs ébats. Les percnoptères étiques dont la livrée varie suivant le sexe, planent de toutes parts autour de nous ou bien disputent aux chiens des riverains des entrailles et des têtes de poisson. Vulgairement on appelle poules de Pharaon ces petits vautours *(Neophron percnopterus)* que les anciens Egyptiens tenaient pour divinités solaires. Un grand vautour fauve *(Gyps fulvus)*, haut de près d'un mètre, attira mon attention. Gravement, il marchait le long du talus déclive. Son dos voûté, sa tête chauve, son allure mélancolique que ne diminuaient point ses pas sautillans, lui donnaient quelque ressemblance avec ces gnomes des solitudes qui gardaient jalousement les trésors enfouis dans les sépulcres des Rois.

Ce vautour, dont les ancêtres tinrent jadis entre leurs serres le disque du soleil, sur le portique des temples, errait dans l'attente d'une aubaine possible. Par la coupée des cuisines tombe souvent à l'eau plus d'une chose mangeable. Peut-être attendait-il aussi une plus importante occasion. Mais la police du Canal, toujours sévèrement observée, interdit absolument d'y jeter les corps morts. L'observance de ce règlement me fut rappelée, le jour même, par un exemple à noter.

Vers cinq heures du soir, passa, à nous ranger, la « *Medinah*, » le vaisseau du Shérif de la Mecque, lourde, noire et silencieuse, comme le Vaisseau Fantôme. Sous sa charge de pèlerins maures et syriens, elle allait, sans qu'on entendît une parole, à faire croire que tous ces hommes, de couleurs et de costumes variés, ne fussent que des ombres. C'est à peine, si le commandant turc et son état-major, dressés sur la passerelle, donnèrent signe de vie quand on les salua : rien ne remua dans ce groupe d'hommes vêtus de noir, coiffés de rouge, couturés d'or. Tout passa, jusqu'aux femmes enveloppées dans des mousselines blanches et dont les yeux seuls luisaient, entre les voiles opaques, aux fenêtres carrées du château d'arrière. Et quand cette apparition brillante eut passé, à son tour, on ne vit plus que la poupe basse et massive, d'où pendait une corde. Au bout, venait un long ballot ficelé qui, tour à tour, saluait et plongeait dans le remous du sillage. Ainsi ce sac de toile grossière, tiré à la traîne par la « *Medinah* » du Shérif, terminait-il la procession, pour montrer, sans doute, la fin néces-

saire de toutes choses. C'était le corps d'un pèlerin, lié par les pieds, dans sa rude enveloppe de chanvre, que l'on transportait ainsi hors du Canal où l'on ne doit point laisser ses morts. Sans doute ce musulman qui remplit son vœu de Hadji en visitant la Mecque, s'était-il laissé mourir ce matin même, au sortir de Suez. Maintenant, il dort au fond de la Méditerranée son éternel sommeil, pour le grand préjudice du vautour fauve, victime, en la circonstance des édits sanitaires qui protègent la grande voie de transit jadis percée par ses adorateurs, puis obstruée par les conquérans orientaux, enfin rouverte par M. de Lesseps. Au temps où l'isthme de Suez servait de voie de terre, les vautours ne voyaient point leur attente frustrée.

A mon grand regret, je ne pus observer longtemps mon *Gyps fulvus*. Le paquebot, un instant arrêté, se remit à marcher. Tout s'obscurcit sous le vent qui chassait le sable, brusquement. Nous fûmes pris dans un nuage de poudre roussâtre, et la température, douce jusque-là, devint étouffante. Cela nous présageait une mauvaise traversée de Mer Rouge. Il n'en fut rien. Nous eûmes des nuits presque fraîches. Puis dans l'Océan indien la mousson nous prit, nous berça sous des torrens de pluie. Mais quelques éclaircies me valurent de curieux spectacles. Je pus voir, avant d'atteindre aux Laquedives, une flotte d'argonautes. C'est chose plaisante que ces coquilles pâles s'avançant par rangs, toutes voiles déployées, telle une escadrille de galères. Les légers mollusques prennent le vent au moyen de leurs bras véliformes, mais ils ne font que s'en aider. Au vrai, ils progressent à la surface des flots par bonds, d'avant en arrière, en rejetant l'eau par leur entonnoir. Ou bien, ils rament au moyen de ces mêmes bras élargis. Vienne le moindre danger, l'argonaute se rétracte, plonge et disparaît. Seules les femelles sont munies de cette jolie coquille enroulée, symétrique, concentriquement plissée, de la grosseur d'une pomme. Les mâles, longs à peine d'un centimètre, ressemblent à de petits poulpes, ils ne possèdent ni coquille, ni bras épanouis en voiles.

Quoique les navires à vapeur effrayent les bêtes de la mer qui s'en tiennent toujours à de grandes distances, j'ai eu la bonne fortune de voir distinctement quelques gros cétacés et deux de ces grands scombres voisins des *Xiphias* ou poissons-épées, dont la mâchoire supérieure est prolongée en une immense pointe. Ces

espadons étaient des *Histiophorus*, et on les a ainsi appelés à cause de leur vaste nageoire dorsale qui rappelle une voile triangulaire...

...Le tribut que doit le voyageur arrivé à Colombo ne s'étend pas seulement à cette nuée « d'officieux » qui le pourchassent jusqu'à l'hôtel sous couleur de transporter son bagage, il s'étend aussi aux oiseaux du ciel qui exigent la dîme de son petit déjeûner. Malgré la pluie qui tombe à flots, par rais verticaux, — ce qui me permet de garder ma fenêtre largement ouverte sur la mer, — les corneilles s'occupent de moi. A ce moment même, l'une d'elles envahit ma chambre, et deux autres, perchées sur l'appui de la croisée, l'assistent de leurs hochemens de tête. La théière de métal blanc appelle sa convoitise. D'un coup de bec l'oiseau attaque le vase brillant, le renverse, puis il s'échappe à grands coups d'aile, croassant à gorge déployée. Et ses compagnons, sans quitter la place, semblent approuver l'entreprise.

Je reconnais, à ces signes, que je suis sur une terre indienne, et je me réjouis à penser que sur le continent, depuis le zebu qui va quêter de porte en porte la poignée de riz que ne lui refuse jamais la brahmine, jusqu'au singe entelle qui maraude librement au marché, je vivrai dans une promiscuité familière avec les bêtes de la terre. Déjà, voici un petit gecko qui trotte sur ma table. On dirait un lézard jaunâtre, très plat; sa tête est en façon de cœur, ses yeux glauques ont leur pupille fendue, et la peau de sa gorge est si fine qu'on voit dessous palpiter son cœur rose. Attiré par les mouvemens de ma plume, l'aimable reptile se hâte dans l'espoir d'un insecte possible. A une poutre du plafond je reconnais un pélopée acharné à son travail. L'insecte jaune et noir, élancé, dont l'abdomen en poire semble relié à son corselet par un fil, tant son pédoncule est délié, travaille, maçonne, gâche de la terre, construit son nid. Celui-là, au contraire du gecko, est vraiment nuisible, car, en tout pareil aux eumènes de Port-Saïd, il donne la chasse aux araignées, les engourdit d'un coup d'aiguillon, puis les empile dans les cellules de son édifice. Ainsi les araignées curarisées seront rongées, sans défense, par les larves du pélopée. Juste revanche des insectes ailés contre l'araignée qui en détruit tant dans sa toile.

Mais les observations à faire sur la faune d'un hôtel de Colombo sont forcément limitées tant les appartemens sont entretenus avec une minutieuse propreté. Je me prends à regretter cet ineffable

hôtel parsi de Kurrachi où je descendis jadis. Mal logé, mal couché, mal nourri, peu ou point servi, j'y vivais des jours heureux, parce que j'étais le seul occupant. Le respect humain ne m'interdisait pas de prendre mes repas solitaires dans la plus simple des tenues d'intérieur. Les enfans de l'hôte circulaient sous la table, des papillons nocturnes, des blattes agiles couraient dessus, d'énormes fourmis emportaient les fragmens de mie de pain, une chauve-souris poussait des cris perçans en voltigeant autour de la lampe, et un animal, demeuré malheureusement inconnu, lançait de temps à autre un appel pareil au bruit d'une trompette.

Au Galle-Face Hôtel, le luxe m'entoure, me poursuit, m'étreint dans le cercle étroit des nécessités mondaines, jusqu'à me forcer d'endosser, chaque soir, le smocking ou l'habit pour dîner aux accords, pour moi sans charmes, d'un orchestre de tsiganes. Les brillans luisent sur les épaules nues, les face-à-mains vous observent. On se présente de petite table à petite table. La soirée se continue par des concerts et des tours de valse. Mon séjour au Galle-Face Hôtel sera bref. Cette continuation de la vie métropolitaine à travers l'espace me déplaît comme tout ce qui n'est pas à sa place. La semaine ne s'écoulera pas que je ne parte pour Kandy.

Mon séjour à Colombo sera très court. La pluie d'hier ne fut qu'un accident. La saison sèche n'est en rien favorable à mes travaux de naturaliste.

La différence essentielle entre le naturaliste voyageur et le touriste est dans ce que le premier doit rapporter des objets, tandis que le second n'est tenu, en somme, qu'à rapporter des impressions d'autant plus vagues qu'elles sont plus personnelles, ou même à ne rapporter rien du tout, s'il le juge bon.

Le système de voyage devient donc pour eux radicalement différent. L'un doit avoir un bagage énorme, un domestique considérable, un matériel de campement. L'autre s'en va, une simple valise à la main, de Marseille à Darjeeling par les étapes indiquées. Il connaîtra Agra, dont le Taj fut bâti par des Italiens dirigés par un Français, Delhi où se dresse le pilier du roi Dhava, Bénarès cher aux amateurs de foules, Luknow, Djeypour, d'autres villes encore que je ne verrai jamais, pour ma part.... Le touriste vole comme l'oiseau, le savant marche lourdement, comme la tortue, et le poids de son bagage va toujours s'augmentant, tant

les plus petits animaux, convenablement emballés, arrivent à occuper de place. En outre, comme voyageur, il ne visite guère que les endroits déserts et sauvages qui rebutent la majorité des gens. Les routes battues ne sont pas les siennes, s'il en profite, c'est pour gagner plus vite les solitudes, les broussailles, les marais et les friches.

Mais si je me propose de visiter Kandy en simple touriste, vous pensez bien que je ne négligerai pas la petite zoologie. Je n'ai gardé avec moi que le nécessaire, mon matériel est réduit à l'indispensable. Toute mon encombrante installation de laboratoire s'en va, par mer, vers Pondichéry. Tout, jusqu'à la moindre fiole, a été, comme vous le savez, empaqueté de nos mains. Soyons tranquilles. La brutalité classique des transbordemens de Colombo ne m'effraye point. Je suis sûr de trouver tout en bon état à Pondichéry. Une valise, une cantine contenant le petit matériel entomologique, mon ombrelle à manche brisé, ma trique fidèle jadis achetée à un Somali et avec laquelle je bats depuis huit ans les arbres de l'Ethiopie, de l'Arabie et du Sind, un filet à papillons non moins éprouvé et qui, pareil au couteau de Jeannot, a vu changer trois fois son cercle, deux fois son manche, et vingt fois sa poche, voilà qui est suffisant pour un court séjour dans l'antique Taprobane. J'attends des merveilles en cicindèles des montagnes de Ceylan !

...Colombo, 12 mai 1901

...Vous dirai-je qu'à Colombo même, les résultats de mes excursions entomologiques ont été au-dessous de mon attente, si modeste fût-elle? Cette jolie ville qui étend tout le long d'une plage sablonneuse, bordée de quais, ses pelouses de gazon et ses maisons noyées dans des amas de verdure, est aussi bien tenue que notre avenue du Bois de Boulogne. De légères palissades enclosent des parcs, des prairies rares, où broutent paisiblement les buffles gris de fer, ancêtres de ceux qui pâturent dans la campagne romaine, les plaines du Danube et la vallée du Nil. Et, comme le Bois de Boulogne, Colombo possède aussi son lac. Découpé en étoile, il enserre des îles en miniature où des arbres d'essences variées mêlent harmonieusement leurs feuillages. C'est une nature sagement agreste, émondée et sarclée. Pas un cottage des rives qui n'ait ses ombrages de cocotiers, de manguiers, de hauts bambous

en buissons, de flamboyans aux fleurs pourprées. Le ciel est bleu, la terre est rouge. La latérite qui compose le sol se détrempe sous la pluie en une boue orangée qui colle aux roues des chars. Les murs blancs des maisons réfléchissent les rayons du soleil. Tout vibre, luit, scintille dans ce tableau aux tons tranchés, cru, criard, éclatant, à faire penser aux toiles des impressionnistes et au plumage des toucans.

A mesure que j'avance, je me sens mieux en terre indienne. Les petites maisons basses s'alignent avec leurs boutiques en échopes. Les étalages de fruits, de graines, abrités sous des auvens en feuilles de palmier, abondent en essaims de mouches. Les corneilles noires sautillent jusque sous les pieds des gens et des bêtes, s'essayent à marauder dans les ruelles d'un bazar à demi enfoui sous la verdure. Les aigles pêcheurs marrons, à tête blanche, incarnation du génie Garouda qui sert de monture à Vishnou, planent au-dessus des palmes. Les petits bœufs zébus, blancs ou chamois, trottinent deux par deux sous le joug des étroites charrettes que recouvre une natte voûtée en façon de berceau. Leurs cornes sont arquées suivant le galbe des lyres, leur museau fin que traverse un anneau de fer, leur fanon mince à contour circonflexe, sont bien ceux de cette vache Hathor adorée par les vieux Égyptiens et qui venait de l'Inde. Leur front disparaît sous des bandeaux en perles bleues. Les essieux crient, les roues grincent, les bouviers excitent leur attelage de la voix. Partout il faut se garer, sur cette chaussée sans trottoirs où l'indigène a depuis longtemps perdu la coutume de se ranger devant l'homme blanc.

La foule se fait plus dense. L'attention dont je suis l'objet n'a rien de bienveillant. On n'est pas habitué à voir les Européens sortir à pied. Je m'étais arrêté devant une petite statue d'albâtre, un bodhisatva qu'un bonze exposait en plein vent, sur une chaise houssée de dentelles, afin de recueillir des offrandes. Cette image, d'un joli travail, soigneusement polie, avec ses draperies peintes et dorées, m'apparut là comme une figure amie. J'y reconnaissais ce travail de Delhi ou d'Agra, où l'on excelle à travailler le marbre, à le rehausser discrètement de couleurs vives et d'or, peut-être d'après la tradition grecque, et surtout depuis que les Italiens, appelés au XVIIe siècle par les empereurs Mogols, familiarisèrent les Hindous avec cette technique du marbre qu'ils connurent pratiquement mieux que personne.

Mais ce peuple d'hommes bronzés, portant chignon et dont la figure et l'allure sont celles de filles, m'observe, m'entoure. J'en suis réduit à m'éloigner. Prenez, si vous voulez, cela pour une boutade, mais Colombo serait le plus charmant des pays si l'on en supprimait les habitans. Toujours ces Cinghalais m'ont déplu, et cela pour des raisons où vous me dispenserez de m'étendre. Je viens de vous laisser entendre la cause première de cette aversion. Au contact des Européens, ils n'ont su qu'augmenter leurs vices. Des Indonésiens, dont ils sont tellement prochains qu'on les peut dire identiques, ils ont les mauvais penchans sans en posséder la réserve. Paresseux, cupides, dissolus, ils se sont faits audacieux et insolens depuis les réformes libérales. Gavroches de l'Asie, il ne leur manque que le courage pour se rendre turbulens. La faute en est à l'Européen passager et aussi à ces trafiquans qui, à chaque Exposition Universelle, amènent à Paris l'écume de cette plèbe des ports qui travaille, une fois rapatriée, à répandre parmi les Indiens la tradition de mépris pour les habitans des capitales de l'Occident... Mais à quoi bon revenir là-dessus? Rappeler à nos contemporains que l'on gouverne les colonies par le prestige, c'est donner la preuve de l'esprit le plus rétrograde, lorsque souffle l'esprit nouveau... Laissons les Cinghalais et intéressons-nous à leur île.

J'ai échappé à cette foule en montant vivement dans une djatka, brouette suspendue sur de hautes roues et que traîne un coolie. De celui-là, le principal effort est de faire contrepoids, entre les brancards, au voyageur assis dans la chaise. Quand on dépasse les soixante-dix kilogrammes, et que le coolie est chétif, la chose ne va pas sans ennuis. Mais on arrive toujours, et la course ne se paye pas cher. Je me dirige ainsi vers le Musée de Colombo. A défaut de récoltes autour de la ville même, je verrai ce qu'on y pourrait trouver. Depuis tantôt vingt ans que je le visitai pour la dernière fois, ce petit musée a fait de sérieux progrès. Les collections de toutes sortes y abondent; celles d'histoire naturelle sont, en général, bien rangées et déterminées dans la mesure du possible. C'est que les conservateurs suivent cette excellente méthode, que nos musées commencent aussi d'adopter, de communiquer leurs collections aux spécialistes qui veulent bien les étudier. Plus d'une fois j'ai reçu, à Paris, un envoi venant de quelque musée du fin fond de l'Inde, avec prière de déterminer les insectes qui voyageaient ainsi en quête d'un état civil. Malheureusement, le dernier conservateur du Musée

de Colombo, qui était un bon zoologiste, est mort récemment, et son successeur est en Europe. Je dois donc me contenter de regarder les objets en « simple public. » Cependant un gardien indigène, qui paraît assez intelligent, m'accompagne, son carnet et son crayon à la main, et prend note de tout ce que je lui signale.

Vous devez comprendre avec quel amour j'ai examiné les cicindélides. De ces coléoptères, j'ai vu là une assez jolie suite. Je reconnais les étiquettes de la main du Dr Walter Horn, le savant entomologiste de Berlin. Mon actif confrère m'a partout devancé. Parcourant les villes et les déserts, gravissant les montagnes, il a chassé les cicindèles sur tout le globe, visité toutes les collections publiques et privées. Après lui, il n'y a plus qu'à glaner. Mais je ne perds pas courage. Dans une des boîtes vitrées, sous mes yeux, s'étalent quelques superbes *Cicindela discrepans*, avec la mention : « Kandy » et l'indication des mois « Mai à Novembre. » C'est donc à Kandy que je trouverai la Reine des Cicindèles, encore qu'au commencement de sa saison. Demain matin, sans faute, je prendrai le train pour Kandy !

Kandy, 20 Mai 1901

... Je ne vous raconterai pas le voyage de quelques heures, en chemin de fer, que j'ai fait pour arriver dans ce petit pays de Kandy, où je suis installé depuis une semaine. Pour qui n'a jamais vu les grandes forêts de la Malaisie et de la Nouvelle-Guinée, le trajet entre Colombo et la montagne de Kandy abonde en merveilleux spectacles. La « nature tropicale » y déploie toutes ses richesses. L'expérience me rend plus sévère. Ce n'est qu'une suite de gentils paysages où les modestes bouquets de bois alternent avec des fourrés de bambous, des rizières, des champs cultivés et des friches envahies par la jungle. A mesure qu'on monte vers le massif central dont les pics d'Adam et de Pedrotallagala sont les points culminans, les aspects se diversifient. Les rivières coupent, par places, les murailles de roches rouges, au loin le pic d'Adam dresse, à plus de deux mille mètres, sa haute cime où le Boudha laissa l'empreinte de son pied. La silhouette indistincte du pic est perdue dans les nuages, il pleut toujours. Des éléphans, réjouis par l'ondée, se baignent gravement dans l'eau jaunâtre où ils se dressent, immergés jusqu'au ventre, et s'aspergent de leur trompe, comme si la pluie ne leur apportait pas une suffisante fraîcheur.

Lentement, le train poussif continue de monter. Il grimpe à flanc de coteau, s'enlace autour des buttes, tel un serpent, s'arrête devant des gares rustiques où des indigènes s'empressent, chargés de paquets ; l'un d'eux s'introduit dans un wagon avec un matelas roulé, deux fois plus gros que lui. Par endroits, la voie est si étroite qu'on côtoie le vide. Mais on peut se pencher à la portière : le précipice n'a rien d'effrayant, tant ses parois sont tapissées de verdure. D'ailleurs les travaux des ingénieurs anglais ont la réputation de valoir par la solidité. Partout où je suis passé, dans l'Inde, je n'ai rien vu qui contredît cette renommée. Malgré les éboulemens dus aux infiltrations, malgré les inondations qui affouillent le sol, descellent les traverses, suspendent les rails au-dessus de fondrières, le trafic se fait sans interruption. La main d'œuvre n'est point chère; ce sont des femmes qui transportent la terre, les briques, la chaux, dans des corbeilles. Par files, les modestes canéphores vont et viennent, leur démarche lente indique la pesanteur du fardeau. Un homme cependant les accompagne, chargé seulement d'un petit bâton. Je ne serais pas surpris que cet homme noir à chignon fût payé plus cher que les femmes de somme.

De Kandy même, rien de particulier à citer et qui ne se trouve dans les guides. Tout comme Colombo, la vieille capitale des rois Cinghalais, aujourd'hui devenue simple lieu de plaisance, possède son lac. Il est ombragé de belles rangées d'arbres, entouré par une bonne route en ceinture. Kandy possède aussi de confortables hôtels et jouit d'un excellent climat, grâce à son altitude moyenne qui n'excède pas six cents mètres. Des coteaux boisés l'enserrent de deux côtés, entre eux s'allonge le chemin de Péradényia qui possède le plus beau jardin botanique du monde, si l'on en excepte ceux de Calcutta et de Buitenzorg à Java.

C'est donc entre les coteaux dits « de Lady Horton » et l'établissement botanique de Péradényia que j'ai partagé mon temps. Je ne l'ai perdu nulle part. Négligeant le temple peu intéressant de Kandy où est conservée la fameuse dent du Boudha sous sa coupole d'orfèvrerie moderne, négligeant ses bonzes imposteurs qui ignorent tout de leur religion, au dire des orientalistes les plus compétens en la matière, j'ai passé mes matinées et mes journées à courir par les bois qui s'étagent au-dessus du temple et de la résidence du Gouverneur. Bien que la saison fût peu favorable, j'ai été payé de mes peines et mes récoltes ont été fructueuses.

Les coteaux de Lady Horton sont couverts d'une végétation assez dense qui reproduit en miniature celle des forêts de l'intérieur. Les clusiacées, magnoliacées, ébénacées et d'autres essences dressent leurs troncs hauts et grêles le long des chemins et se relient aux buissons par des plantes grimpantes telles que des *Eutada, Pathos, Freycinetia* et *Medinilla*. Les grands *Dipterocarpus* et des malvacées non moins puissantes forment des voûtes au-dessus d'allées ombreuses où le sol humide, spongieux, manque sous le pied. De chaque feuille des arbustes s'allonge vers vous une petite sangsue verte et brune, à raies jaunes [*Hœmatodipsa zeylanica*], qui s'attache aux vêtemens, passe sous eux, se fixe sournoisement à la peau et ne se laisse tomber qu'une fois gorgée de sang. Ces minuscules vampires, semblables à une chenille arpenteuse, entament la peau avec un tel art, qu'on ne sent point leur attaque. La morsure n'est pas douloureuse. Et si le sang ne continuait pas de couler après que la perfide créature vous a quitté, on ne s'apercevrait pas du dommage.

Combien de fois, jadis, dans les forêts de Java et de Sumatra n'ai-je pas été victime de ces sangsues ! Aujourd'hui, leur ponction m'est presque agréable, pour me rappeler ces solitudes magnifiques que je ne reverrai jamais plus, pour cette raison surtout que les défrichemens du planteur détruisent de jour en jour ces superbes forêts vierges dont les lisières me fournirent tant de remarquables spécimens d'animaux rares et curieux.

Je dis les lisières, car, et vous le savez tout comme moi, dans les forêts vierges, on ne trouve absolument rien. Chacune d'elles est un désert de verdure où manquent et l'air et la lumière, où aucun animal ne peut trouver à vivre. Les troncs abattus par la vieillesse pourrissent lentement, se résolvant en terreau, sans que les larves d'insectes ou les myriopodes concourent à leur dissociation. Ni oiseaux, ni mammifères, ni reptiles, pas une mouche, pas un papillon. En Nouvelle Guinée, j'ai marché des heures, il m'en souvient, sous des arceaux de verdure, dressés sur des colonnes lisses, droites, hautes de plus de deux cents pieds, et qui ne laissaient point tamiser les rais du soleil. Dans une buée bleuâtre, j'avançais, enfonçant parfois dans l'humus jusqu'à mi-cuisse, y voyant tout juste assez pour suivre le Papou agile qui me montrait le chemin. Autour de nous le silence régnait, plus lourd que la température étouffante, on eût pu entendre tomber les gouttes de

sueur qui me perlaient au front. Mais quand on sortait de la forêt obscure, tout vivait, volait, vibrait, pantelait dans l'air léger et la lumière. Les ornithoptères grands comme des oiseaux, les souimangas plus mignons que des papillons, planaient au-dessus des fleurs, et tout au-dessus, à soixante mètres en l'air, dans les branches d'un *Mesua* géant, des mâles de paradisiers croassaient à gorge déployée, dansant, étalant les gerbes jaunes issues de leurs flancs, et les loris bariolés se querellaient dans les lianes.

Certes, ces modestes bois de Ceylan ne me fournissent point aujourd'hui de pareils spectacles. Mais vous me pardonnerez ces souvenirs qui m'assaillent, après vingt-cinq ans, et cela à propos de sangsues. Les buveuses de sang trouvent une proie facile dans le naturaliste qui travaille le plus souvent à genoux, penché sur la terre, débitant au couteau les vieux troncs pourris dont la tannée abrite tout un monde d'êtres fourchus, cornus, armés de scies, de vrilles, de tenailles. L'outil pacifique est souvent remplacé chez ces créatures par l'arme venimeuse. Beaucoup d'entre elles ne se contentent pas d'avoir l'aspect redoutable de cette thélyphone dont la région céphalique porte des bras épineux et dont l'abdomen se prolonge en soie déliée. Les scorpions et les scolopendres sont toujours prêts à accueillir la main imprudente par un coup de leurs cisailles empoisonnées ou une bonne piqûre de leur dard venimeux. Ces articulés malfaisans trouvent dans le terreau, que recouvrent des lambeaux d'écorce, à la fois le vivre et le couvert. Les grosses blattes chagrinées du genre *Panhestia* comptent parmi leurs victimes les plus habituelles. Mais ces coriaces orthoptères échappent souvent à l'ennemi, comme le prouvent les individus mutilés, à pattes tronçonnées, à abdomen entamé, que je vois s'enfoncer, vivement dans les trous.

Des insectes moins répugnans abondent autour d'un petit étang d'où s'échappe un mince ruisseau perdu sous les plantes aquatiques. A la surface tourbillonnent rapidement, par cercles des petites troupes d'un gyrin (*Orechtochilus discifer*). Chaque individu glisse sur l'eau comme un globule de mercure. De belles libellules jaunes ou orangées (*Panthala flava*) rasent les pointes des joncs, tandis qu'une autre, encore plus élégante, avec ses ailes variées de soufre et d'ébène (*Libellula variegata*) voltige autour des arbustes de la rive.

Mais je ne m'arrête là qu'un instant. C'est à la grande cicin-

dèle, à la *Cicindela discrepans*, que j'en ai. Vous dirai-je les heures passées à la chasser? Vous la connaissez bien, la bête agile, habillée de velours et de bronze, avec des taches couleur de miel, pareilles à des larmes semées sur le vert sombre de ses élytres. Je puis vous renseigner sur ses mœurs, aujourd'hui, et c'est ce que l'on n'avait point encore fait. Plus légère que les plus fugaces de ses congénères qui volent sur nos plages ensoleillées ou sur les sentiers sablonneux de nos bois, l'admirable insecte fréquente ici dans les allées les plus obscures, où le soleil ne réussit pas à percer le dôme épais de feuillage. Ce n'est pas une fantaisie de dire qu'on ne pourrait point lire un journal en cet endroit. Le sol de ces allées désertes disparaît sous les feuilles sèches. Et dans la jonchée des feuilles qui crient sous le pied, voltigent, sautillent, courent divers insectes, tous de forte taille. D'abord deux hyménoptères, deux sphex, l'un couvert de poils argentés, l'autre couvert de poils roux. Ils creusent la terre avec leurs pattes épineuses et font entendre cette forte stridulation par laquelle tout fouisseur, digne de ce nom, annonce qu'il se livre au travail et qu'il désire n'être point dérangé. Ces sphex sont des chasseurs de criquets, sans doute. Mais je ne les ai pas vus rapporter leur proie au nid. Viennent ensuite des longues mouches carnassières, des asiles, diptères noirs, hérissés de crins rudes, qui cherchent fortune, avec un bourdonnement strident. Enfin, les cicindèles!

Elles sont bien peu nombreuses et volètent en rasant le sol. On voit briller comme un éclair bleuâtre. Et c'est tout : la bête est posée. Si, par cet effort d'attention, que peut obtenir le naturaliste grâce à une longue habitude, on arrive à fixer la place et à poser le filet, au jugé, la difficulté ne fait que commencer. La cicindèle, ainsi emprisonnée sous la gaze ne monte pas dans la poche. Elle file sous le cercle, s'esquive entre les feuilles mortes, et s'envole avec ce bruit particulier, encore qu'imperceptible, qu'on n'oublie jamais, tant la déconvenue est grande. Le seul souvenir que laisse la fugitive de cette lutte à tâtons, est la forte et tenace odeur de rose et de jasmin qui émane de toutes ces belles espèces indiennes, perles de l'écrin entomologique oriental.

Je ne vous en parlerai pas plus longtemps. Sachez, pour finir, qu'en douze jours de séjour, je n'ai réussi à prendre que trois *Cicindela discrepans*, et que, sur ces trois, une s'est envolée de mon flacon à cyanure, avant que j'aie eu le temps de replacer le

bouchon. Ne vous étonnez donc pas de l'amour que portent les entomologistes à ces bestioles aussi fragiles après leur mort qu'elles sont insaisissables de leur vivant.

Avec d'autres espèces, j'ai été un peu plus heureux.

Mais laissons les cicindèles, tant le naturaliste peut observer de choses intéressantes, amusantes, dans les endroits même les plus rebattus, pourvu, toutefois, qu'il ait ses coudées franches et puisse travailler loin du « profane. »

Sous les feuilles sèches, recouvrant de leurs amas roussâtres le pied des arbres, vit tout un peuple de myriapodes, d'araignées, d'insectes. Je vous fais grâce des lépismes et autres thysanoures et de la légion des petits coléoptères qui se tiennent blottis dans les gerçures des écorces ou entre les feuillets des champignons.

Dans les buissons, parmi les rameaux bas des arbres, se cachent des populations de clairons à élytres chevronnées, de charançons pollineux, gris ou vert tendre, argentés ou roses, encore plus brillans que nos *Polydrosus*. Tout cela tombe dans le parapluie, quand on bat le feuillage, avec des longicornes élégans, des chrysomèles métalliques, des cassides plus éclatantes que les pierres précieuses de leur île. Un phasme singulier (1) que je ne connais point, m'a, un matin, récompensé de mes peines. Car, à vrai dire, ce n'est pas un métier de fainéant, que celui qui consiste à frapper de sa gaule, à tour de bras, pendant des heures, les arbrisseaux et les branches basses des gros arbres, tandis que de la main gauche on tient un parapluie tendu pour recevoir ce qui tombe.

Quant aux papillons, Kandy est, pour les amateurs, une station de premier choix. Aux premières heures du matin, c'est, autour des buissons, un vol de gemmes et d'émaux. Les ornithoptères jaunes et noirs, grands comme des hirondelles *(Ornithoptera Minos)* planent au-dessus des arbres. Plus bas, vole d'une allure incertaine le beau *Papilio Polymnestor* dont les ailes sont éclairées de cendre bleue. Puis c'est toute la cohorte des papillons couleur d'émeraude et de saphir (*Papilio Crino; Papilio Agamemnon, Papilio Sarpedon)* au vol saccadé, coupé de

(1) Cet orthoptère appartient au genre *Sipyloïdea* et constitue une espèce nouvelle décrite en 1902 par M. Brunner sous le nom de *Sipyloïdea bistriatulata*. L'exemplaire type est déposé au museum d'Histoire naturelle.

crochets. Ce sont aussi les *Hebomoia* et les *Ixias,* piérides d'un blanc de craie dont le bout des ailes semble garder la lueur du soleil levant. Des *Callosime* plus petites, d'un jaune de soufre, paraissent avoir trempé les leurs à moitié dans du sang. Et un grand papillon noir et blanc, tacheté de carmin, commun de la Perse jusqu'au Bengale *(Papilio Hector)* montre cette poitrine ensanglantée qui le fit ranger jadis par Linné parmi ses « chevaliers troyens. » Dans les endroits humides apparaissent les grandes Hesties *(Hestia Idea),* au vol faible et hésitant; celles-là sont vêtues d'un tulle gris brodé de soie brune. Je n'en finirais pas d'énumérer toutes les créatures légères et gracieuses, qui s'empressent, après l'ondée, dans les chemins ensoleillés, autour des touffes de *Lantana;* puis s'enfuient pour chercher pâture sur quelque fleur indigène.

Les *Lantana* sont, en effet, d'importation à Ceylan, comme dans l'Inde. Ils y devinrent rapidement subspontanés. Vous connaissez ces jolies verbénacées buissonnantes dont les fleurs orangées et rouges se groupent en capitules, qui tranchent si heureusement sur le vert luisant de leurs feuilles opposées et de leurs rameaux tétragones. Ces plantes proviennent de l'Amérique tropicale. Aucun insecte cinghalais ne m'a paru les rechercher, à l'exception, peut-être, d'une coccinelle *(Verania discolor)* dont la dispersion géographique considérable semble indiquer une grande facilité à s'accommoder de tous les régimes. Sans doute le petit coléoptère aphidiphage trouve-t-il là quelques pucerons égarés. Mais un hôte assurément beaucoup plus curieux des *Lantana* est une petite araignée (*Sphecotypus taprobanicus),* qui appartient à un groupe exclusivement néo-tropical et qui a, sans doute, été transportée en Asie avec ces végétaux. La ressemblance du *Sphecotypus* avec une fourmi est telle que les meilleurs chasseurs s'y sont souvent trompés. Notre savant ami Eugène Simon découvrit cette araignée, à Kandy même, il y a plusieurs années. J'ai eu la bonne fortune de l'y retrouver.

Mais ce que cet excellent observateur ne put prendre, — et je n'ai pas été plus heureux que lui, — c'est la remarquable mygale *(Pœcilotheria fasciata)* que les Cinghalais nous offrent toujours en vente avec leurs tableaux de papillons et de vulgaires coléoptères. Chose singulière, cette grosse araignée grise et fauve, élégamment variée de brun, a toujours échappé à l'observation. Latreille qui

la décrivit au commencement du siècle dernier ne savait rien de ses mœurs. Walckenaër qui en parle, peu après, sur la foi de Seba et de Percival, ne s'aperçut pas qu'il confondait cette mygale avec une grande épeire du genre néphile. Et au bout de cent ans, nous ne sommes pas plus avancés. Je ne crois pas qu'un Européen ait jamais pris la *Pœcilotheria*. J'ai interrogé les indigènes. Ils m'ont répondu évasivement, m'ont apporté la bête, et c'est tout ce que j'ai pu obtenir. Nous croyons que la *Pœcilotheria* vit dans les cases des indigènes, qu'elle s'y tient dans les recoins les plus sombres et les plus humides, d'où elle sort peut-être le soir, attirée par la lumière, comme cette *Heteropoda regia*, puissante araignée du groupe des sparassides qui est aujourd'hui à peu près cosmopolite, au moins dans les pays chauds.

Je vous parle des bêtes qui viennent aux lumières. Le soir, autour du grand réverbère électrique qui se dresse à dix mètres en l'air devant le *Queens Hotel*, c'est une fête pour le naturaliste. La gerbe lumineuse, rabattue par un large abat-jour, inonde le sol sur un espace de trente pas. Les ombres des papillons nocturnes, projetées, tourbillonnent ainsi que des aigles qui mesureraient jusqu'à dix pieds d'envergure. Le spectacle est fantastique. Pour s'emparer de ces sphinx et de ces bombyx, un filet à manche long de neuf mètres ne serait pas de trop, si l'on pouvait le manier. Mais, de temps en temps, un insecte se laisse choir. Alors il convient de se presser, car on trouve là un concurrent dont l'activité peut faire échec à la nôtre. Des musaraignes grises *(Pachyura murina*, variété *minor)* s'avancent sournoisement dans la zône de lumière, trottent vivement, gobent le scarabée ou le capricorne et se perdent dans l'ombre avec leur proie... Un instant de plus, et la musaraigne me privait hier d'un des plus jolis coléoptères aquatiques du monde *(Sandracottus festivus)*, dont les élytres sont marquetées comme une écaille de tortue. Je vous le dis en vérité, pour l'entomologiste, Kandy est un merveilleux pays. Mais en dehors des insectes on n'y voit presque rien, peu ou point d'oiseaux, aucun reptile...

Sans doute trouverez-vous que j'abuse un peu de l'histoire naturelle. Excusez mon ardeur. Voici près de cinq ans que je suis resté loin de cette faune indienne pour qui je nourris toujours la même affection. Cette petite excursion de naturaliste est une simple distraction avant que j'entreprenne dans l'Inde continentale

des études plus méthodiques et plus suivies. Aussi bien Ceylan, si l'on ne visite que Colombo et Kandy, en y passant quelques jours, ne présente-t-il rien de particulier à l'observateur. On a trop parlé de la beauté de ses sites, du charme de son climat, de la richesse de ses plantations, pour que j'entreprenne de vous en retracer le tableau...

J'ai visité ces jours derniers le Jardin Botanique de Péradényia et son laboratoire d'études. Les naturalistes anglais m'y ont fait le meilleur accueil, particulièrement M. Green. Et si je ne craignais pas de retomber dans la zoologie, je vous parlerais longuement des intéressantes études auxquelles ces savans se livrent sur place, dans l'intérêt des plantations de thé que tant de parasites ravagent. Nos colonies peuvent envier à l'Angleterre cette institution des Naturalistes d'État qui rend de si grands services. A Pondichéry, d'où vous parviendra ma prochaine lettre, je crains de ne rien trouver de pareil, quoique cette ville possède aussi son jardin colonial. Si je m'en rapporte à ce que j'ai vu, il y a vingt ans, je n'aurai pas à en dire grand bien....

Pondichéry, 29 mai 1901.

La première précaution pour qui veut voyager dans l'Inde, est d'amasser une réserve de patience. Ici le temps ne compte point. J'en ai repris l'expérience dès mon départ de Ceylan. Embarqué dès huit heures du matin sur le *Dupleix*, des Messageries Maritimes, nous n'avons quitté le port de Colombo qu'à neuf heures du soir : question de marchandises. Les passagers ont attendu leur complet embarquement, puisqu'ils sont, comme celles-ci, des objets de trafic. Si la mer est mauvaise, le navire ne vaut guère mieux. Il a roulé et tangué sans relâche pendant deux jours et deux nuits. Puis, à Pondichéry, nous avons subi le traditionnel transbordement par chelingues. Seules, ces grosses barques sans quille sont capables d'affronter les trois rangs de brisans qui défendent l'accès de cette côte plate et sablonneuse, où les cocotiers abondent, uniformément déjetés par le vent du large.

Si peu variés que soient ces rivages, je ne les ai pas revus sans plaisir, tant on se sent porté à essayer de revivre le passé, de retrouver les témoins familiers de ses années de jeunesse. Voici, encore au loin, les maisons carrées, jaunes ou blanches, surmontées de terrasses, les allées de porchers, les hautes colonnes

grèles en granit dressées autour du monument de Dupleix. Voici le petit phare rond, en manière de tour, avec le pavillon qui pend le long de sa hampe, dans la lourdeur de l'air, et la fontaine monumentale, de style jésuite, qui marque le milieu de la place du Gouvernement.

C'est bien toujours la petite ville qui semble dormir sous le soleil brûlant. A défaut d'autres signes, je la reconnaîtrais à sa plage déserte, à ses quais dégarnis, où quelques coolies faméliques poussent nonchalamment des chariots. Deux charrettes à bœufs dételées dressent leur timon au-dessus du parapet, où dort le bouvier. Tout, bêtes et gens, paraît figé dans la morne et insouciante apathie de ceux qui ont vu passer tant de maîtres sans avoir jamais changé. Non, rien n'est changé dans ce Pondichéry de jadis, rien, sinon le « Pier, » le grand appontement de fer qu'on a mis plus de vingt ans à construire et qui, enfin terminé, permet aux passagers, tant il s'avance au loin dans la mer, de débarquer à pied sec. C'est là un grand progrès, si j'ose dire, de ne plus subir ces insupportables secousses du ressac par lesquelles il fallait passer jadis avant que d'aborder la côte de Coromandel à dos d'homme.

Sur le Pier j'aperçois tout d'abord une figure amie : Soupou, le vieux Soupou Krichnassamy, scribe retraité de l'ancienne Direction de l'Intérieur, et propriétaire de « l'Hôtel de Paris et Londres, » Soupou, qui m'hébergea jadis pendant ma turbulente jeunesse, est, depuis des mois, avisé par ses compatriotes bureaucrates, de ma prochaine arrivée dans l'Inde. Aujourd'hui, à l'entendre, la Providence m'a spécialement envoyé ici pour ramener la fortune dans sa maison... « C'est comme si, Monsieur, je retrouvais mon père! » Dans la bouche d'un Hindou, pareilles figures de rhétorique ne sont pas pour étonner. L'exagération manifeste y est prise pour réalité. Ce serait manquer à la plus élémentaire politesse que de s'abstenir de complimens ronflans.

Quand on se revoit après vingt années d'absence, il est rare que l'on ne se trouve pas un peu changé. Mais Soupou est un mondain : il ne m'a donc point parlé du passé. Lui n'a pas changé. C'est toujours le même petit homme basané, de manières affables, vêtu et coiffé de fin coton blanc. Beaucoup doivent lui envier la savante et parfaite symétrie qui préside aux plis de ses pagnes. La mousseline de son turban est soixante-dix fois repliée, au tour, au

fer, pour enserrer jusqu'à mi-hauteur la carre en demi-lune qui fait le caractère de ce bonnet à l'antique. En vérité, c'est bien le Soupou des anciens jours.

Il m'a entraîné vers son hôtel dont le portique à piliers est toujours orné des mêmes gravures représentant des accidens de voyage. Jadis, avec mon défunt ami Paul Masson, ce nous était un plaisir toujours nouveau de les contempler et d'en faire les honneurs aux nouveaux venus. On y voyait, entre autres, des pirates algériens tenant négoce de dames d'Europe surprises à bord d'un bateau. Les pirates et leurs esclaves sont toujours en place, bien que le gouvernement n'ait plus le même intérêt à exciter le sentiment public contre le Dey d'Alger.

Mais ces gravures sont les seuls restes de splendeurs maintenant abolies. L'hôtel de mon ami Soupou, suivant la fortune de notre colonie indienne, est entré en pleine décadence. Et cette décadence est allée s'accentuant depuis que le trafic par navires à voiles, entre les Mascareignes et la côte de Coromandel, est tombé à rien, tué par les *cargo-boats* anglais. Le délabrement de l'Hôtel de Paris et de Londres s'explique par le manque de cliens. Ce n'est pas la concurrence qui l'a tué, c'est la stagnation des affaires. Les capitaines aux longs cours composaient le plus clair de sa clientèle. Depuis longtemps, ces gens de mer ont déserté le rivage. Et, par une ironie du sort, il semblerait que plus le Pier s'avançait dans les flots pour accueillir les arrivans, plus le commerce s'en éloignait.

Chargé par les vœux de Soupou Krichnassamy de ramener la fortune dans l'Hôtel de Paris et de Londres, j'y ai ramené, au moins, la pratique du balayage, et aussi celle des moustiquaires qui ne soient point percées de trous à y passer le corps. Seul habitant du lieu, j'y commande despotiquement à un nombreux domestique, toujours absent, tant il apporte d'empressement à prévenir mes ordres. Mes gens sont trop, je ne puis me faire servir, car j'ai encore, pour mon usage particulier, une demi-douzaine de fainéans chargés de fonctions diverses. Ceux-là sont sous la coupe de mon « pion » Cheick Ismaël, qui est ici mon interprète et mon intendant.

Un pion, vous le savez, est une sorte d'huissier à chaîne que le Gouvernement entretient pour le service des fonctionnaires. Le Gouverneur de nos Établissemens français dans l'Inde, M. Rodier,

m'a obligeamment donné un de ces pions. Cheick Ismaël a dernièrement accompagné Pierre Loti, il en reste fier. C'est un homme de confiance, probe et attentif, d'aspect sévère, de port majestueux, et dont la barbe noire, en éventail, recouvre la poitrine aux trois quarts. Il a des chausses et un turban pourprés, striés d'or, une tunique blanche, et, sur celle-ci, un baudrier rouge où brille la plaque de cuivre gravé indiquant son état officiel. De celui-ci le premier devoir est d'écarter les fâcheux. Cheick Ismaël se tient donc en permanence à la porte extérieure. Il ne laisse pénétrer que les gens dont la mine lui revient et dont les intentions lui semblent pures. Il est l'incorruptible gardien. Par lui, je suis séparé du monde, tout comme le Grand Mogol qui ne voyait que par les yeux de ses ministres. La chaleur, déjà intolérable, me confine au fond de mon appartement pendant la plus grande partie du jour. N'arrive jusqu'à moi que qui a su plaire à Cheick Ismaël. Je ne vois donc personne. Car Soupou, depuis que la fortune a réélu domicile, sous mes espèces, dans son hôtel, ne paraît plus, de peur, sans doute, de la faire s'envoler.

Mais, un certain soir, trompant la surveillance de mes gens pour qui tout prétexte est bon à m'empêcher de sortir, je me suis rendu à la pagode de Villenour pour assister aux fêtes nocturnes de Kochliamballe, épouse de Çiva, à qui ce temple est dédié. Ç'a été un éblouissement. Jamais ces cérémonies magnifiques, puériles et barbares, n'avaient encore produit sur moi un pareil effet.

Par la route large et bonne, sous les grands arbres touffus, telle que je la vis jadis, nous avons roulé une heure durant. Puis nous avons atteint la pagode célèbre. J'ai revu les portiques de granit où s'étagent en interminables frises, les sculptures compliquées, sensuelles et puissantes, sous les lourdes corniches curvilignes caractéristiques des monumens dravidiens. Du haut en bas des parois, c'est un fourmillement de dieux, d'animaux qui luttent, se dévorent, s'enlacent. Les chevaux de pierre se cabrent au-dessus de nos têtes, leurs cavaliers transpercent des tigres, les hampes des lances ploient sous l'effort. Les déesses brandissent des fleurs, des émouchoirs, des armes. Leurs gorges pointent en saillie, semblent palpiter à la lueur indécise des lampes. Toute la façade du temple s'éclaire par instans, quand on attise les pots à feu. Puis elle rentre dans la nuit où brille seule, pareille à une étoile, quelque lampe posée sur le bord d'une fenêtre, tout en haut du gopûra.

Mais avant que d'entrer sous le porche principal, il nous faut fendre la foule pressée des fidèles presque nus qui s'écrasent devant les boutiques accrochées, à la façon des végétaux parasites, contre les murailles du temple. La masse pyramidale du gopura surmontant le portail domine cette marée humaine qu'agite un continuel reflux. Notre passage y trace un sillon qui se referme aussitôt. Devant nous les pions de police ouvrent un peu rudement la route. Par momens, je m'emploie à tempérer leur ardeur. Mais personne ne se plaint. Aux bourrades, les femmes opposent des gloussemens ou des rires, certaines jurent comme des chattes. Celles-là sont parmi les plus braves. Et le souvenir me revient de cette jeune brahmine, aux bras cerclés d'argent, qui m'arrêta un certain soir, en crachant au poitrail de ma monture, lorsque, le fouet de chasse haut, je prétendais obliger un des siens de pousser à la roue de ma charrette embourbée. Où est-elle, maintenant, la brahmine du North Arkat? Peut-être parmi ces vieilles brèche-dents, qui oignent de curcuma quelque idole, dans un recoin de portique. Peut-être aussi est-elle morte comme sont mortes en moi les passions violentes de la jeunesse qui vous font haïr par ceux-là dont le sang-froid n'a jamais connu les âpres joies de la domination par la force! Aujourd'hui je trouve que les pions à ceinture noire tapent trop fort. Naguère j'aurais crié pour les exciter à mieux faire..

Nous voici dans la première enceinte. Seule accessible aux profanes, elle regorge de peuple. La multitude paisible, parlant à voix basse, ainsi qu'on le fait à l'Église, piétine ou avance suivant l'occasion, se portant vers l'étang sacré dont les gradins disparaissent sous les rangs pressés des baigneurs. Dans la salle aux mille piliers, les visiteurs venus de loin se reposent, assis par groupes et soupent de leurs provisions. Des enfans, dont certains paraissent nés d'hier, sont couchés à même la dalle, vautrés sur le ventre, étendus sur le dos, dans la condition naturelle d'une innocente nudité. En voici de tout petits, blottis en société sous un même pagne. Les superbes yeux noirs, éclatans, révèlent seuls la présence de la nichée. Une rumeur qui monte, grossit, se rapproche, fait rentrer les têtes éveillées sous le pagne. Une troupe d'hommes presque nus se rue au son des tambours et d'une trompette dont le propriétaire me coudoie, tant il se hâte en soufflant. C'est une trompe énorme, démesurée, longue de plus de trois mètres, à l'estime, le pavillon évasé de ce cuivre coifferait la tête

d'un bœuf. Accourent derrière quelque douze porteurs. Ils manœuvrent lestement un brancard où une idole enguirlandée de fleurs est bercée dans un mouvement de houle. Des coureurs la flanquent avec des lances à feu dont la tête, en façon de cerceau ou de lyre, est habillée d'étoupes flamboyantes. Un petit garçon se hâte, tenant à bout de bras un large parasol vermeil pour abriter la tête de la divinité, qui laisse voir le seul bout de son nez doré parmi les fleurs blanches et roses. Et l'apparition passe, se perd dans l'obscurité des vestibules, disparaît dans le sanctuaire.

Suivant la foule, nous nous trouvons bientôt dehors, en pleine grand'rue. Au loin, brille le taureau d'argent, le taureau de Çiva, entouré de lumières, et les sons graves et puissans de la trompette sacrée paraissent sortir de ses flancs, par sa gueule largement ouverte. De sa langue rouge, il caresse son muffle carré. Je veux m'approcher, voir de près la bête merveilleuse. Mais je suis happé au passage par un Hindou qui, lui aussi, fait battre le tambour devant sa boutique close. Sur la devanture de paille tressée règne une banderole de calicot blanc où l'on peut lire en lettres noires, hautes d'un pied, le mot *PHONOGRAPHE*. Force m'est d'entrer, et le barnum tamoul nous fait, à M. S... et à moi, les honneurs de son appareil. Moyennant quelques caches, — c'est-à-dire quelques centimes, — chacun peut s'appliquer les disques sur les oreilles et ouïr des sons variés, depuis les bruits d'une gare où un brahme se met à grand'peine en wagon avec sa femme, jusqu'au discours de M. Loubet aux électeurs de Montélimart. De celui-là les Hindous se montrent particulièrement friands. Ils en écoutent soigneusement le moindre mot encore qu'ils n'en comprennent point le sens. Car on leur a dit, pour les décider à consommer, que M. Loubet, en personne, lui, le Président, pas un autre, avait parlé de sa bouche sur le cylindre. Puis ce rouleau avait été expédié par ses soins au Coromandel. Le respect absolu que professe l'Hindou pour les pouvoirs établis, décuple pour lui l'intérêt de l'audition. Le barnum triomphe. C'est un indigène sans caste, se disant chrétien, qui travaille pendant le jour dans un bureau de l'administration et exerce, le soir, les métiers les plus divers. Sur l'heure, il s'improvise périégète. Nouveau Pausanias, il prétend nous expliquer les dieux et les cérémonies de leur culte. Je l'écoute : chacune de ses paroles est une calembredaine. Sans connaître Lucien, l'homme du pho-

nographe va sur ses brisées. Pour lui les grandes déesses sont des blanchisseuses, les dieux aux cent bras des cordonniers ou des vachers. Je m'éloigne laissant le malin de village pérorer dans son cercle de métis. Ses plates parodies finiraient par ternir l'éclat des fêtes de Çiva, dieu de la Force et de la Mort.

Je joins enfin le taureau d'argent. Il va servir de monture au dieu lui-même dont on célèbre la gloire depuis cinq jours et cinq nuits. Chacune d'elles, Çiva aux trois yeux est promené sur un animal différent. Hier ce fut le taureau d'or, avant-hier l'éléphant, ainsi des autres. La bête puissante se dresse sur son socle. Le bois sculpté dont elle est faite disparaît sous un épais revêtement d'argent façonné au marteau, depuis les cornes tournées en cylindres, jusqu'aux sabots soigneusement imités. Un tigre d'or dressé sert de tenon, sous le ventre. Ce taureau, beaucoup plus grand que nature, a coûté fort cher. Son habillement d'argent, refait assez récemment, et offert à la pagode par le fameux Calvé Soupraya-chetty, vaut à lui seul cinq mille roupies, soit huit mille francs. Le travail en est beau. Les reliefs des muscles sont théoriquement traités en ornemens, en gouttelettes, en larmes, en tores, comme dans les animaux assyriens. D'ailleurs, toutes ces bêtes sacrées sont établies sur des types primitifs et qui ne varient point. Les canons antiques sont toujours scrupuleusement observés. A droite du taureau est un paon en bois sculpté et peint, de teintes vives et tranchées, rutilant, irisé, superbe. Celui-là ne vaut pas le fameux paon d'or fin qui servit de trône au Grand Mogol Shah-Jahan et dont la queue éployée formant dossier, était constellée d'émeraudes, de diamans et de saphirs ; il ne vaut pas non plus le paon d'orfèvrerie que les Anglais prirent à Hyder-Ali, le père de Tippou-Saïb, l'usurpateur pillard dont le nom est encore en abomination parmi les Hindous du sud. Quand mon ami Soupou me parle d'Hyder-Ali, on dirait que la peur le tient de voir le tyran du Maïssour apparaître dans son hôtel pour s'emparer de ses meubles.

A gauche du taureau de Çiva, c'est une perruche gigantesque, pareillement peinte et sculptée, mais d'un travail assez médiocre. Je la loue cependant par égards pour l'administrateur de la pagode qui nous donne des renseignemens sur la fête. C'est un Hindou de caste vellaja qui parle bien le français. Mais ses discours sont confus et il donne aux divinités leurs noms tamouls que j'ai un peu oubliés. Je propose quelques noms du Nord, alors le Vellaja,

charmé, me donne toute sa confiance. Les brahmes sont mandés.

Drapés dans des pagnes et des écharpes de fine mousseline blanche qui dégagent l'épaule droite, portant peint sur leur front le trisula çaktiste, emblème de la force reproductrice, les voici qui s'approchent. La teinte claire de leur peau contraste avec celle des Dravidiens noirs qui nous entourent. Le chef des Brahmes est charmé de voir un étranger qui, loin de se moquer du Brahmanisme sectaire, lui témoigne son admiration et son amitié pour une religion dont le sens profond n'exclut point la magnificence du décor. Leurs figures molles, attentives et rusées, s'éclairent. Comment ce Français, mêlé à d'autres curieux d'Europe, ne partage-t-il pas cette gaîté méprisante et protectrice qu'affiche l'Occidental devant les cérémonies des pagodes? Aussitôt nous glorifions de concert les Divinités pouraniques, tout d'abord : Parvati, l'épouse, la Çakti de Çiva, la belle Déesse qui chevauche une perruche. C'est elle que l'on honore plus particulièrement en cette nuit sous son nom local de Kochliamballe. Puis c'est Soubramanyé, second fils de Çiva, Ganéça où Poulléar étant l'aîné, Soubramanyé, le Mars Hindou, celui qui porte un coq sur sa bannière. Dans le Nord, Soubramanyé est plus ordinairement appelé Kartikeya ou Skanda, parfois Kandassamy. Ce sont donc bien le père, la mère et le fils qui s'avançent du fond du village dans un grand halo de lumière rouge. Çiva, Parvati, Soubramanyé, dressés sur des brancards, portés à épaules d'hommes, oscillent lentement au-dessus des têtes, chacun d'eux est abrité sous un immense parasol, écarlate et blanc. Au milieu des cris de joie, les porteurs vont et viennent, le désordre est à son comble ; les brahmes s'interpellent; un moment on a perdu les dieux de vue ; ils s'éloignaient dans une fausse direction, par un méandre de ruelles, dans la nuit. Enfin ils reviennent sous leurs guirlandes de roses et de jasmins. On dresse Çiva sur son taureau, Parvati sur sa perruche, Soubramanyé sur son paon. Chacune de ces idoles n'a guère plus de deux pieds de haut. Elles sont de cuivre doré en plein. La déesse et les dieux debout sur leur socle, sous une double arcature festonnée, ajourée, dentelée, Soubramanyé flanqué de deux petites figures de femmes. Je salue ses deux épouses, Vélyamminn et Déivaneh, filles de Vishnou, vêtues chacune d'une longue robe en velours noir qui va du menton aux pieds. Telles ces madones hispano-napolitaines que l'on habillait comme des poupées pour les montres et les processions.

Une fois dressées sur le panneau qui complète la selle de leurs bêtes, les divinités s'avancent de front. Des corvées de soixante hommes ont enlevé le tout sur leurs épaules et les brancards s'avancent au-dessus de la foule, à la lueur des torches qui se multiplient à chaque pas. Les lampadophores sont des enfans ou des jeunes garçons, peu d'hommes faits. D'autres apportent des petits vases pleins d'huile de coco, y puisent à pleine main et répandent le liquide sur les torches qui s'inclinent vers eux. Une femme suit, avec, sur sa tête, une panelle de cuivre non moins évasée que ses hanches, et qui les égale en ampleur. Celle-là aussi est une porteuse d'huile, et son torse de bronze, luisant aux feux des flambeaux, emprunte ses reflets aux tons sanglans de ses pagnes et de son court corset en brassière. Elle se perd dans le cortège qui côtoie la pagode. A droite, à gauche, des lumières volent rapidement, escortant la fuite d'un parasol sous lequel une petite divinité passe, légère ainsi qu'un oiseau d'or. Chacune représente un gardien, un pion à massue qui mène surveillance autour du temple, autour des dieux, tant les mauvais génies sont subtils, toujours prêts à nuire, si on ne s'occupe de les écarter.

Les trois idoles, toujours de front, se rapprochent du char où on va les déposer pour qu'elles parcourent sept fois la grande rue avant de commencer le tour de la pagode. Autour des brancards, la foule est si pressée, qu'elle figure les flots d'une mer houleuse où flotteraient les images des dieux. Les tambours battent, la trompette géante mugit, et le grand taureau luit en éclairs d'argent avec son fardeau divin emmaillotté de fleurs. Des montans du char dévalent en cascades les guirlandes de jasmin. Rappelant un démesuré lit à colonnes, ce char large de huit mètres en dépasse six en hauteur. Et comme les roues sont disposées sur les petits côtés qui n'excèdent pas quatre mètres, ce véhicule monumental tient presque toute la largeur de la voie. Le baldaquin en est habillé de fleurs. Leurs parfums lourds se mêlent aux odeurs des aromates, des huiles qui flambent, des sucreries, des pâtisseries. C'est une fête qui s'adresse aux yeux, à l'esprit et au ventre. Le dévot hindou ne se contente point d'abstractions. Des deux côtés de la rue, comme le long de la façade du temple, scintillent les étalages des échoppes, des boutiques en plein vent, avec leurs mille petits lampions.

Au milieu du char se dresse le taureau d'argent. Il luit, tel un

énorme miroir. Placé de côté, il tend le cou, et paraît s'avancer d'une allure oblique, entre la perruche et le paon, entouré d'un essaim de petits brahmes qui se sont assis sur le plateau. Les bras des fidèles poussent, le char s'ébranle. Alors les fusées s'envolent en sifflant, les flambeaux secouent leur panache de flammes, des soleils, des serpentins, des chandelles romaines montent de toutes parts, jaillissent dans l'air. Des herses se dressent chargées de feux rouges et verts. Puis tout s'embrase dans la pourpre des feux de Bengale qui brûlent sans interruption, et sur ce fond rouge les flammes des torches apparaissent vertes.

Dans une pareille cohue, le plus sage est de précéder la foule. Nous partons en avant pour nous arrêter sous la vérandah d'une maison musulmane où l'on nous donne des places avec la meilleure volonté. Assis sur un banc de maçonnerie, nous ne perdons rien du spectacle. Autour de nous, au-dessus, en face, les maisons sont chargées, jusqu'aux toits, de femmes. Les pagnes et les voiles noirs, violets, verts, ou jaunes, flambés d'orange, diaprés de bleu, couleur d'aurore, couleur de sang, confondent leurs tons, s'unissent par nappes irisées où éclatent çà et là les luisans des bijoux sous la lumière frisante. Puis des pans entiers restent dans la demi-teinte d'une nuit éclairée par la lune, tandis que le bout de la rue n'est plus qu'une immense fournaise où tout, hommes, maisons, arbres, et jusqu'à l'air même, semble flamber sous une pluie de flammèches d'or, cependant que les trois divinités avancent lentement sur le fond teinté de rubis... Et je me suis décidé à rentrer, non sans peine, à m'arracher de la merveilleuse vision. Mais les fêtes ne font que commencer et je n'en manquerai pas une.

Pondichéry... 4 juin 1901.

Suivant cette vieille légende qui n'est pas encore complètement détruite, les fidèles hindous se précipitaient en masses sous les roues du char de Vishnou Djaganata, à Pouri, afin d'y trouver une mort rapide qui leur assurait l'éternelle félicité. Je crois qu'il convient d'attribuer ces prétendus sacrifices volontaires à des accidens de foule. La cohue qui accompagnait jeudi dernier les chars monumentaux de Çiva et de Ganéça à Villenour aurait pu causer de pareils malheurs si ces chars avaient consenti à rouler d'une allure tant soit peu rapide. C'était une fête de jour où les boîtes d'artifices

s'essayaient à éclipser l'éclat du soleil. Mais, malgré le fracas de cette artillerie religieuse, malgré les cris d'enthousiasme des dévots en délire, le char de Çiva n'avançait pas d'un mètre par minute. Puis il resta immobile, au beau milieu de la rue, comme si une force surnaturelle l'eût cloué au sol. Le quadrige de chevaux sculptés, peints et dorés à neuf, qui se cabrait à l'avant, dans le vide, augmentait, par son allure violente, le fâcheux effet de cette panne. Le chef des brahmes frappant en vain son front démesurément découvert par le rasoir, prodiguait les ordres. Le char refusait d'avancer. Ses dimensions égalaient, je dois vous le dire, celles d'une petite maison à trois étages, dont le dernier, effilé en clochetons, ajouré de fenêtres arquées, servait de demeure à un brahme. Ainsi perché, ce brahme soufflait dans une trompette de cuivre, tel Spendius dans l'hélépole que les mercenaires poussaient contre les murailles de Carthage. Mais le bétail humain attelé au char de Çiva n'obéissait pas en mesure aux accens du clairon. Les gens occupés à tirer se retournaient sans cesse pour voir si l'on poussait de l'arrière; ou bien ils s'écartaient en tirant, emmenant les cordes, si bien que l'édifice roulant, tiraillé dans des directions contraires, s'en allait de côté, ou bien reculait. Alors les traîneurs s'arrêtaient, secouant la sueur qui ruisselait de leur torse. Les brahmes, en quête de renfort, couraient, un bâton à la main, mais le public s'enfuyait devant eux. Et s'ils étaient assez heureux pour racoler par la persuasion quelques auxiliaires bénévoles, on voyait ces dévots se dérober après avoir un peu touché les cordes du char, ne tenant pas sans doute à se mêler aux corvées que les municipalités fournissent pour ce roulage liturgique.

Irons-nous comme jadis, organiser le halage, distribuer le blâme sous forme de coups de canne, l'éloge sous forme de bourrades?... Mais les autorités locales m'entraînent vers la mairie : les bayadères attendent, avec Chanoumouṉgamodélyar en personne, et nous ne pouvons décliner l'invitation. Nous voici donc assis sur des chaises sous la vérandah de la mairie. La petite bâtisse n'a rien qui fasse reconnaître sa signification officielle, la présence de Chanoumouga suffit toutefois aujourd'hui à l'illustrer. Le chef du service judiciaire qui se trouve là, s'étonne du peu de déférence que je montre à l'endroit du grand électeur de l'Inde : « Eh quoi, Monsieur! Ne savez-vous pas que Chanou-

mouga est l'Indien le plus considérable de la colonie? — Oui, Monsieur, je ne le sais que trop. Souffrez que, pour moi, ce propriétaire du suffrage universel demeure au rang subalterne qu'il mérite d'occuper. Oui, Monsieur, je connais Chanoumougamodélyar depuis vingt ans. C'est grâce à lui que les Hindous se sont rendus ingouvernables, qu'ils ont pris en haine et en mépris les Européens, car ces derniers ont eu l'âme assez basse pour rechercher son patronage. Sans doute, Monsieur, votre Chanoumouga réussit à faire retirer aux prêtres et aux missionnaires la direction des collèges où ils enseignaient l'amour et le respect de la France, et continuaient l'œuvre de civilisation pacifique qu'ils entreprirent depuis deux siècles. Sans doute aussi fit-il remplacer ces ecclésiastiques par des laïcs qui préparent l'émancipation des esprits par l'enseignement intégral. Sans doute même choisit-il les gouverneurs et les déplace-t-il à son gré en mettant le marché à la main à son député qui se charge d'intimider le ministre. Certes oui, Monsieur, tout cela est vrai. Et pourtant, ne vous déplaise, vous voudrez bien placer « Monsieur Chanoumouga » à deux rangs au-dessous de moi, comme il convient, et installer à la première place le représentant du Gouverneur qui a bien voulu m'accompagner officiellement. »

Les choses ainsi réglées, sans que Chanoumougamodélyar en eût contesté l'arrangement, les bayadères vinrent et commencèrent de chanter. Elles étaient là cinq ou six, jeunes, assez petites, très noires, et vêtues avec un luxe qui dépassait de beaucoup leur beauté. Leurs caleçons de satin clair quadrillé d'or retombaient sur les lourds anneaux d'argent qui cerclaient leurs chevilles; leurs pagnes de soie bridant les cuisses, suivant l'usage, puis ramenés en avant, s'élargissaient en queue de paon; les manches courtes de leur petit corset rejoignaient les gros bracelets coudés d'or fin qui ornaient les arrière-bras. Leurs mains, jaunies de curcuma aux paumes, étaient à ce point chargées de bagues, qu'on eût dit de chacune un écrin ouvert. Leur face brune, entourée d'orfèvrerie, éclairée par les boucles et les boutons de nez, les anneaux et les pendans d'oreille, les frontaux et les gourmettes d'or, apparaissait plus sombre entre les houppes de jasmin qui tombaient des tempes.

Alors le chef de l'orchestre annonça que les bayadères ne danseraient point, et cela parce que le char de Çiva se trou-

vait enlizé dans le sable, juste devant la mairie. En effet, les bayadères ne peuvent se livrer à des danses profanes sous les regards du dieu qui, suivant son habitude, ne montre que son nez doré entre les guirlandes de fleurs. Une des hiérodoules se livre alors à une pantomime assez gracieuse. Ses gestes naturels, sa figure expressive, tour à tour désolée et ravie, nous montrent ce qu'éprouvèrent les amantes des poètes hindous, délaissées par leurs dieux. Puis la petite actrice commence de chanter. Sa mélopée traînante et nasillarde ne serait pas sans quelque douceur si les musiciens avec leurs clarinettes et leurs tambourins n'écrasaient la voix de la chanteuse sous leur accompagnement barbare. Enfin la bayadère se tait. On lui donne un rouleau de roupies de la part du Gouverneur, je lui colle un souverain sur le front et je m'enfuis sans espoir d'assister à la marche du Char de Çiva, définitivement bloqué dans le sable.

Tout à la fois cupides et prodigues, avares et fastueux, craintifs et enthousiastes, les Hindous prisent avant tout, dans les hommes comme dans les fêtes, la magnificence extérieure et l'ampleur du geste. Riez ! Mais je vous dirai que le don d'une misérable pièce d'or a produit un effet considérable. Quand je collai ce souverain sur le front moite de la bayadère de Villenour, un murmure flatteur passa dans la foule des notables. L'un d'eux dit même : « Voici un Français qui connaît bien les usages. C'est y obéir que de ne toucher une fille de caste qu'avec de l'or. » Cependant un autre murmurait en clignant de l'œil du côté de Chanoumougamodélyar. « Il ne serait pas longtemps le maître ici si ce Français tenait le pouvoir... on nous ferait marcher plus vite que le pas... comme dans l'ancien temps. »

Quand on me traduisit le propos, il était trop tard pour répondre. Voici ce que j'aurais dit : « Ne craignez rien, honorable chetty, un pareil malheur ne vous arrivera pas. On continuera de vous envoyer, sous couleur de vous gouverner, un fonctionnaire qui redoutera assez Chanoumouga et son député pour ne rien entreprendre sans leur congé ! Et si, par grand hasard, ce Gouverneur se permettait de vous gouverner, il suffira d'envoyer d'ici un télégramme à Paris pour que le Ministre rappelle aussitôt son agent. Vous avez à Pondichéry des Français qui ont soin d'accomplir vos volontés en ce sens. Pour moi, je ne suis qu'un passant, qui ne s'intéresse qu'aux monumens, aux usages anciens, à la

nature et aux bêtes. » ...Je reviens au dieu Çiva : aussi bien n'aurais-je pas dû m'en écarter pour si peu. Le char du dieu a mis deux jours entiers pour accomplir sa promenade solennelle. La dernière cérémonie ne s'est donc donnée que dans la nuit de samedi, je ne me suis pas fait faute d'y assister. Dès neuf heures du soir nous roulions sur la route de Villenour, aussi officiellement que possible, avec le Chef de Cabinet du Gouverneur, et des pions à baudrier. Mais, à l'entrée des faubourgs, la voiture a donné dans un cortège de palanquins, de chars, d'enfans à cheval et de porteurs de flambeaux. Des musiciens musulmans, coiffés de turbans rouges, ouvrent la marche, sur une profondeur de trois rangs. Un Hindou s'élance vers nous, dans un flot de mousseline blanche, et je reconnais l'administrateur de la pagode. Dirigerait-il une procession pour son compte? Non point : nous croisons le cortège nuptial de son fils adoptif, et il nous prie d'assister au moins au défilé. Aussitôt on nous passe au cou des guirlandes de jasmin, on nous asperge d'eau de roses et nous regardons. Voici tout un escadron de petits garçons sous des tuniques en velours, lamées d'or et d'argent, brodées, tous à califourchon sur des chevaux blancs ou gris magnifiquement harnachés. Les plus petits se tiennent à l'arçon de la selle, mais la bête va au pas et un saïs la tient par la figure. Suivent des brancards où sont disposés des flambeaux par centaines. La route en est éclairée jusqu'au plus prochain tournant. Au milieu de ces flambeaux voici des grands palanquins rutilans où sont appliqués des figures, des déesses, des dieux, des génies, tous de dimensions colossales. Puis le palanquin de la mariée, véritable temple suspendu, rehaussé de brocart, de clinquant, de verroteries, de fleurs. Il oscille sur les épaules de cinquante hommes, peut-être. Et sur le trône d'orfèvrerie, encadrée par les arcatures ajourées, la mariée accroupie, figée dans une attitude de statue, lourde de joyaux, casquée de jasmin. C'est une toute jeune enfant. Sa figure ovale, couleur chamois, s'éclaire brusquement en rouge. Les inévitables feux de Bengale enflamment l'air et le palanquin s'éloigne comme s'il flottait sur une mer de feu.

Nous reprenons notre route, emportant nos guirlandes, et bientôt nous en recevons encore. Dès l'entrée de la pagode, les Brahmes nous accueillent, nous disparaissons sous le jasmin. Cette fois la fête religieuse se donne sur l'eau. L'étang sacré, réfléchis-

sant les flammes des pots à feu, montre ses séries de gradins, ses portiques en cloîtres, fourmillant de peuple. Têtes noires, vêtemens blancs roses, écarlates, s'éclairent aux lueurs dansantes de mille torches. L'eau sombre se moire de longues traînées d'or. Assis à l'angle du grand perron, je ne perds rien de l'embarquement des dieux sur le radeau. Ses charpentes sont façonnées en manière de temple. Vraie pagode flottante, il possède son haut portique pyramidal, son gopura étagé, son sanctuaire avec l'autel carré où l'on dépose en grande pompe l'image de la déesse Parvati, Kochliamballe, pour mieux dire ; c'est en son particulier honneur que l'on donne cette fête nocturne ; c'est elle qui va être promenée sur le radeau. Voici une occasion bonne entre toutes pour les buccinateurs sacrés. L'air est déchiré par les stridentes fanfares. Si les divinités pouraniques n'accourent point à cet appel, il faut désespérer de leur bienveillance. Des porteurs de pots à feu se groupent, et un pion de police, reconnaissable à son costume occidental de coton blanc, à son ceinturon noir, à son turban rouge, prend pied sur le radeau où il représente le bras séculier, l'administration des cultes. Près de moi le commissaire de police de Villenour, un magnifique Hindou, accentue, par son écharpe tricolore le caractère officiel des choses. Un Brahme s'attache à ma personne et par l'entremise du commissaire, qui sert de truchement, je suis renseigné sur toutes les particularités de la fête. Ce sacerdote, discrètement, approuve mon enthousiasme pour cette magnifique religion assez sûre d'elle pour ne point admettre de prosélytes. On peut perdre sa caste, être exclu du brahmanisme, — de l'hindouisme, pour mieux dire, au sens moderne des mots, — mais on n'y peut pas entrer. C'est grand dommage. Pour un peu, répudiant mes origines, j'aurais demandé l'initiation au Çivaïsme !

Quelques Brahmes, cependant, s'embarquent sur le radeau toujours maintenu au pied du perron par ses amarres. L'un s'assied à cropetons sur l'autel, au pied des statues dorées, dont les bras brandissent leurs attributs habituels. Çiva a dans ses huit mains le trident, le daim, l'arc, la massue, le tambour, la corde, l'épée et le disque du tonnerre. Soubramanyé a l'arc, les flèches, et le glaive, autre image de la foudre. Parvati tient une fleur du lotus dans deux de ses quatre mains. Des deux autres, l'une est dressée, dans le signe qui rassure, l'autre largement ouverte dans le signe de la charité.

Mais voici que l'on embarque les bayadères : dédiées à Parvati, elles en portent le nom tatoué sur un bras. On les aide, on les transporte ainsi que des meubles précieux. C'est plaisir de voir les soins amicaux dont on entoure ces prêtresses de l'amour profane et divin. On se les passe de main en main pour qu'elles ne mouillent point leurs pieds nus, alourdis par les anneaux d'argent qui s'étagent au-dessus de leurs mignonnes chevilles. De ces anneaux, les premiers sont cambrés au-dessus des malléoles à la façon des branches et des surpieds dans les éperons de l'antiquité classique. Les petites prêtresses ont revêtu, pour cette cérémonie solennelle, leurs plus somptueuses parures. Une réduction de casque d'or couronne leur chignon noir d'où descend la tresse à glands qui bat leurs reins bridés par les pagnes de soie pourpre. Une ceinture d'orfèvrerie les enserre. Les bras ronds disparaissent sous les armilles sans nombre. Tout luit, corsets de satin violets, verts, toujours d'un ton tranchant avec celui des pagnes, caleçons striés ou quadrillés d'or, bijoux de face, pendans d'oreilles, colliers, plaques battantes. On dirait autant de reines de Saba. Mais, si luisans que soient leurs joyaux, ils ne brillent pas autant que leurs yeux ombrés par l'antimoine.

La principale des bayadères est encore absente. On s'enquiert, on court, on la cherche. Enfin la voici qui arrive. Le retard s'explique. La belle avait à accomplir des cérémonies dans le sanctuaire. La nature de ces cérémonies, je ne l'ai point demandé. La curiosité eût dépassé les bornes. Le Çivaïsme tantrique a ses mystères sensuels et terribles que le vulgaire ne doit point connaître. C'est là un point auquel il convient de s'arrêter. Et, pour ne point s'y arrêter, la plupart des Français se font mépriser en Asie, car rien ne blesse plus l'Asiatique que cette condescendante et égrillarde familiarité par quoi tant de nos compatriotes croient les honorer. Aussi ne m'occupai-je point de la bayadère en premier, et la regardai-je passer, comme les autres, sans en parler au brahme. Mais elle s'arrêta devant moi, s'inclina et porta la main droite à son front pour me saluer avec la correction indienne la plus marquée. Sans croire un seul instant que cette politesse de faveur distinguât en rien ma personne, je regardai l'adorante. Quelle ne fut pas ma surprise en reconnaissant la bayadère de la mairie, et combien elle était changée !

Celle que j'avais vue noire et chétive, vêtue avec un luxe de

paccotille, au jour cru de la vérandah, apparaissait dans la splendeur de ces fées qui, pour tenter les solitaires ascètes, émergent avec un chant d'oiseau du calice des fleurs. C'était bien elle la reine de Saba qui troubla le bienheureux Antoine, abbé du désert. Symbole de l'Inde, mystérieuse et sensuelle, où la nature flatteuse et hostile attire sans cesse l'étranger pour le prendre et le garder dans son sol, de l'Inde qui garde tout, ses envahisseurs comme les enfans de sa terre, la danseuse de Çiva semblait me dire : « Regarde-moi, étranger tout à la fois puissant et fragile, impur à mon regard autant que le dernier des parias. Je suis le génie familier de la pagode, et mes pas harmonieusement comptés réjouissent le dieu qui sommeille au fond du sanctuaire où tu ne pourras jamais pénétrer. C'est pourquoi je me ris de toi en t'honorant pour la forme. Tu voudrais, peut-être, nous arracher nos secrets, pénétrer nos mystères, dévoiler nos symboles. Illusion ! C'est Maïa seule qui te guidera et elle t'abandonnera bientôt dans les ténèbres. Tu entreras, mais sans dépasser le seuil, tu verras peu, tu entendras moins, tu ne comprendras rien et tu t'en iras au regret, pareil à tous ceux qu'a épuisés le désir de délier la ceinture de la déesse. Elle s'est résolue entre leurs mains comme la sacrée Ganga a fui entre les doigts de Çiva, comme la fumée du brasier que prétend retenir le poing fermé de l'enfant, comme le nuage qui passe en changeant sa forme, comme le souffle de la brise qui ride la surface des eaux. Réjouis tes yeux, voyageur, mais n'oublie pas que c'est là se désaltérer au mirage ! »

Oui, sans doute, petite bayadère aussi fluette et fragile que ces figurines de pâte, peintes et dorées à merveille par la main habile des mouchys, tu es bien le génie familier de l'Inde. Je vénère en toi la contrée-mère, luxuriante et aride, ses cités aussi vite élevées que détruites, ses temples dont une moitié disparait sous l'or tandis que l'autre tombe en ruines, ses routes et ses rues où se coudoient l'infirme lépreux chargé de tous les maux dont souffre l'homme, et l'altière brahmine alourdie par ses entraves d'or. Je vénère en toi l'Inde toujours asservie et toujours libre, rebelle à ce que l'humanité moderne prétend appeler le progrès. De toi s'exhale un charme lourd et mystérieux comme les effluves des fleurs de ton pays dont le parfum nous plonge dans une pernicieuse ivresse...

Mais la voix du commissaire, ceinturé de l'écharpe tricolore, m'arracha à ma rêverie. Il m'apprend que la danseuse me remer-

cie encore pour la pièce d'or. Et je vois la bayadère installée sur le temple flottant de son dieu. La Péri jouit, ce semble, d'un assez mauvais caractère. Adossée à l'autel de Çiva, elle glapit, jure contre un porteur de flambeau dont le pied a froissé le sien, dans la presse. Le radeau se met à glisser sur l'eau. Doucement halé par les Hindous qui tirent les cordes, il côtoie le bord, écartant la foule des baigneuses dont les épaules brillent sous la lumière des torches.

Merveilleux spectacle que ce temple lumineux filant sur le lac! On croirait voir ces châsses miraculeuses des légendes qui traversaient les eaux en les éclairant, pour la confusion des infidèles. La surface sombre de l'étang réfléchit les traînées de feu. La foule applaudit. A ses cris de joie succède le fracas des trompes. Puis les gongs résonnent, les tambours battent. Les doucines et les flûtes commencent de jouer, et d'une voix monotone les six bayadères célèbrent les vertus des dieux. Leurs voix ne cessent de se faire entendre tant que le radeau vogue autour des gradins de l'étang. Il doit en faire sept fois le tour. Voici le premier voyage accompli. La pagode flottante s'arrête devant le grand perron. L'aspect est féerique. Des feux de Bengale allumés aux quatre angles de la pièce d'eau ensanglantent l'horizon, les premiers plans semblent fondre dans une fournaise. Devant l'autel, les Brahmes brûlent le camphre qui monte en flammes vertes, l'autel resplendit, tel un bloc de métal en fusion. Mais l'embrasement rouge domine tout. On dirait une ville en flammes dont le peuple envahit les places. Les bayadères, aux pieds de Çiva, paraissent des princesses captives chargées de chaînes d'argent. Immobiles, dans leur attitude d'idoles, elles continuent de chanter. Leur mélopée plaintive monte comme des supplications d'esclaves, leurs yeux brillent; on croirait voir des larmes en tomber par cascades sous la clarté aveuglante de l'atmosphère empourprée.

Toujours je reverrai le pagotin d'or glissant sur l'eau noire, pareil à une image de rêve. Et j'ai pensé aux fêtes de Moloch dévorateur, aux temples de Babylone avec ses hiérodoules prostituées, aux temples de Troie s'abîmant dans les flammes, écrasant dans une ruine commune les autels et les prêtresses suppliantes serrées en troupeau aux pieds de leurs dieux impuissants, j'ai vu Ulysse et Diomède ravissant le Palladium, Ajax et Cassandre, les reines traînées, joyaux de chair et d'or, j'ai entendu la voix puissante des vainqueurs, les plaintes et les prières inexaucées des vaincus...

Les lumières mouraient partout. L'obscurité nous enveloppait peu à peu. Seul le temple lumineux continuait d'avancer sur l'eau qu'il éclairait en rouge. Des fusées, de l'autre côté de l'étang, couronnaient, par instans, son pinacle d'une nuée d'étoiles filantes. Et je partis qu'il était deux heures du matin, ébloui, étourdi, charmé, énervé par les senteurs entêtantes des guirlandes de roses et de jasmin. Le long de la route, sous les grands arbres, les Hindous filaient par longues processions paisibles. Au milieu, les petites charrettes à bœufs grinçaient. Par les fenêtres carrées des boîtes peintes à fleurs se montraient des figures de femmes encadrées de voiles brillans. Toutes portaient sur leur front l'insigne sacré peint entre les sourcils, et certaines étaient si pâles qu'on les eût dites éclairées par la lune. Mais les saïs, les pions, écartent la cohue des chariots, on bâtonne à tel point un zébu et son vindikarin récalcitrant que la pitié me prend. La femme qui se blottit, effarée, sous le berceau de son char, est tellement belle que je la laisse passer en avant et je passe au cou de son bœuf, aux cornes dorées, une guirlande de fleurs. Les roues continuent de crier, les gens de s'encourager, les clochettes de sonner, par un vieux reste d'habitude, on se range encore devant la voiture du Gouverneur. Les mendians nous escortent en nous implorant d'une voix lamentable, et l'un d'eux nous flanque en faisant la roue. C'est à croire qu'un des diables de la pagode daigne nous honorer de sa conduite. Il est suivi par quelques buccinateurs, dont les cuivres jettent la terreur parmi tous les bœufs attelés. Mais les chevaux laissent vivement tout cela derrière eux et, jusqu'à Pondichéry, nous retrouvons la paix majestueuse de la nuit. Seuls les oiseaux nocturnes donnent de la voix en coupant la route de leur vol silencieux et mou...

MAURICE MAINDRON.

LES ÉTATS-UNIS

ET

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

I

L'amitié de la France et des États-Unis, qui, naguère encore, des deux côtés de l'Atlantique, s'est manifestée avec un rare éclat, offre un tel caractère de permanente durée qu'il n'a pu s'attacher aucun inconvénient à une récente publication (1) qui, marquant d'un trait sûr les écueils à éviter dans les relations internationales, ne fait que préciser les conditions et les règles de ce séculaire attachement.

Après la paix glorieuse issue de cette capitulation d'Yorktown, au lendemain de laquelle, remerciant Louis XVI « de l'aide toute-puissante » prêtée par les armes françaises à la jeune Amérique, Washington « demandait à Dieu de donner prospérité au Roi, à sa maison, à son peuple jusqu'à la fin des temps, » il en fut à peu près des relations des États-Unis avec la France, et des nuages qui les traversèrent, comme il en devait être, cent ans plus tard, après Magenta et Solferino, de nos rapports avec l'Italie reconstituée. Dans les deux cas, à près d'un siècle de distance, on peut, à un degré presque égal, vérifier cette vérité politique, commune à tous les temps, que la concordance des intérêts demeure la seule base

(1) *Annual Report of the American historical Association : Correspondence of French Ministers to the United States, 1791-1797*, Washington, Government Printing Office.

vraiment solide des alliances entre les nations, le souvenir des services antérieurement rendus par l'une à l'autre s'effaçant d'autant moins que l'on s'abstient de l'évoquer à tout propos, surtout si, par leur importance, ces services restent inoubliables.

Lorsque le gouvernement de Louis XVI, après avoir longtemps hésité devant une question singulièrement complexe, se décida à soutenir, contre la Grande-Bretagne, la cause des colonies américaines, on vit, ce jour-là, se réaliser un intime accord entre le vœu de l'opinion et les vues de la diplomatie française. Lafayette, Noailles, Ségur et leurs compagnons avaient, en quelque sorte, été, de l'autre côté de l'Océan, les chevaleresques ambassadeurs de la première ; Vergennes fut l'agent, habile et heureux, de la seconde, qui, avec une rare persévérance, avait préparé l'exécution de ce projet par elle dès longtemps conçu.

Peu de temps avant son renvoi, Choiseul avait écrit « que la mer était le seul champ de bataille propice contre l'Angleterre. » Vergennes, son continuateur, s'inspira de cette pensée. Pour prouver que le gouvernement de Louis XVI, en soutenant, au lendemain de la Déclaration des droits, la cause de l'indépendance des États-Unis, avait commis une grave erreur, on a invoqué ces paroles d'un célèbre pamphlet, paru à Londres vers cette époque : « Vous armez, monarque imprudent; il est une puissance qui s'élève au-dessus des lois, c'est celle des raisonnemens ambitieux ; elle conduit une révolution en Amérique. Peut-être en prépare-t-elle une en France. Les législateurs de l'Amérique s'annoncent en disciples des philosophes français ; ils exécutent ce que ceux-ci ont rêvé... D'où vous vient cette sécurité, quand on brise en Amérique la statue du roi de la Grande-Bretagne, quand on voue son nom à l'outrage? L'Angleterre ne sera que trop vengée de vos desseins hostiles, quand votre gouvernement sera examiné, jugé, condamné, d'après des principes qu'on professe à Philadelphie et qu'on applaudit dans votre capitale. »

Cette sorte de prophétie, dont l'avenir devait faire une sanglante réalité, était conforme à la logique ; à l'heure où elle parut, elle était en contradiction avec la vérité. Quand le successeur de Louis XV résolut de prendre en main la défense des colonies anglaises révoltées, il ne céda pas seulement à l'opinion. S'il reçut d'elle un encouragement et une aide, il exécuta avant tout un projet politique, né des désastres de la guerre de Sept-Ans. A l'antique rivalité de la France et de la maison d'Autriche, déchue de son

ancienne puissance, avait succédé contre la Grande-Bretagne, alliée de Frédéric II, destructrice de notre flotte, maîtresse de l'Inde, du Canada et de nos plus belles colonies, un antagonisme profond, passionné, qui, s'échauffant au souvenir des luttes d'antan, devait, pendant plus d'un demi-siècle, jusqu'à Waterloo, agiter de son souffle les âmes françaises. Au moment où la guerre d'Amérique éclata, Napoléon Bonaparte entrait à l'École militaire de Brienne, et son jeune esprit, comme celui de ses contemporains, — les futurs soldats de la Révolution et de l'Empire, — se forma en un temps où il n'était bruit que des exploits des escadres françaises, et où la capitulation d'Yorktown était célébrée comme une première revanche de Rosbach.

Dans un mémoire adressé à Louis XVI et rédigé, sous l'inspiration de Vergennes, par un de ces premiers commis des Affaires étrangères qui ne laissaient prescrire ni par le temps, ni par les vicissitudes, les traditions d'une diplomatie dont ils se considéraient comme les gardiens, on lit ces saisissantes paroles : « La paix déplorable de 1763, le partage de la Pologne et bien d'autres événemens également malheureux avaient porté la plus grave atteinte à la considération de votre couronne... La paix humiliante de 1763 avait été conclue au prix de nos établissemens, de notre commerce et de notre crédit dans l'Inde, au prix du Canada, de la Louisiane, de l'île Royale, de l'Acadie et du Sénégal ; elle avait établi chez toutes les nations qu'il n'y avait plus en France ni force, ni ressource ; l'envie qui, jusque-là, avait été le mobile de la politique de toutes les Cours à l'égard de la France, dégénéra en une sorte de mépris ; le cabinet de Versailles n'avait plus ni crédit, ni influence dans aucune Cour ; au lieu d'être, comme autrefois, le centre des grandes affaires, il en devint le paisible spectateur ; on ne le consultait plus ; on ne comptait plus pour rien son suffrage ou son improbation ; en un mot, la France, c'est-à-dire l'État le plus puissant de l'Europe, était devenue d'une inutilité absolue ; elle était sans crédit auprès de ses alliés, sans considération auprès des autres Puissances... »

A un autre moment, Vergennes écrivait encore, au sujet de cette douloureuse époque, ces lignes où il y aurait tant à retenir :

« Il suffisait de relire le traité de Paris pour y puiser un sentiment d'indignation et de vengeance. La Cour de Londres, au moment où la force des circonstances les lui procurait (ces avantages résultant du traité de Paris), était bien persuadée que leur obser-

vation ne durerait qu'autant que nous serions dans l'impuissance de nous en affranchir... Je ne crains point de le dire, Sire, une nation peut éprouver des revers et elle doit céder à la loi de la nécessité et de sa propre conservation; mais, lorsque ces revers et l'humiliation qui en a résulté sont injustes, lorsqu'ils ont eu pour principe et pour but l'orgueil d'un rival influent, elle doit, pour son honneur, pour sa dignité, pour sa considération, elle doit s'en relever, si elle en trouve l'occasion. Si elle le négligeait, si la crainte l'emporte sur le devoir, elle ajoute l'avilissement à l'humiliation, elle devient le mépris de son siècle comme des races futures... Ces importantes vérités, Sire, n'ont jamais quitté ma pensée; elles étaient déjà profondément gravées dans mon cœur, lorsque Votre Majesté m'appela dans son Conseil, et j'attendis avec une vive impatience l'occasion d'en suivre l'impulsion. Ce sont ces mêmes vérités qui ont fixé mon attention sur les Américains, ce sont elles qui m'ont fait épier et saisir le moment où Votre Majesté pourrait assister cette nation opprimée avec l'espoir bien fondé d'effectuer leur délivrance... »

Ce n'était pas seulement le ministre des Affaires étrangères qui, à cette heure-là, pensait ainsi, mais le roi de France lui-même. Dans une lettre qui, à vrai dire, scella l'alliance de la France et de l'Espagne, en confirmant le pacte de famille, Louis XVI, peu avant l'ouverture des hostilités, mandait à son oncle Charles III : « Je crois qu'à présent le moment est venu de ne plus songer qu'à prendre les moïens propres pour humilier l'ennemie naturelle et la rivale de notre maison. »

Ce qui prévalut dans l'alliance de la France et des États-Unis, ce fut donc, de leur côté, un grand intérêt national, du nôtre un puissant intérêt politique.

En Amérique, sans autrement se soucier des spéculations philosophiques de l'époque et des théories de Rousseau, invoquées, le cas échéant, pour ajouter à la faveur de l'opinion, les colonies anglaises, en présence d'une violation répétée de leurs droits, obéirent, avant tout, à l'inébranlable volonté de s'assurer une indépendance qui était, à leurs yeux, le plus précieux des biens et le gage de leur avenir : « Anglais, vous êtes esclaves, écrivait Thomas Paine aux applaudissemens de ses compatriotes. Soyez Américains, libres citoyens d'un État indépendant. » Dans toute l'Union, le mot d'ordre fut le même.

En France, si les vaillans efforts des « insurgens » excitèrent,

de la part du public, une chaleureuse sympathie, le principal motif qui entraîna une action armée contre l'Angleterre fut la volonté très nette de mettre fin, pour notre pays, « à la triste humiliation » rappelée avec tant d'insistance dans le mémoire de Vergennes.

Il n'en est pas moins vrai que, lorsque l'heureuse issue de la guerre de l'Indépendance eut procuré à la France la revanche qu'elle ambitionnait et assuré aux États-Unis la libre et entière disposition d'eux-mêmes, le service rendu à l'Amérique par les marins de d'Estaing et les soldats de Rochambeau, apparut à tous comme ayant eu une importance telle que le gouvernement français fut naturellement amené à croire qu'il en résulterait pour les deux pays, une communauté d'intérêts égale à cette réciprocité de sentimens que les années ne devaient pas affaiblir (1). Jamais les Américains n'oublièrent ce que la France avait fait pour eux en les aidant à devenir un grand peuple, auquel était réservé un si prestigieux avenir de richesse et de puissance. Ce souvenir, toutefois, allait-il dominer toute leur politique future? La France, qui, pour prix de sacrifices, d'autant plus lourds qu'ils finirent de grever ses finances obérées, n'avait réclamé aucune espèce de dédommagement, ne se fit-elle pas quelque illusion sur le concours ultérieur de ses alliés de la guerre de l'Indépendance? Prévit-elle la direction presque exclusivement américaine, que les événemens, aussi bien que la situation géographique des États-Unis et leurs intérêts économiques et commerciaux, imprimeraient au développement futur de la jeune nation? La vérité, c'est que, pour remplir ses destinées, pour atteindre à la grande situation qui dans le monde est devenue la sienne et qui, d'année en année, ne cesse de s'accroître, l'Union américaine devait suivre cette voie, non une autre. Washington et ses successeurs ne varièrent jamais dans leur marche si ferme sur ce terrain si solide. Ne pensant qu'à leur pays, l'aimant d'un amour à la fois jaloux et éclairé, subordonnant tous leurs actes à la défense de son entière autonomie et de ses intérêts primordiaux, s'appliquant de plus en plus à écarter toute intervention de l'Europe dans le Nouveau-Monde, — leur monde à eux, — ils ne se laissèrent,

(1) En rappelant, dans une dépêche adressée le 24 avril 1906, au Président de la République française « les inappréciables services rendus par la France aux États-Unis dans la période la plus critique de leur histoire, » le Président Roosevelt constatait une fois de plus « que la France tient une place particulière dans le cœur du peuple américain. »

dès la première heure de leur vie nationale, détourner de leur route par aucun incident, par aucun entraînement, par aucune considération extérieure. Sur ces origines de la politique propre aux États-Unis, il n'est rien, croyons-nous, qui puisse, par les faits qu'elle rapporte et les réflexions qu'elle suggère, répandre plus de clarté que la correspondance échangée entre le gouvernement français et ses agens diplomatiques durant la période de 1789 à 1900, à laquelle se réfèrent les documens naguère publiés à Washington même, et dont nous allons faire un bref examen.

II

Lors de la réunion des États-Généraux, en 1789, dont la nouvelle fut accueillie par le peuple américain avec le plus vif enthousiasme, les relations des États-Unis avec la France étaient excellentes. Peu de temps auparavant, on avait appris à Philadelphie, non sans quelque satisfaction, le remplacement, par le comte de Montmorin, de M. de Vergennes qui, depuis quatorze ans, dirigeait en France le département des Affaires étrangères. Quoique ayant, plus que personne, servi la cause américaine en conseillant à Louis XVI une intervention armée, Vergennes, qui n'avait pas oublié l'initiative prise en 1782 par Jay et John Adams pour arriver à conclure avec l'Angleterre une paix séparée, avait eu avec le Congrès, sur plusieurs questions commerciales et maritimes, des dissentimens assez sérieux. Ainsi en avait-il été dans l'affaire du droit de pêche, sur les côtes de l'Acadie et de Terre-Neuve, qui avait provoqué une vive agitation dans le Massachusetts et dans plusieurs États du Nord, très mécontens d'avoir vu leurs demandes rejetées par la France, alors qu'ils avaient, à eux seuls, pendant la guerre, armé quatre fois plus de corsaires que les autres États réunis. Cette question n'avait pas laissé que d'être assez grave. A La Luzerne qui, en s'appuyant sur les précédens, avait contesté aux États-Unis le droit de pêcher hors de leur littoral, Lowel, membre du Comité des Affaires étrangères américain, avait répondu en réclamant leur admission sur toutes les côtes et à Terre-Neuve, « comme un principe inflexible, non plus parce qu'ils étaient les anciens sujets du roi d'Angleterre, mais en vertu du droit dont ils n'avaient jamais pu se départir, dont on ne pouvait jamais préten-

dre les dépouiller. » Ce n'était pas aussi sans quelque blessure d'amour-propre que, de la part de Vergennes, — bien qu'il se défendît « d'avoir envie de se mêler des affaires des États-Unis, malgré eux, » — les Américains avaient cru entrevoir une tendance à accentuer une sorte de supériorité protectrice, traduite par la médaille que le gouvernement royal avait fait frapper en l'honneur de leur indépendance conquise, et au revers de laquelle un jeune enfant, menacé par le léopard britannique, est défendu par le glaive de Minerve, sous les traits de la France, qui le couvre de son bouclier fleurdelisé, avec cet exergue : *Non sine diis animosus infans.*

En dépit de ces nuages passagers, le sentiment de sympathie et de reconnaissance, qui unissait les deux pays, était, de chaque côté de l'Atlantique, demeuré fort vif. La Révolution de 1789, dans laquelle les citoyens de la libre Amérique s'étaient plu à saluer une révolution sœur de la leur, avait provoqué, à Boston, à New-York, à Philadelphie, dans toutes les villes de l'Union, des transports d'enthousiasme, et Washington avait vu avec joie Lafayette et plusieurs des meilleurs amis des États-Unis prendre en France, à la tête du parti constitutionnel, une situation prépondérante. Aussi lorsque, en juillet 1791, un successeur dut être donné au comte de Moustier qui, lui-même, en 1787, avait remplacé à Philadelphie La Luzerne, si longtemps ministre de France, Lafayette eut-il une grande influence dans la nomination de Ternant, ancien officier devenu diplomate, qui avait combattu avec lui dans la guerre de l'Indépendance et que le gouvernement des États-Unis accueillit avec une vive sympathie. Toutefois, si dans sa première entrevue avec le nouveau représentant de la France « marquée au coin de la plus flatteuse intimité, » Washington lui rappela leur ancienne amitié, la conversation finit sans avoir touché en rien aux questions politiques. Le lendemain, quand Ternant présenta ses lettres de créance, le président, tout en ne laissant échapper aucune occasion de lui redire « tout le plaisir qu'il avait à le voir ministre du Roi près les États-Unis, » se borna « à causer comme à la première visite de diverses choses étrangères aux affaires. » Ternant ne put non plus s'empêcher de remarquer que, malgré toutes ses avances, le secrétaire d'État Jefferson ne montrait pas plus d'empressement que le président lui-même à s'expliquer sur les relations des deux pays.

Quels étaient les motifs de ce silence? Assez vite le ministre

français en aperçut plusieurs. Le principal, c'était qu'attendant la très prochaine arrivée d'un plénipotentiaire anglais, chargé de négocier au nom de la Grande-Bretagne, comme Ternant avait mission de le faire au nom de la France, un traité de commerce avec les États-Unis, le gouvernement américain, entre ces deux sollicitations contradictoires, entendait maintenir son entière liberté d'appréciation et d'action. En outre, quelles que fussent les sympathies que, Washington, en dépit d'un atavisme anglais chez lui très prononcé, gardait à la France, il appréhendait les secousses que la Révolution préparait à l'Europe et au monde ; il se demandait si ce n'était pas du côté de l'Angleterre que son pays obtiendrait les plus grands avantages commerciaux et maritimes. Dans tous les cas, il lui semblait qu'il y aurait un utile parti à tirer de la présence d'un plénipotentiaire anglais pour rendre la France moins exigeante et l'amener à élargir le monopole commercial, presque prohibitif, jusqu'alors maintenu dans ses colonies du Nouveau-Monde.

Très complexe, très délicate, cette question coloniale n'avait jamais, d'ailleurs, cessé d'être un point noir dans les relations de la France avec les États-Unis, dès ce moment très enclins à poser, comme l'une des futures et immuables bases de leur politique extérieure, ce principe auquel Monroe devait, un peu plus tard, attacher son nom : « l'Amérique aux Américains. »

A cet égard, Ternant, dès son arrivée, avait eu à se préoccuper d'un incident, avant-coureur des catastrophes qui, à Saint-Domingue, allaient marquer la fin du XVIIIe siècle. Des délégués de cette île étaient venus à Philadelphie solliciter du Congrès des secours destinés à réprimer un soulèvement des noirs, chaque jour plus menaçans contre les propriétés et la vie des blancs. Tout en se déclarant prêt à appuyer les efforts de ces délégués, Ternant dut leur faire remarquer l'irrégularité de leur mission dans un pays où un ministre de France était accrédité ; lui seul avait qualité pour défendre les intérêts d'une colonie française, et il ne leur appartenait pas de prendre, comme s'ils prétendaient traiter de souverain à souverain, le titre de « députés de Saint-Domingue près les États-Unis. » Quoique le droit international interdît d'admettre cette prétention, les représentans de l'Union n'en témoignaient guère de déplaisir, laissant comprendre que, pour l'accueillir ou la repousser, ils ne seraient pas sans tenir compte du plus ou moins de facilités que la France accorderait à leur commerce. Dans ses

entretiens avec Hamilton, secrétaire de la Trésorerie, Ternant put aisément se convaincre que l'alliance politique, qu'il avait mandat de négocier, était strictement subordonnée à cet intérêt commercial qui, pour les États-Unis, avides de s'assurer des débouchés nouveaux et importans, primait tout le reste.

« Le commerce, l'industrie et la population, écrivait Ternant à ce propos, augmentent journellement. Le dénombrement fait en dernier lieu par ordre du Congrès évalue toute la population des États-Unis à 4 millions (elle dépasse aujourd'hui 80 millions.) Diverses manufactures commencent à fleurir dans les villes principales et, indépendamment des établissemens particuliers qui ont été créés dans différens États et qui ont fait des progrès considérables, on propose aujourd'hui une souscription générale pour l'encouragement de plusieurs manufactures de première nécessité... Le président veille particulièrement à la construction de la ville fédérale (Washington, la future capitale) qui doit être bâtie sur les bords du Potomac. C'est un officier français (M. l'Enfant) qui en a levé le plan et distribué le terrain ; il aura aussi la direction des bâtimens que le Congrès se propose d'y faire élever. »

A Philadelphie, Ternant ne cessa de se montrer un diplomate avisé et vigilant : il discerna fort bien que, même à cette heure décisive de la Révolution française, les États-Unis, dominés par le souci d'assurer leur existence et de la rendre prospère, n'accordaient aux événemens du dehors, même les plus importans, qu'une attention secondaire. « Depuis plusieurs jours, écrit-il le 15 juin 1792, nous avons la nouvelle que l'Assemblée a décrété et le roi promulgué la guerre contre le roi de Bohême et de Hongrie. Le gouvernement de ce pays, tout entier aux intérêts de son commerce, a reçu cette nouvelle avec indifférence. » Un peu plus tard, il dit encore : « Les personnages qui se mêlent ici d'affaires publiques s'occupent peu de celles des autres nations et s'intéressent faiblement à une guerre de terre en Europe qui ne peut affecter ni leur puissance territoriale, ni leur commerce. »

Malgré cela, l'envoyé français ne pouvait s'empêcher d'être vivement préoccupé par la persistante attitude du secrétaire d'État. Jefferson, « qui s'enveloppait de lieux communs et dont la conversation était empreinte d'une réserve que n'eussent pas dû comporter les rapports de son pays avec le nôtre. » Ternant s'expliqua mieux ce mutisme, quand il apprit que de longues conversations relatives à un projet de traité anglo-américain avaient lieu

entre Hamilton et Hammond, le nouveau ministre anglais. Dès ce moment, il ne put se dissimuler que, pour le cabinet de Londres, ce n'était nullement d'une simple convention commerciale qu'il s'agissait, mais d'un véritable traité d'alliance qui, seul, ferait accepter par le peuple anglais, en les compensant par l'exercice d'une prépondérance politique de plus en plus marquée aux États-Unis, les grands avantages commerciaux accordés aux Américains : « Quelques membres du Congrès, écrit Ternant à ce propos, fort clairvoyans sur les intérêts de leur patrie, ne m'ont pas déguisé que l'Angleterre voulait un traité d'alliance en même temps qu'un traité de commerce... Le secrétaire d'État, qui n'a jamais voulu m'avouer que le ministre anglais eût rien proposé de cette nature, m'a cependant assuré que le système des deux traités était dangereux et inadmissible... Mais il est fort à craindre, malgré cela, que, si les moyens à la disposition de la Cour de Londres sont bien employés, ils n'entraînent, malgré lui, le gouvernement américain dans les traités qu'il est de son intérêt de rejeter. » Le ministre français ne doute guère que le cabinet de Saint-James y réussisse, s'il fait adroitement « parler de l'offre de remettre les forts des lacs, de donner plus d'étendue aux importations des Américains en Europe, de modérer les droits de tonnage et de douane auxquels ils sont assujettis et d'admettre leurs bâtimens et leurs productions avec de certaines réserves dans les ports principaux des colonies. » Il n'est pas moins persuadé que l'Angleterre, pour amener à ses fins le gouvernement des États-Unis, ne trouvera point un argument de moindre valeur dans le différend de l'Espagne et des États-Unis relatif à la libre navigation du Mississipi, dont les Américains espéraient dès lors, ainsi qu'ils le firent un peu plus tard, s'annexer la vaste et fertile région.

Il y avait, pour les intérêts français, dans la conclusion d'un tel traité entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, une si menaçante éventualité qu'il fallait, à tout prix, tâcher de l'écarter. Peut-être Ternant eût-il eu des chances d'y réussir, mais les événemens, qui se précipitaient en France et qui allaient amener son remplacement, étaient loin de servir les efforts du négociateur français ; coup sur coup, on apprenait la déclaration de guerre à l'Europe, la fuite à Varennes, l'insurrection du 10 août, l'abolition de la royauté, les massacres de septembre, la réunion de la Convention, le procès et la condamnation de Louis XVI. Ce fut avec une extrême défaveur qu'une notable partie de l'opinion américaine, et

surtout le président et son entourage, reçurent ces tragiques nouvelles. Ils avaient cru voir s'établir en France, sur les ruines de l'absolutisme, un gouvernement constitutionnel, respectueux de la liberté, de la légalité, de la tolérance, et déjà les partis, au nom de principes inconciliables, en étaient arrivés à se combattre et à se détruire par la proscription et la mort. Du sol français le torrent révolutionnaire se précipitait au dehors, brisant les frontières, important en tous lieux les idées nouvelles, groupant leurs partisans en une sorte de culte enthousiaste, se heurtant partout à des résistances passionnées qui redoublaient la fureur de l'attaque. Ce n'étaient pas seulement les montagnes et les fleuves que franchissait la révolution, elle traversait l'Océan. Tout en notant que « parmi les principaux habitans des États du Nord, il y en a toujours beaucoup qui n'approuvent ni nos principes d'égalité, ni notre mode constitutionnel, » Ternant constate que « le 14 juillet a été célébré dans les villes les plus marquantes de l'Union « avec autant d'ardeur que le 4 du même mois, jour anniversaire de l'Indépendance américaine. » Il ne se fait pas illusion, d'ailleurs, sur la portée de ces manifestations, persuadé qu'il est que, tant que la paix ne sera pas rompue entre la France et la Grande-Bretagne, « les États-Unis resteront, somme toute, assez indifférens aux graves événemens dont l'Europe est le théâtre. » Cette indifférence, dont Ternant se montre dès lors très frappé, deviendra l'un des traits caractéristiques de la physionomie politique des États-Unis : leur attention ne s'éveillera, — mais alors avec quelle intense vivacité, — qu'au cas où quelque puissance européenne paraîtra vouloir intervenir dans les affaires du continent américain, par eux de plus en plus considéré comme un domaine réservé à leur action exclusive. Plus marchera le temps, plus s'accentuera cette tendance dejà si nettement prévue et précisée dans ces lignes adressées, le 2 août 1792, par Ternant à Dumouriez, alors ministre des Affaires étrangères :

« Vous aurez appris que la déclaration de guerre de la France contre le roi de Hongrie, était connue ici dès les premiers jours de juin et qu'elle n'y a pas fait une sensation marquée sur les chefs du gouvernement, non plus que sur les personnes qui se mêlent ici d'affaires publiques. Vous n'en serez aucunement surpris, si vous considérez qu'une guerre de terre en Europe ne peut affecter ni l'existence politique, ni les intérêts commerciaux des États-Unis, et qu'elle leur donne, au contraire, la chance d'une plus forte

exploitation de leurs produits, ainsi que l'espérance de profiter des émigrations que les malheurs d'une guerre occasionnent presque toujours. Une rupture entre les grandes puissances maritimes de l'Europe peut seule causer ici une vive sensation et, tant que les Anglais seront en paix avec nous, les Américains n'éprouveront probablement, au sujet de notre guerre actuelle que des sentimens inactifs de bienveillance, produits par le souvenir de nos anciens efforts en leur faveur, et exprimés par les vœux qu'un peuple libre doit naturellement faire pour le succès d'une guerre qui intéresse la liberté. »

Ternant, pour sa part, s'appliquait à conjurer cette éventualité belliqueuse si contraire aux intérêts français, lorsque, quelques semaines après le renversement de la royauté, il apprit, quoiqu'il se fût montré prêt à servir la République qui venait d'être proclamée, qu'il était remplacé. Son successeur était Genet, ministre de France en Hollande, militaire devenu diplomate comme Ternant lui-même et qui, bien qu'étant le frère de Mme Campan, l'ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, professait alors des opinions d'un jacobinisme exalté. Du moins, en quittant les États-Unis, Ternant pouvait-il se rendre cette justice que la lecture des dépêches qu'il avait écrites et de celles qu'il avait reçues suffirait dans l'avenir pour confondre ses détracteurs : « Né, dit-il, dans une obscure mais irréprochable pauvreté, je ne dois mon avancement qu'à des services rendus dans l'armée et la diplomatie... Je n'ai pas fait ma cour aux grands sous le gouvernement royal, et je ne la ferai pas non plus aux puissans sous le régime républicain ; je tiendrai à ces derniers le même langage que celui que j'ai tenu aux premiers, celui de la vérité et de l'honnête indépendance, mais j'ai beaucoup à gémir de l'abandon où le ministère ancien et nouveau m'a laissé dans les circonstances les plus graves, de mes vains efforts pour provoquer son attention sur les affaires de Saint-Domingue, enfin de mon abrupt remplacement sans rappel ni avis préalable... » La vérité, c'est que jusqu'à la fin de son séjour en Amérique, Ternant ne cessa point d'adresser à Paris des renseignemens pleins de clairvoyance et de bon sens. Il n'en fut récompensé que par une série d'amertumes. Mieux connue aujourd'hui, sa mission reste pour son nom un titre d'honneur, acquis au milieu des événemens qui, pour rappeler une de ses expressions, avaient agité et changé le gouvernement de sa patrie.

III

Le mémoire rédigé pour servir d'instructions au citoyen Genet, « adjudant-général colonel, allant en Amérique en qualité de ministre plénipotentiaire de la République française près le Congrès des États-Unis, » ne lui prescrivait pas seulement de s'attacher à faire sentir aux Américains « qu'ils n'avaient pas d'allié plus disposé que le peuple français à les traiter en frères ; » conforme à la mode du jour et tout semblable à un chapitre de réquisitoire, il accusait la royauté d'avoir commis contre les deux nations « une trahison liberticide, » qui les avait l'une et l'autre empêchées de recueillir le bénéfice de leur alliance. Rééditant les accusations que Lee, John Adams, Jay et leurs amis, pour combattre l'influence de de la France, avait dirigées contre le gouvernement de Louis XVI, les auteurs de ce mémoire rapportaient que, s'étant fait présenter les instructions données aux prédécesseurs de Genet, ils y avaient constaté avec indignation qu'au temps même où « le bon peuple d'Amérique nous exprimait sa reconnaissance de la manière la plus touchante et nous donnait toute sorte de témoignages de son amitié, » Vergennes et Montmorin n'avaient visé qu'à empêcher les États-Unis « de prendre la consistance politique dont ils étaient susceptibles, » dans la crainte de les voir bientôt acquérir une force dont ils se seraient empressés d'abuser.

Oubliant ou ignorant que c'était Washington lui-même qui avait empêché l'expédition du Canada projetée par Lafayette, et que, dans l'affaire des deux Florides, la France avait dû tenir compte de l'intérêt de l'Espagne, alors son alliée, les auteurs du *Mémoire*, peu soucieux du tact, comme du secret diplomatique, ajoutaient :

« Le même machiavélisme avait dirigé les mêmes opérations de la guerre pour l'indépendance ; la même duplicité avait présidé aux négociations de la paix. Les députés du Congrès avaient témoigné le désir que le cabinet de Versailles favorisât la conquête des deux Florides, du Canada et de la Nouvelle Ecosse, mais Louis et ses ministres s'y refusèrent constamment, regardant la possession de ces contrées par l'Espagne, et par l'Angleterre comme *un principe utile* d'inquiétude et de vigilance pour les Américains.

Après la paix, cette jalousie inconséquente s'est convertie en dédain. Ce peuple pour lequel on prétendait avoir pris les armes est devenu un objet de mépris pour la Cour; on a négligé de correspondre avec les Américains et, par cette conduite criminelle, on a donné aux Puissances, dont nous devions écarter l'influence en Amérique, des armes pour y combattre et détruire la nôtre... C'est ainsi que, par leur infâme politique, ils dégoûtaient les Américains de l'alliance de la France et les rapprochaient eux-mêmes de l'Angleterre. »

Ayant remplacé « ces vils suppôts du despotisme, » les membres du comité exécutif traçaient au nouveau représentant de la France « une route diamétralement opposée aux sentiers tortueux dans lesquels on avait fait ramper ses prédécesseurs. »

Se croyant certain de réussir à transformer en une machine de guerre contre la Grande-Bretagne l'amitié des États-Unis et préjugeant leurs résolutions et leurs actes, comme s'il en avait été le maître, le comité enjoignait à Genet d'user de tous les moyens pour faire observer les clauses du traité de commerce antérieurement conclu avec les États-Unis. Par ce traité, les parties contractantes, après s'être engagées à admettre librement les prises opérées par l'une d'elles, avaient renoncé à la faculté de permettre à leurs citoyens respectifs de faire la course sous pavillon étranger, d'admettre dans leurs ports des prises étrangères ou de concourir à l'armement ou à l'approvisionnement de corsaires étrangers. Ce dernier point était particulièrement signalé à la vigilance du ministre français, le grand éloignement où se trouveraient les corsaires anglais de leurs ports d'attache et l'embarras des approvisionnemens devant rendre leurs expéditions plus dispendieuses et le renvoi et la vente des prises plus précaires, « tandis que nos bâtimens, usant du droit de représailles, auraient à leur disposition tous les ports des États-Unis et les approvisionnemens dont ils abondent. »

Un tel plan ne pouvant devenir pratique qu'à la condition d'être agréé par le gouvernement américain, le comité des Affaires étrangères, malgré son optimisme, n'était point sans laisser percer la préoccupation de voir nombre de marins des États du Nord, remarquables par leur activité et leur hardiesse, accepter des commissions anglaises pour inquiéter et dépouiller le commerce français. Sans doute, ni le Congrès, ni le pouvoir exécutif des États-Unis n'approuveraient ces agissemens, mais comment mécon-

naître « que la grande extension du commerce anglais dans l'Amérique libre, le nombre prodigieux de ses facteurs et des émissaires de Georges III, tous les moyens de corruption que leur donnaient leur situation et leurs connaissances locales, rendraient ces expéditions d'autant plus fréquentes qu'il serait facile de tromper la surveillance du gouvernement américain par des armemens masqués? » Comme conclusion de ces instructions plus faciles à rédiger qu'à exécuter, le ministre de France était invité à empêcher dans les ports des États-Unis « tout armement en course, si ce n'est pour le compte de la nation française et l'admission d'aucune prise autre que celles qui auraient été faites par les bâtimens de la République. »

Cette première partie de la mission de Genet était très ardue; du moins pouvait-il, pour la remplir, invoquer les traités antérieurs. La seconde, qui tendait à faire prévaloir des vues toutes nouvelles, était plus délicate encore. Il lui était enjoint d'obtenir, *per fas et nefas*, du gouvernement des États-Unis une active participation à la guerre que la République française avait à soutenir contre la coalition européenne, et cela d'une part, pour s'emparer du Canada dont on laissait entrevoir que « la belle étoile pourrait peut-être se réunir à la constellation américaine, » de l'autre pour opérer la conquête des colonies espagnoles de la Louisiane, des Florides, du Kentucky. A Paris, il semblait inadmissible que les Américains pussent refuser leur concours à l'exécution d'un aussi engageant programme. N'étaient-ils pas, autant que la France elle-même, intéressés à faire échouer « les desseins liberticides de Georges III, » afin de ne pas retomber, tôt ou tard, « sous la verge de fer de l'Angleterre? » Le Conseil exécutif ne doutait point que l'excellence de ces raisonnemens, jointe aux grands avantages commerciaux attachés à notre alliance, n'entraînât l'adhésion du Congrès. Cette confiance, hautement exprimée, était-elle cependant aussi complète qu'on voulait le laisser croire? Dans un supplément d'instructions remis à Genet, le conseil exécutif ne cachait pas que, par suite de la crise traversée par l'Europe, une négociation de ce genre était exposée à beaucoup de retards et de difficultés, « soit par les manœuvres secrètes du ministre et des partisans de l'Angleterre à Philadelphie, soit par la timidité de plusieurs des chefs de la République américaine qui, malgré leur patriotisme, avaient toujours montré une réelle aversion pour toutes les mesures susceptibles de déplaire à la Grande-Bretagne. »

Dans cette vraisemblable éventualité, Genet était invité « à se pénétrer profondément » du sens des deux traités conclus en 1778 et à veiller de très près à l'exécution des articles favorables à la navigation et au commerce français. » Il devait surtout, et c'était là le point le plus délicat de sa mission, « faire considérer aux Américains les engagemens qui pourraient leur paraître onéreux comme le prix de l'indépendance que la nation française leur avait acquise. » On tenait pour certain que l'insistance que mettrait notre envoyé à rappeler cet immense service ne pouvait manquer d'amener les États-Unis à sortir de leur neutralité et à les décider contre l'Angleterre et l'Espagne à une action vigoureuse.

Croire à la toute-puissance d'un semblable argument, c'était mal connaître les Américains en général et Washington en particulier ; c'était aussi exposer le ministre français à un échec assuré. Le Conseil exécutif s'en fût aisément rendu compte en relisant les dépêches échangées entre le département des Affaires étrangères et les prédécesseurs de Genet à Philadelphie. Il lui eût été facile d'y constater la susceptibilité, souvent ombrageuse, manifestée par le gouvernement des États-Unis, toutes les fois qu'il avait pu soupçonner, à tort ou à raison, qu'une atteinte quelconque menaçât une liberté d'action qu'il entendait conserver absolue.

Dans cette correspondance on eût vu, par exemple, que, dès le début de la guerre de l'Indépendance, avant même que l'existence officielle des États-Unis eût été reconnue, un groupe d'hommes considérables n'avaient cessé de s'y opposer à l'influence française et de la combattre par tous les moyens. En 1779, Gérard de Rayneval signalait « les menées de la faction anglaise et l'accusation qu'elle propageait contre la France de n'avoir en vue que son profit dans l'aide accordée par elle aux États-Unis. » En réponse à un bruit répandu dans toute l'Union et qui prêtait aux Français le projet d'établir un poste permanent à Rhode Island « afin de se trouver par là en mesure de dominer sur les Américains, » Vergennes avait jugé utile « de faire déclarer à tous les membres du Congrès et au Congrès en corps, si cela était nécessaire, que le roi n'avait envoyé des troupes en Amérique que pour l'assistance des États-Unis ; que S. M. n'avait eu et n'aurait jamais l'intention de les y laisser contre le gré des mêmes États ; qu'il n'avait jamais eu la pensée de vouloir, sous aucun titre, posséder la moindre portion de leurs domaines. »

Un peu plus tard, quand Lafayette avait conçu le projet de

reconquérir le Canada sur les Anglais, Washington ne s'était pas borné à accueillir cette proposition avec une extrême réserve; dans un message confidentiel adressé au président du Congrès, il avait signalé le danger d'offrir à la France l'occasion de se rétablir « dans un pays encore rempli de son souvenir, où parentés, coutumes, mœurs, religion, habitudes de gouvernement, tout la rappelait, — dans un pays dont la possession lui rendrait de grands avantages perdus par elle, de sorte que la pensée de s'en ressaisir lui viendrait forcément. » Après avoir indiqué ce danger, à ses yeux plus grand que celui du maintien de la domination anglaise au Canada, Washington ajoutait : « A coup sûr, on n'avait pas à supposer un dessein indigne de l'allié actuel de l'Amérique; mais *les nations se conduisent par leur intérêt, non par leurs sentimens...* » Lafayette lui avait bien semblé le seul auteur de ses propositions; « mais saurait-on si l'idée n'en venait pas du cabinet de Versailles, qui l'aurait adroitement présentée pour la faire mieux goûter? »

S'il eût poussé plus loin ses investigations, le Conseil exécutif eût trouvé bien d'autres traces des froissemens qui s'étaient produits entre le gouvernement de l'Union et la Cour de France, au moment où, dès la fin de la guerre de l'Indépendance, les commissaires américains avaient entrepris de traiter secrètement avec la Grande-Bretagne, dans la pensée, « de couper le plus tôt possible la chaîne qui liait l'Amérique à la France. »

A la lumière de ces souvenirs, il eût été aisé de prévoir que la pression, même immatérielle, qu'il était prescrit à Genet d'exercer à Philadelphie, irait contre son but, rien ne semblant plus insupportable au peuple des États-Unis qu'un air de supériorité pris envers lui, alors que, dès le premier jour de son existence, il avait expressément tenu à être traité par la France, l'Angleterre et les autres nations sur le pied d'une absolue égalité.

L'on ne se faisait point à Paris une moindre illusion en se figurant que l'on pourrait, par de tels procédés, réussir à déterminer Washington, — surtout après l'exécution de Louis XVI, dont il s'était toujours regardé comme l'obligé personnel et dont il n'enleva jamais de la salle du Congrès le portrait non plus que celui de Marie-Antoinette, — « à prêter à la France le même concours que son pays avait reçu d'elle lors de la guerre de l'Indépendance. La situation respective des deux pays était, à ces époques déjà éloignées, totalement différente. En 1778, il s'était agi pour la France

d'empêcher une nation rivale, qui naguère l'avait humiliée, d'écraser un peuple naissant, revendiquant son indépendance ; mais, si noble qu'eût été cet acte de sage politique, il ne pouvait avoir pour notre pays que des conséquences heureuses. En 1793, les États-Unis, s'ils s'étaient lancés dans une lutte maritime où l'Angleterre était certaine de l'emporter, s'exposaient à compromettre les résultats de la guerre de l'Indépendance, peut-être même à disparaître comme nation, la République française étant paralysée, dans son action défensive, par le formidable effort qu'elle avait à soutenir tant à l'intérieur que sur ses frontières, contre les ennemis qui l'assaillaient de toutes parts. Accueillir les demandes de Genet, c'était, à courte échéance, pour les États-Unis, la rupture de toutes relations commerciales avec la Grande-Bretagne, l'abdication de leurs plus chers intérêts nationaux au profit d'une puissance étrangère, et finalement une guerre désastreuse. Par la France même ne sentaient-ils pas déjà leur autonomie presque atteinte, à la lecture d'ordres tels que celui-ci, que Genet avait mandat, sans même avoir consulté les intéressés, de mettre à exécution sur leur territoire : « Le Conseil exécutif a autorisé le ministre de la Marine à faire remettre à notre représentant près les États-Unis un certain nombre de lettres de marque en blanc qu'il délivrera à des armateurs français ou américains. Le ministre de la Guerre lui remettra pareillement un certain nombre de brevets d'officiers en blanc, jusqu'au grade de capitaine inclusivement, qu'il donnera aux chefs indiens qu'il déterminera, s'il est possible, à prendre les armes contre les ennemis de la France. »

Tout au moins eût-il fallu que, par son tact et sa prudence, le nouveau ministre tempérât d'aussi audacieuses instructions. Loin de là, il les exagéra, traitant, dès le lendemain de son débarquement, les États-Unis en simple annexe de la République française, trop heureuse de recevoir de celle-ci un mot d'ordre, presque une consigne.

Au cours du voyage de trois cents lieues qu'il fit pour se rendre de Charleston à Philadelphie, il ne cessa de provoquer de bruyantes manifestations, sur lesquelles ses lettres s'étendent avec une infinie complaisance. En vain proclame-t-il que ses appels révolutionnaires mettent les Américains au comble de la joie et se flatte-t-il, — s'imaginant « avoir détruit chez tout ce peuple des préjugés qu'on lui avait inspirés avec art, » — d'arriver à Philadelphie « soutenu par sa voix imposante. » Dès sa première

dépêche, il lui faut avouer « que les aristocrates et les amis de l'Angleterre, qui sont très nombreux, n'ont pas manqué de condamner sa conduite. » Peut-être alors, mais il n'en eut garde, aurait-il dû se souvenir, pour s'en inspirer, des judicieux avis qu'il avait, peu de jours avant son départ, reçus de l'un des directeurs des Affaires étrangères, Lebrun, qui lui mandait le 24 février 1793 : « Plus vous vous efforcerez d'influer indirectement sur les sentimens du public, plus vos démarches auprès du Président du Sénat doivent être secrètes pour ne pas alarmer nos ennemis et ne pas leur donner le temps de cabaler contre nous. Votre mission exige la plus grande activité, mais, pour être efficace, elle doit être cachée. Le caractère froid des Américains ne s'échauffe que par degrés, et les voies indirectes nous seront pour le moins aussi utiles que les démarches officielles. » Sans tenir aucun compte de ces sages conseils, Genet agité, plein de lui-même, se fiant à de bruyantes et trompeuses apparences, n'est pas en Amérique depuis six semaines qu'inconscient du danger d'une telle attitude, il s'est mis en violent antagonisme avec Washington. Il le combat, il l'accuse et bientôt n'hésitera pas à le calomnier. « L'Amérique tout entière, dit-il, s'est levée pour reconnaître en moi le ministre de la République française ; la voix du peuple continue à neutraliser la déclaration de neutralité du président Washington... Je reçois des adresses de toutes les parties du continent ; je vois avec plaisir que ma manière de traiter plaît à nos frères des États-Unis et je suis fondé à croire, citoyen ministre, que ma mission sera heureuse sous tous les rapports. »

Quelques jours, cependant, ne s'étaient pas écoulés qu'il est impossible à Genet, « malgré l'éclatante popularité dont il est entouré, » de se dissimuler les obstacles qu'il rencontre de toutes parts. Son outrecuidance ne fait que s'en accroître ; il affecte de voir d'incomparables succès dans les preuves mêmes des fautes qu'il a commises et que, chaque jour, il ne cesse d'aggraver. N'ayant rien de ces diplomates à qui la parole semblait un don fait à l'homme pour dissimuler sa pensée, ou tout au moins ses fautes, il multiplie les renseignemens sur sa manière d'agir et sur l'irritation qu'elle cause à Washington : « L'aristocratie, écrit-il le 19 juin 1793, avait jeté ici des racines profondes et il est probable que je n'aurais pas été reconnu immédiatement, si je fusse arrivé directement à Philadelphie. L'on avait tout arrangé pour amortir le premier mouvement de l'enthousiasme des Américains ; la neu-

tralité des États-Unis était proclamée, mais mon voyage dans les États du sud a fait avorter ces desseins; j'ai eu le temps de rallier nos amis, de préparer de loin ma réception et de ne me présenter à mon poste qu'avec la certitude d'y être porté par le peuple. Tout a réussi au delà de mes espérances; les vrais républicains triomphent, et le vieux Washington, qui diffère beaucoup de celui dont l'histoire a gravé le nom, ne me pardonne point mes succès et l'empressement avec lequel toute la ville s'est précipitée chez moi, au moment où une poignée de marchands anglais allaient le remercier de sa proclamation. Il entrave ma marche de mille manières et me force à presser secrètement la convocation du Congrès, dont la majorité, conduite par les premières têtes de l'Union américaine, sera décidément en notre faveur. En attendant, j'approvisionne les Antilles, j'excite les Canadiens à s'affranchir du joug de l'Angleterre, j'arme les Kentukois, et je prépare par mer une expédition qui secondera leur descente dans la Nouvelle-Orléans. Noailles et Talon sont ici; ils ont remis avant mon arrivée, au président des États-Unis, des lettres du prétendu Régent (le Comte de Provence) que ce vieillard a eu la faiblesse d'ouvrir; mais depuis que le peuple m'a reconnu, ils n'osent plus se montrer; s'ils en valaient la peine, je les ferais chasser... »

Un peu auparavant et sans paraître se douter que lui-même rendait ainsi hommage à l'impeccable correction de Washington, Genet écrivait : « ...L'ami, le conseiller de Lafayette n'a répondu à mes ouvertures franches et loyales que par un langage diplomatique dont il n'est rien résulté qui m'ait paru digne d'être transmis. Il ne m'a parlé que du désir que les États-Unis avaient, selon lui, de vivre en paix et en bonne harmonie avec toutes les puissances et particulièrement avec la France, et il a évité de toucher tout ce qui pouvait avoir rapport soit à la Révolution, soit à la guerre que nous soutenons seuls contre les ennemis de la liberté des peuples. »

Dans cette significative attitude de Washington, Genet ne vit qu'un nouveau motif d'accentuer encore son hostilité contre ceux qui avaient l'audace de ne point goûter sa méthode révolutionnaire. Les considérant comme des ennemis déclarés, à commencer par le président, il s'entoure des républicains les plus militans et n'hésite pas à s'adresser directement aux gouvernemens locaux, aux tribunaux particuliers des États, aux jurys populaires, aux sociétés démocratiques, aux gazettes antifédéralistes, à tous les

corps de milice, « à tous les bons citoyens, » en un mot, à tous ceux qu'il juge « plus attachés à l'intérêt de l'Amérique qu'à l'intérêt mercantile. » De beaucoup d'entre eux il obtient un énergique appui, auquel ses subsides ne sont pas étrangers, et l'on voit quatorze corsaires ayant des équipages américains, sortir de tous les ports de l'Union et enlever aux Anglais quatre-vingts bâtimens richement chargés. Sans tenir nul compte des défenses et des proclamations du gouvernement fédéral, non plus que « des anathèmes de Washington et des juges fédéraux contre tout citoyen qui, en violant la neutralité, exposerait son pays à des représailles, » Genet poursuit sa campagne avec une ardeur encore plus vive. Comme on lui reproche de violer, lui, ministre étranger, les lois et la Constitution des États-Unis, il écrit une lettre où il prend à partie le président lui-même ; mais Washington, avec son habituel sang-froid et le juste souci des hautes fonctions dont il est revêtu, se borne à lui faire répondre, en termes brefs et sévères, par le secrétaire d'État Jefferson. Humilié et froissé, Genet n'hésite pas alors à faire imprimer cette correspondance et à la communiquer aux sociétés populaires « qui applaudissent à son courage. » Ainsi provoqué, Washington charge le ministre des États-Unis en France de réclamer le rappel de Genet; il menace les consuls français de les interdire, s'ils continuent à autoriser la vente des prises et à protester contre les tribunaux qui voudraient s'en emparer. Loin de reconnaître l'inconvenance de sa conduite, et sans se laisser aucunement émouvoir, Genet annonce l'intention de demander au Congrès qu'une enquête soit faite sur les chefs d'accusation portés contre lui et ses agens et sur la conduite du gouvernement fédéral. Il est persuadé que la République française approuvera cette démarche qui déterminera aux États-Unis un changement nécessaire, « l'Amérique étant perdue pour la France, si le feu épuratoire de la Révolution ne pénètre point jusque dans son sein. » Ce qu'il faut absolument, il ne cesse de le répéter, c'est démocratiser le gouvernement des États-Unis et se défaire de Washington. Le dénonçant comme un des pires adversaires de la Révolution, Genet lui prête les projets les plus imaginaires : « L'esprit public, écrit-il, le 7 octobre 1793, nous est aussi favorable que les intentions du président le sont peu. Je ne puis douter que cet homme n'ait dirigé Lafayette. Il s'était flatté de voir le Roy de France au niveau d'un président des États-Unis, et son ambition le portait à désirer de se revêtir aussi du titre de *Roy consti-*

tutionnel des Américains; tout était préparé pour cela; notre Révolution du 10 août a fait avorter ces projets liberticides, et c'est là la source de l'accueil fait à nos ci-devant constitutionnels, des dégoûts dont on abreuve les républicains. Le peuple, qui devine tout sans s'en douter, avait pressenti cette conspiration, et c'est à cette cause que nous devons l'étonnante popularité dont nous jouissons ici. »

La crise, ainsi provoquée par l'imprudent ministre, n'avait pas encore atteint son paroxysme qu'à Paris on s'était ému de l'exposé de son programme d'action et du mépris avec lequel il traitait « le vieux Washington, » presque aussi populaire en France que de l'autre côté de l'Océan, où il était déjà presque classique de le qualifier : « le premier dans la guerre, le premier dans la paix, le premier dans le cœur de ses concitoyens. »

Dans une réponse qui suffirait à montrer jusqu'à quel point, même au plus fort de la crise révolutionnaire, de sages traditions s'étaient maintenues dans la direction de notre diplomatie, le gouvernement français rappela Genet au sentiment d'une situation par lui si complètement méconnue : « Nos amis ont publié, disait cette réponse en date du 31 juillet 1793, que vous n'aviez agi que d'après les ordres positifs du Conseil exécutif de France. Jamais le Conseil n'a pu vous autoriser à exercer chez une nation amie et alliée des pouvoirs proconsulaires, à y agir sans l'aveu positif du gouvernement et avant d'être reconnu par ses chefs. Vos instructions sont directement contraires à cette étrange interprétation; il vous est prescrit de traiter avec le *gouvernement* et non avec *une portion du peuple*, d'être auprès du Congrès l'organe de la République française et non le chef d'un parti américain, de vous conformer scrupuleusement aux formes établies pour la communication entre les ministres étrangers et le gouvernement. Quel serait en France le succès d'un agent étranger qui, au lieu de négocier avec les représentans du peuple et le Conseil exécutif, s'aviserait de s'entourer d'un parti; de recevoir et de distribuer des adresses; de faire armer dans nos ports des corsaires contre des nations amies, enfin de s'occuper, comme vous l'annoncez dans votre dernière dépêche, de la convocation d'une Assemblée nationale? Je vous laisse à juger de la confiance qu'un pareil agent inspirerait au gouvernement, et vous en ferez facilement l'application. Nous ne devons, nous ne pouvons connaître en Amérique d'autre autorité légale que celle du

Président et du Congrès. C'est là que réside sans exception la volonté générale du peuple. Librement élus par les citoyens, ils exercent, conformément à leur Constitution et suivant nos propres principes, les pouvoirs qui leur sont délégués. »

Après avoir, en ces termes formels, rappelé ces principes, sauvegarde et base indiscutable des rapports internationaux, le ministre invitait son agent à se défier « de gens peu instruits ou très mal intentionnés » dont il avait été entouré et que l'on pouvait fort bien soupçonner d'être encouragés par les Anglais et les torys, très intéressés à rendre la France impopulaire, en donnant à sa mission un faux éclat plus propre à inspirer la jalousie que la confiance. « Ils vous ont fait accroire, ajoutait le ministre, que, si vous étiez arrivé directement à Philadelphie, vous n'auriez pas été reconnu. Ils ne savaient donc pas que, d'après la simple notification faite par votre prédécesseur (Ternant), la République a été formellement reconnue par les États-Unis — mesure qui entraîne nécessairement la reconnaissance du représentant envoyé par la République. » Était-il, d'ailleurs, permis d'oublier que, malgré la médiocrité de ses ressources pécuniaires, le gouvernement américain n'avait pas cessé « de faire des avances très considérables pour nous fournir des approvisionnemens, qu'il avait emprunté lui-même le montant de ces avances en Hollande, que jamais la France ne lui avait adressé une demande infructueuse et qu'elle avait toujours trouvé en lui les dispositions les plus amicales, jointes à cette politique sage et même timide qui convient à la situation et aux intérêts des États-Unis et qui caractérise particulièrement le général Washington? »

Insistant plus énergiquement encore sur l'incorrection de l'attitude de Genet à l'égard du président des États-Unis, le ministre ajoutait : « Vous dites que *Washington ne vous pardonne point vos succès et qu'il entrave votre marche de mille manières*... Ébloui par une fausse popularité, vous avez éloigné de vous le seul homme qui doit être pour vous l'organe du peuple américain... Ce n'est pas par l'effervescence d'un zèle indiscret qu'on peut réussir près d'un peuple froid et calculateur, ce n'est pas surtout en compromettant ses intérêts les plus chers, sa tranquillité intérieure et extérieure. Je cherche en vain dans votre dépêche les traces d'une communication officielle avec les chefs du gouvernement; je n'y trouve que les élans d'un homme qui, dès son arrivée, se jette

dans un parti pour combattre ce même gouvernement et qui, égaré par les fausses confidences des malintentionnés qui l'entourent, creuse de ses propres mains l'abîme où il va se perdre. »

Lorsque ces observations si motivées parvinrent à Genet, il s'en montra d'autant moins ému que, convaincu d'accomplir un imprescriptible devoir civique, il n'avait, depuis les actes auxquels elles avaient trait, discontinué d'attaquer très vivement « les hommes qui trahissaient leur devoir en multipliant sous ses pas les obstacles, les difficultés et les dégoûts. » Chaque jour, ses longues et déclamatoires épîtres marquaient son invincible foi dans la vengeance que lui réservait contre Washington la future Chambre des représentans : « C'est de leur sein, écrit-il, rééditant à sa manière l'inscription fameuse du buste de Franklin, que partiront les foudres qui terrasseront nos ennemis et qui électriseront positivement l'Amérique. » Il en voit l'indéniable présage dans l'empressement de ce peuple bon, sensible, reconnaissant, « qui accourt de toutes parts, au-devant de l'envoyé du peuple français, lui prouvant par des cris d'allégresse, par des adresses de félicitations, par des écrits brûlans de patriotisme, que les vrais démocrates sentent parfaitement que leur sort est intimement lié au nôtre, que leur intérêt évident est de s'unir à nous pour abattre le monstre du despotisme, qui a juré leur perte aussi bien que la nôtre. »

L'une des dernières communications que Genet, en sa qualité de ministre de la République française, eut à faire officiellement au gouvernement des États-Unis, avait trait au décret par lequel la Convention nationale déclarait « que le peuple français ne s'immisce, en aucune manière, dans le gouvernement des autres puissances, mais qu'il ne souffrira pas que les autres puissances s'immiscent en aucune manière dans le sien. » Ce fut au nom de ce principe du respect mutuel des gouvernemens, auquel il n'avait cessé de porter les plus graves atteintes, que Genet, sur les plaintes réitérées et sur la demande formelle de Washington, vit mettre fin à sa mission, au moment où il annonçait son intention « de relever le gant qu'on lui avait jeté et d'entamer un combat à mort contre ses ennemis, » en attaquant Washington devant l'Assemblée fédérale « et en le forçant à comparaître à la barre pour prouver ce qu'il avait avancé. »

IV

Un arrêté du Comité de salut public du 25 vendémiaire an II (16 octobre 1793), décida que quatre commissaires, Fauchet, Laforest, Petry, Le Blanc, seraient dans le plus bref délai envoyés à Philadelphie, avec pleins pouvoirs pour arrêter Genet et les autres fonctionnaires français, ses agens, coupables de malversation. Celui de ces commissaires, auquel était attribué le titre de ministre plénipotentiaire et qui était désigné comme « l'homme ostensible de la mission, » Fauchet, devait « désavouer formellement, au nom de la République, la conduite criminelle de Genet et de ses complices, et demander main forte pour les faire conduire à bord d'une frégate qui les amènerait en France. » Il était, en outre, enjoint à ces commissaires de faire désarmer tous les corsaires expédiés par Genet; de défendre, au nom de la République, à tout Français de violer la neutralité des États-Unis; de destituer tous les consuls ayant eu part à l'armement des corsaires et à la condamnation des prises faites par eux. Signé, au registre du Comité de salut public, par « Barère, Hérault, Robespierre, Billaut-Varennes, Collot d'Herbois et Saint Just, » cet arrêté était complété par des instructions détaillées relatives à l'arrestation de Genet, au règlement de ses comptes, à l'amélioration des relations maritimes et commerciales de la France avec les États-Unis, au respect de leur neutralité, à l'élaboration d'un nouveau traité de commerce et de navigation ; toutefois, sur ce dernier point, il était recommandé aux commissaires de se borner à recueillir les avis du gouvernement américain, en tenant le Conseil exécutif au courant des négociations.

Afin d'atténuer la déplorable impression laissée à Philadelphie par les procédés de Genet, les commissaires devaient, pour défendre la cause de la République, s'appliquer à établir que « ce n'était pas la forme du gouvernement, mais un vaste système de brigandage qui animait contre nous les têtes couronnées. » En insistant « sur les moyens atroces » employés pour démembrer la France et faire disparaître jusqu'au nom du peuple français, ils étaient invités à rappeler l'avortement de tous les complots, la déroute

des rebelles en Vendée et à Lyon, bref, l'énergie héroïque « qui avait su résister à la fois aux attaques multiples de tant d'ennemis du dehors et à plusieurs guerres civiles à l'intérieur. » Était-il une preuve plus convaincante de la stabilité « d'une Constitution fondée sur la vigueur du peuple français et ses ressources inépuisables? »

Une fois débarqués en Amérique, Fauchet et ses collègues se préoccupèrent peu de faire arrêter Genet qui, malgré des accusations de malversation alors si fréquentes contre ceux qu'il s'agissait de perdre, n'était guère coupable que de fautes politiques; ils s'appliquèrent surtout à réagir contre les effets de sa fâcheuse campagne qui avait si vivement mécontenté le président, ses ministres et une grande partie de ses concitoyens. Très touché de cette conciliante démarche, Washington témoigna, d'après Fauchet, « tant d'égards et une telle préférence pour l'envoyé de la République, qu'un des commissaires espagnols s'en formalisa. »

Le gouvernement des États-Unis ayant manifesté des inquiétudes au sujet des armemens précédemment provoqués dans le Kentucky par Genet, les commissaires français saisirent cette occasion de faire connaître que la volonté de la République était de ne se prêter à aucune atteinte « contre l'harmonie qui devait régner entre deux peuples libres. » En retour de ces amicales assurances, le président s'employa pour faciliter, en faveur de Saint-Domingue, un arrangement financier d'autant plus urgent que les délégués français se trouvaient pécuniairement « dans une situation affreuse, » les fournisseurs ne voulant plus livrer de vivres aux équipages de nos navires, le nombre des malades augmentant d'une manière effrayante, les Anglais renvoyant des îles sur le continent nos soldats valétudinaires et dépouillés.

A tous égards, la tâche des commissaires n'était pas moins pénible ; sans cesse ils se heurtaient à des difficultés suscitées par les engagemens et les opérations de Genet. Il est même assez curieux de trouver, sous la plume des envoyés du Comité de salut public, nommés, comme on l'a vu, par Robespierre, Collot d'Herbois, Saint-Just et les plus fougueux conventionnels, des réflexions telles que celles-ci : « Nous avons cru remarquer dans plusieurs de ceux qu'il voyait ou avec qui Genet était en correspondance, plus de haine personnelle contre Washington que d'amour pour la France... Qu'a produit son exagération et celle de ses agens? Des divisions, qui plus tard pouvaient devenir fatales à l'Amérique et

à la France, la désertion de tous les gens sans passion qui jusqu'ici avaient été les amis de la France et qui se rallient à sa cause depuis notre arrivée. Nos braves gens, nos soldats, nos officiers, nos matelots, nos francs et loyaux républicains, en entendant les fonctionnaires français publier que le gouvernement américain était aristocrate, qu'il était vendu aux Anglais, etc., etc., allaient partout renchérissant sur les propos du ministre et des consuls... La proclamation, indiquée dans nos instructions, qui défend à tout Français de violer la neutralité du territoire des États-Unis, a produit le meilleur effet, et Genet, pour justifier sa conduite, a eu l'impudence de publier une partie de ses instructions. Cette publication nous aurait fait grand mal, s'il n'avait eu la vanité de déclarer qu'il l'avait faite lui-même et si cette conduite ne lui eût attiré le mépris des âmes honnêtes qui doivent penser qu'un homme doit se laisser calomnier plutôt que de donner du ridicule et de la défaveur à son gouvernement. »

Dès leur arrivée aux États-Unis, Fauchet et ses collègues avaient, on le voit, mesuré l'étendue des fautes commises et compris l'urgente nécessité d'en atténuer les conséquences. Quelques semaines, cependant, s'étaient à peine écoulées que leur bonne volonté se heurtait, elle aussi, à des obstacles presque insurmontables : l'hostilité croissante des ennemis, de plus en plus nombreux, suscités à la Révolution par les violences de la Terreur; l'opiniâtre et habile campagne menée par les partisans de l'Angleterre; la conviction, chaque jour fortifiée par les événemens chez Washington et autour de lui, qu'il y avait pour les États-Unis un pressant intérêt à traiter avec la Grande-Bretagne. De ce rapprochement on pouvait attendre d'importans avantages commerciaux, tandis que l'entente avec la France, quelles que fussent les sympathies restées fidèles à celle-ci, risquait d'exposer les ports, la marine et le commerce américains à une ruine d'autant plus probable qu'ils ne pouvaient compter sur nos escadres, — désorganisées par l'émigration, affaiblies par de nombreux revers, — pour être efficacement défendus contre la flotte anglaise, de plus en plus maîtresse de l'Océan.

Pressentant l'échec de leurs négociations, Fauchet et ses collègues, pour tâcher de réagir contre ce courant qui entraînait les États-Unis vers l'Angleterre, se trouvèrent, par la force des choses, ramenés à une politique à peu près analogue à celle que Genet

avait suivie et avec laquelle ils avaient reçu mandat de rompre. Ils y furent d'autant plus naturellement conduits qu'au moment même où ils avaient le regret de voir le gouvernement américain s'éloigner de la France, le parti démocratique, avec plus d'insistance que jamais, ne cessait de leur offrir son concours, les assurant que, s'il arrivait aux affaires, l'alliance franco-américaine deviendrait sans délai un fait accompli, tandis que le maintien du *statu quo* la rendait irréalisable. « La Constitution fédérale, écrivait Fauchet, le 5 juin 1794, beaucoup plus voisine de celle de l'Angleterre que la nôtre, est semblable en beaucoup de points à celle de 89. Les affinités, le luxe effréné, les habitudes, le commerce des États-Unis, tout semble les rapprocher de cette nation atroce qui a secoué toute pudeur d'humanité. Aussi, quelles que soient les vexations que le commerce anglais exerce contre les États-Unis, elles sont palliées, atténuées, excusées même par un certain parti qui domine dans le Conseil exécutif et dans le Sénat et qui rampe en minorité dans la Chambre des représentans. » Comment, dès lors, Fauchet n'eût-il pas été tenté de chercher à tirer parti de l'antagonisme des deux grands partis américains, dont il nous a laissé un intéressant et vivant tableau? D'un côté c'était le parti fédéraliste ou aristocratique ayant à sa tête Hamilton « homme de grands talens, » qui exerce sur l'esprit du président une autorité prépondérante; le général Knox « vain, sans tenue, sans caractère; » John Adams, l'un des plus fervens admirateurs de la Constitution anglaise, « qui ne trouve pas le sens commun à celle que vient de se donner la République française, d'autant plus qu'elle est fondée sur l'égalité, qui, d'après lui, n'est qu'une chimère. » De l'autre, c'était « le Peuple » prêt à se soulever contre ce gouvernement, célébrant les victoires des armées révolutionnaires, — portant des toasts enthousiastes à la Montagne et à une alliance éternelle entre les deux républiques sœurs, — dégréant un bâtiment qui transportait à Halifax des Anglais mis en liberté, — pendant en effigie à Charleston, avec Pitt et Dumouriez, deux membres du Congrès accusés d'être les ennemis de la France.

Entre ces groupes rivaux, qu'il s'applique à ménager, si différentes que soient envers eux ses sympathies, Fauchet ne cesse de se débattre, d'autant plus gêné qu'il ne reçoit de Paris que de rares et contradictoires instructions. Évitant le plus possible, et non sans

habileté, le terrain politique, naguère si funeste à son prédécesseur, il concentre sur les questions commerciales son principal effort, qui, tout d'abord, paraît devoir réussir, la majorité de l'opinion américaine éprouvant une grande impatience « de s'affranchir du joug de la Grande-Bretagne et de son gouvernement insatiable. »

Jamais les partis n'ont été plus ardens, les passions plus fertiles en ressources. « Même s'il se fût agi de faire des changemens au système politique, écrit-il, les débats n'eussent pas été plus violens. » Mais l'appréhension croissante des désastres fatalement inhérens à une guerre contre l'Angleterre en vint vite à prédominer, surtout après qu'on eut appris que, victimes d'une brusque agression, six cents navires américains, chargés de denrées, avaient été, sous prétexte de commerce avec les colonies françaises, saisis par les corsaires anglais.

C'était là pour les négociations engagées par Fauchet un coup très grave, et qui le lui parut davantage encore, quand il sut que Washington venait de se décider à envoyer à Londres, comme plénipotentiaire, John Jay, le même qui, dès la fin de la guerre de l'Indépendance, s'était montré hautement favorable à un rapprochement avec l'Angleterre. Les ennemis de la Révolution, dont le chiffre s'accroissait chaque jour aux État-Unis, où ne cessaient d'arriver de nombreux proscrits, en ressentirent une telle joie qu'à New-York les émigrés français louèrent des canons pour saluer de plusieurs salves le départ de Jay. Fort anxieux, Fauchet fit partir le secrétaire de légation Leblanc, avec mission de renseigner le Comité de salut public sur ces incidens et aussi de demander l'autorisation de faire arrêter deux des commissaires, ses collègues, La Forest et Petry, qu'il accusait à la fois, d'intelligences avec les émigrés et de malversations.

Par contre, du côté de l'Angleterre, Pitt, se sentant maître de la situation, ne se fit pas faute de mettre à très haut prix les bons offices de la Grande-Bretagne et pour rendre, aux yeux de Washington, son concours encore plus indispensable, d'attiser, aux États-Unis, des divisions qui menaçaient d'aboutir à une guerre civile. Recevant une députation de commerçans qui, avec anxiété, venaient lui demander si l'on pouvait compter sur la paix entre l'Angleterre et l'Amérique, le premier ministre anglais répondait « que les deux *governments* étaient disposés à vivre en paix, mais les principes jacobins avaient fait de tels progrès en

Amérique qu'il ne pouvait dire jusqu'à quel point cette circonstance influerait sur les différends. »

Très vite il n'y eut plus de doute sur le rapprochement de l'Angleterre et des États-Unis. Dès le 5 septembre 1794, Fauchet mande à Paris que « les Anglais ont eu à ce point l'art d'enchaîner, par les facilités commerciales qu'ils lui ont données, ce peuple fait pour la liberté, qu'il est à craindre que les Américains ne se relèvent jamais de ce servage que par la guerre. » Aussi le représentant de la République française ne trouve-t-il point d'expressions assez amères contre ce gouvernement pusillanime et faible, « plus attentif à ne pas se laisser voir en faute qu'à remplir ses obligations. »

Cela n'empêche pas, néanmoins, à certains jours, Fauchet de rendre un très chaleureux hommage au peuple des États-Unis qui, « s'il s'agit de remplir un devoir civique ou d'assurer le maintien de la loi comme en Pensylvanie, — où la création d'un droit d'accise avait provoqué un soulèvement, — se retrouve unanime, toutes les divisions, toutes les teintes d'opinion disparaissant devant ce principe vital de la Constitution américaine que la majorité fait la loi. » Comment, chez un tel peuple, la liberté politique ne fût-elle pas apparue comme assurée d'un long avenir, « puisqu'elle n'aura rien à craindre, ni de l'anarchie qui engendre la concentration des pouvoirs, ni du despotisme qui anéantit l'être moral qu'on nomme peuple, ni des invasions qui détruisent l'État? »

Si vives que soient les déceptions que lui a causées l'attitude du président, Fauchet ne peut non plus se refuser à constater que la popularité de Washington demeure tout aussi incontestable que la patriotique unanimité mise par la nation américaine à faire trêve à ses dissentimens dès que l'intérêt public l'exige. « Le jour de la naissance de Washington, écrit-il le 26 février 1795, a été célébré, le 23, dans tous les États-Unis... Partout la popularité de cet homme, véritablement l'*heureux de son siècle*, s'élève, se raffermit de jour en jour et triomphe des nuages qui avaient semblé se diriger vers elle... En voyant l'unanimité qui règne dans les signes de la partie de l'opinion publique qui décide ou contient les autres, on tire cette conséquence qu'à moins d'accidens imprévus, rien ne pourra attaquer, avec quelque effet, l'influence de Washington, ni faire impression sur le gouvernement que son nom protège autant que la prospérité qui en a suivi

la formation. » C'était là une constatation dont il eût fallu que les représentans successifs de la France à Philadelphie tinssent, pendant toute cette période, un plus large compte, mais combien souvent encore en devaient-ils méconnaître l'instructive vérité!

V

La mission confiée à Fauchet et à ses collègues, qui avait duré un peu plus d'un an, prit fin après le 9 thermidor; la fraction modérée de la Convention, qui arriva alors aux affaires, s'empressa de révoquer leurs pouvoirs et de les remplacer par un seul plénipotentiaire, auquel le nouveau Comité de salut public, qui comptait notamment parmi ses membres Eschasseriaux, Treilhard, Fourcroy, Merlin (de Douai), remit de très sages instructions (1). En appelant son attention sur les principales clauses des traités conclus et à conclure, on recommandait au nouveau ministre de s'appliquer à gagner la confiance du Président et du Congrès, « de mettre dans ses communications officielles le calme et le sang-froid qui caractérisent toutes les démarches du gouvernement américain, » et aussi « de ne s'en permettre aucune qui pût donner ombrage aux citoyens des États-Unis à l'égard de leur gouvernement. » Tout en ayant soin de se lier avec le parti favorable à la France, le nouveau ministre ne devait, cependant, pas repousser les avances qui pourraient lui être faites par l'autre parti. Il devait user de ces bons rapports pour négocier un emprunt de trente millions en insistant auprès de tous sur l'intérêt qui devait déterminer les États-Unis à aider la France, « puisqu'il n'y avait pas de doute qu'il existât contre eux une alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et l'Espagne, » ces deux puissances s'appuyant réciproquement dans leurs prétentions, l'une en gardant les ports de l'Ouest, l'autre en fermant le Mississipi et en excitant contre l'Union américaine les Indiens de ces contrées. A une heure où il n'était que trop notoire que la République française était sous le coup des plus graves embarras financiers, on ne facilitait guère, ce semble,

(1) Le plénipotentiaire tout d'abord désigné avait été Oudart; mais celui-ci n'ayant pas accepté, ce fut Pierre-Auguste Adet, ministre de France à Genève, qui le remplaça et reçut ces instructions. Adet arriva à Philadelphie le 13 juin 1795.

la tâche du nouvel envoyé en le chargeant de déclarer « qu'il croirait injurieux pour les États-Unis d'avoir à les rassurer sur la solidité d'une créance qui, basée sur un décret de la représentation nationale, aurait pour cautionnement l'honneur du peuple français et la fidélité avec laquelle il remplit ses engagemens. »

Ne se faisait-on pas aussi, à Paris, quelque illusion en s'imaginant que, pour empêcher les États-Unis de se rapprocher de l'Angleterre et les ramener vers la France, il suffisait de leur représenter qu'à la suite des nombreuses victoires, remportées par celle-ci sur les armées de la coalition, ils ne sauraient refuser de l'aider puisqu'ils savaient « ce que la reconnaissance, jointe à la sincère affection, dont elle leur avait déjà donné tant de preuves, pourrait inspirer à la République française pour assurer leur repos et consolider leur indépendance ? »

La mission d'Adet n'eut en rien le caractère qu'impliquaient ces instructions. A peine arrivé, son premier acte est de mettre en doute les protestations d'amitié de Washington envers la France, la voix publique l'ayant instruit « que la France était le jouet de l'astuce du cabinet de Philadelphie. » Tout aussitôt, il lui semble grand temps d'arracher tous les voiles : « Mon devoir, dit-il, me le prescrit, l'intérêt de mon pays me l'ordonne, et je trahirais sa gloire, si je voyais d'un œil tranquille qu'on veut payer ici ses bienfaits de la plus noire des ingratitudes. »

Quelle était donc, en dehors de la voix publique, le motif de cette émotion, qui contrastait si vivement avec le calme qui lui avait été recommandé en termes formels? C'est que le ministre de France venait d'apprendre la conclusion du traité signé par John Jay avec la Grande-Bretagne. Dès lors, toute la correspondance d'Adet, de la première à la dernière ligne, abonde en récriminations contre les agens de ce gouvernement « qu'on a vu oublier les bienfaits de la France, pour favoriser les ennemis de la liberté française et de l'indépendance américaine, en se ravalant au rang de sujets de Georges III. »

Désormais, Adet n'aura plus qu'un but : détromper le peuple des États-Unis et empêcher Washington de ratifier le traité anglo-américain. Tout en s'abstenant de se plaindre officiellement de ce que le gouvernement de Philadelphie eût négocié avec les ennemis de la République française, sans avoir communiqué à celle-ci l'objet de cette négociation, il réussit à faire acheter d'un sénateur

une copie du traité, jusqu'alors tenu secret. En possession de ce texte si important, il l'adresse d'une part au gouvernement français et, de l'autre, il en communique un extrait à la presse américaine, sans lui indiquer la source de ce document. Dans toute l'Amérique l'émotion est des plus vives. Adet s'en autorise pour aller demander des explications au secrétaire des Affaires étrangères, Randolph, qui lui déclare que le traité ne renferme aucune stipulation contraire à l'intérêt de la France, en ajoutant que, pour le prouver, il demanderait au Président de l'autoriser à lui en communiquer la teneur : « Et que m'importe aujourd'hui, monsieur, réplique Adet, puisque le traité est ratifié? — Non, monsieur, répond Randolph. Le Sénat, en donnant son avis, a approuvé le traité; mais le président seul a le droit de le ratifier. »

Washington ayant consenti à la communication demandée, Adet, non content de présenter des observations sur les articles qui lui paraissent blesser les droits de la France, informe indirectement le ministre d'Espagne « que le traité des États-Unis avec la Grande-Bretagne est une insulte à son pays, puisque l'Angleterre dispose de Mississipi comme d'une de ses propriétés. » En même temps il ne néglige aucun moyen d'attiser l'irritation populaire déjà très vive.

« Le peuple, écrit-il, le 6 juillet 1795, est loin d'avoir sur le traité avec l'Angleterre la même opinion que la majorité du Sénat. Le mécontentement se manifeste de toutes parts. Le 4 juillet, anniversaire de l'Indépendance américaine, en a fourni des preuves non équivoques. Jay a été brûlé ici par les charpentiers des vaisseaux; il était représenté tenant une balance dans sa main droite; sur le plateau qui était le plus léger était écrit : *Liberté et Indépendance de l'Amérique;* sur le plus pesant on lisait : *Or de l'Angleterre;* dans sa main gauche, il portait le traité, et de sa bouche sortaient ces paroles : *Payez-moi ce que je demande et je vous vendrai mon pays.* En vain le maire de Philadelphie, en vain les négocians qui employaient ces charpentiers ont fait tous leurs efforts pour empêcher cette exécution populaire, rien n'a pu changer leur détermination; en vain le commandant d'une compagnie de dragons, toute dévouée au parti anglais, a-t-il voulu rassembler sa troupe pour s'opposer au mouvement; dix cavaliers seulement ont obéi à ses ordres; arrivés au lieu de rassemblement, ils ont voulu le dissiper, mais ils ont été repoussés à coups de pierre,

forcés d'abandonner le champ de bataille au peuple qui a brûlé paisiblement l'effigie de John Jay. »

Si grande que soit l'effervescence populaire, à laquelle le ministre anglais se montre fort indifférent, affectant d'assister de ses fenêtres au défilé des cortèges qui crient : « A bas l'Angleterre ! » Adet se fait peu d'illusion sur les décisions définitives de Washington et du gouvernement américain :

« Depuis sa nomination à la présidence écrit-il, le 17 juillet 1795, Washington a observé la Constitution avec une attention scrupuleuse, jamais il ne s'en est écarté et, quelles que soient les plaintes et les murmures du peuple américain, invariable dans son plan de conduite, Washington ratifiera le traité par cela seul qu'il a eu l'approbation de la majorité du Sénat et que la ratification dans ce cas lui paraît un de ses devoirs constitutionnels. Accoutumé, d'ailleurs, à se voir l'idole du peuple américain, il pense que la volonté publique se taira devant la sienne, et il espère, d'ailleurs, que l'influence et les efforts des amis de l'Angleterre contraindront nos amis au silence. Déjà ils s'agitent de toutes parts et Hamilton n'a pas rougi de s'avouer dans la Bourse, dans les cafés de New-York, comme le chevalier du traité et a défié tous ceux qui y étaient de soutenir une discussion avec lui. »

Il faut croire, cependant, que, malgré ses prévisions, Adet conservait quelque espérance de voir Washington se refuser à la ratification de ce traité, jugé si contraire à l'intérêt français. Quand il apprend que c'est un fait accompli, son émotion est extrême, et la philippique qu'il envoie à Paris si violente qu'on la dirait sortie de la plume de Genet.

« Mes conjectures, écrit-il, se sont vérifiées ; le Président vient de signer le déshonneur de sa vieillesse et la honte des États-Unis, il a ratifié le traité de commerce et d'amitié avec la Grande-Bretagne ; Hammond, ministre de l'Angleterre, est parti de New-York pour l'Europe, le 1er fructidor, avec le gage certain de la soumission aveugle de Washington aux volontés suprêmes de Georges III... Les sentimens de servitude qui l'attachaient à l'Angleterre et que l'ambition avait seule comprimés pendant vingt ans se sont déployés avec tout leur ressort ; satisfait d'avoir gouverné en maître un peuple qui le respecte comme son père, qui croit ses destinées attachées aux siennes, Washington veut expier ses torts envers Georges III, en lui rendant à sa mort, comme un troupeau de bêtes

de somme, les hommes qu'il avait pris pour ainsi dire à bail. »

Poursuivant contre Washington ce réquisitoire indigné, Adet l'accuse « d'avoir méconnu la gloire qui touche les grands hommes et de l'avoir stupidement échangée contre le faux éclat de la puissance ; » puis, se laissant entraîner aux pires injures il ajoute : « Il est arrivé pour les États-Unis, ce jour où, dépouillé du prestige dont il était environné, Washington n'est plus, pour le petit nombre d'hommes qui pensent, ce héros colossal dont l'Amérique pouvait s'honorer à jamais, mais un misérable que la crédulité superstitieuse avait agrandi comme par un miroir magique ; il n'est plus le sauveur de son pays, mais un ambitieux qui vend un peuple livré par trop de confiance à sa discrétion. Des vérités contenues par la barrière de l'opinion, par la répugnance qu'on avait à blesser un homme qui méritait quelque reconnaissance, à qui on supposait de bonnes intentions, s'échappent comme des torrens... On sait que Washington fut soldat par hasard, mais qu'il n'a jamais été homme d'État ; que jamais une idée qui exigeait quelque effort d'esprit ne s'est présentée à son imagination rétrécie ; qu'il a toujours été obligé, pendant la guerre, depuis qu'il est président et même pour les affaires privées, pour les rapports de société, d'emprunter une plume étrangère, et qu'il n'a jamais su que copier servilement ce qu'une main officieuse lui avait tracé. On sait que le colonel Humphry à l'armée, Hamilton sous sa présidence, dans son intérieur son neveu d'Andriger lui ont prêté les ressources de leur entendement. On sait enfin que, si Georges a un Pitt, Washington a un Tralton, et que les passions de son ministre, combinées avec les siennes, avec ses affections et ses penchans, ramènent enfin l'Amérique sous le joug de l'Angleterre et produisent un état de choses fatal à ce pays, à la France et peut-être à l'Europe, si quelque combinaison politique ne le fait changer...Vous serez peut-être étonnés que le peuple d'Amérique, à qui l'on prête plus de lumières et de connaissances qu'il n'en a réellement, ait été si longtemps la dupe du fantôme d'un grand homme, mais permettez-moi de vous rappeler que, si Robespierre n'eût pas été un tyran farouche et sanguinaire, son empire sur l'opinion publique n'aurait pas été si facilement renversé, et, cependant, qu'était-il au Comité du salut public ? »

Nul n'ignore la justice que la postérité a rendue à celui qu'Adet, dans un mouvement de déraisonnable colère, qui ne

saurait être excusé par l'ardeur d'un patriotisme mal compris, en était venu à qualifier de « fantôme d'un grand homme. » Il n'est pas moins vrai que cette satire, plus digne d'un pamphlétaire que d'un diplomate, reste comme l'écho à peine affaibli d'un temps où les plus vives passions s'agitaient autour des envoyés de la France révolutionnaire. Dans leurs appréciations ceux-ci se rencontraient avec beaucoup d'Américains, et parfois non des moins célèbres. Jefferson, le futur président des États-Unis, ne s'élevait-il pas lui-même, presque à la même heure, en termes véhémens « contre les hommes qui naguère étaient des Salomons dans le Conseil et des Samsons sur le champ de bataille, et qui s'étaient laissé couper les cheveux par la prostituée d'Angleterre? »

Il fallait, en tous cas, que les luttes politiques eussent, à ce moment, atteint aux États-Unis une rare exaltation, pour que, envoyé en Amérique afin de réagir contre la désastreuse impression produite sur le gouvernement américain par les actes de son prédécesseur, condamné aussi sévèrement à Paris qu'à Philadelphie, Adet se fût presque immédiatement approprié ces procédés, renchérissant encore sur leur audace et leur véhémence.

A peine pourrait-on invoquer, à sa décharge, — le patriotisme n'excuse point un tel égarement, — l'irritation que lui causa la conclusion du traité, par ses prédécesseurs et lui-même si combattu et tant redouté, qui éloignait les États-Unis de la France pour les rapprocher de l'Angleterre, alors notre pire ennemie. Ce que notre ministre ne voulait point s'avouer, c'est que ce traité, négocié par Jay, accepté par le Sénat, ratifié par Washington, était, en grande partie, la conséquence fatale, et certainement très logique, de la série d'imprudences et de témérités commises, de l'autre côté de l'Océan, par les représentans de la Révolution française. Il y avait là, si l'on peut ainsi parler, l'expiation de la faute si grave qu'ils avaient commise en s'efforçant d'opposer au pouvoir légal du gouvernement des États-Unis, fondé sur la Constitution, le vœu d'une portion du peuple dont ils s'étaient indûment érigés en directeurs et en chefs. Moins de deux ans avaient suffi pour que la prévision consignée dans la dépêche du département des affaires étrangères, du 30 juillet 1793, se fût réalisée. En tenant pour lettre morte les judicieuses instructions qui leur avaient été données, nos ministres avaient, presque sans discontinuer, servi au delà des espérances britanniques « l'intérêt que les

Anglais et les torys avaient à rendre nos agens très impopulaires, en donnant à leur mission un faux éclat plus propre à inspirer la jalousie que la confiance. »

Il ne faudrait pas, néanmoins, exagérer la portée de cette faute évidente. Si, assez souvent, Washington marqua, contre des actes qu'il avait le droit et le devoir de blâmer un légitime mécontentement, ces actes ne furent point la cause déterminante de sa politique.

Ce que voulait Washington, c'était maintenir, à l'intérieur le respect de la Constitution, à l'extérieur la neutralité et la sécurité des États-Unis. Par ses origines, son éducation, son passé militaire, ses goûts personnels, il tenait, de toutes ses fibres, à la race anglo-saxonne. Mais au-dessus de tout et de lui-même il mettait le culte de sa patrie. Quelque vives qu'eussent tout d'abord été ses défiances à l'égard de la France, — contre laquelle il avait combattu, non sans ardeur, pendant la guerre de Sept ans, — quel que fût son loyalisme envers le roi d'Angleterre, dont il se proclama longtemps le fidèle sujet, Washington n'avait pas reculé devant une rupture définitive avec la Grande-Bretagne, le jour où il avait vu sa terre natale atteinte dans ses droits, menacée dans ses intérêts, blessée dans son honneur. Ses sentimens avaient alors été ceux de tous ses compatriotes, qu'ils descendissent des puritains qui n'avaient pas hésité à quitter le sol anglais pour s'en aller, au delà de l'Atlantique, pratiquer les théories démocratiques et républicaines, ou qu'ils fussent les arrière-neveux de ces défenseurs des Stuarts qui, dans la Virginie, la Géorgie, les Carolines, étaient venus chercher un lointain refuge pour leur dévouement à la cause aristocratique et royale.

En tous cas, aussitôt qu'il fut certain que, sans une complète rupture et une guerre victorieuse, c'en serait fait, sur la terre américaine, des principes de légalité et de liberté politique que l'Angleterre, lors de la Révolution de 1688, avait mis à la base de son gouvernement, Washington était venu vers la France : il avait accompli cet acte décisif avec une résolution énergique et loyale, malgré les défiances qu'il avait lui-même éprouvées, qui subsistaient chez beaucoup de ses concitoyens, et que Benjamin Franklin, l'hôte futur et tant fêté de Versailles et de Paris, traduisait encore, au temps de Choiseul, par ces désobligeantes paroles : « J'imagine que cette nation intrigante aimerait à se mêler de nos affaires

et à souffler le feu entre la Grande-Bretagne et l'Amérique. »

Avec un tel passé, alors qu'il avait consacré sa vie à affermir l'autonomie de son pays, Washington allait-il, dans les graves circonstances que nous venons d'indiquer, livrer son œuvre à tous les hasards d'une guerre qui risquait de la détruire? Comment n'eût-il pas été dominé par l'absolue préoccupation de consacrer tous les efforts de son patriotisme à empêcher les États-Unis de s'inféoder à aucune puissance étrangère, — pas plus à la France, qui les avait aidés à naître, qu'à la Grande-Bretagne, qui s'était flattée de les empêcher de vivre?

En un mot, dès l'heure où l'ancien officier de l'armée de Georges III fut devenu le citoyen d'une nation indépendante, il ne pensa plus qu'à celle-ci. Son programme, invariable autant qu'exclusif, fut d'assurer la prospérité, la grandeur, la gloire des États-Unis, en écartant d'eux les ambitions et les convoitises de l'Europe. Est-il, pour sa mémoire, un plus beau titre que d'avoir, avec ce ferme et clairvoyant bon sens, imprimé à la politique américaine une aussi féconde direction?

De même, toutefois, que les ministres anglais avaient qualifié l'ancien défenseur du Canada de traître envers la Grande-Bretagne, les envoyés de la Révolution lancèrent contre le Président des États-Unis cette même accusation d'ingratitude et de trahison à l'égard de la France. Dans les deux cas, l'injustice était égale; Georges Washington n'avait pas varié. D'un sang-froid inébranlable en ses desseins, sachant s'élever au-dessus des injures, même de celles auxquelles il était le plus sensible, subordonnant toutes choses à la légalité et aux intérêts vitaux de sa patrie, qu'il voulait de plus en plus libre et riche, Washington, une fois qu'il avait eu choisi la voie jugée par lui la meilleure, ne s'en était laissé distraire ni par les assauts des partis, ni par les événemens les plus graves, ni par les menaces de l'extérieur, ni même par son attachement à de chères amitiés ou par l'évocation des plus sympathiques souvenirs.

Après que Washington fut descendu du pouvoir, on vit sous John Adams, Jefferson et leurs successeurs, les événemens justifier ses prévisions. Les luttes qui avaient troublé et attristé les dernières années de son pouvoir, se prolongèrent longtemps encore. Elles s'aggravèrent au point que, le gouvernement du Directoire ayant refusé de recevoir le remplaçant du ministre Monroë à Paris,

Adet dut quitter son poste, au moment même où, revenu à une appréciation plus exacte de la situation et à une allure plus prudente, il eût peut-être conjuré la rupture des relations des deux peuples.

Cette crise réclamerait un long récit. Ce que nous avons voulu noter, c'est la direction que, dès l'origine, elle fournit au premier président des États-Unis l'occasion d'imprimer aux affaires de son pays, et qui devint une tradition respectée. Dans l'ensemble comme dans la suite de leur politique, les successeurs de Washington, en effet, ne s'écartèrent pas de la ligne de conduite strictement américaine qui avait été la sienne. Ils se maintinrent, pour leur plus grand bien, sur le chemin tracé, d'une main sûre, par celui qu'ils avaient eu l'incomparable fortune d'avoir pour chef et pour guide. Toujours plus loin et plus haut, — *go ahead*, — ils y poursuivirent leur marche raisonnée et rapide, surmontant avec une invariable énergie les obstacles auxquels le cours du temps fait se heurter les peuples et qui sont pour eux, — l'Union américaine n'y échappa point, — de rudes et redoutables épreuves. Aujourd'hui qu'avec le même impartial sang-froid, on peut, sur les deux rives de l'Atlantique, juger cette période troublée, qui donc oserait ne pas approuver Washington d'avoir opposé à l'effréné et compromettant prosélytisme des missionnaires de la Révolution française le patriotisme calme et fier du fondateur de l'Union américaine, avant tout préoccupé de l'existence, de l'indépendance, du grand avenir de son pays?

ALPHONSE BERTRAND.

LE SOL DE L'OCÉAN

Il y a quelques années (1), nous avons décrit les procédés à l'aide desquels on parvient à prendre connaissance du relief du lit océanique. Ils sont la conséquence de découvertes datant, pour la plupart, d'une soixantaine d'années à peine et dues à un savant français, Aimé, humble professeur au lycée d'Alger, qui vécut pauvre et mourut à trente-cinq ans, en 1846, victime de son dévouement à la science, après avoir exécuté d'admirables travaux. Aimé est malheureusement aussi peu connu, surtout en France, qu'il mériterait de l'être, car, sans crainte d'exagération, on peut affirmer qu'il est une de nos gloires nationales. On envoie aujourd'hui la sonde, en toute sécurité, jusque dans les plus profonds abîmes. Comparable à une main emmanchée à l'extrémité d'un bras de longueur illimitée, le plomb de sonde semble tâter le sol immergé et mesure la distance le séparant de la surface des eaux. L'étendue des mers est parsemée de stations dont le nombre augmente chaque année et sa forme longtemps cachée se précise de plus en plus. On reporte les données acquises sur des cartes dites bathymétriques, on entoure d'une ligne isobathe les espaces situés à la même profondeur, on recouvre les aires ainsi déterminées d'une teinte ordinairement bleue, d'intensité proportionnelle à la profondeur; et l'on obtient alors, avec son relief, l'image même du fond de l'océan. Les expéditions ayant pour but spécial l'étude de la mer et surtout

(1) Les grands sondages océaniques, *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1900.

la pose des lignes télégraphiques sous-marines, ont beaucoup contribué à augmenter nos connaissances en précisant, grâce à la multiplicité des coups de sonde, le tracé des aires et lignes isobathes. Néanmoins il s'en faut que nous sachions tout ce que nous devrions savoir. La sonde est aveugle et ne garantit que le point même qu'elle a touché. Suivant certaines directions qui sont généralement celles des câbles, les coups de sonde se succèdent régulièrement, assez rapprochés les uns des autres pour fournir, par une sorte de profil en long, une idée suffisante du modelé sous-marin. Il est, en revanche, d'immenses espaces, dépassant certainement en étendue la moitié du lit océanique, à l'égard desquels nous demeurons dans une ignorance presque complète. Une œuvre de coopération internationale actuellement annoncée remédiera bientôt, il faut l'espérer, à ce regrettable état de choses, indigne de la science moderne, et permettra de procéder à la confection d'un document tellement indispensable à la navigation et à l'industrie, que même sans méthode, sans vues d'ensemble, il ne cesse de s'élaborer.

En outre de la forme du lit océanique, il importe de chercher à connaître la nature, très variable selon la localité, du sol qui le constitue. L'intérêt en est à la fois pratique et théorique. La diversité du sol en tel ou tel endroit sert au navigateur pour guider son navire. De nombreux sinistres, chaque année, seraient évités si, au voisinage des terres, alors que la vue est bouchée par le mauvais temps, les rafales de pluie ou la brume, les marins se renseignaient sur leur position par un coup de sonde, opération maintenant rapide et facile grâce au sondeur Thomson. Il est vrai qu'il faudrait pour cela posséder des cartes lithologiques précises et par conséquent, puisque nous ne les possédons pas, commencer par les dresser. La résistance active et passive à ces sortes de travaux est malheureusement incroyable, dans notre pays. L'industrie des pêches, elle aussi, a besoin d'être renseignée sur la nature du fond, en relation étroite avec la faune qui l'habite. Le laboureur ne sait-il pas que les mêmes plantes ne croissent pas sur des terrains rocheux, sableux, calcaires ou argileux? L'art militaire naval ignore encore trop souvent sur quel terrain, solide ou sans cohésion, il dépose ses torpilles ou dans le voisinage duquel s'enfoncent les sous-marins.

Au point de vue scientifique absolu, la nécessité n'est pas moins impérieuse. La constitution d'un sol renseigne sur sa genèse, sur

la manière dont il s'est déposé là où il se trouve, dont il s'est distribué sur certains espaces à l'exception de certains autres. Enfin comme les roches terrestres que nos yeux aperçoivent à la surface des continens, dont nous construisons nos maisons, que nous faisons servir à tant d'usages, sont en majeure partie des fonds exondés d'anciennes mers, l'analogie d'origine conduit à l'analogie des conditions; et on pourra, en déduisant le passé de l'étude du présent, devenir capable d'enfoncer en quelque sorte les regards avec une étonnante précision à travers la nuit de milliers de milliers de siècles écoulés et en arriver à connaître les événemens qui s'accomplissaient aux anciennes époques de l'histoire de notre globe, si reculées qu'elles soient.

I

D'une façon générale, le modelé du fond de la mer est moins accidenté que celui de la surface terrestre et on se l'explique aisément. Plaines et montagnes continentales sont sans cesse attaquées par les agens de destruction terrestres. L'air agit mécaniquement en transportant et en usant par frottement les matériaux meubles tels que les sables; il agit chimiquement par son oxygène et son acide carbonique; l'eau des pluies, l'eau courante des fleuves et rivières, le froid et le chaud, la rosée, les rayons solaires, toutes les forces naturelles s'unissent sans trève ni repos pour désagréger les roches les plus dures, épointer les sommets, rendre les arêtes plus tranchantes, arraser les montagnes les plus hautes en bien moins de temps qu'on ne serait tenté de le croire. Au contraire, dans le fond des océans, tout tend à combler les creux, à arrondir les contours, à empâter le relief, comme le dirait un artiste. Les poussières, les miettes des roches terrestres vont à l'océan et pas une seule d'entre elles ne manque d'y parvenir parce que, soumise à la loi de la pesanteur, elle descend toujours et ne remonte jamais. Au sein de l'atmosphère liquide des eaux océaniques, point de variations brusques de température : très faibles à la surface, elles ne tardent pas à s'annuler après quelques centaines de mètres : point d'agitation mécanique comparable aux vents de tempêtes qui balaient les continens, jamais de gel ni de dégel,

aucun de ces phénomènes que les géologues désignent sous le nom d'exaration, si énergiques dans les glaciers qui, en progressant, râpent d'une manière continue le sol sur lequel ils glissent, point d'eaux torrentielles, point de ces vagues violentes qui, au bord de la mer mais hors de la mer, se précipitent avec fureur contre les falaises et les font s'écrouler.

On aurait tort pourtant de s'exagérer l'uniformité de conditions du milieu. Si revêtu d'un appareil qu'un autre Jules Verne serait seul en état de décrire sinon de construire, un voyageur entreprenait de parcourir le sol océanique, il y trouverait d'interminables et monotones plaines dépassant de beaucoup en superficie non seulement les prairies de l'ouest des Etats-Unis ou les pampas plus vastes de l'Amérique du Sud, mais les steppes et les houndras désolées de la Russie et de la Sibérie. Le nord-est du Pacifique entre San Francisco et les Sandwich, région maintenant assez bien connue grâce aux sondages exécutés par les Américains pour la pose du câble télégraphique, présenterait ce caractère au plus haut degré. Nulle végétation, une immense plaine aride, de couleur blanche à peine teintée de gris ou de rose, aucune ondulation sensible du terrain qui serait comme un dernier vestige de pittoresque dans l'obscure et silencieuse désolation des gouffres. Cependant il n'en serait pas de même partout. Dans d'autres endroits, particulièrement au voisinage de certaines côtes escarpées, près de la Norwège, par exemple, il découvrirait des pentes abruptes dépassant souvent l'inclinaison des montagnes subaériennes. Ailleurs, comme aux Açores, il se verrait au milieu d'un paysage bizarre, hérissé de pics, semé d'énormes cavités aux parois nues et arides quoique régulières, criques au fond desquelles il entendrait gronder les feux souterrains, cratères ayant des dimensions égalant presque celles du lac de Genève et qui, parfois, s'entr'ouvrent et se fendent pour livrer passage à des torrens de laves, éruptions volcaniques accompagnées de secousses donnant naissance à d'énormes vagues courant d'un bout à l'autre du globe en parsemant le lit marin de débris, de ponces et de scories, sans qu'à la surface même des eaux le cataclysme se fasse sentir autrement que par un léger tressaillement, un tremblement de mer. Notre voyageur traverserait aussi de vastes plateaux bordés de murailles presque verticales; il distinguerait, épars, des pics isolés coniques, pareils à de gigantesques pains de sucre et ailleurs, des

vallées dominées par de hautes crêtes arrondies, disposées en cuvettes juxtaposées, reliées entre elles par de longs couloirs ou par des brèches comparables aux cols qui, sur la terre, permettent de passer d'un bassin montagneux à un autre bassin. Certes le lit océanique, considéré dans son ensemble, paraîtrait à ce voyageur moins pittoresque que la surface continentale; mais sa grandeur même lui communiquerait un caractère d'incomparable majesté. Les sondages profonds de l'avenir, dont il se donne environ un millier chaque année, préciseront de plus en plus ce relief grandiose et bizarre.

Sur les continens, le relief du terrain, son modelé, sa topographie, ne sont pas les seules particularités à prendre en considération : sa nature propre est tout aussi importante. Dans les grands déserts de l'Afrique et de l'Asie, il est sableux ou pierreux; ailleurs, il est rocheux et les roches apparaissant à sa surface sont de diverses espèces. Ici, il est recouvert de terre végétale propre à la culture, là il est calcaire, ou siliceux, ou volcanique. Chacun de ces sols résulte d'un ensemble de circonstances qui lui ont permis d'être ce qu'il est, de se trouver là où il est, de posséder des propriétés particulières et de servir à des usages spéciaux; là, de porter de riches moissons, des prairies ou des forêts, plus loin, d'être stérile et dénudé, plus loin encore d'être exploité soit comme combustible, soit pour la fabrication des briques, pour y tailler des pierres de construction ou d'ornement, pour en extraire des métaux. De même, le sol de la mer offre une constitution variable selon la localité : il est composé d'élémens minéraux différant entre eux par leurs dimensions, leurs formes et leur nature minéralogique.

Si notre voyageur, cessant de regarder autour de lui, baisse les yeux sur le terrain même qu'il foule de ses pieds, il ne manquera pas de remarquer, selon les endroits, de notables différences dans son aspect et dans sa nature. Partant de la côte et se dirigeant vers le centre des océans, alors que la couche d'eau sera encore mince, il se heurtera d'abord à de gros blocs de pierre irréguliers, anguleux, débris des falaises bordant le rivage au bas desquelles ils sont tombés et se sont accumulés. Après les avoir péniblement contournés, le terrain deviendra bientôt moins difficile ; les blocs, diminuant de volume, se transformeront en galets arrondis, puis en gravier. Il parviendra alors au milieu de sables ayant un grain

uniforme, semés par endroits de coquilles entières, brisées ou en débris aussi fins qu'une farine très grossière, d'un aspect analogue à celui des plages étendues que nous voyons au moment des fortes marées lorsque la mer découvre au loin ; les espaces changent de nature, tantôt assez brusquement, tantôt par une gradation lente ; ils alternent entre eux, réapparaissent après avoir disparu, laissant reconnaître de nouveaux gisemens de galets, de gravier ou de sable entremêlés de prairies herbeuses portant une végétation touffue d'algues marines brunes, vertes ou rouges, de varechs, de fucus, de laminaires, de zostères ondulant sous l'action des courans comme, dans nos champs, les épis se courbent et se relèvent alternativement au souffle du vent. Il verrait aussi des étendues de vase gluante, de couleur bleu-noirâtre, fétide comme celle des marais terrestres et, la végétation sous-marine disparaissant, ce voyageur entrerait dans la région des vases grisâtres plus profondes et plus éloignées de terre. Il foulerait alors une boue sèche, s'il est permis d'employer ce mot, sorte de sable très fin mélangé d'argile, sans cohésion, dont les grains, s'il en ramassait une poignée, glisseraient entre ses doigts et se montreraient presque uniquement composés de carapaces d'animaux ou de débris d'une infinie délicatesse de ces algues siliceuses qu'on nomme diatomées. Il parcourrait ainsi l'immensité des océans, sur un sol de constitution de moins en moins variable, ne découvrant de changement qu'en de rares points semés de débris volcaniques ou, d'autres fois, des plaines d'une boue argileuse bleuâtre prenant aussi une nuance rougeâtre, plus homogène et plus fine que les vases côtières. Au total, si ce voyageur se contente de regarder, il se sentira de nouveau saisi par un sentiment de lassitude intense, monotonie du relief des formes du terrain, monotonie du sol qui le porte, presque point d'imprévu, nul accident, une nuit épaisse, aucun bruit, un épouvantable néant.

Mais si ce voyageur, au lieu de contempler, étudie, si, ne se bornant pas à l'observation passive, il expérimente, agit et analyse cette poignée ou plutôt cette pincée de boue qu'il a ramassée en se baissant, s'il l'examine avec les yeux de son intelligence en même temps qu'avec ceux de son corps, alors le spectacle le plus admirable va brusquement s'ouvrir devant lui. Ces grains de sable, si menus que la plupart d'entre eux doivent être réunis au nombre d'environ vingt mille pour peser un seul milligramme, apporteront

tous leur témoignage. Chacun d'eux racontera la série entière des événemens auxquels il a assisté depuis qu'il a été créé. Il parlera de ce qui s'est accompli au temps où les pères des pères de nos pères n'étaient pas encore nés, avant que l'homme n'apparût sur la terre, à l'époque où notre globe ne ressemblait en rien à ce qu'il est aujourd'hui, alors que des océans roulaient leurs vagues là où maintenant vivent les hommes et s'élèvent nos villes, et que des forêts d'arbres aux formes bizarres et gigantesques dressaient leurs tiges vers le ciel au sein d'une atmosphère lourde et humide, ombrageant des êtres effroyables de grandeur et d'horreur, monstres dont la réalité dépassait ce que les rêves les plus fous pourraient imaginer de plus terrible et de plus hideux. Ces grains de sable ou d'argile raconteraient tout, le présent, le passé d'un jour, le passé de milliers d'années, jusqu'aux premiers âges de la terre.

C'est ce langage des fonds sableux ou vaseux de la mer que nous allons essayer d'interprêter.

II

Pour le comprendre, il faut connaître ceux qui le parlent car il varie avec l'individu minéral interrogé; on y parvient par la classification et l'analyse.

Deux appareils sont particulièrement employés pour recueillir les fonds marins : le tube Buchanan et le ramasseur Léger, nouvellement imaginé, et qui est appelé à rendre de précieux services à l'océanographie parce qu'il permet de recueillir le sable, opération beaucoup moins aisée que celle qui consiste à récolter de la vase.

Le tube Buchanan est en bronze, d'un diamètre de 25 millimètres sur une longueur de 50 centimètres; il se visse au bas d'un réservoir ou bouteille servant à prendre les échantillons d'eau; l'ensemble est entouré par une série de poids cylindriques en fonte enfilés les uns au-dessus des autres et constituant le plomb de la ligne de sonde. En heurtant le sol, le tube pénètre dans la vase molle et y découpe un boudin donnant sur sa longueur une coupe verticale du terrain, les poids glissent, tombent, se détachent, et le sondeur allégé est remonté à la surface de sorte que, par une seule

opération, on obtient la profondeur de la mer, un litre environ d'eau immédiatement sus-jacente au fond et un échantillon du fond lui-même. On dévisse le tube, on expulse le boudin en le chassant avec un mandrin en bois, on a soin d'y marquer par un trait indélébile le haut et le bas, on le laisse se dessécher quelque peu à l'air, on l'enveloppe d'une double ou triple épaisseur de papier à filtre, puis d'une bande de calicot et on l'introduit, pour le conserver, dans une boîte longue et étroite, en zinc, munie d'un couvercle et dans laquelle il est soigneusement calé avec de l'étoupe.

Le ramasseur Léger sert pour le sable que le tube Buchanan est impuissant à rapporter. Il se compose d'un système de deux écopes à section triangulaire : maintenues écartées à la descente, dès qu'elles arrivent en contact avec le sol, elles se ferment brusquement en râclant le fond dont elles emprisonnent une partie. Comme elles sont assez lourdes, leur poids suffit à maintenir leur fermeture assez serrée pour que le sable ne puisse pas s'échapper pendant la remontée.

Le premier soin, au début d'une étude lithologique, doit être d'établir une nomenclature permettant de désigner les divers fonds.

La tentative en a été faite depuis longtemps. Les pilotes, dans les atterrissages, se guident d'après la nature des fonds dont une parcelle est restée collée au suif de leur plomb de sonde. Bien que la classification des marins, telle qu'elle est indiquée sur les cartes marines, soit peu scientifique, elle est simple, pratique et facilement compréhensible à ceux qui ont besoin de l'employer. Ils distinguent deux catégories de fonds, les sables à grains isolés fuyant dans la main et les argiles ou vases collant aux doigts. Chaque catégorie est sous-divisée d'après ses caractères intérieurs, sables gros, fins ou très fins, blancs, gris, verts, à paillettes brillantes, vases grises, bleues ou rouges. Les intermédiaires sont des sables vaseux ou « vasards » s'ils renferment moins de vase que de sable et des vases sableuses dans le cas contraire. Si l'on y trouve des coquilles, on l'indique en spécifiant l'état de celles-ci, entières, brisées ou moulues. En joignant à ces désignations la roche, les herbiers et les débris de madrépores, on possède une nomenclature lithologique complète. Son défaut est d'être souvent assez vague puisqu'il arrive que tel sable vaseux pour un observateur est dénommé vase sableuse par un autre observateur. Le

marin n'y attache qu'un médiocre intérêt ; un savant ayant besoin de plus de précision en sera moins satisfait.

Longtemps on s'est contenté de désigner les « boues » et « argiles » par des termes aussi peu précis en français qu'en anglais par les mots analogues *mud*, *clay*, *ooze*, et la même confusion existait en allemand. Ils demeurèrent suffisans tant que l'on ne chercha à connaître la mer que dans un dessein strictement pratique afin de diriger un bâtiment. Les conditions changèrent dès qu'il fallut aborder des considérations plus rigoureuses indispensables à une véritable science. Les savans qui entreprirent d'améliorer cette classification n'eurent pas, tout d'abord, il faut l'avouer, la main heureuse. On pouvait imiter le Ct de Rouzoux qui, ayant à décrire minutieusement les fonds de l'entrée de Brest, s'était borné à multiplier les indications et parlait, par exemple, de « sable blanc contenant une certaine quantité de grains noirs et piqueté de paillettes de mica. » Une telle désignation prenait les apparences d'une description et ne convenait pas à des études précises. Du reste, de Rouzoux, avec l'étonnante sagacité particulièrement caractéristique de son talent, comprenait si bien le défaut de ses descriptions qu'il illustrait son mémoire de figures coloriées représentant les fonds et qui, à cause de difficultés d'ordre artistique, laissaient malheureusement elles-mêmes quelque peu à désirer. Une solution moins satisfaisante consistait à s'appuyer sur des différences non plus de caractères mais de gisement. Ceux qui l'adoptèrent créèrent des sables côtiers et des sables profonds, des vases sableuses du nord et des vases sableuses du sud. La classification était inadmissible, car la vase du sud, dans une localité, devenait une vase du nord pour quelqu'un venant d'une localité située plus au sud ; et la profondeur, non fixée par un chiffre est, en soi, une donnée indéterminée, puisqu'un bassin où un homme en aurait jusqu'à la ceinture est profond pour l'enfant qui y aurait de l'eau jusque par dessus la tête. Pour le marin, des fonds de 200 ou 300 mètres sont très profonds, et l'océanographe les considère comme presque superficiels.

Les Anglais imaginèrent une autre classification. Leurs océanographes ayant été pour la plupart des zoologistes, les êtres vivans prirent à leurs yeux une influence prépondérante, et ils adoptèrent comme criterium la présence dans les fonds d'animaux particuliers

ou plutôt de leurs dépouilles. On eut ainsi des vases à globigérines, à radiolaires, à ptéropodes ou à diatomées.

Cette classification n'échappe pas aux critiques. Les mêmes êtres sont susceptibles de peupler des fonds très différens d'aspect et de composition, d'autant plus que souvent ils n'auront pas vécu à l'endroit où on les rencontre mais y auront été amenés. Suffira-t-il en outre de la présence d'une seule dépouille pour caractériser le fond? En faudra-t-il deux, dix, cent ou mille? Où commencera la présence accidentelle et finira la présence à l'état d'élément constitutif essentiel? On avait, il est vrai, établi une limite de 30 pour cent, en poids, de ces dépouilles. Cependant une autre difficulté surgit : comment isoler et peser ces carapaces ou coquilles, monstrueuses lorsque leur taille atteint un millimètre et qui se trouvent en majeure partie à l'état de fragmens brisés offrant tous les passages jusqu'à l'état de poussière impalpable? Et encore, si ces espèces s'excluaient les unes les autres, on serait fixé; mais il n'en est rien ; et si l'on examine au microscope le premier échantillon venu de vase profonde, il est rare que l'on n'y découvre pas à la fois, des foraminifères, des radiolaires, des diatomées, des spicules d'éponges, sans compter des ptéropodes qui y sont assez fréquens.

L'idéal d'une classification doit être qu'un échantillon de fond étant partagé entre plusieurs océanographes, sans relations entre eux, ignorant tout de ce fond, son lieu d'origine, sa profondeur, il reçoive de chacun d'eux, après analyse, la même dénomination. Pour que le problème soit résolu, il faut que la classification tire tout de l'échantillon en soi ; il lui est interdit d'être géographique, ou zoologique; elle doit par conséquent rester uniquement minéralogique ou lithologique, puisque, en supposant la présence d'êtres organisés, ils s'y rencontrent en réalité à l'état de minéraux.

Les dénominations des marins sont claires, depuis longtemps connues de tous et par conséquent compréhensibles à tous. Leur seul défaut est leur manque de précision. On les adoptera donc en leur enlevant l'imprécision et l'on partagera les fonds en sable, sable vaseux, vase sableuse et vase, de sorte qu'en définitive, la classification sera fondée sur la dimension des grains et il deviendra dès lors indispensable de fixer des limites rigoureuses entre ces diverses grosseurs.

Les minotiers se servent pour bluter les farines, de tamis fabriqués avec des tissus de soie à mailles très égales dont les numéros

en série indiquant le nombre de mailles au pouce (21 millimètres), sont parfaitement réglés et uniformes. L'article, d'usage industriel courant, se trouve chez tous les fabricans et, par suite, demeure toujours parfaitement comparable à lui-même; il va servir à établir les diverses catégories de fonds.

La portion ayant franchi le tamis 200 sera la vase proprement dite; en la regardant au microscope, on reconnaîtra qu'elle est composée de grains amorphes, sortes d'agglomérations de matière à contours irréguliers et de grains presque toujours anguleux, souvent cristallisés dont chacun possède son individualité minéralogique reconnaissable et dont la plus grande dimension est inférieure à 0,04 milligrammes environ. On les désigne sous le nom de fins-fins et une lévigation permet même de les isoler avec une suffisante précision de la matière amorphe.

Ce qui est resté sur le tamis est du sable destiné à être à son tour tamisé à travers des tamis de plus en plus gros et qui, selon qu'il aura franchi les tamis 100, 60, 30 et 10 pour être respectivement arrêté par les tamis 200, 100, 60, 30 portera les noms de sable très fin, fin, moyen et gros.

Si l'échantillon ne renferme pas plus de 10 pour cent de sable, on lui conserve le nom de vase; il s'appellera vase sableuse, vase très sableuse, sable vaseux et sable selon que sa proportion pour cent de vase proprement dite sera comprise entre 90 et 50, 50 et 25, 25 et 5 et enfin sera inférieure à 5 pour cent.

De cette façon, le but proposé sera atteint. Un fonds classé d'après des opérations identiques, avec les mêmes instrumens, recevra le même nom de quiconque l'aura analysé. L'examen auquel il aura été soumis et qui l'aura qualifié est l'analyse mécanique. On verra plus tard à combien d'aperçus inattendus elle donne lieu.

Supposons que nous ayons attribué, comme on le fait pour les cartes géologiques, une couleur à chaque nature de fonds. Quand on aura exécuté beaucoup d'analyses et qu'on en aura porté les résultats sur une carte, on reconnaîtra que les vases, les vases sableuses et un peu les sables vaseux occupent la portion principale du lit océanique. Pour introduire une sous-division dans chacune des catégories établies tout en conservant le même caractère indispensable de rigueur, on se fondera sur la présence en proportion plus ou moins considérable d'un corps ne manquant

jamais dans les vases, le calcaire ou carbonate de chaux dont le dosage s'effectue très exactement à la suite d'une analyse sans difficulté. Dans chacun des genres de fonds déjà soumis à une analyse mécanique et par conséquent déjà qualifié, on dosera le calcaire et, selon que le pourcentage en sera supérieur à 75°, compris entre 75-50, 50-25, 25-5 ou inférieur à 5, on aura, par exemple, une vase sableuse extrêmement calcaire, très calcaire, calcaire, médiocrement calcaire ou faiblement calcaire.

L'étude de l'échantillon n'est pas encore complète. Quoique l'analyse mécanique ouvre une foule d'horizons relativement à sa genèse, bien des points restent obscurs. Le fonds aura raconté beaucoup de son histoire; il n'aura pas tout raconté et comme il peut parler davantage, afin de l'y obliger, on le soumet à une analyse chimique, à une analyse physique, à une analyse minéralogique et, en dernier lieu, à une analyse faite au point de vue des débris d'organismes qu'il contient et qu'on appellerait volontiers une analyse organique, si ce nom n'avait en chimie une acceptation spéciale.

L'analyse physique de l'échantillon comprend le dosage des matières solubles, l'hygrométricité, c'est-à-dire sa faculté, après dessication, d'absorber une portion plus ou moins considérable de l'humidité de l'air, l'évaluation de sa densité qui est sa densité réelle ou absolue, c'est-à-dire le rapport de son poids à celui d'un égal volume d'eau distillée à 4°, abstraction faite des vides, ou la densité apparente calculée en prenant en considération les vides que laissent entre eux les grains secs juxtaposés. Une dernière caractéristique est sa porosité, c'est-à-dire précisément le volume des espaces vides compris entre les grains.

L'analyse chimique se propose de doser les divers élémens chimiques constitutifs. Dans la majorité des cas, une telle analyse n'aurait pas une utilité en rapport avec le temps qu'elle exigerait. Le plus souvent on se contentera donc de doser le calcaire, ce qui aura d'ailleurs été déjà fait comme complément de l'analyse mécanique, le fer, le chlore, le soufre, le phosphore, le manganèse, la magnésie ou l'ammoniaque. Dans cet ordre de recherches, le champ est illimité. Il est douteux qu'une série de fonds ait jamais été analysée d'une manière aussi complète. La présence de tel ou tel corps et sa proportion exacte suffisent pour apporter une conclusion générale immédiate. C'est ainsi, par exemple, que le phos-

phore contenu dans un fonds correspond à la somme de vie animale au sein des eaux immédiatement sus-jacentes; et comme la mort des êtres dont les débris ont apporté le phosphore est surtout attribuable à la rencontre d'un courant chaud et d'un courant froid, on comprend que tel savant qui se proposera spécialement d'éclaircir les questions relatives à la distribution de la vie dans les eaux et à la circulation des courans, dans le présent et dans le passé, ne s'appliquera guère qu'à doser le phosphore tandis qu'un autre savant, préoccupé de questions différentes, ne tiendra à connaître que le soufre, un troisième rien que le manganèse, ou la magnésie, ou l'ammoniaque. L'œuvre entière est impossible à accomplir par le même ouvrier; la besogne doit être partagée et, en océanographie comme dans les autres sciences, les vues d'ensemble, les seules que nous ayons à exposer ici, ne sauraient résulter que d'une totalisation d'efforts individuels.

L'analyse minéralogique, rapide et simple, consiste à reconnaître au microscope la nature minéralogique des grains de sable qui constituent le fonds ; elle ne s'applique généralement qu'aux grains non calcaires ayant résisté à l'action d'un acide étendu. On y parvient en observant leur aspect en lumière transmise, en lumière réfléchie et en lumière polarisée, leur forme arrondie ou anguleuse, les modifications apportées par la calcination, la résistance aux acides énergiques et d'autres caractères encore.

L'analyse au point de vue des débris organisés est l'affaire des naturalistes, qui, le plus souvent, au microscope, les reconnaissent et déterminent s'ils ont appartenu à des foraminifères, des radiolaires, des éponges, à d'autres animaux ou à des algues comme les diatomées.

III

Supposons que le travail qui vient d'être indiqué soit exécuté et que des travailleurs ayant chacun sa spécialité, aient soumis à ces diverses analyses un nombre suffisant d'échantillons épars sur une surface de mer telle que l'Atlantique septentrional, pour prendre un exemple. Remarquons en passant que dans ces sortes d'études, on a toujours le tort de s'attaquer à de trop vastes espaces. Il faut savoir ne prendre que juste ce qui doit permettre de par-

nir avec la somme minimum de difficulté et pourtant avec une certitude suffisante, à découvrir et à formuler une loi naturelle et limiter sa tâche de manière à la rendre adéquate au but que l'on se propose. Si donc les analyses de ces échantillons sont achevées, on va se trouver en face d'une telle masse de chiffres qu'il sera devenu très difficile de les grouper et de les condenser pour laisser apparaître la loi qu'ils contiennent en eux. Tout cas particulier ne vaut la peine d'être étudié que s'il est un passage vers le cas général.

Un moyen simple et infaillible s'offre de dégager la loi, quelque énorme que soit le nombre des résultats numériques obtenus; il consiste à mettre les chiffres représentant les faits sous forme de graphiques.

Dans le cas actuel, les graphiques sont des cartes. Admettons que nous ayons dressé une carte bathymétrique de l'Atlantique nord, puisque nous avons cet exemple, et que nous y ayons indiqué, dans leur position géographique respective, chacune des localités dont un échantillon a été étudié à un point de vue quelconque, — la teneur en calcaire, par exemple, — puisque chaque échantillon, après dosage de son calcaire, étant classé dans une des cinq catégories déjà établies, nous placions à côté du point qui marque sa place sur la carte, un chiffre romain variant de I à V, que nous enveloppions ensuite par des courbes dites isocalcaires, toutes les localités appartenant à la même catégorie, nous établirons ainsi des aires isocalcaires parfaitement délimitées qui seront lavées d'une teinte plate, — ordinairement de couleur sépia, — d'autant plus foncée que la teneur en calcaire sera plus forte. Le travail achevé, comme la carte ayant servi de canevas était la feuille bathymétrique où sont tracées les lignes isobathes, on aperçoit immédiatement si les aires foncées correspondent aux aires profondes, ou si au contraire, elles correspondent aux aires peu profondes, ou enfin si elles n'offrent aucun rapport entre elles. Quelle que soit la concordance, la loi est maintenant écrite graphiquement et elle s'énoncera : la teneur en calcaire d'un fonds croît avec la profondeur, ou décroît, ou bien ne possède point de relation avec la profondeur. Dans ce dernier cas, on sera averti que la répartition du calcaire sur le sol dépend d'une autre donnée qui, nous l'apprendrons plus tard, est très probablement la distribution à la surface des diverses conditions thermiques de courans

les plus favorables à la multiplication des foraminifères qui, après leur mort, tombent au fond et jonchent le sol de leurs carapaces calcaires. La loi ainsi établie, il en résultera, en l'appliquant aux couches calcaires géologiques, que les plus épaisses parmi celles-ci correspondent aux endroits où, dans l'océan ancien, les conditions thermiques de courans étaient, elles aussi, les plus favorables aux animaux dont les dépouilles calcaires ont formé jadis la couche considérée. On parviendra donc, de déduction en déduction, à découvrir des détails absolument inattendus bien que tout à fait précis, relatifs à un océan crétacé ou jurassique.

L'exemple particulier de la relation qui existe entre la proportion du calcaire et la profondeur n'avait été choisi que pour fixer les idées. On aurait pu appliquer une méthode identique à n'importe quelles autres variables prises deux à deux, en superposant l'une à l'autre deux cartes à la même échelle et respectivement relatives à ces variables figurées chacune par une teinte de couleur différente sur les deux feuilles et d'intensités variables sur la même feuille. Les résultats auraient été aussi nets et probans ; la loi aurait « sauté aux yeux. » La méthode graphique par les cartes mène infailliblement à une conclusion.

L'étude de la distribution du calcaire sur le fond aura aussi montré la liaison étroite qui existe entre l'océanographie du présent et celle du passé qui est la géologie. La majorité des roches continentales sont d'anciens fonds de mer exondés. Or les sols marins d'aujourd'hui et ceux des anciens âges géologiques se sont créés sous l'influence de conditions semblables. Connaître les conditions des uns c'est connaître les conditions des autres, et la grandeur de l'océanographie consiste en ce que non seulement les applications sont d'une utilité immédiate pour la navigation, la pêche et la télégraphie sous-marine, mais, au point de vue philosophique, en ce que l'étude des lois de l'océan se rapporte à la suite entière des temps, aux mers, dont les flots portent en ce moment nos vaisseaux, aussi bien qu'aux mers disparues depuis des milliers d'années, datant peut-être du jour où la croûte d'eau du globe, en se refroidissant, a permis à la vapeur d'eau que la haute température alors régnante maintenait en suspension au sein de la lourde atmosphère des premiers âges, de se condenser en pluie et de se réunir dans la dépression qui fut le bassin du premier océan. Et si l'on craint

qu'entre l'océan actuel et l'océan cambrien les différences n'aient été trop grandes pour qu'on soit en droit de les identifier l'un à l'autre, il suffira de mener méthodiquement ces études rétrospectives afin de suivre les transitions et d'être amené à découvrir petit à petit les modifications produites.

L'étude du sol sous-marin conduit aux conclusions générales suivantes :

L'examen complet d'un échantillon du sol océanique, c'est-à-dire son analyse lithologique, comprend l'ensemble de cinq séries d'opérations distinctes : une analyse mécanique, une analyse chimique, une analyse physique, une analyse minéralogique et une analyse d'histoire naturelle.

Toutes les puissances de la nature, mécaniques, chimiques et physiques, l'eau des mers et l'eau des fleuves, la terre des continens, l'atmosphère, la vie sous ses formes innombrables, les espaces célestes, l'univers entier, tout s'est allié pour faire ce qu'elle est la pincée de vase ramenée du fond par le plomb de sonde.

Les caractères des grains minéraux microscopiques constituant la vase actuelle expliquent de la façon la plus nette, avec des détails d'une étonnante précision, non seulement les circonstances de la genèse de ces grains, mais par analogie, celles qui ont présidé, dans le cours de l'histoire de la terre, à la genèse des couches géologiques, anciens fonds de mer depuis longtemps disparus.

J. Thoulet.

REVUE LITTÉRAIRE

ROMANS DE FEMMES (1)

Il a paru, depuis quelque temps, un nombre considérable de romans français écrits par des dames, et plusieurs se sont imposés à l'attention. Ce phénomène n'a pas laissé de causer une certaine surprise, et on s'est ému entre littérateurs. Les romanciers se sont montrés inquiets de cette concurrence qu'ils n'avaient pas prévue ; les critiques ont noté avec soin l'événement. Ni les uns ni les autres n'ont réfléchi que cette prétendue nouveauté est aussi vieille que l'histoire elle-même du roman. De tout temps en effet on a compté parmi les faiseurs de romans presque autant de femmes que d'hommes. Laissons de côté celles dont les noms sont devenus fameux par la gloire du talent ou par l'illustration du ridicule ; voici pour les premières années du XVIIIe siècle : Mlle de la Force, Mmes de Tencin, de Murat, d'Aulnoy ; pour les premières années du XIXe : Mme Cottin, Mmes de Souza, de Krudener, de Duras. Il suffit de feuilleter les répertoires pour constater qu'il n'y a pas d'année qui n'ait apporté son contingent de romans féminins, adoptés pour un temps par le succès et par la mode.

Rien de moins surprenant, quand on y songe, et il suffit de remarquer que le genre est, par sa nature même, tout acquis à l'influence féminine. Les femmes sont grandes lectrices de romans, et, quand

(1) Marcelle Tinayre : *L'Oiseau d'Orage ; Hellé ; La Maison du Péché ; La Vie Amoureuse de François Barbazanges ; La Rebelle.* — Gérard d'Houville : *L'Inconstante ; Esclave.* — Comtesse Mathieu de Noailles : *La nouvelle Espérance ; Le Visage Emerveillé ; La Domination*, chez Calmann-Lévy.

même ils ne sont pas écrits par elles, c'est le plus souvent pour elles qu'on les écrit. Après en avoir beaucoup lu, la fantaisie peut bien leur venir d'en composer à leur tour. Elles ont de l'imagination, et elles savent observer : la faculté de rêve s'allie chez elles avec l'esprit de finesse; elles voient juste, et ce qu'elles n'ont pas vu elles sont merveilleuses pour le deviner. Tandis que les hommes sont volontiers sollicités par la réflexion abstraite, par le jeu des idées ou les études savantes, elles sont uniquement intéressées par le spectacle de la vie. Il est rare qu'elles n'aient pas quelque souvenir qu'elles trouvent un plaisir, souvent amer, à revivre en le racontant; il est plus rare encore qu'elles ne soient pas tentées de refaire, par l'imagination, leur vie en accord avec un idéal que la réalité a déçu. Avec beaucoup de sincérité et un peu de cet agrément qu'a si souvent la plume féminine, on peut aisément faire un bon roman. La difficulté commence au second ; mais on en est quitte pour ne pas recommencer, ou pour bénéficier de la longue indulgence que vous vaut un premier succès. C'est pourquoi si les femmes n'ont presque jamais réussi, ni dans la poésie, ni au théâtre, ni dans la philosophie, ni dans l'histoire, elles occupent au contraire une si belle place dans la littérature romanesque.

Il est vrai seulement que pendant une période, toute récente, de notre histoire littéraire, les femmes s'étaient écartées du roman : c'était le temps où le naturalisme triomphant lui avait imposé ses habitudes de grossièreté. L'esprit féminin, en littérature, n'est pas nécessairement respectueux de la morale, ni de l'honnêteté, ni de la décence, et nous en aurons bien la preuve ; mais il répugne à la brutalité. Pendant vingt ans, le roman a, de parti pris, négligé de rechercher le suffrage des femmes : on a bien vu ce qu'il y avait perdu. Au surplus ce n'était qu'un accident, et le genre n'a pas tardé à rentrer dans ses voies. Si les femmes n'avaient guère lu qu'avec répugnance Zola et même Maupassant, elles accueillirent avec enthousiasme les livres où elles trouvaient à satisfaire leurs goûts de toujours. Elles lurent Bourget qui leur parlait avec tant de gravité des problèmes qui les inquiètent le plus, et Loti qui évoquait devant leur imagination ravie le mirage des pays lointains, comme pour prêter à leurs rêves un décor multiple et changeant, et Anatole France à qui elles pardonnèrent son ironie, charmées par la grâce fluide de son style. Elles en lurent d'autres encore et apprirent de chacun d'eux les procédés du métier. Les femmes sont, en art, médiocrement créatrices; mais elles excellent à s'assimiler les résultats acquis. Ici comme partout elles suivent la mode. Assoupli par des tentatives si diverses, le roman

est devenu un genre aisément maniable ; les femmes se sont empressées de s'en servir pour contenter l'envie qu'elles avaient de se mettre en scène.

Un attrait de beaucoup de leurs livres, c'est qu'on n'y sent pas l'effort du professionnel : ce sont à peine des livres ; ils n'ont été pour leurs auteurs qu'un divertissement élégant, quelque chose comme une causerie à l'heure du thé, ou une partie de bridge. Cela même en fait l'agrément et l'originalité. Que de fois n'avons-nous pas regretté que certains romans n'eussent de mondain que le titre ! Au contraire ces romans dus à des femmes du monde nous arrivent tout imprégnés de l'atmosphère où ils furent conçus. Ils nous renseignent sur certains états d'esprit, et se trouvent, sans y avoir tâché, avoir une valeur de documens. Combien sont précieux, à ce point de vue, les romans de Mme la comtesse de Noailles ! Vivant dans un monde qui est précisément celui où les nouvelles modes intellectuelles sont tout de suite adoptées et exagérées, elle excelle à en reproduire la physionomie. Songez en effet à quelle gymnastique sont condamnées ces malheureuses qui veulent suivre ce qu'on appelle le mouvement des idées et de l'art, et combien il est naturel qu'elles en éprouvent quelque courbature. Il leur a fallu en quelques années s'initier aux esthétiques et aux morales non seulement les plus bigarrées, mais les plus contradictoires. Elles avaient à peine commencé de tolstoïser, qu'il leur fallait devenir ibséniennes ou nietzschéennes. En même temps qu'à la musique de Wagner, elles ont dû s'initier à une peinture et à une poésie nouvelles. Ce n'est pas seulement en art, c'est en sociologie, en philosophie, en politique, qu'elles assistent à la prédication d'évangiles imprévus. Le féminisme est bien porté, et le socialisme est à l'usage des classes riches. On devine quel chaos toutes ces doctrines disparates peuvent faire dans des cerveaux mal préparés pour les accueillir. Quelle incohérence ! Quel fatras ! Quelle prétention ! Telles qui eussent été de délicieuses perruches se métamorphosent en d'insupportables pédantes. C'est cette note de modernisme que Mme de Noailles a voulu donner dans ses livrets au premier abord si déconcertants ; elle y réussit jusque par l'affectation qu'elle recherche dans son style et par l'exotisme de son langage.

Elle non plus, l'auteur de l'*Inconstante* et de l'*Esclave* ne se soucie pas que ce soit un métier de faire un livre. Seulement, comme elle est artiste jusqu'au bout des ongles, il lui suffit de laisser courir la plume. A l'appel d'on ne sait quel démon intérieur, accourent les mots harmonieux, les formes élégantes, les nuances délicates. On croyait que le

roman à garçonnières était un genre bien usé : d'un coup de sa baguette magique elle l'a rajeuni.

J'en pourrais citer bien d'autres. Mais justement ce qui distingue des autres Mme Marcelle Tinayre, c'est qu'avec elle nous avons affaire, et dans toute la force du terme, à un écrivain : elle a, depuis dix ans, déjà fourni une carrière et fait une œuvre de romancière. Il y a dans son talent une part considérable de volonté. Elle a travaillé les classiques du genre et elle s'en souvient. A chaque instant on trouve chez elle des réminiscences de ses lectures, et souvent, tandis qu'elle regarde la vie, les spectacles lui en apparaissent à travers la littérature et déjà transposés. Elle reconnaît les types ou les descriptions des livres, et ne manque pas de nous les signaler : « Ce jeune homme n'avait rien du Sorel de Stendhal... Je suis aussi grotesque que le petit clerc de notaire qui courtise Mme Bovary... Il représentait assez bien l'Hippolyte de M. Racine... C'était un de ces couples comme on en voit dans les Nouvelles de la Reine de Navarre... etc. » Elle rencontre, dans les rues ou dans les maisons, des personnages de Balzac, d'Eugène Suë, de Maupassant. Dans chacun de ses livres, et quelle que puisse y être la part du souvenir ou de la confidence — la littérature féminine est le plus souvent de la littérature personnelle — on voit bien qu'elle s'est proposé de « traiter un sujet » et de donner à ce sujet une sorte de portée générale. Et chacun représente, sinon un progrès de son talent, du moins un effort pour le renouveler. *L'Oiseau d'orage,* un de ses plus anciens romans, ne se distinguait que par la sobriété du récit et par l'éclat de la forme, de beaucoup de romans où la femme, dupée par l'égoïsme de l'amant, revient à son mari comme au maître et au sauveur. Dans *Hellé*, la donnée était plus neuve, et on commençait à voir poindre les idées qui par la suite vont, dans l'œuvre de la romancière, ou s'épanouir, ou s'exalter et se durcir en se précisant. Au lendemain de la *Maison du péché*, et comme pour se reposer d'un si gros effort, Mme Tinayre s'amuse à une fantaisie rétrospective : la *Vie amoureuse de François Barbazanges;* elle va vivre, un temps, parmi les choses d'autrefois pour revenir à celles d'aujourd'hui avec une curiosité plus aiguisée. Après quoi, enhardie par le succès de ses précédens livres, elle ne craindra pas, dans la *Rebelle*, le dernier en date, d'aller jusqu'au bout de sa pensée et de la présenter, cette fois, sous une forme dure et provocante. Et enfin il lui est arrivé, au cours de son œuvre, de réaliser une de ces réussites, dont on peut dire, si l'on veut, que ce sont d'heureux hasards, mais des hasards dont bénéficient ceux-là seuls qui les ont mérités à force de

labeur et d'application. La *Maison du péché* est un de ces livres où un écrivain donne sa mesure, où un artiste manifeste toute sa personnalité et réunit dans un harmonieux mélange tous les élémens dont son art se compose.

C'est d'abord chez Mme Tinayre le talent du récit. S'il y a dans ses livres une part de réflexion, ou plutôt si l'on y devine toute sorte d'intentions, et si sa littérature est éminemment « tendancieuse, » elle sait que les idées doivent dans le roman fournir seulement l'atmosphère, qu'elles ne doivent jamais ni se présenter sous forme abstraite, ni s'étaler en dissertations, mais qu'un roman est avant tout une aventure contée de façon à nous intéresser, un chapitre de vie présenté de façon à nous émouvoir. Elle a le don de la vie, et les personnages qu'elle met en scène sont, non pas des entités, mais des êtres de chair et de sang; ou, pour mieux dire, parmi ses personnages on fait aisément le départ entre ceux qu'elle a imaginés pour le besoin d'une thèse, et ceux qu'elle a transportés tout chauds de la réalité dans le livre. Par exemple dans la *Maison du péché*, M. de Chanteprie est un fantoche, fabriqué de toutes pièces, à coups de citations et de passages colligés dans les auteurs : pas une goutte de sang n'a jamais couru dans les veines de ce personnage schématique, et qui fait songer à ces préparations artificielles qu'on vend chez les spécialistes. Au contraire, Fanny, c'est la vie elle-même : il n'y a chez elle pas une joie et pas une colère, pas une souffrance, pas une volupté qui ne nous donne l'impression d'avoir été éprouvée. De même dans la *Rebelle*, j'essaie vainement de me représenter Noël Delysle, en face de cette Josanne Valentin, si individuelle, si ressemblante à elle seule! De façon générale, les personnages d'hommes sont dans les livres de Mme Tinayre conventionnels et inexistans, les personnages de femmes sont débordans de vie. Et c'est bien ce qui nous y plaît.

Ces romans sont modernes, d'un modernisme très aigu : les idées et les situations, tout y est marqué à l'empreinte d'aujourd'hui; on y devine, à un rare degré d'intensité, le goût de la vie actuelle et des choses de maintenant, l'aspiration à un nouvel ordre de choses. Et pourtant on n'y a jamais l'impression de se trouver dans un monde né d'hier, dans une société sans histoire. Au contraire l'image du passé y est sans cesse et partout présente. Elle nous apparaît inscrite sur le visage des vieilles demeures, qui reçoivent d'elle leur charme de tristesse et de poésie. « Ici on pense aux hommes du passé, à ceux qui élevèrent ces tours, à ceux qui hantèrent ces logis mornes, ces rues désertes. » Ce passé, c'est lui que nous retrouvons dans les croyances, dans les habitudes, dans les

gestes hérités : il est au fond de chaque être et il n'a pas cessé de conserver toute son énergie et toute sa vertu. Qu'un jeune homme, tende de toutes ses forces intactes vers les joies d'une vie illuminée par l'amour, qu'une jeune femme prodigue toutes les ardeurs de la passion, tous les enchantemens de la tendresse et de la beauté; quelque chose sera plus fort que l'attrait qui les entraîne l'un vers l'autre et que la commune volonté de ces vivans; et ce quelque chose c'est une idée d'autrefois, c'est l'idéal de renoncement vers lequel s'efforçaient des hommes qui sont morts depuis longtemps. Une fois de plus se vérifie le mot que l'humanité est composée de plus de morts que de vivans; du côté des morts est la force victorieuse.

Ces romans sont très parisiens, décrivant des coins fort spéciaux du monde parisien. « L'héroïne de la *Maison du péché* fréquente ce monde composite qu'on ne voit nulle part ailleurs qu'à Paris, ce monde qui touche à tous les mondes, où l'on trouve des artistes, des hommes de lettres, des amateurs, des bohêmes, des journalistes, des bourgeois intelligens, d'anciens ministres, de jeunes députés, de très honnêtes femmes et des femmes demi-galantes, des gens presque illustres et des gens presque tarés. » A vrai dire, je crois que la présence des très honnêtes femmes a été ajoutée ici pour la nécessité du contraste. Mais peu importe. La *Rebelle* est en quelque manière le roman de la femme journaliste : on y passe des bureaux du *Monde féminin* dans la salle d'un restaurant où de vagues étudiantes ont leurs habitudes : des chapitres entiers du récit ont une odeur d'encre et d'autres une odeur de crêmerie. Mais autour de ce Paris il y a toute la province. L'action de l'*Oiseau d'orage* nous promène d'Oléron à Marennes et à Rochefort. Hellé a été élevée dans le domaine de la Châtaigneraie, situé dans le midi de la France. La maison où vécut Rosalba-Rosalinde se trouve à Haufort-le-Vieux, localité qui pour n'être pas très éloignée de Paris n'en est pas moins très provinciale. François Barbazanges n'est jamais sorti de la bonne ville de Tulle, et dans *la Rebelle* les meilleures pages sont celles qui dépeignent les ruelles de Chartres, à moins que ce ne soient celles où sont décrits les environs du Panthéon, cette province en plein Paris. De la province Mme Tinayre connaît les mœurs, l'esprit, le langage. Elle sait en dessiner les types et nous en fait entendre les propos. Le capitaine Courdimanche et Mlle Miracle sont des gens qui ont pris racine à l'endroit même où les a vus l'auteur : pour les rencontrer nous n'aurions qu'à faire le voyage, et nous pourrions aussitôt nous mêler à leur conversation. Des scènes provinciales aux peintures champêtres, la transition se fait comme d'elle-

même. Mme Tinayre a un vif sentiment des choses de la campagne, et, comme on dit, de la poésie de la nature. Cette poésie, dans ses récits, ne se sépare jamais d'une autre avec laquelle elle est si intimement associée qu'on en arrive à ne plus faire la différence ; la nature extérieure n'est, chez elle que le décor de l'amour. Elle sait dire les mille aspects de douceur, de langueur ou d'éclat que prennent les paysages ; mais elle les montre si bien liés aux émotions amoureuses, qu'on est tenté d'y voir autant d'illusions créées par l'amour, la fantasmagorie infiniment nuancée que projette le sentiment. Art du récit, peinture de la vie dans des milieux ou parisiens ou provinciaux, poésie de la nature champêtre et d'une certaine sorte d'amour, voilà ces élémens d'un talent qui humilie celui de tant de nos romanciers !

A ces romans écrits par des femmes, il est naturel que nous demandions des renseignemens sur la femme d'aujourd'hui. Si nous en croyons donc les historiographes qui ont les meilleures raisons pour la connaître, la femme d'aujourd'hui ne vit que pour l'amour. En cela, sans doute, elle ressemble à la femme de tous les temps ; toutefois il y a une différence. Jusqu'ici, tout en poursuivant son rêve amoureux, la femme admettait que l'amour dût compter, ne fût-ce que pour en souffrir, avec toutes sortes de contraintes. Elle connaissait l'inquiétude, le trouble, la honte, le repentir. Ce sont toutes ces vieilles idoles ou toutes ces rengaines auxquelles la femme vient de signifier une bonne fois leur congé. Les héroïnes qu'a pu observer Mme de Noailles sont possédées par l'amour comme par une espèce de frénésie. Dans la *Nouvelle espérance*, Mme de Fontenay éprouve pour un certain Philippe Sorbier, professeur, une passion soudaine, inexpliquée, qui déconcerte les prévisions humaines et qui est parce qu'elle est. Le jour où elle apprend que son amant a femme et enfant, elle se demande quels droits peuvent bien avoir sur lui cette femme et ce fils. Cette maladie ne peut avoir qu'un dénouement funèbre : et c'est en effet au suicide qu'aboutit tout droit cette étrange personne. Dans le *Visage émerveillé*, c'est une religieuse qui succombe à l'amour, l'auteur ne peut avoir ignoré ce qu'un pareil sujet a de déplaisant, de pénible et de regrettable ; mais ne fallait-il pas montrer la religion elle-même faisant cortège à l'amour. Et la *Domination* est l'histoire d'un moderne Don Juan dans les bras de qui tombent aussi immanquablement les grandes dames, les femmes de chambre et les jeunes personnes bien élevées. Pour l'*Inconstante* de Gérard d'Houville, l'amour n'a pas ce caractère de fatalité, cette fièvre et cette violence dévastatrices : c'est un jeu, le plus agréable qui soit, et un jeu innocent.

Gillette était « inconsciente et tendre, avec une petite âme — si c'en était une, — délicatement païenne, dans un long corps charmant de grâce et comme étiré par une perpétuelle paresse. » Au rendez-vous où l'attend son amant, elle arrive souriante et calme « avec la sérénité d'une mauvaise conscience. » On se doute que le souvenir de ce divertissement n'éveillera chez elle aucune espèce de remords. « Pas une fois, Gillette, dans sa naïveté sauvage, ne pensa qu'elle avait peut-être fait quelque chose de mal. Elle ne croyait même pas, en rentrant chez elle un peu languissante, qu'elle eût rien à se reprocher. Elle revit Vernoy avec amitié, s'enquit de sa journée, et ce fut vraiment sans hypocrisie qu'elle lui dit en mangeant son potage : « Comme il faisait bon tantôt! » Gillette avait une âme simple. » Disons qu'elle a libéré cette âme de toutes les entraves et de toutes les chaînes, aussi allègrement qu'elle rejette chez son amant tout ce qui voile sa nudité. Elle s'est dévêtue de toute morale.

Elle est d'ailleurs, cette Gillette, remplie de douceur et de mansuétude : on ne se fâche pas contre ce qu'on ignore[1]; on ne part pas en guerre contre ce qui n'existe pas, et pour elle rien n'existe de ce qui pourrait contrarier sa fantaisie. Il n'en est pas de même avec les héroïnes de Mme Tinayre; chez elles l'instinct se fortifie de la réflexion et de la volonté, se change en une conviction, en une foi ardente autant que raisonneuse. Le *Credo* en est simple; l'article unique, vingt fois répété, en consiste à donner à la vie pour seul but : le bonheur par l'amour. « Fanny était une païenne. Elle bornait son désir et sa curiosité au monde visible où elle ne cherchait que le bonheur. Elle ne comprenait pas qu'on eût fondé des systèmes de morale sur la vertu purificative de la douleur; elle n'éprouvait aucune velléité de se racheter par l'épreuve, ne se croyant pas déchue; et tous les romanciers russes réunis n'auraient pu la convertir à la religion de la souffrance humaine... La religion de l'amour, celle-là suffit à remplir notre vie... La femme normale, la femme que je crois être, ni mystique ni dépravée, n'a pas d'autre bonheur que d'aimer et se donner... Si les morts pouvaient parler, ils nous diraient assurément qu'il n'y a pas d'autre sagesse que de vivre en joie et de cueillir le jour, etc. » Ce nouveau fanatisme est intolérant, comme il convient; c'est avec une âpreté extraordinaire, avec une violence haineuse qu'il se dresse contre tout ce qui lui fait obstacle et qu'il fonce sur l'ennemi.

Le plus redoutable de ces ennemis est, à coup sûr, le christianisme. N'a-t-il pas fait de l'amour un péché? C'est lui qui est venu tout gâter, quand il aurait été si simple de vivre, d'aimer, d'être heureux, sans penser

aux choses de l'autre monde ! C'est lui qui a empoisonné nos joies, lui qui a terni les couleurs brillantes de l'éternelle Isis en projetant sur toutes choses l'ombre de la mort. Aussi est-ce contre le christianisme que l'auteur d'*Hellé* et surtout de la *Maison du péché*, a concentré tout son effort. Pour le mieux combattre elle l'évoquera sous la forme la plus rigoureuse, la plus opposée à notre moderne façon de sentir, et qui semble la plus inhumaine. Elle imaginera, comme une vision de cauchemar, elle fabriquera comme un monstre pour faire peur aux gens, un christianisme sombre, farouche, de la conception duquel elle élimine tout ce qui n'est pas l'anathème jeté aux voluptés charnelles. Elle l'incarnera tantôt dans le personnage de M. Forgerus, le précepteur de M. de Chanteprie, auquel est réservé le rôle de devenir un jour son bourreau, tantôt dans celui de Mme de Chanteprie, la mère, vieille dévote abêtie par les pratiques, et tantôt enfin dans celui du jeune Chanteprie, faible, hésitant, et pour qui il nous est bien impossible de ne pas éprouver la pitié qu'inspire toujours le spectacle de la lâcheté. Et afin que nous conservions contre ce christianisme une plus complète et plus durable rancune, c'est lui qui sera définitivement vainqueur ; c'est lui qui mettra au supplice les êtres qui nous sont devenus chers ; c'est lui qui tuera M. de Chanteprie et jettera sa maîtresse à l'abjection. Encore, le dogme étant posé, peut-on comprendre les préceptes de la morale religieuse. Mais au nom de quels principes, la morale profane peut-elle absoudre ou condamner ? N'est-il pas scandaleux qu'il y ait un code des convenances auquel il est aussi dangereux de se heurter qu'aux tables mêmes de la loi ? Les convenances, voilà ce qui fait que les jeunes filles reçoivent une éducation si misérable ; les convenances et aussi les sentimens de famille. Songez qu'on les élève en vue de la famille ! Cela est proprement un crime. « On concentre sur le foyer familial toutes les énergies de l'âme féminine, et c'est pourquoi elle ne voit rien au delà... Il n'est point de famille qui ne se croie frustrée, si la femme ne s'asservit à elle uniquement. C'est la tare du sentiment familial, cet égoïsme à plusieurs. » Les héroïnes de Mme Tinayre ne sont pas élevées de cette façon pudibonde, égoïste, timorée d'autant que l'auteur a soin de ne les former que par une discipline toute masculine. Hellé est confisquée par son oncle, un vieil helléniste, qui la soustrait à toute influence religieuse et s'applique à faire d'elle une païenne. Fanny, fille d'un artiste est lancée par lui dans un monde d'artistes et de gens de lettres. « On a remué beaucoup d'idées devant moi. Que de paradoxes bizarres, que de discours singuliers et profonds j'ai entendus quelquefois ! » Ceux qui avaient connu le père de Fanny ne laissaient

pas de concevoir quelques inquiétudes : « N'avait-elle pas elle-même posé demi-nue et peut-être toute nue devant son père qui l'aimait un peu, beaucoup, passionnément? » Les mères de famille n'aiment pas beaucoup ce genre de jeunes filles, quand il s'agit de choisir une compagne pour leurs fils. Aussi les mères sont-elles fort malmenées dans les romans de Mme Tinayre, et le moindre danger qu'elles courent c'est d'y être représentées comme ridicules. — Religion, morale, convenances, sentimens de famille, c'est en les répudiant qu'on est la « femme des temps nouveaux. »

C'est ce type que nous voyons se développer à travers les trois romans principaux de Mme Tinayre. Hellé est une jeune fille, chef-d'œuvre d'une éducation saine : elle a été tenue en garde contre toutes les idées de devoir, de sacrifice, et autres « mensonges conventionnels. » Le moment venu de se marier, elle arrête son choix sur un certain Antoine Genesvrier, orateur d'Universités populaires et beau ténébreux de l'intellectualisme, tout prêt pour jouer dans les romans féministes le rôle que tenait dans ceux de M. Georges Ohnet le jeune ingénieur. Souhaitons que pour cet austère réformateur l'apostolat n'ait pas été tout bonnement, comme pour tels de ses pareils, un moyen bien moderne de courir la dot. Pourtant nous ne sommes pas très rassurés. Comme toutes les personnes sans éducation, Hellé confond le manque d'usages avec la noblesse du caractère. Elle se prépare des déceptions. — Fanny Manoli est veuve d'un affreux mari et vit dans un monde interlope. C'est une personne très avertie. Elle apparaît un beau jour et pour la troubler dans la chaste existence du jeune de Chanteprie, car dans ces romans ce sont les femmes qui ont « vécu », et les hommes qui sont innocens. Fanny n'épousera d'ailleurs pas cet Eliacin ; l'auteur s'est rendu compte que c'eût été tout de même trop fort ; elle s'est contentée de nous apitoyer sur le compte de sa malheureuse héroïne.—Dans *la Rebelle*, au contraire, elle n'a pas accepté que Josanne fût une sacrifiée ; elle l'appelle à la révolte pour la récompenser finalement. C'est ici que nous voyons la « femme nouvelle » dans l'exercice de ses droits. Josanne est mariée à un homme qui n'a vis-à-vis d'elle aucune espèce de tort, sauf celui d'être malade : elle prend pour amant un jeune homme bien portant, et un enfant étant né de leurs amours, elle en fait endosser à son mari la paternité. Devenue veuve, elle consent à faire le bonheur d'un certain Noël Delysle, en lui apportant ce passé et cet enfant dont il sera le troisième père. C'est donc que la femme nouvelle fait exactement ce que faisaient ses aînées, quand elles se conduisaient mal. Mais elle réclame en outre la considération !... Le féminisme, ainsi com-

pris, est le paradoxe du moment. Il passera, comme a passé la mode des culottes pour bicyclistes. C'est pourquoi nous serions désolés que Mme Tinayre s'attardât dans un genre dont elle a tiré tous les effets qu'il pouvait comporter, et nous souhaitons qu'au lieu de compromettre son talent dans ces « singularités » elle nous donne désormais les romans de véritable humanité qu'elle est capable d'écrire.

Demandez-vous en effet ce que peut être la femme, privée de tout ce qui avait fait jusqu'ici sa dignité et sa poésie, sa force et sa grâce. Nous hésiterions peut-être à l'écrire ; mais cet embarras nous est épargné, puisque ce sont nos romancières elles-mêmes qui ont soin de qualifier leurs héroïnes d'être des « femmes d'amour. » Demandez-vous ce que peut-être cet amour débarrassé de tout ce qui le gêne : un seul nom lui convient : c'est la sensualité toute nue. Mais alors je crains qu'une fois de plus, et au moment où elle se montre si jalouse de s'affranchir, la femme ne soit dupe. Car il s'en faut que ce genre d'amour là soit pour elle synonyme de libération : tout au contraire, ce qu'il lui prépare c'est la pire des servitudes. Il semble que nos romancières en aient — elles-mêmes! — l'intuition, et qu'elles l'avouent dans leurs derniers livres. Si le roman de Mme de Noailles *Domination* veut dire quelque chose, il signifie que l'homme s'asservit la femme par les sens. C'est un cas de même espèce que nous présente l'*Esclave* de Gérard d'Houville. Une Mme Grâce Mirbel, créole de la Nouvelle-Orléans, a eu pour amant Antoine Forlier. Celui-ci, un beau jour, l'a quittée, sans raison, sans grief, sans explication ; il est resté pendant quatre ans sans donner de ses nouvelles. Il revient. Mme Mirbel a auprès d'elle un petit cousin, Charlie, qui l'adore. Ce malheureux, provoqué en duel par Antoine, est blessé grièvement : Mme Mirbel l'a vu tout saignant et gémissant. Donc, quand elle se retrouve en face de l'homme qui l'a abandonnée, trahie, outragée, humiliée, elle se jette dans ses bras, elle se cramponne à lui. « Orgueil, ressentiment, douleur, remords, loyauté, tendresse, tout était refoulé par l'amour triomphant. Sans lui, rien n'était plus. Antoine souleva la tête de l'amante reconquise. Il regarda tout au fond des yeux verts, et il comprit que la lutte était finie et que l'esclave amoureuse revenait au joug de son maître. » Mais quoi ! la « Rebelle » elle-même est obligée de convenir que sa rébellion expire devant la loi de nature. Quand elle s'abandonne à Noël Delysle, la félicité que Josanne éprouve, c'est celle de se sentir dominée, maîtrisée par lui. « Elle songeait avec délices : « Mon maître, mon maître chéri ! Je n'ai pas d'autre volonté que la vôtre. Je ne suis qu'une chose, une très petite chose dans vos

chères mains... La rebelle s'est rebellée contre la société injuste et non pas contre la nature; elle ne s'est pas rebellée contre la loi éternelle de l'amour. » Cette loi, nous la connaissons C'est celle qui, dans la forêt primitive, assure la domination du mâle sur la femelle. Le travail des siècles avait essayé d'en combattre la barbarie par tout ce qu'il y a de pur dans la poésie, d'idéal dans l'art, de sacré dans la famille et de divin dans la religion. Il avait ainsi constitué à la femme une royauté dont on pensait qu'elle dût être la plus jalouse gardienne. Qui eût cru qu'elle eût un jour aspiré à s'en dépouiller elle-même ?

Ces dames nous répètent avec complaisance que leurs romans marquent, sinon un progrès, du moins une étape de la morale, une phase de son évolution. Quelqu'un à qui on demandait naguère ce qu'il pensait de la morale de Dumas fils, répondit : « J'aime mieux l'autre. » Cette autre morale est celle qui ne change pas, précisément parce qu'elle est la morale; ce qui va sans cesse se renouvelant et se diversifiant suivant tous les accidens de la décomposition sociale, ce sont les manières d'y manquer. Les romans féminins ont créé une forme nouvelle de l'immoralité. On n'est trahi que par les siens. Il y a des choses qu'un homme n'ose guère écrire et qu'en effet aucun romancier n'avait encore écrites. Je sais bien que nous avons à notre actif tout un lot de romans licencieux; mais oublions cette catégorie de productions qui sont la honte de la littérature : chaque fois qu'un romancier met dans son livre un type de femme, si même il la représente comme coupable, perverse ou malade, son irritation ou sa pitié témoigne de l'idée qu'il se fait de la femme; chaque fois qu'il parle de l'amour, et si même il en décrit les profanations, il donne à entendre que l'amour véritable habite d'autres régions, et qu'il commence aux limites mêmes où cessent de régner exclusivement les sens. Les femmes sont plus hardies. C'est pourquoi, sans méconnaître ce que leur doit le roman, nous nous réjouissons qu'il ne soit pas remis uniquement entre leurs mains. Les hommes n'y apporteront pas plus de charme et d'agrément que les plus distinguées d'entre elles n'en ont mis dans leurs récits; mais ils empêcheront qu'on ne voie disparaître de la littérature un élément qui, à notre gré, doit y être maintenu : le respect de la femme.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

FRA ANGELICO ET SES NOUVEAUX BIOGRAPHES

Fra Angelico, par Langton Douglas, 1 vol. in-4°, Londres, 1900 ; *Le Bienheureux Fra Giovanni Angelico de Fiesole*, par Henry Cochin, 1 vol. in-18 de la collection *Les Saints*, Paris, librairie Lecoffre, 1906 ; *Fra Angelico*, 1 vol. in-8°, illustré, de la collection *Newnes' Art Library*, Londres, 1906.

Par un privilège singulier, et qu'on serait tenté d'appeler miraculeux, Fra Angelico, pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, a échappé au discrédit qui s'était alors répandu sur tous les peintres dits « gothiques, » « primitifs, » ou « préraphaélites. » Les voyageurs qui ont visité l'Italie pendant ces deux siècles, tandis qu'ils négligeaient de voir les œuvres de ses contemporains, ont vu les siennes, et ont noté le ravissement qu'ils en avaient eu. Les églises et couvens qu'il a décorés ont soigneusement conservé ses peintures, au lieu de les remplacer par d'autres mieux appropriées à leur goût moderne ; ou bien, lorsque la pauvreté les a contraints à s'en séparer, ils l'ont fait à contre-cœur, en bénissant du moins la mémoire du saint moine qui, même après sa mort, leur venait en aide. Et quand ensuite, dans la première moitié du XIXe siècle, le goût des « connaisseurs » a commencé à changer, c'est encore à Fra Angelico qu'est allé surtout le culte des nouveaux *préraphaélites*, allemands et anglais. Avec Giotto et le Pérugin, et au-dessus d'eux, le moine de Fiesole est, depuis lors, devenu pour nous le maître parfait de tout ce qu'il nous a plu d'attribuer, à l'art « primitif, » de pieuse, naïve, et touchante beauté.

Mais il y avait dans la beauté de l'œuvre de ce moine quelque chose de si particulièrement pieux que certains critiques, trop étrangers à

l'esprit chrétien, ne l'ont pas compris, ou peut-être, l'ayant trop bien compris, s'en sont offensés : et, ainsi, nous avons assisté, depuis une vingtaine d'années, à une véritable campagne, conduite d'ailleurs avec une adresse et une discrétion admirables, pour déposséder Fra Angelico de la place d'honneur qu'il occupait parmi les peintres italiens du *quattrocento*. Faute de pouvoir faire pour lui comme pour d'autres artistes et écrivains catholiques, dont on s'est efforcé de prouver qu'ils avaient été, à leur insu, des païens ou des hérétiques, ou encore que leur foi religieuse n'avait joué aucun rôle dans leur production, on a simplement tâché, d'une façon plus ou moins ouverte, à l'éliminer de l'histoire de l'art. On nous l'a représenté comme un agréable illustrateur, indifférent au mouvement artistique de son siècle, et, — pendant qu'auprès de lui la peinture florentine traversait une crise décisive de transformation et de renouvellement, — s'obstinant à répéter toujours les mêmes images par les mêmes moyens, qui, du reste, étaient ceux d'un miniaturiste plutôt que d'un peintre. Historiens et critiques ont pris l'habitude de ne plus s'arrêter devant l'œuvre de ce « doux moine sans malice qui, enfermé au verrou dans son monastère, arrosait béatement l'antique de son eau bénite : » ou bien, s'ils étaient forcés de nous parler de lui, ils se sont ingéniés à le diminuer, sauf à employer, pour y parvenir, toute sorte d'argumens d'une subtilité imprévue. Un critique anglais dont l'influence, aujourd'hui bien réduite, a longtemps été des plus considérables, M. Berenson, dans son livre sur *les Peintres Florentins de la Renaissance*, a affirmé sérieusement qu'il ne découvrait aucune trace, chez Fra Angelico, « de la profonde intelligence qu'avait eue Giotto de la signification matérielle et spirituelle de la réalité visible. » Et M. Berenson ajoutait : « Comme tous les grands artistes, Giotto ne s'est jamais abaissé jusqu'à introduire dans son œuvre ses sentimens personnels à l'égard de cette signification : il lui a suffi de la comprendre et de la traduire. Mais, pour une personnalité artistique plus faible, cette signification, perçue vaguement, s'est convertie en émotion ; elle n'a plus été que sentie, et non réalisée. » Par où, en des termes que leur allure emphatique n'empêchait point d'avoir un sens très précis, l'écrivain anglais nous donnait à entendre que Fra Angelico, avec sa « personnalité faible, » et sa « perception vague de la réalité visible, » n'était au demeurant qu'un peintre de second ordre, indigne d'être comparé non seulement à un Masaccio, mais à cet Andrea del Castagno dont M. Berenson déclarait, quelques pages plus loin, qu'il « était doué d'un grand sentiment du significatif. »

Et la campagne était conduite avec tant d'adresse, les laïcisateurs de l'histoire de l'art mettaient tant de sympathie et de déférence à congédier Fra Angelico de la peinture italienne de son temps pour le reléguer dans l'imagerie pieuse, que leur entreprise était sur le point de réussir, lorsque d'éloquentes protestations se sont élevées, de tous les coins de l'Europe, qui auront certainement pour effet de rendre désormais plus difficile la dépréciation artistique du vieux maître toscan. Presque simultanément, des écrivains de tous les pays ont proclamé la fausseté absolue des reproches adressés à l'œuvre de Fra Angelico. Ils ont montré, le plus clairement du monde et le plus aisément, que le moine de Saint-Marc était bien un peintre, et un peintre de son temps; que, loin d'ignorer l'art de ses contemporains, et même l'antique, il s'en est inspiré autant que personne; et que ce prétendu retardataire, ce « dernier giottesque, » n'a jamais cessé, durant sa longue vie, de modifier à la fois sa conception artistique et ses procédés. Mais surtout, ces écrivains se sont attachés à établir que Fra Angelico a toujours très assidûment observé la « réalité visible, » et que, sous ce rapport, pas un des peintres florentins de son époque ne l'a dépassé : pour le justifier de l'accusation de « mysticisme, » qui était l'un des prétextes invoqués par ses détracteurs, ses défenseurs nous l'ont surtout représenté comme un « naturaliste. » Et aucun d'entre eux ne l'a fait avec plus d'autorité qu'un éminent historien anglais, M. Langton Douglas, dans un gros livre qui abonde en vues ingénieuses sur l'évolution du talent de Fra Angelico et sur la date probable de ses divers ouvrages (1).

D'un bout à l'autre de son livre, M. Langton Douglas a travaillé à nous démontrer que, suivant son expression, Fra Angelico avait été « un artiste, qui, en même temps, se trouvait être un saint; » et dans la minutieuse étude qu'il a faite de ses peintures, notamment, rien ne lui a semblé aussi important que de relever la valeur « naturaliste » de ces peintures, la justesse de la perspective et du modelé, la fidélité des portraits, la vérité des paysages, comme aussi la tendance croissante du maître à imiter les formes nouvelles créées par les architectes et les sculpteurs de son entourage. Un peintre florentin de la Renaissance, un rival de Masaccio et de Castagno, de Domenico Veneziano et de Masolino :

(1) M. Langton Douglas est également l'auteur d'une très intéressante *Histoire de Sienne*, dont j'ai eu déjà l'occasion de parler. (Voyez la *Revue* du 15 mars 1903.)

tel nous apparaît Fra Angelico, dans le savant ouvrage de son biographe anglais. Nous le voyons errer, le crayon en main, par les rues de sa ville, tantôt s'arrêtant devant l'une des portes du Baptistère, tantôt dessinant, au passage, le costume pittoresque de l'un des Orientaux venus à Florence pour le Concile de 1438; ou bien encore se promenant parmi les chantiers de Saint-Marc avec l'architecte Michelozzo, et se réjouissant de pouvoir recueillir les avis de ce savant homme. Depuis le *Couronnement de la Vierge* du Louvre jusqu'aux fresques du Vatican, nous le voyons se pénétrer, toujours plus à fond, de la double influence de la nature vivante et du génie antique.

Tout cela est d'une certitude historique incontestable : je ne crois pas que quelqu'un, après le livre de M. Douglas, puisse s'obstiner à tenir le moine de Saint-Marc pour un imagier de sacristie, étranger à la révolution artistique de son siècle, ni à l'accuser d'avoir « perçu vaguement » les couleurs et les formes de l'univers visible. Et cependant, nous nous étonnons de découvrir que tout cela, avec son évidence parfaite, ne nous touche guère. Nous sommes heureux d'apprendre que Fra Angelico a été un bon peintre, possédant tous les artifices de son métier au moins aussi bien que l'odieux Castagno, que M. Berenson nous invitait à lui préférer : mais nous sentons que, si même il avait possédé ces artifices à un plus haut degré, s'il avait eu deux fois plus de science et d'habileté de main, son œuvre n'en aurait pas moins gardé un caractère propre, qui l'aurait mise à part de toute l'œuvre des autres maîtres florentins de son temps. Et si même il avait eu moins de science et d'habileté, si même il avait ignoré Masaccio et Michelozzo, nous sentons que son œuvre aurait encore conservé ce caractère particulier qui nous ravit en elle, qui la distingue de tout l'art de Florence, et que les consciencieuses analyses de M. Douglas ne réussissent pas à nous définir.

Ces analyses nous révèlent que le maître que nous aimons, en plus de ce que nous aimons chez lui, « s'est trouvé être un grand peintre ; » elles nous renseignent, pour ainsi parler, sur l'excellente qualité de la langue artistique dont il s'est servi. Mais elles ne nous renseignent pas sur les choses qu'il a dites, dans cette belle langue ; et je craindrais même plutôt que, pour avoir trop exclusivement étudié le « naturalisme » de Fra Angelico, le livre de M. Langton Douglas ne nous fît perdre de vue la portée supérieure de l'œuvre du vieux maître. A vouloir ne considérer celui-ci que comme un observateur de la nature et un traducteur de la « réalité visible », on risque, décidément, de négliger sa véritable grandeur, les vertus spéciales auxquelles il doit d'être, pour nous, une

manière d'exception, ou de prodige, dans l'histoire de l'art. Et c'est sans doute ce qu'aura craint aussi notre compatriote M. Henry Cochin, l'un des hommes qui, aujourd'hui, connaissent et comprennent le mieux le moine de Saint-Marc : car tandis que M. Douglas, et d'autres à sa suite, chez Fra Angelico ne prétendaient voir que le « peintre, » M. Cochin, dans l'étude nouvelle qu'il vient de lui consacrer, s'est tout particulièrement efforcé de nous le montrer comme un « saint. »

A cela, d'ailleurs, il était un peu tenu par le titre de la collection dont son livre devait faire partie; et peut-être plus d'un admirateur de Fra Angelico sera-t-il surpris, — fort agréablement, — de trouver la vie du moine-peintre admise dans une Collection de pieuses vies de saints. Ce n'est nullement chose sûre, en effet, que le Frère Jean de Fiesole ait droit à cette qualité de « bienheureux » que lui prêtent, depuis quatre siècles, la tendresse et le respect des générations, M. Cochin nous dit bien que, dès 1590, le peintre Buti, qui travaillait pour un couvent dominicain, a représenté Fra Angelico avec des « rayons » autour de la tête, et que, au XVIIIe siècle, un moine érudit a inscrit « le bienheureux Jean de Fiesole » dans une liste des Saints et Bienheureux de l'Ordre des Prêcheurs. Mais non seulement nous n'avons aucune preuve formelle de la béatification de Fra Angelico : il ne semble pas même que cette béatification ait été reconnue, au XVe et au XVIe siècles, aussi universellement que nous sommes portés à le supposer. Lorsque, vers 1498, le jeune peintre qui va devenir Fra Bartolommeo introduit le portrait de Fra Angelico parmi les Saints de sa fresque du *Jugement dernier*, il destine ce portrait à représenter l'un des apôtres, suivant une habitude « naturaliste » qui avait été familière déjà à son grand devancier : mais pouvons-nous croire que le jeune élève de Savonarole, s'il avait tenu Fra Angelico pour un « bienheureux, » aurait consenti à lui faire jouer le rôle d'un autre saint, dans un groupe où il l'aurait su en droit de figurer personnellement? Et si plus tard Vasari, lié comme il l'était avec les moines de Saint-Marc, avait connu de façon certaine la béatification de Fra Angelico, est-ce qu'il aurait commis l'irrévérence d'écrire qu'il « espérait » que l'âme de ce bon peintre était allée au ciel? Légalement, la présence d'une *Vie de Fra Angelico* dans une collection des *Saints* ne sera tout à fait justifiée que lorsque le Saint-Siège aura réalisé le vœu du Chapitre général de l'ordre dominicain, qui, au mois de mai 1904, l'a supplié d'approuver le culte du moine de Fiesole : mais, dès maintenant, le petit livre de M. Henry Cochin se justifie très suffi-

samment par sa valeur propre, et par la merveilleuse beauté de son sujet. Jamais, à coup sûr, vie d'artiste n'a été plus vraiment « sainte » que celle qu'il nous raconte, ni racontée plus religieusement, avec un plus noble souci de ne nous émouvoir qu'au spectacle d'une âme toute pleine de Dieu.

M. Cochin s'est défendu, dans sa préface, d'avoir fait œuvre de critique d'art : cela signifie seulement qu'il a laissé à d'autres le soin d'énumérer, de classer, et d'analyser en détail la série des peintures de Fra Angelico. Il s'est borné à nous définir brièvement les grandes phases de l'évolution artistique du maître, telles que les avait fixées M. Langton Douglas ; et, après cela, il n'a plus pensé qu'à nous rendre, toute vivante, la figure de l'homme qui voyait et peignait de cette façon. Son livre, comme on pouvait l'attendre, est essentiellement une biographie. Et pourtant je ne saurais dire combien, à chaque page, l'auteur y a mis de réflexions historiques ou critiques qui, bien mieux que tous les argumens de M. Douglas, nous aident à comprendre l'art du peintre de Saint-Marc. Cet art lui est si familier, et si profondément cher, que sans cesse, presque à son insu, il complète ou corrige l'idée que nous en avons : soit que, par exemple, à propos du séjour de Fra Angelico à Cortone, il nous signale les influences siennoises qui ont dû agir sur lui, dès le début de sa carrière de peintre, ou encore qu'il nous instruise de tout ce qu'ont pu lui offrir de traditions ou d'exemples artistiques les écoles dominicaines de peinture et d'enluminure. Il y aurait ainsi à extraire, de la nouvelle « vie de saint » de M. Cochin, une foule de menus renseignemens, aperçus, et jugemens, qui mériteraient d'être joints, en appendice ou en note, à une traduction de l'ouvrage anglais de M. Douglas.

Mais l'objet principal du biographe français n'est pas là : il est à faire revivre devant nous l'homme qu'a été Fra Angelico. Et comme l'histoire, en fin de compte, ne nous apprend que fort peu de chose sur la vie du vieux moine, c'est aux alentours de cette vie, aux événemens religieux et politiques où elle s'est trouvée mêlée, que M. Cochin a demandé le supplément d'information dont il avait besoin. « Pour représenter la figure du grand peintre religieux, écrit-il dans sa préface, il m'a fallu réunir d'abord assez de traits pour que l'on pût apercevoir où et comme il vivait, quels hommes il fréquentait, pour quels hommes il travaillait, auprès desquels il passait. J'ai voulu établir autour de lui, si je puis dire, des paysages historiques. » Et certes la nouveauté, la vérité, la beauté de ces « paysages » suffiraient à excuser M. Cochin de nous les avoir dessinés, si même quelques-uns d'entre eux n'importaient

pas expressément à notre connaissance de la vie et de l'œuvre de Fra Angelico. Mais le fait est qu'il n'y en a pas un qui n'ait, à ce point de vue, une importance considérable, tant M. Cochin a mis d'adresse, de conscience, et de remarquable talent littéraire, à se servir d'eux pour donner plus de relief et de réalité à la touchante figure de son personnage. Depuis l'enfance de Fra Angelico, parmi la douce et fervente dévotion franciscaine de sa vallée natale, depuis ses premières études de peintre, dans un atelier de Florence, et cette prédication enflammée de Dominici qui l'a décidé à prendre l'habit, comme allait faire ensuite celle de Savonarole pour le jeune Bartolommeo, chaque incident de la vie du moine nous est commenté, expliqué, reconstitué avec sa véritable signification historique, au moyen de ces « paysages » dont nous le voyons encadré. Nous comprenons désormais pleinement tout ce qu'a été, en son temps, Fra Angelico. Nous savons d'où lui sont venues sa science de théologien et sa science de peintre; nous nous rendons compte des épreuves de toute sorte qu'il a eu à subir; et sa « sainteté, » au milieu d'elles, nous apparaît à la fois plus naturelle et plus édifiante. A tout instant, lorsque nous nous imaginons que l'hagiographe a oublié son héros, pour nous décrire le régime du noviciat dominicain, ou pour nous raconter l'histoire des seigneurs de Cortone, pour s'abandonner à la vision de ce passé tumultueux et rapide, que personne ne connaît mieux que lui dans sa diversité, le héros rentre en scène, avec son délicieux sourire ingénu; et aussitôt nous découvrons qu'il nous est devenu plus proche, et que ce que nous prenions pour une digression nous a fait pénétrer plus avant dans son intimité.

Incontestablement Fra Angelico, en même temps qu'un grand peintre, a été un saint. La pureté surnaturelle de son âme se manifeste à nous avec autant d'évidence, dans le beau livre de M. Cochin, que, dans celui de M. Douglas, la vigueur de son talent et la dextérité de sa main. Comme nous l'avons vu, tout à l'heure, rivaliser avec Masaccio pour l'observation de la nature, nous le voyons maintenant rivaliser, pour la pratique des vertus chrétiennes, avec le bienheureux Pietro de Citta di Castello, son compagnon de noviciat au couvent de Cortone. Il est humble, joyeux, désintéressé, tout à la crainte du mal et à l'amour de Dieu. Et tout cela, au contraire de ce que nous a appris M. Douglas, nous touche infiniment : mais nous nous étonnons de constater combien peu tout cela, à son tour, nous éclaire sur le génie véritable du moine de Fiesole, sur la nature et les causes de ce charme sans pareil qui

s'exhale de lui. Car les exemples ne manquent pas, dans l'histoire des peintres, d'hommes sages et bons, et adroits dans leur art, qui, croyant de tout leur cœur à la vérité céleste des histoires qu'ils représentaient, ont toujours travaillé pour la gloire de Dieu : mais il n'en reste pas moins que leur peinture, pour différente qu'elle soit de celle d'un manœuvre grossier comme Castagno ou d'un jovial compère comme Filippo Lippi, diffère plus encore de l'adorable peinture de Fra Angelico.

Est-ce donc que celui-ci, à la faveur de sa sainteté, aurait traité d'autres sujets, ou bien aurait traité ses sujets plus religieusement? M. Cochin nous affirme, plusieurs fois, que « la pensée de l'Angelico appartient à la plus haute métaphysique religieuse : » mais il ne nous explique pas ce qu'il y avait, dans cette pensée, de « métaphysique; » et je crois, en vérité, qu'il aurait quelque peine à nous l'expliquer. Je ne sache pas que la « théologie catholique », dont il nous parle volontiers à propos de l'œuvre de l'Angelico, soit sensiblement plus savante, ou plus, étendue, dans cette œuvre, que dans celle de tous les autres peintres religieux du *quattrocento*. Tout à fait comme eux, le moine-peintre s'est borné, invariablement, à illustrer les récits des Evangiles et de la *Légende dorée*, et sans se défendre plus qu'eux de prêter à ses saints les traits d'un Côme de Médicis ou d'un Michelozzo. Il n'a même jamais tenté de traduire, en peinture, une allégorie théologique, du genre de celles qu'a traduites Giotto, à Assise et à Padoue, ou de celle que nous trouvons figurée, au Louvre, dans le *Saint Thomas* de Benozzo Gozzoli. Aucune peinture n'est, Dieu merci, plus exempte de visées philosophiques que celle du saint moine; et quant au « parfum de piété » qu'elle semble nous offrir, je rappellerai seulement qu'on a cru, longtemps, reconnaître un parfum analogue dans l'œuvre du mécréant avéré qu'est le Pérugin.

Fra Angelico a été, tout ensemble, un grand peintre et un saint : et nous nous félicitons de pouvoir désormais le connaître sous ce double aspect. Mais ni sa science de peintre ni sa sainteté ne suffisent, décidément, à nous dévoiler le secret de son œuvre. Il y a, dans cette œuvre, quelque chose de plus que dans celle de ses confrères les plus savans, ou les plus dévots : et, si sa très haute valeur technique et la naïve ferveur de son expression religieuse contribuent, sans aucun doute, à renforcer le plaisir qu'elle nous donne, nous sentons que ce plaisir lui-même nous vient d'une autre source. Pour nous ravir depuis cinq siècles comme il nous ravit, Fra Angelico doit avoir été autre chose encore qu'un grand peintre et un saint.

Il a été un « poète », le plus merveilleux poète de toute la peinture. Il a reçu du ciel, miraculeusement, une âme douée de la faculté d'embellir aussitôt les objets que lui montraient ses yeux; et j'imagine que, fût-il né païen, eût-il été incrédule, l'œuvre qu'il nous aurait laissée aurait eu, le même pouvoir magique de chanter dans nos cœurs. Mais les circonstances de sa vie lui ont permis, en outre, de développer de la façon la plus heureuse et la plus féconde ce génie poétique qui était en lui. Au sortir d'une éducation tout imprégnée de ferveur franciscaine, l'éloquence de Dominici l'a animé, pour toujours, d'une piété qui s'est trouvée lui être un trésor inépuisable de visions émouvantes et de rêves fleuris. Et puis, lorsque, ayant achevé ses études de prêtre, il a pu recommencer son apprentissage d'artiste, la Providence l'a arraché au milieu, essentiellement prosaïque, de l'art de Florence, pour le transporter sous le ciel de l'Ombrie, pour lui révéler l'art des maîtres siennois. Les collines de Foligno, les *Vierges* de Simone Memmi, ces deux fontaines de poésie se sont ouvertes à lui, et l'ont enivré : de telle sorte que, revenu ensuite à Florence, il n'a plus eu qu'à apprendre, des maîtres locaux, le moyen de traduire, dans leur langue, des spectacles aussi différens que possible de ceux que percevaient ces savans ouvriers. Eux et lui avaient à figurer les mêmes sujets; et il s'est toujours ingénument efforcé d'imiter, de son mieux, la manière qu'ils avaient de les figurer; mais tandis que les uns d'entre eux voyaient le monde extérieur tel, ou à peu près, qu'il apparaissait à l'ordinaire des hommes de ce temps, et que d'autres, hélas! le voyaient plus laid, — méconnaissant, par exemple, sa couleur, ou n'ayant d'attention que pour le jeu des muscles, — ses yeux de poète ne pouvaient pas s'empêcher de le voir plus beau. Le visage humain, pour lui, avait une pureté de lignes, une profondeur d'expression vivante, que personne que lui n'a jamais su y lire ; et jamais personne, depuis le Pauvre d'Assise, n'avait senti comme lui l'unité mystérieuse de la nature créée, l'universelle harmonie intime des hommes et des choses. Si son œuvre nous apporte aujourd'hui plus de lumière et plus de musique que celle de tous ses confrères florentins, ce n'est point qu'il ait différé d'eux en maîtrise technique, ni, non plus, que sa sainteté lui ait révélé des secrets théologiques qui leur étaient cachés : c'est simplement qu'il avait une âme et des yeux d'une autre qualité que les leurs. Ils peignaient, pour ainsi dire, en prose, mettant d'ailleurs à leur peinture tout ce que leur subtile intelligence leur fournissait de savoir théorique, d'observation réaliste, et d'ingéniosité : et lui, égaré parmi leur prose, il était un poète.

Il l'était comme l'avait été, avant lui, Giotto ; et l'on s'explique par là, que ses anciens biographes aient voulu reconnaître en lui le « dernier giottesque. » La différence que nous constatons entre son œuvre et celle de ses contemporains de Florence, on la retrouve entre l'œuvre, toute musicale, de Giotto et le pesant naturalisme des Gaddi et des Giottino. Mais Fra Angelico, si aucun autre des poètes de la peinture ne l'a égalé, n'a cependant pas été le « dernier » de sa race. Dans toutes les écoles, à toutes les périodes de l'histoire de l'art, il y a eu des hommes qui ont eu le bienheureux privilège de transfigurer notre vision commune du monde extérieur, soit que, comme Raphaël, Corrège, ou Titien, ils l'aient revêtue, pour nous, d'une lumière plus charmante, ou que, comme Rembrandt, ils nous l'aient imprégnée d'une émotion plus profonde et plus pathétique. Et, quelle que soit l'école dont ils sont sortis, à quelque source qu'ils aient puisé leur inspiration, catholiques, ou protestans, ou humanistes païens, Fra Angelico est leur maître, le plus « chantant » d'eux tous et le plus parfait : aucun d'eux n'a su, autant que lui, en peignant notre « réalité » terrestre, nous donner l'illusion bienfaisante du ciel.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

12 mai.

On s'était fait beaucoup d'illusions sur les élections du 6 mai. On croyait généralement, et cette croyance avait même pris dans les derniers temps un caractère quasi officiel, que le Bloc, — nous l'appelons par son nom, — perdrait un certain nombre de sièges. Les uns disaient un peu plus, les autres un peu moins, mais sur le fait lui-même tout le monde était d'accord, et le gouvernement n'y contredisait pas. Espérances et appréhensions ont été dissipées par l'événement. Le lendemain du 6 mai, les radicaux et les socialistes, forts inquiets encore la veille, ont poussé bruyamment des cris de victoire. Ils y ont mis de l'exagération, car leur victoire n'a été ni aussi grande, ni aussi décisive, ni surtout aussi définitive qu'ils le disent. On peut même mesurer à l'intensité de leur joie, celle des craintes qu'ils ont éprouvées et dont ils se dégagent aujourd'hui en passant de l'inquiétude à l'arrogance. Mais ils sont vainqueurs, nous n'avons garde de le contester. Au lieu de diminuer, leurs forces se sont légèrement accrues, et ils ont le droit de dire que le pays est avec eux : peut-être, cependant, feront-ils bien de ne pas trop le croire. Quelques jours avant le vote, M. Clémenceau est allé à Lyon prononcer un discours dont quelques parties méritent d'être retenues : ce sont peut-être celles qu'il oubliera lui-même le plus volontiers. « Il faut le confesser ingénument, disait-il, voix du peuple, voix de Dieu n'ont pas été sans se tromper quelquefois. Elles se tromperont souvent encore. Par son vote de demain, le suffrage universel, incertain, mobile, toujours changeant, prendra des décisions d'un jour que rectifiera l'avenir. » C'est bien sur quoi nous comptons. L'avenir sera à celui qui saura le mieux le préparer : quant au présent, il appartient à M. Clémenceau et à ses amis.

Toutefois, il y a des degrés parmi les vainqueurs. Ceux qui l'ont été avec le plus d'abondance et d'éclat ne sont pas ceux qui montraient en eux-mêmes le plus de confiance : nous voulons parler des socialistes unifiés, ou indépendans. On a pu les compter dans la dernière Chambre à certains votes significatifs : ils étaient une cinquantaine, ils ne seront pas sensiblement plus nombreux dans la Chambre nouvelle. Ils ont fait quelques recrues, dont quelques-unes seront peut-être embarrassantes. C'est ainsi que M. Jules Guesdes va se retrouver côte à côte avec M. Jaurès : ces deux grands augures ne se sont pas toujours très bien entendus. La plupart des socialistes, qui s'étaient plus ou moins artificiellement « unifiés » avant les élections, reviendront sans doute après à leurs divisions naturelles. Mais c'est du présent seul que nous nous occupons aujourd'hui. Le parti socialiste qui a joué un si grand rôle dans la dernière Chambre, qui en a été le maître pendant quelque temps, qui a été celui du gouvernement, qui a essayé d'étendre sa domination sur le pays tout entier et a espéré y réussir, le parti socialiste reste sur ses positions, ni plus, ni moins. Il n'a pas grandi d'une manière sensible. En aurait-il été de même si les élections avaient eu lieu un peu plus tôt? On peut faire à ce sujet des hypothèses, qui seraient d'ailleurs assez vaines. Il importe peu de savoir ce qui aurait pu être, en présence de ce qui est : mais il est certain que le parti socialiste a perdu moralement du terrain depuis quelque dix-huit mois. Les dangers qu'à tort ou à raison on a cru apercevoir dans la politique extérieure l'ont laissé par trop insensible, pour ne rien dire de plus, et il y a eu un désaccord qui a été, au contraire, par trop apparent entre le patriotisme du pays et celui de M. Jaurès. Le parti socialiste et son chef parlementaire ont alors décru rapidement en influence, et les radicaux qui s'intitulent socialistes ont éprouvé le besoin, sinon de se séparer d'eux, au moins de s'en distinguer assez nettement. Est-ce à cette attitude différente qu'ont eue les socialistes purs et les radicaux-socialistes à l'égard des grandes questions nationales qu'il faut attribuer leur fortune inégale devant le suffrage universel? Cette inégalité de traitement a eu sans doute d'autres causes encore, mais celle que nous signalons a été une des plus actives. Quand on lit les professions de foi des radicaux, on est frappé de la chaleur qu'ils mettent à parler de l'armée. Ils l'aiment! Ils n'ont jamais cessé de l'aimer! Ils s'expriment à son sujet comme le pourraient les nationalistes eux-mêmes! Ces protestations ont produit leur effet : les radicaux-socialistes sont en somme le seul parti qui ait gagné quelque chose aux élections du 6 mai. Ce qu'ils disaient de l'armée, ils le disaient

aussi de beaucoup d'autres choses non moins respectables, de la liberté de conscience par exemple. On n'aurait pas imaginé à quel point elle leur était chère! Ceux qui ont cru, d'après les apparences, qu'ils étaient capables d'y porter quelques atteintes se sont bien trompés. On chercherait vainement dans leurs professions de foi la trace des persécutions religieuses auxquelles nous avons assisté. C'est à croire que nous avons fait un mauvais rêve, mais un rêve. Les radicaux-socialistes ont voté sans doute la séparation de l'Eglise et de l'Etat; mais ils l'ont fait pour donner à la première, tout comme au second, plus de liberté et de dignité. La loi de séparation sera appliquée dans cet esprit; elle inaugure une ère de tolérance. Le suffrage universel a cru, évidemment, à des promesses qui paraissaient sincères : contentons-nous de les enregistrer. Si les radicaux-socialistes les ont faites, c'est qu'ils s'y sont crus obligés par les sentimens du pays : nous n'avons pas d'autre raison de croire qu'ils les tiendront, mais celle-ci a sa valeur et la conservera aussi longtemps que les sentimens du pays ne changeront pas. Il faut donc s'arranger pour qu'ils se maintiennent, et se garder de rien faire qui pourrait les altérer. C'est un point sur lequel nous aurons à revenir.

La question qui se posera demain est de savoir si les radicaux-socialistes, qui ont failli se perdre avec les socialistes, retomberont sous leur sujétion ou en resteront indépendans. Il serait téméraire de vouloir préjuger l'événement. Ce qui est sûr, c'est que les radicaux-socialistes n'auraient plus aujourd'hui la médiocre et mensongère excuse d'autrefois pour conclure avec les socialistes une alliance à tant d'égards compromettante pour eux. Quelle que soit leur pusillanimité, vraie ou affectée, ils ne peuvent plus croire et ils ne feront croire à personne que la République soit en péril. La République est tellement forte qu'en dépit de toutes les fautes que l'on commet en son nom, elle triomphe toujours; elle va de succès électoraux en succès électoraux; à chaque épreuve nouvelle ses succès sont plus nombreux et ses adversaires plus rares. Ces derniers se sont trouvés réduits, le 6 mai, à une phalange insignifiante. A l'exception de quelques hommes dont la situation personnelle est d'ailleurs inébranlable et dont le caractère se plie mal à des compromis, tous les candidats conservateurs ont fait profession de foi républicaine. Ce que nous avons dit des radicaux dans un sens s'applique à eux dans un autre : ils ont tous atténué leur programme de manière à le mettre en harmonie avec les exigences du suffrage universel. La République n'a donc plus eu d'ennemis. Malgré cela, la droite a, comme toujours, perdu un peu de terrain. Les nationalistes ont souffert

encore davantage. Ni M. Deroulède, ni M. Marcel Habert n'ont été élus. Ils sont au ballottage l'un et l'autre, et le second dans des conditions qui ne lui laissent aucun espoir de succès. M. Guyot de Villeneuve lui-même est ballotté. L'homme qui a dénoncé le système des fiches et qui a eu ce jour-là la conscience publique avec lui, l'homme qui a rendu le plus grand des services à la République en contribuant à son assainissement, qui a renversé M. Combes, qui a obligé l'espionnage et la délation pour le moins à se cacher, est en échec dans sa circonscription ! Les progressistes n'ont pas été beaucoup mieux traités. Ils ont perdu quelques-uns des hommes qui étaient l'honneur et la force de leur parti, tels que M. Motte et M. Renault-Morlière. M. Motte tenait tête aux socialistes dans le département du Nord, on sait avec quel dévouement, quelle bonne humeur et quelle vaillance. Il avait battu M. Jules Guesdes à Roubaix ; il a été à son tour battu par lui. M. Renault-Morlière qui, il y a quelques jours à peine, dénonçait à Roubaix même, au milieu d'applaudissemens frénétiques, « l'odieuse tyrannie de M. Combes, » a été battu dans une circonscription de la Mayenne, et nous avons le regret de dire qu'il l'a été par un conservateur. Il peut y avoir à cela des raisons personnelles et locales dans lesquelles nous n'avons pas à entrer; mais le moment est, en vérité, mal choisi, de la part des adversaires du Bloc, pour se diviser et se combattre. Dans tout le cours de sa vie, M. Renault-Morlière a rendu des services à la liberté : les conservateurs l'ont oublié le jour où la liberté est leur dernière sauvegarde. Ce sont là des accidens regrettables : ils ne sont que partiellement compensés par quelques succès que les progressistes ont remportés, dans l'arrondissement d'Argelès, par exemple, que M. Alicot a débarrassé de M. Achille Fould. Le parti progressiste, même diminué, restera important à la Chambre grâce au talent et au caractère d'un grand nombre de ses membres, au premier rang desquels sont M. Ribot et M. Aynard ; mais assurément la République n'a rien à en craindre, et les radicaux-socialistes sont eux-mêmes assez forts pour ne pas les redouter. Leur influence est toute morale : les radicaux ont entre les mains tous les appoints matériels. Nous allons donc les voir à l'œuvre. La législature qui s'ouvre leur appartiendra ; ils en seront responsables. Avons-nous besoin de dire qu'ils nous inspirent une confiance bien médiocre? Mais enfin nous leur demandons d'être eux-mêmes, et de ne pas se laisser une fois de plus circonvenir par les socialistes dont ils n'ont plus besoin, à supposer qu'ils l'aient jamais eu.

Nous avons dit plus haut que les radicaux-socialistes se sont

appliqués, dans leurs professions de foi, à ménager les sentimens du pays, surtout en matière religieuse, et nous avons exprimé le désir que ces sentimens restent ce qu'ils sont. Il faut ici s'expliquer avec une absolue franchise : c'est un devoir de le faire en face d'illusions qui survivent peut-être aux élections du 6 mai, et qui n'ont pas été sans influence sur elles. Si on prend le pays dans son ensemble, ses sentimens vrais en matière religieuse sont une indifférence qui se transforme naturellement en tolérance, mais qui se transformerait encore plus sûrement en hostilité s'il apercevait, derrière l'Eglise, des partis politiques dont il a l'habitude de se défier. Le paysan, qui représente la masse électorale, est peu religieux : il entend toutefois qu'on laisse le curé tranquille dans son église, à la condition qu'il n'en sorte pas pour se mêler, directement ou indirectement, à la vie politique de la commune. Telles sont nos mœurs actuelles : il serait imprudent de s'y tromper. Une des raisons pour lesquelles nous avons toujours été partisans du concordat et adversaires de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est que le premier système, assurant au clergé son indépendance à l'égard des fidèles, correspond mieux, non seulement au principe de la hiérarchie catholique, mais encore à cette nécessité d'abstention dans nos luttes civiles et politiques qui s'impose à nos prêtres avec une force toujours plus grande. Dans le système de la séparation, le curé qui a besoin matériellement des fidèles, éprouve une tentation de plus en plus grande de sortir de son église pour se mêler à la vie publique. Nous savons très bien tout ce qu'on peut dire pour l'y encourager. Il est désirable à beaucoup d'égards que la vie générale et la vie religieuse se confondent et en quelque sorte se pénètrent plus profondément. Cela arrivera peut-être dans un avenir éloigné. Mais, pour le moment, des préjugés s'y opposent, si anciens, si invétérés, si puissans, que toute tentative dans ce sens est vouée à un insuccès certain. Si le curé sort de son église, il tombera bon gré mal gré entre les mains de partis politiques qui l'attendent au seuil et qui s'efforceront de l'accaparer. Il essaiera en vain de leur échapper ; il n'y réussira jamais assez pour désarmer des soupçons, injustes nous le voulons bien, mais actuellement indéracinables. Les choses étant ainsi, il en résulte pour le clergé une grande difficulté de vivre. Quel que soit le parti qu'il prenne, il y trouvera des inconvéniens. Le pire de tous à nos yeux serait d'attiser par la moindre imprudence ces passions qui le guettent, qui se sont artificiellement modérées pendant la campagne électorale, mais qui sont toutes prêtes à se déchaîner le lendemain. La conclusion pratique de ce qui précède est que le plus sage pour l'Eglise, est d'accepter ce que la loi

lui laisse, de se plier à la nécessité du jour, — elle s'est pliée à d'autres beaucoup plus dures dans l'histoire, — et de remettre à l'avenir le soin d'améliorer une situation qui, dans le présent, est plutôt exposée à empirer. Ce sont là, à la vérité, des conseils de la seule sagesse humaine : il est toutefois dangereux d'en faire fi, et ce qui s'est passé hier en est une preuve de plus.

On comptait beaucoup sur la réaction religieuse qui s'était, disait-on, produite dans le pays, pour influencer le suffrage universel et lui faire faire ce qu'on appelait de bons choix. Ceux qui doutaient de ce réveil subit de la foi religieuse étaient accusés d'aveuglement volontaire ou involontaire. Etait-il possible qu'une loi aussi profondément révolutionnaire que la loi de séparation, qui touchait à tant d'intérêts divers, qui portait atteinte aux vieilles mœurs du pays, ne produisît aucun effet? On ne voulait pas le croire, on ne le croyait pas. Nous ne le croyions pas non plus; mais faut-il répéter une fois encore que l'application de la loi a été échelonnée par étapes successives, et qu'on n'arrivera à la première qu'après les élections? Faut-il répéter que, le 6 mai, la loi a été inaperçue et insensible? Faut-il répéter que le suffrage universel ne prévoit rien, qu'il se contente de voir, et encore qu'il ne voit que ce qu'il touche? Nous ignorons ce qu'il pensera de la séparation dans quelques années, mais nous savons fort bien que, pour le quart d'heure, il n'en pense absolument rien du tout : elle est pour lui inexistante. Mais, disait-on, les inventaires? Est-ce que le bruit qui s'est fait autour d'eux n'aura pas un écho dans la conscience des électeurs? Il est sûr que les inventaires n'ont pas produit un bon effet. Ils ne provenaient d'aucune mauvaise intention; ils ne préparaient nullement la spoliation; ils n'avaient aucun caractère de persécution. Mais, aux yeux de nos paysans, la chose et le mot sont déplaisans, et on pouvait les leur présenter comme inquiétans. Ils veulent, avons-nous dit, que le curé soit tranquille dans son église; ils ont cru que les inventaires étaient une atteinte à ce principe; ils ne les ont pas approuvés. Néanmoins, dans l'immense majorité des paroisses, ils les ont laissé faire sans s'en préoccuper davantage. C'est ce dont on n'a pas voulu se rendre compte. On n'a voulu voir, on n'a vu que la résistance matérielle qui s'est produite dans un petit nombre d'endroits, et l'imagination a érigé en règle ce qui n'a été qu'une exception. La résistance aux inventaires a été un fait local et non pas un fait général. Nous ne savons pas ce qui serait arrivé si le gouvernement avait persisté dans la voie où il s'était engagé. Le sang, qui avait déjà coulé, aurait probablement été répandu avec plus

d'abondance. Peut-être le corps électoral s'en serait-il ému : nous disons peut-être, sans affirmer davantage. Mais le gouvernement a eu l'habileté de s'arrêter à temps, et de remettre la suite des opérations au lendemain, ou au surlendemain des élections. Rien ne presse, en effet, puisque les biens qu'il s'agit d'inventorier ne doivent être remis aux associations cultuelles qu'après le 9 décembre, et que ces associations ont jusqu'à cette date pour se former. Si elles ne se forment pas, ces biens seront affectés à des œuvres de charité laïque, voilà tout. Si elles se forment, M. Clémenceau a déclaré à Lyon que seuls les biens qui auraient été inventoriés leur seraient remis. A quoi bon anticiper sur les événemens? M. Clémenceau a fait un mot d'esprit sur le peu d'intérêt qu'avaient à ses yeux des opérations dont l'objet était de dénombrer dans des sacristies des chandeliers et des plumeaux. Il les a suspendues partout où elles semblaient devoir rencontrer des difficultés, et le combat a fini faute de combattans. Ce n'est d'ailleurs qu'un armistice; mais il a suffi pour faire un apaisement provisoire. Ce gros nuage des inventaires s'est dissipé aussi rapidement et aussi artificiellement qu'il s'était formé. La foudre n'en est pas sortie; le tonnerre a même cessé de gronder, et la guerre religieuse a été renvoyée à un temps plus favorable. Reste à savoir si les catholiques y donneront des prétextes : en tout cas, nous laissons à d'autres la responsabilité de les y pousser. On dit que les inventaires ont montré la vitalité, la puissance, la force d'explosion du sentiment religieux. Nous craignons, au contraire, qu'ils n'aient donné aux catholiques l'illusion d'une force qu'ils n'ont pas, qui ne peut d'ailleurs s'exercer qu'en se combinant avec des élémens politiques qui en feraient une faiblesse, et qui les conduirait tout droit à une défaite beaucoup plus écrasante que celles qu'ils ont éprouvées jusqu'ici. Le croyant, nous le disons avec franchise, pour n'avoir aucune part, même par notre silence, à des événemens que nous redoutons.

Le sens des élections est très clair : on s'efforcerait en vain de l'obscurcir. La Chambre, telle qu'elle est constituée, ne modifiera certainement pas la loi de séparation. Tout ce qu'on peut attendre d'elle, en vertu des promesses électorales, dont nous avons parlé, c'est qu'elle veille à ce que le gouvernement en fasse une application modérée. Il est probable, — ne nous engageons pas trop, — que c'est en ce moment le désir de la majorité nouvelle; mais c'est un désir qu'il ne faudrait pas soumettre à des épreuves trop fortes, ni trop prolongées. Pour les violens et les sectaires, et malheureusement il y en a beaucoup, le scrutin du 6 mai est une justification et un encouragement. Deux tendances

différentes se manifesteront sans doute dans la Chambre dès qu'elle sera réunie. Les uns voudront compléter la loi de séparation, c'est-à-dire l'aggraver; les autres la maintenir et l'appliquer telle quelle. Espérer mieux serait une chimère après tant d'autres. Que doivent faire les catholiques, ou plutôt ceux qui portent un intérêt profond et sincère à toutes les manifestations de la foi religieuse? Doivent-ils fournir des armes aux premiers, ou donner plus de force à la volonté incertaine et chancelante des seconds? C'est la question, il n'y en a point d'autre. Que ceux qui ont voulu attendre les élections pour y chercher une lumière qu'ils ne trouvaient pas en eux-mêmes comprennent du moins et admettent la leçon qui s'en dégage. C'est aujourd'hui à la prudence, au sang-froid, à la patience que nous devons avoir recours, non seulement pour la défense des intérêts religieux, mais aussi pour celle des intérêts politiques qui nous sont chers. Il est malheureusement à craindre que, dans la législature qui s'ouvre et qui s'annonce si mal, nous ne soyons condamnés à nous contenter du moindre mal : encore faudra-t-il se féliciter si on s'y arrête. A faire se cabrer et ruer l'adversaire il n'y a rien à gagner. Nous n'avons jamais été de ceux qui attendent le retour au bien de l'excès du mal, et si nous avions autrefois partagé leur erreur, nous en serions revenus depuis longtemps. L'expérience a été bien souvent renouvelée : elle nous a montré que, du mal fait, quelque chose demeure toujours qui ne s'efface plus et qui rend le bien plus difficile.

Il nous reste à dire comment les élections ont été préparées et de quels incidens elles ont été précédées. C'est notre devoir de chroniqueur de parler du grand complot que le gouvernement a découvert un beau matin, et dont il s'est empressé de découvrir au pays les secrets pleins d'horreur par le complaisant intermédiaire des journaux à sa dévotion. Et comment oublier aussi les émotions du 1er mai?

Le complot est certainement l'invention tragi-comique de ce genre la plus rudimentaire, la plus méprisante pour l'esprit public, tranchons le mot, la plus grossière qu'on eût encore vue. Découvrir un complot à la veille des élections est un procédé classique, déjà mis en usage par beaucoup de gouvernemens sans scrupules, et qui, il faut bien l'avouer, produit généralement quelque effet. Le complot d'hier, quelque ridicule qu'il ait été, n'a pas échappé à cette loi commune. Nous avons eu quelque peine à le croire; mais des observateurs assez nombreux nous ont assuré qu'en province, et même dans des provinces qui ne sont pas loin de Paris, le complot a été pris au sérieux. Cela prouve qu'il faut toujours faire fond sur la sottise de ses contemporains. Le gouvernement

l'a cru et s'en est bien trouvé. Rien n'est d'ailleurs plus facile que de découvrir un complot. Il y a dans tous les partis d'opposition constitutionnelle des hommes à l'esprit faible ou à l'esprit violent qui passent leur temps à conspirer. On les connaît, on s'en amuse, et cela ne fait de mal à personne. Les conspirations ne sont dangereuses que lorsque l'opinion publique y correspond et les favorise, et la meilleure défense que les gouvernemens ont contre elles est de ne pas donner des prétextes au mécontentement. Mais il n'y a pas un seul moment où on ne puisse mettre la main sur un complot, ou sur un simili complot, lorsqu'on croit en avoir besoin. La police sait parfaitement bien où il faut jeter le filet, avec la certitude de rapporter au jour quelque chose. Cette fois, cependant, elle ne s'est pas donné assez de peine. A propos d'une instruction ouverte sur les grèves du Nord et du Pas-de-Calais, instruction qui devait s'étendre à toutes les responsabilités, à toutes sans exception, disait-on avec le plus grand sérieux, on a réveillé un matin, au lever du jour, un certain nombre de malheureux, qui dormaient du sommeil de l'innocence et on les a mis en état d'arrestation. Pour ne pas faire de jaloux, et aussi pour donner à croire que les tentatives révolutionnaires de Lens et de Denain, se rattachaient aux manœuvres des partis les plus divers aussi bien que les plus dangereux, on a arrêté à la fois quelques anarchistes, quelques royalistes et quelques bonapartistes. On voulait prouver que les grèves du Nord étaient alimentées par l'argent du prince Napoléon et du duc d'Orléans, qui, comme on le sait, en ont énormément et en sont prodigues. Par malheur, on est tombé sur des comparses dont quelques-uns étaient trop notoirement faits pour inspirer la pitié plutôt que la terreur. Nous ne voulons pas insister : il a été douloureux pour certaines familles de voir tomber dans la publicité des confidences qui se rapportaient à la santé de leurs membres. C'est le côté odieux de cette comédie. Le côté joyeux a été l'histoire d'un jeune homme qui n'a pas terminé ses classes et qui, du pas dont il y avance, ne les terminera peut-être jamais, dans lequel on a découvert la cheville ouvrière du complot. Comment? Au moyen d'un agent provocateur qui s'est emparé de sa confiance, l'a aidé dans la rédaction de lettres compromettantes, l'y a même remplacé quelquefois, et, le moment venu, a enlevé tous ces papiers pour en faire part, d'un côté à la police et de l'autre à la presse la plus dévouée au gouvernement.

Quand ces révélations sensationnelles, comme on dit aujourd'hui, ont paru dans les journaux, à Paris tout le monde on a ri, mais en province, on a pris la chose plus gravement. Les personnes qu'on avait

mises en scène ne pouvaient faire peur qu'à ceux qui ne les connaissaient pas. A Paris, on en connaissait quelques-unes depuis longtemps, et on a été rapidement renseigné sur les autres. L'excessive opportunité du complot avait déjà paru suspecte : la qualité des conspirateurs n'a laissé aucun doute sur son véritable caractère. Mais le suffrage universel voit les choses de plus loin et plus en gros. S'il n'a pas positivement cru que la République avait été une fois de plus en péril, il s'est irrité qu'on eût voulu l'y mettre. Eh quoi! les bonapartistes, les royalistes continuent donc de conspirer? Ne pouvant pas renverser la République par les voies légales, c'est-à-dire par une manifestation électorale de la volonté populaire, ils emploient la ruse et la force? Bien pauvre, la ruse! Bien faible, la force! Evidemment, le ministère était le premier à se moquer du complot; mais il en usait, s'en servait, en profitait, se réservant d'en laisser tomber tout l'échafaudage dès que les élections seraient terminées. Toute cette affaire a été conduite comme une opérette, mais comme une opérette dont aucun théâtre ne voudrait. Elle ne pouvait avoir qu'une représentation : encore ne la poussera-t-on probablement pas jusqu'au bout.

La police s'est montrée sous un air plus honorable pour elle le 1er mai. Il y avait ce jour-là seize ans, si nous ne nous trompons, qu'on avait essayé, pour la première fois, d'en faire une journée révolutionnaire, non seulement à Paris et en France, mais dans le monde entier. Le 1er mai devait être désormais la fête du travail, fête singulière, où il n'y aurait aucune joie, bien au contraire! où tout serait menaçant, lugubre, sinistre. Le capitalisme devait y voir sa condamnation écrite sur les murs comme dans le fameux festin de Balthazar. Il y avait alors en France, un ministre de l'intérieur spirituel et énergique, M. Constans, qui n'a pas hésité à prendre des précautions très apparentes pour faire sentir aux manifestans que Paris ne leur appartenait pas, et que, s'ils usaient de violence, la force ne serait pas de leur côté. Des troupes nombreuses sont venues assurer la sécurité de la capitale, et, à l'exception de quelques bagarres insignifiantes, la journée s'est passée pacifiquement. Depuis lors, on a bien tenté quelquefois encore de faire tourner le 1er mai en manifestation révolutionnaire, mais faiblement, il faut le dire, et sans aucun succès. Le précédent était créé, il n'y avait qu'à le suivre : c'est ce qu'a fait M. Clémenceau. Il a senti que le plus sage pour lui était de marcher sur les traces de ses prédécesseurs. L'initiative plus personnelle qu'il avait prise dans le Pas-de-Calais, et qui avait consisté à cacher l'armée de peur qu'elle n'offusquât la vue

des grévistes, avait trop mal réussi pour qu'il la renouvelât en plein Paris. Il y aurait eu une protestation, ou plutôt une indignation générale. Au lieu donc de dissimuler l'armée, il l'a mise bien en vue, et Paris a eu la sensation d'être bien gardé. Il l'a eue trop, au gré de quelques personnes qui ont accusé le gouvernement d'avoir mis de l'excès dans ses précautions. Tel n'est pas notre avis. Les mêmes personnes, si un accident était arrivé, auraient accusé le gouvernement d'imprévoyance et de défaillance : or un accident, grave même, était certainement dans les choses possibles, et s'il n'a pas eu lieu, c'est que les révolutionnaires, après avoir constaté l'état des choses, ont reconnu, comme en 1890, qu'il n'y avait rien à faire pour eux. Ils se sont contentés, toujours comme il y a seize ans, de renverser quelques omnibus et de fomenter quelques bagarres, qui n'ont pas été moins insignifiantes qu'autrefois.

M. Lépine, notre préfet de police, a rempli son devoir avec sa fermeté et sa rapidité de résolution ordinaires, payant de sa personne quand il le fallait, et déployant toutes les ressources d'un homme qui connaît son métier. Veut-on adresser des reproches à qui les mérite? Alors, ce n'est pas cette fois du côté de la police qu'il faut se tourner, mais du côté de la population parisienne elle-même. Elle n'a brillé, ni par le courage, ni par le sang-froid. Les jours qui ont précédé le 1er mai, il y a eu, non pas une terreur, le mot serait peut-être exagéré, mais une peur qui, si elle n'a pas été générale, a été du moins très répandue. Le bruit avait couru que les conduites d'eau et de gaz seraient coupées. Tous les magasins devaient être fermés, surtout ceux qui pourvoient à l'alimentation de la ville. Aussi les provisions d'eau, de bougies et de conserves de tous genres qui ont été faites, laisseront-elles un souvenir légendaire! Beaucoup de familles ont pris des mesures pour soutenir un long investissement sans être réduites par la famine. Certains commerçans ont fait fortune : ils ne pouvaient pas suffire à la demande de la clientèle. Quant à l'aspect de Paris le jour fatal, il était assez sombre. Peu de monde dans la rue, et pas une voiture, pas une automobile. A l'exception des omnibus et des tramways, on ne voyait courir sur la chaussée des rues, des boulevards et de nos immenses promenades, aucun de ces instrumens de locomotion qui donnent d'ordinaire une physionomie si vivante à la grande ville. Aussi avait-elle l'air mort. Tous les parisiens, toutes les parisiennes ne partageaient pas le sentiment général. La curiosité n'avait pas perdu tous ses droits. Il y a eu, en somme, beaucoup de monde dehors. Mais il y en a eu encore plus dedans, prudemment enfermé, et ce n'est que le lendemain qu'on s'est ressaisi,

avec un peu d'embarras et de honte d'avoir montré tant de craintes. On a entendu alors des discours qui rappelaient un peu ceux de Panurge après la tempête. Personne ne voulait plus avoir eu peur. Le danger était passé : y avait-il eu même du danger? S'il y en a eu, le gouvernement y avait fait face, et ce gouvernement, si indécis, si hésitant et si faible, est apparu à ceux qui le voyaient de loin, précisément comme doué des qualités les plus contraires à ses défauts. Encore un trompe-l'œil qui n'a pas laissé d'influencer les élections.

Pour conclure sur celles-ci, il faut bien reconnaître que toutes les vexations et les hontes de ces dernières années n'ont pas produit sur le pays l'impression profonde que beaucoup de personnes avaient espérée. Le suffrage universel a d'excellens, mais aussi de très mauvais côtés. Il a du bon sens, du sang-froid, une juste intelligence des intérêts purement matériels, au moins quand il les regarde de près; mais il est plus insensible qu'il ne faudrait à certains intérêts moraux qui touchent vivement la partie la plus éclairée de notre société, et les conséquences un peu lointaines des fautes qu'il voit commettre lui échappent à peu près complètement. Ce sont là des conditions politiques différentes de celles auxquelles un long passé nous avait habitués, et, certes, elles sont pénibles et douloureuses. Mais, sans renoncer à aucune des causes qui nous tiennent au cœur, et tout au contraire pour les sauver du naufrage qui engloutit tant de choses autour de nous, il faut prendre le monde actuel comme il est et y adapter nos moyens d'action. Il faut comprendre qu'il y a des positions stratégiques devenues aujourd'hui indéfendables, en chercher, en trouver d'autres pour y transporter et y défendre ses dieux lares. N'est-ce pas la leçon des élections? Nous souhaitons qu'elle soit comprise de tous, et que chacun désormais mesure mieux ses entreprises à ses forces réelles. Il est triste de dire que les illusions, même les plus généreuses, se paient quelquefois plus cher que les fautes, même les plus coupables : mais ce n'est pas nous qui le disons, c'est le scrutin du 6 mai.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,
F. BRUNETIÈRE.

LES DÉSENCHANTÉES [1]

DERNIÈRE PARTIE [2]

XXXVIII

Toutefois des jours de calme apparent leur étaient réservés encore.

Il est vrai, juillet passa sans qu'il leur fût possible de se revoir, même de loin, aux Eaux-Douces, — juillet qui est à Constantinople une saison de grand vent et d'orages, une période pendant laquelle le Bosphore, du matin au soir, se couvre d'écume blanche. Ce mois-là, c'est à peine si Djénane put lui écrire, tant elle était surveillée par une vieille tante revêche, venue d'Erivan pour faire une visite interminable, et qui ne supportait pas de sortir en caïque si l'eau n'était lisse comme un miroir.

Mais la dame, qu'André et ses trois amies appelaient « Peste-Hanum, » déguerpit au commencement d'août, et le reste de l'été, de leur dernier été, ne cessa plus d'être si beau! Août, septembre et octobre, c'est au Bosphore la saison délicieuse, où le ciel a des

(1) *Published, June first, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars, des 1er et 15 avril, 1er et 15 mai.

limpidités édéniques, où les jours déclinent, se recueillent et s'apaisent, mais en gardant la splendeur.

Ils redevinrent les habitués des Eaux-Douces-d'Asie, et arrangèrent des entrevues à Stamboul dans la maisonnette de Sultan-Sélim. Extérieurement, tout se retrouvait pour eux comme pendant l'été de 1904, même le voile noir baissé à demeure sur le visage de Djénane; mais il y avait dans leurs âmes des sentimens nouveaux, des sentimens encore inexprimés, dont on n'était pas tout à fait certain, et qui cependant amenaient parfois au milieu de leurs causeries des silences trop lourds.

Et puis, l'année précédente ils se disaient : « Nous avons un autre été en réserve devant nous. » Tandis que maintenant tout allait finir, puisqu'André quittait la Turquie en novembre; et constamment ils pensaient à cette séparation prochaine, qui leur apparaissait comme aussi définitive qu'une mise au tombeau. Étant de vieux amis, ils avaient déjà des souvenirs en commun, et ils formaient des projets pour *recommencer*, avant l'inexorable fin, des choses d'antan, promenades ou pélerinages faits naguère à eux quatre : « Il faudrait tâcher de revoir ensemble, encore une fois dans la vie, notre petite forêt vierge de l'automne passé, à Béïcos... La tombe de Nedjibé, il faudrait y retourner une suprême fois, nous tous... »

Pour André, qui cette année-là éprouvait la petite mort chaque fois que changeait le nom du mois, le matin du 1er septembre marqua un grand échelon franchi, dans cette descente de la vie qui s'accélérait comme une chute. Il lui parut que, depuis la veille, l'air avait soudainement pris sa limpidité et sa fraîcheur de l'automne, et qu'il était plus sonore aussi, comme cela arrive d'habitude à l'arrière-saison; mieux qu'hier on entendait les trompettes turques, au timbre grave, qui sonnaient en face, sur la côte d'Asie où les soldats ont un poste, à l'ombre des platanes de Béïcos. L'été s'enfuyait décidément, et il songea, avec un frisson, que les colchiques violets allaient commencer de fleurir parmi des feuilles mortes, dans la Vallée-du-Grand-Seigneur.

Cependant combien tout était radieux ce matin, et quel calme inaltéré sur le Bosphore! Pas un souffle, et, à mesure que montait le soleil, une tiédeur délicieuse. Sur l'eau passait maintenant une longue caravane de navires voiliers, remorqués par un bateau à vapeur; navires turcs d'autrefois, avec des châteaux-d'arrière aux

peinturlures archaïques, navires comme on n'en voit plus qu'en ces parages, toute toile serrée, ils s'en allaient docilement ensemble vers la Mer-Noire, dont l'entrée s'apercevait là-bas entre deux plans d'abruptes montagnes, et qui semblait une mer si tranquille et inoffensive, pour qui ne l'eût point connue. Directement au-dessous de ses fenêtres, André regarda le petit quai ensoleillé, le long duquel de beaux caïques attendaient, entr'autres le sien, qui ce soir le conduirait aux Eaux-Douces...

Les Eaux-Douces !... Encore cinq ou six fois à reparaître là, en Oriental, sur ce ruisseau bordé de verdure, où il exerçait comme une petite royauté éphémère et où les dames voilées reconnaissaient de loin la livrée de ses rameurs. Et beaucoup de jours encore à s'asseoir, au baisser du soleil, sous les platanes géans du Grand-Seigneur, à fumer là des narguilés au milieu d'une paix sans nom, tout en regardant la lente promenade des femmes, des « ombres heureuses, » dans les lointains de la prairie élyséenne... Au moins trente ou trente-cinq jours d'été, un répit vraiment acceptable avant la grande fin, qui ne serait tout de même pas immédiate... Les collines d'Asie, ce matin-là, au-dessus de Béïcos, étaient entièrement roses sous la floraison des bruyères, mais roses comme des rubans roses. Les maisonnettes des villages turcs qui s'avancent dans l'eau, les grands platanes verts aux branches desquels depuis trois cents ans les pêcheurs suspendent leurs filets, tout cela, et le ciel bleu, se regardait tranquillement dans la glace du Bosphore qui avait sa netteté des inaltérables beaux jours. Et ces choses ensemble paraissaient tellement confiantes dans la durée de l'été, et du calme, et de la vie, et de la jeunesse, qu'André une fois de plus s'y laissa prendre, oublia la date et ne sentit plus la menace des proches lendemains.

L'après-midi, il alla donc aux Eaux-Douces, où tout rayonnait dans une lumière idéale ; il y croisa ses trois amies, et cueillit d'autres regards de femmes voilées. Il en revint par un incomparable soir, en longeant la côte d'Asie : vieilles maisons muettes où l'on ne sait jamais quel drame se passe ; vieux jardins secrets sous des retombées de verdure ; vieux quais de marbre très gardés, où d'invisibles belles sont toujours assises les vendredis pour assister au retour des caïques. Entraîné par la cadence vive de ses rameurs, il fendait l'air caressant et suave ; respirer était une ivresse. Il se sentait reposé, il avait conscience d'être jeune d'aspect à ce mo-

ment, et en lui s'éveillait la même ardeur à vivre qu'au temps de sa prime jeunesse, la même soif de jouir éperdument de tout ce qui passe. Son âme, qui le plus souvent n'était qu'un obscur abîme de lassitude, pouvait ainsi changer, sous le voluptueux enjôlement des choses extérieures, ou devant quelque fantasmagorie jouée pour ses yeux d'artiste, — changer, redevenir comme neuve, se sentir prête pour toute une suite d'aventures et d'amours.

Il ramenait dans son caïque Jean Renaud, qui lui confiait avec des plaintes brûlantes sa peine d'être amoureux d'une belle dame des ambassades, très aimablement indifférente à son désir, et d'être amoureux en même temps de Djénane qu'il n'avait jamais vue, mais dont la silhouette et la voix troublaient son sommeil. Et André écoutait sans hausser les épaules de tels aveux, qui étaient bien dans le ton de cette soirée; il se sentait au diapason avec ce jeune, et préoccupé uniquement des mêmes questions, tout le reste ne comptant plus. L'amour était partout dans l'air. Confidence pour confidence, il avait envie de lui crier, dans une sorte de triomphe : « Eh bien ! moi, tenez, je suis plus aimé que vous !... »

Ils continuèrent leur chemin sans plus se parler, chacun pour soi égoïstement plongé dans des pensées que dominait l'amour; et la splendeur d'un soir d'été sur le Bosphore magnifiait leur rêverie. Auprès d'eux, les quais interdits des vieilles demeures continuaient de défiler; des femmes assises tout au bord les regardaient glisser, dans les rayons maintenant couleur de cuivre rouge, et ils s'amusaient en eux-mêmes de savoir que, pour les spectatrices voilées, leur passage, leur caïque avec ses nuances rares, devait faire bien, au milieu de cette apothéose du soleil couchant.

XXXIX

Septembre vient de finir !... Maintenant la belle teinte rose des bruyères, sur les collines d'Asie, se meurt de jour en jour, se change en une couleur de rouille. Et, dans la vallée de Béïcos, les colchiques violets sont fleuris à profusion parmi l'herbe fine des pelouses; la jonchée des feuilles de platanes, la jonchée d'or est partout répandue. Le soir, pour fumer son narguilé devant la cabane de quelqu'un de ces humbles petits cafetiers qui sont encore là, mais qui vont repartir, on choisit une place au soleil,

on recherche la dernière chaleur de l'été déclinant; ensuite, dès que les rayons commencent à raser la terre et que l'on voit comme un reflet rouge d'incendie sur l'énorme ramure des platanes, on sent une fraîcheur soudaine qui vous saisit et qui est triste; on s'en va, et les pas sur l'herbe font bruisser les feuilles mortes. A présent, les grandes pluies d'automne, qui laissent la prairie toute détrempée, alternent avec ces jours encore chauds et étrangement limpides, où les abeilles bourdonnent sur les scabieuses d'arrière-saison, mais où des buées froides s'exhalent du sol et des bois quand le soir tombe.

Toutes ces feuilles jaunes par terre, André a déjà connu les pareilles, dans cette même vallée, l'an passé; — et cela attache à un lieu, d'y avoir vu deux fois la chute des feuilles. Il sait donc que ce sera une souffrance de quitter pour jamais ce petit coin pastoral de l'Asie, où il est venu presque chaque jour pendant deux étés radieux. Il sait aussi que cette souffrance, comme tant d'autres déjà éprouvées ailleurs, s'oubliera vite, hélas! dans les grisailles de plus en plus sombres d'un proche avenir...

Toute l'année, ils s'étaient vus dans l'impossibilité de refaire par ici aucune promenade ensemble, André et ses amies. Mais ils en avaient combiné deux, coûte que coûte, pour le 3 et 5 octobre, les dernières et les suprêmes.

Le but fixé pour celle d'aujourd'hui 3, était la petite forêt vierge découverte par eux en 1904. Et ils se retrouvèrent là tous ensemble, au bord de ce marécage dissimulé comme exprès, dans un recreux de montagne. Ils reprirent leurs places de jadis, sur les mêmes pierres moussues, près de cette eau dormante d'où sortaient des roseaux si grands et de si hautes fougères osmondes que l'on eût dit une flore tropicale.

André vit de suite qu'elles n'étaient pas comme d'habitude, les pauvres petites, ce soir, mais nerveuses et outrées, chacune à sa manière, Djénane avec une affectation de froideur, Mélek avec violence : « Maintenant on veut nous remarier toutes, — dirent-elles, — pour rompre notre trio de révoltées. Et puis nous avons des allures trop indépendantes, à ce qu'il paraît, et il nous faut des maris qui sachent nous mater. »

— Quant à moi, — précisa Mélek, — la chose a été arrêtée en conseil de famille samedi; on a désigné le bourreau, un certain

Omar Bey, capitaine de cavalerie, un bellâtre au regard dur, que l'on a cependant daigné me montrer un jour de ma fenêtre; donc ça ne traînera pas... — Et elle frappait du pied, les yeux détournés, en froissant dans ses doigts toutes les feuilles à sa portée.

Il ne trouva rien à lui dire et regarda les deux autres. A Zeyneb, la plus près de lui, il allait demander : « Et vous? » Mais il craignit la réponse, qu'il devinait trop bien, le geste doux et navré qu'elle aurait pour lui indiquer sa poitrine. Et c'est à Djénane, comme toujours la seule au voile baissé, qu'il posa la question : « Et vous? »

— Oh! moi, — répondit-elle, avec cette indifférence un peu hautaine qui lui était venue depuis quelques jours, — moi, il est question de me redonner à Hamdi...

— Et alors, qu'est-ce que vous ferez?

— Mon Dieu, que voulez-vous que je fasse! Il est probable que je me soumettrai. Puisqu'il en faut un, n'est-ce pas, autant subir celui-là qui a déjà été mon mari; la honte me semblera moindre qu'auprès d'un inconnu...

André l'entendit avec stupeur. L'épais voile noir l'empêchait du reste de lire dans ses yeux ce qu'il y avait de sincère ou non, sous cette résignation soudaine. Ce consentement inespéré à un retour vers Hamdi, c'était ce qu'il pouvait souhaiter de meilleur, pour trancher une situation inextricable; mais d'abord il y croyait à peine, et puis il s'apercevait que ce serait plutôt un dénouement pour le faire souffrir.

Ils ne dirent plus rien sur ces sujets qui brûlaient, et un silence plein de pensées s'ensuivit. Ce fut la voix douce de Djénane qui après s'éleva la première, dans ce lieu, si calme que l'on entendait l'une après l'autre tomber chaque feuille. Sur un ton bien détaché, bien tranquille, elle reparla du livre :

— Ah! — dit-il en essayant de n'être plus sérieux, — c'est vrai, le livre! Depuis des temps, nous n'y pensions plus... Voyons, qu'est-ce que je vais raconter? Que vous voulez aller dans le monde le soir, et porter le jour des beaux chapeaux, avec beaucoup de roses et de plumets dessus, comme les dames Pérotes?

— Non, ne soyez pas moqueur, André, aujourd'hui, si près de notre dernier jour...

Il les écouta donc avec recueillement. Sans s'illusionner le moins du monde sur la portée de ce qu'il pourrait faire pour elles,

il voulait au moins ne pas les présenter sous un jour fantaisiste, ne rien écrire qui ne fût conforme à leurs idées. Il lui parut qu'elles tenaient à la plupart des coutumes de l'Islam, et qu'elles aimaient infiniment leur voile, à condition de le relever parfois devant des amis choisis et à l'épreuve. Le maximum de leurs revendications était qu'on les traitât davantage comme des êtres pensans, libres et responsables; qu'il leur fût permis de recevoir certains hommes, même voilées si on l'exigeait, et de causer avec eux, — surtout lorsqu'il s'agirait d'un fiancé. « Avec ces seules concessions, insista Djénane, nous nous estimerions satisfaites, nous et celles qui vont nous suivre, pendant au moins un demi-siècle, jusqu'à une période plus avancée de nos évolutions. Dites-le bien, notre ami, que nous ne demanderions pas plus, afin qu'on ne nous juge point folles et subversives. D'ailleurs, ce que nous souhaitons là, je défie que l'on trouve dans le livre de notre prophète un texte un peu formel qui s'y oppose. »

Quand il prit congé d'elles, le soir approchant, il sentit la petite main que lui tendit Mélek brûler comme du feu.

— Oh ! — lui dit-il, effrayé, — mais vous avez une main de grande fièvre !

— Depuis hier, oui, une fièvre qui augmente... Tant pis, hein, pour le capitaine Omar Bey !... Et ce soir, cela ne va pas du tout; je sens une lourdeur dans la tête, une lourdeur... Il fallait bien que ce fut pour vous revoir, sans quoi je ne me serais pas levée aujourd'hui.

Et elle s'appuya au bras de Djénane. Une fois arrivés dans la plaine, ils ne devaient plus avoir l'air de se connaître, — dans la plaine tapissée de fleurs violettes et jonchée de feuilles d'or, — puisqu'il y avait là d'autres promeneurs, et des groupes de femmes, toujours ces groupes harmonieux et lents qui viennent le soir peupler la Vallée de Béïcos. Comme d'habitude, André de loin les regarda partir, mais avec le sentiment cette fois qu'il ne reverrait plus jamais, jamais cela : à l'heure dorée par le soleil d'automne, ces trois petites créatures de transition et de souffrance, ayant leurs aspects d'ombres païennes et s'éloignant au fond de cette vallée du Repos, sur ces fines pelouses qui n'ont pas l'air réel, l'une dans ses voiles noirs, les deux autres dans leurs voiles blancs...

Quand elles eurent disparu, il se dirigea vers les cabanes de ces

petits cafetiers turcs, qui sont là sous les arbres, et demanda un narguilé, bien que déjà la fraîcheur du soir d'octobre eût commencé de tomber. Dans un dernier rayon de soleil, contre l'un des platanes géans, il s'assit à réfléchir. Pour lui un effondrement venait de se faire ; cette résignation de Djénane avait anéanti son rêve, son dernier rêve d'Orient. Sans bien s'en apercevoir, il avait tellement compté que cela durerait après son départ de Turquie ; une fois séparée de lui, et ne le voyant plus vieillir, elle lui aurait gardé longtemps, avait-il espéré, cette sorte d'amour idéal, qui ainsi serait resté à l'abri des déceptions par lesquelles meurt l'amour ordinaire. Mais non, reprise maintenant par ce Hamdi, qui était jeune et que sans doute elle n'avait pas cessé de désirer, elle allait être tout à fait perdue pour lui : « Elle ne m'aimait pas tant que ça, songeait-il ; je suis encore bien naïf et présomptueux! C'était très gentil, mais c'était de « la littérature, » et c'est fini, ou plutôt cela n'a jamais existé... J'ai l'âge que j'ai, voilà d'ailleurs ce que ça prouve, et demain, ni pour elle ni pour aucune autre, je ne compterai plus. »

Il restait le seul fumeur de narguilé en ce moment sous les platanes. Décidément c'était passé, la saison des beaux soirs tièdes qui amenaient dans cette vallée tant de rêveurs d'alentour; ce soleil oblique et rose n'avait plus de force; il faisait froid : « Je m'obstine à vouloir prolonger ici mon dernier été, se disait-il, mais c'est aussi vain et absurde que de vouloir prolonger ma jeunesse; le temps de ces choses est révolu à jamais... »

Maintenant le soleil s'était couché derrière l'Europe voisine, et dans le lointain les chalumeaux des bergers rappelaient les chèvres; autour de lui cette plaine, devenue déserte sous ses quelques grands arbres jaunis, prenait cet air tristement sauvage qu'il lui avait déjà connu à l'arrière-saison d'antan... Tristesse du crépuscule et des jonchées de feuilles sur la terre, tristesse du départ, tristesse d'avoir perdu Djénane et de redescendre la vie, tout cela ensemble n'était plus tolérable et disait trop l'universelle mort...

XL

Ils venaient d'imaginer depuis quelques jours un moyen très ingénieux de correspondre, pour les cas d'urgence. Une de leurs amies appelée Kiamouran avait autorisé André à contrefaire son

écriture, très connue de la domesticité soupçonneuse, et à signer de son nom ; de plus, elle avait fourni plusieurs enveloppes à son chiffre, avec l'adresse de Djénane mise de sa propre main. Il pouvait donc leur écrire ainsi (à mots couverts cependant, par crainte des indiscrétions,) et son valet de chambre, qui avait pris l'habitude du fez et du chapelet, allait porter cela directement au yali des trois petites coupables ; parfois même André l'envoyait à une heure précise et convenue d'avance ; l'une de ses trois amies se trouvait alors comme par hasard dans le vestibule, d'où les nègres venaient d'être écartés, et pouvait donner une réponse verbale au messager si sûr.

Le lendemain donc, il risqua une de ces lettres signées Kiamouran, pour s'informer de la fièvre de Mélek et demander si la promenade à la mosquée de la montagne tiendrait toujours. Et il reçut le soir un mot de Djénane, disant que Mélek était couchée avec beaucoup plus de fièvre, et que les deux autres ne pourraient s'éloigner d'elle.

Seul, il voulut la faire quand même, cette promenade, le 5 octobre, jour qu'ils avaient fixé pour monter là une dernière fois ensemble.

Et c'était par un temps merveilleux de l'automne méridional ; les bois sentaient bon, les abeilles bourdonnaient. Aujourd'hui, il se croyait moins attaché à ses petites amies turques, même à Djénane, et il avait conscience qu'il se reprendrait à la vie *ailleurs*, où elles ne seraient pas. Il lui semblait aussi qu'au départ son regret maintenant serait moins pour elles que pour l'Orient lui-même, pour cet Orient immobile qu'il avait adoré depuis ses années de prime jeunesse, et pour le bel été d'ici qui s'achevait, pour ce recoin pastoral de l'Asie où il venait de passer deux saisons dans le calme des vieux temps, dans l'ombre des arbres, dans la senteur des feuilles et des mousses... Oh ! le clair soleil encore aujourd'hui ! Et ces chênes, ces scabieuses, ces fougères aux teintes rougies et dorées, lui rappelaient les bois de son pays de France, à tel point qu'il retrouvait tout à coup les mêmes impressions que jadis, à la fin de ses vacances d'enfant, lorsqu'il fallait à cette même époque de l'année quitter la campagne où l'on avait fait tant de jolis jeux sous le ciel de septembre...

A mesure qu'il s'élevait cependant, par les petits sentiers de

lichens et de bruyères, à mesure que se découvraient les lointains, s'en allait son illusion de France ; ce n'était plus cela, et la notion du pays turc s'imposait à la place ; les méandres profonds du Bosphore s'ouvraient à ses pieds, montrant les villages ou les palais des rives, et les caravanes de bateaux en marche. Vers l'intérieur des terres, c'étaient aussi des aspects étrangers, une succession infinie de collines couvertes d'un même et épais manteau de verdure, des forêts trop grandes et tranquilles, comme notre France n'en connaît plus.

Quand il atteignit enfin ce plateau, battu par tous les souffles du large, qui sert de péristyle à la vieille mosquée solitaire, quantité de femmes turques étaient assises là sur l'herbe, venues en pélerinage dans de très primitives charrettes à bœufs. Vite, dès qu'il fut aperçu, vite les mousselines enveloppantes s'abaissèrent pour cacher tous les visages. Et cela devint une muette compagnie de fantômes voilés, qui se détachaient, avec une grâce archaïque, sur l'immensité de la Mer-Noire, soudainement apparue autour de l'horizon.

André se dit alors que, pour lui, le charme de ce pays et de son mystère résisteraient à tout, même à la déception causée par Djénane, même aux désenchantemens du déclin de la vie...

XLI

Le lendemain, qui tombait un vendredi, il ne voulut pas manquer d'aller aux Eaux-Douces d'Asie, car c'était bien la dernière des dernières fois : son contrat de la saison, pour le caïque et les rameurs, expirait ce soir-là même, et du reste les ambassades redescendaient toutes à Constantinople la semaine suivante ; le temps du Bosphore touchait à sa fin.

Et jamais jour de plein été ne fut si lumineux ni si calme ; à part qu'il y avait moins de barques peut-être, le long de la rive déjà un peu délaissée, on aurait pu se croire à un vendredi du beau mois d'août. Par habitude, par attachement aussi, toujours et quand même, il fit passer son caïque sous les fenêtres closes du yali de ses amies... Le petit signal blanc était là, à son poste ! Quelle inexplicable surprise ! Est-ce donc qu'elles allaient venir ?...

Là-bas, aux Eaux-Douces, les prairies étaient couleur d'or autour de la gentille rivière, tant il y avait de feuilles mortes en jonchée, et les arbres disaient bien l'automne. Cependant la plupart des caïques élégans, habitués de ce lieu, entraient l'un après l'autre, amenant les belles des harems, et André reçut au passage, encore une fois pour l'adieu final, des sourires discrets qui lui venaient de dessous les voiles.

Longtemps il attendit, regardant de tous côtés ; mais ses amies toujours n'arrivaient point, et la journée s'avançait, et les promeneuses commençaient à se retirer.

Il s'en allait donc, lui aussi, et il était presque à la sortie de la rivière, lorsqu'il vit poindre, dans un beau caïque à livrée bleu et or, une femme seule, la tête enveloppée du yachmak blanc qui laisse paraître les yeux ; des coussins sans doute l'élevaient, car elle semblait un peu grande et haute sur l'eau, comme s'étant arrangée ainsi pour être mieux vue.

Ils se croisèrent, et elle le regarda fixement : Djénane !... Ces yeux couleur de bronze vert et ces longs sourcils roux, que depuis une année elle lui avait cachés, n'étaient comparables à aucuns et ne pouvaient être confondus avec d'autres... Il frissonna devant l'apparition si imprévue qui se dressait à deux pas de lui ; mais il ne fallait pas broncher, à cause des bateliers, et ils passèrent immobiles, sans échanger un signe.

Cependant il fit retourner son caïque, l'instant d'après, pour la croiser encore tout à l'heure quand elle redescendrait le cours du ruisseau. Presque plus personne lorsqu'ils se retrouvèrent près l'un de l'autre, dans ce croisement rapide. Et, à cette seconde rencontre, la figure qu'enveloppait le yachmak de mousseline blanche se détacha pour lui sur les cyprès sombres et les stèles d'un vieux cimetière, qui est posé là au bord de l'eau ; — car dans ce pays les cimetières sont partout, sans doute pour maintenir plus présente la pensée de la mort.

Le soleil, déjà bas, et ses rayons, devenus roses, il fallait s'en aller. Leurs deux caïques sortirent presque en même temps de l'étroite rivière, et se mirent à remonter le Bosphore, dans la magnificence du soir, celui d'André à une centaine de mètres derrière celui de Djénane... Il la vit de loin mettre pied sur son quai de marbre et rentrer dans son yali sombre.

Ce qu'elle venait de faire en disait très long : seule, être allée aux

Eaux-Douces, — de plus, y être allée en yachmak, afin de montrer ses yeux et d'en graver l'expression dans la mémoire de son ami. Mais André, qui d'abord avait senti tout ce qu'il y avait là de particulier et de touchant, se rappela soudain un passage de « *Medjé* » où il racontait quelque chose d'analogue, à propos d'un regard solennel échangé dans une barque au moment de la séparation : « C'était très gentil de sa part, se dit-il donc tristement ; mais c'était encore un peu « littéraire ; » elle voulait imiter Nedjibé... Cela ne l'empêchera pas, dans quelques jours, de rouvrir les bras à son Hamdi. »

Et il continua de remonter le Bosphore en longeant de tout près la rive d'Asie; déjà beaucoup de maisons vides, hermétiquement closes ; beaucoup de jardins aux grilles fermées, sous l'enchevêtrement des vignes vierges couleur de pourpre ; partout s'indiquait l'automne, le départ, la fin. Ça et là, sur ces petits quais où il est si défendu d'aborder, quelques femmes attardées à la campagne étaient encore venues s'asseoir au bord de l'eau pour ce dernier vendredi de la saison ; mais leurs yeux, (tout ce qu'on voyait de leur visage), exprimaient la tristesse du retour si prochain au harem de la ville, l'appréhension de l'hiver. Et le soleil couchant éclairait toute cette mélancolie, comme un feu de Bengale rouge.

Lorsqu'André fut rentré dans sa maison de Thérapia, ses rameurs vinrent lui présenter leurs sélams d'adieu ; ils avaient repris leurs humbles costumes, et chacun rapportait, soigneusement pliées, sa belle chemise en gaze de Brousse, et sa belle veste de velours capucine. Ils rapportaient aussi le long tapis en velours de même couleur, recommandant avec naïveté de bien le faire sécher parce qu'il était imprégné d'humidité salée. André regarda ces pauvres loques, où les broderies d'or avaient commencé de prendre, sous les embruns et le soleil, la patine des vieilles choses précieuses. Qu'en faire ? Les détruire, ne serait-ce pas moins triste que les rapporter dans son pays, pour se dire plus tard, dans l'avenir morne, en retrouvant ces reliques, fanées de plus en plus : « C'était la livrée de mon caïque, jadis, du temps lumineux où j'habitais au Bosphore... »

Le crépuscule arrivait. Il pria son domestique turc, celui qui était un ancien berger d'Eski-Chehir, de prendre sa flûte au son grave et de rejouer l'air de l'an dernier, l'espèce de fugue sauvage qui exprimait maintenant pour lui tout l'indicible d'une fin d'été,

dans ce lieu, et dans ces circonstances spéciales. Puis, s'étant accoudé à sa fenêtre, il regarda partir son caïque, dont les rameurs étaient redevenus de pauvres bateliers, et qui allait redescendre par étapes vers Constantinople pour s'y louer à un nouveau maître. Longtemps il suivit des yeux, sur l'eau de plus en plus couleur de nuit, cette longue chose blanche, effilée, dont la disparition dans les grisailles crépusculaires représentait pour lui la fuite pareille de deux étés d'Orient.

XLII

Le samedi 7 octobre, dernier jour du Bosphore, il reçut un mot de Djénane le prévenant que Mélek avait toujours plus de fièvre, que les aïeules étaient inquiètes, et que l'on rentrait en ville aujourd'hui même, pour une consultation de médecins.

Toutes les ambassades aussi pliaient bagage. André brusqua ses préparatifs de départ, pour avoir le temps de passer encore une fois sur la rive d'Asie, en face, avant la tombée de la nuit, et faire ses adieux à la Vallée-du-Grand-Seigneur. Il y arriva tard, sous un ciel où couraient de gros nuages sombres qui jetaient en passant des gouttes de pluie. La vallée était déserte et, depuis la veille, les petits cafés sous les arbres avaient déménagé. Il dit adieu à deux ou trois humbles âmes en turban qui habitaient là dans des cabanes ; — ensuite à un bon chien jaune et un bon chat gris, petites âmes aussi de cette vallée, qu'il avait connues pendant deux saisons et qui semblaient comprendre son définitif départ. Et puis il refit, au petit pas de funérailles, le tour de ces tranquilles prairies encloses, désertes ce soir, mais où les voiles de ses amies avaient si souvent frôlé l'herbe fine et les fleurs violettes des colchiques. Et cette promenade le retint jusqu'à l'heure semi-obscure où les étoiles s'allument et où commencent de s'entendre les premiers aboiemens des chiens errans. Au retour de ce pèlerinage, quand il se retrouva sous les énormes platanes de l'entrée, qui forment là une sorte de bocage sacré, il faisait déjà vraiment noir, et les pieds butaient contre les racines, allongées comme des serpens sous les amas de feuilles mortes. Dans l'obscurité, il revint au petit embarcadère, dont chaque pavé de granit lui était familier, et monta en caïque pour regagner la côte d'Europe.

XLIII

Le vent a hurlé toute la nuit sur le Bosphore, ce vent de la Mer-Noire dont la voix lugubre s'entendra bientôt d'une façon presque continue pendant quatre ou cinq mois d'hiver. Et ce matin il y a redoublement de rafales, qui viennent secouer la maison d'André pour ajouter à la tristesse de son dernier réveil à Thérapia.

— Eh bien! il en fait, un temps! — lui dit son valet de chambre, en ouvrant ses fenêtres. En face, sur les collines d'Asie, on voit des nuages bas et obscurs, qui se traînent, à toucher les arbres échevelés.

Et c'est sous la tourmente sinistre, sous le coup de fouet des averses qu'il descend aujourd'hui le Bosphore pour la dernière fois, passant devant le yali de ses amies, où déjà tout est fermé, calfeutré, des envolées de feuilles mortes dansant la farandole sur le quai de marbre.

Le soir donc il se réinstalle à Constantinople, — oh! pour si peu de temps avant le grand départ! — Juste cinquante jours, car il a décidé de rentrer en France par mer et de prendre le paquebot du 30 novembre, ceci afin d'avoir une date fixée d'avance, inchangeable, à laquelle il faudra bien se soumettre.

Et une lettre de Djénane, à la nuit tombante, lui apporte le verdict des médecins : fièvre cérébrale, d'apparence tout de suite très grave; la pauvre petite Mélek sans doute va mourir, vaincue par tant de surexcitation nerveuse, de révolte, d'épouvante, que lui a causé ce nouveau mariage.

XLIV

Ces deux semaines de fin octobre, que dura l'agonie de Mélek, furent de beau temps presque inaltérable et de mélancolique soleil. André, chaque soir, à la manière des écoliers, effaçait maintenant le jour révolu, sur un calendrier où la date du 30 novembre était marquée d'une croix. Il vivait le plus possible à Stamboul, de cette vie turque si près de finir pour lui. Mais, ici comme au Bosphore, la tristesse de l'automne s'ajoutait à celle du départ si prochain, et

il faisait déjà presque froid, pour les rêveries, pour les narguilés de plein air, devant les saintes mosquées, sous les arbres qui s'effeuillaient.

Naturellement, il ne voyait plus jamais ses amies, car Djénane et Zeyneb ne s'éloignaient pas de celle qui allait mourir. Sur la fin, elles mettaient pour lui, aux grillages d'une fenêtre, un imperceptible signal blanc qui signifiait : elle vit toujours; et il était convenu qu'un signal bleu signifierait : tout est fini. Dès le matin donc, et ensuite deux fois dans la journée, lui-même, ou son ami Jean Renaud, ou son valet de chambre, passaient par le cimetière de Khassim-Pacha, pour regarder anxieusement à cette fenêtre.

Pendant ce temps-là, dans la maison de la petite mourante, où régnait un attentif silence, des Imams, sur la requête des aïeules, étaient constamment en prière ; l'Islam, le vieil Islam divinement berceur des agonies, enveloppait de plus en plus l'enfant révoltée. qui cédait par degrés à son influence, et s'endormait sans terreur; du reste, le doute chez elle n'était qu'un mal encore curable, une greffe encore récente sur de longues hérédités de calme et de foi. Et voici que peu à peu, même les observances naïves, qui sont au Coran ce que chez nous les pratiques de Lourdes sont à l'Evangile, même les superstitions des deux vénérables aïeules, ne choquaient plus cette petite incrédule d'hier, qui acceptait qu'on lui mît des amulettes, et que ses vêtemens fussent exorcisés par les derviches; on faisait bénir dans la mosquée d'Eyoub ses chemises d'élégante, qui venaient de chez le bon faiseur parisien, ou bien on les envoyait plus loin encore, à Scutari, chez les saints Hurleurs dont le souffle a le don de guérir, tant qu'ils sont dans l'extase, après leurs longs cris vers Allah.

Quand finit le mois d'octobre, elle était depuis deux jours sans paroles, et probablement sans connaissance, plongée dans une sorte de brûlant et lourd sommeil que les médecins disaient tout proche de la mort.

XLV

Le 2 novembre, Zeyneb, qui était de veille à son chevet, se retourna tout à coup frissonnante, parce que du fond de la chambre demi-obscure une voix s'élevait au milieu du si continuel silence, une voix très douce, très fraîche, qui disait des prières. Elle ne

l'avait pas entendu venir, cette jeune fille au voile baissé. Pourquoi était-elle là, son Coran à la main? — Ah! oui, elle comprit de suite : la prière des morts! C'est un usage en Turquie, lorsqu'il y a dans une maison quelqu'un qui agonise, que les jeunes filles ou les femmes du quartier viennent à tour de rôle lire les prières; elles entrent comme de droit, sans se nommer, sans lever leur voile, anonymes et fatales; et leur présence est signe de mort, comme chez nous celle du prêtre qui apporte l'extrême-onction.

Mélek aussi avait compris, et ses yeux depuis longtemps fermés se rouvrirent; elle était arrivée à ce *mieux* plein de mystère qui, chez les mourans, survient presque toujours. Et elle retrouva un peu de sa voix, que l'on aurait pu croire éteinte pour jamais : « Venez plus près, — dit-elle à l'inconnue, — je n'entends pas assez bien... Ne craignez pas que j'aie peur, venez... Lisez plus haut... que je ne perde pas... »

Ensuite elle voulut confesser elle-même la foi musulmane et, ouvrant dans la pose de la prière ses petites mains de cire blanche, elle répéta les paroles sacramentelles :

« Il n'y a de Dieu que Dieu seul, et Mahomet est son élu... » (1).

Mais, avant la fin de sa confession, insaisissable comme un souffle, les pauvres mains qui s'étaient tendues venaient de retomber. Alors, celle dont on ne savait pas le nom rouvrit son Coran pour continuer de lire... Oh! la douceur rythmée, le bercement de ces prières d'Islam, surtout lorsqu'elles sont dites par des lèvres de jeune fille sous un voile épais!.. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, les pieuses inconnues se succédèrent, entrant et se retirant sans bruit comme des ombres; mais il n'y eut point de cesse dans l'harmonieuse mélopée qui aide à mourir.

Souvent d'autres personnes aussi entraient sur la pointe du pied, et se penchaient, sans mot dire, vers ce lit de mortel sommeil. C'était la mère, créature passive et bonne, toujours si effacée qu'elle comptait à peine. C'étaient les deux aïeules, mal résignées, muettes et presque dures dans la concentration de leur désespoir. Ou c'était le père, Mehmed bey, visage bouleversé de douleur et peut-être de remords; au fond il l'adorait, sa fille Mélek, et par son implacable observance des vieilles coutumes, il l'avait con-

(1) « La illahé illallah Mohammedun Ressoulallah. Ech hedu en la illahé illallah vé och hedu en le Mohammedul alihé hou ve ressoulouhou. »

duite à mourir... Ou bien encore, qui entrait en tremblant, c'était la pauvre Mlle Tardieu, l'ex-institutrice, mandée les derniers jours parce que Mélek l'avait voulu, mais tolérée avec hostilité, comme responsable et néfaste.

Les yeux de l'enfant agonisante s'étaient refermés ; à part un frémissement des mains quelquefois, ou une crispation des lèvres, elle ne donnait plus signe de vie.

XLVI

Environ quatre heures du matin. C'était maintenant Djénane qui veillait. Depuis un instant, la visiteuse voilée, dont la prière emplissait cette chambre de harem, forçait la voix au milieu du silence plus solennel, lisait avec exaltation comme si elle avait le sentiment que *quelque chose se passait*, quelque chose de suprême. Et Djénane, qui tenait toujours une des petites mains transparentes de Mélek dans les siennes, sans s'apercevoir qu'elle devenait froide, sursauta de terreur, parce qu'on lui frappait sur l'épaule : deux petits coups d'avertissement, avec une discrétion sinistre... Oh ! l'atroce figure de vieille, jamais vue, qui venait de surgir là derrière elle, entrée sans bruit par cette porte toujours ouverte ; une grande vieille, large de carrure, mais décharnée, livide, et qui, sans rien dire, lui faisait signe : « Allez-vous-en ! » Sans doute elle avait longuement épié dans le couloir, et puis, sûre, avec son tact professionnel, que son heure était venue, elle s'approchait, pour commencer son rôle.

— Non ! Non ! — dit Djénane, en se jetant sur la petite morte, — pas encore ! Je ne veux pas que vous l'emportiez, non !...

— Là, là, doucement, — dit la vieille femme, en l'écartant avec autorité, — je ne lui ferai point de mal.

Du reste, il n'y avait aucune méchanceté dans sa laideur, mais plutôt de la compassion morne, et surtout une grande lassitude. Tant et tant de jolies fleurs fauchées dans les harems, tant elle avait dû en emporter, cette vieille aux bras robustes, cette « Laveuse de morte, » ainsi qu'on les appelle.

Elle la prit à son cou, comme une enfant malade, et la belle chevelure rousse, dénouée, s'épandit sur son horrible épaule. Deux de ses aides, — d'autres vieilles praticiennes encore plus effrayan-

tes, — attendaient dans l'antichambre avec des lumières. Djénane et celle qui priait se mirent à suivre, par les corridors et les vestibules plongés dans le froid silence d'avant-jour, le groupe macabre qui s'en allait, se dirigeant vers l'escalier pour descendre...

Ainsi la petite Mélek-Sadiha-Saadet, à vingt ans et demi, mourut de la terreur d'être jetée une seconde fois dans les bras d'un maître imposé...

L'escalier descendu, les vieilles avec leur fardeau arrivèrent à la porte d'une salle du rez-de-chaussée, dans les communs de cette antique demeure, une sorte d'office pavée de marbre, où il y avait au milieu une table en bois blanc, une cuve pleine d'eau chaude encore fumante, et un drap déplié sur un trépied ; dans un coin, un cercueil, — un léger cercueil aux parois minces comme on les fait en Turquie, — et enfin, par terre, un châle ancien roulé autour d'un bâton, un de ces châles «Validé » qui servent de drap mortuaire pour les riches : toutes ces choses, préparées bien à l'avance, car dans les pays d'Islam, un ensevelissement doit marcher très vite.

Quand les vieilles eurent étendu l'enfant sur la table, qui était courte, les beaux cheveux roux, toujours dénoués, descendirent jusque par terre. Avant de commencer leur besogne, elles firent à Djénane et à l'inconnue voilée un geste qui les congédiait. Celles-ci d'ailleurs se retiraient d'elles-mêmes, pour attendre dehors. Et Zeyneb, éveillée par quelque intuition de ce qui se passait, était venue se joindre à elles, — une Zeyneb qui ne pleurait pas, mais qui était plus blanche que la morte, avec des yeux plus cernés de bleuâtre. Toutes les trois restèrent là immobiles et glacées, suivant en esprit les phases de la toilette suprême, écoutant les bruits sinistres de l'eau qui ruisselait, des objets qui se déplaçaient dans cette salle sonore ; et, quand ce fut fini, la grande vieille les rappela : « Venez maintenant la voir. »

Elle était blottie dans son étroit cercueil, et toute enveloppée de blanc, sauf le visage, encore découvert pour recevoir les baisers d'adieu ; on n'avait pu fermer complètement ses paupières ni sa bouche ; mais elle était si jeune, et ses dents si blanches, qu'elle demeurait quand même délicieusement jolie, avec une expression d'enfant et une sorte de demi-sourire douloureux.

Alors on alla éveiller tout le monde pour venir l'embrasser, le père, la mère, les aïeules, les vieux oncles rigides, qui depuis

quelques jours ne l'étaient plus, les servantes, les esclaves. La grande maison s'emplit de lumières qui s'allumaient, d'effaremens, de pas précipités, de soupirs et de sanglots.

Quand arriva l'une des aïeules, la plus violente des deux, celle qui était aussi grand'mère de Djénane et qui, ces derniers jours, campait dans la maison, quand arriva cette vieille cadine 1320, musulmane intransigeante s'il en fut et, ce matin, si exaspérée contre l'évolution nouvelle qui lui enlevait ses petites-filles, — justement l'institutrice craintive, Melle Tardieu, était là, auprès du cercueil, à genoux. Et les deux femmes se regardèrent une seconde en silence, l'une terrible, l'autre humble et épouvantée :

— Allez-vous-en ! — lui dit l'aïeule, dans sa langue turque, en frémissant de haine. — Qu'est-ce donc qu'il vous reste à faire là, vous? Votre œuvre est finie... Vous m'entendez : allez-vous-en !

Mais la pauvre fille, en reculant devant elle, la regardait avec tant de candeur et de désespoir dans des yeux pleins de larmes, que la vieille cadine eut soudainement pitié; sans doute comprit-elle, en un éclair, ce que depuis des années elle se refusait à admettre, que l'institutrice dans tout cela n'était qu'un instrument irresponsable au service du Temps... Alors, elle lui tendit les mains, en lui criant : « Pardon !... » Et ces deux femmes, jusque-là si ennemies, pleurèrent à sanglots dans les bras l'une de l'autre. Des incompatibilités d'idées, de races et d'époques les avaient séparées longuement; mais toutes deux étaient bonnes et maternelles, capables de tendresse et de spontané retour.

Cependant un peu de lueur blême à travers les vitres annonçait la fin de cette nuit de novembre. Djénane donc, se souvenant d'André, monta chercher un bout de ruban bleu comme c'était convenu, et, enlevant l'autre signal, attacha celui-là aux quadrillages de la même fenêtre.

XLVII

Ce fut le valet de chambre qui vint regarder au lever du jour, et remonta tout effaré vers Péra :

— Mademoiselle Mélek doit être morte, — dit-il à son maître en le réveillant; — elles ont mis un signal bleu, que je viens de voir...

Il avait eu plus d'une fois l'occasion de parler à cette petite Mélek, par quelque fente de porte, lorsqu'il venait faire les dangereuses commissions d'André; même elle lui avait montré gentiment son visage en lui disant merci. Et pour lui c'était *mademoiselle* Mélek, tant il lui avait trouvé l'air jeune.

André, informé une heure plus tard par Djénane qu'on l'emporterait à la mosquée vers midi, descendit à Khassim-Pacha avant onze heures. Il avait pris un fez et des vêtemens d'homme du peuple, pour être plus sûr qu'on ne le reconnaîtrait pas, car il voulait à un moment donné s'approcher beaucoup, et essayer de remplir un pieux devoir d'Islam envers sa petite amie.

D'abord il attendit à l'écart, dans le cimetière voisin de la maison. Et bientôt il vit sortir le léger cercueil, porté à l'épaule par des gens quelconques, ainsi que le veut l'usage en Turquie; un vieux châle précieux l'enveloppait exactement, un châle « Validé » à raies vertes et rouges, et aux minutieux dessins de cachemire; un petit voile blanc était posé dessus, du côté de la tête, pour indiquer que c'était une femme, et, innovation surprenante, il y avait aussi un modeste bouquet de roses épinglé au châle.

Chez les Turcs, on se hâte bien plus que chez nous d'enterrer les morts, et on n'envoie point de lettres de faire-part. Vient qui veut, les parens, les amis, chez qui la nouvelle s'est répandue, les voisins, les domestiques. Jamais de femmes dans ces cortèges improvisés, et surtout point de porteurs : ce sont les passans qui en font l'office.

Un beau soleil de novembre, une belle journée lumineuse et calme; Stamboul, resplendissant là-bas et prenant son grand air immuable, au-dessus du léger brouillard d'automne qui enveloppait à ses pieds la Corne-d'Or.

Bien souvent il passait d'une épaule à une autre, le cercueil de Mélek, au gré des gens rencontrés en chemin et qui voulaient tous faire une action pieuse en portant quelques minutes cette petite morte inconnue. Devant, marchaient deux prêtres à turban vert; une centaine d'hommes suivaient, des hommes de toutes classes; et il était venu aussi des vieux derviches, avec leurs bonnets de mages, qui psalmodiaient en route, à voix haute et lugubre, — comme ces cris de loups, les soirs d'hiver dans les bois.

On se rendit à une antique mosquée, en dehors des maisons, presque à la campagne, dans un bas-fond tout de suite sauvage.

La petite Mélek fut déposée sur les dalles de la cour, et les Imams, en voix de fausset très douces, lui chantèrent les prières des morts.

Dix minutes à peine, et on se remit en marche pour descendre vers le golfe, prendre ensuite des barques, et gagner l'autre rive, les grands cimetières d'Eyoub où serait sa définitive demeure.

En approchant de la Corne-d'Or, dans les quartiers bas où il y avait beaucoup de monde, le cortège se fit plus lent, à cause de tous ceux qui voulurent en être. La petite Mélek fut portée là, à tour de rôle, par une quantité de bateliers ou de matelots. André, qui avait hésité jusqu'à cette heure, s'approcha enfin, rassuré par cette foule où il était comme perdu; il toucha de la main le vieux châle « Validé, » avança l'épaule, et sentit le poids de sa petite amie s'y appuyer un peu, le temps de faire une vingtaine de pas avec elle vers la mer.

Après, il s'éloigna pour tout à fait, de peur que son obstination à suivre ne fût remarquée...

XLVIII

Une semaine plus tard, les deux qui restaient, Djénane et Zeyneb, l'appelèrent à Sultan-Sélim. Dans la toujours pareille petite maison si humble, si cachée, si sombre, ils se retrouvèrent ensemble pour l'avant-dernière fois de leur vie, elles toutes noires et invisibles, sous des voiles également épais et également baissés.

Entre eux, il ne fut guère question que de celle qui était partie, celle qui était « libérée, » comme elles disaient, et André apprit tous les détails de sa fin. Il lui sembla que leurs voix n'avaient point de larmes sous les masques de gaze noire; toutes deux se montraient graves et apaisées. De la part de Zeyneb, rien que de très normal dans ce détachement-là, car elle n'appartenait pour ainsi dire plus à ce monde. Mais Djénane l'étonnait d'être si tranquille. A un moment donné, croyant bien faire, il lui dit avec beaucoup de douceur affectueuse : « On m'a fait connaître Hamdi-Bey, ce dernier vendredi à Yldiz; il est distingué, élégant et de jolie figure. » Mais elle coupa court, s'animant pour la première fois : « Si vous voulez bien, André, nous ne parlerons pas de cet homme. » Il apprit alors par Zeyneb que dans la famille, si attérée

par la mort de Mélek, on ne songeait plus à ce mariage pour le moment.

C'était vrai qu'il avait rencontré Hamdi-Bey et l'avait trouvé tel. Depuis lors, il s'efforçait même de se dire : « Je suis très heureux qu'il soit ainsi, le mari de ma chère petite amie. » Mais cela sonnait faux, car au contraire il souffrait davantage de l'avoir vu, d'avoir constaté son charme extérieur et surtout sa jeunesse.

Après les avoir quittées, lorsqu'il refit, comme tant d'autres fois, la si longue route entre cette maison et la sienne, Stamboul, plus que jamais, lui produisit l'effet d'une ville qui s'en va, qui piteusement s'occidentalise, et plonge dans la banalité, l'agitation, la laideur ; après ces rues encore immobiles, autour de Sultan-Sélim, dès qu'il atteignit les quartiers bas qui sont proches des ponts, il s'écœura au milieu du grouillement des foules qui, de ce côté, n'a point de cesse ; dans la boue, dans l'obscurité des ruelles étroites, dans le brouillard froid du soir, tous ces empressés qui vendaient ou achetaient mille pauvres choses pitoyables et d'immondes victuailles, n'étaient plus des Turcs, mais un mélange de toutes les races levantines. Sauf le fez rouge qu'ils portaient encore, la moitié d'entre eux n'avaient pas la dignité de garder le costume national, et s'affublaient de ces loques européennes, rebuts de nos grandes villes, qui se déversent ici à pleins paquebots. Jamais aussi bien que cette fois il n'avait aperçu les usines, qui fumaient déjà de place en place, ni les grandes maisons bêtes, copies en plâtre de celles de nos faubourgs. « Je m'obstine à voir Stamboul comme il n'est plus, se dit-il ; il s'écroule, il est fini. Maintenant il faut faire une complaisante et continuelle sélection de ce qu'on y regarde, des coins que l'on y fréquente ; sur la hauteur, les mosquées tiennent encore, mais tous les bas quartiers sont déjà minés par le « progrès, » qui arrive grand train avec sa misère, son alcool, sa désespérance et ses explosifs. Le mauvais souffle d'Occident a passé aussi sur la ville des Khalifes ; la voici « désenchantée » dans le même sens que le seront bientôt toutes les femmes de ses harems... »

Mais ensuite il songea, plus tristement encore : « Après tout, qu'est-ce que ça peut me faire ? Je ne suis déjà plus quelqu'un d'ici, moi ; il y a une date absolue, qui va arriver très vite, celle du 30 novembre, et qui m'emmènera sans doute pour jamais. A part les humbles stèles blanches de Nedjibé, là-bas, dont l'avenir

m'inquiètera encore, que m'importera tout le reste? Et moi-même d'ailleurs, dans cinq ans, dans dix ans si l'on veut, que serai-je autre chose qu'un débris? La vie n'a pas de durée, et la mienne est déjà en arrière de ma route, les choses de ce monde ne me regarderont bientôt plus. Le Temps peut bien continuer sa course à donner le vertige, emporter tout cet Orient que j'aimais, et toutes les beautés de Circassie qui ont de grands yeux couleur de mer, emporter toutes les races humaines et le monde entier, le cosmos immense; qu'est-ce que ça me fera, puisque je ne le verrai pas, moi qui ai presque fini à présent, et qui demain aurai perdu la conscience d'être... »

A certains momens en revanche, il lui semblait que cette date du 30 novembre ne pourrait jamais arriver, tant il était *chez lui* à Constantinople, ancré dans cette ville, et même ancré dans sa demeure où rien encore n'avait été dérangé pour le départ. Et en continuant de marcher parmi ces foules, tandis que s'allumaient d'innombrables lanternes, au milieu des cris, des appels, des marchandages en toutes les langues du Levant, il se sentait flotter à la dérive entre des impressions contradictoires.

XLIX

Novembre allait finir, et ils étaient ensemble la dernière et suprême fois. Ce toujours même rayon de soleil, sur la maison d'en face, leur envoyait, pour un moment encore avant le soir, dans le petit harem pauvre et si caché au cœur de Stamboul, sa lueur réfléchie et comme factice. La pâle Zeyneb au visage dévoilé et l'invisible Djénane perdue dans le noir de ses draperies, causaient avec leur ami André aussi tranquillement qu'au cours de leurs entrevues ordinaires; on eût dit que cette journée aurait des lendemains, que la date du 30 novembre, désignée pour trancher tout, n'était pas si proche, ou peut-être même n'arriverait point; vraiment, rien n'indiquait que jamais, jamais plus, après cette fois-là, ils ne réentendraient sur terre sonner leurs voix...

Zeyneb, sans apparente émotion, combinait des moyens de s'écrire quand il serait en France : « La poste restante est maintenant trop surveillée; en ces temps de terreur que nous traversons, plus personne n'a le droit d'entrer dans les bureaux sans se nom-

mer. Notre correspondance au contraire sera très sûre par le chemin que j'ai imaginé; un peu long seulement; ne vous étonnez donc pas si nous tardons quelquefois quinze jours à vous répondre. »

Djénane exposait avec sang-froid ses plans pour au moins apercevoir encore son ami, le soir même de ce 30 novembre : « A quatre heures de l'horloge de Top-hané, qui est l'heure où les paquebots partent, nous passerons toutes deux le long du quai. Ce sera dans la plus ordinaire des voitures de louage, vous m'entendez bien. Nous passerons aussi près que possible du bord; vous, de la dunette où vous vous tiendrez, veillez bien tous les fiacres pour ne pas nous manquer; il y a toujours foule par là, vous savez, et, comme des femmes turques n'ont jamais le droit de s'arrêter, ça durera le temps d'un éclair, notre adieu... »

Ce soir, c'était leur rayon de soleil en face qui devait leur marquer le moment précis de la séparation; quand il disparaîtrait au faîte du toit, André se lèverait pour partir : ils étaient convenus de cela dès le début; ils s'étaient accordé cette limite extrême, après laquelle tout serait fini.

André, qui d'avance s'était figuré les trouver douloureusement vibrantes, à cette entrevue suprême, restait confondu devant leur calme. Et puis il avait bien compté revoir les yeux de Djénane, ce dernier jour; mais non, les minutes passaient, et rien ne bougeait dans l'arrangement du tcharchaf sévère, ni dans les plis de ce voile, sans doute aussi définitivement baissé que s'il était de bronze sur un visage de statue.

Vers trois heures et demie enfin, tandis qu'ils parlaient du « livre » pour dire quelque chose, une presque soudaine pénombre vint envahir le petit harem, et tous les trois en même temps firent silence. — « Allons!... » dit simplement Zeyneb, de sa jolie voix malade, en montrant de la main les fenêtres grillagées que n'éclairait plus le reflet de la maison voisine... Le rayon venait de se perdre au-dessus des vieux toits; c'était l'heure, et André se leva. Pendant la minute de l'extrême fin, où ils furent debout les uns devant les autres, il eut le temps de penser : « Cette fois était la seule, bien la seule où j'aurais pu la regarder encore, avant que ses yeux et les miens ne retournent à la poussière... » Etre si absolument sûr de ne plus jamais la rencontrer, et cependant partir ainsi, sans l'avoir revue, non, il ne s'attendait pas à cela; mais il en subit la déception et l'angoissante mélancolie sans rien dire. Sur la petite main qui

lui était tendue, il s'inclina cérémonieusement pour la baiser du bout des lèvres, et ce fut tout l'adieu...

Maintenant, les vieilles rues désertes, les vieilles rues mortes, par où il s'en allait seul.

— Cela a très bien fini, — se disait-il. — Pauvre petite emmurée, cela ne pouvait mieux finir!... Et moi, je m'imaginais fatuitement que ce serait dramatique...

C'était même plutôt trop bien, cette fin-là, car il s'en allait avec un tel sentiment de vide et de solitude!... Et une tentation le prenait de revenir sur ses pas, vers la porte au vieux frappoir de cuivre, pendant qu'elles pouvaient y être encore. A Djénane il aurait dit : « Ne nous quittons pas ainsi, chère petite amie ; vous qui êtes gentille et bonne, ne me faites pas cette peine ; montrez-moi vos yeux une dernière fois, et puis serrez ma main plus fort; je m'en irai moins triste... » Bien entendu il n'en fit rien et continua sa route. Mais, à cette heure, il aimait avec détresse tout ce Stamboul, dont les milliers de feux du soir commençaient à se refléter dans la mer; quelque chose l'y attachait désespérément, il ne définissait pas bien quoi, quelque chose qui flottait dans l'air au-dessus de la ville immense et diverse, sans doute une émanation d'âmes féminines, — car dans le fond c'est presque toujours cela qui nous attache aux lieux ou aux objets, — des âmes féminines qu'il avait aimées et qui se confondaient; était-ce de Nedjibé, ou de Djénane, ou d'elles deux, il ne savait trop...

L

Deux lettres du lendemain :

Zeyneb à André.

Vraiment, je n'ai pas compris que nous nous voyions hier pour la dernière fois; sans cela je me serais traînée, comme une pauvre malheureuse, à vos pieds, et je vous aurais supplié de ne pas nous laisser ainsi... Oh! vous nous laissez perdues dans les ténèbres de l'esprit et du cœur. Vous, vous allez à la lumière, à la vie, et nous, nous végéterons nos jours lamentables, toujours pareils, dans la torpeur de nos harems...

Après votre départ, nous avons eu des sanglots. Zérichteh, la

bonne nourrice de Djénane, est descendue; elle nous a grondées beaucoup et nous a prises dans ses bras; mais elle aussi, la pauvre bonne âme, pleurait de nous voir pleurer.

ZEYNEB.

J'ai fait remettre ce matin chez vous d'humbles souvenirs turcs. La broderie est de la part de Djénane; c'est l' « ayette, » le verset du Coran, qui, depuis son enfance, veillait au-dessus de son lit. Acceptez les voiles de moi; celui brodé de roses est un voile circassien qui m'a été donné par mon aïeule; celui brodé d'argent était dans les vieux coffres de notre yali : vous les jetterez sur quelque canapé, dans votre maison de France.

Z...

Djénane à André.

Je voudrais lire en vous, quand le navire doublera la Pointe-du-Sérail, quand à chaque tour d'hélice s'enfuiront les cyprès de nos cimetières, nos minarets, nos coupoles... Vous les regarderez jusqu'à la fin, je le sais. Et puis, plus loin, déjà dans la Marmara, vos yeux, chercheront encore, près de la muraille byzantine, le cimetière abandonné où nous avons prié un jour... Et enfin, pour vos yeux tout se brouillera, les cyprès de Stamboul, et tous les minarets et toutes les coupoles, et, dans votre cœur bientôt, tous les souvenirs...

Oh! qu'ils se brouillent donc et que tout se confonde : la petite maison d'Eyoub qui fut celle de votre amour, et l'autre pauvre logis au cœur de Stamboul près d'une mosquée, et la grande demeure triste où vous êtes une fois entré en fraude... Et qu'elles se brouillent aussi, toutes ces silhouettes : l'aimée d'autrefois, qui près de vous allait dans son feredjé gris, le long de la muraille, parmi les petites marguerites de janvier, (j'ai suivi son sentier et appelé son ombre) et ces trois autres plus tard, qui voulaient être vos amies. Confondez-les toutes, confondez-les bien et gardez-les ensemble dans votre cœur, (dans votre mémoire, ce n'est pas assez.) Elles aussi, celles d'aujourd'hui, vous ont aimé, plus que vous ne l'avez cru peut-être... Je sais que vos yeux auront des larmes, lorsque disparaîtra le dernier cyprès... et je veux pour moi, une larme...

Et là-bas... quand vous serez arrivé, comment penserez-vous à vos amies? Le charme rompu, sous quel aspect vous apparaîtront-elles? C'est atroce de se dire que peut-être il ne restera rien, que peut-être vous hausserez les épaules et vous sourirez en y repensant...

Quelle hâte et quelle frayeur j'ai de le lire, ce livre où vous parlerez des femmes turques, — de nous!... Y trouverai-je ce

que je cherche en vain à découvrir depuis que nous nous connaissons : le fond de votre âme, le vrai intime de vos sentimens; tout ce que ne révèlent ni vos lettres brèves, ni vos paroles rares. J'ai bien quelquefois senti en vous l'émotion, mais c'était si tôt réprimé, si furtif! Il y a eu des momens ou j'aurais voulu vous ouvrir la tête et le cœur, pour savoir enfin ce qu'il y avait derrière vos yeux froids et clairs!...

Oh! André, ne dites pas que je divague!... Je suis malheureuse et seule,... je souffre et me débats dans la nuit!... Adieu. Plaignez-moi. Aimez-moi un peu si vous pouvez.

DJÉNANE.

André répondit :

Il ne vous reste plus grand'chose à découvrir, allez, derrière mes yeux « froids et clairs. » Je sais bien moins ce qui se passe derrière les vôtres, chère petite énigme...

Vous me la reprochez toujours, ma manière silencieuse et fermée : c'est que j'ai trop vécu, voyez-vous; quand il vous en sera arrivé autant, vous comprendrez mieux...

Et si vous croyez que vous n'avez pas été glaciale, vous, hier, au moment de nous quitter!...

Donc, à demain soir quatre heures, au triste quai de Galata. Dans ce tohu-bohu des départs, je veillerai bien; je n'aurai d'autre préoccupation, je vous assure, que de ne pas manquer le passage de votre chère silhouette noire, ... puisque c'est tout ce que vous me laissez le droit de regarder encore...

. . . . . .

ANDRÉ.

LI

Le jeudi 30 novembre est arrivé, prompt et sans merci, comme arriveront empressées toutes les dates décisives ou fatales, non seulement pour chacun de nous celle où il faudra mourir, mais celles après qui verront tomber les derniers de notre génération, finir l'Islam et disparaître nos races au déclin, puis celles encore qui amèneront la consommation des Temps, l'anéantissement et l'oubli des tourbillons de soleils dans les souveraines Ténèbres...

Vite, vite il est arrivé ce jeudi 30 novembre, date quelconque et inaperçue pour la majorité des êtres si divers que Constantinople voit s'agiter dans ses foules; mais, pour Djénane, pour André,

date marquant un de ces tournans brusques où la vie change.

A l'aube froide et grise, tous deux s'éveillèrent presque en même temps, tous deux sous le même ciel, dans la même ville pour quelques heures encore, séparés seulement par un ravin empli d'habitations humaines et par un bois de cyprès empli de morts, — mais en réalité très loin l'un de l'autre, à cause d'invisibles barrières. Lui, fut saisi par l'impression du départ, dès qu'il rouvrit les yeux, car il n'habitait plus sa maison, mais campait à l'hôtel ; il s'y était du reste perché le plus haut possible, pour fuir le tapage d'en bas, les casquettes des globe-trotters d'Amérique et les élégances des aigrefins de Syrie ; et surtout pour avoir vue encore sur Stamboul, avec Eyoub au lointain.

Et tous deux, Djénane et André, interrogèrent d'abord l'horizon, l'épaisseur des nuées, la direction du vent d'automne, l'un de sa fenêtre largement ouverte, l'autre à travers l'oppressant, l'éternel quadrillage de bois où s'emprisonnent les harems.

Ils avaient souhaité pour ce jour un temps lumineux et le rayonnement nostalgique de ce soleil d'arrière-saison, qui parfois vient épandre sur Stamboul une tiédeur de serre. Lui, c'était pour emporter, dans ses yeux avides et affolés de couleur, une dernière vision magnifique de la ville aux minarets et aux coupoles.

Elle, c'était pour être plus sûre de réussir à l'apercevoir encore une fois, de ce quai de Galata, en passant le long de son navire en partance, — car autrement, rien ne lui causait plus intime mélancolie que ces pâles illuminations roses des beaux soirs de novembre, et depuis longtemps elle s'était dit que s'il fallait, après qu'il serait parti pour jamais, rentrer s'ensevelir chez soi par un de ces couchers de soleil languides et tout en or, ce serait plus intolérable que sous la morne tombée des crépuscules pluvieux. Mais voilà, par temps de pluie tout deviendrait plus compliqué et plus incertain : quel prétexte inventer alors pour une promenade, comment échapper à l'espionnage redoublé des eunuques noirs et des servantes ?...

Or, la pluie s'annonçait, à n'en pas douter, pour tout le jour. Un ciel obscur, remué et tourmenté par le vent de Russie ; de gros nuages qui couraient bas, presque à toucher la terre, enténébrant les lointains et inondant toutes choses ; du froid et de la mouillure.

Et Zeyneb aussi, par sa fenêtre aux vitres ouvertes, regardait

le ciel, indifférente à sa propre conservation, aspirant longuement l'humidité glacée des hivers de Constantinople, qui déjà l'année précédente avait développé dans sa poitrine les germes de la mort. Puis tout à coup il lui sembla qu'elle gaspillait les minutes utiles; ce n'était pourtant que ce soir à quatre heures, le départ d'André, mais elle ne se tint pas d'aller chez Djénane, comme elle l'avait promis hier; toutes deux avaient à revoir ensemble leurs plans, à combiner de plus infaillibles ruses, afin de passer bien exactement à l'heure voulue sur ce quai des paquebots. Il demeurait encore là pour presque un jour, lui; donc, l'agitation causée par sa présence, le trouble et le danger continuaient de les soutenir; elles se sentaient actives et fébriles; tandis qu'après, oh! après ce serait la replongée soudaine dans ce calme où il n'y aurait plus rien...

Pour André au contraire, la journée commençait dans la mélancolie plutôt tranquille. L'immense lassitude d'avoir tant vécu, tant aimé et tant de fois dit adieu, endormait décidément son âme à l'heure de ce départ, que d'avance il s'était représenté plus cruel. Avec surprise, presque avec remords, il constatait déjà en soi même une sorte de détachement avant d'être en route... « D'ailleurs il fallait couper court, se disait-il; quand je serai loin, tout ira mieux pour elle; tout s'arrangera, hélas! sous les caresses de Hamdi... »

Mais quel ciel décevant, pour le dernier jour! Il avait compté, dans une flânerie triste et douce au soleil de novembre, aller encore jusqu'à Stamboul. Mais non, impossible, avec ce temps d'hiver; ce serait finir sur des images trop décolorées... Il ne passerait donc pas les ponts, — plus jamais, — et resterait dans ce Péra insipide et crotté, à s'ennuyer en attendant l'heure.

Deux heures, temps de quitter l'hôtel pour se diriger vers la mer. Avant de descendre, il y eut cependant l'infinie tristesse du dernier regard jeté de la fenêtre, vers cet Eyoub et ces grands champs des morts que l'on n'apercevrait plus d'en bas, ni de Galata, ni de nulle part : tout au loin, dans le brouillard, au delà de Stamboul, quelque chose comme une crinière noire dressée sur l'horizon, une crinière de mille cyprès que, malgré la distance, on voyait aujourd'hui remuer, tant le vent les tourmentait...

Après qu'il eut regardé, il descendit donc vers ce quartier bas de Galata, toujours encombré d'une vile populace Levantine,

qui est la partie de Constantinople la plus ulcérée par le perpétuel contact des paquebots, et par les gens qu'ils amènent, et par la pacotille moderne qu'ils vomissent sans trêve sur la ville des Khalifes.

Ciel sombre, ruelles feutrées de boue gluante, cabarets immondes empestant la fumée et l'alcool anisé des Grecs, cohue de portefaix en haillons, et troupes de chiens galeux. — De tout cela, le soleil magicien parvient encore à faire de la beauté, parfois ; mais aujourd'hui, quelle dérision, sous la mouillure de l'hiver !

Quatre heures maintenant ; on sent déjà baisser le jour de novembre derrière l'épaisseur des nuages. C'est l'heure officielle du départ, — et l'heure aussi où doit passer lentement la voiture de Djénane pour le grand adieu. André, sa cabine choisie, ses bagages placés, se tient à l'arrière sur la dunette, entouré d'aimables gens des ambassades qui sont venus pour le conduire, tantôt distrait de ce qu'on lui dit par l'attente de cette voiture, tantôt oubliant un peu celles qui vont passer, pour répondre en riant à ceux qui lui parlent.

Le quai, comme toujours, est bondé de monde. Il ne pleut plus. L'air est plein du bruit des machines, des treuils à vapeur, et des appels, des cris lancés par les portefaix ou les matelots, en toutes les langues du Levant. Cette foule mouillée, qui hurle et se coudoie, c'est un méli-mélo de costumes turcs et de loques européennes, mais les fez bien rouges sur toutes les têtes font quand même l'ensemble encore oriental. Le long de la rue, derrière tout ce monde, les cafés regorgent de Levantins ; des figures coiffées de bonnets rouges garnissent chaque fenêtre de ces maisons en bois, perpétuellement remplies de musiquettes orientales et de fumées de narguilés. Et ces gens regardent, comme toujours, le paquebot en partance. Mais, au delà de ce quartier interlope, de cette bigarrure de costumes et de ce bruit, au delà, séparé par les eaux d'un golfe qui supporte une forêt de navires, le grand Stamboul érige ses mosquées dans la brume ; sa silhouette toujours souveraine écrase les laideurs proches, domine de son silence le grossier tumulte...

Ne viendront-elles pas, les pauvres petites?... Voici qu'André les oublie presque, dans cette griserie inévitable des départs, occupé qu'il est à distribuer des poignées de main, à répondre à des propos

d'insouciante gaieté. Et puis, il n'est plus bien certain si c'est lui en personne qui s'en va : tant de fois il est monté sur ces mêmes paquebots, en face de ce même quai et de ces mêmes foules, venant reconduire ou recevoir des amis, comme c'est l'usage à Constantinople. Du reste, cette ville de Stamboul, profilée là-bas, est tellement sienne, presque sa ville à lui depuis plus d'un quart de siècle; est-ce possible qu'il la quitte bien réellement? Non, il lui semble que demain il y retournera comme d'habitude, retrouvant les endroits si familiers et les visages si connus...

Cependant le second coup de la cloche du départ achève de sonner; les amis qui le reconduisaient s'en vont, la dunette se vide ; ceux-là seuls qui doivent prendre la mer restent en face les uns des autres et s'observent. — Il n'y a pas à dire, il a tinté un peu lugubrement, ce second coup de cloche, le dernier, — et André alors se ressaisit...

Ah! cette voiture là-bas, ce doit être cela. Un coupé de louage, — bien quelconque, mais elle l'avait annoncé tel, — et qui avance avec plus de lenteur encore que l'encombrement ne l'exigerait. Il va passer tout près; la glace est baissée; là-dedans ce sont bien deux femmes voilées de noir... Et l'une soulève brusquement son voile : Djénane !... Djénane qui a voulu être vue ; Djénane qui le regarde, la durée d'une seconde, avec une de ces expressions d'angoisse qui ne peuvent plus s'oublier jamais...

Ses yeux resplendissaient au milieu de ses larmes ; mais déjà ils n'y sont plus... Le voile est retombé, et cette fois André a senti que c'était quelque chose de définitif et d'éternel, comme lorsqu'on vous cache une figure aimée sous le couvercle d'un cercueil... Elle ne s'est point penchée à la portière, elle n'a pas fait un adieu de la main, pas un signe ; rien que ce regard, qui suffisait du reste pour mettre une femme turque en danger grave. Et maintenant le coupé de louage continue lentement sa marche ; il s'éloigne à travers la foule pressée...

Cependant ce regard-là vient de pénétrer plus avant dans le cœur d'André que toutes les paroles et toutes les lettres. Sur le quai, ces groupes de gens, qui lui disent adieu de la main ou du chapeau, n'existent plus pour lui; il n'y a au monde à présent que cette voiture là-bas, qui s'en retourne lentement vers un harem. Et ses yeux, qui voudraient au moins la suivre, tout à coup s'embrument, voient les choses comme oscillantes et troubles...

Mais quoi? alors, c'est qu'il rêve! La voiture, qui cheminait toujours au pas, on dirait qu'elle s'éloigne rapidement quand même, et dans un sens différent de celui où les chevaux marchent! Elle s'en va par le travers, comme une image que l'on emporte, et tout s'en va avec elle, les gens, ce grouillement de peuple, les maisons, la ville... Ah! c'est le paquebot qui est parti!... Sans un bruit, sans une secousse, sans qu'on ait entendu tourner son hélice... La pensée ailleurs, il n'y avait pas pris garde... Le grand paquebot, entraîné par des remorqueurs, s'éloigne du quai sans qu'on le sente remuer; on dirait que c'est le quai qui fuit, qui se dérobe très vite, avec sa laideur, avec ses foules, tandis que le grand Stamboul, étant plus haut et plus lointain, ne bouge pas encore. La clameur des voix se perd, on ne distingue plus les mains qui disent adieu, — ni la caisse noire de cette voiture, au milieu des mille points rouges qui sont des fez turcs.

Toujours sans que rien n'ait semblé remuer à bord, et dans un silence presque soudain que l'on n'attendait pas, Stamboul lui-même commence de s'estomper sous le brouillard et le crépuscule; toute cette Turquie s'efface, avec une sorte de majesté funèbre, dans le lointain, — bientôt dans le passé.

Et André ne cesse de regarder, aussi longtemps qu'un vague contour de Stamboul reste dessiné au fond des grisailles du soir. Pour lui, de ce côté-là de l'horizon, persiste un charme d'âmes et de formes féminines, — de celles qui s'en allaient tout à l'heure dans cette voiture, et des autres déjà dissoutes par la mort...

La tombée de la nuit, dans la Marmara...

André songe : « A cette heure-ci, elles viennent d'arriver chez elles. » Et il se représente ce qu'a dû être leur trajet de retour, puis leur rentrée à la maison sous des regards inquisiteurs, et enfin leur enfermement, leur solitude ce même soir...

On est encore tout près : ce phare, qui vient de s'allumer à petite distance, et brille sur l'obscurité de la mer, c'est celui de la Pointe-du-Sérail. Mais André a l'impression d'être déjà infiniment loin ; ce départ a tranché comme d'un coup de hache les fils qui reliaient sa vie turque à l'heure présente, et alors cette période, en réalité si proche mais qui n'est plus retenue par rien, se détache, tombe, tombe tout à coup au fond de l'abîme où s'anéantissent les choses absolument passées...

LII]

A son arrivée en France, il reçut ces quelques mots de Djénane :

Quand vous étiez dans notre pays, André, quand nous respirions le même air, il semblait encore que vous nous appartenziez un peu. Mais à présent vous êtes perdu pour nous; tout ce qui vous touche, tout ce qui vous entoure nous est inconnu,... et de plus en plus votre cœur, votre pensée distraite nous échappent. Vous fuyez, — ou plutôt c'est nous qui pâlissons, jusqu'à disparaître bientôt... C'est affreux de tristesse.

Quelque temps encore votre livre vous obligera de vous souvenir. Mais après?... J'ai cette grâce à vous demander : vous m'en enverrez tout de suite les premiers feuillets manuscrits, n'est-ce pas? Hâtez-vous. Ils ne me quitteront jamais; *où que j'aille, même dans la terre,* je les emporterai avec moi... Oh! la triste chose que le roman de ce roman : il est aujourd'hui le seul terrain où je me sente sûre de vous rencontrer; il sera demain tout ce qui survivra d'une période à jamais finie...

DJÉNANE.

André aussitôt envoya les feuillets demandés. Mais plus de réponse, plus rien pendant cinq semaines, jusqu'à cette lettre de Zeyneb :

Khassim-Pacha, le 13 zilkada 1323.

André, c'est demain matin que l'on doit conduire notre chère Djénane à Stamboul, dans la maison de Hamdi-Bey une seconde fois, avec le cérémonial usité pour les mariées. Tout a été conclu singulièrement vite, toutes les difficultés aplanies; les deux familles ont combiné leurs démarches auprès de Sa Majesté Impériale pour que l'iradé de séparation fût rapporté; elle n'a eu personne pour la défendre.

Hamdi-Bey lui a envoyé aujourd'hui les plus magnifiques gerbes de roses de Nice; mais ils ne se sont pas même revus encore, car elle avait chargé Emiré-Hanum de lui demander comme seule grâce d'attendre après la cérémonie de demain. Elle a été comblée de fleurs; si vous pouviez voir sa chambre, où vous êtes entré une fois, elle a voulu les y faire porter toutes, et on dirait un jardin d'enchantement.

Ce soir, je l'ai trouvée stupéfiante de calme, mais je sens bien que ce n'est que lassitude et résignation. Dans la matinée de ce jour, où il faisait étrangement beau, je sais qu'elle a pu sortir

accompagnée seulement de Kondjé-Gul, pour aller aux tombes de Mélek et de votre Nedjibé, et, sur la hauteur d'Eyoub, à ce coin du cimetière où ma pauvre petite sœur vous avait photographiés ensemble, vous en souvenez-vous? Je voulais passer cette dernière soirée auprès d'elle; nous avions fait ainsi, Mélek et moi, la veille de son premier mariage; mais j'ai compris qu'elle préférait être seule; je me suis donc retirée avant la nuit, le cœur meurtri de détresse.

Et maintenant me voilà rentrée au logis, dans un isolement affreux; je la sens plus perdue que la première fois, parce que mon influence est suspecte à Hamdi, on me tiendra à l'écart, je ne la verrai plus... Je ne croyais pas, André, que l'on pouvait tant souffrir; si vous étiez quelqu'un qui prie, je vous dirais priez pour moi; je me borne à vous dire ayez pitié, une grande pitié de vos humbles amies, des deux qui restent.

ZEYNEB.

Oh! ne croyez pas qu'elle vous oublie; le 27 Ramazan, notre jour des morts, elle a voulu que nous allions ensemble à la tombe de votre Nedjibé, lui porter des fleurs... et nos prières, ce qui nous reste de notre foi perdue... Si vous n'avez pas reçu de lettres depuis plusieurs jours, c'est qu'elle était souffrante et torturée; mais je sais qu'elle a l'intention de vous écrire longuement *ce soir, avant de s'endormir*; en me quittant, elle me l'a dit.

Z...

LIII

Mais le surlendemain arriva ce faire-part (1) manuscrit, dans lequel André, dès qu'il déchira l'enveloppe, crut reconnaître l'écriture de Djavidé-Hanum :

Allah!

Feridé-Azâdé-Djénane,

fille de Tewfik Pacha Darihan Zâdé et de Ismet Hanum Kerissen, vient de mourir ce 14 Zilkada 1323.

Elle était née le 22 Redjeb 1297, à Karadjamir.

Suivant sa volonté, elle a été inhumée dans le Turbé des vénérés Sivassi d'Eyoub, pour y dormir son dernier sommeil.

(1) En Turquie, on n'envoie point de lettres de faire-part pour les morts. On avertit les amis éloignés par un entrefilet de journal, ou une note manuscrite, toujours à peu près dans la forme ci-dessus.

Mais ses yeux, qui étaient purs et beaux, se sont rouverts déjà, et Dieu, qui l'a beaucoup aimée, a dirigé son regard vers les jardins du paradis, où Mahomet, notre prophète, attend ses fidèles.

Nous tous qui mourrons, notre prière monte vers toi, ô Djénane-Feridé-Azâdé, et te demande de ne pas nous oublier dans ton appel. Et nous, tes humbles amies, nous suivrons la voie lumineuse que tu nous auras tracée.

O Djénane-Feridé-Azâdé,
que le rahmet (1) d'Allah descende sur toi !

Khassim-Pacha, 15 Zilkada 1323.

Il avait lu avec hâte et avec trouble; d'abord la forme orientale de cette note ne lui était pas familière, et puis, tous ces noms différens qu'avait Djénane, il ne les connaissait pas, à première vue ils le déroutaient... Et il fallut presque des minutes avant qu'il eût bien irrévocablement entendu qu'il s'agissait d'elle...

LIV

Une longue lettre de Zeyneb lui parvint trois jours après, contenant une enveloppe fermée, sur laquelle son nom, « André, » avait été écrit encore de la main de Djénane.

Lettre de Zeyneb

André, toutes mes souffrances, toutes mes détresses n'étaient que joies tant que son sourire les éclairait; tous mes jours noirs s'illuminaient d'elle : je le comprends à présent qu'elle n'y est plus...

Voici une semaine bientôt qu'elle est couchée sous de la terre... Jamais je ne reverrai ses yeux profonds et graves où son âme paraissait, jamais je n'entendrai plus sa voix, ni son rire d'enfant; tout sera morne autour de moi jusqu'à la fin : Djénane est couchée dans la terre... Je ne le crois pas encore, André, et pourtant j'ai touché ses petites mains froides, j'ai vu son sourire

(1) Rahmet. (La suprême miséricorde, le grand pardon divin qui efface tout.) On dit toujours pour un mort dont le nom est cité : « Allah rahmet eylésun ! » (Dieu lui donne son rahmet !) comme on disait chez nous jadis : « Que Dieu ait son âme ! »

figé, ses dents nacrées entre ses lèvres de marbre... C'est moi qui suis allée près d'elle la première, qui ai pris la suprême lettre qu'elle avait écrite, la lettre pour vous, froissée et tordue entre ses doigts... Je ne le crois pas encore, et pourtant je l'ai vue raidie et blanche ; j'ai tenu dans mes mains ses mains de morte... Je ne le crois pas, mais cela est, et je l'ai vu, et j'ai vu son cercueil enveloppé du Validé-Châle, avec un voile vert de la Mecque, et j'ai entendu l'Imam dire pour elle la prière des morts...

Jeudi, ce jour même où nous devions la reconduire à Hamdi-Bey, j'ai reçu un mot à l'aube, avec une clef de sa chambre... (Cette serrure qu'elle était si contente d'avoir obtenue, vous vous rappelez?) C'est Kondjé-Gul qui m'apportait cela, et pourquoi de si bonne heure?... J'avais de l'effroi déjà en déchirant l'enveloppe... Et j'ai lu : « Viens, tu me trouveras morte. Tu entreras la première et seule dans ma chambre; près de moi tu chercheras une lettre ; tu la cacheras dans ta robe, et ensuite tu l'enverras à mon ami. »

Et j'y suis allée en courant, je suis entrée seule dans cette chambre... Oh! André, l'horreur d'entrer là... L'horreur du premier regard jeté là-dedans!... Où serait-elle? Dans quelle pose,... tombée, couchée?... Ah! là, dans ce fauteuil, devant son bureau, cette tête renversée, toute blanche, qui avait l'air de regarder le jour levant... Et je ne devais pas appeler, pas crier... Non, la lettre, je devais chercher la lettre... Des lettres, j'en voyais cinq ou six cachetées sur ce bureau près d'elle ; sans doute ses adieux... Mais il y avait aussi des feuillets épars, ce devait être ça, avec cette enveloppe prête qui portait votre nom... Et le dernier feuillet, celui que vous verrez froissé, je l'ai pris dans sa main gauche qui le tenait, crispée... J'ai caché tout cela, et, quand j'ai eu fait comme elle voulait, alors seulement j'ai crié de toute ma voix, et on est venu...

Djénane, mon unique amie, ma sœur... Pour moi il n'y a plus rien, en dehors d'elle, après elle, ni joie, ni tendresse, ni lumière du jour; elle a tout emporté au fond de sa tombe, où se dressera bientôt une pierre verte, là-bas, vous savez, dans cet Eyoub que vous aimiez tous deux...

Et elle aurait vécu, si elle était restée la petite barbare, la petite princesse des plaines d'Asie! Elle n'aurait rien su du néant des choses... C'est de trop penser et de trop savoir, qui l'a empoisonnée chaque jour un peu... C'est l'Occident qui l'a tuée, André... Si on l'avait laissée primitive et ignorante, belle seulement, je la verrais là près de moi, et j'entendrais sa voix... Et mes yeux n'auraient pas pleuré, comme ils pleureront des jours et des nuits encore... Je n'aurais pas eu ce désespoir, André, si elle était restée la petite princesse des plaines d'Asie....

ZEYNEB.

La lettre de Djénane, André avait une pieuse frayeur de l'ouvrir.

Ce n'était plus comme le faire-part, décacheté si distraitement. Cette fois il était averti; depuis des jours, il avait pris le deuil pour elle; la tristesse de l'avoir perdue était entrée en lui par degrés avec une pénétration lente et profonde; il avait eu le temps aussi de méditer sur la part de responsabilité qui lui revenait dans ce désespoir.

Donc, avant de déchirer cette enveloppe, il s'enferma seul, pour n'être troublé par rien dans son tête-à-tête avec elle.

Plusieurs feuillets... Et le dernier, celui d'en-dessous, en effet, les doigts le sentaient tout froissé et meurtri.

D'abord il vit que c'était son écriture des lettres habituelles, toujours sa même écriture aussi nette. Elle avait donc été bien maîtresse d'elle-même devant la mort! Et elle commençait par ces phrases un peu rythmées qui étaient dans sa manière; des phrases d'abord si calmes, qu'André eût douté presque, lui qui ne l'avait pas vue « raidie et blanche, » lui qui n'avait pas eu le contact de « sa main de morte. »

La lettre

« Mon ami, l'heure est venue de nous dire adieu. L'iradé par lequel je me croyais protégée a été rapporté, Zeyneb a dû vous l'apprendre. Ma grand'mère et mes oncles ont tout préparé pour mon mariage, et demain doit me rendre à l'homme que vous savez.

« Il est minuit et, dans la paix de la maison close, point d'autre bruit que le grincement de ma plume; rien ne veille, hors ma souffrance. Pour moi, le monde s'est évanoui; j'ai déjà pris congé de tout ce qui m'y était cher, j'ai écrit mes dernières volontés et mes adieux. J'ai débarrassé mon âme de tout ce qui n'en est pas l'essence, j'en ai voulu chasser toutes les images — pour que rien ne demeure entre vous et moi, pour ne donner qu'à vous les dernières heures de ma vie, et que ce soit vous seul qui sentiez s'arrêter le dernier battement de mon cœur.

« Car, mon ami, je vais mourir... Oh! d'une mort paisible, semblable à un sommeil, et qui me gardera jolie. Le repos, l'oubli sont là, dans un flacon à portée de ma main. C'est un toxique arabe très doux qui, dit-on, donne à la mort l'illusion de l'amour.

« André, avant de m'en aller de la vie, j'ai fait un pèlerinage à la petite tombe qui vous est chère. J'ai voulu prier là et demander

à celle que vous avez aimée de me secourir à l'heure du départ, — et aussi de permettre à mon souvenir de se mêler au sien dans votre cœur. Et tantôt je me suis rendue à Eyoub, seule avec ma vieille esclave, demander aux morts de me faire accueil. Parmi les tombes j'ai erré, choisissant ma place. Dans ce coin où nous nous étions assis ensemble, je me suis reposée seule. Ce jour d'hiver avait la douceur de l'avril où mon âme, en ce même lieu, s'était donnée... Dans la Corne-d'Or, au retour, du ciel il pleuvait des roses. Oh! mon pays, si beau dans ta pourpre du soir! J'ai clos mes yeux pour emporter dans l'autre vie ta vision!...

« Zeyneb m'avait conseillé la fuite, quand l'annulation de l'iradé nous a été signifiée. Cependant je n'ai pu m'y résoudre. Peut-être, si j'avais su trouver, sous un autre ciel, l'amour pour m'accueillir... Mais je n'avais droit de prétendre qu'à une pitié affectueuse. J'aime mieux la mort, je suis lasse.

« Un calme étrange règne en moi... J'ai fait apporter dans ma chambre, — ma chambre de jeune fille où vous êtes entré un jour, — toutes les fleurs envoyées par mes amies pour la « fête » de demain. En les disposant autour de mon lit, de la table sur laquelle j'écris, c'est à vous, ami, que je pense. Je vous évoque. Cette nuit, vous êtes mon compagnon. Si je ferme les yeux, vous voici, froid, immobile; mais vos yeux à vous, — ces yeux dont je n'aurai jamais sondé le mystère, — percent mes paupières closes et me brûlent le cœur. Et si je rouvre mes yeux, vous êtes là encore : parmi les fleurs, votre portrait me regarde.

« Et votre livre, — *notre livre*, — à part ces feuillets que vous m'avez donnés et qui me suivront demain, je m'en vais donc sans l'avoir lu! Ainsi je n'aurai pas même su votre exacte pensée. Aurez-vous bien senti la tristesse de notre vie? Aurez-vous bien compris le crime d'éveiller des âmes qui dorment et puis de les briser si elles s'envolent, l'infamie de réduire des femmes à la passivité des choses?... Dites-le, vous, que nos existences sont comme enlisées dans du sable, et pareilles à de lentes agonies... Oh! dites-le! Que ma mort serve au moins à mes sœurs musulmanes! J'aurais tant voulu leur faire du bien quand je vivais!... J'avais caressé ce rêve autrefois, de tenter de les réveiller toutes... Oh! non, dormez, dormez pauvres âmes. Ne vous avisez jamais que vous avez des ailes!... Mais celles-là qui déjà ont pris leur essor, qui ont entrevu d'autres horizons que celui du harem, oh! André, je vous les confie; parlez d'elles et parlez pour elles. Soyez leur défenseur dans le monde où l'on pense. Et que leurs larmes à toutes, que mon angoisse de cette heure, touchent enfin les pauvres aveuglés, qui nous aiment pourtant, mais qui nous oppriment!... »

L'écriture maintenant changeait tout à coup, devenait moins assurée, presque tremblante :

« Il est trois heures du matin et je reprends ma lettre. J'ai pleuré, tant pleuré, que je n'y vois plus bien. Oh ! André ! André ! est-ce donc possible d'être jeune, d'aimer, et cependant d'être poussée à la mort? Oh ! quelque chose me serre à la gorge et m'étouffe... J'avais le droit de vivre et d'être heureuse... Un rêve de vie et de lumière plane encore autour de moi... Mais demain, le soleil de demain, c'est le maître qu'on m'impose, ce sont ses bras qui vont m'enlacer... Et où sont-ils, les bras que j'aurais aimés... »

Un intervalle, témoignant d'un autre temps d'arrêt : l'hésitation suprême sans doute et puis l'accomplissement de l'acte irrévocable. Et la lettre, pour quelques secondes encore, reprenait sa tranquillité harmonieuse. Mais cette tranquillité-là donnait le frisson...

« C'est fini, il ne fallait qu'un peu de courage. Le petit flacon d'oubli est vide. Je suis déjà une chose du passé. En une minute, j'ai franchi la vie, il ne m'en reste qu'un goût amer de fleurs aux lèvres. La terre me paraît lointaine, et tout se brouille et se dissout, — tout sauf l'ami que j'aimais, que j'appelle, que je veux près de moi jusqu'à la fin. »

L'écriture commençait à s'en aller de travers comme celle des petits enfans. Puis, vers la fin de la nouvelle page, les lignes chevauchaient tout à fait. La pauvre petite main n'y était plus, ne savait plus ; les lettres se rapetissaient trop, ou bien tout à coup devenaient très grandes, effrayantes d'être si grandes... C'était le dernier feuillet, celui qui avait été tordu et pétri pendant la convulsion de la mort, et les meurtrissures de ce papier ajoutaient à l'horreur de lire.

« ... l'ami que j'appelle, que je veux près de moi jusqu'à la fin... Mon bien-aimé, venez vite, car je veux vous le dire... Ne saviez-vous donc pas que je vous chérissais de tout mon être ? Quand on est mort, on peut tout avouer. Les règles du monde, il n'y en a plus. Pourquoi, en m'en allant, ne vous avouerais-je pas que je vous ai aimé...

« André, ce jour où vous vous êtes assis là, devant ce bureau où je vous écris mon adieu, le hasard, comme je me penchais, m'a fait vous frôler ; alors j'ai fermé les yeux, et derrière mes yeux clos, quels beaux songes ont tout à coup passé ! Vos bras me pressaient contre votre cœur, et mes mains emplies d'amour touchaient doucement vos yeux et en chassaient la tristesse. Ah ! la mort aurait pu venir, et elle serait venue en même temps que pour vous la

lassitude, mais comme elle eût été douce, et quelle âme joyeuse et reconnaissante elle eût emportée... Ah! tout se brouille et tout se voile... On m'avait dit que je dormirais, mais je n'ai pas encore sommeil, seulement tout remue, tout se dédouble, tout danse, mes bougies sont comme des soleils, mes fleurs ont grandi, grandi, je suis dans une forêt de fleurs géantes...

« Viens, André, viens près de moi, que fais-tu là parmi les roses? Viens près de moi pendant que j'écris, je veux ton bras autour de moi et tes chers yeux près de mes lèvres... Là, mon amour, c'est ainsi que je veux dormir, tout près de toi, et te dire que je t'aime... Approche de moi tes yeux, car, de l'autre vie où je suis, on peut lire dans les âmes à travers les yeux... Et je suis une morte, André... Dans tes yeux clairs où je n'ai pas su voir, y a-t-il pour moi une larme?... Je ne t'entends pas répondre parce que je suis morte... Pour cela je t'écris, tu n'entendrais pas ma voix lointaine...

« *Je t'aime*, entends-tu au moins cela, *je t'aime*... »

Oh! sentir ainsi, comme sous la main, cette agonie! Etre celui à qui elle s'était obstinée à parler quand même, pendant la minute de grand mystère où l'âme s'en va... Recueillir la dernière trace de sa chère pensée, qui venait déjà du domaine des morts!...

« Et je m'en vais, je m'envole, serre-moi!... André!... Oh! t'aimera-t-on encore d'un amour si tendre... Ah! le sommeil vient et la plume est lourde . . . . . .

« Dans tes bras... mon bien-aimé...

. . . . . »

Ils se perdaient, tracés à peine, les derniers mots. Du reste, ni cela, ni rien, celui qui lisait ne pouvait plus lire... Sur le feuillet, froissé par la pauvre petite main qui ne savait plus, il appuya les lèvres, pieusement et passionnément. — Et ce fut leur grand et leur seul baiser...

LV

O Djénane-Feridé-Azâdé, que le rahmet d'Allah descende sur toi! Que la paix soit à ton âme fière et blanche! Et puissent tes sœurs de Turquie, à mon appel, pendant quelques années encore avant l'oubli, redire ton cher nom, le soir dans leurs prières!...

PIERRE LOTI.

MACHIAVEL

ET

LE MACHIAVÉLISME

PREMIÈRE PARTIE

LE MACHIAVÉLISME AVANT MACHIAVEL

I. — COMMENT SE FAIT ET SE MAINTIENT LE PRINCE

Il n'est probablement personne au monde de la part de qui ce ne serait point aujourd'hui de l'outrecuidance d'entreprendre soit une nouvelle histoire de Machiavel et de son temps, soit une nouvelle explication de son œuvre et de son dessein, soit une nouvelle critique ou une nouvelle apologie de sa vie et de ses écrits. Après M. Villari et M. Tommasini, après Macaulay, après les Ranke, les Gervinus et tant d'autres, il ne reste plus là-dessus rien à dire, ou peu de chose, et de très petites choses; pas de quoi, en tout cas, ajouter utilement un volume à l'énorme bibliothèque que quatre siècles ont remplie de papier de format divers, imprimé à la gloire ou à la confusion, pour l'exaltation sans mesure ou pour la condamnation sans pitié du Secrétaire florentin (1).

(1) Voyez le savant travail de Robert de Mohl : *Die Machiavelli Literatur*, au tome III de son grand ouvrage : *Die Geschichte und Literatur der Staatswissenschaften;* 3 vol., 1855-1858; Erlangen, Enke; — et les notes du livre, si richement documenté, de M. Oreste Tommasini : *La vita e gli scritti di Niccoló Machia-*

Nous nous occuperons, quant à nous, beaucoup moins de Machiavel que du machiavélisme, et de Machiavel seulement par rapport au machiavélisme. Mais prenons garde. Il y a machiavélisme et machiavélisme. Il y a un vrai et un faux machiavélisme : il y a un machiavélisme qui est de Machiavel, et un machiavélisme qui est quelquefois des disciples, plus souvent des ennemis de Machiavel. Cela fait donc deux machiavélismes, et même trois : celui de Machiavel, celui des machiavélistes, et celui des antimachiavélistes. Bien plus, en voici un quatrième : celui des gens qui n'ont jamais lu une ligne de Machiavel et qui se servent à tort et à travers des verbes, substantifs et adjectifs tirés de son nom.

Machiavel ne saurait pourtant être tenu pour responsable de ce que, dans la suite, les uns et les autres, le premier ou le dernier venu, se sont plu à lui faire dire : il n'a dit que ce qu'il a dit; ce n'est pas chez eux qu'il faut aller chercher le machiavélisme, c'est chez lui; et si, dans l'usage, dans le langage courant, il y a plusieurs machiavélismes, — ce qui embrouille tout, — en bonne justice il ne peut et il ne doit y en avoir qu'un, qui est le machiavélisme de Machiavel, pris directement à sa source, en Machiavel même.

Mais celui-là, le machiavélisme authentique et original, légitime, né sûrement de ce père, à tel jour et en tel lieu, est-il bien certain qu'il existe? En d'autres termes, Machiavel a-t-il institué une doctrine et fondé une école? Ou plutôt ne pourrait-on pas dire du machiavélisme ce qu'il est permis de dire du positivisme, par exemple : qu'à y regarder de près, et quelque prétention qu'il en ait, c'est moins une doctrine qu'une méthode? Ainsi, — et avec combien plus de raison! — du machiavélisme, qui est une espèce de positivisme, un réalisme appliqué étroitement et exclusivement à la politique. Machiavel « maximise » volontiers, il « systématise » peu. Jamais auteur ne fut, en dépit des ardeurs de son imagination, plus « objectif, » plus observateur, plus « enregistreur » que l'auteur du *Prince* et des *Discours sur Tite-Live*. Il n'a pas plus *créé* les facteurs de sa politique que le mathématicien ne crée les don-

velli; 1 vol. gr. in-8°; 1883; Rome, Turin, Florence, Lœscher (le second volume annoncé n'a pas encore paru). L'un de ces répertoires est vieux de plus de cinquante ans, l'autre de plus de vingt ans déjà, et, depuis lors, on n'a pas cessé de publier.

nées du problème qu'il résout, ou le chimiste, les élémens du corps qu'il analyse. Comme le chimiste, lui aussi, il analyse ; comme lui, il note, il formule. Et parce que, là non plus, rien ne se perd, rien ne se crée, parce que, là aussi, il y a des élémens, des facteurs qui demeurent constans dans le changement des circonstances, il y a en conséquence une sorte de « machiavélisme perpétuel », qui, le machiavélisme étant moins une doctrine qu'une méthode, est moins un précepte donné, moins un principe posé par Machiavel qu'une loi dégagée par lui de l'observation de son temps et de l'étude des temps antérieurs ou anciens : loi de tous les temps, valant pour tous les temps, malgré la différence des temps, si les hommes sont les hommes, si les choses sont les choses, si la politique est l'art de plier soit les choses aux hommes, soit les hommes aux choses, et de conformer les moyens au but.

Les princes et les diplomates ont bien pu, avec Frédéric le Grand ou avec Metternich, se mettre généralement d'accord pour blâmer l'immoralité de Machiavel; mais nous, presque contemporains encore de ce Napoléon que l'on a appelé un Castruccio gigantesque, dont on a voulu faire un commentateur et qui fut tout au moins un lecteur assidu du *Prince*; nous devant qui se sont constituées les deux nations les plus jeunes de la jeune Europe, et sous les yeux de qui se sont faites ou achevées l'unité italienne avec Cavour, l'unité allemande avec Bismarck, nous savons que vainement on le couvre d'anathèmes : le machiavélisme, par ce qu'il a saisi, par ce qu'il enferme d'éternellement et universellement humain, d'éternellement et universellement réel, donc d'éternellement et universellement politique, n'a pas cessé de vivre et d'agir. Non seulement nous avons entendu deux fois, par-dessus les Alpes et par-delà le Rhin, jeter le cri qui ressuscite les peuples, mais deux fois, à ce cri, nous avons vu se lever, comme s'il s'éveillait du sommeil de la terre, l'Homme qui devait venir ; et, les deux fois, cet homme a été le Prince, tel que Machiavel l'avait annoncé : grand dissimulateur et grand simulateur, grand connaisseur de l'occasion, collaborateur avisé de la Providence ou corrupteur audacieux de la Fortune, grand amateur de la ruse, grand adorateur de la force, lion et renard, tantôt plus lion que renard, tantôt plus renard que lion. Et non seulement nous avons entendu ainsi le machiavélisme crier, nous l'avons vu vivre et agir dans cet événement extraordinaire qu'est l'enfan-

tement d'une nation; mais, dans le train ordinaire des jours, dans les menus incidens qui ne sont des événemens que par leur succession, que de fois encore les politiciens qui se croient le plus modernes ne font-ils que mettre en pratique, à peine retouché, à peine rajeuni, le formulaire de Machiavel, resté sur bien des points, après tant de révolutions, comme la règle du jeu de ce monde! Le Prince, c'est l'Homme qui doit venir, mais c'est aussi celui qui veut arriver; et pense-t-on qu'il y aurait à transposer beaucoup pour faire de ce bréviaire du tyran un manuel du démagogue? Du chef de bande d'alors au chef de parti d'aujourd'hui, la distance, en vérité, n'est pas si longue qu'elle paraît, toujours par l'unique et suffisante raison que les hommes sont les hommes, que les choses sont les choses, et que la politique est la politique. Or, puisque Machiavel s'est attaché, avec une volonté inébranlable, à voir les hommes comme ils sont, à voir les choses comme elles sont, et à en déduire la politique comme elle doit être, ou mieux comme elle ne peut pas ne pas être (1), il en résulte que le machiavélisme n'a pas plus vieilli, en son essence et en son fond, que ne vieillit une loi chimique ou une loi mathématique, car son essence et son fond ne sont autres que l'essence des choses et le fond de l'homme, données premières, facteurs permanens de la politique. Sauf les variations du milieu, sauf le changement des circonstances, sauf les accommodemens et les mises au point que ce changement exige, les causes que Machiavel a notées comme produisant tels ou tels effets continuent et continueront de produire les mêmes effets; les mêmes moyens continuent et continueront de conduire au même but; ou, si les moyens ne sont pas tout à fait les mêmes, ils seront semblables et équivalens. Il y en a de bons, il y en a de mauvais, il y en a de moraux, il y en a d'immoraux; mais le machiavélisme l'ignore ou l'oublie; pour lui, ils ne sont ni bons, ni mauvais, ni moraux, ni immoraux; ils réussissent ou ils ne réussissent pas; s'ils ne réussissent pas, ils sont mauvais; et ils ne sont plus immoraux, ou peu importe qu'ils le soient, s'ils réussissent.

Peu importe au politique, et il ne s'agit ici que du politique et de la politique; Machiavel marque imperturbablement la séparation entre la politique et la morale. Il sous-entend partout : la morale

(1) *Le Livre du Prince*, ch. XV, édition de 1550, dite *Testina*, p. 45.

fait un, et la politique fait deux. Nulle part il ne dit qu'il est bien qu'il en soit ainsi, mais il constate qu'il en est ainsi ; puis, l'ayant constaté, il n'essaye pas de se duper et de nous duper, il s'en garde, au contraire, et il nous en garde. Il déclare d'une voix tranquille : « Cela veut du sang, cela veut du fer, » comme le chimiste, pour pousser la comparaison, déclare, sans s'en réjouir ni s'en affliger : « Ceci est du vitriol,» ou : « Ceci est du sucre.» En Machiavel, aucune hypocrisie ; il n'a de scandaleux, et de presque effrayant parfois, que sa sincérité, laquelle n'est pour une bonne part que de l'indifférence scientifique. Cet œil admirablement net est comme un miroir qui réfléchit tout et ne déforme rien, qui ne défigure, ni ne transfigure ; et cette main est admirablement fine, admirablement souple, admirablement ferme. Si l'axiome ne ment pas, et si l'intelligence parfaite, c'est « l'adéquation de l'objet et de l'esprit, » — *adæquatio rei et intellectus,* — voilà l'intelligence la plus parfaite qui ait été, l'esprit absolument égal à l'objet. De là, — toute considération étrangère éliminée, la politique étant prise pour ce qu'elle est dans la réalité, au lieu d'être conçue ou rêvée comme elle devrait être, — la haute et durable valeur du machiavélisme ; de là, de ce qu'il est toujours actif, toujours vivant, de ce qu'il est vrai de l'éternelle vérité de la nature et de la science, le profond et puissant intérêt que nous avons à le connaître bien ; mais, pour le bien connaître, il faut l'embrasser tout entier ; et, pour l'embrasser tout entier, il faut d'abord en retrouver les élémens, déterminer, d'après quoi, sur quoi Machiavel a travaillé, dégager les matériaux du machiavélisme ; ensuite, montrer Machiavel au travail, étudier le machiavélisme en lui-même, à l'état pur, le fixer, le définir ; examiner enfin comment et en quel sens il s'est développé ou il a dévié postérieurement, ce qu'il a produit, ce qui est né de lui, quelles ont été, quelles peuvent être encore les œuvres vécues de cette œuvre écrite. — Et de là trois parties distinctes, trois temps en quelque sorte dans le machiavélisme perpétuel : le machiavélisme avant Machiavel ; — le machiavélisme de Machiavel ; — le machiavélisme après Machiavel. L'ordre logique, en l'espèce, est l'ordre chronologique, et le plan est tout fait : il n'y a qu'à commencer par le commencement. Quand Machiavel parut, qu'est-ce que le passé avait accumulé, qu'est-ce que le présent contenait de machiavélisme en suspension?

I

Prenons le machiavélisme en ses traits significatifs, dans l'image peut-être un peu sommaire qu'on s'en forme communément, et qu'il y aura lieu plus tard d'atténuer ou de renforcer, de corriger et de compléter, mais qui fait relief et qui est celle-ci : celle, après tout, que l'on obtient, résumant en trente lignes les trente chapitres du *Prince* (1) :

« L'Homme fort selon Machiavel tient le monde pour ce qu'il est et les hommes pour ce qu'ils sont ; il ne s'enquiert pas de ce qui devrait se faire, mais de ce qui se fait. Parmi tant de rivaux qui ne sont pas bons, il a appris à pouvoir n'être pas bon. Il sait que, la misère de notre nature ne permettant à personne d'avoir toutes les qualités, l'homme d'État doit s'arranger pour n'avoir que des défauts qui ne puissent lui faire perdre l'État. Il est lent à croire et à se mouvoir, ne s'effraye pas d'un rien, n'a pas peur de son ombre, ne pousse pas la confiance jusqu'à être imprudent, ni la défiance jusqu'à se rendre insupportable. Dans le fond de son cœur, il s'est demandé s'il valait mieux être aimé que craint, ou mieux être craint qu'aimé; et il s'est répondu que sans doute il vaudrait mieux être l'un et l'autre; mais que, comme il est difficile d'être les deux ensemble, le plus sûr est donc d'être craint, s'il faut renoncer à l'un des deux, car les hommes n'aiment qu'à leur gré, mais ils craignent au gré du Prince ; et la sagesse commande de se fonder sur ce qui dépend de soi, plutôt que sur ce qui dépend d'autrui. Il ne méconnaît pas que ce soit pour le Prince un honneur que de garder la foi jurée, mais il n'en a vu que trop qui ne se sont pas fait un scrupule de la violer, et qui, par là, l'ont emporté sur ceux que leur parole enchaînait. Si les hommes étaient tous bons, une pareille morale ne serait pas bonne ; mais, comme ils sont mauvais et ne se gêneraient pas envers toi, toi non plus, tu n'as pas à te gêner envers eux ; exerce ton âme, dresse-la à ne point se départir du bien si c'est possible, mais à se résoudre au mal quand tu t'y trouves obligé. Paraître avoir certaines vertus est d'une tout autre importance que de les avoir réellement, puisque de les avoir et de les pratiquer sans y manquer peut nuire,

(1) Cf. *Le Prince de Bismarck*, Psychologie de l'Homme fort. Voyez la *Revue* des 1er et 15 juillet 1899, 1er avril et 1er mai 1900.

tandis que de paraître simplement les avoir ne peut être qu'avantageux. Le tout est de maintenir et d'augmenter l'État ; pourvu que l'on y arrive, il n'est pas de moyens qui ne soient considérés comme honorables, car le vulgaire ne voit que la surface des choses, et le monde n'est composé que de vulgaire. »

Ainsi, et en quelques mots, — un mot par maxime — : réalisme, égoïsme, calcul, indifférence au bien et au mal, à la vérité et au mensonge, à la parole donnée et au parjure ; *virtù,* c'est-à-dire énergie, résolution et ressort; culte et culture de soi, gymnastique de la volonté, discipline de la pensée, du sentiment, des nerfs, de la chair, de tout l'être; création continuelle par l'homme, dans l'homme même, d'un surhomme artificiel, du héros, du Prince, qui, sans se soucier des moyens, trouve moyen de réussir, et qui n'ait, avec le souci d'être grand, que le seul souci d'être beau. En cette indifférence, en cette insouciance, en cette totale amoralité, peut se cacher le germe de tous les vices, peut-être de tous les crimes : la cupidité, la rapacité, le dol, le vol, le libertinage, la débauche, la fourberie, la perfidie, la trahison, l'assassinat ; et, dès lors que les moyens sont indifférens, le poignard et le poison sont des moyens. Machiavel ne le dit pas, mais il ne le nie pas, et c'est toujours là qu'on en revient : il ne conseille ni ne déconseille, il constate. Avant de tracer et afin de tracer la règle du jeu de ce monde, il regarde comment se joue autour de lui ce monde. Or voici, point par point, ce qu'il voit.

L'enfant qui naît, naît où il peut : tant mieux s'il est de bon lieu, de parens riches, puissans ou seulement connus, de père certain et de mère avouée ; mais, s'il est bâtard, qu'il n'en rougisse ni ne se désespère : il n'en rejaillit sur lui aucune honte, il n'en résulte pour lui aucune infériorité. Peu s'en faut que la concubine ne soit mise, partout et par tous, sur le même rang que l'épouse, montrée, déclarée, honorée comme elle. Du vivant de Maria di Savoia, femme du dernier des Visconti, et en sa présence, en pleine église, le clergé chante des prières publiques pour la maîtresse du duc, Agnese del Maino (1). La famille elle-même ne

(1) Pier Desiderio Pasolini, *Caterina Sforza*, I, 16. — Nous laisserons autant que possible aux noms propres leur forme italienne, parce qu'il n'y a aucune raison de franciser les uns, de ne pas franciser les autres, qu'il faudrait alors les franciser tous, mais qu'il en est qui, outre ce qu'ils y perdent de couleur, y prennent un air trop étrange.

distingue pas entre les enfans, légitimes ou illégitimes; ils sont élevés en commun, instruits avec la même attention, soignés avec le même amour; Bianca Maria Visconti veille tendrement sur la petite Caterina Sforza, issue du double adultère de son fils Galeazzo et de Lucrezia Landriani, laquelle Lucrèce était loin de mériter son nom, puisqu'elle avait au moins quatre enfans de trois hommes, et d'autres encore, paraît-il, « dont on ne sait pas bien d'où ils lui sont venus (1). » Caterina Sforza une fois légitimée, à cinq ans, la propre femme de Galeazzo, Bona di Savoia, l'adopte et ne s'en séparera que pour la marier (2). Borso d'Este à Ferrare, Sigismondo Malatesta à Rimini, Francesco Sforza à Milan, Ferdinand d'Aragon à Naples, sont des bâtards (3). Ce serait trop de dire qu'il y ait, au sens où nous l'entendrions maintenant, égalité au point de départ entre tous les hommes, mais il n'est rien vraiment d'impossible à personne. A combien d'hommes de ce temps-là, quelle que fût leur origine, s'appliquerait le jugement de Burckhardt sur Benvenuto Cellini : « Un homme qui peut tout, qui ose tout, et qui ne porte sa mesure qu'en lui-même (4) ! » Le pouvoir de l'individu n'a de limite que dans la force de son mérite, et la force de son mérite n'a de limite que dans la faveur ou dans l'hostilité de la fortune; mais c'est précisément une grande part de son mérite que de savoir aider la faveur ou réduire l'hostilité de la fortune. L'État italien, ou plutôt (le pluriel seul est juste) les États italiens du XIVe et du XVe siècles étant sans cesse en mouvement, — à la différence des autres États de la même époque, figés dans une immobilité traditionnelle et mystique qui interdit presque toute révolution si ce n'est de palais et empêche presque toute usurpation si ce n'est en famille, — du nord au sud de la péninsule, et de l'est à l'ouest, parmi cette multitude d'États foisonnant, pullulant, pourrissant, se faisant, se défaisant, se refaisant, qui se remue le plus, et qui les remue le plus, est le maître. N'importe quel condottiere devient prince et n'importe qui devient condot-

(1) Pasolini, *Caterina Sforza*, I, 39-40.

(2) Id., ibid., I. 40.

(3) Pasquale Villari, *Niccoló Machiavelli e i suoi tempi*, illustrati con nuovi documenti, 3 vol. in-8°, Florence, 1877, Lemonnier, t. I, p. 12.

(4) Jacob Burckhardt, *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, traduction de M. Schmitt sur la seconde édition annotée par L. Geiger; 2 vol. in-8°, 1885; Plon-Nourrit, t. II, p. 65.

tiere. Le conteur Sacchetti se moque, dans une de ses nouvelles, de ce cordonnier qui, au lieu de faire des souliers, voulait « enlever la terre à Messer Ridolfo da Camerino (1) ». Mais il a tort de s'en moquer. Le premier des Sforza, l'ancêtre, Muzzo ou Muzio Attendolo, était un paysan de Cotignola, noir et velu (2), comme ses vingt frères. « Un soir de l'an 1382, il était en train de piocher tranquillement le champ paternel, quand il entendit le son d'un fifre et d'un tambourin. C'étaient quelques soldats de la compagnie de Boldrino da Panicale qui, envoyés dans ces parages pour faire des recrues, s'ingéniaient à rassembler les gens. Derrière, il vit certains de ses camarades, qui s'étaient déjà enrôlés : « Eh ! Muzzo, lui crièrent-ils, fais-toi soldat, viens avec nous chercher fortune. Courage ! Jette la pioche ! » Et Muzzo lance la pioche sur un chêne, décidé, si elle retombe, à la reprendre pour toujours ; si elle reste en haut, à se faire soldat. La pioche resta, et Muzio, la nuit venue, vola un cheval à son père, s'enfuit de Cotignola, et rejoignit le campement (3). » Là, il commença par être *ragazzo*, garçon, à demi-page et à demi-valet, d'un homme d'armes de Spolète, nommé le Scorruccio. Il n'en finit pas moins grand connétable du royaume de Naples, et distingué très personnellement par la reine Jeanne, après avoir servi quatre papes et quatre rois. Son fils Francesco, quoique bâtard, doubla l'étape et se fit duc de Milan. Pareillement, Carmagnola avait gardé les vaches, Niccoiò Piccinini avait été boucher. Qu'avaient été jadis Broglia de Chieri, seigneur d'Assise, Biordo, seigneur de Pérouse, l'anglais John Hawkood *[l'Acuto]* (4), et cet Alberigo Balbiano ou da Barbiano, miroir et modèle des capitaines d'aventure ? C'est l'histoire de nos généraux de la Révolution et de l'Empire. Il semble que, dans les momens de crise, avec toutes leurs ambitions, tous leurs appétits, tous leurs besoins, et toutes leurs ressources, tous les Moi soient subitement lâchés, et que le plus fort l'emporte. Comment donc est-on le plus fort, et si le Prince peut être n'importe qui venant de n'importe où, par où en vient-il ?

Le cas de Muzio Attendolo est caractéristique, il est typique et

(1) Nouvelle XC, édit. Le Monnier, Florence, 1860-1861. Cf. Villari, *ouv. cité*, I, 12.

(2) Cf. *Ricordi di Massimo d'Azeglio*. Notes sur une visite à Genzano, II, p. 90.

(3) Pasolini, *ouv. cité*, I, 6.

(4) Le nom est facile à retrouver sous son travestissement italien. Cf. Sacchetti

vaut pour beaucoup d'autres. Parti à l'armée sur le cheval pris à son père, au bout de deux ans, il veut revoir Cotignola, mais il ne rêve plus que victoires, richesses et domination. Il est déjà l'espoir de la famille. « Sois donc homme d'armes, lui dit le patriarche aux vingt et un fils, retourne au camp et fais fortune. » Il repart avec quatre chevaux, à lui cette fois, qu'on lui achète en engageant une terre, et toute une maisonnée de parens. Noiraud et poilu au physique, il est, au moral, si violent qu'on ne l'appelle plus que d'un surnom : *le Sforza;* il est avide, inquiet, hanté par la gloire et le bonheur des *condottieri* ses rivaux. Peu d'années après, on le retrouve au palais à Naples; il est, pour la reine Jeanne, d'abord un très beau soldat, — *bellissimo soldato,* — puis quelque chose de plus, car « elle s'abandonnait, dans le pire désordre, aux déshonnêtes amours (1), » enfin son conseiller pendant un certain temps seul écouté, jusqu'à ce qu'il fût remplacé à l'oreille et dans le cœur de sa maîtresse par Pandolfo Alopo, qui le fit jeter en prison. Sa mort, au passage du fleuve Pescara, fut tout ensemble héroïque et tragique. Muzio Sforza avait, remarque un de ses biographes (2), une certaine fourberie paysanne, bien que, « inexpert des ruses et des cours, il tombât facilement dans les traquenards. » Mais, si on lui tend des pièges, lui aussi, il s'ingénie de son mieux à en tendre. Dans sa chancellerie, il ne supporte que des frères « parce que, dit-il, ils sont faits tout exprès pour se fourrer *(ficcarsi)*, pour espionner en tout lieu, et, qu'avec l'excuse de la religion, ils s'introduisent partout « *con libera e sempre impunita simulatione.* » Ce n'est pas qu'il n'ait point de sentimens pieux : il entend la messe tous les jours et il communie tous les ans. Plus souvent, « ce serait une hypocrisie, une maladresse. A quoi bon fatiguer Dieu par de longues cérémonies? De toute façon je dois mettre les mains dans le sang. Un condottiere de guerre ne peut maintenir une justice sévère. Si j'avais le gouvernement d'une cité, je me comporterais d'une tout autre sorte. » Quand il n'arrive pas à empêcher les excès de la soldatesque, il assure qu'il « en demande pardon à Dieu (3). » Simulation, résignation au mal, y étant obligé, plus ou moins vrai, plus ou moins faux

(1) V. Simonetta, *Vita di Francesco Sforza*, I

(2) Pasolini, *ouvr. cité*, I, 9.

(3) Paolo Giovio, *La vita di Sforza* (tradotta per M. Lodovico Domenichi); Venise, 1558, ch., 58, 66, etc...

semblant de dévotion : voilà déjà deux ou trois traits de ce que sera le machiavélisme, et ceci ne nous en écarte pas, mais plutôt nous en rapproche encore, que, sans hésiter, Muzio Sforza mette, comme il le dit, les mains dans le sang, et qu'au besoin il les y mette par trahison. Mais ce n'est pas tout, et quoi de plus véritablement, de plus littéralement machiavélique que les conseils du vieux condottiere à son fils? Ils sont transcrits à la lettre dans *le Prince* et dans les *Discours*. « Avez-vous trois ennemis, disait-il. Faites la paix avec le premier, une trêve avec le deuxième, et puis tombez de toutes vos forces sur le troisième et écrasez-le bien. » Ou, avant d'envoyer Francesco « faire fortune » à son tour : « Ne regardez pas la femme de votre ami ; ne battez personne, ou, si vous avez battu quelqu'un, apaisez-le et éloignez-le. » Machiavel ajoutera, ou à peu près : « Ne le blessez pas, tuez-le, » mais Muzio Sforza le pense et le fait. Il a une main de fer, même avec ses hommes. Quiconque vole des fourrages est traîné à la queue d'un cheval ; les traîtres sont pendus aux arbres de la route et laissés en pâture aux oiseaux. On trouve en lui, près d'un siècle à l'avance, toutes ces traces de machiavélisme, et pourtant ce n'est guère un machiavéliste selon le portrait ou le poncif consacré. Bien que de « figure et visage très terrible et sombre à regarder, » (1) il n'a pas la mine fermée, les yeux clos et la bouche scellée : il n'égare pas son adversaire dans le dédale de sa pensée, il ne le noie pas dans l'abîme de ses combinaisons. Il fonce dessus tête basse, et ne connaît guère d'autre mouvement. Il est d'action, bien plus que de conseil. Dans la chaleur du combat, il perd la raison. Criblé de coups, ruisselant de sang, il s'obstine à frapper ; et ses soldats, pour le sauver, sont obligés de le tirer en arrière, eux-mêmes maugréant et grognant contre sa « folle bestialité. »

Le fils, Francesco Attendolo, ressemble à son père : « Oh ! Sforza, Sforza, s'écrie la reine de Naples, en sanglotant, dès qu'elle l'aperçoit, oh ! que du moins ton nom demeure ! Tu seras Francesco Sforza : que ce soit le nom de tes frères et de tes fils ! » Mais le type s'affine : l'allure rustique, l'aspect à demi-paysan (*mezzo contadino*) dont Muzio n'avait pu se défaire, disparaît. Et le Prince s'affirme. Il marche environné de prestige, presque de majesté : c'est le parangon de toute *virtù* militaire. » Plusieurs fois les enne-

(1) Pasolini d'après Giovio, *ouvr. cité*, I, p. 12.

mis eussent pu le faire prisonnier, mais, à sa vue,... spontanément ils avaient jeté les armes, et l'avaient salué, le front découvert, parce que chacun reconnaissait en lui le père commun de tous les soldats (1). » L'esprit de Francesco Sforza est constamment tendu vers la couronne. Il se fraye la voie par ses mérites et par ses artifices, dont le premier est un mariage princier avec Bianca Maria Visconti, fille de Filippo Maria, duc de Milan, dernier de sa race. La mort de ce duc le surprend en Romagne, chez les Attendoli, sur la terre maternelle, à Cotignola. Il part aussitôt avec quatre mille chevaux et deux mille fantassins, afin de se saisir de Crémone, donnée en dot à sa femme. Bianca Maria a pour mère, non la veuve du duc, Maria di Savoia, mais sa favorite, Agnese del Maino, car elle aussi est illégitime, comme Francesco Sforza, et, bien que princier, c'est un mariage de bâtards. La veuve en appelle à sa famille, la maison de Savoie; la fille à son mari, l'heureux condottiere. Celui-ci s'avance, annonçant qu'il va rejeter les ducs de Savoie par delà les Alpes et enrichir ses gens des dépouilles du Piémont. Que des soldats ou des sujets du duc lui tombent aux mains, il refuse de les traiter « suivant l'usage d'Italie » (*ad uso d'Italia*), mais il les malmène, les rançonne ou les met à mort. Il n'a pour la duchesse veuve que des sarcasmes et des réponses déshonnêtes (*beffe e disoneste risposte*). (2) » Le maréchal de Piémont écrit au pape Félix V (Amédée VIII de Savoie, père de Maria) qu'on ne peut s'arranger avec lui, que c'est un homme sans foi (3). Tel se montre Francesco avant la victoire, pendant les trente mois du siège, et jusqu'à ce que la famine lui ouvre les portes de la ville. Dans le succès, il n'est plus le même. Aucune dureté, aucune morgue, aucune hauteur; « il s'unit à la joie du peuple, il salue par leur nom les amis, les connaissances faites depuis son premier âge; il ordonne aux soldats de se laisser dévaliser par la foule affamée qui se jette avidement sur leur pain. » Les Milanais ont préparé pour son entrée un char triomphal et un baldaquin de toile d'or : il n'en veut pas et remercie en disant « qu'il se rend à l'église pour faire hommage au maître de l'univers devant qui tous les hommes

(1) Pasolini, d'après Corio, *ouvr. cité*, I, 15.

(2) D'après une note écrite par Antonio Bolomyer, secrétaire intime du feu duc, le 28 février 1449. — Voyez Antonio Casati, *Milano e i principi di Savoia*, page 34.

(3) Lettre du 15 avril 1449. — Casati, *ouvr. et passage cités*.

sont égaux, et que de pareils honneurs sont des superstitions des rois. » Cela ne l'empêche pas de se laisser, sans descendre de son cheval, tant une multitude enthousiaste le presse en l'acclamant, porter en quelque sorte sur les bras et sur les épaules jusque dans le dôme. Faut-il voir là les faux semblans de la religion et de la modestie?

Certaines contradictions dans la psychologie de ce second Sforza peuvent le faire croire. Enclin à la colère, il se reprenait tout de suite et se retenait; si, en paroles ou autrement, il lui semblait avoir offensé quelqu'un, il l'adoucissait promptement et spontanément par un bienfait, — fidèle en cela au conseil de Muzio. Outragé ou injurié, il dédaigna souvent de se venger. Sa pierre tombale eût pu dire de lui qu'il fut bon époux, bon père et même bon gendre, encore qu'il eût dix enfans naturels; et il passa pour doux, humain, incapable de manquer à la foi jurée, encore que l'on connût de lui des actes rigoureux, violens, et quelques-uns vraiment perfides. Etait-ce la comparaison, à son avantage, de sa personne et de son temps, si dissolu et si cruel? Etait-ce encore les faux semblans machiavéliques, les autres, ceux de la possession de soi, de la justice, de la loyauté, de la continence, autant d'apparences de vertus machiavéliquement plus nécessaires que ces vertus mêmes? Au total, il paraît bien qu'il n'ait pas eu, qu'il se soit surveillé pour ne pas avoir de vices « susceptibles de lui faire perdre l'État, » et qu'il ait eu, au contraire, des qualités susceptibles de le lui faire acquérir et conserver; d'abord, cette qualité, — la première de toutes chez un prince, — d'être prince, je veux dire d'être princier. Il le fut, même aux yeux d'un Pape comme Pie II, qui, l'ayant vu au congrès des princes à Mantoue, en 1459, écrit de lui qu'à près de soixante ans, « il chevauchait comme un jeune homme : haute taille, aspect imposant, physionomie sérieuse, parler toujours calme et affable, — véritable maintien de prince. » *Bellissimo soldato,* lui aussi, et bien plus cultivé, plus délicat que son père ; « invincible à la tête d'une armée, mais, par surcroît, incomparable pour l'organisation d'une fête ; délice de la bonne société, âme des divertissemens si chers aux Milanais (1), » joie des heureux, refuge des malheureux, accessible à tous, attentif à tout ce qui sert sa popularité, sans cesse par les rues en visite d'églises, d'hôpitaux, de

(1) Verri, *Storia di Milano,* t. II, liv. XVII.

bâtisses nouvelles, connu de tous, salué par tous et rendant leur salut à tous, appelant par leur nom, — comme il l'avait fait dès le jour de son entrée solennelle, — tous les passans, citadins ou soldats, et sachant, (quoi de plus flatteur pour un homme d'armes?) non seulement le nom de l'homme, mais le nom du cheval. En outre, libéral, généreux, tenant table et maison ouverte; pendant qu'il dîne, le premier venu peut l'aborder; courtois, bonhomme, d'une patience inlassable, il écoute les longues histoires de misère et accueille les continuelles demandes de secours. C'est en quoi peut-être il manque au machiavélisme : il se livre trop, se donne trop ou se prête trop, il ne se méfie pas assez. Dans son ascension au trône ducal et dans l'exercice de son principat, il est du reste puissamment aidé par sa femme, Bianca Maria Visconti, qu'il a épousée à quarante ans, elle n'en ayant que dix-sept : « Grande, bien faite, majestueuse, gaie opportunément avec un doux et chaste rire, mais de gravité révérende, » écrit un ancien auteur (1). Il l'associe à son gouvernement, et elle s'associe à ses travaux guerriers. Si elle ne vit pas au camp, parmi les soldats, c'est pour sa réputation, par peur des mauvaises langues. Mais elle n'a point d'autre peur. Tandis que son mari est occupé ailleurs, elle va seule, en tête des troupes, se faire rendre les châteaux perdus. Quand son mari se décourage, elle le réconforte, elle le conseille, elle lui montre où il doit mettre le canon : « Ma femme, dit-il, vaut toute une armée. » Au besoin, elle prouve la force de son bras, comme à Crémone, où elle tue d'un coup de lance dans la bouche un Vénitien qui du haut d'un pont criait « Marco ! Marco ! » Elle est pour tous « *la valorosa donna,* » — et il y a, dans l'expression ou dans le rythme de la phrase, on ne sait quoi de poétique, de lyrique ou d'épique, — « *a cavallo in fra li armati.* » Mais elle sait se faire aimer et donner du cœur aux irrésolus : il lui suffit de se faire voir et de se faire entendre. Jamais elle n'oublie, et elle en tire une part de la confiance qui l'anime et dont elle anime les autres, qu'elle est fille de Visconti. Elle est habile et constante. Au plus dur du siège de Milan, lorsque les habitans se voient réduits à cette extrémité que le blé coûte soixante ducats le muid, Bianca Maria remplit la ville d'émissaires et de lettres secrètes : « Bienheureux, promet-elle aux affamés, si vous nous appelez, moi et mon mari : plus que pour

(1) Joanne Sabadino de li Arienti. *Gynevera de le clare donne.*

duc, vous l'aurez pour père et pour frère. » Elle est clémente, simple, charitable, généreuse, prodigue de pensions aux vétérans et de dots aux filles pauvres ; sobre et austère comme une nonne, priant, jeûnant, et tourmentant sa chair en habit de pénitence, bien qu'elle fût à l'ordinaire, dans son vêtement et sa parure, la femme la plus élégante de son temps ; allant, pieds nus, la nuit, au mois de novembre, faire ses dévotions à l'église Sainte-Marie de l'hôpital nouveau et à celle de Sainte-Marie de Saint-Celse hors les murs. Mais toujours, même alors, sous le cilice et la bure et sans les riches anneaux qui tantôt chargeaient et demain chargeront ses « belles et blanches mains, » elle reste duchesse et princesse jusqu'au bout des doigts. Les Sforza, et Francesco lui-même quoique moins rude que son père, sont de trop récens parvenus : ils n'ont pas été « élevés, » surtout élevés pour faire des princes ; — mais elle l'a été, elle, et, par elle, ses fils le seront. On lui en a assez appris, dans sa jeunesse, à Abbiategrasso, pour qu'elle les fasse disserter en latin sur cet argument : « En quelle forme, selon quelles règles et par quels moyens *(artifici)* se font les traités entre les princes ». Dès que le duc, déjà malade d'hydropisie, semble en danger, elle se rappelle qu'il manque à la seigneurie des Sforza la sanction impériale, et elle fait revenir « *volando* » Galeazzo son fils qui guerroie en Dauphiné. Francesco mort, plus morte que vive, elle aussi, mais sans larmes, elle le garde jusqu'à ce que la putréfaction commencée oblige à transporter le cadavre dans la cour où l'on va faire sa toilette solennelle. Quand on ceint l'épée : « Oh ! épée, s'écrie-t-elle, qui fus si crainte, si heureuse, où laisses-tu maintenant porter ton maître ! » Et quand on attache les éperons : « Oh ! quantes et quantes fois vous avez piqué de puissans chevaux, en paix, en guerre, dans les fêtes et dans les triomphes ! Maintenant il ne vous emploiera plus. Il doit rester immobile pour l'éternité. Ah ! malheureuse, moi qui, pendant que tu étais encore en vie, t'ai quelquefois contrarié et n'ai pas consenti à tout ce qui t'aurait plu ! Oh ! quelle douleur est à présent la mienne de t'avoir été importune ! Mais non, je ne le faisais pas pour moi, mais seulement parce que je te voulais en bonne santé, toujours, pour toujours !... O femmes, pour l'amour de Dieu, ne contrariez pas vos maris ! Si vous pouviez sentir le déchirement que j'éprouve à cette heure en me souvenant d'avoir parfois contrarié mon seigneur, oh ! certainement aucune de vous ne vou-

drait être jamais qu'aimable et complaisante en toute chose à son mari !... Pardonne-moi si je t'ai contrarié, je prierai, je ferai prier tant de bonnes âmes, pour que Dieu te pardonne tout, et reçoive ton âme en paix ! »

Si je transcris ici cette longue déploration funèbre, ce n'est pas seulement à cause de son accent et de son éloquence : Bianca Maria y pleure plus amèrement que pour la perte d'un époux même très aimé, même adoré ; et peut-être est-ce le remords qui y pleure. Ce motif qui revient sans cesse : « Pardonne-moi de t'avoir contrarié, » monte à la fois, peut-être, du cœur et de la conscience. En se repentant, avec cette insistance véhémente, de n'avoir pas complu en toute chose à son mari, elle pensait peut-être à la triste aventure de sa jeune suivante Perpetua, séduite par le duc et qui en avait eu un fils. On lui avait d'office trouvé un mari, et la cérémonie était fixée, quand, le jour même des noces, la demoiselle fut enlevée et conduite de vive force dans un château. Nul ne la revit jamais plus. Le bruit courut que la duchesse, ayant tout appris, l'avait fait prendre et tuer par ses sbires. Sur quoi l'un des derniers biographes des Sforza remarque : « Dans les fortes natures de ce siècle, tout contraste était possible. D'admirables, en un instant, toutes pouvaient devenir terribles. » L'épithète de *fort* et de *forte* est en effet la seule qui convienne. Ce sont de *fortes* natures, des hommes *forts* et des femmes *fortes*. Voici venir la *virago*, la femme forte, la femme *virile*, celle qui a la *virtù* de l'homme et de l'homme *fort*, celle dont c'est faire l'éloge, sans y mêler rien de désobligeant, que de l'appeler ainsi, et qui, tout en étant presque un homme, peut être néanmoins très femme, et joindre, en l'occasion, à toute la force de l'homme fort, toutes les faiblesses de la plus faible des femmes. Elle se dessine en Bianca Maria, comme en sa tante par alliance Margherita Attendolo, comme en bien d'autres, Maria di Pozzuoli, Cia degli Ordelaffi, Bartolommea Orsini, en attendant qu'elle s'achève et pour ainsi dire se sculpte, ainsi que dans le marbre ou le bronze, en Caterina Sforza, la petite-fille de Francesco.

Justement, le mari de Caterina est Girolamo Riario, vicomte de Forli et d'Imola. Neveu du pape Sixte IV (Francesco della Rovere de Savone, dit Francesco da Savona), sa naissance est au moins obscure. « Homme de très basse et vile condition, » ainsi parlent du pape lui-même Machiavel et les contemporains, si plus tard des

historiens de cour doivent s'ingénier à lui fabriquer une généalogie. Toutes les généalogies du monde ne peuvent faire que le père de Francesco n'ait été un pauvre pêcheur, Leonardo Rovere, et sa mère, une pauvre femme, Lucchesina Mugnone. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, l'étoile de la famille est, avec Sixte IV, en ascension droite. De ses quinze neveux, deux sont cardinaux : Giuliano, évêque de Carpentras (le futur pape Jules II) et un franciscain de vingt-cinq ans, Pietro Riario, qui sera tour à tour ou cumulativement évêque de Trévise, patriarche de Constantinople, archevêque de Florence, Séville et Mende, plus riche à lui seul que tout le Sacré Collège. Or, comme le père du pape était un pauvre pêcheur, le père de l'opulent et fastueux cardinal de Saint-Sixte était un pauvre artisan de Savone, cordonnier ou savetier. Pietro Riario avait un frère, Girolamo, — et tous les deux passaient, — comment indiquer cela sans scandale? — pour être plus chers au pape que ne le sont les plus chers neveux. Girolamo était le pire. Inculte, violent, « rude et sauvage nature d'homme, » il avait commencé par être, selon les uns, écrivain, gratte-papier au bureau de la gabelle; selon les autres, épicier. Jamais, quelque honneur qu'on lui en promît, on n'avait pu le décider à entrer dans les ordres. Le pape, le voyant tranchant, impétueux, le crut né pour le commandement, et, ne pouvant en faire du premier coup un prince, en fit « le support, le pivot du principat civil de l'Eglise (1) : » capitaine général de l'armée pontificale et gouverneur du château Saint-Ange, avec toutes facilités pour mettre le Trésor au pillage et Rome en coupe réglée : un petit César Borgia avant Alexandre VI. Girolamo Riario a la main, sinon dans la conjuration des Pazzi, qui allait aboutir à la tragédie de Santa Reparata de Florence le 26 avril 1478, au moins dans les intrigues qui la précèdent et la préparent, parce qu'il craint, tant que vivra Laurent de Médicis, de ne tenir qu'en possession précaire Imola qu'il s'est fait donner malgré celui-ci. La trame s'ourdit au Vatican, et Sixte IV y aide, quoiqu'il ne décide pas tout, et qu'on le consulte moins pour savoir s'il approuve « avant » que pour savoir si, « après », il pardonnera. Il se joue là une scène, que nous connaissons par la « confession » d'un des interlocuteurs, Giovan Battista da Montesecco, décapité le lendemain du jour où il fit ces aveux, et qui respire le machiavélisme le plus authentique. « Sa Sainteté me

(1) Pasolini, *ouv. cité*, I, 91.

dit qu'elle voudrait qu'il s'en ensuivît la mutation de l'État, mais sans la mort de personne. Et, comme je lui dis, en présence du comte Girolamo et de l'archevêque (Francesco Salviati) : « Saint Père, ces choses pourront peut-être mal se faire sans la mort de Laurent et de Julien, et peut-être des autres ; » Sa Sainteté me dit : « Je ne veux la mort de personne pour rien (1), parce que ce n'est pas notre office de consentir à la mort de personne ; et, bien que Lorenzo soit un vilain, et qu'il se conduise mal envers nous, pourtant je ne voudrais sa mort pour rien, mais la mutation de l'État, oui. » Et le comte répondit : « On fera tout ce qui se pourra pour que cela n'arrive pas ; pourtant, si cela arrivait, Votre Sainteté pardonnerait bien à qui l'aurait fait. » Le Pape répondit au comte et lui dit : «Tu es une bête ; je te dis : je ne veux la mort de personne, mais la mutation de l'État, oui. Et ainsi je te dis, Giovanbaptista, je désire beaucoup que l'État de Florence soit changé, et ôté des mains de Lorenzo, qui est un vilain et un mauvais homme, et ne fait pas estime de nous : pourvu qu'il fût hors de Florence, lui, nous ferions de cette République ce que nous voudrions, et ce serait pour nous grandement à propos. » Le comte et l'archevêque qui étaient présens dirent : « Votre Sainteté dit vrai, que, quand vous aurez Florence à votre discrétion et quand vous en pourrez disposer, comme vous le pourrez si elle est aux mains de ceux-ci, Votre Sainteté fera la loi à la moitié de l'Italie, et tout un chacun aura pour cher d'être votre ami ; ainsi donc consentez que toute chose se fasse pour en venir à cet effet ». Sa Sainteté dit : « Je te dis que je ne veux pas : — allez, et faites comme il vous paraît bon, pourvu qu'il n'intervienne pas de mort. » Là-dessus, les trois conspirateurs se retirent dans la chambre de Girolamo, discutent encore, et concluent que la chose, — c'est-à-dire « la mutation de l'État de Florence, » — que le Pape veut plus que tout, ne peut se faire sans la mort de Laurent de Médicis et de son frère, dont il ne veut pour rien. Giovanbaptista a des scrupules, ou, après coup, mis à la question, il prétendra en avoir eu ; mais le comte et l'archevêque « répondirent que les grandes choses ne se pouvaient faire autrement, » et, pour le prouver, alléguèrent toute sorte d'exemples qu'il serait long de

(1) A aucun prix. Mais il importe de ne pas faire disparaître dans la traduction une équivoque qui est peut-être intentionnellement dans le texte et qui résulte de la place des mots et de l'affirmation insistante : « *mais la mutation de l'État, oui.* »

rapporter... Trente-cinq ans avant le *Prince*, c'est, — y compris l'axiome final, — toute la matière d'un chapitre du *Prince*.

Mais ce chapitre n'est pas le seul, et Girolamo Riario, si médiocre et pauvre sire qu'il soit en somme, pourrait fournir de la matière pour plusieurs. Préoccupé au degré où il l'est, c'est-à-dire obsédé de l'idée de s'assurer définitivement Imola, envers et contre les Médicis qu'il sent hostiles à son établissement en Romagne, il recourt aux grands moyens, à ceux que, dans l'avenir, on qualifiera couramment de machiavéliques. Il imagine toute une histoire, échafaude toute une intrigue. Girolamo expédie à Florence un prêtre d'Imola, stylé et soldé par lui, avec mission de feindre contre lui-même, Girolamo, une haine violente et de se déclarer prêt à l'empoisonner, si seulement Laurent de Médicis l'assiste et lui procure le poison. Puis, dès qu'il le tiendrait, Girolamo se présenterait au Pape en consistoire, exhiberait la fiole, affirmerait que Laurent a voulu le faire mourir, ce que le prêtre jurerait, au prix de la charge de custode d'une des portes d'Imola. La combinaison s'effondra, parce que les Florentins, qui, avec les Vénitiens, étaient bien les hommes du monde le plus sur leurs gardes, toujours aux aguets, toujours aux écoutes, l'éventèrent à temps, et parce qu'à peine arrivé à Florence, ce prêtre vraiment trop complaisant fut arrêté, mis à la torture, et parla plus qu'il n'eût convenu. — Mais le moyen lui-même ne fut pas usé, et n'est-ce point comme un retour des choses d'ici-bas de voir qu'Alexandre VI s'en servira, à son heure, ou plutôt à l'heure de son fils César, contre la propre femme de Girolamo, Caterina Sforza, et tout justement pour expliquer, par une accusation de tentative d'empoisonnement, l'usurpation sur elle de Forli et de cette Imola que les Riari, — au moins Girolamo, car Catherine était alors très jeune, elle n'avait que seize ans, — n'avaient pas craint d'acheter par une accusation, plus que fausse et calomnieuse, de tentative d'empoisonnement?

Girolamo pourtant ne se lasse pas : si le poison le trahit, que le poignard lui vienne en aide : à lui, la mutation de l'État de Florence, sans la mort de Lorenzo, ne suffit pas, comme au pape Sixte IV, parce qu'il n'est pas le Pape et qu'il veut être prince temporel, assis en sa principauté. Mais ou il est maladroit ou il y va de malchance ; ou il n'est pas « connaisseur de l'occasion » ou il n'est pas « favori de la Fortune. » Un second coup laborieusement monté est paré comme le premier, échoue comme lui. Il

doit se résigner à ne tenir ses deux villes qu'au jour le jour, et, pour s'y maintenir de jour en jour, à les contenir, à les reconquérir ou les réacquérir chaque jour. Perpétuel qui-vive, lutte sans répit où la force et l'astuce se mélangent en proportions variables suivant les momens et les circonstances ; où ce sont deux armes égales ; où, alternativement, le lion fait le renard et le renard fait le lion, s'il n'était d'ailleurs tout à fait excessif de dire de Girolamo Riario ce qu'il sera encore exagéré de dire de César Borgia, et s'il pouvait vraiment faire le lion, dont il n'a ni la dent, ni la griffe, ni le mufle, ni la crinière.

Mais ce n'est pas la volonté qui lui en manque. Il est parfois dans le même acte et presque dans la même minute impitoyable et pieux. Une conjuration éclate à Forli, en octobre 1480. Deux prêtres et deux serviteurs du châtelain décident de s'emparer de *la rocca* (du donjon, de la forteresse) et de la remettre aux Ordelaffi. Mais un autre prêtre, qui sait tout, prévient le gouverneur, qui prévient le comte. Girolamo exile les deux prêtres dans la Marche, puis il les libère. Les deux autres coupables, qui étaient le père et le fils, sont pendus. Un mois après, seconde conjuration, toujours au bénéfice des Ordelaffi. Cette fois on vit cinq cadavres se balancer aux fenêtres du palais. En outre, trois accusés furent bannis, mais le comte, fidèle à sa politique, ne tarda pas à leur faire grâce. Il ne fit pas grâce, croit-on, à Roberto Malatesta, seigneur de Rimini et capitaine des Vénitiens, dont il enviait la gloire et les talens militaires. Particulièrement jaloux de la victoire de Campo Morto, on l'accusa du moins de bien connaître les causes de la dysenterie suspecte qui, en quelques semaines, emporta Roberto. Quant à Andrea Chelini, dont tout le crime était d'avoir donné un conseil, et un bon conseil, lui aussi mourut prématurément, d'une mort que le chagrin n'explique peut-être pas assez. Magnifique et accoutumé à dépenser à pleines mains, bien qu'il puisât dans les coffres de l'Église, il dut tomber en une fiscalité qui se tourna vite en un système d'exactions effrontées. Biens des couvens et des particuliers, terres laïques et ecclésiastiques, revenus de la cité et de la vicomté, maisons, chapelles, missels, reliques, ornemens, vases sacrés, tout lui fut bon : il fit argent de tout. A Rome, il rançonne impartialement auditeurs de robe, scribes apostoliques, stradiotes : trois mille ducats par ci, mille par là. C'est son prix, prix de faveur, mille ducats, pour les bourses et les emplois modestes, mais il ne souffre pas qu'on ose discuter. « Ah ! vous ne les avez

pas? dit-il aux obligés qui réclament du temps. Eh bien ! que, moi, je les aie demain, ou ce sera douze cents. » A peine son escarcelle est-elle remplie qu'il s'en va jouer aux dés avec son compagnon de fête, Virginio Orsini, jusque sur les autels de Saint-Jean-de-Latran, ou dans la sacristie, à califourchon sur une châsse. Il abusa tant à la fin, soit à Rome, soit en Romagne, que de bons bourgeois de Forli, parmi les meilleures familles, se mirent d'accord; « *Meglio che noi lo facciamo a lui, che lui a noi,* mieux vaut le lui faire, qu'il ne nous le fasse, » et résolurent de s'en débarrasser, ce qu'ils exécutèrent. Il finit mal, et, à en juger selon les règles du machiavélisme, par sa faute : bon machiavéliste, en ce qu'il sut à la fois punir et pardonner, montrer de la sévérité et de la clémence; mauvais, en ce qu'il commit ses cruautés non seulement au commencement de son règne, mais pendant tout son règne et qu'il alla en les redoublant; mauvais encore en ce que, malgré des intermittences, des accès ou des feintes de vertu publique et privée, il eut trop de vices, et de ces vices qui font perdre au prince son État. — Mais « déjà Tacite est né dans l'Empire; » je veux dire que déjà Machiavel est là qui observe, s'il est permis de comparer à l'historien amer et ému des Césars cet homme qui ne s'émeut jamais, qui ne s'indigne jamais, qui n'en appelle jamais à la conscience humaine, et qui ne retient que pour le mettre en formules ce qu'il voit ou ce qu'on a vu. Il mettra donc en formules les Sforza, les Riario, les Castruccio Castracani, tous les tyrans de Milan, d'Imola et de Lucques; tous ceux de Vérone, de Padoue, de Sienne, de Rimini, de Cesena; tous ces rejetons, toutes ces pousses vénéneuses (1), dont les terres d'Italie foisonnent :

Tra 'l Po, e 'l monte, e la marina, e 'l Reno :

« ces rustres, devenus des Marcellus, en se faisant chefs de partis (2); » ce forgeron de Bologne, Lambertaccio, qui faillit s'emparer de la seigneurie; ce Bernardin di Fosco, de Faenza; « noble rameau d'un ignoble chiendent; » tous ces aventuriers

(1) *Che dentro a questi termini è ripieno*
Di venenosi sterpi... (*Purgatorio*, XIV.)

(2) *Che le terre d'Italia tutte piene*
Son di tiranni; e un Marcel diventa
Ogni villan, che parteggiando viene.
(*Purgatorio*, VI.)

qui arrachent à Messer Guido del Duca da Brettinoro, s'entretenant avec Dante dans le Purgatoire, des larmes et des cris : « Où sont le bon Lizio, et Arrigo Manardi, Pier Traversaro, et Guido di Carpigna? O Romagnols abâtardis!... Ne t'étonne pas si je pleure, Toscan, quand je me rappelle, avec Guido da Prata, Ugolin d'Azzo qui vécut chez vous, Federigo Tignoso et les siens, la maison des Traversari, les Anastagi,... les dames, les cavaliers, les fatigues, et les aises ; alors on ne rêvait qu'amour et courtoisie, là où les cœurs sont maintenant si mauvais... Bagnacaval fait bien, qui n'a pas de fils, et Castrocaro fait mal, et Conio fait pis qui se mêle d'engendrer de pareils comtes (1). » Les Varano de Camerino, Gian di Fogliano et Oliverotto da Fermo, Giovanni de la Rovere de Sinigaglia, les Montefeltro d'Urbin et d'Agobbio, les Baglioni de Pérouse, les Vitelli de Città di Castello, Giovanni Sforza de Pesaro, les Malatesta, les da Polenta, les Manfredi, les Bentivogli, les Este, tous sont pour Machiavel des modèles, des sujets pour son objet. De petits modèles, mais il va en avoir de grands, et il va les voir de tout près; deux surtout, une femme et un homme, ou plutôt une *virago* et un *prince,* deux beaux exemplaires de *virtù,* réduite où il la réduit, où la réduit avant lui, avec lui, après lui, toute l'Italie de la Renaissance : Catherine Sforza, et César Borgia.

CHARLES BENOIST.

(1) *Ov' è 'l buon Lizio, e Arrigo Manardi,*
Pier Traversaro, e Guido di Carpigna
O Romagnuoli tornati in bastardi!
Quando in Bologna un fabbro si ralligna
Quando 'n Faenza un Bernardin di Fosco,
Verga gentil di picciola gramigna.
Non ti maravigliar, s'io piango, Tosco,
Quando rimembro con Guido da Prata
Ugolin d'Azzo, che vivette rosco,
Federigo Tignoso, e sua brigata,
La casa Traversara, e gli Anastagi,
(E l'una gente, e l'altra è diretata);
Le donne, e i cavalier, gli affanni, e gli agi,
Che ne 'nvogliava amore e cortesia
Là dove i cuor son fatti sì malvagi.
. . . . . .
Ben fa Bagnacaval, che non rifiglia;
E mal fa Castrocaro, e peggio Conio,
Che di figliar tai Conti più s'impiglia. (*Purgatorio*, XIV.)

UNE GÉOGRAPHIE NOUVELLE

LA GÉOGRAPHIE HUMAINE

En 1882, Ratzel publiait le premier volume de son *Anthropo-Geographie* (1). Certes il n'était pas le véritable inaugurateur de cette manière d'envisager et d'analyser les faits humains. Dans les écrits des plus grands historiens et philosophes grecs, on découvre déjà d'ingénieuses et justes réflexions, qui, malgré leur caractère très fragmentaire et sporadique, permettraient d'invoquer la vieille autorité d'Hérodote et de Thucydide, d'Hippocrate et d'Aristote en faveur de cette géographie toute jeune. Ratzel suivait surtout la tradition et développait avec plus d'ampleur et de précision les aperçus éloquens du célèbre géographe allemand, Karl Ritter; il s'inspirait encore d'ouvrages excellens d'auteurs moins connus, G. B. Mendelssohn et J. G. Kohl. Mais, en créant un mot qui servît d'étiquette aux études nouvelles, il a contribué plus que personne à la rare fortune de cet ordre de recherches. Et c'est à

(1) Friedrich Ratzel, qui est mort le 9 août 1904 professeur à l'Université de Leipzig, est surtout connu comme auteur de l'*Anthropo-Geographie*; le tome I, paru en 1882 à Stuttgart chez Engelhorn, portait ce titre écrit en deux mots; en tête du tome II (1891) ainsi que dans la nouvelle édition, très remaniée, du tome I (1899), le titre n'est plus qu'en un seul mot: *Anthropogeographie*, et c'est sous cette dernière forme que l'expression est aujourd'hui écrite en Allemagne. Les sous-titres primitifs de l'ouvrage de Ratzel méritent aussi d'être rappelés : I. *Fondemens de l'application de la géographie à l'histoire*; II. *La distribution géographique de l'homme*.

l'influence première de Ratzel que se rattachent aussi en majeure partie les travaux de « géographie humaine » qui, depuis huit ou dix ans, se sont multipliés en France. Ce mot de « géographie humaine, » qui a maintenant conquis droit de cité dans les recueils les plus authentiques de la science géographique, étonne, intrigue et parfois déconcerte le grand public. Nous voudrions très simplement : indiquer l'objet, — légitimer les droits, — et fixer les limites de cette branche nouvelle de la géographie.

I

Une double zone constitue le domaine propre des études géographiques : la zone inférieure de l'enveloppe atmosphérique de notre terre, et la zone superficielle de l'écorce solide. En tous les points où ces deux zones concentriques entrent en contact, se produisent et se rencontrent trois groupes de phénomènes primordiaux.

La chaleur solaire est, sur notre terre, le grand principe de toute activité et de toute vie ; or elle accumule ses principaux effets là où voisinent l'atmosphère et la croûte terrestre. C'est aux couches inférieures de l'atmosphère (et parce qu'elles sont le plus souvent chargées de vapeur d'eau), et c'est encore davantage à l' « épiderme » superficiel du globe que se communique presque exclusivement la chaleur solaire. La plus grande part de cette chaleur ne pénètre d'ailleurs que de quelques mètres dans le sol et elle ne s'y attarde jamais que quelques heures ; elle passe du sol à l'atmosphère ; somme toute, et pour ainsi dire, elle vient rebondir sur la surface ou solide ou liquide de notre planète pour atteindre ensuite par cet intermédiaire les masses inférieures de l'atmosphère. Grâce à ce mécanisme, le soleil, si lointain, échauffe l'air par en bas, et tout près de nous : la « surface de chauffe » de notre atmosphère est notre propre surface terrestre. Aussi bien, c'est encore au point de contact de l'atmosphère et de l'écorce terrestre que les agens atmosphériques, températures, pluies et vents, et surtout les faits géographiques qui résultent des faits atmosphériques, eaux courantes et glaciers, travaillent incessamment à détruire, à ruiner le relief émergé et à combler les fonds

immergés. Nivellement des montagnes, régularisation des cours d'eau, remplissage des océans, tous ces faits qui constituent la partie essentielle de la géographie physique, la « morphologie, » tous ces faits sont rigoureusement localisés sur ce que nous pourrions appeler la croûte de la croûte terrestre. C'est enfin sur la partie superficielle de notre globe et dans la zone inférieure de l'atmosphère que sont concentrés tous les phénomènes de la vie végétale, animale et humaine. Même les oiseaux qui volent le plus haut viennent toucher terre pour se reposer ou pour se nourrir; les poissons et les invertébrés des mers les plus profondes vivent encore, relativement aux dimensions terrestres, à une très faible distance de la surface. Quant aux êtres humains, ayant par nécessité les deux pieds posés sur le sol et puisant dans l'atmosphère l'oxygène nécessaire à leur respiration, ils expriment au suprême degré cette localisation impérieuse de la vie en deux minces tranches concentriques, — tranche de roche ou d'eau et tranche d'atmosphère, — portions de l'univers extrêmement réduites par rapport à la terre, plus réduites encore par rapport aux espaces connus, mais portions de l'univers entre toutes privilégiées. Là, le soleil concentre son principal effort; là, les agens atmosphériques opèrent leur intense travail; là enfin la vie se développe, variée, et elle se multiplie, infatigable.

Or ce n'est pas sans de multiples relations de cause à effet qu'en un même « lieu » se superposent et se mêlent tous ces faits essentiels. Sans vouloir essayer d'expliquer ici le pourquoi de ces relations, nous tenons à signaler dès ces premières lignes combien est nettement circonscrit le théâtre d'observation des géographes. Là où se massent tous ces phénomènes, et là uniquement, est le domaine de la géographie.

Le plus grand nombre de ces faits échappe à toute influence humaine. Que l'homme existe ou qu'il n'existe pas, l'eau des nappes liquides s'évaporera toujours sous l'action de la chaleur solaire, et l'air chargé de vapeur, dès qu'il sera porté et poussé contre une chaîne de montagnes, sera contraint de s'élever, de se dilater et de se refroidir, déterminant des précipitations. Que l'homme existe ou qu'il n'existe pas, les tourbillons des eaux courantes sauront toujours creuser des gorges ou démanteler les seuils des cataractes, et les parcelles solides arrachées aux montagnes par les eaux ruisselantes et torrentielles tendront toujours, dès que la force

d'entraînement sera insuffisante, à s'étaler en « cônes de déjection » ou en deltas. Que l'homme existe ou qu'il n'existe pas, les glaciers en marche raboteront les aspérités de leur lit, le vent aidé des grains de sable attaquera et sculptera les rochers des espaces désertiques, les vagues de la mer entraîneront l'écroulement des falaises, et tout relief émergé ou immergé révélera par sa physionomie les actions qu'il aura subies. — Telles sont ces premières catégories de faits, qui constituent l'essence et le fondement de toute géographie physique.

Une part considérable de la vie végétale et animale échappe également à l'influence de l'homme ; il y aurait sur la terre une couverture végétale et un peuplement animal, même si l'homme n'existait pas. Et cette part — toute « naturelle » — de la géographie biologique, — végétale et animale, — peut être encore rattachée à la géographie physique, entendue en son sens le plus général (1).

Mais si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur la terre, on aperçoit toute une série nouvelle et très riche de phénomènes de surface : ici ce sont des villes et là ce sont des voies ferrées ; ici ce sont des cultures et là ce sont des carrières ; ici ce sont des canaux ou des bassins d'irrigation et là ce sont des marais salans ; ici et là, par-dessus tout, ce sont des masses ou des groupes plus ou moins denses d'êtres humains. Ces êtres humains, en eux-mêmes et par eux-mêmes, sont des faits de surface et partant des faits géographiques. Ils vivent sur la terre. Ils sont soumis aux conditions atmosphériques et terrestres. Ils appartiennent à certains climats, à certaines altitudes, à certaines zones. En outre ils vivent de la terre : c'est en se subordonnant eux-mêmes aux faits naturels qu'ils assurent à leur corps l'entretien indispensable et à leurs facultés le développement et l'épanouissement.

(1) L'excellente *Bibliographie géographique annuelle* que publient les *Annales de Géographie* (Paris, Armand Colin) sous la direction de Louis Ravenéau, groupe ainsi la Météorologie, la Géologie, l'Orographie, l'Hydrographie et la Géographie botanique et zoologique sous le titre général de « Géographie naturelle : » c'est l'équivalent de ce qui est ici nommé « Géographie physique. » — De même le *Physikalischer Atlas* de Berghaus (Gotha, Justus Perthes) comprend, entre autres, deux fascicules dont l'un est intitulé : *Pflanzenverbreitung* et l'autre : *Tierverbreitung ;* ces deux fascicules d'un Atlas spécial de géographie physique sont consacrés, comme le nom l'indique, à la distribution géographique des plantes et des animaux.

Dans la géographie biologique, les êtres humains occupent une place incomparable, une place unique. Ils méritent de la part des géographes une attention singulière et exceptionnelle, non seulement par la réalité du revêtement que leurs corps vivans forment en tels ou tels points de l'écorce terrestre, mais encore par leurs œuvres. Que sont les fourmilières de nos contrées ou les gros tertres que bâtissent les termites dans les steppes du Soudan en comparaison de tout ce qui est sur notre globe l'ouvrage propre de l'homme ! En géographie la différence éclate, — différence sans commune mesure, — entre ce qui est le fait des espèces animales, même les mieux douées et les plus ingénieuses et ce qui est au total le fait des hommes.

Les hommes reboisent les montagnes dénudées; par là ils modèrent l'œuvre destructive des torrens et modifient les climats. Ils percent des isthmes et peuvent ainsi changer les courans marins. Ils plantent le pin maritime pour fixer les sables, et la zostère pour fixer la boue sous-marine ; le pin maritime protège les régions sablonneuses contre les caprices redoutables du vent, et la zostère préserve les ports contre les déplacemens capricieux des vases dans les estuaires. Les hommes font plus encore ; ils peuvent parmi les êtres vivans, régler et gouverner de nombreuses sélections artificielles ; ils « cultivent » des plantes et ils « domestiquent » des animaux ; ils travaillent sans cesse à mieux adapter à leurs besoins les unes et les autres ; de nos jours même, ils ont tiré, par exemple, le cheval anglais de la race arabe, et obtenu un type d'une admirable résistance, capable de supporter non seulement le climat de la Grande-Bretagne, mais tous les climats de l'Amérique et de l'Australie.

Et c'est un groupe vraiment spécial des phénomènes superficiels de notre planète que l'ensemble de tous ces faits auxquels participe l'activité humaine ; groupe complexe de faits infiniment variables et variés, toujours englobés dans le cadre de la géographie physique, mais qui ont toujours cette caractéristique aisément discernable de toucher plus ou moins directement à l'homme. A l'étude de cette catégorie précise de phénomènes géographiques, nous donnons très clairement et simplement le nom de « Géographie humaine. »

Cette dénomination, ainsi entendue, ne peut être l'objet ni d'aucune équivoque ni d'aucune sérieuse contestation.

II

Certaines conditions de la vie humaine sont si générales et si uniformes qu'elles doivent être pleinement réalisées et n'admettent de solutions ni incomplètes ni intermittentes : ainsi les hommes, où qu'ils vivent et quel que soit leur mode d'existence, ont d'abord besoin d'air respirable; pareillement en vertu de la pesanteur, ils ont besoin d'un point d'appui matériel et solide, que ce point d'appui soit la terre ferme ou qu'il soit par exception le pont d'un navire ou la nacelle d'un ballon. — Ce sont là des conditions qui interviennent dès l'origine et d'une manière souveraine pour réduire précisément le champ général de la terre habitée à cette zone de contact où se joignent et se touchent la surface solide et l'atmosphère.

Mais il est d'autres conditions matérielles indispensables à la vie humaine qui sur les différens points de la terre sont susceptibles de solutions indéfiniment variées; les rappeler, c'est indiquer quelles sont les causes et quels sont les modes principaux de ces relations incessantes que les hommes sont obligés d'établir entre eux-mêmes et la nature environnante. A mesure que les exigences humaines sont moins grossières et plus complexes, nous verrons que s'offrent à notre examen des groupes de phénomènes géographiques de plus en plus compliqués, et aussi, disons le mot, de plus en plus confus. Si nous parcourons d'abord, en commençant par les faits les plus élémentaires et les plus humbles, tout l'ensemble de ce domaine touffu et hétérogène, nous devrons tenter, ensuite et en dernière analyse, de déterminer de la manière la plus rigoureuse quels sont les faits positifs essentiels que la géographie humaine nous requiert d'observer les premiers, et auxquels il conviendra de toujours réserver la place primordiale.

L'homme a incessamment besoin de se nourrir; plusieurs fois par jour il doit renouveler les forces de son organisme en mangeant et en buvant. — C'est dans les « pays de la soif, » dans les contrées pauvres en eau, que l'on éprouve et que l'on comprend l'impérieuse subordination des hommes à l'eau; dans le Sahara comme

dans le désert de Gobi, dans la « Région aride » du Far-West américain comme en Arabie, toutes les manifestations de la vie humaine sont calquées pour ainsi dire sur la répartition de l'eau. Ceux des hommes qui semblent être le plus indépendans des conditions locales, et qui échappent à l'emprisonnement géographique de notre vie sédentaire, les nomades, les grands pasteurs, n'échappent pas à la tyrannie de l'eau : tous leurs parcours, tous leurs itinéraires, toutes leurs razzias doivent avant tout tenir compte des « points d'eau ; » le ravitaillement en eau demeure le plus constant et le plus grave de tous les problèmes quotidiens. Partout l'eau régit souverainement l'activité humaine. — Et quant à notre nourriture, elle est constituée de produits végétaux ou animaux, produits qui proviennent tous d'êtres occupant une place à la surface du globe. Bien mieux, les animaux terrestres dont se nourrissent les humains se nourrissent de végétaux ou d'autres animaux qui se nourrissent eux-mêmes de végétaux. C'est non seulement à la géographie générale de la vie que se rattache la géographie de l'alimentation, mais à la géographie spéciale des végétaux. A l'origine et en principe, à travers des transformations plus ou moins lointaines, on doit retrouver en presque toute nourriture humaine une parcelle du revêtement végétal de la terre ; le représentant d'une espèce herbivore, bœuf, mouton, lapin, chameau, antilope ou éléphant, tond chaque jour pour se nourrir les herbes d'une petite surface terrestre. Le « geste » quotidien de l'homme est plus relevé ; sa tête et sa langue restent plus éloignées du sol ; les mets qu'absorde le civilisé ou même le sauvage ont été souvent non seulement préparés mais transportés à une longue distance de leur point d'origine.... Pourtant, si l'on y regarde bien, les repas d'un être humain représentent d'une manière directe ou indirecte la « tonte » d'une étendue plus ou moins restreinte du tapis végétal, naturel ou cultivé. Sans la végétation, les antropophages eux-mêmes ne pourraient pas vivre sur notre globe. — Et de même les hommes, qui se nourrissent de poissons, prélèvent pour leurs repas quotidiens, plus ou moins indirectement, une portion plus ou moins grande de cette pâture organique de la mer qui est le *plankton*.

Toutes les fois que les hommes se désaltèrent ou s'alimentent, ils profitent donc de faits de surface qu'ils modifient; et, par la répétition ininterrompue de leurs repas, ils entraînent des modifi-

cations géographiques ininterrompues. Les hommes sont ainsi liés par des rapports matériels réguliers et périodiquement réguliers à de multiples faits de surface, et qui sont dans une étroite dépendance, des conditions générales et locales du sol, de l'océan, du climat. Par suite de ce prélèvement de nourriture ou de boisson, tous les jours répété et répété plusieurs fois par jour, prélèvement opéré par les quinze cents millions d'individus humains qui la peuplent, la surface terrestre subit d'indéfinis et grandioses changemens et renouvellemens, qui sont à la lettre incommensurables. Double série de phénomènes géographiques qui se rattachent à la géographie de l'alimentation.

Tout être humain, à l'état sain, perd conscience de soi-même durant un temps plus ou moins long toutes les vingt-quatre heures ; il s'endort. La vie des civilisés est organisée de telle manière que la satisfaction des nécessités essentielles s'y trouve assurée par des moyens simples et normaux; et nous avons peine à nous rendre compte de ce qu'est pour le sauvage la tyrannie périodique du sommeil. Il faut songer aux victimes mêmes de notre organisation sociale, « chemineaux » des grandes routes et « sans-abri » des grandes villes, pour comprendre à quel point le sommeil est un maître inexorable et quels soucis impérieux il impose. Cet abandon de soi-même fait de l'homme une proie facile pour tous ceux qui veulent l'attaquer, pour ses semblables comme pour les animaux. Les hommes, ne pouvant échapper au sommeil que pour un temps et par des moyens anormaux, — les Fangs ou Pabouins de l'Afrique congolaise utilisent par exemple pour combattre le sommeil la noix de kola — tous les hommes de tous les pays sont conduits à rechercher un abri. Que l'abri soit aussi rudimentaire qu'on voudra l'imaginer, branches et lianes entrelacées dans la ramure touffue des forêts équatoriales (nains de l'Afrique centrale), abris sous roche (nombreuses populations préhistoriques et actuelles), trous dans la neige (Esquimaux), c'est un point précis de la surface où l'homme s'installe pour quelques heures et où il est tout naturellement porté à revenir. Tel est le principe et tel est l'embryon de ce fait si important de géographie humaine, l'abri, l'habitation.

Le corps humain doit être maintenu à une certaine température, aux environs de 37° ; les températures trop froides excluent radicalement toute vie; à cause de cette nécessité organique, les très hautes latitudes comme les très hautes altitudes sont des limites natu-

relles de la vie humaine. Toutefois l'organisme humain a un merveilleux pouvoir de réaction contre les conditions climatiques, surtout s'il est aidé dans sa défense contre la déperdition de chaleur par des vêtemens. Se vêtir répond ainsi pour les populations de beaucoup de régions de la terre à un besoin vital, et non seulement dans la zone d'extrême froid, mais aussi dans ces zones sèches des grands espaces désertiques où l'homme se préserve par des vêtemens et de l'excès de chaleur et du rayonnement nocturne et de l'évaporation; mais il va sans dire que sur la terre les endroits ne manquent pas où l'homme peut vivre sans se vêtir, notamment dans les zones chaudes et humides. Le besoin de se couvrir est loin d'avoir la même généralité et d'exercer sur l'homme la même domination que le besoin de se nourrir et le besoin de dormir. Mais géographiquement parlant ce besoin a encore une grande valeur, car l'homme se couvre presque partout de quelques produits animaux ou végétaux, plumes, poils, cuir, feuilles ou écorces, et par là encore il dépend en une certaine mesure du cadre naturel.

Nourriture, habitation, vêtement, tels sont les trois fondemens essentiels de toute la géographie dite économique; en tant qu'ils représentent la satisfaction plus ou moins spontanée des besoins premiers, ils constituent une première série, ou, si l'on veut, comme on dit en Allemagne, un premier « étage » de la géographie humaine. Or ces faits humains ne nous intéressent pas seulement par toute l'activité qu'ils déterminent, ils nous intéressent d'abord en eux-mêmes. Et dès ces premières considérations, nous devons essayer de discerner quels sont ceux dont l'intérêt l'emporte au point de vue géographique.

Ceux des faits énumérés qui sont le moins dépendans du cadre géographique sont à coup sûr les vêtemens. Les vêtemens ne doivent pas être tous les jours renouvelés comme la nourriture : une fois confectionnés, ils durent. De plus les vêtemens sont par définition mobiles et transportables : ils ne sont pas fixés en un point du sol comme l'habitation. Echappant à la double servitude du renouvellement et de la fixité, ils échappent dans une certaine mesure à l'étroite tyrannie des conditions naturelles immédiates.

L'alimentation doit être sans cesse renouvelée, et les alimens sont comme des liens matériels qui doivent s'établir à heures fixes

entre l'homme et la terre; mais beaucoup d'alimens sont aisément transportables; ils peuvent être mis à la disposition de l'homme très loin de leur point d'origine; les habitans de l'Europe occidentale consomment en grande quantité café, thé et cacao, tandis que le lait des vaches de nos montagnes européennes va nourrir des habitans de Shangaï ou du Cap. A vrai dire, tels et tels groupes humains, et surtout les « primitifs, » les *Naturvölker*, ont une nourriture ordinaire qui correspond à une plus simple et à une plus expressive géographie de l'alimentation. Il n'en est pas moins vrai que les transports multipliés, améliorés, facilités, tendent à mêler de plus en plus tout ce que consomment les hommes.

L'habitation n'a pas besoin d'être quotidiennement renouvelée; mais elle est fixe, elle occupe un point précis de l'espace; elle a ce double avantage au point de vue géographique d'être un fait souvent considérable qui utilise en général des ressources naturelles toutes proches, et d'être un fait qui dure sur un emplacement déterminé. L'habitation qui est mobile, la tente du nomade, participe de la facilité de transport qui caractérise le vêtement; et géographiquement, c'est une sorte de vêtement.

Phénomène localisé et fixe, l'habitation est par excellence un phénomène géographique. De tous les phénomènes qui se rattachent à la satisfaction des nécessités essentielles de la vie humaine, c'est celui-là qui possède au plus haut degré une signification géographique, et nous nous rappellerons tout à l'heure qu'à ce titre il doit être l'objet d'une très spéciale observation. Dans la hiérarchie géographique des faits humains, une place exceptionnelle revient à l'habitation.

Nous avons — et à dessein — parlé jusqu'ici des faits matériels qui répondent à la satisfaction des exigences premières de la vie humaine, sans examiner les moyens et les modalités, par lesquels les hommes subviennent à la satisfaction de ces exigences. Or ils ne se contentent ni toujours, ni partout de ramasser pour se nourrir des fruits sauvages (simple cueillette), ils ne se contentent ni toujours ni partout de tuer des animaux qu'ils n'ont pas élevés (chasse et pêche), mais ils songent et ils s'essaient et ils s'appliquent à s'assurer par avance et pour l'avenir des produits végétaux, animaux ou minéraux. Obéissant toujours à l'impérieuse domination

de ses besoins vitaux, l'homme tâche de les prévoir; il ne veut plus y satisfaire purement et simplement au jour le jour: il en prévient les exigences futures, et il « travaille » en conséquence. Nous discernons ainsi une seconde série de faits plus compliqués dans lesquels intervient comme facteur essentiel le travail organisé de l'homme.

La moindre culture représente un effort et un plan, — une prévision du lendemain. L'élevage sous sa forme la plus élémentaire représente un effort et un plan, — une prévision du lendemain. Le lavage même rudimentaire des sables aurifères représente un effort et un plan, — une prévision du lendemain. Notons dès maintenant que de tels faits intéressent la géographie dans la mesure expresse où ils se traduisent sur la surface par des faits matériels : ce n'est pas le fait psychologique de la prévision qui nous importe ici et doit capter notre attention, mais l'expression matérielle et géographique de cette prévision. La culture des céréales s'exprime par un champ et par un grenier, l'élevage primitif par un déplacement plus ou moins régulier, le travail du chercheur d'or ou du chercheur de sel par un « atelier : » le champ et le grenier du cultivateur, l'itinéraire du nomade, l'installation de l'orpailleur ou la « saline, » tels sont tout à la fois les phénomènes nouveaux par lesquels ces nouveaux faits humains se traduisent dans le monde géographique, et qui servent à différencier la deuxième série de la première.

De l'ordre des faits spontanés ou à peu près tels n'impliquant que des mouvemens impulsifs et souvent immédiats sous l'action de nécessités vitales, nous sommes parvenus à un ordre de faits qui est commandé par le travail en vue d'un avenir plus ou moins lointain. Tous ces phénomènes de surface peuvent se grouper sous l'étiquette générale d'exploitation de la terre : géographie culturale, géographie pastorale, et géographie industrielle correspondent à ce second « étage » plus complexe de la géographie humaine.

Un des instincts et des besoins primordiaux des êtres humains est encore de perpétuer leur espèce ; ce n'est pas en vertu de considérations philosophiques que nous avons ici à discerner si l'homme est, oui ou non, « Ζωον πολιτικον ; » l'observation positive nous montre partout le « genre humain » assurant la transmission de la vie : et partout nous constatons, pour le moins, des

embryons de famille et de société. L'être humain n'est seul nulle part ; il n'est seul que par exception ; des individus peuvent s'isoler : ils n'appartiennent plus à l'humanité géographique ; ce sont les hasards des naufrages ou les rêves mystiques ou idéalistes qui font les « Robinson » ou les « Stylite ; » ce sont les systèmes abstraits des philosophes ou des législateurs qui peuvent parler de l'homme en soi comme d'un être isolé. C'est par une abstraction que nous disons « l'homme » comme terme générique embrassant l'humanité ; le fait positif et réel ce sont les êtres humains vivant partout en groupes sur la terre. Telle est encore une des observations essentielles qui doit gouverner la géographie humaine, et qui détermine une troisième et très riche série de faits.

Les faits les plus simples résultant de cette pluralité des êtres humains en tous les points de la terre sont les échanges. De l'échange, nous devons dire ce que nous disions des faits d'exploitation de la terre : presque dès son origine et au moins chez l'un des deux agens, l'échange représente un effort et un plan, — une prévision du lendemain ; et le fait de l'échange nous importe surtout, dès qu'il se traduit par cette expressive réalité géographique, le marché.

Mais les hommes ne se trouvent pas seulement dans la nécessité de distribuer entre eux les produits de la terre ; ils sont obligés de régler entre eux — d'une façon plus ou moins nette et consciente — les conditions de la production, la distribution du travail, et par-dessus tout la division du sol.

D'une manière générale et quasi universelle, l'homme qui cultive la terre ne la cultive pas pour lui seul mais pour un groupe familial ou social ; l'homme qui élève un troupeau fait partie d'une collectivité ; les deux hommes qui échangent ne sont pas des êtres respectivement isolés, mais appartiennent l'un et l'autre à des groupes. Tous les faits d'exploitation de la terre sont multipliés et perfectionnés en vue de cette fin sociale. Etres trop jeunes dont les ascendans doivent entretenir la vie, êtres trop vieux qui ne peuvent plus s'assurer par eux-mêmes les ressources vitales, dépendent pour leur vie même — nourriture, abri, vêtement — du travail des adultes. De là des faits d'organisation plus ou moins complexes qui sont dans une certaine mesure en rapport avec les conditions du travail et qui dans une certaine mesure réagissent sur ces conditions elles-mêmes.

Dès que les hommes veulent en effet utiliser les ressources et les richesses naturelles, ils doivent résoudre non seulement des problèmes techniques — cultures, mines, etc. — mais encore des problèmes de coordination et de subordination de leurs propres efforts; des règles économiques et sociales s'établissent entre les uns et les autres avec plus ou moins de fixité. Le mode de propriété, propriété collective ou individuelle, nous offre un exemple typique des nombreux faits sociaux qui se relient, par une adaptation plus ou moins directe et heureuse, au travail même de l'exploitation de la terre.

Selon que les groupes humains sont placés dans tel ou tel cadre géographique, ils sont entraînés à faire des cultures, ici de palmiers, là de riz, là de blé; ils sont entraînés à élever ici des chevaux et des jumens comme dans les steppes herbacées du centre de l'Asie, là des animaux de l'espèce bovine comme dans les montagnes de l'Europe centrale, là encore des moutons et des brebis comme sur les hauts plateaux secs de l'Ibérie ou de la Berbérie... Et ces divers modes d'activité comportent des combinaisons très diverses d'organisation sociale. La conception et les limites de la propriété ne sont pas les mêmes pour un cultivateur qui tous les ans refait ses sillons sur le même champ, et pour un pasteur qui promène de grands troupeaux de chevaux ou de chameaux à travers de très vastes espaces, à peu près vides de végétation arborescente et de population sédentaire.

Tous ces faits, nous pouvons les agglomérer sous le terme de « géographie sociale; » mais il convient de ne jamais oublier que si ces faits très complexes sont en connexion avec le cadre géographique, ils dépendent surtout de la volonté et de la liberté humaines; l'analyse, au point de vue géographique, en sera donc très délicate et requerra une prudence critique très avisée.

Enfin la coexistence de multiples groupes, ayant tous besoin et de se nourrir de la terre et d'occuper une parcelle du sol, crée forcément entre ces groupes des relations, tantôt pacifiques, tantôt violentes, dont quelques-unes se rattachent aussi à certains faits généraux ou locaux de nature géographique.

Encore plus avisée et plus prudente doit être la critique qui s'exerce sur cette quatrième et dernière série de faits de géographie humaine : la « géographie historique, » c'est-à-dire politique,

militaire et administrative. Ces faits, comme on le devine, dépendent surtout des vicissitudes humaines et sont loin d'avoir toujours une véritable valeur ou un sens réellement géographiques. Toutefois certaines conditions géographiques fondamentales, situation topographique, altitude, orientation, proximité de la mer, dimensions de l'espace occupé ou conquis, etc. jouent un rôle tel dans les destinées des cités, des provinces ou des États que l'histoire de ces faits ne peut être sevrée de toute considération géographique. Bien plus l'histoire humaine plonge par toutes ses racines, si l'on peut ainsi parler, dans la réalité matérielle terrestre.

Est-ce à dire qu'on puisse expliquer toute l'histoire par la géographie? Assurément non. Tantôt les historiens n'ont regardé sur la surface de la terre que ces étiquettes artificielles qui sont les noms propres, les noms des montagnes, des cours d'eau ou des villes : tantôt, réagissant contre cette vue toute abstraite de la réalité terrestre, ils ont tenté d'établir des rapports généraux entre les caractères géographiques de tel ou tel pays et ses destinées historiques; pour leur malheur, ils abordaient la géographie humaine par la fin, et ils s'acharnaient à en résoudre d'abord les problèmes les plus obscurs et les plus difficiles. L'histoire se déroule sur la terre ; mais elle est faite des élémens les plus complexes, les plus mêlés, les plus éloignés des conditions géographiques élémentaires. C'est par des faits intermédiaires — faits de la deuxième série, culture, pâture, etc., et par des faits de la troisième, faits de géographie sociale — que s'explique surtout le retentissement profond de la géographie dans l'évolution des sociétés humaines.

En vertu d'une singulière illusion, la « géographie historique » qui est la partie de la géographie humaine la plus compliquée, est à la fois l'entreprise géographique la plus audacieuse, la plus aventureuse, et celle qui a souvent paru le plus aisée. Qui jette les yeux sur une carte des Iles Britanniques et qui se remémore vaguement l'histoire de l'Angleterre établit si vite un lien entre l'isolement insulaire de ces terres et leur destinée historique qu'il invoque aussitôt la géographie comme cause explicative de l'histoire; et il n'a point tort. Mais ces premières connexions d'ensemble sont si visibles et si vraies qu'une intelligence ouverte suffit à les discerner; nul n'a besoin d'un apprentissage pénible de l'observation pour apercevoir l'influence générale de l' « insularité » de l'Angleterre sur la politique et la destinée de Napoléon Ier. Mais

a-t-on le droit de s'en tenir à d'aussi faciles rapprochemens? Le véritable archéologue peut-il se contenter de percevoir les rapports généraux qui existent entre une cathédrale gothique et une certaine période de l'histoire de la chrétienté? Le véritable botaniste peut-il se contenter de percevoir quelque relation entre le climat ou l'altitude et le développement des grandes forêts de pins ou d'épicéas? Le critique littéraire se contente-t-il d'établir un rapport de simple « contemporanéité » entre les œuvres de Boileau, de Racine et de La Bruyère? Le géographe serait-il le seul à se déclarer satisfait d'avoir indiqué quelque rapport d'ensemble, même juste, entre la situation géographique générale d'un territoire et sa destinée historique générale?

Aussi bien, si l'analyse n'est pas plus précise, court-on le risque d'aboutir très souvent à des considérations superficielles ou erronées : témoin tant d'éloquentes généralisations de Michelet! D'autre part s'il convient d'aller plus loin, de nombreuses difficultés surgissent : la tâche est trop délicate pour être entreprise dès l'abord. La première conséquence de cette conception plus scientifique des rapports entre la géographie et l'histoire, c'est qu'il faut commencer à pied d'œuvre, pour ainsi dire, par des travaux moins ambitieux et plus modestes.

En géographie humaine, il importe de procéder comme dans toutes les sciences d'observation, en sériant d'abord les faits, en détachant de l'ensemble touffu dont elle fait partie une catégorie précise, et en poursuivant l'observation comparative de ces faits détachés en une série de cas analogues, ou voisins, ou progressivement distincts : programme dont il s'agira maintenant et avant tout, — nous l'essaierons tout à l'heure, — d'indiquer avec précision les articles essentiels.

Plus tard et plus tard seulement, on pourra et on devra considérer la répercussion globale des faits les uns sur les autres, et ne pas négliger cette « géographie du tout, » — le mot est de M. Vidal de la Blache, — qui est, au vrai, la fin la plus élevée mais aussi la fin dernière de la géographie. Encore ne faudra-t-il point s'imaginer qu'il est facile de discerner du premier coup ce qu'il y a de réellement et strictement géographique dans les manifestations de la vie humaine en des cadres très vastes, immenses disparates, correspondant chacun par exemple à un « tout » aussi complexe que la France ou les États-Unis! Par une étude minutieuse et plus

aisée des petits ensembles, l'on pourra et l'on devra s'initier à préciser les connexions strictement géographiques entre les faits naturels et les destinées humaines. Et parmi ces points de notre planète habitée qui sont assez isolés pour constituer des unités séparées et par là même plus simples, quatre types de « petits mondes » géographiques , quatre types d'îles ou d'îlots d'humanité semblent prédestinés à notre observation, je veux dire : les îles de la mer, — les oasis qui sont les « îles » du désert, — les « îles » ou « oasis » peuplées de la grande forêt boréale ou équatoriale, — et les hautes vallées fermées des régions montagneuses qui sont encore des « îles » ou « oasis » isolées dans la haute montagne.

III

Géographie élémentaire des premières nécessités vitales, — géographie de l'exploitation de la terre, — géographie sociale, — géographie historique et politique, — on vient de passer en revue toutes les principales manifestations de l'activité humaine terrestre.

On conçoit désormais en vertu de quelles raisons multiples et dans quelles conditions très générales les actions des hommes sont enveloppées, englobées et parfois même enserrées dans l'univers physique. Cette introduction à la géographie humaine en est comme la préface nécessaire. Mais ce n'en est que la préface. Qu'on se garde de prendre une introduction pour un plan méthodique et pratique d'investigation et de recherche.

Maintes fois nous avons noté, en cours de route, quel doit être le point de vue véritablement géographique, et sur quelles réalités matérielles doivent s'exercer d'abord l'examen et l'analyse des géographes. A propos de la culture, de l'élevage et de l'échange, par exemple, nous avons eu grand soin de le déclarer et de le répéter : ce n'est pas le fait psychologique de la prévision du lendemain qui doit être l'objet premier de l'observation, mais le fait matériel, le fait réel et géographique par lequel se traduit sur la surface de la terre, comme par une empreinte visible, cette prévision du lendemain : champ ou grenier, itinéraire jalonné de puits ou de mares, centre de ravitaillement ou marché. Quelles

sont les conséquences globales de ces réflexions fragmentaires? et cette préoccupation positive peut-elle se traduire par une classification méthodique qui soit en toute vérité géographique?

A coup sûr l'homme ne doit pas être oublié par la géographie, puisque la géographie humaine tend au contraire à remettre en leur vraie place les œuvres de l'homme. Mais la géographie humaine est *d'abord* géographie, et non point psychologie, sociologie, ou histoire. A l'aube un peu confuse de son développement, elle a pu être détournée de son objet propre; elle a pu être trop inconsidérément mêlée à toutes les autres sciences de l'homme; elle a pu être accusée et non sans raison de « toucher à tout » sans avoir un domaine et une discipline bien à elle. Il est temps d'endiguer tous ces débordemens illégitimes, et l'effort des vrais géographes tend aujourd'hui à définir quel est leur champ propre d'observation et à s'y cantonner.

Prendre d'abord en considération les besoins physiologiques des hommes, ainsi que nous l'avons fait, c'est expliquer comment, dès ses premiers pas et dès ses premières heures d'existence, l'être humain, quel qu'il soit, entre fatalement en contact avec le monde physique. Une fois ces nécessités rappelées, n'y a-t-il pas urgence à délaisser non seulement toute notion *à priori*, tout parti-pris, mais toute donnée spéciale concernant l'organisme humain? N'y a-t-il pas moyen de mettre à l'origine de toute géographie humaine moins de connaissance acquise de l'homme et plus de géographie? N'y a-t-il pas devoir à se dégager autant que faire se peut, de toute conception psychologique, ethnologique ou sociale, et à remplir cette mission première, c'est-à-dire l'observation positive des faits humains sur la terre, en y mêlant le moins possible l'élément subjectif humain?

Élevons-nous, comme l'imagine à peu près le géologue Suess au début de son grand ouvrage *Das Antlitz der Erde*, *La Face de la Terre*, élevons-nous en ballon à quelques centaines de mètres au-dessus du sol; et, l'esprit débarrassé de tout ce que nous savons des hommes, tentons de voir et de noter les faits essentiels de la géographie humaine avec les mêmes yeux et du même regard qui nous permettent de découvrir et de démêler les traits morphologiques, topographiques, hydrographiques de la surface terrestre. De cet observatoire supposé, qu'apercevons-nous? Ou mieux

encore, quels sont les faits humains qu'une plaque photographique pourrait enregistrer tout aussi bien que la rétine de l'œil?

En premier lieu, les hommes eux-mêmes, revêtement mobile de la surface et revêtement d'une densité très inégale sur les différens points du globe. D'ailleurs cette mobilité est plus restreinte, et cette inégalité de distribution est beaucoup plus persistante et constante qu'on ne pourrait d'abord le penser : chaque individu, chaque petit groupe isolément peut se déplacer, et de fait se meut; il n'en est pas moins vrai que sur la carte du monde les grandes taches d'humanité vivante se marquent toujours aux mêmes places; la répartition générale des plus fortes masses humaines semble soumise à une fixité à coup sûr relative et pourtant à une certaine et étonnante fixité. Ne cherchons pas ici à expliquer le fait : nous le constatons, nous le voyons. La *toundra* sibérienne, les *hamadas* sahariennes ou la forêt amazonienne sont et restent presque vides d'hommes, tandis que les hommes s'accumulent et se pressent dans les deltas boueux et humides de l'Extrême-Orient asiatique ou dans tels et tels districts de l'Europe occidentale ou centrale.

Avec les hommes, à côté des hommes, et d'autant plus nombreux que les hommes sont plus nombreux, se révèlent d'autres faits de surface, d'autres faits concrets, que nous pouvons ramener à six types essentiels :

D'abord l'un des plus visibles, sorte d'excroissance superficielle : la « maison, » ou, si l'on veut encore, l'abri ou l'habitation ou la construction humaine ; car tous ces faits innombrables et multiformes, qui parsèment la croûte terrestre de milliers de petits points, rouge de tuile, gris d'ardoise, blanc de marbre ou de chaux, brun-noir de vieux chaumes ou jaune-brun de feuilles séchées, tous ces faits plus ou moins serrés, plus ou moins vastes, plus ou moins durables, nous les comprenons sous le terme général de « maison, » depuis les plus humbles paillottes des sauvages jusqu'aux monumens urbains les plus compliqués, coupoles des observatoires ou flèches des cathédrales, et depuis les cases ou gourbis isolés des steppes arides, jusqu'à ces ensembles compacts d'habitations contiguës et presque continues des plus fortes et denses agglomérations.

Un second fait accompagne presque partout et presque toujours le premier, c'est la « route, » c'est-à-dire le passage consacré et, si

l'on peut dire sacrifié à la circulation : sentiers à peine battus qui conduisent au « châlet » ou au « buron » de la haute montagne, grandes voies pavées ou asphaltées de nos villes, chemins blancs dont les lacets habiles montent aux flancs des Alpes, des Cévennes ou du Liban, lignes ferrées que sillonnent et que marquent les rails parallèles, et « routes qui marchent, » voies d'eau, fleuves endigués ou canaux. A la « route, » ainsi comprise, se rattachent tous les complémens et toutes les excroissances, de caractère matériel et concret, qui sont les marques et les traces de la circulation et des communications humaines : ponts et tunnels, places ou ports, tout cela, c'est toujours la « route; » et, de la nacelle de notre ballon, nous constatons, dès le premier coup d'œil, à quel degré sont associées au point de vue géographique la maison et la route, et comme elles s'entremêlent d'une manière encore plus étroite dans la forme concentrée de l'installation humaine : la ville géographiquement parlant, la ville, physionomie et réalité, est faite de « vides » tout autant que de « pleins, » c'est-à-dire de rues, de carrefours et de places tout autant que d'habitations et de monumens.

« Maisons » et « routes » sont donc liées et alliées sur la terre habitée, et représentent les deux faits humains essentiels de ce qu'on pourrait appeler l' « occupation stérile ou improductive du sol. »

D'autres taches de surface apparaissent encore, d'autant plus nombreuses qu'est plus dense le peuplement : taches, aux contours assez réguliers et comme définis, aux teintes variables selon les saisons, tantôt couleur terne de la terre nue ou couleur chaude et forte de la « terre ouverte, » tantôt vert tendre des herbes jeunes, jaune foncé des épis mûrs, ou blanc éclatant des fleurs de cerisier ou des fibres de coton, taches qui correspondent aux parties de la surface où le sol est gratté, retourné ou remanié : c'est, d'un terme encore tout général et qui exprime la réalité vue, le « champ » ou le « jardin : » telle est bien la traduction géographique et matérielle de la culture, c'est-à-dire de la subordination du monde végétal à la volonté humaine. Champs de blé des plateaux beaucerons ou des « terres noires » de Russie, côteaux méditerranéens plantés de jeunes et bas et grêles ceps de vignes ou de vieux oliviers tordus et toujours feuillus, plates-bandes alignées et serrées des jardins maraîchers de la banlieue parisienne, damiers

des rizières bourbeuses de Chine ou de Java, clairs bois d'eucalyptus des « oasis » de la Campagne romaine, ou vieilles palmeraies sahariennes abritant sous leurs ombrages déliés figuiers et grenadiers, orges et fèves, tout ces « champs » ou « jardins » sont à tel point des empreintes positives du travail humain qu'ils seraient inscrits sur des clichés photographiques alors même que nous ignorerions par quels efforts et par quels moyens se trouve ainsi modifié, sur de si vastes étendues et sous des formes si variées, le revêtement végétal naturel de la terre.

Un quatrième fait s'observe, tantôt associé au « champ » ou au « jardin, » tantôt au contraire, et souvent même puissant et très développé, là où se raréfient les taches de culture, mais toujours ici comme là, lié à la présence des hommes : dromadaires et chameaux dispersés qui se nourrissent des touffes raides et dures du désert, vaches groupées qui paissent l'herbe courte et odorante de l'Alpe, longs convois de moutons serrés qui broutent les tiges et les feuilles des steppes sèches du monde méditerranéen, ou bien chevaux arabes qui sont individuellement dirigés par des mains humaines, rennes qui conduisent des traînaux sur les neiges de Laponie, buffles égyptiens menant la charrue et traçant, sous l'aiguillon de l'homme, les sillons du champ : c'est tout un peuplement animal qui se manifeste nettement comme subordonné à la volonté humaine et que nous traduisons encore par une double et générale expression concrète : le « troupeau » et la « bête attelée. »

C'est sous ces formes positives de « champs » et « jardins, » de « troupeaux » et « bêtes attelées » que se révèle et que doit être d'abord introduit dans les études géographiques ce grand nombre de faits différens, — plantes cultivées et animaux domestiqués — qui datent ici d'une si haute et si traditionnelle antiquité, qui ont été là de si brusques et si récentes nouveautés — et qui comprennent, depuis les origines de la préhistoire humaine, tout ce que l'on peut dénommer : « faits de conquête végétale et animale. »

Il nous reste à noter de notre observatoire deux autres types de faits, qui, nous le verrons, représentent l'un et l'autre, quoique à des degrés divers, l' « économie destructive, » ou *Raubwirtschaft*, selon l'énergique désignation allemande, c'est-à-dire le « rapt économique. »

Çà et là, sur la terre, et souvent dans le voisinage de la « mai-

son, » le sol est écorné : des trous béans marquent les points où les hommes, sans restitution, ont prélevé des roches pour leurs usages : « sablières, » « tuffières, » « soufrières, » carrières de marbre ou de granit, « rochers de sel » entaillés, etc. tous ces faits, minuscules ou grandioses, c'est, d'un mot, la « carrière; » et géographiquement parlant, on passe, par des transitions insensibles de la carrière à la mine, c'est-à-dire de la terre écornée en surface à la terre creusée en profondeur : dans le bassin de Commentry ou en Pennsylvanie les « houillères » sont à ciel ouvert, tandis qu'en Westphalie ou dans le Pas-de-Calais les mines ne se développent qu'à plusieurs centaines de mètres au-dessous du niveau du sol. Dans un cas comme dans l'autre, le « trou » est fait par l'homme pour enlever et arracher, une fois pour toutes, des substances minérales, argent, diamant, charbon, sel ou plâtre; et le « trou » est, à la lettre, une marque d' « économie destructive. »

Si la carrière et la mine — qui épuisent des richesses ne se renouvelant pas — se trouvent surtout compagnes et voisines géographiques des deux signes d' « occupation improductive du sol, » maisons et routes, le sixième et dernier type des faits de surface, faits de destruction eux aussi, se rattache plutôt, et fréquemment se mêle aux faits de « conquête végétale et animale : » il s'agit de tous ces actes, souvent brutaux ou violens, presque toujours rapides et éphémères, toujours décisifs et définitifs, qui, dans l'ordre végétal, se traduisent matériellement par des fruits sauvages saisis et mangés, par des arbres abattus, par des forêts incendiées, et dans l'ordre animal, par des animaux chassés et tués, ou par des poissons pris. Dévastation et pillage par les nomades Touareg de l'oasis cultivée, ou exploitation déraisonnable et irraisonnée des lianes à caoutchouc au Congo ou dans l'Amazonie sont des faits analogues à la chasse immodérée qui tend à exterminer certaines espèces, hérons à aigrettes, animaux à fourrures ou à ivoire. Or, si l'on y réfléchit, les faits primitifs de destruction végétale, de chasse ou de pêche, sans comporter toujours d'aussi graves et générales conséquences, sans mériter certes d'aussi sévères jugemens, en pouvant même parfois être associés à une sage économie de la terre, tendent tous à « prélever » sur notre globe des êtres vivans, à la reproduction desquels l'homme n'a ni travaillé ni coopéré, et sont tous, dans leur principe, meurtriers.

Tous ces derniers faits sont encore très visibles et matériels;

et si l'appareil photographique ne pouvait toujours suffire, comme pour tous les autres, à saisir et à figurer ces actes d'une fois et d'un moment, on imagine du moins sans peine que le cinématographe les pourrait enregistrer. Il n'en est pas moins vrai qu'ils sont loin d'avoir au point de vue de la géographie humaine la valeur et l'importance des autres faits, plus durables et révélés par des signes plus permanens. — Cet exemple significatif nous montre d'ailleurs en quoi, pourquoi et comment une véritable classification géographique se distingue d'une classification psychologique ou sociologique, qui tend précisément à mettre au premier plan et à étudier d'abord ces modes d'activité, considérés à tort ou à raison comme plus simples et jugés plus élémentaires, à savoir : la cueillette, la chasse et la pêche.

Voilà donc, ramenées à six faits typiques, toutes les manifestations essentielles de la vie des hommes. Par là doit commencer toute recherche de géographie humaine soit générale, soit régionale. Analyse succincte qui servira de fil conducteur presque infaillible. Les faits les plus complexes doivent ainsi se décomposer; car ils se traduisent toujours par un ou plusieurs de ces élémens. — La mer étudiée dans son influence sur l'homme et dans ses rapports avec l'humanité, est à la fois route et domaine de pêche; et de ces connexions résultent des installations humaines, toutes proches du terminus de la route, qui est la crique ou le port, et du marché au poisson, qui est souvent déjà le village ou la ville. — Les études sur la densité de la population, et toute la partie de la statistique démographique qui est en vérité du ressort de la géographie, reposent sur la répartition des habitans dans la mesure exacte où le sol terrestre en porte l'empreinte sous la forme d'habitations et d'établissemens humains.

Et qui ne voit aussi par quelle liaison toute claire et naturelle la géographie humaine, ainsi comprise, se rattache à la géographie physique? La maison, la maison rurale, la maison courante du paysan ou du citadin, par son emplacement, ou par son orientation, ou par sa forme, ou par ses murs, ou par ses fondations, ou par son toit, dépend plus ou moins du sol, des formes topographiques, de la présence de l'eau, du climat; de même la route de terre ou d'eau a dû se plier à de nombreuses exigences de la réalité physique : et tels seront les objets précis des études à

entreprendre et à poursuivre. De même encore le champ ou le jardin, comme le troupeau et la bête attelée sont en étroite corrélation avec les conditions générales de latitude, d'altitude, d'orientation, de chaleur et d'humidité. La carrière ou la mine sont par excellence des faits localisés en rapport avec la structure même du sol. Tous les faits de chasse, de pêche et de dévastation végétale dépendent enfin avec rigueur des conditions géographiques naturelles. Il est superflu d'insister sur d'aussi évidentes connexions; les établir dans chaque cas particulier et les préciser sera souvent délicat; mais qu'il nous suffise ici de les avoir indiquées.

En examinant de près tous ces faits sur divers points du globe, on remarque bien vite qu'ils sont par exception réduits à une expression très simple, et, pour ainsi parler, à une forme nue; en général, ils sont entourés ou complétés par une autre catégorie de faits, également visibles et tangibles, qui en constituent comme le cortège indispensable, et qui, même dès les manifestations les plus élémentaires, en sont, si l'on peut joindre ces deux mots, les accessoires obligés.

La maison ou la caverne habitée ne vont pas sans quelque ameublement et sans quelques ustensiles; la route comporte certes des « accessoires, » qui sont les moyens de transport, traîneau qui glisse ou char qui roule; le jardin ou le champ sont cultivés par l'homme à l'aide d'instrumens, hoyaux, bêches ou charrues; l'animal est discipliné et conduit à l'aide d'une corde ou d'une lanière de cuir, sans parler du harnachement complet qui marque un stade de culture plus avancé; le chercheur d'or ou le carrier ont des instrumens, et l'homme qui chasse ou qui pêche a des armes ou des filets.

Ces instrumens divers, arcs et flèches, pic du carrier, harnais de l'animal, instrumens agricoles, char de la route ou barque du canal, matériel culinaire ou meubles de la maison, nous paraissent envelopper et « vêtir » les faits matériels que nous avons décrits, de la même manière que les vêtemens accompagnent et couvrent la réalité vivante des corps humains; et de tous ces « instrumens » divers, nous dirons volontiers ce que nous avons dit plus haut des vêtemens : ils échappent à la double servitude du renouvellement incessant et quotidien et de l'implantation immuable en un point précis; ils sont tous des « meubles. » Véritable

équivalent des vêtemens, durable et transportable, tout ce matériel ne laisse pas que de dépendre dans une certaine mesure, — comme le vêtement lui-même, — des conditions géographiques, mais avec quelle indépendance relative, et pour les sociétés civilisées, avec quelle indépendance croissante! Il échappe précisément en très grande partie à la tyrannie du cadre géographique immédiat, et partant l'homme est plus libre d'y manifester ses tendances propres, spontanées ou traditionnelles, impulsives ou ethniques.

Or cet ensemble d'objets, voilà par excellence le domaine de l'ethnographie : voilà sur quels sujets portent à bon droit les recherches attentives des « ethnologues. » Tous ces faits ne doivent être ni rejetés, ni négligés par les géographes; mais ils doivent être pour eux des faits d'importance seconde, ils les observent et les classent sans en exagérer la dépendance géographique. Tel ou tel de ces instrumens ou groupes d'instrumens peut, ici ou là, exprimer d'une manière très vive certaines conditions fondamentales du cadre géographique; mais, encore une fois, plus les sociétés se compliquent et plus elles se mêlent, plus ces objets perdent pour ainsi dire leur acte de naissance géographique, plus ils tendent à devenir uniformes et mondiaux, réglés seulement par les grands courans de l'activité économique.

Ce serait donc une grave erreur que de placer sur un même plan, en géographie humaine, les faits fondamentaux et ces « objets » qui sont au sens littéral du mot (pour les géographes, mais non pas encore un coup pour les ethnographes) des faits « accessoires. »

Les six types de faits, qui se manifestent d'ailleurs sous des formes parfois très complexes, très mélangées et d'une infinie variété, sont donc, — avec leur ample cortège d'« objets, » — les réalités superficielles qu'atteignent nos yeux. Là s'arrête l'observation matérielle : est-ce à dire que là aussi puisse s'arrêter la géographie humaine? — Redescendons à présent sur la terre, et regardons les sociétés humaines de plus près.

Tous les « signes » matériels que nous avons notés et classés, et qui s'imposent à notre attention première, et qui sont et demeurent les fondemens de la géographie humaine, ne sont pas autre chose que les signes de l'activité même des hommes. C'est dire qu'ils ne peuvent être maintenant analysés et expliqués sans

que l'activité humaine soit sans cesse mêlée à cette analyse et à cette explication. Une géographie humaine qui exclurait les hommes, se contredirait elle même. Si la géographie humaine ne doit en vérité jamais dériver de je ne sais quelles considérations générales ou théoriques pour aller découvrir sur la surface de la planète des faits plus ou moins épars de confirmation, si elle doit toujours se borner à prendre comme points de départ les réalités superficielles, de ces réalités elle remonte du moins jusqu'à l'homme d'une manière aussi naturelle que nécessaire. — Il est aisé de le montrer par quelques brefs exemples.

Sur le pourtour de la Méditerranée et dans ces contrées qui constituent le monde méditerranéen, en Asie Mineure, en Grèce, en Italie, en Provence, en Espagne, les maisons ne sont guère isolées et disséminées ; elles sont groupées en petits villages, en petites villes, et souvent autour d'un rocher plus ou moins âpre que domine une acropole ; le village lui-même est parfois perché sur l'éminence rocheuse, qui apparaît ainsi de loin comme crénelée d'habitations. Voilà le fait à observer d'abord, en ses multiples et très différentes manifestations. Supposons cette étude achevée, et cherchons ensuite à rattacher ce fait à l'activité humaine : quel en est le pourquoi ? et quelles en sont les conséquences humaines ? Or, pour répondre, nous serons obligés non seulement d'invoquer des faits historiques, économiques ou sociaux, mais de faire appel surtout à des faits psychologiques. Si les hommes du monde méditerranéen se sont groupés en petites cités bien situées pour la défense, c'est que les habitans des territoires cultivés étaient pris pour ainsi dire entre les nomades et pillards de l'intérieur, — pasteurs de moutons de l'arrière-pays montagneux et sec, bergers des grands troupeaux transhumans, — et les nomades et pillards de la mer, pirates de profession ; de là cette tendance psychologique collective à choisir pour l'installation permanente des points forts, des pitons, qui servissent tout à la fois de bons postes d'observation et de bons postes de défense ; c'est par l'intermédiaire de cet élément psychologique, conscient chez quelques-uns, imitatif, traditionnel, très vague chez beaucoup d'autres, qu'il faut aborder l'explication de ce type de vieille agglomération méditerranéenne. Pour satisfaire aux exigences quelquefois contradictoires de ces besoins premiers que nous avons commencé par noter et rappeler, l'homme obéit consciemment ou non, à un instinct, à une pensée,

à une crainte ; c'est en vertu de cet instinct, de cette pensée, de cette crainte, élémens psychologiques, variables d'individu à individu, de groupe à groupe, et surtout d'époque à époque, qu'il adopte telle ou telle solution matérielle et qu'il crée tel ou tel fait de géographie humaine. Le cadre naturel restant le même peut servir de cadre à des faits humains tout différens, suivant les impulsions qui dirigent les habitans. Si ces habitans sont par-dessus tout préoccupés de leur défense, ils élisent pour s'installer les pitons rocheux ; mais, si un autre fait psychologique est plus fort que celui-là, si la crainte du pillard disparaît, si elle fait place au désir de se nourrir le mieux possible ou de s'enrichir le plus vite possible, les hommes descendent de leur montagne et s'installent soit plus près d'une carrière ou d'une mine, soit plus près de leurs champs ou de leurs jardins, dans les parties basses aux alluvions plus grasses ou sur les versans plus fertiles. Bien plus, un autre fait de géographie humaine s'établit : la route, qui était autrefois la mer elle-même, la grande voie commune et naturelle de tous les cabotages, revêt d'autres formes : c'est la voie ferrée courant le long des parties les moins accidentées du littoral, et qui ne fait jamais l'ascension des collines isolées. La route — qui ne « crée » pas, quoi qu'on en dise « le type social, » — exprime et renforce en même temps cette tendance psychologique qui pousse les hommes à mieux comprendre et à mieux exploiter les facilités de relations. Et tandis que la vieille cité méditerranéenne va rester perchée près de son acropole ou sur les ruines de son acropole, une cité neuve se construit près de la gare, en contact direct avec la route. — On devine du moins par ces exemples combien est déterminante la participation de l'homme aux faits de géographie humaine, et combien il serait absurde et même puéril de les faire dépendre d'une manière trop simpliste des seules conditions naturelles du monde physique.

L'élément psychologique humain, qui est donc, à l'*origine* du fait géographique, l'intermédiaire obligé entre la nature et l'homme, est encore l'intermédiaire obligé entre la nature et l'homme, quant aux conséquences sociales, historiques, politiques, qui en sont la *suite*. De ces maisons agglomérées en villages ou en villes, de ce rapprochement, de ce resserrement des habitans, naissent des habitudes de vie citadine, de vie civique, de vie sociale, et sans doute aussi un certain tempérament « politique » qui n'est

pas sans rapport avec la forme concentrée de la πολις. Certes, cela peut et doit être rattaché à la géographie humaine. Mais par quels fils psychologiques ténus et subtils tout ce que nous avons appelé « géographie sociale » et « géographie historique » se relie, quoique bien réellement, aux données essentielles de la géographie humaine ! Voilà en définitive pour quelle raison de fait on ne saurait trop renouveler ces appels constans à la mesure et ces conseils de rigoureuse prudence critique, que nous avons déjà formulés.

La grande mine de charbon est un fait de géographie humaine d'un autre type. Ce monde souterrain, composé de centaines de mètres de puits, de kilomètres de « galeries, » de centaines de « tailles, » est un immense atelier dont les conditions matérielles très spéciales doivent être d'abord analysées. Puis en voici quelques traits physionomiques : cet atelier, au moment du travail, — et le travail y est le plus souvent continu — est comme une grande cité, mais une cité sans aucune demeure humaine permanente, et une cité muette et noire. Ce qui frappe d'abord, c'est en effet le silence dans les galeries sombres ; même tout près des chantiers de travail, tout près des « tailles » on entend les coups de pic, mais pas un éclat de voix ; l'ombre noire semble rendre l'homme muet ; le mineur au fond de la mine ne parle guère ; et d'ailleurs ces grandes masses écrasantes, à peine percées de petits couloirs, étouffent tous les bruits. De loin en loin une lampe révèle la vie : c'est la lumière qui est ici le signe indicateur de l'activité, lumière faible, mais abritée et sauvegardée par la toile métallique protectrice ; à toute âme dans la mine correspondent une lampe et une flamme. — Sans avoir le loisir d'expliquer ici ce qu'est la houille, ni quelle en est la répartition géologique et géographique, rappelons combien s'est multiplié ce type de mine grandiose et profonde depuis l'époque, encore toute proche de nous, où les habitans de l'Europe ont découvert l'énergie utilisable de cette roche noire qui brûle. Or la houille existait sur les mêmes emplacemens géographiques dès les origines les plus lointaines de l'histoire humaine ; cependant, pour les hommes, elle était comme n'existant pas, sa réalité physique n'était rien, tant que manquaient l'idée et l'art d'en tirer parti. Un fait d'ordre psychologique a présidé à la création et au développement de tous les phénomènes nouveaux et décisifs qui ont caractérisé la géographie humaine industrielle du

XIXe siècle. Et, parce que l'homme a cherché le charbon minéral, il s'est trouvé géographiquement lié aux parties de la terre où cette « bouillie végétale » s'était jadis déposée. — Cette réalité concrète de la grande mine de houille a engendré elle-même d'incalculables conséquences économiques et sociales. Car, pour se rendre maîtres de la houille, et en s'en rendant maîtres, les hommes en ont subi la domination. Ainsi des faits psychologiques, entraînant eux-mêmes des faits humains, (et des maisons ou des villes, et des routes de fer ou d'eau, et bien d'autres phénomènes connexes de géographie sociale ou historique), ont à leur tour procédé de la naissance et de la croissance du fait matériel de la mine.

Dans les steppes ou les déserts, les conditions générales du climat et les exigences spéciales de tout champ et de tout jardin sont telles que la vraie richesse n'est pas la terre, mais l'eau; c'est pourquoi, toute l'organisation sociale fondamentale dépend d'abord des règles d'appropriation et de distribution de l'eau. Lorsque nous avons essayé d'analyser ces délicats rapports entre de tels faits géographiques et de tels faits humains, à travers toutes les steppes et régions arides ou désertiques de la Péninsule ibérique et de l'Afrique du Nord, nous nous sommes sans cesse efforcé d'appuyer nos conclusions de géographie sociale sur l'observation antérieure et minutieuse du « jardin » irrigué (1).

Au cours de nos voyages et de nos études, nous avons rencontré quelques cas de « jardins » tout à fait exceptionnels, entre autres les oasis du Souf. Ce sont des oasis du Sud-Algérien situées en pleines dunes; les palmiers y sont cultivés, en contre-bas, dans des creux du sable, grâce à une nappe aquifère souterraine à laquelle les racines mêmes vont demander l'eau nécessaire. Dans ces jardins encaissés, d'où sortent à peine, rasant l'horizon, les palmes des plus hauts palmiers, — taches de culture saharienne plus disséminées et morcelées que partout ailleurs, — l'eau n'apparaît nulle part, ni sous la forme d'eau courante, ni sous la forme d'eau jaillissante; et l'arbre est l'intermédiaire obligé entre les hommes et l'eau; c'est l'arbre qui est lui-même l'instrument de puisage et de conquête. Aussi les droits de propriété ne s'appliquent-ils pas à la terre, car, de ces espaces immenses couverts de sable et traversés de dunes,

(1) Voir *L'irrigation, ses conditions géographiques, ses modes et son organisation dans la Péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord*, Paris, Masson, 1902.

chacun peut prendre ce qu'il lui faut de superficie pour planter quelques palmiers. La propriété n'est pas l'eau non plus, car l'eau s'étend sous les sables en nappe relativement large, à la portée de tous ceux qui ont la persévérance d'enlever 8 ou 10 mètres de sable pour se rapprocher d'elle et pour planter des arbres. La seule chose qui soit en vérité susceptible d'appropriation privée et durable est l'arbre, et plus exactement, le palmier-dattier : chacun possède ce qu'il plante, et la propriété de l'arbre entraîne avec elle *ipso facto* la jouissance de la terre et la jouissance de l'eau; inversement celui qui n'a pas de palmier ne possède pas de terre; il n'aura à sa disposition terre et eau que si, voulant lui-même planter des arbres, il creuse et déblaie l'espace d'un jardin. En d'autres termes, dans le Souf, l'eau et la terre appartiennent à tous, ou si l'on veut n'appartiennent à personne; les conditions géographiques sont assez extraordinaires pour que l'arbre soit, à lui seul, la cause initiale, la limite et la fin de toute appropriation individuelle.

Il existe donc bien une « géographie sociale » et une « géographie historique; » mais ces chapitres derniers de la géographie humaine n'existent pas en dehors des six faits définis : maisons et villes, routes, champs et jardins, animaux domestiques; carrières et mines, faits de déprédation végétale ou animale. Ils en dépendent d'une manière étroite et directe. Et commencer toute étude par un examen de ces faits fournit en toute vérité un principe de méthode pratique dont il conviendrait de ne jamais se départir. Cette subordination absolue de toutes les autres considérations à l'observation et à l'analyse préalables de quelques faits visibles, et pour ainsi dire palpables, est une garantie salutaire contre les divagations « extragéographiques, » et permet de contrôler sans cesse quelles sont les vraies bornes de la géographie humaine.

Enfin, c'est un lien psychologique, toujours variable, qui fixe, à titre temporaire et toujours révocable, les rapports de connexion soit entre les phénomènes de géographie physique et les faits de géographie humaine matérielle, soit entre ces faits-ci et les faits de géographie sociale, politique, militaire et administrative. La géographie humaine matérielle, tout à la fois issue et suivie de faits psychologiques, constitue donc un domaine géographique spécial qui est soumis à un déterminisme beaucoup moins

rigoureux et beaucoup moins déductif que celui de la géographie physique. Fausser les relations entre les faits en leur attribuant une précision plus grande que ne le comporte la réalité est une des plus graves fautes qu'on puisse commettre dans la recherche scientifique. Ces données fondamentales ne doivent jamais être perdues de vue, si l'on essaie de préciser, — dans la mesure exacte où ils peuvent l'être — les rapports entre l'homme et la terre. Or, beaucoup de géographes, après avoir parlé, non sans raison, d'action et de réaction des forces naturelles et des forces humaines, se demandent avec trop de rigueur et d'une manière trop abstraite : Jusqu'à quel point s'exerce l'influence des forces naturelles sur l'activité humaine, et dans quelle mesure l'homme réagit-il vis-à-vis de ces forces naturelles? Quelques-uns ajoutent : Ne conviendrait-il pas de commencer par faire le départ entre les effets de la première influence et les effets de la seconde? et ne conviendrait-il pas d'adopter ensuite, comme principes d'une division scientifique générale, ces deux termes antithètiques : « action de la nature sur l'homme, » et « réaction ou action de l'homme sur la nature? » De là sont nées les expressions de « géographie humaine passive ou statique » et de « géographie humaine active ou dynamique. »

Pour conclure, que faut-il penser de ces « têtes de chapitre » que certains voudraient nous proposer? — C'est là, à notre sens, une classification générale des faits d'anthropogéographie beaucoup trop factice pour qu'elle puisse être acceptée ou seulement tolérée.

Même dans les faits les plus élémentaires, nous distinguons au contraire une action et une réaction qui sont indissolublement entremêlées. L'homme qui se blottit la nuit dans une grotte naturelle, profite d'une circonstance naturelle, et son rôle vis-à-vis de la nature physique est réduit au minimum : toutefois ce n'est pas la grotte seule qui est un fait géographique humain, mais la grotte en tant que refuge humain; alors même que l'homme ne crée en rien et ne modifie aucunement le fait dont il profite, le seul fait qu'il en profite révèle un phénomène complexe dans lequel l'homme subit, il est vrai, la suggestion de la nature, mais auquel il participe, ne serait-ce que par une sorte de très obscur instinct. Le cours d'eau, que l'homme utilise pour circuler sur une pirogue ou pour faire flotter le bois qu'il doit transporter, ne prend place dans la géographie humaine que parce que la rivière est faite

route, si je puis dire, de par la volonté de l'homme. Ainsi les manifestations les plus rudimentaires de notre activité terrestre révèlent elles-mêmes l'étroite solidarité de la géographie humaine dite à tort passive et de la géographie humaine dite également à tort active ou dynamique.

L'homme, sur le domaine limité où il peut vivre, n'est jamais complètement actif, c'est-à-dire créateur : s'il creuse des tunnels ou s'il perce des isthmes, il ne supprime pas des faits naturels, il les modifie, les façonne, les interprète. Ces faits naturels qui ont été modifiés, masses montagneuses, surfaces émergées, etc., persistent toujours et si bien en tant que forces qu'un effort humain continu est nécessaire pour que la modification subsiste : que l'ancien canal du Nil à la mer Rouge cesse d'être entretenu, le fait de géographie humaine s'oblitère jusqu'à disparaître ; que les tunnels de nos grandes lignes ferrées cessent d'être surveillés et soignés, bien peu d'années suffiront à les anihiler ; que dans la grande mine de houille on interrompe quelques heures le double travail du renouvellement de l'air respirable et de l'épuisement de l'eau, et la mine devient un tombeau ; que les canaux d'irrigation de Ghadamès, de Bactres ou de Palmyre cessent d'être sauvegardés par un effort minutieux et constant, l'oasis décroît, s'éteint, s'évanouit, et là où fut Palmyre ne vit plus un être vivant.

L'homme n'est pas non plus complètement passif, ou plutôt, il n'est tout à fait passif que lorsque les agens du monde physique lui enlèvent la vie. Tremblemens de terre de Lisbonne ou de San Francisco, cyclones du Bengale, de Madagascar ou de Tahiti, éruptions du Guatemala ou de la Martinique, incendies et explosions meurtrières des gaz dans les galeries profondes de Courrières témoignent de cette toute-puissance des forces naturelles vis-à-vis de la vie humaine. — D'abord, dirons-nous, ce n'est pas la mort, mais la vie, ce sont les conditions et les manifestations de la vie qui sont l'objet de la géographie humaine : or tant que l'homme vit, il agit, il réagit ; il boit, il mange, il s'étend en un point du globe pour dormir, autant d'actes dans lesquels il est aisé de reconnaître le geste de sa propre participation aux faits géographiques. Mais alors même que des individus en grand nombre sont ensevelis sous les cendres du Vésuve, ou étouffés en plein air par les gaz asphyxians de la Montagne Pelée, ou tués en pleine terre par le grisou, alors que ces victimes considérées en elles-mêmes semblent

subir d'une manière absolue le dynamisme naturel, l'espèce humaine en tant que groupe réagit contre ces forces brutales, et d'autres hommes viennent déblayer, restaurer, reboiser les galeries de la mine effondrée ou incendiée, d'autres hommes vont reconstruire des maisons, labourer le sol et replanter des vignes sur les cendres à peine refroidies.

Dans la géographie physique seule éclate et règne le dynamisme rigoureux des agens naturels. La géographie humaine est le domaine du compromis; rien n'est absolu ni définitif pour l'espèce humaine, sur le globe, que ces lois générales et ces conditions fondamentales qui déterminent les limites au delà desquelles est exclue et proscrite toute vie; encore les hommes sont-ils capables, sinon certes de reculer indéfiniment toutes ces limites, en altitude, en latitude, en profondeur, etc., du moins d'en forcer ou d'en modifier quelque peu quelques-unes. Et là où la vie est possible, là où elle se développe, — dans toute l'*œkoumène*, pour nous servir de la vieille expression grecque reprise avec bonheur par Ratzel, dans toute l'*œkoumène* qui est par définition le champ précis de l' « anthropogéographie, » — les moindres faits permanens de géographie humaine impliquent: non seulement une double causalité et physique et humaine, mais une répétition et une succession indéfiniment renouvelées d'efforts humains en un même point de l'espace physique, un recommencement incessant de cette collaboration à termes variables entre la nature et l'homme.

JEAN BRUNHES.

LES ÉLECTIONS DE 1869

I

La Session du Corps législatif de 1869 fut une veillée des armes. Tout était dit et fait en vue du combat électoral prochain. Le discours impérial traça le programme du gouvernement. On se demandait chaque jour, depuis le 19 janvier : « L'Empereur rétrogradera-t-il, ou avancera-t-il? » A ces deux questions, le discours fut une réponse qu'on ne put pas accuser d'ambiguïté. « Je ne rétrograderai pas, mais je n'avancerai pas. » Il ne rétrogradera pas, parce que les lois nouvelles n'ont pas produit des effets de nature à le lui conseiller. Il n'avancera pas, non plus, parce qu'avancer ce serait accorder l'établissement du gouvernement constitutionnel en son entier, par la responsabilité ministérielle, et il ne veut pas y consentir. Il avait certainement peu de goût pour un système parlementaire quel qu'il fût. Cependant, vieilli, fatigué, désillusionné, il s'y serait probablement décidé si ses conseillers ne l'avaient imbu de l'idée, d'ailleurs juste, que la responsabilité ministérielle ne pouvait être établie que par un plébiscite. A cette époque, un plébiscite lui paraissait une telle impossibilité qu'il n'en examinait même pas l'idée.

De son côté, l'Opposition fit un inventaire complet de toutes les questions qui s'agitaient depuis 1863 et sur lesquelles le suffrage universel allait se prononcer. La situation des ministres était très

embarrassée. De toutes parts acculés ou débordés, essayaient ils de se retrancher derrière le *sénatus-consulte* qui interdisait de critiquer la Constitution, on les débusquait et on les amenait à une discussion soutenue tour à tour avec emportement ou résignation. Attaquaient-ils les hommes de liberté, on leur objectait les idées libérales qu'ils feignaient d'appliquer. Soutenaient-ils des idées libérales, on leur opposait l'hostilité dont ils ne cessaient de poursuivre les libéraux. Tantôt ils disaient : « La liberté existe; » tantôt : « Nous la refusons parce qu'elle a perdu tous les gouvernemens. » A quoi l'on répondait : « Si la liberté existe, vous ne pouvez pas dire qu'elle a perdu tous les gouvernemens, puisque vous êtes-là; si vous la refusez, parce qu'elle a perdu tous les gouvernemens, vous ne pouvez pas dire qu'elle existe. » L'Opposition, au contraire, manœuvrait fort à l'aise. Sans tenir compte d'aucune des concessions confirmées par le discours impérial, ne s'arrêtant qu'à ce qui n'avait pas encore été donné, elle n'atténua pas une seule de ses attaques; elle les renouvela en les exagérant, mêlant le faux et le vrai, donnant autant d'importance aux accusations imaginaires qu'aux griefs sérieux, ne pouvant cependant pas réussir à se discréditer, tant était générale dans les classes politiques la prévention en sa faveur.

Dans une réédition de son discours sur les libertés nécessaires, Thiers groupa tous les griefs de l'opposition contre la politique intérieure du gouvernement, en insistant toutefois particulièrement sur la responsabilité ministérielle. La démonstration qu'il fit de la nécessité d'établir un véritable régime constitutionnel par l'introduction de cette responsabilité fut lumineuse : le Souverain lui-même y était avant tout intéressé... « Permettez-moi de vous le dire, je ne comprends pas l'aveuglement de ceux qui ne voient pas, dans ces fréquens retours sur le passé, la leçon si grave qu'ils contiennent. Si parce qu'il est resté sur les têtes souveraines, dans les règnes précédens, une partie de la responsabilité, si cette portion de responsabilité a suffi pour les accabler, que dire de ceux qui veulent que la responsabilité tout entière pèse aujourd'hui sur une seule tête? »

Ici Rouher éclata : « On ne peut laisser violer ainsi la Constitution du pays. C'est un système de renversement. Il y a un *sénatus-consulte* que vous violez depuis une heure, et vous demandez après cela le respect des lois! *(Très bien !)* » Thiers ne se laissa

pas arrêter : « Comment! ces questions, agitées tous les jours dans la presse, ont été discutées au Sénat, et nous, nous seuls, nous ne pourrions pas les aborder? » *(Marques d'assentiment à gauche.)* — Et il continua sans tenir compte des observations. Au milieu de ses attaques il laissa échapper un aveu important : Il reconnut, malgré un regret exprimé pour le retrait de l'Adresse, que « dans cette voie du développement graduel, nous avions fait des progrès. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à considérer cette assemblée où les discussions ont acquis plus d'étendue et de liberté; il n'y a qu'à considérer le banc de MM. les ministres où autrefois un seul siégeait, et où ils sont tous aujourd'hui, non pour rendre compte d'un système de gouvernement adopté et soutenu par eux solidairement, mais pour rendre compte des actes qu'ils ont exécutés par ordre de l'Empereur. Il n'y a enfin qu'à nous transporter dans cette salle des conférences, où tous les journaux sont mis à notre disposition, pour se convaincre que la presse, elle aussi, a reçu un degré de liberté dont elle n'avait pas joui sous l'Empire. »

Mais voilà que quelques jours après, l'appréciation est toute différente : « Votre liberté commerciale n'est, comme votre liberté politique, qu'une véritable comédie. » Le mot était tellement dur que le président dut menacer d'un rappel à l'ordre. Ce revirement subit s'explique par un trait caractéristique de la nature de Thiers. Cet homme si fin, si perspicace, si expérimenté, si attentif à ne pas se compromettre, perdait le sang-froid, la lucidité, la circonspection, laissait aller à la diable sa langue dont il n'était plus le maître dès qu'on touchait irrévérencieusement à sa personne. Or, Rouher l'avait malmené dans sa réponse; ensuite le ministre du Commerce avait contesté, réfuté, démenti, sans ménagement, ses assertions contre les tarifs libéraux; exaspéré de ce crime de lèse-majesté, il déclarait le 17 avril *simple comédie* ce que le 11 il appelait *progrès*.

Les candidatures officielles furent le sujet que tous les orateurs, directement ou indirectement, discutèrent le plus vivement. Chacun voulut dire son mot contre elles. Le ministre de l'Intérieur, Forcade, les défendit en tempérant l'absolu de sa thèse par l'élévation de son langage et ses promesses de modération. Il y eut même quelque originalité dans son point de vue. « Un tel système, dit-il, ne peut être pratiqué longtemps sans l'assentiment du pays; sous

le suffrage restreint comme sous le suffrage universel quand l'opinion s'est formellement prononcée, les candidatures officielles ont disparu devant sa volonté. » Si les candidatures officielles, qui avaient échoué sous la République, sous la Restauration, sous la monarchie de juillet, réussissaient sous l'Empire, c'est que l'Empire avait la confiance du pays. Le succès de ces candidatures prouvait la puissance du gouvernement, les sympathies profondes qui existaient pour lui dans le sein des masses populaires. A qui d'ailleurs accordait-on l'appui officiel? A un étranger sans relations et sans racines, intervenant à la veille des élections, pour entraîner une multitude qui ne le connaissait pas? En aucune façon : on consultait le cœur des populations, et comme on avait l'oreille exercée à cette audition mystérieuse, on devinait le nom que la foule murmurait; « de telle sorte que, quand nous présentons un candidat officiel, ce n'est pas la pensée du gouvernement que nous imposons, nous offrons aux populations un miroir dans lequel elles se reconnaissent, et c'est leur propre pensée que nous promulguons pour qu'elles la promulguent après nous par la nomination d'un député. »

La candidature officielle demeura donc le moyen d'action du gouvernement.

II

Les élections de 1869 eurent un caractère différent de celles de 1863, soit du côté du gouvernement, soit du côté de l'opposition. Le gouvernement inventa les candidats officieux ou agréables; il ne leur donnait qu'un appui moral et ne mettait à leur service ni l'affiche sur papier blanc, ni les gardes-champêtres, ni l'appareil administratif. Les candidats officiels eux-mêmes prirent une autre allure. En 1863, ils se montraient humbles et superbes à la fois, humbles devant le gouvernement dont ils recevaient l'existence, superbes à l'égard de l'opposition, qu'ils ne redoutaient pas encore. En 1869, polis envers l'opposition, ils étaient presque arrogans envers le gouvernement. Entre leurs sourires à la liberté et à la responsabilité ministérielle, ils glissaient des pointes contre le

Mexique, Sadowa, et surtout contre les armemens exagérés. « C'est à peine si certains candidats de l'opposition de 1863 eussent osé signer les professions de foi de certains candidats officiels de 1869. » Le journal de l'extrême droite lui-même, *le Pays*, se déclarait prêt à être libéral pourvu qu'on lui donnât la garantie que lui et ses amis garderaient les places : « Nous n'avons repoussé les libertés données ou promises que parce que l'on veut les faire passer par les mains d'hommes qui ne jouissent d'aucune considération, et qui ne méritent aucune confiance. Que M. Rouher, que M. Forcade de La Roquette, que M. de Persigny nous donnent les libertés et le couronnement de l'édifice, nous nous inclinerons et nous les suivrons... Mais que M. Émile Ollivier, ou M. Buffet viennent nous faire la loi, jamais, jamais!... Dans les affaires du tiers-parti, nous ne repoussons pas les idées mais les hommes (1). »

Si on avait exclu tous ces néo-libéraux on n'aurait point eu de candidats officiels. On s'en tira par une distinction : le membre libéral de la majorité était-il dévoué à Rouher, on jugeait son libéralisme inoffensif et on le soutenait; lui était-il suspect, son libéralisme devenait séditieux et on le condamnait. C'est ainsi que furent rejetés deux membres dont le dévoûment dynastique était incontestable : Pouyer-Quertier, orateur puissant, adversaire incommode dans les questions économiques, et Calley Saint Paul, financier expérimenté, qui avait ennuyé le Vice-Empereur dans la discussion des traités de la Ville et avait en outre le tort permanent d'être le beau-père du général Fleury, défenseur du système libéral auprès de l'Empereur. Forcade tentait quelquefois de résister aux sentences de son chef, mais il ne tardait pas à céder.

Du côté de l'opposition s'était opéré un changement encore plus radical. En 1863, « elle avait accepté partout la constitution et la dynastie, » les minorités votèrent pour la liberté « non contre l'Empire; » le langage avait été « aussi modéré, aussi respectueux, aussi paisible que les doctrines (2). » En 1869, les choses se passèrent de même en province; tout en revendiquant la destruction du pouvoir arbitraire et la constitution d'un gouvernement constitutionnel réel, on resta attaché à l'ordre légal et on se déclara hostile à tout désir de révolution; seulement au lieu d'exprimer ces vœux

(1) *Le Pays*, 8 mai 1869.
(2) Ferry, *Élections de 1863*, p. 108.

avec précaution, on les formait à haute voix et d'un accent résolu. Thiers eût été le chef de ce mouvement si l'on avait cru à la sincérité de ses affirmations dynastiques, mais on n'y voyait qu'un passeport pour ses attaques et, par cette raison, ceux qui voulaient améliorer et non détruire, me jugeant de bonne foi résolu à exécuter ce que j'annonçais, s'étaient groupés autour de moi. A Paris et dans les grandes villes la disposition des esprits était tout autre : on y mettait aux voix le renversement de l'Empire et la vengeance de 1852. Aux candidats on ne demandait pas s'ils défendraient la liberté, mais s'ils prendraient parti pour la Révolution.

Les procédés de lutte, du côté du gouvernement, comme de celui de l'opposition furent également incorrects et méritèrent mêmes censures. Forcade reprit sans scrupule les précédens consacrés : les affiches blanches, les bulletins distribués par les maires et les gardes-champêtres, les menaces, les promesses collectives ou individuelles, l'évocation du spectre rouge, les fonctionnaires publics de tous les degrés mis en réquisition et le combat contre les candidats non agréés imposé comme un service public.

Un des types de la candidature officielle est particulièrement accentué dans celle de Duvernois. On avait commencé par acheter le retrait du député des Hautes-Alpes en fonctions, Garnier, par une place de conseiller-maître à la Cour des comptes; le terrain déblayé, Duvernois débarqua dans un pays où personne ne le connaissait, le préfet le présenta aux populations, comme le candidat personnel de l'Empereur. « Écoutez la voix de votre patriotisme, consultez votre dévouement à S. M. et donnez-lui ce nouveau témoignage d'affection et de reconnaissance en votant pour l'homme qu'il honore de son estime et de ses sympathies. » Et pendant toute la période électorale les faveurs pleuvent sur le pauvre département peu habitué à cette manne : chemins, canaux, endiguemens, promesses de pâturage dans les bois interdits en vue de reboisement, etc.

Cependant il est juste de reconnaître que si le gouvernement ne se refusa aucun moyen contre ses adversaires, il leur permit de les employer tous contre lui. Contre le spectre rouge, l'opposition dressa le spectre du 2 décembre. Les uns étalèrent Castelfidardo, les autres Mentana, tous le Mexique, le mauvais état des finances, l'abaissement de la France; tout ce qui arrivait de mal était la faute du gouvernement : on avait inventé même de lui reprocher la

diminution des naissances (1). Ils agitèrent surtout la crainte de la guerre. A les entendre, ce pauvre Empereur, qui avait besoin de se chauffer au mois de juillet, qui souffrait d'atroces douleurs et dont la volonté déclinait sous les coups de plus en plus rudes de la maladie, n'avait qu'une pensée : celle de nous jeter dans une guerre sur le Rhin, sans consulter la nation.

Le tout était accompagné d'un déchaînement contre la guerre, ce fléau, cette honte, et contre la loi militaire qui ruinait l'agriculture, militarisait la jeunesse, menaçait de détruire le commerce et l'industrie. Selon l'expression de Victor Hugo, « il n'y avait pas de différence entre un général et un boucher; il fallait à la guerre des rois opposer la grève militaire des peuples. » L'idée de gloire inséparable de celle d'armée et de patrie s'incarnait dans les Napoléon et leur chute devait assurer à l'humanité l'affranchissement des servitudes militaires. On répandait les romans d'Erckmann et Chatrian, que Sainte-Beuve appelait « l'Iliade de la peur, » dans lesquels étaient flétries nos légendes glorieuses. Se déclarer antimilitariste, c'était se déclarer contre l'Empire, et la guerre à la guerre était, autant que la revendication des libertés, l'article principal des programmes de l'opposition. A côté des préfets qui demandaient « un nouveau témoignage de confiance à l'Empereur, » elle criait : « Otons-lui celle que nous lui avons accordée, détruisons son pouvoir et surtout sa dynastie. »

III

En 1863, à Paris, l'influence principale dans les élections avait été exercée par les députés, quoique les journaux y eussent été associés dans une certaine mesure. En 1869, ce furent les jour-

(1) On y revenait sans cesse, bien qu'il fût prouvé que l'année 1859 avait été la plus féconde du siècle, et que si les autres ne l'avaient pas été davantage c'était non preuve d'appauvrissement, mais parce que, selon la loi sociale, la population croît moins vite chez les peuples prospères que chez les peuples pauvres : infériorité compensée par la durée plus longue de la vie et par la plus grande vigueur des hommes. La France était alors le pays qui fournissait le plus d'hommes valides pour le service militaire. (THIERS, Discours du 10 au 16 juin 1870.)

naux démocratiques radicaux qui conduisirent l'action. Le *Journal des Débats* et *le Temps* ne furent que des spectateurs ou des comparses. L'initiative et la décision appartinrent à *l'Avenir national,* de Peyrat, au *Réveil,* de Delescluze, devenu quotidien, au *Siècle,* devenu révolutionnaire. Au dernier moment, vint s'y adjoindre *le Rappel,* fondé par les fils de Victor Hugo, Meurice, Vacquerie et Rochefort. Le pontife le baptisa par une aspersion d'antithèses incohérentes. Par-ci, par-là, on y retrouvait une petite mélodie poétique : par exemple sur la « studieuse et fière multitude d'intelligences, toutes frémissantes de la joie d'éclore, qui, le matin, peuple les écoles, et qu'il remercie du doux murmure que si souvent, comme une lointaine troupe d'abeilles, ils viennent faire à son oreille. » En somme, incompréhensible fatras d'idées et de phrases sans aucun sens, et dont l'apparence sibylline cache le néant de la déraison ; la malice était dans le trait final : « Quant à moi, pendant qu'à l'occasion de sa noce d'or l'Église couronne le Pape, j'émiette sur mon toit du pain aux petits oiseaux, ne me souciant d'aucun couronnement, pas même d'un couronnement d'édifice (1). »

Ce fut à cet aréopage de sages que Delescluze proposa de ne présenter dans toutes les circonscriptions qu'une seule candidature, celle du frère de l'héroïque Baudin. C'eût été le défi direct porté à l'Empereur. On lui rit au nez. Qui donc se souciait véritablement de l'héroïque Baudin? On ne voulut pas entendre parler d'une protestation anonyme. Il ne s'agissait pas de sacrifier les personnes aux idées, mais de mettre le plus grand nombre de personnes en mesure d'exploiter les idées. On décida de présenter des candidats dans chacune des circonscriptions.

On s'accorda pour accepter la candidature de Jules Simon, que le radicalisme saluait comme son docteur ; d'Ernest Picard, « un peu trop bourgeois et modéré, » mais dont l'esprit faisait la joie des Parisiens ; de Pelletan, qui avait conquis l'admiration par ses virulentes sorties contre le coup d'État et Napoléon Ier. Il semblait qu'on n'eut pas dû présenter une objection contre Thiers et Jules Favre qui, certes, s'étaient assez prodigués au service de la liberté, tout en ne desservant pas les haînes irréconciliables. *L'Avenir, le Rappel* et *le Réveil* les estimèrent suspects. Pour eux, Thiers était

(1) 25 avril 1869.

trop rusé, et restait l'homme de la « vile multitude. » On reprochait à Jules Favre son attitude équivoque vis-à-vis du 2 Décembre, qu'il avait souvent maudit, mais un jour pleinement absous. Et à ces deux athlètes éprouvés, à ces maîtres de la tribune, on opposa qui? un déclassé médiocre : D'Alton-Shee, et un faiseur de calembours, Henri Rochefort. *Le Siècle*, conservant un reste de pudeur, réserva sa liberté. Il était encore un nom qui, dans un parti respectueux de ses traditions, aurait dû être placé au-dessus de toute compétition, celui de Carnot. L'homme sauveur de 93, l'homme désintéressé de 1814 représentait plus que la République : la Patrie, la France elle-même. Son fils avait porté sans fléchir ce nom lourd de gloire ; on le livra à l'ambition impatiente du tribun de l'affaire Baudin, Gambetta. Guéroult fut encore plus lestement sacrifié à Jules Ferry. On n'avait à reprocher à cet homme de talent, écrivain excellent et orateur suffisant, que son amitié avec le prince Napoléon. Cela eût dû lui être un titre favorable, car le prince se montrait, depuis 1851, le protecteur infatigable de toutes les infortunes républicaines, le partisan inébranlable de toutes les libertés publiques; et sur la question du pouvoir temporel, il était allé aussi loin que qui que ce soit. On abandonna enfin Garnier-Pagès à Raspail, et on ne vit aucun inconvénient à laisser ces deux vieux débris se disputer entre eux; toutefois, Delescluze y mit une condition : c'est que l'ombre de l'héroïque Baudin assisterait au combat dans la personne de son frère ; on le lui accorda.

Sur un point, on fut tout de suite et unanimement d'accord : mon exclusion. On rédigerait contre moi une sentence d'indignité, et il serait entendu que, même si dans un scrutin de ballottage, j'arrivais en première ligne, on persisterait à me combattre. Il fallait m'anéantir. Si un département s'offrait à me recueillir, on m'y poursuivrait de la même implacable hostilité qu'à Paris; mon échec serait le fait capital de l'élection, parce qu'il serait la notification à la France que le peuple de Paris ne concevait la liberté que par et dans la République, et qu'une liberté impériale, quelque vaste qu'elle fût, lui paraîtrait encore une servitude (1).

De son côté, Rouher avait décidé de faire de mon échec le fait capital de l'élection, parce qu'il signifierait la défaite définitive de l'empire libéral.

(1) « Son élection était celle qui passionnait le plus l'opinion publique. » TAXILE DELORD, t. V, p. 447.

Je n'avais pas à m'enquérir des intentions du parti révolutionnaire; il me criblait de ses coups depuis la publication de mon livre. J'interrogeai Forcade sur celles du gouvernement : « Me combattrez-vous? — Oui, mais avec modération. » Voici quelle fut cette modération. A Paris, ma circonscription fut remaniée en vue d'assurer mon échec. On m'enleva les quartiers modérés, et on leur substitua des quartiers démagogiques, où prédominait l'influence des radicaux. On y suscita la compétition de Louvet, président du tribunal de commerce, très considéré, qui devait me prendre toutes les voix modérées; de sorte qu'ayant perdu les voix avancées, il ne me resterait plus personne. Rouher manda à Paris le préfet du Var, Montois, administrateur habile, d'une grande influence sur la population. Il lui demanda s'il croyait pouvoir me faire échouer. « Ce sera difficile, répondit le préfet; toutefois, j'espère y réussir. — Eh bien! ne négligez aucun effort. »

Cette double levée d'armes ne fut pas sans surprendre. Weiss disait, dans le *Journal de Paris* : « Il est évident que si, après que l'Empereur a écrit à M. Émile Ollivier la lettre intime que tout le monde a pu lire dans le livre intitulé : *Le 19 Janvier*, et a reconnu cet homme d'État comme le seul personnage capable de succéder à M. Duruy, le gouvernement impérial combattait la réélection de M. Émile Ollivier, ce serait là un spectacle d'un si haut goût, que jamais aucun gouvernement en France n'y aurait atteint, pas même le roi Dagobert de la légende! — J.-J. Weiss. » C'était, en effet, le spectacle que le gouvernement se préparait à donner, de par la volonté du Vice-Empereur, plus forte que celle de l'Empereur.

IV

Dans la plupart des circonscriptions, tout se passa en affiches, réunions, petits tumultes, et il n'y eut aucun incident d'importance à signaler. Le dialogue de Raspail et de Garnier-Pagès ne fut entendu de personne; l'ombre héroïque de Baudin resta muette; Simon, Pelletan furent acclamés partout. Dans la circonscription de Thiers, il n'y eut que des conciliabules mystérieux,

car lui-même refusa de comparaître dans aucune réunion et s'en tint à une profession de foi fort bien faite, dans laquelle il résumait tous ses discours et qui, virulente envers le gouvernement, contenait à peine un petit murmure contre ses adversaires démocratiques : « Quant à ces esprits ardens qui ne trouvent pas suffisantes les libertés que je réclame, qu'ils viennent dans une assemblée, élue par la nation tout entière, faire entendre leurs voix, et là, placés non plus en face des chimères de leur imagination, mais en face de la réalité, ils verront s'ils pourraient servir cette grande cause du droit national plus utilement que je ne l'ai fait pendant ces six dernières années. » Jules Favre, qui avait tant invectivé les autres, le fut à son tour. Il eut la mortification de s'entendre appeler traître, glorificateur du coup d'État et hué au point d'être obligé de quitter la salle sans pouvoir terminer son discours.

La lutte présenta plus d'intérêt dans la circonscription de Gambetta. Il débuta par déclarer qu'il voulait « la souveraineté du peuple organisée d'une manière intégrale et complète, » ce qui signifiait la République ; qu'il n'accepterait qu'une candidature irréconciliable, ce qui signifiait qu'il ne se considérait pas comme lié par son serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité à l'Empereur. Il ne s'agissait pas là d'une de ces réticences intérieures par lesquelles on annule, pour la commodité de sa conscience, le serment prêté publiquement ; la réticence était ouverte, bruyante et ne pouvait être ignorée de celui à qui le serment était prêté. S'il lui plaisait de n'y pas prendre garde et de tenir pour bon un serment ainsi frelaté, tant pis pour lui ! Le gouvernement, certes, avait le droit de considérer ce serment comme non avenu et il n'eût fait que son devoir en interdisant le relevé des votes accordés à une candidature de parjure.

Gambetta inventa ensuite une parade à effet prise dans une réminiscence de la Révolution, et sans se rendre exactement compte de ce qu'avaient été les cahiers de 89, il en fit une exhumation. « Je ne ferai, dit-il, ni programme ni profession de foi ; les comités doivent m'adresser leur programme, j'y répondrai. Les mandataires et les mandans contracteront ainsi sous l'œil de tous. » Les comités lui proposèrent à signer le contrat suivant : « Au nom du suffrage universel, base de toute organisation politique et sociale, donnons mandat à notre député d'affirmer les principes de la démocratie radicale et de revendiquer énergiquement : l'appli-

cation la plus radicale du suffrage universel, tant pour l'élection des maires et conseillers municipaux, sans distinction de localité, que pour l'élection des députés ; — la répartition des circonscriptions effectuée sur le nombre réel des électeurs de droit, et non sur le nombre des électeurs inscrits ; — la liberté individuelle désormais placée sous l'égide des lois, et non soumise au bon plaisir et à l'arbitraire administratifs ; — l'abrogation de la loi de sûreté générale ; — la suppression de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII et la responsabilité directe de tous les fonctionnaires ; — les délits politiques de tout ordre déférés au jury ; — la liberté de la presse dans toute sa plénitude, débarrassée du timbre et du cautionnement; — la suppression des brevets d'imprimerie et de librairie ; — la liberté de réunion sans entraves et sans pièges, avec la faculté de discuter toute matière religieuse, philosophique, politique et sociale ; — l'abrogation de l'article 291 du Code pénal ; — la liberté d'association pleine et entière ; la suppression du budget des cultes et la séparation des Églises et de l'État ; — l'instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire, avec concours entre les intelligences d'élite pour l'admission aux cours supérieurs, également gratuits; — la suppression des octrois, la suppression des gros traitemens et des cumuls, et la modification de notre système d'impôts ; — la nomination de tous les fonctionnaires publics par l'élection ; la suppression des armées permanentes, cause de ruine pour les finances et les affaires de la nation, source de haine entre les peuples et de défiance à l'intérieur ; — l'abolition des privilèges et monopoles, que nous définissons par ces mots : « Prime à l'oisiveté ; » — les réformes économiques, qui touchent au problème social, dont la solution, quoique subordonnée à la transformation politique, doit être constamment étudiée et recherchée au nom du principe de justice et d'égalité sociale. Ce principe généralisé et appliqué peut seul, en effet, faire disparaître l'antagonisme social et réaliser complètement notre formule : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. »

— « Citoyens électeurs, répond Gambetta, ce mandat je l'accepte à ces conditions, je serai particulièrement fier de vous représenter, parce que cette élection se sera faite conformément aux véritables principes du suffrage universel ; les électeurs auront librement choisi leur candidat ; les électeurs auront déterminé le programme politique de leur mandataire ; cette méthode me paraît à la fois

conforme au droit et à la tradition des premiers jours de la Révolution française. Donc, j'adhère librement, à mon tour, à la déclaration de principes et à la revendication des droits dont vous me donnez commission de poursuivre la réclamation à la tribune. Je fais plus que consentir ! Voici mon serment : Je jure obéissance au présent contrat et fidélité au peuple souverain. — LÉON GAMBETTA, *Candidat radical.*

Ce contrat était le mandat impératif dans ce qu'il a de plus étroit. Or, le mandat impératif est si radicalement incompatible avec l'existence d'une assemblée représentative qu'un des premiers actes de la Constituante fut, sur la proposition de Talleyrand, de dégager les députés de l'obéissance au mandat impératif contenu dans leurs cahiers. Il n'est pas sûr que Gambetta connût ce fait. L'eût-il connu, cela ne l'eût guère arrêté, car il était naturellement imbu des doctrines de la casuistique complaisante. « Ne croyez-vous pas, dit le bon Père, de Pascal, qu'il serait souvent bien commode d'être dispensé en conscience de certaines paroles qu'on donne? — Ce serait, mon Père, la plus grande commodité du monde ! — Écoutez donc Escobar : « Les promesses n'obligent point quand on n'a point intention de s'obliger en les faisant. Quand on dit, je le ferai, on entend qu'on le fera *si on ne change de volonté* (1). »

Dans la 6e circonscription, le candidat qui s'opposa d'abord à Guéroult fut Augustin Cochin. Dès l'École de droit, où il avait été mon camarade, Cochin s'était fait remarquer par sa parole persuasive, pleine d'ampleur et d'élévation, et nous lui prédisions tous un brillant avenir. Socialement il l'avait atteint, car il jouissait dans le monde d'une autorité morale considérable. Politiquement, il n'avait pu entrer au Corps législatif et aborder la tribune où il eût acquis la renommée. Quoique ayant une clientèle personnelle nombreuse dans un arrondissement dont il avait été le maire, il ne put surmonter l'obstacle contre lequel il s'était déjà heurté : son cléricalisme, car il était aussi profondément catholique que libéral. Guéroult, saint simonien, anticlérical de tout temps, paraissait son adversaire naturel lorsque Jules Ferry arriva en tiers, patronné par un comité en tête duquel se trouvaient Littré

(1) Pascal, 9e *Provinciale.*

et Michelet, garans de son anticléricalisme. Le souvenir de sa lutte récente contre Haussmann le recommandait. Ami de Gambetta, il adopta les principes du cahier de Belleville : « Pour fonder en France une libre démocratie, il ne suffit pas de proclamer : l'entière liberté de presse, l'entière liberté de réunion, l'entière liberté d'enseignement, l'entière liberté d'association. Ce n'est pas assez de décréter toutes les libertés : il faut les faire vivre. La France n'aura pas la liberté, tant qu'elle s'obstinera dans le système des armées permanentes, qui entretiennent, d'un bout de l'Europe à l'autre, l'esprit de haine et de défiance; qui, à l'intérieur, éternisent les gros budgets, perpétuent le déficit, ajournent indéfiniment la réforme de l'impôt, absorbent enfin dans des dépenses improductives les ressources qu'exige impérieusement la grande œuvre sociale de l'enseignement populaire. Aussi faut-il vouloir par-dessus tout la décentralisation administrative, la séparation absolue de l'État et de l'Église, la réforme des institutions judiciaires par un large développement du jury, la transformation des armées permanentes. Ce sont là des « destructions nécessaires : » en y travaillant, la génération actuelle préparera de la manière la plus sûre l'avènement de l'avenir. — JULES FERRY. »

Il ne s'agissait pas de faire vivre la liberté, mais de faire mourir l'Empire. Jules Ferry s'en est vanté plus tard : « Je parle devant un certain nombre de citoyens qui connaissent fort bien l'histoire de ce programme de 1869, qui l'ont fait avec nous et qui, par conséquent, se rappellent les circonstances. Le programme de 1869 était avant tout sous une forme législative la négation du pouvoir impérial ; il s'agissait alors de désarmer le pouvoir impérial, de lui enlever pièce à pièce toute l'autorité dont il pesait sur le suffrage universel par la candidature officielle, sur la presse et sur les réunions par les lois répressives que vous connaissez, sur la justice, sur l'armée, sur le clergé. Le programme de 1869, c'était, en définitive, sous une forme légale, la déchéance de l'Empire par le désarmement progressif, continu du pouvoir impérial (1) ». Et ces bons apôtres se plaignaient d'être calomniés quand on les accusait d'être des hommes de mauvaise foi préparant une subversion.

(1) Discours du 30 août 1885, à Bordeaux.

V

Le bruit que faisaient ces disputes relativement anodines fut couvert par le tapage de mon combat avec les Irréconciliables. Partout ailleurs, toutes les mains étaient décidées à user de la hache destructive; il s'agissait uniquement de savoir laquelle s'en saisirait et, dès lors, le conflit était tout personnel. Entre les Irréconciliables et moi, le différend était beaucoup plus haut : il s'agissait de se déclarer pour la Révolution ou pour la liberté. C'est pourquoi l'élection de la 3e circonscription fut plus que les autres l'objet de la passion publique.

Dès le lendemain de mon *19 janvier*, et bien avant l'ouverture de la période électorale, les journaux radicaux avaient désigné Émile Durier, avocat distingué, membre du Conseil de surveillance du *Siècle*, comme mon successeur, et chargé Clément Laurier, dont la plaidoirie audacieuse dans l'affaire Baudin avait fait sensation, même après celle de Gambetta, de me démolir dans le Var. Avant d'engager ma bataille à Paris, j'allai dans le Var organiser l'action de mes amis. Je fus accueilli triomphalement. Je marchais d'ovation en ovation, et le préfet commençait à pronostiquer que son candidat serait emporté par une tempête d'opinion. Tout à coup, rappelé en hâte à Paris, je fus obligé d'interrompre ma tournée. Je n'eus le temps que de rédiger ma profession de foi : « Ne vous laissez pas tromper par les déclamations et par les calomnies; n'abandonnez pas celui qui, depuis vingt ans, est votre défenseur; ne soyez pas infidèle à une longue amitié. La nature a revêtu notre pays d'une parure incomparable : au midi, la mer bleue caresse ses rivages; au nord, la neige l'orne d'une blanche couronne; les plaines fécondes se déroulent au pied des collines embaumées; les vignes amies du soleil s'étalent à côté des bois remplis d'ombre. Les hommes, autrefois, ne furent pas inférieurs, et c'est de notre chère Provence que sortirent les Puget, les Massillon, les Barthélemy, les Suffren, les Sieyès, les Siméon, les Portalis, les Mirabeau. La nature est restée toujours belle; mais les hommes, atteints d'une espèce d'oïdium moral pire que celui dont vos vignobles ont souffert, y sont-ils donc à ce point dégé-

nérés, qu'aucun d'eux ne soit plus digne de vous représenter, et que des étrangers seuls puissent obtenir le mandat de parler en votre nom dans les assemblées solennelles de la nation? »

Au lendemain de cette proclamation, l'Homère provençal, Mistral, m'envoya sur sa carte les vers suivants

La terre nourricière, la nature,
Nourrit toujours sa progéniture
Du même lait. Sa dure mamelle
Toujours à l'olivier donnera l'huile fine
Voici ma voix
O vaillant provençal! Zou! (6 mai.)

J'appris, en descendant du chemin de fer, pourquoi j'avais été rappelé. Émile Durier, jugé d'étoffe trop mince et de sonorité oratoire insuffisante, on lui avait substitué Bancel, réputé maître en cet art. Il était mon aîné de peu d'années, et j'avais vécu plus d'un mois amicalement avec lui à Lyon, où nous défendions, sous la direction de Michel de Bourges, les accusés d'un complot du Midi. Il était alors député du département de la Drôme, et avait donné de brillantes preuves d'éloquence. Exilé en Belgique, il avait accru sa renommée par le succès de conférences philosophiques et littéraires. Tout en ayant fait quelques voyages en France, après l'amnistie, il maintenait à Bruxelles le siège de son activité. Dans ces voyages, il visitait Émile de Girardin, preuve qu'il n'était pas alors animé des passions au service desquelles il venait maintenant s'enrôler. En lui, il y avait du Berryer. Sa voix, un peu voilée, était forte, pleine, pénétrante; son attitude imposante; il avait de l'imagination, des élans d'un souffle puissant. Son défaut était le penchant à la déclamation théâtrale, et l'inaptitude à la dialectique. Dans une conférence littéraire sur Corneille ou Molière, il était superbe; comme les prédicateurs apprennent leurs sermons et les répètent, il savait ces Conférences par cœur, et donnait la même plusieurs fois. Il eût été incapable de traiter avec méthode une affaire, et encore plus de soutenir une discussion serrée. L'amour du plaisir le détournait des études sérieuses; il vivait sur un fond de généralités mal digérées. D'ailleurs, nullement méchant et incapable de haine, si ce n'est oratoirement. A son arrivée à Paris, il fit quelques conférences qui exaltèrent les Tirard et autres juges de même force; on vit en lui,

non seulement l'homme qui m'écraserait, mais l'orateur sans rival qui prendrait la direction de l'opposition radicale, en faisant oublier tous ses devanciers. Ces beaux rêves se sont évanouis en fumée : au lendemain de son premier discours, la duchesse Colonna, sculpteur distingué, disait : « C'est un monument en marbre de Pathos. » L'orateur qui devait tout éclipser resta sous cette épitaphe, se tut, et disparut peu après sans qu'on s'en aperçût. Mais, en mai 1869, partout où il paraissait dans les réunions publiques, il était accueilli par des trépignemens d'admiration.

Le jour de mon arrivée, il avait affiché sur papier écarlate une circulaire incolore dans laquelle une seule phrase était un peu accentuée : « Il est temps de reprendre nos vieilles traditions, interrompues au 18 brumaire. » En tête, était reproduite une délibération de quelques électeurs, qui me déclarait indigne de la confiance de la démocratie. Bancel en étant responsable, je lui demandai raison : « Monsieur, 1075 électeurs de la 3e circonscription vous ont offert une candidature contre moi, parce que je me suis rendu *indigne* de la confiance de la démocratie. Vous avez accepté cette offre. Par là, vous vous êtes engagé à justifier l'accusation d'*indignité*, qui est la raison d'être de votre candidature. Je vous invite à remplir cet engagement. Veuillez m'envoyer deux de vos amis; je les mettrai en rapport avec deux des miens. Ils se concerteront pour choisir un vaste local, désigner un président, s'assurer de sténographes et fixer le jour et l'heure de la réunion. Quand ces préliminaires auront été réglés, nous nous présenterons tous deux devant l'assemblée. En votre qualité d'accusateur, vous prendrez la parole le premier. Je vous répondrai. Nos paroles seront recueillies. Et le lendemain, Paris et la France pourront prononcer entre nous. » (4 mai.)

Le jour même je reçus la visite de quelques émissaires de Bancel. Ils venaient m'engager à me rendre le soir à la salle Molière où je rencontrerais leur candidat. Le plan était dénué d'artifice : la salle Molière, pouvant contenir au plus 500 personnes, se remplissait chaque soir de mes adversaires; ils eussent étouffé ma voix et leurs journaux eussent reproduit les comptes rendus mensongers dont ils sont coutumiers. « Je ne puis me rendre ce soir à votre invitation, répondis-je, parce que mon serment n'a pas encore été déposé et que je suis harassé de la fatigue de mon voyage. J'irai volontiers dans cette salle ou ailleurs aussitôt qu'aura eu lieu

l'explication contradictoire à laquelle j'ai convoqué M. Bancel. Cette explication ne peut avoir lieu dans la salle Molière, trop petite, où un service sténographique n'est pas organisé. »

Ces précautions ne furent pas au goût des Bancellistes dont le piège était déjoué. Je trouvai, dans les journaux du lendemain, la lettre suivante adressée aux électeurs, non à moi : « Concitoyens, M. E. Ollivier m'adresse par la voie des journaux un cartel oratoire. Il me paraît impossible de l'accepter sans dénaturer les règles élémentaires du suffrage universel. Plusieurs réunions électorales ont été convoquées ; je m'y suis rendu ; j'ai manifesté devant vous mes principes politiques ; j'ai répondu à vos interpellations. Que M. E. Ollivier imite mon exemple ; qu'il comparaisse à son tour ; qu'il rende librement compte de son mandat ! Vous êtes ses accusateurs, ses témoins et ses juges. Salut et fraternité. » Je ripostai aussitôt : « Monsieur, Vous vous méprenez sur notre situation réciproque. Vous n'êtes pas pour moi un simple concurrent ; vous êtes le porte-voix d'une insulte. Vous avez placardé un écrit dont vous avez pris la responsabilité en le présentant comme la raison d'être de votre candidature, et dans lequel je suis flétri, comme INDIGNE de la confiance de la démocratie, apparemment pour avoir contribué à la conquête du droit de tenir les réunions dans lesquelles vous parlez ! Je vous ai demandé d'articuler votre insulte en ma présence, non pas à huis clos et dans une salle étroite, mais dans un vaste local et avec l'assistance de sténographes. Vous refusez ! Vous invoquez les principes élémentaires du suffrage universel. C'est un faux-fuyant. Il s'agit d'honneur et non de suffrage universel. Et le principe élémentaire de l'honneur est que, lorsqu'on a porté une accusation déshonorante contre un honnête homme, on ne se dérobe pas pour éviter de la soutenir. »

Bancel ne répondit rien et alla se mettre en sûreté dans la Drôme, puis à Lyon, où il commettait la mauvaise action de s'opposer à la réélection d'Hénon, un des Cinq, brave homme dont la démocratie radicale n'avait guère à se plaindre puisqu'il avait docilement obéi à tous ses mots d'ordre. Cependant, cette reculade et cette fuite contrarièrent fort ses partisans ; on les raillait et ils étaient honteux. Ils revinrent sur le refus de leur candidat et annoncèrent qu'un groupe d'électeurs organiserait une grande réunion publique, en présence de sténographes, et que Bancel se rendrait à l'invitation qui lui serait adressée.

VI

Pendant que cette réunion contradictoire s'organisait, je me décidai à faire une grande conférence au Châtelet, dans le local même où Bancel avait donné les siennes. Mais ce qui avait été accordé sans difficulté à un révolutionnaire me fut d'abord refusé par le préfet de la Seine, propriétaire de la salle. Je ne dus qu'à la courtoisie de Forcade de l'obtenir. Il eût été dans mon droit, puisqu'il ne s'agissait pas d'une réunion contradictoire, de n'admettre que mes amis. Néanmoins je ne me réservai que 4 à 500 cartes, y compris celles des sténographes et des représentans de la presse. Les personnes munies de ces cartes rentreraient rue des Lavandières, par la porte des artistes, à la même heure où la grande porte du théâtre serait ouverte au public, moyennant un prix d'entrée de 0 fr. 50. La séance fut fixée au 12 mai à 7 heures et demie.

Mes amis s'étaient gardés de troubler les conférences de Bancel au Châtelet. Les révolutionnaires de tous les quartiers de Paris résolurent de se rendre à ma réunion et de m'empêcher de parler. « Il ne faut pas qu'il parle! » fut cette fois encore le mot d'ordre. Dès cinq heures les bandes débouchaient de Belleville, de Montmartre, du faubourg Saint-Antoine, du quartier Latin. A sept heures sur la place, sur les quais, se mouvait un océan de têtes. D'abord ce ne furent que des conversations animées, puis des cris, puis des couplets de la *Marseillaise* et du *Chant du Départ;* un industriel offrait au public, au milieu des lazzis, un sac rempli de sifflets; les meneurs s'étaient réunis dans la brasserie Dreher, tandis que Raoul Rigault, Dacosta et autres communards futurs excitaient la foule. Quelques agens seulement stationnaient devant le théâtre, bien que le commissaire de police Blanchet, instruit de l'assaut qui se préparait, eût demandé 500 gardes municipaux solides.

J'étais chez moi, rue Saint-Guillaume, attendant l'heure, lorsqu'une première estafette me fut envoyée par mon frère pour me dire qu'une foule immense était descendue des quartiers populaires et que le commissaire refusait d'ouvrir les portes. Un peu plus tard, une seconde estafette m'indiquait de me rendre au troisième étage d'une maison sur le quai. J'y courus et y trouvai mes amis qui

m'instruisirent de ce qui se passait. Le commissaire, n'ayant toujours à sa disposition qu'un nombre d'agens insuffisant, épouvanté à la vue de la multitude hurlante, alléguait que, s'il ouvrait les portes, un flot irrésistible s'engouffrerait dans le théâtre, envahissant galeries, loges, scène, qu'il y avait complot, que lui et Émile Ollivier seraient tués. Quoique l'heure fixée eût sonné, aucune porte ne s'était ouverte, soit sur la place, soit sur la rue des Lavandières. Les porteurs de cartes, groupés à l'entrée des artistes, s'étaient résignés à attendre; mais les révolutionnaires de la place s'étaient rués sur les grilles, les avaient franchies, avaient enfoncé les portes et pénétré dans la salle. Ils la remplissaient à moitié quand arrivèrent les forces de police requises par le commissaire. Elles n'essayèrent pas de faire sortir les envahisseurs; elles se bornèrent à empêcher d'autres de suivre en faisant évacuer la place, la brasserie Dreher et les cafés environnans. La foule reculait, mais aussitôt se reformait, s'avançait, regagnait le terrain perdu. Alors des charges plus vigoureuses parurent nécessaires. La foule rejetée sur le quai n'en devint que plus excitée. Elle hurlait : « Vive Bancel! A bas Ollivier! » Girardin, épouvanté de ces scènes, s'écriait : « Si Ollivier est encore vivant ce soir, il vivra longtemps! »

Pâle et défait, il me rejoignit quelques instans après, confirma ce qui venait de m'être raconté, et conclut : « C'est peut-être une révolution. Défendez votre tête; si vous ne réussissez pas à parler nous sommes perdus. — Pour parler, répondis-je, il faut que je trouve moyen d'entrer. Comment y parvenir? — Qu'à cela ne tienne, fit Girardin, je cours chez Piétri lui demander un agent qui protégera votre entrée. » Il court à la préfecture de police; il trouve Piétri, lui demande un agent déguisé en bourgeois, avec mission de m'accompagner et d'exécuter la trouée qui nous permettra d'entrer. Pietri acquiesce et donne l'homme; Girardin le prend dans sa voiture, mais au moment où l'on approche de la place du Châtelet, l'homme ouvre la portière, saute à bas, disparaît. Pourquoi? Où allait-il? ou plutôt que fuyait-il?... « Il y a dans les affaires des points inexplicables et inexplicables dans leurs instans. »

Je n'avais pu me résigner à attendre immobile le retour de Girardin : je n'avais déjà que trop tardé à en venir aux mains. Je descendis dans la rue accompagné de mon frère et de quelques amis. Nous nous dirigeâmes vers l'entrée de la rue des Lavandières, la plus proche. Reconnu par la foule à la pâle lueur des

réverbères, une formidable clameur s'élève, mêlée de sifflets et d'applaudissemens. Les « Vive Émile Ollivier! — Vive Bancel! » se heurtent et se combattent dans l'air; j'étais tellement pressé que je faillis être étouffé. Enfin un rude gaillard me soulève et me dépose entre les mains des agens postés à l'entrée des artistes. Ceux-ci d'abord refusent de me laisser pénétrer. Je me nomme et les prie d'avertir le commissaire. Il arrive dans un état d'agitation indescriptible. « Je vous demande, lui dis-je de laisser entrer mes amis qui attendent dans la rue depuis plusieurs heures, et de faire ouvrir la porte sur la place, afin que la salle se remplisse et que je puisse prendre la parole : « Prendre la parole! s'écrie-t-il, y songez-vous! J'ai vu le 15 mai, il n'était rien auprès. Ils ne vous laisseront pas parler. — Nous verrons, répondis-je, entrons. — Mais ils vous tueront! — Je suis là pour cela. Entrons. » Me voyant si décidé, il donna enfin l'ordre de laisser pénétrer mes amis, ce qui amena dans la salle un élément sympathique, puis de laisser s'introduire par la grande porte tous ceux qui paieraient les cinquante centimes du prix d'entrée, et par là encore, pêle-mêle avec les ennemis, passèrent quelques amis. Le commissaire se mit auprès de moi, et nous nous avançâmes sur la scène.

La clameur qui s'éleva alors dépassa toutes celles que je venais d'essuyer, et les *A bas!* mêlés d'insultes et de menaces recommencèrent. Le président du bureau, Chauny, avait tout ce qui peut imposer à la foule : une prestance martiale, une voix forte, de l'intrépidité, de la présence d'esprit. Il essaie de se faire entendre : sa voix est couverte par un tumulte inexprimable. De ce brouhaha surgit, enfin, une voix distincte : « Laissez entrer le public, au moins. — Si les portes n'ont pas été ouvertes à l'heure, répond Chauny, cela est dû à la police; depuis deux heures nous attendons, et c'est à peine si le citoyen Ollivier a pu se frayer un passage. » De nouveaux ordres sont donnés pour hâter le mouvement d'entrée et, au bout de quelques instans, le président reprend : « L'heure s'avance, vous savez qu'aux termes de la loi, on doit fermer à onze heures. Je vous en supplie... *(Interruption.)* Laissez M. Émile Ollivier... *(Nouvelle interruption.)* Il est dix heures, nous n'avons que jusqu'à onze heures! Permettez à M. Émile Ollivier de prendre la parole. *(Non! non! — Oui! oui!)* Je donne la parole à M. Émile Ollivier. *(Oui! oui! — Non! non!)* » Le tumulte est au comble.

Je me lève. A peine ai-je ouvert la bouche, une explosion de

cris confus se déchaîne. Ayant l'expérience des assemblées publiques, je me gardai de m'épuiser dans une lutte exténuante, et, loin de forcer ma voix pour dominer le tumulte, je m'arrête aussitôt. Au bout de quelques instans, je fais une nouvelle tentative. Même accueil. Je recommence; trois, quatre fois; même insuccès. Pendant ce temps, le commissaire, de plus en plus agité, allait de sa place à la mienne et redisait : « Ils ne vous laisseront pas parler; il est inutile que vous insistiez. Voulez-vous que je lève la séance? — Non, non, répondais-je, il faut que je parle, je parlerai. » Mais en vérité je ne savais comment m'y prendre. Soudain, je me rappelai le conseil si juste de Labruyère : « Lorsqu'on a tout fait pour gagner quelqu'un, il reste encore quelque chose à tenter, c'est de ne rien faire du tout. » Évitant le moindre mouvement qui pût ressembler à la mauvaise humeur, je m'inclinai avec un geste qui signifiait : A votre aise! et je m'assis devant la table placée sur la scène avec autant de tranquillité que si j'étais sur mon banc au Corps législatif. Je commençai à prendre des notes que je mettais dans ma poche au fur et à mesure qu'elles étaient terminées. Cette attitude ne tarda pas à piquer le public; elle l'amusa, et, par une certaine lassitude du grondement des cris, je compris qu'il était prêt à désarmer, et qu'il fallait l'enlever. J'écarte ma table et ma chaise, je m'avance sur le bord de la scène, et, d'un air souriant, comme si je m'adressais à des amis éprouvés, je dis : « Messieurs, je vais vous rconter une histoire. » Silence solennel. Je continue, presque à mi-voix avec des intonations caressantes : « Dans l'antiquité, les dieux descendaient quelquefois sur la terre. Un des plus malins écrivains de ce temps raconte que Jupiter eut un jour cette fantaisie. Chemin faisant, il rencontre un paysan. Il l'aborde et ils causent... je ne sais pas de quoi; ils ne furent pas d'accord, cela arrive quelquefois, vous le savez, Messieurs. (*Rires.*) Jupiter insiste, le paysan ne se rend pas. Jupiter s'impatiente : « Tu ne sais pas à qui tu parles, maraud! Je suis Jupiter, le roi de la foudre. » Notre homme ne se déconcerte pas : « Tu te fâches, Jupiter, donc tu as tort! » — Sur quoi une voix, venue du fond de la salle, crie : « C'est donc nous qui sommes Jupiter! » Alors, déployant dans toute son étendue et sa force ma voix, que jusque-là j'avais contenue, je m'écriai : « Oui, c'est vous qui êtes Jupiter! En vérité, le spectacle auquel vous nous faites assister est incompréhensible... » (*Bruit, exclamations.*) Une voix : « Nous ne sommes ici que des spectateurs! — Eh bien! alors, taisez-

vous!... *(Très bien ! très bien !)* Vous êtes convaincus que j'ai démérité de la démocratie. J'ai la conviction que vos doctrines et vos pratiques perdent la démocratie et la liberté. *(Interruption.)* Oui, vous, qui m'interrompez, vous êtes les ennemis les plus redoutables du peuple; vous le perdez... *(Bruyans applaudissemens mêlés de violentes protestations.)* Assurément, s'il m'était resté dans l'esprit le moindre doute sur la rectitude, sur l'efficacité de la conduite que j'ai suivie, ce doute serait dissipé par la violence déployée pour étouffer ma parole sous des clameurs préméditées. *(Applaudissemens, protestations.)* — Il est temps, Messieurs, que l'assemblée se décide à garder le silence. Je ne vous demande pas de la sympathie, j'exige de la tolérance. Je réclame la possibilité matérielle de vous expliquer mes principes. » *(Applaudissemens.)* « Si vous persistez à étouffer ma voix, vous accorderez à mon éloquence son plus grand triomphe, car vous en aurez eu peur. » *(Parlez ! parlez !)*

Et je repris, au milieu d'un complet silence : « Messieurs, la question qui s'agite aujourd'hui devant le corps électoral est d'une extrême gravité, il est indispensable de la préciser. — Je ne suppose pas qu'il y ait ici une animosité personnelle. C'est votre conviction qui vous pousse jusqu'à l'impatience contre les opinions que vous ne partagez pas. En regrettant qu'elle soit aussi déréglée, je la respecte. Mais moi aussi, j'ai une conviction; elle est le résultat de tout le travail qu'un homme peut consacrer à la recherche de la vérité, et je vous jure devant Dieu, qui nous entend... *(Interruptions. — Une voix :* Qu'est-ce que c'est que ça, Dieu?) «... Oui, devant Dieu *(Applaudissemens)*, que si je me suis trompé, c'est après avoir tenté tous les efforts possibles à une intelligence humaine pour éviter l'erreur. Écoutez en hommes de cœur et en hommes d'intelligence les motifs qui m'ont déterminé. *(Parlez ! parlez !)* Lorsque je promène mes regards sur cette réunion, je ne puis retenir sur mes lèvres une parole de reconnaissance pour tous ceux qui se sont rendus dans cette enceinte, malgré les difficultés de l'accès... *(Applaudissemens.)* Je vous remercie tous également : Vous, mes amis, votre présence est pour moi une force et une joie; vous, mes adversaires, votre présence est pour moi un espoir; car vous serez frappés par l'évidence des idées que je vais exposer. » — *Une voix :* Jamais! *(On rit.)* — *Une autre voix :* Jamais! c'est le mot de Rouher! — Quelle est la question solennelle que le peuple va être appelé à résoudre? La question de liberté. N'équivoquons pas. Je n'ai

jamais soutenu que la liberté fût une concession volontaire, une faveur octroyée ; la liberté est un droit inaliénable. Elle ne dépend pas plus des monarques que des peuples; c'est l'apanage de tout être humain; la volonté d'un seul ne peut pas plus contre elle que la volonté de tous. Et j'ai formellement établi qu'une nation entière fût-elle d'accord, moins un, pour refuser la liberté de conscience, par exemple, elle commettrait un attentat. (*Applaudissemens.*) — Seulement, la liberté, comme toute chose humaine, a ses conditions d'existence. Elles sont au nombre de deux: l'égalité, l'ordre. Sans égalité, la liberté n'est qu'un privilège pour quelques-uns; sans l'ordre, elle conduit au pire des despotismes. — Si tout être humain est libre, il en résulte d'abord qu'il a droit d'intervenir dans le choix de son gouvernement, et ensuite, que son gouvernement choisi, il a le droit de le surveiller, de le contrôler, de le diriger. — Qui donc, dans le parti démocratique, a soutenu ces principes avec plus de constance et de fermeté que celui qui a l'honneur de vous adresser la parole? » — (Non! — Silence! laissez parler!) — La liberté, sous toutes ses formes, dans toutes ses applications, dans toutes ses conséquences, n'a pas eu de défenseur plus persévérant, plus infatigable que celui qui a parlé pendant six ans en votre nom. (*Voix nombreuses :* C'est vrai! C'est vrai! — *Une voix :* C'est à lui que vous devez tout ce que vous avez obtenu!) — N'est-ce pas moi qui ai eu l'honneur d'être le rapporteur de la loi sur les coalitions? Si les ouvriers se sont rappelé, après vingt-cinq ans, que Berryer les avait défendus dans un procès de coalition, comment pourraient-ils maudire celui qui leur a conquis un droit refusé par la première République, la Restauration, le gouvernement de Juillet, la République de 48?

J'exposai ensuite, dans un silence de plus en plus profond, tout ce que j'avais fait pour l'émancipation de la presse et l'établissement du droit de réunion : « Qu'était, en 1857, le vote? continuai-je. Lorsque nous nous réunîmes dans une maison rue des Bourdonnais avec de vaillans amis que je retrouve ici, et qui me continuent l'amitié des premiers jours, nous nous glissions comme des ombres, regardant autour de nous à droite et à gauche; quand nous étions au nombre de quinze ou vingt, nous considérions presque comme héroïque le citoyen qui nous recevait; et nous avions le recueillement solennel de ceux sur la tête desquels pèse un danger. Aujourd'hui, le vote s'accomplit en pleinelum ière. Je puis vous

parler librement, et tous les jours des réunions semblables à celle-ci ont lieu sur tous les points de Paris et de la France. Ce n'est qu'un commencement? Soit. Mais le jour lui-même ne vient pas tout d'un coup, l'aube le précède. » (*Applaudissemens prolongés.*) J'abordai enfin le dissentiment aigu qui devait réveiller les passions assoupies de l'auditoire. C'est là que m'attendaient mes ennemis. Je m'appliquai à les dérouter par une exposition académique de principes : « Le dissentiment entre une partie de la démocratie et moi n'est pas sur la liberté elle-même, mais sur la manière de l'obtenir. Doit-elle être obtenue révolutionnairement ou constitutionnellement? Mes adversaires pensent qu'elle ne peut être obtenue que révolutionnairement; je pense qu'elle ne peut être obtenue que constitutionnellement. Voilà le désaccord entre nous. Je ne veux pas l'atténuer. Seulement, je voudrais vous initier au travail par lequel mon esprit est passé avant d'arriver à mes résolutions actuelles. La politique est une science expérimentale. Pendant longtemps, qu'il s'agît de politique, de philosophie, de science sociale, voici comment procédait l'esprit humain : Il formulait un principe arbitraire, et, ce principe posé, il en déduisait un certain nombre de conséquences; et de ces conséquences il faisait des règles de conduite. L'esprit humain se conduisit ainsi jusqu'à ce que deux hommes, dont l'un se nommait Galilée, et l'autre Bacon, eussent opéré une révolution scientifique, qui a été la mère de toutes les révolutions. « Quand vous voulez, dirent-ils, établir une loi, au lieu de regarder en haut, regardez en bas; au lieu de vous perdre dans les abstractions, expérimentez, observez, recueillez les faits, examinez-les, classez-les par groupes et déduisez-en des lois. » Descartes appliqua à la philosophie la méthode expérimentale. De nos jours, un esprit puissant, auquel je rends hommage quoique je ne sois pas de sa religion, Auguste Comte, l'a étendue aux sciences sociales. Machiavel l'a employée le premier dans l'étude de la politique. J'ai soumis à cette méthode expérimentale les faits de la politique contemporaine, et de cette étude est résultée pour moi la preuve que les procédés révolutionnaires sont aussi impuissans que les procédés constitutionnels sont efficaces. »

Je démontrai alors que c'est à l'alliance des républicains Manin, Mazzini, Garibaldi avec le roi Victor-Emmanuel que l'Italie avait dû sa récente unité. Même enseignement en Hongrie, où le mouvement révolutionnaire échoue avec Kossuth, et le mouvement constitu-

tionnel réussit avec Deak en Allemagne, où l'unité échoue avec les révolutionnaires à Francfort et réussit avec le roi de Prusse et M. de Bismarck. En France *(Ah! ah!)*... Je n'en suis jamais sorti. *(Vifs applaudissemens. — Violentes réclamations.)* En France, à toutes les époques, les grands hommes politiques dont je suis l'humble disciple... — *(Une voix :* De Morny? *Approbations. — Réclamations. — Une voix :* Nous voulons des explications sur votre conduite, et pas autre chose. — *Applaudissemens.)* Tous les hommes politiques, dont je suis l'humble disciple, ont reconnu qu'une révolution est presque toujours un échec pour la liberté, parce qu'après beaucoup de malheurs elle aboutit à une dictature et à un despotisme. *(Applaudissemens.)* De toutes ces observations résulte la conduite à tenir pour conquérir la liberté. Il faut avoir recours aux moyens constitutionnels, non aux moyens révolutionnaires; il faut tendre à l'amélioration de ce gouvernement et non à son renversement. On objecte que ce gouvernement est issu d'une révolution, d'un coup d'État... *(Oui! — Interruptions. — Une voix :* Et votre opinion sur le coup d'État?) — Je n'ai pas besoin de la dire, je l'ai écrite. — *(Une voix :* Tout le monde la connaît.) — Si ce gouvernement n'avait pour légitimité qu'un coup d'État, jamais je ne lui aurais prêté serment : sa légitimité n'est pas dans un coup d'État. *(Oh! — Violente interruption — Cris.)*... Laissez-moi finir ma pensée; sa légitimité est dans le suffrage universel, dans les plébiscites populaires, auxquels je ne me suis pas associé, qui l'ont institué et confirmé. *(Interruptions.)* Si toute la politique du parti démocratique doit consister à protester contre un coup d'État... *(Oui! oui! — Laissez parler!)* il n'y avait qu'une conduite digne, ferme, énergique, honorable à tenir, c'était de suivre l'exemple de Victor Hugo, de Cavaignac, de Charras. *(Plusieurs voix :* De Bancel, de votre père, de Baudin! — *Oui! oui! — Bruit.)* — Il n'y avait qu'une conduite digne, noble, ferme : c'était de refuser le serment. *(Non! non! — Si! si! — Interruptions.)* Quiconque prête le serment reconnaît par cela même qu'il accepte le gouvernement comme régulier et légitime. — *(Non! non! — Si! si! — Vive interruption.)* Et la preuve qu'en parlant ainsi je n'exprime pas une opinion personnelle, je la tire des lettres dans lesquelles des hommes de conscience déclarent que, ne voulant pas perdre le droit de protester contre le coup d'État, ils refusent toute candidature. Mais prêter serment à un gouvernement en déclarant d'avance qu'on ne le tiendra pas, prêter un serment pour le violer,

c'est une indignité! *(Vifs applaudissemens. — Bruyante interruption.)* Reprenant avec force : — Oui, je le répète, prêter un serment pour le violer, c'est une indignité. *(Nouveaux applaudissemens. — Nouvelle interruption.)* Permettez! Chacun est maître de sa conscience; si vous trouvez que la mienne a mal interprété le serment, vous voterez contre moi. *(Oui! oui! c'est ce que nous ferons! — Non! non! non!)* Mais en ce moment vous avez un devoir, c'est de m'écouter. *(Non! non! — Oui! oui!)*

Tout à coup deux spectateurs placés au parterre se précipitent l'un sur l'autre; les voisins se lèvent et s'interposent. Quelques minutes d'attente, et cet incident, qui n'était pas plus bruyant que les précédens, se fût terminé. Mais le commissaire de police ne cessait d'obséder le président : « Il est onze heures! mes ordres sont formels; il faut que je fasse fermer la salle. » Et le président ne se rendant pas à ses injonctions, il profita de l'insignifiante bagarre pour lever lui-même d'autorité la séance. Tout mon exposé avait été la préparation à une conclusion qui n'eût pas demandé plus d'un quart d'heure.

Cette interruption idiote ou perfide m'arrêta juste au moment où j'allais porter les coups décisifs. L'auditoire se dispersa en protestant violemment. Mes amis voulurent me porter en triomphe, mais c'eût été provoquer une collision, car la foule avait de nouveau envahi la place, s'était grossie dans les rues environnantes, et, une clameur de menace arrivait jusque dans la salle, avec les chants de *la Marseillaise*. Je me dérobai. Accompagné d'un seul ami, je regagnai le quai par une rue de derrière, et je rentrai chez moi. Le docteur Albert Robin, un de nos maîtres les plus illustres de la science médicale, m'a raconté depuis que, venu pour me siffler en compagnie d'étudians, il m'avait, comme eux, applaudi. D'autres furent moins accessibles à mes argumens, car, sur le trottoir de ma rue Saint-Guillaume, je trouvai un groupe de jeunes gens qui m'avaient devancé et me sifflèrent. Je leur souhaitai bonne nuit, et les remerciai de leur courtoisie.

L'excitation des esprits se prolongea une partie de la nuit. Deux bandes s'étaient formées à la sortie du théâtre; l'une fut dispersée sans résistance, rue de Rivoli, l'autre, se dirigeant vers la Bastille, parcourut la place en criant : « Vive Baudin! vive Bancel! Aux armes! » etc.; elle assomma un sergent de ville, puis reprit sa route par les boulevards Richard-Lenoir et Beaumarchais, brisant vitres

et réverbères, déracinant les arbres, et ne s'arrêtant qu'au Château-d'Eau, où la police en nombre la dispersa, après avoir opéré quelques arrestations.

VII

Le rôle de la police avait été étrange toute cette soirée. Évidemment, le but du commissaire était le même que celui des bandes de Delescluze : m'empêcher de parler. Il avait eu recours d'abord au moyen radical, d'interdire l'accès de la salle, en la tenant close; puis, la salle envahie, de s'opposer à ce que j'y pénètre moi-même, en essayant de m'effrayer; puis, lorsque j'eus été accueilli sur la scène par les vociférations, de m'intimider; enfin, lorsque j'eus réussi à imposer ma parole, de guetter le moment où il pourrait me l'enlever, et me faire la violence à laquelle l'assemblée paraissait avoir renoncé. Obéissait-il à des ordres donnés? Était-ce la maladresse spontanée d'un homme affolé par l'imminence d'un danger connu de lui seul? Je n'ai pas réussi à le pénétrer.

Le public, quoiqu'il ne soupçonnât pas l'inexpliqué de cette soirée révolutionnaire, en sentit la gravité. La sensation fut profonde. Louvet, spontanément, se désista à mon profit, et un certain nombre d'électeurs de la 7e circonscription, estimant qu'entre Rochefort et Jules Favre, ma situation serait meilleure que dans la 3e, m'offrirent une candidature que je refusai. Enfin, l'Empereur comprit, combien il était sot de traiter en ennemi l'homme auquel les Intransigeans n'adressaient qu'un reproche, celui de ne l'être pas, et il fit prier Lescuyer d'Attainville de se retirer dans le Var. C'était, d'ailleurs, nécessité plus que générosité. La candidature de d'Attainville, dès avant d'être retirée, était morte. Laurier l'avait tuée.

Égaré par les faux renseignemens des meneurs subalternes, ses patrons, ce candidat ne s'était pas rendu compte de la véritable disposition des esprits dans le Var. En 1851, l'insurrection y avait été terrible; elle avait pris des otages dans toutes les communes, et sa défaite, suivie de représailles cruelles, avait laissé longtemps le pays divisé en vainqueurs et en vaincus se regardant avec horreur. On fit croire à Laurier qu'en évoquant ces souvenirs il soulèverait les populations. Sa profession de foi fut un appel à la haine : « Ma

candidature a une signification précise, sur laquelle je ne veux tromper personne, amis ou ennemis, — n'étant pas l'homme des équivoques, — elle est un acte de protestation contre le coup du Deux Décembre; et si vous m'envoyez à la Chambre, je n'y entrerai pas pour autre chose que pour agiter, devant la majorité satisfaite, l'éternel remords et l'impitoyable revendication. » De ce point de départ, il allait, comme son ami de Belleville, à la suppression des armées permanentes, à la séparation de l'Église et de l'État, en un mot à tout le programme radical de Jules Simon. Les discours qu'il tint dans les réunions eurent un accent furibond. Il se trompait de date; les souvenirs de 1851 s'étaient amortis, et, si ce n'est dans la petite minorité qui le traînait à sa suite, s'était opérée une détente toujours croissante. Son cri de haine produisit un effet inattendu. Il mit en alarmes les plus indifférens; un comité de trois cents délégués venus de toutes les communes du département, et composé de maires, de conseillers généraux, de notables de toute nature, se constitua en comité électoral à Draguignan, et, après un beau discours du principal avocat de la ville, Verrion, acclama mon nom. « Ne nous défendez pas, dirent ces braves gens au préfet; laissez-nous nous défendre nous-mêmes. Nous ne voulons pas lutter contre le candidat officiel de la révolution par le candidat du gouvernement; contre la révolution, nous ne voulons invoquer que la liberté. » Ce qu'il y eut de remarquable dans cette manifestation, c'est que les républicains modérés, vaincus en Décembre, furent aussi empressés à s'y associer que les impérialistes leurs vainqueurs. Les uns et les autres se groupèrent autour de moi parce que mon nom signifiait concorde, oubli, réconciliation, amnistie des torts réciproques. Qu'aurait pu le candidat officiel contre un pareil mouvement?

Les radicaux, inquiets de cette spontanéité, eurent recours à leur moyen ordinaire de propagande, l'imposture, et annoncèrent qu'après l'orageuse séance du Châtelet, j'avais été reçu par l'Empereur, et que maintenant, (il n'y avait plus à s'y méprendre), j'étais candidat officiel, soit à Paris, soit dans le Var. La vérité était qu'à Paris et dans le Var, les amis du gouvernement me préféraient à Bancel et à Laurier, mais volontairement, parce que cela leur plaisait, et non pour obéir à une consigne. Toutes les paroles du comité de Draguignan étaient des réfutations de ce mensonge. Le préfet, de son côté, disait à tout venant : « Il n'y a pas de candidat officiel. »

VIII

Pour réfuter ces allégations et celles dont elles étaient le complément, je comptais sur le débat contradictoire avec Bancel, que m'avait promis *le Siècle*. Bien qu'appelé par les instances pressantes des comités électoraux du Var, je ne quittai point Paris, afin de ne pas manquer au rendez-vous. Mais les jours s'écoulaient, et j'attendais toujours. *Le Siècle*, sommé de s'exécuter, répondit que « les organisateurs de la réunion, ayant déjà éprouvé deux refus de la part de directeurs de théâtre dont ils voulaient louer les salles, étaient en pourparlers avec d'autres. « Pas de subterfuges! pas d'échappatoire! s'écria Emile de Girardin; nous vous offrons, sans rétribution, une grande salle, rue Le Pelletier, ayant deux entrées, pouvant contenir 800 places, dont 400 seront remises à M. Bancel, 400 autres à M. Émile Ollivier et 37 aux journalistes munis de la carte signée du président du syndicat de la tribune des journalistes. Sans doute, 800 électeurs ce ne sera pas la totalité de la 3e circonscription (au nombre de 35000); mais, avec l'assistance de sténographes exercés, ce sera assez pour que les électeurs absens et la France entière puissent se faire une idée juste (15 mai). » Il n'y avait pas moyen d'échapper à une mise en demeure aussi précise. *Le Siècle* répondit que « M. Bancel arrivait le lendemain, dimanche, à Paris, et serait à la disposition des organisateurs de la réunion. » Mais le lendemain, ce qui arriva, ce fut une dépêche annonçant que M. Bancel, subitement pris de vomissemens, était retenu dans la Drôme. Les démocrates furent penauds de ces vomissemens, que beaucoup appelèrent des coliques. Ils couvrirent leur déconvenue par un redoublement d'injures.

La lutte, ne pouvant plus avoir lieu dans des réunions contradictoires, ne devint que plus acharnée dans la presse. Parmi les journaux d'opposition, *le Temps* seul gardait quelque mesure. Nefftzer ne se décidait pas à oublier les sympathies personnelles que, depuis de si nombreuses années, il m'avait manifestées. Il n'était pas libre de m'appuyer, ses actionnaires étant des ennemis déclarés de l'Empire, mais il trouvait que j'avais raison et me combattait à peine. Cela déplut au jacobin Henri Brisson, qui lui écrivit:

« Mon cher Nefftzer, l'attitude hésitante du *Temps*, dans l'élection de la 3e circonscription de la Seine, m'oblige à me retirer du journal. *C'est cette élection qui doit donner au vote de Paris sa signification;* à ce titre, j'attache une importance extrême à la nomination de Bancel; la question est donc aussi claire pour moi qu'elle est douteuse pour vous. Je regrette infiniment, à cause de l'affection que je vous porte, ce dissentiment et la suite nécessaire qu'il entraîne; mais le désaccord est trop grave pour me permettre de continuer ma collaboration. Je vous serre cordialement la main. »

Le Pays s'associa de son ton injurieux à cette recrudescence d'injures. Quoique plusieurs milliers d'électeurs, au Châtelet, eussent entendu mon discours, et que tous les journaux l'eussent reproduit ou commenté, Paul de Cassagnac osa écrire : « M. Émile Ollivier *n'a pas pu faire entendre un mot.* Les huées, les cris, les protestations ont étouffé sa voix, et le sténographe seul, assis à ses côtés, a pu récolter des paroles semées sur la pierre, et que *personne n'a entendues.* — Pour Bancel et Émile Ollivier, conseillait-il, billets blancs; laissez-les se dévorer; ils ne valent guère mieux l'un que l'autre, et ce sera pain bénit. »

Mais il y eut dans la presse impérialiste un écrivain de valeur qui, sans heurter de front les emportemens de Cassagnac, les brava en me soutenant, le rédacteur en chef du *Constitutionnel*, Robert Mitchell, une des célébrités les plus loyales du journalisme de son temps. De haute taille, les épaules larges, le visage d'une vigoureuse régularité, sa personne comme son esprit étaient charme, distinction, clarté, et respiraient la vaillance et la générosité. Il avait autant de dard que Prévost-Paradol et plus de belle humeur : c'est d'une main légère, en se jouant, qu'il transperçait l'enflure démocratique, dégageant sans aucun fracas, en des formules d'une saisissante limpidité, le trait essentiel d'un caractère, d'une situation, d'une idée. Son talent inspirait l'estime, son caractère la sympathie ou l'affection. Il aimait la liberté, convaincu que loin d'affaiblir l'Empire, elle lui ajoutait une sécurité, et c'est dans cette persuasion qu'il me défendit sans faiblir un instant.

Toutefois, le concours le plus passionné et le plus efficace me vint encore d'Émile de Girardin. Dans son journal comme dans la rue, il demeura mon auxiliaire le plus infatigable, démasqua les impostures, réfuta les sophismes, dénonça les lâchetés, flétrit les provocations; et, finalement, écœuré par le spectacle des injustices

contre lesquelles nous nous débattions, oubliant ses anciens griefs et ses récentes impatiences, en vint à dire : « Entre l'opposition irréconciliable, qui présente pour candidats assermentés MM. Bancel, Georges Baudin, Gambetta, Laurier, Henri Rochefort, et le gouvernement, qui est entré timidement, lentement, tardivement, mais enfin qui est entré dans les voies de la liberté, je n'hésite pas : je préfère la liberté restreinte, la liberté graduelle à la révolution intolérante, à la révolution qui ne recule devant aucune ingratitude, devant aucune violence, devant aucune imposture. »

Les députés, mes anciens collègues, eurent, en général, la convenance de rester étrangers à ces emportemens contre le collègue qui siégeait à leur côté la veille et qu'ils avaient applaudi. Dès le début, Thiers exprima à haute voix qu'il serait indécent que je ne fusse pas renommé. Seul, Jules Favre manqua de cette dignité délicate : nonobstant les déclarations de neutralité qu'il m'avait faites, espérant sans doute adoucir ses insulteurs parisiens, il envoya un encouragement aux fureurs de Laurier.

J'employai les jours qui nous séparaient du scrutin en démarches personnelles. J'y fus frappé de deux faits : D'abord l'ignorance presque complète des discours et des incidens publics dans laquelle se trouvaient les électeurs les plus éclairés ; ensuite de la domination absolue qu'exerçait Proudhon sur l'esprit des ouvriers instruits ; partout où j'entrais, dès qu'il y avait un livre, ce livre était de lui. Je fus non moins frappé de l'invincible optimisme du bourgeois. Dans une réunion privée que je tins chez l'un des principaux négocians de la rue du Sentier, se trouvaient des hommes de fortunes considérables ; ils me dirent : « Nous vous estimons, mais nous croyons que vous suivez une fausse voie : tout plutôt que l'Empire. — Mais songez aux désastres d'une révolution. — Bah ! avec l'état de nos mœurs, aucune violence n'est à craindre longtemps ; au bout de quelques jours cela sera fini ; et nous serons débarrassés de l'Empereur. »

IX

La veille de l'ouverture du scrutin, Thiers avait envoyé un avertissement à ses électeurs pour les prémunir contre les manœuvres de la dernière heure. Il y eut, en effet, une manœuvre de la dernière

heure. Seulement, elle vint de l'opposition et non du gouvernement. *Le Siècle* et *le Rappel,* alors qu'aucun démenti ne pouvait être utilement donné, publièrent une dépêche de Draguignan : « Laurier arrive de l'Hérault, et trouve les murs de Draguignan tapissés de toutes sortes de calomnies contre ses amis et lui. Il veut répondre, et les deux imprimeurs refusent leurs presses. L'intimidation est à son comble. Ollivier est en plein candidat du gouvernement. Toute l'organisation policière et tout l'outillage habituel des candidatures officielles se démènent pour lui. » Toutes ces assertions étaient fausses. Aucune calomnie n'avait été répandue contre Laurier ; l'unique imprimeur n'avait refusé d'imprimer que jusqu'à ce que ses presses fussent redevenues libres ; j'étais candidat indépendant à la dernière heure comme à la première ; l'élection dans le Var était aussi libre qu'à Paris. Néanmoins, cette dépêche acheva dans la 3e circonscription ma candidature déjà bien malade. D'ailleurs, depuis le commencement de la campagne, je n'avais aucune illusion. Comment pouvais-je résister aux moyens employés contre moi?... Le mensonge et l'outrage avaient été les principaux argumens dont se servirent ces puritains politiques. Ils s'indignaient des procédés de la candidature officielle, et ils les dépassaient tous.

Le 24 mai, après la clôture du scrutin, la première dépêche qui m'arriva était du quartier Vivienne ; elle m'annonçait une faible majorité en ma faveur. — « Bon présage ! s'écria un de mes amis joyeux. — Dites, mon cher, la certitude de la défaite. Si les quartiers conservateurs me donnent un aussi faible avantage, les quartiers populaires vont m'écraser. » Il en fut ainsi, et Bancel l'emporta sur moi par 22 840 voix, contre 12 848.

Je n'étais pas le seul vaincu de la journée. Carnot succomba devant Gambetta (21 744 voix, contre 11 604) ; Guéroult fut devancé par Ferry, dans un ballottage avec Cochin (1) ; Jules Favre et Garnier-Pagès, tenus en échec par Rochefort et Raspail (2) ; Thiers lui-même ne passa pas à ce premier tour (3). J'avais eu autant de voix que Thiers et Garnier-Pagès, plus que Carnot, Jules Favre et Guéroult, qui n'avaient pas franchi le seuil du palais des Tuileries pour

(1) Ferry, 12 916 ; Cochin, 12 417 ; Guéroult, 4 851.

(2) J. Favre, 12 028 ; Rochefort, 9 913 ; Cantagrel, 7 538 ; Raspail, 11 470 ; Garnier-Pagès, 14 345 ; Lévy, 7 054.

(3) Thiers, 13 333 ; Devinck, 10 404 ; D'Altonville, 8 714.

y conduire la Liberté. Les seuls triomphateurs incontestés étaient, avec Gambetta, Ernest Picard, 24 444 voix; Jules Simon, 30 305 voix; Pelletan, 23 410 voix. Quant à l'*ombre de l'héroïque Baudin*, dont le souvenir était toujours si vivant au cœur des Parisiens, elle obtenait 660 voix.

Dans la soirée, je reçus une députation d'étudians, qui m'apportaient leurs sympathies, et une visite très affectueuse du prince Napoléon, qui me supposait irrité, et me demandait de ne pas me jeter dans la réaction par colère. Cette nuit-là, les étoiles brillaient d'un vif éclat, comme dans la nuit de janvier au milieu de laquelle je sortis si confiant du cabinet de l'Empereur. Mais il me semblait maintenant qu'elles me regardaient avec une lueur narquoise, et non comme alors, avec des yeux encourageans. Seul dans ma petite chambre, où ne parvenait aucune rumeur, brisé par la tension morale de ces derniers mois, je tombai sur mon lit, en proie à une angoisse poignante : « Ne m'étais-je pas trompé depuis dix ans? N'était-il pas insensé de s'user à conseiller une politique d'oubli à des haines toujours effervescentes? N'était-il pas naïf de croire que, dans ce pays, qui que ce soit aimât la liberté pour elle-même, et y vît autre chose que le moyen de substituer sa propre domination à une domination adverse? N'avais-je pas donné des conseils pernicieux au pauvre Empereur? Ne devais-je pas courir chez lui, et lui dire : « Je me suis trompé, l'expérience est faite, les concessions conduisent à la perte; le lendemain même du coup d'État, vous n'avez pas été vilipendé plus qu'après avoir élargi les libertés publiques, arrêtez-vous. Retirez ce que vous avez concédé, faites taire ces braillards ingrats, dont l'audace naît de votre tolérance. »

Pendant plusieurs heures, je débattis ces pensées. Vaincu par la fatigue, je dormis d'un sommeil troublé de douloureux cauchemars. Le matin, mon concierge m'apporta une dépêche me disant : « Vous êtes élu dans le Var, par 16 586 suffrages, contre 8 846. » M'en suis-je réjoui? Je n'en suis pas bien sûr.

X

Les nouvelles des départemens arrivèrent le lendemain. Elles rabattirent l'enivrement qu'avaient causé aux révolutionnaires les

élections de Paris. Quelques ennemis irréconciliables de l'Empire, monarchistes ou républicains, avaient réussi : Jules Simon et Bancel avaient obtenu une double élection, l'un dans la Gironde, l'autre à Bordeaux. Celle de Bancel n'était pas un gain, car il avait pris la place de l'un des Cinq. De même, Esquiros avait supplanté à Marseille Marie, et Gambetta, sans être élu, l'emportait, à Marseille aussi, sur Thiers et sur le légitimiste Barthélemy (1). Estancelin, Barante, amis personnels des princes d'Orléans, Barthélemy-Saint-Hilaire, Cochery, affiliés à Thiers ; Gagneur, Steenackers, Lesenne venaient augmenter les rangs du parti démocratique, dont le nombre total, cependant, ne dépassait pas 28. Le parti catholique avait retrouvé son vaillant et puissant orateur, Keller. Mais à côté quelle hécatombe ! Favre battu partout, à Marseille comme à Lyon ; Glais-Bizoin évincé par le général la Motte-Rouge ; également vaincus d'Audiffret-Pasquier, Rémusat, Falloux, Broglie, Bocher, Lacave-Laplagne, Decazes, Lambrecht, le lieutenant de Thiers. Nous, les constitutionnels, nous perdions Janzé, mais nous gagnions des recrues précieuses Mouchy, Reille, Germain, en attendant Choiseul Praslin, Guyot-Montpayroux, en ballottage favorable. Des deux membres proscrits de la majorité, Calley Saint-Paul surnageait, mais Pouyer-Quertier succombait.

Parmi les vaincus, on comptait deux hommes qui, quoi qu'on pensât de leurs doctrines, eussent dû, dès qu'ils en manifestaient le désir, être accueillis d'emblée parmi les membres d'une assemblée nationale, Prévost-Paradol et Renan. Jusque-là, Prévost-Paradol, le brillant polémiste, avait jeté ses flèches d'or de dessus les nuages académiques, admiré, encensé dans les salons par les belles dames qu'enchantait le sourire charmant dont se voilait sa mélancolie secrète. Pour la première fois, il se mettait en contact avec la plus répugnante des réalités, celle des mêlées électorales. Il débarqua à Nantes, en pleine espérance, ne doutant pas qu'on allait l'accueillir là comme à l'Académie. Il se trouva en présence de trois adversaires : le candidat officiel Gaudin, le radical Guépin, le clérical Lareinty. Le plus aimable fut le candidat officiel, très galant homme, et les coups les plus désagréables ne furent pas ceux du préfet, qui ne bougea pas. Mais, en compensation, quels

(1) Gambetta, 8 663 ; Lesseps, 4 535 ; Barthélemy, 3 072 ; Thiers, 3 582.

horions lui vinrent des Guépinistes et des Lareintistes ! Il en est étourdi, et voudrait n'être pas venu. Il écrit à son confident, Ludovic Halévy : « Comme je serai consolé aisément, si j'échoue !... Tu n'imagines pas ce que sont les cléricaux d'ici, et le parti avancé plus sot encore. Les uns veulent qu'on leur promette d'abolir l'armée et les impôts, les autres mettent tout sous les pieds du Pape. Et quand on pense que la France en est partout là, comment être tenté de mettre la main aux affaires dans ce temps-ci ! » Cependant, il parle, on l'interrompt, puis on l'admire, puis on l'applaudit ; il se montre, il séduit ; la politique lui paraît moins laide, et il entrevoit possible, et non sans satisfaction, le succès qui l'avait effrayé : « Il y a un second tour, mon élection devient probable. » L'espérance fut courte. Et le soir du 23 mai, le maire proclama : Gaudin, 12 001 suffrages ; Guépin, 11 679 ; Lareinty, 5 208 ; Prévost-Paradol, 2 042.

Renan n'eut pas meilleure fortune auprès des paysans de Seine-et-Marne. Il leur causa un complet désenchantement. Ils s'attendaient à voir un pourfendeur de prêtres, un énergumène enragé contre l'Empereur, et n'en revenaient pas quand ils entendirent un homme doux qui leur dit, d'une voix calme et caressante, qu'après tout, l'Empereur était un brave homme et que, s'il voulait devenir libéral, il faudrait s'en accommoder, qu'il ne fallait pas non plus tourmenter les curés, que quant à lui, il n'en avait jamais connu un seul mauvais. « C'est là Renan ! dirent les fortes têtes des cabarets, nous n'en voulons pas, ce n'est qu'un clérical. A la bonne heure, Jouvencel ; celui-là parle clair et fort, il ne ménage ni les cagots ni le coup d'État. » Et Renan n'obtint pas plus de succès que Prévost-Paradol. Il a raconté en termes d'une raillerie légèrement amère les observations recueillies pendant sa campagne : « J'aurais réussi, dit-il, sans Rouher et sans mon honnêteté. Je puis assurer que je ne trouvai pas sur mon chemin un seul élément de l'ancienne vie militaire du pays. Un gouvernement à bon marché peu imposant, peu gênant, un honnête désir de liberté, une grande soif d'égalité, une totale indifférence à la gloire du pays, la volonté arrêtée de ne faire aucun sacrifice à des intérêts non palpables, voilà ce qui me parut l'esprit du paysan dans la partie de la France où le paysan est, comme on dit, plus avancé. »

XI

Au second tour de scrutin (6-7 juin), l'opposition montra partout une discipline exemplaire. Les candidats de toute nuance s'effacèrent et se reportèrent sur celui qui avait tenu la tête du scrutin, quelque opposée que leur opinion fût à la leur. Rochefort et Raspail maintinrent leurs candidatures à Paris parce que, les candidats conservateurs s'étant retirés, la lutte n'était plus qu'entre républicains. Par suite de cette concentration des forces hostiles, Thiers, Jules Favre, Garnier-Pagès l'emportèrent sur d'Alton Shée, Rochefort, Raspail et Ferry sur Cochin, à Paris, et Gambetta, à Marseille, sur Lesseps.

XII

Les blanquistes, toujours infatigables, ne voulurent pas laisser tomber l'agitation révolutionnaire commencée sur la place du Chatelet. Dans un certain nombre de villes, à Nantes, à Bordeaux, à Saint-Etienne, à Paris, des troubles sérieux éclatèrent; à Saint-Étienne, il y eut des grèves et, dans l'une d'elles, des mineurs de la Ricamarie embusqués jetèrent des pierres sur les troupes qui répondirent par une fusillade. Onze morts restèrent sur le terrain; les journaux de l'opposition déclamèrent, mais les fauteurs de troubles s'enfuirent ou furent pris, le calme se rétablit et le travail recommença avec confiance. A Paris, le désordre dura une semaine. Pendant plusieurs jours, des bandes parcoururent la capitale au cri de *Vive Rochefort! Vive la République!* injuriant, assaillant ou blessant les agens de police, cassant les réverbères, dévalisant les magasins. En face du Théâtre des Variétés, une barricade fut élevée. Les émeutiers se reconnaissaient à des blouses blanches. La police réprima mollement : était-ce une application nouvelle de la tactique qui consistait à dégoûter de la liberté en tolérant ses excès? La population ne permit pas une longue expérience : à défaut de la police qui ne paraissait pas décidée à la protéger, elle se défendit elle-même, fit la chasse aux perturbateurs, les assomma à coups

de gourdin, et lorsque l'Empereur, accompagné de l'Impératrice, parcourut les quais et les boulevards dans une voiture découverte à quatre chevaux, il fut reçu partout, avec respect, dans certains quartiers avec enthousiasme. Il dut se lever dans la voiture et saluer la foule, tandis que des larmes remplissaient les yeux de l'Impératrice. Quelques promenades encore de cuirassiers et de dragons suffirent à tout pacifier et l'on put se demander en paix quelle était la véritable portée des élections.

Matériellement, aucun doute n'était possible. Les candidats officiels ou agréables arrivaient en nombre prépondérant. Ni le tiers-parti, ni les constitutionnels, ni les Irréconciliables, eussent-ils réuni toutes leurs forces, ne pouvaient songer à les contrebalancer. Néanmoins, l'opposition chantait victoire. Aux majorités obtenues par ses élus, elle ajoutait les chiffres des diverses minorités, de ceux qui avaient succombé, et elle disait : « En 1857, nous avons eu de la peine à réunir 574 000 voix ; en 1863, nous n'avons pas dépassé 1 900 000 ; en 1869, nous dépassons 3 000 000, tandis que le gouvernement n'en a plus que 4 455 287 ; un léger effort encore, et nous arrivons à la parité, voire à la supériorité. » Et ils exultaient devant cette perspective d'avenir. Ils ne se trompaient pas en attribuant le caractère d'une espèce de révolution aux élections de 1869. Seulement ils jugeaient mal la révolution opérée. Quelque chose était irrévocablement mort ce jour-là, et ce n'était pas l'Empire comme ils le croyaient, mais l'empire autoritaire, l'empire dont Rouher était et restera la personnification. Les 3 200 000 voix de l'opposition signifiaient non l'amour de la république ou de l'orléanisme, mais le dépit causé par l'obstination de l'Empereur à se cramponner à un pouvoir personnel qui avait fait le Mexique et l'alliance italo-prussienne.

De leur côté, les journaux officieux prétendaient qu'aucun changement ne s'était opéré et que l'Empereur demeurait encore le maître absolu de sa politique puisque les mêmes membres de la majorité revenaient presque tous dans la Chambre : ils ne se rendaient pas compte que ces revenans n'y rapportaient plus les mêmes dispositions d'obéissance aveugle. N'oubliant pas que dans la dernière session les actes libéraux du 19 Janvier étaient venus les surprendre en pleine quiétude réactionnaire, ils étaient décidés à ne plus s'exposer à pareille déconvenue et à devancer plutôt les réformes pour en avoir le bénéfice. De telle sorte que l'Empire

autoritaire, conspué ou maudit par l'opposition, était abandonné par une portion notable de la majorité et que plus d'un des nouveaux venus se permettait de dire avec le Général de la Motte-Rouge, peu favorable cependant au parlementarisme, que « Rouher s'était usé par ses palinodies et que si l'Empereur ne le congédiait pas, il deviendrait l'homme fatal du règne. »

En réalité, les élections signifiaient à Paris : plus d'Empire, la République, mais la République radicale avec des hommes jeunes, nouveaux, non avec le résidu des politiques de 1848 ; en province : pas de République, l'Empire, mais transformé par la liberté et régi par des hommes nouveaux différens de ceux qui se succédaient sur la scène depuis 1851. Mon programme de progrès constitutionnel vaincu à Paris l'emportait partout ailleurs : le programme de piétinement indécis de Rouher était vaincu partout.

Persuadé par ce résultat que j'avais bien deviné la pensée du pays, délivré de l'angoisse qui m'avait tourmenté le soir de ma défaite à Paris, je me préparai avec une conviction affermie à écarter les derniers obstacles qui s'opposaient encore à l'établissement complet du régime constitutionnel. J'écrivis à mes électeurs du Var : « Au moment où Paris, Marseille et Lyon abandonnent la politique sage et loyale des Cinq, vous me donnez mandat de la continuer. J'accepte. »

ÉMILE OLLIVIER.

LES RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS[1]

III. — SOLDES MILITAIRES
TRAITEMENS DES MAGISTRATS ET DES PRÊTRES

Les recettes des particuliers ne consistent pas, pour la plus grande part, dans l'intérêt des capitaux mobiliers et fonciers, mais dans le prix du travail. Que ce prix du travail s'appelle « traitement » pour l'instituteur, « honoraires » pour le médecin, « courtage » pour l'agent de change, « solde » pour le capitaine ou « salaire » pour le charpentier et « gages » pour la servante, les noms donnés à ces rémunérations sont de médiocre importance. Ils changent avec les temps et avec les susceptibilités des intéressés : au XVIIe siècle, le maréchal de France demandait ses « gages ; » le cuisinier du XXe siècle dit plutôt ses « appointemens. » Question de nuances ; le paiement effectué a toujours même cause et même destination.

Il fait vivre la quasi-totalité de la nation, puisqu'il n'y a pas *quatre familles françaises sur cent* qui possèdent 50.000 fr. de capital et jouissent par conséquent d'un revenu probable de 2.000 fr. La fortune acquise est d'ailleurs très diversement répartie entre les citoyens de notre république. L'avoir global des Français monte à environ 235 milliards de francs, représentés par la propriété rurale, 70 milliards — les immeubles urbains, 55 milliards, et les valeurs mobilières, 109 milliards.

(1) Voyez la *Revue* des 15 février et 15 mars.

De ces 235 milliards de francs, le cinquième à peu près échappe, pour divers motifs et de façon diverse, aux prises de la taxe successorale. Les valeurs déclarées ne s'élèvent en totalité qu'à 187 milliards; et déduction faite du passif exempt de l'impôt, à 174 milliards. Remarquons, entre parenthèses, que la croissance de cette fortune française est très récente : elle a plus que *quadruplé* en soixante-quinze ans. D'après les chiffres authentiques, fournis par l'administration fiscale, elle ne dépassait pas quarante-six milliards en 1826, atteignait 70 milliards en 1850, 136 milliards en 1869 et 204 milliards en 1900.

La hausse est même plus grande en réalité qu'en apparence, puisque, depuis trois quarts de siècle, la multiplication des valeurs au porteur, l'usage des dépôts et placemens à l'étranger, permet aux « assujettis » de dissimuler, plus aisément et dans une proportion plus forte, des biens qui, sous la Restauration et sous Louis-Philippe, consistaient presque exclusivement en maisons et en terres. D'après les successions *déclarées*, la fortune *mobilière* française n'était, en 1851, que de deux milliards et demi de francs, elle était passée à 25 milliards en 1880 et à 73 milliards et demi en 1900. Or on vient de dire qu'elle est effectivement de 109 milliards.

Cette différence tient à plusieurs causes; il existe quelques doubles emplois dans les évaluations : par exemple, au recensement des propriétés foncières ne devraient pas être compris les gares et le sol appartenant aux chemins de fer; puisque les actions et obligations des compagnies figurent au total des valeurs mobilières. Or, parmi les titres de chemins de fer, il en est qui font partie du portefeuille des sociétés d'assurances. Certains capitaux risquent d'être ainsi additionnés plusieurs fois. D'ailleurs la possession de valeurs françaises par des étrangers et surtout les efforts faits par les Français pour se soustraire au paiement des taxes, suffisent à expliquer l'écart entre les capitaux constatés et les capitaux existans.

Les fuites, vraisemblables et impossibles à prévenir, proviennent autant des petites bourses que des gros portefeuilles, autant des chaumières que des châteaux, où, d'une génération à l'autre, les titres, les « papiers, » se transmettent sans souci des formalités et des gens de loi.

Prenons la fortune de 174 milliards, — passif déduit, — et voyons à qui elle appartient : pour la plus grande part, à un très petit

nombre de personnes ; et pourtant cette fortune est d'hier. Elle est d'hier, puisqu'en 1830, elle ne valait pas plus du quart de ce qu'elle vaut aujourd'hui. Par conséquent ces riches aussi, ces privilégiés, sont d'hier. Ce ne sont ni des vestiges d'anciens régimes, épargnés par la tourmente révolutionnaire, ni des créatures du régime censitaire, des monarchies constitutionnelles antérieures à 1848; ce sont, comme disaient les Romains, des « hommes nouveaux, » issus du régime de suffrage universel, et particulièrement de la présente république puisque, depuis 1870, la richesse nationale s'est accrue de moitié. Nouvelle preuve que la politique et l'économie sociale ont leurs domaines distincts ; que la seconde est maîtresse d'instituer des aristocrates de fait pendant que la première crée des démocrates de droit.

Et, coïncidence fondamentale à noter, c'est *à partir du moment où cette élite s'est enrichie*, — à partir de 1850, — *que le taux des salaires de la masse s'est élevé*; et, plus les privilégiés s'enrichissaient, depuis 1870, plus le prix du travail, sous toutes ses formes, augmentait, tandis que le prix des objets nécessaires à la vie tendait à décroître. Tels sont les faits singuliers qui s'offrent à la méditation des sages.

Le nombre des successions déclarées, — 13 millions et demi, — supérieur à celui des 11 millions de ménages ou de « feux » dénombrés au dernier recensement, devrait être très supérieur, puisque chaque « ménage » donne lieu à plusieurs successions. Mais il est, aux champs et dans les villes, des millions de Français, — à peu près le tiers des adultes, — dont personne n'hérite et que l'enregistrement ignore, parce qu'ils n'ont rien; rien à laisser ni à perdre, que leur vie à laquelle ils ont pourvu au jour le jour, dont ils ont exactement « joint les deux bouts, » sans se soucier, sans pouvoir peut-être la « solder » en excédent.

Dans les deux autres tiers, où commence l'épargne, plus de 4 millions de citoyens possèdent ensemble un milliard de francs — chacun 253 fr. — Au-dessus d'eux, 3 millions et demi de personnes détiennent 4 milliards et demi de francs — en moyenne 1.260 fr. par tête — et la tranche immédiatement supérieure comprend encore plus de 3 millions et demi de gens, ayant un peu plus de 17 milliards — 4.850 fr. chacun.

A ces trois groupes, qui forment un effectif de 11.390.000, — 85 pour cent de la population capitaliste, — appartiennent seule-

ment 13 pour cent du capital : 23 milliards de francs. Ils vivent de leur travail, uniquement ou presque, puisque les revenus de 10 fr., de 50 fr. et de 200 fr., correspondant à leurs capitaux respectifs, ne leur donnent pas moyen de vivre autrement. On en pourrait dire autant des 1.473.000 personnes qui occupent le degré suivant dans la hiérarchie pécuniaire, avec une fortune globale de 31 milliards de francs : soit 21.000 fr. pour chaque part individuelle.

Les 840 fr. de revenus, correspondant à pareil capital, suffiront à un couple de cultivateurs dans son village, difficilement à un ménage ouvrier domicilié en ville, quelque bornés que soient ses désirs. La vie oisive n'est matériellement possible qu'à la classe où le capital de 17 milliards, représenté par les fortunes de 50.000 à 100.000 fr. se partage entre 240.000 foyers. Avec les 2.850 fr. de rente, que donnent à chacun leurs 71.000 fr. ils subsisteront, s'il leur plait, sans rien faire. A plus forte raison les 155.700 familles du rang supérieur, — 100.000 à 250.000 francs, — qui possèdent 24 milliards et demi de francs et jouissent séparément de 6.240 fr. de rente.

Ces trois derniers groupes constituent un bloc de 1.869.000 ménages, que l'on peut nommer la « bourgeoisie de l'argent. » Ils sont propriétaires de 42 pour cent du capital national, bien qu'ils ne représentent que 14 pour cent de la population capitaliste.

Unies ensemble, les six catégories que nous venons d'envisager forment la presque totalité, — 99.35 pour cent, — des Français propriétaires et ne possèdent pas beaucoup plus de la moitié, — 55 pour cent, — des propriétés existantes. Il est déjà parmi eux de grandes disparités; puisque le premier échelon, — de 1 à 500 francs, — qui contient près du tiers de la masse des hommes, n'a pas le centième, — 0.60 pour cent, — de la masse des biens; tandis que le sixième échelon, — 100.000 à 250.000 fr., — comprenant le centième de la masse des hommes, jouit de près du septième, — 13 pour cent, — de la masse des biens.

L'autre moitié de la fortune française, — 45 pour cent, — appartient à moins du centième de la nation : 95.000 familles possèdent à elles seules 78 milliards et demi. Et, parmi ces riches encore, les parts sont bien différentes; à 54.000 d'entre eux, — ayant de 250.000 à 500.000 fr., — il n'échoit en tout que 19 milliards et demi de francs; tandis que les 1.045 seigneurs des fortunes

supérieures à 5 millions de francs sont ensemble nantis d'environ 14 milliards; chiffre inférieur seulement d'un tiers au capital des 11 millions de Français les moins fortunés.

Quels qu'aient été les progrès de l'épargne depuis un demi-siècle, il est donc évident que ceux de la richesse ont été plus grands encore et que cette richesse nouvelle a été l'apanage d'une élite. L'argent, le libre argent, s'est aggloméré, avec l'organisation industrielle du XIXe siècle, en moins de mains que ne s'étaient agglomérés la terre et les serfs avec l'organisation féodale, et que ne s'étaient même agglomérés les charges lucratives, les biens d'église et les deniers pompés sur l'Etat avec l'organisation monarchique. Seulement, ici, la richesse nouvellement conquise n'est point dérobée au peuple, ni obtenue du roi, mais bien *créée, tirée du néant par la science;* et cette conquête individuelle de quelques-uns est accompagnée d'un gain collectif de tous, d'un gain vraiment social.

Le revenu du capital placé n'est en effet qu'une partie, et la moindre, des recettes générales de la nation; les 11 milliards de salaires, de gages ouvriers et agricoles, les 3 à 4 milliards de bénéfices annuels des patentés du commerce et de l'industrie, les 2 à 3 milliards d'appointemens des fonctions publiques ou privées et d'honoraires des professions libérales, font, chaque année, une somme double certainement des 9 milliards d'intérêt que rapportent les biens mobiliers et fonciers. Et c'est l'activité des transactions, l'émulation des découvertes, la course au succès, rêvé par tous, atteint par peu, qui a simultanément enfanté l'opulence des uns et le bien-être des autres.

I

Ces riches en effet dont nous étudions l'histoire, qui sont-ils? A qui donnerons-nous ce nom de « riche? » La richesse est chose si relative : les seigneurs féodaux paraîtraient presque pauvres au regard de nos archi-millionnaires actuels; nos ouvriers contemporains, appartenant aux corps d'état les mieux rétribués, eussent paru vraiment riches aux prolétaires du temps de Louis XV.

L'histoire des salaires, nous l'avons racontée dans des études précédentes avec assez de détail pour qu'il n'y ait pas lieu d'y

revenir (1). Nous nous occupons uniquement ici des multiples besognes, dont les appointemens et les honoraires payés aux classes dites « bourgeoises » sont le prix. Réunis et additionnés, — salaires et bénéfices, revenus et traitemens — ces produits du travail et du capital constituent annuellement pour les Français contemporains une recette de 27 milliards environ, qui, divisée entre nos 11 millions de ménages ou familles vivant sous le même toit, donnerait pour chacun à peu près 2.500 fr.

Ceux qui disposent d'un budget supérieur à 2.500 fr. par an doivent donc être qualifiés « riches, » puisqu'ils dépassent la moyenne. Ils sont au nombre d'environ deux millions, le cinquième de la nation ! et, de ces deux millions de familles privilégiées, la plupart vivent de leur travail professionnel, puisque nous avons vu tout à l'heure que 500.000 Français seulement avaient plus de 2.000 fr. par an de leur patrimoine.

Le chiffre des traitemens, comparés les uns aux autres suivant les époques et suivant les travaux qu'ils rémunèrent, va nous apprendre quelles furent, dans la suite des temps, les fonctions les plus estimées ou les plus nécessaires, et comment nos aïeux récompensaient ceux qui, du plus haut rang au plus modeste, remplissaient les charges publiques ou s'acquittaient de services privés.

Et d'abord, comme les salaires, comme les fortunes, les traitemens en général ont augmenté ; j'entends qu'ils ont augmenté plus que le coût de l'existence ; puisque, traduits en *monnaie actuelle* d'après le pouvoir d'achat de l'argent, *comme nous faisons invariablement* dans ces articles, ils sont presque toujours d'un taux plus élevé qu'autrefois. Les exceptions à cette règle, — il y en a, — n'en sont que plus frappantes.

Mais, comme les fortunes, les traitemens, loin de se niveler, accusent au contraire, les uns vis-à-vis des autres, une tendance à l'inégalité. Ils se sont élevés beaucoup plus, pour l'élite de chaque profession, que pour la masse de ceux qui l'exercent. Partout, sauf pour les fonctionnaires de l'État, l'écart s'est tendu entre les plus gros et les plus petits appointemens, entre les plus gros et

(1) Voyez les numéros de la *Revue* des 1er et 15 octobre 1896, et des 15 juin et 15 juillet 1898. — Voir aussi mon ouvrage *Paysans et Ouvriers depuis sept cents ans*, où se trouve résumé le texte des tomes III et IV de mon *Histoire Économique de la propriété, des salaires, des denrées*, etc.

les plus petits honoraires : les médecins, les ingénieurs, les avocats, les professeurs, les artistes renommés sont aujourd'hui dix et quinze fois plus payés, que ceux qui excellaient dans les mêmes branches il y a deux ou trois cents ans ; tandis que le commun des individus adonnés à ces professions gagnent seulement deux ou trois fois plus que leurs devanciers.

Enfin le partage des lots se fait aujourd'hui tout autrement que jadis. La place de chaque besogne, de chaque service sur l'échelle des traitemens a grandement changé. Ce ne sont plus du tout aux mêmes sortes de gens que vont les larges émolumens. En chaque siècle, deux influences ont présidé à la répartition : la loi de l'offre et de la demande a fait enchérir les gens que l'on jugeait les plus utiles ; les mœurs ont associé les plus hauts appointemens, naguère aux dignités les plus éminentes, maintenant aux capacités les plus rares.

Au temps féodal, la domination, ce que nous appelons le « gouvernement, » n'était point, dans l'idée des gouvernans ni des gouvernés, un « ministère, » mais une « propriété. » Le « roi » était plus que le « royaume, » comme le chatelain était plus que le donjon ; et ceux qui servaient le maître dans sa personne étaient plus que ceux qui le servaient dans ses biens. Puisque la personne du chef était tout, le service personnel était naturellement le plus noble de tous. C'est là ce qui explique que longtemps les plus hautes fonctions dans l' « Etat, » furent de servir personnellement le roi et non pas de servir le royaume, de servir le roi à la chambre, à la chasse et non au prétoire ou au conseil. Le prestige de cette « puissance royale, » le cas que l'on en faisait, s'étendit à tout ce que nous nommons « emplois publics, » qui étaient des démembremens de ce métier du « chef, » commençant au roi et finissant au plus humble de ses agens.

De ces métiers politiques si divers et de plus en plus nombreux, que l'on exerça en son nom et pour son compte, le roi n'en retint pour lui qu'un seul : le « métier des armes, » suivant l'expression de nos aïeux. Il resta chef de guerre et, malgré toutes les révolutions et les changemens insensibles qui font ressembler si peu un souverain du XXe siècle à un prince du XIVe, le roi de l'Europe actuelle continue, lorsqu'il veut s'habiller en roi, de s'habiller en général et non point en magistrat ou en prêtre, comme les monarques de l'antiquité. Ainsi faisaient encore chez nous Louis-Philippe

et Napoléon III. Dans les cérémonies *civiles,* ils n'avaient point d'autre costume que le *militaire*; bien que le premier de ces princes ne fut nullement belliqueux et que le second ne fut nullement général. Mais c'est une tradition.

C'était une nécessité au moyen âge. Quand l'armature sociale était maintenue par la force et dérangée par la guerre; quand les meilleures chances de fortune consistaient, soit à troubler l'ordre, soit à l'affermir, les collaborateurs du chef militaire, ceux qui, à divers titres, secondaient son action ou garantissaient son pouvoir, furent aussi les plus amplement rémunérés. Ils le furent beaucoup mieux que nos officiers actuels : on voit au budget de l'année courante, que la solde d'un général de division est de 19.900 fr., celle du général de brigade de 13.260 fr., celle du colonel de 8.560 fr. Les chefs de bataillon ou d'escadron touchent 5.800 fr., les capitaines 3.675, les lieutenans de 1re classe 2.840 fr., les sous-lieutenans 2.460 fr.

Ces soldes sont à l'étiage des traitemens correspondans des autres carrières. Il y a peu de fonctionnaires civils moins rétribués que les sous-lieutenans et plus rétribués que les généraux de division. Il en est cependant, sans parler des ministres ni des agens diplomatiques, qui touchent davantage : les préfets de 1re et 2e classe, les trésoriers généraux, les gouverneurs des colonies, quelques magistrats et directeurs de ministères. Mais c'est dans les *administrations privées* et parmi les professions libérales que se rencontrent presque exclusivement les gros émolumens, et qu'ils s'y trouvent *en très grand nombre* et à *des taux jadis inconnus.*

C'était tout le contraire au moyen âge : les charges publiques étaient de beaucoup les plus lucratives et, parmi les charges publiques, les emplois guerriers étaient, au point de vue des appointemens, hors de pair. Parmi les traitemens que j'ai notés, le plus haut est de 257.000 fr., attribués en 1553 au chambellan de Charles-Quint. Le titulaire de cette charge est un personnage exceptionnel et quasi souverain, le célèbre comte d'Egmont, prince de Gâvre, le vainqueur de Saint-Quentin, future victime du duc d'Albe. Peut-être dois-je signaler au lecteur que le document d'où ce chiffre est extrait, indique les « gages » du comte d'Egmont « par jour. » C'est en multipliant par 365 l'émolument journalier, qui nous est connu, que j'établis le total annuel. L'on pourrait objecter qu'un salaire stipulé « par jour » a sans doute, par là

même, un caractère transitoire ; qu'il y a quelque chose de conjectural à transformer, par une simple opération d'arithmétique, en une annuité 365 fois plus grande, ce qui pouvait n'être qu'une indemnité de quelques semaines de durée.

Cette critique s'appliquerait, avec le même fondement, à des conversions pareillement faites dans cet article, de gages payables « par mois » en gages annuels. Mais autrefois, nombre d'appointemens, *fixes et perpétuels de leur nature* étaient établis par jour. C'est une habitude de langage qui, pour le passé, ne tire pas à conséquence.

Et ce qui le prouve, c'est la comparaison de gages afférens à des emplois analogues, indiqués les uns comme annuels, les autres comme journaliers mais aboutissant, après multiplication par 365, à un chiffre peu différent les uns des autres. La remarque cesse d'être vraie lorsqu'il s'agit de besognes certainement passagères, comme celle des députés aux États généraux ou provinciaux. A l'égard du comte d'Egmont, qualifié à cette date « chambellan de l'Empereur, » mais investi d'autres fonctions importantes — il était en même temps gouverneur d'Artois — il se peut que la somme allouée représente l'ensemble de ce qui lui est dû à divers titres (1).

Aucun autre traitement n'approche de celui-là. Immédiatement au-dessous viennent ceux de chancelier du duc de Berry — 88.000 fr. en 1397, — de grand-maître d'hôtel du duc de Bretagne — 79.000 fr. en 1486, — de premier chambellan du duc de Bourgogne — 70.000 fr. en 1445, — princes connus pour leur richesse et leur magnificence.

Sur notre liste figurent, à la suite des précédens, les appointemens du Sire de Joinville, sénéchal de Champagne — 60.000 fr. en 1285, — du sénéchal de Provence — 52.000 fr. en 1249, — du chevalier d'honneur de la reine Anne de Bretagne — 55.000 fr. en 1498. — Avec le maréchal de Bourgogne nous descendons à 47.000 fr. Trois « baillis d'épée et de justice, » sous le règne de saint Louis,

(1) Je crois devoir rappeler au lecteur que le chiffre de 257.000 fr. est exprimé en monnaie actuelle, *ainsi que tous ceux qui sont contenus dans cet article ;* c'est-à-dire établis en tenant compte de la puissance d'achat de l'argent, aux diverses époques, de la valeur relative des métaux précieux. Ainsi, le traitement du comte d'Egmont, de 60 florins Philippus par jour, ayant une valeur intrinsèque de 3 fr. 92 chaque, représentait intrinsèquement, par jour, 235 fr. 20 et, par an, 85.848 *fr. de 1553*, qui équivalent à 257.000 *fr. de 1906*.

touchent de 34.000 à 27.000 fr. ; des émolumens analogues sont attribués au gouverneur de Roussillon (1414) et au capitaine de la ville de Blois (1472); mais il n'est pas sûr que ces derniers n'eussent pas à payer de leur poche quelques soldes subalternes.

Parmi les traitemens de 20.000 à 25.000 fr. deux seulement sont d'ordre civil : le chirurgien du roi (1380), et le receveur de Bretagne sous la domination anglaise (1359). Tous les autres sont ceux de gens d'épée ; les uns attachés à la personne des princes : chevalier banneret du duc de Bourgogne (1445), premier maître du roi d'Espagne (1501); les autres cumulant l'exercice de la justice avec le commandement d'une province, bailli de Troyes (1287), gouverneur de Flandres (1584). Plusieurs sont capitaines d'hommes d'armes, ou de places fortes, à Vannes, à Bâle, à Cherbourg.

Même remarque sur les fonctions appointées de 15 à 20.000 fr. A ce taux fort peu de personnages civils, tels que le clerc des Requêtes de l'Hôtel du roi de France (1380), le vice-chancelier et le premier président des Comptes de Bretagne (1466). Les autres sont des charges de cour : fauconnier, grand-écuyer du roi ou des princes; parfois les titulaires sont simplement qualifiés de « chevaliers » — la « solde » de l'un d'eux est de 19.000 fr. en Piémont (1382) — parfois ils sont gouverneurs, « chatelains » ou baillis de bonnes villes. Mais tous sont « militaires. »

Les traitemens de 10 à 15.000 fr. s'appliquent à peu près également à des charges d'épée et à des emplois judiciaires et administratifs. A côté de chevaliers et d'hommes d'armes l'on rencontre, dans cette catégorie, des viguiers, des « grenetiers » royaux ou intendans des gabelles, des juges clers, un médecin de prince, à Perpignan, et même un organiste à Paris (1350). L'un des personnages de robe longue, conseiller du roi d'Espagne en Flandres, est le cardinal de Granvelle, gratifié de 13.700 fr. en 1574. C'est un des rares hommes d'Église qui figure sur notre liste; encore est-ce à titre d'homme d'État.

En résumé, les traitemens supérieurs à 25.000 fr sont attribués exclusivement à des offices militaires et à des charges de cour, remplies par des gens d'épée. Sur les traitemens de 10.000 à 25.000 fr., 70 pour cent se rapportent aux mêmes emplois, 30 pour cent à des postes civils, dont 16 à des magistrats, 5 à des receveurs de finances, 5 à des médecins ou chirurgiens, 1 à un artiste et 3 à des gens d'Église.

A coup sûr, les soldes de jadis étaient très variables. Dans notre armée contemporaine, hiérarchisée, permanente, les officiers du même grade reçoivent tous la même somme et ils la reçoivent tous les ans. Au moyen âge, la bravoure, les talens militaires, avaient un « cours » comme les denrées ; et, comme les denrées aussi , un marché assez étroit parce qu'il était forcément localisé. De sorte que le prix des vertus guerrières subissait, suivant les lois de l'offre et de la demande, de grandes oscillations. Suivant que les campagnes se prolongeaient, que les besoins de soldats se développaient et que la mort en moissonnait davantage, la demande se multipliait. Mais aussi les combats répétés formaient des capitaines et faisaient surgir des offres plus nombreuses.

Aucun tarif d'ailleurs ne réglait ces libres contrats. Aux hommes d'armes que le prince engageait il donnait plus ou moins, et deux ou trois fois plus, suivant leur réputation, leur capacité reconnue; comme aujourd'hui les directeurs de théâtre à leurs artistes ou les plaideurs à leurs avocats. De là vient qu'à des dates et dans des provinces très voisines, des guerriers, qualifiés de même, touchent des soldes très différentes. Quel que soit le chiffre de cette solde, elle était toujours très supérieure, non seulement aux appointemens que recevaient de leur temps les « civils » d'un rang analogue, mais aussi à la solde de nos officiers actuels.

Nos commandans de corps d'armée, qui sont les sénéchaux et baillis de provinces du XIIIe siècle, n'ont jamais comme eux 50.000 et 60.000 fr. Nombre de chevaliers, gouverneurs de places, touchaient le double de nos généraux de brigade. Les moins bien payés des « bannerets, » accompagnés d'un « pillart » et d'un page, avaient une solde de colonel — 8.500 fr. en Piémont (1355) ; 7.500 fr. en Bretagne (1346); 7.000 fr. à Perpignan. — Un « chevalier-bachelier » ne reçoit que 6.400 fr. ; mais le titre importe peu sans doute : des « écuyers » touchent 9.600 fr. (1382), 8.640 fr. à Toulouse (1253) ; les « cavaliers-servans du maréchal » 9.000 fr. (1231) et l'on en voit à la même époque, dans la même région, appointés à 8.000 et à 4.000 fr.

Des « hommes d'armes » il s'en trouve à 9.000, 8.000 et 7.000 fr. ; il s'en trouve aussi à 2.000 et 3.000 fr. Sont-ils d'une qualité inférieure? Sont-ils « bardés » ou « non bardés, » « avec destrier » ou « grand cheval, » ou simplement « avec coursier, » monture commune et de moindre prix? Sont-ils en campagne ou en

garnison? Servent-ils seuls ou assistés d'un ou deux varlets? L'épithète assez vague d'homme d'armes, qui d'ailleurs *changea de sens* du XIIIe au XVIe siècle et finit par ne plus s'appliquer qu'à un reître embrigadé en cornette de cavalerie, après avoir désigné des chevaliers combattant chacun à son plaisir, pourrait laisser croire que le taux varié de leur solde suffit à classer cette sorte de gens.

Mais ce serait une erreur. On les payait suivant leur rareté et suivant leur mérite, évident ou présumé. Et la preuve c'est que nous rencontrons la même diversité entre ceux qu'on appelle des « capitaines » — mot nouveau au XIVe siècle — et entre les simples soldats. Il y a des « capitaines d'*une lance* » à 7.600 fr. en Bretagne (1475) et des « capitaines de *quarante lances* » au même prix, dans les Pays-Bas (1584); des « capitaines d'hommes d'armes » en Dauphiné à 2.600 fr. et, trois ans plus tard, dans la même province, à 6.550 fr. (1420-1423).

Durant les guerres de religion et particulièrement au temps de la Ligue, où l'on se bat un peu partout, le « capitaine de gens de pied » touche 11.000 fr. à la Rochelle (1593), 7.700 fr. à Orléans et son lieutenant 4.600 fr.; le lieutenant d'arquebusier, à Nantes (1590), n'a que 4.400, mais son capitaine a 8.250 fr. Bien qu'il se trouve de moindres soldes en d'autres villes, il est clair, sans prétendre assimiler le capitaine actuel, à 3.675 fr. de traitement, au chef de compagnie du XVIe siècle, que celui-ci était payé beaucoup plus cher.

Quant aux soldats, si l'on tentait entre le présent et le passé quelque rapprochement, ce serait aux lieutenans et sous-lieutenans d'aujourd'hui que les volontaires féodaux pourraient être assimilés sous le rapport de la solde. Encore laisserions-nous de côté les plus favorisés de ceux d'autrefois, puisqu'il était des archers, des arbalétriers, — les plus habiles sans doute à lancer la flèche ou le carreau, — à 6.000 et 7.000 fr. par an, et que des « balistaires » ou artilleurs, à cheval, touchaient, au XIIIe siècle, jusqu'à 9.000 fr.

Ceux-là devaient être, au temps de saint Louis, des spécialistes recherchés pour la manœuvre des machines de guerre. Plus tard, après l'invention de la poudre, les gages de l'artilleur allèrent de 4.200 à 3.200 fr., pour les bombardiers et maîtres-canonniers, à 2.300 et 1.900 fr. pour les couleuvriniers à pied et leurs valets.

Le lieutenant d'archer est payé 7.000 fr.; les simples archers 2.400 à 1.900 fr. par an. Bien qu'il y ait eu des archers largement

rétribués jusque sous le règne de Charles IX, l'arbalète, plus facile à bander, d'un tir plus sûr à cause de son point de mire, remplaça de bonne heure les arcs de deux mètres de dimension, fort malaisés à tendre. Les conciles du XIIe siècle l'avaient frappée d'anathème comme trop meurtrière, par le même sentiment d'humanité qui fait prohiber, en nos congrès diplomatiques, l'emploi des balles explosibles. Jusqu'à la fin du XVIe siècle, l'arbalète tint tête à l'arquebuse et ne céda la place qu'au mousquet.

Moins raffiné dans son art, d'une classe plus modeste, l'arbalétrier a moins de prétentions que l'archer. Un maître des arbalétriers d'Amiens qui touche 11.000 fr. (1449) et le bandeur d'arbalète de la Reine qui en touche 7.000 (1536) sont des individus exceptionnels; les mieux payés, en campagne, ont 3.500 fr. et leurs « pavoisiers, » qui les accompagnent et les protègent dans les combats, ont 2.500 fr. Les moins rétribués touchent 1.200 fr.

Cette dernière solde est à peu près le maximum des arquebusiers, qui se contentent souvent de 800 à 900 fr. non qu'ils fussent moins adroits; mais l'apparition de l'arquebuse coïncide avec la baisse des gages militaires, influencés *à coup sûr* par ce qu'on pourrait appeler le « Krack des salaires » au XVIe siècle, la misère croissante des classes laborieuses, et, peut-être, par l'organisation d'armées régulières, recrutées au loin. Au début du règne de Henri IV l'arquebusier portant « salade, » corcelet ou morion, touchait 845 fr., le caporal 1.250 fr. et le sergent 1.600 fr.

Ce terme de « sergent » ou « servant » — car les deux, à l'origine, furent pris l'un pour l'autre — qui est aujourd'hui synonyme de sous-officier, signifiait au moyen âge, un sous-homme d'armes, un « soldat secondaire » et, sous Louis XIV encore, lorsque les « bas-officiers, » fourriers, anspessades et autres, étaient depuis longtemps supérieurs aux simples soldats, *dans l'infanterie,* ils demeuraient, dans les compagnies de chevaux-légers ou de gendarmes, inférieurs aux simples cavaliers. Mais, quel que soit le nom sous lequel on le désigne — client, *baionensis*, sergent, varlet, piquier ou fantassin — le simple « homme de pied, » d'emploi et d'armure non spécifiés, touche de 2.200 à 1.400 fr. par an depuis saint Louis jusqu'à François Ier; tandis qu'à partir de 1550 sa paie tombe à 700 fr. et, au maximum, à 900 fr.

L'époque la plus chère fut le XVe siècle; ce n'est pas que le besoin de soldats ait été plus grand alors qu'à la fin du XVIe siècle,

mais sans doute le salaire militaire, comme tous les autres, était très élevé. La vie humaine, quoiqu'on la respectât peu durant cette anarchie de la guerre de Cent Ans, où il n'en coûtait guère de la prendre pour rien, se vendait à merveille lorsqu'on la payait.

Plus tard, elle avait si bien baissé de prix, qu'au début du ministère de Richelieu on levait un soldat pour une somme équivalente à un mouton ou à 30 litres de blé, — deux marchandises de valeurs aujourd'hui différentes mais identiques en ce temps-là. — En comparant les 2.000 fr. que coûtait sous Napoléon III, vers 1870, l'achat d'un remplaçant, d'un « homme, » disait-on, avec les 15 fr. d'une prime d'enrôlement en 1630, on remarque que le soldat volontaire avait, dans notre siècle, singulièrement renchéri, tandis que la paie de l'officier s'était réduite; deux faits corrélatifs d'ailleurs l'un de l'autre.

Moyennant 15 fr., la municipalité de sa garnison fournissait à Bassompierre des recrues tant qu'il en voulait; ce bon marché excessif ne dura pas. La prodigalité du duc de Lorraine amena une hausse sur nos frontières de l'Est et surtout la prolongation de la lutte avec l'Autriche fit monter à 50 fr. en moyenne, au temps de Mazarin, le tarif des engagemens. Ce fut tout autre chose durant les longues campagnes de Louis XIV. Pour trouver des miliciens de bonne volonté, en 1689, il faut les payer 115 fr. en Saintonge, 350 fr. en Seine-et-Oise. Vienne la guerre de la Succession d'Espagne, les moindres primes d'enrôlement (1701-1706) sont de 270 fr. en Limousin et vont jusqu'à 600 fr. aux environs de Paris. Le service exigé n'est pourtant que d'un ou deux ans et le travail, au village, n'est guère lucratif. Sous Louis XV, dans les années pacifiques du ministère de Fleury, on levait pour 140 fr. et même pour 80 fr., les soldats qui allaient servir quatre ans à l'armée d'Italie.

A la veille de la Révolution on voyait à Paris, au bas du Pont-Neuf, nombre de boutiques de « racoleurs. » Sur l'enseigne de l'une d'elles était peint le vers de Voltaire :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

L'adage, en 1789, semblait depuis longtemps avoir cessé d'être vrai, et même vraisemblable; bien qu'il dût se vérifier une fois encore, dix ans après, de la façon la plus éclatante. D'ailleurs les héros que ces recruteurs, agitant leurs sacs d'écus en criant :

« Qui en veut! qui en veut! » engageaient pour 60 fr., — c'était le prix ordinaire sous Louis XVI, avec un léger supplément pour ceux qui étaient beaux hommes, — se laissaient tenter plutôt par l'appât de la monnaie et d'un repas copieux que par celui de la gloire. Ils ne s'attendaient pas à devenir des guerriers épiques.

Les soldats de l'ancien régime, une fois sous les drapeaux, ne touchaient pas le quart de leurs prédécesseurs du moyen âge, à peine la moitié de leurs devanciers au milieu du XVIe siècle. Le simple fusilier, outre le « pain du roi » en nature, ne recevait alors en argent qu'une indemnité annuelle de 125 fr.; le grenadier et le cavalier français avaient 150 fr. Seul le fantassin de régiment étranger, mieux traité, avait 400 fr.

Entre l'homme de pied et l'homme de cheval la distance n'était plus au XVIIIe siècle aussi tranchée que sous Louis XIII (1639) où la solde de *22,000 cavaliers* coûtait 400.000 fr. *de plus* par mois que celle de *125.000 fantassins;* mais, entre les officiers des différens corps, la démarcation demeurait profonde au point de vue des appointemens : un lieutenant de mineurs — ou du génie — touchait autant qu'un colonel d'artillerie. Le capitaine du régiment de cavalerie Royal-Allemand touchait sept fois plus que le capitaine de fusiliers. Le mestre-de-camp de cavalerie ordinaire avait le double du colonel d'infanterie. Sauf les armes spéciales, d'un effectif insignifiant et un petit nombre de régimens étrangers, la masse des officiers qui composaient l'armée française n'avaient alors qu'un traitement médiocre; surtout si l'on songe qu'ils avaient payé leur grade assez cher. C'est même là ce qui rend les comparaisons difficiles, avec notre époque.

Les trois ou quatre colonels-généraux s'étaient, pendant une moitié du XVIIe siècle, taillé des recettes énormes dans le budget de la guerre : celui des Suisses 500.000 fr.; celui de l'infanterie 320.000 fr.; celui de la cavalerie légère 90.000 fr. Les personnages revêtus de ces charges étaient des espèces d'entrepreneurs militaires; les commissions *proportionnelles* qu'ils prélevaient n'étaient rien, avec les petites troupes de Henri IV; elles grossirent démesurément avec les armées de Louis XIV. Sauf ces fonctions, supprimées par Louvois, sauf les gouverneurs de province qui continuèrent jusqu'à la fin de la Monarchie d'émarger largement au budget, et les maréchaux de France qui obtenaient, outre leurs traitemens, de fortes indemnités de campagne, les soldes,

depuis les mestres-de-camp jusqu'aux enseignes, à 1.400 et 1.700 fr. par an, furent inférieures aux nôtres et à celles du moyen âge.

Est-ce parce que la concurrence avait disparu du marché des hommes d'armes, depuis qu'un unique acheteur subsistait : le roi? En effet, de tous les monopoles qu'il exerce de nos jours, le plus ancien que l'État se soit réservé est celui des levées militaires. Aux temps modernes, la réduction générale des salaires explique le bas prix des soldats. La baisse des traitemens d'officiers tint à d'autres causes : on trouve aujourd'hui pour rien des maires de chefs-lieux et des juges aux tribunaux de commerce; fonctions aussi absorbantes que celles de percepteur ou d'agent-voyer. On ne trouverait pourtant pas des agens-voyers ni des percepteurs gratuits.

Lorsque les « hasards de la guerre » furent de moins en moins, de bons hasards, lorsque la profession des armes cessa d'être lucrative pour devenir onéreuse, elle demeura brillante et la plus honorée dans l'opinion. Dès lors la bourgeoisie aisée se fit « d'épée » aussi bien que « de robe » et se piqua d'émulation pour disputer aux anciennes races ce monopole du courage, qui seul passait pour faire des gentilshommes authentiques. Ainsi les grades furent aimés pour eux-mêmes et ambitionnés pour l'honneur, bien que de peu de profit.

II

Nous n'avons rien aujourd'hui à mettre en regard des anciennes charges de cour; et nous ne pouvons non plus rapprocher celles des Capétiens ou des Valois, qui se donnaient, de celles des Bourbons, qui se vendaient. Ici les émolumens furent en partie l'intérêt du capital. De même pour les emplois de justice ou de finance. Parmi les mieux rétribués des légistes ou des comptables on remarque un chancelier de Bretagne, sous les derniers ducs : 23.000 fr.; le clerc des requêtes de l'hôtel du roi sous Charles V : 19.500 fr.; un clerc et conseiller du comte de Provence : 13.700 fr.; tous personnages privilégiés. Le plus souvent ces civils, qui administrent et gouvernent effectivement le fief ou le royaume, ont de 6.000 à 10.000 fr.; toujours inférieurs aux chambellans, écuyers, maîtres d'hôtel et échansons attachés à la personne du roi ou du duc.

Les clercs ou maîtres des requêtes du moyen âge étaient des espèces de secrétaires d'État. Or les secrétaires d'État du XVIIe siècle, qui n'avaient que 15.000 fr. sur les rôles officiels, recevaient jusqu'à 70.000 fr. des provinces dont ils étaient chargés et, bien qu'ils eussent à payer quelques commis, — ce que nous appellerions « le personnel de leurs bureaux, » — la différence des deux traitemens montre le chemin parcouru, d'une date à l'autre, par l'administration civile.

De nos magistrats actuels, il en est une douzaine appointés à 25.000 fr. ou au-dessus et une centaine, à Paris et en province, à 18.000 fr.; les autres, présidens et juges d'Appel ou de première instance, y compris les juges de paix, reçoivent annuellement des sommes qui atteignent rarement 10.000 fr., mais qui ne sont jamais inférieures à 3.000.

Autant que l'on peut mettre en parallèle deux organisations judiciaires très diverses, dont l'une — l'ancienne — n'a aucun caractère d'uniformité, les magistrats du moyen âge jouissaient d'appointemens assez analogues à ceux d'aujourd'hui. Sauf en Franche-Comté où le premier président du Parlement ne recevait (1498) que 5.600 fr., tandis que celui de la cour d'appel en a maintenant 18.000; sauf à Marseille, où le viguier touche 15.000 fr. en 1264, tandis que le président de ce tribunal de première classe n'a plus que 10.000 fr., beaucoup de chiffres du passé offrent une certaine similitude avec ceux du temps présent : le « vicomte » de Bayeux touchait 6.000 fr. (1275); le procureur du roi en Champagne 7.000 fr. (1285); le viguier d'Aix avait 7.500 fr.; les présidens au Parlement de Bretagne (1553) étaient payés 10.000 fr. et les conseillers 8.000.

Chercher à poursuivre une assimilation serait puéril. Il est certain pourtant qu'il y a bien plus de ressemblance, entre les appointemens de jadis et ceux d'aujourd'hui, pour les gens de justice que pour les gens de guerre. A moins d'attribuer, par une supposition absurde, à *tous les chevaliers ou écuyers* de la troupe féodale un rang militaire équivalent à celui des généraux ou colonels de l'armée actuelle, et aux hommes d'armes ou simples arbalétriers, à cheval ou à pied, le rang de nos capitaines ou de nos lieutenans, il est clair que les chefs ou les soldats de ce temps étaient bien plus largement payés que ceux du nôtre; tandis que le viguier d'Aix, à 7.500 fr. au temps de saint Louis, correspond à

peu près au président du tribunal actuel de cette ville, à 7.000 fr. d'appointemens ; et que les présidens de chambre au parlement de Bretagne, à 10.000 fr. au temps de Henri II, représentent assez les présidens de Chambre actuels à la cour de Rennes, à 10.000 fr. aussi de traitement.

Ces magistrats, pris pour types, étaient payés exactement de même que de nos jours, puisque nous avons évalué, pour chacun d'eux, en francs de 4 grammes et demi d'argent fin, leurs gages exprimés en monnaies anciennes et que nous avons ensuite traduit ces francs intrinsèques en francs de 1906, d'après la différence du prix de la vie autrefois et à présent.

Considérés *en eux-mêmes*, ces deux traitemens des XIIIe et XXe siècles sont donc pareils. Ceux des présidens à la cour de Rennes sont pareils aussi au XVIe siècle et de nos jours. Ils sont pareils *par rapport au coût de la vie*, à l'ensemble des dépenses de nourriture, de logement, de vêtement, de chauffage, d'éclairage, etc., aux deux époques. Mais, si on les compare *aux traitemens des autres professions*, suivant que les autres traitemens ont monté ou baissé, celui du magistrat va nous apparaître plus bas ou plus haut par rapport à eux. Il sera plus haut que jadis vis-à-vis de la solde militaire, qui a baissé ; il sera plus bas vis-à-vis des salaires ouvriers, qui ont monté. Le viguier d'Aix, au XIIIe siècle, était 14 fois plus payé qu'un manœuvre de son temps ; son successeur actuel l'est à peine 10 fois davantage qu'un manœuvre du nôtre. Le président de Rennes, au XVIe siècle, gagnait 18 fois plus qu'un journalier ; son successeur actuel ne gagne pas 14 fois autant.

Ces traitemens sembleront encore fort différens, d'une date à l'autre, si on les rapproche du revenu de ceux qu'on nomme, autour d'eux, des « gens riches ; » parce que les « riches » du XXe siècle sont beaucoup plus riches que ceux du XIIIe ou du XVIe siècle. Enfin, ils différeront énormément, si on les met en parallèle avec les honoraires des professions libérales, aux deux époques, et avec les appointemens que donnent à leurs chefs les entreprises commerciales et industrielles.

Aux deux derniers siècles de la monarchie on trouverait encore — en petit nombre — des traitemens judiciaires offrant quelque ressemblance avec ceux de nos contemporains : il y a deux cents ans le conseiller au Parlement touchait 10.400 fr., à Paris, où le conseiller à la cour d'appel d'aujourd'hui en touche 11.000. Et,

si l'on objecte que l'ancien parlement mérite plutôt d'être assimilé à la cour de cassation, nous pourrons noter que les avocats généraux et le procureur général y recevaient des gages de 23.500 fr. et de 19.000 fr., peu éloignés de ceux que reçoivent, en 1906, au parquet de la cour suprême, les successeurs des « gens du roi. »

Mais ces rapprochemens sont tout fortuits. Il ne peut être fait aucune sorte de comparaison *précise* entre les magistrats de Louis XIV ou de Louis XV et ceux de nos jours, au point de vue de la situation pécuniaire, pour deux raisons : la vénalité des charges et les *épices*. Il faudrait déduire, du traitement officiel qui leur était alloué, l'intérêt du capital déboursé par eux pour achat de leur office. Ce qui resterait de salaire proprement dit paraîtrait alors fort peu de chose.

En effet, sauf le premier président du parlement de Paris dont les émolumens fixes étaient de 90.000 fr., sauf le lieutenant-civil au Chatelet qui avait 28.000 fr., presque tous les traitemens de cette époque étaient inférieurs à ceux d'aujourd'hui. Par exemple les présidens à la Chambre des Comptes de Paris avaient 13.500 fr. et les conseillers-maîtres 9.250; tandis que les mêmes personnages ont 25.000 et 18.000 fr. maintenant. En province, les conseillers de Parlement avaient de 4.700 à 5.600 fr.; nos conseillers de cour d'appel ont uniformément 7.000 fr. Nos présidens de tribunaux civils jouissent d'un minimum de 5.000 fr. par an et vont, en quelques grandes villes, jusqu'à 10.000; au XVIIIe siècle les baillis, sénéchaux, présidens de sièges présidiaux ne dépassent pas 3.750 fr. et descendent à des chiffres infimes ou dérisoires : 1.350 fr. à Besançon (1718), 700 fr. à Boulogne-sur-Mer et à Lons-le-Saulnier. En Provence, sous Louis XVI, il est des conseillers de sénéchaussée à 600 fr. par an. Ceux-là n'auraient pas eu l'intérêt de leur argent et les autres peu davantage.

Mais, à côté du salaire fixe et apparent, il y avait les « épices, » d'un profit inconnu quoique légal, levées par les juges sur les plaideurs. Les cadeaux bénévoles du moyen âge se transformèrent aux temps modernes en taxes obligatoires, sans que d'ailleurs les politesses volontaires eussent cessé : en Navarre, les jambons demeuraient le grand article de séduction vis-à-vis des magistrats dont on recherchait les bonnes grâces; dans le centre c'étaient des confitures; en Bourgogne quelque poinçon d'un crû renommé et, dans les registres communaux d'une ville du Maine, qui plaide au

Parlement, on lit que « Me Talon, avocat-général, sera ajouté sur le rôle des personnes de Paris auxquelles il est envoyé des chapons. »

Comme le juge ne vit pas seulement de chapons, les plus délicats, les plus austères, parmi ceux qui séaient sur les fleur-de-lis, avaient fini par trouver tout naturel de vendre la justice; tellement la force de l'habitude suffit à faire prendre une absurdité ancienne pour une institution respectable : « Puisque le prince est débiteur de la justice, écrivait La Roche-Flavin, président à Toulouse, il la doit fournir et rendre gratuitement et non pas faire acheter au peuple ce qui lui est *dû*. Mais ce discours serait bon en la République de Platon; car en toutes celles qui sont à présent au monde (1630) la coutume contraire a, depuis longtemps, prévalu sur la raison. »

Nous autres, « gens de maintenant, » ne serions guère fondés au reste à nous trop enorgueillir sur ce chapitre vis-à-vis de nos anciens; notre procédure civile de 1906, avec ses frais, ses complications et sa lenteur, — telle que les procès passent normalement deux ans au rôle du tribunal de la Seine, avant de venir à l'audience, — fera sourire nos arrière-petits-fils, lorsqu'ils auront enfin démantelé cette Bastille là. Néanmoins on a supprimé quelques abus depuis le temps où le cardinal de Richelieu s'écriait : « La vénalité du détail de la justice monte à si haut prix qu'on ne peut conserver son bien, contre celui qui le veut envahir, qu'en le perdant, et pour le paiement de celui qui le doit défendre ! » Richelieu parla ainsi dans l'opposition; il ne fut pas le seul. Au pouvoir, il oublia ses projets de réforme; en quoi non plus il ne fut pas le seul.

La justice continue donc aujourd'hui de se vendre; mais les juges de notre république n'ont plus droit au partage du butin fait sur les parties, et ce butin est moins rigoureux. Les tarifs d'il y a cent cinquante ans, lorsqu'on les examine en détail, ne paraissent pas trop élevés : 11 fr. 25 c. pour un interrogatoire; 2 fr. 50 c. pour une confrontation de témoins...; mais on ne s'y conformait pas toujours. Surtout on trouvait moyen de multiplier ces petits ruisseaux de manière à les transformer en avantageuses rivières. La plus futile sentence d'un tribunal de village coûtait 100 francs; dans un siège important le meilleur marché allait à 400 francs. Aussi est-ce merveille de voir les sommes s'arrondir

lorsqu'on totalise : une enquête sur la préséance des viguiers de Toulon monte à 10.000 fr.; un procès en séparation coûte 30.000 fr. au mari *qui le gagne*. En matière criminelle les frais n'étaient pas moindres : les consuls de Marjevols (Languedoc) font un procès à un seigneur du voisinage, véritable brigand féodal; les dépenses qu'ils furent obligés de supporter montèrent à 145.000 francs.

Les parlemens, de loin en loin, modéraient les dépens des juges subalternes : la cour de Paris réduit un jour à 210 fr. les vacations d'un bailli qui s'était taxé à 2.000 fr., et à 140 fr. la taxe de 1.000 fr. que s'était attribuée un procureur fiscal. De 5.915 fr., chiffre auquel se montaient des frais d'inventaire, — y compris 750 fr. de dépenses de bouche — la taxe descend, après revision, à 495 fr.

Ce n'étaient pas comme aujourd'hui un ou deux dossiers, voire un ou deux cartons, qui suffisaient à contenir les pièces d'un procès; c'étaient des sacs, que les gens de loi portaient à leur ceinture, de vrais sacs et en bon nombre, — d'où la locution « Votre affaire est dans le sac, » — que l'on transportait sans cesse de chez le procureur au palais, du palais chez le rapporteur, et chacun de ces sacs avait coûté de grosses sommes.

Seulement ces sommes se partageaient entre beaucoup de mains. L'effectif des juges, accru de siècle en siècle, était vers la fin de l'ancien régime devenu formidable. Il comprenait bien 40.000 personnes : chaque bourg, presque chaque paroisse avait sa justice seigneuriale, au-dessus desquelles étaient les « sièges royaux » — aussi abondans que nos justices de paix — subordonnés aux sénéchaussées et bailliages, dont aucun ne comptait moins de sept magistrats. De là on allait au présidial, où le personnel était quatre fois plus nombreux que celui de notre tribunal de première instance. Dans le comté de Dunois la justice ressortait à Prépalteau, Prépalteau à Montigny, Montigny à Châteaudun, Châteaudun à Blois et Blois au Parlement de Paris, dont les arrêts, au civil, pouvaient être réformés par le conseil privé.

Ajoutez à cette armée de magistrats les auxiliaires naturels de la basoche : procureurs et avocats, dont la pléthore n'était pas moins signalée, vous atteignez un total inouï : Cahors, qui compte aujourd'hui 7 avoués, avait 47 procureurs; Vitry-le-Français en avait 12, au lieu de ses 5 avoués actuels. De sorte que la justice

coûtait extrêmement cher à ceux qui y recouraient, mais ne rapportait sans doute pas, à ceux qui la rendaient, autant que de nos jours.

Les « épices » étaient évaluées à 80 millions de francs, au milieu du dix-huitième siècle, pour l'ensemble du royaume. En y joignant les 16 millions et demi de francs que le pouvoir central allouait à la magistrature, les traitemens payés aux juges villageois par les seigneurs propriétaires de fiefs, et les amendes, non versées au Trésor comme présentement, mais laissées à la disposition des tribunaux qui les infligeaient, on atteindra un total trois ou quatre fois supérieur aux 37 millions du budget actuel de notre ministère de la justice. Le gouvernement de jadis, qui avait encaissé le capital produit par la vente des charges, pouvait estimer que la justice ne lui coûtait rien. Mais elle coûtait fort cher aux intéressés : accusés ou plaideurs. Quant aux magistrats, même avec les « épices » qui doublaient ou triplaient leurs allocations fixes, ils se trouvaient, dans les sièges subalternes, moins payés que ceux de nos jours.

Les amendes étaient, suivant le terme légal et consacré, « arbitraires, » c'est-à-dire laissées à l'appréciation du juge. En vieux français, l'adjectif « arbitraire » ne se prenait pas en mauvaise part, non plus que les substantifs « arbitre » et « arbitrage » dans le français actuel. Si ce qualificatif a changé de sens, s'il est devenu péjoratif, nos anciennes « amendes arbitraires, » souvent mal arbitrées, y sont peut-être pour quelque chose. Qui les passerait en revue ne les trouverait pas toujours proportionnées au délit : ici l'amende est la même pour un adultère, — 45 fr., — que pour avoir fait travailler des bœufs le jour de la Pentecôte ; là où il en coûte seulement 18 fr. à des hôteliers coupables d'avoir vendu à faux poids, ils sont condamnés à 52 fr. pour avoir vendu de la viande pendant le carême. Ailleurs, l'amende était de 112 fr. pour qui introduisait dans la ville du vin « étranger, » provenant de districts voisins, au détriment du crû local ; elle n'était que de 24 fr. pour un larcin ordinaire.

Une profession peu rétribuée au moyen âge, dont les gages progressèrent aux temps modernes et bien plus encore de notre temps, est celle de bourreau. Il est vrai que les places ont diminué, puisqu'il n'y a plus qu'un seul « exécuteur des hautes œuvres » pour toute la République. Encore n'est-il pas surchargé de travail. Quel ne serait pas l'étonnement des bourreaux de jadis si, ouvrant le budget du ministère de la justice, ils constataient à

la fois combien peu notre société miséricordieuse dépense par an pour l'application de la peine de mort, et combien cher lui revient en détail la guillotine pour fonctionner si rarement : 42.000 fr. ainsi répartis : gages des exécuteurs et de leurs aides 28.000 fr. ; frais des exécutions capitales 9.000 fr. ; secours alimentaires aux exécuteurs infirmes ou sans emploi, à leurs veuves et à leurs enfans 5.000 fr.

En regard de cette somme, le petit nombre d'assassins qui, suivant l'expression consacrée, « portent leur tête sur l'échafaud, » fait ressortir chaque déclic du couperet à un taux qui eût ruiné nos anciens justiciers, s'ils avaient payé aussi chèrement les besognes multiples de leurs bourreaux.

Méprisé, isolé des autres hommes, au point que, sur certains registres paroissiaux, on inscrivait, « à cause de la condition du père, » le baptême de ses enfans légitimes dans la partie du livre réservée aux enfans naturels, le bourreau n'avait guère de compensation d'argent au moyen âge : preuve qu'on n'en chômait pas, bien qu'il en fallut partout. Leur traitement annuel était de 300 fr. environ. A Dôle, Jean Terrible, au XVIe siècle, n'avait que 272 fr. de fixe. Au contraire, lorsqu'avec l'adoucissement des mœurs, le métier, sans devenir plus pénible, parut plus répugnant, il fallut le payer davantage : au XVIIIe siècle le bourreau de Dijon avait 2.550 fr. d'appointemens (1711) et celui de Nantes 3.400 fr. (1765).

Au salaire fixe s'ajoutait le droit de *havage :* une cuiller de fer blanc à la main, le bourreau allait sur le marché, prélevant son tribut sur chaque sac de grains, prenant aussi sa part de fruits, de poisson, de fromage et marquant au bras, avec un morceau de craie, ceux qui avaient acquitté l'impôt. Souvent il était habillé aux frais de la caisse communale : chapeau rouge à grand panache, costume de même couleur qui coûte jusqu'à 500 fr. Les bourgades voisines faisaient avec lui un abonnement ; à moins de le payer en politesses, comme l'hospice d'Angers, qui a droit de haute justice dans ses fiefs et a marché passé pour faire exécuter les sentences de ses juges par le bourreau, « gratis, sauf sa place à table avec le personnel de l'hospice ces jours-là. »

Tarifées ou traitées à l'amiable, les indemnités que touchaient ces personnages fort occupés variaient suivant la nature des supplices. Mais toutes étaient minimes au moyen âge et renchéri-

rent beaucoup aux temps modernes; tandis que la paie des gens de guerre, très élevée aux temps féodaux tombait à peu de chose aux derniers siècles. Or le soldat de Louis XIV était, suivant une définition humoristique de l'époque, « un homme qui, sans être criminel ni philosophe, tue et s'expose librement à la mort. » Un temps où l'épée du soldat est plus chère que le glaive du bourreau, est un temps où le courage est moins banal que la cruauté. Mais quand la société se voit forcée de récompenser d'un prix beaucoup plus haut celui qui tue en son nom, sur l'échafaud, que ceux qui se font tuer pour elle, sur le champ de bataille, c'est qu'elle a gardé le courage en se dépouillant de la cruauté; puisque ses citoyens consentent à risquer leur vie plus volontiers qu'à donner la mort de sang-froid.

Le bon marché des supplices, du XIVe au XVIe siècle, nous fait augurer que c'était une sorte de « main-d'œuvre » qui se payait ni plus ni moins que toute autre, suivant le temps et les frais accessoires qu'elle exigeait. De là, grande diversité des prix : lorsqu'il suffit d'enfouir vivant un voleur ou quelque femme « condamnée pour ses démentes, le salaire, pour creuser la fosse, n'est que de 3 fr. 50 c.; » ailleurs il atteint 20 fr. y compris un achat de cordes. Au contraire, pour faire bouillir un faux-monnayeur — « les faux-monnayeurs, disait la loi, sont accoutumés à être bouillis » — il en coûte 160 fr., parce qu'il faut fabriquer un fourneau et faire emplette d'une chaudière appropriée qui vaut 135 fr.

Au XVIIIe siècle, les prétentions des bourreaux sont tout autres : la simple fustigation d'un criminel leur vaut une cinquantaine de francs; la marque au fer rouge 70 fr. On les paie 250 fr. pour une pendaison. L'exécution d'un condamné au bûcher leur rapporte 670 fr., et ils gagnent 1.200 fr. à faire subir le supplice de la roue. Ceux-là étaient devenus plus susceptibles que leurs devanciers, puisqu'ils obtinrent, en 1787, un arrêt du Conseil d'Etat qui défendait « de donner le nom de bourreaux aux exécuteurs de la haute-justice. » Tout porte à croire que Rozeau, le petit Pennache, son aide, le fameux Jean-Guillaume et le Sr de Saint-Aubin, qualifiés à tour de rôle de « Monsieur de Paris » au XVIIe siècle, étaient praticiens distingués, mettant leur amour-propre à faire subir dans les règles les divers genres de supplice.

Leurs confrères de province n'avaient pas un égal respect de leur art. Il en était peu qui eussent quitté, comme « Monsieur

d'Angers » leur résidence avec dégoût, « parce qu'il n'y avait qu'à prendre, qu'on n'y faisait point d'œuvre délicate. » La maladresse des « maîtres des hautes-œuvres » transformait parfois les exécutions en boucheries; beaucoup n'avaient même pas l'habileté nécessaire pour trancher convenablement une tête (1).

III

Classerons-nous, parmi les emplois officiels, ceux du clergé séculier. Ils l'étaient hier, ils vont cesser de l'être. Avant 1789 l'Église avait des biens; depuis 1801 elle touchait un salaire. Elle n'a plus désormais ni l'un, ni l'autre ; mais nous pouvons comparer la situation matérielle du prêtre, au début du XXe siècle avec ce qu'elle était aux siècles passés. Pour le faire, il faut se rappeler que la Royauté s'était pratiquement emparée des biens du clergé, depuis le concordat de 1516, par le mécanisme ingénieux décrit dans un précédent article (2).

Depuis 1801 jusqu'à nos jours, pour le curé comme pour l'évêque, le titre, le traitement et la fonction sont unis et inséparables. Jadis, au contraire, celui qui avait le titre et jouissait du revenu faisait exercer la fonction par un autre. Cet *autre seul* est à nos yeux l'évêque réel, le curé effectif, comme il le fut pour les diocésains et les paroissiens de son temps. C'est lui qui correspond exactement à notre curé et à notre évêque de 1906. Quant à ce rentier ecclésiastique, prélat de cour, abbé commendataire qui, même sacré ou ordonné, n'avait rien d'épiscopal ni de sacerdotal, nous l'avons étudié déjà parmi les types de propriétaires ou de pensionnés sans analogues modernes, avec lesquels il convenait de le classer.

(1) Après avoir bandé les yeux au patient, afin qu'il ne remuât point en devinant la hache et lui avoir recommandé, quand il posait son front sur le billot, « de le bien embrasser des deux mains pour se maintenir ferme, » le difficile était de frapper juste.

Dès 1632 on usait à Toulouse d'un système assez analogue à la guillotine actuelle : un lourd couteau de boucher, maintenu par une corde et lâché au dernier moment, glissait avec rapidité entre deux montans de bois. Le maréchal de Montmorency eut ainsi la tête séparée du corps au premier choc.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars.

Humbles et pauvres étaient ces « subcurés » ou *vicaires perpétuels,* à qui les *curés primitifs* confiaient la besogne pastorale. Cet abus dura tranquillement près de trois siècles : tantôt les « curés primitifs » étaient des couvens du voisinage à qui appartenaient la dîme et les biens séculiers. Mais ces couvens n'en voyaient pas un centime ; mis eux-mêmes au pain sec par un personnage lointain, qui n'était ni régulier ni séculier, et n'avait de clérical que le revenu.

Tantôt les *bénéficiers* de la cure étaient des chanoines ou autres clercs du chef-lieu, sans aucun goût pour la campagne. Un évêque plaidait-il contre eux en vue de les obliger à quitter les cures qu'ils ne pouvaient desservir, — longs procès qu'il fallait bien du courage pour entamer et mener à bonne fin, — les curés obtenaient à Rome des bulles qui les dispensaient de résider ; l'évêque en appelait de ces bulles au parlement « comme d'abus ; » les curés aussi en appelaient comme d'abus contre les ordres de leur évêque. Toujours les tribunaux donnaient raison aux prélats, les curés perdaient leurs procès toujours, mais ne résidaient pas davantage. D'ailleurs comment l'évêque fulminerait-il? Lorsqu'il habite lui-même à Paris, comment se montrerait-il si sévère? L'évêque de Belley, du haut de la chaire, ne mâchait pas les vérités à ses confrères : « Messeigneurs les prélats qui ne résidez pas, que peut-on dire de vous? »

« C'est chose étrange, remarquait l'avocat-général Talon, que ceux qui sont établis pour avoir soin des âmes fassent consister le seul exercice de leurs charges en la perception des fruits, et non en l'administration des sacremens, qu'ils commettent d'ordinaire à l'industrie d'un *prêtre mercenaire.* Par cette corruption, les pauvres gens, dans la campagne, se trouvent destitués de tout secours et vivent dans l'ignorance des choses nécessaires à leur salut. » Les populations rurales s'estimaient heureuses d'obtenir des non-résidens l'entretien d'un de ces « prêtres mercenaires » dont parle l'avocat-général. Les instances judiciaires, introduites à cet effet par les municipalités, étaient fréquentes. Parfois des procès-verbaux étaient dressés, à la requête des habitans, « de l'abandon de tout service régulier dans leur église. » Certains prêtres devaient dire deux messes « parce qu'ils avaient plusieurs paroisses à desservir. » Cependant tous ces fidèles payaient exactement la dîme !

Ces « vicaires perpétuels » n'avaient pas toujours le néces-

saire. Les cahiers de Champagne nous parlent des prêtres qui, « au grand opprobre du clergé, sont contraints, les uns de travailler en journée, les autres de mendier leur vie. » Quelques-uns labouraient la terre comme fermiers. Tel, pour obtenir 600 fr. de traitement, doit aller jusqu'au parlement de sa province.

Pour que les desservans « ne pussent être empêchés de faire leur devoir par pauvreté et que l'on trouvât des personnes capables, » des édits royaux avaient décrété un minimum de salaire qui leur serait imparti. Cette « *portion congrue* » devait être, sous Charles IX, de 1.050 fr., sous Louis XIII de 1.000 fr. dans le centre et le midi de la France, de 1500 fr. dans le nord et l'ouest où la vie était plus chère. Louis XIV (1686) la fixa uniformément à 1.000 fr. pour tout le royaume et Louis XV (1768) à 1.040 fr. Mais cet édit ne fut pas exécuté partout. L'on vit jusqu'en 1789 des « portions congrues » de 600 fr., et beaucoup de curés plaidaient pour obtenir les 1.000 fr. réglementaires; ce qui prouve qu'ils ne les avaient pas.

Leur situation était en effet très variable : le « gros décimateur, » celui qu'on peut nommer le « curé honoraire, » n'était pas tenu de donner à son remplaçant plus du quart de la dîme, c'est-à-dire 25 pour cent de ce qu'il recevait lui-même. Or il y avait des paroisses où la dîme tout entière ne valait pas plus de 1200 fr. Selon le conseil d'Etat, le prêtre *portionné* devait abandonner tous les autres produits de la paroisse « sauf le dedans et le creux de l'église » — le casuel —; selon le parlement, il pouvait jouir des fondations mortuaires et des petites ou *vertes dîmes*, consistant en légumes et plantes fourragères assimilées. Par cela seul, en ce dernier cas, son traitement se trouvait doublé.

Quelles qu'aient été les différences d'une paroisse à l'autre, et en admettant que ces simples prêtres aient joui au XVIIIe siècle des 1.000 fr. qui leur étaient dus, ils n'avaient pas trop à se louer de l'ancien régime et le montrèrent, au jour du serment du jeu de paume, où l'appoint de leurs députés aux États-Généraux décida du sort de la Révolution.

Ils purent se féliciter l'année suivante, de leur attitude, lorsqu'en échange de la confiscation de ces « biens du clergé, » qui ne leur appartenaient pas, l'Assemblée Constituante vota aux curés de 1790 des traitemens gradués, dont les moins élevés étaient, en monnaie actuelle, de 2.400 fr. Il est vrai que leur satisfaction dût être courte, puisque ces traitemens ne furent jamais payés.

Lorsque la paix religieuse eût été rétablie, et durant tout le cours du siècle dernier, les ministres du culte reçurent des divers régimes politiques une allocation qui se trouvait être, en 1905, *un peu inférieure à la portion congrue du temps de Louis XVI* — 900 fr. au lieu de 1.040 — pour les deux tiers d'entre eux. Le troisième tiers, composé de prêtres de 60 ans et au-dessus, touchait 1.000 à 1200 fr.; 2.500 curés de canton recevaient 12 et 1.300 fr. et 900 curés de 1ère classe 15 et 1.600 fr. Ces chiffres se rapprochent plutôt des salaires ouvriers que des appointemens de professions bourgeoises, comportant même degré d'instruction secondaire, mêmes exigences de vie et même rang social.

Les ecclésiastiques y joignent, à la vérité, un casuel, d'ailleurs minime, et les honoraires de leurs messes. Le prix actuel des messes, qui diffère suivant les diocèses mais peut être évalué en moyenne à 1 fr. 50, n'a guère varié depuis le règne de Henri IV jusqu'à nos jours. Nous trouvons au XIVe siècle des messes basses, payées depuis 0 fr. 50 à Tours jusqu'à 2 fr. 15 à Paris, mais en trop petit nombre pour permettre de se fixer une opinion. Au contraire nous constatons que les messes furent très chères de 1400 à 1500. Non pas le « service chanté, » qui vaut à Marseille 14 fr. 60, la messe haute « à diacre et sous-diacre » qui se paie à Chartres 17 fr. 40, ni l'office solennel comme celui que l'on célèbre à Orléans « pour l'obsèque de Jehanne la Pucelle, » qui coûte 37 fr. (1439); mais les messes ordinaires valent en moyenne 3 fr. sans que l'on puisse assigner de cause précise à ce taux élevé.

Les messes de ce temps étaient-elles mieux payées parce qu'on en demandait davantage, ou parce qu'il y avait moins de prêtres pour les dire? Toujours est-il qu'elles baissèrent à 2 fr. en moyenne dès le XVIe siècle, où il s'en dit souvent à 1 fr. 50 et très rarement à 3 fr. Malgré la renaissance religieuse du XVIIe siècle, elles tombèrent, à partir de 1600 jusqu'à la Révolution, à un chiffre plutôt inférieur à celui de nos jours. A Paris et dans les grandes villes il se dit encore des messes à 2 fr. et au-dessus; mais, dans les campagnes, elles descendirent jusqu'à 0 fr. 70 et, dans des chefs-lieux tels que Rouen, Nevers, Orléans, Soissons, etc., elles ne furent pas cotées plus de 1 fr. 25 à 1 fr. 40.

Une étrange simonie du moyen âge avait fait annexer au casuel l'absolution des excommunications qui, suivant les localités, se payait au XIVe siècle 12 fr. à Tours et 43 fr. en Belgique. Le clergé

semblait vendre aussi la confession de Pâques : cet odieux abus ne disparut que fort tard, puisque saint Vincent de Paul eut beaucoup de peine, en Bresse, à empêcher les prêtres « d'exiger de l'argent pour entendre les confessions des pauvres gens. » J'ignore à combien pouvait alors monter cette taxe, dont je n'ai point vu d'exemples aux temps modernes. Au XVe siècle, elle dépendait de la qualité des pénitens : un seigneur de Franche-Comté donne au prieur 100 fr. pour l'octroi de ce sacrement (1400); un bourgeois de Saintonge paie, pour le même office, 6 fr. 70; et, pour une femme du peuple, la « taxe de la confession de Pâques » est à Chartres (1445) de 2 fr. 40.

Les sermons, à l'inverse des messes, ont de nos jours renchéri. Et, comme il n'en est pas prêché davantage, ce renchérissement ne doit pas tenir à l'accroissement de la « demande, » mais plutôt à la réduction du nombre des « orateurs de la chaire, » si toutefois l'on pouvait donner ce nom à tant de prédicateurs de jadis, dont le langage, mêlé de pathos et de trivialité, semble à nos oreilles, d'après les échantillons parvenus jusqu'à nous, aussi éloigné de l'éloquence sacrée que de la simplicité évangélique. N'importe! La pieuse avidité de sermons n'en était pas moins grande chez les populations urbaines et rurales d'autrefois. Ne pas avoir un prédicateur du Carême et de l'Avent eut été, pour la paroisse, une profonde humiliation. Entre tous les pouvoirs locaux, c'était à qui le choisirait; mais c'était aussi à qui ne le paierait pas. Les conseils communaux, les marguilliers avaient à ce sujet des contentions fréquentes avec les curés et les chapitres. Ceux-ci à leur tour entraient en lutte au chef-lieu avec le « lieutenant de roi; » les uns s'obstinant par exemple à appeler un prédicateur jacobin, l'autre « ne voulant souffrir qu'un capucin ou un jésuite. »

Dans les villes, aujourd'hui, les honoraires des prédicateurs du carême sont de 1.200 à 1.500 fr., outre la nourriture et le logement. Nous n'avons rencontré de chiffres analogues que deux fois en quatre siècles : encore l'un se rapporte-t-il à deux religieux augustins, venus d'un couvent de Bourgogne pour prêcher à Malines devant l'archiduchesse; on leur alloua 1.280 fr. L'autre cas est celui d'un prédicateur à Nîmes qui reçût 1.110 fr. en 1752. Sauf ces rares exceptions, le maximum d'un carême est de 600 à 700 fr., et la *généralité des prédicateurs* touchèrent seulement de

150 à 300 fr. depuis le XVe siècle jusqu'à la Révolution.

Ces rétributions étaient, bien entendu, très variables d'une ville à l'autre et, dans la même ville, à diverses dates : à Nantes 600 fr. en 1482, 220 fr. en 1540, 130 fr. en 1580; à Grenoble 360 fr. en 1492, 300 fr. en 1518, 240 fr. en 1530; à Romorantin 115 fr. en 1501, 200 fr. en 1527, 225 fr. en 1634, 76 fr. en 1687, 380 fr. en 1737. Mais il n'apparaît, sur l'ensemble du territoire, ni diminution, ni augmentation. Sous Charles VIII le prédicateur du carême recevait 108 fr. à Amiens et 270 fr. à Orléans; sous Louis XVI, il lui était octroyé 152 fr. à Saint-Quentin et 190 fr. à Troyes.

Il en est de même des divers traitemens ecclésiastiques : les aumôniers des rois et des princes touchaient de 2.000 à 10.000 fr., suivant le rang et la générosité de leurs patrons; les simples chapelains de château et d'hospice avaient de 500 à 1.000 fr. L'inquisiteur de Roussillon, son adjoint et son scribe recevaient ensemble 2500 fr. au XIVe siècle. Presque toujours les appointemens *en espèces* étaient minimes et le clerc qui devait s'en contenter vivait pauvre. Ceux-là seuls étaient riches qui avaient part aux appointemens *en nature*, aux biens immenses du clergé.

De ce nombre étaient les évêques dont le revenu net, toutes charges déduites, était au XVIIIe siècle de 120.000 fr. par an, en moyenne, avec de grandes inégalités d'un diocèse à l'autre : certains ayant 400.000 fr. de rente et plus, comme Paris, Narbonne, Digne ou Albi; d'autres 35.000 fr. seulement, comme Troyes ou Châlons-sur-Saône. Mais n'est-ce pas dérisoire de comparer un prélat du XVIIIe siècle à un évêque actuel? N'est-ce pas un personnage quasi laïque ce M. de Marcillac, évêque de Mende, que ses chanoines « supplient de coucher en son seing la qualité d'évêque, et *non pas seulement* celle de comte du Gévaudan, comme il fait. » Lorsqu'il part pour les États de Languedoc avec son aumônier, ses deux valets de chambre, son maître d'hôtel, ses chefs de cuisine et d'office, leurs garçons, ses quatre laquais, son suisse et ses deux porteurs, est-il vraiment le successeur du « Révérend Père en Dieu » des premiers âges et le prédécesseur de l'évêque concordataire d'hier à 10.000 fr. par an?

Le cas du clergé est un cas unique. Dans cette revue des traitemens dont je fais ici l'histoire, j'en ai noté de très élevés jadis qui, aux temps modernes, ont beaucoup diminué — tels les soldes

militaires; de moyennement lucratifs qui ont moins varié — tels les charges judiciaires; et de médiocres ou minimes qui ont grandement haussé — tels les emplois pédagogiques. J'ai avancé aussi, — et ces études le démontreront péremptoirement, — que le prix des services publics ou privés, le loyer du « capital humain », n'est pas arbitraire, mais obéit aux mêmes influences que le prix et le loyer de toute chose; qu'il s'opère par exemple entre les professions bourgeoises un nivellement automatique, comme entre les métiers manuels : les copieux salaires appelant l'affluence, les salaires inférieurs décourageant et éloignant le candidat. Rien de pareil pour le clergé paroissial : ses gages étaient bas sous l'ancien régime; au XXe siècle ils sont plus bas encore. Pourtant les prêtres ne manquent nulle part, ils remplissent le même office que leurs devanciers. Comme, à défaut d'avantages pécuniaires, les clercs actuels n'ont pas été tentés par des satisfactions de vanité ; comme l'État ne les a pas exceptionnellement honorés par-dessus ses autres serviteurs, et qu'il n'a point usé de violence pour les recruter, il semble que, logiquement, on n'aurait pas dû trouver de sujets pour des postes à 900 fr., dans un siècle de bien-être où toute besogne est convenablement payée.

Il a fallu, je pense, que les 40.000 prêtres séculiers — sans parler des religieux — aient subi l'attrait d'une vocation supérieure aux calculs humains, lorsqu'ils ont librement embrassé une carrière qui exige tant de vertus et rapporte si peu d'argent et de gloire. Car ils ne peuvent être suspects, comme les bénéficiers d'autrefois, de « s'être portés au service du ciel pour les commodités de la terre. »

Vte G. D'AVENEL

UNE

HÉROÏNE CONTEMPORAINE

Selon une tradition populaire, les armoiries de Strasbourg, — bande de gueule sur champ d'argent, — rappellent le souvenir du chemin sanglant tracé par les Barbares au milieu des fertiles plaines de l'Alsace.

Placée sur la grande route des invasions, avec son vieux Rhin qui, à plusieurs reprises, fut frontière extrême de l'Empire, mais plus souvent encore barrière insuffisante contre des ennemis audacieux, l'Alsace eut pour destinée de lutter perpétuellement contre les envahissemens des uns ou des autres. Plus encore que sa sœur la Lorraine, elle a été le théâtre du perpétuel combat des races : aussi, par la force même des choses, forma-t-elle un petit peuple vaillant et belliqueux, possédant au plus haut degré ce caractère des hommes de la frontière, pour lesquels, selon le mot de Michelet, la vie morale et la poésie consistent dans la guerre.

Là se retrouve cet « invariable usage de se faire tuer pour le pays ; » là les femmes, « veuves et filles de soldats, savent ce que c'est que de souffrir et de mourir et n'y envoient pas moins les leurs, fortes et résignées ; au besoin elles iraient elles-mêmes. » Un héroïsme naturel, qui s'enflamme pour toutes les causes nobles et généreuses, se trouve au fond du cœur de chaque Alsacienne, la rend vibrante et enthousiaste, et la vaillante femme, dont je trace ici le portrait, incarne bien la fierté d'âme, l'esprit de foi et le courage qui distinguent les filles de l'Alsace.

Marie-Antoinette Lix, plus connue sous le prénom de Tony,

est née le 31 mai 1839 à Colmar (Haut-Rhin). A quatre ans, elle perdit sa mère, Amélie-Françoise Schmidt, et c'est à son père, un brave et loyal soldat ayant servi sous Charles X, qu'incomba la lourde tâche d'élever l'enfant. Une mère prudente eût développé en elle le goût des occupations féminines, lui eût inculqué l'amour du foyer et de son intérieur ; mais le soldat, assez embarrassé sans doute de ses fonctions éducatrices, trancha la difficulté en habillant l'enfant en garçon pour l'élever, disait-il : « comme je l'ai été moi-même. Je lui apprendrai l'exercice, je la rendrai de première force à l'escrime, je lui enseignerai ma méthode pour se tenir solidement à cheval. Avec tous ces talens, je veux bien que le diable m'emporte si la petite ne fait pas son chemin dans le monde ! Je l'ai bien fait, moi ! »

Docile aux leçons de l'ex-grenadier, Antoinette montra de remarquables aptitudes pour les exercices violens, auxquels elle se livra avec toute l'ardeur et l'impétuosité de sa nature. A dix ans, elle manœuvrait admirablement le fusil, faisait de l'escrime comme un maître d'armes et montait à cheval aussi bien que son père.

Mais arriva un moment où il fallut dire adieu aux promenades, à la vie libre au grand air, aux courses au trot et au galop. Cédant aux représentations de ses amis, son père l'obligea à échanger ses habits de garçon contre des vêtemens de fille et la mit au pensionnat des sœurs de la Divine Providence à Ribeauvillé. Elle souffrit beaucoup de son changement d'existence et donna bien du souci aux bonnes religieuses, qui eurent toutes les peines du monde à lui faire tenir l'aiguille pour repriser le linge ou ourler des serviettes. Mais l'enfant possédait une nature d'élite unie à une fervente piété, et, quand une chose l'ennuyait ou la rebutait, il suffisait de lui rappeler que le devoir et la religion commandaient l'obéissance pour la voir redevenir immédiatement docile. Seulement, c'était à recommencer chaque jour.

Nature sérieuse et réfléchie, elle s'adonna avec passion à la lecture : ses goûts naturels et l'éducation reçue la poussèrent dans la suite à faire des études plus fortes que ne les faisaient à cette époque les femmes et à travailler tout particulièrement les langues étrangères dont elle devait tirer grand parti plus tard. Un peu avant la mort de son père, elle accepta avec empressement la proposition qui lui fut faite d'aller en Pologne pour achever l'éducation des enfans de la comtesse L...

Melle Lix vivait depuis près de six ans au milieu d'une famille unie et charmante, dont elle était vivement appréciée, quand arriva l'année 1863, si glorieuse et si sanglante pour la Pologne. Le sourd mécontentement qui, depuis longtemps, germait dans les esprits éclata à propos de la loi du recrutement (1). Du jour au lendemain, la Pologne fut sous les armes et livra pour son indépendance cette lutte suprême qui aboutit à la couronne du martyre. Le comte L..., dont on n'ignorait ni les opinions, ni les sympathies pour les insurgés, fut bientôt mis à l'index par les Russes, qui lancèrent un mandat d'arrêt contre lui. Fuir immédiatement était son unique moyen de salut, mais quitter son domaine avec les siens, c'était les exposer tous à être découverts et pour le moins jetés en prison. En vain sa femme et ses enfans le supplièrent-ils de partir seul, en promettant de venir le rejoindre quand la tourmente serait un peu calmée, il refusa énergiquement.

Le danger croissait sans cesse, déjà la force armée parcourait les environs ; Antoinette Lix, avec toute l'autorité que lui donnait un jugement sûr, une affection sans bornes pour cette malheureuse famille, joignit ses instances à celles de la comtesse et s'engagea solennellement à défendre la jeune femme et ses enfans ou à mourir pour eux. Cette promesse triompha des dernières hésitations du comte, qui partit, et il était grand temps.

Fidèle à la parole donnée, ne se dissimulant pas les responsabilités dont elle s'était volontairement chargée, Tony cherchait le moyen de sauver les êtres qui lui étaient confiés. Les alternatives de l'insurrection la jetèrent dans des circonstances exception-

(1) L'insurrection générale de la Pologne, préparée de longue date, devait éclater en 1863 ; mais le gouvernement russe ayant commencé le recrutement qui enlevait toutes les forces vives de la nation, le comité central, constitué depuis quelques mois en gouvernement provisoire, publia le 22 janvier un manifeste appelant la Pologne aux armes, proclamant tous les principes de la démocratie la plus radicale et donnant la propriété foncière à la population rurale avec indemnité par l'État aux anciens possesseurs. Le même appel fut adressé à la Lithuanie, et le 5 février à la Podolie, à la Volhynie et à la Petite-Russie. Une quatrième proclamation aux Polonais, soumis à la domination prussienne et autrichienne, les conjurait de rester paisibles, en se bornant à soutenir l'insurrection par des envois volontaires d'armes et d'argent et à éclairer l'Europe sur sa véritable situation. Dans tous ces manifestes, le gouvernement national ne cessait de répéter que le premier acte de la révolution devait être de conférer gratuitement les terres aux paysans (Chevé).

nelles : elle revêtit l'habit masculin et, sans hésitations, sans défaillances, se consacra à la cause des opprimés, faisant avec joie à ce pays, devenu en quelque sorte sa seconde patrie, le sacrifice de sa jeunesse et de sa liberté.

Son journal, dont voici quelques extraits, dépeindra, mieux que je ne saurais le faire, son abnégation et son héroïsme :

Le 22 janvier 1863, les Polonais, par bandes de 10 à 20 hommes, se réunissent près de la croix élevée en l'honneur de Kosciuszko, dans le Palatinat de Radom et jurent de mourir ou de délivrer la Pologne du joug moscovite. Le 24, ils marchent sur Michow, n'ayant d'autres armes que des bâtons, des faulx ou de mauvais fusils de chasse. Conduits par des chefs inexpérimentés qui, dans la noble ardeur dont ils étaient animés, croyaient saintement que l'amour de la patrie peut, au besoin, tenir lieu de tactique militaire, ils ont le grand tort d'attaquer en plein jour les Russes, qui occupent une position inexpugnable, sont bien armés et de beaucoup supérieurs en nombre. Les Polonais sont repoussés, et les Russes, auxquels il faut un feu de joie pour éclairer chacun de leurs triomphes, incendient la ville et massacrent tout ce qui s'y trouve de Polonais.

On nous amène dix blessés au château, où nous avons établi une ambulance souterraine. Je les soigne avec une religieuse félicienne, la mère Alexandra (Mlle de Wolowska), qui a joué plus tard un rôle assez important dans ma vie pour que j'en fasse mention ici. Vers le 30 janvier, des courriers nous préviennent que des Russes marchent sur le château pour l'incendier. Le comte L... refuse de fuir : sa place est au milieu des habitans de Sycz dont il est à la fois le protecteur et le père. Il me confie sa femme, sa belle-sœur et ses enfans, que j'emmène à Myslowitz, petite ville manufacturière à l'extrême limite de la Silésie et de la Pologne.

Après deux semaines d'exil, d'angoisses et d'incertitudes, une lettre du comte nous rappelle. Presque au but de notre voyage, nous sommes assaillis par une troupe de paysans séditieux, fanatisés par les Russes. J'étais à cheval à côté de la voiture et je parvins à tenir ces misérables en respect au moyen d'un revolver qui ne me quittait pas. Les cochers profitent de cet instant de répit pour lancer leurs chevaux, qui partent à fond de train, et nous arrivons enfin au château sans encombre.

Quinze jours plus tard, nous donnions asile à huit insurgés de la légion du Désespoir. Pendant la nuit, arrivent des dépêches qui nous apprennent que les Russes en sont avertis et viennent pour les prendre. Nous essayons alors de les faire partir en secret, par une forêt dans laquelle une retraite leur est ménagée ; mais les paysans les trahissent, et nous sommes forcés de fuir à nouveau. En route, le cocher, dominé par la peur, jette son fouet, s'enfuit et nous laisse seuls dans cette voiture attelée de quatre chevaux fougueux. Je prends alors sa place sur le siège, mais, à peine avons-nous avancé de quelques pas, la voiture reste enfoncée dans les sables. Redescendant du siège pour saisir le premier cheval par la bride, je l'excite à avancer. L'animal fait alors un effort si violent qu'il me renverse et m'entraîne à une vingtaine de pas; mais, comme je ne lâche pas prise, il finit par s'arrêter. Nous continuons enfin notre route et arrivons sans autre accident chez la comtesse Nierzejewska, où nous attend la plus aimable hospitalité.

Notre séjour n'y fut que de courte durée. La comtesse, ne pouvant s'accoutumer à la séparation d'avec son mari, resté seul au château, nous nous remîmes en route, au risque de ce qui pouvait arriver, pour revenir à Sycz. Le trajet s'accomplit sans incident; mais de nouvelles alarmes troublèrent bientôt cette réunion de famille. Dans les premiers jours de février, le comte fut forcé de prendre la route de l'exil, les Russes ne parlant de rien moins que de lui faire faire un voyage d'agrément en Sibérie.

Avant de partir, il me recommanda, avec des larmes aux yeux, sa femme et ses enfans. Je jurai de les défendre ou de mourir avec eux. Il était parti depuis trois jours quand on nous annonce une visite domiciliaire des Russes. Je me hâte d'aller faire une perquisition dans le cabinet de travail du comte et d'amonceler dans la cheminée tous les papiers compromettans et les journaux suspects. J'étais en train d'activer le feu, quand la comtesse entra. Elle pâlit en me voyant faire et poussa un cri d'effroi : « Micha, Micha que faites-vous, s'écria-t-elle, toute la poudre d'Arthur est cachée dans le tuyau de cette cheminée! »

Je frémis d'horreur et d'épouvante.

— Vite, vite, criai-je à la comtesse, prenez les enfans, sauvez-les! — Et faisant une courte invocation à Dieu, j'arrachai tous ces papiers enflammés avant que le feu ait eu le temps de se communiquer à la poudre, heureusement bien enveloppée et disposée par

paquets dans une boîte de métal. J'achevais de brûler ces derniers papiers dans une autre cheminée, lorsque les cosaques cernèrent le château. J'en fus quitte pour la peur et quelques légères blessures.

Peu de jours après cette alerte, nous causions, Mme de J... et moi, dans un boudoir où nous avions l'habitude de nous réunir avant les repas, quand la porte s'ouvrit, livrant passage à la comtesse : elle tenait une lettre à la main, et son visage, plus pâle que d'habitude, portait l'empreinte d'une profonde tristesse.

— Mon Dieu! m'écriai-je, chère contessina, quel air solennel avez-vous? Sommes-nous condamnés au knout, ou les Russes nous réserveraient-ils les honneurs de la cravate de chanvre?

La jeune femme ne répondit pas immédiatement à ma lugubre plaisanterie. Elle vint s'asseoir auprès de moi.

— Tony, me dit-elle enfin après un assez long silence, je viens, bien malgré moi, de me rendre coupable d'une indiscrétion. Un domestique, que j'avais envoyé à la poste dans l'espoir d'avoir une lettre de mon mari, m'a rapporté celle-ci, et, emportée par ma vivacité, je l'ai ouverte sans en lire auparavant l'adresse, persuadée qu'elle était pour moi et me venait d'Arthur.

— Eh bien! Madame?

— Eh bien, cette lettre est de votre famille qui, craignant pour vous les suites de cette insurrection, vous rappelle en France.

— Est-ce là tout? dis-je en souriant.

— Je ne sais. Je n'ai lu que juste ce qu'il fallait pour m'apercevoir de ma méprise.

— Ce n'est pas ce que je demande. Est-ce ce que vous avez lu qui vous rend triste?

— J'avoue, Tony, que l'idée de vous perdre me navre. Vous le savez, dès les premières alarmes miss Burns et Fraülein Fichtner sont parties; je m'attendais à vous voir suivre leur exemple, mais, en vous voyant si bravement partager nos dangers, je m'étais complètement rassurée, lorsque Dieu a permis que cette lettre tombât entre mes mains.

— Et qu'en concluez-vous, madame? demandai-je froidement.

— J'en conclus, Tony, qu'il y aurait de ma part de l'égoïsme à vous retenir dans un pays où règnent partout la désolation et la terreur, où les lois divines et humaines sont partout violées et où les femmes, elles-mêmes, ne sont plus à l'abri du knout et de la

potence. Hier, vous le savez, la comtesse Plater, pour avoir porté le deuil d'un de ses frères, massacré par les Russes, a été fustigée sur la place publique et pendue après. Partez, Tony, pendant qu'il est encore temps. Déjà vous avez fait plus que votre devoir ; je ne puis, je ne dois pas en exiger davantage. Laissez-nous à notre triste destinée.

Ici, la pauvre femme cacha la tête dans ses mains et je vis de grosses larmes filtrer à travers ses doigts. Mme de J... et les enfans, qui s'étaient groupés autour de nous, pleuraient aussi. Quand mon émotion me permit de parler, je me retournai vers la comtesse.

— Madame, lui dis-je, il y aura bientôt sept ans que je vis dans votre intérieur. Lorsque j'y vins pour la première fois, la Pologne était, sinon heureuse, du moins calme, et vous comptiez au nombre, si restreint, des heureux de la terre. Vous m'avez accueillie, moi, qu'une douleur chassait de la patrie (1), comme une amie, comme une sœur et, depuis, votre affection pour moi ne s'est pas démentie un seul instant.

Lorsque l'insurrection éclata, votre institutrice anglaise vous a quittée et je l'approuve. Un devoir sacré lui était imposé : son travail fait vivre sa mère. A la place de miss Burns, j'aurais fait comme elle. Quant à Fraülein Fichtner, c'est différent. Je m'attendais à la voir partir; chez les Prussiens, le dévouement sera éternellement à l'état de fœtus et ces gens-là ont une tomate à la place du cœur. Pour moi, madame, je n'ai plus au monde qu'un frère qui veut bien, lorsque sa bourse est vide, penser à moi. Je n'aurais donc pas l'excuse qu'a eue miss Burns, moins encore celle de Fraülein Fichtner, car, s'il me plaisait un jour de vivre indépendante, la modeste fortune que m'a laissée mon père suffirait à mes besoins. En revenant en Pologne, après la mort de mon père, c'était pour y retrouver les affections sincères et désintéressées que j'y avais laissées. J'ai trouvé mieux qu'un devoir à remplir et je remercie Dieu de la part qui m'est faite.

— Mais votre famille, objecta encore la comtesse dont le visage commença à rayonner.

— Madame, fis-je avec un sourire amer, depuis que mon père et ma sœur sont morts, je me considère comme n'ayant plus de famille. Contessina, ajoutai-je en lui prenant les mains, Dieu m'a

(1) Elle venait de perdre sa sœur, mariée depuis quelques mois.

mis au cœur d'inépuisables besoins de dévouement et de tendresse ; il me fournit l'occasion de les répandre, je l'en remercie. Votre mari est en exil, vous êtes menacée dans vos enfans et dans vos biens et vous avez pu penser que je vous abandonnerais! Dieu merci, madame, il n'y a jamais eu de taches dans ma famille et mon père, un vieux soldat, a gravé profondément dans mon cœur le sentiment du devoir et de l'honneur. Je jure donc que, tant que durera cette guerre, votre patrie sera ma patrie, vos enfans seront les miens et, tant que mon cœur aura une pulsation, on ne touchera pas un cheveu à votre tête. Quand des jours plus calmes luiront sur la Pologne et que l'orage sera conjuré, alors, mais alors seulement, je me rappellerai que la France est ma patrie et que j'y ai laissé des tombes aimées.

La comtesse m'enlaça de ses bras et continua de pleurer, la tête posée sur mon épaule. Mme de J... me regardait avec un sourire ineffable.

— Merci, Tony, murmura-t-elle, je savais bien que vous ne partiriez pas, *vous*.

Les enfans s'étaient emparés de mes mains qu'ils couvraient de baisers. Jamais plus pure jouissance n'avait fait battre mon cœur.

A mesure que l'insurrection s'étendait et faisait des progrès, la cruauté des Russes inventait de nouveaux genres de vexations et de supplice. Nous vivions en de continuelles alarmes et la situation devenait intolérable. Presque toutes les familles nobles des environs étaient parties pour l'étranger et la comtesse aurait suivi leur exemple si nous n'eussions été si éloignés de toute communication avec la voie ferrée. Le comte se trouvait alors à Dresde, où il pressait sa femme de venir le rejoindre ; mais nous étions à quarante verstes de la gare la plus proche et, s'y rendre sans escorte, c'était s'exposer à tomber entre les mains des Russes, qui avaient rangé l'expatriation dans la catégorie des crimes de haute trahison. D'ailleurs, de quoi eussions-nous formé cette escorte? Les paysans, soudoyés par les *raskolnicks* (vieux croyans), auraient refusé de marcher, les domestiques nous auraient trahis. J'avais beau me creuser la tête, je ne voyais nul moyen de sortir de cette cruelle perplexité et, de jour en jour, le danger devenait plus pressant. La Providence eut pitié de nous et disposa les événemens de la manière la plus favorable.

Tous les soirs, en quittant ces dames, j'allais à la bibliothèque pour y vérifier les registres de l'intendant et des économes. En l'absence du comte, ces occupations me revenaient comme de droit. Une nuit que cette besogne m'avait retenue fort tard, j'entends frapper à la porte. Il était minuit et demie. J'allai ouvrir, fort intriguée de savoir qui cela pouvait être, car jamais à une heure aussi avancée de la nuit un domestique ne se fût hasardé dans cette partie de l'antique manoir, qui passait pour être hantée. Grande fut ma surprise en voyant entrer la comtesse dans un état d'agitation extrême.

— O Tony, dit-elle en se laissant tomber sur une ottomane, je suis dans la plus horrible anxiété. Je reçois à l'instant, avec prière de la faire parvenir immédiatement, une dépêche pour le général Boncza, l'ami de mon mari. Il campe avec son escadron à Gory, sur les terres du comte Dunbinski, et il ne sait pas que 800 Russes, cachés aux environs, doivent aller le surprendre. Cette dépêche l'en avise, car le malheureux n'a avec lui que 300 hommes et ils seront tous tués s'il n'est prévenu à temps. Qui sait, peut-être est-il déjà trop tard? Vous, Tony, qui ne perdez pas la tête, conseillez-moi, dites-moi que faut-il faire?

— Mais le porteur de cette dépêche ne saurait-il poursuivre jusqu'à Gory?

— Impossible, il vient de faire sans démonter une course de sept lieues; son cheval est tombé mort à l'entrée du village et le pauvre garçon a failli tomber, lui-même, de fatigue et d'épuisement.

— Madame, repris-je après un instant de réflexion, je vais aller trouver l'intendant et, à nous deux, nous trouverons bien certainement quelqu'un à qui nous puissions confier cette périlleuse mission.

— L'espérez-vous réellement, Tony?

— Je fais plus que l'espérer, contessina, j'en suis certaine.

— Ah! quel poids vous m'enlevez du cœur. Allez donc, chère enfant, je vous attendrai et ne me coucherai que lorsque je connaîtrai le résultat de vos démarches.

Lorsque la comtesse m'eut quittée, un violent combat s'éleva en moi. J'avais assez étudié nos paysans et les domestiques pour savoir qu'on ne pourrait se fier à aucun d'eux. L'intendant, lui-même, n'offrait aucune garantie suffisante, d'ailleurs, il était père

de famille. D'un autre côté, la vie de trois cents hommes était attachée à cette dépêche. Ma résolution fut bientôt prise. L'heure était venue de payer ma dette de reconnaissance à cette Pologne qui m'était devenue chère en raison de ses souffrances et de son malheur. J'écrivis quelques mots à la comtesse, puis, allant réveiller ma femme de chambre :

— Marina, lui dis-je, dans une demi-heure et pas avant, tu iras porter ce mot à la comtesse, et si demain, à son lever, je ne suis pas de retour, tu lui remettras une lettre que tu trouveras sur mon bureau.

— Sainte Vierge de Czenstochowa, s'écria la brave fille ; mais vous n'allez pas partir?

— A l'instant même.

— Mais alors, je vais éveiller tout le monde. Je ne veux pas que vous partiez, moi !

— Vous allez rester bien tranquille, lui dis-je d'un ton qui n'admettait pas de réplique, et dans une demi-heure vous ferez ce que je vous ai dit de faire.

Sur ce, je sortis, laissant Marina tout à ses lamentations. Après avoir revêtu un costume d'homme et passé un pistolet à ma ceinture, j'allai seller moi-même le meilleur cheval de l'écurie.

Le chemin que je devais prendre me forçait à passer devant la façade du château. La comtesse m'attendait : il y avait de la lumière dans sa chambre. Bonne et douce femme, au cœur d'enfant ! Deux fois je vis sa silhouette se projeter sur les rideaux de damas et deux fois je sentis mon cœur faiblir. Cela dura une minute, mais cette minute eut la durée d'un siècle, car ce fut une horrible et douloureuse agonie. A gauche s'élevait le vieux château qui renfermait dans ses murs ces deux jeunes femmes qui m'étaient si chères et ces enfans que j'avais vus naître et qui m'aimaient tendrement ; à droite s'étendait la route qui me mènerait peut-être en Sibérie ou à la mort. Mon cœur se gonfla et, si, alors, j'eus un instant d'hésitation, Dieu me l'aura pardonné. A vingt-quatre ans, on ne marche pas au trépas sans jeter au moins un regard en arrière.

J'arrêtai un instant mon cheval, mais ma pensée se reporta aussitôt vers les malheureux dont je tenais la vie entre mes mains. Je donnai un violent coup d'éperon à Kirdjali, qui bondit de douleur et s'élança. — Adieu ! criai-je dans un sanglot terrible, et je me laissai aller, brisée par ces émotions, à une course furibonde que

je n'essayais pas même de ralentir. Par intervalles, j'étais forcée de me coucher sur la crinière du cheval pour reprendre haleine. Peu à peu, l'air froid de la nuit, le calme et le silence qui m'entouraient et, bien plus que tout cela, le sentiment du devoir accompli me pénétrèrent de leur douce influence. La paix rentra peu à peu dans mon cœur si douloureusement ébranlé.

Après trois quarts d'heure environ de cette course insensée, je m'engageai dans une petite forêt de sapins. J'y chevauchais depuis dix minutes environ lorsque j'arrêtai subitement Kirdjali. Sur la lisière du bois, à environ cinq cents pas de distance, je venais d'apercevoir un grand feu autour duquel s'agitaient des ombres d'hommes et de chevaux. C'était sans doute une patrouille russe ou polonaise et, dans les deux cas, ma position était critique : je n'avais de mot d'ordre que pour Boncza et pas de sauf-conduit. On me prendrait pour un espion et l'on me tuerait sans autre forme de procès. Que faire? Retourner en arrière? Ce serait une misérable lâcheté. Prendre un autre chemin? Il n'y en avait pas. Avancer, c'était s'exposer à tomber entre leurs mains... C'était pourtant le seul parti qui me restait à prendre. D'ailleurs, j'avais pour moi Dieu et le bon droit, et puis Kirdjali, mon beau coursier des steppes, avait des jambes à défier un chamois.

La lune, qui jusqu'alors m'avait prêté sa douce lumière, se cacha derrière un épais nuage, comme pour me dérober à la vue de mes ennemis. Je mis mon cheval au pas et, me couchant sur sa crinière, j'avançai ainsi d'une vingtaine de mètres sans que les cosaques (car c'étaient des cosaques) se fussent doutés de ma présence, le sable ayant amorti les pas de mon cheval. Tout à coup Kirdjali releva vivement la tête, il huma l'air à pleins naseaux et ce que je craignais arriva. Il reconnut des compagnons des steppes et poussa un hennissement prolongé, auquel répondit un formidable hourrah des enfans du Don, qui furent sur pied en un instant. Je fis un signe de croix et, enfonçant les éperons dans les flancs de mon coursier jusqu'à en faire jaillir le sang, je passai comme un trait devant les cosaques ébahis. Stoy! (Arrête!) crièrent-ils tous d'une voix. Je ne répondis à cette injonction qu'en éperonnant plus vivement mon cheval.

Ils eurent recours alors à un argument plus énergique. Deux éclairs rayèrent l'espace : une balle siffla à mon oreille et coupa une boucle de mes cheveux à la hauteur de la tempe droite, et

l'autre alla se perdre dans les branches d'un arbre à dix pas devant moi. Lorque je fus hors d'atteinte, j'arrêtai mon cheval pour le laisser souffler ; cinq minutes encore de cette course furibonde et la pauvre bête serait tombée foudroyée.

Lorsque je rejoignis la colonne du général Boncza il était trois heures du matin.

— Qui vive! cria la sentinelle.

— Ordre militaire, répondis-je.

— Le mot d'ordre?

— *Polska! Wolnosc!* (Pologne et liberté).

Je fus reçue par M. Tranut, l'un des aides de camp du général. Lorsque je lui eus remis la dépêche dont j'étais porteur, il s'éloigna pour la communiquer à son chef. A peine m'eut-il quittée qu'une vive décharge, accompagnée du sauvage cri de guerre des Russes, se fit entendre. Malgré la vertigineuse rapidité de ma course, j'arrivais trop tard, les ennemis cernaient le camp. Une minute suffit au général pour se mettre en selle et se jeter à la tête de sa colonne.

— Premier peloton, en avant! commanda-t-il d'une voix retentissante.

Pas un homme ne bougea.

— Deuxième peloton, en avant! Même immobilité de la part des soldats qui, brisés de lassitude, épuisés de faim et ne s'attendant pas à cette attaque, restaient comme paralysés.

Pour moi, le premier instant avait été terrible et ceux qui se vantent de ne pas avoir eu peur à un premier engagement se trompent ou mentent. Je restai deux à trois minutes à comprimer les battemens désordonnés de mon cœur. Kirdjali fit alors diversion à ma peur en manifestant la sienne par des bonds et des hennissemens qui prouvaient du reste que, pour lui aussi, c'était le baptême du feu. En voyant la défection de ses soldats, le général Boncza, emporté par un mouvement désespéré, s'était jeté dans les rangs ennemis, suivi seulement de quelques dragons sous les ordres du comte Kicki.

J'avais suivi machinalement toutes ces évolutions du regard. Tout à coup je vis le malheureux général chanceler sur son cheval et j'entendis les Russes pousser un infernal hourrah de triomphe. Oh! je n'eus plus peur alors, je pensais à mon père et tout ce qu'il y avait de plus français en moi se réveilla. Je saisis

un sabre sur une briczka et me tournant vers les soldats encore indécis et hésitans :

— Lâches! leur criai-je, si vous avez pu laisser massacrer votre chef, ne permettez pas au moins que son cadavre témoigne de votre honte en tombant entre les mains de vos ennemis. Venez donc le délivrer ou laver dans votre sang la tache que vous venez d'imprimer au vieil honneur polonais!

En disant ces mots, je recommandai mon âme à Dieu, dans un regard vers le ciel, et je me jetai impétueusement dans la mêlée, suivie par tous les soldats que mon appel avait fait sortir de leur torpeur. Le sifflement des balles, l'odeur de la poudre, les cris des blessés et des mourans et, plus que tout cela, les clameurs des Russes m'avaient jetée dans une terrible surexcitation nerveuse, une sorte de douloureuse colère. Chaque fois que je me levais sur mes étriers et que je laissais retomber mon bras, un homme allait mordre la poussière. Je ne cessai de frapper que lorsque je vis les Polonais chasser devant eux les Russes complètement vaincus. Je sortis alors comme d'un pénible cauchemar et j'eus un mouvement d'inexprimable horreur en considérant les cadavres d'hommes et de chevaux nageant dans leur sang, et je jetai avec dégoût mon sabre fumant. Au même instant un officier d'ordonnance arriva sur moi bride abattue :

— Monsieur, me dit-il, le général demande à vous voir.

— Votre général! Mais je l'ai vu tomber dans la mêlée. Il n'est donc pas mort?

— Pas encore; mais les blessures sont mortelles et il n'y a aucun espoir de le sauver.

Je suivis l'officier dans une tente où le général était couché sur un lit de camp. Son visage était littéralement haché de coups de sabre, une balle avait traversé sa poitrine et un chirurgien, penché sur lui, cherchait à arrêter le sang qui s'échappait en flots noirâtres de cette plaie béante. Je me découvris et m'inclinai profondément devant ce héros martyr.

— Monsieur, me dit-il d'une voix si faible que je dus me baisser pour l'entendre, je ne vous connais pas et ne me rappelle pas vous avoir jamais vu; mais, qui que vous soyez, que Dieu vous bénisse pour ce que vous venez de faire! A mes soldats vous avez épargné le déshonneur, à moi une douleur suprême qui eût empoisonné mes derniers momens.

Ici un flot de sang faillit étouffer le pauvre blessé. Lorsqu'il fut plus calme, il reprit :

— D'où êtes-vous et comment vous nommez-vous?

— Je suis Français et me nomme Michaël, répondis-je en rougissant.

Ici le général détacha de son doigt la bague du commandement au cachet sinistre (1).

— Prenez-la, me dit-il, et jurez-moi de ne pas quitter mes soldats avant qu'un autre chef, nommé par le Comité, soit venu se mettre à leur tête. C'est le dernier vœu d'un mourant. Mon enfant, vous ne refuserez pas.

— Non. Je vous le promets, mon général, à une condition : c'est que vos soldats serviront d'escorte à la comtesse L... qui se rend en exil.

— Quoi! la femme d'Arthur?

— Elle-même, général, et c'est pour demander votre protection pour elle que j'ai accepté la mission qui m'amène ici.

— Merci, mon enfant, merci pour elle et pour moi. Messieurs, ajouta-t-il en se tournant vers les officiers qui, muets et sombres, se tenaient dans le fond de la tente, vous obéirez à ce jeune homme. C'est mon dernier ordre, c'est ma dernière prière, et tant qu'il combattra à la tête de la colonne, lui, un étranger, vous n'oublierez plus, je l'espère, que la cause pour laquelle vous combattez est une cause sacrée, la plus sainte des causes, celle de la religion et de la patrie.

Les officiers baissèrent la tête sous ce reproche, le seul que leur adressât ce héros qu'ils avaient lâchement laissé assommer. Après une nouvelle faiblesse qui s'était emparée de lui, Boncza me fit signe de m'approcher. Je me penchai vers lui.

— Si la mort vous épargne, allez dire à ma pauvre mère comment je suis mort. Consolez-la, remplacez-moi auprès d'elle, car elle n'avait que moi au monde.

Ici une larme vint obscurcir le regard du pauvre mourant, qui détourna les yeux pour cacher cette émotion à ses officiers. Le

(1) Le manuscrit de Mme Lix ne donne pas de détails sur ce cachet; mais comme les chefs avaient toute latitude pour l'organisation, tant en ce qui concerne l'habillement des soldats que l'administration en général, il est à supposer que cet objet avait un caractère tout personnel.

chirurgien achevait de panser les blessures, mais il secoua tristement la tête en se relevant. Boncza s'en aperçut.

— Mon pauvre ami, lui dit-il, tu t'es donné beaucoup de mal pour ne rien faire. Merci!

Je pris alors mon courage à deux mains :

— Général, m'écriai-je, lorsque le médecin du corps n'a plus rien à faire et que la science a dit son dernier mot, un bon chrétien a recours à un autre médecin.

— Vous avez raison, mon enfant, et je n'ai pas de temps à perdre, car la vie m'échappe.

Il fit un signe à son aide de camp, qui se détacha du groupe des officiers et sortit. Il revint quelques instans après, accompagné d'un jeune capucin, l'aumônier du camp. Les officiers sortirent et j'allais en faire autant lorsque, me ravisant :

— Général, un mot encore. Il me faut trois jours pour mettre ordre à mes affaires et m'occuper de mon équipement.

— Prenez-les, mon fils; mais ne soyez pas plus longtemps éloigné, car vous ne me retrouverez plus ici.

— Pas ici, mais dans un monde meilleur, je l'espère. Adieu, général, je ne pourrai pas vous remplacer; mais je pourrai montrer à vos soldats comment on combat et comment on meurt lorsqu'on a Boncza pour chef.

— Merci, mon enfant. Que Dieu vous bénisse! Adieu.

Je serrai avec une respectueuse émotion la main que me tendait le mourant et, sortant de la tente, je remontai à cheval munie d'un sauf-conduit. Je m'arrêtai à l'auberge du premier village que je dus traverser et j'écrivis quelques mots à la comtesse, non pour lui dire ce qui s'était passé, mais pour la rassurer et lui annoncer une prochaine escorte. De là, je me rendis au couvent des Bernardines de Kielce et je demandai une entrevue au Père Benvenuto, l'éloquent orateur qui avait langui pendant vingt ans dans les cachots de la Sibérie. C'était mon confesseur. Je lui racontai ce qui m'était arrivé et lui dis mon intention d'accomplir le vœu du mourant.

— Mon enfant, me dit ce digne vieillard, ce que vous avez fait est beau et grand, mais si vous retourniez au camp et si vous y étiez seule à porter votre secret, ce secret vous écraserait de son poids.

— Mais alors, il faut donc y renoncer et manquer à ma parole?

— Non, car Dieu, en permettant ce qui est arrivé, avait sur vous des desseins. Vous irez au camp, mais vous n'irez pas seule. Il y a un mois que j'ai demandé l'autorisation d'aller porter les secours du Saint Ministère à nos soldats; cette permission, je l'ai eue hier et je vous précéderai au camp.

Je remerciai avec effusion ce digne père et, après m'être reposée pendant quelques heures, je partis pour Breslau où je m'équipai militairement.

Lorsque je revins au camp, le Père Benvenuto s'y trouvait déjà installé en qualité d'aumônier en chef. Le général est mort deux heures après mon départ du camp. Il avait été enterré à Gory (1), mais ses soldats, ayant été prévenus que les Russes devaient le déterrer pour le mutiler selon leur barbare et ignoble coutume, l'exhumèrent et le transportèrent à Koniec-Pol. Les Russes, furieux de trouver la fosse vide, pendirent le curé du village pour avoir permis qu'on dérobât un cadavre à leurs sacrilèges profanations. La mère du curé — elle avait soixante-quinze ans — fut traînée au pied du gibet et, nouvelle Mère de Douleurs, elle dut assister au supplice de son fils unique. Lorsque tout fut fini, on voulut l'entourer, elle tomba morte : son âme s'envola avec celle de son enfant.

Après mon retour au camp, je résolus de partir immédiatement avec un escadron pour protéger la fuite de la comtesse. Mais le général russe, à la tête de la garnison de Kielce, ne cessait de nous poursuivre et de nous harceler, et ce n'est que quinze jours après mon départ du château qu'il me fut possible de réaliser ce projet. Depuis, mes soldats, qui me voyaient toujours les sourcils froncés pour mieux les tenir à distance, m'avaient surnommée *Michaël le Sombre* et c'est de ce nom que je signais tous mes ordres. Lorsque nous fûmes enfin parvenus à dérouter l'ennemi par des marches

(1) De même que la province, Varsovie voulut célébrer dignement le deuil du général. Malgré toutes les défenses possibles, l'église des capucins, tendue de noir et jonchée de cyprès, ne pouvait contenir la foule de ceux qui venaient honorer la mémoire du chef insurgé. Bonoza, après avoir fait d'excellentes études à Varsovie, terminées à l'école d'artillerie de Saint-Pétersbourg, allait être nommé capitaine de cette arme au moment où éclata l'insurrection. Il fut l'un des premiers à se mettre à la tête d'un des détachemens et, après avoir soutenu pendant quelques semaines la lutte dans le Palatinat de Ploçk contre des forces quadruples aux siennes, il rejoignit Langiewicz dont il devint l'aide de camp. Bogdan Boneza n'était qu'un nom de guerre, ce jeune héros, mort à 28 ans, s'appelait en réalité Konrad Blaszczynski.

et des contremarches répétées, nous nous dirigeâmes sur Sycz où nous arrivâmes après une marche forcée de dix heures. Je fis camper mes soldats sur une prairie à vingt minutes du château où je me rendis accompagnée seulement de mon soldat d'ordonnance que je laissai de faction à la grille du domaine.

Je fis solliciter une entrevue auprès de la comtesse pour Michaël le Sombre. Un valet de pied m'introduisit, sans me reconnaître, dans un salon éclairé par une lampe dont le globe très épais empêchait de rien distinguer d'une façon bien précise. Je me laissai tomber dans un fauteuil, comprimant d'une main crispée les battemens de mon cœur. La comtesse ne tarda pas à paraître, accompagnée de sa sœur, Mme de J... Après quelques paroles de bienvenue, ces dames me firent signe de m'asseoir, et comme je restais debout et silencieuse malgré cette invitation, les considérant toutes deux avec des yeux pleins de larmes, elles me regardèrent plus attentivement. Un double cri s'échappa de leurs lèvres ; elles se précipitèrent dans mes bras. J'avais déjà rudement souffert du froid, de la faim, de la fatigue, mais cet instant suffit pour me faire tout oublier. Cinq minutes plus tard, j'étais entourée de tous les enfans. La plus petite s'était hissée sur mes genoux et me faisait une chaîne de ses petits bras; Sophie essayait mon casque devant une glace en se comparant à la Minerve; Stanislas décrochait mon sabre et Stephen essayait de dévisser mes éperons.

Nous passâmes moitié en causeries, moitié en préparatifs de départ cette nuit de mon arrivée, et le lendemain, dès l'aube, l'équipage de la comtesse, escortée par une colonne volante, se dirigea vers l'exil.

Je laissai mes soldats à environ un quart de lieue de Mysrkón et, après avoir revêtu un vêtement civil, j'accompagnai ces dames à la gare où je m'occupai des passeports, des bagages, des billets, avec cette activité fiévreuse d'une personne qui cherche à oublier qu'elle a une terrible corvée à remplir. Lorsque le convoi fut signalé, je sortis avec ces dames sur le parapet et, quand le train fut arrivé, je choisis un compartiment spécial où je les fis monter avec les enfans.

— Adieu, mesdames, dis-je en leur tendant la main. Vous voici hors de danger et j'en remercie Dieu; ne m'oubliez pas, n'est-ce pas?

Elles restèrent muettes de stupeur,

— Mais, ma Micha, dit la comtesse, nous ne partons pas sans vous. C'est une cruelle plaisanterie. Il n'est pas possible que vous restiez là quand nous quittons notre pays; qu'est-ce donc qui pourrait vous retenir?

— Ma parole engagée au général mourant et la Pologne que j'ai juré de défendre.

— Oh! chère, chère enfant! Mais cela est affreux, et comment voulez-vous que nous acceptions et jouissions d'une liberté acquise à ce prix?

Mme de J... ne disait rien : elle était atterrée, son regard était fixe et fiévreux, sa main se crispait dans la mienne; elle devint blanche comme une statue.

J'étais au désespoir, mais, craignant que cette scène attirât l'attention des espions russes, je m'éloignai un instant sous prétexte d'une information à prendre. Quand je revins, le train se mettait en mouvement. Ces dames se mirent à la portière, nos mains s'étreignirent une dernière fois... Je suivis d'un long regard morne le convoi qui emportait ces deux femmes et ces enfans, tout ce que j'aimais au monde. J'entendis encore mon nom crié dans un double sanglot, puis ce fut tout. Je restai là, immobile, sans regard, sans voix, comme si la foudre m'avait frappée. Le bruit d'une violente dispute me tira de ce douloureux anéantissement. Je me retournai et vis un soldat couvert de poussière, l'uniforme en lambeaux, se débattant entre les mains de deux employés du chemin de fer. Je sortis aussitôt.

— Qui cherchez-vous? lui dis-je.

— Michaël le Sombre.

— C'est moi.

— Oh! vite, alors, cria-t-il. Les généraux de la Croix et Jarenda sont aux prises à Koniec-Pól avec des forces ennemies supérieures. Si d'ici à deux heures ils n'ont pas de renforts, ils sont perdus.

J'expédiai aussitôt une estafette au général Chumlinski pour le prévenir, puis, sans prendre le temps de remettre mon uniforme, je bouclai la ceinture de mon sabre sur mon habit noir et, coiffée encore du chapeau à haute forme, je m'élançai au triple galop de mon cheval vers la direction du combat. J'avais divisé mon escadron en trois pelotons que j'expédiai chacun sous la conduite d'un officier par trois directions différentes. Les vedettes russes nous signalèrent donc de divers côtés à la fois et les cosaques, se croyant cernés,

furent pris d'une effroyable panique. Ils se débandèrent et se mirent à fuir du côté de Slupia. La colonne de Chumlinski, arrivant de là, acheva la déroute, et nous fîmes un terrible carnage de trois compagnies d'infanterie.

En poursuivant l'ennemi, une balle m'avait coupé la botte et lésé assez fortement la jambe droite. Le Père Benvenuto me fit conduire à Chrzoustard où la mère Alexandra (1) se trouvait à la tête d'une ambulance. Elle me céda sa cellule et n'abandonna à personne le soin de me gâter. En mon absence, la division se mit entre mes soldats; ils se dispersèrent et allèrent se ranger les uns sous les ordres de Langiewicz, les autres sous ceux de Narbut.

Remise de ma blessure, mais boitant trop pour reprendre du service, j'acceptai une mission pour le comité central polonais à Paris. De là, je pars pour Nantes où je fais une confession générale, puis je reviens en Pologne, munie d'un passeport sous le nom de Michel Lix.

Cette fois, je m'engage comme simple soldat sous les ordres du général Sokol (2). Après le premier engagement avec les Russes, je suis adjointe comme maréchal des logis traducteur à un officier français, Ivon dit Chabrolles. A la deuxième rencontre, je suis nommée sous-lieutenant pour avoir enlevé un drapeau à l'ennemi. Entre Secennin et Mudnick nous sommes attaqués, au nombre de deux cent cinquante à peine, par un détachement russe de six cents hommes qui avaient de plus sur nous l'avantage de deux canons rayés. Chabrolles, emporté par un zèle outré et irréfléchi, s'avance, les pistolets au poing, vers les artilleurs qui pointaient les pièces et tire sur eux à vingt pas, puis il se retourne pour transmettre un commandement. Les Russes font feu des deux pièces à la fois, Chabrolles a la moitié de l'épaule emportée ; néanmoins, il a encore l'héroïque courage d'exciter ses soldats de la voix et du geste.

Je me trouvais presque à ses côtés quand un cosaque vint le transpercer de sa lance. Je tirai à bout portant sur ce misérable, qui n'eut pas même le temps de retirer sa lance : un des nôtres eut ce triste courage. Le capitaine, en tombant, me tendit la main : « Frère, me dit-il, si vous revoyez la France, allez à Paris. Vous trouverez ma mère, n° 37, rue Cler, au Gros-Caillou,

(1) Mme de Wolowska.
(2) La plupart des chefs prenaient des noms fantaisistes.

dites-lui que son fils est mort en chrétien et en brave. » Incapable de répondre, je tire mon crucifix et le lui présente. Il fait un effort, le baise avec ferveur, fait le signe de la croix et expire les yeux levés vers le ciel.

Notre détachement était alors en pleine déroute. En vain j'essaie de rallier nos soldats : ils fuient en désordre. Avec quelques hommes dévoués, je parviens du moins à protéger la retraite. Pendant que nous nous retirons, un cosaque, la lance en arrêt, arrive sur moi à franc étrier. Je venais de tirer mon dernier coup de pistolet. D'une main je serre mon crucifix, de l'autre je pare avec mon sabre le coup qui m'est porté. La lance dévie, elle entre dans le haut de la manche de mon uniforme et ressort au dos sans avoir effleuré les chairs. Si j'avais douté des miracles, celui-ci aurait suffi à me convaincre.

Dans ce terrible combat, nous avons perdu, outre Chabrolles, le major Zachowski, les capitaines Piotrasz-Kiensuz et Krasinski. C'est à la suite de cette journée que je fus nommée lieutenant des uhlans.

Chargée un jour d'un transport d'armes, j'avais entassé au fond d'une briczka une vingtaine de fusils Lefaucheux, autant de sabres et une cinquantaine de revolvers. J'étais en civil et mon soldat d'ordonnance, Badecki, me tenait lieu de cocher. Nous croyions la route parfaitement sûre : quelle fut notre épouvante lorsque nous vîmes s'avancer vers nous un escadron de cuirassiers russes et de cosaques. Il était trop tard pour songer à retourner en arrière. Un frisson parcourut tout mon être. C'était la mort qui venait à nous, non pas la mort glorieuse des champs de bataille, telle que je l'avais rêvée, mais la mort des traîtres : le premier arbre venu allait nous servir de potence.

Je jetai vers le ciel un regard tout chargé d'angoisses et de prières. C'était un appel suprême à toutes les puissances célestes. Cela fait, je devins plus calme.

L'officier qui commandait le détachement me demanda qui j'étais et où j'allais. Je réponds que j'étais le précepteur allemand de la princesse S... (une Russe), que je me rendais à Kielce pour y acheter des livres. Mon mensonge fut renforcé par un certain accent qui sentait son berlinois d'une lieue et comme, à cette époque, les Prussiens étaient en odeur de sainteté auprès de leurs

confrères les Russes, l'officier passa sans nous inquiéter. Mais le dernier cosaque de la bande s'approcha de ma voiture : « Monseigneur, me dit-il, avec cette obséquieuse servilité des gens habitués à courber l'échine, donnez-moi, je vous prie, quelques kopecks pour boire à votre santé. »

Dans l'état de surexcitation où je me trouvais et heureuse d'être quitte à si bon compte, je lui jetai trois ducats. Le pauvre diable fut si émerveillé de ma générosité qu'il s'empressa de me remercier à la cosaque, c'est-à-dire en me baisant les pieds, me traitant de seigneur très éclairé, clairvoyant, prince, duc, etc. Ce moment fut terrible pour moi : les armes étaient dans la paille sous mes pieds, le moindre mouvement pouvait les faire résonner. Dieu ne le permit pas et le cosaque, après mille simagrées, alla rejoindre ses compagnons, après avoir encore appelé sur ma tête toutes les bénédictions de saint Serge et de saint Nicolas.

Au commencement de septembre, le général Iskra fut attaqué par une forte division. Nous sommes envoyés vers lui au nombre de cent. Les Russes sont défaits, et nous perdons dans cette bataille M. Vigani, notre médecin italien et M. Loneau, officier d'artillerie français. Pendant la nuit, les Russes, qui avaient eu du renfort, reviennent à la charge; nous sommes trop fatigués et trop faibles en nombre pour accepter le combat. Nous nous replions sur Pradla. Dans le désordre de cette retraite nocturne, le cheval d'un soldat que je montais fit un faux pas et s'abattit; mes revolvers étaient déchargés et je n'avais plus la force de me servir de mon sabre, car une de mes jambes était prise sous le cheval, ce qui paralysait tous mes mouvemens. Un cosaque arriva sur moi, au triple galop. Persuadée que ma dernière heure est sonnée, je recommande mon âme à Dieu et baise mon crucifix.

— Rends-toi, insurgé! me criait-il en mauvais polonais.

— Un Français meurt, mais ne se rend pas, répondis-je.

Mon ennemi hésita un moment, puis il abaissa son sabre déjà levé sur ma tête.

— Écoute, me dit-il, en Crimée, un Français qui me tenait à sa merci m'a laissé la vie sauve. Je ne te tuerai donc pas, mais donne-moi tout l'argent que tu as.

Je lui jetai ma bourse qui contenait une vingtaine de roubles. Le cosaque m'aida à me relever.

— Maintenant, dit-il, sauve-toi, car mes camarades vont venir et ils ne te manqueront pas, eux.

Pendant toute l'insurrection c'est le seul trait d'humanité que je puis citer de la part d'un cosaque.

Le lendemain, la princesse Élodie C... vint à la tête d'une députation de dames polonaises me remercier, au camp, de mon dévouement à la Pologne

Un jour, j'étais tristement assise sous un sapin; mes soldats, muets et sombres, se chauffaient autour d'un grand feu. Depuis deux jours ils n'avaient pas mangé. Moi, je pensais aux absens et je me sentais bien seule. Au bout d'un moment, relevant la tête, je vis à mes côtés deux bonnes et intelligentes têtes qui me regardaient tristement comme pour me dire : « Ne sommes-nous donc rien pour toi, nous qui ne profitons de la liberté que tu nous laisses que pour partager tes souffrances et tes périls? » C'étaient mes deux amis, Almansour, mon cheval arabe, et César, mon fidèle terre-neuve. Je me levai et les caressai tous deux : « O mes seuls amis sur terre, leur dis-je, pauvres bêtes! Vous m'accompagnerez jusqu'à la mort, vous, et si vous me survivez, vous me regretterez autant que vous le permettra votre instinct. Bons amis, merci! » Et je les embrassai, les yeux pleins de larmes. Almansour posa sa tête sur mon épaule et César me lécha la main en réponse à ma caresse.

Peu d'instans après, un courrier nous arriva pour demander du renfort. Le général Jézioranski se battait à Tiaskova-Skala. Je sifflai César, qui portait fort bien nos dépêches, et, au besoin, se battait pour les défendre, et, lui glissant dans le collier un billet qui venait de m'être remis à cet effet, je lui montrai la direction à suivre : « Va vite, César, » et reviens tôt, lui dis-je, et le fidèle animal partit comme un trait. Le détachement monta à cheval et nous nous élançâmes vers Tiaskova-Skala.

L'action ne fut pas longue. Nous parvînmes à dégager Jezioranski, qui était cerné de tous côtés. Au moment où la déroute se mettait parmi les Russes, Almansour fit un bond terrible, hennit de douleur et tomba. J'eus à peine le temps de me dégager des étriers. Il avait reçu une balle en plein poitrail. Le pauvre animal se tordit un instant, puis il tourna vers moi ses yeux tristes et doux comme pour me demander secours, et ses jambes se raidirent dans une suprême convulsion. Je me penchai sur sa tête, je passai ma main

dans son épaisse crinière, je l'appelai une dernière fois et puis... je me couvris le visage des deux mains et me mis à sangloter comme une enfant.

Almansour avait été pour moi un véritable ami, je l'avais eu tout jeune et encore indompté, tel qu'il avait été pris au lazzo, dans les steppes. Je l'avais dressé moi-même, et, de Breslau à Varsovie, on n'aurait pu trouver une plus belle et plus intelligente bête. Seule je pouvais le monter, et il avait fait mordre la poussière aux meilleurs cavaliers qui avaient voulu usurper ce privilège. Depuis quatre ans, je le montais tous les jours. La comtesse me l'avait donné et je l'avais amené au camp. Ce n'était plus alors ce beau cheval de race, tel qu'on l'avait admiré dans les écuries du château : la fatigue, les privations l'avaient rendu si maigre et si efflanqué qu'il était devenu méconnaissable. Je l'en aimais davantage et j'avais le cœur bien serré lorsque, faute de foin et d'avoine ou même de paille, je lui voyais ronger l'écorce des arbres. Il m'aimait, je lui parlais, il me répondait à sa façon.

Au risque de voir un sourire moqueur sur les lèvres de ceux qui pourront lire ces lignes, j'affirme avoir vu des larmes, dans les yeux d'Almansour le jour où je fus blessée à la jambe. Rien n'effacera en moi le souvenir de ce fidèle animal.

Ici vient se placer tout naturellement l'histoire d'un enfant que j'avais dans mon escadron : Charles Mazurkiewicz était, à quinze ans, une merveille d'esprit et de bonne éducation. Il était né à Paris d'un père exilé polonais et d'une mère qui, après vingt ans de séjour en France, pleurait encore les plaines arides et les marais de la Pologne. *Boze i Polska!* (Dieu et la Pologne), telles furent les premières paroles qu'elle apprit à balbutier à son fils, et Charles n'a jamais séparé Dieu de son culte pour la Pologne. Ce double amour se fortifiait et s'exaltait dans le milieu où vivait cet enfant et devint presque du fanatisme. Lorsque l'insurrection éclata, Charles était externe à l'École polonaise des Batignolles : il avait quinze ans. Sa vie, à partir de ce moment, devint une fièvre continue. Aller en Pologne, mourir pour la patrie de ses pères, telle fut la pensée qui le domina bientôt si complètement qu'elle passa à l'état d'idée fixe. Il économisa sur l'argent destiné à ses menus plaisirs la somme nécessaire pour le voyage et, lorsqu'il la crut à peu près suffisante, il s'enfuit du collège et un beau jour arriva au camp.

Je commandais alors le 2e escadron des uhlans du général Sokol : Charles s'adressa à moi pour s'y engager. Je refusai positivement de l'accepter, sous prétexte qu'il était trop jeune et trop faible pour prendre les armes.

— Qu'importe la faiblesse des bras, me dit-il, lorsque la haine pour l'oppresseur dirige les coups qu'ils portent. J'ai la taille d'un enfant, lieutenant; mais, pour aimer la Pologne, j'ai le cœur d'un homme et je me battrai comme tel.

Je restai inflexible. Sur ces entrefaites, le général, étant survenu, voulut savoir de quoi il s'agissait. Je le lui expliquai en deux mots. Après un instant de réflexion :

— Il faut le prendre, lieutenant, me dit-il; je m'y connais en têtes, et celle-ci indique une indomptable énergie.

Charles fut donc admis dans mon escadron. Je lui procurai un petit poney et des armes appropriées à sa taille, et il se battait comme un lion dans toutes les rencontres.

Après le combat de Tiaskowa-Skala, nous retournions à notre campement. La nuit était si noire que nous avions dû faire allumer des torches de résine que des soldats portaient de distance en distance. En passant devant un sapin, le nouveau cheval que je montais faillit me désarçonner en se jetant brusquement de côté, et, comme je voyais une forme noire se balancer à une branche de l'arbre, j'appelai un soldat avec son flambeau. Cette forme, c'était mon pauvre chien, c'était César. Au tronc de l'arbre était attachée une pancarte portant cette inscription : « Nous pendons le chien en attendant que nous pendions le maître. » Je restai comme foudroyée. Almansour et César, mes deux amis, le même jour, peut-être à la même heure !

— Oh ! rien ne reste donc debout autour de moi, murmurai-je avec amertume, rien, pas même ces animaux qui m'aimaient !

— Si, lieutenant, il vous reste un compatriote, et, si vous le voulez, un ami.

Je me retournai, c'était le petit Charles qui, le regard plein de tristesse, les mains tendues, s'avançait vers moi. Je serrai la main de l'enfant.

— Charles, m'écriai-je, je les vengerai terriblement.

Et, sans attendre une réponse, je piquai des deux et m'éloignai rapidement de ce lieu funeste.

Quelques jours plus tard, nous allions nous joindre au gros de

l'armée à Jedrzejowa, au camp du général Chmielinski. En disant le camp, je me trompe, il n'en existait pas; nous possédions seulement un peu de bagage et quelques rares tentes. Les hommes, groupés par dizaine, dormaient sur la dure, enveloppés dans des couvertures ou des peaux de moutons. Beaucoup n'avaient que des manteaux de drap. Dès l'aube, on sonnait le réveil. C'était ordinairement à l'entrée de quelque clairière où la vue des vedettes embrassait un large espace découvert. Au premier signal on voyait les soldats sortir de la forêt. Tous ces hommes étaient tristes et doux, ils ne poussaient ni plaintes, ni imprécations. L'indomptable et calme énergie de leur âme se reflétait sur leurs visages bleuis par le froid, amaigris par la faim et les souffrances. Ils avaient dans le regard une flamme intérieure qui répandait sur toute leur personne je ne sais quoi d'auguste et de sacré. Devant cette grandeur et cette misère le plus sceptique se serait incliné.

L'appel fait et les vedettes relevées, le Père Benvenuto venait se placer au milieu de nous et alors tous les genoux fléchissaient devant le signe sacré de notre Rédemption. Oh! il y avait quelque chose de vraiment grand dans cette prière en plein air, par ces hommes unis dans une même pensée, dans un commun désir, par ces hommes qui combattaient presque tous avec la certitude d'être vaincus et qui ne demandaient à Dieu que la grâce de ne pas faiblir dans la voie où le devoir et l'amour de la patrie les avait engagés, dans cette voie qui n'avait d'autre issue que la mort ou la déportation. Bienheureux ceux qui mouraient! Ils allaient grossir les phalanges des glorieux martyrs. Les autres, formés en longs convois, se mettaient en marche pour le Caucase ou la Sibérie, après avoir dit, dans un regard, aux parens et aux amis échelonnés sur leur route le terrible : *Do nie widzénia!* (A ne plus nous revoir.)

Beaucoup de ces malheureux, attachés deux à deux, souvent une dizaine à une barre de fer, étaient menés dans la direction de Kiéro et ceux qui résistaient aux misères de ce terrible voyage continuaient à marcher à travers la Grande-Russie. Une *sotnia* (compagnie) de cosaques surveillait et enveloppait de toutes parts ces innocens, chargés de fers comme les criminels. La lance ou le fouet excitait à la marche le retardataire épuisé ou malade. Le silence résigné était le seul refuge contre la brutalité des soldats d'escorte qui avaient, du reste, pour sévère consigne de ne point épargner le sang *des chiens de Pologne*. Toute plainte ou toute rébellion appelait aussitôt une grêle de coups sur le coupable,

quand elle ne lui valait pas quelque blessure grave et quelquefois la mort.

Lorsque nous arrivâmes au camp, le Père Benvenuto, qui nous avait précédés avec des éclaireurs, y était déjà depuis quatre heures. C'est lui qui fut chargé de recevoir cent volontaires qui nous arrivaient de la Galicie. La plupart étaient vêtus de kontusz gris (habit à brandebourgs) avec une large ceinture de goral montagnard : ils étaient coiffés de la *rogatka* (bonnet carré comme le haut du *czapka* des lanciers). Ils portaient un fusil de chasse à deux coups et une petite hache à la ceinture; chacun d'eux était muni d'un sac de toile et d'un cornet de chasseur. Ceux-là, on pouvait les considérer comme les réguliers de la bande. C'étaient des étudians de Lemberg et de Cracovie. D'autres venaient ensuite, couverts de la tunique du paysan et armés de la faulx légendaire : c'étaient des *kossynierz* (faucheurs) moitié soldats, moitié paysans, et fameux dans toutes les guerres de la Pologne. On voyait enfin des patriotes de tout âge, de toute condition, citadins, villageois, catholiques, protestans, juifs; les uns portant l'habit noir, les autres la blouse de l'ouvrier. Les armes n'étaient pas moins variées que les costumes : des épées de parade, des sabres émoussés dans les grandes guerres napoléoniennes, de vieux mousquets du temps de Sobieski, des hallebardes et même des francisques gauloises. Cet assemblage discordant d'élémens disparates qui, réunis ailleurs, eussent produit un effet grotesque, empruntait aux circonstances et aux lieux un caractère imposant, grandiose même, et profondément émouvant.

A l'extrémité de la clairière, le Père Benvenuto était en prières devant un grand Christ étendu sur la croix. Lorsqu'il se releva, il attacha au bout d'une lance un grand drapeau amarante et blanc, le drapeau polonais, portant d'un côté l'image de Notre-Dame de Czenstochowa, patronne de la Pologne asservie, et de l'autre le cavalier lithuanien avec l'aigle blanc. Il planta l'étendard devant la croix et fit signe aux volontaires de déposer leurs armes. Lorsque chacun eut pris sa place, le prêtre se recueillit un instant. Ses joues creuses, ses pommettes saillantes, sa longue barbe blanche, son front sillonné de rides et de glorieuses cicatrices lui composaient une physionomie pleine de force, d'énergie et de majesté, qui imposait la vénération :

— Frères, dit-il, c'est une œuvre sainte, mais redoutable, que celle à laquelle nous nous vouons. Elle est au-dessus des courages

vulgaires et, avant de vous y engager davantage, il faut que vous sachiez ce qui vous attend et ce que nous exigeons de vous.

Les patriotes écoutaient, la tête découverte devant la croix et l'étendard; autour d'eux, comme pour les protéger, les forêts natales, ces forteresses de la Pologne insurgée, étendaient les grands bras décharnés de leurs arbres et le soleil glissait un pâle rayon sur cette scène austère.

— Ce qui vous attend, reprend le Bernardin, le voici : vous aurez faim tous les jours, vous coucherez sur la terre, vous marcherez plus souvent pieds nus que chaussés et vous tremblerez de froid sous vos vêtemens insuffisans à vous garantir contre les rigueurs de notre climat. Si vous êtes blessés, vous tomberez entre les mains des Moscovites qui vous tortureront; si vous lâchez pied, vos compagnons ont ordre de vous fusiller.

— Nous sommes prêts à tout, dirent-ils simplement.

— Avez-vous une famille? Qu'elle vous pleure d'avance. On n'a congé dans nos rangs que pour aller aux mines de Sibérie ou à la mort. Vous êtes-vous réconciliés avec Dieu? Je vous mène au trépas. Êtes-vous prêts à mourir pour la patrie? Il est temps encore de reculer, je vous faciliterai le retour...

— Non, non. Combattre aujourd'hui, demain, à toute heure. Vive la Pologne! Vive notre mère!

— Mes frères, nous sommes perdus si nous nous imaginons que nous pourrons vaincre notre ennemi en quelques mois. Malheur à nous, si nous oublions que c'est une lutte de géans dans laquelle il faut que toute une génération périsse pour racheter les fautes de nos pères. C'est pourquoi je vous demande encore : Êtes-vous prêts à marcher au combat, sachant que vous périrez, que vous n'avez pas plus à espérer dans la victoire que dans la défaite? *Rien,* pas même la gloire qui dépose des lauriers et des couronnes sur les tombeaux des braves!...

Les yeux levés au ciel, les mains étendues vers la Croix, le vieillard continua avec une sublime exaltation :

— O mon Dieu! donne-leur du courage et la foi. Fais que notre Varsovie s'efface de leur souvenir et ne leur apparaisse même plus en rêve, arrache de leurs cœurs les images bénies de leurs mères, de leurs sœurs, de leurs fiancées. Qu'ils ne voient plus que la lumineuse phalange de nos martyrs et leur mère, la Pologne, déchirée et sanglante! Qu'ils n'entendent plus que les plaintes des veuves et des orphelins, les gémissemens sortant du

fond des cachots et les cris que le vent d'Est, apporte à travers la Moscovie du fond des mines sibériennes. Qu'ils n'aient plus qu'une pensée, qu'une volonté, qu'un désir : poursuivre et anéantir le vampire russe attaché au sein de la Vierge polonaise et qui, depuis un siècle, s'abreuve de ses larmes et se nourrit de son sang.

— Dieu t'exauce! répondirent les soldats d'une voix unanime. Ce que tu veux, nous le voulons; ce que tu nous ordonnneras de faire, nous le ferons. Conduis-nous à la mort ou au supplice, nous ne faiblirons pas.

Un éclair de joie illumina le visage du vieillard. Il bénit l'étendard et les armes, puis entonna l'hymne national.

— Maintenant, mes enfans, dit le général Chmielinski qui se tenait à la droite du Père, allez vous reposer et prenez des forces. Il en faudra demain, car l'ennemi que nous avons à combattre est puissant, et plus d'un d'entre nous paraîtra devant Dieu demain.

Les soldats s'arrangèrent de façon à passer le plus commodément cette nuit qui devait être la dernière pour beaucoup d'entre nous. J'allais en faire autant lorsque le général Sokol me fit appeler auprès de lui. Je le trouvai causant avec le général Chmielinski :

— Lieutenant, nous avons besoin d'être renseignés sur les forces ennemies. Êtes-vous fatigué?

— Oui, mais pas assez pour refuser une mission périlleuse. Que faut-il faire?

— Allez avec quelques hommes dévoués faire une reconnaissance du côté de messieurs les Russes; mais soyez prudent, vous savez que c'est dangereux.

— Oh! merci, d'avoir pensé à moi.

Et, saluant les deux chefs, je me retirai. Comme je recommandais à Badecki de seller mon cheval et pendant que j'examinais les amorces de mes pistolets de fontes, le jeune Charles s'approcha de moi :

— Lieutenant, me dit-il, vous allez en reconnaissance?

— Oui, pourquoi?

— Voulez-vous m'emmener?

— Non, car la journée de demain sera chaude et nous n'aurons pas de trop de toutes nos forces.

L'enfant fit la moue et alla s'étendre au pied d'un arbre. Je n'emmenai que Badecki et un autre vieux soldat du nom de

Zeromski, qui avait fait avec lui les guerres de 1830. Il avait la physionomie sombre et farouche, elle eut même semblé dure si parfois un sourire plein de bonté et de douceur ne l'eût illuminée. D'un laconisme tout spartiate, il se tenait toujours à l'écart ; au feu il était d'une bravoure allant jusqu'à la témérité. Ses compagnons l'avaient surnommé *Staloweserdce* (Cœur d'acier).

Notre reconnaissance faite, nous revînmes sur nos pas et allions atteindre les abords du camp lorsque mon cheval trébucha contre une racine d'arbre et tomba sur un genou. Badecki, mon ordonnance, me regarda avec inquiétude, secoua la tête, toussa, soupira, s'agita sur sa selle.

— Qu'as-tu donc Badecki, fis-je. On dirai que tu es assis dans un nid de guêpes?

— Mon lieutenant, soupira-t-il, c'est que votre cheval a trébuché...

— Qu'est-ce que cela peut te faire?

— Mais, vous ne savez donc pas que lorsque, avant une bataille, un cheval trébuche, il arrive malheur à son cavalier? J'ai toujours remarqué cela dans notre insurrection de 1830.

— Ah! tu as remarqué cela? fis-je en souriant. Et toi, Zeromski, l'as-tu remarqué aussi?

— Non, je ne l'ai pas remarqué, mais je l'ai toujours entendu dire.

Je fis mon rapport au général Sokol.

— Voici l'occasion, lieutenant, me répondit-il, de gagner vos épaulettes de capitaine.

— Oui, général, ou quelques bons coups de sabre. Je tâcherai que ce soit les unes ou les autres.

Sokol se mit à rire :

— Il est de fait, dit-il, que si ces ours mal léchés sont aussi nombreux que vous le dites, ils nous donneront du fil à retordre.

En quittant le général, j'allai m'envelopper dans ma peau d'ours et, me jetant sous un arbre, je m'endormis profondément. J'étais brisée de fatigue.

Deux heures plus tard, je fus réveillée par les sentinelles qu'on venait de relever. Le jour commençait à poindre. Je me rappelai l'avertissement de Badecki. Je pris dans mon portemanteau un petit buvard de campagne et, m'installant le plus commodément possible, je fis le croquis de la plaine où allait se livrer une terrible bataille et où peut-être, le soir même, on creuserait ma tombe.

J'avais à peine terminé que nos avant-postes signalèrent l'ennemi. Le général Czongiery s'avança à la tête de deux bataillons d'infanterie, plusieurs *sotnias* de cosaques, de dragons et quatre pièces d'artillerie de campagne. Ils étaient 3 000 hommes et nous seulement 1 200.

Bientôt tout le monde fut sur pied, le Père Benvenuto ne tarda pas à paraître : « Mes enfans, dit-il, beaucoup d'entre vous succomberont aujourd'hui. A genoux, que je vous absolve et vous bénisse ! »

Tous les combattans s'agenouillèrent avec le prêtre, qui pria pendant quelque temps à voix basse, puis s'étant relevé : « Mes enfans, continua-t-il avec onction, je vous absous et vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit !

— *Amen,* répondîmes-nous en chœur.

— Que chacun fasse son devoir, c'est tout ce que j'ai à dire en ce moment à des patriotes qui veulent affranchir notre chère et sainte Pologne.

Les soldats allèrent silencieusement prendre leur rang de bataille. Le général Zaremba devait prendre le commandement en chef.

— Ce qui va nous faire le plus de mal et paralyser nos opérations, dit-il, ce sont leurs canons; sans l'artillerie nous vaincrions.

Le comte Suchoszewski, alors capitaine de tirailleurs cracoviens, s'avança :

— J'irai enclouer leurs canons, général, dit-il. Y en a-t-il parmi vous deux cents qui veulent mourir avec moi? Qu'ils fassent le sacrifice de leur vie pour le salut de tous.

Mille hommes s'offrirent, là où il n'en fallait que deux cents, et pourtant, ils le savaient, ces deux cents allaient mourir jusqu'au dernier.

— Eh bien! dit le général, nous sommes cent vingt dizaines, qu'on en tire vingt dizaines au sort.

Quelques instans après, les vingt dizaines favorisées par la fortune de l'héroïsme se séparaient du corps principal et formaient autour du vaillant capitaine la *phalange de la Mort.* Charles pleurait de n'avoir pas été choisi.

— Soyez tranquille, lui dis-je, aujourd'hui nous serons tous favorisés.

Le général prit alors ses dispositions de combat. Il recommanda de ne pas tirer un coup de fusil avant que l'ennemi fût à

cent pas. Ceux des tirailleurs et des zouaves qui avaient des fusils à deux coups devaient réserver leur second coup pour riposter aux Russes pendant que ceux qui avaient des fusils de munition rechargeraient leurs armes. En cas de confusion ou de déroute, je devais aller avec mes uhlans charger les fuyards et faire replier ma colonne de chaque côté derrière les fusiliers. Cette manœuvre se répéterait tant qu'il y aurait des combattans. Les dispositions prises et chacun à son poste, on attendit l'ennemi dans un silence recueilli.

Quand les premiers pelotons, qui marchaient par masses serrées, se furent avancés jusqu'à la portée voulue avec cette précision automatique qui distingue le soldat russe, le cor du milieu s'éleva aigu et sinistre, les détonations éclatèrent dans les rangs polonais et une centaine de Russes mordirent la poussière. Ceux qui suivaient reculèrent effrayés, et, malgré les appels réitérés, un grand nombre se débandèrent et ceux-là tombaient sous la faulx des Kossinierz ou de mes uhlans. Les Russes, à leur tour, firent alors une décharge : une vingtaine de Polonais tombèrent. A ce moment les deux cents sacrifiés fondirent sur les Moscovites, firent une immense trouée dans leurs rangs et se ruèrent sur les canons. Prompt comme l'éclair, le comte K... et mon vieux brave Zeromski plantèrent leurs poignards dans les lumières des pièces. K... voulut enfoncer le sien avec un fusil, une première balle lui cassa le bras, une seconde lui fracassa la tête. Zeromski eut le crâne brisé par une crosse de fusil et tomba foudroyé au moment où, ayant encloué un canon, il levait sa *rogatka* en criant : *Niech zije Polska* (vive la Pologne) !

Nous n'avions pas assisté de sang-froid à l'horrible massacre de ces deux cents martyrs, et tous, d'un commun accord, nous nous étions jetés dans les rangs ennemis. La voix des chefs n'était pas entendue ; on se battait corps à corps avec une fureur égale des deux parts. Par moment, lorsque les Polonais, cédant au nombre, étaient refoulés, les artilleurs rechargeaient leurs pièces à la hâte, et, lorsque nos soldats revenaient à la charge, la mitraille les refoulait à bout portant. Mais on ne songeait plus à se préserver et à se couvrir, on se précipitait sur l'ennemi avec fureur, on le frappait avec rage. Les officiers, comme les soldats, étaient forcés de disputer leur vie, car toute tactique et toute stratégie étaient devenues inutiles et impossibles.

Dès le début, en me jetant dans la mêlée, je fus attaquée par

un maréchal des logis de dragons. Un combat au sabre s'engagea entre nous, mais j'étais tellement brisée de fatigue que je me tenais à peine en selle. Non seulement je n'étais pas capable de porter des coups, mais il me restait à peine assez de force pour parer ceux qui m'étaient portés. A un moment donné, mon bras se tendit dans une crampe terrible. En cet instant critique, j'entendis la voix du jeune Charles.

— Tenez bon une minute, lieutenant, cria-t-il, je viens!

En effet, l'héroïque enfant, bondissant par-dessus les cadavres avec son petit cheval, arrive jusqu'à moi et, d'un coup de pistolet presque à bout portant, fait mordre la poussière à mon ennemi. Mais, au même instant, je le vois pâlir et chanceler. Une balle l'avait frappé à la poitrine.

— Adieu, lieutenant, adieu frère, dit-il en se laissant glisser à terre. Je meurs pour ma patrie et mon Dieu. Ma pauvre mère, oh! qu'elle va pleurer. Mon Seigneur et mon Dieu, ayez pitié de moi! ajouta-t-il dans un suprême et dernier effort.

Je le chargeai sur mon épaule et l'emportai hors la mêlée sous un arbre. Là je posai ma main sur son cœur, il avait cessé de battre. Le généreux enfant martyr était mort en me défendant. Il souriait comme dans un rêve et deux larmes brillaient comme de purs diamans au bord de ses paupières closes. Je m'inclinai vers lui et le baisant au-front :

— Dors en paix, pauvre enfant, murmurai-je, si je survis j'irai porter ces larmes à ta mère.

Après avoir fait signe à deux pionniers de creuser une fosse particulière pour Charles, je sautai sur le cheval d'un cosaque qui venait d'être tué et je me rejetai dans la mêlée : toutes mes forces étaient revenues. Cette surexcitation ne se calma que lorsque je sentis le froid du fer. Un cosaque m'avait frappée de sa lance au-dessus du sein gauche. Je donnai ma pensée à Dieu et tombai en serrant mon crucifix d'une main convulsive. Mon soldat, me voyant tomber, m'enleva de mon cheval et me porta dans une voiture déjà chargée de blessés. Grâce au Père Benvenuto, qui ne cessait de veiller sur moi, je revins à la vie sous le doux et maternel regard de la Mère Alexandra qui, cette fois encore, partagea sa cellule avec moi. Ma vie fut en danger pendant cinq jours, et si je n'ai pas succombé à cette affreuse blessure, c'est aux soins touchans dont je fus l'objet que je le dois. Une nuit mon secret faillit être découvert. La mère Alexandra, appelée ailleurs, avait confié à une

jeune sœur le soin de me veiller. Cependant la fièvre augmentait et, dans mon délire, j'arrachai le bandage de ma blessure et le jetai loin de moi. Effrayée de mon état, la sœur courut chercher la mère en lui disant : « Venez vite, le lieutenant va mourir. » La mère accourut en toute hâte, rebanda ma blessure qui s'était rouverte et d'où le sang s'échappait abondamment.

Il y avait dans le même bâtiment quarante-sept blessés de la même bataille. Lorsqu'il me fut permis de sortir de ma cellule, j'allai voir mes compagnons d'armes. J'aidais les religieuses à faire les pansemens quand mes forces me le permettaient et je leur faisais la lecture à haute voix. Au bout de quatre semaines, sur les quarante-cinq blessés, trente-deux étaient en voie de guérison. Des dames russes du meilleur monde avaient apporté de la charpie, et comme, pendant un moment, la nôtre faisait défaut, on se servit de la leur. Heureusement mon pansement avait été fait avant l'arrivée de ces misérables, car tous les malades pour lesquels on avait employé la fatale charpie, c'est-à-dire dix-huit hommes, moururent dans la nuit. La charpie était empoisonnée.

Au bout de six semaines, je me suis sentie assez de forces pour supporter le mouvement du cheval. J'acceptai une mission pour mon ancien général qui, sur l'ordre du comité central, venait de reprendre le commandement au général Iskra, condamné à mort pour haute trahison.

Je tombai entre les mains d'une patrouille russe, qui s'empressa de me lier les mains et me dirigea vers la petite ville de Kielce. Et comme je n'étais pas encore bien forte et ne marchais qu'avec peine, ils activaient ma marche par des coups de crosse de fusil. A Kielce, on me mena chez le général Czengiery. Tous les soldats de l'insurrection qui étaient tombés entre les mains de ce misérable avaient été pendus. De la fenêtre près de laquelle je me trouvais, je pouvais voir la potence où, à ce moment, le vent agitait deux cadavres informes sur lesquels s'acharnaient des oiseaux de proie. Cette vue me glaça le cœur de dégoût et d'horreur et, sûre cette fois que ma dernière heure était proche, je recommandai mon âme à Dieu dans une fervente prière. Lorsque le général entra pour procéder à mon interrogatoire, il fronça les sourcils.

— Tu viens de l'armée des rebelles? me demanda-t-il en mauvais polonais.

— Je ne connais pas les rebelles, lui dis-je fièrement. Je suis de l'armée des Croisés.

Nous nommions l'insurrection une croisade et nous portions des croix blanches cousues sur nos uniformes. A cette réponse, les yeux du Russe lancèrent des éclairs ; il fit un pas vers moi.

— Sais-tu, cria-t-il, à quoi tu t'es exposé en tombant entre mes mains?

— Oui, parfaitement, dis-je en montrant les deux cadavres à la potence.

— Et tu n'as pas eu peur?

— Non, je suis d'une nation qui ne connaît pas ce sentiment.

— Tu es pourtant bien pâle.

— Oh ! répondis-je avec vivacité, ne croyez pas que ce soit la peur. J'ai été blessé, il y a six semaines, dans un combat contre les vôtres, et aujourd'hui, je sors pour la première fois.

Ici le Moscovite se mit à rire :

— Quel âge as-tu?

— Dix-neuf ans.

— Sais-tu qu'il y a peu de Polonais qui, à ton âge, regardent la mort sans trembler.

— Je ne suis pas Polonais, je suis Français.

— Dis-tu vrai?

— Je ne mens jamais, dis-je, en lui passant mon passe-port d'homme.

Il l'examina avec soin.

— Ceci vous sauve, dit-il, en devenant presque poli. Nous n'avons pas encore le droit de pendre les Français mêlés aux insurgés. Je vais vous faire escorter à la frontière de Silésie ; mais, si jamais vous remettez le pied sur le sol russe, vous serez pendu haut et court.

Je sortis alors, escortée par deux cosaques, véritables ours mal léchés, qui avaient ordre de me tuer au moindre geste suspect que je pourrais faire. J'eus l'agrément de les avoir pour compagnons de voyage dans un compartiment de troisième classe pendant que dura le trajet entre Myszkow et Szczakowa, c'est-à-dire pendant quatre longues heures. Je ne respirai librement qu'en posant le pied sur le sol de la Silésie. De là, j'allai rejoindre la comtesse aux eaux d'Altwasser. Puis, nous nous rendîmes à Dresde pour y passer l'hiver.

Il me fut impossible, pendant mon séjour de huit mois dans

cette ville, de reprendre le costume féminin, car je retrouvai en cet endroit le général Sokol et beaucoup de mes anciens compagnons d'armes.

Le Père Benvenuto a été frappé d'une balle au cœur au moment où il levait le crucifix pour bénir les soldats : le souvenir de ce saint vivra encore longtemps en Pologne et dans le cœur de ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.

Fatiguée par la rude vie de camp et par toutes les émotions ressenties, éprouvant surtout la nostalgie du pays natal, Tony Lix revint en France. Elle se rendit à Paris vers 1868, mais, entre temps elle avait trouvé l'occasion d'échanger ses épaulettes de lieutenant de uhlands contre la blouse et le tablier de l'infirmière et d'exercer son infatigable dévouement et sa passion de sacrifice lors de la terrible épidémie de choléra qui sévit à Lille en 1866. On la vit, sans crainte de la contagion, dans les demeures des indigens, de ceux qui n'avaient personne pour les soigner, s'installer à leur chevet, ne les abandonner ni jour ni nuit, si ce n'est pour courir à d'autres malades.

Son courage, son rare mérite ayant été vivement appréciés par le gouvernement, elle obtint, grâce à Mme Forcade de la Roquette, dont le mari était alors ministre, un bureau de postes à Lamarche (Vosges) où elle s'installa tout heureuse de trouver enfin du calme, de se reposer dans un pays merveilleux et entourée de douces affections.

Foncièrement bonne et sensible aux souffrances du prochain, elle fonda un ouvroir pour les enfans pauvres dont elle s'occupait aux heures de loisir laissées par le service. Elle s'intéressait encore d'une façon presque maternelle à ses humbles collaborateurs, les soignant quand ils étaient malades, les secourant en toute occasion, ayant toujours un mot aimable, une parole encourageante à leur dire quand ils revenaient fatigués de leurs longues tournées à travers la campagne. Aussi ses facteurs l'adoraient-ils.

Un jour, l'un d'eux manque à l'appel. C'était en hiver; le temps avait été sombre, une épaisse couche de neige couvrait la terre glacée, il faisait très froid et déjà nuit. Inquiète, craignant un malheur, Mlle Lix fit aussitôt allumer des lanternes et, accompagnée de deux hommes, se mit à travers forêt à la recherche du retardataire. On le retrouva couché au bord du chemin, sain et sauf, seulement... un peu gris. La receveuse le gronda doucement, lui représenta les

inquiétudes qu'elle avait ressenties à son sujet. Le facteur penaud, baissa la tête ; mais, touché par tant de sollicitude, il jura qu'on ne l'y reprendrait plus. Et il tint parole.

En dehors de ses rapports de service, Tony Lix vivait à Lamarche d'une façon très retirée, s'occupant surtout de bonnes œuvres et n'ayant qu'un cercle très restreint de relations au dehors. Dans l'intimité, elle se plaisait à rappeler ses souvenirs de Pologne, son séjour si heureux au château de S... auprès de sa chère comtesse et de ses élèves auxquels elle restait tendrement attachée. Jamais un mot d'elle-même, et il fallait les instances réitérées de ses amis pour qu'elle consentît à parler de son rôle pendant l'insurrection.

Arriva l'année 1870.

Quand les Allemands foulèrent le sol de notre chère patrie, l'âme de la grande Alsacienne, de la vaillante Française tressaillit. Elle avait combattu pour l'indépendance de la Pologne, pour ses amis, pouvait-elle rester froide et inactive devant l'envahissement de notre pays?

Elle n'eut pas une seconde d'hésitation et, avec son caractère ferme jusqu'à l'audace, se jeta résolûment dans la lutte.

On apprenait un soir dans les Vosges la capitulation de Sedan. Une soixantaine d'hommes de tout âge, de toute condition se réunirent aussitôt pour organiser la défense du territoire et former une compagnie de francs-tireurs. La directrice des postes, équipée en homme, se présente avec un fusil d'une main, une épée de l'autre, empruntés, chez ses amies et voisines Mmes de Bourgogne (1).

— Me voici, messieurs, cria-t-elle, enrôlez-moi; un fusil de plus, c'est toujours ça.

Le nouveau capitaine, à l'élection duquel on venait justement de procéder, s'avance alors :

— Vous êtes reconnue, mademoiselle, dit-il en s'inclinant, ne cherchez pas à cacher votre identité.

Et en quelques mots, le brave homme raconte le passé de sa nouvelle recrue.

A l'unanimité des voix, Tony Lix fut nommé lieutenant des francs-tireurs. Et pendant la durée de la campagne, nul chef ne fut plus respecté, mieux écouté et ne donna un meilleur exemple d'intrépidité, de courage et de persévérance.

Avec une étonnante rapidité, elle apprit la théorie militaire et

(1) Les armes du commandant de Bourgogne.

commanda les divers exercices avec une précision remarquable. Dès que les hommes furent suffisamment instruits, qu'ils connurent le maniement du chassepot, surent passer de la marche de flanc à la marche en bataille, pratiquer un peu l'école des tirailleurs, on entra en campagne. Elle partagea les travaux et les dangers de sa compagnie, ne mangeant qu'après avoir assuré la subsistance de ses hommes, partout aimée, estimée, honorée, et prit part à différens engagemens où nos mobiles et nos francs-tireurs, qui voyaient le feu pour la première fois, se battirent honorablement contre des Allemands infiniment supérieurs en nombre.

Le général Ambert, dans ses récits militaires (1), fait d'elle le plus grand éloge : « Une femme, sous-lieutenant de la compagnie de Lamarche, Mlle Lix, dont toute l'armée a admiré le courage et le dévouement, applique un premier pansement sur la blessure du pauvre S... (brigade du général Dupré) (2). »

« Le commandant Perrin, qui dans cette journée commandait la troisième colonne de gauche, s'exprime ainsi : On commença par engager les francs-tireurs de Neuilly, de Lamarche et du Jura dans la forêt de Saint-Benoît. Le commandant signala la courageuse conduite de la receveuse des postes, Mlle Lix, lieutenant de francs-tireurs de Lamarche. Elle faisait intrépidement le coup de feu. Sans mon intervention, elle aurait brûlé la cervelle à un officier du 32e qu'elle avait vu se cacher dans un trou (3). »

Dans une autre occasion, son sang-froid fut remarquable. C'était à Langres. Les Prussiens, ivres de fureur et de haine, se rendirent un jour à l'ambulance et couchèrent en joue les blessés, puis les menacèrent de leurs baïonnettes en criant : « A mort les francs-tireurs ! » Le principal du collège intervint pour empêcher cette infamie, mais sans grand résultat. Tony Lix alors s'avance et d'une voix ferme les apostrophe en langue allemande, les menaçant sans doute de représailles comme l'avait fait, auprès du général de Werder, l'éminent colonel Bourras, au nom des deux mille francs-tireurs de l'Est. Quoi qu'il en soit, les Allemands se retirèrent sans mettre leurs menaces à exécution.

L'Industriel alsacien du 14 décembre 1870 a inséré une belle lettre d'un franc-tireur, M. Lesney, qui vit Mlle Lix à l'œuvre et

(1) Citation faite par Grenet.
(2) Page 70, t. I.
(3) Page 74, t. I.

raconte comment elle ralliait les jeunes mobiles qui voulaient se débander lorsque les balles et les obus commençaient à pleuvoir dans leurs rangs : « Allons, Messieurs, debout, » disait-elle ; « c'est la tête haute que les Français doivent saluer les balles prussiennes. » Et elle restait elle-même debout, le sabre à la main.

Le rôle des francs-tireurs des Vosges fut forcément restreint dans cette malheureuse guerre. Notre héroïne prit part à plusieurs engagemens et se distingua particulièrement au combat de la Bourgonce (1) où son intrépidité et son dévouement la firent remarquer et lui valurent plus tard, en 1872, une médaille d'or de première classe et une croix de bronze des Ambulances. M. de Charette, en 1874, lui envoya la médaille des zouaves pontificaux.

Mais cette vie de camp, ces stations sous bois, dans l'humidité, étaient trop pénibles pour une constitution déjà affaiblie. La santé d'Antoinette s'altéra sensiblement et, son ancienne blessure s'étant rouverte, non sans la faire beaucoup souffrir, elle dut rentrer chez elle et reprendre dans la vie un rôle moins belliqueux et moins accidenté. A vrai dire, après le combat de la Bourgonce, la compagnie de Lamarche fut fondue dans les troupes garibaldiennes, et Mlle Lix, qui a écrit : « en Pologne, j'avais combattu pour une cause sainte, il est vrai, mais étrangère ; lorsque l'Alsace où je suis née fut menacée, je n'avais plus le droit de m'abstenir, » se retira.

Il y avait également des femmes dans l'armée de Garibaldi, et elles aussi portaient des galons ; mais là s'arrête leur ressemblance avec Mlle Lix dont le souci constant fut de conserver une réputation irréprochable. Elle se consacra dès lors uniquement aux soins des blessés.

Pendant une dizaine d'années, la jeune femme continua de demeurer à Lamarche, très aimée, très considérée, mais aussi très remarquée par son aspect demi-masculin. Elle portait, avec une jupe courte, le gilet, le col droit et le veston ; sa jolie tête blonde était encadrée de cheveux courts, frisés ; de beaux yeux bleus à l'expression vive et intelligente éclairaient une physiono-

(1) Elle défendait le 6 octobre un défilé entre la Salle et Saint-Rémy et se comportait comme d'ordinaire avec beaucoup de courage quand un escadron de dragons badois survient au grand galop de charge pour balayer le défilé ; mais les francs-tireurs bien abrités derrière des rochers et des arbres, obstacles naturels, accueillent les cavaliers ennemis par un feu rapide qui met le désordre dans leurs rangs et les oblige à faire demi-tour.

mie franche et ouverte, et un bon rire gai et spirituel découvrait souvent des dents superbes. Bonne chrétienne, essentiellement charitable, Antoinette Lix donnait tout aux pauvres, ne gardant pour elle que le strict nécessaire, et quand ses amis lui représentaient son manque de prévoyance, elle avait coutume de les accueillir avec un sourire et de leur répondre : « Peu importe! Pourquoi me préoccuperais-je de l'avenir? Je trouverai toujours, dans mes vieux jours, un lit fondé par ma famille à l'hôpital de Colmar. »

Vers 1880, son bureau de poste de Lamarche fut transformé en un bureau de tabac, qui lui permit de se fixer à Paris où elle se consacra entièrement à des travaux littéraires. Elle publia quelques livres (1), tous marqués d'une grande foi religieuse, d'un ardent et vibrant patriotisme et, à notre époque où la religion de l'or tend à remplacer les autres religions, où la passion du sacrifice est considérée comme une folie, la figure d'Antoinette Lix se détache, noble et fière, comme un modèle d'abnégation et de charité chrétienne.

En 1882, les Dames alsaciennes, reconnaissantes de son dévouement à notre malheureuse province perdue, rendirent témoignage à sa bravoure et à son courage en lui offrant une épée d'honneur. La Société Nationale d'Encouragement au Bien lui décernait une médaille de bronze. Enfin, en 1888, le Secrétaire général de cette même société, M. Honoré Arnoul, lui remit une médaille d'honneur de première classe en récompense de son livre : *Tout pour la Patrie*.

Elle fut aussi proposée pour la Légion d'honneur, mais cette tentative n'aboutit pas.

Trente-cinq ans ont passé sur ces événemens; bien des Alsaciens qui espéraient voir notre chère Alsace redevenir française sont morts, en emportant dans la tombe leurs douces illusions. Les générations nouvelles semblent avoir quelque peu abandonné cette idée de *Revanche*, mais un pays a le droit d'être fier quand il possède des héroïnes comme Marie-Antoinette Lix, dont le nom est trop glorieux pour rester dans l'oubli.

LOUISE L. ZEYS.

(1) Ses travaux sont de genre différens. Elle a publié *Tout pour la patrie;* en 1886, *les Neveux de la Chanoinesse;* en 1889, *Jeunes Brutions et vieux grognards;* et enfin *A Paris et en province*, qui parut en 1890.

LE SENTIMENT DÉCORATIF

AUX

SALONS DE 1906

« Tiens, tais-toi, tu n'es qu'un décoratif! » — Cette suprême injure, que Gustave Doré jetait un jour pour clore une discussion, à quelque contradicteur, montre assez le peu d'estime qu'on avait, il y a cinquante ans environ, pour ce qu'on appelait les « arts mineurs. » Il était entendu que la décoration était une forme inférieure de la peinture ou de la sculpture et que le sentiment qui l'inspirait n'était point de ceux qu'on se vantait de posséder. En cinquante ans, quelle évolution singulière! Ou plutôt quel renversement de tous les termes de la question! Non seulement les œuvres où triomphe l'art appliqué sont entrées dans les salons de peinture et y occupent les meilleures places; non seulement ces salons sont devenus de véritables appartemens meublés où l'on pourrait dormir, manger, boire, se chauffer, écrire et faire sa toilette, mais encore les tableaux eux-mêmes et les statues, les œuvres d'art qualifiées de « beaux-arts » se réclament de l'épithète jadis tant méprisée. Sous une foule de tableaux, se lisent en manière d'éclaircissemens : « Panneau décoratif » — « Modèle de tapisserie » — « Décoration pour une salle du Capitole de Toulouse » — « Panneau décoratif pour le buffet diplomatique de l'Élysée » — « Décoration pour une salle du Parlement de Rennes » et, sous un groupe sculptural, cette justification : « Rêvé pour une maison du peuple. » On se pare, comme d'un titre, de ce qu'on repoussait comme une injure. Ce qui fermait jadis l'entrée des salons à tels grands artistes, Barye, par exemple, sert aujourd'hui

de laissez-passer aux plus médiocres, et, devant les toiles mêmes qui n'ont rien de particulièrement adapté aux exigences ou aux conditions d'un monument moderne, on entend s'écrier, en matière de suprême éloge : « Comme c'est décoratif ! »

Cette réaction est un peu excessive. Et de même qu'il ne fallait point proscrire du grand art, une œuvre, parce que, d'aventure, elle pouvait servir à quelque chose pour l'ornement ou le confort de nos demeures, de même ne suffit-il pas que ce confort ou cet embellissement soit invoqué pour rendre dignes du grand art les objets les plus hétéroclites que la fureur de compliquer la vie nous pousse à encombrer nos appartemens. Et pas plus qu'autrefois le sentiment décoratif n'empêchait nécessairement une œuvre d'être pour les yeux une joie profonde, il ne suffit aujourd'hui à transformer en chef-d'œuvre tout ce qui en prend l'étiquette ou en invoque l'utilité. Pourtant, c'est bien là ce qui, dans le désarroi ou la lassitude de tous les autres sentimens d'art, demeure le plus fécond et le plus neuf. Que les salons de 1906 soient fort médiocres, au total, c'est ce que nul, parmi les esprits curieux d'impressions fortes ou d'impressions nouvelles, ne contestera. Qu'ils ne nous révèlent — au moins, dans la peinture — aucun talent nouveau, et que, dans le genre où triomphe d'ordinaire l'art français : le portrait, ils nous montrent presque tous les maîtres inférieurs à eux-mêmes et pas un seul en progrès, c'est ce que chacun de nous peut aisément apercevoir. Mais partout le sentiment décoratif s'affine. Dans l'anémie universelle qui consume les talens ou l'ataxie qui les projette en mouvemens désordonnés, ce sentiment, si rare chez les peintres du XIXe siècle, inspire des œuvres de plus en plus précieuses. Il anime, au Salon de l'avenue d'Antin, les grandes pages murales de M. René Ménard, et, au Salon des Champs-Élysées, celles de M. Henri Martin. Il inspire, des deux côtés, une foule de paysagistes, en les ramenant vers les pays et les cités où les profils des montagnes, des arbres, des maisons elles-mêmes, s'abaissent sur l'horizon en masses naturellement équilibrées, en arabesques largement tracées, selon les lois obscures, mais infrangibles de la décoration. Il dresse, dans la sculpture, le magnifique groupe de bronze de M. Landowski.

Il pénètre enfin dans les centaines de vitrines où flottent les reflets de ces mille choses précieuses, inutiles et fragiles, signées Lalique, Dammouse, Delaherche, Lenoble, Brateau, Bigot, Pierre

Roche, Drewes Kofoed, Decœur, où, des matières les plus communes, d'un peu de terre, d'un peu de plomb, d'un peu de fer, de quelques poussières également ternes et grises, l'âme de l'artiste et le feu ont fait des trésors minuscules pour la main et d'infinis enchantemens pour les yeux. Au passant attristé par le défilé incohérent et monotone des toiles, nous demanderons de ne pas juger du présent ni de l'avenir, avant d'avoir longuement fait le tour de ces petits îlots de cristal : les vitrines. Quand il l'aura fait, il sera plus heureux et plus juste. Il connaîtra que, sur un point, au moins, la France maintient son prestige. Et il se félicitera que les Salons, à la fin du XIXe siècle, aient ouvert leurs portes à ce tard venu, à ce frère mineur des beaux-arts si longtemps demeuré sur le seuil, à l'art décoratif accueilli par charité. C'est lui qui sauve, aux Salons de 1906, la vie et l'honneur de l'art français.

I

Ces Salons ne modifient pas la courbe qu'on serait tenté de tracer pour figurer l'évolution de l'art depuis une dizaine d'années. Sur tous les points les artistes s'y montrent indifférens aux mêmes choses, préoccupés des mêmes idées, attachés aux mêmes formules. Il n'y a pas, dans les deux Salons, une seule bonne peinture religieuse et, dans tout le Salon de l'avenue d'Antin, il n'y en a même pas un essai. Il n'y a pas davantage, dans aucun des deux, un bon tableau de batailles, et, avenue d'Antin, nul ne l'a même tenté. Aucun grand fait de l'histoire contemporaine, aucune fête publique, aucune solennité de la guerre, ni de la paix, n'a inspiré un grand artiste. Il semblerait qu'il ne s'est rien passé encore au XXe siècle qui soit digne d'être commémoré. Les grands drames déroulés pendant si longtemps à la pointe de l'Afrique ou au nord de l'Asie n'ont pas éveillé la moindre curiosité dans les meilleurs ateliers dont voici les œuvres. Ils n'ont ébranlé aucune grande imagination.

En même temps, les créations artificielles connues sous le nom de Symbolisme ont tout à fait disparu. Autant qu'à l'intimité de leurs sujets, les peintres tiennent à la réalité de leurs figures. L'étude attentive des spectacles silencieux et des effets rares, mais

justes, occupe tous leurs désirs. Les figures de *l'Apocalypse* se sont évanouies, les ailes se sont repliées, les auréoles se sont éteintes. Des scènes de famille, des heures de recueillement, des sites de solitude, voilà les actions, les momens et les milieux choisis par tous, comme si, d'un bout à l'autre de ces salles immenses, circulait un mot d'ordre tout-puissant et secret.

Dans quel sentiment ces choses-là sont dites, c'est ce que l'examen des précédens salons nous faisait prévoir et ce que ceux-ci ne font que confirmer. C'est de moins en moins dans le sentiment impressionniste. Avenue d'Antin, les très vives et très harmonieuses sonorités de M. Lebasque et de M. Kœnig, de M. Maurice Denis sont des exceptions. L'ombre et la grisaille n'ont cessé d'envahir les toiles contemporaines, gagnant l'une puis l'autre, comme l'ombre, le soir d'un beau jour, gagne les maisons, les coteaux et les montagnes, ont fini par s'étendre, sur la plupart des salles de l'avenue d'Antin, comme une apparence de crépuscule, et triomphent tout à fait dans la salle consacrée à M. Carrière. Le Salon des Champs-Elysées conserve davantage de soleil, et, grâce aux toiles de M. Henri Martin, de M. Olive, de MM. Maurice et Paul Chabas, de M. Cooper, de M. Paulin Bertrand, de M. Bompard, de M. Gagliardini, de M. du Gardier, nous montre encore quelque chose des conquêtes de l'impressionnisme. Mais la plupart des jeunes artistes abandonnent les vifs effets de lumière diffuse pour rechercher, dans les grands partis pris d'ombre, les oppositions que l'impressionnisme avait pensé faire disparaître à jamais.

Cette réaction est regrettable, mais elle est naturelle. S'il était nécessaire de montrer, une fois de plus, que la technique impressionniste, utile et féconde appliquée à certains paysages et à certaines heures du jour, n'est nullement applicable partout et n'est, dans le portrait, qu'un embarras pour l'artiste, il suffirait de regarder, dans la Salle I de l'avenue d'Antin, celui de M. Barrère par M. Besnard. L'artiste est un des meilleurs coloristes de notre temps et certains de ses morceaux sont bien près d'être des chefs-d'œuvre; mais toute sa finesse d'œil et toute sa virtuosité n'ont pu faire qu'une grande figure, en pied, sous une averse de lumière, dans un milieu très coloré, traitée par la méthode impressionniste, devînt un « portrait. » C'est une admirable harmonie de tons violens, et qui tous, sauf le rouge du grand-cordon de la légion d'honneur, s'accordent parfaitement. Certaines parties sont

éblouissantes : le manteau noir où se voient toutes les couleurs, sauf le noir, le tapis, le fond de la boiserie, les broderies de l'uniforme, les plumes du chapeau ne sont qu'un échange de reflets merveilleux et qu'une apothéose du soleil. Mais l'homme disparaît tout entier dans l'enveloppement multicolore de cette gloire imprévue, et, lorsque les yeux, éblouis de flammes et d'or, remontent des pieds à la main, et de là, plus haut, cherchant à ce personnage des *Mille et une nuits* une tête, ils la découvrent sans doute au-dessus du cou, parce qu'ils savent d'avance que c'est là, d'ordinaire, qu'on la trouve, mais ils ne la perçoivent qu'en dernière analyse. Toute bariolée des reflets ambians, effacée dans la lumière, aplatie sur le fond, faite de toutes sortes de réactions extérieures, elle est, dans ce personnage vêtu de flammes, la partie de beaucoup, la moins attirante et la moins solide. Si dense et si bien installé dans l'espace que soit l'ensemble peint par M. Besnard, la face n'a plus qu'une épaisseur de fantôme. Et il était bien difficile qu'il en fût autrement. L'échec ici est l'échec d'un maître et, par là, plus instructif que cent des réussites qui l'entourent. Déployant de telles magies de couleurs dans ce qui n'était que l'accessoire, pour donner au principal plus de relief et plus de lumière encore, il eût fallu que M. Besnard eût à sa disposition du radium. Et cet échec, même, n'empêche nullement son œuvre d'être une fort belle association de couleurs, mais si l'on admet que, dans un portrait, la tête passe avant le chapeau, les plis du visage avant les plis du manteau, l'éclat des yeux avant celui des boutons et des orfrois, en un mot, l'homme avant la défroque, — cette défroque fût-elle aussi somptueuse que celle d'un invité au Camp du Drap d'or, — il faut bien avouer que ce n'est point là un « portrait. »

A l'autre bout du salon, aux Champs-Elysées, on trouve la contre-épreuve fournie par le portrait de Sir William Harcourt, de l'anglais Cope, où le costume n'est pas moins somptueux que celui de M. Barrère. Mais la méthode est différente. Et sans rien excuser de la somptuosité du costume, sans mépriser les mains, le portraitiste s'est tout de même souvenu qu'il faisait un portrait. La tête de Sir William Harcourt, fortement détachée sur le fond, modelée sans faiblesse, épaisse, sanguine, vivante, attire tout d'abord le regard et prévient celui qui passe qu'il est en présence d'un être humain. Sans doute, en peignant cette œuvre, directe-

ment issue de la grande lignée des portraits anglais, M. Cope n'a tenté aucune des difficultés, ni cherché aucune des nouveautés qui rendent le portrait de M. Barrère à la fois moins parfait et plus intéressant. Mais il a réalisé ce qu'il a rêvé. Il a choisi la meilleure part et l'on peut chercher vainement parmi tous les portraits des deux Salons : elle ne lui sera pas disputée...

Ce n'est pas un impressionniste, non plus, qui a réalisé cette merveille d'adresse et de vigueur, qu'est le portrait de M. Mesnier, — car c'est M. Bonnat. Si rebelle qu'on puisse être à l'art de ce maître, on admirera comment il a simplifié, d'année en année, ses moyens d'expression, en atteignant, de jour en jour, une expression plus puissante : évitant les empâtemens, réduisant la couleur à de simples frottis par où le modelé le plus efficace est suggéré.

Enfin l'œuvre qui, après celles de M. Cope et de M. Bonnat, nous met le mieux en présence d'un être humain et peut ainsi être qualifiée de « portrait » — celui de Mme Grosclaude par M. Marcel Baschet — ne doit rien aux trouvailles du « luminisme » ni du « divisionnisme. » Il n'a, en vérité, rien de neuf ni d'inattendu, quoiqu'il y ait toujours quelque chose d'inattendu à l'apparition d'un beau portrait, mais il réalise du moins pleinement ce que, sous ce titre, on attend. Rien, non plus, des techniques nouvelles n'a pénétré dans la facture de l'intéressant portrait de M. Lefuel par M. Monchablon, ni dans le très adroit portrait de Mme N. L. R... par Mme Laura Le Roux, ni dans une foule d'autres têtes pourtant très vivantes et très caractérisées. Les trouvailles de l'impressionnisme ont enrichi le paysage, la peinture décorative, les groupemens de figures en plein air, mais elles n'ont servi presque de rien à l'expression humaine, et les jeunes artistes n'en profitent plus guère aujourd'hui.

Que cherchent-ils donc, et si ce n'est plus la peinture religieuse ou historique qui les attire, ni les créations symbolistes, ni les effets de l'impressionnisme, quelle forme nouvelle prend leur curiosité? Et après ce qu'on pourrait appeler les « négations » des Salons de 1906, quelles sont leurs affirmations ?

Tout d'abord, c'est l'intimité des motifs et la sobriété de la gamme. Sauf les beaux *Lutteurs* de M. Giron, avenue d'Antin, et l'admirable *Triomphe d'un Condottière* de M. Hoffbauer aux Champs-Elysées, on ne voit pas un seul bon tableau où se déploie une foule, où se déroule un événement. Au contraire, les meilleures

toiles des deux Salons, c'est-à-dire, avenue d'Antin, celles de M. Simon : *Jour d'Été,* de M. Guiguet : *Espiègle, Enfant à la poupée, Portrait de Mme D.*, de M. Garrido : *A la Comédie,* de M. H. de Beaumont : *Etude dans l'atelier*, de M. Berton : *La Toilette après le Bain*, de M. Lobre : *Un salon Louis XV à Versailles*, et de M. Walter Gay : *Fin de déjeûner* et *la Bibliothèque,* sont des scènes intimes, des décors clos, des gestes sobres, ou même parfois le silence et l'immobilité. Avenue des Champs-Elysées, il en est de même et le *Dernier voyage* de M. Spenlove-Spenlove, le *Départ des Barques* de M. Henri Royer, l'*Après-Midi sur la Digue* de M. Fidrit, la *Nageuse (N° 350)* de M. Chabas, le *Retour de Kermesse* de Mme Duprez Van Elten, la *Ronde des petites Bigoudennes* de M. Doigneau, le *Music Master* de M. Congdon, les *Pèlerins d'Emmaüs* de M. Tanner, c'est-à-dire les toiles les plus intéressantes de l'immense défilé, sont toutes des impressions, soit d'intimité, soit d'émotion tranquille et simple, sans aucun événement extérieur.

Ceux qui sortent de ces jardins secrets et vont peindre en plein jour plantent immanquablement leur chevalet au bord de l'eau. Jamais l'eau dans la nature n'a été plus consciencieusement étudiée. On la voit au premier plan de presque tous les paysages, et, en entrant, dans l'un ou l'autre Salon, c'est ce qui frappe tout d'abord.

Jamais, à ce point, Venise, par exemple, n'avait attiré les peintres. Il y a peu d'années, M. Franc Lamy semblait la découvrir. Il remplissait les salles d'une exposition tout entière des multiples aspects qu'il avait cru y observer. L'an dernier, M. Pierre Vignal en faisait le sujet de plusieurs des admirables aquarelles qu'il exposait à la galerie Georges Petit. Cette année, M. Marcel Coignet en tapissait également deux salles de la même galerie et M. Maxime Dethomas, laissant aux autres les joies de la couleur, cherchait tout ce qu'on peut dire de Venise avec quelques traits au fusain, synthétiques et précis.

Enfin, les premiers paysages qu'on voit en entrant dans la salle I des Champs-Elysées, signés Maurice Bompard, portent ce titre suggestif « *Les Pierres de Venise* ». De même, avenue d'Antin, ce qu'on aperçoit tout d'abord, au haut de l'escalier, en entrant dans la salle X, sont les dômes et les lagunes de M. Iwill. Et le pèlerinage ainsi annoncé se poursuit d'un bout à l'autre des salons de l'avenue d'Antin, grâce à MM. Iwill, Eugène Vail, Gillot, Le Sidaner, Alfred Smith, Koenig et Bernard Harrison, et s'achève

dans les salles des Champs-Elysées, grâce à MM. Bompard, Saint-Germier, Franc Lamy, Allègre, Duvent, G. Roullet, Isaïloff.

Il semble qu'un programme commun ait été imposé aux artistes et qu'ils se soient réunis en un concours sur un thème unique. Cette curieuse communauté de programme ne se voit pas seulement dans les sujets traités. Elle se voit encore dans les effets cherchés, d'un bout à l'autre du Grand Palais. Bien loin de se placer en pleine lumière comme ils le faisaient autrefois, et en plein midi, ces artistes se sont mis en route aux dernières heures du jour et ont tourné le dos au soleil au moment où celui-ci est le plus bas sur l'horizon, de telle sorte que ses rayons, quasi-parallèles au sol glissent au-dessus des premiers plans en laissant dans l'ombre la plus grande partie du paysage, et vont s'écraser sur le fond où ils trouvent quelque montagne, quelque muraille ou quelque forêt posée comme un écran vertical. Comme ces rayons, passant à travers le plus de poussières, sont rouges, ils semblent allumer au fond du tableau, sur toute la ligne d'horizon, un incendie inattendu. « Tourner le dos aux derniers rayons du soleil » semble un mot d'ordre qui a couru tous les ateliers. Nous lui devons de forts intéressans effets, mais c'est bien là, le triomphe du parti-pris, dont les écoles modernistes prétendaient avoir débarrassé la peinture.

Ce parti-pris se manifeste, d'ailleurs, encore plus crûment dans le goût qu'affichent nos jeunes peintres pour l'arabesque et la couleur en filamens, écrivant et répétant à chaque touche le dessin général et le grand contour de leur impression. C'était très visible, les années précédentes, chez M. Cottet. Ce l'est, cette année, au plus haut point, chez M. Dauchez, et chez M. René Ménard. Ils ont fait école et les contours précis et répétés de leurs masses de feuillage, et de leurs eaux, de leurs nuages, roulés en cumulus au-dessus de l'horizon, illustrent et justifient, d'une façon bien inattendue, le fameux mot tant reproché à Ingres : « La fumée même doit s'exprimer par le trait. »

Enfin la dernière affirmation des Salons de 1906 est la vitalité de la statuaire moderne. Avenue d'Antin, la *Jeune fille se coiffant* de M. Bartholomé, l'*Enfant espiègle* en bronze de M. Boncquet, le *Buste de Mme V.* par M. de Saint-Marceaux, et la *Mélancolie*, tête de marbre par M. Schwartz, témoignent assez de cette vitalité. Aux Champs-Élysées, le groupe de marbre intitulé *Tendresse* de M. Peyre, la *Danaïde* de M. Hannaux, le groupe de plâtre intitulé *Aveugle* de

M. Fernand David, suffiraient à justifier un séjour chez les sculpteurs de 1906. Une autre œuvre le rend nécessaire : le groupe en bronze des *Fils de Caïn* par M. Landowski, hier encore élève de l'École de Rome et qui expose pour la première fois au Salon de Paris.

Regardez-les partir, les fils de Caïn pour la conquête du monde, générateurs de toutes les races et de tous les progrès, de tous les peuples qui s'entre-tueront, de toutes les idées qui se contrediront, porteurs de toutes les misères, de tous les rêves. Le pâtre, dressé de toute sa hauteur, construit comme un homme du Latium, frère de ce grand bronze trouvé dans les fondations du Théâtre National à Rome, et qu'on voit aujourd'hui, appuyé sur son bâton, aux Thermes de Dioclétien; le poète, aux longs cheveux et à la barbe tombante, courbé, par l'âge et par la pensée, sur un bucrane aux cornes géantes qu'il a transformé en une lyre et dont il essaie de tirer quelques sons; l'ouvrier, vêtu d'un long tablier de cuir, qui porte avec précaution dans sa main gauche un objet, peut-être du feu, qu'il protège de sa main droite tout en marchant.

Ces trois hommes ont déjà le port et prennent déjà le pli qui les marquera jusqu'à notre ère. Chacun a l'âge de sa fonction et de son geste. Le pasteur est toujours jeune : c'est un paysan et le paysan tourne toujours son visage vers l'avenir. Il ne transforme rien instantanément sous ses mains, comme l'ouvrier. Il ne crée rien, d'un mot, comme le poète. En toute chose, il a besoin de la collaboration des saisons et du temps, et bien que les saisons où il marche, lui réservent des déceptions et des désastres, il n'est aucun bien qu'il n'espère de leur venue. Tandis qu'il va, la terre travaille. Chaque jour, en passant, apporte quelque chose. Les troupeaux croissent, l'herbe grandit. Le temps, qui apparaît aux autres comme occupé à détruire, lui apparaît occupé à tout mûrir et à tout multiplier. Il a l'illusion tenace, l'éternelle espérance. Pour lui, l'heure bonne est l'heure qui vient...

C'est l'heure qui s'en va pour le poète. M. Landowski a eu raison de figurer le sien sous l'aspect d'un vieillard qui se courbe. Le poète est toujours vieux. Il a toujours l'âge de l'humanité entière qui l'a précédé, et se croit venu trop tard dans un monde en décadence. Il imagine sans cesse un âge d'or, le relègue immanquablement dans le passé et, l'ayant imaginé ainsi et ainsi relégué, le pleure. C'est une étrange manie des penseurs de tous les temps

que de croire le temps où ils vivent très avancé, très près de la fin du monde, de se croire eux-mêmes entrés fort avant dans le secret des ressorts de l'âme humaine, trop savans pour être heureux et très désabusés, parce que, d'aventure, leur voisin a trouvé quelque chose qu'ignoraient leurs pères, et qu'ils ont eux-mêmes perdu quelque illusion. Ils ne songent pas à l'infinité des choses qu'il leur reste à découvrir dans la nature et en eux-mêmes, aux multiples mirages qui les attirent encore et leur dérobent encore ce qu'ils sont, où ils vont et ce qu'ils font. Le père des poètes commence le geste qu'ils continueront tous. Pendant que son frère l'ouvrier s'imagine tenir dans ses mains la suprême trouvaille de la science humaine et que son frère, le pasteur, marche, confiant, prendre possession de la terre, voici que courbé sur sa lyre à peine inventée et façonnée de ses doigts malhabiles, le petit-fils d'Adam pleure déjà, nous pouvons en être sûrs, le paradis perdu.

Enfin, d'âge mûr et de geste réservé, voici l'ouvrier, le savant aussi, celui qui a trouvé quelque chose, qu'il porte, qu'il préserve, qu'il va transformer en une autre matière plus serviable et plus parfaite. Il ne se redresse pas, regardant au loin l'avenir, comme le paysan. Il ne se courbe pas sous le poids du passé comme le poète. Il est l'homme du présent : ne regrettant rien des âges qui l'ont précédé, qui ne lui ont rien légué d'aussi utile que la chose qu'il vient à l'instant de découvrir, n'espérant rien du temps à venir qui ne pourra que détruire sa trouvaille, mais non la faire croître ni la multiplier. C'est l'homme le plus assuré en sa propre force et le plus fier de vivre à l'heure présente.

C'est le plus réfléchi aussi et le plus concentré sur un objet du globe et sur une force mystérieuse de la nature qu'il observe, pour la dompter. Le pasteur ouvre de son geste immense un espace qui recule et regarde toute la surface de la terre. C'est le ciel, tout entier, qui roule dans les pensées du poète. Lui, le savant, dès son premier effort, manie les obscurs produits du feu, tirés du sous-sol, — la région où nos pères plaçaient l'enfer. Il soulève déjà le couvercle de la boîte terrestre pour voir ce qu'il y a dedans.

Chacun des trois fils de Caïn fait un pas et de ces trois pas faits ensemble, les premiers sur la route infinie des hommes, le mieux marqué par l'artiste, le plus décisif est celui du pasteur. C'est une figure qu'on n'oublie plus. Sans vêtemens, ni outils, armé

seulement de la branche d'arbre qui lui sert de bâton, sans rien qui marque une intention, ni qui suggère une anecdote, elle ne doit qu'à sa structure et à son geste le caractère saisissant de force et de jeunesse qui la fait régner sur le troupeau monotone des marbres et des plâtres épars dans les ombrages et parmi les prairies des Champs-Élysées.

II

Ainsi marqué magnifiquement dans la statuaire, c'est dans les quatre panneaux de M. René Ménard et de M. Henri Martin, — destinés les premiers à la Sorbonne, les autres au Capitole de Toulouse, — que triomphe surtout le vrai sentiment décoratif.

De quoi est fait ce sentiment, c'est ce que permet d'indiquer l'observation même rapide des conditions qui l'inspirent. Elles ne sont pas du tout les mêmes, selon qu'il s'agit d'une décoration murale ou d'un tableau de chevalet. L'artiste, qui fait un tableau, part d'un sujet à reproduire ou d'une impression à réaliser. L'artiste qui fait un panneau décoratif part d'un espace à remplir. Le premier décide la forme, les dimensions et les effets de son tableau d'après le sujet ou l'impression. Il crée pour cela l'espace nécessaire. Le second se trouve en face de formes et de dimensions données : d'après elles il décide le sujet, l'effet, la composition, la couleur. La raison d'être d'un panneau, dans l'art pur, c'est un sujet. La raison d'être d'un sujet, en art décoratif, c'est un panneau. S'il n'a pas un sujet à traiter, l'artiste n'a point l'idée de faire tendre la toile ou assembler les panneaux, car ce *substratum* réduit à lui-même ne peut servir de rien. Tandis que sans aucune peinture, un mur existe, il sert à quelque chose, il est même indispensable : de même un plafond, des portes, des fenêtres, une baie vitrée, des rideaux. Ils n'ont point été faits principalement pour recevoir les décorations du peintre, du verrier, du tapissier ou du stucateur. Il y a donc, dès l'abord, une différence très précise entre l'art décoratif et l'art tout court. Celui-ci crée l'objet sur lequel il se déploie. Celui-là décore un objet qui, sans lui, est créé déjà et déjà remplit le même but.

Cet objet, s'il s'agit de peinture, est d'ordinaire un mur. Et

comme ses proportions n'ont nullement été calculées pour servir au sujet ou à l'impression du peintre, le peintre est bien obligé de calculer son sujet et d'accommoder son impression aux proportions qu'il trouve devant lui. Si le hasard fait que ces proportions conviennent justement au sujet d'un tableau, et que le recul soit sensiblement égal à celui qu'il faut pour voir une toile des dimensions indiquées par le sujet, cette première grande différence s'efface. Mais, c'est assez rare. D'ordinaire l'espace à décorer, s'offre sous les apparences d'un carré oblong sur les grands côtés de la pièce, de panneaux en hauteur sur les petits, ou bien de longues bandes horizontales sur les frises, et s'étend sur un espace beaucoup trop vaste pour que, même en se reculant à l'autre bout de la pièce, on puisse l'embrasser, comme on fait un tableau, d'un seul coup d'œil. Là, est le point de dissemblance, la ligne frontière. De là, vont dériver des lois qui sont rigoureuses, mais qui n'ont rien d'arbitraire, parce qu'elles sont les conditions mêmes de notre organisme visuel. En effet, si nous ne pouvons pas, d'un seul coup d'œil, embrasser toute la composition d'un panneau décoratif, il est inutile que cette composition soit centralisée et que, d'un bout à l'autre, toutes les figures concourent à son unité. Et en même temps, comme toutes les parties de la décoration peuvent être, tour à tour, l'unique objet de notre attention, il est nécessaire que même les plus lointaines du centre offrent un égal intérêt à la vue. Ainsi, la concentration du sujet au milieu du cadre qui est la première loi de la composition dans un tableau, parce qu'elle est l'opération même de notre regard devant une scène qui nous intéresse, se trouve devenir un défaut dans un grand panneau décoratif. Elle doit être remplacée par la dispersion du sujet et par la répartition des figures d'égal intérêt dans toutes les régions de l'espace à regarder. Le sujet peut encore être unique, mais il ne peut plus se composer de parties réagissant étroitement les unes sur les autres et ne vivant que les unes par les autres. Il faut que le regardant, partout où il se porte, trouve un ensemble qui se suffise à lui-même et n'ait pas besoin, pour s'expliquer telles figures ou tels gestes de telles autres figures ou de tels autres gestes qui se montrent vers sa gauche, vers sa droite ou même derrière lui. Cela n'exclut ni la coordination entre les parties, ni la vie. Mais cette coordination et cette vie sont semblables à celles des organismes inférieurs, que l'on peut scinder où l'on veut sans leur porter un coup mortel, plutôt qu'à celle des organismes supérieurs

où tout se tient dans un si étroit rapport que rien ne peut se retrancher sans que tout soit perdu.

De ce que le panneau décoratif se développe sur une longueur impossible à embrasser d'un seul coup d'œil et enveloppe même parfois le spectateur, il suit encore une autre condition : c'est que le point de vue d'où il est considéré n'est pas unique. Le peintre ne l'impose pas au spectateur par les dimensions de son cadre : il le subit. Le spectateur se met où il veut, où il peut et, selon les côtés où il se place, il voit la peinture sous des angles tout différens. Il ne faut donc pas qu'elle contienne des lignes perspectives qui ne seraient justes que prises d'un seul point de vue, par exemple, des lignes partant du premier plan et s'enfonçant vers l'horizon, montant ou descendant vers le « point de fuite » — pas de colonnades en perspective fuyante, pas de maisons, pas d'allées, de balustres, de balcons, et même le moins possible d'objets géométriques vus en raccourci. Il faut, en un mot, que toutes les lignes longues, que tous les objets de grandes dimensions paraissent de profil et non de face, selon un plan perpendiculaire et non selon un plan quasi parallèle au rayon visuel ; que les choses défilent sur le mur et non qu'elles semblent en sortir ou s'y enfoncer. De la sorte, quel que soit le point d'où l'on regarde la décoration, ses lignes seront justes, car à mesure que l'on progressera le long du panneau, elles prendront d'elles-mêmes l'inclinaison en perspective convenable tout comme les lignes des plinthes ou du plafond. Ainsi, les deux premières lois du panneau décoratif : qu'il y ait partout quelque chose d'intéressant à voir et que cette chose puisse être vue de partout, n'ont rien d'arbitraire puisqu'elles sont voulues par le rapport de notre champ visuel avec une surface qui dépasse de beaucoup l'étendue de ce champ d'impressions et elles sont impératives car, à moins de changer nos yeux, nous ne pouvons y échapper.

Décorer n'est pas faire disparaître. Il n'est pas, d'ordinaire, dans les intentions des constructeurs d'une maison de faire oublier qu'on est dans une maison, d'une salle qu'on est dans une salle, sous un plafond, entre des murs, et que cette salle est carrée, par exemple, ou oblongue, ou circulaire. Et ici, nous touchons à une troisième différence, qui est capitale, entre le tableau et le panneau décoratif. Car, dans un tableau, il ne s'agit nullement de décorer une surface et il n'y a aucun inconvénient à la faire disparaître. Au contraire, plus l'artiste fera disparaître l'impression d'un

objet plat et uni, plus il creusera l'espace, plus il reculera l'horizon, plus, en un mot, il fera de la peinture « concave, » comme Fromentin le dit de Rembrandt, plus il remplira le but de son art, qui est de nous transporter bien loin du cadre où son œuvre est renfermée. Devant un tableau, il ne faut pas qu'on pense à la toile, à cette surface plane qui limite notre vision. Au contraire, devant la décoration d'un édifice, nous devons nous souvenir que l'édifice existe, qu'il a telle forme, et que cette forme est limitée par un mur. Il ne faut donc pas faire de trous dans ce mur. Les effets de Rembrandt, par exemple, sont le type de ce qu'il faut éviter, et, avec eux, tous les violens contrastes de valeur, qui donnent, sur un point, l'impression d'un grand relief ou d'une grande profondeur. Il n'est nullement besoin, pour cela, que toutes les figures soient sur le même plan ou que le paysage n'en ait qu'un, comme un talus de chemin de fer, mais seulement que les différens plans s'étagent ou s'éloignent graduellement et que, dans la répartition des masses d'ombre et des lumières, il n'y ait pas de telles masses obscures, ni de tels centres lumineux, qu'ils semblent des trous béans sur un puits de mine ou des lucarnes ouvertes sur le ciel. De même les figures, si elles ont trop de relief, paraissent sortir du mur, et, ainsi, rompent l'impression de surface plane et partout égale que le panneau décoratif doit donner pour rester une décoration.

Si l'on observe ces lois, du même coup on satisfait à une autre, qui est un peu moins générale, mais qui n'est pas moins impérieuse : le calme dans les figures et la sérénité dans l'effet. Elle est moins générale parce que, tandis que les autres s'appliquent dès qu'il y a édifice et décoration, celle-ci ne s'applique dans toute sa rigueur qu'au cas où l'on doit vivre, d'une vie quotidienne, dans l'édifice où se trouve cette décoration. Et parce qu'aussi nombre de chefs-d'œuvre, comme le *Paradis* ou le *Jugement* ou *la Victoire de Constantin,* ou le *Châtiment d'Héliodore*, qui ornent des pièces où l'on ne vit point, démentent cette loi, longtemps elle a été méconnue par les décorateurs. En effet, si l'on n'habite pas la salle décorée, si l'on ne fait que s'y assembler parfois pour quelque cérémonie ou y rendre quelque visite solennelle et pressée, il importe peu que les figures placées par l'artiste y jouent des scènes dramatiques et passionnées. Mais, à la longue, des gestes violens, des scènes de carnage ou de transport, des grappes humaines, des chairs pante-

lantes, des yeux convulsés, étalés et répétés sur tous les murs d'une salle, de telle sorte que si on lève les yeux on ne puisse manquer de les voir, rendent un lieu inhabitable. Les mêmes scènes et les mêmes gestes, restreints aux dimensions d'un tableau, dont on s'approche si l'on en a envie et qu'on ne regarde point quand on n'est point curieux d'impressions violentes, peuvent être admirables dans un tableau de chevalet et insupportables dans une décoration. C'est encore ici une question de dimensions, sans plus, et les théories, qui méconnaissent que la dimension joue un rôle capital et trace la vraie frontière entre l'art pur et l'art décoratif, méconnaissent la condition première de cet art. Tout autre chose est l'œuvre qu'il faut aller regarder pour la voir; autre chose est celle qu'on voit sans la regarder, qui s'impose, qui enveloppe, comme l'air que, sans le vouloir, on respire ou la rumeur qu'on entend, sans l'écouter, venue de la forêt ou de la mer.

Dans le premier cas, peu importe la violence des attitudes : les plus violentes seront peut-être les plus belles et elles n'agiront sur les nerfs qu'autant qu'ils voudront s'y livrer. Dans le second, ce sont des impressions calmes et reposées qui sont requises, des gestes sobres ou lents, des attitudes faciles et sans rien de tendu, de contracté, ni d'éphémère. Toute violence prolongée devenant monotone, tout effort qui ne se résout pas devenant à la longue ridicule, il faut que les figures avec lesquelles on doit longuement vivre s'interdisent jusqu'à l'apparence de la violence et de l'effort. Il en est des figures dans l'art décoratif comme des âmes humaines dans la vie : les violentes et les passionnées peuvent être les plus belles un jour; ce sont les calmes et les recueillies, seules, dont l'aspect quotidien ne lasse jamais.

Si l'on passe à la couleur, les différences entre le tableau et le panneau décoratif, quoique moindres, subsistent encore. L'artiste peut choisir, à sa guise, la gamme générale : haute ou basse selon son tempérament. Mais une fois choisie, il faut qu'il s'y tienne dans tout l'ensemble de son panneau, sans tirer ça et là, quelque feu d'artifice qui attache sur un point, au détriment de tout le reste, le regard du spectateur. Par conséquent, pas de trop vifs contrastes, pas d'accumulations, pas de couleurs chantantes dans un coin, ni même au centre, tandis que dans tout le reste des panneaux, les autres couleurs psalmodieraient à peine! S'il y a contraste entre les différens plans, que ce contraste, s'étendant

d'un bout à l'autre de la décoration, se résolve partout en une même harmonie.

Ainsi, moins organique, moins passionné, moins contrasté que l'art pur, on voit que l'art décoratif est, en définitive, moins vivant ou qu'il vit d'une vie moins ardente. Que ce soit une raison de le mettre plus ou moins haut dans la hiérarchie des beaux-arts, c'est, là, une question toute théorique. Mais, pratiquement, c'en est une tout à fait décisive pour s'y interdire des recherches trop réalistes et pour proscrire tout trompe-l'œil. Si, dans un tableau, il peut y avoir, jusqu'à un certain point, imitation de la nature, dans une décoration on est fatalement conduit à une transposition de la nature. L'artiste qui fait un tableau lutte avec plus d'avantage sur le terrain de l'imitation, parce qu'il lutte sur un terrain beaucoup plus circonscrit. Il prend un petit coin de ce qu'il voit, l'encadre dans un cercle ou un carré d'or qui l'isole et dans ce coin, choisi par lui, peut s'efforcer de créer une illusion. Le décorateur, se mouvant dans le contact des portes, des fenêtres, des frises, ne peut y prétendre. Il ne peut arranger les choses autour de sa peinture comme un cadre, puisqu'il faut qu'il arrange sa peinture autour des choses, sur les choses, en communion avec les choses et qu'elle enveloppe le cadre au lieu d'en être enveloppée.

Enfin, au lieu que nous la puissions envelopper toute d'un regard, elle nous enveloppe nous-mêmes. Elle nous entoure comme un paysage ou une foule. De quelque côté que nous nous tournions, nous la sentons présente. Il faut donc, aussi, que nous la sentions bienfaisante et favorable à nos pensées. Le mieux serait que nous puissions les y loger toutes, tour à tour, comme nous le faisons, dans un paysage aux lignes calmes, ou, en des figures lointaines, silencieuses et discrètes. C'est pour l'avoir compris que fut si grand, malgré ses défauts, Puvis de Chavannes.

Ici, dans les quatre panneaux décoratifs de MM. Henri Martin et René Ménard, toutes les lois que nous avons observées se vérifient. Les longues lignes sont toutes horizontales ; les différens plans se superposent d'un bout à l'autre des compositions sans ligne fuyante qui les réunissent ; les figures dispersées à peu près également et les motifs d'intérêt également distribués permettent à l'attention de se fixer partout avec la même force. Les attitudes sont simples, les gestes aisés et quoi que fassent les groupes, le même rythme semble les animer. La gamme des couleurs, bien

que très haute dans les panneaux de M. Henri Martin, n'attire l'œil sur aucun point particulier : les sonorités chantent également partout, et la gamme des valeurs, beaucoup moins étendue, n'offre aucune dissonnance, aucune violence dans aucune partie des panneaux. Il n'y a, nulle part, de trouée ni de relief, mais partout, à une distance égale, un fond semblable, une atmosphère d'air, de lumière, qui enveloppe le spectateur comme celle d'une belle journée d'été. En effet, c'est l'été, du moins dans le panneau central. Il faut entrer par la salle en rotonde, la salle XV. On s'avance ainsi à la rencontre des *Faucheurs*. De loin, il semble que la salle soit toute traversée par de grandes hachures de soleil. Droits dans cette lumière, des peupliers s'échelonnent d'un bout à l'autre de la prairie; leurs longues ombres se renversent sur l'herbe épaisse, et, marchant en ligne, les faucheurs courbent leur silhouette ombrée, portant à peine au bord de leur chapeau un liséré de soleil. Ils sont tous au bout du geste qui a tranché les tiges, leurs faulx ramenées à leur gauche, le fer embarrassé et disparu sous les paquets d'herbe coupée, aussi rythmés dans leur marche que le sont, dans leur danse, les enfans qui commencent une ronde en se tenant par le bout des doigts.

On éprouve, dans sa plus grande intensité, l'impression d'une chaude journée finissante, lorsque le soleil, s'abaissant derrière les coteaux violacés, enflamme de ses rayons obliques la parure la plus riche que la terre puisse porter. En cette saison, qui n'est pas encore celle de la cueillette, mais qui est déjà celle de la récolte, tout travail semble un jeu, toute peine est récompensée. La terre a enfin livré son secret, gardé pendant les jours de brouillard et les longues nuits d'hiver. Le poids de la journée s'allège et nul ne s'étonne de voir les robes claires des enfans palpiter, comme d'immenses ailes de papillons, dans la lumière. Mais cette heure précieuse s'écoule insensiblement et se verse, minute par minute, dans l'heure qui va suivre. Insensiblement aussi, goutte à goutte, feuille à feuille, touche par touche, les arbres, les eaux, et les ciels prennent, tour à tour, les couleurs du printemps, de l'été et, avant l'hiver, de deux successifs automnes. Sur la trame toujours semblable de ses grandes lignes, le paysage de M. Henri Martin mue indéfiniment. Tout à la fois s'échauffe et se refroidit, se dresse et se recourbe, naît timidement, s'épanouit et se dessèche : les arbres, les herbes, les troupeaux et les âmes. Les hautes tiges des

peupliers s'allument au printemps et flambent, en été, de toutes leurs flammes vertes, dont il ne reste plus à l'automne que le support, le chandelier d'or puis de bronze, laissé ça et là comme le vestige d'une inoubliable fête. Les feuilles aussi, naissantes et frileuses dans les premiers panneaux, toutes tendues, pleines de suc, vernissées et bruissantes comme des insectes, dans le panneau du milieu, se dorent, puis se rouillent, puis tombent une à une, couvrir l'herbe rasée. Voici l'automne. Les feuilles ne nous cachent plus le ciel : elles nous cachent la terre. C'était un rideau : ce n'est plus qu'un tapis.

Regardons-le bien, ce faucheur, pendant qu'il correspond à quelque réalité encore, car il accomplit dans ce panneau, comme au fond de nos campagnes, un véritable rite esthétique, — et disons-lui adieu : « Faucheur, c'est ta dernière récolte. On entend déjà grincer dans les champs la savante machine aux dents de crocodile qui, sournoisement, frôlant la terre, coupe l'herbe sans qu'on perçoive rien que le claquement sec de ses mâchoires de fer. Les mêmes choses se feront, mais sans un geste. La même vie se poursuivra, mais sans beauté. Les herbes tomberont comme tombent les hommes dans la guerre moderne — sans qu'on voie le fer qui les tue. Et ton geste, qui nous est si familier, deviendra, comme ton outil même, peu à peu incompréhensible. Symbole de la fatalité, tu n'échapperas pas plus que les autres à cette fatalité moderne qui, chaque jour, rend le geste de la vie humaine moins sensible, moins plastique et moins beau. Ton image ira rejoindre, sur les pendules, les allégories froides de Saturne, et les jeunes générations qui ne t'auront jamais vu manier ton arme étincelante, te confondront avec le ridicule vieillard dont on ne sait rien, sinon qu'il porte un sablier en sautoir et qu'il dévorait ses enfans. »

Des philosophes viendront sans doute nous expliquer que c'est fort bien ainsi, que l'homme, conducteur de la faucheuse mécanique, ou de la semeuse, ou de la moissonneuse lieuse, revêt, sur sa sellette, la dignité que donne le sentiment de centupler la force humaine et de dompter les élémens ; qu'aussi la beauté doit « s'intellectualiser » et ne point être seulement entendue des beaux développemens du muscle ; que, d'ailleurs, peu importe le spectacle réel de la vie et du travail, pourvu que cette vie et ce travail élargissent et fortifient, comme l'a dit un de leurs plus grands poètes :

Le cerveau dont le rêve est plus beau que le monde !

Où peut-on voir ces cerveaux « dont le rêve est plus beau que le monde? » Nous n'avons qu'à nous retourner. Les voici, justement, qui passent le long de la Garonne, par un chaud soir de printemps. Ils vont en file un peu flottante, comme des collégiens en promenade ou les pensionnaires de quelque établissement hospitalier : ce sont M. Jaurès, M. J.-P. Laurens, M. Henri Martin lui-même et d'autres méridionaux imaginatifs, qui ont poussé l'amour du sol natal jusqu'à le quitter pour le rendre plus célèbre à Paris. De l'autre côté du fleuve, une grande barrière de braise ardente ferme l'horizon : ce sont les quais de Toulouse, son port de la Daurade, ses maisons de briques rouges, ses monumens, ses églises, incendiés par le soleil couchant. Les hommes illustres suivent leur route parallèlement au fleuve, indifférens au phénomène. Ils ont tous l'air absent : ils semblent tous chercher quelque chose : seulement les uns le cherchent en l'air, les autres par terre. C'est l'unique diversité qu'on puisse imaginer à leurs curiosités, et que celui-ci soit un peintre, celui-là un poète et ce troisième un constructeur de cités chimériques, son nez levé vers le soleil rouge de ce « grand soir » ou pointé vers la terre ne nous le suggère en rien. Autrefois, si l'on voulait honorer les célébrités d'un lieu, d'un temps ou d'un art, on les assemblait sur les degrés de quelque temple, et on les assujettissait à des besognes ostentatoires et épineuses qui témoignaient, en même temps, de leurs préoccupations morales et de leur agilité. Un géomètre se précipitait, le crâne en avant, pour tracer à terre une figure dont l'urgence n'apparaissait pas avec évidence, et un philosophe faisait des prodiges d'équilibre pour écrire sur son genou, adossé à la paroi verticale d'un mur. M. Henri Martin a voulu rompre avec ces traditions fâcheuses. Sa tentative est louable, mais en face de ses *Faucheurs*, la silhouette de ses intellectuels est mince et leur geste étriqué. Il est possible que leurs « rêves » soient « beaux, » mais, eux, ils ne le sont guère. Leurs paletots jaunes, leurs houppelandes et leurs vestons ne deviennent point quelque chose de magnifique parce qu'ils recouvrent de grandes âmes, et nos yeux qui ne voient pas leurs âmes, voient leurs paletots. Et devant ces silhouettes uniformes, dues aux conceptions sans éclat de nos couturiers modernes, nous ne sommes guère plus renseignés sur leur visage, leur rôle et leur caractère que les prisonniers voyant défiler des ombres dans la caverne de Platon...

Et cependant, c'est là une fort belle page décorative. Elle remplira son rôle, au Capitole de Toulouse, aussi bien que *les Faucheurs* qui, considérés comme tableau, paraissent infiniment supérieurs. Car elle ne détruira pas l'harmonie des grandes lignes de l'édifice; elle affermira la sensation de calme et de stabilité par l'insistance horizontale de toutes ses masses principales. Par ses figures errantes le long du fleuve, selon un même rythme, simples et silencieuses, rien ne sera troublé. Il y a un fort contraste entre les couleurs du premier plan et celles du dernier, mais comme ce contraste est le même sur toute l'étendue peinte, il n'y a nulle part un trou, ni un éclat. Il y a opposition de couleurs entre les panneaux en hauteur : *le Pont de l'Église*, du côté où règne le crépuscule, et l'*Apparition au peintre* du côté où luit le matin, mais cette opposition entre les couleurs est ménagée par une transition fort longue et l'opposition entre les valeurs est presque nulle. Il est douteux que, depuis Puvis de Chavannes, on ait vu paraître un aussi bel ensemble décoratif.

On pensera la même chose, à la Sorbonne, en face des panneaux de M. René Ménard, le *Temple* et le *Golfe* en ce moment avenue d'Antin. Rien n'est plus éloigné, en apparence, des panneaux de M. Henri Martin. Ici, nulle figure, pas de soleil, pas de verdure, pas de couleurs vives, aucune joie de vivre; mais des montagnes descendant lentement vers la mer, pâle tapis déchiqueté par les dents des sombres promontoires; de gros nuages, roulés en cumulus, traînant leur poche, lourde de pluie et de grêle, sur la plate étendue des eaux; et, posée sur tout cela, comme une grille, au premier plan, une colonnade toute droite parmi les restes écroulés d'un temple, rayant de ses lignes verticales et géométriques, les ondulations irrégulières et la masse oblique des rochers. Que ce soit là un souvenir des ruines d'Egine, ou non, peu importe : ce qu'on éprouve, c'est l'impression même du temple en ruines, la beauté tragique de ces colonnes abandonnées, qui ne protègent plus aucun front, qui ne jettent plus autour d'elles aucune ombre sainte, qui n'excitent plus aucune envie, — tout étonnées de demeurer debout encore quand tout ce qu'elles soutenaient a disparu, et de ne plus demeurer, dans l'écroulement de ce qui fut leur fardeau et leur gloire et leur raison d'être, que l'indice d'un plan humain parmi les travaux irréguliers de la nature et le signe qu'un Dieu a été servi là...

III

Le sentiment décoratif est, enfin, la qualité qui rend précieux aux salons de 1906 les objets d'art appliqué. Ils sont, de matière et de travail, en tout semblables à ceux des années passées. Ni en céramique, ni en verrerie, ni dans les arts du bois ou du fer, ou des métaux rares on n'a fait de nouvelles conquêtes de matière ou de couleur ou de « tour de main » comparables à celles qui marquèrent, de tant de cailloux blancs, la route suivie par les potiers, les verriers et les orfèvres à la fin du XIXe siècle. Les « flammés » remontent à 1877; les « lustres métalliques » sont presque aussi anciens; les premières « cristallisations » n'ont pas moins de vingt et un ans d'âge et les « marqueteries de verre » de Gallé ou les pâtes de verre de M. Dammouse, si elles étonnaient jadis par leur nouveauté, n'éveillent plus aujourd'hui aucune surprise. Nous avons tant vécu au milieu de ces prodiges qu'ils nous semblent tout naturels. Mais à défaut de surprise, nous éprouvons un charme plus sûr. Car les artistes, un moment éblouis et grisés par les découvertes de la chimie, n'avaient pas toujours aperçu très clairement les frontières de leur art, ni tâté du pied le terrain où la science leur persuadait de s'aventurer. Depuis quelques années, ils ont mieux pris conscience de leur rôle. Ils ont vu que le pouvoir de tout faire, en céramique par exemple, ou en joaillerie, ne leur conférait pas le droit de faire tout; que, quelle que soit la richesse de la palette qu'on manie, il faut souvent ménager les couleurs, quand ce n'est plus par dénuement, du moins par sobriété; et que, si malléable que soient devenus le fer, l'acier ou les bois mis sous la main de l'ébéniste, aujourd'hui, comme hier, la fin suprême de l'art décoratif est, non la nouveauté, mais le charme discret et l'utile beauté.

D'un bout à l'autre des salons, ce sentiment l'emporte. On compterait les objets où subsiste quelque vestige des floraisons serpentines qui envahirent les expositions de Paris en 1900 et de Turin en 1902. Les tronçons coupés du *modern-style* ne s'agitent plus dans les vitrines, et l'on peut, sans crainte de frôlemens tentaculaires, s'aventurer dans la salle basse qui donne sur l'avenue d'Antin ou sur les balcons qui entourent le hall des Champs-Elysées.

Avenue d'Antin, toute heure est favorable pour cette visite. Mais si l'on veut voir vivre les pâtes de verre de M. Dammouse,

c'est vers cinq heures qu'il faut les regarder. La devise de la cigale : « Le soleil me fait chanter » serait aussi celle qu'on pourrait inscrire sur ces fragiles petites choses, gracieuses au repos, mais vibrantes seulement quand un rayon de soleil les traverse : ce sont des coupes aux bords dentelés, des cornets, des plaques, de minces écuelles. Ce sont aussi des fleurs de nénuphar, diversement ouvertes, suspendues sur des couches de cristal comme leurs sœurs naturelles à la surface immobile des étangs; des algues flottantes, rousses sur un fond d'eau d'un vert bleuâtre; de fines coquilles plissées, posées sur le bord d'un plat où évoluent de souples apparences de poissons; ce sont enfin des fleurs de ronces, des anémones des bois, des chrysanthèmes, des capillaires, qui montent, invisibles, du pied des vases pour s'épanouir en tons ardens ou pâles sur leurs bords, et des papillons ou des libellules, posant discrètement sur ces fleurs transparentes, leurs transparentes ailes étendues. Ce qui donne à ces choses minces et fragiles un prix infini, c'est la profondeur des aspects qu'on y découvre. Les pâtes de diverses transparences, traversées diversement par le soleil, font paraître les poissons glissant dans l'émail ou les algues prises dans le verre à des profondeurs diverses comme sous les couches plus ou moins épaisses d'une eau pénétrée par la lumière. Et, en même temps, les transitions, les passages de tons sont dignes du plus subtil des coloristes : celui du bleu de cobalt au bleu de cuivre, par exemple, ceux des verts du grand plat aux poissons, les tons de mousse fraîche, d'orange mûre, de sable et d'algues ont des finesses, dues à l'instinct de l'artiste et au miracle du feu, que des coloristes désespéreront toujours d'atteindre avec de l'huile et des ocres séchées.

C'est ce qui a conduit, sans doute, M. Pierre Roche, qui expose dans cette même vitrine, à choisir la pâte de verre colorée comme matière de sa plaquette *Pasiphaë :* morceau de sculpture d'un relief à peine sensible, peinture d'une couleur à peine chantante, délicieuse vision dont on ne peut dire si elle est à peine naissante ou à demi-effacée, bibelot qu'on dirait extrait d'un tiroir du XVIIIe siècle, et qui sort, en réalité, d'un des fours que M. Dammouse allume parfois dans son jardin de Sèvres, pour la terreur des gens qui passent la nuit devant sa porte et la joie future des amateurs de tous les pays.

Le sentiment des lignes simples, de la belle matière homogène et des tons profonds triomphe également dans toutes les œuvres

que contient la magnifique vitrine signée Delaherche. Dans ces vases de grès, pas une forme insolite, pas un relief violent. Et pourtant, pas un galbe banal, pas un profil stéérotypé. M. Delaherche fut toujours un potier véritable, un laborieux ouvrier, allant et venant dans son atelier de la Chapelle-aux-Pots, vêtu de son grand tablier de cuir, et il a toujours mis la main à la pâte de ses émaux. Mais il employait, d'ordinaire, un tourneur, auquel il dictait, chemin faisant, les formes de l'argile, à mesure que celle-ci s'allongeait, se ballonnait, s'étranglait, s'affaissait, ou filait en l'air. Maintenant, il tourne lui-même. Les grès de cette vitrine n'ont donc point passé par d'autres mains que les siennes. Et cela, avec la conduite du feu où il excelle et le secret des oxydes qu'il détient, font de lui un des plus accomplis maîtres potiers de ce temps.

Au balcon de l'avenue d'Antin, M. Lenoble est en passe de le devenir. Il expose pour la première fois des pièces d'un ton très sobre, d'un décor quasi barbare, d'une matière bien homogène, solides pour l'œil comme à la main, lourdes et douces au toucher comme des fruits mûrs, — qu'il appelle « poteries sableuses. » Elles sont faites d'une terre très chargée de fer et deviennent, par une très haute cuisson, des grès. Là encore, chez ce chercheur moderne, aucune recherche de « modernisme, » mais le sentiment qu'un objet d'art céramique doit être une matière que le travail et le feu ont rendue précieuse, une forme que l'instinct d'un rythme tranquille a inspirée, une couleur où la vue se repose, — non un étonnement d'une minute, mais une joie de tous les jours.

Ce sentiment a inspiré bien d'autres artistes et on le retrouve dominant dans les grès de grands feux de M. Carrière, dans ceux de M. Bigot, dans les dinanderies de M. Bonvallet et celles de M. Dunand, dans les cuirs repoussés de Melle de Félice, les bagues de M. Brateau, les grès de M. de Vallombreuse et les meubles de relief très doux et de décoration très sobre de M. Jallot.

Et quand on passe du salon de l'avenue d'Antin à celui des Champs-Élysées, on n'entre pas dans une atmosphère d'art moins élevée ni moins pure. Sans parler de la vitrine où M. Lalique a mis ses admirables camées, ses broches et ses peignes, et où les pierres précieuses et les matières les plus humbles deviennent égales par la magie de l'artiste qui les fait toutes concourir à une œuvre de beauté, on trouve dans les vitrines des céramistes de fort belles collections décoratives. La plus considérable est celle de Sèvres. C'est, on le sait, une question sans cesse discutée, et

sur laquelle on n'est pas près de s'entendre que la question de savoir si Sèvres est à la tête ou à la remorque du mouvement céramique moderne. Ses adversaires lui reprochent d'être toujours en retard, non seulement sur les manufactures des autres pays, mais encore sur les artistes isolés, qui, sans disposer de ses formidables ressources, travaillent à des œuvres semblables. Les défenseurs de Sèvres prétendent, qu'au contraire, notre manufacture nationale, par où ont passé la plupart de nos maîtres céramistes, a été l'initiatrice en tout. Et les uns et les autres ont raison. Seulement ils ne parlent pas de la même chose. Les uns parlent chimie, et les autres art. Et s'il est vrai que Sèvres fut toujours à la tête des découvertes chimiques, il ne l'est pas moins qu'il fallut toujours des étrangers ou des artistes nationaux travaillant hors de ses ateliers pour lui apprendre à s'en servir. Ainsi, notre manufacture nationale, capable de créer des merveilles, ressemble un peu à une fée au bois dormant. De temps en temps, on crie si fort qu'elle se réveille, comme elle le fit pour l'Exposition de 1900, et qu'elle étonne tout le monde par ses prodiges. Puis elle se rendort de son long sommeil. Cette année elle dort, et elle n'étonne personne. Mais on ne peut nier que ses vases à couverte de grand feu, avec décor bleu, par M. Lasserre, que ses grands vases signés de M. Bieuville, que le vase aux cristallisations dont M. Brandt a fait la monture, soient de très beaux objets d'art. Et la foule a des joies infinies à contempler le biscuit exposé au haut du grand escalier, et où M. Max Blondat a figuré les *Enfans aux grenouilles*. Ce sont trois petits enfans, juchés au sommet d'une grotte et enlacés, regardant, à leurs pieds, trois petites grenouilles enlacées qui les regardent. Ces six paires d'yeux attentifs et stupéfaits animent ce groupe de la façon la plus spirituelle. Qu'est-ce que ces grenouilles aux gros yeux saillans peuvent voir et quelle idée peuvent-elles se faire de ces enfans? Quelles idées peuvent passer par ces têtes d'enfans devant le mystère de l'âme animale? Et enfin, que voient au juste les yeux de la foule, fixés sur ces yeux d'enfans, fixés sur ces yeux de grenouilles? — les uns vaguement amusés, les autres vaguement effrayés, les derniers enfin vaguement touchés par ce singulier spectacle...

A mesure qu'on avance sur les balcons, autour du hall, on découvre de nouvelles merveilles: les poteries de M. Emile Decœur, d'Auteuil, les reliures de M. Aumaître, les lustres métalliques de M. Marius Fourmont, de Tours, les pâtes de verre de M. Decorchemont, dont l'une, au moins, le verre aux algues, violacé sur

fond verdâtre (N° 6) est un des chefs-d'œuvre de cet art fragile. Et quand on parvient tout au bout du balcon, du côté du Nord, on aperçoit dans une grande vitrine, venue de Copenhague, un essai de porcelaine cloisonnée peu tenté jusqu'ici. Ces pièces d'une facture toute nouvelle, éclatantes dans leur armature d'argent ou d'or, parées, comme de gigantesques scarabées des admirables couleurs du grand feu, — le bleu, le vert, le rouge, le brun — sont dues à la collaboration du céramiste et de l'orfèvre. Elles sont signées des noms de deux artistes danois très connus : Mme Drewes-Kofoed et M. Harold-Junel. Après les innombrables trouvailles des peintres de la porcelaine, il paraissait impossible de renouveler sa décoration. C'est aux compatriotes de la fameuse manufacture royale, sinon à elle-même, que cette chance était réservée.

Ainsi, quand on a fait le tour des salles consacrées à l'art et aux objets de la décoration intérieure, on est assuré que l'intérieur d'une maison moderne peut-être nouvellement et magnifiquement décoré. Mais que sera cette maison moderne? Où peut-on en voir un plan qui vous tente de la construire, une réalisation ou seulement une promesse? Et si on ne peut les voir nulle part, à quoi nous servira tout le reste? On nous a répété, sur tous les tons, qu'il n'y a pas de hiérarchie dans les arts et que

La miette de Cellini
Vaut le bloc de Michel-Ange.

Elle le vaut, soit. Mais elle ne le remplace point. Or, il faut bien le dire : nous n'avons que des miettes d'art décoratif, que des détails, des ornemens de la dernière heure. Nous n'avons pas encore les fondations qui les rendent utiles et désirables. C'est un signe de notre temps, en art comme en d'autres choses plus pressantes de la vie, que de vaquer d'abord aux détails, aux menus ornemens, sans se soucier de ce qui permet au reste de se tenir debout et de durer. Le mouvement d'art décoratif a commencé par des cornets à mettre sur les étagères, par des bagues à mettre au doigt. C'est peut-être, là, le premier acte de la fondation d'une maison, d'un foyer, mais ce n'est pas le foyer encore. Voici, à la vérité, des derniers enchantemens dont peut se parer une demeure : tapisseries de Morris, verres de Gallé, porcelaines de Chaplet, émaux de Thesmar ou de Dammouse. Tout est prêt de ce qui peut embellir la maison moderne. Il ne reste qu'à la bâtir.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

26 mai.

Le scrutin de ballottage du 20 mai a confirmé les résultats du premier. Personne n'en sera surpris : il y a tant de gens en France qui sont toujours prêts à se rallier à la victoire! Or les élections du 6 mai avaient donné, sans contestation possible, la victoire aux radicaux-socialistes. Le succès des socialistes purs avait été moins accentué; mais ils ont bénéficié au second tour de l'élan général en faveur des idées avancées, et leur groupe revient à la Chambre renforcé de quelques voix. En somme, les radicaux-socialistes et les socialistes sont les maîtres de la situation. S'entendront-ils? Se diviseront-ils? Les premiers ont une majorité qui se suffit à elle-même. Ils peuvent se passer, s'ils le veulent, du concours des seconds. S'en passeront-ils?

Cela dépendra beaucoup des exigences des socialistes. S'ils se posent, avec M. Jules Guesde, en parti de révolution, ils ne tarderont pas à effaroucher les radicaux, qui n'auront qu'à se compter pour se sentir indépendans. Mais si, cédant à d'autres influences, ils font de l'opportunisme parlementaire, comme ils en ont fait pendant ces dernières années, ils reprendront tout simplement leur place dans le bloc. Leurs habitudes les y portent, et cette solution semble la plus vraisemblable. Leurs anciens chefs la recommandent plus ou moins discrètement. M. Jaurès annonce l'intention de déposer des projets de loi qui réaliseraient, s'ils étaient votés, le socialisme intégral; mais tout porte à croire qu'on se contentera de les discuter pour préparer les esprits aux transformations futures, et qu'en attendant les socialistes se contenteront des réformes acceptées par les radicaux. Ils en dénonceront bien haut l'insuffisance, et ils mettront au compte de la timidité radicale les souffrances qui ne manqueront pas d'en résulter. Toutes les réformes,

diront-ils, sont frappées d'un vice congénital lorsqu'elles sont faites dans les limites étroites du régime capitaliste. Attitude commode qui leur permettra de profiter du présent, tout en jetant sur lui le discrédit et en promettant le paradis terrestre dans un avenir prochain. Mais ils ne se sépareront pas du bloc, ils n'abandonneront pas, ils ne lâcheront pas les radicaux, et nous verrons revivre, sous la forme que nous lui avons connue, la politique odieuse que le pays vient d'approuver et de consacrer. Tels sont, si on se dégage de toutes les illusions, les pronostics qu'on peut faire pour la législature qui va s'ouvrir. Elle sera caractérisée par des aventures sociales et des aventures fiscales. Ce sont là des perspectives assez sombres; mais nos yeux doivent s'y accoutumer.

Après avoir regardé du côté des vainqueurs, regardons du côté des vaincus. Les progressistes ont sérieusement souffert des élections du 6 et du 20 mai. Ils avaient perdu, au premier tour, MM. Renault-Morlière et Motte, ils ont perdu au second M. Adrien de Montebello, et ces pertes sont insuffisamment compensées par les gains d'ailleurs assez rares qu'ils ont faits sur d'autres points du territoire. La disparition de ces hommes de cœur et de talent est de celles qui se font sentir, non seulement dans un parti, mais dans une assemblée. Les discussions politiques se ressentiront de l'absence de M. Renault-Morlière, les discussions économiques et sociales de celle de M. Motte, les discussions militaires de celle de M. de Montebello. Les progressistes reviennent donc diminués. Le pays ne leur a pas tenu compte de la fermeté, du courage, de l'éloquence avec lesquels ils ont combattu pour la tolérance et pour la liberté : il aura sans doute à s'en repentir bientôt.

Un autre parti s'était formé, beaucoup plus dans le pays que dans la Chambre, sous le drapeau de l'Action libérale. Il était composé de nouveaux-venus à la République et de quelques républicains de plus vieille date que les excès de la politique jacobine avaient plus particulièrement alarmés. On pouvait compter, certes! sur le loyalisme, nous allions dire sur la loyauté de ces hommes d'honneur; mais la confiance est un sentiment qui ne se commande pas, et il faut bien avouer que le pays ne l'a pas éprouvée pour les candidats de l'Action libérale. Les questions religieuses sont venues compliquer la situation au lieu de la simplifier. L'incertitude où on était au sujet de l'attitude que prendraient ultérieurement les catholiques à l'égard de la loi de séparation maintenait le trouble dans les esprits. Pour parler en toute franchise, le pays ne regardait pas sans défiance des hommes qui ne pouvaient pas dire ce qu'ils feraient demain, puisqu'ils ne le savaient pas encore et que

cela dépendait d'une décision qui devait être prise en dehors d'eux. Il y avait là une cause de faiblesse. Elle s'ajoutait à celles qui se manifestent toujours chez nous au détriment d'un parti qui mêle les questions religieuses aux questions politiques, même lorsqu'il le fait contre son gré, même lorsqu'il ne le fait qu'en apparence. L'échec des candidats de l'Action libérale est dû en grande partie à cette confusion. On avait cru que la protestation du sentiment religieux serait un facteur important dans les élections du 6 et du 20 mai : il ne s'est malheureusement pas exercé dans le sens qu'on avait espéré.

Quant aux nationalistes, leur parti a souffert encore davantage. Ses succès d'autrefois tenaient à un état violent de l'opinion, mais à un état passager. Pour le fixer, il aurait fallu que les nationalistes eussent un programme défini, et ils ne pouvaient pas en avoir : ils étaient trop divers de principes et de tendances. Le mépris dans lequel ils tenaient le parlementarisme leur avait interdit de jouer à la Chambre un autre rôle que celui d'agitateurs : pour que le parlementarisme restât stérile, ils devaient l'être eux-mêmes. Au surplus, ce n'est pas sur la Chambre qu'ils comptaient, mais sur le pays, et le pays leur a fait défaut. Ils ont été cruellement éprouvés. Le succès de M. Maurice Barrès, dans le 1er arrondissement de Paris, est resté une exception. M. Guyot de Villeneuve, qui avait rendu un si grand service à la morale publique en dénonçant le honteux système des fiches, a succombé à Neuilly-sur-Seine. Les cris de joie qu'ont poussés à ce sujet les radicaux-socialistes et les socialistes ont été le bruyant témoignage de la peur que M. Guyot de Villeneuve leur avait faite. Le scandale provoqué par ses révélations discréditait le régime. Mais le suffrage universel s'y est montré peu sensible, et la campagne de M. Guyot de Villeneuve, qui devait faire élire de si nombreux candidats de l'opposition, ne l'a pas fait réélire lui-même : nous en éprouvons un vif regret. La défaite des nationalistes a été complétée par l'échec de M. Paul Deroulède, le plus chevaleresque et le plus sympathique d'entre eux. M. Deroulède venait de passer plusieurs années en exil : il n'avait donc eu aucune part directe aux fautes ou aux erreurs de son parti, et il en avait même désavoué quelques-unes. Son patriotisme s'était manifesté quelquefois par des jugemens éclairés et sensés sur notre politique extérieure. En dépit de tout cela, M. Deroulède a été battu : il a été emporté dans le désastre général du nationalisme. Quant à la droite proprement dite, elle revient, elle, aussi très atteinte, et il était difficile, qu'il en fût autrement. A chaque élection, le suffrage universel procède à une affir-

mation nouvelle de la République, et on avait réussi à lui faire croire que la République était en danger! On y réussira de nouveau demain, si on veut s'en donner la peine. Le procédé est facile, efficace, rémunérateur : on n'a probablement pas encore atteint les limites de la crédulité publique. Il suffit de montrer au pays des conspirateurs d'opéra-comique, ou de lui répéter sur un ton d'épouvante le vieux mot : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » pour que le bloc s'y reforme en bataillon carré. Mais aussi, bien légers et bien maladroits sont ceux qui fournissent des apparences et des prétextes à des manipulateurs sans scrupules!

Quelque triste que soit le présent, il ne faut pas désespérer de l'avenir : et pourtant nous serions tenté de le faire si les partis d'opposition ne profitaient pas de la nouvelle leçon qu'ils viennent de recevoir. Politiquement, religieusement, économiquement, socialement, ils ne peuvent se défendre que sur le terrain de la liberté. Il faut renoncer à des préférences et à des espérances qui, après avoir été si souvent déçues, viennent de l'être une fois de plus. Les anciennes formes constitutionnelles sont mortes et ne ressusciteront pas. Dans la République elle-même, des transformations se sont produites sur lesquelles on ne reviendra jamais complètement. Prenons-en notre parti. Nous assistons à la disparition d'un vieux monde et à l'avènement d'un nouveau qui, à notre avis, vaut moins que l'ancien. Nous nous en accommoderons toutefois, si les libertés qu'on peut actuellement qualifier de nécessaires y sont respectées. La première est la liberté religieuse dans toutes ses manifestations. Les radicaux-socialistes et les socialistes eux-mêmes répètent assez volontiers qu'ils n'ont l'intention d'y porter aucune atteinte, et il y a sans doute dans leurs déclarations une part de sincérité. Ils les ont faites devant le pays, afin d'être réélus. Des professions de foi si récentes les engagent en quelque mesure et pour un certain temps. Mais ce sont là des circonstances fugitives : les passions de demain peuvent les modifier, et il faut peu de chose pour exciter ces passions et les déchaîner. Le moment actuel est le plus propre peut-être à établir un *modus vivendi* tolérable : qui sait si on le retrouvera jamais? Quant aux réformes sociales et fiscales dont nous sommes menacés, les principales sont sans doute les retraites ouvrières et l'impôt sur le revenu. Nous n'y échapperons pas, et les libéraux, à la Chambre, devront consacrer leurs efforts à ce qu'elles soient faites dans les conditions les meilleures, ou les moins mauvaises possibles. Leur principe devra être celui du moindre mal. Ce sont là des vues d'avenir. Le lendemain des élections, nous ne pouvons qu'en constater le caractère franchement radical et socialiste. Depuis huit ans

déjà, les radicaux et les socialistes étaient au pouvoir ; mais ils n'y étaient pas sans contrepoids, et ils avaient encore des ménagemens à garder. Ces contrepoids ont disparu, ou du moins leur action s'est si fort affaiblie que les vainqueurs ne la respecteront que s'ils le veulent, et dans la mesure où ils le voudront. Nous les attendons et les jugerons à l'œuvre.

Si nous entrons dans des voies nouvelles, que dire de la Russie? La Douma, annoncée, attendue depuis si longtemps, s'est réunie le 10 mai. La tâche qu'elle a assumée est immense. Il ne s'agit de rien moins que de faire une révolution par des moyens légaux, ce qui s'est vu rarement dans l'histoire, mais n'est pas impossible à l'heure où nous sommes, si on tient compte de l'expérience des autres, si on ne refait pas leurs fautes, si on échappe à leurs égaremens. Amis de la Russie, — et dans la Russie, nous ne distinguons pas le gouvernement de la nation ; nous n'avons garde surtout de les opposer l'un à l'autre, — nous assistons à ses efforts en témoins attentifs et bienveillans. Nous avons eu trop à nous louer de la politique extérieure du gouvernement russe pour ne pas éprouver à son égard une sympathie profonde. Les affaires diverses que nous avons en commun avec lui, et qui se sont encore multipliées dans ces derniers temps, augmentent notre désir de lui voir surmonter, sans que l'ordre soit violemment troublé, les difficultés avec lesquelles il est aux prises. Mais l'intérêt que nous prenons à la révolution qui se prépare n'est pas moins vif, car elle est indispensable, les derniers événemens l'ont démontré avec évidence, et ce sera l'honneur de Nicolas II de l'avoir non seulement compris, mais admis. Quelque unanime que fût l'opinion à demander la réunion d'une Douma nationale, l'Empereur aurait pu s'y refuser : s'il l'avait fait, sa volonté aurait prévalu pour un temps plus ou moins long. Le rescrit du 30 octobre dernier a montré qu'il était d'accord avec son peuple, et qu'il était prêt à lui donner des représentans. Depuis lors, plus d'une faute a été commise : comment aurait-il pu en être autrement? Mais le rescrit a reçu son exécution ; les élections ont eu lieu ; la Douma a été formée ; pour la première fois on a vu la nation représentée en face du pouvoir autocrate et entrer en collaboration avec lui. Il est difficile d'exagérer, en ce qui concerne la Russie, l'importance de l'événement.

Nous passerons vite sur ceux qui l'ont immédiatement précédé : bien qu'ils soient d'hier, ils semblent appartenir déjà à une histoire plus ancienne. A la veille de la réunion de la Douma, l'Empereur a cru devoir changer du tout au tout le personnel de son gouvernement, et

promulguer, sous le nom de « lois fondamentales, » un certain nombre de dispositions destinées à prévenir l'assemblée sur le terrain constitutionnel, à occuper ce terrain, à lui en rendre l'accès plus difficile. Il est douteux que ces deux mesures aient été habiles ; mais la première a pu être considérée comme nécessaire à cause des divisions qui existaient entre MM. Witte et Dournovo, des tendances diverses, sinon opposées, qu'ils représentaient, et de l'embarras où on était de choisir entre elles, puisque l'une et l'autre avaient pu avoir alternativement leur utilité. M. Witte conservera le mérite d'avoir voulu sincèrement et fortement la Douma : c'est à l'Empereur et à lui qu'elle est due. Mais son autorité personnelle s'était usée contre les résistances qu'il avait eues à vaincre; elle ne se serait pas retrouvée intacte devant l'assemblée. Quant à M. Dournovo, ministre de l'intérieur, on le regardait volontiers dans certains cercles de la cour comme le sauveur de l'Empire. Il avait réprimé, par des moyens effroyables, les commencemens d'insurrection qui s'étaient produits à Moscou et sur d'autres points du territoire. Ses procédés avaient été ceux de l'ancien régime, sans modification, sans atténuation. Comment aurait-il pu comparaître devant une assemblée du sein de laquelle le premier cri qui devait s'élever demanderait certainement l'amnistie? On a donc sacrifié à la fois M. Witte et M. Dournovo; on a renouvelé le gouvernement tout entier, sans même excepter le ministre des affaires étrangères dont le maintien se serait facilement justifié par des considérations indépendantes de la politique intérieure. M. le comte Lamsdorf a été remplacé par un homme qui marchera dans les mêmes voies que lui et qui mérite toute confiance : nous ne pouvons cependant pas laisser disparaître le ministre d'hier sans constater la sympathie qu'il avait inspirée au corps diplomatique. Le ministère Witte une fois parti, il fallait le remplacer. La logique aurait conseillé de lui donner pour successeur un ministère qui aurait pu avoir tout de suite quelque influence sur la Douma. On aurait trouvé sans trop de peine des hommes issus des assemblées locales, y ayant joué un rôle et dont le nom aurait eu une signification politique déterminée. Rien de tel avec le ministère Goremykine. C'est un ministère de fonctionnaires comme ceux qui l'ont précédé, et ce n'est pas de sa composition qu'il tirera son prestige et son autorité, s'il en a. Mais n'insistons pas sur cette remarque. On a pu croire qu'aucun homme ne s'était encore signalé à l'opinion par l'éclat de ses services, par son éloquence, par son action parlementaire, et qu'un ministère neutre, incolore, provisoire, était le seul qui correspondît à une situation

en train d'évoluer. Le ministère Goremykine est un jeton perdu d'avance.

La cérémonie d'ouverture de la Douma a eu lieu dans un cadre imposant. L'Empereur est venu à Saint-Pétersbourg pour la présider. Il est arrivé par la Néva, entouré de précautions qui montraient l'inquiétude des esprits, mais calme, maître de lui et résolu. Ce sont les qualités qui apparaissent dans le discours dont il a donné lecture d'une voix ferme. Il y a peu de chose à dire de ce discours, sinon qu'il a été ce qu'il devait être. L'Empereur n'est pas sorti et ne pouvait pas sortir des généralités ; mais il a témoigné de la confiance dans l'assemblée, il a fait appel à sa collaboration, il n'a pas employé le mot d'autocratie qu'il avait intentionnellement placé dans toutes ses manifestations antérieures. La phrase la plus caractéristique du discours, la seule peut-être qui l'ait été, est celle où l'Empereur a parlé des paysans, et de la nécessité de développer leur bien-être et leur instruction. Dans la pensée du souverain comme dans celle de tout le monde, la question agraire apparaît comme une des plus importantes et aussi des plus redoutables que la Douma aura à agiter et à résoudre. L'allusion était discrète, mais nette. Elle a été parfaitement saisie.

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises de la question agraire en Russie ; elle mériterait une étude développée qui n'entrerait pas dans le cadre restreint de notre chronique ; mais, avant d'aller plus loin, il convient d'en signaler une fois de plus l'importance exceptionnelle. Elle s'est encore accrue, s'il est possible, par la composition de la Douma. La loi électorale d'où l'assemblée est sortie, une des plus compliquées qui ait jamais existé, a été combinée de manière à donner aux paysans une représentation considérable. On comptait sur leur loyalisme envers l'Empereur et sur la simplicité de leurs aspirations, tournées tout entières du côté de la possession de la terre, pour en faire, dans les questions politiques, un élément modérateur et conservateur. Lorsque les élections seront terminées, — car elles ne le sont pas encore ; on en fait tous les jours, — il y aura plus de deux cents paysans dans la Douma. Il était à prévoir qu'un groupe aussi nombreux, s'il restait uni et prenait conscience de sa force, ferait pencher comme il voudrait la balance de la majorité. Ces paysans sont de vrais paysans, sans instruction mais non pas sans finesse, à côté desquels les nôtres peuvent passer pour des intellectuels, mais qui, s'ils n'ont qu'une idée, y tiennent solidement et ne la perdent pas un instant de vue. Ils ont compris très vite que tout le monde avait besoin d'eux, et se sont promis d'user de cet avantage.

A côté d'eux sont les ouvriers, en nombre beaucoup moins considérable. Ils ont commencé par se défier de la Douma et par ne pas prendre part aux élections d'où elle devait sortir ; mais depuis ils se sont ravisés. Ces ouvriers ne sont d'ailleurs que des paysans transportés dans les centres industriels, mais non pas déracinés, car la loi continue de les regarder comme faisant partie de la commune rurale. L'entente entre eux et les paysans a donc été facile et rapide, et ils ont formé ensemble le « parti du travail, » qui menace fort de ne pas être un parti conservateur. Il serait donc possible que les paysans ne réalisassent pas toutes les espérances qu'on avait mises en eux. Le mot d'ordre qu'ils se sont donné est : Terre et liberté! Lorsqu'on en est venu à la rédaction de l'adresse, ils ont eu soin, d'accord avec les ouvriers, de faire figurer la liberté de la grève dans l'énumération de toutes celles qu'il s'agissait de consacrer. Mais nous anticipons sur les événemens ; il faut revenir un peu en arrière.

Dès que la Douma a été réunie dans la salle de ses séances, au Palais de Tauride, elle a réclamé l'amnistie : dans sa pensée, il s'agissait de l'amnistie totale, sans distinctions ni réserves. Mais les crimes? Mais les pillages? Mais les assassinats? On a proposé à la Douma de se prononcer contre eux ; elle ne l'a pas fait. A côté d'elle, en même temps qu'elle, le Conseil de l'Empire s'est réuni. Le Conseil de l'Empire est, comme on le sait, la seconde ou, si l'on veut, la première Chambre : il se compose en partie de fonctionnaires désignés par l'Empereur, en partie de membres élus. Avons-nous besoin de dire que ce n'est pas sur lui que le pays a les yeux fixés? M. Witte y a pris la parole. Il a combattu, non seulement l'amnistie intégrale, mais, semble-t-il, l'amnistie elle-même, en disant qu'elle devait suivre l'apaisement et non pas le précéder, et que, si on la faisait dans les conditions où elle était réclamée, si on mettait en liberté tous les anarchistes et tous les assassins, il fallait s'attendre à ce qu'une nouvelle révolution suivît aussitôt la première. Le discours de M. Witte a été pessimiste et morose. Il contient des observations et des avertissemens pleins de prudence, peut-être de sagesse ; mais les circonstances ont une force propre à laquelle il est difficile de résister. Évidemment l'amnistie s'impose ; on ne peut discuter que sur sa quotité, et elle doit être très large. Le gouvernement qui a cru habile d'aller au-devant de l'assemblée et de lui enlever la velléité de faire œuvre constituante en proclamant les « lois fondamentales », aurait bien fait de prendre encore une fois les devans sur elle et de décréter l'amnistie sans attendre qu'elle la demandât. Le Conseil de l'Empire s'en

est remis à la générosité de l'Empereur, et nous ne disons pas qu'il ait eu tort : seulement il aurait mieux valu que cette générosité s'exerçât en toute spontanéité.

L'adresse de la Douma comprend beaucoup de choses ! Il serait plus court de dire ce qui n'y est pas que ce qui y est. On connaît notre vieux proverbe : « Qui trop embrasse mal étreint. » Nous ne nous en sommes pas toujours inspirés nous-mêmes, mais, toutes les fois que nous ne l'avons pas fait, nous nous en sommes mal trouvés. Aussi commençons-nous à être désabusés, dans l'Europe occidentale, de ces programmes qui touchent à tout, proposés à des assemblées qui ne résolvent rien. L'expérience nous a appris à nous tenir pour heureux lorsqu'une réforme a été faite dans le cours d'une législature, si toutefois elle est bonne. L'adresse traite *de omni re scibili* : c'est pourquoi elle a soulevé des critiques. Il faudrait un quart de siècle à une assemblée pour achever tout ce que la Douma semble vouloir entreprendre ; probablement même ce ne serait pas assez ; et, bien que sa durée n'ait par été fixée, l'assemblée actuelle n'a sans doute pas la prétention de vivre aussi longtemps. Gambetta recommandait de « sérier » les questions, et de ne passer à la seconde qu'après avoir résolu la première. Toutefois, il serait injuste de juger la Douma d'après les règles habituelles, et de lui témoigner dès son premier pas, fût-ce un faux pas, une sévérité excessive. Sa situation n'est pas celle d'une assemblée ordinaire au début d'une législature ordinaire. La Russie attend beaucoup d'elle ; elle en attend plus qu'une seule assemblée ne peut faire ; mais ce que la Douma ne peut pas faire elle-même, elle peut du moins l'indiquer en laissant à ses successeurs le soin de le terminer. Le pays souffre de tant d'abus, et depuis si longtemps, qu'il aurait accusé ses mandataires de n'avoir pas rempli leur mandat s'ils n'avaient pas signalé hardiment les principaux de ces abus et n'y avaient pas proposé quelques remèdes. Lorsqu'on songe au formidable arriéré de revendications et de griefs légitimes dont la Douma est l'interprête, on s'étonne moins qu'elle ait voulu tout dire, comme une personne qui a beaucoup de choses sur le cœur, et qui, après les avoir retenues longtemps au risque d'étouffer, prend sa revanche dans une explosion où tout sort en même temps. Le procédé est au moins excusable, à la condition cependant de ne pas y persévérer. Il faut maintenant se borner et choisir, car si on peut tout dire on ne peut pas tout faire à la fois. Nous nous garderons d'analyser l'adresse de la Douma. Ce n'est pas sans regret, que nous y relevons, par exemple, une attaque trop directe contre le Conseil de l'Empire. Il est possible que cette assemblée ne puisse pas et ne doive pas

durer dans sa forme actuelle, mais c'est le principe même d'une seconde chambre que la Douma semble mettre en cause : à moins que, tout en réservant l'avenir, elle ne se regarde aujourd'hui comme une assemblée constituante, et les assemblées de ce genre ont été le plus souvent des assemblées uniques. Mais alors c'est une redoutable question que la Douma pose, et nous craignons qu'elle ne le fasse sur un mauvais terrain. Le conflit pourrait en sortir.

Nous reconnaissons d'ailleurs que, loin de le rechercher, elle s'efforce de l'éviter : elle ne veut pas, en tout cas, le laisser naître sur une question secondaire, encore moins sur une question de pure forme. L'adresse a été votée avec une singulière rapidité, presque sans discussion, comme si l'assemblée elle-même lui attribuait le caractère d'une simple manifestation. Elle a réuni les adhésions de l'unanimité des votans, et, si on en croit les dépêches, un seul membre de l'assemblée l'a désapprouvée par son abstention. Une adresse ainsi votée doit être sans doute prise au sérieux, mais non pas au tragique. A dire vrai, c'est surtout la suite qui importe : il n'y a pas à s'effrayer outre mesure de ce commencement. Quand l'adresse a été votée, il a paru naturel que le président de l'assemblée la présentât à l'Empereur, ou lui en donnât lecture. M. Mouromtsef a demandé à être reçu à Peterhof dans cette intention : il lui a été répondu que l'adresse devait être remise au ministre de la cour. On fait en ce moment, à Saint-Pétersbourg, beaucoup de rapprochemens, à notre avis très artificiels, entre notre 1789 français et la situation présente. Nous ne savons pas, mais nous devinons à peu près ce que Mirabeau aurait répondu à un marquis de Dreux-Brezé dans un cas semblable. La Douma russe a montré une réserve plus politique. Si on avait compté la faire sortir des gonds par cette notification imprévue, on s'est trompé. Elle a ressenti probablement ce que l'intention avait de désobligeant, mais elle n'en a rien dit : elle s'est contentée de passer à l'ordre du jour en déclarant que l'importance de l'adresse était dans ce qu'elle contenait et non pas dans la manière dont elle serait transmise. On ne saurait trop approuver cette conduite. Elle montre que la Douma est maîtresse d'elle-même et se défie des entraînemens. Singulière assemblée qui ne ressemble peut-être à aucune autre et qu'il ne faut pas trop s'empresser de juger. Si elle est révolutionnaire dans ses revendications, elle est prudente dans ses procédés : mais le sera-t-elle jusqu'au bout, et qu'arrivera-t-il si elle rencontre des résistances dans les questions sur lesquelles elle ne croira pas pouvoir transiger? Les événemens peuvent se précipiter. La situation ne sera

peut-être plus la même lorsqu'on lira ces lignes qu'au moment où nous les écrivons. On annonce que le gouvernement prépare sa réponse à l'adresse : que sera cette réponse? Il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle donne tout de suite pleine et entière satisfaction à la Douma ; il ne faut même pas le désirer. La vie politique est faite de concessions mutuelles. Mais si le gouvernement oppose à la Douma un *non possumus* absolu sur les points essentiels, il commettra une grande faute. Peut-il refuser l'amnistie? Tout le pays serait contre lui. Peut-il s'opposer à la réforme agraire? Les paysans cesseraient du coup de voir dans l'Empereur un demi-dieu libérateur, et mettraient désormais dans la Douma, qu'ils ne connaissaient pas hier et dont ils se défiaient, la confiance, l'espérance mystique qu'ils avaient placées en lui. Le parti constitutionnel serait affaibli, le parti révolutionnaire fortifié.

Si le gouvernement conteste à la Douma le pouvoir constituant, il lui reconnaît non seulement le pouvoir législatif, mais encore le droit de contrôle sur les actes de l'administration. Une première interpellation a été déposée : elle est signée de trente membres, comme le veut le règlement, et demande au ministère quelles mesures il compte prendre contre les excitations venues, sur certains points du territoire, de la gendarmerie et de la police en vue de faire massacrer les intellectuels et les allogènes. On sait que la Terreur blanche sévit dans plusieurs parties de la Russie, et qu'elle y a déjà fait couler beaucoup de sang. Un député, M. Stakhovitch, ayant proposé une rédaction plus modérée, sa motion a été rejetée et l'assemblée a fait sienne l'interpellation sous sa forme première. Le ministre de l'intérieur étant absent, M. Schwanebach, contrôleur de l'Empire, a fait la déclaration suivante : « J'ai l'honneur d'informer la Douma impériale que le ministre de l'intérieur qui était ici il y a un moment pour assister à la lecture de l'avis de l'interpellation, a dû quitter la Chambre. C'est mon devoir de déclarer en son nom que l'information désirée sera donnée à la Douma dans la limite de temps spécifiée, (c'est-à-dire dans les délais réglementaires.) Personnellement, je ne puis ni affirmer, ni démentir les accusations que contient l'interpellation. » Qui ne sent l'importance du droit nouveau qu'exerce ici la Douma! Que d'abus auront de la peine à vivre lorsqu'une voix indépendante pourra les dénoncer dans une assemblée que le pays écoute et entend! Quel changement! Quelle révolution! Quand même la Douma n'aurait pas d'autre droit que celui d'interpeler le gouvernement, quels services ne peut-elle pas rendre! Quel intérêt n'y a-t-il pas à ce qu'elle vive! Ici encore, c'est un monde qui s'en va et un autre qui vient ; mais,

à la différence de ce qui se passe chez nous, celui qui vient vaudra mieux que celui qui s'en va.

Nous avions prévu, lorsqu'il s'est formé, que le ministère Sonnino éprouverait cette même difficulté de vivre dont quelques-uns de ses prédécesseurs étaient déjà morts : seulement il en est mort plus vite qu'eux. Le mérite personnel de M. Sonnino reste hors de cause ; il est reconnu de tous ; mais c'était un problème difficile de faire durer longtemps un ministère qui ne représentait aucun principe, ni aucun parti, puisqu'il les représentait tous. A ce jeu, on se condamne soi-même à l'immobilité et on finit par ne satisfaire personne : on vit quelque temps d'une coalition, on meurt finalement d'une autre coalition. M. Sonnino a été renversé sur une simple question d'ordre du jour : moins la question avait d'importance, plus le ministre était atteint directement et personnellement. M. Sonnino s'est retiré : M. Giolitti était désigné pour lui succéder. Il n'assistait pas à la séance où M. Sonnino a été mis en minorité ; mais ses amis et ses lieutenans ont donné à sa place et personne n'a douté que le ministère avait succombé sous ses coups. Le roi l'a très correctement chargé de former le nouveau cabinet ; il en a accepté la tâche et s'en acquitte en ce moment. Il y réussira certainement. Depuis quelque temps, les ministères se succèdent en Italie sans qu'il y ait, en somme, une grande différence entre eux. S'il n'y en a pas beaucoup dans leur politique intérieure, il n'y en a aucune dans leur politique extérieure, celle qui naturellement nous touche le plus. MM. Tittoni, di San Giuliano, Guicciardini, ont suivi exactement la même et lui ont donné cette stabilité qui, bonne partout, l'est dans ce domaine plus encore que dans tout autre, et que le nouveau ministre, quel qu'il soit, s'appliquera certainement à consolider.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,
F. BRUNETIÈRE.

LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE
(1868)

PRIM — NAPOLÉON III — BISMARCK

I

Quand j'ai connu la reine Isabelle, elle était vieille, pesante, difforme, mais sur son visage allumé il y avait encore quelque vestige de majesté, même de charme, et l'on comprenait qu'autrefois elle eût pu imposer et plaire. De très bonne heure elle s'était abandonnée à deux frénésies qui alternaient : la frénésie érotique et la frénésie cléricale. Elle allait successivement de l'alcôve au confessionnal, de l'amant au confesseur, du péché à l'absolution, sans se lasser ni sacrifier l'un à l'autre. Ces allées et venues coûtaient cher à l'État : les favoris régnans obtenaient pour eux et pour leurs amis des grâces et des privilèges dont l'excès mécontentait la Cour et l'armée; les confesseurs inspiraient une politique rétrograde dont les libéraux s'indignaient, et peu à peu, à l'adoration qui avait entouré l'innocente Isabelle, avait succédé une hostilité croissante contre la Reine galante et dévote. Visiblement le trône penchait vers l'abîme.

Il y fût tombé depuis longtemps s'il avait été assailli par un parti unique, compact, sachant ce qu'il voulait et ayant un régime tout prêt à installer le lendemain de la Révolution. Or, on en était là. Seul le parti républicain, représenté par des hommes de la valeur de Rivero, Orense, Figuerola, Castelar, savait ce qu'il

voulait et ne le déguisait pas. Renverser les obstacles traditionnels opposés au progrès et à la liberté par toute monarchie, créer une république était le but de leur opposition, constitutionnelle tout juste assez pour n'être pas mise hors la loi. Malgré son activité et son éclat, ce parti était peu nombreux et il était combattu par deux autres factions également opposées au cléricalisme et aux scandales du gouvernement d'Isabelle, mais l'une et l'autre monarchiques : le parti de l'Union libérale et le parti progressiste. Le premier n'était guère plus nombreux que les républicains; il comptait quelques hommes d'État considérables tels que Rios, mais il était surtout puissant par les généraux O'Donnell, Serrano, Dulce et, par eux, il avait une action considérable dans l'armée. Le parti progressiste, beaucoup plus nombreux, avait pour chef honorifique Espartero; son libéralisme dépassait si fort celui de l'Union libérale que, par bien des points, il eût pu se confondre avec les démocrates, s'il n'en avait été séparé par son attachement au principe monarchique et à la dynastie. Grâce à cette mésintelligence des partis, d'accord seulement pour critiquer et non pour s'entendre dans une action concertée, Isabelle, peu respectée, sans aucun appui sérieux dans le pays, continuait à maintenir son mauvais gouvernement.

Il en fut ainsi jusqu'au jour où intervint dans l'action un personnage qui précipita les événemens vers les solutions décisives : le maréchal Prim. Chez ce personnage, les formes chevaleresques n'étaient qu'un raffinement de l'intrigue (1). Il se complaisait aux attitudes de statue équestre; il était de bronze en effet, toutefois d'un bronze toujours en fusion, prêt à se couler dans tous les moules. Ignare, cupide, vénal, audacieux, mais intelligent, habile à juger une situation et à se l'assimiler, ayant le don d'entraîner et de se créer des partisans enthousiastes. Le succès avait développé à la fois les ressources de son esprit et les facilités de sa conscience. « Les partis ne sont rien pour lui, il les dissout; les engagemens ne l'ont jamais incommodé, il les oublie (2), » disait Castelar. Il avait combattu à peu près tous les pouvoirs. La Reine l'avait gracié en 1845 de sa condamnation à six ans de réclusion; elle l'avait encore défendu à son retour du Mexique. Lorsqu'il

(1) *Empire libéral*, t. V, p. 248.
(2) Discours du 3 novembre 1870.

demanda à Serrano, gouverneur militaire de Cuba, et à Del Mazo, gouverneur civil de la Havane, de lui envoyer des navires pour rapatrier les troupes espagnoles, ceux-ci refusèrent d'abandonner ainsi les soldats français; mais Del Mazo, s'étant rendu à Madrid, afin de justifier ce refus, apprit avec étonnement que Serrano n'y avait pas persisté et que Prim regagnait l'Espagne. Les ministres, très mécontens de son retour, voulaient proposer des mesures contre lui. La Reine s'y opposa : « Si on ne lui avait pas fourni les navires, dit-elle, c'est à la nage qu'il aurait dû partir. » Prim fut donc reçu à merveille (1). La Reine comptait sur son dévouement. Elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'était dévoué qu'à lui-même. Convaincu que Dieu l'avait créé pour gouverner l'Espagne, peu lui importaient les moyens : constitutionnellement, si Isabelle se rangeait sous sa direction, révolutionnairement si elle le repoussait, avec les progressistes s'ils l'acceptaient pour chef, sans eux s'ils se refusaient à le suivre. La force qu'il recherchait c'était la popularité dans le peuple et dans l'armée; toutefois, comme il entendait se servir surtout de l'armée, il n'allait pas, dans le jargon populaire, jusqu'à ce qui pouvait l'indisposer : il prononçait à pleine bouche, les mots de liberté, progrès, souveraineté nationale; mais il ne parlait pas de la république parce que cela lui eût aliéné les généraux peu républicains. Il inaugura son action modestement au Sénat en se contentant de réclamer des élections libres, persuadé qu'elles lui assureraient le pouvoir. Isabelle et son ministre Arazola acceptèrent ce programme, mais la camarilla, le roi et le confesseur l'en détournèrent. Elle renvoya Arazola et le remplaça par Mön, hostile aux désirs de Prim. Celui-ci se fâcha : « Puisque vous ne voulez pas d'élections libres, nous allons vous enlever les électeurs, et ceux de nous qui sont députés ou sénateurs ne paraîtront plus dans vos assemblées; ils assisteront en spectateurs narquois au développement des fautes sous lesquelles vous succomberez. » C'est ce qu'on a appelé le *retraimiento*. Ce n'était pas encore la révolution, puisque le but avoué de cette pratique était d'amener la royauté à capituler, et non de la renverser.

Loin de capituler, la royauté sévit; les journaux furent frappés; des généraux, parmi lesquels se trouvait Prim, furent exilés de

(1) Récit que je tiens de del Mazo.

Madrid. Les progressistes, tout en continuant de protester de leur sentiment dynastique, accentuèrent leur action et organisèrent des *pronunciamientos,* c'est-à-dire, des révoltes dans l'armée. Isabelle, à la fois effrayée par les menaces et rassurée par les déclarations de loyalisme, chargea le maréchal Narvaez, un de ses plus fidèles serviteurs, de tenter un rapprochement. Les délits de presse furent amnistiés, les officiers, relégués ou exilés, obtinrent la faculté de revenir à Madrid.

La tentative fut vaine, car on n'offrait pas aux progressistes la seule réforme véritablement poursuivie par eux : l'acquisition du pouvoir. Narvaez ne voulait pas se montrer réformateur à ce point. Il se retourna, revint à la politique de son tempérament, prépara un projet de loi draconien contre la presse et destitua Castelar, professeur de l'Université de Madrid, coupable d'avoir blâmé la prétention de la Reine de se réserver un quart du produit de la vente des biens de la Couronne. Les étudians protestent avec des huées ; la foule se joint à eux ; la troupe tire sans sommations et étend sur le carreau dix tués, soixante-dix blessés (10 avril 1865). Prim s'élève, au Sénat, contre ce carnage, puis se rend à Valence déguisé en matelot tenter un *pronunciamiento ;* il n'y réussit pas et cette fois, déguisé en marchand de bœufs, il va recommencer à Pampelune. Il n'est pas plus heureux. Alors il se réfugie à Paris.

C'était le cas de récompenser Narvaez du succès qu'il venait d'obtenir contre les adversaires de la royauté. Mais les rois ont une logique spéciale. On l'écarte parce qu'on le juge compromettant, et on appelle le chef de l'Union libérale, le maréchal O'Donnell, qu'on suppose devoir radoucir et ramener l'auteur déconfit des *pronunciamientos.* En effet, ce ministre paraît d'abord disposé à accorder des élections libres. Prim revient de France, visite O'Donnell, mais peu satisfait de ses assurances vagues, il renoue aussitôt ses trames dans l'armée. Le bruit s'étant répandu que Napoléon III reviendrait de son voyage d'Algérie par l'Espagne, il lui fait dire qu'il s'exposait à tomber au milieu des complications les plus graves. En effet, dans la nuit du 2 au 3 janvier 1866, à Madrid, le *pronunciamiento* était recommencé et cette fois encore déjoué. Prim, rejoint par deux régimens de hussards, et vivement pourchassé, fut obligé de se réfugier en Portugal, d'où il regagna de nouveau la France. Je le vis à ce moment chez le prince Napoléon ; son échec ne l'avait nullement découragé, il ne doutait

pas du succès final de la révolution. Le 22 juin, deux régimens d'artillerie de Madrid, ayant à leur tête le général Piérar, recommençaient une révolte. O'Donnell, secondé par Serrano et Concha, généraux unionistes, marche sur eux, les écrase avant la fin de la journée (1). Du 22 juin au 6 juillet, il ordonna soixante-dix exécutions. Prim, qui attendait le succès à Hendaye, s'enfuit encore à Paris d'où, expulsé, il gagne la Belgique, et, chassé encore, Londres.

Alors s'opéra une dernière transformation du parti progressiste. Du *retraimiento*, il avait été au *pronunciamiento* contre les ministres; il en vint au *pronunciamiento* contre la Reine et la dynastie. Cette dernière évolution fut déterminée par Olozaga. Depuis le jour où il était tombé du pouvoir sur l'accusation de la Reine d'avoir employé la violence pour lui faire signer un décret, il lui avait voué une haine sans merci, hostilité redoutable, car Olozaga était de toutes façons un homme de premier ordre. Dans sa personne ample et robuste, dans son visage majestueux, apparaissait d'abord la force. En y regardant de près, on découvrait une finesse pénétrante, au moins égale, et ce double caractère se retrouvait dans son éloquence très vibrante et très habile. Ce n'était pas la rhétorique poétique de Castelar, qui enchantait et ne laissait rien après elle, c'était une éloquence pratique, d'un effet irrésistible, qui amenait la conviction et déterminait des actes. D'une vaste instruction, jurisconsulte versé dans toutes les parties de l'art politique, il savait conduire et manier un parti, tirer profit des circonstances, préférant agir par persuasion, mais toujours prêt aussi à s'imposer par un acte d'autorité. C'était une puissance.

II

Qui aurait pu prévoir que dans l'évolution qui faisait des progressistes un parti purement révolutionnaire, ils allaient immédiatement gagner pour allié cet O'Donnell qui venait de les fusiller? Il fallut, pour leur amener ce concours inattendu, une des plus

(1) L'armée avait 80 tués et 400 blessés; les insurgés 700 hors de combat et 200 prisonniers.

incroyables inconséquences de la Reine pendant cette crise où tout fut inconséquent. Au lieu de s'attacher au ministre qui venait de se compromettre si gravement pour elle, elle le congédia comme elle avait congédié Narvaez : elle lui reprochait d'avoir trop prolongé les exécutions qu'il eût dû faire toutes en un seul jour, et elle rendait ses doctrines libérales responsables des soulèvemens progressistes. O'Donnell, outré de l'ingratitude, se retire à Bayonne; Serrano le suit et, le lendemain même du jour où la scission entre unionistes et progressistes semblait irrévocable, ils mettent en commun leurs ressentimens. Les unionistes adoptent à leur tour le programme révolutionnaire; désormais la dynastie va être battue en brèche à la fois par les républicains, les unionistes, les progressistes, dont la division l'avait seule sauvegardée jusque-là. La mort d'O'Donnell (5 novembre 1867), retenu encore par certains scrupules, et contre qui Prim avait des griefs personnels, resserra le rapprochement. Pour rendre l'accord complet, les conjurés auraient dû s'entendre sur le gouvernement qu'ils substitueraient à Isabelle détrônée. Mais cette entente ne put se faire, les démocrates ne démordant point de leur république, à laquelle unionistes et progressistes ne consentaient pas. Ceux-ci voulaient un Roi. Mais lequel? — « Il y en a un tout prêt, disaient les unionistes; c'est le Duc de Montpensier, mari de l'infante : ce prince est libéral et en disgrâce à la Cour, parce qu'il condamne la politique rétrograde. Il sera un roi constitutionnel tel que l'Espagne le réclame. » — Que le prince fût disposé à rendre ce service à son pays d'adoption, il n'en fallait pas douter. Il faisait plus que l'accepter, il le sollicitait. En Espagne même, il trouvait dans sa famille le souvenir d'une velléité de ce genre. Le Duc d'Orléans, depuis régent, envoyé par Louis XIV au secours de son petit-fils Philippe V, ne s'était-il pas offert à prendre sa place? Lui-même confessa à son ami Saint-Simon « que plusieurs gens considérables, grands d'Espagne et autres, lui avaient persuadé qu'il n'était pas possible que le Roi s'y pût soutenir? et de là lui avaient proposé de hâter sa chute et de se mettre en sa place; qu'il avait rejeté cette proposition avec l'indignation qu'elle méritait, mais qu'il était vrai qu'il s'était laisser allé à celle de s'y laisser porter si Philippe V tombait de lui-même sans aucune espérance de retour, parce qu'en ce cas il ne lui ferait aucun tort et ferait un bien au Roi et à la France de conserver l'Espagne dans sa maison, qui ne lui serait pas moins

avantageux qu'à lui-même (1). » Fixé en Espagne par son mariage avec l'infante Luisa, Montpensier renouvelait la tradition de son aïeul. Dès 1862, il faisait proposer son appui aux progressistes. Ceux-ci, ne croyant pas encore venue l'heure des soulèvemens, ne l'acceptèrent point (2). Plus tard, lorsqu'ils se jetèrent dans les levées d'armes, le Duc dépêcha un de ses amis auprès de Prim et renouvela ses offres de concours ; mais son messager ne réussit pas à inspirer confiance et l'on ne s'entendit pas (3). N'ayant pu capter les chefs, il s'adressa aux soldats, et s'il est établi que ni Olozaga, ni Prim, ni Aguirre, ni Sagasta, ni Rios, ni Ruiz Zorilla ne reçurent un seul de ses réaux, il n'est pas moins certain qu'il répandit de l'argent parmi d'obscurs émigrés et qu'il employa des sommes assez considérables à acheter le concours des journaux étrangers et espagnols. Il avait été mieux accueilli par les unionistes : ils avaient hésité à lier partie avec lui tant que vécut O'Donnell, qui eût préféré le fils d'Isabelle, Alphonse, avec une régence; O'Donnell disparu, leurs chefs le maréchal Serrano et l'amiral Topete firent du Duc de Montpensier leur candidat à la royauté révolutionnaire.

Ils essayèrent de gagner Prim. Ils lui firent représenter que s'il se joignait à eux, la révolution serait consommée en un jour au cri de : « A bas Isabelle ! » immédiatement suivi de : « Vive le roi Philippe I » Et cette révolution espagnole n'eût été que le recommencement de celle de 1688 en Angleterre, par Guillaume d'Orange contre son beau-père, et de celle de 1830 en France par Louis-Philippe contre son neveu. Si la seconde avait mal fini, la première avait réussi ; peut-être en serait-il de même en Espagne. Prim ne consentit pas encore à promettre son concours : il voulait garder sa liberté et demeurer maître de profiter de l'imprévu des événemens. Qui sait si, sous un titre quelconque, lui-même ne serait pas le sauveur que l'Espagne attendait? Cependant, si les unionistes avaient besoin de son concours, il ne pouvait pas se passer du leur ; d'autre part il ne pouvait pas non plus s'aliéner les républicains, en prenant parti ouvertement pour un candidat monarchiste quelconque. Il se tira d'embarras vis-à-vis des uns et des

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, t. VII, ch. XVIII.
(2) Ruiz Zorilla, *A sus amigos y a sus adversarios*, Londres 1877, p. 4 et 22.
(3) *Ibid.*, p. 23.

autres par une équivoque emphatique et il leur dit : « Ne préjugeons rien, laissons la question ouverte; ne nous occupons que de démolir. Le peuple nous départagera ensuite. » Et chacun, préférant l'équivoque à l'abandon de ses prétentions, le programme adopté par les trois partis coalisés fut : « A bas les Bourbons ! Souveraineté nationale ! Cortès constituantes. »

La Reine, épouvantée, se rejeta vers Narvaez. Ce ministre entre à pleins bords dans la réaction cléricale absolutiste. Il légifère par décrets : défense à la presse de commenter les actes du gouvernement; remise au clergé de l'Instruction publique; nomination, sous une pression énergique, d'une Chambre servile dans laquelle il n'y avait que trois députés d'opposition dont Canovas. Maître absolu du gouvernement, il exerce à la Cour, dans l'armée, aux Cortès, une autorité sans rivale, brise tous les obstacles, comprime toutes les tentatives de révolte et prouve, par son succès, qu'il n'y a de perdus que les gouvernemens qui ne savent ni tout à fait concéder, ni tout à fait réprimer. En vain, Prim, infatigable en son espérance, fait appel aux révolutionnaires cosmopolites, noue des trames en Italie avec les Garibaldiens, et, sous la tolérance tacite de la police italienne, organise à Pistoia un comité de recrutement. La main de fer de Narvaez rend ses efforts inutiles; Prim est vaincu. Mais la Destinée vient à son aide. Le 23 avril 1868, Narvaez meurt d'une pneumonie, à soixante-dix ans, dans toute la vigueur de sa volonté et de son intelligence. Sa dernière parole fut : *Esto se acabo.* (Tout est fini.) On raconta que son confesseur lui ayant dit : « Pardonnez-vous à vos ennemis? » il répondit : « Je n'en ai plus, mon Père. — Comment? — Oui, je les ai fait tous fusiller. »

III

Son successeur fut Gonzalès Bravo. L'homme avait de la valeur, un grand courage, un remarquable talent d'orateur, de la clairvoyance. Il ne se faisait aucune illusion sur les fautes de la royauté, mais il se rendait compte aussi de ses périls et jugeait qu'aucune amélioration n'était possible en l'état actuel tant que le respect de l'ordre légal ne serait pas rétabli et que le salut matériel de la

dynastie ne serait pas assuré. C'est la tâche à laquelle il se consacra. Par malheur, pour lutter contre des *pronunciamientos* militaires, il eût fallu être un soldat et il ne sut pas se faire pardonner de ne l'être pas : il indispose l'armée en créant deux places de capitaine-général en remplacement de celle laissée vacante par la mort de Narvaez, au profit du marquis de Novalisches (Pavia) et du marquis de la Habaña (Concha), et il exaspère la marine en mettant à sa tête un civil, Martin Belda, odieux aux officiers de la flotte. La conséquence de ces mesures fut de faire passer dix-huit officiers généraux à la révolution. A la Cour même, le Cabinet ne trouvait qu'un appui précaire. La Reine lui avait imposé, au ministère des Colonies, son amant Marfori, que son incapacité n'avait pas permis d'y maintenir et qu'elle avait alors nommé Intendant de la Liste civile, se débarrassant ainsi du même coup d'un censeur importun, le comte Puñon Rostro. La situation n'était pas meilleure aux Cortès ; l'animosité régnait là où l'action de Narvaez avait établi l'accord et le nouveau ministre fut obligé de les suspendre.

Il fut amené à des décisions plus graves. Le général Serrano étant revenu à Madrid un peu malgré lui avec sa femme malade, désireuse d'être soignée par son médecin ordinaire, les généraux unionistes le décidèrent à organiser un *pronunciamiento* plus sérieux que tous les précédens : Dulce partirait clandestinement de la capitale à la tête de deux escadrons de cavalerie; Serrano, avec quelques compagnies d'infanterie, irait à la Granja pendant la nuit, surprendre la Reine dans son sommeil, lui arracher une abdication, proclamer un gouvernement provisoire et convoquer des Cortès constituantes. En même temps, des troupes appartenant à la garnison de Grenade se seraient prononcées, des guerillas se seraient formés en Catalogne, le tout organisé avec le concours actif et même pécuniaire de Montpensier. Le gouvernement fut informé par des rapports de police, c'est-à-dire par des preuves qui n'étaient pas de celles qu'on peut produire en justice. Un premier parti était de laisser le complot arriver à un commencement d'exécution, et de le réprimer avec une vigueur qui eût rendu à l'autorité royale son prestige et rétabli l'ordre pour longtemps. D'autres pensèrent qu'il suffirait d'écarter de Madrid, par un ordre ministériel, les officiers suspects. Gonzalès Bravo aima mieux prévenir que réprimer.

Dans la nuit du 7 juillet, Serrano, Vialvarestes, Dulce, Zavalla, Bedoya et Cordoba sont arrêtés et envoyés aux Canaries. « Le gouvernement, dit le *Journal Officiel,* ne veut pas faire couler le sang; il espère que ces mesures énergiques suffiront à faire avorter l'insurrection. » Montpensier fut frappé à son tour par un décret d'exil : la Reine disait avoir confiance en sa loyauté et en sa fidélité, mais « des agitateurs abusent de son nom et, pour éviter qu'il soit compromis, je l'invite à sortir d'Espagne pour n'y revenir que lorsqu'il le pourra sans être une cause de difficultés pour le gouvernement. » Les généraux traversent les rues et les places de Madrid sans que le peuple essaie de les délivrer. A la course de taureaux à laquelle Gonzalès Bravo assistait le lendemain avec plusieurs collègues aucune manifestation. Une revue des troupes de la garnison est passée au Prado au milieu d'une parfaite tranquillité, et, le 17 juillet, le Duc et la Duchesse de Montpensier s'embarquent à Cadix devant la même indifférence apparente.

La Reine invita Mercier, notre ambassadeur, à se rendre à la Granja et le reçut en présence du Roi. « Je désire, lui dit-elle, que vous puissiez vous rendre exactement compte de ce qui se passe et en instruire votre gouvernement, et surtout que vous vous chargiez de remercier particulièrement l'Empereur pour tout ce qu'il fait pour nous. Dites-lui combien nous y sommes sensibles. Nous savons que nous ne pouvons rien faire pour lui en ce moment, mais si jamais l'occasion se présente nous saurons lui prouver que nous sommes reconnaissans. Et que pensez-vous, ajouta-t-elle, du Duc de Montpensier? — A en juger par ce qu'on raconte, sa conduite serait tellement coupable et tellement bête, qu'il m'est bien difficile d'y croire. — C'est vrai, répondit la Reine, et cependant nous ne pouvons en douter. Comment se fait-il que ma sœur ne m'ait pas encore écrit un seul mot, et comment, depuis qu'il sait tout ce qui se dit, Montpensier n'a-t-il rien fait pour le contredire? — Bravo, dit alors le Roi, a été très habile en le mettant dans la nécessité ou de protester, ou de se compromettre. Avant tout il faut que les situations soient claires. Nous ne voulons faire que ce qui est nécessaire pour notre sécurité et laisser la porte ouverte à tous les repentirs. Nous sommes d'ailleurs persuadés que plusieurs généraux n'ont agi que par entraînement, et que d'autres sont moins engagés qu'on ne le suppose. Si le Duc de Montpensier est aussi dans ce cas, rien ne lui est plus facile que de nous en convaincre;

nous serions très heureux de le reconnaître. » La Reine retint à dîner Mercier. Elle ne se montrait pas aussi attristée qu'on l'eût cru ; elle paraissait au contraire avoir l'esprit parfaitement libre et même enjoué, gracieuse pour tout le monde, et en particulier pour Gonzalès Bravo. Persuadée qu'elle n'avait plus rien à craindre, elle partit pour Lequietio, près Saint-Sébastien.

Le Duc de Montpensier avait été autorisé à choisir le lieu de son exil. Arrivé devant Lisbonne, il demanda au gouvernement portugais l'autorisation de descendre à terre. Les Portugais répondirent qu'il n'y avait aucune raison de lui refuser l'hospitalité, et les Espagnols ne firent aucune observation. A peine débarqué, il lança une protestation insolente qui contenait des accusations et non des explications comme les attendait Isabelle. Elle se terminait ainsi : « La mesure dictée par le gouvernement de Votre Majesté est une violation flagrante des lois fondamentales de l'État, aussi bien que des principes les plus immuables de justice, contre laquelle nous protestons énergiquement sans invoquer ni distinction de rang, ni lien de parenté... Nous venons seulement au nom de nos droits d'Espagnol en appeler, devant Votre Majesté, de l'acte de violence qui nous éloigne de notre chère Espagne ; en lui adressant ces protestations, nous espérons que la réparation sera aussi publique et aussi solennelle que l'injure » (3 août 1868).

IV

L'amiral Topete, aidé par le général Izquierdo, qu'on avait oublié comme lui dans le coup de filet du 7 juillet, recommence aussitôt à préparer la révolution. Il ne cherche pas à agir à Madrid, dont le gouvernement paraît être le maître : c'est aux extrémités du pays, par l'escadre, qu'on engagera l'action. Topete détache un bateau à vapeur de son escadre vers les Canaries, pour ramener les généraux relégués qui, dès leur arrivée, prendront la tête du mouvement (8 septembre). Mais Prim ne veut pas être devancé : la révolution portera son nom et sera son œuvre. Il avait obtenu, à grand'peine de l'Empereur, par l'intermédiaire de La Valette, d'aller à Vichy soigner une grave maladie de foie. Il y arrivait à

peine, qu'informé de ce que va faire Topete, il interrompt sa cure et part pour Londres. A la gare, il rencontra, dit-on, La Valette. « Comment! dit celui-ci, vous quittez Vichy, dont les eaux vous étaient si nécessaires, après quatre jours de cure! Cela ne peut signifier que ceci : la révolution va éclater. Soit! qu'elle éclate! L'Empereur ne s'y oppose pas; il exige seulemen qu'on ne proclame pas roi le Duc de Montpensier (1). » Grâce à la complicité d'un agent chargé de le surveiller, Prim échappe, à Londres, aux investigations de la police; il refuse de s'embarquer sur un navire frété par Montpensier, prend passage, déguisé en domestique, sur un paquebot de la Malle des Indes, débarque à Gibraltar (17 septembre), gagne le vaisseau amiral *Saragozza*. Topete, désappointé de le voir, ne veut pas agir avant le retour des généraux relégués. Prim, au contraire, veut marcher sur l'heure : sans cela, il ne serait plus le premier. Après une nuit de discussion, il triomphe de la résistance de l'amiral, et, le 18 au matin, toute l'escadre s'avance majestueusement jusqu'au port de Cadix et se place en ordre de bataille à une certaine distance. Topete harangue les troupes; Prim décrète l'insurrection, en prend le commandement, est reconnu par les officiers, et vingt et un coups de canon annoncent que doña Isabella a cessé d'être reine d'Espagne.

Le lendemain, Cadix était soulevé. Vers la nuit, les généraux, revenus des Canaries, débarquent et Serrano prend la tête du mouvement; Prim passe au second rang comme il l'avait prévu. Serrano était un bon soldat, un politique avisé, ayant la connaissance des hommes et une pénétration éprouvée à discerner les bonnes chances et à les seconder avec un esprit de finesse et de combinaison. On était disposé à se mettre là où on le voyait aller, parce qu'on considérait qu'il était un présage de succès. Habituellement d'une placidité un peu indolente, il en sortait parfois sous l'empire d'une première impression par des vivacités intempérantes, dont il revenait vite. Il avait joui des faveurs d'Isabelle qui l'appelait son *bonito* (2), et il ne l'oublia jamais tout à fait, même lorsqu'il lui fut deveuu très hostile. « Je la méprise et je

(1) Ce récit a été fait par Muniz et par Zorilla. Il se peut que La Valette ait ainsi parlé, sans donner à son langage une précision diplomatique. Mais il ne traduisait que sa pensée propre, et non celle de l'Empereur. Notre récit va le démontrer.

(2) Bon garçon.

l'aime, disait-il. *(La deprecio e pero la quiero.)* » Elle, de son côté, ne devait pas lui garder une inexorable rancune. L'ayant reçu beaucoup plus tard dans son palais de Castille, son premier mot de bienvenue fut : « Qu'as-tu fait depuis que je ne t'ai vu? moi, je me suis bien amusée. » C'était aussi pour nous un ami. Il se montrait reconnaissant à Napoléon III de l'accueil qu'il en avait constamment reçu à Biarritz et à Paris, et il considérait la France comme l'alliée nécessaire de l'Espagne, parce que c'est avec elle seule que celle-ci pourrait réaliser les buts de son ambition légitime.

Le *pronunciamiento* de Cadix s'étendit à toute l'Espagne. Séville se prononça avec sa garnison, puis Cordoue. Serrano, à la tête des troupes, se dirige sur Madrid, Prim s'embarque pour longer les côtes et y allumer la révolte.

V

Ces nouvelles ne troublent pas d'abord Gonzalès Bravo, à Lequietio, auprès de la Reine. « La lutte mesquine et policière, me déplaît, disait-il, je préfère la grande lutte, jouer résolument du poignard et me battre jusqu'à la mort. » Mais cette belle assurance ne se soutint pas. Il sentit, malgré son courage, qu'il ne pouvait retenir l'armée dans sa main, et qu'il fallait un général pour résister à des généraux. Il demande à être relevé de ses fonctions et conseille de s'adresser à Manuel Concha (marquis de la Habaña) et à son frère Pepe. La Reine l'écoute et appelle le marquis de la Habaña, qui a grand'peine à former un ministère. Il y parvient cependant et rassemble une armée de fidèles dont il donne le commandement à Pavia (marquis de Novalische). Sa confiance en cette armée et en son chef ne tarda pas à être déçue. Le 29 septembre au soir il reçoit ce télégramme : « Nos troupes, après deux attaques pour emporter le pont d'Alcolea, ont été obligées de se replier au moyen d'une retraite par échelons, occupant le soir, après une lutte acharnée de cinq heures, les positions qu'elles avaient quittées le matin. Le général en chef (sérieusement blessé) a remis le commandement au général Paredes. » Concha transmet aussitôt ces nouvelles à la Reine et l'appelle à Madrid, puis il

réunit un conseil de généraux. On y juge la situation désespérée et on décide que Pepe Concha doit immédiatement se rendre auprès de la Reine et lui remettre ses pouvoirs, tandis que le maréchal Manuel Concha maintiendra l'ordre à Madrid jusqu'à ce qu'il puisse passer le commandement « aux généraux libérateurs. » Mais vers dix heures, le même jour, le mouvement éclate à Madrid avec une telle violence qu'il n'y a plus à songer à le gouverner. Une junte révolutionnaire se présente à Manuel Concha et en obtient de remettre ses troupes au général Ros de Olano. Des armes prises dans les magasins de l'État ou dans les casernes sont distribuées à la foule.

Cependant la Reine allait quitter Saint-Sébastien pour se rendre à Madrid, lorsqu'en montant en wagon, le sifflet du départ ayant déjà retenti, on lui remit deux dépêches. Elle les lut, couvrit sa figure de ses mains, sortit du wagon, et rentra dans son palais. Le lendemain, le visage ruisselant de pleurs, elle descendait lentement l'escalier, s'arrêtant pour embrasser et être embrassée, au milieu de l'émotion des soldats, du silence respectueux de la multitude, et elle augmentait la liste des rois qui prennent la route de l'exil sans s'être défendus. « Je croyais, dit-elle, avoir de plus fortes racines dans ce pays. » (30 septembre.)

Aucune voix ne s'éleva pour la défendre : la grande majorité assistait à cette chute comme à un spectacle ; les hommes de parti remplissaient ce silence de leurs clameurs triomphantes. A Rome même, on ne témoigna aucun regret de la chute du trône ultra-catholique et on se déclara disposé à reconnaître « tout gouvernement constitué qui ne mettrait pas en péril les intérêts spirituels de l'Église. » Isabelle avait attendu mieux du Saint-Siège ; elle se montra déçue et se plaignit des ménagemens gardés avec la Révolution et du maintien du Nonce à Madrid.

VI

L'armée vaincue à Alcolea se rendit à discrétion et s'encadra dans les rangs victorieux. Serrano, entré modestement à Madrid suivi de son état-major, de quelques gendarmes et d'un peloton de

marins, fut reçu avec enthousiasme (3 octobre). Sans même descendre de cheval, il alla saluer la Junte. Prim, quelques jours après (7 octobre), le rejoignit. Son entrée se fit à grand fracas au milieu d'une véritable frénésie, sous une pluie de fleurs : quoiqu'en apparence au second rang, il restait, pour le peuple, au premier, comme l'incarnation de la Révolution. Les deux victorieux s'embrassèrent sur le balcon du ministère de l'Intérieur, et Prim, faisant un discours, s'écria à plusieurs reprises : *A basso los Borbones!* Serrano fut nommé par la Junte généralissime ; Prim, capitaine-général, eut le portefeuille de la guerre ; Topete, la Marine ; Sagasta, l'Intérieur ; Lorenzana, les Affaires étrangères ; Figuerola, les Finances ; Zorilla, le *Fomento*, c'est-à-dire l'Instruction et les Travaux publics ; Ajala, les Colonies. Les progressistes dominaient ; les républicains n'avaient rien.

Les nouveaux ministres commencèrent par recevoir le premier châtiment des faiseurs de révolutions : celui d'être débordés par les appétits qu'ils ont déchaînés, et de se condamner eux-mêmes en désavouant les idées qu'ils ont professées, en réprimant les désordres dont ils ont donné l'exemple, et qui, ne leur profitant plus, leur paraissent coupables. Tout alla bien tant qu'on ne s'occupa qu'à la curée, et on y procéda largement : officiers, soldats, depuis le caporal jusqu'au lieutenant-colonel, reçurent le grade supérieur ; le temps de service fut réduit à deux ans ; un emprunt de cent millions de piastres fut émis ; les biens des collèges, congrégations et autres établissemens religieux abolis, furent attribués à l'État ; on respecta seulement les Sœurs de Charité de Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte-Isabelle, les Frères de la Doctrine chrétienne, qui se consacrent à l'enseignement et à la bienfaisance. Mais le peuple trouvait tout cela insuffisant : des juntes révolutionnaires s'établirent sur tout le territoire, détruisirent les impôts, les douanes, créèrent des dépenses nouvelles en abolissant les ressources ; la multitude se livra à des violences sur les choses et les personnes ; elle assomma à la Puerta del Sol le secrétaire de Gonzalès Bravo ; et le clergé, ayant refusé son concours à une cérémonie funèbre commémorative de sergens fusillés en 1866, des hommes armés envahirent la Nonciature et accablèrent d'injures et de menaces le Nonce, Mgr Franchi. Prim essaie courageusement d'arrêter ces excès. Il court à la Puerta del Sol, traite les assassins du pauvre secrétaire de canailles, de morceaux de bêtes indignes

de la liberté, et dit que si pareille chose se renouvelait, Serrano, Topete et lui partiraient, les laissant se débrouiller. Il obtient de la junte de Madrid qu'elle se déclare dissoute, et invite les autres juntes à imiter son exemple; à ceux qui le menacent du peuple armé, il répond : « Il ne me faudrait pas deux heures pour le désarmer! » Serrano n'est pas moins énergique : il promet toutes réparations au Nonce, le fait rester à Madrid, lui envoie une garde. « La situation, lui avoue-t-il, n'est plus tenable; il n'y a pas de gouvernement; chacun tire de son côté; dans les provinces, l'anarchie est complète, il n'y a plus moyen d'échapper à une lutte, le plus tôt sera le mieux; je n'en attends que l'occasion, je croyais qu'elle se présenterait dans quinze jours, ce sera probablement avant. Il nous faut absolument un roi, et tout de suite! Tant que le trône sera vide, les choses ne peuvent aller que de mal en pis. »

Prim et Serrano trouvèrent, dans leurs idées d'ordre par la monarchie, un auxiliaire précieux dans Olozaga. Il avait été le promoteur de la campagne anti-dynastique; vingt ans il avait préparé la révolution; il eût été naturel qu'il fût au premier rang parmi ceux qui la gouvernaient; cependant, ne se sentant pas homme d'action, il préféra se réserver d'abord le rôle de conciliateur et de modérateur, puis, les affaires intérieures mises en cours régulier, il comptait aller à Paris, comme ambassadeur, assurer la situation extérieure de l'Espagne par une alliance sérieuse avec la France et son souverain qu'il aimait. Il espérait d'autant plus y parvenir que sa conviction personnelle le rendait l'ennemi des deux solutions déplaisantes à Napoléon III : la République ou Montpensier. « Des Bourbons, disait-il, il ne voulait pas plus les branches que le tronc. » Mais on n'exclut que ce qu'on remplace et, en homme pratique, il sentait que le seul moyen d'empêcher Montpensier de devenir la carte forcée était de trouver immédiatement un roi autre. Où le prendre?

Les hommes d'État de la Puerta del Sol parlaient du Duc de Gênes, d'un fils de la reine d'Angleterre, mais ces noms ne prirent aucune consistance. D'Allemagne vint une suggestion plus sérieuse : quelques journaux lancèrent le nom de Léopold, prince héritier de la branche catholique des Hohenzollern, dont le prince Antoine était le chef, gendre du roi de Portugal, colonel *à la suite* d'un régiment prussien, dont on disait beaucoup de bien et qui devait être un jour à la tête d'une fortune considérable. Mais aussitôt

dans tous les esprits s'éleva cette objection : une telle candidature serait inévitablement la guerre avec la France. La *Neue Press* de Vienne racontait « la vive émotion que cette nouvelle avait causée aux Tuileries » (mars 1869.) Le père même du candidat, le prince Antoine fut celui qui aperçut, avec plus de clairvoyance, les conséquences inévitables de cette candidature, si elle sortait jamais du domaine des chimères. Il écrivait à son fils, le prince Charles de Roumanie : « Si cette idée finissait par être prise en considération..., la France ne *permettrait jamais l'établissement d'une dynastie de Hohenzollern sur l'autre versant des Pyrénées.* Elle est déjà rongée par la jalousie qu'un membre des Hohenzollern règne sur le Bas-Danube (1). » Loftus, l'ambassadeur anglais à Berlin, en transmettant ce bruit à son gouvernement, écrivait : « J'observe que si le prince était élu, le choix serait vu avec jalousie et défaveur à Paris (2). » Olozaga aimait trop son pays et le nôtre pour jeter entre eux un tel sujet de colère, et, comme tous les hommes sensés de l'Europe, désireux de la paix, il écarta ce nom sans même croire qu'on pût s'y arrêter. Il trouva le véritable candidat : don Fernand de Portugal, un Cobourg, neveu de Léopold, roi de Belgique, naguère époux consort de doña Maria, régent depuis la mort de sa femme. Ce nom qui semblait une promesse de l'Union ibérique, chère à tous les Espagnols, conquit aussitôt les suffrages unanimes. Unionistes, progressistes s'y rallièrent; les républicains même firent à peine un semblant d'opposition, et le carliste Cabrera s'écria : « Pour cette solution je me ferais couper un bras, et je combattrais avec l'autre. »

Les Portugais étaient défavorables par le motif même qui rendait les Espagnols propices, car ils ne voulaient pas, eux, de l'Union ibérique. On avait beau les rassurer en leur promettant qu'il ne s'agissait pas de réduire le Portugal à l'état de province espagnole, que les deux nations conserveraient leurs belles traditions, leur gouvernement, et ne seraient attachées que par un lien fédératif. Ils n'en voulaient rien croire et n'y voyaient en réalité que l'absorption du petit pays par le grand, l'unité de royauté entraînant l'unité de législation et de gouvernement. Sans doute ces dispositions influaient sur celles de don Fernand ; elles n'eussent

(1) Mémoires de Charles de Roumanie (27 nov.-9 déc. 1868).
(2) Lord Loftus, *Diplomatic reminiscences*, t. Ier, p. 236.

pas été insurmontables toutefois si le principal obstacle n'était venu de la personne même du prince. Éclairé, loyal, d'un ferme et droit jugement, c'était avant tout un artiste. Surveillé et gardé de très près par sa bonne, grosse et jalouse épouse, il s'était, après son veuvage, répandu de tous les côtés, jusqu'à ce qu'il eût été fixé par une charmante actrice, Élise Heusler, qu'il fit comtesse d'Edla. Le trône l'aurait obligé à renoncer aux joies paisibles de cet amour et aux libertés de son existence artistique. Il n'en voulut pas entendre parler.

Le candidat de tout le monde écarté, si on voulait se maintenir dans le système monarchique et ne pas tomber forcément en république ou en anarchie, il ne restait qu'à placer sur le trône, avec une régence, le fils de la reine expulsée, Alphonse. La force des choses a imposé ce dénouement qui, adopté dès lors, eût épargné à l'Espagne, à la France et au monde bien des calamités. Beaucoup le comprenaient; personne n'eut le courage de le dire; et Olozaga, aveuglé par sa vieille haine, ne vit pas cette fois ce qui était pratique et nécessaire. Unionistes et progressistes firent de même. La discorde recommença, chacun retourna à ses sympathies ou à ses antipathies; on se tira d'affaire, après comme avant la Révolution, en s'en remettant au jugement du peuple, et provisoirement l'on resta royalistes sans roi.

VII

Comment le peuple serait-il amené à exprimer son opinion? La seule forme vraiment démocratique, loyale et prompte, d'avoir son avis, eût été de l'interroger directement par voie de plébiscite, de lui demander s'il voulait une république ou une monarchie, et, s'il préférait une monarchie, à quel prince il la confierait. Le gouvernement provisoire préféra adopter la routine française d'une de ces assemblées constituantes qui n'expriment presque jamais la pensée d'un peuple, comme on l'a vu en 1848 (1). La nomination d'une assemblée constituante, élue au suffrage universel par tous les Espagnols âgés de vingt-cinq ans, fut donc décrétée (8 nov. 1868). Cette loi électorale était une usurpation évidente, car un

(1) Voir Émile Ollivier, *La Révolution*, p. 318.

gouvernement sorti d'une émeute n'a pas le droit d'édicter une mesure organique quelconque, tant qu'il n'a pas fait absoudre sa témérité révolutionnaire et obtenu de la nation des pouvoirs réguliers, sans cela, tous ses actes ne sont plus que des actes de violence contre lesquels on a le droit et quelquefois l'obligation de résister.

Pour mener docilement aux urnes le troupeau électoral prétendu souverain, Olozaga constitua une junte composée de quatre membres des trois partis, et il rédigea pour cette junte un manifeste dans lequel il greffa une affirmation nettement monarchique sur les idées et sur la phraséologie la plus révolutionnaire. Tout le monde fut content, les uns ayant les mots, les autres la chose.

Olozaga crut alors pouvoir se faire envoyer comme ambassadeur à Paris. L'Empereur annonça qu'il le recevrait avec plaisir. Au moment de son départ surgit une difficulté. Il apprit que le gouvernement envoyait à Berlin Rancès, l'agent connu de Montpensier, et qu'on croyait prêt à aider toutes les intrigues contre le gouvernement de Napoléon III. Il expliqua à Serrano qu'il n'avait aucun mauvais sentiment contre Rancès ; qu'il ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'il fût placé ailleurs, à Vienne par exemple, mais que s'il allait à Berlin, lui ne partirait pas pour la France et porterait la question devant les Cortès. » Satisfaction lui fut accordée. Rancès alla à Vienne, Montenar à Berlin, et les autres postes diplomatiques furent pourvus dans le même esprit. Olozaga obtint encore du gouvernement quelques mesures énergiques contre les factions de désordre, puis il se mit en route pour Paris le 26 novembre.

VIII

L'Empereur n'avait point eu, pendant longtemps, à se louer de la reine Isabelle. Elle ne déguisait pas son antipathie et elle avait refusé de se rendre à l'Exposition universelle. Un voyage de l'Impératrice en Espagne, auquel répondit une visite du Roi à Paris, avait adouci les rapports. Pendant tous les *pronunciamientos*, l'Empereur avait loyalement rempli ses devoirs de voisin, écarté les émigrés compromis de la frontière, et exclu Prim de notre territoire. Il ne voulait pas aller au delà et se donner des apparences d'approbateur, encore moins de soutien d'une politique qu'il

jugeait déplorable. Montholon, notre ministre en Portugal, ayant manifesté son regret de ce que le gouvernement portugais eût permis à Montpensier de descendre à Lisbonne, l'Empereur fit informer Mercier que ce langage n'avait aucun caractère officiel : « Il n'a pas été dans nos intentions de peser sur le gouvernement de Lisbonne. Quel que soit notre intérêt au maintien de la tranquillité en Espagne, nous n'avons pas à nous substituer au gouvernement de Madrid et à suppléer à son abstention dans des questions aussi délicates (1). » A son retour de Plombières, après un arrêt à Troyes, où il avait affirmé que rien ne menaçait la paix du monde, Napoléon III se disposait à se rendre au camp de Châlons, puis à Biarritz lorsqu'il apprit que la reine d'Espagne, alors à Saint-Sébastien, se proposait de le visiter. Aussitôt il fit télégraphier à Mercier : « L'Empereur vous fait dire confidentiellement qu'il désire savoir à quelle époque aura lieu le retour de la Reine à Madrid. C'est parce qu'il ne voudrait pas la rencontrer à Biarritz. Agissez en conséquence sans faire connaître l'intention de Sa Majesté (2). » Le 3 septembre, en partant pour Châlons, il ordonne à Moustier de renouveler l'avertissement : « Malgré tout le désir que Sa Majesté aurait de voir la Reine, cette entrevue, dans les circonstances actuelles, prêterait à une foule d'interprétations qui ne seraient bonnes ni pour les uns ni pour les autres. » Et il fut convenu qu'on s'en tiendrait à des complimens échangés par des aides de camp. L'entrevue qu'on voulait éviter eut lieu, cependant, mais dans des circonstances bien différentes. C'est en fugitive et non en reine qu'Isabelle vint vers l'Empereur. Il la combla d'égards, mit le château de Pau à sa disposition; toutefois, dès ce premier moment, il affirma la volonté, dont il ne s'est jamais départi, de ne pas intervenir dans le mouvement intérieur de l'Espagne. Il télégraphia à Moustier (22 septembre) : « Il serait utile de faire pressentir dans les journaux que, quelle que soit la tournure que prendront ces événemens, l'Empereur ne compte pas y intervenir. » Des navires furent envoyés à Barcelone, Cadix, la Corogne, avec instructions de « ne se mêler en rien des affaires intérieures d'Espagne et de se borner à protéger nos nationaux. » (30 septembre.) Aussitôt le gouvernement nouveau constitué, Moustier, sur les

(1) Moustier à Mercier, 3 août 1868.
(2) De Moustier, Paris, 26 août.

ordres de l'Empereur, répondit à la notification officielle des nouveaux venus « par les assurances du bon vouloir que nous entendons apporter dans nos relations internationales en attendant que la constitution d'un pouvoir définitif nous permette de replacer sur un pied normal les rapports officiels des deux cabinets. » Il engagea le gouvernement anglais à s'expliquer dans le même sens. A l'annonce de la convocation d'une Assemblée constituante, « la plus stricte neutralité vis-à-vis du suffrage universel » fut enjointe à notre représentant.

De toutes les solutions à prévoir, la plus désagréable à Napoléon III serait certainement celle qui introniserait Montpensier. Il aurait eu le droit de s'y opposer, car elle eût été une cause de trouble intérieur pour son propre royaume. Ainsi que Beust le disait à Gramont : « Il ne faut pas se dissimuler que l'avènement du Duc de Montpensier serait un encouragement pour les partis anti-dynastiques en France, et un échec pour le gouvernement de l'Empereur. L'opposition y puiserait une ardeur et une force nouvelles, et le gouvernement espagnol ne tarderait pas, bon gré mal gré, à devenir pour la France, un voisin incommode, un foyer d'intrigues et un sujet d'inquiétudes continuelles, qui pourraient à la longue, produire des difficultés intérieures, que le machiavélisme de Berlin recherche, comme un des élémens de sa politique de l'avenir (1). » Néanmoins l'Empereur se garda de notifier même cette exclusion. Il écrivit à notre ambassadeur : « Mon cher monsieur Mercier, je vous ai fait part, l'autre jour, de mes premières impressions; mais, en réfléchissant à toutes les difficultés que rencontrera un gouvernement qui succédera à celui de la Reine, je pense qu'il faut se borner à dire bien haut que mon gouvernement, issu du suffrage universel, reconnaîtra avec empressement tout gouvernement qui sera le résultat de l'élection populaire. En répétant ce thème sur tous les tons, sans avoir l'air de faire des réserves pour la combinaison Montpensier, on témoigne un grand respect de la souveraineté populaire et on ne froisse aucunement le sentiment national. Si la chance favorisait le Duc de Montpensier, je crois qu'il rencontrerait tant de difficultés qu'il ne resterait pas longtemps. » Mercier se garda donc de toute ingérence. L'Empereur, d'un coup d'œil en quelque sorte prophétique, voyait la seule

(1) Lettre particulière de Gramont à Moustier, 20 octobre 1868.

solution possible et comprenait qu'à défaut de la reine Isabelle, dont la déchéance lui paraissait irrémédiable, le meilleur candidat était son fils, le jeune Alphonse. Il le trouvait plein d'intelligence, noble, courageux, charmant, et ne doutait pas qu'il ne sût plus tard occuper sa place. Il ne jugeait pas heureuse la combinaison de créer un nouveau roi et d'accroître ainsi d'un parti de plus les partis déjà trop nombreux en Espagne. Les dynasties anciennes lui paraissaient la meilleure garantie du principe monarchique. Il indiqua à son ministre la politique qu'il entendait suivre, dans une note où l'on retrouve la liberté et la haute justesse de son esprit : « La révolution de l'Espagne s'est faite au cri de : « A bas les Bourbons! » Et cependant il y a un parti à Madrid qui, ayant reçu de fortes sommes du Duc de Montpensier, travaille à le faire arriver au trône. Nous avons un profond respect pour les décisions de la volonté nationale, et si le Duc de Montpensier est régulièrement élu par la nation espagnole, nous n'aurons rien à dire. Mais avant que cet événement se produise, si toutefois il doit avoir lieu, nous tenons à dire notre opinion. Si la nation espagnole ne veut plus de Bourbons, tant mieux ; mais si elle revient sur sa première impression, il me semble qu'elle ne pourrait pas faire un plus mauvais choix que d'élever sur le trône un d'Orléans, répétant en Espagne l'usurpation de 1830, et donnant à l'Europe le funeste exemple d'une sœur détrônant sa sœur. D'ailleurs, la situation de l'Espagne, dans ce moment, ne nous semble pas faite pour admettre le choix d'un prince ayant déjà des antécédens accentués et des opinions faites. Si l'Espagne pouvait supporter l'état républicain sans courir le risque de voir son unité nationale compromise par la reconstitution de royaumes indépendans, c'est ce qu'elle aurait de mieux à faire ; car cela donnerait le temps à la nation de faire son éducation politique et d'apprendre à se connaître elle-même; mais, puisque la république n'est pas possible, tout ce qui en rapproche le plus nous semble ce qu'il y aurait de plus profitable. Or le hasard a voulu qu'il y eût un jeune prince, le prince des Asturies, sur la tête duquel reposent tous les droits monarchiques. Il est d'un âge où ses opinions personnelles ne peuvent pas compter, et peut être élevé dans les opinions du jour loin des flatteurs et des intrigues. Son âge permet une régence, qui serait probablement exercée par les hommes qui ont donné le plus de gages à la révolution. Et ce

régime ressemblerait fort, pendant sept ou huit ans, à une république où les agens pourraient être changés par le vote des Cortès, et le prince des Asturies ne serait que l'enfant chargé d'occuper un poste auquel aucun ambitieux ne peut prétendre. »

Voilà la pensée sincère, persistante de Napoléon III, et aucun propos plus ou moins authentique ne réussira à la défigurer. Thiers a altéré la vérité en cette circonstance comme en tant d'autres, lorsqu'il a affirmé que « le chef de la dynastie impériale avait prononcé une interdiction contre la candidature de Montpensier. » Et Moustier s'écartait de la pensée de son maître lorsque, dans une lettre particulière, il prescrivit à Mercier de lancer prudemment un brûlot contre la candidature du prince d'Orléans (3 novembre). Mercier heureusement se rappela le devoir d'un ambassadeur de présenter des objections, avant d'exécuter une démarche qu'il juge contraire aux intérêts ou à la bonne renommée de son souverain et de son pays, et il répondit : « La principale affaire des journaux paraît être d'exciter la méfiance et l'irritation contre nous par le dénigrement et en répandant toute sorte de bruits, par exemple, que l'Empereur favorise le prince des Asturies, l'Impératrice don Carlos. Pour déconcerter cette tactique, je suis persuadé que nous ne saurions mieux faire que de persévérer dans la ligne de conduite que nous avons adoptée. La moindre apparence que nous sommes disposés à en sortir serait immédiatement exploitée contre nous et il ne faut pas se dissimuler que si un journal nous rendait ce service, avec le peu de sincérité qu'il y a ici dans les rapports personnels, il serait bien difficile que la chose ne fût bientôt sue ou tout au moins soupçonnée. Ce ne serait donc que dans le cas d'un intérêt très réel qu'il conviendrait de nous exposer à cet inconvénient. Or, pour le moment, cet intérêt, je ne le vois pas, car, sans que nous ayons à nous en mêler, il y a bien assez de journaux qui sont tout prêts à tomber à tour de bras sur le Duc de Montpensier, dès qu'il se montre à la fenêtre. C'est au point que si vous teniez absolument à agir, je ne sais pas si le meilleur parti à prendre ne serait pas de payer un journal pour qu'il entonnât hautement la trompette en sa faveur (1). »

Olozaga put se convaincre, en arrivant à Paris, des sentimens d'amitié de l'Empereur. Il fut admis en audience privée à présenter

(1) Lettre particulière du 20 novembre.

ses lettres de créance, la situation irrégulière de son gouvernement ne permettant pas les solennités habituelles, discours, etc. Dans cette audience (1) le Souverain se montra si cordial envers l'ambassadeur et envers son pays que le gouvernement espagnol le remercia chaleureusement. L'Empereur avait obtenu le même accueil du cabinet anglais avec lequel il était résolu à marcher d'accord (2).

IX

A la nouvelle de la Révolution d'Espagne, il n'y eut dans les chancelleries et dans les milieux politiques qu'un cri : « Quelle aubaine pour la Prusse! » suivi d'un autre cri : « C'est elle qui l'a préparée. » On racontait partout que Bismarck s'était écrié en l'apprenant : « C'est ma planche de salut! » Cette croyance fut encouragée par la satisfaction débordante des journaux dévoués à l'ambition prussienne et par les craintes de ceux qui luttaient contre elle. On lisait par exemple dans la *Nouvelle Gazette Badoise :* « Le langage favorable et les bonnes dispositions que les journaux prussiens manifestent pour la révolution espagnole ne nous ont pas étonnés et nous croyons que cette conduite de la presse prussienne ne doit pas avoir surpris en France, car là comme ici, on doit savoir que la Prusse, non seulement n'est pas étrangère aux derniers événemens d'Espagne, mais que c'est elle qui les a provoqués. Le but de la Prusse n'est pas difficile à deviner. Créer des difficultés à la France; forcer le gouvernement français d'intervenir en Espagne, et profiter de ce moment pour faire un nouveau pas dans la politique annexionniste en dévorant le grand-duché de Bade, par exemple. Voilà le but prussien. » (5 octobre.)

Combien plus ce sentiment se fût-il répandu si le public avait pu entendre ce que les hommes d'État prussiens se disaient entre eux! Le prince Antoine, ce prétendu ami de Napoléon III, écrivait au

(1) 23 décembre.

(2) 31 décembre, de La Tour d'Auvergne : « Lord Clarendon apprécie les motifs qui inspirent au gouvernement de l'Empereur de déférer au vœu exprimé par M. Olozaga de présenter sans audience solennelle ses lettres de créance à l'Empereur. Le même traitement sera fait par le gouvernement anglais au nouvel envoyé d'Espagne. »

Kronprinz : « La révolution en Espagne est survenue très à propos, car la France se voit forcée de se tenir tranquille. Je plains le sort de la pauvre Reine, mais, à parler sincèrement, il fallait s'y attendre. Je voudrais voir monter sur le trône d'Espagne un d'Orléans ou Philippe de Cobourg, mais pas de régent inventé par Napoléon. Si la République triomphe en Espagne, on l'aura prochainement en France. Pour le développement de l'Allemagne, elle constituera un danger moins grand que la dynastie napolénienne » (18 octobre 1868) (1).

Beust, à qui arrivait un écho de tous ces propos, disait à Gramont (2) : « Malgré les assurances spontanées qui m'ont été données, il y a quelques jours, par M. le baron de Werther, je crois que le cabinet de Berlin, sans être le provocateur immédiat du mouvement, n'y est, cependant, pas resté totalement étranger, et je tiens pour certain qu'il s'est établi des connivences entre M. de Bismarck et le Duc de Montpensier, quelque temps avant la révolution. J'ignore si ces pourparlers ont conduit à quelque résultat pratique, mais ils ont eu, en tout cas, de la part du cabinet de Berlin, un but dont il faut se rendre compte. L'idée du cabinet de Berlin serait de susciter au gouvernement de l'Empereur des difficultés extérieures ou intérieures capables de paralyser ses forces, à un moment donné, dont la Prusse saurait profiter. »

En réalité, le mouvement révolutionnaire espagnol datait de loin et n'avait pas attendu les provocations de Bismarck pour s'organiser. Il n'est pas sûr cependant qu'au dernier moment il ne l'ait facilité : avant même que le gouvernement de la Reine se fût enfui de Madrid, le ministre prussien en Espagne reçut l'ordre de donner l'assurance à Gonzalès Bravo que son gouvernement n'était pour rien dans la conspiration. Or, au même moment, une correspondance interceptée donnait au ministre espagnol une conviction « toute contraire à cette déclaration spontanée (3). » La révolution consommée, l'ambassadeur prussien à Vienne avait présenté aussi les mêmes dénégations. Dans certains cas, qui s'excuse s'accuse. Malgré tous les démentis, en France, l'opinion, qui n'admettait pas que Mentana n'eût pas été l'œuvre de Bismarck, demeura plus

(1) *Mémoires* de Charles de Roumanie.

(2) Lettre particulière de Gramont à Moustier, 20 octobre 1868.

(3) Tallichet, *La guerre franco-prussienne. Bibliothèque universelle de Lausanne*, juin 1871.

persuadée encore qu'il était l'instigateur des troubles d'Espagne (1). Cette croyance, vraie ou fausse, devait être un avertissement à Bismarck, si véritablement il ne cherchait pas à nous pousser à la guerre, de s'interdire toute immixtion dans des affaires où l'Allemagne n'avait pas un intérêt direct, et d'imiter l'exemple de sagesse et de réserve que lui donnait Napoléon III.

Le roi Guillaume semblait être dans ces dispositions. Un envoyé italien, Barbolani, s'étant rendu à Berlin, sous prétexte de consulter la Prusse sur la possibilité d'une Union Ibérique, en réalité pour sonder la cour amie sur la candidature d'un prince italien : Guillaume déclina l'ouverture, disant qu'il n'interviendrait pas dans les affaires espagnoles, sinon avec les autres puissances (2). Bismarck, du moins dans son langage officiel, s'exprimait de même. Il s'était rendu à Varzin pour soigner un commencement de pleurésie pris à la suite d'une revue militaire, et le Reichstag de la Confédération s'était clos en son absence (20 juin). Une chute de cheval le tint encore quelque temps éloigné des affaires. Mais, en septembre, il les reprit, conféra longuement avec Clarendon venu à Berlin pour s'informer et le chargea d'assurer Napoléon III de ses bonnes dispositions en affirmant qu'il n'avait été pour rien dans la révolution d'Espagne. Clarendon eut avec l'Empereur, à son retour à Paris, les conversations confidentielles qu'on a avec un ami, et lui transmit les assurances de Bismarck. Mais l'Empereur n'accueillait plus qu'avec défiance ce qui venait de Berlin ; et sans s'arrêter à ce qui avait trait à l'Espagne, il répondit aux propos pacifiques que lui envoyait Bismarck, qu'il « conserverait la paix si la Prusse respectait la situation actuelle : au cas où le Sud entrerait dans la Confédération du Nord, les canons français partiraient tout seuls. » L'homme d'État anglais rendit compte à la Reine de cette conversation, et la Reine, selon son habitude de considérer les intérêts de l'Allemagne comme siens, communiqua son rapport au roi de Prusse, qui naturellement en instruisit aussitôt Bismarck : « Je vous envoie, ci-joint, une lettre de Clarendon à la Reine, relative à son entretien avec Napoléon. Il lui a très exactement communiqué mes vues, et il a appris, en échange, que le passage de la ligue du Mein entraînerait la rupture

(1) Sybel le constate, t. VI, p. 348.
(2) De Lefebvre de Béhaine, 8 octobre 1868.

certaine de la paix! Ainsi, la porte de derrière est découverte. Que la lettre de Clarendon n'ait été écrite que pour vous, cela ressort de sa conclusion. » Bismarck se servit de l'Espagne pour relever ce *casus belli* éventuel, discrètement, de façon que sa réponse ne fût entendue que de celui qui l'avait formulé. La session du Reichstag s'ouvrait le 4 novembre ; dans le discours du Roi, il fit introduire la phrase suivante : « Les événemens qui ont eu lieu dans la Péninsule ne nous inspirent d'autres sentimens que le vœu et la confiance que la nation espagnole réussira à trouver, dans une situation indépendante, la garantie de sa prospérité et de sa puissance. » — « Cette phrase a causé ici une surprise extrême, écrit Lefebvre de Béhaine, elle est généralement attribuée à l'initiative de M. de Bismarck. » La surprise eût été bien plus vive si l'on avait su que c'était la réponse au *casus belli* de Napoléon III, et qu'elle signifiait : « Quand il nous conviendra de passer le Mein, nous exercerons nous-mêmes la liberté que nous revendiquons au profit des Espagnols et nous ne nous arrêterons pas devant vos prohibitions. » Quelques jours après, la *Gazette provinciale*, journal officiel de Bismarck, s'expliquait plus clairement encore : « La Confédération du Nord doit reconnaître au peuple espagnol, pour le règlement de ses affaires intérieures, la même indépendance que le peuple allemand entend avoir pour lui-même. » — « Ce langage a été assez remarqué, » écrit encore Lefebvre de Béhaine.

X

Un soulèvement n'avait pas tardé à se produire dans la ville même où la Révolution commença, Cadix. Les miliciens ne consentirent pas à être désarmés et les ouvriers des ateliers nationaux ne voulurent pas accepter une réduction de salaire. Ils attaquèrent les troupes, mirent en liberté les forçats et arrêtèrent les consuls des puissances comme otages. Les troupes tinrent ferme, vigoureusement conduites par le général Caballeros qui appartenait cependant à l'opinion républicaine. Les insurgés, aux abois, furent admis, sur la demande des consuls qu'ils avaient retenus en otages, à capituler sans être passés par les armes (5-13 décembre). Quelques troubles également furent réprimés à Saragosse, pré-

venus à Madrid, et les élections se firent partout sans encombre. Elles donnèrent la victoire aux progressistes. Les unionistes restèrent importans par le nombre et surtout la valeur des élus (70 à 80). Les républicains et les royalistes y furent représentés, mais en petit nombre. Les Cortès constituées nommèrent président l'alcade Rivero (22 février 1869). C'était une avance de Prim aux républicains jusque-là exclus du gouvernement. Serrano remit ses pouvoirs, qui lui furent immédiatement rendus, et il garda les mêmes ministres. A la suite de la harangue de remerciement du Président, Prim débita un discours qui fit grande sensation : « Bien qu'en politique, dire « toujours » ou « jamais » soit chose aventurée, ma conviction est telle à l'égard de cette dynastie que je la crois tombée pour ne se relever jamais. L'histoire présente des cas de rois déchus, mais aucun analogue au présent, où la dynastie a été rejetée à l'étranger par la force de l'opinion; de là ma conviction qu'elle ne reviendra jamais, jamais, jamais. Et que ceci serve de réponse à ceux qui, non sans mauvaise intention, m'ont supposé des plans de restauration en faveur de don Alphonse de Bourbon, parce que j'aurais l'ambition de devenir régent. Celui qui a avancé pareille chose ne me connaît pas. Jamais je n'ai eu d'ambition ni d'envie de quelque chose ou de quelqu'un. Et si jamais je n'ai eu d'ambition, j'en aurai moins encore aujourd'hui, où, par ma situation, je n'ai, dans tous les sens, rien à désirer. Si : une seule chose, et celle-là avec toute la véhémence de mon âme : voir le pays constitué et la liberté assurée. »

L'adoption de la monarchie par les Cortès ne faisant aucun doute, Prim eût voulu, pendant que la constitution s'élaborait, avant même qu'elle fût votée, proclamer le roi en même temps que la royauté. Il fallait absolument trouver ce roi. Il se remit en chasse et Olozaga vint de Paris pour le surveiller autant que pour l'aider. Victor-Emmanuel offrit son fils, le Duc d'Aoste. Insatiable, les yeux fixés sur Rome, impatient de s'émanciper de la tutelle française, animé d'une haine personnelle contre les Bourbons, il se complaisait à l'idée de les supplanter, de priver le Pape du secours espagnol et de mettre une entrave aux pieds de la France. Sous prétexte d'arranger des affaires de famille, Cialdini fut envoyé à Madrid. Il gagna Prim, Olozaga, la majorité des membres du ministère, et le reste promit au moins sa neutralité. Tout eût été terminé si le candidat lui-même n'avait opposé un refus qu'on ne

put vaincre (janvier 1869). « Si le Roi veut m'exiler, avait-il dit, qu'il me dise où je dois aller, mais je ne veux pas régner en Espagne. »

Il ne reste donc qu'à prendre Montpensier, » dirent Serrano et Topete. Prim, qui, dans toute cette crise, va se mouvoir toujours dans l'équivoque et la duplicité, parut y consentir. Il protesta que son cri : *A basso los Borbones!* ne s'appliquait pas aux membres de la famille qui avaient réprouvé la politique de la dynastie déchue. On put croire alors que cette candidature allait devenir un fait accompli et Mercier envoya un avertissement alarmé. A quoi La Valette répondit : « Mon cher ambassadeur, vos dernières dépêches font prévoir le succès d'une candidature que tous les hommes placés à la tête des affaires semblaient avoir écartée. Si cette combinaison triomphait, *nous pourrions, il est vrai, l'accepter sans difficulté, car nous avons déclaré, dès le début, que nous ne voulions en rien nous immiscer dans les affaires intérieures de l'Espagne.* Mais il ne pourrait nous convenir de paraître vouloir l'approuver. Votre présence à Madrid serait certainement embarrassante pour vous comme pour nous dans un pareil moment. L'Empereur désire donc que vous évitiez de vous trouver dans une semblable position, et je suis chargé par Sa Majesté de vous inviter à chercher, dans vos affaires privées, un prétexte plausible pour vous rendre à Paris avant que l'éventualité dont il s'agit puisse se réaliser. Je ne saurais d'ailleurs vous indiquer l'instant précis où vous pourriez quitter Madrid; j'en laisse le choix à votre propre appréciation, mais vous devez vous y préparer dès à présent, *en prenant soin d'expliquer votre départ de manière qu'on ne puisse lui attribuer aucun motif politique.* Sa Majesté attache beaucoup d'intérêt à ce que ses ordres à cet égard soient bien compris, et j'en recommande l'exécution à toute votre prudence » (16 février 1869) (1).

Mais Olozaga était là et ne voulait pas entendre parler de Montpensier. Il annonça que si Serrano et Prim persistaient à le proposer, il communiquerait des documens qui le rendraient à jamais

(1) Voilà réfutées, par La Valette lui-même, les paroles que Zorilla et Muniz lui ont attribuées sur l'intention de l'Empereur de repousser Montpensier. Ou on a mal compris ce qu'avait dit La Valette, ou celui-ci a parlé sans penser ce qu'il disait.

impossible. Avec ce don d'insinuation persistante qui le rendait irrésistible, il persuada Prim, Serrano, Topete et les membres de la commission de la Constitution que, pratiquement, la seule démarche utile serait de recommencer de nouvelles instances auprès du candidat universellement souhaité, Fernand de Portugal. Tessara, nommé ministre en Angleterre, fut chargé de demander appui à Paris et à Londres pour soutenir les démarches à Lisbonne. Un envoyé spécial, Rios Rosas, dépêché à dom Fernand, fut autorisé à lui promettre le dépôt, dans des banques européennes, d'une somme équivalente au capital de la pension annuelle que le Roi recevait du Portugal et qu'il ne retrouverait pas s'il était renversé du trône. Enfin une commission fut désignée pour aller officiellement offrir la couronne au prince. Celui-ci ne lui laissa pas le temps d'arriver. Par un bref télégramme, il notifia un nouveau refus (5 avril). Le désappointement et la colère furent extrêmes à Madrid. Les Espagnols, malgré toutes leurs diminutions de puissance, considéraient toujours leur royauté comme la première du monde et il leur paraissait incroyable qu'un principicule allemand osât la dédaigner. Ruis Zorilla, avec la brutalité ordinaire de son langage, dit au comte d'Alte qui le lui annonçait : « Faites savoir à votre prince qu'il n'est qu'un égoïste, qu'il sera cause que nous aurons ici la République, mais, qu'après avoir été proclamée à Madrid la République le sera bientôt à Lisbonne, et qu'il devra alors continuer sa vie voluptueuse auprès de doña Isabelle de Bourbon. »

Olozaga attribua ce refus aux intrigues de Montpensier et dit qu'il fallait l'exclure de Lisbonne. Mais une lettre de Tessara en rejeta la responsabilité sur Napoléon III. « Le gouvernement français, écrivait-il, désirait une restauration alphonsiste et encourageait les menées des réfugiés espagnols. » Dans un premier mouvement de colère contre cette opposition inattendue, Serrano communiqua cette dépêche à tout venant. Olozaga, très instruit des véritables pensées de l'Empereur, ne crut pas à l'exactitude de l'information. Il supplia Serrano de s'en taire jusqu'à éclaircissement. Mais l'indiscrétion avait vite produit ses effets, et s'était répandue dans le public. Malgré les dénégations prodiguées le lendemain, malgré les assurances du ministre de l'Intérieur à tous les journaux, il ne fut bruit que des projets de restauration de l'Empereur.

Olozaga ne se trompait pas en doutant de la véracité du rap-

port de Tessara. Ce diplomate novice, d'un esprit déséquilibré, avait mal interrogé et mal compris et, alphonsiste fougueux lui-même, avait confondu les hallucinations de son cerveau avec les visées du gouvernement impérial. La Valette détruisit aussitôt sa fable : «... Je dois insister sur les intentions prêtées à l'Empereur et à son gouvernement par la correspondance de l'envoyé d'Espagne à Londres : l'Empereur se serait réjoui de la résistance de dom Fernand à l'offre de la Couronne d'Espagne, et n'aurait consenti à faire aucune démarche pour combattre ses hésitations. Rien n'est plus éloigné de la vérité... L'Empereur demeure scrupuleusement fidèle à la politique d'abstention, adoptée par son gouvernement dès le début des événemens d'Espagne,... cependant, Sa Majesté, sans sortir de la réserve qu'elle s'est imposée, n'a pas laissé ignorer à Lisbonne son sentiment sur les ouvertures faites à dom Fernand. Ce prince a pu savoir, en temps opportun, que son acceptation aurait été accueillie par nous avec une satisfaction sincère. Si je n'ai pas fait connaître ces détails à M. Tessara, lorsque j'ai reçu sa visite, c'est qu'il ne m'en a pas donné l'occasion (1). » Serrano exprima ses regrets. — Vous le voyez! s'écria Olozaga triomphant; ce n'est pas à l'Empereur qu'il faut attribuer le refus du Portugal, c'est à Montpensier! »

Olozaga disait-il vrai? Le duc faisait à Lisbonne beaucoup de fracas. Il prenait grand soin de se populariser, prodiguait les attentions aux familles importantes. Lui et sa femme étaient de toutes les fêtes, caressant la diplomatie, faisant des excursions *in fiocchi* dans les environs. Ses rapports avec dom Fernand étaient froids et les ménagemens que leur imposaient les convenances ne les empêchaient pas de s'exprimer l'un sur l'autre avec une aigreur à peine dissimulée. Le duc ne manquait pas une occasion de faire parvenir au Roi des informations désagréables, et dom Fernand et son fils, dom Luis, dissimulaient peu leur mécontentement des allures de leur hôte (2). Montpensier n'avait donc aucune influence sur son compétiteur et la résolution de celui-ci fut un acte réfléchi de sa propre volonté. Il n'est pas douteux néanmoins que Montpensier n'en fût charmé et qu'il eût même recours à un procédé singulier pour la rendre irrévocable. Il représenta au nonce, Mgr Oreglia,

(1) La Valette à Mercier 24 avril 1869.
(2) De Montholon, 14 mars 1869.

combien était regrettable le scandale qu'occasionnait la liaison affichée de don Fernand et combien il était urgent de la régulariser par un digne mariage. Le prélat goûta l'insinuation; aidé par quelques bonnes âmes, il manœuvra avec une telle adresse que peu après dom Fernand épousa la comtesse d'Edla (1). Il parut dès lors que le règne du Portugais était irrévocablement écarté.

Serrano, aussi obstiné à son Montpensier qu'Olozaga à son Portugais revint aussitôt à son candidat : on pourrait le prendre, soit comme roi, soit comme mari de l'Infante devenue reine. Mais il y avait contre ce prince un courant invincible d'impopularité dans toutes les classes de la nation; les libéraux le suspectaient, les conservateurs lui reprochaient sa conduite envers la Reine, le peuple, depuis le duel dans lequel il avait tué Henri de Bourbon, l'appelait le *fratricide,* et le *marchand d'oranges* à cause des profits qu'il tirait des produits de ses jardins (2); il étalait maladroitement son ambition et l'on doutait qu'il eût la capacité de la soutenir.

Castelar a été, en cette occasion, l'interprète de l'opinion générale : « Il y a, ici, 80 républicains, 30 démocrates, 100 progressistes qui seront unanimes pour voter contre lui. — Peut-être, espère-t-on arracher aux Cortès leur consentement par lassitude, mais les Cortès ne peuvent ni ne veulent se suicider. D'ailleurs, ne voit-on pas que l'état du pays est tel que, lors même que la Chambre voterait pour Montpensier, le peuple ne voudrait pas le recevoir. » Les progressistes, Zorilla et Muniz ne parlaient point différemment : « Nous n'opposâmes aucun obstacle à ses intrigues dans la presse et le Congrès; nous ne rompîmes avec aucun des amis et des collègues qui avaient embrassé sa cause. Nous ne contribuâmes en rien à l'échec d'un dessein qu'il ne faut imputer qu'à son absence de tact, à son impatience, et à sa confiance en des hommes inutiles ou discrédités. »

En Europe, on ne pensait pas plus favorablement. Le cardinal Antonelli disait que « cette combinaison était une de celles qui seraient vues avec le plus de déplaisir par le Saint-Siège. » A Londres, le principal secrétaire d'État fit connaître à l'envoyé d'Espagne qu'il considérerait le choix de Montpensier comme le plus funeste que pût faire l'Espagne, et comme le signal de la

(1) Fernandez de los Rios, *Mi Mision en Portugal,* p. 344.
(2) Citation de Muniz.

guerre civile. Tessara répondit qu'en ce cas la guerre civile n'était pas à redouter, attendu que le Duc ne comptait pas de parti sérieux dans la péninsule, et que très certainement, le peuple espagnol, consulté, lui préférerait la République.

XI

A défaut de tout autre appui, les partisans de Montpensier eussent voulu lui acquérir celui de Bismarck. Goltz vint un jour, au nom même de son chef, avertir l'Impératrice que Rancès, ambassadeur d'Espagne à Berlin, de passage en mars 1869, avait, sous prétexte de saluer le Roi, pressenti en effet le chancelier. Cette démarche de Bismarck s'explique naturellement par le témoignage qu'un de ses agens nous a laissé de ses sentimens intimes. Bismarck se croyait mal informé de ce qui se passait en Espagne par son ministre Kanitz. Ce n'était pas un évaporé comme Usedom, mais c'était aussi un passionné. Usedom pactisait avec la révolution italienne même sous sa forme la plus avancée ; Kanitz, au contraire, était l'ennemi de la révolution espagnole, même sous sa forme la plus modérée, et ne cachait pas ses prédilections pour Isabelle, pour son fils et, à leur défaut, pour don Carlos. Avec un tel homme il était difficile de nouer des intrigues souterraines. Il fallait un instrument plus souple et surtout moins en vue. Bernhardi, inutile à Florence depuis que Usedom avait été remplacé, fut appelé à Berlin, et le Chancelier lui expliqua le but que poursuivait en Espagne le gouvernement prussien. Bernhardi l'explique lui-même en ces termes : « On sait que le parti cosmopolite fera tout pour amener en Espagne la proclamation de la république. Mais notre gouvernement ne voit rien qui soit à craindre dans l'établissement de la république en Espagne et il la laisserait s'implanter sans obstacles. En réalité tout ce qui peut rendre l'Espagne indépendante de l'influence française est bon et agréable au gouvernement prussien, quelle que soit d'ailleurs la forme. Que l'Espagne reste indépendante de l'influence française, c'est l'unique but que nous ayons en vue. » Bernhardi avait recueilli aussi de la bouche de Moltke cette indication de la politique gouvernementale. « L'Espagne paralyse Napoléon, dit-il, elle agit comme un

emplâtre : cette mouche espagnole tire parfaitement ! Je ne verrais pas d'inconvénient à ce que la république y fût proclamée, parce que, après l'élévation d'un prince d'Orléans sur le trône d'Espagne, ce serait ce qui pourrait le plus inquiéter Napoléon (1). » Ainsi la solution qui eut le mieux convenu aux Prussiens eût été la république. Ils se fussent encore accommodés d'un d'Orléans, mais avec moins de plaisir, car, après tout, un d'Orléans resterait un Français. Ce qu'ils voulaient, c'est un homme à eux, un Allemand.

Cet Allemand existait : c'était le prince Léopold de Hohenzollern ; Bismarck préparait l'opinion à sa candidature en la faisant annoncer par sa presse officieuse.

Benedetti ne put pas ne pas entendre cette nouvelle répandue de tous côtés autour de lui. Il en comprend la gravité et en instruit d'urgence son gouvernement. Cette annonce produit aux Tuileries une émotion que n'avait pas causée la perspective d'une candidature Montpensier. On prescrit par télégraphe à Benedetti de s'informer. Bismarck étant absent, il interroge Thile : « Une pareille candidature intéressait trop directement le gouvernement de l'Empereur pour qu'il n'eût pas le devoir de la lui signaler dans le cas où il existerait des raisons de croire qu'elle peut se réaliser. » Thile donne par deux fois sa parole d'honneur que « pendant son séjour à Berlin, le ministre d'Espagne n'a pas même fait allusion à cette candidature, et qu'il ne saurait être question du prince de Hohenzollern pour la couronne d'Espagne. » (31 mars 1869.)

Ces informations ne parurent pas suffisantes à Paris. On mande Benedetti, on l'interroge, on lui donne des instructions formelles. C'est l'Empereur lui-même qui le reçoit et lui dit : « La candidature Montpensier est seulement anti-dynastique ; elle n'atteint que moi, et je puis l'accepter ; celle du prince de Hohenzollern est essentiellement anti-nationale. Le pays ne la supportera pas, il faut la prévenir. Retournez à Berlin, expliquez-vous-en avec M. de Bismarck lui-même tout en vous gardant de donner à vos interrogations et à vos raisonnemens quoi que ce soit qui lui permette de croire que nous cherchons une occasion de conflit. » Ces instructions furent mollement exécutées. A l'interrogation craintive de notre ambassadeur, Bismarck répondit par une fin de non recevoir énigmatique : « Le prince Léopold, s'il était élu roi par les

(1) Bernhardi : *Mémoires.*

Cortès, ne pourrait avoir qu'une durée éphémère, et serait exposé à plus de dangers encore que de mécomptes. Son père savait trop ce qu'il en coûtait à sa fortune personnelle pour soutenir son fils Charles en Roumanie et ne se souciait pas d'ajouter à ce sacrifice d'autres charges encore plus onéreuses. Dans cette conviction, le Roi s'abstiendrait certainement de lui donner le conseil d'acquiescer au vote des Cortès. » Benedetti ne put en obtenir l'assurance que le Roi était irrévocablement décidé à recommander l'abstention au prince. « En tous cas, fit Benedetti, *le prince Léopold ne pourrait déférer au vœu des Cortès qu'avec l'assentiment du roi.* Sa Majesté aurait donc à dicter au prince sa conduite. » Bismarck (et le fait est de première importance) ne contesta point l'autorité que Benedetti attribuait au roi de Prusse sur les Hohenzollern. Il resta dans les généralités et n'engagea en rien les intentions de son maître. Il eût été naturel que l'ambassadeur, dans des formes qui n'auraient rien eu de blessant, insistât et représentât que, malgré tout son désir de rester en bons termes avec la Prusse, l'Empereur, le voulût-il, ne pourrait supporter l'intronisation d'un Prussien en Espagne. Il n'en fit rien et lui, d'ordinaire si loquace, resta bouche close. Cependant il sentit qu'il n'avait pas tout à fait exécuté ses instructions, et qu'il y avait plus à dire : « Si je n'avais craint d'excéder la mesure qu'il peut convenir au gouvernement de l'Empereur de garder dans une affaire si délicate, écrit-il à La Valette, j'aurais mis M. de Bismarck en demeure de s'énoncer plus clairement; mais j'ai pensé que je devais prendre vos ordres avant de me montrer plus pressant (1). »

Ces ordres ne vinrent pas : le ministre, plus encore que l'ambassadeur, craignait de se donner l'air de chercher une querelle en demandant des explications sur un fait qui ne se présentait pas avec un caractère d'imminence positive. Il répondit à Benedetti : « Dans l'entretien que vous avez eu avec M. de Bismarck, vous avez pu, sans apparence de préméditation, porter la conversation sur les affaires d'Espagne et sur les bruits relatifs à la candidature du prince de Hohenzollern. Que le gouvernement prussien désire favoriser cette candidature, ou qu'il veuille simplement donner à croire qu'elle peut devenir sérieuse, M. de Bismarck ne l'a pas repoussé, et il s'est exprimé dans des termes, pour le moins ambi-

(1) 11 mai 1869.

gus. C'est seulement dans le cas où cette candidature prendrait de la consistance, de l'autre côté des Pyrénées, que nous devrions nous préoccuper des intentions réelles de la cour de Prusse. J'approuve donc votre réserve, en traitant ce sujet avec M. de Bismarck, *tout en vous invitant à rester attentif à tout ce qui pourrait nous éclairer, sur la conclusion que nous devrons tirer de son langage* (1). »

Certainement il était superflu d'instruire Bismarck des conséquences d'une candidature Hohenzollern... Au lieu d'être un des plus grands hommes d'État de son siècle, il en eût été un des plus écervelés ou mieux un des plus niais, s'il n'avait pas vu la perspective menaçante qui, du premier coup, saisit l'esprit du prince Antoine, et s'il avait pu supposer qu'en aucun temps, et surtout après les événemens de 1866, la France supporterait l'intronisation, derrière l'une de ses portes méridionales, d'un prince et d'un colonel prussien. La démarche de Benedetti ne lui apprenait donc pas ce dont il n'avait pas besoin d'être instruit. Elle l'avertissait d'une manière discrète que nous étions attentifs et l'invitait à ne pas nous placer à l'improviste devant un fait qu'il nous serait absolument impossible de tolérer (2).

XII

Eût-il été utile, eût-il été prudent de causer de cette éventualité avec les Espagnols et de leur communiquer, à titre d'informations, confidentiellement, les instructions de Napoléon III, infiniment plus nettes que celles de son ministre? Je ne le pense pas. Prim savait, aussi bien que Bismarck, l'impossibilité absolue pour un gouvernement français quelconque d'accepter l'intronisation en Espagne d'un prince prussien. Cet avertissement ne l'eût pas

(1) De Paris 19 mai 1869. Dans son livre *Ma mission en Prusse*, Benedetti, je ne sais pourquoi, n'a pas reproduit la première partie de cette dépêche.

(2) « Quelque imparfaitement que le comte Benedetti ait rempli son devoir, le comte de Bismarck ne pouvait guère ignorer que l'adoption de la candidature Hohenzollern aurait profondément irrité la France. » (WALPOLE, *History of twenty-five years*, p. 484, t. Ier.)

détourné de sa machination et il lui aurait fourni le prétexte d'exciter les susceptibilités espagnoles, toujours prêtes à s'enflammer contre nous, en nous accusant de sortir de l'abstention que nous affirmions en toute circonstance être notre règle de conduite. D'ailleurs à ce moment, nul ne pouvait le soupçonner d'ourdir quoi que soit d'hostile à la France. Un de ses premiers actes avait été de se réconcilier avec notre ambassadeur et d'exprimer le désir de reprendre avec l'Empereur ses bonnes relations d'autrefois. La Valette, qui lui avait toujours été un ami serviable et avec qui il affectait la plus grande confiance, eut considéré comme un mauvais procédé de témoigner une suspicion que rien n'autorisait.

Enfin l'Empereur avait une raison intime de croire cette précaution superflue : il comblait la famille Hohenzollern de tant de témoignages d'affection qu'en homme de cœur, jugeant les autres par lui-même, il ne pouvait pas concevoir le soupçon qu'un membre de cette famille aurait l'indignité de s'associer à une trame contre ses intérêts et ceux de son pays. La crainte d'être inutilement blessans, qui nous avait rendus trop circonspects à Berlin, nous rendit donc muets à Madrid.

La quiétude de La Valette fut encore accrue par une démarche significative de l'ambassadeur prussien à Madrid, Kanitz. Un de ces médiocres sans consistance et sans autorité, qui bourdonnent autour des grandes affaires pour se donner l'air d'y prendre part, Salazar y Mazaredo, du parti unioniste, avait signalé, dans une brochure consacrée à la candidature portugaise, le prince de Hohenzollern comme un autre excellent candidat. Aucune adhésion n'avait répondu à cette insinuation, mais on s'en entretint un moment dans les cercles diplomatiques. Kanitz rassura spontanément Mercier, qui, du reste, ne s'était pas ému : « Vous n'aurez pas vu sans étonnement que les journaux ont parlé dernièrement du prince de Hohenzollern. Il va sans dire que, de Berlin, on ne m'a jamais fait la plus petite allusion à cette candidature. Mais, dans ma correspondance, j'ai dû faire mention de ce que l'on en disait et, en même temps, émettre mon opinion sur les obstacles que, le cas échéant, l'état des choses en Espagne y opposerait. Ici, lorsqu'on m'en a parlé, je n'ai pas manqué, non plus, de donner à entendre qu'il était bien peu probable que le prince pût consentir à abandonner la magnifique position qu'il a pour

courir des chances aussi périlleuses (1). » On ne s'occupa plus à Paris de la candidature Hohenzollern.

Quoiqu'ils n'eussent pas de roi, unionistes et progressistes n'en persistèrent pas moins à proclamer la royauté. Dans la nuit du 20 au 21 mai, elle fut adoptée en principe par 214 voix contre 71, et l'ensemble de la Constitution fut voté le 1er juin. Il aurait pu l'être la veille, mais c'était un mardi, jour néfaste en Espagne, et on avait remis au lendemain. Cette royauté sans roi menaçait de tomber dans le ridicule ou dans la république. Olozaga, qui voulait aussi peu de la république que de Montpensier, proposa l'expédient d'une régence avec Serrano. Celui-ci eût souhaité au moins en partager la responsabilité avec Prim et Rivero. « Il n'y a qu'un pouvoir stable, disait-il à Mercier, qui puisse avoir de l'autorité ! Voyez ce qui est arrivé pendant la régence de la reine Christine et d'Espartero, et cependant ces deux personnages étaient dans des conditions bien autres que moi. Christine avait occupé le trône et donné la liberté à l'Espagne; Espartero avait mis fin à la guerre civile. Pourtant, les soulèvemens contre leur pouvoir n'ont cessé qu'avec leur chute. Avant trois mois, je ne serai plus qu'une guenille *[un trapo]*. »

Olozaga obtint, par un beau discours, l'adhésion des Cortès : Serrano fut nommé régent, par 193 voix contre 45, avec toutes les attributions constitutionnelles de la royauté, sauf celle de suspendre ou de dissoudre les Cortès. Et Olozaga, ayant terminé sa tâche, s'en retourna à Paris. Prim prit la présidence du Conseil et le portefeuille de la Guerre. Il avait la réalité du pouvoir, Serrano l'apparence. Or, voici comment Guerrero, son ami le plus intime, définit les sentimens véritables de ce maître des destinées de l'Espagne : « Il attache beaucoup de prix à être et à rester en bonne intelligence avec la France, mais il en attache dix fois plus à demeurer en termes amicaux avec la Prusse (2). »

ÉMILE OLLIVIER.

(1) Mercier à La Valette, 9 mai 1869.
(2) Bernhardi, *Mémoires*.

LE TSARISME

ET

LES PARTIS RÉVOLUTIONNAIRES [1]

Au lendemain des grands jours d'épreuve qu'elle vient de traverser, la Russie entre dans le cercle des Etats où les hommes jouissent de droits consacrés par des lois auxquelles sont appelés à collaborer les représentans des diverses classes sociales. La Douma d'Empire s'est réunie. Les divers partis qui s'y rencontrent, — conservateurs, libéraux, démocrates-constitutionnels, — ne représentent encore que des traditions politiques, des tendances, des aspirations, des conceptions philosophiques; l'absence totale de liberté, de vie publique, les avait empêchés de se

(1) La bibliographie des partis révolutionnaires russes, de 1825 à 1905, est si considérable et si dispersée, qu'elle remplirait des pages. Nous nous bornerons à rappeler le livre de Thun, *Geschichte des Revolutionaeren Bewegungen in Russland,* 1883, et les études de M. Anatole Leroy-Beaulieu, publiées ici-même, de 1873 à 1882, et réunies depuis sous le titre *L'Empire des Tsars;* Hachette, 1883. Sur l'ensemble du mouvement il est indispensable de consulter la revue marxiste la *Neue Zeit,* de 1883 à 1906, en particulier les articles de B. Kritchevsky, Plekhanof et Axelrod; et le *Mouvement socialiste* (1901, t. II, art. d'Obroutchof). Le livre de P. Milyoukof *Russia and its Crisis,* Chicago, 1905, nous a été le guide le plus sûr, ainsi que l'ouvrage de Mackenzie Wallace, *Russia,* 2e édition, Londres 1905.

constituer : c'est à peine s'ils ont pu prendre forme et figure depuis une année, et, pour ainsi dire, en pleine anarchie. Seuls les partis subversifs se sont organisés et ont exercé une action en Russie pendant un demi-siècle, malgré la répression la plus rigoureuse. L'étude de leurs dramatiques vicissitudes, qui s'harmonise avec la sombre et tragique histoire de la Russie, présente un double intérêt, pour la Russie elle-même, et au point de vue d'une connaissance plus approfondie des théories et des tactiques socialistes empruntées à la France et à l'Allemagne, mais amplifiées par l'imagination et le caractère slaves : les systèmes et l'action socialistes s'y trouvent aux prises avec des difficultés et des obstacles moins sensibles ailleurs et qui en font mieux ressortir l'insuffisance ou l'utopie, mais aussi la force de propulsion, de révolution.

Un premier fait dément tout ce que nous enseignent les socialistes orthodoxes, dépositaires de la doctrine : les partis socialistes restent en quelque sorte stagnans dans les pays tels que l'Angleterre et les Etats-Unis, où l'industrie capitaliste atteint le plus haut degré de développement, et où les libertés démocratiques sont le mieux assurées ; ils prennent, au contraire, le développement le plus agressif chez les peuples, tels que les Russes, nés d'hier à la vie industrielle. C'est le renversement des théories classiques, qui font du Capitalisme et du Socialisme les deux côtés d'une médaille. D'autre part, la Russie étant parvenue la dernière à la vie politique, les idées révolutionnaires devaient y revêtir le caractère socialiste, car les idées libérales avaient déjà commencé à décliner à l'occident, lors de la naissance du mouvement russe.

I. — LES TSARS ET LA COMMUNE RURALE

Jusque vers le milieu du XIXe siècle, la Russie était encore un Etat exclusivement agraire. Elle reposait sur deux institutions fondamentales, le Tsarisme et la Commune rurale. Le Tsarisme représente l'organe de la vie et de l'unité politiques; la Communauté rurale, l'*Obchtchina*, où la propriété paysanne est organisée sur une base de communisme, a servi de fondement économique à la nation. Dompteurs de peuples barbares, les tsars ne se sont pas toujours montrés des modèles de philanthropie : « Il n'était

point extraordinaire, écrit Voltaire, de voir un tsar appliquer de sa main royale cent coups de nerf de bœuf sur les épaules nues d'un premier officier de la couronne ou d'une dame de palais, ou essayer son sabre en faisant voler la tête d'un criminel. » La croix russe est surmontée d'un glaive, le sceptre russe se prolonge en nagaïka. Les tsars de Moscou ont eu à lutter contre les boïards, mais avec un clergé soumis. Sans le tsarisme, la Russie aurait éprouvé le sort de la Pologne, divisée, affaiblie, ruinée par l'incurable égoïsme de sa noblesse. Les tsars ont satisfait les besoins d'un peuple de pasteurs, de laboureurs, de guerriers. Ils l'ont uni et l'ont conduit à la conquête dans le long et victorieux combat contre les Tartares, les Turcs, les Lithuaniens, les Suédois, les Polonais. Ils ont étendu, à chaque génération, les limites de la Russie. Ils ont incorporé à l'association nationale des peuplades ennemies toujours prêtes à se ruer les unes contre les autres, en raison des oppositions de races, de mœurs, de traditions, de climat, de langue, de religion. Ils ont éveillé en elles le sentiment patriotique. Avec un mode si primitif de culture, des territoires si étendus, des populations si disparates, aucune autre forme de gouvernement n'était possible. Pierre le Grand fit franchir des siècles à la Russie en y introduisant l'administration centralisée, l'industrie, l'armée régulière, en un mot les élémens de la civilisation occidentale. Forte, absolue, bienfaisante, l'autocratie n'avait d'autres limites que cette administration même et l'arbitraire et les abus, que l'immensité de l'empire permettaient d'opposer à la volonté du maître.

Si tel est le pouvoir central, considérons le peuple. L'industrie et la vie urbaine, encore peu développées, ne tenaient pas, pendant la première moitié du XIXe siècle, une place importante dans la vie nationale. La classe moyenne ne comptait guère. La masse du peuple paysan, qui vit de la culture du sol, est organisée en Grande Russie dans l'*Obchtchina* (1), sous forme de communisme patriarcal et conservateur. Cette constitution primitive de la propriété et de la famille s'était établie partout où les hommes commençaient à se livrer aux occupations sédentaires de l'agriculture ; pour des causes

(1) Nous employons le terme *Obchtchina* de préférence au mot *Mir*, pour désigner la commune rurale : *Mir* n'indique nullement, en soi, la propriété communautaire.

trop longues à expliquer, elle a survécu en Russie. Homogène et inerte dans sa communauté de village, la classe paysanne jouissait d'une certaine stabilité économique et elle se gouvernait elle-même en une certaine mesure : les relations des membres entre eux reposaient sur des principes d'égalité et de liberté. Mais soumis au tsar et aux propriétaires nobles, le paysan restait attaché à la glèbe. Il payait les impôts, fournissait les soldats. Ses pensées ne dépassaient pas l'horizon du village ancestral. Il était incapable de concevoir la liberté politique (1).

C'est dans un pays ainsi constitué, où la grande majorité vit encore dans le cercle d'idées du moyen âge, où le pouvoir représente l'esprit de la monarchie centralisée de Louis XIV, que les opinions les plus avancées de l'Europe occidentale, les théories qui dépassent le XXe siècle, se sont frayé une voie sanglante.

II. — LES DÉCABRISTES

L'esprit de révolte n'était pas inconnu en Russie au temps passé. Plongés dans l'ignorance, exposés à des famines périodiques, payant un lourd tribut en hommes et en argent, les paysans traduisaient parfois leur mécontentement en des tumultes populaires. Mais, à leurs yeux, l'autocratie était amie du peuple : ils tournaient leur fureur contre les nobles, considérés comme les ennemis communs du moujik et du Tsar. Les paysans ne se croyaient liés par le servage que d'une façon temporaire. Le Tsar n'avait pas d'argent, pensaient-ils, pour payer des appointemens fixes à ceux qui le servaient, aussi leur donnait-il des terres avec les paysans. Mais le temps viendrait où le gouvernement trouverait un autre moyen de récompenser ses guerriers : les paysans recouvreraient leur ancienne liberté et leur ancienne terre. Lorsque Catherine II délivra la noblesse rurale du service obligatoire, les paysans furent persuadés qu'ils allaient être également affranchis de leur dépendance. Un ordre impérial, — ils en étaient convaincus, — avait été édicté dans ce sens, mais les nobles le tenaient caché. Pougatchef réussit à les soulever (1773) en prenant le nom de Pierre III, le

(1) Th. Kirkup, *A history of Socialism*, Londres, 1892, Black

mari assassiné de Catherine II. A la tête de ses bandes, il pendait tous les nobles qu'il prenait; il ne visait en aucune manière à conquérir la liberté politique.

Durant le règne de la Grande Catherine, une sorte de libéralisme sentimental était de mode chez la souveraine et dans les cercles de la Cour. Catherine II correspondait avec Voltaire, Diderot, d'Alembert; malgré son goût pour les encyclopédistes, elle savait s'adapter à merveille aux principes religieux et sociaux sur lesquels était fondée la Russie. Elle faisait élaborer des plans de constitution interdits en France. Mais la Révolution française n'était pas de nature à engager la Tsarine dans ces nouveautés. Elle envoyait en Sibérie Radichtchef, condamné pour son livre *Voyage de Pétersbourg à Moscou*, dirigé contre le servage; elle poursuivait les premières sociétés secrètes où le franc-maçon Novikof, l'ancêtre des révolutionnaires russes, répandait les idées de liberté et d'égalité.

Après la réaction de Paul Ier, Alexandre, élève de La Harpe, manifesta des velléités libérales. Il rêvait de protéger ses sujets contre l'arbitraire, en leur donnant les droits fondamentaux de l'*Habeas Corpus*, et d'affranchir les paysans. La constitution de la Finlande, la suppression du servage dans les provinces baltiques, la constitution polonaise de 1815, semblaient annoncer d'autres changemens. L'opposition des nobles et de la bureaucratie triomphèrent de la volonté débile d'Alexandre Ier, entravée d'ailleurs par les guerres. Spéranski, le fervent adepte des réformes, tomba en 1812. La seconde partie du règne, sous l'influence du caporalisme d'Araktchéief, et du mysticisme de la Sainte-Alliance, ne devait pas tenir les promesses de la première.

Cependant les campagnes contre Napoléon, l'invasion en France, le contact avec les idées occidentales, suggéraient, après 1815, à quelques jeunes officiers de la haute noblesse le désir de transformer la Russie en un pays libre. Ils fondèrent la Société littéraire *Arzamas* qui devint politique à partir de 1817; ils s'élevaient contre les abus, la corruption dans la bureaucratie, l'arbitraire dans la justice, la brutalité dans le traitement des serfs et des soldats; ils croyaient que le Tsar ne pouvait s'opposer à des réformes urgentes. Mais, en 1822, la réaction devint plus marquée, toutes les loges maçonniques furent fermées : la société dut se dissoudre. Elle se reconstitua en deux sections, celle du Nord et celle du

Sud, sous la direction du poète Ryléïef, ami de Pouchkine, partisan d'un libéralisme doctrinal, et du colonel Pestel, qui visait à détruire le mal par sa racine, à supprimer le Tsar et sa famille, à exproprier les nobles, à organiser un vaste république fédérative, l'*Alliance des Slaves réunis*. L'Alliance devait soustraire à la suzeraineté de la Turquie et de l'Autriche les rameaux détachés de la famille slave. La bureaucratie serait écartée. La société nouvelle se fonderait sur la communauté de propriété existante. Le chef de la commune serait élu et investi de pouvoirs très étendus, sous le contrôle d'une assemblée communale choisie parmi les pères de famille.

Cette république, communiste et fédérative, devait s'établir au moyen d'une conjuration jacobine et d'un soulèvement militaire. Le jour choisi fut le 14 décembre 1825, lorsque les troupes, réunies à Pétersbourg sur la place Saint-Isaac, allaient prêter le nouveau serment à l'Empereur Nicolas, élevé au trône par l'abdication de son frère Constantin. Nicolas était réputé pour son penchant despotique. Deux mille soldats s'ameutèrent. Le prince Troubetskoï, qui devait être présenté au peuple et acclamé dictateur, fut introuvable au dernier moment. Les troupes fidèles réprimèrent la révolte de la façon la plus expéditive et la plus sommaire, en présence de la foule indifférente et étonnée. Cinq des conspirateurs furent condamnés à l'écartèlement. Nicolas leur fit la grande faveur de commuer le supplice en pendaison. Le bourreau s'y prit mal, la corde glissa sur le capuchon noir de Ryléïef, il tomba de la potence, dans la trappe ouverte, dut être rependu, et, tout contusionné, se plaignit, dans l'intervalle, avec humeur, qu'en Russie on ne sut ni conspirer, ni juger, ni pendre. Les autres conjurés, au nombre d'une centaine, parmi lesquels Troubetskoï, Narychkine, Orlof, tout ce qu'il y avait de distingué parmi la jeunesse, furent expédiés en Sibérie, où leurs femmes, élevées dans le luxe, se dévouèrent à les suivre. Tel fut le sort des premiers martyrs, bientôt vénérés, d'une liberté que ces âmes généreuses et chimériques étaient alors presque seules à désirer pour la Russie.

Poussé par cette première expérience sur sa pente naturelle, Nicolas fit de son royaume une caserne et une prison. Si, après l'heureux traité d'Andrinople, il songeait à quelques réformes, il en fut détourné par la Révolution de Juillet et l'insurrection de la Pologne. Centraliser, unifier à outrance, en matière d'adminis-

tration, de langue et de religion, resta le mot d'ordre de son règne. Toutes les manifestations d'idées indépendantes furent étouffées. La pensée russe ne trouva de refuge que dans sa littérature nationale. Lermontof en exprime la désespérance. Gogol, dans sa pièce le *Revisor*, fera rire l'Empereur lui-même aux dépens des juges vénaux, des employés prévaricateurs : dans ses *Ames mortes,* il introduit dans le roman l'élément social, et présente à la Russie la noire peinture de la corruption bureaucratique et de la décadence intellectuelle et morale d'une société basée sur le servage.

III. — LA PROPAGANDE DES ÉMIGRÉS

La censure la plus rigoureuse ne pouvait cependant fermer la Russie aux nouveautés de l'Occident. Quelques jeunes gens, qui revenaient des universités allemandes, en avaient rapporté la philosophie de Hegel et de Feuerbach, en même temps que les systèmes socialistes français de Saint-Simon, de Fourier et de Proudhon.

A Moscou, dans la maison de Stankiévitch, homme riche et de loisir, des jeunes hommes se trouvaient réunis, vers 1836, qui devaient plus tard se signaler dans des directions contraires, Herzen, Katkof, Tourguenef, Biélinski, Ogaref. Là, durant d'interminables soirées, au milieu de la fumée des cigarettes, au bruit chantant du samovar, on discutait les théories hégéliennes. L'esprit le plus conservateur et le plus révolutionnaire trouvent également leur justification dans l'hégélianisme. On reportait à la Russie l'adoration de Hegel pour l'État prussien; la mission qu'il assigne à la Prusse, en vertu de l'évolution historique, on l'appliquait à la race slave. La théorie du *devenir* semblait le gage d'une révolution prochaine. Le cœur de tous ces jeunes gens battait à l'unisson pour le peuple, pour leur frère le paysan. Ils désiraient son affranchissement. Ils mettaient également tout leur espoir dans la commune rurale. Mais les uns, *les Slavophiles,* les regards tournés vers le passé, ne songeaient qu'à fortifier le loyalisme tsariste et l'esprit chrétien; les autres, *les Occidentaux*, Herzen et ses amis, voulaient au contraire en délivrer le peuple. Ils croyaient à une révolution prochaine, qu'ils appelaient de tous leurs vœux. Ils voyaient dans l'*Obchtchina* la cellule de la société de l'avenir : la

Russie était appelée, grâce à l'*Obchtchina* et à l'*Artèle*, à la communauté des champs et à la coopérative industrielle, à réaliser, sans effort, une fois affranchie du christianisme et du tsarisme, le rêve de Proudhon, une fédération de communes agricoles, passant de la copropriété à la coproduction. Ces idées étaient dangereuses à répandre pour ceux qui restaient en Russie. Bakounine, officier démissionnaire, se rendait en 1841 à Berlin, puis en 1843 à Paris, alors en pleine effervescence socialiste. Après avoir éprouvé les rigueurs de la police, Herzen obtint, en 1847, la permission de voyager à l'étranger.

La Révolution de 1848 en France, en Allemagne et en Autriche, amenait à Pétersbourg un redoublement de mesures réactionnaires. Les cercles d'études parurent un péril. Une de ces petites sociétés, analogue à celles de Moscou, qui se réunissait chez Petrachevski, fonctionnaire des affaires étrangères, fut dénoncée à la police et, en avril 1849, ses membres, au nombre d'une cinquantaine, étaient arrêtés. Trente-trois des accusés furent condamnés à mort. Le crime de Petrachevski, adepte de Fourier, et celui de ses complices, c'était de vouloir réaliser l'émancipation des paysans par l'initiative du gouvernement, ou par d'autres moyens, si le gouvernement résistait. Ils étaient déjà alignés au champ du supplice, et prêts à être exécutés, lorsqu'arriva l'ordre impérial qui commuait leur peine en travaux forcés. Parmi eux se trouvait Dostoïevski, converti depuis au slavophilisme chrétien le plus conservateur, et qui se montrera, dans son *journal*, très hostile à Herzen.

La guerre de Crimée délivra la Russie de Nicolas et de son absolutisme. La défaite de Sébastopol (1855), le Iéna russe, révéla les plus crians abus dans l'administration de l'armée. C'était la condamnation du régime bureaucratique et la preuve éclatante de la supériorité de l'Occident. Bientôt va s'ouvrir, avec Alexandre II, l'ère des grandes réformes. Le nouveau Tsar accomplit tout d'abord en Russie l'œuvre de la Révolution en France et de Stein en Allemagne, l'émancipation des paysans.

La propagande des émigrés n'a pas été sans exercer une influence sur ces réformes. Herzen, fils naturel d'une Allemande et d'un seigneur russe, et qui avait reçu, à la veille de quitter la Russie, un riche héritage, s'était fixé à Londres et y avait établi, en 1851, une imprimerie. L'autocratisme de Nicolas le jetait à

l'extrême opposé, au despotisme de Babeuf. Après la déception de 1848, il se livre à l'apostolat le plus révolutionnaire. « La Révolution de 1789, écrivait-il, avait été faite par les différentes couches de la bourgeoisie, appuyée sur le peuple paysan et ouvrier; la Révolution de 1848 a séparé en deux camps irréconciliables la bourgeoisie et le peuple, les radicaux et les socialistes. » Herzen exprime son horreur du radicalisme républicain et bourgeois, qui s'incarne par exemple, en un Ledru-Rollin. C'est toute la civilisation bourgeoise qu'il faut ruiner de fond en comble, car cette civilisation n'est que mensonge, corruption, décrépitude. Les prolétaires sont appelés à jouer le rôle des barbares dans l'empire romain, à fonder une société nouvelle sur les ruines de l'absolutisme, du christianisme et du capitalisme. Herzen fait appel aux hommes de Terreur, aux Robespierre et aux Saint-Just, pour qu'ils se mettent à la tête du prolétariat et qu'ils relèvent la guillotine. En 1857, il fondait avec son cousin Ogaref le journal *La Cloche*. Il ne s'en tenait pas aux déclamations vagues de ses précédentes brochures, il dénonçait tous les abus. Interdite en Russie, *la Cloche* y était lue par les gens cultivés et même, par le Tsar. Herzen s'attaquait surtout au servage, proposait à la vieille Europe l'exemple de la Commune russe, et, du fond de sa confortable retraite de Londres, exaltait à la façon de Rousseau et depuis de Tolstoï, la vie rurale dont Tourguenef, dans ses *Récits d'un chasseur* (1847 à 1851), nous a laissé des tableaux pleins de mélancolie, de naturel et de vérité.

Cependant, dès 1857, Alexandre II avait proclamé la nécessité des réformes : « Il valait mieux, disait-il à Moscou, qu'elles fussent accomplies par en haut que par en bas, » par le pouvoir régulier que par la Révolution. L'édit d'émancipation des paysans fut publié le 19 février 1861. L'abolition du servage était d'ailleurs devenue une nécessité économique. Le servage ne pouvait s'accommoder à une culture du sol plus rationnelle, à l'exportation croissante; le travail serf rendait moins que le travail libre. La propriété commune et les partages périodiques continuaient toutefois à subsister; l'*Obchtchina* demeurait à peu près intacte; il était cependant permis aux cultivateurs ruraux, sous certaines conditions, de quitter la communauté, en rachetant leur lot de terre.

La réforme impériale fut loin de satisfaire les paysans. Ils n'obtenaient pas toute la terre qu'ils avaient cultivée et qu'ils

jugeaient leur appartenir et ils ne recevaient pas gratuitement les parts qu'on leur attribuait; les champs qu'on leur assignait en partage étaient les moins fertiles. Ils ne se révoltèrent pas; leur attachement au Tsar ne fut pas altéré; ils accusaient toujours de fraude les propriétaires et les nobles. Ceux-ci conservaient les meilleures terres et recevaient une indemnité pour les autres.

La bourgeoisie, qui ne formait qu'une mince couche sociale, n'était pas moins favorable que la noblesse au nouveau règne : le Tsar se préparait à satisfaire, par d'autres réformes, les aspirations libérales. Enfin le prolétariat urbain, sans instruction, encore peu nombreux, demeurait calme et apathique.

IV. — LES NIHILISTES

Un seul groupe était porté vers l'opposition, la jeunesse des universités : à partir de 1860, elle entre sur la scène politique, pour ne plus la quitter.

En France, c'est la petite bourgeoisie qui, pendant la Révolution française, puis en 1830, en 1848, en 1871, a joué le rôle le plus considérable; elle occupe aujourd'hui le pouvoir et prétend le conserver, grâce à la fiction que c'est le peuple qui gouverne par elle. En Russie, cette classe de la petite bourgeoisie, rurale et urbaine, est nationaliste, réactionnaire, ou passive : le rôle de mandataires prétendus, de représentans spontanés des classes populaires sera rempli par les étudians. Partout et toujours, la jeunesse cultivée se montre idéaliste, disposée à l'opposition, portée vers les opinions extrêmes, impatiente, irréfléchie, ne connaissant pas d'obstacles. Cette maladie de croissance passe en Russie comme ailleurs : nombre d'intransigeans de vingt ans qui s'insurgent contre les abus deviennent, à trente, des *tchinovniki,* des fonctionnaires trop souvent sans scrupules, des philistins d'État qui ne songent qu'à leur avancement. Mais la jeunesse russe perd plus aisément l'équilibre; les jeunes gens vivent en camaraderie avec les jeunes filles admises aux écoles, qui achèvent de les exalter.

Cette nouvelle catégorie d'étudians radicaux des deux sexes était inconnue avant le règne d'Alexandre II. A partir de son avè-

nement, la fréquentation des gymnases, des universités, des instituts techniques augmente rapidement, et les étudians se recrutent dans les couches sociales les moins cultivées, et jusque dans le peuple pauvre, chez les petits employés, les popes, les ouvriers, les paysans, les domestiques, qui, pour l'éducation de leurs enfans, se sont imposés de durs sacrifices. A l'université, ces jeunes gens, boursiers en grand nombre, vivent en d'étroits logis, quelquefois plusieurs occupent la même chambre, dans la rigueur d'un long hiver, souvent sans feu ni lumière. Ils rognent sur leur maigre pitance pour s'acheter des livres. Ils ont la tête pleine et l'estomac vide. Un avenir incertain s'ouvre devant eux : dans l'armée, le clergé, l'administration, les grades sont réservés à la noblesse, au favoritisme : les carrières libérales exigent des avances. Ainsi commence à se former un prolétariat intellectuel qui fournira d'admirables types à la littérature. Comparez au *Bachelier* de Jules Vallès, le Raskolnikof de Dostoïevski, dans *Crime et Châtiment* (1866), lorsqu'étendu sur son sopha tout usé, dans sa petite chambre au plafond trop bas, il rêve les destinées d'un Napoléon. Cette classe redoutable des intellectuels déclassés, inconnue en Angleterre et aux États-Unis, où un jeune homme pauvre ne songe qu'à faire fortune dans les affaires, fournit en France tout un personnel politique, et, en Russie, un état-major de conspirateurs, en guerre perpétuelle contre l'ordre établi.

Cette génération diffère singulièrement de celle qui l'a précédée. De même que les révolutionnaires de 1825, les propagandistes de 1855 appartenaient à la meilleure société : c'étaient des hommes bien nés, bien élevés, bien nourris, bien vêtus, bien logés; ils ne vont plus se reconnaître dans les jeunes oursons mal léchés, formés à leur école. L'aristocrate Herzen, épris de tous les raffinemens de l'art, reculera d'étonnement devant ses disciples, se détournera d'eux, se convertira vers la fin de sa vie au libéralisme anglais et se rapprochera de son ami Tourguenef, qui n'a jamais découvert chez les révolutionnaires autre chose que des têtes creuses. La génération précédente, à l'exception de Bakounine, se bornait à la propagande littéraire, la nouvelle est pressée d'agir; mais, au préalable, elle fait dans son esprit table rase de tout le passé : elle nie la tradition, l'autorité dans les idées, avant de chercher à les détruire dans les actes; Tourguenef a inventé le mot de *nihilisme*, pour exprimer cet esprit d'absolue négation dont

elle est possédée. De Maistre, si profond connaisseur du caractère russe, prévoyait, dès 1810, l'avènement de ces *rienistes*, comme il les appelle, ivres d'une demi-science pire que l'ignorance, éternels détracteurs de tous les principes sur lequel le monde civilisé n'a cessé de vivre.

Le nihilisme est, à vrai dire, en germe dans la critique démolisseuse de Herzen, lorsqu'il subordonne la philosophie à la science, honnit le passé, et méprise les révolutions simplement politiques. Du moins Herzen avait fait ses preuves d'écrivain et de penseur. La culture « scientifique » des nihilistes est souvent de surface, presque verbale. Les Russes qui se noient si volontiers dans les spéculations abstraites, n'ont produit aucune philosophie originale : ce n'est, chez eux, que l'engoument des modes occidentales. Les nihilistes cherchaient dans la « science » la ruine des traditions, la condamnation de la métaphysique chez Auguste Comte, l'exaltation du progrès avec Buckle, le matérialisme de carabin, avec Moleschott et Büchner.

Dans *Pères et Enfans* (1862), où Tourguenef met en saisissant contraste les deux générations, cet esprit nouveau a pour interprète génial l'inoubliable Bazarof, rebelle à tout principe d'autorité et qui considère comme plus important de disséquer des grenouilles que d'admirer Gœthe. Le critique Pissaref, déclare préférer une paire de bottes à Shakspeare. Dobroliouboff prêche aux jeunes gens de descendre au peuple, de se faire peuple. Cette rudesse, cette franchise, ce cynisme, cette indifférence à toute culture délicate et noble annoncent la démocratie.

Le meilleur interprète du nihilisme et le plus convaincu est un fils de pope, Tchernychevski, gauche et mal habillé, d'un savoir encyclopédique, critique de l'économie politique de Stuart Mill. Son roman : *Que faire?* (1863), deviendra l'évangile des nihilistes. Dans la première partie, un groupe de jeunes gens, hommes et femmes, décident de s'affranchir de toute convention, aussi bien dans la vie de famille que dans la vie sociale. Ils pratiquent l'amour libre. Mais l'amour libre n'est pas l'amour pervers. Cette jeunesse pauvre n'est point dépravée : ce n'est pas pour elle que Tolstoï écrira plus tard la *Sonate à Kreutzer*. La seconde partie du roman nous fait assister à la transition du nihilisme individualiste au socialisme. Désormais libres de tout préjugé, les héros du roman fondent une communauté de village, sur le modèle de Fourier.

Le scepticisme absolu s'adresse en effet à l'ancien monde, on se tourne vers l'avenir avec l'enthousiasme de la foi. Ces jeunes gens sentent les souffrances du peuple bien plus profondément que leurs précurseurs, parce qu'ils les éprouvent eux-mêmes chaque jour, et ils aspirent à le délivrer du fléau de l'ignorance et de la misère, à le conduire vers la terre promise. « On trouve parfois en eux cette folie du renoncement, remarque M. Brunetière, qu'on sera bientôt tenté de prendre comme un trait du caractère russe (1). » Ils se croient des matérialistes, ce sont des idéalistes pur sang...

Entre ceux qui brûlaient de bouleverser de la sorte la société jusque dans ses fondemens, de détruire religion, propriété, famille, afin de régénérer le vieux monde, et ceux qui ne concevaient comme réalisables que des changemens partiels, graduels et lents, aucune entente, aucun compromis n'étaient possibles. L'acte d'émancipation des paysans du 19 février 1861, par son insuffisance, créait un abîme entre les socialistes et le gouvernement. C'est le point de départ des premiers mouvemens révolutionnaires, tentatives de jeunes gens dont les idées sont très peu claires et les buts très incertains.

Les mutineries d'étudians commencent en 1861 à Pétersbourg, Moscou, Kazan, pour ne plus disparaître. Des groupes souterrains se forment. La société secrète de la *Jeune Russie*, qui se compose d'officiers, installe une presse clandestine dans le local de l'Etat-Major : elle réclame une assemblée constituante, l'émancipation de la Pologne du joug de la Russie. Un autre comité révolutionnaire déclare, en 1862, dans une proclamation, que les Romanof doivent expier dans le sang la misère du peuple. Un petit groupe reprend le cri de Pougatchef, *Terre et Liberté* et essaie de soulever les paysans du Volga : il s'agit d'établir la république sociale sur les cadavres des riches et des bureaucrates. Toutes ces tentatives, restées sans écho, sont sévèrement réprimées. On fusille des officiers : Mikhaïlof, écrivain et poète, expie, par dix ans de travaux forcés, la distribution d'une feuille révolutionnaire.

L'insurrection polonaise de 1863, qui éclate au moment où Alexandre II se disposait à accorder à la Pologne une sorte d'autonomie en l'érigeant en vice-royauté, donne un vif élan à la réac-

(1) Un roman nihiliste : *Que faire?* de M. Tchernychevski, dans la *Revue* du 15 octobre 1876.

tion : elle rend définitive la rupture entre les libéraux et les radicaux que le commun désir des réformes avait rapprochés. Les menées sécessionistes en Pologne réveillèrent l'instinct patriotique. Le tirage de *la Cloche*, devenue ultra radicale sous l'influence de Bakounine et favorable aux Polonais, tombait de 2.500 exemplaires à 500 : Herzen désormais n'exercera plus aucune action. Les libéraux allèrent jusqu'à féliciter Mouravief de sa répression asiatique ; les plus marquans, Katkof et Aksakof déclarèrent qu'il fallait chercher le salut de la Russie non dans une Constitution, mais dans l'autorité patriarcale et orthodoxe. L'influence de ce nouveau courant de passions politiques se manifeste par la persécution de Tchernychevski. Son roman *Que faire?* avait été, au début, approuvé par la censure. Le Sénat condamnait Tchernychevski à sept ans de travaux forcés. Il vécut exilé en Sibérie jusqu'en 1883.

Ces œuvres de répression ne détournèrent pas Alexandre II de sa grande entreprise de réformes. Par l'établissement des Zemstvos (Conseils généraux) dans trente-cinq gouvernemens, et des Conseils municipaux dans les villes, il dotait la Russie d'assemblées locales élues. La réorganisation de la justice consacrait l'inamovibilité des magistrats, introduisait le jury. La presse, soumise aux avertissemens, obtenait plus de latitude. Le service militaire rendu obligatoire était réduit à six ans, et encore abaissé selon le degré de culture.

Accomplies par décret, ces réformes ne furent cependant guère favorables à l'éducation politique de la nation. Elles suscitaient de nouvelles exigences. Affranchi d'un côté, on sentait plus vivement l'entrave de l'autre ; les bras étaient rendus libres, mais les pieds restaient enchaînés. Soustrait à tout contrôle, à tout moyen d'intimidation, le gouvernement, par l'arbitraire de sa police, l'omnipotence de sa bureaucratie, resserrait ou relâchait ces liens selon sa fantaisie.

Rien d'ailleurs ne pouvait satisfaire les impatiens, les irréconciliables. Un petit groupe se propose à Moscou d'assassiner le Tsar et de lui substituer son fils réputé ultra-libéral. L'attentat du paysan Karakozof, qui, en avril 1866, tire sur Alexandre II dans un jardin public, marque le point culminant des premières tentatives révolutionnaires. Elles s'achèvent, en 1869, par la conspiration avortée de Netchaïef qui n'est, à vrai dire, qu'un épisode. Émissaire de Bakounine, Netchaïef, muni d'argent par l'in-

termédiaire de Herzen, après avoir fondé une section russe de l'Internationale, préparait un soulèvement. Il enjoignait à ses adeptes de s'unir aux brigands, aux voleurs, qui sont les vrais révolutionnaires, d'égorger les nobles, les fonctionnaires, les prêtres, les usuriers, de plonger la Russie dans l'anarchie et le chaos qu'elle saurait bien débrouiller ensuite. L'assassinat, sur l'ordre de Netchaïef, d'un des conjurés, Ivanof, révéla le complot. Le procès des quatre-vingt-quatre inculpés fit connaître les idées follement subversives qu'un enseignement mal compris des sciences positives répandait parmi la jeunesse. Le ministre de l'Instruction publique, le comte Dimitri Tolstoï, résolut d'y mettre ordre par un retour aux études classiques, malgré le mécontentement des étudians.

A la fin des années soixante le mouvement nihiliste semble épuisé. Des écrivains chers à cette jeune génération, Pissaref et Dobroliouboi sont morts : Tchernychevski est exilé. Tout est rentré dans l'ordre. On se flatte de ramener la jeunesse vers de meilleurs sentiers.

V. — LES POPULISTES

La réforme du comte Tolstoï eut un effet tout contraire à celui qu'on en attendait : elle mettait les révolutionnaires en contact plus direct et plus étroit avec les socialistes de l'Occident. Ne recevant plus dans leur pays le genre d'instruction qui leur plaisait, jeunes gens et jeunes filles résolurent d'aller étudier à l'étranger. Les étudiantes ne pouvaient quitter la Russie sans le consentement de leurs parens. Elles imaginèrent de recourir à des mariages fictifs. Lorsque le camarade choisi pour époux se montrait récalcitrant, quelques-unes de ces amazones lui mettaient, dit-on, le pistolet sous la gorge. Ces mariages platoniques se terminèrent la plupart du temps par des unions réelles, plus ou moins heureuses, selon la loi commune.

Zurich, au commencement des années 1870, formait le centre de cette émigration volontaire composée d'une centaine d'étudians et d'étudiantes, inscrits principalement à la Faculté de médecine. Jeunes filles en cheveux courts et en chapeaux ronds, jeunes gens

à la longue chevelure, parfois avec un châle et des lunettes, suivaient surtout des leçons de socialisme révolutionnaire. Des compatriotes, pleins de prestige, résidaient alors à Zurich. Bakounine, le vieil insurgé de 1848, à la taille de géant, avait essayé de mettre en mouvement ces masses, ces barbares, appelés, d'après Herzen, à régénérer le vieux monde. Partisan à ses débuts de la république panslaviste des Décabristes, il avait tenté de soulever, en 1848, la Bohême contre les Austro-Allemands, puis il passait à la révolution allemande, et était fait prisonnier à l'insurrection de Dresde. La peine capitale prononcée contre lui fut commuée en prison perpétuelle. Livré à la Russie, exilé en Sibérie, il s'échappa, revint en Europe par l'Amérique. Il se mêla, pendant la guerre de 1870, au mouvement communaliste de Lyon. Il n'avait cessé de disputer à Karl Marx, qui l'accusait, hors de toute vraisemblance, d'être un agent secret du panslavisme officiel, la direction de l'Internationale, morte, en 1872, de leur rivalité d'ambition, de race et de doctrine.

La conception fondamentale du marxisme, c'est que la révolution ne peut être que le résultat d'une évolution : on ne la fait pas, elle se fait. La transformation sociale, vers laquelle marche la société contemporaine, est mise en mouvement par le simple jeu des forces économiques. La grande industrie crée deux classes antagonistes, la bourgeoisie et le prolétariat. Elle enrichit la première, mais accroît les forces de la seconde qu'elle enrégimente dans les usines en une armée toujours plus nombreuse. Le prolétariat prépare l'expropriation de la bourgeoisie. Pour réaliser cette expropriation, il doit s'organiser en parti de classe et conquérir les pouvoirs publics.

A cette théorie de Karl Marx, Bakounine opposait l'anarchisme proudhonien. Il part de cette conviction que les masses ont toujours été socialistes. Il n'est pas besoin de les organiser, de les discipliner, il suffit de les éveiller de leur sommeil séculaire, de les soulever contre le pouvoir. Une fois affranchies, bien loin de reconstituer l'Etat, toujours oppresseur, elles s'organiseront naturellement en libres fédérations de Communes, — en Russie plus aisément que partout ailleurs, car le paysan y vit depuis des siècles sous un régime communiste. Grâce à l'*Obchtchina*, la Russie, possède ce privilège d'être appelée à réaliser directement le socialisme, sans devoir passer, comme le veulent les marxistes, par le pénible

développement capitaliste et sans avoir à supporter la domination de la bourgeoisie. Dès lors tous les pénibles efforts en vue d'obtenir, par une lutte longue et difficile, de simples réformes, même radicales, puis pour conquérir l'Etat par l'action politique, sont peine perdue. Bien plus, ces réformes, ces libertés constitutionnelles, point de mire des libéraux, doivent être considérées comme un malheur, car elles auraient pour conséquence l'arrivée au pouvoir de la bourgeoisie et la ruine de l'*Obchtchina,* pierre angulaire de l'édifice futur. Il s'agit donc de soulever les paysans, de renverser le gouvernement par une poussée directe, de bas en haut. Cela fait, les communes fédérées se partageront les terres, et les intérêts de la production seront confiés à de libres associations, dont le modèle existe déjà dans les *Artèles.*

En même temps que Bakounine, et en polémique avec lui, enseignait à Zurich un ex-colonel d'artillerie, Pierre Lavrof. Il admettait avec Bakounine le peu d'importance des réformes politiques; mais, révolutionnaire de tête, plutôt que de cœur, il pensait, avec les marxistes, que la révolution devait être accomplie non par des démagogues dirigeant les masses ignorantes, mais par l'ensemble du peuple, éclairé et instruit sur ses propres intérêts. Il fallait, en un mot, révolutionner les têtes avant de mettre les bras en mouvement, donner au peuple conscience de ses droits et de ses forces, faire œuvre de propagande méthodique, non d'émeute prématurée.

Endoctrinés de la sorte, l'imagination enflammée par le récent et brûlant souvenir de la Commune de Paris, par la croissance rapide de la socialdémocratie allemande, les étudians de Zurich, rappelés en Russie après 1873, vinrent renforcer le courant révolutionnaire qui avait repris dès 1870, et rapporter à leurs camarades le mot d'ordre de Bakounine : « Aller parmi le peuple, » allumer ici et là des foyers d'incendie qui auront vite fait de gagner l'immense plaine et de procurer au peuple russe la terre et la liberté.

En conformité de ces visées anarchistes et fédéralistes, ce mouvement ne possédait aucune organisation centrale. Il ne se rattachait pas à l'Internationale, attendu que le parti socialiste russe ne pouvait exercer qu'une action cachée, souterraine. Il prenait naissance dans des sociétés d'amis intimes, de croyans, tels que le cercle Tchaïkovski, à Pétersbourg, dont faisaient partie Kropotkine

et Stepniak, le cercle Dolgouchine à Moscou, et des cercles d'études et d'instruction mutuelle analogues, à Kief, à Odessa, et dans d'autres villes. Les membres de ces cercles entreprirent alors un étrange apostolat. Leur enthousiasme contagieux rappelle les sectes religieuses qui pullulent en Russie. Leur socialisme est une religion dont le peuple paysan est le dieu qu'il faut délivrer de ses oppresseurs. C'est à cette œuvre de rédemption que se vouaient quelques centaines de jeunes hommes et de jeunes femmes qui, au printemps de 1874, allaient se disperser jusqu'aux confins de la Russie. Sans préparation, sans organisation aucune, ils semblaient moins poursuivre des buts pratiques qu'obéir à la voix de leur conscience. Ils considéraient leur vie passée avec honte et indignation. Ceux d'entre eux qui appartenaient à la noblesse et aux classes riches, abandonnaient joyeusement leurs familles et sacrifiaient leur avenir; élevés dans toutes les délicatesses, ils se revêtaient d'habits grossiers, se barbouillaient les mains et le visage, se soumettaient aux épreuves les plus grossières de la vie rurale, parcourant à pied, la besace au dos, les contrées de l'Oural, du Don, du Volga. Les uns, les anarchistes Bakouninistes, les *Bountari* (faiseurs d'émeutes), se proposaient de tenir en haleine les énergies révolutionnaires du peuple. Les autres, les propagandistes, les Lavristes, se bornaient à distribuer des brochures et à les commenter. Tous au bout de quelques mois éprouvèrent d'affreuses déceptions.

Le moujik n'était pas l'insurgé au sommeil léger qu'avait dépeint Bakounine. Les pélerins aperçurent leur dieu, le vrai paysan, plongé dans la crasse, l'eau-de-vie, les punaises et la vermine : ce qu'ils ne soupçonnaient pas, c'était sa force d'inertie, son attachement aveugle au Tsar. Il leur arriva le même sort qu'au pauvre Nedjanof, le héros de *Terres Vierges* (1877) qui, parti pour soulever les gens des campagnes, est enivré par des rustres, rossé par eux, puis livré à la police comme un vagabond et un charlatan. Ne pouvant élever le peuple à la hauteur des doctrines du socialisme, les propagandistes se rappelèrent alors les conseils de Dobroliouboof : « se pénétrer de l'esprit du peuple, vivre de sa vie, se mettre au même niveau, rejeter les préjugés livresques, apprendre à sentir simplement comme le peuple. » Après avoir déguisé leurs personnes, ils déguisèrent leurs idées et prirent le nom de populistes, *Narodniki*. Les plus ardens, qui inclinaient encore aux doctrines de Bakounine, songèrent à recourir au vieux

subterfuge de Pougatchef : c'est ainsi que Jacob Stepanovitch, dans le gouvernement de Kief, cherchait à ameuter les paysans en leur persuadant qu'il agissait en vertu d'un oukase du Tsar. Ce genre de mystification, d'ailleurs sans résultats, fut généralement écarté ; on devait se borner à nourrir les espérances des paysans pour la libre et commune possession du sol. Afin de faciliter cette propagande, des colonies sédentaires se substituèrent aux missions errantes. De petits groupes s'établirent dans les villages; les uns ouvraient des boutiques d'épicerie, d'autres se livraient au maquignonnage ou exerçaient la médecine, les femmes se faisaient journalières ou accoucheuses : les intellectuels, habitués aux travaux de l'esprit, renonçaient à leur talent, peinaient quinze heures par jour dans les ateliers ou dans les champs ; des juges, des instituteurs étaient gagnés à la cause du peuple.

Les premières entreprises avaient manqué, à un degré rare, d'entente combinée, de précautions élémentaires. L'organisation secrète était essentielle pour les *Narodniki.* Les groupes urbains servirent de centre de correspondance aux colonies villageoises et devinrent bientôt les plus importans. A la ville, il était bien plus aisé d'échapper à la police; les villes servaient de refuge; dans les villes se fixaient les comités administratifs, chargés de recueillir des subsides, de fabriquer de faux passeports, de recruter de nouveaux adeptes, au milieu des étudians, des ouvriers mêmes, plus révolutionnaires d'instinct que le paysan isolé et apathique. En sorte que l'action urbaine, secondaire au début, finit par rejeter à l'arrière-plan l'action agraire. En négligeant la pratique rurale, malgré leurs vues théoriques sur l'unique importance de l'*Obchtchina,* les populistes affaiblissaient le dogme : la réalité faisait brèche dans la citadelle de l'anarchisme.

VI. — LES TERRORISTES

Les populistes, au début, ne s'occupaient pas de politique, mais la politique s'occupait d'eux. La police abattait sa lourde main sur leurs épaules. Plus de deux mille arrestations avaient été opérées de 1873 à 1876. A la fin de 1876, le plus grand nombre se trouvaient sous les verrous. L'année suivante, cinquante furent jugés à

Moscou et cent quatre-vingt-treize à Pétersbourg. Ceux que les tribunaux acquittaient étaient expédiés en Sibérie par voie administrative ou enterrés vivans dans les prisons.

Les *Narodniki* se trouvèrent acculés à ce dilemme : ou abandonner la propagande, ou attaquer à leur tour gendarmes, agens, espions qui les pourchassaient. Le terrorisme, au début, fut une œuvre de défense et de vengeance. On décidait de répondre à toute mesure d'arbitraire ou de cruauté par un acte de justice révolutionnaire. L'exemple avait été donné par une jeune fille, Vera Zassoulitch, qui, en juin 1878, tirait sur le général Trépof, coupable d'avoir, au mépris de la légalité, fait battre de verges un étudiant prisonnier. Vera ne connaissait pas la victime de Trépof; spontanément elle avait pris la cause de l'humanité outragée. Saluée comme une émule de Charlotte Corday, elle fut acquittée par le jury, et la haute société, jusqu'au prince Gortchakof, approuva cette sentence. La police essaya en vain d'arrêter l'héroïne à la sortie du tribunal; délivrée par la foule, elle réussit à gagner l'étranger. Depuis cette aventure, le gouvernement transféra les crimes politiques à la cour martiale, et supprima la publicité des débats. Il fallait empêcher que le banc des accusés ne servît de tribune retentissante et qu'on ne vît se renouveler les scènes tumultueuses du procès des cent quatre-vingt-treize à Pétersbourg.

Ces rigueurs arbitraires, les grèves de famine, les suicides dans les prisons, entretenaient les sympathies du public et n'étaient pas de nature à décourager les représailles, d'autant que les résultats de la guerre de Turquie (1877) rendaient, vers ce temps, l'opinion particulièrement hostile au gouvernement. Cette guerre avait mis aux prises les slavophiles de Moscou et la bureaucratie de Pétersbourg : elle avait révélé la même insuffisance, les mêmes abus, les mêmes vols que la guerre de Crimée. Aux souvenirs meurtriers de Plevna, à la déception du traité de Berlin, s'ajoutait la gêne extrême des finances. La fermentation générale, analogue à celle qui suivit la mort de Nicolas, excitait les populistes à tenter un combat direct contre l'absolutisme. Au lieu de s'obstiner à dissiper les préjugés des paysans, n'était-il pas plus expédient de se tourner vers les chefs de la puissance policière, d'en venir même à viser la tête, de supprimer le Tsar?

Les attentats commencèrent dès 1878. A Kief un magistrat et un officier de gendarmerie étaient poignardés. A Pétersbourg,

Stepniak, fils d'un officier supérieur, assassinait en plein jour, au cœur de la ville, le général Mezentsef, chef de la police, d'un caractère très humain : c'était l'institution que Stepniak frappait en sa personne. A Karkof, le gouverneur, prince Kropotkine, cousin de l'anarchiste depuis si célèbre, fut tué, au retour d'un bal, par le juif Goldenberg. Tous les meurtriers échappèrent. Enfin, en juin 1879, un professeur de collège, Solovief tirait cinq coups de revolver sur Alexandre II.

Cette nouvelle direction, qui consistait à transporter le centre de l'activité révolutionnaire dans le domaine politique, suscita des querelles et finalement une scission parmi les populistes, aux deux conférences qu'ils tinrent, à quelques mois d'intervalle, à Lipetsk et à Voroneje (automne de 1879), malgré la vigilance de la police. Ceux qui désapprouvaient le terrorisme et qui restaient fidèles à la tactique des *Narodniki*, changèrent l'ancienne devise de *Terre et liberté (Zemlia i Volia)* en celle du *Partage noir (Tcherny perediel)*, synonyme de nationalisation du sol. Ils renoncèrent à toute activité pratique, émigrèrent et élaborèrent des théories économiques : nous les retrouverons parmi les marxistes. Les partisans de la méthode sanguinaire qui se recrutaient particulièrement dans le sud de la Russie, fondèrent alors le parti de la *Volonté du peuple (Narodnaïa Volia)* en s'appuyant sur un système et avec une organisation appropriée.

De même que les anarchistes *(Bountari)* s'étaient inspirés de Bakounine, les populistes, de Lavrof, les terroristes reconnaissaient pour théoricien et pour maître Tkatchef, écrivain de talent, en polémique avec Lavrof, qui répandait ses idées par le *Tocsin* imprimé en Suisse (1875). Bakounine et Lavrof avaient donné à leurs disciples la consigne : « Aller parmi le peuple; » Tkatchef recommandait de s'en tenir exclusivement à la propagande parmi les jeunes gens intelligens et les classes cultivées, puisque l'impossibilité de soulever, voire même d'influencer les basses classes, éclatait aux yeux. La révolution pour le peuple ne saurait s'accomplir par le peuple, mais par une élite du peuple, par un petit groupe d'individus valeureux, ayant fait d'avance le sacrifice de leur vie, et ne reculant pas devant la tâche de libérer la Russie, au moyen de l'assassinat politique, du joug de l'autocratie.

Entre le meurtre érigé en système, et l'idéal humain de paix et de concorde que poursuivaient ces fanatiques, le contraste était

criant. Les terroristes reconnaissaient eux-mêmes la barbarie de cette forme du combat politique. Ils protestèrent contre l'assassinat du président Garfield (1881) : dans les pays, disaient-ils, où la lutte des opinions est libre, l'assassinat politique est un acte inspiré par le même esprit de despotisme qu'ils visaient à détruire en Russie. Ce despotisme, les libéraux sont sans énergie pour le briser, pour obtenir des garanties de droits personnels qui rendent possible le combat des idées : l'œuvre s'impose aux terroristes. Bien loin d'être des anarchistes, les terroristes se proclamaient étatistes. Ils voulaient transformer l'Etat absolutiste en Etat représentatif, et prétendaient agir envers Alexandre II comme Cromwell, envers Charles Ier, Robespierre, envers Louis XVI. Une fois maître du pouvoir, le comité terroriste nommerait, par décret révolutionnaire d'en-haut, un gouvernement provisoire, lequel convoquerait une convention élue par le suffrage universel, et composée, selon toute vraisemblance, de 90 % de paysans. Cette assemblée déposséderait de leurs terres les nobles, les couvens, la couronne, et les remettrait au peuple. La propriété commune ne serait pas changée, mais étendue à la totalité du sol.

Nous avons retrouvé dans l'anarchisme de Bakounine les idées de Proudhon; Tkatchef n'a fait que préconiser les théories et la pratique de Blanqui, les conjurations et les coups de main en vue de cette dictature jacobine qu'abhorrait Proudhon, comme une des pires formes du despotisme.

L'originalité des terroristes, c'est d'avoir établi pour la première fois la nécessité du combat direct contre le gouvernement, en partant de cette conviction que la révolution politique doit précéder nécessairement la révolution sociale. En cela ils s'éloignent encore des bakouninistes et se rapprochent des marxistes. Ce qui les distingue de ces derniers, c'est qu'ils ne comprennent pas que le combat politique doit être un combat de classes et non d'individus, fussent-ils à la fois des génies et des héros.

Les terroristes adaptèrent au but qu'ils poursuivaient leur organisation et leur tactique. Ils centralisent le parti et le gouvernent au moyen d'un comité exécutif, composé d'une centaine de membres triés sur le volet, et dont le recrutement exige une prudence, une prévoyance, des précautions infinies contre les espions et les traîtres. Outre l'organisation de combat, qui a mission de désorganiser le gouvernement par des attentats, on cherche des

auxiliaires, pour s'emparer du pouvoir après l'assassinat du Tsar, parmi les ouvriers des villes les mieux doués au point de vue révolutionnaire; dans l'armée, de préférence parmi les officiers, plus intelligens que les soldats; parmi les fonctionnaires; et l'on considère enfin les libéraux comme des alliés éventuels.

Raconter ce mouvement terroriste, ce serait écrire le roman d'aventures et de caractères le plus fécond en péripéties. Les terroristes forment un monde étrangement mêlé de jeunes hommes et de jeunes femmes également pleins d'énergie et de courage, sortis des classes les plus opposées, entre lesquels l'amour joue parfois un rôle. Pourvus de faux passeports, ils n'ont plus d'état civil, plus de famille, plus de patrimoine, et ils cotoient chaque jour le bagne et la potence. Le plus expert dans la préparation des complots, Mikhaïlof, jeune homme de vingt-trois ans, discipline le parti à outrance. Il a le goût classique, il exige que les articles, les feuilles volantes, soient écrits en un style net et concis, et il recommande de même une tenue correcte. Lisogoub, un gentilhomme, sacrifie sa fortune pour la cause, et ne se trouve heureux que le jour où on l'exécute. Kibaltchich, fils de pope, chimiste et conseiller technique du parti, d'un naturel placide et taciturne, invente des bombes portatives. Jéliabof, fils d'un domestique serf, a le tempérament d'un agitateur, d'un tribun, d'un Camille Desmoulins, d'un Danton; l'héroïne de la secte, Sophie Péroskaïa, de haute naissance, belle et cultivée, n'estimait et n'aimait que lui.

Trois fois les terroristes, à travers les difficultés et les dangers sans nombre, creusèrent des mines pour faire sauter le train impérial et dépensèrent, pour l'une de ces mines, 40.000 roubles. De même que les populistes, la *Narodnaïa Volia* comptait de riches et généreux adhérens : le comité exécutif recommandait de confisquer l'argent des caisses publiques, des bureaux de poste, des régimens. L'entreprise la plus extraordinaire fut l'explosion du palais d'hiver, menée à bonne fin, par le polisseur de meubles Khalturine, un des rares conjurés d'origine paysanne. Un retard sauva le tsar et sa famille; il y eut dix soldats tués et cinquante-trois blessés et mutilés.

Ces attentats répétés discréditaient le gouvernement, ébranlaient le respect pour sa toute-puissance. Le nain masqué se moquait du géant aux cent bras : il fallait à tout prix vaincre le Comité exécutif. Les gouverneurs généraux, nouvellement créés,

furent investis de pouvoirs dictatoriaux. La troisième section augmenta le nombre de ses agens. De 1879 à 1880, une sorte de terreur blanche répond à la terreur rouge. Les conseils de guerre condamnent à la potence vingt et un révolutionnaires. On expulse les suspects en masse. Il suffit de posséder chez soi une proclamation du Comité exécutif, pour encourir les travaux forcés ou la mort.

Afin de mieux combattre la révolution, le comte Loris Mélikof, auquel Alexandre II avait, en 1880, accordé sa confiance, cherchait à gagner l'opposition libérale. Il élaborait un projet de constitution d'après lequel le Conseil d'Etat, l'autorité législative et bureaucratique de l'Empire, était fortifié, élargi, soumis, quoique en partie et indirectement, au principe électif, par l'adjonction de représentans des Zemstvos et des Conseillers municipaux des grandes villes. Ce Conseil restait un corps simplement consultatif. — Les exigences des terroristes allaient bien au delà : dans les circulaires adressées à leurs affiliés, ils ne reconnaissaient d'autre source de législation que la volonté nationale, telle que l'interprétait leur infaillibilité personnelle. Le projet de Loris Mélikof obtint le consentement du tsar : il fut tenu provisoirement secret. La veille du jour où il allait être promulgué, le 1er mars 1881, le tsar tombait mortellement atteint par une bombe. Pour cette exécution quarante-sept candidats s'étaient présentés, six avaient été élus. Une répétition générale eut lieu sous la direction de Kibaltchitch. Postés dans la rue qui longe le canal Catherine, les conjurés, attendaient le signal de Sophie Perovskaïa et d'une juive, Jessa Helfmann. Ryssakof lança la première bombe; elle n'atteignit que l'escorte impériale. Une seconde bombe, celle de Grinewizki tuait à la fois le tsar et son meurtrier.

Cet acte de quelques jeunes gens, sans force réelle, sans complices, sans alliés, n'amena aucun soulèvement. Bien loin de hâter la révolution, les terroristes fermaient à la Russie la voie du progrès politique. Dix jours après l'assassinat, le comité exécutif avait adressé à Alexandre III une sommation respectueuse : que le Tsar fasse appel au concours du peuple, pour reviser les formes de la vie sociale; ils promettaient de se soumettre sans conditions à une assemblée librement élue. Le manifeste impérial du 24 avril 1881 trancha la question de savoir si la Russie deviendrait constitutionnelle ou resterait absolutiste. Le jeune Souverain déclarait à son peuple que Dieu lui ordonnait de tenir

d'une main ferme les rênes du gouvernement. Le poison versé dans les jeunes esprits, par une fausse culture païenne, était la seule cause des malheurs publics. Le salut de l'Etat exigeait le retour aux traditions nationales et religieuses. Ainsi s'exprimait par la bouche d'Alexandre III, son ancien précepteur Pobedonostsef. La crainte de la révolution n'étouffait pas seulement toute velléité de réforme nouvelle : l'œuvre entière d'Alexandre II allait être entravée et défigurée. Les terroristes méritaient bien de la réaction.

Les six assassins d'Alexandre II avaient été condamnés à mort : cinq furent exécutés. Jessa Helfmann, échappa au bourreau parce qu'elle était enceinte. Sophie Perovskaïa écrivait à sa mère la veille de l'exécution : « Mon sort ne me trouble pas le moins du monde et j'irai très tranquille au supplice, car je l'attends depuis longtemps et je savais qu'il viendrait tôt ou tard. » Lorsqu'elle approcha de la potence, une légère rougeur colorait ses joues, comme celle de la fiancée qui s'avance vers l'autel.

Cependant le Comité exécutif n'abandonnait pas aussitôt la partie. Le baron Stromberg tentait d'organiser un soulèvement militaire parmi les soldats de Pétersbourg et les marins de Cronstadt. Des complices trahirent. Les prisons se peuplaient. Les plus compromis s'enfuyaient à l'étranger, d'où ils envoyaient des émissaires réchauffer le zèle. On recommandait une propagande plus énergique : il s'agissait de généraliser le terrorisme, d'égorger ou de faire sauter patrons et propriétaires. Les imprimeries secrètes fonctionnaient toujours ; on fabriquait des bombes en Russie et à Zurich. Mais Léo Deutsch écrit dans ses mémoires que le scepticisme et le découragement gagnaient. En 1882, Maslof, dans une lettre à un ami, se plaint du Comité central, plus despote que le Tsar, et qui se sert d'eux comme de chair à canon. Tickhomirof, qui passera plus tard à la réaction, est d'avis qu'il faut non pas tenter l'impossible mais attendre des temps meilleurs. L'arrestation de Lopatine, en 1884, faisait découvrir les adresses des membres du parti. Il y eut encore, en 1887, quelques gestes terroristes, suivis de pendaisons ; ils ne se rattachent plus aux idées de la *Narodnaïa Volia*. Le recrutement de la secte s'était arrêté. Le gouvernement restreignait le nombre des déclassés, en limitant le nombre des boursiers dans les gymnases.

A partir de 1881 commence dans le mouvement révolution-

naire un interrègne de dix années : vers 1886, les forces sont épuisées, dispersées, anéanties, les combattans ensevelis dans les cimetières, les asiles d'aliénés, les mines et les solitudes glacées de la Sibérie. Deux cents émigrés mènent à Londres, à Paris, à Genève, une existence précaire. Quelques mystiques s'adonnent au tolstoïsme, réprouvent désormais la violence, et cherchent le salut en eux-mêmes. D'autres se joignent à la jeunesse dorée et font fête. Les désespérés se logent une balle dans la tête, se pendent, s'ouvrent les veines. Les avisés se rallient au gouvernement, deviennent fonctionnaires. Les dévots du terrorisme répètent encore machinalement des formules de meurtre et de sang, mais se gardent de les appliquer. Mieux que les hommes, les femmes demeurent inébranlables dans leur foi en la révolution.

VII. — LES MARXISTES

Que faire? cette question que Tchernychevski, au commencement des années soixante, posait à la jeunesse chercheuse d'absolu, impatiente d'action, retentissait de nouveau, sous une forme angoissante, parmi ces réfugiés de Genève, qui, pour la plupart, vivaient à grand'peine de leur plume ou de leurs leçons. Les polémiques dans les petits journaux qu'ils fondent, transforment les débris de la secte en une académie de socialisme comparé. On récriminait d'abord et on discutait les causes d'une pareille faillite. Les terroristes avaient tourné dans un cercle vicieux. Les classes cultivées ne sont pas assez nombreuses en Russie et n'ont pas assez de partisans derrière elles. Eût-on réussi à s'emparer du pouvoir, les masses aveugles pouvaient se soulever contre la minorité qui tentait de les affranchir. Ou, encore, le pouvoir serait passé aux mains des libéraux, auquel cas on n'aurait fait que changer de maîtres.

Un ancien chef terroriste, celui-là même qui avait poignardé en 1878 le général Mézentsef, Stepniak, réfugié à Londres, écrira en 1892 que le terrorisme, œuvre d'impulsifs, et par conséquent de caractères faibles, exaltés et égarés, est une farce sanguinaire « à l'usage de ceux qui veulent exercer l'art de se sacrifier eux-mêmes. »

Dans la lutte contre l'autocratie, la méthode d'évolution doit être substituée à la révolution.

Dès 1889, *la Russie libre*, à Genève, opposait le réformisme au socialisme. Les propagandistes des années soixante-dix et quatre-vingt n'étaient pas parvenus à créer des forces révolutionnaires parmi les ouvriers et les paysans. Quoi de plus vain que de chercher à réaliser le socialisme, lorsqu'on ne possédait même pas les droits politiques les plus essentiels, et le premier de tous, l'inviolabilité de la personne humaine? Ces libertés, il s'agissait de les conquérir, non plus par les poignards et les bombes, mais par l'alliance des libéraux. Le parti de la révolution était ainsi menacé de perdre son esprit agressif et militant; mais il allait renaître grâce aux théoriciens marxistes, formés à l'école de la socialdémocratie allemande.

Le marxisme, c'est le darwinisme appliqué à l'histoire des sociétés humaines. La lutte des espèces s'y transforme en lutte de classes, en vue de la satisfaction des besoins matériels. Cette lutte est déterminée par le mode de production qui crée des classes antagonistes. La classe qui dispose de la plus grande puissance économique s'empare du pouvoir, et impose sa domination aux autres classes jusqu'à ce qu'un nouveau mode de production vienne rompre cette stabilité. C'est ainsi que le machinisme a détruit en Europe la société féodale et créé la bourgeoisie capitaliste. Mais la grande industrie, en se développant, déracine, enrégimente le prolétariat. L'organisation démocratique de la société, conséquence nécessaire du régime industriel, permettra aux ouvriers de conquérir les pouvoirs publics, et d'exproprier d'abord politiquement, puis socialement la bourgeoisie, de même que celle-ci a exproprié la noblesse. Le marxisme se réduit donc à une prévision fondée sur une façon d'interpréter les forces agissantes dans l'histoire; il dictera une tactique déterminée par cette conception même.

Les marxistes critiquaient les mouvemens précédens à la lumière de leur doctrine. Les terroristes, jacobins, adeptes du blanquisme, s'imaginaient qu'une poignée d'hommes qui réussissent à se rendre maîtres du gouvernement par un coup de force, peuvent donner à la société la forme chère à leur cœur. Cette illusion, Engels l'avait détruite dans sa polémique contre Dühring. Le terrorisme était la lutte d'idéologues, de prolétaires intellectuels, de *déclassés*, contre le tsarisme. Cette lutte devait nécessaire-

ment se produire, étant données les circonstances de la Russie, mais son échec était non moins fatal, car ces déclassés n'avaient aucune classe derrière eux. Or, un parti sans classes, c'est un esprit sans matière. Marx a établi que la lutte de classe est le levier du développement social, et la lutte de classes une lutte politique pour la conquête de l'Etat; il prouvait aussi que la lutte de classes, et les possibilités de cette lutte dépendent du développement économique, de la composition économique de la société, et de ses modes de production.

Tout à l'opposé des terroristes, les populistes avaient ajourné la lutte politique, parce qu'ils considéraient le facteur économique comme essentiel. Ils avaient exercé leur propagande parmi la classe paysanne qui forme, en Russie, l'immense majorité, et qui est toujours en lutte sourde avec la noblesse terrienne. Ils croyaient qu'il suffirait de changer la mentalité du moujik, de le délivrer de la superstition chrétienne et tsariste pour opérer la révolution sociale ; ils étaient persuadés que l'*Obchtchina*, institution séculaire, pourrait servir de point de départ au développement communiste : la communauté des champs et la petite industrie à domicile ne séparent pas en effet le producteur des moyens de production et semblent échapper ainsi à l'action du capitalisme. Mais la méthode d'observation scientifique, inhérente au marxisme, ruinait cette erreur qu'avaient partagée, en une certaine mesure, Marx et Engels. Axelrod, dès 1880, ne voit dans l'*Obchtchina* qu'une institution du passé, non de l'avenir. Sans doute la Communauté agraire avait existé partout en Europe, mais pour disparaître devant des formes supérieures de production. L'*Obchtchina* ne s'est maintenue en Russie que parce qu'elle est devenue un instrument de la politique fiscale moscovite, unie aux conditions d'une agriculture arriérée. Sa décadence est certaine. Elle ne peut satisfaire aux exigences d'une production du sol plus intensive, et elle ne protège pas la population paysanne contre l'expropriation fatale. Au sein même de la communauté agraire, une minorité d'exploiteurs, d'usuriers (*Koulaki*), constitue les élémens d'une petite bourgeoisie naissante, contre une majorité d'exploités. Comme l'ouvrier des villes, quoique plus lentement, le paysan russe est voué à la prolétarisation. Faire de la propagande dans le sens des populistes, des partisans du *partage noir*, c'est s'attacher à une chose qui doit périr, c'est rouler le rocher de Sisyphe. La terre paysanne, cultivée en

commun, doit passer par la phase de la propriété individuelle avant d'être nationalisée au profit exclusif de ceux qui la cultivent. Un des points essentiels du marxisme, c'est qu'on ne peut *brûler les étapes* déterminées par le développement économique.

Après cette double critique du terrorisme blanquiste et du populisme proudhonien, les marxistes constataient que la Russie, jusque-là exclusivement agraire, entre dans l'ère capitaliste. Les capitaux attirés de l'étranger, les bras à bon marché, l'exploitation des mines de fer et de charbon, la construction des voies ferrées, poussée bientôt à travers l'Asie avec une activité dévorante, afin de servir les visées de l'impérialisme, témoignent d'une fièvre industrielle qui n'est dépassée que par les États-Unis et l'Allemagne. La population urbaine croît en proportion. En 1843, il n'existait dans l'Empire que trois villes de plus de cent mille âmes. En peu d'années, Lodz passera de 113.000 à 315.000 habitans (1897); Rostof sur Don, de 79.000 à 149.000 ; Bakou, de 46.000 à 112.000. Les moujiks attirés dans les usines forment des masses prolétariennes. En 1866, il y avait 820.000 ouvriers de fabrique; en 1889, ils étaient au nombre de 1.777.000. Ils atteindront bientôt trois millions. C'est encore peu, dira-t-on, en proportion de 90 millions de paysans : la concentration supplée à la faiblesse relative du nombre. La production industrielle et capitaliste suscite de nouvelles classes destinées à modifier du tout au tout la constitution politique. Une autocratie patriarcale et à demi-sacerdotale pouvait convenir à une population ignorante et superstitieuse, vouée à des procédés d'agriculture primitifs. Le mode de production industriel tend à démocratiser, à laïciser la société, et, par voie de conséquence forcée, le gouvernement lui-même.

D'une part, en effet, la grande industrie capitaliste crée un tiers État riche et puissant. Il n'est pas besoin d'être grand clerc en histoire pour constater que le tiers État, s'il est tout économiquement et s'il n'est rien politiquement, n'accepte pas longtemps cette situation inférieure. Ses intérêts exigent qu'en matière de finances, de fiscalité, il puisse exercer un contrôle sur la gestion des affaires publiques. La libre concurrence, propre au régime capitaliste, exige que les individus aient les coudées franches : la bureaucratie devient une gêne et ne saurait se spécialiser dans la mesure où la société devient plus complexe. La direction des grandes entreprises appelle un nombreux personnel de techniciens qui renforce les

carrières libérales et agrandit les cadres d'une démocratie bourgeoise.

Le développement capitaliste crée, d'autre part, le prolétariat industriel indispensable à la production et à l'accumulation des richesses, obligé, pour défendre contre la bourgeoisie ses intérêts économiques, d'arracher à l'autocratie des droits politiques, jusqu'à ce qu'il devienne assez puissant pour briser tous les obstacles qui s'opposent à son émancipation.

La transformation des moyens de production est donc appelée à bouleverser les fondemens économiques et sociaux du tsarisme, en rapprochant l'État des formes de la vie occidentale. Loin de maudire, comme les populistes, l'avènement du capitalisme, parce qu'en fortifiant la bourgeoisie il retarde la Révolution, les marxistes bénissent le capitalisme qui travaille au contraire pour la révolution en transformant le moujik apathique et dévot en ouvrier rebelle. La bourgeoisie s'enrichit en prolétarisant les masses; elle accroît chaque jour l'armée de ses fossoyeurs. Plus elle s'enrichira, plus l'expropriation sera fructueuse.

Dès lors, la tactique socialiste est toute tracée. Le rôle des intellectuels doit se borner à donner à la classe ouvrière conscience de cette évolution, à lui faire comprendre l'irréductible antagonisme de ses intérêts en face de ceux de l'autocratie et de la classe capitaliste, à lui inculquer en un mot la notion de la lutte de classe économique et politique, économique contre les patrons, afin d'obtenir, avec moins de travail, de meilleurs salaires, — politique contre l'État pour la protection du travail, la liberté d'action et le droit de vote.

Telles étaient les idées qu'enseignaient, de l'étranger, à la nouvelle génération, à partir de 1883, Plekhanof, Axelrod, Vera Zassoulitch. Rapporteur au Congrès international de Paris en 1889, Plekhanof résumait en ces termes les idées que nous venons d'exposer :

« Le vieux système économique est ébranlé. La communauté agraire que les précédens socialistes ont célébrée, et qui est maintenant un des appuis de l'absolutisme russe, devient entre les mains de la bourgeoisie de plus en plus un moyen d'exploitation du paysan. Les pauvres émigrent dans les villes et les centres industriels. La fabrique russe ruine l'industrie à domicile, jadis florissante. Le gouvernement se voit, à cause des besoins du Trésor, forcé de protéger la production capitaliste

et mine le sol sous ses pieds. Et nous, socialistes, nous en sommes satisfaits. Le prolétariat qui se forme sur les ruines du communisme agraire anéantira l'absolutisme. La Russie révolutionnaire n'a rien pu contre l'absolutisme parce qu'elle est séparée de la masse du peuple. Le mouvement révolutionnaire russe ne triomphera que comme mouvement ouvrier.

Si l'essor de l'industrie semblait apporter une confirmation éclatante à ces données du marxisme, des raisons psychologiques achevaient de les rendre attrayantes à la génération nouvelle. Seule, la doctrine de Marx révélait la cause du double échec essuyé par l'apostolat populiste et l'héroïsme terroriste. Le marxisme opposait la science à l'utopie; il prouvait que des forces historiques inéluctables travaillent en quelque sorte mécaniquement à la révolution sociale. Dès lors, on était délivré des doutes, des hésitations, des déceptions profondes causés par la faiblesse des efforts individuels pour tirer les masses paysannes de leur apathie et changer le cours de l'histoire. Du haut de son infaillibilité, le marxiste impeccable, fataliste comme un mahométan, orgueilleux comme un calviniste, jetait un regard de pitié sur les disciples attardés de Proudhon et de Blanqui, ne tolérait aucune dissidence et foudroyait l'hérésie.

VIII. — LE MOUVEMENT OUVRIER

« Aller au peuple » signifiait désormais répandre dans les usines le redoutable cri de guerre « la lutte de classes. »

Les intellectuels voués à ce nouvel apostolat formèrent d'abord de petits cercles d'études secrets et exercèrent une propagande d'homme à homme. Ils se rattachaient au groupe *l'Émancipation du Travail,* fondé en Suisse par Plekhanof, groupe de propagande littéraire, d'éditions, de brochures. Quelques centaines d'ouvriers fêtèrent secrètement à Pétersbourg, en 1891, le 1er Mai, décrété par le Congrès International de Paris en 1889. Des discours furent prononcés sur la journée de huit heures, symbole d'affranchissement, et sur la nécessité d'obtenir des libertés politiques.

Cependant la tâche de transformer en socialistes consciens des ouvriers pris isolément semblait au début une œuvre aussi ingrate

que jadis celle d'éclairer les moujiks. Mais on fit bientôt la découverte de l'action des grèves sur les travailleurs non éduqués. Ceux-ci, dans leurs premières révoltes, s'attaquaient à la propriété des employeurs, brisaient les machines comme les ouvriers anglais au temps du chartisme. Ces troubles étaient sévèrement réprimés, on emprisonnait les grévistes, on les reléguait dans leurs villages, on expédiait les meneurs en Sibérie. Très prudens dans leur propagande, les social-démocrates recommandaient d'éviter les conflits avec la force armée. Plus les grèves deviendront nombreuses, plus il sera malaisé de sévir.

Au lieu donc de prêcher leurs savantes théories, les marxistes, dans leurs brochures et leur enseignement oral, engageaient les ouvriers à revendiquer une journée de travail plus courte, des salaires plus élevés, la suppression des amendes, des garanties contre l'arbitraire des contremaîtres. Ils leur rendaient ainsi visible la communauté des intérêts du travail contre les patrons, la nécessité de l'esprit de corps. Sans attaquer directement le pouvoir, ils faisaient sentir aux ouvriers la nécessité d'obtenir le droit de se coaliser, et tout d'abord de se réunir, de délibérer en commun sur leurs intérêts les plus pressans.

Cette propagande se poursuivit d'abord sans manifestation extérieure. En 1894, il y eut des troubles dans différentes fabriques de Pétersbourg. Les social-démocrates manœuvraient dans la coulisse. En 1896, 30.000 tisserands se mettaient en grève : jusque-là silencieuses, les masses prolétariennes élèvent la voix. Elles ne font que répéter la leçon des social-démocrates qui, pour la première fois, prennent contact avec elles; *l'Union de combat pour l'émancipation des travailleurs* avait dressé la liste de leurs exigences. Bientôt les grèves s'enflent et se multiplient. Celles de 1896 atteignent trente-cinq gouvernemens et ont pour résultat la loi de 1897 qui limite la journée de travail à 11 h. 1/2. Les ouvriers reconnaissent dès lors dans les socialistes des guides qui procurent des avantages solides et palpables.

A mesure que le mouvement s'amplifiait, des divergences de tactique séparaient les social-démocrates. Un Congrès clandestin, réuni en 1898, où fut fondé le parti social-démocrate russe, cherchait à établir un lien entre les groupes de Pétersbourg, Moscou, Kief, Ekaterinoslav. Bientôt les *économistes* s'opposaient aux *politiques*.

Quelques théoriciens de l'économisme, qui s'adonnaient en Russie à la littérature permise, se réclamaient de Bernstein, dont les brochures étaient autorisées par la censure. Mais les économistes d'action, auxquels leurs adversaires reprochaient de négliger la propagande de la révolution sociale, parce qu'ils recommandaient aux ouvriers la poursuite légale d'avantages matériels, estimaient au contraire qu'ils employaient la méthode la plus sûre pour les amener aux idées de liberté politique et de socialisme : Plekhanof devait plus tard le reconnaître. Mais, à cette date, il y avait, au sein du nouveau parti, lutte d'influence entre l'élément doctrinaire intellectuel, et l'élément prolétarien : les ouvriers réclamaient vainement leur admission dans le comité directeur.

Une Conférence, réunie en 1900 à l'étranger, ne réussit pas à établir la concorde entre économistes et orthodoxes. L'influence des deux écoles alternait selon les circonstances. Les économistes étaient en faveur dans les temps calmes et prospères. Dans les crises de chômage et les périodes orageuses, les orthodoxes reprenaient l'avantage.

Une vingtaine de grèves éclatèrent en 1901. Celle des usines Obloutchef, dont l'Empereur est propriétaire, prit le caractère d'une émeute politique. Les troubles de Rostof sur Don, en 1902, nous font assister à l'application successive des deux méthodes. Les premiers jours, sous la direction de l'ouvrier Stavsky, les revendications ouvrières gardent un caractère purement économique. Le troisième jour, dans une réunion, un intellectuel, Dragine, parle irrévérencieusement du tsar et soulève des protestations dans l'auditoire. Au bout de cinq jours, des milliers d'ouvriers vocifèrent : « *A bas le tsar!* » En 1902, les démonstrations du 1er mai à Batoum, à Nidjni Novgorod suscitèrent des procès politiques. Dans un de ces procès, un ouvrier de vingt ans, Salomof, prononça un discours émouvant qui servit à la propagande et qui révélait la supériorité des nouvelles recrues. La grève générale de 1903 s'étendait comme un incendie dans tout le sud de la Russie, à Bakou, Batoum, Tiflis, Odessa, Kief, et comprenait 240.000 adhérens. Le courant politique, anti-gouvernemental, menaçait de devenir un torrent précipité.

La perspective d'une révolution prochaine avivait les rivalités et les querelles entre de nouvelles sectes, les fédéralistes dirigés par Axelrod et Martof, et les centralistes jacobins, disciples de Lenine.

Au Congrès de 1903, les deux partis se disputèrent la direction du journal *l'Iskra, l'Etincelle,* l'organe officiel du marxisme, conjointement avec la revue *Zaria, l'Aurore.*

Pour les « martovistes » comme pour les *économistes*, l'essentiel c'est le développement des associations ouvrières. Ils réclament une certaine autonomie des groupes, au sein du parti. Ils estiment qu'une révolution bourgeoise s'accomplira en Russie et ils admettent l'éventualité d'une action parallèle avec les démocrates bourgeois, mais non une participation au pouvoir, question que le « cas Millerand » avait mise à la mode dans le monde socialiste. Il s'agissait, en un mot, de soutenir la démocratie bourgeoise, et surtout de la forcer à radicaliser ses revendications, selon le conseil donné jadis dans le *Manifeste communiste,* par Marx et Engels. En un mot, Martof se rangeait à l'opinion que la révolution bourgeoise devait nécessairement précéder la révolution prolétarienne, et que cette prévision devait dicter l'organisation et la tactique socialistes.

Lenine, au contraire, donne au marxisme une tournure jacobine. Pour lui, le parti, composé de révolutionnaires professionnels, devait être une organisation au-dessus et *en dehors* de la classe ouvrière. Il se méfiait de l'action autonome et surtout de l'action économique du prolétariat. — Au point de vue de la tactique, il mettait toutes ses espérances dans l'insurrection armée, préparée par la formation des groupes de combat et l'acquisition des armes. — Le programme agraire voté, au Congrès de 1903, sous la dictée de Lénine, rejetait toute espèce d'expropriation en dehors de celle des enclaves qui traversent les terres paysannes. Il jugeait inadmissible, au point de vue marxiste, l'accroissement de la petite propriété paysanne, ce qui selon lui devrait forcément ralentir l'évolution capitaliste. (Depuis, Lenine s'est rallié à la confiscation de toutes les terres au profit des paysans.)

Plekhanof, assisté de Bebel pris comme arbitre, chercha vainement à rétablir l'entente entre léninistes et martovistes, entre les tendances autonomistes et économistes de Martof et l'antimarxisme de Lenine. Plekhanof se rapprochait de la minorité, des partisans de Martof, plus démocrates que les léninistes, au point de vue de l'organisation, et plus prolétariens au point de vue de la tactique, et qui avaient des affinités avec l'ancien économisme (1).

(1) Un jeune polémiste de talent, M. Struve, avait engagé, en 1894, une

Les questions de nationalité et de race achevaient de multiplier les groupes et d'augmenter les divisions. Par suite de sa politique d'unification et de russification à outrance, en Finlande, dont la constitution était supprimée (1899), en Pologne, au Caucase, l'autocratie était entourée d'un cercle de malédictions. Les persécutés sympathisaient avec les tendances extrêmes. De nombreux groupes socialistes s'organisèrent chez les Arméniens, les Finlandais, les Lithuaniens, les Polonais, dès 1894, deux ans après la grande grève de Lodz. Le *Bound* juif qui ne voulait consentir à rester dans le parti que sous forme fédérative, en gardant son autonomie, se mit, au Congrès de 1903, à la tête des dissidens.

Les juifs, si actifs et si répandus dans le socialisme international, fournissent, en Russie, au mouvement révolutionnaire un appoint considérable. Le tsarisme ne compte pas de plus dangereux ennemis, et on ne peut méconnaître que le gouvernement doit être rendu, en une grande mesure, responsable de cette haine sauvage des masses juives confinées et resserrées dans les provinces du sud et de l'ouest. Les juifs possèdent, en Russie, toute liberté pour leur religion et pour leurs écoles. Depuis les troubles de 1881, ils ont été soumis à des vexations sans nombre, voire à des massacres périodiques, dont le plus atroce fut celui de Kichinief (1903), sous l'œil bienveillant de la police. Les prolétaires juifs qui peuplent par centaines de mille les fabriques de Pologne et de la Russie du sud, parias entre les parias, voués au double supplice de la misère et de l'abjection qui commence à leur naissance et finit à leur mort, n'ont rien à perdre et ont tout à gagner au renversement de l'ordre établi. Les intellectuels marxistes, fixés dans la zone, n'éprouvèrent aucune peine à les enrôler sous le drapeau de la révolution sociale.

Vilna, la Jérusalem russe, fut le premier foyer de cette propa-

polémique de métaphysique sociologique avec Plekhanof. Marxiste au début, M. Struve était devenu libéral néo-kantien et il croyait, avec Sombart, que les classes bourgeoises et prolétariennes ont une mission propre; qu'elles répondent également à des nécessités sociales et sont destinées à subsister côte à côte et non à s'entre-dévorer. La civilisation multiplie les classes au lieu de les simplifier jusqu'à l'abolition comme le prétend Karl Marx. M. Struve, éditeur de la revue *Osvobojdeniè (Délivrance)*, organe des libéraux, des démocrates et des socialistes à tendances populistes, excommuniés par les marxistes orthodoxes, est devenu un des théoriciens du parti démocrate constitutionnel.

gande qui gagna bientôt Homel, Minsk, Lodz. A la fin de 1897 était fondée *l'Union des Ouvriers juifs de Pologne et de Lithuanie,* connue sous le nom de *Bound.* Formé d'élémens qui, par la race, la langue spéciale (le jargon parlé par les juifs en Russie), l'éducation, la situation économique tendent à la plus étroite solidarité, le *Bound* a surpassé en peu de temps toutes les autres organisations. Il comptait, en 1904, 36.900 membres. Il possède des correspondans dans les grandes capitales de l'Europe; ses ressources financières sont importantes. Ses imprimeries secrètes répandent des journaux et des brochures à un nombre considérable d'exemplaires.

Le *Bound* n'a rien de commun avec les associations cultuelles israélites formées dans tous les pays. Les six millions de juifs établis en Russie ne forment pas un seul bloc. Le *Bound* combat la haute société juive qui, en Russie comme ailleurs, est assimilée ou assimilable ; il fait une guerre acharnée au sionisme de la moyenne et de la petite bourgeoisie juive. Partant de cette conviction que l'antisémitisme des Slaves est indéracinable, les sionistes se considèrent en Russie comme des étrangers; ils aspirent à fonder ailleurs un nouveau royaume de Palestine; ils déclaraient donc se désintéresser de la politique et ne manifestaient point d'hostilité au gouvernement. Les social-démocrates du *Bound* envahirent, en 1900, la synagogue d'Odessa au moment des prières pour le tsar et huèrent les assistans. Ils revendiquent les droits de citoyens russes et visent, comme les autres socialistes, à une république fondée sur le suffrage universel. Ils sont acquis à tous les genres d'action révolutionnaire. Cependant leur quatrième Congrès, en 1901, se prononçait pour l'éducation des masses contre l'action terroriste où quelques juifs, tels que Goldenberg qui se tua dans sa prison, après avoir dénoncé ses complices, Jessa Helfmann la régicide, se signalèrent jadis. Des juifs se rencontrent d'ailleurs dans toutes les organisations socialistes en qualité de principaux théoriciens ou de militans.

IX. — LES SOCIALISTES RÉVOLUTIONNAIRES

Le parti terroriste n'avait pour ainsi dire plus donné signe de vie de 1884 à 1894. A cette dernière date, quelques émissaires venus de Suisse et de Paris entreprirent de ressusciter la *Narodnaïa*

Volia. Ils choisirent l'étiquette de *socialistes révolutionnaires* en opposition aux social-démocrates de l'école allemande. Ceux-ci ouvrirent aussitôt contre ces revenans le feu de la grosse artillerie marxiste. Ils les traitèrent de chevaliers du poignard, de romantiques, d'illuminés, de phraseurs dont l'enthousiasme ignorant prétendait changer le cours de l'histoire, franchir d'un bond la période capitaliste et se servir du moujik comme agent de révolution sociale.

Les nouveaux terroristes ripostaient à leurs adversaires que la doctrine inspirée à Marx par le spectacle du développement industriel en Angleterre, vient se briser, en Russie, à l'écueil de la question agraire. Que pèsent trois millions d'ouvriers industriels en présence de quatre-vingt-dix millions de paysans? Quelle solution, quels remèdes apportent les marxistes à ces masses affamées? l'affranchissement des anciennes dettes de rachat, l'adjonction à leurs terres des lots refusés lors de l'émancipation, quelques exigences démocratiques : et, de l'aveu même des marxistes, ce programme agraire n'est qu'un palliatif; rien, d'après eux, ne peut sauver la majorité des paysans de l'exploitation des usuriers de village et de la ruine. En vertu de la théorie des étapes, il faut, de toute nécessité, que le communisme suranné de *l'Obchtchina* disparaisse, que le paysan soit exproprié par la bourgeoisie pour arriver au collectivisme et à la délivrance finale. Le marxisme conséquent devrait donc pousser à la roue, faire cause commune avec l'usurier, le bourgeois de campagne. En conséquence, les socialistes révolutionnaires jetaient aux marxistes l'épithète infamante de conservateurs que les marxistes prodiguaient aux économistes. Les nouveaux terroristes se proclamaient les seuls révolutionnaires, les vrais, les purs.

Ils accordaient cependant aux marxistes qu'une poignée de braves ne saurait suffire, comme l'avaient cru les anciens terroristes, à renverser l'ordre existant, qu'il faut s'appuyer sur le peuple. Mais le peuple, pour les marxistes, c'est l'infime minorité des ouvriers industriels, considérée comme l'élite privilégiée, investie de la mission de changer le monde; pour les terroristes nouveau style, le peuple c'est la nation entière, et la population paysanne au premier rang. Ils combinent le terrorisme et le populisme; ils reprennent la propagande agraire dans de bien meilleures conditions qu'autrefois; la mentalité paysanne est en voie de transformation; les paysans ont éprouvé l'horrible famine

de 1891-1892; nombre d'ouvriers des villes reviennent périodiquement aux champs et y apportent un esprit rebelle. Les socialistes révolutionnaires fondent des confréries dans les villages avec le mot d'ordre de boycotter les propriétaires, les *Koulaki*. Ils organisent des ligues agraires.

L'importance des ouvriers de fabrique et l'action des grèves n'échappent pas non plus aux terroristes. Tandis que les marxistes travaillent à organiser, à discipliner les classes ouvrières, et n'admettent la violence que par exception, les terroristes cherchent à transformer les grèves en émeutes, à les généraliser; ils songent à préparer des conjurations militaires. Enfin, le combat individuel, l'assassinat politique, les bombes, sont destinés, non plus comme en 1880, à remplacer le combat des masses, mais à le fortifier.

En dépit de ces polémiques, les divergences qui séparaient les sectes socialistes étaient moins accusées que précédemment. Il y avait entre elles rivalité, mais émulation ardente et division du travail. Les circonstances générales favorisaient au plus haut point cette renaissance révolutionnaire. Le mécontentement gagnait toutes les classes. Dans la fièvre des entreprises, les crises industrielles et agricoles se succédaient à courts intervalles. Le gouvernement entretenait un autre genre de fléau, la famine intellectuelle. L'enseignement des Universités était abaissé, les cabinets de lecture étaient expurgés. Le gouvernement faisait pour ainsi dire défense à chacun de penser et de croire à autre chose qu'au dogme officiel du tsarisme. Le procureur du Saint-Synode, Pobedonostsef travaillait de la sorte à réaliser, dans cet empire immense, le rêve d'unité d'un Bonald et d'un de Maistre, rêve grandiose et irréalisable, car la loi qui domine les sociétés modernes conduit au contraire à une complexité, à une différenciation toujours croissantes. Cette discipline de fer, analogue à celle d'une armée en marche, visait sans doute à la grandeur nationale; et, de fait, jamais la diplomatie russe n'avait célébré de plus grands triomphes. Elle était l'arbitre de l'Europe, elle marchait à pas de géans vers la conquête de l'Asie. Mais fallait-il donc asservir le peuple russe pour le mieux préparer à dominer les nations? Et quel contraste entre la politique extérieure et intérieure! Dans les petits états des Balkans, la Russie se montrait la gardienne jalouse des libertés constitutionnelles. La *Marseillaise* retentissait à Pétersbourg en l'honneur du Président de la République française.

Nicolas II décorait M. Millerand que la troisième section, s'il eût été sujet moscovite, eût expédié dans les mines sibériennes sinon fait suspendre au gibet.

Le roman russe exprime d'une façon poignante la désaffection, la plainte profonde, la révolte causée par ce despotisme écrasant, par cette absence totale de vie publique. Le nihilisme politique de Tolstoï, sa négation de l'État auquel la conscience défend d'obéir, égale celui de Bakounine, bien qu'il se recouvre du voile de la mansuétude chrétienne. Gorki n'a de sympathie que pour les vagabonds, les criminels en hostilité permanente contre l'ordre existant. Tchekhof est le peintre populaire des illusions perdues et l'ennui de vivre (1).

C'est surtout la jeunesse des écoles qui se cabre contre ce système et qui contribuera à l'anéantir. « Mettez, disait de Maistre, un désir russe sous une citadelle, il la fera sauter. » Le nombre des militans intellectuels ne cesse de s'accroître : sous le fouet des cosaques, les étudians s'insurgent, et pour la première fois, en 1899, la populace, qui jusqu'alors aidait volontiers la police à les brutaliser, prend parti pour eux. Les troubles de 1901, suscités par la suppression des franchises universitaires, trouvent un écho dans les masses ouvrières : les ouvriers se joignent aux démonstrations d'étudians à Moscou, à Kief, à Karkof.

Au milieu de conjonctures si propices à leur action, les socialistes révolutionnaires tiennent deux Congrès en Russie, en 1898 et en 1901, malgré la vigilance de la police. Ils expriment, dans un manifeste, la nécessité de renverser l'autocratie, d'obtenir par tous les moyens une assemblée nationale qui réorganise l'État d'après le principe fédératif et le *Self-government* local. Ils fondent une organisation de combat.

L'assassinat du ministre de l'instruction publique Bogoliépof par l'étudiant Karpovitch (février 1901), donnait le signal des hostilités et eut le même retentissement que le coup de pistolet de Véra Zassoulitch en 1878. Karpovitch n'était pas socialiste révolutionnaire : son acte criminel fut une simple réponse aux violences ordonnées contre ses camarades. Deux semaines après Karpovitch, Lagovski tirait sur Pobedonostsef à travers une fenêtre et le man-

(1) Voir dans la *Revue* les études de M. E. M. de Vogüé, publiées en 1884 et 1885, réunies sous ce titre : *le Roman russe*. Paris, Hachette, 1886.

quait. En avril 1902, le ministre de l'intérieur Sipiaguine était tué par Balmachef, fils d'un exilé politique. C'était folie et absurdité de s'en prendre au malheureux Sipiaguine lorsqu'il voulait donner aux Zemstvos des mouvemens plus libres. Sa démission prochaine était connue, dit-on, du meurtrier et de ses complices; ils frappaient impitoyablement en lui le représentant du régime. Avec Balmachef, qui n'avait fait qu'exécuter la sentence du parti socialiste révolutionnaire, recommence l'épidémie de meurtres systématiques dont on ne peut prévoir la fin.

X. — LE SOCIALISME POLICIER

Le successeur de Sipiaguine, Plehve, mesurait le danger; il était résolu à y parer. Une grande révolte paysanne avait éclaté en 1902 dans les gouvernemens de Kharkof et de Poltava; il envoyait quarante-trois mille agens surveiller les villages. Les étudians étaient soumis à une pénalité draconnienne, on brisait la carrière des rebelles en les versant dans l'armée, transformée en pénitencier. Le nombre des accusés politiques s'élevait de 919 en 1894, à 5.590 en 1903. Cependant Plehve comprenait qu'on ne pouvait régner uniquement par la force, revenir au despotisme pur et simple de Nicolas Ier. Il se rapprochait de la méthode de Napoléon III, de Bismarck : gouverner avec autorité et empêcher que le combat pour les intérêts matériels ne devienne une lutte pour les intérêts politiques : en conséquence, donner satisfaction aux classes paysannes et ouvrières, afin de les détacher des classes libérales et des partis révolutionnaires. C'est dans ce même but qu'avaient été fondées les banques rurales, qu'avait été ébauchée, dès 1880, la législation de fabrique. Avant Plehve on avait eu l'idée de combattre le socialisme ouvrier par le socialisme d'État; en 1898-1899, le chef de police Zoubatof et l'ancien terroriste Tikhomirof, avaient organisé à Moscou des cercles ouvriers, des mutualités en contrefaçon des syndicats non autorisés. Un docteur Chaïevitch, fondait de même des sociétés d'ouvriers juifs indépendans pour combattre l'action du *Bound*. Tous ces *jaunes* étaient violemment attaqués dans l'*Iskra* de Genève. Zoubatof commit la faute de se servir des employés des cercles ouvriers

comme agens et comme espions ; cette erreur le discrédita. Les chefs d'industrie, de leur côté, se plaignaient amèrement des exigences auxquelles les zoubatovistes poussaient les ouvriers. Un mouvement gréviste éclatait pendant l'été de 1902 dans la Russie méridionale, sous l'inspiration des agens de Zoubatof, ce qui causa leur disgrâce et fit goûter à Chaïevitch et à quelques autres les douceurs de la Sibérie. Les deux ministres, Plehve favorable aux ouvriers, et Witte défenseur des intérêts patronaux, étaient en conflit. L'expérience de Moscou prit fin. Plehve, le 28 juillet 1904, tomba sous la bombe de l'ancien étudiant Sazonof, exécuteur de l'organisation du combat, qui avait dressé contre ce ministre un acte d'accusation, une sentence motivée.

Une entreprise analogue à celle de Zoubatof avait été tentée avec plus de succès à Pétersbourg par un jeune pope, Gapone, fils de paysans petits russiens, et aumônier des prisons. Gapone s'était attaché à fonder des unions ouvrières de chrétiens sociaux, approuvées par la police et bénies, en 1904, par l'archevêque de Pétersbourg. Plus ces ouvriers organisés devinrent nombreux, plus ils se montrèrent exigeans, si bien que les patrons cherchaient à s'en débarrasser. Telle fut l'origine de la grève des usines Poutilof, le 15 janvier 1905, qui devint presque aussitôt une grève politique, et gagna les faubourgs ouvriers.

La guerre russo-japonaise (février 1904) avait donné un élan considérable à la propagande antigouvernementale. Les échecs répétés causaient une déception générale ; ce que l'on racontait des vols et des désordres dans l'administration de l'armée passait le croyable. L'autocratie perdait sa seule raison d'être et conduisait à des désastres. Le chômage, les mobilisations attisaient l'effervescence populaire. De sanglans combats des rues commençaient à se livrer dans les grandes villes. Le prince Sviatopolk Mirski, auquel le Tsar avait confié le pouvoir après Plehve, était le fervent adepte d'une politique réformiste. Il avait autorisé, en décembre, le Congrès des Ziemstvos qui avait formulé une déclaration des droits et demandé une représentation nationale. Le Tsar, par l'oukase du 25 décembre, faisait une première concession en promettant de soumettre la bureaucratie à la loi, d'organiser la légalité. Les exigences des libéraux démocrates et des socialistes révolutionnaires allaient bien au-delà. Dans une conférence convoquée à Paris en 1904, ils proclamaient la nécessité d'un gouvernement constitutionnel fondé

sur le suffrage universel. C'est ce programme que devait présenter au Tsar Gapone, bientôt passé à l'opposition radicale, et grisé par son rôle de tribun du peuple.

Une procession gigantesque, organisée le 22 janvier, se dirigeait vers le Palais d'Hiver, escortant Gapone, sous son costume de prêtre, entouré de porteurs d'icones, armé de la pétition des ouvriers rédigée par lui. Dans un langage sombre et menaçant, il dépeignait le peuple misérable, foulé aux pieds : il sommait le Tsar d'abattre le mur qui le séparait de son peuple, il jetait l'anathème de l'Eglise sur la guerre comme eût pu le faire un disciple de Tolstoï. Des feux de salve répondirent aux sommations de Gapone ; mais il donnait le branle à la révolution, et ouvrait l'année terrible.

J. Bourdeau.

LA VIE FINISSANTE

« Elle allait vers la mort, comme un
» symbole de la vie finissante du village,
» dans le beau cadre des saisons. »

PREMIERE PARTIE

I

A l'entour de la vieille Mme d'Arazac, les arbres fleuris élançaient leurs branches dans la joie du printemps. Les poiriers anciens, qu'elle avait connus déjà noueux et noirs alors qu'elle était encore toute petite fille, refleurissaient comme les autres, absurdes et plaisans à la façon d'un vieil homme en jeune costume qui voudrait célébrer des noces nouvelles.

Elle marchait courbée, à pas très lents, par son verger clos. Sa canne crissait doucement sur les petites pierres de l'allée. Sa tête inclinait déjà depuis quelque temps vers la terre et vers la mort; cependant elle n'y voulait point songer et elle se plaisait encore à accueillir l'admirable illusion printanière.

Durant ses quatre-vingt-deux ans, elle n'avait point vu s'accroître la vétusté de sa maison de briques rousses... La vie des maisons d'autrefois est lente; les siècles sont leurs années. Les pas d'une génération ne suffisent point à user les seuils.

Elle se baissa péniblement pour ramasser à terre une branchette que le vent avait brisée. Elle la tenait entre ses longs doigts maigres cerclés de fines bagues de mariage dont le fil s'était aminci

aux doigts de sa mère, de la mère de sa mère, et à son propre doigt. Elle en cherchait le parfum et la fraîcheur en l'élevant jusqu'à sa bouche, sous ses narines. Mais les fleurettes fragiles se défaisaient au frôlement, et leurs pétales voletaient comme indécis et retombaient sur la terre.

Mme d'Arazac rejeta la branchette vide, et appuyant sa main libre au dossier d'un banc rustique, elle s'assit, les pieds contre les cailloux tiédis.

Sur la route, les petits garçons qui sortaient de l'école passèrent. Ils étaient vêtus de blouses noires; leurs cravates, aux couleurs solides et magnifiques, éclataient au soleil, superbes quoique fripées et tachées d'encre. Ils saluèrent. Elle leur rendit leur salut d'une bonne voix grondeuse.

C'est une grande fatigue d'avoir longtemps vécu. La voix de certains vieillards ressemble à une plainte mal résignée, comme de quelqu'un qui s'ennuirait de traîner un fardeau qu'il ne peut déposer.

Les petites filles passèrent à leur tour : elles allaient tête nue au soleil d'avril. Leurs cheveux, mal assagis, faisaient ombre sur leurs yeux naïfs et épeurés. Par timidité, elles ne saluèrent pas; elles regardaient curieusement, sans bien savoir pourquoi, et familiarisées de longue date avec le bonnet de toile blanche tuyauté et le mouchoir de soie noué sous le menton, que Mme d'Arazac, à l'exemple des femmes du pays, portait en guise de coiffure.

Elles étaient moins bien stylées que les garçons, et cela venait, disait-on par le village, de ce que l'institutrice ne s'en occupait pas assez. A la vérité, celle-ci négligeait un peu ses élèves, afin de se consacrer mieux à un jeune homme de la ville voisine qu'elle désirait épouser.

L'heure du catéchisme approchait, mais les enfans ne s'en inquiétaient guère, sachant que M. le Curé n'était pas encore là. Ils jouaient gaîment à se poursuivre en criant fort. Ils causaient ainsi de grandes peurs aux oies qui allaient par là, cherchant fortune, de leur pas balancé, par groupes de trois ou quatre, suivant leur coutume.

La veille au matin, sur la lisière de la forêt, au versant de la colline prochaine, un vieil homme de bien était mort en la grâce de Dieu, sur son vieux lit, dans la chaumière de son père. La maison

n'était point d'accès facile; et l'homme n'ayant ni une paire de bœufs ni un cheval, mais seulement quelques moutons dans son écurie, et pas de charrette pour se faire descendre jusqu'au bas de la côte suivant que cela se pratique pour ceux qui meurent en haut des collines dans la campagne, un marguillier avait offert de l'aller chercher, par charité, avec ses propres bœufs et son chariot. Cependant il entendait ne pas trop se gêner pour sa bonne œuvre et choisir une heure à sa convenance. Il s'était trouvé que cette heure obligeait M. le Curé à retarder beaucoup le catéchisme et même son déjeuner. Mais M. le Curé était un saint prêtre qui ne s'arrêtait point à considérer sa peine et ne cherchait en tout que le bien et l'agrément d'autrui. A cette heure même, durant que les enfans jouaient en l'attendant aux jeux habituels des enfans sur les routes, lui s'en venait, précédant le pauvre mort, dont les pieds avaient bien connu tous ces chemins, le pauvre mort que des voisins emportaient à présent, par là, sans hâte et sans tristesse, paisiblement, avec la douceur inconsciente et héréditaire de leurs ancêtres, soumis sans révolte, depuis toujours, à la mort, comme aux intempéries fatales, aux impôts inévitables, et aux vicissitudes des saisons.

Les petits garçons, ayant tiré de leurs poches des billes lourdes et polies, commençaient de s'accroupir attentifs, le pouce replié sous les autres doigts, quand le vent inconstant et léger des matins de printemps apporta jusqu'à eux le chant douloureux de l'enterrement. Ils regardèrent et, ne voyant personne au tournant, ils jouèrent. Un peu après, la voix plus rapprochée courut à nouveau sur la route. Elle monta dans le verger clos; alors Mme d'Arazac fit un signe de croix et commença une prière. Elle connaissait tous les gens du pays, elle avait beaucoup connu le vieux qui s'en allait au cimetière. Elle se souvint de sa figure et de ceci qu'il marchait encore allègrement il y avait peu de jours, pour les Pâques dernières. Ils avaient même causé ensemble, elle de son seuil et lui de la route.

A cause de la longueur du trajet, le Curé ayant fini le *Miserere*, chantait pour le vieil homme des versets nouveaux :

> J'ai vieilli, et j'étais comme le passereau solitaire.

Mme d'Arazac reconnut un des versets qu'elle aimait de lire dans son livre d'heures. Le pauvre cortège passait devant le verger clos;

elle songea qu'elle avait elle-même longtemps veillé et que l'âge était une grande solitude. Ainsi la pensée de la mort lui arrivait de la forêt, portée sur les ailes des psaumes dans l'air léger du matin d'avril.

Mme d'Arazac regarda le petit portail du jardin, quelqu'un venait d'entrer. Ses vieux yeux ne distinguaient plus trop, de loin, les gens et les choses. C'était sa sœur, Mlle Clarisse, de dix ans moins âgée qu'elle, tout juste. Les anciens du village et elle-même la considéraient toujours comme une jeune fille parce qu'elle ne s'était point mariée, et qu'elle gardait, à soixante-douze ans, des gestes vifs et primesautiers de fillette. Une seule affliction lui était venue des années : c'était une surdité complète et profonde.

Pour se faire reconnaître plus tôt, elle appela de loin Mme d'Arazac par son nom, son nom qui avait été fort à la mode et distingué aux environs de 1820.

— Almahide!... Almahide! Je viens te chercher, il va être midi.

Elle prit le bras de la vieille dame et l'aida à se lever. Elle la soutenait avec sollicitude dans sa marche lente.

Mme d'Arazac cria :

— On vient d'enterrer le pauvre Jeanton; je les ai vus passer.

Mlle Clarisse hocha la tête sans répondre; cela signifiait qu'elle n'avait pas entendu.

Mme d'Arazac eut un soupir. Elle se sentait lasse; elle n'avait pas envie d'élever la voix...

Comme elles arrivaient à la porte intérieure de leur maison, les trilles aigus d'un petit oiseau de l'espèce des canaris se firent entendre. Il préludait joyeusement. C'était un favori de Mlle Clarisse qui se plaisait à le soigner elle-même, en même temps que deux chats et quelques pigeons.

Sa cage demeurait toute l'année suspendue dans un coin du grand corridor sombre. L'oiseau ne voyait pas le soleil, et parce que sa cage était fort grande, on ne la sortait pas, comme font ceux qui accrochent, à la belle saison, les cages des oiseaux familiers aux volets de leurs fenêtres.

Cet oiseau avait aussi perdu son oiselle le mois précédent. Cependant, il n'était nullement triste, malgré l'ombre et la solitude. Il s'égosillait et sautillait sans cesse. Il avait l'air content de vivre.

Cette idée vint à Mme d'Arazac qu'une vieille femme comme elle ne laisserait point en mourant beaucoup plus de traces qu'un petit oiseau. Elle en ressentit un peu d'humeur. C'est pourquoi elle frappa un grand coup de sa canne dans le battant de la porte afin d'attirer la servante et que celle-ci s'empressât de servir le déjeuner.

Auprès de la cage, en rang sur les champignons de vieux bois, des chapeaux de jardin, sombres et démodés, dont on se servait rarement, se couvraient d'une poussière tranquille auprès des ombrelles de toile et de la capeline à large auvent sous laquelle Mme d'Arazac protégeait sa vieille tête les jours de grand soleil.

L'*Angelus* passa dans l'air.

C'était encore le temps où les bonnes chrétiennes récitent debout à la gloire de la Vierge et de la Résurrection le *Regina Cœli* : « Reine du Ciel, réjouissez-vous, Alleluia. »

Mme d'Arazac, avant de se mettre à table, murmura l'antienne. Ses lèvres tremblaient l'une contre l'autre, elle disait à mi-voix les paroles bienheureuses. « Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse : Alleluia... Alleluia... Le Seigneur est véritablement ressuscité... »

II

Mlle Mérens, l'institutrice, les yeux à terre, écouta M. le curé sans vouloir comprendre ses paroles.

Comme il sortait de dire sa messe, elle l'avait retenu sous l'auvent de la petite porte, aux côtés de l'église, pour lui demander un conseil : c'était au sujet de son mariage. A trente ans bien passés, elle sentait un vif désir, qu'elle n'avouait pas, de se marier. Elle avait à elle un peu d'argent ; on le savait, cela lui attirait des attentions. Cependant, elle avait distingué un jeune homme de Rieul, la petite ville voisine, et celui-ci la laissait présentement se mettre en frais sans trop répondre à ses avances ; il était plus jeune qu'elle, il vivait irrégulièrement avec une petite ouvrière modiste de la grand'place, cela était notoire ; et il n'aimait pas travailler à quoi que ce fût. C'est pourquoi, tout en vivant sur les restes d'un petit bien que lui avait laissé son père, il comptait à l'avance sur l'héritage d'une tante, laquelle cherchait à le marier ; celle-ci, qui connaissait Mlle Mérens, avait pensé à elle pour son neveu. De là étaient nées

les espérances de l'institutrice dont le cœur s'était aussitôt mis, à cette heure tardive, à donner ses battemens d'adolescence.

M. le curé, doucement, insistait sur l'âge du jeune homme, sur cette jeunesse qui lui faisait encore commettre des enfantillages. Pour lui, certes, il ne voulait point croire tout le mal. Cependant, puisque Mlle Mérens lui parlait de son avenir, il lui semblait de son devoir de la mettre en garde; il disait : « La jeunesse de certains hommes est féconde en grandes folies; ce n'est point que devant Dieu le pardon n'en soit facile à obtenir; mais, pour une femme, cela peut être une source de douleurs irrémédiables... » Il insista, il aurait voulu la sauver d'elle-même. Pour elle, elle secouait la tête; elle croyait qu'une fois mariée elle saurait « tenir » son mari. Même, à son idée, c'était une œuvre très noble et bonne que de prendre ce pauvre enfant, de l'enlever à sa vie présente. Elle n'ignorait rien, elle avait quand même confiance...

Elle disait tout cela à cause de sa fierté, pour garder quelque élévation à son sentiment. Elle leurrait son simple désir, exaspéré de s'être éveillé si tard, avec ces paroles connues.

Ce jour-là, qui était un jeudi, jour de foire à Rieul, et jour de pleine liberté pour elle, elle devait aller à la petite ville pour une entrevue décisive. Elle cheminait, pensant à tout cela, très anxieuse.

Dans la jardinière à hautes roues, qui l'emportait vers Rieul, Mlle Mérens, songeuse, ne répondait qu'avec peine aux paroles de M. Despiau, l'épicier d'en face l'école, qui, par gracieuseté, lui avait offert de la conduire. Il lui faisait un brin de cour, quoiqu'il fût âgé et père d'un grand fils; sa femme n'en prenait point d'ombrage et c'était là un jeu inoffensif dont Mlle Mérens éprouvait pourtant quelque plaisir. M. Despiau ne pressait point son cheval; le temps était doux.... Mlle Mérens pensa qu'il ferait bon s'en aller, à deux amoureux sur une charrette étroite et de se serrer l'un à l'autre; son cœur s'envolait dans l'avenir. D'autres jardinières les suivaient sur la route ou les devançaient.

III

Les premières frondaisons sous le ciel un peu lourd et chaud. Une pluie fine est tombée et les oiseaux se sont serrés sur les branches chargées de bourgeons. C'est la montée d'un printemps orageux et comme inquiet de naître.

Les détresses de l'hiver demeurent encore attachées aux choses, et il semble qu'elles veulent lutter et durer sur la terre. Et, sur les bois, les feuilles hâtivement venues et les mousses reverdies qui rampent déjà au long des écorces, ont tant de pâleur qu'on les croirait givrées et mourantes. Cependant, la terre sent la délicieuse odeur de l'herbe, et la langueur éperdue de la vie qui se renouvelle est tout entière dans l'appel des tourterelles amoureuses.

L'abbé Andrau, ayant ouvert sa fenêtre regarda le jour clair sous le ciel blanc.

Il avait travaillé quelques heures sur une question de la conférence prochaine. Il se sentait fatigué. Entre les pages de ses livres de théologie, ses pensées anciennes qui dormaient s'étaient réveillées, ses pensées des années de séminaire. C'étaient de belles pensées, fortes de jeunesse et d'une foi joyeuse. Celles d'à présent n'y ressemblaient plus trop. Sa foi même s'était dépouillée des saints ornemens dont il la revêtait alors. Il entrevit qu'elle était devenue plus belle et plus digne de Dieu, en ce qu'elle portait moins d'illusions humaines. Cependant il regrettait l'autre qui lui avait fait accepter, en chantant les hymnes de triomphe, toutes les rigueurs de la vie sacerdotale, à cause des âmes qu'il croyait cueillir et moissonner à foison, sur sa route, pour le ciel.

Les arbres de son jardin, lavés, se dressaient sans aucun mouvement, avec des contours précis. Il voyait l'étang, la route, la vieille croix, et tôt après, les premières maisons du village.

Une grande mélancolie reposait sur ces choses. Le silence habitait pleinement et profondément ce lieu.

L'abbé s'attrista de songer que tout son dévouement ne suffisait pas à lui gagner les cœurs de ses paroissiens. Certes, ayant fait chaque jour son devoir, il était en paix avec Dieu, mais il eût souhaité sentir un courant de sympathie et de confiance entre ces gens et lui qui leur donnait sans compter le meilleur de son âme. On ne lui rendait que fort peu; et sa tâche demeurait aride et difficile.

En même temps que ses anciennes pensées, de loin, des horizons ouverts après la pluie, de la route glissante qui luisait, les ombres confondues de ses professeurs et de ses camarades lui arrivaient avec leurs visages accoutumés, les uns rians et bons, les autres sérieux, et d'autres encore qu'il se souvenait d'avoir connus inquiets et troublés. Il les avait perdus presque tous dans la vie,

comme cela arrive. Ils étaient dispersés. Durant les premières années après l'ordination, l'abbé Andrau avait échangé quelques lettres avec les uns et les autres.

Il était alors professeur de latin dans un collège; il avait le temps de penser et le désir d'écrire. Un peu plus tard, vicaire en un petit village du diocèse, sa nouvelle vie, active, en quelque sorte publique, l'avait détourné de ces correspondances en lui donnant des préoccupations nouvelles. Et à présent, dans son village, il priait et agissait de son mieux pour le zèle des âmes et l'affermissement de sa conscience.

Il trouva à ses souvenirs de l'amertume. Sans doute, c'était parce que l'heure présente ne répondait point à ses premières impatiences de noble travail et de moisson sublime; mais tout aussitôt, il songea que c'était mal de se chercher soi-même en ce monde : *Sursum corda !* Il éleva son cœur. Il lui semblait le tenir tout petit et douloureux entre ses mains, pour l'offrir. Toute sa vie était droite, merveilleusement. Il pouvait y regarder sans honte. Cependant, à ses yeux, elle n'était pas sans défaut. Il s'humiliait. Il ne croyait point avoir les vertus nécessaires ni les avoir eues jamais. Il se tourmentait ingénument à cause de cela, et il implorait de Dieu, avec une ardeur fidèle, ce qu'il avait déjà reçu.

L'abbé Andrau rendit grâces à Dieu qui l'avait appelé; et il pensa à son père avec une grande tendresse. Il le chercha des yeux dans le jardin et, ne le voyant pas, il appela : « Père! » Le père répondit, en sortant de la petite remise où il rajustait, avec des outils de rencontre, une mauvaise chaise cassée. Il ne paraissait pas très vieux, sa bonne figure fraîche souriait à son fils; il demanda : « Que me veux-tu? » L'abbé dit qu'il ne voulait rien; il l'avait appelé pour le voir, simplement, parce qu'il devait partir en course, dans la campagne.

Son père était venu vivre avec lui; il cultivait le petit jardin du presbytère, et il avait aussi des poules.

IV

M. Daurat s'arrêta et dit :

— Le village se meurt.

Depuis quarante ans, il était là, instituteur, et il avait enseigné

toujours, avec droiture, aux gamins qu'on lui confiait, le respect des lois et des vieillards. Au loin, les gouvernemens avaient passé; pour lui, il était demeuré fidèle, avec une grandeur simple, à sa tâche, qui était d'instruire les petits garçons de ce village. Il avait vu changer deux ou trois fois entre ses mains les précis d'histoire de France en usage dans les écoles ; il n'en avait senti aucun trouble : les uns et les autres se ressemblaient à grands traits. Quant aux détails des appréciations, M. Daurat pensait qu'ils ne tiraient leur valeur que de l'heure présente et qu'on pouvait bien, comme au cimetière, orner tantôt une tombe et tantôt une autre suivant les jours d'anniversaire, sans que cela inquiétât en rien les consciences éclairées. M. Daurat, imperturbable comme les saisons près desquelles il vivait dans la sérénité de la campagne et qui suivent leur cours avec tranquillité malgré les inconstances des hommes, faisait son devoir sous la troisième République comme il l'avait fait à ses débuts sous le second Empire. C'était là sa beauté et sa véritable noblesse ; d'ailleurs, il savait qu'il portait en lui une valeur : il était bon avec tous et leur parlait volontiers, mais sans se départir d'un ton de supériorité amicale. Son instruction était son piédestal; il devait, à cause d'elle, voir plus juste et plus clair que les autres; son attitude était celle d'un homme solide et franc. Au physique, il ressemblait à un tribun des jours révolutionnaires, mais, en dépit de sa figure aux modelés larges et violens, il gardait une douceur de caractère inaltérable. On l'aimait assez au village; cependant on lui avait fait supporter bien des tracasseries mesquines, il ne l'oubliait pas. Malgré sa rancœur il souriait tout de même à chacun.

Chelles, le forgeron bossu, ne répondit rien. Ils s'assirent sur le banc contre le mur de l'école. M. Daurat dit encore de sa belle voix profonde et métallique :

— Le village se meurt.

Il accentuait ces paroles avec une tristesse prophétique; il s'expliqua :

— Autrefois j'avais jusqu'à trente-cinq et quarante enfans dans ma classe; à présent j'en ai quinze, j'en ai douze, et dix-huit les bonnes années ; jamais plus. Les gens ne veulent plus d'enfans. Pas plus les paysans qui ont peur de morceler leur bien et de s'appauvrir jusqu'à tomber au-dessous de leur voisin, ce qui leur paraît la honte suprême, que les gens des villes qui ont plus de besoins que d'argent.

Un vent de stérilité passait en ces temps-là sur ce coin de France;

les jeunes ménages avaient perdu la candeur primitive aussi bien que les simples désirs de leurs aïeux. On comptait les familles nombreuses, on s'en moquait même un peu ; les voisins se réjouissaient dans l'attente de quelque lopin de terre qu'ils espéraient fermement avoir bientôt pour une obole, au temps du besoin. Chacun pensait à agrandir son bien et nullement sa maisonnée. D'autres cherchaient à amasser un peu d'argent pour s'en venir plus près des villes. L'anémie croissante du village venait de ce mal aussi. Les familles nobles et bourgeoises qui l'avaient habité autrefois, au moins durant les étés, l'avaient déserté une à une. On ne pouvait arriver au village par aucun service régulier : les chemins de fer passaient fort loin, à des trente kilomètres... A présent, on avait bien commencé d'en établir un... mais quand serait-il fini ?... Et puis, c'était trop tard.

M. Daurat comprenait que les familles fussent parties et il le déplorait en même temps. Leurs maisons avaient été vendues, leurs terres aussi ; ceux qui les avaient achetées pensaient y gagner assez, en quelques années, pour faire pareillement plus tard ; pour s'en aller, comme les autres, ou, au moins, pour marier leurs filles à des jeunes gens des villes et faire de leurs garçons des employés dans quelque bureau ou des commis de magasin !...

M. Daurat exagérait un peu ; mais il n'y en avait pas moins de grandes vérités dans ce qu'il disait. Il étendit le bras vers son école qui, depuis deux ans, avait été aménagée dans l'aile d'une ancienne maison de maître ; il logeait lui-même au-dessus ; la mairie se trouvait dans l'autre aile et donnait, par une porte mal fermée, sur une galerie à balustrade de bois peint enguirlandée de vigne vierge et de glycine.

— Où sont-ils ceux qui sont nés là ? — Ils sont à Toulouse et à Paris ; ils ont été infidèles à leur vieille maison, elle s'est vendue pour rien. Le peuple suivra l'impulsion des classes aisées, et vous verrez, Chelles, vous verrez que le village ira se mourant d'année en année jusqu'à ce qu'il ne sera plus qu'un hameau dont plusieurs maisons seront fermées et tomberont en ruines.

Chelles, le forgeron bossu, hocha la tête. Il n'était pas habile dans l'art de manier la parole. Sa parole, à lui, c'était le chant de son marteau frappant le fer rougi sur l'enclume ; c'était encore le ronflement de son feu et le bruit accoutumé de son soufflet, comme aussi le grésillement des cornes brûlées quand il lui arrivait de ferrer des chevaux ou des bœufs.

Sur le pas de sa porte, non loin, le père Despiau prenait le doux air de midi durant que son fils allait et venait par la placette. Le jeune homme portait un foulard noué solidement au cou; les bouts retombaient sur son gilet. Il avait été très malade à son retour du régiment; il tenait de sa mère une poitrine délicate; la phtisie le minait; mais il se croyait guéri. Ses parens croyaient bien aussi qu'il allait mieux; c'était une trève : il aimait beaucoup les chevaux, mais à présent les dures chevauchées par les collines le fatiguaient.

Derrière sa fenêtre basse, dans l'ancienne mairie devenue l'école des filles, l'institutrice écrivait. On la voyait un peu, de profil; le père Despiau fit signe à son fils :

— Elle écrit à son fiancé, pour sûr.

Il se souvenait de l'avoir vue rêveuse lors de son voyage à Rieul. Elle ne lui avait presque pas parlé et il n'était pas bien sûr qu'elle eût écouté ce qu'il disait, dans le chemin, pour la distraire. Son roman appartenait déjà à tout le village.

M. Daurat, sur le banc, se plaignait maintenant à Chelles de l'ingratitude et de la méchanceté de ce village où il ne savait plus trop qui lui était ami et qui lui était ennemi. Il doutait de tous :

— Oui, de tous, et de vous aussi, forgeron, qui travaillez toujours dans le feu et dans le noir comme les démons et qui devez avoir sans doute quelque chose de ces malins dans l'âme.

Chelles rit silencieusement.

— Oh! M. Daurat, que dites-vous là?

L'autre raconta une fois de plus ses peines. C'étaient des vexations compliquées dans la manière habituelle de celles qu'imaginent les simples. M. Daurat avait autrefois tenu l'harmonium à l'église — jamais on ne l'avait inquiété en haut lieu à ce sujet; — mais des jaloux, des mécontens, — il y en a toujours, — s'étaient trouvés, qui avaient été jusqu'à écrire au sous-préfet, au préfet, à l'inspecteur, des lettres anonymes. On lui avait fait une situation insoutenable et louche; de lui-même, alors, il s'était retiré de l'église; cela n'avait pas suffi. Une affaire de mariage manqué s'était greffée là-dessus : sa nièce, à lui, Mlle Rouzies — Chelles l'avait bien connue — avec Aristide Mauvezens, le fils du maire... Il y avait eu des chansons contre ces pauvres Rouzies qui ne l'avaient point mérité; tant et si bien qu'ils avaient dû quitter le village; et comme M. Daurat les avait voulu défendre dans le temps que s'approchaient les élections municipales, on avait persuadé à M. Mauvezens qu'il était

hostile à sa nouvelle candidature. Il n'en était rien : Daurat estimait le père Mauvezens. Celui-ci avait été réélu, et, quoiqu'il n'en eût point envie dans le fond, il s'était vu entraîner par son parti et par son fils, dans une hostilité contre l'instituteur...

A ce moment, M. Daurat, comme se parlant à lui-même, murmura :

— Voilà la vie : de vains racontars... des injustices...

Un vent léger s'éleva ; il poussa lentement des nuages sur le ciel et balaya d'un grand souffle unique la poussière de la placette. Daurat s'assombrissait.

— Oh ! cet Aristide Mauvezens !

M. Daurat le voyait comme la cause de tout le mal. Il se plut à le flétrir dans cette heure tranquille et radieuse. Pour sûr c'était un garçon intelligent, mais dur avec sa femme et avec ceux qu'il faisait travailler, trop avantageux avec cela et coureur de jupes...

Aristide Mauvezens avait été sous-officier de cavalerie, dans les chasseurs, à Auch ; il avait voyagé quelque peu et il ne gardait plus rien de villageois. Mais tout de même il aimait la campagne à cause de l'aise qu'il s'y pouvait donner avec ses chevaux et ses chiens.

M. Daurat, ayant suspendu ses paroles comme pris d'un besoin de se recueillir pour mieux pardonner au village, faisait, dans le silence, de beaux gestes que le soleil marquait en ombres mouvantes sur la terre. L'air vibrait du vol des premières mouches. Dans le souvenir de M. Daurat tous ces griefs anciens se représentaient à cause des élections, encore une fois prochaines, et à cause aussi d'une visite pastorale de Monseigneur qui était annoncée depuis quelques jours et dans la solennité de laquelle il ne pouvait plus avoir aucun rôle.

Chelles avait pris son genou replié entre ses mains ; il tendait ses longs bras de bossu et se réjouissait intérieurement d'avoir autrefois pris part à certaines lettres anonymes. Il ne songeait point à autre chose et aurait voulu que M. Daurat causât encore. Mais M. Daurat en avait assez dit ; il se leva :

— Bonjour, Chelles ; l'heure marche, je vais me promener un peu avant de reprendre ma chaîne.

Le forgeron lui tendit sa main noire ; et il s'en allait tortueux vers sa forge.

M. Daurat, en s'acheminant lui-même, le regarda s'éloigner. Cet homme, doux et contrefait, qui parlait peu et dont on ne pouvait

rencontrer l'esprit fuyant, l'esprit naïf et habile, lui apparut comme le symbole à la fois débile et formidable du village. Les mains derrière le dos, ses larges épaules relevées dans son doute universel et dédaigneux, M. Daurat s'en fut par la route. Le père Despiau le salua; le fils aurait voulu savoir, en confidence, ses idées sur les élections. M. Daurat hocha la tête en riant :

— Les élections, mon petit, je m'en occupe moins que toi; je n'en pense rien.

Il lui frappa sur l'épaule, en souvenir du temps où il l'avait eu comme élève; il passa. Des moutons faisaient sauter la poussière devant lui; les branches des prunelliers, qui sont les premières à fêter avril sur les haies, défleurissaient déjà, éparpillant, au gré des arbustes dont quelques-uns étaient encore nus, l'aumône prodigue de leur blancheur fine.

V

La messe sonnait lentement... par coups irréguliers; les notes s'égrenaient claires et tranquilles. La voix des cloches allait au loin : elle tombait en toute paix et sérénité sur les champs vides où les pointes légères des blés montaient à travers les heures; elle se perdait dans les bois, parmi les frondaisons lustrées et toutes jeunes. Elle sautait de colline en colline, montant et descendant, par les lieux déserts où il n'y avait personne pour l'entendre. Elle entrait aussi dans les maisons; elle souriait à ceux qui peinaient déjà dans la journée nouvelle. Le carillonneur tirait avec méthode les vieilles cordes suivant qu'on le lui avait appris; ainsi il produisait l'éveil exquis des voix sous les auvens sonores. C'était un brave homme qui tenait également l'emploi de fossoyeur; il n'était point très jeune, ni vieux à la vérité et parlait difficilement. On l'appelait Jean-Marie et aussi, entre soi, pour rire, « le pecq » ce qui signifie : l'innocent. Chacun lui voulait du bien et lorsqu'il faisait, durant l'année, la quête des pains de la Noël, on lui donnait encore quelque chose en plus.

Une petite porte de fer grinça; elle gardait, sur ses vieux gonds rouillés, un air de chose solide et faite avec soin; elle s'ouvrait près d'un portail, dans un mur bas qui protégeait une cour pavée, au long de la route. La maison, presque en face de celle de briques

rousses, recevait à cette heure le soleil sur sa façade peinte; elle n'était point grande et paraissait gaie et un peu abandonnée.

M. et Mme Dario, étant sortis, refermèrent la petite porte de fer; ils allaient en se donnant le bras, étroitement, comme des amoureux. Le soleil, point encore très haut, allongeait leurs ombres obliques. Pareillement leurs années s'allongeaient; mais dans le soir de leur âge ils avaient gardé, en s'aimant uniquement et fidèlement l'un l'autre, leur cœur matinal. Ils étaient ensemble depuis soixante ans; ils n'avaient jamais eu d'enfant, ils n'y pensaient point; ils ne regrettaient ni ne désiraient rien. Leur seule inquiétude désormais, c'est que l'un des deux ne survécût à l'autre; ils souhaitaient de mourir ensemble.

M. Dario, à quatre-vingt-six ans, bêchait et ensemençait son petit jardin; il marchait droit et figurait encore, les dimanches et les jours de fête, parmi les chantres, à l'église. Mme Dario, d'un an plus vieille que lui, toute menue sous son châle à ramages, s'appuyait ordinairement sur un petit bâton tout mince qui lui ressemblait d'être fait de bois bien sec et un peu infléchi par en haut. Ils allaient à la messe comme cela, souvent, même en semaine, cela faisait plaisir à Mme Dario. A l'église, elle disait son chapelet, tout le temps; elle n'aurait pu lire, car elle ne savait point; et puis si elle avait su autrefois, c'eût été bien fini tout de même..., la vue, lentement comme pas à pas, se retirait de ses yeux. A présent, elle y voyait juste assez pour arracher les mauvaises herbes très apparentes dans les carrés de légumes, et en se penchant bien. Mais elle ne pouvait presque plus marcher seule sur la route.

Au coin de leur cour, près d'une flaque d'eau, un grand laurier thym inclinait ses branches rondes comme pour regarder. M. Dario qui avait acheté, en même temps que sa maison, une métairie de l'autre côté du cimetière, songea qu'il ferait bien d'y aller voir pour presser les labours. Autour de lui, l'avril finissant élargissait les fleurs sur l'émail des prés et les grappes mauves des lilas qui croissent librement par le pays à la façon des haies vives commençaient de s'ériger et de s'ouvrir. Par les terres brunes, des bœufs, sous le joug, allaient et venaient; ils étaient revêtus, selon la coutume ancienne, de leur manteau de grosse toile blanche. Ils allaient et venaient, inconsciens et doux, traçant des sillons que la volonté du laboureur faisait droits et également espacés. Des cris connus, toujours les mêmes, animaient parfois le travail; ils montaient brièvement sans écho et

retombaient sur la terre. Ces champs attendaient la graine d'or pâle des maïs qui se sème à la fin d'avril. Ils offraient au soleil, dans leurs sillons ouverts, les forces mystérieuses qui allaient enserrer les germes et les faire s'élever. Le vent apportait des odeurs puissantes. M. Dario se demanda d'où venait ce vent. Il avait été meunier, et il lui restait de son ancien métier le goût du blé et le goût du vent. Il regarda, en clignant des yeux sous sa main ouverte, les moulins sur les collines ; il regarda vers le sien d'autrefois, qui était celui du château de Casterés. Quelques-uns tournaient leurs ailes, mais les autres, en plus grand nombre, demeuraient immobiles ; ils étaient tous jolis à voir. M. Dario se plut à penser que de son temps les meuniers chômaient plus rarement. Etait-ce donc que le blé venait mieux alors dans le pays? Il inclinait à le croire. Toutes choses en effet lui paraissaient changées et dégénérées ; il s'en accommodait tout de même, mais, en son for intérieur, il se réjouissait d'avoir vécu en un temps moins précaire. Très sincèrement il n'enviait pas les jeunes...

Mme Dario, de qui les oreilles comme les yeux s'endormaient dans leur lassitude vespérale, s'inquiéta de savoir si elle n'arriverait point en retard à la messe.

— Petit, est-ce que les trois coups sont sonnés?

Elle donnait à son mari ce nom de petit qu'elle prononçait suivant l'accent « pétitt, » comme aux jours de leurs fiançailles; et lui tout pareillement l'appelait « Marion, Marioun... »

Les trois coups n'étaient pas sonnés, ils avaient le temps. Cependant, pour être bien sûre d'arriver, elle se hâtait, et M. Dario la regardait avec un amour sincère ; il la protégeait de sa taille plus haute et plus droite, de sa raison meilleure et de ses dernières forces. Une autre vieille femme passa en courant presque ; elle leur cria un bonjour jovial. M. Dario lui répondit et Marion hocha sa fine tête; elle n'avait pas su reconnaître, elle demanda à son mari qui les avait salués. Il se pencha tout contre elle :

— C'est Mme Labadie.

Elle sourit. Un joli sourire vague qui mettait une grâce parmi ses rides. Elle avait une sympathie de voisine indulgente pour Mme Labadie ; elle ne la prenait point trop au sérieux et elle la regardait comme très jeune encore parce qu'elle n'avait que soixante-cinq ans.

Mme Labadie vendait aux gens du village et des environs, le

tabac et les timbres postes ; elle occupait ainsi dans son échoppe sur la placette, une situation presque officielle d'où elle tirait quelque importance. Elle s'en allait à la messe, à l'exemple de Mme Dario, certains jours sur semaine ; elle était à la fois pieuse, et légère dans ses propos. Un peu de barbe lui poussait au menton et elle portait de véritables petites moustaches ; ses yeux bleus luisaient comme toujours noyés de gaîté et d'un peu de vin... Elle aimait à parler ; on pouvait dire d'elle que sa joie de vivre croissait avec ses années. Elle avait un bon mari, de quelque dix ans plus âgé qu'elle, et ils s'accordaient fort bien ensemble.

M. Labadie ressemblait à sa femme de tous points, à cette exception toutefois qu'il affectait d'être libre penseur et esprit fort. A la vérité, c'était plus par attitude que par conviction. Il était un peu théâtral et gardait des obligations morales d'avoir été parmi les vieux républicains de 1848. Cependant, il suivait assez régulièrement la messe le dimanche pour faire plaisir au curé. Il aurait été volontiers encore, comme autrefois et malgré les évolutions, de ceux qui allaient chercher les prêtres pour bénir leurs arbres de la liberté. Ayant vécu quelques années à Paris par esprit d'aventure, il croyait avoir connu de près les gouvernemens. Il parlait le soir au café des bienfaits du suffrage universel que la seconde république, « sa république, » avait proclamé à son aurore. Depuis que les courans d'opinion apportaient jusqu'au village les idées de socialisme, il croyait se souvenir d'avoir autrefois manifesté pour le drapeau rouge ; mais il n'en était rien : il avait toujours aimé les journaux et il mêlait son imagination aux événemens avec une générosité simple. Il se plaisait à l'héroïsme et aux grands mots, et l'âge brouillait bien des choses dans sa tête ; il fredonnait *la Marseillaise* en ficelant les petits paquets de tabac : c'était un patriote. En 1870, à cause de ce caractère et aussi parce qu'il avait été soldat, on l'avait élevé au grade de commandant des mobiles territoriaux du village. Il leur faisait faire l'exercice devant l'ancienne mairie ; on n'avait pas eu besoin d'eux, mais Labadie demeurait convaincu qu'ils eussent été redoutables en face de l'ennemi si l'occasion l'eût voulu.

Dans l'hiver, Cèbes le tailleur, qui servait aussi la libre pensée, et visait sournoisement à remplacer M. Mauvezens à la mairie, avait pensé acquérir de la notoriété et quelques voix pour le printemps, en introduisant au village *la Dépêche*, l'organe républicain, démocratique et anticlérical des pays d'Oc et de Gascogne.

Labadie, à cause de ses principes immortels et de son échope où l'on venait beaucoup, avait été choisi comme dépositaire de ce journal. Il avait donc reçu, durant quelque temps, tout comme un grand vendeur des villes, sa liasse de journaux qui sentait l'impression toute fraîche, et il s'en glorifiait. Il passait des journées, au coin de son âtre, renversé sur une chaise dont il appuyait le dossier à la muraille, fumant sa pipe et lisant d'un air satisfait et approbatif la feuille du jour. A travers la porte de son échope, vitrée de petits carreaux, on le voyait du dehors. Quelques paysans, désœuvrés par la saison, et des villageois, entrèrent au commencement. Ils ouvraient les gazettes. Ils se chauffaient au bon feu et puis, les journaux soigneusement repliés, ils s'en allaient sans en acheter un seul. Mais, ceci arriva que des boîtes d'allumettes rangées sur le comptoir pour la vente, disparurent. La mère Labadie se fâcha; elle menaçait son homme de jeter les paperasses au feu; lui-même, ennuyé, n'en voulait plus. Alors, la vieille bonne femme, ayant rangé proprement dans un panier les journaux laissés pour compte, les reporta au tailleur et il n'en fut plus question.

Quand M. et Mme Dario arrivèrent à l'église, la messe venait de commencer et M. le curé montait à l'autel. Un désordre inusité régnait parmi le peuple tranquille des chaises et des bancs; les meubles des sacristies étaient sortis; ils reposaient abandonnés et étrangers dans la nef; et derrière la porte fermée de l'une des sacristies, celle de gauche, — la sacristie de Mlle Clarisse, qui était la grande marguillière et s'occupait des ornemens, des fleurs d'or et des cierges, — on entendait des bruits discrets de travail, comme des râclemens de truelle par intervalles et comme d'un gros pinceau qui aurait lavé...

Monseigneur s'était fait annoncer pour le 30 avril, cela tombait un lundi, et, ce matin-là qui était le matin du dernier vendredi d'avril, on commençait de reblanchir les sacristies. Il n'y avait point de temps à perdre.

Les fabriciens avaient d'abord décidé qu'on ne le ferait point encore; on aurait prié Monseigneur d'être indulgent; mais toute cette prudence avait été déjouée par l'abbé Andrau, qui, à mesure que les jours passaient, se sentait emporté par un grand zèle en même temps qu'agité d'une crainte...

VI

Mlle Clarisse se remuait dans sa vieille maison de briques rousses, comme aux temps évangéliques, Marthe, sœur de Marie et de Lazare, en leur maison de Béthanie au pied de la montagne des Oliviers. Elle donnait à Anna Soulé, sa bonne servante, des ordres rapides et quelquefois contradictoires; et celle-ci, point trop alerte cependant, déjà un peu âgée et alourdie par deux maternités et par la grosse peine de son veuvage, se hâtait, faisant de son mieux.

Elles allaient toutes les deux par les chambres, ranger et déranger; elles déployaient une stratégie habile et obscure qui avait pour but de disposer des appartemens convenables et dignes en tout point de recevoir deux jeunes femmes. Ces jeunes femmes devaient, ce jour-là même et dans quelques heures, arriver de la ville. Elles étaient la fille et la belle-fille d'un vieil ami, M. Rivals. Mme d'Arazac et Mlle Clarisse avaient envers cet ami d'anciennes et grandes obligations. M. Rivals les avait tirées d'un pas difficile et douloureux, en rachetant leur maison du village et leurs terres sur la colline; de sorte qu'elles étaient chez lui tout en étant demeurées chez elles. Cependant il ne voulait point considérer leur maison comme sienne, il aimait à y venir simplement en hôte. Il y était, ainsi que tous les siens, celui qu'on attend et qu'on désire.

Tout cela remontait loin dans le passé. Mme d'Arazac et Mlle Clarisse avait eu autrefois un frère qu'elles aimaient beaucoup; celui-ci, ayant vu sombrer sa fortune tout entière, et la leur en grande partie qui lui était confiée, dans la faillite imprévue d'une banque, n'avait pu faire face à quelques affaires dans lesquelles il se trouvait engagé, et, d'un commun accord, Mme d'Arazac et Mlle Clarisse avaient décidé de sacrifier leur maison et leurs terres pour lui venir en aide. Tout s'était arrangé honorablement et sans trop de souffrances, grâce à l'intervention de M. Rivals. Mais le jeune homme, ne pouvant supporter la ruine de ses sœurs et sa peine, était mort de langueur peu après. Mme d'Arazac qui n'avait passé dans le mariage que peu d'années — elle s'était trouvée veuve à trente-cinq ans d'un mari beaucoup plus âgé qu'elle et épousé à

trente par raison — venait de rentrer au village. Dès lors, la vie des deux sœurs s'était équilibrée sur ce qui leur restait après la ruine. Et plus rien n'avait changé pour elles si ce n'est que leur cœur s'était rempli d'un même sentiment de reconnaissance et de gratitude pour l'ami à qui elles devaient de pouvoir encore vivre leur vie et plus tard mourir dans la maison de leur enfance. C'est là une joie grande et paisible qui n'est point donnée à beaucoup.

Or, durant que Mlle Clarisse transportait de vieux meubles et tirait de ses coffres ses plus précieuses couvertures pour en orner les lits des jeunes femmes, Mme d'Arazac, seule dans son grand fauteuil au coin de l'immense cheminée de bois peint où des épis et des feuilles étaient sculptés parmi des rocailles à la merveilleuse façon du temps du roi Louis XV, lisait dans un psautier les psaumes de la pénitence : c'était sa prière accoutumée et son office de chaque jour. Elle ne pouvait plus prendre aucune part à l'activité des autres; le poids de son corps était devenu lourd à son âme, ce printemps. Elle ne pensait point que ce fût tout à fait à cause de son grand âge et bien qu'elle méditât souvent sur la mort, elle espérait encore de guérir, d'aller mieux, de retrouver un peu ses jambes et ses forces.

Mme d'Arazac aimait à savoir les heures. La vie lui apparaissait à la fois trop longue et trop brève ; elle avait un espoir et une détresse mal définis qui se résolvaient dans son anxiété de l'heure. Mais ce jour-là, une attente certaine et plaisante donnait un intérêt précis à sa préoccupation habituelle. Elle avait une affection véritable pour les jeunes femmes qui allaient venir; cette fois elles arrivaient seules sans personne des leurs. Il parut à Mme d'Arazac qu'elle les posséderait mieux encore comme cela et tout à fait comme des filles à elle; elle se réjouit.

Sa pensée s'égara de proche en proche sur tant de jeunes femmes qu'elle avait connues et qui avaient vieilli, sur plusieurs qui étaient mortes, sur d'autres qui avaient vu leur vie brisée par quelque malheur. L'une des jeunes femmes attendues était de celles-là; après peu d'années d'une union très heureuse, elle avait vu mourir lentement son mari d'un mal cruel et inguérissable. Elle n'avait pas d'enfant, elle était revenue prendre à l'ancien foyer sa place de jeune fille.

Mme d'Arazac sourit à l'image de l'autre; celle-ci était la nouvelle venue; elle avait épousé, il allait y avoir deux ans, le fils de

leur vieil ami. Ç'avait été un mariage d'amour, et Mme d'Arazac croyait bien n'avoir jamais vu sur son long chemin une pareille créature de bonheur. Mme d'Arazac songeait ainsi, la tête appuyée au dossier de son fauteuil et les yeux clos, si parfaitement tranquille qu'elle semblait dormir.

Le feu s'éteignait, un petit feu de brindilles, allumé juste parce que toute la matinée le temps avait paru incertain et que les vieux membres de Mme d'Arazac sentaient un grand besoin de chaleur. Le soleil s'était montré en vainqueur vers midi, mais à cette heure il n'entrait point par ce côté-là dans la maison. L'air était doux, Mme d'Arazac chercha quelques rayons autour d'elle; il n'y en avait aucun et il ne pouvait pas y en avoir. Elle n'en fit pas la réflexion; elle voyait derrière les vitres le petit jardin aux fleurs avec le puits à pignon qui se dressait au beau milieu, et tout cela déjà dans l'ombre. Elle s'attrista que le soleil l'eût abandonnée comme les autres; c'était son idée qu'on l'abandonnait. Elle jeta au feu une barre de saule toute menue pour voir une petite flamme et que ce fût un peu de gaîté; elle s'amusait à remuer du bout des pincettes les cendres et les braises.

Un roulement vif prestement arrêté à la porte, des grelots, des voix joyeuses... Les jeunes femmes arrivaient. Mme d'Arazac voulut se lever et s'avancer au-devant d'elles; enveloppées dans la grande clarté de la porte, large ouverte, elles apparurent. Mlle Clarisse les amenait; elle tenait leurs mains enlacées dans les siennes, elle leur faisait de bonnes questions, dont elle entendait mal les réponses.

Anna ayant enlevé les bagages demandait les renseignemens nécessaires sur les valises et les sacs.

Mme d'Arazac craignait qu'elles ne fussent fatiguées :

— Mes pauvres enfans, un si long voyage! le chemin de fer, et puis la diligence, et encore la voiture.

Affectueusement, elle les entraînait vers les fauteuils; mais les jeunes femmes ne se sentaient point fatiguées, elles étaient contentes.

Elles étaient venues dans la haute jardinière du fermier. Elles avaient traversé Rieul comme les femmes du pays, serrées l'une à l'autre sur la banquette à côté de leur paysan. Elles avaient vu le soleil qui descendait au bout de leur chemin; de bonnes gens, des pauvres allaient aussi par là; elles avaient marché avec eux dans une même gloire vers un espoir tout semblable. Elles étaient descendues à

la dernière côte, elles avaient cueilli dans leur course des fleurs de printemps, des fleurs d'aubépine et de pommier sauvage. Les haies leur avaient paru des trésors inestimables, à elles qui venaient de la ville où le printemps passe sans magnificence. Toutes deux elles célébraient à l'envie les ajoncs hérissés d'épines sombres qu'elles avaient aimés sur les talus en passant, les ajoncs et les genêts élégans qui n'étaient point encore bien fleuris. Elles prêtaient une âme adorable aux moindres choses.

Les voix jeunes vibraient en délices aux vieilles oreilles; les voix jeunes qui sont l'éternelle chanson pour bercer les vieux avant qu'ils ne s'endorment.

Peu importaient à Mme d'Arazac et à Mlle Clarisse les fleurs, le soleil, les charmes de l'air et de la grande route; c'étaient là choses communes, de peu de valeur; mais l'éclat de vie des jeunes femmes et le plaisir d'être venues qu'elles montraient bien, les comblaient d'une grande joie.

Six heures. Anna s'en vint mettre le couvert. Mlle Clarisse se leva pour l'aider. La salle à manger était la pièce de prédilection de Mme d'Arazac; elle s'y tenait dès le matin; il y faisait bon; et la vie de la maison passait là plus près d'elle, en sorte qu'elle s'y croyait mêlée encore un peu.

Mlle Clarisse revint s'asseoir auprès du feu; elle demanda des nouvelles de tout le monde. La jeune Mme Rivals avait un petit garçon que Mlle Clarisse et Mme d'Arazac ne connaissaient pas encore et dont on leur avait dit merveille. Elles s'inquiétèrent de ce tout petit. Sa grand'mère s'occupait de lui; il avait une nourrice parfaite et son intelligence toute neuve commençait de s'essayer aux aspects de la vie et au langage. Mme d'Arazac et Mlle Clarisse avaient connu l'enfance de plusieurs qui avaient grandi bien vite durant qu'elles vieillissaient lentement. Elles ne se sentaient point très éloignées des enfans par cette connaissance qu'elles avaient acquise de la rapidité avec laquelle on voit les années luire et décliner.

On se mit à table; les voyageuses avaient grand'faim. Le pain du village les enchanta; Mlle Clarisse expliqua qu'il n'était plus cuit au village, ce beau pain savoureux, un peu foncé et ferme.

— Il n'y a plus de boulanger au village; on fait le pain à la bourgade voisine et il nous arrive dans une charrette deux fois la semaine...

On apportait aussi d'autre pain, très blanc comme celui des villes;

ces dames en avaient acheté et elles le préféraient, mais les jeunes femmes n'en voulurent point.

Mlle Clarisse disait :

— Il y avait autrefois bien des choses au village, je me souviens; il y avait des gens de bonne société, on se recevait, on jouait aux cartes, on dansait même...

Mlle Clarisse, Mme d'Arazac, en belles robes amples de tarlatane avec des guirlandes de fleurs naturelles dans leurs cheveux un peu défaits, avaient dansé dans la maison en face, celle des Dario, qui appartenait alors à une vieille famille. Elles avaient dansé dans la belle maison des Mauvezens sur la place de l'église. Elles avaient dansé dans la maison qui était devenue l'école et encore dans une autre maison un peu plus bas sur la route : une maison de belle mine que des lions d'argile, en haut des piliers du grand portail, prenaient un air de défendre, la gueule ouverte.

Dans cette maison-là, à présent, vivait une bonne bourgeoise de campagne, Mme Leibax, que Mme d'Arazac et Mlle Clarisse accueillaient bien comme elles accueillaient les Mauvezens et tous les autres. Cependant, malgré leur cordialité, elles seules restaient véritablement aux yeux du village les « Dames. »

La nuit était tout à fait venue quand les jeunes femmes pensèrent sortir un peu devant la porte du côté du verger. Un ardent parfum de lilas les enveloppa dès le seuil.

Dans l'étang tout proche, les grenouilles chantaient aux derniers reflets du jour sur les eaux dormantes leurs airs nostalgiques. Elles pleuraient la lumière sur des rythmes étranges; elles s'exaltaient, jetant leurs notes toutes ensemble à l'entrée de la nuit.

Mme d'Arazac au bras de sa sœur vint à son tour sur le seuil. Les lilas jetèrent autour d'elle leur parfum trop fort; elle s'assit sur un petit fauteuil contre le chambranle. Elle se taisait, à demi-immobile, parmi la beauté vibrante et cruelle de la nuit.

Des chauves-souris, sans repos, traçaient de leur vol saccadé sur le ciel des cercles obscurs.

VII

Au matin, en ouvrant leur fenêtre, les jeunes femmes virent qu'il pleuvait. Elles ne songèrent pas à s'en attrister; elles se

levaient, ayant connu un repos exquis dans la vieille maison, parmi le silence des lointains, et de grandes occupations fastueuses et enfantines les requéraient activement pour cette journée tout entière. Elles étaient venues aider Mlle Clarisse et M. le Curé à orner l'église pour la fête prochaine; elles étaient venues comme des envoyées, joyeuses et impatientes et les mains pleines. Elles avaient apporté, dans un grand paquet encombrant et fragile, de hautes palmes d'or que l'une d'elles avait dressées; elles avaient apporté des feuilles claires de beau papier miroitant d'où elles comptaient tirer des oriflammes et d'autres décorations éclatantes et temporaires. Le toit de la vieille maison chantait de toutes ses tuiles battues et de ses gouttières primitives qui laissaient tomber l'eau avec un bruit de grande source ouverte. Les jeunes femmes voisines causaient; elles s'habillaient en hâte, ravies d'être affairées et de se sentir un peu pressées par les heures; elles égrenaient de magnifiques projets dans la chanson ruisselante de la pluie.

Sur la table ronde de la salle à manger, les feuilles claires déjà changées en oriflammes et les monogrammes de la Vierge et du Christ, celui aussi de Monseigneur, savans et enjolivés, nés dans l'or léger par la grâce adroite des jeunes femmes, faisaient, avec les assiettes de colle blanche et les baguettes destinées à devenir des hampes, un désordre jeune et éphémère parmi les vieilles choses immobiles, fortes de la sanction du temps et rangées suivant une habitude exacte.

Mme d'Arazac, assise à sa place accoutumée, suivait avec intérêt le travail des jeunes femmes. Sa jeunesse était près d'elle; de son temps comme aujourd'hui on ornait les églises, pour les fêtes, avec des choses fragiles et naïves qui gagnaient devant Dieu la valeur d'une bonne intention menée à bien par des cœurs simples et aux yeux des hommes celle de la tradition, cette autre aussi de l'émerveillement et de la joie imprescriptible, qui s'attachent à ce qui est de nuance vive, comme aux ors et aux argens dans les lumières. De son temps elle avait aussi, avec des mains agiles, découpé des étoiles en pliant et repliant des petits carrés de papier doré. Elle avait marqué de beaux chiffres sacrés et d'emblèmes divins des fonds clairs comme des ciels. Elle voulut qu'on lui fît voir de tout près chaque petit étendard nouvellement orné. Les baguettes, coupées du matin aux massifs de lilas, avaient apporté dans la maison l'odeur

des sèves d'avril et l'odeur de la pluie qui a passé sur des fleurs; elles sentaient plus fort d'être écorcées.

Germaine Lauriol, une enfant des environs du village qu'on avait prévenue la veille, faisait avec piété et délicatement ce travail : les baguettes apparaissaient comme d'ivoire, lisses et glissantes, entre ses doigts fins. Certes, ses doigts ne semblaient point d'une paysanne, non plus que son visage. Elle restait blanche, à peine hâlée, sans la dureté que donne au front des filles de la campagne, même très jeunes, l'habitude d'aller la tête nue au soleil et de se défendre de lui par le froncement de sourcils instinctif. Ses quinze ans montaient dans le printemps avec un charme de beauté douce; les femmes du village, en la regardant et en regardant auprès d'elle leurs filles, secouaient la tête dédaigneusement et jalousement. Elles se disaient les unes aux autres au pas de leur porte :

— Quelle est celle-ci qui est pauvre? et d'où est-elle venue pour que nos enfans paraissent laides à côté d'elle?

A la vérité, elle venait d'ailleurs; d'un ailleurs sombre et sans joie. Elle était née dans une petite ville, non loin. Comme elle allait atteindre ses six ans, sa mère l'avait laissée pour suivre un amant de quelques jours; elle n'était plus revenue jamais. L'enfant ne savait pas bien son histoire; elle y devinait des hontes et des peines, elle en souffrait dans son cœur. Son père, qui travaillait dans sa petite ville de son bon métier de serrurier, ne sachant pas s'occuper d'elle tout seul, l'avait placée tout de suite au village chez une sœur aînée à lui, mariée là et qui avait une grande fille.

Germaine se souvenait d'avoir été heureuse chez ces braves gens; elle l'était encore. Sa grande cousine l'adorait, se plaisait à l'arranger joliment les dimanches comme le font les très jeunes mères qui se souviennent encore de leur poupée. Sa tante et son oncle se croyaient un peu ses grands parens; ils en étaient fiers, ils la choyaient à leur manière simple. Elle croissait parmi eux en intelligence et en beauté; elle leur jetait à pleines mains la joie de ses gaietés innocentes. Ils pensaient en faire une demoiselle, c'était leur ambition : une institutrice, parce qu'elle se plaisait aux études et saisissait tout avec rapidité et justesse.

Mlle Mérens, elle-même, leur avait suggéré cette idée; Germaine venait encore à l'école malgré son âge — et elle suivait aussi les catéchismes de l'abbé Andrau, par plaisir, et bien qu'elle eût depuis longtemps fait sa première communion. Quelquefois, son père venait

la voir ; elle lui gardait dans son cœur une grande place, cependant elle en avait une peur invincible. C'était un ouvrier mécontent et malheureux, de ceux qui, dans les villes, lisent, au hasard des journaux, des choses qu'ils entendent mal.

Germaine Lauriol, silencieusement et délicatement, emprisonnait les baguettes blanches dans des bandes roulées de fin papier clair. Le papier bruissait en tournant dans ses mains ; elle ressemblait aux petites fleuristes qu'on voit dans les magasins de fleurs artificielles et qui mettent pareillement à leurs gerbes compliquées de hautes tiges.

D'autres jeunes filles, dans la grange dont la grande porte s'ouvrait sur la route, tressaient des guirlandes sur de longues cordes retordues avec le buis lustré et odorant que les jeunes hommes avaient été cueillir à l'aube sous les futaies. Ils en avaient coupé beaucoup : de pleins tombereaux que les bœufs avaient traînés patiemment par les routes glissantes.

La seconde marguillière, Marie Crouzath, — qu'on appelait aussi « Marie du moulin, » à cause de son voisinage avec un vieux moulin en ruines, — dirigeait attentivement le travail des jeunes filles. Les jeunes filles n'étaient pas habiles ; elles ne savaient pas bien former les guirlandes, elles se faisaient mal aux doigts, elles embrouillaient les cordes et les ficelles, elles se poussaient en riant, et elles ne chantaient point parce que dans le village les vieilles chansons étaient mortes et que personne, même les vieux, ne s'en souvenaient plus.

Les petits garçons, en passant à leur heure sur la route, leur avaient jeté des cailloux par malice, elles avaient couru. La moindre chose leur était prétexte à gaîté folle. Marie du moulin gronda, elle criait après elles, fort, de sa voix drôlement nasillée : « Hé ! Gabrielle ! Marinette ! Delphine ! Rose ! — Hé ! Marguerite-Claire ! »

Les jeunes filles s'assirent de nouveau dans les buis ; elles s'y perdaient jusqu'à la ceinture. Les paroles de leur franc patois, alertes et ironiques, tombaient et rebondissaient parmi la jonchée de branchettes. Des petites feuilles rondes détachées s'étaient arrêtées comme des émeraudes dans leurs cheveux.

VIII

Dimanche. — Les cloches lentes, avant la messe, disent ceci : « Dimanche, » aux champs dont c'est le jour de trêve, et aux bœufs

dans leurs étables, aux bœufs, qui, de temps immémorial, se sont reposés ce jour-là.

Dimanche. — Sur la route, les gens passaient, par groupes ou isolés. Les gens se rendaient à l'église ayant mis, ce dimanche comme les autres et malgré le temps mauvais, des habits soignés, en l'honneur de Dieu et du repos. Les femmes tiraient haut leurs jupes. Beaucoup, les vieilles, avaient de grands capulets sombres, elles ressemblaient à des veuves, leur silhouette simple était belle à voir. Les hommes, pour la plupart, portaient des casquettes de laine ou des bérets. Ils étaient vêtus de blouses noires, de blouses bleues, mais quelques-uns aussi portaient des vestons courts avec de grands chapeaux.

Les derniers coups étant sonnés et les dernières vibrations mortes, des gens se hâtaient encore. Ils venaient de loin, ils étaient en retard, ils allaient vite.

Des petits garçons, leurs pantalons retroussés, coururent. Ils riaient, pleins de joie, en faisant sauter la boue.

A l'église, dans la nef, les femmes cherchaient, avec des bruits de sabots, la chaise à leur nom.

Les hommes avaient accoutumé de se tenir au fond et ils n'entraient point que la messe ne fût commencée. Les dimanches de soleil ils se massaient dehors, sur le préau d'herbe rase planté d'accacias qui s'étend de l'église au presbytère. Et les dimanches de pluie, sous l'auvent de la petite porte à gauche.

Les voix des hommes arrivaient dans l'église. Animées et assourdies, un peu confuses, elles disaient, sans beaucoup de franchise, ni peut-être de bonté, leurs intérêts, leurs craintes et les petites histoires du village. Ils se plaisantaient quelquefois les uns les autres, ils ne savaient point garder de mesure et, sentant en eux des instincts puissans, ils croyaient vite aux fautes d'autrui et interprétaient avec une grossièreté ingénue les moindres actes. Plus forts que d'autres esprits mieux chargés de belles pensées, ils connaissaient la ligne incertaine qui va entre le bien et le mal. Elle leur paraissait droite et sans ombres, c'est pourquoi ils jugeaient sans peine. Les morales anciennes avaient jeté en eux de longues racines. Ils leur faisaient violence fort souvent et ayant reçu, avec le sang et l'âme traditionnelle de leurs ancêtres, la notion de ce que

c'était que le mal, ils l'aimaient quelque peu. Cependant une grandeur et une pureté reposaient sur ces hommes. Ils ne le savaient point, cela était tout à fait indépendant d'eux-mêmes. Leurs misères, infimes en regard de la splendeur du soleil par les collines et de la force de leurs champs, tombaient, pour se magnifier, en quelque sorte, dans la beauté des saisons qui suivaient autour d'eux leur admirable marche de sérénité. Ils étaient meilleurs, sans le vouloir de voir plus de ciel simplement et de vivre plus près des astres et de ce qui pousse et meurt sur la terre.

Dominique, le vieux suisse, descendit à travers l'église. Il avait mission de les avertir que la messe allait commencer.

Il venait de la petite sacristie où ses vêtemens d'honneur dormaient pendant la semaine. Il y était entré inaperçu, tout humble parce qu'il était pauvre, en blouse et son béret à la main et portant déjà seulement ses pantalons bleus à large bande dorée, ceci pour la convenance qui n'était point de s'habiller entièrement dans la sacristie. Et il en sortait revêtu d'une dignité et d'une puissance éphémères.

Chaque dimanche et pour les fêtes il apparaissait ainsi au milieu des hommes, doux à son ordinaire, courbé, avec sa figure de toujours, un peu émaciée sous les cheveux blancs.

Mais son habit à boutons d'or et son baudrier chamarré, son bicorne en bataille et sa hallebarde, l'accompagnaient d'un éclat terrible et nouveau.

Les petits sabots des enfans de chœur claquèrent sur les dalles.

L'abbé Andrau, ayant jeté l'eau bénite, par un geste en forme de croix, dans l'air, au levant, au couchant et vers les deux autres points de l'horizon, bénit aussi les fidèles et le pain.

La voix de M. Gaud, le doyen des chantres, s'éleva.

M. Gaud gardait sa voix pure et fraîche, malgré qu'il approchât des quatre-vingts ans, il chantait bien et il le savait, il était fier de sa voix, il aimait chanter.

« *Adjutorium nostrum in nomine Domini.* Notre secours est dans le nom du Seigneur. »

« *Qui fecit cœlum et terram.* Qui a fait le ciel et la terre. »

Son fils et son petit-fils répondirent au verset avec le chœur des autres; ils étaient chantres par le respect de l'hérédité, mais ni l'un ni l'autre n'avaient la voix, la voix de l'aïeul.

L'abbé Andrau imposa ses mains étendues sur le pain.

Le pain brillait, doré et safrané, tranquille, posé sur une serviette blanche que les plis récens marquaient de petites lignes symétriques d'ombre légère.

Le pain, de belle farine familière que quelque moulin avait faite à l'automne dans le vent, en tournant sur le ciel de grandes ailes chantantes, le pain apportait à la table de communion le souvenir de la moisson dernière des grains lourds qui faisaient pencher les épis au déclin des collines. Il était pétri d'anis et modelé en clochetons, en rayons, en coupoles, au gré d'une fantaisie étrange. Il ressemblait à un petit soleil, de ceux que les pauvres artistes naïfs figurent encore dans les imageries populaires.

Les hommes et les femmes qui étaient là devaient manger ensemble de ce pain, et plusieurs pensaient en emporter aussi un peu tout à l'heure à la maison pour le donner à quelque vieillard ou à quelque enfant.

Tout ceci était fait suivant la tradition des agapes des premiers siècles, en signe d'égalité et de mutuelle affection. Ils ne le savaient point, cependant ils avaient confiance tout de même en leur pain bénit. C'était peut-être parce qu'il était offert par l'un d'eux, chacun à son tour, et pétri d'anis. C'était peut-être aussi qu'ils se souvenaient de l'avoir aimé enfans.

La messe commença :

« *Introïbo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam.* Je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui remplit de joie ma jeunesse. »

L'abbé Andrau, mince comme une âme, et grave sous ses ornemens à la couleur prescrite du deuxième Dimanche après Pâques, disait lentement l'admirable antienne où tenaient le désir, la force et le bonheur de sa destinée.

Un petit enfant pleura. Tout de suite, deux ou trois autres pleurèrent aussi. Les mamans les avaient amenés afin de ne point les laisser seuls à la maison, et quelques-unes encore, par l'envie de se prévaloir devant tous de quelque beau bébé, nippé d'une robe voyante et neuve.

Au prône, l'abbé Andrau parla seulement de la grande solennité prochaine. Elle devait commencer, par l'arrivée de Monseigneur l'Archevêque dès le lendemain soir. Il donna des instructions. Tous

étaient conviés à venir se joindre à la procession qui irait au-devant de Monseigneur jusqu'à l'arc de triomphe à l'entrée du village. Cet arc, non plus que les autres ornementations du village, n'était point encore dressé. Il recommanda à chacun de prêter son aide, dans la mesure du possible, pour que Monseigneur fût satisfait et se tînt pour honoré dignement. Il pria les jeunes hommes qui élevaient des chevaux dans la campagne de former une petite cavalcade et d'aller sur la route, jusqu'un peu loin, faire à Monseigneur une escorte.

Et il fit connaître aux mères de famille qu'il y aurait des oriflammes à distribuer entre les petits enfans de cinq à dix ans afin qu'ils fussent comme une petite cour d'anges autour de Monseigneur l'Archevêque.

Il donna lecture des heures précises où les mouvemens devaient être accomplis, puis il s'adressa aux enfans qui se préparaient à être confirmés le surlendemain.

Il parlait simplement, avec timidité, et comme s'il avait eu un peu peur de ses paroissiens. Il n'avait point voulu monter en chaire pour leur dire ces choses; il était près d'eux, aux premières marches du chœur. Il se tenait droit dans son aube brodée et il ne faisait point de gestes. Il ressemblait, avec son étole d'or en croix sur sa poitrine, à ces saints aux lignes irréelles que les moines inspirés peignaient sur les murailles des couvens au moyen âge.

La jeune Mme Rivals et sa belle-sœur se le dirent l'une à l'autre. Elles étaient là, près de Mlle Clarisse, dans la chapelle de la Vierge, à la place que les chaises de la maison de briques rousses avaient accoutumée depuis le temps qu'il faut à trois ou quatre générations pour arriver et passer. Les jeunes filles les regardaient à la dérobée. Elles songeaient aux élégances des villes; plusieurs d'entre elles portaient déjà des robes taillées à la mode et des chapeaux garnis de fleurs et de plumes.

Les cloches s'animèrent pour signaler la consécration.

Jean-Marie, le carillonneur, égrena des notes lentes; on aurait dit que ses cloches ne s'ennuyaient point en l'air, elles y restaient comme suspendues avant une parole plus grande, et retombaient sur leur sonorité, doucement, à regret.

Le frissonnement aigu de la vieille clochette de cuivre, que le petit servant de messe agita longtemps avec un vif mouvement des

bras, chantait par toute l'église; les vitraux des fenêtres hautes dansaient et vibraient dans leurs plombs, en échos.

Le vieux suisse Dominique donna à terre un grand coup de hallebarde.

Les gens courbèrent les épaules durant l'accomplissement du mystère.

Après, il y en eut qui s'assirent, d'autres s'appuyaient debout aux boiseries et des femmes encore agenouillées priaient en remuant les lèvres, comme dans une causerie à voix basse, le Christ descendu dans l'hostie et le vin, et elles élevaient vers l'autel leurs yeux simples, pleins de foi.

Les hommes, et les femmes, tous, ils avaient devant Dieu des poses simples et lasses, comme des gens habitués à travailler beaucoup et qui savent mal se tenir immobiles, sans rien faire.

Au dehors, par le village silencieux et presque désert, les ruisselets grossis couraient le long des maisons et des haies; ils reflétaient le ciel gris et, de ci de là, quelque branchette, en silhouette menue et stable sur l'eau mouvante.

Les petits canards, tout contens de trouver une eau nouvelle, différente de celle de leur mare et qui n'avait point le même goût ni la même odeur, y nageaient avec délices. Ils suivaient le fil de l'eau, ils jouaient à cueillir au passage, sur les petites berges, des brins d'herbe bons à manger. Ils étaient très jeunes; au printemps, c'est surtout de ceux-là qu'on trouve dans le village. Ils portaient encore leur plumage vert et duveté et ils n'avaient jamais vu pleuvoir. Il leur arrivait, sous les ondées, de regarder en l'air en ouvrant le bec, pour essayer de voir tomber les gouttes pressées et boire. Les gouttes de pluie s'écrasaient dans leurs petits yeux ronds, alors ils les refermaient brusquement en secouant la tête. Ils jetaient des petits cris émerveillés, ils se poursuivaient parmi les flaques, et glissaient, en battant de leurs ailes courtes, sur la boue.

Les oies allaient aussi par les ruisselets et les flaques. Elles n'y pouvaient guère baigner que leurs larges pattes noires, mais cela les amusait sans qu'il y parut. Les oies n'ont jamais l'air de rien faire pour s'amuser. On dirait qu'elles remplissent, par chacun de leurs gestes, quelque devoir solennel auquel se rattachent des intérêts puissans.

Les pauvres petits poulets des premières couvées de mars, que

leurs mères avaient déjà abandonnés et qui auraient bien voulu encore s'abriter aux ailes chaudes, cherchaient refuge sous les avant-toits, au ras des murs.

Les pauvres petits poulets regardaient tristement l'eau ennemie tomber devant eux, en les éclaboussant, par les trous des chenaux usés. Ils avaient froid et ils avaient peur aussi. Leurs plumes mouillées et hérissées se soulevaient sur leurs petits corps maigres. Ils admiraient du coin de l'œil, avec une haine et une envie, les petits canards leurs cousins, si joyeux et à leur aise.

Quelques-uns avaient éclos sous la même poule.

A la porte de l'église, les hommes, rangés sous l'auvent, regardèrent sortir les femmes.

La messe étant dite, elles sortaient contentes d'en avoir fini, encore ce dimanche-là, de leur devoir envers Dieu.

Elles troussaient leurs jupes et sautaient par-dessus la grande flaque d'eau que la pluie du toit avait faite au seuil. Et puis elles prenaient la route, leurs parapluies ouverts appuyés à l'épaule, et quelques-unes causaient par bandes en s'en allant.

Les hommes, lentement, les suivirent.

Ils avaient déjeuné avant la messe, vers dix heures, suivant leur habitude, et ils se rendaient au café.

Là, jusqu'aux vêpres et plus avant dans la soirée, ils resteraient, non point tant à boire comme à deviser de choses et d'autres, de la République, des ministres lointains dont ils savaient les noms et qu'ils croyaient très puissans, des élections prochaines, — et de ce qu'avait dit au prône M. le Curé que l'on critiquait volontiers toujours, encore qu'on l'aimât dans le fond, suivant le caractère fatal des villages.

Les jeunes femmes, en rentrant de la messe, trouvèrent Mme d'Arazac qui venait de se lever. Elle avait lu son office au lit; sa nuit avait été mauvaise; elle croyait n'avoir pas dormi, elle le disait tristement.

Les nuits des très vieux sont pleines d'ombres et de songes. Le sommeil, qui appesantira leurs paupières bientôt, pour longtemps, se fait désirer et s'attarde au loin, comme quelqu'un d'aimé et de capricieux.

Mme d'Arazac voulait déjeuner tout de suite. Midi sonnait aux cloches, à la vieille horloge. Elle s'assit à sa place accoutumée, à

cette même table où elles avaient été, sa sœur et elle, d'anciennes petites filles et des jeunes filles entourées des leurs. Ce temps leur paraissait d'hier. Leur souvenir peuplait cette table des chères figures mortes. Elles seules pouvaient les voir désormais.

Les jeunes femmes ne les voyaient point, quoique quelques-unes eussent gardé une petite vie pâle aux feuilles d'un vieil album, et sur des daguerréotypes, aux murailles, contre les tapisseries, dans des cadres noirs.

IX

Dès l'aube, sous le ciel de la journée nouvelle, fine et grise, ce sont des bruits de clous qu'on enfonce à grands coups de marteau, des bruits de bêche qui ouvrent péniblement et profondément la terre, au flanc de la route, pour y ficher les jeunes arbres coupés et branchés qu'on a choisis quelques jours plus tôt parmi les plus droits dans les bois. Ils avaient déjà poussé des feuilles tendres, ils s'ouvraient au printemps, pleins du mystère troublant des sèves, et on les avait coupés. Les haches meurtrières avaient blessé sans égard leur écorce lisse ; on leur avait pris leur couronne. A présent leur vie pleurait par les coupures. Ils gisaient sous les hangards des maisons voisines ; dans les bois, leurs racines étonnées marquaient leur ancienne place d'un moignon blanc qui irait vieillissant et se durcissant lentement par les saisons sous les mousses. Peut-être mai, dans sa bonne générosité, jetterait-il aux tristes cicatrices quelques pousses menues comme un vêtement d'aumône, pour cacher les misères de la mort des arbres. A ces places vides le soleil pouvait jeter des rayons plus profonds et plus chauds, des fleurs nouvelles y croîtraient, de frêles plantes d'ombre exhaleraient leur petite âme après une agonie brève à cause de la disparition de leur arbre. Ce serait l'évolution infinie et nécessaire.

La mort chemine à travers la vie, la mort se mêle si étroitement à la vie qu'on ne les trouve plus distinctes à certaines heures.

Ces arbres coupés, plantés au long de la route, de loin en loin, depuis l'arc de triomphe jusqu'à la porte de l'église, allaient soutenir des guirlandes de buis jetées de l'un à l'autre en festons et en voûtes, et des drapeaux. Ils recevraient aussi des décorations de branches étrangères et fleuries qui se faneraient lentement durant les heures

de la fête... Et tout cela pour donner plus joyeux aspect au village.

L'arc de triomphe, déjà disposé, s'élevait en un lieu ouvert formé en placette herbeuse et ronde à cause des quatre chemins qui s'y rencontraient. Un lieu qu'on appelait communément le « Trujeau » parce que les cochons aimaient y venir paître.

Les pointes nouvelles des buis liés s'inclinaient, déjà languissantes, toutes froissées par tant d'aventures entre tant de mains. Mais les touffes anciennes résistaient bien : sombres et fortes, elles dessinaient leurs courbes factices contre le ciel décoloré.

Ils étaient cinq jeunes hommes à travailler dans le matin ; le plus alerte, Capéran, dont le père était menuisier à Garavet, non loin, connaissait le bois et les clous et aussi comment on peut dresser un plan sur le papier et l'exécuter ensuite en le grandissant suivant les proportions. Un autre, Philippe Noubel, le fils du métayer de la maison de briques rousses, agissait d'ensemble avec Capéran pour mettre d'aplomb les ogives ou tendre d'un épieu à l'autre, également, les guirlandes. Il avait fait ses trois ans de régiment dans l'infanterie de ligne, il en gardait une précision de mouvemens et l'attention nécessaire aux ordres. Le fils de l'ancien adjoint au maire avançait lentement sur la route et il mesurait des intervalles réguliers qu'il marquait de deux coups de bêche. C'étaient les places où les arbres apportés de la forêt devaient s'ériger avec une dernière apparence de vie.

Les deux autres jeunes hommes, des garçons de dix-huit et de vingt ans qui s'étaient loués dans quelque ferme pour jusqu'à l'automne, fendaient la terre avec des gestes d'effort.

Le marteau de Chelles, le forgeron bossu, s'éveilla sur l'enclume ; le père Despiau ouvrit les volets de sa boutique ; d'autres passèrent. Ils virent les travaux commencés et ils admiraient l'arc de triomphe, les arbres déjà en terre, droits et vides comme des épieux.

Le soleil levant jeta de l'or clair dans les brumes ; il luisait au loin pour d'autres lieux dans son azur impassible. Mais entre le village et lui les voiles tendus demeuraient comme une tristesse sans violence et sans bornes.

Sa messe dite, l'abbé Andrau balaya les sacristies. Les ouvriers n'avaient fini que samedi soir de gratter et de reblanchir. On avait seulement repoussé les platras de côté à cause du dimanche, et d'ailleurs il valait mieux que cela séchât un peu avant que d'être balayé.

Les marguilliers du village ne s'animaient point de beaucoup de zèle; ils étaient tous occupés à leurs champs et autour de leurs bêtes. Pleins de bonne volonté, ils laissaient cependant M. le Curé se servir lui-même et servir l'église, et cela leur paraissait assez naturel. C'est pourquoi l'abbé Andrau, ce matin-là, balayait tout seul ses sacristies après la messe. Les vieux platras et la chaux y avaient accumulé une poussière pénible. Il revêtit, pour faire ce travail, une très vieille soutane point trop bien rapiécée et dont les déchirures se voyaient comme sur la robe du grand pélerin saint Roch, lequel avait sa chapelle à la gauche du transept.

Autour de l'abbé Andrau, les poussières dansaient leur ronde; il n'y avait pas de rayon pour les changer en or; elles tourbillonnaient sans grâce. Les cheveux de M. le curé en furent couverts; il lui en vint aussi dans les yeux et au bord des cils. Il pensa aux vieillards bibliques qui se couvraient la tête de cendre les jours de deuil; il s'amusa de cette idée qu'il leur ressemblait. A côté de la mélancolie profonde qui lui venait des expériences de sa vie de prêtre et de l'abandon de toute joie humaine, il gardait la jeunesse d'esprit qui est la richesse merveilleuse de ceux qui sont tout à fait purs.

Les yeux commencèrent de lui brûler; il les avait beaucoup fatigués autrefois, au collège, durant des veilles, pour rattraper le temps perdu, et au grand séminaire sur les livres implacables. Ils restaient affaiblis; ils formèrent à leur coin deux grosses larmes de simple souffrance; c'était à cause des morsures subtiles des sels réveillés parmi les poussières.

Les gonds de la petite porte chantèrent leur note rouillée. Mlle Clarisse et les jeunes femmes entrèrent; elles portaient toutes les trois des boûquets d'or raides et qui cliquetaient. Elles arrivaient de bon matin. Les jeunes femmes pensaient faire de l'église un jardin véritable à la gloire de Dieu; elles avaient demandé des branches et des fleurs, on allait les leur apporter.

Lorsqu'elles virent M. le Curé tout blanchi, comme poudré pour une fête travestie, elles eurent d'abord une envie de rire vite évanouie. Le blanc attaché à son visage en accusait si tristement la maigreur, accrue encore en ces jours de fatigue et d'anxiété. Mlle Clarisse le gronda de se donner trop de peine; elle l'aimait et le vénérait suivant ses mérites. Elle éprouvait aussi le sentiment qu'il avait besoin qu'on le protégeât un peu; mais Mme d'Arazac, qui

avait connu un peu plus qu'elle la tendresse et la douleur de vivre, éprouvait encore mieux ce même sentiment.

L'abbé Andrau invita Mlle Clarisse et les jeunes femmes à venir un instant au presbytère ; il ne répondait point qu'elles n'y trouvassent un grand désordre, même il ne savait pas bien si elles pourraient s'y asseoir. Il souhaitait qu'elles vinssent tout de même parce que le drap mortuaire qu'il avait acheté avec l'assentiment de ses fabriciens venait de lui être apporté. Il dormait encore dans sa caisse large et plate, fermée avec soin, et elles, — qui avaient plus de délicatesse et d'habitude, — l'aideraient à l'en tirer une fois les clous enlevés, et à le bien replier ensuite. L'autre, l'ancien, était si usé d'avoir recouvert tant de cercueils, depuis de si longues années, qu'il n'aurait pas osé le présenter à Monseigneur pour donner l'absoute, ainsi que cela se pratique aux fêtes de confirmation, après la cérémonie, et suivant l'usage de l'église qui n'oublie jamais les trépassés et les voit mêlés aux vivans sans cesse.

Ils s'acheminèrent. Dehors, la lourdeur de l'atmosphère les surprit. Mlle Clarisse fit part des ses craintes pour le soir :

— Il ne faudrait pas qu'il plût...

Elle s'inquiéta pour les oriflammes et les bannières. M. Curé croyait bien qu'il ne pleuvrait pas.

A mesure que les jours passaient dans leur suite inflexible, il s'était vu emporter en fièvre avec une ardeur croissante par un désir juvénile de tout faire à merveille. Il sentait comme un grand poids lourd et glorieux sur ses épaules. Il n'avait pas eu encore, dans le cours de sa vie, d'hôte aussi considérable que Monseigneur à recevoir. C'est pourquoi, il avait peur de faiblir, de ne pas savoir, d'oublier des choses essentielles. Mais, ayant déployé une activité surhumaine, et donné de ses forces plus qu'il ne le pouvait, il avait une foi simple et ferme que les élémens que Dieu commande le devaient servir à présent. Son âme était toute remplie par sa croyance; il n'avait pas besoin d'y mettre des paroles, même en pensée. Il savait que Dieu peut appeler les vents et la pluie et leur dire : « Allez. » Et qu'Il peut aussi les rappeler et leur dire : « Demeurez en paix. » Il entendait dans son âme les paroles imagées que Jésus disait à ses disciples touchant les passereaux « qui ne se vendent qu'une seule obole les deux et dont cependant aucun ne tombera sans que Dieu l'ait voulu. » Il avait confiance et c'est ainsi qu'il trouvait sur terre un peu de bonheur. Bien véritablement, il allait dans la vie

comme les anciens apôtres qui ne devaient emporter en chemin « ni or, ni argent, ni bourse dans leur ceinture, ni deux tuniques, ni bâton ; » il était pauvre. On pouvait dire de lui qu'il n'avait rien, tant ses mains étaient inhabiles à se refermer sur de l'argent. Le peu qui lui en arrivait, il allait le donnant aux malades, aux pauvres, à tous ceux qui manquaient de quoi que ce fût, lui qui manquait de bien des choses. Il n'avait pas de servante; son père et lui se suffisaient; le père faisait leur simple cuisine et l'abbé l'aidait à tenir leur maison en ordre. Quelquefois la sœur cadette de l'abbé Andrau, qui n'était point mariée encore, venait faire les reprises les plus urgentes aux vieux habits. Elle demeurait loin, chez une tante; mais à présent qu'elle avançait en âge et marchait vers ses vingt-quatre ans, l'abbé et son père songeaient à la prendre et à la garder tout à fait avec eux. Elle serait leur ménagère. Une présence de femme est nécessaire à toute maison. Elle était douce, elle connaissait leur projet et elle voulait bien venir. Cela ne l'ennuyait pas de changer de village. Elle avait un peu l'âme des captives anciennes qui se laissaient vivre au gré du destin, toujours souriantes et belles, et s'attachant à un maître et puis à un autre, au hasard des guerres lentes et des échanges.

Durant qu'ils traversaient la placette, l'abbé Andrau annonça à Mlle Clarisse et aux jeunes femmes l'arrivée de sa sœur. Elle était là depuis l'avant-veille et déjà le presbytère avait pris une petite allure coquette et plus confortable. Elle avait chassé les araignées qui guettaient dans les coins, du milieu de leurs toiles vieilles de plusieurs saisons, les mouches printanières. Elle avait aussi mis des petits rideaux blancs un peu empesés aux fenêtres. A présent, elle s'occupait à faire reluire les poignées des portes avec un chiffon de laine et la poudre rouge qu'il faut.

Mlle Clarisse la connaissait déjà; l'abbé la présenta aux jeunes femmes. Rougissante et gauche, elle saluait gentiment, comme quelqu'un qui ne sait pas trop, en regardant un peu en dessous, à la façon des gens qui pensent des choses et ne les disent point.

Elle s'en fut chercher des outils; la caisse fut ouverte et le drap mortuaire laissa apparaître sa doublure forte parmi des papiers de soie. Ces dames le déplièrent; elles voulaient le voir tout en détail; il ressemblait à plusieurs; mais une originalité lui venait de ce que les symboles néfastes des os enlacés et des crânes aux bouches, aux nez et aux yeux béans, avaient été remplacés, aux angles, par des

fleurs de pensée. Une croix brodée d'argent plein s'éployait au milieu ; elle était grande et lourde, faite à la taille d'un homme, pour retomber autour des morts et les enserrer comme d'une suprême caresse sur les chemins.

Mlle Clarisse le trouva magnifique; les jeunes femmes donnèrent des louanges sincères à l'abbé qui l'avait choisi. Mlle Clarisse, tout enorgueillie, pour sa paroisse disait :

— Il est plus beau que ceux de Rieul et de Lombez.

En toutes choses, et même pour les âmes les meilleures, la comparaison est un grand terme de joie ou de souffrance.

En fait, ce drap était entouré d'une frange qui lui donnait une élégance; elle désira que Mme d'Arazac le vît; sûrement cela lui ferait plaisir; toutes deux elles déploraient depuis longtemps la pauvreté des fastes funèbres au village.

L'abbé Andrau avait acheté aussi une écharpe de bénédiction; il avait fait des folies, il s'en accusait. Mais l'écharpe dont il se servait présentement était si vieille... et toute fanée d'avoir habité trop longtemps les tiroirs de la sacristie. Elle était devenue peu digne d'approcher du Saint-Sacrement; les ors s'étaient ternis et même des déchirures commençaient de se faire en maint endroit. Sur celle-ci, toute de beau satin blanc qui brisait mollement en ombres et en clartés, des raisins de bel or luisant étaient brodés avec des épis et des rayons autour du doux agneau divin qui est une des représentations symboliques du Christ.

Mlle Clarisse demanda si le trésor de la fabrique était épuisé. M. le Curé répondit qu'il l'était et complètement. Elle pensait qu'il avait dû ajouter aussi un peu de son argent à celui du trésor... Il avoua qu'il avait dû en ajouter :

— A présent, je n'ai plus rien ! — Il riait comme un enfant, en montrant ses mains vides. Mlle Clarisse pensa le reprendre un peu au sujet de ses prodigalités : Que ferait-il, l'année durant avec sa bourse déserte? Il se défendit : il n'y avait pas lieu de craindre ; il avait fait ses comptes. — A la vérité il ne voulait rien ôter à ses malheureux ; il avait fait des calculs ingénieux où il ne se trouvait que pour lui seul des sacrifices ; mais il n'en dit rien. Ceci était entre Dieu et le secret de sa pensée.

Les cloches chantaient midi à leur ordinaire, quand l'abbé Andrau arriva pour déjeuner à la maison de briques rousses. Il était

venu par la route déjà pavoisée où les jeunes hommes travaillaient à présent à fixer les guirlandes en voûtes aux épieux. Il s'était arrêté avec eux pour les féliciter de leur travail; il arrivait un peu en retard, les mains embarrassées de la grande caisse plate, refermée en hâte, où dormaient à nouveau le drap mortuaire et l'écharpe.

Mme d'Arazac se leva et voulut s'avancer un peu vers lui; elle lui souriait. Elle lui portait une affection réelle; quelquefois elle se réjouissait de penser que ce serait lui qui l'assisterait aux dernières heures. Mais, comme elle espérait vivre encore un peu de temps, cette crainte lui venait, qu'on ne l'enlevât de la paroisse pour le mettre en une autre meilleure. Alors elle priait avec ferveur pour qu'il demeurât.

Le drap fut déplié une seconde fois; on se mit à quatre pour l'étaler entièrement. Mme d'Arazac le tenait avec les autres; la frange tremblait un peu de son côté. Elle l'admira sans tristesse. Il lui arrivait vraiment d'oublier son âge et de croire que sa faiblesse lui venait de quelque malaise passager. Elle ouvrit aussi de ses longues mains menues l'écharpe blanche. Les bagues d'alliance qui se mouraient à ses doigts se souvinrent des satins anciens que les mariées avaient portés.

Dans la grange qui ouvre sur la route, Gabrielle, Marinette, Rose, Delphine et Marguerite-Claire tressaient encore des guirlandes de buis. Les garçons appuyés aux chambranles les regardaient faire.

Gabrielle se plaignit de ce que les mains lui faisaient mal. C'était à cause des ficelles qu'il avait fallu tirer et serrer autour des branchettes contre les cordes dures. Elle secoua ses doigts rougis; les mains reperdues dans la masse des buis, elle songeait. Marguerite-Claire, assise bien droite sur un escabeau et non point à terre à la paysanne comme les autres, avait laissé glisser de ses genoux sa guirlande finie. Elle ôtait une à une les petites feuilles rondes et les brindilles attachées à son tablier, à sa robe; elle montra ses mains qui étaient aussi bien meurtries. Marinette avança les siennes; elle agitait ses doigts bruns, elle s'écria :

— C'est pour le bon Dieu!

Mais Rose, qui servait chez Mme Leibax, fit voir à sa main gauche une écorchure récente qui saignait encore un peu. Delphine dit que cela valait bien une bague de fiançailles. Malicieusement, elle regarda vers les garçons. On disait beaucoup au village que Rose avait des amoureux et qu'elle ne leur était pas cruelle. Il y avait

même des gens qui croyaient bien avoir vu, en passant quelque nuit, une échelle dressée contre sa fenêtre ouverte. Elle se riait des médisans. Elle était très jolie et réellement un peu folle de son corps. Elle répliqua :

— La bague de fiançailles viendra bientôt.

Elle était sûre de sa force ; elle gagnait aussi un peu d'argent ; elle marchait fière et insoucieuse dans la vie voulant s'amuser et choisir.

Germaine Lauriol parut au seuil ; elle avait cueilli dans les prés des marguerites, des sainfoins et d'autres fleurettes simples. Elle avait fait par le village une quête de fleurs, et on lui avait donné de grands iris mauves et des branches entières de rosiers de muraille où les roses commençaient de s'épanouir. Les fleurs lui allaient bien. Elle arrivait toute chargée de sa moisson, les lèvres ouvertes sur ses dents claires. Les garçons s'étant écartés pour la laisser passer, elle leur fit un petit signe de tête, amical, en riant ; elle était gaie et ne laissait pas, malgré sa piété, d'être coquette et de se savoir jolie.

Les voix attentives des chantres vibrèrent à travers la paix du village ; les jeunes filles jouèrent à les reconnaître. Elles disaient :

— A présent c'est Argès, c'est Saint-Cernain.

Ils s'étaient assemblés chez l'un d'eux, M. Larribau — et leur feuille de musique entre les mains, ils répétaient les hymnes et les cantates en recommençant parfois certains passages. Le père Gaud, leur doyen, qui devait chanter un solo de bienvenue à Monseigneur, donnait des conseils écoutés. Et l'organiste, M. Clausetts, marquait la mesure par des gestes au milieu d'eux. Ils chantaient bien, avec des voix saines et un peu rudes. Et les gens qui passaient s'arrêtaient à les entendre.

Ceux de la fanfare éprouvaient leurs cuivres sur les collines.

Cependant les heures tombaient dans le passé, suivant leur cours égal, et M. le Curé s'effrayait de ce qu'elles n'eussent pas plus de durée pour tout ce qui lui restait à faire. Il parla une dernière fois aux enfans qui devaient être confirmés. Il entendit leur confession. Des femmes lui vinrent aussi ; mais elles arrivaient à leur gré, si bien qu'il ne pouvait point les attendre au confessionnal. Il allait, entre temps, prêtant ses mains à tous les ouvrages. Son surplis, qu'il n'avait point le temps de quitter et de remettre, l'enveloppait d'un peu de clarté. L'église commençait d'être tout à fait belle et bien ornée.

Les artistes silencieux du moyen-âge sculptaient dans la pierre, pour la gloire des églises, des feuilles repliées et des fleurs qu'ils imitaient des feuilles et des fleurs du dehors. Et les jeunes femmes s'étaient fait apporter les arbres véritables du printemps, et, suivant leur pensée et l'esprit de la tradition, elles faisaient de la maison de Dieu un jardin. Avec leurs mains inhabiles aux différens politiques, elles avaient réuni les partis; très simplement, comme s'il se fût agi d'une chose facile et naturelle, elles avaient requis, pour en orner le chœur et le devant de la grande porte, les lauriers roses de M. le maire et ceux de M. Daurat. Et on ne les leur avait pas refusés.

L'air un peu vif aux approches du crépuscule les agitait pareillement. Et l'on avait enroulé des petites branches de ronce au pied de ceux qui devaient rester dehors, sur leur terre fine et odorante, à cause des oies et des cochons qui aiment à fouiller partout. Ils paraissaient ne connaître aucune inimitié; ils étaient beaux ensemble, paisiblement. Le temps n'était pas encore venu de leur floraison; mais ils poussaient déjà des boutons minces parmi leurs feuilles pointues.

Des jeunes filles descendirent par la route portant des branches fleuries et des guirlandes.

Les petits garçons, déjà blousés de neuf et chaussés, jetaient en l'air pour se distraire des cailloux qui déchiraient les frondaisons nouvelles des marronniers, derrière l'abside.

Les jeunes hommes de la cavalcade commençaient d'apparaître par tous les chemins du village sur leurs chevaux peu dressés. Ils se formèrent en bande et s'en furent vers le couchant.

Et les prêtres des paroisses voisines, venus presque dans le même temps, les uns à pied les autres en charrettes, de lieux différens et éloignés, apportaient tous semblablement leurs surplis roulés avec soin dans un petit paquet, et leur bréviaire.

Mlle Clarisse ayant fini de décorer l'autel s'éloigna jusqu'au milieu de l'église pour le mieux voir. Ses vieilles mains tremblaient d'une grande émotion et de la fatigue qu'elle s'était donnée. Elle admira gravement. Les moindres détails de l'ornementation lui étaient infiniment connus et familiers; aucun n'échappa à son dernier regard. Tout allait bien; elle remercia Dieu. Monseigneur pouvait venir.

Au seuil d'une chapelle, Marie Crouzath, la seconde marguillière, aidée des jeunes femmes et de Germaine Lauriol, tirait de leurs étuis les bannières pour la procession. Celle de la Vierge toute

blanche, et celle aussi de saint Martin, le patron de la paroisse, que les hommes avaient accoutumé de porter et qui était de soie écarlate.

L'église, balayée et pacifiée, sentait bon l'ordre et le printemps, comme les haies et les bois d'alentour.

Malgré l'attente et l'empressement des dernières heures, l'abbé Andrau, à la tête de sa paroisse, se trouva en retard à la rencontre de Monseigneur. La voiture épiscopale avait déjà dépassé l'arc de triomphe et la cavalcade seulement lui gardait un peu de prestige. Les jeunes hommes tâchaient à faire valoir leurs chevaux dont quelques-uns se cabraient.

Monseigneur descendit de voiture un peu après la maison de briques rousses. Il revêtit un précieux surplis de dentelle et il reçut des mains de son grand vicaire la crosse qui était le signe de sa mission de pasteur d'âmes. La fanfare éclata en accens violens, tout empreints de la tristesse immanente des cuivres. M. Mauvezens, incliné, lut son discours en trébuchant sur les mots. Monseigneur le bénit ainsi que tout le peuple. M. le Curé s'excusa de son retard; mais Monseigneur était content; il n'aimait pas à marcher, cela le fatiguait, et aussi il n'avait point coutume d'être honoré dans les villages si loin de l'église.

Monseigneur parla. Il dit qu'il aimait mieux la campagne que les villes et qu'il lui était agréable d'être venu. Il ne connaissait point encore le village. Il étendit ses mains vers les coteaux où les blés verdissaient ardemment par la belle journée tiède.

Mme d'Arazac, penchée derrière le volet repoussé du salon, écoutait les paroles de Monseigneur. Elle s'appuyait sur Anna pour mieux se tenir debout. Les images arrivaient à ses yeux et la voix à ses oreilles un peu moins clairement, mais pareille, comme aux yeux et aux oreilles des enfans qui étaient là en petites robes de chœur ou portant des oriflammes.

C'est par les vieillards et les enfans que les temps se lient dans les mémoires et se confondent.

A l'église, les lumières brûlaient de leur flamme réelle et de leur reflet dans les ors et les couleurs. Les gens s'y pressèrent en foule à la suite du cortège. Et ils se réjouissaient de ces choses, comme aussi d'être serrés les uns aux autres et presque tous endimanchés.

M. Gaud commença de chanter son solo de bienvenue. C'était

une prose rythmée, sur un air très simple, aux notes longues. Il chantait debout auprès de l'aigle du lutrin. Il avait connu la gloire à l'ombre de ses ailes. Il n'avait jamais été d'une haute taille; à présent, il était vieux, un peu courbé. Il devait lever la tête pour voir sa partie, et mettre des lunettes.

Les cloches s'envolaient par-dessus le toit. Elles chantèrent avec M. Gaud. Le carillonneur, plein d'une joie solitaire et puissante, prenait sa part de la fête par la voix de ses cloches. Tout en haut, près d'elles, il ne voyait qu'elles et le ciel, rien de plus.

Monseigneur éleva encore sa main droite sur le peuple, en forme de croix, suivant son geste habituel. Et il s'en alla vers le presbytère en donnant son anneau à baiser. On avait pavoisé la grande entrée qui ouvrait sur le jardin. Mais il voulut passer par la porte étroite qui donne du côté de l'église.

Les jeunes femmes, en s'en revenant un peu plus tard avec Mlle Clarisse, par la route, virent le soleil qui se couchait, rouge et sans rayons, au travers d'une trouée dans la haie des lilas. Il tombait au loin sur une colline pâle, et des arbrisseaux, devant lui, étendaient leurs branches grêles en silhouettes légères. Il semblait, à cause d'une étincelle de lui-même isolée par un nuage en écharpe, avoir une étoile au-dessus de lui, une étoile significative et étrange.

L. Espinasse-Mongenet.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LETTRES ECRITES

DU

SUD DE L'INDE

II [1]

PONDICHÉRY : Un mariage hindou;
La maison d'Ananda Rangapillei; Les arts de Pondichéry.

II. — PONDICHÉRY

Pondichéry, 12 juin 1901.

Grâce à la complaisance d'un Pondichéryen de haute caste, le conseiller privé Naranyassamy, j'ai eu la bonne fortune, peu commune, d'assister aux cérémonies intimes d'un mariage. La faveur vaut par sa rareté, car l'Hindou garde aussi étroitement la porte de sa maison que le Musulman l'accès de son harem. S'il invite volontiers l'Européen à ses fêtes extérieures, il ne l'admet pas aisément à celles qui ont un caractère familial. Mais l'on a vite connu, dans cette petite ville désœuvrée et curieuse qu'est Pondichéry, l'amour sincère que je porte aux rites et aux traditions de la vieille Inde. Depuis que je suis arrivé, pas un jour ne s'est passé sans invitation. Fêtes religieuses ou domestiques, galas publics ou privés, tous ont trouvé en moi un spectateur assidu et charmé.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

J'ai visité dans ses plus obscurs réduits la pagode de Villenour, gravi, sans crainte de me heurter le crâne aux corniches surbaissées, les sept étages de son gopura, dénombré les statues et les figures d'animaux, les chars, tous les accessoires du culte. Je vous en épargne l'énumération. Je vous fais grâce aussi de la fête solennelle du Nirpou-Tiroumal, fête du feu, qui se donne chaque année, en juin, à Ariancoupom. Des centaines de dévots courent, pieds nus, sur une piste pavée de charbons ardens, à peine cachés sous un lit de cendres, et cela pour attester l'innocence de la belle Draupadi, commune épouse des cinq fils de Kourou. Au son des instrumens les plus variés, les fidèles s'en vont, jaunes de curcuma, couronnés de fleurs, et suivent, en dansant, les effigies peintes et richement accoutrées de Draupadi et de Darma Radjah. Puis, arrivés devant le chemin de feu, ils s'élancent, après s'être frotté le front avec les cendres, et traversent trois fois le tapis ardent, plus ou moins vite, selon le degré de leur zèle. Si l'on tient compte des quatorze mètres que mesure cette traînée de feu, on ne peut s'empêcher d'admirer ceux qui s'acquittent d'un pareil devoir. Certains, parmi les plus fervens, s'avancent, portant leurs enfans entre leurs bras. Ainsi les Hindous répètent-ils à l'envie le passage de Draupadi à travers le feu. Chaque année, la sainte femme s'astreignait à cette cérémonie purificatrice avant que de s'unir à son nouvel époux, l'un de ses cinq beaux-frères.

C'est un lieu commun de dire combien les Hindous chérissent dans le faste tout ce qui parle spécialement aux yeux. Pareils, en cela, à nos ancêtres des anciens régimes, ils se ruinent d'un cœur léger, pour paraître. Chacun, suivant sa condition, atteint à l'impossible, sans se soucier de s'endetter pour longtemps. L'appareil féerique des fêtes de la nuit ne fait que continuer les prodigalités du jour. Notre voiture roulait sur les jonchées de feuilles fraîches qui cachaient la chaussée de la rue, et nous étions encore loin de la maison nuptiale. De celle-ci la façade disparaissait sous les guirlandes de fleurs et de fruits. Fendant la foule épaisse, nous arrivons enfin. L'hôte est sur le seuil. Il s'empresse, nous entraîne dans la cour intérieure, avec force salutations, nous fait asseoir. On nous passe au cou l'inévitable guirlande de jasmin, on nous met dans la main une baguette de sandal et autres substances odorantes amalgamées avec une colle subtile. Les baguettes s'allument dégageant une odeur âcre et fine d'abord, puis ambrée. Et nous regardons.

Le Pondichéry mondain est là, sous les galeries. Soupou, que je croyais parti pour Madras, brille sous ses pagnes neufs et ses impeccables écharpes de mousseline blanche. Voici sous un pavillon à baldaquin fleuri de roses, les mariés. Derrière eux les invités du sexe masculin sont assis sur cinq rangs de profondeur, d'autres occupent les deux côtés de l'entrée. Suivant le rituel, le couple qu'on va unir fait face à l'Orient. Au milieu de la cour, transformée en salle couverte par un toit en palmes, les brahmes officient. Autour d'eux l'on voit des lampes de formes diverses, allumées, des réchauds où brûlent des résines et des gommes. La fumée bleuâtre, parfumée, monte en minces spirales au-dessus des poteries de terre rouge, peintes, bariolées, qui figurent autant de divinités propices aux mariages. Un bambou, fiché droit dans le sol, se dresse en signe propitiatoire de longévité pour les époux. Il porte, attachées par des rubans, des feuilles de Kalianamourké (*Erythrina indica*) et de margousier ou vépou (*Azadirachtha indica*). Ces dernières sont consacrées à Mariammin, déesse de la variole. Au pied du bambou, des fruits s'entassent avec un monticule de riz ; autant de présages d'abondance. Les brahmes, tournés vers les points cardinaux, saluent les Déverkels, génies bienfaisans des quatre coins et qui obéissent à Dévidren. Roi des demi-dieux, il soutient l'Orient du monde et gouverne le Ciel d'où, grâce aux trois grands dieux, Vishnou, Çiva et Brâma, il a pu chasser les géans.

Pareil en cela à tous les hommes présens, le marié porte la longue tunique de coton blanc, ajustée, les pagnes serrés autour des jambes, et l'étroit turban à carre oblique. L'épousée et les femmes sont prises dans des pagnes éclatans, dans des écharpes de soie légère. Toutes sont lourdes de bijoux. Au moindre de leurs mouvemens, les joyaux résonnent avec un bruit clair de sonnailles, un cliquetis de mors, un grincement de harnais. Mais, entre toutes ces femmes plus richement ornées que les idoles des pagodes, la mariée, seule, est vêtue à la mode ancienne. On croirait voir une vivante réplique des figures archaïques de Barhut et de Sanchi. Son ajustement, en certains de ses détails, est purement javanais ou indochinois.

Ses pagnes de Bénarès incarnadins, lamés d'or, sanglés aux hanches par-dessus les caleçons de satin cerise, sont ceints, très bas, par une énorme ceinture d'or. De sa coiffure d'orfèvrerie le bandeau passe au ras des sourcils, puis émet une branche qui

monte entre eux pour rejoindre le chignon, casqué d'or, lardé de fins boutons de jasmin. Et cette masse de cheveux, d'un noir à reflets bleus, se continue en une queue tressée que terminent des floches de soie noire, descendant plus bas que les reins. Un modillon d'or ciselé timbre le front. L'ovale pur du visage brun est encadré par les massifs pendans d'oreilles, les plaques battantes des retombées du bandeau, les piquets de jasmin; et il ne montre guère que les yeux, tant est grande la profusion des boutons de nez, des houppes d'or qui ombragent les tempes. Le cou est cerclé de colliers plus hauts et plus épais que des carcans. Les bracelets commencent d'enserrer les bras jusqu'à partir des aisselles, cachées ainsi que la gorge sous un étroit corset de tabis écarlate. De ces bracelets, les premiers sont coudés en chevron à la façon des bagues que portent les bayadères; les autres, de section ronde, forment le cercle parfait ou se contournent en spirale ainsi que les torques antiques. Les mains, couvertes par des fermaux circulaires, vastes rosaces d'or où se relèvent en bosse les turquoises, semblent des gantelets continuant la défense des bras armés d'anneaux sur toute leur longueur. Aux doigts sont passées tant de bagues que les phalanges pourraient à peine se ployer. Les pieds nus en portent aussi aux orteils, et les chevilles se perdent sous les anneaux pesans où se balancent des globules d'or.

L'épousée, les mains ouvertes reposant sur ses genoux, demeure figée dans son attitude d'idole. Elle paraît sommeiller doucement. Seule, sa gorge superbe, qui palpite au rythme de son souffle, indique qu'elle vit. Ses paupières sont baissées, et ses joues ombrées par ses cils plus crochus que les hameçons des pêcheurs. C'est une femme très belle, déjà mûre pour ces pays de l'Inde, car elle a atteint ses vingt ans. La voici qui se lève et s'avance. Ses formes sont pleines et harmonieusement balancées, sa démarche souple dit les heureuses proportions de son corps. De moyenne prestance, grande pourtant parmi ses compagnes, elle est dépassée du front par son époux, ce qui est la dernière proportion admise. L'usage indien défend à la femme de dépasser son mari par la taille. Dans la vie, elle doit, au figuré comme au vrai, marcher derrière lui, pieds nus, et couvrir l'empreinte de ses pas.

Et c'est à quoi la mariée s'exerce dans les diverses phases de la cérémonie qui se déroule sous nos yeux. Elle va, les yeux mi-clos, les bras collés au corps, les mains ramenées en avant, les paumes

tournées vers la terre, les doigts relevés. Derrière elle, une parente la guide, la tenant par les coudes. Cette directrice de l'allure est une belle indienne dont la face bronzée, déjà fanée, est empreinte d'une extrême douceur. Ses épaules délicates, rondes, montrent leurs lignes pures sous le petit corsage violet à fleurons d'or. Entre ce corset et la ceinture des pagnes luit la peau des flancs, de l'échine finement cambrée, peau satinée, à chauds reflets de cuivre. On croirait voir la reine Clytemnestra poussant Iphigénie vers l'autel. Tout prend, à ces noces, apparence de sacrifice. Pour un peu le chef des brahmes, gros homme onctueux, grave et débonnaire, deviendrait un autre Calchas. Et vraiment, la mariée joue là un rôle de victime. Le sourire imperceptible qui éclaire un instant son visage, au contact d'une jeune fille qui la frôle en chuchotant, s'éteint aussitôt. Nul ici ne doit manquer au décorum. Il s'agit d'une représentation mondaine où chacun joue un rôle longuement appris. Nous sommes au théâtre.

La réalité se mêle pourtant à la convention. On assiste à une prise de possession effective, la mariée ne fait que changer de servitude. A l'autorité incontestée du chef de famille, se substitue celle de l'époux. La condition de la femme indienne, vous ne l'ignorez pas, est précaire et misérable entre toutes. Éternelle mineure, captive domestique, elle n'a point même la disposition de sa chair. Le mariage n'est point pour elle une question de choix. Dans les plus basses castes, comme dans les plus hautes, elle entre en esclavage le jour où elle naît pour atteindre à la liberté seulement au jour de la mort. Fiancée, à son insu, et souvent dès le plus bas âge, elle court cette mauvaise fortune singulière de devenir veuve avant que l'union soit consommée; et sa position est alors de celles que nos esprits, pénétrés d'un idéal de liberté et de dignité personnelle, — en tout étranger aux Hindous, et peut-être pour leur bonheur — ne peut envisager sans révolte.....

Mais on a trop parlé, trop écrit sur ces choses pour que j'entreprenne de vous en retracer le tableau. Il a été poussé, presque toujours, au noir. Juger un peuple aussi différent de nous, avec nos idées, nos coutumes et surtout nos passions égalitaires, est une œuvre vaine dans le présent et terriblement incertaine si l'on prétend tabler sur l'avenir. La mentalité occidentale ne souffre, d'ailleurs, de comparaison qu'à son avantage. La supériorité de notre race ira-t-elle s'affirmant au gré de nos certitudes? C'est là une

autre question, et je n'y répondrai point aujourd'hui. Souffrez donc que je vous raconte, sans autres disgressions, le mariage du beau-frère de Naranyassamy.

C'est maintenant dans le centre de la cour un va et vient continuel. Sans cesse les époux changent de place. Ils se lèvent, se rasseyent, marchent, puis regagnent leurs sièges. La mariée, les yeux toujours clos, se laisse conduire par sa parente. Voici que le mari passe autour du cou de sa femme le *taly,* corde tressée d'or et d'argent. Cette partie de la cérémonie est, de toutes, la plus importante. On la nomme *Mangalyadaranam,* et son accomplissement rend l'union indissoluble. Le *taly* au cou d'une femme indique qu'elle est mariée, qu'elle appartient à son époux, et cela pour toujours, car une veuve ne peut jamais contracter un second mariage. Aussi, dans les basses castes, où l'on supprime, par économie, la plupart des rites, le *Mangalyadaranam* demeure-t-il la seule formalité que l'on ne puisse se dispenser de remplir.

Le *taly* est un vieux signe de servitude. Aussi bien la femme que je vois s'incliner a la mine d'une captive. Elle va, lourdement, exagérant son allure pesante, entravée d'or, les bras toujours collés au corps, les mains ramenées horizontalement en avant, les paupières baissées, comme si elle voulait mieux prouver son obéissance aveugle et son complet abandon. Penchée en avant, molle, résignée, timide, elle s'avance dans une démarche de somnambule. Le mari observe une pareille réserve. Ses pas sont comptés, ses gestes ont quelque chose d'automatique.

En revanche, autour du couple, chacun jacasse, s'agite sur place, même les femmes qui causent à voix basse et sourient doucement. La chaleur, étouffante, va toujours s'augmentant sous le pandal où se condensent les vapeurs des lampes. Tout vibre dans une atmosphère bleuâtre où montent les fumées de l'encens, des gommes, des baguettes incandescentes sous leur chapeau de cendres blanches, et par-dessus tout le parfum entêtant des fleurs. Et cela sans que les mouches cessent de s'abattre par essaims sur les offrandes, et les moustiques de sussurer leur énervante chanson.

Les mariés se sont rassis. On leur a mis dans la main un joyau d'orfèvrerie en façon de bouquet. Puis on les recouvre du giron jusqu'aux pieds d'une vaste pièce de lin blanc, et on apporte un gros vase, pannelle de bronze aux flancs rebondis, pleine de riz sec. Tous les hommes se lèvent et, à la file, chacun vient puiser dans

le vase, jette trois poignées de riz devant les deux époux, salue les signes sacrés en croisant les mains sur sa poitrine, puis reçoit autour du cou une guirlande de fleurs. Et me voici jetant aussi le riz aux pieds de la mariée, du marié, saluant les pannelles bariolées, sans lâcher ma baguette incandescente, et mon col se trouve enrichi d'un second licol de jasmin.

Une procession de jeunes filles commence alors de faire le tour de la cour qu'elle doit doubler par trois fois. On dirait autant de péris tournant lentement autour des lampes, des simulacres divins, du bambou enrubanné ! Ces mignonnes indiennes agissent ainsi pour détourner le mauvais œil. Des ces filles qui tournent ainsi gravement sous la présidence d'un brahme, l'aînée a tout juste dix ans, mais elle en paraît bien dix-huit. Les plus petites exagèrent encore la raideur de leur maintien, comme pour surpasser leurs aînées dans l'observance des rites. Derrière elles vient le marié. Il traîne sa femme par le petit doigt et celle-ci suit, toujours tenue aux coudes par sa parente au corsage violet dont je ne cesse d'admirer la distinction d'allure et l'expression de digne et chaste réserve... Mais voici, qu'au grand scandale de l'assistance, la petite nièce de l'hôte, mécontente peut-être de ne pas avoir eu sa place dans le cortège des exercices, s'empare de ma canne et de mon casque. Depuis quelques instans la charmante créature rôdait autour de moi. On eût dit une statuette de matières précieuses, d'onyx, d'ébène et d'or, rehaussée de perles et d'émaux, tant son buste nu avait une belle couleur d'ambre, tant luisaient les cassures de ses pagnes diaprés. Elle avait cinq ans, peut-être, et l'on eût cru voir une petite femme, ou mieux une de ces fées que traînent des papillons dans un char fait d'une écorce de fruit. Grimpée sur un fauteuil, elle venait à la hauteur de mon front... Pour chargés que soient de ma coiffure et de ma canne ses bras menus et frais où tintent les anneaux de vermeil, elle trouve moyen de me prendre mon lorgnon, sur mon nez, et me rend ainsi aveugle, d'un temps. Et elle s'enfuit, sautant de chaise en chaise, essayant le pince-nez. On lui donne la chasse, on me prodigue les excuses. On s'étonne aussi, tant s'est vite répandue ma réputation de despote, que je n'entre pas dans un accès de colère folle. Peut-être aussi les Hindous voient-ils d'un mauvais œil cette fillette de caste, montrer avec un Occidental impur tant de familiarité. Propriétaire par droit d'aubaine, et du pince-nez et de la canne — car la délurée

tchokri a dû lâcher le casque qu'un pion a ramassé et serre avec précaution sur son cœur, — elle bondit de siège en siège, et enfin, triomphante, elle se réfugie entre mes genoux, bravant les parens désolés, les brahmes, la société, le gouvernement, l'église, l'état, en un mot tous les pouvoirs établis. Le cérémonieux et affable Naranyassamy est consterné. Sa consternation confine maintenant au désespoir : c'est l'abomination de la désolation : sa nièce allonge ses mains minuscules, où il y a certes plus de bagues et de fermaux que de chair, pour me tirer les moustaches.

— « Excusez-nous, Monsieur, s'écria le conseiller privé, excusez-la ! C'est une enfant, et qui ne sait pas ce qu'elle fait !... Holà ! Quelqu'un ! Qu'on l'emporte ! — Non point, cher Naranyassamy, laissez-la, s'il vous plaît. Voyez-la : Ne dirait-on pas une abeille dorée se jouant dans un rayon de soleil ? On croirait voir la déesse Latchmy en personne, descendue du Kaliassa ou de quelqu'autre paradis pour bénir votre fête ! Cette enfant, dans ses pagnes de soie lilas à fleurs blanches, son écharpe rose, ses caleçons pourprés à rosaces orange, son corset vert émeraude, est pour moi la vivante image de la terre et du peuple que j'aime le plus au monde, plus peut-être que les cicindèles et que les tableaux de Gustave Moreau. Hélas, jamais ce grand artiste n'aura eu pareil modèle !... Songez, Naranyassamy, le plus aimable des hôtes, que votre nièce réussit à tenir en échec toute la société hindoue la plus choisie après s'être assurée de la protection du plus morose des Occidentaux, émerveillé de sa gentillesse. Cette enfant est certainement la fille d'un dieu, la sœur, peut-être, de l'enfant Kamah, qui préside à l'amour, et que vos peintres se plaisent à nous représenter monté sur une perruche aux mille couleurs et tendant sur son arc en canne à sucre une flèche dont le fer est remplacé par la corolle d'une fleur ! »

Pondichéry, 14 juin 1901.

.....En ai-je fini avec les noces du beau-frère de Naranyassamy ? Je ne le crois pas... L'arrivée de plateaux en cuivre, chargés de confitures et de rafraîchissemens glacés, attira l'attention de la petite fée domestique, et elle s'enfuit, sautillant sur un pied, dans la résonnance de ses crotales d'or, telle une reine de Saba en dimensions réduites. Alors on aspergea tout un chacun avec des instrumens d'argent. Leur long col, terminé par une pomme, laissait dégoutter l'eau de roses. Puis l'on recommença l'opération avec

de l'eau de sandal contenue dans deux coupes d'argent. — Nous sommes aspergés, des premiers, par l'hôte en personne; sa femme asperge les dames indiennes et leurs filles qui se divertissent en croquant du sucre candi. Les plateaux circulent. Les bras bronzés plongent avec un cliquetis d'anneaux parmi les friandises. On nous offre de la limonade et du vin de Champagne. Et la cérémonie continue, après cet intermède, dans le luxe discret, intime, écrasant, barbare, où tout brille, reluit, embaume, parle aux sens. Les métaux précieux, les gemmes, les perles se mesureraient au boisseau; les soies de Bénarès, les satins brochés du Penjab, les mousselines de Dacca lamées d'argent et d'or fin s'auneraient par brasses. Et tout cela couvre et découvre, au gré des mouvemens, les chairs lustrées dont le ton varie du bronze noir au chamois le plus clair, presque blanc. Les bijoux scintillent comme des lampyres dans le demi-jour des galeries, les yeux palpitent comme des étoiles sous les arcs fiers des sourcils. Entre eux, le petit disque rouge des Déesses est soigneusement tracé au pinceau.

Il y a là deux cents femmes, peut-être, presque toutes belles de corps, la plupart charmantes de traits, avec leur visage ovale, un peu mou, leur cou plein et empâté. Leurs épaules et leurs bras comptent parmi les fameux, dans l'Inde; les Dravidiennes ont cette réputation méritée de posséder les corps les plus parfaits qui existent. Les femmes de caste, s'entend; car pour le menu peuple, le type, quoique assez varié, est certainement très médiocre.

Mais je ne puis jouir, par la vue, de ce parterre de fleurs vivantes que bien à la dérobée. On nous a assis le dos tourné à la jeunesse, et ce serait une grave inconvenance que de se retourner. La première recommandation que vous adressent les interprètes officiels est de ne point regarder avec insistance les femmes, dans les fêtes où l'on est convié. Je ne saurais trop vous le répéter : l'Oriental, et l'Hindou l'est dans les moelles, ne souffre guère plus qu'on admire ses parentes ou alliées qu'il n'aime en entendre parler. Aussi fus-je privé, pour une grande part, de ce spectacle unique et vraiment ravissant, de deux cents indiennes de caste, dans leur décor domestique. La plupart de ces femmes ne sortent guère, si ce n'est en voitures fermées, à fenêtres en persiennes, et on ne les voit, pour ainsi dire, jamais. Dans le Nord de l'Inde, qu'il s'agisse de brahmanistes ou de musulmans, les femmes sont entourées de soins encore plus jaloux.

Je ne sais si je vous ai raconté cette curieuse scène que je vis jadis dans la gare même de Bombay. Au moment de prendre le train, j'aperçus une suite nombreuse d'Hindous vêtus des plus riches habits. Les hommes portaient ce merveilleux costume qui semble une fidèle réplique de celui que l'on portait en France sous Louis XII et François Ier. Coiffés d'une sorte de chapeau rond et plat, dans le genre des « bonnets à la coquarde, » tous avaient la tunique demi-longue, plissée aux hanches, rappelant la « huque » ou la « demi-saye, » les caleçons collans atteignant la cheville, tout comme nos vieilles « chausses coupées. » A leur ceinture en brocard de Bagdad ondé, étaient attachées les armes de main, sous leur fourreau de velours vermeil, le « Kouttar, » ce large et court poignard dont la poignée est en façon d'étrier, et le cimeterre courbe, à garde circonflexe, dont le pommeau s'évase en cupule et se surmonte d'une bielle d'attache où passent ces glands d'un si beau travail que l'on fabrique au Bengale. Tous ces gens étaient chaussés de babouches crochues dont le bec se terminait par une houppe de soie. Entre ces garnisaires de si belle mine, couverts de satins ou de damas éclatans, s'avançait un objet étrange, un meuble, ce semblait, un meuble long, étroit, pareil à une haute table habillée d'une housse en lampas cerise à liteaux d'or. Mais c'était une table qui marchait. Au vrai, il y avait sous ce poêle cinq ou six femmes environ, qui se suivaient, serrées, à la file, ainsi abritées contre les regards indiscrets. On devinait, plus qu'on ne distinguait leurs pieds blancs chargés d'anneaux et de bagues.

Retenu par cette réserve, que je n'ai jamais manqué de garder dans tous les pays asiatiques, au public comme au privé, je ne m'approchai point du cortège. Tout disparut dans un wagon réservé dont les stores de vétiver étaient soigneusement baissés. J'appris, par la suite, que c'étaient les femmes d'un nabab du Béhar qui revenaient avec leur seigneur et maître d'un voyage à Bombay.

Pour les dames de la famille Naranyassamy, la consigne était certainement moins sévère. Mais si je ne pus les voir à l'entière satisfaction de mes yeux, du moins eus-je la vue pleine et entière des deux bayadères qui firent leur apparition au plus beau moment de la fête. On venait de procéder à l'Omam, c'est-à-dire à l'effusion du beurre dans le feu sacré, et à l'Anoumdadipoudja, en l'honneur de cette Anoum Poudja Dadi, épouse légendaire du pénitent Vasichetay, femme célèbre entre toutes pour sa charité et qui mérita

de prendre rang parmi les petites étoiles voisines de la Grande Ourse, tant monta haut vers le ciel le parfum de ses vertus. C'est alors que les bayadères firent leur entrée. Elles ne venaient point pour danser, mais pour assister l'épousée dans des rites spéciaux que seules ces prêtresses de l'amour ont la fonction d'accomplir. Sans honte, elles se glissèrent parmi les hommes et demeurèrent assises au milieu d'eux, sur les gradins, une jambe repliée en tailleur, l'autre pendante, posture habituelle des divinités dont elles desservent l'autel. C'étaient deux Devadasseris attachées à la pagode principale de Pondichéry, et qui, tout comme celles de Villenour, appartenaient à la grande division des castes brahmaniques, dite de la main droite.

Souffrez que je ne vous retrace pas l'histoire de ces deux mains, gauche et droite, dont les querelles de préséance ont, pendant deux siècles, et encore assez récemment, ensanglanté les rues de Pondichéry. Tout cela, quoi que d'origine peu ancienne, puisqu'on n'en trouve pas trace dans les législations de l'Inde antique, est aujourd'hui tombé à peu près dans l'oubli. Cependant les bayadères des pagodes de Kalaterwaram et de Katmachiwaram, qui sont de la main gauche, ne peuvent entrer dans les temples de la main droite. Il y a là matière à un volume entier. On devrait y raconter les rivalités des deux mains, énumérer leurs privilèges, parmi lesquels celui de tirer des boîtes d'artifice aux mariages, et citer, pour mémoire, la cupidité vraiment extraordinaire de la femme de Dupleix, cupidité telle qu'elle scandalisa, en son temps, les Indiens eux-mêmes. Mais à quoi bon parler de cette métisse qui sut mettre tout à l'encan. « Si, me disaient certains vieux Hindous, riches en souvenirs de famille, si Mme Dupleix avait pu nous vendre l'air qui se respire, elle n'y aurait pas manqué. » Aujourd'hui Dupleix est considéré, par l'école humanitaire et pacifiste, comme source de tout bien, tandis que Laly-Tollendal est encore mésestimé. C'est affaire de mode. Quand j'aurai revu les champs de bataille où s'éteignit notre fortune, quand j'aurai fini de lever copie des pièces d'archives qui ont échappé à la dent des termites, hôtes de la bibliothèque de Pondichéry, je vous écrirai sur cela... Sans souci des mains gauche et droite, j'en reviens aux bayadères de Pondichéry.

Ces deux là sont grandes et belles. Grandes surtout en comparaison des autres femmes présentes, presque toutes de taille très

médiocre, comme il convient ici à toute dame qui n'a point à humilier son époux. A la première de mes bayadères, grasse, molle, râblée, dodue, claire de peau, bouffie, avec les yeux peints, il ne manquerait que d'être « blonde comme le miel » pour reproduire fidèlement l'image consacrée de la luxure. Elle est enveloppée, sanglée, dans ces souples pagnes de soie que l'on tisse à Pounah, roses, incarnadins, couleur de cuivre, brodés de ronds paonnés à rappeler les staurakia byzantins. La danseuse sacrée nous fixe distraitement avec le regard lourd et caressant de celles dont le devoir est de ne rien refuser à personne. Sa compagne, plus grande, plus fine, admirablement prise dans ses formes élégantes et fières, a les plus jolies épaules du monde et des bras fins, tournés dans un bronze olivâtre. La sveltesse de couleuvre, qui distingue cette fille brahmanique, vaut encore davantage par la couleur noire ou bleue, très sombre, de ses draperies diaphanes bordées de larges bandes orange et carmin.

Les bayadères se sont levées. Elles s'approchent du couple nuptial, comptant leurs pas, glissant sur le sol marqueté de blanc et de rouge. De leurs quatre mains croisées elles tiennent un large plateau d'argent. Elles s'arrêtent, entonnent une mélopée traînante. La cérémonie publique est terminée. Les mariés se retirent par la porte du fond, accompagnés par les deux courtisanes qui font office de paranymphes. Les musiciens accompagnent la sortie de leurs accords les plus mélodieux où se mêlent les airs anglais les plus modernes. Le Tarara-Boum Dy-Ai — pour mon particulier chagrin — alterne avec les Ragas traditionnels de la vieille Inde. C'est la seule ombre qui obscurcisse le tableau.

Je me suis enfui, me tenant à quatre pour ne pas me boucher les oreilles. Et je retombe dans l'agitation de la rue, sous le ciel embrasé d'une après-midi de Pondichéry, au mois de juin, trente-sept degrés à l'ombre ! Sans se soucier du soleil qui tape d'aplomb sur les têtes rasées, les badauds continuent de s'empresser sous ces murs derrière lesquels il se passe, comme on dit, quelque chose.

Pondichéry, 24 juin 1901.

... Si vous pouviez vous former une idée de la température que nous subissons ici, vous me sauriez un gré infini du courage qu'il me faut déployer pour écrire. M'étant installé dans l'hôtel de

Soupou, au rez-de-chaussée, je ne jouis pour ainsi dire jamais de la brise, arrêtée par tous les murs qui m'enclosent. Un bananier anémique, un tas de planches et une vieille barrique dressée contre un hangar misérable sont mes seuls sujets de distraction dans ce bas fond, infesté de moustiques. Si je lève les yeux, j'aperçois le phare de vigie qui, pareil à un énorme mirliton, lève vers le ciel, uniformément bleu pur, sa plateforme où le drapeau tricolore pend le long de sa hampe à pomme ronde. L'image de la patrie lointaine semble ici être l'emblème de la nostalgie somnolente dont je souffre. Sur la balustrade de fer, l'éternel aigle roux à tête blanche demeure perché, poussant de temps à autre, son cri mélancolique et hautain. Cette forme tangible de Garouda pleure, peut-être, le temps où le dieu Vishnou s'élançait, monté sur son dos, de la grande pagode de Pondichéry qui fut détruite de fond en comble à l'instigation du Suisse Paradis et de la femme de Dupleix. Quand l'aigle Garouda s'envole, il ne me reste plus rien à regarder de vivant.

Mais, me direz-vous, vous n'avez qu'à demeurer à l'étage, ou même au sommet de l'hôtel, sur la dernière terrasse. Là, pareil à Siméon le Stylite, vous vivrez exposé aux quatre vents du ciel, auxquels président Niroudi, Aguini, Yamen, et aussi Varounin, Vayou, Isanien, pour ne nommer que les principaux entre ces génies de l'air. Vous recevriez la pluie qui est un bienfait d'Indra, la pluie qui rafraîchit et dissipe, en Orient, la tristesse? — A cela, je vous répondrai que les ondées sont d'une extraordinaire rareté! Voici près de sept années que le Coromandel est privé d'eau. Depuis les mémorables inondations qui le ravagèrent, rompirent même les ponts de Pondichéry, c'est partout la sécheresse, la désolation, la famine. La misère est telle que les traitans trouvent à engager des milliers de coolies émigrans, pour Madagascar et autres lieux, à un prix exceptionnellement avantageux.

Je vous répondrai encore que je me suis logé au ras du sol pour que les indigènes puissent plus facilement accéder à mon logis et échapper au cordon de gardiens vigilans qui continue de m'entourer. Si je laissais faire, ces visiteurs deviendraient légion. Et le peu qui force l'entrée me trouble dans mes pacifiques travaux de laboratoire. Beaucoup, parmi ces Hindous, obéissent à la simple curiosité. C'est plaisir pour eux, de fréquenter chez ce Français dont l'appartement ressemble à l'antre d'un nécromant. Les

instrumens de chasse et de pêche, le matéreil de préparation, les outils, les boîtes, les étuis, sont autant d'objets qui les intriguent. Le petit phare à acétylène dont la lumière blanche sert à attirer les insectes nocturnes, les intéresse particulièrement. Toute la ville en parle. Et ces braves gens dissimulent à grand'peine leur dégoût devant ces dépouilles d'animaux, ces ossemens qui pendent aux murs, ces bocaux pleins de scorpions, de mille pieds, de crabes, de bêtes étranges dont ils ne soupçonnent point l'existence. Ces caisses grillagées où broutent des chenilles en élevage leur apparaissent comme le comble du ridicule. Quant aux loupes, aux scalpels, aux réactifs, si j'écoutais certains, je devrais leur faire des conférences, des leçons, m'établir chef de travaux pratiques, ouvrir un cours... Je les congédie avec des vagues promesses.

Les indigènes que je vois entrer avec le plus de plaisir sont les hommes des champs. Ceux-là m'apportent des animaux. Ils déballent sur la natte du plancher le contenu de leurs corbeilles : des serpens s'échappent en sifflant, les najas gonflent leur cou, l'élargissent en palette, se dressent, dardent leur langue, se balancent comme s'ils se livraient à une danse sacrée. Des lézards, des agames, des scinques courent à toutes jambes, et il faut leur donner la chasse dans les coins. Le scandale, pour le grave Cheick-Ismaël, c'est quand je prends un crapaud entre mes doigts. Quant à Soupou, il se serre les tempes à pleines mains et trépigne de désespoir lorsqu'il me voit distribuer de l'argent à ces pourvoyeurs, troquer de belles, de bonnes, de respectables roupies contre des bêtes immondes : — « Puisque vous tenez tant à acheter, que ce soient plutôt des bijoux, l'or et l'argent valent toujours leur prix. Voulez-vous que je vous mène chez un orfèvre? — Mais, Soupou de mon âme, le Gouvernement m'a donné des fonds pour que je travaille à augmenter les collections du Museum. Il s'agit d'acheter des crustacés parasites, et non pas des joyaux. Voyez donc, Soupou, à me procurer de grandes langoustes et d'énormes tourteaux, je recherche des sacculines et des lernées. — C'est bien, Monsieur, vous en aurez ce soir, à votre dîner. — Non point, Soupou, je les désire vivans. » Alors le petit homme noir, vêtu de mousseline blanche disparaît, en se frottant le front. Je suis devenu fou, c'est certain.

Mes ramasseurs d'animaux ne m'apportent que rarement des choses intéressantes. J'achète toujours, pour ne pas les décourager

et pour les tenir en haleine. Car, même à prix d'argent, il est peu aisé d'obtenir des Hindous un travail quelconque. D'ailleurs pour les récoltes zoologiques je compte plutôt sur moi. Tous les matins, dès le lever du soleil, je cours les environs avec le capitaine Fouquet, l'officier d'ordonnance du Gouverneur. Un goût commun pour l'histoire naturelle nous a vite rendus amis.

Mais ce que je ne puis rechercher moi-même, ce sont ces petits bronzes, ces dieux de laiton, de pierre ou de bois, ces mille petits objets, vases, lampes, instrumens du culte, monnaies, ustensiles, armes, que doit recueillir tout voyageur qui s'intéresse aux usages, à l'art, aux religions de l'Inde.

Aussi c'est chez moi une procession d'Hindous qui viennent me livrer leurs divinités domestiques, leurs souvenirs de famille. Chacun a sa légende prête : « Cette lampe sacrée, Monsieur, enfouie par mon arrière-grand-père lors de la descente d'Hyder Ali, a été retrouvée, miraculeusement, au fond d'un puits par ma belle-sœur, avec ce petit Poulléar ! » Et le chetty — car c'est tout bonnement un marchand du bazar — me tend d'un geste large, savamment calculé, un petit bronze. Le dieu à tête d'éléphant me sourit, à ses pieds est le géant Guedjamougasourin, sous la forme d'un rat. Comment ne pas se laisser tenter ! Certainement le Poulléar n'est point ancien. Sans nul doute sa patine provient d'une assez maladroite application de graisse chaude. Mais comment renvoyer cet Hindou grave et larmoyant qui, à l'entendre, est dans une misère tellement profonde, que sa femme, ses enfans, son père, sa mère, sans compter sa belle-sœur, et lui par surcroît, vont mourir d'inanition si je n'achète pas le Poulléar. Avec une demie-roupie je sauve toute une famille. Et le chetty se retire, enchanté d'avoir trompé l'étranger. J'oubliais de vous dire que chacun de ces marchandages dure une grande heure. Aussi, pour économiser mon temps, me suis-je arrêté, depuis bien des années, au parti suivant : Je pose sur un coin de table la somme que je crois juste, et je continue de travailler, sans plus m'occuper du marchand. S'il prend l'argent et laisse l'objet, le marché est conclu.

Mais il n'en va pas toujours ainsi. Du nord au sud de la Péninsule, il existe des Hindous obstinés. Je me rappelle un certain trafiquant de Kurrachi qui, jadis, laissa ainsi sur la table les roupies, et, à côté, le débris d'armure à miroirs qu'il prétendait

me céder à un prix léonin. Je partis pour Mascate et laissai à Kurrachi la pièce de mailles sans plus m'occuper de l'affaire. Trois mois après, je me trouvais à Mathéran, dans les environs de Bombay, lorsque je vis mon marchand avec son morceau d'armure. Il m'avait suivi à la piste, du Sind en Arabie, de l'Oman à Bombay, me manquant toujours de quelque vingt-quatre heures. Enfin il m'avait rejoint dans la montagne. Mon opiniâtreté valait la sienne, j'eus la maille rouillée au prix que j'avais fixé.

Mes plus nombreux visiteurs, à Pondichéry, sont ces solliciteurs convaincus que je jouis d'une influence sans limites. A les entendre, la moindre apostille, écrite sur une demande, fera obtenir au pétitionnaire un emploi grassement rémunéré. La soif des fonctions officielles sévit, chez les Hindous, au moins autant qu'en France, ce qui n'est pas peu dire. Ils grillent du désir d'être partie prenante au budget, d'avoir la vie assurée par des appointemens et surtout par une retraite. Etre payé pour ne rien faire, avoir des cartes de visite avec la mention : *commis retraité du service de..... ou des.....*, quelle perspective de félicités!.... Etre employé du gouvernement et porter un parapluie — au temps passé, c'était une canne à pomme d'argent — tel est le rêve de tout Hindou qui se respecte.

Il en est d'autres, enfin, qui me confient des copies levées dans leurs papiers de famille, m'inondent de mémoires justificatifs, appellent ma bienveillante attention sur des dettes que la France contracta envers eux sous le Directoire. Ils m'adjurent de rappeler ces créances, de leur faire rendre justice. Comment détromper ces quémandeurs? Comment les évincer sans crainte de tarir toute source de renseignemens historiques? Puis-je recevoir les uns et fermer ma porte aux autres? Un Talleyrand ne se trouverait-il là à court de diplomatie? Pour moi j'accueille tous, petits et grands, avec une pareille politesse.

L'Hindou tient beaucoup aux convenances extérieures. Vous vous l'attacherez mieux avec des égards, avec de l'eau bénite de cour, que par des services rendus sans grâce. C'est dans l'Inde que notre adage « La manière de donner vaut mieux que ce qu'on donne » est à mettre en actions. Par ma patience à les écouter, j'ai charmé plus d'un Hindou, sans doute, et certains m'ont favorisé d'admirables récits. Un, entre autres, vaut par sa singularité. Il jette un jour d'une parfaite clarté sur le caractère religieux de ce peuple,

et sur la manière dont il entend l'accomplissement des vœux. L'histoire des pénitens de Maïlom m'a paru plaisante et je vous la veux conter.

(Pondichéry, 26 juin 1901.

... Voici donc la mésaventure de ces pénitens. Mais, tout d'abord, vous devrez remarquer que le boudhisme n'a eu que peu de succès dans l'Inde, et cela, pour vous en donner une raison entre mille autres, à cause du peu d'importance que cette religion attache aux œuvres, si l'on prétend en tirer le salut. Et l'importance que les Hindous attribuent aux œuvres est énorme. Prenant toujours au pied de la lettre les préceptes de leurs vieilles lois, qui recommandent d'exercer la charité, les dévots se croient obligés d'offrir, de temps à autre, de vrais festins à une multitude d'indigens. Le caractère indien pousse tout vers l'ostentation. Une œuvre charitable ne vaut donc, à leurs yeux, que si le pays tout entier la connaît. Là donc, tout comme dans les mariages, c'est à qui se saignera aux quatre membres pour paraître. La concurrence pèse sur tous. Et l'on en est venu à payer les pauvres pour les décider à accepter l'aumône nourricière. Ce sont les obligés qui dictent la loi aux bienfaiteurs.

La grève des pauvres à la fête de Maïlom fut sans doute une revanche sociale. Ils se refusèrent à manger le repas que les pénitens avaient fait vœu de leur offrir. Les serviteurs des villages avaient pourtant tout préparé avec le plus grand soin. Le riz accommodé au mieux, le poisson épicé, le carry, le mouloukoutany — c'est un bouillon de poule, poivré, et de la plus haute saveur — toutes sortes de mets étaient là, disposés dans des jattes de cuivre, ou sur des assiettes en feuilles de nénufar, ce qui est la perfection du genre. Le couvert était mis sur le sol pour soixante personnes.

Vous vous imaginez peut-être que parmi les misérables, réunis là au nombre de plusieurs milliers, le pénitent, qui dressait le buffet, n'aurait que l'embarras du choix. Grande est votre erreur. Les affamés professionnels savaient que la quantité des pénitens aumôniers était considérable. Ils supputèrent donc les festins à consommer : cette fête de Maïlom réunissait, en effet, des centaines de pèlerins qui s'étaient engagés à nourrir — chacun pour une fois — de cinquante à soixante pauvres. L'offre, en un mot, dépassait la demande.

Insensibles aux montagnes de riz d'où montaient les vapeurs du gingembre, du coriandre, du tamarin, que sais-je encore! — les indigens étaient là, assis en longues files, sur leur derrière, drapés avec dignité dans un semblant de pagne, ou même en l'état de complète nudité. Ils se seraient plutôt laissé mourir de faim que de toucher aux victuailles du pénitent qui ouvrait la série. Et celui-ci, désolé, voyant tout le bénéfice de ses offrandes s'envoler avec la fumée de ses plats, se décida à offrir aux pauvres récalcitrans une roupie par tête, pour qu'ils consentissent à se nourrir. Mais les jeûneurs par spéculation mirent leur estomac aux enchères. Le pénitent dut payer plusieurs roupies à chacun des dîneurs. Alors seulement ils condescendirent à manger. La manœuvre avait trop bien réussi pour ne pas continuer. Ce fut la ruine pour les dévots.

Un autre Hindou m'a affirmé qu'il n'en allait pas autrement de ses concitoyens convertis au christianisme. Une riche indienne, catholique, ayant contracté le vœu de nourrir des pauvres à l'occasion de la fondation d'une chapelle qu'elle érigeait de ses deniers, dut payer une grosse somme au syndicat des pénitens du lieu, afin de trouver qui s'assouvirait avec son riz. On a dit que jadis, dans la très vieille Inde, quand un créancier ne pouvait rien tirer de son débiteur, il s'installait devant la porte du mauvais payeur et dénonçait sa ferme intention de se laisser mourir de faim, sur la place, si on ne lui donnait pas satisfaction. On dit même que certains de ces Harpagons hindous allèrent jusqu'à exécuter leur menace. Ils périrent d'inanition sur le seuil de leurs obligés, qui furent déshonorés pour jamais.

C'est Soupou qui me conte ce dernier trait, en soupirant sur la dureté des temps. Notre « pousse » — ainsi appelle-t-on, à Pondichéry, ces légères voitures que deux ou trois coolies poussent par derrière, tandis que l'on se dirige avec le guidon de l'avant-train —, roule par les rues du Bazar. Ce Bazar est le seul point de la ville où règne un peu d'animation. Il fut construit en 1825 sur l'emplacement de l'ancienne église des Missions. Retenez bien, à ce propos, que presque rien, à Pondichéry, n'est antérieur au règne de Charles X. Tout, maisons, rues, avenues, monumens, fut élevé, percé, fondé à cette époque où la petite ville connut sa plus grande prospérité. Le gouvernement assurait l'ordre. Tout à la fois ferme et paternel, il faisait respecter les usages. C'est ainsi que le

17 juillet 1826, défense fut faite aux Indiens des deux sexes « chrétiens, maures, gentils ou parias » de prendre le costume des « topas, ou gens à chapeau » — ce sont les métis, les eurasiens des Anglais — et cela « sous peine de 25 coups de rotin et de 25 roupies d'amende. » Il est vrai que, le 24 du même mois, on réorganisait l'administration de bienfaisance et qu'on créait des ateliers de charité.

Autres temps, autres mœurs. Aujourd'hui, les Hindous de l'Inde française sont citoyens, tout comme nous, électeurs, éligibles et exemptés de la conscription. Ils peuvent porter des chapeaux, des jaquettes, des pantalons et des souliers. Aucun n'en use. Tous gardent le costume traditionnel, les pagnes, l'écharpe, le turban. C'est à peine si quelques-uns endossent un veston de surah ou de kaki, voire d'alpaga gris. Un vieux peuple dans une ville neuve, tel est le caractère de Pondichéry. On y chercherait en vain des choses anciennes. Le mobilier des maisons créoles, en vilain acajou, présente les vestiges de ce luxe bourgeois qui fut l'honneur de la France à l'époque de Louis-Philippe. Je n'ai jamais vu un meuble, un objet antérieur à ce règne. Seules les gravures de l'hôtel Soupou, pour tout dire, datent pour l'histoire archéologique du Pondichéry européen.

C'est à peine si parmi quelques anciennes bâtisses, il convient de citer la petite pagode de Ganéça dont la curieuse façade se voit dans la rue d'Orléans. Celle-là date sans doute des premières années du XVIIe siècle ; en tout cas elle serait antérieure à la fondation de la ville elle-même, si l'on en croit les traditions.

Nous passons devant des changeurs, ils nous proposent des monnaies datant pour le moins de l'invasion macédonienne. Les marchands de cuivres m'offrent des dieux, des lampes, des trépieds, des réchauds. En voici un qui serrant sur son cœur une déesse de bronze prétend nous distancer à la course. « Achetez ! Achetez ! » Voilà l'unique refrain. Jamais, paraît-il, les affaires n'ont été aussi mauvaises. Nous passons. Voici la petite fontaine à vasque anguleuse. Filles et femmes se pressent autour de l'eau jaillissante avec leurs grandes pannelles de cuivre. Le vase est si lourd, une fois plein, que ce n'est pas trop de deux voisines pour aider la Rébecca pondichérienne à le charger sur sa tête. Puis elle s'en va, ferme sur ses hanches; un bras gracieusement arrondi soutient le gros vaisseau de cuivre qui luit aux feux du couchant.

Il est cinq heures du soir. Le soleil décline à l'horizon. La vie reprend, dans ces rues jusqu'à cette heure à peu près désertes. Les portes à bossettes de fer s'ouvrent, chacun sort de sa maison, va, vient, vaque aux emplettes. Les draperies bariolées des femmes tranchent dans cette foule d'hommes noirs, uniformément vêtus de blanc. Des petites filles, le buste nu, les reins ceints du long jupon plissé, évasé du bas, qui est la robe d'intérieur, filent comme des rats le long des boutiques. Certaines portent un marmot, presque aussi gros qu'elles, et nu comme un ver, à califourchon sur la hanche. Les yeux de gazelle brillent mangeant la face brune, toujours chargée de bijoux, de ces fillettes qui sont déjà de petites femmes. Toutes ont des mines soupçonneuses et sournoises, leur démarche est pleine d'une grâce ingénue et barbare. Certaines mordent dans un fruit avec des grimaces de singe, leurs gestes sont souples comme ceux des chats.

Quand nous prenons une ruelle étroite, la fuite éparpille ces filles devant le pousse, tel un essaim de papillons diaprés qui s'envolerait d'un buisson. Leurs ancêtres ne devaient point s'enfuir d'une plus vive allure quand arrivaient les Mahrattes. Celles qui n'ont pu s'esquiver, faute d'issue, se blottissent contre un mur, avec des regards épouvantés de bête forcée et des cris de détresse, comme si leur dernière heure était venue, pour le moins. La vue de Soupou ne réussit pas à calmer leur terreur. J'offre de la menue monnaie d'argent à ces effrayées. Vaine manœuvre! Elles se cachent le visage et poussent des hurlemens lamentables, je vois leurs larmes dévaller en cascades de perles, à travers leurs doigts, inondant les rosaces d'or qui chargent leurs narines frémissantes. L'enfant, toujours à califourchon, se cramponne au coup de la porteuse. Pareil à un petit Saint-Jean de terre cuite, parfois à une grenouille, il ouvre démesurément une bouche muette d'angoisse. Je suis décidément mal vu. On refuse mes présens. Je renonce à apprivoiser cette engeance. J'interroge Soupou. Sa réponse est invariable : « Que voulez-vous, Monsieur, ça ne sait pas. »

Et il parle à ces fillettes — pour les rassurer, je pense — d'un accent tellement sec, qu'elles demeurent atterrées, jusqu'à ce que la place leur devienne suffisante pour s'enfuir. A la vérité, je crois que Soupou, pareil en cela à ses compatriotes, est jaloux de toute la population féminine de Pondichéry. Il voudrait me servir de guide, me promener sans que je puisse rien voir. La vue des mar-

chands de cotonnades, de riz, de grains, qui baillent, assis en tailleur sur leurs étaux, entourés d'oisifs non moins considérables, doit me suffire. Si j'ai le malheur de lui dire : — Regardez donc Soupou, la jolie créature en corset noir, oui là, à droite, qui a de si beaux bras, là, devant les verroteries !...

Soupou Krichnassamy tourne aussitôt la tête vers la gauche, avec un air gêné, qui donnerait à croire que je lui tiens des propos déshonnêtes. Cependant Soupou ne cesse de me vanter les mérites et les vertus de sa femme. Chaque matin, il me dit : « Si elle n'était pas en pèlerinage à Madras, je vous aurais mené chez elle. Mais vous la verrez demain. » Ce jeu dure depuis bientôt deux mois. La femme de Soupou ne revient jamais.

Mais, chose admirable, voici justement Soupou qui rentre de lui-même dans ce sujet :

« — Il y a chez ce marchand de beaux pagnes. Voulez-vous les voir? Ce sont ceux-là dont ma femme vous a parlé. »

Du coup, je lève la main qui tient le guidon du pousse. Les coolies continuant de courir, notre véhicule, sans direction, va donner dans une grosse femelle de buffle. Les flancs de la bête, plus ventrus qu'une barrique, résonnent. Le bufflon qu'elle allaite, est serré contre un mur. Un moment je crains que la mère ne nous envoie dans les airs d'un coup de ses immenses cornes arquées. Il n'en est rien. La bufflonne s'en va, secouant son nez où est passé un anneau de fer. Son fils trotte lourdement derrière, et Soupou continue son histoire. Sa femme avait dû me dire où se fabriquaient les plus beaux bracelets. Il précise « Mais d'ailleurs vous le savez bien. Elle vous a dit avant-hier... Comment, vous ne l'avez jamais vue !... Ce n'est pas possible (1). »

Pondichéry, 28 juin 1901.

J'ai visité hier les deux maisons indiennes de Pondichéry qui passent pour les plus vénérables et par leur ancienneté et par l'importance des hommes qui y vécurent au temps de Dupleix. Ce sont celles d'Ananda-Rangapillei et d'Apa Poullé.

Ananda-Rangapillei, de son vivant courtier de la compagnie

(1) Je dois dire que j'ai quitté Pondichéry et l'Inde, cinq mois après cet entretien, sans avoir jamais eu l'avantage de voir Mme Soupou Krichnassamy.

française des Indes, chef des Malabars de Pondichéry, mansubdar de trois mille chevaux, commandant du fort et du district de Chinglepettou, compte parmi les personnages les plus considérables dans le drame court et brillant de notre domination précaire en Inde. Il naquit à Madras au mois de mars 1709 et mourut à Pondichéry le 11 janvier 1761. Pendant quinze ans, il avait été le *Diwan* de Dupleix, son agent le plus écouté.

La charge seule de mansoubdar (commandant en chef) de trois mille chevaux, valait, au temps des Empereurs de Delhi, plus de deux cent mille roupies de traitement annuel. Le titre de courtier de la Compagnie valait encore davantage. Son titulaire occupait la première place après le Gouverneur français. Il suffit de parcourir les volumineux mémoires laissés par Ananda-Rangapillei, conservés avec soin à Pondichéry, par M. Gallois Montbrun, pour se faire une idée des bénéfices que pouvait rapporter cette position. Dans cette Inde où tout se vendait à l'encan, où tout se vend encore aujourd'hui, de manière plus déguisée, peut-être, il est certain que notre Hindou profita dans la mesure du raisonnable, des exactions de Dupleix, et surtout de celles de sa femme dont la cupidité est demeurée légendaire.

On sait que Dupleix se faisait compter des sommes considérables pour rendre des décisions favorables dans les affaires de succession. En 1746 il reçoit ainsi cent mille huit cents francs, pour n'en citer qu'un exemple. Si sa présence à un mariage indigène lui était payée deux mille cinq cents francs, — ce temps heureux n'est plus, hélas! — Ananda-Rangapillei, plus modeste, se contentait du dixième.

C'est en lisant les mémoires inédits d'Ananda, — et j'en fais traduire sans cesse des passages, — que l'on apprend à connaître Dupleix. Si le politique demeure intéressant à étudier, l'homme privé apparaît sous des espèces misérables. Son orgueil exaspéré, monstrueux, puéril est celui des comédiens les plus réputés. Les flatteries les plus grossières, les plus basses, sont celles-là même qui le touchent au plus profond. Qu'on le compare à Louis XIV, il sourit avec condescendance, sans sourciller. Vous connaissez son avidité. N'oubliez pas, cependant, qu'il fut homme de son temps, de ce temps, où les manieurs d'argent ne distinguaient point entre leur épargne personnelle et les deniers de l'Administration. Sans doute Dupleix fit dans l'Inde une fortune énorme. Mais il quitta

cette Inde aussi pauvre qu'il y était entré. En la seule année 1754, il avait consacré treize millions et demi de son avoir à l'établissement de notre domination.

Aussi bien est-il, sinon impossible, du moins fort difficile de juger un homme d'aussi grande espèce, avec nos scrupules modernes et notre esprit d'ordre, méticuleux et tracassier, bureaucratique, qui rend impossible toute entreprise aventureuse. Quand bien même il devrait y avoir au bout un avantage majeur pour la patrie, la société ne permet plus à l'activité individuelle de se développer sans son concours, sans son contrôle pour mieux dire. Elle condamne l'homme indépendant à voler avec des ailes de plomb. Et c'est là un des grands malheurs de notre temps. L'esprit d'examen, toujours timoré, envieux et médiocre, a tué l'action. La collectivité prétend dicter partout sa loi à l'individu ; capable tout au plus d'exercer une surveillance, elle est impropre à l'action par laquelle seule on devient grand en ce monde. *Primum vivere, deinde philosophari !* — De tous temps l'Inde a philosophé avec ses dieux et ses brahmes; de tous temps elle a subi le joug de maîtres sans frein. Ayant préféré le livre à l'arme, l'idée au fait, elle s'est laissé dicter la loi par l'épée.

La vie d'Ananda est remplie par l'éphémère suprématie des Français dans l'Inde, suprématie que des rêveurs prétendirent établir sans la force, comme si la conquête par les armes n'était pas la fin nécessaire de toute entreprise coloniale. Il naît lorsque la France commence à s'établir dans le Coromandel et le Carnatic en y fondant des comptoirs; il meurt quatre jours avant la démolition de Pondichéry par les Anglais. Sa maison, dans cette ruine, fut cependant respectée, si l'on en croit les témoignages de la famille. Je ne saurais, à vrai dire, m'en porter garant. Les maisons hindoues, dans le sud de l'Inde, semblables en cela aux pagodes et aux forteresses, ne présentent aucun caractère particulier qui permette de les dater avec certitude. Celles qui, par grand hasard, sont ornées de sculptures, ont été souvent composées de pièces et de morceaux empruntés à divers édifices beaucoup plus anciens. Il faut aussi compter avec les exagérations des historiens, toujours mal renseignés, ou infidèles par système. Tenez pour certain que le fameux sac de Pondichéry par les Anglais, en 1761, en cela pareil à la plupart des sacs, ne s'étendit que sur une faible partie de la ville. Les descendans d'Ananda affirment que la perte se réduisit à la

démolition des fortifications et de cent quatre maisons européennes dont l'ensemble constituait le comptoir. Aux réclamations des propriétaires, la Compagnie aurait objecté que le million, qu'on lui réclamait pour la réédification de ces immeubles, ne devait pas être payé aux impétrans, parce que « *la plupart ont été bâtis des vols et rapines qu'on lui a faits. Les mêmes propriétaires sont en état de les rebâtir. Quant aux maisons des noirs qui ont souffert, l'emplacement qu'elles occupent en fait tout le prix*... etc. » Je vous cite le texte même de la note conservée dans la famille du fameux courtier.

Sa maison, ainsi que toutes celles des Indiens anciens et modernes, est établie sur le type classique en Orient. Une cour rectangulaire en occupe le milieu. Tout autour courent les galeries sur lesquelles s'ouvrent les chambres. Au fond de la cour, en face de l'entrée, est la porte des appartemens privés, où nul profane ne pénètre. Peu ou point de jours sur le dehors, et encore sont-ils défendus par des grilles à petites mailles, aveuglés par des volets de bois pleins, des moucharabis, des persiennes à lames serrées. L'air et la lumière viennent de l'espace central, de l'*atrium* pour employer l'expression des architectes latins. Les piliers qui soutiennent les corbeaux des galeries présentent leurs chapiteaux en T, suivant les traditions de l'Assyrie et de la Perse. Certains sont assez finement sculptés, tout comme le cadre de la porte extérieure. Aux murs, blanchis à la chaux, sont suspendues des peintures contemporaines de Louis XV. Voici le portrait d'Ananda lui-même, en costume de cérémonie. Au cimeterre près qui garnit sa ceinture, le Diwan de Dupleix est vêtu comme le marié, beau-frère de Naranyassamy, dont je vous parlais récemment : Même turban, même tunique blanche. Sa physionomie est lourde, grave et sournoise. On sent tout ce que ce gros homme devait posséder de dissimulation, de prudence humaine, comme on dit. Autour de lui s'alignent les parens, les descendans, les alliés, les amis, pareillement vêtus de blanc. Et c'est tout ce qu'il y a à voir dans ce logis où les meubles manquent. Quelques consoles en bois de shisham, repercé, ciselé, ouvrages de Bombay tels qu'on en fabrique encore, supportent des statuettes peintes. La confection de ces petits objets est encore aujourd'hui une branche du commerce pondichéryen. Mais les figurines que je vois là, ont, pareilles en cela à toutes les œuvres bien exécutées, gagné avec le temps. Les couleurs tran-

chées ont pris sous le vernis des teintes chaudes et profondes qui rendent l'ensemble harmonieux, lui retirant cette allure d'objets frais et luisans, sentant la paccotille, le bazar, qui nuit tant aux poupées neuves des mouchys. Dans les objets anciens les proportions sont meilleures; les jambes ne sont pas ridiculement écourtées; les pagnes, toujours talaires, tombent naturellement, et leurs plis ont du mouvement.

Je fais la même remarque en visitant l'habitation d'Apapoullé, autre Hindou de marque au temps de Dupleix. Pour être d'une qualité de bois plus médiocre, les chapiteaux des piliers valent par la beauté des sculptures. Des petits cavaliers s'enlèvent sur leurs chevaux cabrés, les éléphans rappellent, par leur modelé hardi, les types classiques des temples de Sriringam. C'est dans cette vieille maison, aussi vide que celle d'Ananda, — car les Hindous, aujourd'hui comme jadis, n'usent guère de nos meubles, — que j'ai vu les meilleures entre toutes ces peintures sur verre que l'on exécute encore à Pondichéry, et qui sont des images de piété. Je croirais volontiers que les mouchys du XVIIIe siècle ne firent que copier le procédé de ces verres « églomisés » alors si fort à la mode en France. Vous savez que le terme « églomisé » est moins ancien que la chose; il date du commencement du XIXe siècle, au moins dans le langage courant. On s'en servit pour définir ces verres peints et dorés à l'envers dont, au temps de Louis XV, l'encadreur et expert Glomy s'était constitué spécialiste. Les mouchys — c'est à dire les peintres sculpteurs hindous — en ont exécuté de magnifiques. Par la complexité des sujets, le nombre des personnages, la variété des couleurs, la naïveté subtile des perspectives, ces compositions rappellent les panneaux des primitifs italiens. C'est le même parti décoratif, la même façon d'étager les figures sur un seul plan, en graduant les grandeurs, surtout d'après l'importance des personnes. Les divinités pouraniques y sont toujours représentées avec leurs satellites, leurs troupes d'animaux sacrés, singes, éléphans, chevaux, bœufs, leurs adorateurs.

La maison d'Apapoullé possède une collection de ces peintures, et certaines sont de dimensions telles qu'on n'en a, je crois, jamais vu. Mesurant près d'un mètre carré, ces vitres, ainsi décorées, contiennent plusieurs centaines de personnages, tous fidèlement et élégamment traités. Au paon de Soubramanyé, il ne manque pas un ocelle; on compterait les perles du collier de Latchmi, les houp-

pes de la crinière des chevaux, les barbes de l'empenne des flèches qui garnissent le carquois de Rama. Vainqueur, celui-ci est adoré par Anouman et sa légion de singes verts, à face rouge, revêtus de tuniques dorées, ou simplement munis de petits caleçons blancs; ce sont Çiva et Parvati représentés avec la face noire, Soubramanyé entre ses deux femmes, Déivané la verte, Véliammin, la blanche, qui ne se fatiguent point de le fixer avec amour tout en humant les parfums de la fleur du lotus. Le brillant tout à la fois chaud et éteint des vieux ors qui chargent les fonds, ou s'épanouissent en fleurons, en gerbes sur les surfaces de cendre bleue ou de sinople, sertit les surfaces jaune paille, turquoise, grenat, aigue-marine, violet d'améthyste, ainsi que les cloisons d'un émail. Les parties claires sont ombrées de rose, de lilas, de gris bleuâtre, de roux passé, par teintes plates, artistement graduées. L'impassibilité sereine de la face des Immortels, figée dans un sourire éternel, s'exagère par le mouvement furieux des cavalcades, la poussée des foules, symbolisant la vanité des agitations du monde qui viennent mourir au pied de l'autel des dieux.

Quelle différence avec les tableautins qu'on trouve aujourd'hui chez les mouchys du bazar. Avec Soupou, j'ai visité leurs boutiques, pénétré dans l'atelier des sculpteurs qui modèlent ces délicates figurines de terre dont certaines valent en grâce ingénue et fière les œuvres des choroplastes de Tanagra et Myrina. On a reproché amèrement à l'art indien son « grossier sensualisme. » Ce reproche me paraît revenir bien fréquemment sous la plume de la critique piétiste d'Outre-Manche. Je vous demanderai la permission d'en juger autrement. Les bayadères des deux meilleurs artistes de Pondichéry, Vaïtilingam et C. Apoupatar, sont d'ailleurs exécutées d'après les canons anciens des sculpteurs anglais. Il suffit de compter le nombre de têtes. Jamais l'art indien n'a donné de telles proportions en hauteur à ses créations originales.

Cossopaléom est un petit bourg voisin de Pondichéry. Son nom indique que ses habitans sont des potiers (Cossowers). Cossopaléom est bâti sur une loupe d'argile; malgré la sécheresse du pays, on marche ici dans une boue rougeâtre. La matière première ne menace pas de faire défaut. Partout ce sont des amas de briques, des roues couchées sur le sol; des tas de tessons, de vases manqués, se dressent au voisinage des fours. Assis dans la cour de sa maison, au milieu de ses ouvriers, voici C. Apoupatar à l'œuvre. Il faut

marcher avec d'infinies précautions pour ne pas écraser les dieux, les génies, les déesses, les mariés, les petites vaches, les chevaux, les éléphans et les édicules à arcades ajourées ; tout cela gît sur le carreau. Parmi les sébilles pleines de peinture à la colle, les pinceaux, les ébauchoirs, les pots de vernis, les enfans du patron courent, tout nus. On croirait que quelques-unes des images en terre cuite ont pris subitement le souffle de la vie. Des femmes s'enfuient, dans des claquemens de porte, avec des bruissemens d'anneaux, des rires étouffés.

Quel plaisir de fuir là le brûlant soleil du dehors, de se reposer à l'ombre, en regardant ces braves gens travailler. Poussant à l'excès les principes de la division du travail, ils se partagent la besogne, de la façon la plus singulière. En voici un, petit, borgne, qui modèle seulement des bras et des mains. Il les fait de toutes sortes, étendus, repliés, arrondis, la main ouverte, levée, fermée, nus ou chargés de bracelets, d'anneaux à pendeloques. Ce grand, sec, adossé à un pilier, façonne des petites têtes fichées au bout d'un mandrin. Il crée des chefs d'hommes, de femmes, d'enfans, de dieux, des muffles de bêtes. Il tient en ce moment une tête d'éléphant. Celle-là servira indifféremment au monstre à quatre pieds ou au dieu Ganéça qui, comme chacun sait, possède une tête d'éléphant et eut une de ses défenses brisée en combattant, victorieusement, c'est certain, le géant Guedjamangasourin. Tel autre pétrit seulement des torses, tel autre des jambes. Et un autre assemble toutes les parties. Une fois finie, la pièce est cuite au four, puis peinte à la détrempe, et enfin on la vernit. C'est par là seulement que les potiers font œuvre de mouchys.

Ceux-ci, en effet, n'exécutent leurs statuettes qu'en bois et en pâte. Jadis tous ces petits commerces étaient extrêmement florissans. Non contens d'inonder l'Inde entière de leurs produits justement réputés et supérieurs aux poupées du Bengale, habillées d'étoffes, les artistes pondichéryens avaient une clientèle européenne assez étendue. Leur négoce allait jusqu'aux îles Mascareignes, où l'on estimait beaucoup tous ces mignons bibelots. Les capitaines au long-cours se chargeaient du transport. Aujourd'hui, ainsi que je vous l'ai expliqué, tout cela est mort. — Cependant C. Apoupatar ne chôme pas, à en juger par la profusion d'objets qui garnissent toutes les chambres du rez-de-chaussée. On y respire une atmosphère de résines, de baumes, d'essences, dont la

chaleur étouffante exagère les âcres parfums. Les particules d'or en feuilles voltigent au-dessus des figurines qui forment des bataillons épais où les Vierges chrétiennes, les Saint-Joseph, les Bons Pasteurs, coudoient les divinités brahmaniques, les radjahs, les princesses musulmanes, les bayadères et les brahmes enluminés, tout reluisans de vernis. Et la neige d'or voltige, s'abat dans les plats de terre où s'accumulent les fruits indigènes, bananes, mangues, ananas, modelés en argile, peints au naturel par ces artistes hindous continuateurs de notre vieux Palissy. C'est encore là une branche de commerce de C. Apoupatar. Il vend, paraît-il, dans le pays même, ces simulacres de dessert, avec beaucoup de succès; avec plus de succès, même, que toutes ces petites figurines dont il fait défiler les types sous mes yeux. Toute l'Inde dravidienne y est fidèlement reproduite avec ses castes, ses catégories, ses métiers.

Voici le *Kourouvicarin* et sa femme, chasseurs d'oiseaux, coureurs de brousse, tenant chacun une pièce de menu gibier. Voici le *Daubi,* le blanchisseur, qui porte son linge sur le dos, en un gros paquet dont la bride lui ceint le front, et sa compagne qui a sa grosse pannelle de terre rouge sur la tête. Voici la femme du laboureur, du *Retty,* avec son chignon casqué d'or, à la mode ancienne. *Le Pion,* plein de son importance, est pris dans sa tunique serrée à la taille, et il fait montre du parapluie, insigne de condition supérieure. Le guerrier, le *Tchatria,* brandit son cimeterre de la main droite et oppose, de la gauche, sa rondelle de poing à un ennemi invisible. Le brahme, de couleur claire, chargé d'embonpoint, à demi-nu sous ses mousselines blanches, a son front dégarni au rasoir, timbré des lignes multicolores en l'honneur de ses dieux. Le musicien musulman, à longue barbe, de long vêtu, chaussé de babouches, a son luth dressé sous le bras. La chanteuse qu'il accompagne, est enveloppée dans ses voiles de crêpe peint. La diseuse de chansons lève un doigt comme qui détaille un monologue nuancé. Une bayadère, les poings sur ses hanches évasées, amble, les jarrets à demi-pliés, la retombée de ses pagnes élargie en queue de paon effleure la terre. Une autre danse mollement, et ses aplombs sont gardés dans le parfait équilibre, on croirait qu'elle va bondir et s'élancer de son socle. Tous les gestes sont naïfs, naturels, sincères; tous les caractères observés. Les chairs, les cheveux, les tissus, les bijoux, sont peints au

naturel. Tout vit, tout vibre, tout luit, dans l'éclat de la peinture, des ors, des émaux diaprés. Les yeux brillent avec une expression malicieuse, les bouches minuscules font la moue, ricanent, sourient par l'artifice de petites touches de carmin bien placées. Les plis des chairs sont accentués par le rose, ceux des étoffes par des rehauts, des lumières, des ombres, où les tons gardent toujours leur valeur, et les ornemens suivent le mouvement avec une ingénieuse fidélité. Tout est en proportion, en harmonie, à sa place.

Et chacune de ces statuettes ne vaut que quelques centimes. Pour une faible somme on peut se composer une galerie ethnographique telle que n'en possède aucun de nos musées. Quant au panthéon brahmanique il est là au grand complet. Pas un dieu, un génie, une manifestation, une incarnation divine qui ne soit matière à figurine ou à groupe. Assise sur son trône entre deux éléphans, la radieuse Latchmi est aspergée par eux de parfums à bout de trompes. Rama avec son arc, Sita calme et sereine, Latchoumana recueilli, le bon singe Anouman, tout vert, dans son petit caleçon blanc d'où s'échappe sa longue queue qui balaye le sol, Çiva, Vishnou, Virapatrin, Kali, que sais-je encore, se dressent devant moi avec tous leurs emblèmes compliqués. La bonne déesse Sarasvati, fille de Brahma, celle que les mères invoquent pour que leurs enfants puissent parler, est là, sous une arcade à jours et à festons. De ses quatre mains elle pince les cordes de son grand colachon, en touche le clavier, agite les clochettes dont le son règle la mesure. Devant son image, un orchestre de brahmes musiciens, assis en tailleur, le torse nu, s'évertue avec le violon, le théorbe, le tambourin, la flûte, les crotales, le triangle. Je renonce à énumérer les avatars de Vishnou.

Quant à Krichna, ses aventures galantes sont autant de motifs à sujets gracieux et badins. Que, les baguettes aux mains, il mène la danse sacrée du *Kolaton*, où quatre couples évoluent entrechoquant leurs petites verges de bois, qu'il nargue du haut de son arbre, les bergères (*govastris*) au bain dont il a volé les voiles, qu'il trône majestueusement, enfoui sous des guirlandes de roses, assis sur un trône dont le serpent à sept têtes forme le dais, ses traits sont toujours ceux de cet adolescent bouffi qu'adore tendrement l'Inde. C'est l'enfant prodigue, le mauvais sujet, le préféré des croyans.

Le voici encore, cet Adonis Hindou. L'artiste nous le montre sous les espèces pastorales. Tel Apollon gardant les troupeaux d'Amète, il se tient nonchalamment appuyé contre un arbre, et tire de sa flûte en roseau les accords les plus langoureux. Une vache blanche lui lèche tendrement le talon ; elle semble beugler doucement. Les *govastris* l'entourent, le couvrent de leurs regards amoureux.

Mais ne comptez point que je vous fasse le récit des amours de ce dieu libertin, moderne et lascif avatar de Vishnou qui apparut dans l'Inde il y a quatre siècles, peut-être, pour y faire la fortune scandaleuse que vous savez. C'est assez, c'est trop d'avoir encouru déjà le reproche de trop chérir l'art indien et « son sensualisme grossier, vraiment choquant, » pour ne pas tomber encore dans cette erreur de magnifier les légendes auxquelles ce sensualisme donne un corps.

C. Apoupatar a bien voulu me promettre une série de ses œuvres. Mais je ne l'aurai pas avant deux mois, tant il se donne pour accablé de besogne. Alors je me suis rendu chez le fameux Vaïtilingam. C'est à peine si le Phidias local consent à poser son ébauchoir pour me montrer la Parvati qu'il achève. Ce Vaïtilingam est un maître, et il ne travaille que sur commande. Ses figures de femme sont posées, campées, drapées avec une gracieuse sévérité qui enchante. Sa science du modelé dans les nus est considérable. Sa connaissance des aplombs, de la compensation des masses des proportions, des attaches, indique une initiation occidentale. Ce que son art a perdu en naïve originalité, il l'a retrouvé en correction. Pour tout dire, c'est un excellent artiste. — Mais ses œuvres ne courent point les rues. Exécutant lui-même, il produit peu. Faut-il donc s'y prendre à l'avance pour en obtenir une statuette.

Je dois vous parler aussi des sculpteurs sur bois. Depuis des semaines, j'en ai là quatre, installés à l'hôtel dans une salle basse, où ils s'escriment du ciseau et de la gouge sur des panneaux en bois de bitte, afin de représenter les grandes divinités en bas relief. Mais, pour une raison ou une autre, mon équipe de statuaires se disperse. Et comme ils demandent toujours des avances, comme un créancier menace sans cesse de les faire mettre en prison, je crains bien d'en être pour mon argent et de ne jamais voir Çiva et Parvati, Vishnou et Latchmi, Krichna et sa préférée Rada, Soubramanyé avec ses deux épouses...

MAURICE MAINDRON.

LES DERNIERS JOURS DU CANADA FRANÇAIS

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Dans la campagne suburbaine qui prolonge au nord la ville de Québec, parmi des édifices confortables et largement espacés, des bouquets d'arbres, des champs clôturés de palissades en bois, le long d'une voirie aux lignes perpendiculaires, que sillonnent des tramways électriques, le visiteur lettré du Canada ne peut manquer de faire la classique promenade dite des Champs de bataille ; si la bonne fortune lui échoit d'être guidé par un de ces érudits Canadiens pour lesquels c'est là comme le « tour du propriétaire, » il gardera le souvenir toujours vivant de ce pèlerinage à travers des souvenirs vieux aujourd'hui d'un siècle et demi : là en effet, dans la plaine d'Abraham, fut décidé en 1759 et 1760 le sort du Canada ; le traité de Paris, qui termina, en 1763, la guerre de Sept Ans consacra les faits accomplis, par l'abandon à l'Angleterre de ce qui avait été le Canada français.

Il faut rendre aux Canadiens cet hommage qu'ils aiment passionnément leur histoire, toute leur histoire :

> O notre histoire, écrin de perles ignorées,
> Je baise avec amour tes pages vénérées,

s'écrie le poète Louis Fréchette, dans le prologue de sa *Légende d'un peuple*. Sans doute, le plus dramatique des historiens du vieux Canada est un Bostonnais, Parkman, dont les études embrassent le XVIIe siècle, et le XVIIIe jusqu'à la chute du Canada français ; mais, à part cette exception notable, c'est en Canada même

que cette histoire a trouvé ses plus pieux serviteurs. Le gouvernement fédéral du Canada, voulant posséder chez lui les titres de son passé, fait laborieusement copier en Europe tous les manuscrits qui l'intéressent : il fut un temps où nos Archives des Colonies, logées dans les combles du Ministère de la Marine, avaient pour cliens assidus, souvent solitaires, des employés du gouvernement canadien ; et l'inventaire sommaire de leurs trouvailles, qui était annuellement publié là-bas, était le seul répertoire qui facilitât tant soit peu les recherches à travers ces mines de documens, si riches et si peu connues en France même. Cette œuvre de patience et de persévérance, aujourd'hui presque achevée, fut dirigée par le regretté Douglas Brymner, archiviste fédéral, dont le nom mérite de survivre à côté de ceux des historiens dont il fut ainsi un collaborateur essentiel.

Récemment, MM. A. Doughty et G. W. Parmelee ont publié, aux frais du gouvernement canadien, un intéressant ouvrage intitulé : *le Siège de Québec et la bataille des plaines d'Abraham,* qui ne compte pas moins de six forts volumes, luxueusement édités avec plans, portraits et gravures (1). Des discussions s'étaient élevées en Canada, pendant l'année 1898, sur la détermination de l'emplacement précis où le général Wolfe était mort, le 13 septembre 1759, dans sa victoire des plaines d'Abraham ; diverses personnes eurent l'idée de rassembler de tous côtés les pièces de ce procès ; il se trouva que la plupart, et non les moins importantes, n'avaient jamais été publiées, voire que l'existence en était ignorée ; de là est né le livre de MM. Doughty et Parmelee ; destiné d'abord à n'éclairer que la question du champ de bataille, il a été ensuite, par le progrès même des fouilles, amené à traiter plus généralement du siège de Québec en 1759, ainsi que de la vie de Wolfe et de son vaillant adversaire français, Montcalm. Encore devons-nous remarquer qu'une partie seulement des documens retrouvés a été ainsi mise au jour, et qu'on nous promet de nouvelles séries.

Il ne faut pas s'attendre à trouver là une thèse méthodiquement composée ; même les trois premiers volumes, qui sont divisés en chapitres, ne dominent pas d'assez haut le sujet ; de longues pages donnent simplement, d'après les lettres et relations produites dans les trois derniers volumes, un journal du siège de Québec ; c'est en somme un répertoire plutôt qu'un travail d'his-

(1) *Québec,* Dussault et Proulx, 1901.

toire achevé, mais un répertoire extrêmement précieux par le soin et la conscience que les auteurs ont apportés à le rédiger : plus de cent cinquante pages, dans le tome VI, sont consacrées à une bibliographie du siège de Québec en 1759, et l'on peut juger par la copieuse « littérature » de livres, manuscrits, plans et gravures qui y est classée, combien cet événement capital de l'histoire canadienne a été discuté et commenté en Amérique et dans l'ancien monde. Un index de tous les noms propres cités pousse le scrupule jusqu'à la minutie : il s'ouvre par « Abélard et Héloïse, » signalés en passant, dans une lettre de 1761, comme fondateurs d'un monastère à Belle-Ile !

Les histoires antérieures du Canada subsistent, dans tous leurs traits principaux, après la publication de ces six volumes ; celle de Garneau, judicieuse et loyale, qui donne si exactement la note canadienne, les livres pittoresques et vrais de Parkman, *(Montcalm and Wolfe)*, le récit clair et vivant de l'abbé Casgrain sur *Montcalm et Lévis ;* et nous ne disons rien des études plus spéciales que les Ernest Myrand, les Ernest Gagnon, les Benjamin Sulte, et tant d'autres travailleurs intelligens ont publiées depuis une vingtaine d'années, et qui font honneur notamment à la Société historique de Québec. Mais MM. Doughty et Parmelee apporteront à l'histoire, sur des points particuliers, des précisions nouvelles ; ainsi l'endroit où Wolfe fut frappé à mort paraît définitivement fixé ; le mérite du coup de main audacieux qui livra Québec aux Anglais revient bien à Wolfe lui-même, et non à ses brigadiers ; le rôle de la marine anglaise, qui coopéra si utilement aux opérations devant Québec, est justement mis en lumière ; par contre, les auteurs sont peut-être trop durs pour Vaudreuil, gouverneur général du Canada en 1759-1760, car il ne fut, semble-t-il, que le titulaire d'un malheur inévitable, étant donnés la détresse du pays et l'abandon de la métropole. Tout dernièrement, le major W. Wood, des troupes canadiennes, a condensé l'essentiel des documens recueillis par MM. Doughty et Parmelee, en un volume intitulé *The Fight for Canada* (1) ; cet officier insiste particulièrement sur la stratégie navale qui prépara la victoire de Wolfe.

Nos auteurs, qui rendent pleine justice à Montcalm, et par là même glorifient Wolfe, son heureux vainqueur, écrivent en anglais ; ils ont obtenu parmi les Canadiens anglais et français,

(1) *Westminster*, Arch. Constable, 1904, avec une carte.

ainsi qu'en dehors du Canada, des collaborations précieuses et multiples : leur préface adresse des remerciemens à des ministres et hauts fonctionnaires, tels que MM. Louis Jetté, Marchand, Parent, Charles Fitzpatrick, à l'un des doyens de l'Université Laval, Mgr Laflamme, aux bibliothécaires de Paris, de Londres, de Boston, de Washington ; des pièces ont été recueillies et copiées dans des collections publiques ou particulières, en Amérique, dans le Royaume-Uni, en France et jusqu'en Russie ! Mais l'indication la plus curieuse est la dédicace de ces six volumes à... lord Roberts, dont le portrait, placé en tête du tome premier, fait face à une inscription que nous traduisons littéralement : « Au field-maréchal le très honorable comte Roberts, etc... Cet ouvrage, qui expose les hauts faits d'un général anglais jadis victorieux est dédié respectueusement, avec permission. » Si les auteurs ont voulu par là prédire aux Boers de l'Afrique australe la fortune qui est aujourd'hui, sous le drapeau britannique, celle des Canadiens français, l'allusion serait piquante ; nous ne sommes pas très sûr que telle ait été leur pensée, et nous nous permettrons de contester discrètement le goût de ce frontispice.

Mais il est inutile d'insister sur ces menues chicanes, laissons-nous aller sans résistance au plaisir de lire ces pages où le document, à peine interprété dans le récit, s'impose par son impersonnalité même ; n'en veuillons pas aux auteurs si, tel l'antique Hérodote, ils nous promènent d'une marche un peu vagabonde à travers leur sujet, s'ils interrompent la narration des faits militaires pour nous fournir des renseignemens, d'ailleurs utiles, sur la marine anglaise au XVIIIe siècle, et les origines des régimens engagés au Canada. Attachons-nous plutôt au sentiment général qui les inspire ; une très délicate anecdote, racontée en manière de conclusion du chapitre intitulé « Le choc des armes (1), » nous donne la mesure de leur patriotisme canadien, qui ne sépare pas le passé à jamais clos d'un présent unanimement accepté : en 1717, une jeune Canadienne d'une grande beauté, Mlle de Repentigny, ayant vu mourir son fiancé, entra au couvent des Ursulines de Québec ; là, devant une statue de la Vierge, elle plaça une lampe votive qu'elle-même entretint toujours allumée de longues années durant ; cette religieuse mourut peu de temps avant la bataille des plaines d'Abraham ; mais son frère, dont un fils servait à l'armée sous

(1) Tome III, p. 188-189.

Montcalm, fit au couvent une donation de trois cents livres afin que la petite flamme brûlât à perpétuité... Elle brille aujourd'hui, dans la chapelle même où la fit jaillir, voici près de deux siècles, la jeune fille, veuve en son cœur ; et c'est le symbole d'une séparation après laquelle une vie dure encore, l'humble et lumineux raccourci de toute l'histoire du Canada.

Il n'entre pas dans le plan de cet article de refaire l'histoire de la guerre qui a donné le Canada français à l'Angleterre ; nous voudrions seulement, profitant de l'occasion qu'en offre la publication de MM. Doughty et Parmelee, replacer dans leur cadre historique les événemens de cette mémorable année 1759 et faire ressortir combien le Canada contemporain est intimement lié à celui de l'époque de Wolfe et de Montcalm.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, le Canada ne comptait encore qu'une population de 60 à 70 000 âmes, avec un petit nombre de villes ; l'admirable route du Saint-Laurent, chemin creux foré à travers les Laurentides, avait été la voie suivie par la colonisation française ; Québec, au point où la nature a marqué la place de la citadelle du fleuve, Trois-Rivières, Montréal, posées en amont sur des confluens, étaient les cités principales, ou plutôt les seules agglomérations urbaines ; tout autour, des défrichemens avaient fait reculer peu à peu la forêt séculaire ; les environs de Québec, en particulier, étaient couverts de paroisses rurales, où les « habitans » des « côtes » cultivaient les céréales, élevaient du bétail et vivaient sous une sorte de régime féodal très large, autour de seigneurs et de curés différant fort peu d'eux-mêmes. Le Conseil souverain de Québec, composé de notables des plus distingués, n'avait pas renoncé à l'habitude patriarcale de régler ses travaux sur les loisirs de la vie des champs ; les magistrats tenaient à surveiller, peut-être à faire eux-mêmes, leur moisson.

Montréal, moins agricole que Québec, était la bourgade où aboutissait tout le commerce des pays d'en haut, entrepôt insulaire ainsi préservé contre les incursions des sauvages ; les Iroquois, proches voisins de Montréal, avaient renoncé aux pillages et aux cruautés qui les faisaient considérer par les Canadiens du XVIIe siècle comme des incarnations démoniaques ; mais la paix même, avec eux, restait toujours incertaine et les « coureurs de bois, » explorateurs et négocians des régions d'amont, menaient une existence quasi-militaire ; c'étaient les intermédiaires des rela-

tions entre l'Europe et les sauvages, les fournisseurs des pelleteries, qu'exportait le Canada, et les marchands de ces alcools, qui empoisonnaient les indigènes et stérilisaient parmi eux, disaient les missionnaires, tous les efforts de la propagande chrétienne. Depuis les deux gouvernemens de Frontenac (1672-1682 ; 1689-1698) et les découvertes de La Salle, du Lhut et consorts, des forts avaient été construits, en des points bien choisis de la région des Grands Lacs, autour desquels rayonnait l'influence française : c'étaient le fort Frontenac, sur le lac Ontario (aujourd'hui Kingston), le fort Duquesne, sur l'Ohio, devenu Pittsbourg; d'autres encore à Michillimackinac, sur les bords du Saut Sainte-Marie, et jusque sur les rives occidentales des Lacs Supérieur et Michigan, laissant deviner la grandeur future de Port-Arthur et de Chicago. En 1744, La Vérandrye et ses deux fils, s'enfonçant toujours plus loin, vers l'Ouest, avaient atteint les Montagnes Rocheuses. D'autre part, des communications régulières étaient assurées, par les vallées de l'Ohio et de l'Illinois, entre le Canada et les pays du Mississipi, vaste possession française alors désignée sous le nom commun de Louisiane.

Quelques districts agricoles sur le bas Saint-Laurent, de minces lignes de postes partant de là vers l'ouest et le sud-ouest, tel était alors le Canada français, dispersé sur une étendue immense et sans proportion avec le chiffre de ses habitans. A côté de lui avaient grandi les colonies de la Nouvelle Angleterre, beaucoup plus compactes et plus peuplées, et qui lui disputaient la suzeraineté des tribus iroquoises; dès la fin du XVIIe siècle, les Américains avaient attaqué directement le Canada; l'amiral bostonnais Phips était venu par le Saint-Laurent, en 1690, mettre le siège devant Québec, qui l'avait repoussé; mais par l'intérieur, en avançant de proche en proche, les Américains dessinaient un mouvement de progrès incessant vers les établissemens français; ils avaient fondé un poste sur le lac Ontario, en face du fort Frontenac; ils en avaient d'autres sur la route qui, par les vallées de l'Hudson et du lac Champlain, conduit de New-York sur Montréal et Trois-Rivières. Inquiétés par leurs menaces perpétuelles, les Canadiens n'avaient cependant fortifié que Québec, où la nature avait fait largement les premiers frais, puis palissadé Montréal après un terrible incendie qui consuma presque toute la ville, en 1721. Mais ils comptaient beaucoup sur l'île Royale, qui commande l'entrée du Saint-Laurent, et où une citadelle,

Louisbourg, avait été élevée dans les dernières années du règne de Louis XIV.

Malheureusement la colonie française était trop faible pour subsister sans l'assistance de la métropole, tandis que les colonies anglaises voisines pouvaient se passer d'une semblable assistance; jusqu'au moment où William Pitt prit la direction de la guerre contre la France, l'Angleterre se soucia de ses colonies américaines presque aussi peu que la France des siennes; mais le traité d'Utrecht (1713) avait négligemment abandonné à nos rivaux les avant-postes du Canada, la baie d'Hudson, Terre-Neuve, où nous avons hérité d'un litige résolu tout récemment, l'Acadie enfin, où déjà prospérait une race française vigoureuse, acclimatée, dont le concours eût plus que doublé la valeur stratégique de l'île du Cap Breton. Le Canada, qui est aujourd'hui l'un des greniers de la Grande-Bretagne, importait de France et d'Irlande la farine et les viandes salées nécessaires à sa consommation; la nourriture des citadins, sinon celle des habitans vivant sur leurs terres, se composait de biscuit, de lard et de conserves, comme celle des matelots en pleine mer : coupé de la métropole, le Canada n'avait plus qu'à mourir de faim. La paix, cependant, y porta ses fruits naturels de prospérité ; de la mort de Louis XIV au commencement des hostilités avec l'Angleterre (1715-1744), on estime que la population doubla; des relations régulières, dont profitaient surtout des armateurs ou négocians de la Rochelle, Rochefort, Bordeaux et Bayonne, développaient dans le pays l'aisance et le goût du luxe; outre les pelleteries, on commençait à exporter des bois, des prospecteurs venaient chercher des mines, de belles maisons en pierre remplaçaient les cabanes en bois d'autrefois, à Québec et même à Montréal. Mais, malgré des rapports décisifs et par endroits prophétiques, le gouverneur La Galissonnière ne pouvait réussir à secouer l'indifférence élégante des ministres de Louis XV.

La guerre de la succession d'Autriche, qui nous remet aux prises avec l'Angleterre, nous engage maladroitement dans une politique trop exclusivement continentale. Laissé à ses propres forces, le Canada ne peut défendre le Cap Breton contre les efforts combinés des colonies anglaises d'Amérique : Louisbourg, qui n'a qu'une garnison de 1 500 hommes, mal payés, contraints souvent à déserter pour trouver du pain, capitule devant le colonel Pepperell et l'amiral Warren, venus l'un du Massachusetts, l'autre

d'Angleterre (juin 1744); dans l'armée des assaillans figuraient de nombreux marchands de la Nouvelle-Angleterre, miliciens improvisés, qu'affolait la piraterie ou du moins la contrebande dont Louisbourg était le refuge; leur succès fut célébré avec enthousiasme en Amérique, tandis qu'on semble avoir peu goûté, en Angleterre, une victoire dans laquelle les coloniaux revendiquaient la meilleure part. Les colons et soldats de l'Ile Royale furent transportés à Brest mais, lorsque fut signée la paix d'Aix-la-Chapelle, cette colonie nous fut rendue, à la furieuse indignation des gens de New-York et de Boston; deux ans après, en 1750, la population française y était revenue et montait à près de 6 000 habitans. La concession de l'Angleterre s'explique par le fait qu'elle jugeait la menace de Louisbourg utile, pour réfréner les ambitions déjà très apparentes de ses sujets américains. Mais le gouvernement français ne sut pas tirer parti de cette rivalité naissante.

A peine la paix d'Aix-la-Chapelle fut-elle observée en Amérique; des partis de sauvages, alliés des Canadiens ou des Bostonnais, tinrent la campagne tous les ans, pillant les fermes écartées, étendant un véritable désert entre les centres des deux colonies. Cependant La Galissonnière, qui n'avait cessé d'exercer les milices et de tenir en haleine nos auxiliaires indiens, est rappelé en 1748; son successeur, Jonquières, est un incapable, qui meurt après un court gouvernement, et l'autorité réelle tombe aux mains de l'intendant Bigot, homme certainement laborieux et intelligent, mais dont le souci fut de faire sa fortune au lieu de ne penser qu'aux intérêts publics. Dès 1754, des escarmouches ensanglantent la vallée de l'Ohio; une troupe américaine attaque par surprise un officier français, Jumonville, et, dans les rangs de nos adversaires, figure ce jour-là le futur frère d'armes de Lafayette, Georges Washington. Les Anglais dispersent les Acadiens, demeurés Français de cœur malgré le traité d'Utrecht. Après d'inutiles pourparlers avec Londres, le ministère de Louis XV se décide enfin à envoyer au Canada un nouveau gouverneur général, Vaudreuil, avec un renfort de 3 000 hommes.

La guerre ne fut officiellement déclarée, entre la France et l'Angleterre, qu'au printemps de 1756; mais, dès l'année précédente, les hostilités entre les colonies voisines ne s'étaient plus bornées à de simples randonnées : les Français avaient remporté un avantage décisif sur l'Ohio, tandis que, plus près du Canada proprement dit, sur le lac Champlain, les Bostonnais de Johnson leur

avaient infligé une rude défaite, dont celui-ci ne sut heureusement pas profiter pour descendre jusqu'au Saint-Laurent; le roi d'Angleterre n'en honora pas moins sa victoire en lui décernant le titre de baronnet, et la Chambre des Communes, suivant une tradition toujours en vigueur de l'autre côté de la Manche, lui vota une dotation de 5 000 livres sterling. C'est alors pour la dernière fois, que la France envoie des renforts au Canada : Montcalm, avec le titre de maréchal de camp, arrive à Québec au mois de mai 1756; en comptant les compagnies venues avec lui, il dispose d'environ 4 000 hommes de troupes réglées, plus 5 à 600 soldats de marine; quant aux milices canadiennes, qui comprennent tous les hommes valides de quinze à soixante ans, elles peuvent donner au maximum 14 000 combattans. Or, en 1756, les colonies de la Nouvelle-Angleterre avaient sous les armes plus de 25 000 hommes; il leur était facile d'en trouver deux ou trois fois plus, dans leur propre population et, cette fois, Pitt ayant pris le pouvoir en Angleterre, la métropole allait intervenir énergiquement pour aider les Américains; la partie n'était donc pas égale. Dès 1758, le Canada français trouvera en ligne contre lui plus de soldats qu'il n'a d'habitans, femmes et enfans compris.

Un court résumé d'ensemble des campagnes de 1756 à 1760 est nécessaire pour l'intelligence facile des détails concernant plus particulièrement l'une d'entre elles, celle de la prise de Québec (1759). Dans l'été de 1756, des soldats et des miliciens, sous les ordres de Montcalm, enlèvent aux Anglais le fort Oswego, sur la rive droite du lac Ontario. En 1757, les colonies de la Nouvelle-Angleterre dessinent sur Louisbourg (Ile Royale) un mouvement vite arrêté; Montcalm éloigne encore une fois les Américains du lac Champlain, par la prise et la destruction du fort William-Henry. La campagne de 1758 nous est partiellement favorable mais, tandis que les forces considérables des Américains sont dispersées à la bataille de Carillon, près du lac Champlain, nos adversaires remportent, en marge de nos principaux établissemens, des succès qui restreignent de plus en plus le champ de bataille; le Canada se voit décidément coupé de la métropole par la chute de Louisbourg, de la Louisiane par la destruction du fort Duquesne, que brûlent ses défenseurs en retraite, du haut pays des Lacs, enfin, par la prise du fort Frontenac qui compense, et bien au delà, les avantages de Montcalm à Oswego. Fin 1758, le Canada français est réduit aux deux rives du Saint-Laurent, de Montréal à

Québec, avec une pointe de territoire au sud du fleuve, le long du lac Champlain.

En 1759, à l'instigation de Pitt lui-même, les colonies anglaises, appuyées par leur métropole, combinent un effort général : à l'est, une armée britannique remontera le Saint-Laurent pour s'emparer de Québec, c'est celle de Wolfe ; à l'ouest, Johnson partira du lac Ontario et descendra le fleuve en balayant les Français devant lui ; au centre, le général Amherst attaquera par le lac Champlain. Ces deux derniers corps firent peu de besogne ; mais les troupes de Wolfe, après un siège de trois mois, s'emparent de Québec (juin-septembre); Wolfe a péri dans sa victoire et Montcalm, blessé à mort, lui survit seulement quelques heures. Lévis, qui prend alors le commandement des Français, se retire sur Montréal. C'est de là qu'il tente, au printemps de 1760, un dernier effort ; descendant le fleuve, il vient mettre le siège devant Québec, où la garnison anglaise avait beaucoup souffert des privations et du froid; mais l'arrivée d'une flotte d'Angleterre l'oblige à reculer; les troupes britanniques s'avancent derrière lui, soumettent sans hâte toutes les « côtes », tandis que des renforts leur arrivent par le haut fleuve et par le lac Champlain; Montréal, investi de toutes parts, sans vivres, sans munitions, capitule le 8 septembre. Le traité de Paris (10 février 1763) consacre notre déchéance en Amérique: c'en est fait du Canada français.

Telle est la rapide analyse du drame; il vaut la peine maintenant de revenir en arrière pour en étudier de plus près le cadre, les principaux personnages et les épisodes essentiels.

L'énumération des faits militaires qui précède ne doit pas faire illusion ; les campagnes, si importantes qu'en aient été les suites, ne duraient pas plus de quelques semaines par an, et seules, les opérations devant Québec se prolongèrent au delà de ce terme moyen. En hiver, on peut dire que le Canada n'avait rien à craindre; dès la fin de novembre, jusqu'au milieu d'avril, le Saint-Laurent est obstrué par les glaces, toutes relations sont donc fermées avec l'Europe; c'est la saison des transports sur la neige durcie, à travers les bois, celle des longues expéditions de trappeurs à la poursuite des bêtes à fourrures, de l'association la plus intime, la plus diffuse entre les coureurs de bois et les sauvages. En hiver, des groupes de partisans canadiens ont souvent dirigé des expéditions de pillage contre les fermes anglaises les plus

voisines de la frontière ; nos établissemens ne craignaient pas de représailles avant la fonte des neiges : moins habitués à des froids rigoureux, plus lourds, plus exigeans pour leur nourriture, moins habiles aussi à manier les indigènes, les colons anglais, pas plus que les troupes en garnison parmi eux, n'avaient coutume de s'aventurer en des équipées de ce genre ; les pratiques de cette petite guerre déconcertaient même les officiers français, nouvellement débarqués au Canada ; nous en avons, par les papiers mêmes de Montcalm, des preuves nombreuses.

Miliciens robustes, courageux, excellens pour de courtes démonstrations de guerre, intercalées entre leurs occupations rurales, les Canadiens n'étaient pas faits pour se plier à la vie de garnison, à la discipline des troupes européennes. Si la métropole l'avait alors compris, elle ne les eût pas exposés à porter, aussi lourd que les soldats eux-mêmes, le poids des charges militaires ; elle eût compris qu'ils avaient à s'inquiéter, aussi, de leurs familles et de leurs moissons, donc qu'il était nécessaire de pourvoir à la défense du pays sans compter sur eux que comme appoint d'exception aux troupes régulières ; or celles-ci n'étaient pas en nombre suffisant. Si l'on ajoute le dédain trop fréquemment témoigné par les officiers de carrière à leurs camarades des milices, on comprendra que par toutes ces causes, des rivalités, des malentendus aient souvent divisé les défenseurs français du Canada. N'avons-nous pas vu, après la guerre du Transvaal, les soldats du contingent canadien se plaindre en termes parfois très vifs des officiers anglais que l'on avait mis à leur tête et qui prétendaient les commander comme des recrues du Royaume-Uni ?

Dans les dernières années du Canada français, le gouverneur général Vaudreuil représentait l'élément canadien, Montcalm l'élément français ; l'accord entre les deux chefs en fut souvent troublé. Vaudreuil était né en 1704, à Montréal, où son père était alors gouverneur général ; lui-même avait gouverné la Louisiane, de 1743 à 1755, avant d'être nommé au Canada ; c'était un colonial, fait par toutes ses habitudes, par tous ses intérêts à des idées et à des façons d'agir que l'éducation toute différente de Montcalm ne pouvait admettre sans surprise. Montcalm était issu d'une famille militaire ; dès l'âge de quinze ans, il avait commencé son apprentissage des guerres européennes ; il avait servi avec distinction en Bohême, en Italie, avait obtenu à vingt-neuf ans la croix de chevalier de Saint-

Louis, et deux ans plus tard le grade de colonel. Lorsque le ministre d'Argenson le désigna pour le Canada, il reçut le titre de major général et le roi, par une délicate attention, lui substitua son propre fils à la tête du régiment qu'il commandait. Les instructions données à Montcalm spécifient en termes très nets qu'il est placé sous l'autorité du gouverneur général Vaudreuil.

Le nouveau général des « troupes françaises de l'Amérique » ignorait tout du pays où il était appelé à se rendre ; pour se renseigner, il se mit à lire l'histoire de la Nouvelle-France du P. Charlevoyx, qui avait paru depuis une dizaine d'années et qui n'est qu'une compilation médiocre, d'ailleurs intéressante. Le roi lui avait adjoint deux officiers de haut mérite, le chevalier de Lévis et M. de Bourlamaque, qu'il avait promus à cette occasion l'un brigadier et l'autre colonel. Bougainville, le futur explorateur du Pacifique, faisait aussi partie de l'expédition. Parti de Brest le 3 avril 1756, Montcalm n'entra à Québec que le 13 mai, après une traversée très mouvementée. Il fut aussitôt accueilli, en une réception somptueuse, par l'intendant, François Bigot; il se montre étonné du luxe déployé par son hôte et remarque que sans doute la place d'intendant de la Nouvelle-France doit être assez bonne. Peu de jours après, Montcalm montait à Montréal, pour se présenter à Vaudreuil, et la première impression, s'il faut en croire la correspondance officielle du gouverneur, lui fut très favorable. Mais la bonne entente ne devait pas durer longtemps.

Entre Vaudreuil et Montcalm, le dissentiment dut être à peu près du même ordre que dans plusieurs de nos colonies d'aujourd'hui, entre fonctionnaires et colons; les uns ne résident qu'en passant, leur existence est rarement enracinée dans le pays, et beaucoup n'aspirent qu'au congé libérateur; en attendant, ponctuels dans l'accomplissement de leur tâche, ils ne pénètrent guère dans la société plus sédentaire des colons, ils vivent entre eux, avec une gaieté souvent plus bruyante que fastueuse, mais qui n'en agace pas moins autour d'eux les habitans astreints à une vie plus dure, sauf à en toucher les justes profits. En Canada, les soldats pouvaient paraître oisifs une bonne partie de l'année, ce qui n'empêchait pas que, pendant les quelques semaines d'une campagne, leurs officiers prenaient le pas sur ceux des milices. Vaudreuil n'aurait pas voulu d'un général métropolitain, pour commander les troupes du Canada ; il demandait, dès 1755, ce que les Cana-

diens viennent seulement, en 1904, d'obtenir de la libérale Angleterre : le droit pour un Canadien d'exercer le commandement suprême en son pays. Sans doute, Montcalm lui était subordonné par les instructions reçues du ministre, mais en fait, placé à la tête des troupes royales, il était le véritable chef militaire, ses hommes les vrais soldats, et les miliciens locaux de simples auxiliaires.

Montcalm, un expert en matière de bravoure, admirait fort le courage des Canadiens, mais il ne pouvait s'habituer à leur manière de combattre en plaine : s'avançant en désordre, au pas de course, ils tiraient leur coup de fusil, puis brusquement se jetaient par terre pour se dissimuler dans l'herbe et recharger leur arme ; dans les bois, ils retrouvaient leur supériorité, habiles à se défiler derrière les moindres obstacles, faisant la guerre comme la chasse et manquant rarement leur but ; toutes différences dûment relevées entre deux natures de sol qui ne ressemblent guère, nous dirons qu'ils se battaient à la manière des Boers et montraient la même insouciance des formations et de la discipline européennes. Tout cela, Vaudreuil le savait par expérience et Montcalm lui-même s'en instruisit peu à peu ; mais le gouverneur ne paraît pas avoir jamais pris la peine de raisonner avec le général sur ces particularités ; il se borne à lui chercher des chicanes, il s'attarde en de vaines querelles de préséance ; esprit sans doute étroit, volonté faible, il ne sait ni imposer sa direction, ni souffrir qu'un autre dirige à côté de lui. Telle est pourtant, après de longues années écoulées, la force du sentiment canadien que l'honnête historien Garneau fait ressortir les aspérités du caractère de Montcalm ; au contraire, MM. Doughty et Parmelee seraient tentés de charger Vaudreuil, comme par un inconscient désir de critiquer les ancêtres de ces Français d'Amérique dont l'un est, aujourd'hui, premier ministre du Canada.

Aussi bien la mésintelligence entre Montcalm et Vaudreuil n'a-t-elle pas été la cause d'une défaite que tant d'autres raisons rendaient inévitable. Montcalm demanda plusieurs fois son rappel, mais seulement jusqu'au jour où la détresse irrémédiable du Canada lui commanda de demeurer au danger, c'est-à-dire dire au devoir : ce jour-là, c'était en 1758, à la veille de la chute de Louisbourg et du fort Frontenac, il insiste pour être maintenu : « Nous nous ensevelirons, s'il le faut, écrit-il au ministre, sous les ruines de la colonie. » Vaudreuil, de son côté, semble n'avoir rien

négligé pour assurer de son mieux la défense du Canada : de sorte que ces querelles intimes ont fait, en somme, peu de tort à l'intérêt public ; dans les momens critiques, les animosités personnelles s'effacent devant l'urgence de l'union pour le combat.

Il n'est pas jusqu'à l'intendant Bigot lui-même qui n'ait rendu alors de réels services, tout en faisant prospérer ses affaires particulières. Certes, il gagnait beaucoup d'argent; associé à un boucher de Montréal, Joseph Cadet, qui était devenu en 1757 le « munitionnaire » de la colonie, c'est-à-dire l'adjudicataire général de toutes les denrées achetées en France, Bigot s'entourait à Québec d'un luxe princier; il tenait maison ouverte, donnait des bals et des comédies, au grand scandale de l'évêque, à l'étonnement un peu narquois des « habitans », jaloux de ces frivolités de fonctionnaires. Montcalm, qui voulait garder son rang et n'avait du roi que vingt-cinq mille livres par an, s'essouffla vite à suivre ce train et ne laissa peut-être pas de s'égarer en quelques intrigues féminines. Mais, malgré toute la folie de cette vie mondaine, parmi les soupers et les parties de cartes, Bigot trouvait moyen de faire venir de France les vivres et les provisions nécessaires; la flotte du « munitionnaire » trompa toutes les croisières anglaises jusqu'en 1759, immédiatement avant l'arrivée des vaisseaux anglais dans le Saint-Laurent... Après le traité de Paris, Bigot fut jeté à la Bastille, puis condamné au bannissement; Cadet subit la même condamnation, mais le roi lui fit grâce, afin sans doute de recouvrer plus facilement une partie des six millions que le fisc lui réclamait. Nous ne savons si Cadet s'acquitta jamais; toujours est-il qu'en 1778, près de vingt ans après la perte de Québec, Vaudreuil écrivait au ministre Maurepas pour lui recommander l'ancien « munitionnaire » et faire valoir en sa faveur les extraordinaires difficultés du ravitaillement pendant les dernières campagnes. Nous serions donc disposé à croire que, dans ces tristes momens, tous firent leur devoir; peu importe que chacun y ait apporté, suivant son caractère, plus de raideur, d'indulgence ou de désintéressement.

Autant que le service dans les milices le permettait, les travaux des champs continuaient pendant la guerre : d'après un témoignage anglais, l'île d'Orléans, qui s'étale dans le Saint-Laurent, au pied de Québec, était au moment du siège remarquablement cultivée; on y comptait plus de neuf cents fermes, et dans

tous les bourgs la parure des églises disait à la fois la richesse et l'esprit religieux des habitans. Les rigueurs des Anglais en firent un désert. Aussi, aux alentours des villages de l'île, et le long des côtes du Saint-Laurent, pendant toute la durée du siège, des tirailleurs français harcelèrent les postes anglais; les curés de ces paroisses rurales, qui volontiers, pendant la paix, retroussaient leur soutane pour labourer, allaient avec les jeunes gens faire le coup de feu, tout heureux de tirer en même temps sur des maraudeurs et des hérétiques; celui de Port-Neuf, pris dans une escarmouche, fut passé par les armes; un autre, un jésuite, tomba un jour aux mains des Anglais avec un officier de milice, un groupe de cultivateurs et cent cinquante femmes de toutes conditions. Ces prêtres de la campagne, vivant la vie de leurs ouailles, étaient justement populaires, ils s'inquiétaient fort peu des disputes de préséance auxquelles l'évêque était souvent mêlé; c'étaient des habitans et non des fonctionnaires; ils aimaient la terre canadienne d'un amour de paysan. Leur action persistante, continuée sous le régime anglais, a beaucoup contribué au maintien, à l'exaltation de la nationalité française en Amérique. Aujourd'hui encore, on voit dans la province de Québec des prélats rédiger des mandemens sur l'éminente dignité de l'agriculture, et des ecclésiastiques se réunir en des conférences spéciales qui sont de véritables comices agricoles. Ainsi les armées royales ont été chassées du Canada, mais le vieil esprit français y a survécu.

Quelles étaient, en présence de cette population et de la petite armée campée au milieu d'elle, les forces des Anglais? Pendant toutes ces campagnes, le rôle des Américains a été médiocre; ou bien, n'ayant pas confiance dans les opérations menées par les troupes métropolitaines sur le front maritime, ils se réservaient, de crainte d'être isolés ensuite parmi les Français vainqueurs, ou bien ils préféraient n'intervenir qu'à titre accessoire, et laisser aux Anglais la charge et même la gloire des exploits les plus disputés. Toutes les victoires remportées par Montcalm dans le haut pays, à Oswego, sur le lac Champlain, ont montré, du côté américain, une certaine mollesse des soldats et une réelle insuffisance des chefs. C'est que les colons britanniques fixés dans la Nouvelle-Angleterre formaient un peuple aussi peu militaire que possible; Washington lui même s'en aperçut, au cours de la guerre de l'Indépendance;

ces gens, opiniâtres au travail, prodigues de leur effort comme du bien qu'ils accumulent, sont rebelles à l'idée d'une hiérarchie; on les avait vus, en 1690, concerter une campagne contre le Canada; New-York et Boston devaient agir ensemble, l'une par terre, l'autre par mer; 5 à 6 000 hommes avaient été réunis à cet effet; mais l'armée de New-York dut se borner à brûler quelques fermes au sud de Montréal, et les Bostonnais de Phips, qui s'imaginaient surprendre Québec par le fleuve, furent repoussés avec de grandes pertes. Cette campagne est caractéristique, parce qu'alors l'Angleterre n'avait pas plus envoyé de renforts à ses colonies que Louis XIV au Canada : c'étaient exactement les deux sociétés coloniales qui se trouvaient aux prises.

Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, les deux colonies grandirent pacifiquement; lorsque la guerre éclata, la Nouvelle-Angleterre, sans cesse renforcée par l'afflux des émigrans, était beaucoup plus peuplée que le Canada, dont la population n'avait progressé que de sa propre substance. On a vu pourtant que les succès furent balancés, tant que l'Angleterre n'intervint pas avec des forces considérables. Le plan de campagne de 1757 avait été arrêté à Boston, au mois de janvier; il comportait essentiellement l'attaque de Louisbourg par une armée américaine, avec le concours d'une flotte anglaise : celle-ci ayant été dispersée par une tempête, on n'obtint aucun résultat. En 1758, au contraire, Pitt s'occupe personnellement d'activer et de diriger les préparatifs anglo-américains; bientôt le général Abercromby, dans la Nouvelle-Angleterre, dispose de 22 000 hommes de troupes régulières; des vaisseaux anglais arrivent d'Europe et, dans l'attaque heureuse, cette fois, de Louisbourg, Wolfe se distingue par l'opportunité d'une manœuvre hardie et décisive, l'occupation d'un rocher escarpé d'où ses troupes protègent le débarquement du corps principal.

Né en 1727 dans le comté de Kent, fils d'un colonel, Wolfe s'était embarqué avec son père, dès l'âge de treize ans; il s'était battu en Flandre, puis en Écosse, contre les Jacobites; las des besognes de la vie de garnison, vexé par certaines promotions de camarades, peu riche, il fut enfin remarqué par Pitt, en 1757, à l'occasion d'une démonstration navale contre Rochefort, qui d'ailleurs échoua : lui seul, paraît-il, aurait fait preuve de qualités militaires en cette circonstance; officier de troupes, il passait pour

tenir ses hommes avec un soin particulier d'ordre, de discipline et d'entraînement; colonel en 1757, il avait été promu brigadier pour servir en Amérique sous le général Amherst, que Pitt avait rappelé d'Allemagne pour lui confier l'expédition contre Louisbourg. De retour en Angleterre après cette campagne, il rapportait l'impression que le Canada n'était pas difficile à enlever. La prise de Louisbourg, disait-il, est un coup très sensible à la marine française, qui n'a plus de point d'appui dans le golfe du Saint-Laurent; et cependant Wolfe ajoute que le succès des armes anglaises devant cette place est, à son opinion, inattendu et imméritié. « Nous avons perdu beaucoup de temps pendant le siège, après le siège surtout, et d'un bout à l'autre de cette campagne n'avons accumulé que des fautes. » (Lettre du 1er décembre 1758.) Puis Wolfe avait dû, sur l'ordre d'Amherst, détruire les filets et brûler les cabanes des pêcheurs français : « Nous avons fait beaucoup de ruines, écrivait-il à ce général; nous avons répandu sur tous les bords du golfe la terreur des armes de Sa Majesté, mais nous n'avons rien ajouté à leur gloire. » Aussi, plutôt que de retourner en Amérique, était-il disposé à servir en Allemagne dans la cavalerie, bien qu'il n'eût rang que de colonel en Europe.

Le choix de Wolfe pour diriger, l'armée suivante, l'armée envoyée contre Québec est encore dû à Pitt. Le ministre avait reçu des rapports où était irréfutablement démontrée la faiblesse du Canada; dans sa correspondance, et certainement aussi dans des conversations dont Pitt dut entendre l'écho, Wolfe assurait qu'il eût été facile d'emporter Québec, si l'on avait fait diligence après la chute de Louisbourg. Les instructions du roi Georges datées du 5 février 1759 sont adressées « à notre fidèle et bien-aimé James Wolfe, brigadier général de nos forces dans le Nord Amérique, major-général et commandant en chef d'un corps de nos forces de terre, destiné à une expédition contre Québec par la voie du fleuve Saint-Laurent; » elles spécifient la nomination du contre-amiral Saunders « comme commandant en chef d'une escadre de nos navires pour agir de concert avec lesdites forces de terre; » elles ajoutent qu'en principe, Wolfe est placé sous les ordres du brigadier général Amherst, commandant en chef des forces anglaises dans l'Amérique du Nord, mais qu'il reste libre, si les circonstances l'exigent, de disposer de ses troupes comme il l'entendra. Louisbourg est désigné comme point de concentration

de l'armée et de la flotte réunies contre Québec. Par là, Pitt se montre un des initiateurs de la remarquable méthode adoptée par les Anglais pour leurs guerres coloniales, il a conquis le Canada en trois bonds, procédant l'un de l'autre, comme plus tard lord Kitchener le Soudan égyptien.

Il ne semble pas que l'opinion, en Angleterre, ait suivi avec beaucoup d'attention les préparatifs de l'expédition contre Québec; fort peu d'Anglais, alors, connaissaient le Canada, et l'impression de ceux qui n'avaient fait qu'y passer pendant les campagnes précédentes était peu faite pour rendre populaire un pays où l'on abordait, au printemps, parmi la débâcle des glaces, tandis qu'en été la chaleur est souvent très vive, et les moustiques insupportables. Seul, Pitt paraît avoir deviné la valeur de sa future conquête; peut-être, soupçonnant les difficultés qui devaient bientôt surgir dans la Nouvelle-Angleterre, désirait-il assurer une forte position à la métropole, sur le flanc de ses colonies déjà récalcitrantes. On ne saurait trop admirer sa prévoyance, surtout lorsqu'on la compare avec l'inertie de la cour de France, où Bougainville, pendant l'hiver de 1758-1759, ne pouvait obtenir que des croix et de platoniques encouragemens. Les troupes de Wolfe appartenaient à des régimens d'élite, spécialement à ces Highlanders, dont le costume pittoresque semble indiquer le mépris des armes défensives, et qui manœuvraient sur le champ de bataille comme à la parade, frappant d'estoc et de taille avec leur terrible épée courte. Et cependant, malgré l'excellente qualité de ces troupes, malgré les soins presque minutieux des préparatifs, Wolfe n'avait pas confiance; il craignait la navigation du Saint-Laurent, il s'attendait à la résistance de Québec, prévenue de ce qui la menaçait; la maladie pouvait atteindre ses hommes ou lui-même; ses lettres le montrent inquiet et mélancolique. Ses pressentimens ne le trompaient pas : le succès de la campagne contre Québec, très longtemps incertain, fut dû à un concours tout à fait exceptionnel de circonstances, comme si le destin avait voulu faire ressortir la complicité de sa force irrésistible contre les Français.

« Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de Québec, écrivait le comte de Frontenac en 1672, dans sa première lettre du Canada; cette ville ne saurait être mieux postée, quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire. »

Québec est bâtie, en effet, sur un promontoire de la rive gauche du Saint-Laurent, enfoncé comme un coin entre le grand fleuve et la rivière Saint-Charles; la falaise de ce promontoire tombe en chute brusque, d'une centaine de mètres, sur des plages étroites que découvre la marée; en face de la ville, au-delà du fleuve est posé sur des hauteurs semblables le village aujourd'hui appelé Lévis; le Saint-Laurent coule, assez rapide, entre ces deux murailles sombres; vers le Nord, en aval, il s'enroule autour des belles prairies de l'île d'Orléans, tandis que sur sa gauche, après le confluent de la rivière Saint-Charles, il borde d'un peu plus loin des escarpemens coupés de vallées ravinées; la partie la plus basse des côtes est cultivée, les hauteurs sont encore couvertes de bois, à travers lesquels se pressent de jolies rivières à cascades; la côte de Beauport, la première au-dessous de Québec, s'arrête à la rivière Montmorency, qu'un saut de 100 mètres précipite en nappe d'écume au niveau du fleuve.

En amont, vers le sud-ouest, le relief général s'écrase de plus en plus; le Saint-Laurent déroule sa vallée, encore inachevée, sur les marches d'un escalier géant, dont les Grands Lacs occupent les étages supérieurs; aussi la navigation n'est-elle pas sans dangers : c'est un jeu, aujourd'hui, sur les vapeurs somptueux des compagnies fluviales, de « sauter les rapides; » au temps de Frontenac, voire de Montcalm, des barques seules affrontaient ces eaux tumultueuses, de Québec à Montréal. Quant à la partie maritime du fleuve, elle n'offre pas encore toute la sécurité désirable; les assureurs maritimes sont plus exigeans pour Québec que pour New-York, et M. Tarte, l'un des anciens collègues du *Premier* canadien actuel, sir Wilfrid Laurier, avait naguère entrepris une campagne et fait commencer des travaux encore en cours pour l'aménagement régulier du bas Saint-Laurent. Pour juger de la valeur militaire de la place forte qu'allait attaquer Wolfe, il suffit de se placer sur l'admirable terrasse Dufferin, qui borde la falaise de la ville haute, à quelques pas précisément du monument commun élevé à la mémoire de Wolfe et de Montcalm.

La première chance de la flotte anglaise fut d'arriver sans encombre, par le Saint-Laurent, jusque devant Québec; dès la fin de mai, Montcalm et Vaudreuil étaient descendus de Montréal et avaient hâtivement organisé la défense; beaucoup de femmes, de vieillards, d'enfans, avaient été envoyés dans l'intérieur; on avait

armé des batteries dans la haute ville et sur le port, barré la rivière Saint-Charles, et disposé le camp au-delà de celle-ci, jusqu'à la rivière Montmorency; quant à la face arrière de Québec, sur le plateau d'Abraham, on s'en était à peine occupé, car on considérait comme impossible l'escalade des falaises qui tombent de là sur le fleuve. Donc, Québec attendait certainement l'approche des Anglais, mais nul ne pouvait croire que Wolfe remonterait si facilement; tous les officiers étaient d'avis que le Saint-Laurent n'est praticable qu'à des navires conduits par des pilotes du pays et l'on ne pensait pas, les *côtes* ayant envoyé tous leurs hommes valides sur Québec, que les Anglais pussent en découvrir : « Ce chenal, dit un document anglais contemporain du siège, peut être justement regardé comme le meilleur ouvrage extérieur de Québec. » Or les Anglais, sur le point d'entrer dans l'estuaire, se saisirent d'un bateau français, arrière-garde d'un convoi qui les avait heureusement devancés; ils trouvèrent à bord une collection de cartes du fleuve. Le 25 juin, sans un seul accident, la flotte de Wolfe mouillait à la pointe de l'île d'Orléans; elle portait, sous les ordres du général en chef, les trois brigades de Townsend, de Monkton et de Murray; avec les matelots de l'amiral Saunders, et les renforts reçus à diverses reprises par le fleuve, de Boston et de New-York, on peut estimer à 25 000 hommes les forces anglaises envoyées contre Québec.

Wolfe s'aperçut bien vite que le siège serait long et pénible; dès le 30 juin, maître de l'île d'Orléans et de la rive droite du fleuve, il fit hisser de l'artillerie sur celle-ci, et commença à bombarder la ville; plus tard, il tenta de forcer le passage de la rivière Montmorency, mais sans succès; le 31 juillet, un débarquement en masse sur la côte de Beauport fut aussi repoussé avec pertes. Tout le mois d'août se passa alors en escarmouches inutiles; Wolfe, malade, s'abandonne au découragement, ses brigadiers lui soumettent un plan nouveau qu'il discute avec mauvaise humeur; brusquement enfin, s'inspirant sans doute de l'idée de ses lieutenans, mais en modifiant l'exécution par une innovation décisive, il se jette avec une sorte d'ardeur morbide dans l'aventure infiniment périlleuse où son armée trouve la victoire et lui la mort.

Les onze semaines du siège furent, pour les deux armées en présence, une période d'angoisses, ou plutôt d'énervement. Dans Québec, on manquait de tout : « Je suis persuadé, écrivait l'inten-

dant Bigot à Bougainville, que vous ne ferez donner de chaussures qu'à ceux qui en auront grand besoin, » car les magasins du roi étaient presque vides. En août, des miliciens furent dirigés sur les champs des côtes, pour faire les moissons, battre et rentrer les grains; on leur adjoignit des soldats, car il fallait aller vite; de Montréal descendaient par le fleuve quelques barques chargées de provisions, que l'on arrêtait très loin en amont de Québec, pour les soustraire aux tentatives de l'ennemi. Cependant le bombardement continuait, incendiant chaque jour des maisons, et tuant quelques hommes; des centaines d'édifices furent ainsi détruits, la plupart à l'est de la ville ; les artilleurs anglais tiraient à la cible sur Québec, par désœuvrement, dans l'intervalle des reprises d'un bombardement plus méthodique. Au camp de Beauport, sous la forte chaleur coupée de pluies torrentielles, les miliciens s'agaçaient, toutes les menues querelles s'exaspéraient dans cette inaction décevante, et les désertions furent nombreuses.

Du côté anglais, même spectacle : « C'est une guerre de la pire espèce, écrit le brigadier Townsend à sa femme; je n'ai jamais servi dans une campagne aussi désagréable. » Les troupes, entassées à bord des bateaux, vivaient dans une gêne de tous les instans; essayait-on de leur donner de l'air, par des promenades dans l'île d'Orléans, d'insaisissables ennemis, Canadiens ou sauvages alliés, les décimaient, enlevaient les isolés, scalpaient les blessés. Plus le temps passait, plus Wolfe se montrait renfrogné, capricieux; ses brigadiers se plaignaient de n'avoir plus sa confiance, les hommes mêmes murmuraient et les désertions, ici non plus, ne furent pas rares. De temps en temps, on suspendait les hostilités; des officiers de l'un et de l'autre parti échangeaient des visites, parfois des cadeaux; Montcalm et Bougainville entretenaient une correspondance des plus courtoises avec les chefs ennemis, qui leur communiquaient les nouvelles arrivant d'Europe. Mais la mutuelle lassitude était telle que, de part et d'autre, les mauvais procédés étaient plus ordinaires. Montcalm dénonce à Amherst, chef nominal de Wolfe, l'incendie systématique de Québec par l'artillerie ; toutes les fermes de l'île d'Orléans, avaient été brûlées par les patrouilles anglaises et souvent des prisonniers massacrés de sang-froid ; Townsend s'apitoie, pensant à sa propre famille, sur le sort des femmes et des enfans qui sont ainsi les innocentes victimes de la guerre. Quant aux Canadiens, accompagnés de quelques

sauvages, ils tiraillaient dans la campagne, en enfans perdus, enragés par les insultes des Anglais à leurs propriétés privées... Cependant les jours fuyaient; quelques semaines encore et, l'hiver venant, Québec eût été sauvée.

Wolfe alors, impatienté, veut jouer une partie dernière. Ses brigadiers lui avaient suggéré de débarquer en force sur la rive méridionale du Saint-Laurent, de passer le fleuve assez avant en amont de Québec, et de revenir de l'ouest sur la place. Bougainville avait été détaché par Montcalm assez loin sur cette berge pour s'opposer à ce débarquement, que laissaient prévoir divers mouvemens de l'ennemi, dans les premiers jours de septembre. Le 3, déguisé en simple soldat, Wolfe a remonté le fleuve, au delà de la ville, et soigneusement inspecté les rochers qui portent le plateau d'Abraham ; il y a relevé une crique et un ravin par où, de l'Anse à Foulon, l'escalade ne lui paraît pas impossible : c'est par là qu'il attaquera Québec. Il prend ses dispositions dans le plus grand mystère, ne s'étant ouvert de ses projets, semble-t-il, qu'à des officiers de la flotte ; ses brigadiers, jusqu'au dernier moment, ne reçurent que des instructions brèves et peu explicites; comme ils s'en étonnaient dans une lettre collective, Wolfe leur écrivit sèchement, dans la soirée qui précéda la bataille, qu'il était seul responsable et qu'il n'était pas d'usage de donner aux lieutenans des renseignemens plus précis sur les intentions du chef.

Montcalm, qui ne pensait pas être attaqué si près de la ville, n'avait placé à l'Anse à Foulon que quelques sentinelles, et sur le haut du sentier, barré par des broussailles et des troncs d'arbres, un petit poste d'observation. Le 13 septembre, à six heures du matin, il venait à peine de reposer quelques heures après une inspection des gardes, lorsqu'il apprend que l'armée anglaise, débarquée par l'Anse à Foulon, se formait en bataille sur le plateau d'Abraham : la chance de Wolfe voulut, en effet, que les sentinelles de l'Anse attendissent, précisément pour cette nuit-là, un convoi de vivres descendant de Montréal ; trompés par un marin anglais, qui répondit en français à leurs *Qui vive!* ces hommes sont surpris et tués ; aussitôt un peloton choisi de soldats d'élite, — tous ces détails avaient été combinés avec soin, et là est le vrai mérite de Wolfe, — s'élancent à l'assaut des rochers ; au bout de quelques instans, le poste du haut est enlevé presque sans combat, le sentier déblayé livre passage à des canons et peu à peu,

dans un ordre admirable, amenés avec une précision mathématique par les navires de la flotte, les régimens débarquent et grimpent à leur tour; avant huit heures, cinq mille Anglais étaient rangés à moins d'une lieue en arrière de Québec.

Montcalm a rassemblé en hâte tous les hommes qu'il peut rallier ; il franchit la rivière Saint-Charles et se presse vers le plateau, tandis que Vaudreuil, trop calme, demeure en arrière, et que le gouverneur de Québec, Ramzay, refuse de lui envoyer de l'artillerie. Aux francs-tireurs qui les inquiètent d'abord, les Anglais opposent l'immobilité la plus complète, mais Wolfe, dans ces engagemens préliminaires, est blessé à mort. Ses brigadiers, confians maintenant, prennent ses ordres et s'y conforment exactement : les soldats attendent, l'arme au bras ; au moment où nos troupes, difficilement retenues par Montcalm, chargent avant d'être solidement appuyées sur leurs derrières, une volée terrible, partie de tout le front anglais, brise leur élan ; une seconde volée met le désordre dans leurs rangs, et bientôt tout fuit, vers la ville ou vers la rivière Saint-Charles ; Montcalm est blessé à mort, lui aussi, en essayant de rallier la retraite ; l'action décisive n'a duré que quelques minutes.

Townsend, qui avait pris le commandement des Anglais, n'était pas, malgré la victoire, en facile posture : Québec en face de lui, Vaudreuil sur son flanc gauche, Bougainville arrivant sur sa droite, il pouvait être cerné rapidement, malgré le concours de la flotte, qui divisait les défenseurs de Québec ; Lévis, descendant de Montréal avec des renforts, approchait à marches forcées. Mais la résistance avait perdu son chef : Bougainville et Lévis étaient hors de portée encore, de sorte que l'armée régulière et la flotte des Anglais n'avaient devant elles d'autres adversaires immédiats que Vaudreuil et Ramzay ; la mort de Montcalm fut donc, pour les Anglais l'atout suprême. Vaudreuil n'ose pas livrer une nouvelle bataille, et va se joindre à Bougainville ; Ramzay, découragé, capitule le 19 septembre, alors que Lévis n'était plus qu'à une journée de Québec. Les Anglais pénètrent dans la ville, qu'ils trouvent en ruines : ils font prêter serment de fidélité aux habitans, auxquels une proclamation de Monkton garantit la possession de leurs biens et l'exercice de la religion catholique ; les soldats prisonniers, ainsi qu'un certain nombre d'habitans, sont renvoyés en France. Murray, nommé gouverneur de Québec, y installe une garnison d'environ huit mille hommes.

Pour les derniers Français du Canada, la lutte n'était plus possible; il eût fallu que des renforts arrivassent de France, ou tout au moins que les Anglais fussent coupés de la métropole; Lévis, comme nous l'avons dit plus haut, ne put que sauver l'honneur et briser son épée, le jour de la capitulation finale, celle de Montréal. Ce sont, on ne saurait trop le répéter, les troupes venues d'Angleterre qui ont arraché le Canada à la France. Il faut faire, dans leur succès, la part très large des circonstances favorables : d'abord, une navigation extraordinairement facile sur le Saint-Laurent, ensuite l'énervement et la maladie même de Wolfe, qui déterminèrent le général à une hardiesse presque folle puis, au jour de la bataille, la méprise des sentinelles de l'Anse à Foulon, enfin la mort de Montcalm, à un moment où il n'eût pas été trop tard encore pour craindre de sa part une prompte revanche. Mais on doit noter aussi, à leur éloge, l'exacte discipline des régimens au feu, l'entente parfaite entre les officiers de vaisseau et ceux des troupes, qui fut peut-être la raison déterminante de la victoire des plaines d'Abraham; enfin, à la gloire de Wolfe, la maîtrise de soi-même et le jugement qui lui permirent, une fois sa résolution prise sous l'empire d'une émotion maladive, de ne rien laisser au hasard de ce qu'il pouvait raisonnablement lui enlever. La bravoure des Canadiens, leur amour pour leur pays ne font pas de doute, et se sont affirmés pendant cette guerre fatale, comme depuis le traité qui les a livrés à l'Angleterre; mais, en face de leurs milices, trop peu renforcées par des soldats de France, les troupes anglaises régulières ne pouvaient manquer de triompher à la fin; il ne suffit pas que les hommes les plus courageux du monde se rassemblent, pour constituer une armée et vaincre en bataille rangée; longtemps après les Canadiens, mis comme eux en face des régimens de l'Angleterre, d'autres en ont fait la triste expérience; et le moment ne paraît pas venu encore où, pour défendre l'habitant, on pourra se passer du soldat.

Une lettre de Montcalm à un ami, envoyée de Québec le 24 août 1759, décrit les événemens qui vont suivre avec une telle précision que l'on se demande si ce document n'aurait pas été remanié par un annotateur; après la victoire anglaise en Canada, dit-il, les Américains vont chanter l'air de la liberté; ils n'ont pas oublié les principes républicains de leurs ancêtres; ils sont peu portés à la

soumission; l'Angleterre sera-t-elle capable d'envoyer à cette distance cent ou deux cent mille hommes, pour les maintenir ses sujets? N'est-il pas à penser que des ennemis de l'Angleterre, en force, viendront en aide à ces insurgés? — Et en effet, vingt-deux ans à peine après la chute du Canada, les États-Unis se constituaient, grâce au concours de la France; les Canadiens, surveillés par les garnisons anglaises, ne bougèrent pas. Ils ont su, par contre, imposer au vainqueur le respect de leur langue et de leur religion, qui sont les deux élémens essentiels de leur nationalité; ils se sont si bien multipliés, ils restent si fortement unis, que, dans le grand Dominion canadien d'aujourd'hui, malgré les efforts longtemps soutenus d'une émigration anglaise intense, ils sont devenus les collaborateurs indispensables des conquérans.

En face des ambitions de la puissante République voisine, les Canadiens francais seront les derniers champions de la suprématie britannique dans une partie de l'Amérique du Nord; car ils savent qu'ils seraient noyés dans l'Union Américaine, tandis que dans le Canada tel qu'il est, colonie en droit, république autonome en fait, un avenir indépendant leur appartient; si, dans la crise du XVIIIe siècle, la semence française jetée là-bas fallit être étouffée, elle a depuis lancé vers le ciel de magnifiques rejetons. Sans récriminer contre des faits accomplis, sans rêver de retours impossibles et même peu désirables, on peut hardiment affirmer qu'il subsiste, là-bas, quelque chose de nous. Cent cinquante ans après la mort de Montcalm et de Wolfe, le Canada demeure une des réserves précieuses de la race française dans le monde.

HENRI LORIN.

LE PREMIER EXIL DE Mme DE STAËL

Le 6 prairial an III (lundi 25 mai 1795), Mme de Staël et un jeune Suisse de ses amis, nommé Benjamin Constant, faisaient leur entrée dans Paris. Ils venaient de Lausanne, d'où ils étaient partis le 26 floréal (15 mai), et avaient voyagé lentement à travers la France : les routes étaient défoncées, et il était difficile de se procurer des chevaux, qui semblaient avoir disparu, enlevés par le service des armées (1). En se penchant à la portière de la chaise de poste, Mme de Staël et son compagnon aperçurent une charrette chargée de condamnés, que l'on menait à la guillotine : c'étaient dix-huit gendarmes, convaincus d'avoir abandonné, au 1er prairial, le poste de l'Arsenal, de s'être enfuis au « faubourg Antoine » et de s'être mêlés aux révoltés. On rappelait les souvenirs de cette terrible journée : la Convention envahie, le président Boissy d'Anglas menacé, Féraud massacré, sa tête sanglante portée au bout d'une pique ; mais, le 4 prairial, les troupes de la Convention, aidées des muscadins furieux, forçaient le faubourg, mettaient en fuite les rebelles, qu'une commission militaire jugeait, envoyait à l'échafaud. Paris affamé, manquant de pain, grâce aux lois du maximum, à l'hiver rigoureux (2); de longues files de

(1) Mallet du Pan (*Corresp. inéd. avec la cour de Vienne*, I, 92) dit qu'il fallait treize ou quatorze jours pour le trajet de Suisse à Paris qu'on faisait ordinairement en cinq jours. — La date de l'arrivée de Benjamin Constant et de Mme de Staël nous est donnée par le fragment des mémoires de Constant, publié par Coulmann (*Réminiscences*, III, 44); Constant se trompe d'un jour; ce n'est pas le 5, mais le 6 que furent jugés les dix-huit gendarmes.

(2) Barras, *Mémoires*, I, 227 ; Mercier, *Nouveau Paris*, III, 91 ; *Un séjour en France de 1792 à 1795*, p. 280, publié par Taine ; Mallet du Pan, *Corr. inédite*, I, 93 ; Aulard, *Paris pendant la Réaction thermidorienne*, t. II.

femmes et d'enfans aux portes des boulangeries; les assignats dépréciés; le louis d'or oscillant, dans le seul mois de juin, de 500 à 1000 livres; la misère effroyable et l'extrême orgie; le Palais-Égalité encombré d'agioteurs et de filles; les tripots, les restaurans, les soupers froids, la bonne chère; l'effronterie incroyable du luxe et de la parure; une fureur, une frénésie de danse à Tivoli, Paphos, Idalie et aux « bals des Victimes; » les théâtres regorgeant de spectateurs, de muscadins qui chantaient l'hymne antiterroriste à la mode, le *Réveil du Peuple;* la Convention détestée des royalistes et des habitans des faubourgs, sommée d'abandonner un pouvoir tyrannique, redevenue semblable à une arène, où s'égorgent des gladiateurs : en germinal, Barrère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes déportés; en prairial, Romme, Goujon, Soubrany, Bourbotte, Duquesnoy, Duroy condamnés, périssant d'une mort héroïque; en messidor, Joseph Lebon jugé, Fouché menacé; les émigrés rentrant en foule; les républicains égorgés à Lyon, Toulon, Marseille; partout l'anarchie absolue, l'âpre désir de jouir, la soif de vengeance, l'égoïsme, la haine et la peur : tel était le spectacle que Paris et la France allaient offrir aux yeux de Mme de Staël. Nul tableau n'était plus intéressant aux yeux du moraliste; nul n'était plus capable de décourager les partisans sincères de la république et de la liberté.

La liberté, Mme de Staël l'avait toujours aimée; la république, elle s'y était ralliée depuis le 9 thermidor et la chute de Robespierre, en voyant s'établir en France un gouvernement modéré, ennemi de la Terreur. Elle avait fort scandalisé ses amis émigrés en Suisse, les Narbonne, les Montmorency, les Jaucourt (1), par ses déclarations républicaines; et cette année même, quelques semaines avant son départ pour la France, au mois de février (2), elle avait

(1) Cela résulte de la correspondance de Mathieu de Montmorency avec la cousine de Mme de Staël, Mme Necker de Saussure, en particulier d'une lettre datée de Gléresse (août 1795), où Mathieu écrit : « Tous ses amis, en se rappelant ses conversations, ne peuvent pas douter que ce ne soit là réellement ce qu'elle pense. » Cette correspondance appartient à M. L. Perrot de Montmollin, qui a bien voulu nous la communiquer.

(2) *Papiers de Barthélemy,* publiés par Kaulek, IV, 620 : Frisching à Barthélemy, 21 février 1795. — Voir les nombreuses dépêches de 1794 et 1795, concernant Mme de Staël. Son prochain départ pour la France est annoncé par Barthélemy au Comité de salut public dès le 4 floréal (23 avril).

publié, sans nom d'auteur, ses *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français,* où elle conseillait à l'Angleterre et à l'Europe de reconnaître la République française, de faire la paix avec elle et de ne pas « s'épuiser dans une lutte rétrograde contre l'irrésistible progrès des lumières et de la raison. » D'ailleurs, elle ne reniait pas ses amis, les royalistes constitutionnels; et, si elle rentrait en France, c'était avec l'espoir très vif et un peu chimérique de leur rouvrir les portes du pays et de les rallier au gouvernement, qui avait proscrit leurs personnes et confisqué leurs biens. On le savait à Paris, et le Comité de salut public, tenu au courant de ses agissemens en Suisse par notre ambassadeur Barthélemy, ne voyait pas, sans inquiétude, la présence d'une femme, dont il connaissait les grandes relations et l'esprit d'intrigue. Mais il était obligé d'user de ménagement envers elle à cause de M. de Staël, qui venait d'être accrédité auprès de la République en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi de Suède (1), et chargé de négocier un traité entre la Suède et la France. Mme de Staël, de son côté, entendait bien profiter de cette situation favorable : elle allait rouvrir son salon, comme aux jours glorieux de l'Assemblée Constituante, démêler les fils ténus de la politique, réconcilier l'ancienne France et la nouvelle, faire rayer de la liste des émigrés son père, M. Necker, et ses amis, caser ce jeune Benjamin Constant qui la suivait comme son ombre et méditait d'arriver, grâce à elle, aux plus hautes destinées. C'étaient là de bien grands projets. En vain M. Necker avait essayé de calmer son impatiente fille (2); l'orage s'était éloigné; le ciel, plus pur, l'invitait à l'espérance; elle arrivait, joyeuse dans cette France bouleversée, où les passions n'avaient point désarmé.

Elle était à peine installée à l'hôtel de l'ambassade de Suède, rue du Bac, qu'elle eut une surprise désagréable. Le 12 prairial (31 mai), un journal de Paris, les *Nouvelles politiques nationales et étrangères*, publiait une note rédigée en ces termes : « Mme de Staël est partie de Lausanne le 26 floréal (15 mai); elle fut le

(1) Il est reçu en grande pompe à la Convention dans la séance du 4 floréal an III (23 avril 1795). (*Journal des hommes libres,* du 5 floréal.)

(2) Lettre de Necker à sa fille, la veille de son départ de Lausanne, conservée dans les archives de M. Perrot de Montmollin. Cette lettre, très belle et très longue, est tout à l'honneur de Necker et montre qu'il prévoyait les dangers auxquels s'exposait Mme de Staël.

même soir à Yverdun, où elle a logé à l'auberge jusqu'au 28, elle a pris par Orbe la route de Paris. Je sais que le 16 au soir (sans doute le 16 mai), elle avait auprès d'elle Narbonne, Mathieu Montmorency et Jaucourt; Mme de la Châtre était aussi venue pour cette conférence. — Mme de Staël, à son départ pour la France, a eu encore à Yverdun un rendez-vous avec plusieurs émigrés, tels que Narbonne et autres. On assure que peu à peu tous les émigrés de cette classe, dispersés dans plusieurs pays, se réuniront au système d'un roi constitutionnel. »

Quel était l'auteur de cette note perfide? Évidemment, ce n'était pas Suard, le propriétaire et le principal rédacteur des *Nouvelles politiques :* il avait fréquenté jadis le salon de Mme Necker, il était tout dévoué à M. Necker et à sa fille; on connaissait ses opinions royalistes et, certes, il eût été le dernier à dénoncer dans son journal les entrevues de Mme de Staël avec ceux qu'on nommait les *Constitutionnels.* D'ailleurs les mots *Article communiqué*, qu'on lisait au bas de cette note, ne laissaient aucun doute sur sa véritable origine : cette lettre, écrite « des frontières de la Suisse, le 30 floréal, » était adressée par Barthélemy au Comité de salut public, et c'était le Comité qui, en guise d'avertissement, avait envoyé l'extrait au journal (1). Mme de Staël était prévenue : on connaissait ses intrigues, on saurait les déjouer.

Le 15 prairial (3 juin), Mme de Staël riposte par une lettre « aux rédacteurs des *Nouvelles politiques.* » Sa défense est habile, éloquente. Elle ne nie pas ses relations avec les émigrés (comment les eût-elle niées?); mais elle n'a jamais tenu avec eux de « conférences politiques, » et, si elle est revenue en France, c'est tout simplement pour reprendre sa place auprès de M. de Staël (2). Passant rapidement sur ces préliminaires, elle arrivait au véritable objet de sa lettre, c'est-à-dire à sa profession de foi politique ! « Je déclare, écrivait-elle, que je ne partage point le préjugé qui ferait tenir à telle forme de constitution par des considérations étrangères au bonheur et à la volonté de la nation qui l'adopte; que je souhaite

(1) Voir la réponse de Mme de Staël dans les *Nouvelles politiques* du 15 prairial (3 juin) : « Je vous remercie, messieurs, d'avoir ajouté le mot *Article communiqué* à l'astucieuse inculpation que l'on vous a demandé d'insérer dans votre journal... »

(2) Notons, en passant, qu'elle se donne vingt-six ans dans sa lettre. Elle en avait, en réalité, vingt-neuf, étant née en 1766, le 22 avril.

sincèrement l'établissement de la république française sur les bases sacrées de la justice et de l'humanité, parce qu'il m'est démontré que, dans les circonstances actuelles, le gouvernement républicain peut seul donner du repos et de la liberté à la France; et, s'il faut s'abaisser dans un temps de trouble jusqu'à garantir son opinion par son intérêt, je demanderai si la femme d'un ambassadeur, qui s'est montré fortement attaché à la destinée de la France, peut former un désir contraire à la prospérité de la République. » Et elle concluait par une déclaration plus nette encore : « Je demanderai... s'il n'est pas enfin prouvé à tous les hommes qui ne vivent pas de soupçons nouveaux et de vieilles haines, qu'il n'y a plus en France, depuis la révolution du 9 thermidor, que deux partis dont on puisse compter l'influence : les amis d'*une république juste et libre, auxquels tous les Français éclairés et patriotes veulent se rallier;* et les fauteurs d'une anarchie sanguinaire que tous les hommes doivent repousser. »

Quelques jours après (le 17 et le 19 prairial — 5 et 7 juin), un ami de Mme de Staël, Rœderer, directeur du *Journal de Paris,* revenait à la charge. A propos des *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français,* parues à Paris depuis quinze jours, il faisait l'éloge de l'auteur, s'étonnait que Mme de Staël pût être, pour les Français, un sujet d'inquiétude : « Proclamer, exagérer le danger de sa présence nous paraît, disait-il, une offense à la majesté de la nation! » Et à cette double question : Mme de Staël veut-elle la république? Veut-elle la paix? Il répondait : « Il nous a paru clairement qu'elle voulait l'une et l'autre (1). »

Les déclarations de Mme de Staël, le certificat de Rœderer rassurèrent-ils le Comité de salut public? Il est permis d'en douter, et sa méfiance s'accrut encore à l'égard de cette femme d'ambassadeur qui, à peine arrivée en France, sans tenir compte de la réserve que lui imposait la situation diplomatique de M. de Staël, affichait bruyamment ses opinions et se jetait dans la mêlée des partis. On croyait peu à son républicanisme de fraîche date; on s'inquiétait de ses relations avec les émigrés et, dans le livre même que célébrait Rœderer, on remarquait un éloquent plaidoyer en

(1) *Journal de Paris,* 19 prairial (7 juin 1795.) — Rœderer dit que les *Réflexions sur la paix* ont été « publiées en Suisse et répandues dans toute l'Europe *depuis plus de six mois.* » Il se trompe : c'est en février que le livre parut en Suisse, imprimé à la Neuveville, et en mai à Paris.

faveur de ceux qu'on nommait alors les « fugitifs, » c'est-à-dire des émigrés qui n'avaient quitté la France que depuis le 2 septembre 1792 « pour se soustraire à la violation la plus barbare des droits sacrés de l'homme, » de la liberté et de la propriété (1). Elle parlait, elle écrivait, elle faisait écrire en leur faveur; elle les aidait à rentrer sous de faux noms, avec de faux papiers, elle les accueillait à l'hôtel de l'ambassade (2). Son esprit était avec les républicains, mais son cœur était avec les royalistes. A la veille d'un changement de constitution, devant les progrès de la contre-révolution, l'audace des monarchistes, il était naturel que la Convention, que les Comités prissent ombrage de la présence à Paris de cette amie des émigrés, et plus d'un représentant répétait cette parole d'un agent de Barthélemy : « C'est une femme bien dangereuse (3). »

Le grand sujet d'alarme, c'était le salon de Mme de Staël.

Jamais le pouvoir des femmes n'avait été aussi grand en France que depuis les dernières années de la monarchie expirante et au commencement de la Révolution; à peine s'il y avait eu, sous la Terreur, une courte éclipse. C'était l'effet d'une longue tradition, d'abord, et de la vie de société, si active au XVIIIe siècle ; et d'autre part, quand l'ancien régime finit par se dissoudre, on se pressa autour du seul pouvoir qui subsistât encore, le pouvoir de la femme. L'instant le plus brillant de cette souveraineté avait été l'époque de l'assemblée Constituante et de la Législative. Un étranger, un Américain, Gouverneur Morris, s'étonnait de cette « puissance presque illimitée des femmes, » Mmes de Staël, de Chastellux, de Tessé, de Flahaut, qui s'exerçait sur les affaires du gouvernement, et « peut-être pas toujours pour le plus grand bien de la communauté (4). » Il était de mode de les consulter, de leur lire les discours qu'on devait prononcer à l'Assemblée (5) ; l'amie

(1) *Réflexions sur la paix* (*OEuv. compl.*, éd. 1820, tome II, p. 93.) Il est probable que c'est Mme de Staël qui a inspiré à Rœderer sa brochure *Des fugitifs français et des émigrés*, qui paraît en août 1795. (*Nouvelles politiques*, du 23 août.)

(2) Par exemple, le jeune Camille de Roussillon. Voir sa lettre à Mme de Charrière du 11 messidor. (*Mme de Charrière et ses amis*, par Th. Godet, II, 207.)

(3) *Papiers de Barthélemy*, IV, 620. Dépêche du 21 février 1795, Frisching à Barthélemy.

(4) *Journal de Gouverneur Morris*, traduction Pariset (Plon, 1901, page 14.)

(5) Gouverneur Morris, page 345. Clermont-Tonnerre lit un discours chez Mme de Staël et prend l'avis des personnes réunies dans son salon.

de l'orateur donnait son avis, changeait, améliorait des passages. Plus tard, en pleine Révolution, au mois de décembre 1792, le ministre Roland disait très sérieusement, devant Mme Roland, à Barras stupéfait : « Vous pouvez parler : ma femme n'est point étrangère aux affaires de mon ministère (1). » Après le 9 thermidor, la société, un instant dispersée, se rassembla de nouveau, et la puissance des femmes recommença à se faire sentir. Il s'agissait de réparer les maux de la Terreur, d'obtenir des hommes politiques la radiation de la liste des émigrés d'un parent, d'un ami. Les « femmes les plus gracieuses de l'ancien régime (2) » entouraient, flattaient ces rudes conventionnels. La Révolution avait confondu tous les rangs; le raffinement monarchique tempérait l'âpreté républicaine. Suivant le mot d'un témoin Thibeaudeau, c'était partout, en 1795, un tourbillon de dîners et de soirées : » à la Chaumière du Cours-la-Reine, chez Mme Tallien, « Notre-Dame de Bon Secours, » saluée, adorée comme une divinité pour sa beauté et l'influence bienfaisante qu'elle exerçait sur son mari ; chez Mme Rovère, une ancienne femme d'émigré, qui avait épousé le conventionnel Rovère, devenu un farouche « réacteur; » chez Julie Talma, la femme du tragédien, où se rassemblait « une coterie, chaque jour plus puissante (3), » le parti républicain modéré avec Sieyès, son véritable chef, Marie-Joseph Chénier, Louvet, Guyomard, Bailleul; chez Mme Devaines, qui recevait d'anciens constituans, des conventionnels, des gens de lettres; dans les « salons dorés » où l'ancienne noblesse exerçait une « influence immense (4), chez Mmes de Navailles, de Corvoisin, de Beauharnais, de Montesson, la princesse de Poix. Mais, de tous ces salons, le plus fréquenté, le plus célèbre c'était celui de Mme de Staël.

Son caractère distinctif était d'être ouvert à tous les partis. Chaque décadi se réunissaient rue du Bac, à l'ambassade de Suède, des sociétés fort différentes : en premier lieu, le corps diplomatique, assez réduit, les ambassadeurs bataves Van Grasveld et de Sitter, l'envoyé de Prusse Gervinus, le comte Carletti, ministre plénipotentiaire de Toscane, Monroë, ministre plénipotentiaire des Etats-

(1) Barras, *Mémoires*, I, 84.
(2) Staël, *Considérations*, 3e partie, ch. XX.
(3) Mallet du Pan, *Corr. inéd.*, I, 269, à la date du 2 août 1795.
(4) Thibeaudeau, *Mémoires*, I, 138.

Unis, Reybaz, ministre de la république de Genève : tous étaient aux pieds de la Convention et conspiraient, plus ou moins, contre elle (1); — quelques membres de l'ancien Comité de salut public, échappés à la réaction, amenés par M. de Staël et assez mal reçus par sa femme; — les membres du comité actuel, des grands comités de la convention, de la commission des Onze (2), les représentans les plus influens de l'Assemblée, que Mme de Staël pourchassait de lettres, d'invitations, de sollicitations de toutes sortes (3) : le sage et honnête Daunou, principal rédacteur de la future constitution; l'inflexible Thibeaudeau, surnommé Barre-de-Fer; Louvet, l'auteur de *Faublas*, caractère inquiet, soupçonneux, irritable ; Marie-Joseph Chénier, nature de poète élevée, généreuse, mais « le plus ombrageux des conventionnels (4); » Sieyès, le métaphysicien de la Révolution, impénétrable et sibyllin, dur et tranchant dans la discussion, prudent à l'excès, circonvenu par Mme de Staël dont il se méfie ; Barras, qui avait commandé la force armée au 9 thermidor, gentilhomme d'allures élégantes et de mœurs faciles, traînant à sa suite un officier corse, de petite taille et de mine famélique (5); le girondin Isnard, corpulent et sanguin, à la voix puissante; Lanjuinais et Boissy d'Anglas, qui inclinaient tous deux, disait-on, vers une monarchie limitée, l'un pétulant, avide de bruit et de prééminence, l'autre célèbre par son sang-froid, sa fermeté à la journée du 1er prairial; — des personnages de moindre importance comme Devaines, jadis premier commis des finances sous Turgot, commissaire de la Trésorerie; Colchen, qui, en mars 1795, avait succédé à Miot en qualité de commissaire aux Relations extérieures (6); des journalistes et des gens de lettres comme Rœderer, Suard, La Harpe, Lacretelle jeune, Adrien de Lezay-Marnesia, Riouffe, l'auteur des *Mémoires d'un détenu pour*

(1) Benjamin Constant, *Mémoires*. (Coulmann, III, 44.)

(2) Chargée de préparer la constitution.

(3) Discours de Legendre à la Convention, le 1er fructidor.

(4) Benj. Constant, *Souvenirs historiques*. (*Revue de Paris*, 1830, p. 123.)

(5) Barras, *Mémoires*, I, 285 : « J'avais introduit Bonaparte chez Mmes Tallien, Chateaurenaud, de Staël, et dans plusieurs autres maisons où il trouvait accueil et dîner. » Il est certain qu'à cette époque Bonaparte passa à peu près inaperçu de Mme de Staël ; mais il fit assurément son profit de ce qu'il remarquait dans son salon.

(6) Rœderer, *Œuvres*, VIII, 646. Lettre de Mme de Staël invitant à dîner Rœderer, Colchen, Isnard et Devaines.

servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre, applaudi, fêté dans les salons thermidoriens; enfin Benjamin Constant, « de tous les muscadins le plus élégant (1), » au plus fort de sa passion pour Mme de Staël, ne quittant pas ce salon où défile sous ses yeux tout Paris, ce Paris qu'il rêve de conquérir.

Que résultait-il du mélange de tant d'élémens divers? Beaucoup de défiance, peu de concorde. Chacun sortait de ces discussions mécontent, irrité, mais non pas convaincu, et les républicains sentaient redoubler leurs préventions contre cette femme qui avait des liaisons dans tous les partis, et une influence extraordinaire « dans les conseils, dans les bureaux, à la tribune même (2). »

L'époque approchait, où la Convention allait se séparer; on discutait alors le projet de constitution présenté par la commission des Onze. Un point préoccupait tous les esprits : la Convention allait-elle se survivre à elle-même, en faisant passer une partie de ses membres dans les nouveaux conseils? Les royalistes étaient très acharnés contre une mesure, qui leur enlevait l'espoir d'avoir la majorité dans la prochaine assemblée et de renverser la république; les conventionnels, au contraire, en étaient partisans, par souci de leur propre sécurité, par désir de conserver leur place, et dans la pensée très naturelle de maintenir les institutions qu'ils avaient fondées au prix de tant d'efforts, de crimes mêmes. Le 3 messidor (21 juin), Boissy d'Anglas déclarait à la tribune, au nom de la commission des Onze, que la Convention ne devait être renouvelée que par moitié, et l'assemblée paraissait disposée à aller plus loin encore que sa commission (3). L'émoi fut vif dans le camp adverse. Mme de Staël, bien qu'elle se crût sincèrement républicaine et qu'elle tirât « bon parti des conventionnels pour la rentrée de ses amis (4), » manifestait « la plus vive indignation » à

(1) Ph. Godet, *Mme de Charrière.* Lettre de l'émigré Camille de Roussillon, du 11 messidor : « Il ne dit rien. On ne le prend pas cependant pour un sot. »

(2) Bailleul (ancien député de la Convention), *Examen critique des Considérations de Mme de Staël,* II, 397 et suivantes.

(3) On sait que la Convention, par les décrets des 5 et 13 fructidor, adjoints à la Constitution, décida que les assemblées électorales ne pourraient prendre moins des deux tiers des membres de la Convention pour former le corps législatif.

(4) Benjamin Constant, *Mémoires* dans Coulmann, ouvr. cité. — Cf. *Considérations sur la Révolution française,* 3e partie, ch. XX.

l'idée que ces mêmes conventionnels allaient se perpétuer au pouvoir. Sans réfléchir que les circonstances rendaient ce maintien nécessaire et qu'elle servait, en le combattant, les desseins de la contre-révolution, elle lança ses amis à l'attaque et, en particulier, Benjamin Constant.

Celui-ci brûlait de faire ses premières armes. Dès le jour de son arrivée à Paris, le 6 prairial, dans la candeur de sa foi républicaine, il datait son premier billet à la « citoyenne Nassau, » sa tante, de « l'an III de la République, une, indivisible et impérissable (1) ! » Persuadé que les républicains l'accueilleraient à bras ouverts, il avait couru chez Sieyès, muni d'une lettre de recommandation qu'Ælsner lui avait donnée à Berne; Sieyès l'avait accueilli avec politesse, mais, depuis ce temps, le faisait surveiller (2). Constant cherchait partout l'image de la liberté et ne la trouvait nulle part. Il avait beau écrire : « On veut l'ordre, la paix et la république, et on l'aura (3) ! » Le spectacle qu'offrait Paris, la contre-révolution s'étalant dans les cafés, les théâtres, les salons mondains, les sections, les journaux, donnaient à ses illusions un cruel démenti. Il était assidu aux séances de la Convention; mais, au lieu de cette grande assemblée, dont l'énergie avait étonné le monde, il voyait avec stupeur des furieux qui s'invectivaient, des accusés pâles, couverts de sueur, se promenant d'un bout à l'autre de la tribune, sans pouvoir se faire entendre et dire une seule fois à ces « oppresseurs frénétiques déguisés en juges, » qu'ils n'avaient été jadis que les dociles exécuteurs de leurs sentences (4). Au milieu de cette anarchie mortelle naissait la Constitution. Où était la liberté? Nul ne paraissait s'en soucier, et les conventionnels semblaient plus préoccupés d'assurer leur sort que de fonder la république. Mme de Staël n'eut donc pas de peine à faire partager à Constant ses propres idées : il fallait que le peuple consulté exprimât librement ses suffrages; et, répondant aux secrètes pensées de son ami, elle l'invita à prendre la plume et à combattre le projet de la Convention. Constant saisit l'occasion avec joie. Le 6, le 7 et le 8 messidor (24, 25, 26 juin) paraissaient dans le journal de Suard, les *Nouvelles politiques,* trois lettres, non signées,

(1) Lettres publiées par Mme Melegari, à la suite du *Journal intime.*
(2) Benjamin Constant, *Revue de Paris*, 1830; Coulmann, *ouv. cité.*
(3) Lettre du 6 prairial.
(4) *Mémoires* dans Coulmann, *ouv. cité.*

« à un député à la Convention. » L'auteur y discutait avec une logique serrée, une éloquence nerveuse et sarcastique, la mesure qui établissait pour une partie des membres de la Convention « le plus étrange des privilèges et les plaçait de droit, ou, pour mieux dire, de force au rang des représentans de la nation. » Il passait en revue tous les sophismes par lesquels on prétendait la justifier; la nécessité de protéger la nation contre ses propres égaremens, l'imprudence commise en 1791 par l'Assemblée Constituante, la propre sûreté des conventionnels, le projet de faire ratifier cette prolongation de pouvoirs par le peuple en l'inscrivant à la suite de la Constitution ; et il concluait par ce dilemme ! « Vous avez à choisir en ce moment entre deux partis décisifs. La route de la sûreté, c'est le courage ; la crainte court à sa perte par le déshonneur (1). »

Le succès des *Lettres à un député* fut très vif, dépassa même les espérances de l'auteur. Il croyait faire œuvre de républicain : on le prit pour un monarchiste. Tout le désignait à l'attention des royalistes, le sujet traité, le choix du journal. Les salons dorés lui « sautèrent au col ; » la princesse de Poix demanda à le voir; une députation royaliste se présenta dans son logement de la rue du Colombier, l'invita à coopérer au rétablissement de la monarchie. Les républicains, en revanche, étaient fort mécontens. L'irascible Louvet, alors président de la Convention, tança vertement « l'intrigant » dans son journal, *la Sentinelle* (10, 11 et 12 messidor, — 28, 29, 30 juin) : il affirmait, avec les argumens d'usage, que le sort de la république était étroitement lié à celui des conventionnels, que ceux-ci périraient ou seraient sauvés avec elle. Louvet, qui était en relations avec Mme de Staël et Constant, ignorait-il qui avait inspiré, qui avait écrit les trois lettres? Constant l'affirme (2). Le fait est peu vraisemblable. Comment supposer qu'un secret, connu d'une moitié de Paris, n'ait jamais transpiré dans l'autre ! Il est plus probable que Louvet devina d'où venait le coup et que

(1) Les articles ne sont pas signés; mais il n'y a aucun doute sur leur auteur. Constant, sans nommer le journal, parle lui-même dans ses *Mémoires*, (Coulmann, t. III) des trois articles anonymes qu'il écrivit contre les décrets des 5 et 13 fructidor, et la lettre de Camille de Roussillon, publiée par Godet, *Mme de Charrière*, II, 208, le désigne comme en étant l'auteur : « Vous avez vu de son ouvrage dans les *Nouvelles politiques* des 6, 7, 8 messidor. »

(2) *Mémoires* dans Coulmann, t. III.

Constant n'eût plus qu'une idée : réparer sa maladresse à tout prix. Mme de Staël, mieux éclairée, ne fut pas la dernière à l'y engager. La Convention, malgré les clameurs de ses adversaires, avait décidé que les deux tiers de ses membres actuels seraient maintenus dans le nouveau corps législatif. Il s'agissait de savoir comment se ferait cette réduction : serait-ce par la voie du sort, par les démissions volontaires, par le choix du corps électoral ou par l'assemblée elle-même? Louvet penchait pour ce dernier moyen, qui, d'ailleurs, ne fut pas adopté. Il proposa à Constant de lui faire son discours. Celui-ci, qui n'attendait qu'une occasion de rentrer en grâce, accepta avec empressement : « Nous nous mîmes à l'ouvrage, dit-il, et nous passâmes deux jours et deux nuits à me réfuter ! » Le 3 et le 4 fructidor, Louvet prononça son discours qui, sauf une phrase malencontreuse, fut assez applaudi, et Benjamin, du fond d'une tribune, put savourer son éloquence (1).

On ne s'étonnera guère de cette prompte volte-face : elle prépare, elle annonce celle des Cent jours, qui est beaucoup plus célèbre; mais celle-ci est en germe dans l'autre. Il y avait dans Constant, — qui donc le nierait? — un ambitieux dépourvu de scrupules, aiguillonné à la fois par la femme qu'il aimait, par le spectacle d'une grande Révolution, la perspective d'une carrière ouverte à sa merveilleuse intelligence. Mais c'était aussi un esprit d'une mobilité extrême, d'une rare inconstance, dont il lui arrivait de plaisanter lui-même : *Sola inconstantia constans !* Il aimait sincèrement la république, il l'aimait à cette époque avec naïveté, avec candeur. Il était sincère en écrivant ses trois lettres, en s'indignant d'un privilège exorbitant, que pouvait justifier la raison politique,

(1) Constant, dans le fragment de *Mémoires* cité par Coulmann, t. III a conté de façon plaisante sa palinodie pour en sauver le caractère scabreux. Il en a accentué le cynisme. Il semble, selon lui, qu'elle ait eu lieu quelques jours après les fameuses lettres. Voici la vérité sur ce point : 1° entre les lettres de Constant et le discours prononcé par Louvet (séances des 3 et 4 fructidor), il s'écoule un intervalle de *deux mois ;* 2° il ne s'agit pas, à proprement parler dans ce discours de la question du maintien des deux tiers des conventionnels dans la prochaine assemblée, mais, *ce point étant acquis*, de savoir comment on procéderait pour désigner les députés qui resteraient ; 3° le discours de Louvet ne fut point accueilli par des huées, comme le prétend Constant, mais ce fut une simple phrase, dans la séance du 4 fructidor, qui excita des murmures.

que repoussaient en lui le sentiment intime et l'amour juvénile de la liberté. Il était sincère aussi dans sa conversion ; il s'était vu applaudi des royalistes qu'il méprisait, honni des républicains qui avaient toutes ses sympathies ; et sollicité par l'ambition, poussé par Mme de Staël, sans mauvaise foi comme sans vergogne, il avait fait volte face. En agissant ainsi, il avait montré une parfaite sincérité envers lui-même, beaucoup d'audace et un profond mépris, qu'on lui a bien rendu, de l'opinion et des hommes.

Cependant que faisait Mme de Staël? Elle était à la fois toute à la République et à ses chers émigrés. Elle ne perdait pas une occasion d'afficher ses sympathies envers le parti républicain. Le jour même où l'on apprenait la mort du Dauphin au Temple, elle assistait avec son mari « vrai sans-culotte (1) » à une fête somptueuse donnée par le ministre de Toscane, le comte Carletti. Elle se montrait à toutes les grandes séances de la Convention (2) ; mais, en même temps, secrètement, elle travaillait de tout son pouvoir au retour des émigrés. Cette pensée lui tenait à cœur, flattait sa passion maîtresse, la pitié. D'autre part, Mme de Staël était bien persuadée que la république ne s'établirait en France que par l'ascendant des hommes modérés, et elle avait projeté de substituer ses amis, les constitutionnels, aux « hommes de sang, » plus ou moins souillés des crimes de la Révolution. Enfin, sans qu'elle s'en rendît bien compte, peut-être, elle cédait au goût très vif, qu'elle avait toujours eu pour les hommes de l'ancienne société et de l'ancienne cour, leurs manières élégantes, leur esprit, leur savoir-vivre : la pensée qu'un Louvet, un Thibeaudeau tenaient la place d'un Narbonne, d'un Montmorency, d'un Talleyrand, lui était insupportable. Bref, elle aimait la république, mais avec les monarchistes.

La situation, il faut l'avouer, était dangereuse pour la Convention. Chaque jour, les émigrés rentraient par toutes les frontières; le parti constitutionnel gagnait « en force et en influence (3). » Déjà Mme de Staël avait rappelé auprès d'elle, en thermidor (août 1795), son ami Mathieu de Montmorency; on annonçait qu'il

(1) Mallet du Pan, *Corresp. inédite,* p. 233, à la date du 21 juin 1795.

(2) *Ibid.*, p. 270 : « Le baron de Staël et sa femme y étalèrent leur impudence ordinaire. »

(3) Mallet du Pan, *Corresp. inéd.*, à la date du 23 août 1795.

serait suivi « de plusieurs de ses compagnons d'exil (1). » La brochure de Rœderer *Des fugitifs français et des émigrés* venait de paraître, suivie de près par celle de l'Espagnol Marchena intitulée *Quelques réflexions sur les fugitifs français depuis le 2 septembre;* Marchena demandait, comme Mme de Staël, qu'on fît des constitutionnels les « pierres angulaires de l'édifice républicain (2). »

Cependant Paris était rempli d'intrigans, étrangers suspects, émissaires royalistes, agens des princes et de l'Angleterre; tout ce monde conspirait, tenait des assemblées secrètes jusque « chez les ministres des puissances étrangères (3); » diplomates, académiciens, femmes du monde, « vieux feuillans » tripotaient la radiation des émigrés (4). On n'osait encore attaquer de face la Convention; mais on ourdissait, on resserrait autour d'elle un vaste filet d'intrigues. Il était bien évident, pour tout observateur sensé, qu'on allait « de biais » au royalisme; on n'attendait, pour se déclarer, que le moment favorable.

La Convention, ainsi menacée, songe à se défendre. Déjà Louvet, à une réunion chez Formalaguez, parlait de réarmer les terroristes (5). Le 23 messidor (11 juillet), la Convention adopte un décret, qui expulse de France les étrangers nés dans un pays avec lequel la République est en guerre. Le 3 thermidor, survient l'affaire de Quiberon, la défaite des émigrés; le 9 thermidor, le rapport de Tallien à la Convention : le Comité de salut public ordonne d'appliquer les lois; les émigrés pris les armes à la main sont fusillés. Le 1er fructidor (18 août), sur la proposition de son Comité de Sûreté générale, la Convention décrète que tout individu prévenu d'émigration devra sortir de Paris, se retirer dans sa commune et y rester sous la surveillance de la municipalité. Ce même jour, à la même séance, a lieu un grand éclat : Mme de Staël est dénoncée publiquement à la tribune de la Convention.

C'est le député Legendre, homme sans éducation, mais répu-

(1) Lettre inédite de Mathieu à Mme Necker de Saussure, du 5 août 1795, annonçant son prochain départ. — Sa présence à Paris est signalée par le *Courrier français* du 6 fructidor (23 août).

(2) Page 40.

(3) Discours de Bourdon de l'Oise (séance du 13 fructidor).

(4) *Journal des Hommes libres* (27 messidor, 5 fructidor).

(5) Thibeaudeau, *Mémoires*, I, 200.

blicain courageux et sincère, orateur violent et passionné, qui dirige l'attaque. A propos du décret proposé par le Comité de Sûreté générale, il prend la parole en ces termes : « Oui, citoyens, il n'est que trop vrai que les émigrés rentrent de toutes parts... On m'assure que Malonet, Jaucourt et beaucoup d'autres de cette espèce sont à Paris. *Ils y sont rappelés par l'influence de leur plus grande protectrice, qui, après avoir répandu à l'étranger un écrit en leur faveur* (1), *est passée de Suisse à Paris pour consommer apparemment son ouvrage...* Je dirai plus, car je ne puis rien garder sur mon cœur : je connais des membres estimables du gouvernement, dont j'honore les principes et les intentions, qui ont eu la faiblesse d'aller dîner chez cette correspondante des émigrés. Quand ils auraient juré d'être incorruptibles, me répondront-ils d'être sourds aux séductions de ces sirènes enchanteresses? Que les représentans du peuple dînent en famille, qu'ils dînent avec leurs collègues et leurs amis, mais qu'ils fuient ces banquets, où l'on cherche à les corrompre. Il n'est pas un membre de cette assemblée, qui n'ait reçu des invitations fréquentes d'aller chez cette femme, dont je me défie; j'en ai reçu moi-même, ainsi que mon collègue Dumont (2), et plusieurs autres. Sachons résister à toutes les séductions, conservons le gage de nos assignats, et que les membres du gouvernement se souviennent que la patrie doit passer avant tout, et qu'ils ne doivent se livrer aux embrassemens de leurs amis qu'après avoir consolidé la liberté. »

Un tonnerre d'applaudissemens accueille ces paroles. M. de Staël, qui, de la tribune diplomatique assistait à la séance, sort de la salle.

Une attaque aussi personnelle nous étonne, surtout quand il s'agit d'une femme. Mais ce procédé, peu courtois, était conforme aux mœurs révolutionnaires. Déjà trois ans auparavant, en septembre 1792, Mme de Staël avait été dénoncée, injuriée à la Société des Jacobins pour avoir procuré un passe-port à Narbonne (3); et, cette même année 1795, le 2 janvier, le député Duhem faisait à la tribune de la Convention une violente sortie contre Mme Tallien.

(1) *Les Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français.*

(2) *La Revue des autographes,* juin 1891, signale une lettre de Mme de Staël à André Dumont, datée du 22 messidor.

(3) Aulard, *La Société des Jacobins,* tome IV, séance du 21 septembre.

Mais il s'agissait cette fois d'une insulte faite à la femme d'un ambassadeur d'une puissance amie et alliée; les journaux protestèrent (1) et le corps diplomatique s'émut. Des ambassadeurs et ministres étrangers se réunirent, et l'on agita la question de savoir si l'on adresserait au gouvernement français des représentations officielles. Finalement on résolut « d'ensevelir dans l'oubli cette pitoyable scène. » Il est probable cependant que M. de Staël se plaignit officieusement au Comité de salut public. Ce diplomate se trouvait dans une situation singulière : il désirait ardemment ne plus être entravé dans sa carrière, et sa femme ne cessait de le compromettre; il connaissait le caractère ombrageux et susceptible des membres du Comité de salut public, avec lequel il avait entamé les négociations longues et délicates, qui devaient aboutir au traité du 28 fructidor, et il souhaitait qu'aucun incident ne vint troubler la bonne harmonie entre la Suède et la France. D'autre part, le Comité de salut public savait gré à l'ambassadeur de Suède de sa modération et de sa courtoisie, mais il était également persuadé qu'il ne pouvait lui rendre de plus grand service qu'en éloignant Mme de Staël. Il insinua donc à M. de Staël, comme il le lui avait insinué dès le mois de juin (2), qu'il ferait bien de conseiller à sa femme un séjour à la campagne. Cette fois, l'invitation était pressante; il fallait y déférer. Mais Mme de Staël ne se tient pas pour battue, avant de partir, elle enlève, de haute lutte, le rappel de son « aimable », son « excellent ami (3) », que la barbarie des Anglais a relégué en Amérique, Charles-Maurice Talleyrand-Périgord.

L'affaire est délicate. La Convention est très irritée contre les émigrés. Le 5 fructidor (22 août), Legendre, revenant à la charge à propos de la brochure de Rœderer, s'écrie au milieu des applaudissemens de l'assemblée : « Souvenez-vous qu'il faut que la république serve de tombeau aux émigrés, si jamais ils rentrent sur

(1) Voir les *Nouvelles politiques* du 9 fructidor (26 août), et le *Courrier français*, du 5 fructidor (22 août).

(2) Ceci ressort d'une lettre inédite de Mathieu de Montmorency à Mme Necker de Saussure (juin 1895) : « Elle ne me parle plus de son séjour d'un mois à la campagne, qui me paraissait pour elle un mauvais signe. » Thibeaudau (*Mémoires* I, 236) parle formellement d'une « insinuation faite à son mari par le Comité du salut public, » avant l'arrêté pris en vendémiaire contre Mme de Staël.

(3) Mme de Staël à Meister, 12 mars 1794.

son territoire (1) ! » Le 13 fructidor (30 août), sur la proposition de Bourdon de l'Oise et de Tallien, malgré l'intervention de Lanjuinais, la Convention décrète la suspension des radiations provisoires. Mais rien ne décourage Mme de Staël. Elle a « monté la tête de Chénier (2), » qui présidait, il y a peu de jours, la Convention ; elle veut le rappel de Talleyrand et elle l'aura. On commence par discuter le cas du général Montesquiou. Mais l'affaire de Montesquiou ne sert qu'à masquer celle de Talleyrand, à préparer l'opinion : si Montesquiou échoue, Tallyrand attendra ; sinon, il passera par la brèche. Le 17 fructidor, après un débat orageux, Montesquiou est autorisé à rentrer en France. Le 18, Chénier fait son rapport sur la pétition de Talleyrand, prouve, ce qui est vrai, qu'il n'a point émigré, qu'il est sorti de France avec une mission du gouvernement et des papiers en règle. « Je réclame, s'écrie-t-il, Talleyrand-Périgord au nom de ses vertus et de son patriotisme, au nom de votre haine pour les émigrés, dont il serait la victime comme tous les autres républicains !... Républicain par âme et par principes, ce fut au sein d'une république qu'il porta ses pas ; c'est dans la patrie de Franklin qu'il a attendu que la France eût des juges et non des bourreaux (3) ! » En vain Legendre demande l'ajournement ; Boissy d'Anglas s'écrie : « On n'ajourne pas la justice ! » Le rappel est voté au milieu des applaudissemens de l'assemblée.

Mme de Staël triomphait. Elle avait, au péril de sa sécurité, de son repos, préparé le retour de l'ami qui lui était cher ; elle devait, deux ans plus tard, lui ouvrir le chemin d'une haute fortune, sans penser un instant qu'il pût jamais reconnaître tant de bienfaits par un complet oubli et la plus noire ingratitude.

Satisfaite alors, elle quitte Paris dans les premiers jours de septembre ; elle se retire à la campagne, à Saint-Gratien, chez Mathieu de Montmorency, avec Benjamin Constant (4). C'est le moment où

(1) *Courrier français*, 6 fructidor (23 août).

(2) B. Constant, *Mémoires*, dans Coulmann.

(3) *Courrier français* (19 fructidor — 5 septembre).

(4) Necker à Meister, 27 sept. 1795 : « Ma fille est en campagne à trois lieues de Paris ; elle a cru devoir se tenir à l'écart pendant le moment des élections et des assemblées primaires. » — Cf. Lettre de B. Constant du 30 fructidor (16 sept.) (recueil Menos), où il dit qu'il est à Ormesson, près de Saint-Gratien, chez *Sternheim*, pseudonyme de Mathieu.

les assemblées primaires se réunissent (20 fructidor — 6 septembre), où Paris devient bruyant; elle feint de donner satisfaction au Comité de salut public. Mais Saint-Gratien n'est guère qu'à trois lieues de Paris, et elle continue ses dîners, ses réceptions à l'ambassade de Suède, comme par le passé (1). En même temps, au fond de sa retraite, elle corrige les épreuves d'un petit ouvrage, écrit avec toute son âme, tout son cœur, qui est imprimé, prêt à paraître en vendémiaire, mais qu'elle ne publiera pas, parce que la marche rapide des événemens le rendra inutile : ce sont les *Réflexions sur la paix intérieure* (2). Ces pages méritent qu'on s'y arrête : elles font date dans l'histoire des idées politiques de Mme de Staël et du parti républicain en France.

La grande pensée de ce petit livre, c'est l'appel à la concorde, à l'union de tous les citoyens, « projet presque puéril » aux yeux des profonds politiques; mais les « Français rapprennent toutes les pensées, elles ont reçu le sacre du malheur, et c'est avec une sorte d'enthousiasme qu'on dit ce qui a toujours été vrai, tant on se trouve heureux de revenir à le croire et de pouvoir l'exprimer. » Il s'agit d'écarter ce qui peut diviser, de rechercher ce qui doit unir. Or, tout montre chez les Français une volonté générale d'établir la liberté : la haine du despotisme, l'enthousiasme de la république, la crainte des vengeances, l'ambition des talens; c'est l'opinion qui réunit « le plus grand nombre de Français. » C'est donc à la liberté qu'il faut se rallier. Mais comment l'établir? Elle a deux sortes d'ennemis : d'une part, les défenseurs de la monarchie absolue, ceux qui s'unissent à l'étranger pour combattre la France : « Ils sont étrangers; qu'ils soient combattus et traités comme tels! » D'autre part, les sectaires de la tyrannie démagogique, les terroristes. Restent alors les « royalistes amis de la liberté » et les « républicains amis de

(1) Autrement, on ne s'expliquerait pas les vers satiriques du *Messager du Soir*, du 11 vendémiaire. (Aulard, *Réaction thermidorienne*, II, 293.)

(2) La table chronologique des écrits de Mme de Staël (*OEuv. compl.*, t. XVII) signale cet ouvrage comme « imprimé, non publié en 1795. » Cela est exact; on n'en trouve pas trace dans les journaux de l'époque. D'autre part, les allusions aux massacres de Quiberon, à la mort de Sombreuil, au vote de la constitution de l'an III, fixent en juillet-août l'époque de sa rédaction. Benjamin Constant, dans une lettre à son oncle Samuel du 30 fructidor, parle des *Réflexions* comme étant sur le point de paraître.

l'ordre. » Ce sont les deux partis, vers lesquels se tourne Mme de Staël ; ce sont eux qu'elle supplie d'abdiquer leurs méfiances, leurs rancunes, pour s'unir et fonder la vraie liberté.

En premier lieu, elle s'adresse aux royalistes constitutionnels (1). Il était naturel, en 1789, de vouloir établir la monarchie limitée ; la république était impossible. Mais, en 1795, les circonstances s'opposent au rétablissement de la royauté. Où prendre un roi depuis la mort de Louis XVI « qui ne se soit montré l'ennemi de la liberté? » Comment traiter avec lui? Comment croire à ses promesses? Peut-il renier son parti, laisser à la frontière ses plus zélés défenseurs? Mais, dira-t-on, ne peut-on choisir un roi, qui n'ait rien de commun avec les émigrés? — « En général, remarque judicieusement Mme de Staël, il n'y a dans les passions des hommes que de quoi faire deux partis (2). » Ces partisans d'une nouvelle dynastie verront s'unir contre eux tous les républicains et tous les royalistes non constitutionnels. La force, dont il faudrait user pour renverser les républicains, mènerait tout droit au pouvoir absolu ; les émigrés seraient les maîtres, et l'homme redevenu roi aurait un « pouvoir inouï depuis des siècles. » « La France peut s'arrêter dans la république ; mais pour arriver à la monarchie mixte, il faut passer par le gouvernement militaire (3). » Paroles vraiment prophétiques, dont Mme de Staël n'a peut-être pas senti toute la portée et que l'avenir devait se charger de justifier.

Puisqu'il n'existe pour les constitutionnels aucun moyen de s'opposer à la violente réaction, qui suivrait en France le rétablissement de la royauté, il faut qu'ils « se jettent dans le courant, » qui les rapprochera de leur but le plus possible. Ceux qui s'isolent servent l'ennemi commun, sans faire triompher leurs propres idées. Le vrai génie politique consiste non pas à créer la nature des choses, mais à « s'en emparer les premiers. » Que sert la vaine fixité des principes, quand elle conduit à des résultats opposés à nos vœux?

Donc, il faut que les constitutionnels se rallient sincèrement à la république ; les circonstances l'exigent et aucun de leurs principes ne s'y oppose. Il serait dangereux de mettre entre les mains

(1) Première partie : *Des royalistes, amis de la liberté.*

(2) *Réflexions sur la paix intérieure, Œuvres complètes*, t. II, page 111.

(3) *Ibid.*, page 113.

d'un seul homme, le roi, le droit de commander à des armées considérables, comme celles qui sont actuellement nécessaires à la sécurité de la nation. Il serait imposible d'établir en France une autre autorité que celle qui résulte « de la propriété et des lumières » la seule qui soutienne « l'analyse de la raison. » Il est nécessaire de faire l'essai loyal de la république, qui, seule, peut donner « un résultat certain sur la nature même de ce gouvernement. » Mais surtout, il ne faut pas que les royalistes abandonnent la république à elle-même, à l'ascendant des partis violens. La Convention est « naturellement révolutionnaire ; » c'est miracle que la commission, issue d'une telle assemblée, ait pu présenter, faire applaudir « des idées plus saines en gouvernement que celles qu'on avait adoptées dans la première assemblée de l'Univers, l'Assemblée Constituante. » Mais que les sages citoyens se hâtent, s'ils se mettaient à l'écart de la république, ils appelleraient « la Terreur plutôt que la royauté. » Et, dans une invocation émue, vraiment éloquente, Mme de Staël adressait à ses amis, les constitutionnels, ce suprême appel en faveur de la liberté : « Mais vous, à qui il est ordonné de penser, puisque vous professez l'amour de la liberté ; vous qui avez fait les premiers pas dans cette carrière, devenue trop fatale, s'il ne restait de vos efforts que des ruines et des massacres, en vain auriez-vous travaillé vous-mêmes à rétablir l'autorité royale. Ce sang versé seulement pour honorer le retour du despotisme, retomberait sur vos innocentes têtes. Pardonnez, si l'on vous le rappelle, vous dont les intentions étaient si différentes des horribles effets, dont vous avez été les premières victimes. Pardonnez, si l'on vous le rappelle, sans vous il n'aurait pas existé de révolution ; il faut que la liberté survive à cette terrible époque, pour que vous soyez, non pas heureux, trop de douleurs sont jetées dans votre vie, mais présentés à l'estime des nations, comme les premiers défenseurs humains et justes des principes qui seront alors observés (1). »

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, Mme de Staël s'adresse aux « républicains amis de l'ordre ; » elle leur montre la nécessité de s'attacher les hommes de 1789, les constitutionnels. Comme les républicains, les constitutionnels soutiennent la division du corps législatif, l'indépendance de l'exécutif, la condition de pro-

(1) *Œuv. compl.*, tome II, p. 137.

priété. Il n'y a qu'une idée par où ils se séparent des républicains, la royauté héréditaire. Ils doivent y renoncer; mais que, de leur côté, les républicains amis de l'ordre renoncent à s'appuyer sur les démocrates et n'accordent les seuls droits politiques qu'à la propriété. C'est en dehors de leur parti que ces républicains peuvent recruter d'utiles alliés. La République a besoin de citoyens purs, dont les mains ne soient point souillées du sang des victimes. « Depuis que la République est proclamée, tant de juges, d'assassins, de témoins et de bourreaux ont crié *Vive la République!* que ses vrais défenseurs doivent sentir le besoin d'acquérir de nouveaux partisans. » Il faut écarter « ces coupables de trois années » qui, semblables à lady Macbeth ne peuvent effacer de leurs mains la tache sanglante (1); » il faut repeupler la France d'hommes distingués par leurs talens et leurs vertus : « Quel désert pour la gloire que notre malheureuse patrie!... Découvrez, rendez-nous le plaisir de l'admiration! Il y a trop longtemps que, dans la carrière du beau, l'homme n'a étonné l'homme; il y a trop longtemps que l'âme froissée n'éprouve plus la seule jouissance de la vertu sur cette triste terre, cet abandon complet d'enthousiasme, cette émotion intellectuelle, qui vous fait connaître, par la gloire d'un autre tout ce que vous avez vous-même des facultés pour juger et pour sentir. »

Il faut calmer et consoler (2) : C'est sur cette noble pensée que se termine l'ouvrage. L'effroi des malheurs passés, la vive appréhension de nouvelles douleurs, l'amour de la France, « cette vraie patrie des âmes passionnées, » tels sont les sentimens qui ont inspiré Mme de Staël. Plus encore qu'à son esprit, ce livre appartient à son cœur.

Il ne fut pas publié; il était trop tard pour qu'il pût l'être (3). Mais l'eût-il été deux mois plus tôt, qu'il n'eût rien changé à la marche fatale des événemens. Il ne suffit pas, en temps de révolution, de prêcher la concorde et la paix; il faut compter avec les passions des hommes : l'esprit de parti, la mauvaise foi, le désir

(1) Chapitre II de la deuxième partie, p. 158.

(2) Page 170.

(3) « Quiconque écrit pour la gloire doit ajourner toute publication. Il est question d'échapper au despotisme et à l'anarchie, et entre ces deux écueils on n'a point le temps de lire. » (B. Constant à son oncle Samuel, 30 fructidor 16 septembre).

de vengeance. En 1795, rouvrir toutes grandes les portes de la France aux émigrés « constitutionnels, » introduire dans la république tant d'hommes aigris par l'infortune, ce n'était pas, comme le pensait Mme de Staël, fonder la liberté, c'était préparer le retour de la monarchie avec toutes ses violences. Le sort de la république était lié à celui de la Convention : il fallait en prendre son parti, ne point se hâter, attendre l'avenir. Il est une belle et profonde parole, que le père de Mme de Staël, M. Necker, adressait aux États-Généraux, le jour de l'ouverture de l'Assemblée : « Ne soyez pas envieux du temps! »

Elle eût bien fait de s'en souvenir.

Cependant, à Paris, l'agitation est extrême. Les royalistes dirigent le mouvement dans l'ombre; les intrigants, les ambitieux, les naïfs, la bourgeoisie parisienne, tous ceux qui détestent la Convention, les suivent. On s'insurge contre les fameux décrets des 5 et 13 fructidor; les assemblées primaires « retentissent de motions incendiaires (1). » C'est le moment que choisit Mme de Staël pour adresser à ses amis un dernier appel : elle a vu le danger qui la menace, elle veut le prévenir.

Dans les derniers jours de fructidor, elle accourt à Paris. Elle donne un grand dîner, auquel elle invite les meneurs du mouvement, les orateurs les plus fougueux des sections, de la section Le Pelletier surtout, qui est l'âme de la résistance : Castellane, président de la section, Suard, l'abbé Morellet, Dupont de Nemours, le fougueux La Harpe, converti au christianisme, auteur d'une brochure intitulée *Le Salut public, ou la Vérité dite à la Convention par un homme libre* (2), le beau et noble Adrien de Lezay-Marnesia, Quatremère de Quincy, et ce jeune et ardent Lacretelle, qui a pris la parole à la barre de la Convention le 11 fructidor, qui est le collaborateur dévoué de Suard aux *Nouvelles politiques*, et dont Mme de Staël a plus d'une fois inspiré les articles : elle lui a témoigné le désir de lui parler, de le voir, et il accourt à son appel (3). Tout ce monde aspire à rétablir la royauté et se soucie fort peu de la république. Le dîner est silencieux; chacun s'observe. Mais

(1) Benjamin Constant à Mme de Nassau, 28 (et non 18) fructidor an III. (Recueil Melegari, à la suite du *Journal intime*.)

(2) *Journal de Paris* (22 fructidor — 8 septembre).

(3) Lacretelle, *Dix années d'épreuves*, p. 248 et suiv. Tout le récit de cette curieuse entrevue se trouve dans cet ouvrage.

enfin la « sibylle » cède au dieu qui l'oppresse : l'ardent amour de la liberté, l'intérêt qu'elle porte à ses amis, la pensée de nouveaux malheurs, de nouveaux supplices, enflamment son beau regard, donnent à sa voix un accent prophétique. Nécessité de finir la Révolution, souveraineté du peuple, pouvoir de l'opinion, tous ces sophismes dont retentit chaque jour la tribune des sections, elle les perce de son ironie, de ses sarcasmes.

« Vous parlez, Messieurs, d'en finir avec la Révolution, et vous prenez la meilleure marche pour la recommencer. Avez-vous affaire à des hommes tout prêts à vous céder la place? Ces disciples de Danton, ces *vieux Cordeliers* ne voient-ils pas qu'il s'agit ici, pour eux, de vie ou de mort? Ils vous combattront avec un pouvoir absolu qu'ils gardent encore, et avec des armes que vous ne connaissez pas, celles des révolutionnaires. Vous êtes bien neufs à parler *souveraineté du peuple !* Vous bégayez une langue qu'ils connaissent mieux que vous et qu'ils ont fabriquée pour leur usage ! » Point de doute : il faudra en appeler aux armes. « Ne voyez-vous pas ces régimens qui bordent vos murs? » — « Mais, dit-on, comme au 10 août, les troupes fraterniseront avec les citoyens et ne tireront point sur eux ! » — « Croyez-vous, s'écrie Mme de Staël, qu'il sera difficile à la Convention de vous représenter aux soldats comme les émissaires des rois qu'ils ont vaincus !... Je ne vois que du sang, et le sang de mes amis inutilement versé ! » La Harpe s'indigne : « L'opinion est pour nous ! » Et elle lui lance cette foudroyante réplique : « Je demande à M. de La Harpe de quel calibre sont les canons de l'opinion publique ! » Elle supplie ses amis de garder, de ménager cet ascendant de l'opinion, qui renversera, mais par degrés, les lois révolutionnaires, de craindre avant tout la défaite; et comme, à ce mot, l'auditoire s'irrite : « Je craindrais, s'écria-t-elle, votre victoire même !... Ignorez-vous que beaucoup de royalistes marchent dans vos rangs?... Vous allez rallumer tous les feux de la guerre civile ! »

Nulle scène n'est plus capable de nous donner une juste idée de l'éloquence de Mme de Staël, dont ses écrits ne sont que la pâle image : trente ans plus tard, elle vit encore dans l'esprit du témoin qui nous en a laissé le souvenir. Nulle aussi ne montre mieux l'équivoque dont elle souffre, le conflit entre ses affections et ses principes : suspecte aux républicains pour ses relations avec les royalistes, haïe des royalistes pour ses idées républicaines, elle erre

sans cesse entre les deux partis, agitant vainement le rameau d'olivier. Le résultat fut contraire à ses espérances ; les républicains se crurent trahis par elle, et les royalistes lui surent mauvais gré d'avoir prophétisé leur défaite.

On connaît la suite des événemens : Barras, nommé général en chef de l'armée de l'intérieur, les sections foudroyées au cul-de-sac Dauphin par l'artillerie de Bonaparte, la Convention victorieuse. Pendant que les représentans attendaient dans le plus profond silence l'issue du combat, la loge des ambassadeurs s'ouvrit, et l'on vit paraître M. de Staël, solennel, le sabre au côté, comme s'il se fût armé pour la défense de l'Assemblée. Cette manifestation théâtrale produisit une impression profonde et, quelques semaines plus tard, à la réception du corps diplomatique, le Directoire remerciait publiquement l'ambassadeur de Suède (1).

Mais si l'on savait gré à M. de Staël de son zèle, on redoutait toujours les intrigues de sa femme. On n'ignorait pas qu'elle allait et venait de Saint-Gratien à Paris, qu'elle recevait à sa table tous les partis :

> Staël à tous les partis commande en souveraine;
> Toutes les factions assistent à sa cour ;
> Chez elle, on voit s'assembler nuit et jour
> Le Centre, le Marais, la Montagne et la Plaine... (2).

Après le coup d'État du 13 vendémiaire, elle est au désespoir. Elle profite de ce que les barrières de Paris restent ouvertes, accueille les proscrits, cache à Saint-Gratien Lezay-Marnesia poursuivi. Elle intervient de la façon la plus pressante auprès de Daunou, empêche Lacretelle de passer devant le conseil de guerre (3). Mais enfin le Comité de salut public perd patience : manifestement, Mme de Staël compromet son caractère de femme d'ambassadeur. Le 15 vendémiaire (7 octobre), Lakanal propose à la Convention d'établir dans Paris une « police terrible, » de reconduire aux frontières tous ceux qui ne veulent pas de république. Le 23 (15 octobre), sur la proposition de Tallien, la Convention se forme en

(1) *La Sentinelle*, du 16 vendémiaire. — Le *Journal de Paris*, 1er frimaire 22 novembre.)

(2) *Le Messager du Soir*, 11 vendémiaire (3 octobre). (Cf. AULARD, *Réaction thermid.*, t. II, 215.)

(3) Lacretelle, *Dix ans d'épreuves*, p. 267.

comité général pour connaître les noms des chefs de la conspiration : Mme de Staël est accusée à la tribune d'avoir « dirigé le mouvement des sections (1). » Cette accusation est ridicule et fausse : Mme de Staël a tout fait, au contraire, pour détourner ses amis de prendre les armes. Mais on veut se débarrasser d'elle. Donc ce même jour, 23 vendémiaire, le Comité de salut public prend un arrêté, qui lui ordonne de sortir de France dans un délai de dix jours; l'arrêté est envoyé à M. de Staël.

Ce diplomate est fort perplexe : le régent de Suède se plaint que la France ne paye pas les subsides promis, et sa femme le brouille, encore une fois, avec la République. Il se rend au Comité du salut public, se plaint mollement et avec embarras d'une mesure « contraire au droit des gens. » Staël parti, Boissy d'Anglas fait remarquer à ses collègues qu'il faut ménager le prince régent et l'alliance suédoise, que M. de Staël tient à son ambassade beaucoup plus qu'à sa femme, qu'il aimera mieux garder l'une et renvoyer l'autre. Cet argument persuade le Comité, et l'on se met d'accord pour déchirer l'arrêté et autoriser la section des relations extérieures à arranger l'affaire. Il est convenu que Mme de Staël restera quelque temps à la campagne; ensuite, les apparences étant sauves, elle pourra quitter la France.

Mais Mme de Staël est peu pressée de partir : elle espère que le gouvernement, de guerre lasse, fermera les yeux sur sa présence. Le Directoire va succéder à la Convention; elle a parmi les Directeurs un ami, Barras, et elle compte s'en servir. D'autre part, son père, M. Necker, lui écrit de Suisse que sa déférence et celle de M. de Staël aux invitations pressantes du Comité de salut public lui paraissent « entachées de faiblesse (2). » Aussi, dans les derniers jours de brumaire (vers le 15 novembre), elle est de

(1) Lacretelle, *Histoire de France*, t. XIV, *le Directoire*, p. 55. — Thibeaudeau, *Mémoires*, I, 236, dit : « On l'accusa même d'avoir excité la révolte. » Il paraît certain que ce fut dans cette séance secrète de la Convention, le 23 vendémiaire, dont le compte rendu ne fut pas publié, que Mme de Staël fut accusée; il n'est pas fait mention d'elle à la tribune de la Convention depuis l'intervention de Legendre, et cependant la double affirmation de Lacretelle et de Thibeaudeau est très nette. Par conséquent nous avons adopté cette date du 23 vendémiaire, qui concorde également avec la date de l'arrêté d'expulsion pris par le Comité du salut public, d'après Thibeaudeau.

(2) Necker à Meister, déc. 1795. (Recueil Usteri et Ritter, p. 133.)

retour à Paris. Mais aussitôt elle est signalée, surveillée par la Commission de police administrative d'abord, puis par le Bureau central qui la remplace (13 frimaire an IV). La contre-révolution n'a point désarmé : les émigrés abondent à Paris, rôdent autour de l'ambassade de Suède, du corps diplomatique; Mme de Staël est accusée de favoriser leurs projets, de leur donner asile (1); on sait qu'elle « recèle » Mathieu de Montmorency, qui va être arrêté aussitôt après son départ, le 5 nivôse. Son ami, le comte Carletti, ministre de Toscane, dont on soupçonne les menées royalistes, reçoit du Directoire l'ordre de quitter Paris; il part le 25 frimaire. Mme de Staël, enfin, se décide, bien à regret, à suivre son exemple. Elle fixe son voyage d'abord au 1er décembre, puis au 15, puis au 20; enfin le 30 frimaire au soir (21 décembre), elle monte en chaise de poste avec Benjamin Constant, tout au « bonheur de l'accompagner. »

Tous deux, malgré leurs mésaventures, sont fort « lestés en espérances républicaines (2). » Benjamin n'a pas mal fait ses affaires. Il a acheté pour 35.000 fr. de biens d'émigrés qui lui rapportent 7.000 fr. de rente « en fonds de terre; » il possède à Hérivaux, près de Luzarches, à quatorze lieues de Paris, une jolie propriété qui, sans compter l'agrément, peut lui être utile pour ses vues ambitieuses. Il a, grâce à Mme de Staël, de nombreuses relations politiques; il espère revenir en France et, quoique Suisse, se faire reconnaître citoyen français. Alors, à la remorque d'un Sieyès, d'un Barras, il pense conquérir la fortune et la gloire.

Mme de Staël, elle aussi, est déjà consolée; elle ne croit pas à l'exil; elle veut prendre sa revanche, et c'est avec un air de défi qu'elle s'écrie : « La République française me reverra (3) ! »

PAUL GAUTIER.

(1) Rapports du 2 et du 17 frimaire (23 nov., 8 déc). (AULARD, II, 421, 483.) — *Journal des hommes libres* du 25 frimaire. — Benjamin Constant à son oncle Samuel, 17 frimaire, an IV (8 déc. 1795).

(2) Necker à Meister, 2 janv. 1796.

(3) Mme de Staël à Meister (18 mars 1796.)

REVUE LITTÉRAIRE

LE THÉATRE D'IBSEN (1)

C'est seulement depuis une quinzaine d'années que l'œuvre d'Ibsen avait pénétré en France par les traductions du comte Prozor et par les représentations données au Théâtre libre, à l'Œuvre et sur diverses scènes d'avant-garde. Mais on sait quel accueil elle avait tout de suite reçu : il n'est pas chez nous de théâtre avec lequel le public lettré soit plus familier, et pas d'ouvrages que la critique ait plus abondamment commentés. Les lecteurs de cette *Revue* ont sans doute présent à l'esprit l'article fameux où M. Jules Lemaître réclamait, pour nous autres Français, le droit de reprendre notre bien où nous le retrouvons et rappelait à certains enthousiastes du dramatiste norvégien que George Sand et Dumas fils ont écrit avant lui. Et ils n'ont pas oublié les pages récentes où M. Suarès dégageait l'âme de ce que l'on pourrait appeler « l'ibsénisme, » comme Henry Beyle parlait naguère du « beylisme. » Au lendemain de la mort d'Ibsen, je me bornerai ici à rechercher quels sont les traits essentiels de son génie, ce qui donne à son théâtre un accent si particulier, quelles impressions et quelles figures s'en détachent pour vivre dans notre mémoire.

Quand on parle du théâtre d'Ibsen, il va sans dire qu'il faut y distinguer des époques, et par conséquent des manières différentes et successives. Comme tous les grands écrivains, et dans une production qui embrasse plus de quarante années, Ibsen n'a pas manqué « d'évoluer. » Il a modifié ses idées et ses procédés d'art. Il a, pour ne pas

(1) Les principales pièces d'Ibsen traduites par M. Prozor ont été publiées à la librairie Perrin. — Cf. *Lettres d'Ibsen* publiées par Mme M. Rémusat (Perrin), et Auguste Erhard, *Henrik Ibsen et le théâtre contemporain* (Lecène et Oudin).

tenir compte des essais de jeunesse, commencé par de larges compositions qui tiennent de l'épopée, du roman légendaire ou historique autant que du drame : *Brand*, *Peer Gynt*, *Empereur* et *Galiléen*. Il a continué par des drames d'un dessin précis, d'un art sobre et ramassé : *Les Soutiens de la Société*, *Maison de Poupée*, *les Revenans*. Puis il a voulu dépasser, dans ses peintures, les limites de l'observation, donner à ses personnages une signification plus large que celle des êtres de chair et de sang, et il a introduit un élément de symbole dans toutes les pièces qui suivent *Un Ennemi du peuple*. C'est, au surplus, la voie normale : on commence par imaginer, on continue par observer, on finit par vaticiner. Sa conception de la vie, elle aussi, a changé ; la dernière partie de son œuvre, témoigne de moins de foi dans les idées qui lui furent le plus chères ; il enveloppe de plus de ténèbres une pensée dont il est moins sûr. Mais à travers ces manières différentes circule un même esprit, une même inspiration générale. Il y a du réalisme dans *Peer Gynt*, et du symbolisme dans les *Revenans*. L'originalité d'Ibsen est trop puissante pour ne pas se retrouver tout entière dans chacune de ses œuvres.

Ce qu'il y a de plus frappant chez cet homme de théâtre c'est son goût pour les idées : j'entends par là l'inquiétude morale, le souci des problèmes de conscience, le besoin de ramener tous les incidens de l'existence journalière à une vue générale. Chacune de ses pièces a son point de départ dans la réflexion abstraite et ne sert qu'à exposer, par les moyens de la scène, une question philosophique, religieuse, morale, sociale. Je sais bien qu'Ibsen a réclamé contre ce luxe d'idées que la critique française lui a prêté : « Qu'on s'occupe donc moins de ce que je pense ! Chacun de nous agit ou écrit sous l'empire de quelque idée. Ai-je réussi à faire une bonne pièce et des êtres vivans ? Voilà la grande question. » Et on s'est fort égayé, entre Scandinaves, de notre excessive bonne volonté à découvrir un symbole dans les paroles les plus insignifiantes des personnages d'Ibsen, sous chacune des virgules et sous chacun des points de suspension du dialogue. Il paraît qu'il n'y a pas plus de symbole dans la *Dame de la mer* que dans le *Gendre de M. Poirier*. Elle-même, la « femme aux rats » du *Petit Eyolf* en qui nous avons voulu voir une personnification mystérieuse de la fatalité méchante, n'a jamais été dans l'esprit de l'auteur qu'une femme qui fait métier de tuer les rats à domicile, et dont Ibsen enfant avait eu horriblement peur. Cela est bien possible, et je ne songe guère à nier que le symbolisme, ibsénien ou autre, ait eu ses ahuris. Toutefois, si nous nous

sommes livrés, au sujet des drames d'Ibsen, à ces tours de force d'interprétation et à ces subtilités d'exégèse, cela même indique très précisément par quoi ces drames se sont imposés à nous, et nous ont paru nouveaux et significatifs. Nous sommes allés droit à leur contenu d'idées et ils se sont emparés de nous d'abord par la somme de pensée qu'ils paraissaient enfermer.

Or cet écrivain au regard tourné vers l'intérieur, coutumier de la méditation silencieuse et solitaire n'en est pas moins un homme pour qui le monde extérieur existe. Amoureux des idées, il est quand même attentif à tout le concret et à tout le matériel de la vie journalière. Aussi le milieu dans lequel s'encadrent ses pièces n'est-il jamais ni vague, ni irréel. Nous pénétrons avec lui dans ces intérieurs de bourgeois aisés ou gênés. Le paysage qu'on aperçoit par la baie des fenêtres, la disposition de l'appartement, le mobilier, les objets, tout a sa raison d'être, son rôle, et nous imprègne peu à peu d'une atmosphère qui est celle-même où les événemens doivent se produire. Presque pas un de ces personnages qui soit purement une entité. Nous connaissons pour chacun d'eux les particularités qui en font des êtres vivans, et leur physiologie d'abord : celui-ci boite, celui-là est malade de la moelle et cette autre des nerfs. Nous savons quelle est leur hérédité, l'entourage où ils se sont formés, leur passé, leurs habitudes, leurs manies. Il faut à Stockman son *toddy*, et Tesman n'est pas tout à fait lui-même sans les pantoufles que lui ont brodées ses tantes. Si chaque pièce a ses protagonistes, il grouille autour d'eux un peuple de personnages secondaires, vieillards en enfance, vieilles filles, petits employés, gens du peuple, ratés, vicieux que nous reconnaissons pour être faits de l'étoffe des créatures humaines, toujours et partout la même, et que ce soit à Stockholm à Christiania ou ailleurs. Ibsen est passionné pour savoir ce qui se passe au dedans de toutes ces machines humaines; quelle est la pièce maîtresse de ces organismes pensant et sentant; quel conflit s'institue entre les idées reçues et celles qui résultent de l'expérience personnelle, entre les principes et les passions, entre les sentimens et les intérêts, comment un trait de caractère, une faculté dominante, un instinct primordial détermine tout le mouvement, engendre tous les actes. Parce qu'ils appartiennent à une race qui n'est pas la nôtre, il arrive que ces personnages parlent et agissent d'une manière qui nous déconcerte; nous ne leur reprochons jamais d'être inexistans : ce n'est pas ici le royaume des ombres, ni le rendez-vous des fantoches.

Ajoutez que la façon dont Ibsen conçoit l'activité humaine n'est pas

seulement très propre au théâtre, mais qu'elle est celle-même par laquelle on pourrait définir le genre dramatique. Car pour lui tout l'idéal de la vie tient dans ces deux mots : être soi-même. On demande à Peer Gynt : « Qu'est-ce donc que ce soi-même dont vous nous parlez : *le soi-même gyntien* ? » Et il répond : « C'est le monde que je porte sous mon crâne et qui fait que je ne suis pas un autre, tout comme Dieu n'est pas le diable... Le *soi-même gyntien* c'est la foule armée des convoitises, des désirs, des passions ; le *soi-même gyntien*, c'est le flot des fantaisies, des exigences, des droits, c'est tout ce qui gonfle ma poitrine et me fait vivre de ma vie à moi... Je veux être moi dans toute l'acception du terme. Pour mettre en pratique la théorie qu'il présente ainsi en bouffonnant, il manque quelque chose à ce vaurien, à ce menteur, à ce hâbleur et, pour tout dire, à ce fantaisiste de Peer Gynt : la volonté. On n'est soi-même que par la volonté, parce qu'elle seule nous empêche de dériver à tous les courans et maintient, contre toutes les influences qui menacent sans cesse de l'entamer, notre intégrité personnelle. Mais cette faculté est celle dont surabondent la plupart du temps les héros d'Ibsen. Ils sont d'avis que la volonté en soi, et quel que puisse être d'ailleurs l'objet auquel elle s'applique, est belle. Ibsen le pense comme eux et il le répète en maints endroits dans ces *Lettres* si curieuses dont une Danoise, Mme Rémusat, vient de nous donner une excellente traduction : « Il ne s'agit pas de vouloir telle ou telle chose, mais uniquement ce que notre nature individuelle nous commande de vouloir pour être nous-mêmes et rien que nous-mêmes. » (P. 103). C'est une doctrine que nous connaissons et pour l'avoir déjà trouvée chez un écrivain de théâtre, puisque c'est la doctrine de Corneille. On n'est soi-même que par opposition aux autres, et la volonté ne s'affirme qu'en s'imposant ; la lutte est donc la condition même de la vie, et c'est aussi bien celle du théâtre. Une volonté en lutte contre les obstacles qui lui viennent soit des circonstances, soit de volontés ennemies, c'est la définition de l'action dramatique. On voit comment, de toutes les formes littéraires, celle du théâtre devait être celle qui s'adopterait le mieux aux idées du moraliste. Un écrivain penseur, doué pour l'observation, et apercevant tout le spectacle de la vie dans le raccourci d'un incessant combat : voilà Ibsen.

Dès le premier de ses grands ouvrages, Ibsen est en possession de toute sa théorie : Brand est par excellence le héros ibsénien. Il a une mission, dont il ne doutera pas un instant, à laquelle il sacrifiera sans hésitation tous ceux qui l'entourent, et aussi lui-même : c'est précisément de réaliser son être tout entier, de remplir sa destinée telle qu'elle

lui est apparue. « Il est une chose qu'on ne peut sacrifier, c'est son moi, son être intérieur. La vocation est un torrent qu'on ne peut refouler, ni barrer, ni contraindre. » Homme de dévouement, de renoncement, d'apostolat, Brand ne refusera certes pas de secourir son prochain et de se consacrer au bien de l'humanité. Mais il tiendra cette gageure, lui le prêtre chrétien, de se dévouer sans charité et de se donner sans amour. « Il n'y a pas de mot qu'on traîne dans la boue comme le mot *charité*. Avec une ruse diabolique on en fait un voile pour masquer l'absence de la volonté... Voit-on le but, mais craint-on de combattre, on compte vaincre quand même par l'*amour*... Avant tout, la loi suprême a soif de justice... Ce n'est pas la croix, la torture et la mort qui font le martyre. Avant tout, il faut vouloir la croix, vouloir au milieu des tourmens de la chair, vouloir au milieu des souffrances de l'âme, alors seulement on peut prétendre au salut. » Théoricien de l'absolu, Brand a une maxime : *tout ou rien*. Il l'applique avec une sérénité imperturbable, avec une impitoyable dureté. Il estime que sa mère doit, en expiation d'un trop grand attachement aux biens de la terre se dépouiller de tout ce qu'elle possède. *La mère :* « Je mettrai de l'argent dans le tronc de l'église.—*Brand :* Tout ce que tu possèdes.—*La mère :* J'en mettrai beaucoup. Voyons mon fils ça suffira bien.—*Brand :* Il n'y aura pas d'expiation si tu n'es, en mourant, pareille à Job sur sa couche de cendres. » Au moment où la vieille femme va mourir on vient chercher Brand. « A-t-elle donné la totalité de ses biens? — Elle n'en a donné que la moitié. » Brand n'assistera pas la mourante, qui jette, en expirant, ce cri suprême : « Dieu est moins dur que mon fils! » Les médecins l'ont prévenu que l'air du village est mortel pour son enfant, le petit Alf. Le soin d'une si chère santé ne saurait l'écarter de l'endroit où le rive sa vocation. L'enfant étant mort, encore faut-il que ses parens se détachent de son souvenir. La femme de Brand, la mère du petit Alf. Agnès, n'a qu'une consolation, c'est de reprendre un à un les vêtemens qu'a portés le petit martyr, de les manier, d'y retrouver une image fugitive du disparu. Cette dernière joie, Brand ne craindra pas de la lui enlever. Il y a peu de scènes de théâtre plus atroces que celle où ce fanatique contraint sa femme à donner à une bohémienne tous les objets du petit mort, jusqu'au bonnet trempé par la sueur de son agonie et à les donner de bon gré. *Brand :* « Donne-moi le bonnet, la femme est encore assise sur l'escalier.—*Agnès :* Enlevé! Enlevé! Tout m'est enlevé! Le dernier lien qui me retenait ici-bas! » Elle reste un moment immobile; peu à peu, son visage prend une expression de joie radieuse. Brand revient, elle

vole au-devant de lui, transportée de bonheur, se jette à son cou et s'écrie : « Je suis libre, Brand ! je suis libre !... » Hélas ! qui voudrait d'une telle liberté ? Quel triomphe que celui qui est remporté sur l'instinct le plus sacré de notre nature ! Agnès mourra. Brand mourra. Lapidé, emporté par une avalanche, il sera la dernière victime de ce rêve d'absolue perfection auquel il a déjà immolé mère, enfant, femme. Il faut reconnaître que chacun de ces sacrifices a été pour Brand douloureux : quel que soit son empire sur lui-même, il n'a pu nous dissimuler la lutte intérieure et les affres de son agonie morale. Il faut reconnaître encore que Brand essaie d'atteindre à un idéal vraiment désintéressé, élevé, religieux. Cela fait sa noblesse et sa tragique grandeur. Mais chez d'autres cet idéal pourra n'être que la plus vaine des chimères, et cette vocation pourra n'être que l'appel d'un égoïsme forcené : ceux qui appartiennent à l'école de Brand, n'y tendront pas avec moins d'énergie. Et tous les héros d'Ibsen appartiennent à cette école : ils desservent un culte qui n'est autre que celui de l'individu.

A la libre et complète expansion de l'individu s'opposent les forces collectives qui sont celles de la religion, de la tradition, de la famille, de la société, de l'Etat. Le paganisme tenait compte de la « joie de vivre » ; mais il est devenu impossible depuis que le christianisme a renouvelé l'âme moderne, et voici que le christianisme à son tour n'est plus qu'un idéal suranné et un poids mort. L'Empereur et le Galiléen devront disparaître tous les deux, céder la place au vrai maître qui les absorbera l'un et l'autre. Celui-là sera Empereur-Dieu et Dieu-Empereur, Empereur dans le règne de l'esprit et Dieu dans le règne de la chair. Et ce sera le « troisième règne. » Mais ce troisième règne, quand arrivera-t-il, s'il arrive ? En attendant son avènement, ce que nous appelons la religion n'est qu'un obstacle au véritable développement humain. La religion n'est qu'un des élémens de la tradition. Et sans doute la tradition a sa beauté, mais l'esprit de tradition est une faiblesse. « L'esprit des Rosmer ennoblit, mais il tue le bonheur. » Rosmersholm a été de temps immémorial un centre de discipline ; les Rosmer de Rosmersholm ont été des prêtres, des soldats, de hauts dignitaires, des gens honnêtes et corrects, une famille qui près de deux cents ans a été la première du district : le descendant de ces hommes ne pourra jamais se défaire des sentimens qu'ils se sont légués de génération en génération et qu'ils ont déposés en lui. Au moment où il voudrait se lancer dans une vie nouvelle, il est arrêté, retenu par d'imperceptibles et puissantes racines : « Ah ! voilà donc l'esprit de ta race, ses doutes, ses angoisses, ses scru-

pules. On se raconte ici que les morts reviennent comme des chevaux blancs lancés à fond de train. C'est l'image de ce que je reconnais en toi. » Nous sommes dépendans du passé, de tout ce passé qui de si loin pèse sur nous. Héritiers de toute une race, nous portons la peine d'actes que nous n'avons pas commis, d'impressions que nous n'avons pas ressenties, de plaisirs dont nous n'avons pas joui. C'est la théorie admirablement exprimée dans *les Revenans*. Cet héritage familial, pour nous le présenter sous sa forme la plus atroce, Ibsen a choisi la tare morbide qui fait agoniser Oswald Alving réclamant « le soleil... le soleil, » la même qui met devant les yeux du docteur Rank une mort affreuse et injuste : « Payer pour autrui, est-ce la justice, cela? Et dire que dans chaque famille il existe une liquidation de ce genre! » Oswald Alving n'a de son père aucun souvenir, si ce n'est qu'une fois il l'a fait vomir. Grégoire Werlé ne s'adresse à son père que pour lui cracher au visage son mépris et sa haine. Erhart Borkman s'empresse de quitter la maison paternelle où il étouffe, et sans aucun souci de réparer l'honneur du nom. Voilà pour les pères. Les enfants, que ce soient le petit Alf, ou le petit Eyolf, ne sachant qu'en faire, on s'en débarrasse en les laissant mourir. Les femmes on les trompe, les maris on les quitte. C'est la famille. On devine ce que peut être la société. Elle ne subsiste et même elle n'existe que par les compromis et les concessions, par l'hypocrisie et le mensonge. Toutes les sources de notre vie sociale sont empoisonnées, comme est empoisonnée la source des eaux où viennent boire les malades du docteur Stockman. Une puissance veille à la continuité du mensonge et protège cette hypocrisie : c'est la puissance de l'Etat représenté par les fourbes, les intrigans, les ignorans, les sots, et généralement par la « majorité compacte, » contre laquelle lutte vainement l'homme juste et clairvoyant...

Dans cette lutte de l'individu contre la société, d'où Ibsen prend son point de vue, quels caractères vont se dessiner? D'abord des types très saisissans de l'homme supérieur, de celui que, vu la parenté entre la philosophie d'Ibsen et celle de Nietsche, on est bien obligé d'appeler « le surhomme. » Le chef du chœur, celui dont tous les autres ne sont que des variétés, des réductions ou des contrefaçons, c'est Brand. — Voici purement et simplement : le révolutionnaire. Il s'appelle le docteur Stockman, et il ne se doute pas à quel point il mérite cette appellation « d'ennemi du peuple » qu'Ibsen lui donne par ironie. Il est celui qui croit voir ce que personne avant lui n'avait aperçu et qui est donc persuadé qu'il a raison contre tout le monde. Cette vérité qu'il a découverte et qui

est « sa » vérité, il a plus que le droit, il a le devoir de la faire passer sans retard dans l'ordre des faits, quelles que puissent être les conséquences de ce bouleversement radical : « Qui diable! se préoccupe de savoir si c'est dangereux ou non? » Il a découvert que toute notre société bourgeoise repose sur le sol pestilentiel du mensonge : la conclusion est qu'il faut mettre à bas tout l'édifice. Le grand discours qui remplit le dernier acte d'*Un Ennemi du peuple* est la plus audacieuse profession de foi de l'intellectuel anarchiste. La masse ne représente que l'ignorance et les infirmités sociales; aussi le droit de condamner et d'absoudre, de régner et de gouverner ne doit-il appartenir « qu'aux êtres distingués qui composent l'élite intellectuelle. » Mais, n'est-ce pas déjà trop de parler d'une élite et ce rêve d'un gouvernement aristocratique n'est-il pas lui-même insuffisant? Plusieurs valent moins qu'un seul : « L'homme le plus fort qu'il y ait au monde, c'est celui qui est le plus seul. » — Voici le réformateur. Solness, sur les ruines des anciennes constructions, a bâti des maisons nouvelles; sur les débris des anciennes croyances, il a édifié des systèmes nouveaux; mais lui-même, au moment d'achever son œuvre est pris de vertige, d'un vertige qui est peut-être celui des sommets et peut-être celui du doute : il se précipite du haut de la tour. — Voici l'ambitieux. Jean Gabriel Borkman, le directeur de banque, a eu soif de pouvoir, comme les autres ont eu soif de vérité. Confiant dans sa mission et les yeux fixés sur le but à atteindre, il a pensé que l'homme exceptionnel n'a pas besoin de motifs et que la morale ordinaire n'est pas faite pour lui. Il a abouti au plus lamentable fiasco. Telle est la destinée de l'homme supérieur : héros, mais victime.

En regard de ces êtres superbes d'énergie, d'audace, de vitalité, qu'on place les représentans falots de l'ordre établi, de la hiérarchie sociale, des opinions traditionnelles et des idées reçues! C'est le bailli, le doyen, le maire, et généralement tous les fonctionnaires dont l'individualité a été supprimée par la fonction, rouages inconsciens d'une machine sans âme. C'est le doux pasteur Manders, un de ceux qui passent dans la vie sans rien comprendre et sans rien voir, crédules à toutes les impostures, dupes désignées à la fourberie de tous les intrigans. Ce sont les timides et les routiniers : Helmer, le mari de Nora, l'homme qui dans le train-train journalier de l'existence peut faire bonne figure, mais dont la première circonstance extraordinaire, la première secousse inattendue fera surgir et apparaître la médiocrité; et ce bon imbécile de Tesman, enfermé dans ses études d'érudit et dans ses pauvres calculs d'homme en place. « Hélas! prononce sa femme, les spécialistes ne sont pas amu-

sans en voyage. » Spécialistes ou fonctionnaires, ils ont tous ce trait en commun que leur mentalité a été appauvrie, comprimée, atrophiée par les conventions sociales, les préjugés, les règles du savoir vivre.

Les personnages de femmes ne sont pas moins significatifs. Nulle part on ne trouverait une plus riche galerie de révoltées. La première de toutes et dont la figure s'enlève en plein relief, avec une violence inouïe, c'est cette Mme Alving des *Revenans*. Car celle-ci, toutes les idées qu'elle rejette maintenant, elle y a cru plus fermement qu'aucune autre femme. Elle a été une héroïne du devoir. Elle s'est, trente années de sa vie, dévouée à ce qu'elle considérait comme sa tâche d'épouse et de mère. Mariée à un débauché, elle a caché l'ignominie de ce misérable, et sauvé sa réputation vis-à-vis du monde ; et voici que l'absurdité de son sacrifice lui apparaît, car elle retrouve tous les instincts du père dans ce fils condamné à une mort horrible par celui-même qui lui a légué une vie empoisonnée ! L'horreur de sa situation lui fait apercevoir l'autre côté des choses, envisager toute la vie sous un jour nouveau, et jeter l'anathème à tout ce qu'elle avait adoré. « Ah ! cet ordre et ces prescriptions ! Il me semble parfois que ce sont eux qui causent tous les malheurs de ce monde ! » Tout se tient et la ruine d'un principe entraîne celle de tous les autres. « J'ai commencé à examiner l'étoffe de vos enseignemens. Je ne voulais toucher qu'à un seul point, mais celui-ci défait, tout s'est décousu. Et je vis alors que vos coutures étaient faites à la machine. » Avec l'intransigeance d'une nature excessive, elle ira tout de suite et tout d'un trait d'une extrémité du monde moral à l'autre. La puritaine d'hier se convertira soudain à l'idée païenne de la « joie de vivre. » Elle accusera sa propre austérité pour excuser le libertinage de son mari. Elle est tout près de croire que la raison peut hésiter. Maintenant qu'elle ne croit plus au devoir, Mme Alving fera bon marché des lois morales les plus élémentaires. Elle consentira qu'Oswald, si cela peut lui apporter un peu de bonheur, prenne pour maîtresse ou pour femme, une fille qui est l'enfant naturelle de son père. Et peut-être, elle-même va-t-elle de ses mains maternelles hâter la fin de ce fils qui ne peut plus cesser de souffrir qu'en cessant de vivre.

Nous n'admettons pas, mais nous comprenons l'âpre révolte de Mme Alving : c'est le cas de toutes celles dont certaines épreuves n'ont pu faire des saintes. Nous avons plus de peine à comprendre que Nora, la femme-oiseau, quitte tout à coup cette maison où elle babillait si gentiment, ce mari pour qui elle s'était si allègrement compromise, ces enfans qui ne retrouveront pas une camarade plus gaie, et plus près de leur âge.

Cette disproportion entre sa conduite et l'occasion qui la détermine est justement ce qui est significatif et qui dénonce l'individualisme de Nora. Jusqu'alors nous l'avions crue tout entière accaparée par ses devoirs, heureuse de s'y absorber, et ne réservant pour elle ni un instant de sa vie, ni un coin de son cerveau. Ce n'était que la surface, et brusquement l'être véritable est apparu. Donc elle partira, afin de se dépouiller de son être artificiel, de se faire sur toutes choses des idées personnelles, de travailler, dans la solitude, à son perfectionnement moral. Reviendra-t-elle? On ne revient guère au foyer délaissé. On cherche à se faire une place à un autre foyer, où on introduit avec soi le malheur d'une destinée faussée. On devient Rébecca West ou Hedda Gabler. Mlle West s'est installée un beau jour à Rosmershelm tout uniment parce qu'elle aimait Rosmer. Elle lui a persuadé qu'il devait travailler avec elle et se façonner aux idées nouvelles. Cependant, incapable de lutter avec cette rivale plus jeune, plus belle, plus raisonneuse, plus hardie, Mme Rosmer est devenue à moitié folle et s'est tuée. Ce crime pèse désormais sur Rébecca et sur Rosmer et les fera rouler au même torrent où s'est jetée Mme Rosmer. — Hedda Gabler est l'incomprise de l'ancien romantisme, la femme qui s'ennuie, et qui, pour se distraire aimerait à peser sur une destinée humaine. Ce souhait du moins elle le réalisera. Le pistolet qu'on trouve dans la main d'Eylert Loevborg et avec lequel il vient de se tuer, appartient à Hedda.

Ce n'est pas de peser sur une destinée humaine qui est difficile, c'est de la soulager. Et le rôle de la femme, en dépit des féministes les plus décidés, est si évidemment un rôle de dévouement que dans le théâtre d'Ibsen lui-même toute notre sympathie va à d'autres figures, à peine indiquées, d'un charme discret et voilé, et qui sont des figures de sacrifiées. Tandis que la brillante Nora abandonne mari et enfans, c'est Mme Linde, qui écarte d'eux le déshonneur, en se résignant à épouser ce vieux drôle de Krogstad. Tandis que la belle Hedda Gabler joue si cruellement avec les destinées humaines, la petite Théa Elvsted, une personne des plus insignifiantes, est pour Eylert et pour Tesman une inspiratrice. Felicia Rosmer et Mme Solness ne sont que de pauvres créatures, attachées aux idées d'autrefois, incapables de se défendre; mais aussi n'ont-elles jamais fait de mal à personne : c'est Rébecca West, c'est Hilde Wangel qui poussent Rosmer et Solness au suicide.

Car personne ne saurait dire, mieux que ne l'a fait Ibsen lui-même, le danger de ces hautains défis jetés à l'opinion, et de ces violentes destructions de l'ordre établi La vérité! sans doute elle parle un lan-

gage sacré. Mais les hommes sont-ils prêts pour l'entendre? le seront-ils jamais? Et qui peut se vanter de posséder la vérité?... Pour ne pas paraître dupe de ses propres théories, Ibsen a eu soin de les réfuter lui-même en maints endroits, de répondre à une pièce par une autre pièce, d'opposer Peer Gynt à Brand et Solness à Stockman. *Le Canard Sauvage* n'est d'un bout à l'autre qu'une âpre dérision des idées les plus chères au moraliste révolutionnaire, et le personnage de Grégoire n'y est qu'une satire ou qu'une caricature des héros ibséniens. Lui aussi, il a une mission : c'est de faire entendre « la réclamation de l'idéal. »Donc il vient découvrir à Hialmar le mensonge sur lequel repose son foyer, à savoir que sa femme a été jadis la maîtresse payée d'un riche bourgeois, que sa fille n'est pas sa fille, qu'il a vécu jusqu'ici dans l'abjection, et qu'il n'y a d'ailleurs aucun moyen d'en sortir. Le résultat de cette belle initiative, ce sont des flots de boue remuée qui éclaboussent de droite et de gauche ceux-ci et ceux-là, et c'est la mort d'une innocente. « Voilà ce qui se passe quand il y a des fous qui viennent nous présenter de ces réclamations de malheur! » A l'humanité moyenne, — c'est-à-dire à tout le monde, — ce qui est indispensable, c'est ce qu'on a de tout temps appelé l'illusion, et que le docteur Relling prononce : « le mensonge vital. » Pour le vieil Ekdal, nourrissez dans un grenier encombré de vieilles caisses, parmi les poules et les lapins, un canard blessé : et le vieil homme retrouvera l'illusion des belles chasses de jadis. Au jeune Ekdal, qui est un impuissant et un paresseux, persuadez qu'il a dans la photographie un magnifique avenir, et qu'il est marqué pour y faire une découverte sensationnelle; au moins vous aurez aidé ce pauvre diable à vivre. « Si vous ôtez le mensonge vital à un homme ordinaire, vous lui enlevez en même temps le bonheur. » Certes il y aurait autre chose à dire : Ibsen ne s'est jamais avisé de cette idée toute simple, qu'il y a des « vertus » sociales, et même que la vertu pourrait bien n'être qu'un produit de la société. Mais il ne faut pas trop lui demander. A qui voudrait le prendre par un certain biais, son théâtre, tout rempli de désastres causés par l'individualisme, fournirait assez bien les élémens du plus accablant réquisitoire contre l'idée directrice de toute son œuvre. Seulement il n'y a guère de chance qu'on l'interprète jamais ainsi. Le dénouement d'une pièce n'a jamais corrigé personne, tandis qu'au contraire l'exaltation de certains sentimens est toujours contagieuse.

Lu avec passion, commenté avec superstition, admiré avec prosélytisme, le théâtre d'Ibsen ne pouvait manquer d'avoir chez nous beaucoup d'influence. Cette influence s'est exercée très réellement, mais

d'ailleurs au rebours de ce qu'on aurait pu souhaiter. Car, si l'exemple de ces pièces toutes pleines de pensée avait engagé nos écrivains de théâtre à mettre dans leurs œuvres plus de sérieux, il n'y aurait eu qu'à s'en réjouir. Nous avions d'abord espéré qu'il en serait ainsi, et c'est pourquoi nous avions naguère convié les auteurs de la jeune école à s'inspirer d'Ibsen. Son œuvre nous semblait un argument et un exemple en faveur de ce que nous appelions le « théâtre d'idées. » Il faut avouer qu'en ce sens l'action d'Ibsen a été nulle. Apparemment parce qu'ils désespéraient de faire accepter de l'ensemble du public une forme d'art si éloignée des exigences des spectateurs les plus nombreux, nos auteurs dramatiques ne se sont souciés de rien emprunter à la manière d'Ibsen. Mais si on s'est tenu en garde contre l'artiste, on s'est rué vers le penseur. On n'a pas voulu apercevoir les réserves, les corrections ou les contradictions dont son œuvre abonde; on n'y a cherché que ce qu'on aimait à y trouver : la glorification de l'individu. Ibsen a été, bon gré mal gré, un des plus grands professeurs de révolte de l'esprit moderne. Pour porter sur lui un jugement équitable il faut se dégager de ce point de vue actuel et éphémère. D'autres temps viendront. D'autres doctrines se feront jour. L'action du moraliste s'atténuera cependant que grandira le prestige du poète et de l'auteur dramatique. Il restera à Ibsen l'honneur d'avoir présenté, sous ses aspects les plus saisissans et les plus variés, dans son audace tour à tour généreuse ou criminelle, le drame de l'orgueil.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN LIVRE DU DOCTEUR LAPPONI
SUR
L'HYPNOTISME ET LE SPIRITISME

Ipnotismo e Spiritismo, studio medico-critico, par le Dr Giuseppe Lapponi, « *archiatro della sanita di Leone XIII e di Pio X* ». Un vol. in-18, Rome, 1906.

Si même il avait été médiocre, ou même mauvais, le livre nouveau du Dr Lapponi sur l'*Hypnotisme et le Spiritisme* n'aurait pas manqué de faire quelque bruit ; et bien des personnes auraient encore été curieuses de savoir ce que pouvait avoir à dire, sur les délicates questions des tables tournantes et de la « matérialisation » des esprits, l' « archiâtre de la santé des papes Léon XIII et Pie X. » Mais il se trouve, de plus, que ce livre est un ouvrage excellent : un peu court, en vérité, mais plein de faits et d'idées sous son petit volume, et écrit à la fois si clairement et si honnêtement, avec tant de finesse, de modération, et de probité scientifique, que sa valeur propre suffirait à légitimer le très vif succès qu'il a obtenu, en Italie, depuis le premier jour de sa publication.

Aussi bien le Dr Lapponi a-t-il soigneusement évité tout ce qui pouvait prêter à son livre l'apparence d'un pamphlet ou d'une thèse ; et il ne s'est pas borné non plus, — comme d'autres l'ont fait, bien souvent, avant lui, — à nous offrir un recueil d'observations inédites, « sensationnelles, » et, d'ailleurs, plus ou moins sujettes à caution. Son principal objet a été, suivant son expression, de soumettre à une « étude médico-critique » les données actuelles de l'expérience sur les phénomènes de l'hypnotisme et du spiritisme. Il avait eu naguère à s'occuper, en passant, de ces phénomènes, pendant qu'il préparait une série de leçons publiques

sur l'anthropologie appliquée; et ce qu'il en avait entrevu lui avait inspiré le désir de les mieux connaître. Mais bientôt, à chaque étape de l'examen approfondi qu'il en a fait, il s'est aperçu que les phénomènes en question, faute d'avoir été soigneusement définis et classés, avaient donné lieu à une foule d'opinions confuses ou inexactes, et dont plusieurs risquaient d'avoir les conséquences pratiques les plus fâcheuses : de telle sorte que, parvenu au terme de son enquête, il a jugé qu'il avait le devoir de nous prévenir contre ces erreurs, en nous présentant l'hypnotisme et le spiritisme sous leur aspect véritable. Son livre est, ainsi, une manière de petit « traité » scientifique, pareil à ceux que des médecins écrivent, tous les jours, pour nous éclairer sur les causes et les caractères de la tuberculose ou de l'appendicite. De la masse énorme de ses lectures, de l'ensemble de ses observations et réflexions personnelles, M. Lapponi s'est efforcé de dégager, à notre usage, quelques notions générales, très simples, très nettes, et très positives, pouvant être comprises du lecteur même le plus ignorant, et d'autant plus capables de porter leur fruit.

La première des erreurs communes qu'il s'est proposé de combattre est celle qui consiste à confondre l'hypnotisme avec le spiritisme, ou simplement à supposer entre eux une analogie de nature. Il n'y a pas, suivant lui, jusqu'à la « mirabilité » des phénomènes de l'hypnotisme et de ceux du spiritisme, jusqu'à la propriété qu'ils ont de nous surprendre et de nous intriguer, qui, au fond, ne soit très différente dans l'un et l'autre cas : car la surprise que nous causent les phénomènes hypnotiques ne résulte que de ce que ces phénomènes ont pour nous d'imprévu et d'exceptionnel, tandis que les phénomènes du spiritisme, pour peu que nous admettions leur existence, doivent forcément nous paraître mystérieux et inexplicables. L'hypnotisme a beau nous étonner : il est un fait scientifique certain, indiscutable, un fait que nous sommes tenus de reconnaître comme nous reconnaissons les attributs singuliers du radium ou des rayons X, sauf pour les savans à essayer d'en découvrir l'origine et les lois; mais au contraire le spiritisme, lui, si seulement il est vrai, constituera toujours un prodige, un défi à toutes les lois où les savans auront rêvé de l'emprisonner. Et la confusion que nous sommes trop tentés d'établir entre l'hypnotisme et le spiritisme est peut-être ce qui contribue le plus, aujourd'hui encore, à entraver notre connaissance des sources, des modes d'action, et surtout des effets de cet hypnotisme que M. Lapponi, tout en nous signalant ses dangers, appelle « l'une des plus

précieuses conquêtes de la science moderne. » Combien plus aisément nous consentirions, par exemple, à approuver un emploi méthodique de l'hypnose dans l'éducation des enfans, ou dans le traitement des maladies nerveuses, si nous ne gardions pas une répugnance irréfléchie contre des forces naturelles que nous nous sommes accoutumés à considérer comme toutes voisines de celles dont prétendent se servir les spirites pour faire parler des tables, ou pour évoquer les fantômes des morts !

En réalité, l'hypnotisme et le spiritisme sont deux ordres de faits aussi différens l'un de l'autre que possible, séparés l'un de l'autre par un « abîme ; » et M. Lapponi, après les avoir distingués, a eu bien soin de les étudier séparément, en deux séries de chapitres où il a examiné, tour à tour, leur histoire, leurs manifestations extérieures, le problème de leurs origines, et enfin l'utilité ou les dangers qu'ils peuvent présenter.

Je ne saurais songer, malheureusement, à résumer ici les quatre chapitres qu'il a consacrés à l'hypnotisme. Ce sont des modèles d'exposition ingénieuse et précise : mais on entend bien que, sur un terrain aussi exploré que celui-là, M. Lapponi lui-même a dû réduire son rôle à résumer les travaux de ses devanciers, tout au moins en ce qui concerne la partie proprement « scientifique » de son sujet. Et cependant, même dans ces chapitres, chaque page aurait à nous offrir des aperçus nouveaux. Ainsi nous savions déjà la part qu'avait prise Mesmer, avec son « magnétisme animal, » à la restauration des pratiques de l'hypnotisme, familières jadis aux Egyptiens, et décrites, notamment, dans un papyrus découvert et traduit en 1860 : mais M. Lapponi nous apprend que, au début de cette science comme de toutes les autres, dans les temps modernes, quelques-unes des découvertes les plus importantes ont eu pour auteurs des prêtres catholiques. Dès la Renaissance, le jésuite Frédéric Spree a expressément déclaré que la plupart des personnes condamnées pour sorcellerie étaient victimes de suggestions subies à leur insu. Plus tard, ce sont les cures surprenantes obtenues par un autre jésuite, le P. Hell, au moyen de l'aimant, qui ont inspiré à Mesmer l'idée de son *magnétisme animal ;* et c'est encore un jésuite, le P. Kircher, qui a donné la véritable formule scientifique de l'hypnotisme, en affirmant que, sans aucune intervention de procédés magiques, certains hommes pouvaient exercer une influence à peu près irrésistible, une influence toute physique, et absolument « hypnotique, » non seulement sur d'autres hommes, mais sur des animaux, des oiseaux de basse-cour.

Dans sa description des phénomènes hypnotiques, M. Lapponi s'est

surtout attaché à démontrer le caractère éminemment naturel et explicable, sinon déjà expliqué, de ces phénomènes. « Jamais, nous dit-il, même dans l'état de somnambulisme le plus exalté, l'intelligence ne s'élève jusqu'à la notion des choses occultes, des événemens futurs, ou des secrets scientifiques. » Un sujet hypnotisé pourra réciter, mot pour mot, une tragédie qu'il n'aura entendue qu'une fois, vingt ans auparavant; il pourra parler une langue étrangère qu'il ne connaît point, mais que connaît son hypnotiseur : jamais il ne pourra réciter un poème qu'il n'a pas entendu au moins une fois, ni parler une langue ignorée et de lui et de l'hypnotiseur. En outre, la suggestion hypnotique, dans la plupart des cas, ne supprime la volonté du sujet qu'après que celui-ci a consenti à cette suppression. Pour qu'elle agisse, il faut d'abord qu'elle ait été « acceptée; » et il est bien rare qu'un sujet hypnotisé accomplisse des actes qui répugnent très profondément à sa conscience morale.

L'hypnotisme, suivant M. Lapponi, n'est qu'un prolongement extrême de la propriété que nous avons tous, dans l'état normal, de modifier l'intelligence et la volonté de nos semblables, au moyen du raisonnement et de la persuasion. Mais c'est un prolongement qui a toujours quelque chose de morbide. « A notre avis, l'hypnotisme ne saurait coexister avec une véritable condition de santé. Il est sûr que l'on rencontre sans cesse des individus qui, tout en paraissant se bien porter, sont susceptibles de phénomènes hypnotiques : mais nous croyons que ceux-là mêmes ne se portent bien qu'en apparence, ou du moins que, avant de céder à l'influence hypnotique, ils tombent en proie à un désordre, nutritif ou circulatoire, des centres nerveux; soit que ce désordre se produise spontanément, ou qu'il soit provoqué d'une façon artificielle que nous ignorons. »

Cette définition de l'hypnotisme suffit à nous faire comprendre ses dangers. « Au point de vue social, l'hypnotisme est dangereux non seulement parce qu'il multiplie le nombre des névropathes, mais parce que l'on peut en user et en abuser au détriment des intérêts de l'individu et de la société. » Assurément, comme nous l'avons vu tout à l'heure, l'influence hypnotique suppose une acceptation du sujet : mais, en fait, cette acceptation a bien des chances de se produire, chez un sujet dont on a déjà, peu à peu, engourdi la conscience et la volonté : sans compter que, trop souvent, la conscience ne trouve rien à opposer à la suggestion d'actes que, cependant, dans l'état normal, la crainte ou l'inertie l'empêcheraient de commettre. « Au point de vue individuel, l'hypnotisme, d'une façon générale, est funeste pour la santé physique et pour le bien-être

moral. Il est funeste pour la santé physique, parce qu'il risque de réveiller les névroses latentes ; parce qu'il risque d'épuiser l'activité cérébro-spinale ; parce qu'il accoutume de plus en plus l'organisme à l'état hypnotique. Il est funeste pour le bien-être moral parce que, peu à peu, il déforme ou obscurcit le sens moral ; parce qu'il expose à admettre, comme des vérités et des devoirs, les principes les plus faux et les pratiques les plus fâcheuses ; et parce qu'il excite étrangement l'amour du merveilleux, ouvrant ainsi la voie, insensiblement, au spiritisme. »

Après quoi, M. Lapponi s'empresse d'ajouter que ce même hypnotisme, dans certains cas particuliers, peut rendre les plus grands services, aussi bien à l'individu qu'à la société. Il est pareil à ces poisons qui, bien maniés par un médecin habile et consciencieux, deviennent des remèdes et d'autant plus bienfaisans qu'ils sont plus actifs. La condition essentielle, pour que l'hypnotisme puisse jouer ce rôle de remède, c'est que le médecin qui recourt à lui soit suffisamment habile, et ne l'emploie jamais que par charité chrétienne, par désir passionné de le faire servir au bien du malade. Ou plutôt encore M. Lapponi compare l'hypnotisme à ces grandes opérations chirurgicales qui seraient une source infinie de maux, si l'on permettait au premier venu de les pratiquer, ou si les chirurgiens qui les pratiquent avaient en vue d'exhiber leur adresse de main : et, de la même façon, M. Lapponi demande que l'usage de l'hypnotisme ne soit permis qu'aux seuls médecins, qu'il perde désormais tout caractère de spectacle ou de curiosité, et que le public, au lieu de continuer sottement à s'en étonner, apprenne enfin à le respecter comme l'une des ressources, à la fois, les plus délicates et les plus précieuses de la médecine.

Mais j'imagine que, parmi la foule des lecteurs du livre de M. Lapponi, plus d'un se sera borné à parcourir ces excellens chapitres sur l'hypnotisme, ou peut-être les aura entièrement passés. Ce n'est pas sur ces phénomènes, désormais admis dans la science, que l'on était curieux d'entendre le médecin du Vatican, encore qu'il les eût étudiés avec un zèle et une pénétration admirables : on voulait connaître son opinion sur les tables tournantes et l'évocation des esprits. Et le fait est que son opinion sur ces points vaut d'être connue. J'ai eu, pour ma part, l'occasion de lire bien des livres sur le spiritisme, depuis les divagations fantaisistes d'Allan Kardec jusqu'à ces deux énormes volumes de l'Anglais Myers que j'ai, naguère, analysés ici (1) : je n'en ai lu aucun

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1903.

qui fût plus clair, plus précis, d'une lecture plus agréable et plus utilement instructive.

Pour nous décrire les principaux phénomènes du spiritisme, tels que les ont affirmés des milliers d'hommes de tous les temps et de tous les pays, M. Lapponi imagine une « séance » où un habile *médium* exposerait ces phénomènes suivant l'ordre de ce qu'on pourrait appeler leur évolution historique : car c'est chose singulière, et pourtant certaine, que le spiritisme, depuis un peu plus d'un demi-siècle, à mesure qu'il allait se répandant par le monde, a constamment modifié et développé ses manifestations. Après ne s'être révélés à nous que par des coups produits sur les tables, les esprits ont consenti à nous écrire leurs communications; puis ils se sont incarnés dans la personne des *médiums*, afin de nous devenir plus proches; et ils semblent bien s'être enfin décidés, aujourd'hui, à s'exhiber à nous en propre personne, au moins pour quelques instans, à se laisser voir, toucher, et photographier, — en attendant qu'ils viennent s'installer à demeure, parmi nous, et achèvent ainsi, tout ensemble, de nous convaincre et de nous dégoûter de la vie future.

Nous voici donc réunis, dans un salon, autour d'un aimable *médium*, « aux manières insinuantes, à l'attitude infiniment correcte et courtoise : »

Le *médium* nous fait choisir une table, que chacun peut examiner à son aise, et la fait installer à tel endroit de la salle qu'il nous convient de lui désigner. Puis il invite quelques-uns des assistans à poser leurs mains sur la table, les unes touchant aux autres, de façon à former une sorte de chaîne. Et alors la table s'ébranle, s'émeut, se penche à droite et à gauche, se soulève un peu du sol, et finit par retomber, pesamment, sur ses pieds. Le *médium* annonce que les esprits sont présens. Désormais, on peut enlever les mains : les esprits sont prêts à opérer par eux-mêmes.

Voici que, des divers points de la table mis à la disposition des esprits, on entend sortir des bruits de coups secs, violens, pressés et répétés. Et maintenant la table, sans que personne y touche, s'agite, se démène, tourne, se balance sur l'un ou l'autre pied, se transporte d'un endroit à l'autre de la salle : après quoi, brusquement, elle retourne à son poste, et s'arrête, comme épuisée d'un pénible travail.

A leur tour, d'autres meubles se mettent en mouvement. Les chaises, les fauteuils, les porcelaines, les candélabres, commencent une ronde fantastique : ils se meuvent, se heurtent, se mélangent avec un fracas extraordinaire, sans jamais se briser ni subir aucun dommage. Les meubles les plus lourds, les armoires et les coffres, remuent, changent de place, se soulèvent en l'air...

Pendant que ces prodiges s'accomplissent, certains objets de la salle perdent une grande partie de leur poids. Des commodes énormes deviennent si

légères qu'un enfant peut les transporter comme des coussins de plumes; et des chaises de bambou deviennent si lourdes que deux ou trois hommes, réunis, s'efforcent en vain de les soulever. D'autres objets changent subitement de température; de froids, ils deviennent brûlans, ou, de chauds, glacés...

Sur l'ordre du *médium*, ensuite, le tapage s'arrête; et l'un quelconque des assistans entre en conversation avec les esprits : soit que ceux-ci lui parlent par l'intermédiaire de la table, ou de la bouche du *médium*, ou bien encore qu'ils préfèrent intervenir en personne, par le moyen d'une de ces « matérialisations » que nous ont racontées, avec preuves à l'appui, d'illustres savans tels que William Crookes ou Alfred Wallace. Et l'entretien se poursuit, très poliment de part et d'autre, sans que d'ailleurs les esprits aient jamais à apprendre à leurs interlocuteurs rien qui mérite d'être appris, ni surtout d'être apporté de si loin, avec tant de mystère. « Mais parfois, au milieu de l'entretien, les réponses des esprits deviennent incohérentes, absurdes, ou bien grossières et obscènes, contradictoires, évidemment mensongères. Et le *médium* explique que ce sont d'autres esprits qui sont venus se mêler aux esprits évoqués, ou peut-être que ceux-ci se sont offensés du ton ou du contenu de telle ou telle question. »

Au reste, je ne puis suivre M. Lapponi dans tous les détails pittoresques de sa description. Chacun des prodiges qu'il nous décrit est affirmé, comme je l'ai dit, par un grand nombre de témoignages, et dont beaucoup sont plus ou moins suspects, mais dont quelques-uns ont une autorité incontestable et ne sauraient être mis en doute. Quelle que soit la nature de ces phénomènes bizarres, leur apparence extérieure est bien telle qu'il nous la présente. Depuis les Egyptiens, les Grecs, et les Indiens, jusqu'à des savans modernes des races et des écoles les plus diverses, des hommes se sont trouvés pour attester qu'ils ont assisté à des faits toujours sensiblement les mêmes, et provoqués de la même façon. Il se peut, naturellement, qu'ils se soient tous trompés sur l'origine de ces faits, et aient tenu pour des révélations surnaturelles ce qui n'était que des illusions ou des supercheries : mais de soutenir, aujourd'hui encore, que les faits qu'ils attestent sont faux, c'est là une opinion que M. Lapponi déclare inadmissible. Il reconnaît, toutefois, qu'il n'a jamais observé lui-même aucun de ces faits : l'occasion lui en ayant manqué, et sans doute aussi la curiosité. Mais il me semble que pas un lecteur de bonne foi ne le désapprouvera d'ajouter que, sans avoir jamais vu le détroit de Magellan, sans avoir jamais constaté un seul cas de certaines maladies propres aux régions tropicales, il est cependant persuadé de la

vérité de ce qu'il a lu, sur l'un comme sur les autres; et que, pareillement, force lui est de croire, jusqu'à preuve formelle du contraire, à la réalité de phénomènes qu'il a trouvés rapportés dans la *Bible* et dans des communications des plus illustres savans anglais de notre temps, dans les papyrus égyptiens et dans les dernières relations des voyageurs aux Indes, dans le *Chandelier* de Giordano Bruno et dans les derniers articles du professeur Lombroso.

Reste seulement à expliquer ces phénomènes bizarres. J'ai signalé tout à l'heure les deux explications qu'en ont offertes ceux qui se refusent à accepter l'origine surnaturelle, ou plutôt « contre-naturelle, » du spiritisme. Pour les uns, les prodiges spirites sont l'effet d'une illusion, inconsciemment subie par des assistans plus ou moins hypnotisés; pour d'autres, les soi-disant prodiges spirites ne sont que des tours d'escamotage, une forme supérieure de l'art charmant et peu connu de la prestidigitation. Et c'est chose fort probable, en effet, que chacune de ces deux hypothèses s'applique à une partie des faits en question. Mais l'hypothèse de l'illusion ne saurait suffire à nous apprendre, par exemple, comment l'on a pu photographier des esprits, enregistrer sur des thermomètres de mystérieux changemens de température, ou constater, au lendemain d'une séance, des déplacemens de meubles que l'on a vus passer, spontanément, d'une chambre dans l'autre. Et quant à l'hypothèse de la supercherie, on peut l'accueillir jusqu'à affirmer qu'il n'y a pas un *médium* qui n'éprouve instinctivement le besoin de mentir, d'abuser de la crédulité publique, d'aider par la fraude au succès de ses opérations : mais les comptes-rendus des séances de spiritisme rapportent une foule de faits que la fraude la plus habile ne saurait expliquer. Depuis cinquante ans, une récompense de 10 000 dollars est promise, par une société américaine, au savant ou au prestidigitateur qui parviendront à rendre compte des moyens mécaniques employés par les *médiums :* nul n'a encore réussi à gagner cette récompense. Et l'on sait comment, en 1868, les savans anglais Tyndall et Lewes ont dû renoncer, finalement, à expliquer, par une hypothèse quelconque, la production artificielle de certains phénomènes auxquels ils avaient assisté.

On a prétendu expliquer les coups, servant de langage aux esprits, par la propriété qu'ont parfois les muscles de se contracter avec un bruit sourd. Or, M. Lapponi se trouve précisément avoir connu jadis, dans une clinique, un homme doué de cette propriété de contraction musculaire : et il nous affirme que le bruit causé ainsi n'a rien de commun avec celui que décrivent tous les témoins des séances spirites.

Il a connu aussi, et étudié de près, des ventriloques : leur parole n'a rien de commun avec les voix multiples des séances spirites, très nettement distinctes, et semblant provenir de points différens. « Et puis enfin est-il croyable que, dans une famille, pendant qu'une veuve ou des orphelins interrogent pieusement l'ombre d'un mort bien-aimé, ils s'amusent tout à coup à se moquer d'eux-mêmes, à profaner leurs plus chers souvenirs, en mêlant aux réponses sérieuses du soi-disant esprit invoqué ces réponses malpropres, ignobles, et hors de propos, qui interviennent très souvent dans les comptes-rendus des séances spirites? »

Non, il ne faut plus espérer que l'on réussisse jamais à expliquer, par l'illusion ou la supercherie, des phénomènes dont le mystère, « quand on le chasse par la porte, s'empresse aussitôt de rentrer par la fenêtre. » Quelque part que l'on accorde à l'explication naturelle, il reste toujours, dans ce que nous savons du spiritisme, une part d'anormal et d'inexplicable. Pour s'en tenir aux phénomènes purement physiques, « la capacité de locomotion automatique acquise, momentanément, par les meubles d'une chambre; les altérations subites du poids des objets matériels; la production de flammes, de sons musicaux, de fleurs, sans aucun appareil pouvant les produire : tout cela sont des faits qu'un homme de bon sens ne peut s'empêcher de tenir pour contraires aux lois les plus communes de la nature physique. » Et vainement l'on voudrait, comme jadis saint Augustin dans son interprétation des miracles, soutenir que ces faits ne sont pas contraires aux lois de la nature, mais seulement à la connaissance que nous en avons. C'est bien le surnaturel qui reparaît, sous cette forme imprévue, au moment où les efforts de la « libre pensée » se flattaient de l'avoir décidément supprimé. « Et la justice divine inflige là, en vérité, à la superbe humaine une humiliation singulière, en contraignant ceux qui ont le plus obstinément combattu le surnaturel dans les religions à se trouver, aujourd'hui, parmi les premiers à le reconnaître dans les phénomènes spirites. »

Car ces phénomènes, en même temps qu'ils sont profondément mystérieux, ont quelque chose de grotesque et de bas qui fait que l'on a un peu honte de devoir en parler. Les esprits, à supposer que ce soient eux qui nous entretiennent, n'ont jamais à nous dire que des niaiseries. Pas une fois, suivant M. Lapponi, le spiritisme n'a servi à éclairer un problème historique, à résoudre une difficulté scientifique, à prédire avec exactitude des événemens à venir. Souvent, en vérité, les « esprits » ont prouvé leur caractère surnaturel en nous révélant des secrets ignorés de tous, et que l'on a pu, ensuite, reconnaître authentiques : mais la con-

naissance de ces secrets était toujours inutile; et lorsque parfois les esprits, pour nous rendre service, ont consenti à nous proposer des remèdes, en cas de maladie, presque toujours l'effet de ces remèdes a été désastreux.

Par tout l'ensemble de ses manifestations, le spiritisme est en dehors de la nature, en dehors de la science. Qu'est-il donc, en réalité? C'est une question dont l'étude ne relève que de la philosophie, ou, si l'on veut, de la théologie. C'est, en tout cas, une question où M. Lapponi ne se mêle point de répondre. Mais au contraire il se croit tenu de nous avertir, en sa qualité de médecin, des graves dangers qui s'attachent aux pratiques spirites, sans l'ombre d'un avantage pour les compenser. « Aux principes les plus solides de la morale, sociale et individuelle, les entretiens spirites substituent toute sorte de folies, infiniment changeantes et contradictoires. Dans le domaine des idées religieuses, ils n'aboutissent qu'à amener le doute et la confusion. Chez les *médiums*, et chez ceux qui assistent à leurs opérations, le spiritisme détermine tantôt l'obnubilation, tantôt l'exaltation morbide des facultés mentales; il provoque des névroses, des névropathies organiques, d'une gravité extrême. La plupart des *médiums* fameux, et bon nombre de spectateurs assidus des séances spirites, sont morts fous, ou atteints de maladies nerveuses incurables, — pour ne rien dire d'autres dangers, plus sérieux encore, contre lesquels c'est affaire aux théologiens de nous mettre en garde. D'une façon générale, on peut affirmer que le spiritisme est toujours dangereux, autant pour la santé du corps que pour celle de l'âme. C'est un amusement à peu près de même ordre que les jeux de hasard; et les pouvoirs publics auraient l'obligation de le prohiber rigoureusement, sans la moindre restriction, à tous ses degrés et sous toutes ses formes. »

Telle est la conclusion de l'étude « médico-critique » de M. Lapponi: et j'avoue qu'elle me paraît parfaitement sage. J'ai lu, dans des ouvrages dont je n'ai aucun motif de soupçonner la véracité, le texte complet de certaines communications faites, le plus sérieusement du monde, par les « esprits » de Platon, de Pascal, ou de Mozart : et j'éprouve désormais une véritable angoisse à la pensée que des hommes, de plus en plus nombreux, recourent à une telle source pour se renseigner sur les graves problèmes de leur destinée. Quoi qu'il puisse en être de son origine et de sa nature, le spiritisme, sous la forme qu'il a toujours eue jusqu'ici, me semble être surtout une étrange et déplorable école d'abêtissement; et s'il me fallait croire que les morts que j'aime sont devenus pareils à ce

que l'on me présente comme l' « esprit » de Mozart, j'en arriverais à me désoler de les savoir admis à la vie future. Mais peut-être, après cela, M. Lapponi s'exagère-t-il la « mirabilité » des phénomènes spirites, leur foncière irréductibilité à des lois scientifiques. La science a déjà inventé des lois pour rendre compte des prodiges du radium; elle en inventera d'autres pour expliquer les « transferts » d'objets et les « matérialisations, » si vraiment ces faits ne résultent ni d'une illusion ni d'une supercherie. Elle les définira, les classera, nous interdira solennellement de nous en étonner; et d'autres faits surgiront, plus merveilleux encore, qu'elle « démirabilisera » de la même manière, lorsqu'il ne lui sera plus possible de les nier; et toujours, cependant, il y aura des âmes pour sentir que les opérations de la science n'atteignent que l'apparence extérieure des choses, sans toucher au mystère effrayant de leur réalité. A ces âmes-là le spiritisme, expliqué ou non par la science, n'apportera jamais aucune preuve valable de l'existence du « surnaturel. » Elles n'auront pas besoin de voir se promener des commodes pour découvrir que l'univers qu'elles habitent échappe à la prise débile de leur entendement; ni, Dieu merci, d'entendre débiter des sottises par les « esprits » de Platon ou de Pascal pour savoir que leur vie présente ne peut être qu'une épreuve, l'attente et la préparation d'une autre vie plus réelle.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

12 juin.

L'installation d'une Chambre nouvelle est un spectacle intéressant, bien qu'il ne soit pas toujours rassurant. La victoire que les radicaux-socialistes ont obtenue aux élections dernières leur attribue le pouvoir pendant la législature qui s'ouvre, à la condition toutefois qu'ils sachent l'exercer. Le sauront-ils ? Maintiendront-ils entre eux l'union et la discipline nécessaires pour faire aboutir leur effort ? Resteront-ils d'accord avec le gouvernement, et trouveront-ils en lui le concours sûr qu'ils en attendent ? Sauront-ils choisir et se borner parmi toutes les réformes qui se pressent dans leurs programmes ? Et enfin quels seront leurs rapports avec les autres groupes politiques plus à gauche ou à droite ? Telles sont les questions qui se posent : on voit qu'elles sont nombreuses Il est plus facile, en ce moment, de les énumérer que d'y répondre. La Chambre n'existe pas encore ; elle n'est pas organisée ; elle ne se connaît pas ; elle ne sait elle-même que très vaguement ce qu'elle sera demain. La constitution de son bureau provisoire ne donne sur ses tendances que des indications sommaires. Elle a élu pour président M. Henri Brisson. Tout le monde s'y attendait. M. Brisson n'a pas eu de concurrent et, dans les circonstances actuelles, il ne pouvait pas en avoir. Nous sommes d'ailleurs les premiers à reconnaître ses qualités professionnelles. Mais ce choix, trop indiqué, ne prouve qu'une chose qui n'avait plus besoin d'être prouvée, à savoir que les radicaux-socialistes sont sortis vainqueurs des élections : il ne fournit aucune lumière sur la manière dont ils useront de leur victoire. En prenant possession du fauteuil, M. Brisson a prononcé un discours qui ne manquait ni de tact, ni de convenance, mais qui n'apportait aucune indication sur l'avenir. Combien le discours du président d'âge, M. Louis Passy, était plus plein de choses ? Mais M. Louis Passy est de la minorité. Il a donné de ces bons

conseils qu'on applaudit du bout des doigts, qu'on apprécie, qu'on estime, et qu'on s'empresse d'oublier.

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher des manifestations propres à nous éclairer. On s'est demandé tout d'abord si le ministère Sarrien, tel qu'il est constitué, subsisterait. Au point où en sont les choses, nous pourrions peut-être le souhaiter, mais nous en doutons. Sans avoir, aujourd'hui surtout, la superstition des ministères homogènes, il faut bien constater que celui-ci ne l'est pas du tout : il est composé d'élémens divers dont les uns essaieront un peu plus tôt ou un peu plus tard d'empiéter sur les autres et de les supplanter. Ce ministère ne manque pas d'hommes distingués : qui sait même s'il n'en a pas trop? Il y a danger d'explosion à en accumuler un si grand nombre dans un aussi étroit espace? Chacun d'eux a ses idées, et quelques-uns y tiennent. Mais les vacances sont si prochaines! Dans un mois, vers le 14 juillet, la Chambre s'en ira et ne rentrera en session qu'à la mi-octobre. Elle n'aura peut-être le temps de rien casser avant de se séparer, pas même le ministère, qui vivra ainsi encore quatre ou cinq mois. Après, on verra. Au reste, ce n'est pas un ministère particulier, celui-ci ou un autre, qui peut aujourd'hui nous intéresser beaucoup. La question est plus haute : il s'agit de savoir si le gouvernement, quel qu'il soit, gouvernera, ou si la Chambre le fera à sa place. Pendant les beaux jours du bloc, la Chambre gouvernait : M. Combes n'était que son prête-nom. Le rouage essentiel de la machine gouvernementale était la Délégation des gauches dont le fonctionnement ressemblait beaucoup à celui des comités jacobins de la période révolutionnaire. La violence était moindre parce que la résistance l'était aussi, mais le procédé était le même. Après les élections de mai, nos jacobins actuels ont émis tout de suite, dans leurs conciliabules et dans leurs journaux, la prétention de reconstituer l'appareil dont ils avaient tiré un parti si utile ; mais ils ont rencontré des difficultés imprévues et le succès de l'entreprise reste encore incertain. Il y a des choses qui se font spontanément plutôt que de propos délibéré, et dont il est même dangereux de trop parler d'avance. Au fond, que voulaient nos jacobins? Dominer le gouvernement demain comme ils l'avaient fait hier, lui dicter la loi, la lui imposer, au lieu d'attendre de lui impulsion et direction.

Mais le gouvernement se laissera-t-il faire? Quelques-uns de ses membres y semblent peu disposés, entre autres M. Poincaré, ministre des finances, qui a prononcé à Commercy un discours très important, le plus important à coup sûr que nous ayons entendu depuis les

élections, et auquel nous aurons à revenir plus d'une fois, car il ouvre des vues sur un assez grand nombre de questions. Sur celle qui nous occupe en ce moment, M. Poincaré a été très explicite. « Messieurs, a-t-il dit, si l'on veut aboutir vite et bien dans l'accomplissement des réformes nécessaires, il faut que le gouvernement n'abandonne rien de son rôle directeur, qu'il propose lui-même le choix d'un programme et la méthode d'exécution, qu'il se mette à la tête et non à la remorque de la majorité, en un mot qu'il revendique hautement l'honneur et la responsabilité de gouverner. » On ne saurait mieux dire : il ne reste qu'à agir en conséquence. Ce passage du discours de M. Poincaré n'est autre chose qu'un congé en règle donné à la Délégation des gauches, telle qu'elle a existé et fonctionné autrefois. M. Poincaré ne méconnaît nullement, avons-nous besoin de le dire? le droit qu'a la Chambre d'approuver ou de désapprouver, d'amender, de contrôler; mais il revendique pour le gouvernement l'initiative de l'action et de la direction. L'obtiendra-t-il? Ce serait une grande réforme et une des plus difficiles de toutes, puisqu'elle s'appliquerait à des habitudes prises et à des mœurs déjà invétérées. Aussi le succès est-il fort incertain : mais il ne coûte rien d'espérer. En tout cas il faut applaudir aux bonnes résolutions, les encourager et en prendre acte, au risque d'avoir ensuite des déceptions. Ces déceptions devant être à la mesure de notre confiance, ne seront jamais pour nous bien grandes.

Voici donc deux thèses en présence : la thèse des jacobins qui consiste à mettre le gouvernement dans la Délégation des gauches, et celle du ministère, ou d'une partie du ministère, qui consiste à le garder pour lui. Reste à savoir quelle sera celle de la Chambre, et c'est ce qu'elle ignore encore elle-même : les circonstances la pousseront dans un sens ou dans l'autre. En attendant, les jacobins poursuivent une campagne très active en vue de préparer la reconstitution du bloc sur les mêmes bases et avec les mêmes moyens d'action qu'autrefois. Beaucoup d'encre y a déjà été consacrée, et cette encre a été quelquefois d'une qualité assez amère. M. Camille Pelletan, plus que personne, a attiré l'attention sur lui par la véhémence passionnée de sa polémique : nul n'a mis plus d'énergie à défendre le passé dans ce qu'il a eu de plus détestable, et à en faire la règle de l'avenir. Son Evangile se réduit à un seul mot : « Hors du Bloc point de salut! » M. Pelletan ne nous a délivrés, ou n'a contribué à nous délivrer d'une Eglise que pour en imposer une autre, infiniment plus exclusive et plus tyrannique. Il en est un des principaux pontifes : les autres sont M. Combes et le général André. Il glorifie le premier et

prend la défense du second, auquel il s'attache volontiers jusqu'à se confondre avec lui, disant d'un ton superbe : « Le général André e moi ! » Serions-nous vraiment condamnés à revoir ce triumvirat? Nous n'en croyons rien. Il y a eu tout d'un coup une imprécation générale contre M. Camille Pelletan dans la presse radicale-socialiste. — Avouez tout simplement, lui a-t-on dit, que vous voulez être ministre! — En effet, il semble ne pas pouvoir se consoler de ne plus l'être, en quoi il est très injuste pour lui-même et méconnaît ses vrais mérites : quand on a une aussi bonne plume, à quoi bon courir après un portefeuille? on reste journaliste. Mais si nous laissons de côté la question personnelle, trop apparente dans ses articles, M. Pelletan y a bien posé la question politique : la majorité radicale doit-elle ou ne doit-elle pas se détacher des socialistes! doit-elle gouverner sans eux ou avec eux? doit-elle consentir les sacrifices nécessaires pour maintenir l'union, ou, au contraire, s'affranchir de toute solidarité avec eux? Nous avons déjà dit l'opinion de M. Pelletan, et tout le monde l'aurait devinée sans qu'il eût besoin de la dire. M. Pelletan ne contient pas sa terreur et son indignation à la pensée que le bloc pourrait se dissoudre. S'il y avait à gauche des socialistes unifiés un parti encore plus avancé, il faudrait encore s'entendre avec lui : à plus forte raison faut-il s'entendre avec eux. Que de plus facile? On l'a fait jusqu'ici, il n'y a qu'à continuer.

La suggestion pourrait tenter les radicaux-socialistes. Ne disions-nous pas nous-même, il y a quinze jours, que l'habitude prise et aussi le souvenir de tant d'avantages remportés en commun devaient incliner les radicaux-socialistes dans le sens où M. Pelletan les pousse; mais pour conclure une entente il faut être deux, et M. Pelletan a négligé de s'assurer que la bonne volonté dont il est animé lui-même était égale des deux côtés. Il semble que les socialistes ne la partagent pas. Déjà avant les élections, ils se sont « unifiés » sur le principe de la lutte de classes, qui exclut les compromis opportunistes auxquels beaucoup d'entre eux s'étaient prêtés au cours des dernières années. Le plus important de ceux-là a été M. Jaurès. Il a longtemps lutté contre M. Guesde qui croyait peu à l'efficacité de l'action parlementaire et qui désavouait complètement la participation au gouvernement. Comment M. Jaurès aurait-il, de prime abord, partagé cette opinion? Il se servait de la tribune avec trop d'éclat et de bruit pour ne pas croire à sa puissance, et, d'autre part, l'influence qu'il était arrivé à exercer sur le gouvernement l'avait amené à y prendre goût. On n'a pas oublié le scandale qui a divisé les socialistes lorsqu'un des leurs est entré au ministère. Les

uns ont attaqué M. Millerand et, dans ce parti de l'envie, ils étaient peut-être les plus nombreux; les autres l'ont défendu. Au premier rang de ces derniers était M. Jaurès. Il est aujourd'hui tout changé; il brûle ce qu'il avait adoré; il s'incline devant M. Guesde. Pourquoi? Les raisons de cette métamorphose sont diverses, sans doute, et nombreuses; mais il est permis de croire que les déceptions que M. Jaurès a éprouvées, soit dans sa personne, soit dans celle de M. Millerand, y ont été pour quelque chose. Il a assisté, dans la dernière Chambre, à sa propre grandeur et à sa décadence. Elu une année vice-président, il a été précipité du fauteuil la suivante, et il a pu reconnaître alors que la faveur parlementaire ressemblait aux sables mouvans du désert. Comment bâtir sur une base aussi inconsistante? Quant à M. Millerand, sa grande trahison a causé une douleur très vive à M. Jaurès. A qui se fier, sur quoi compter dans ce monde parlementaire où la solidité des groupes aussi bien que la vertu des hommes sont soumises à tant de causes de perturbation? Est-ce à l'amertume de ces pensées qu'il faut attribuer la conversion de l'orateur socialiste? Quoi qu'il en soit, après avoir rêvé et tenté de faire l'unification du parti autour de lui-même, il l'a faite autour de M. Guesde; il s'est rallié docilement au fanion de ce dernier. Peut-être a-t-il reconnu qu'à agir autrement il ne serait pas suivi. Il a été réélu difficilement dans le Tarn, et le succès de M. Guesde dans le Nord n'a pas été non plus très brillant : il a tiré son éclat et sa signification de la chute de M. Motte beaucoup plus que du faible écart de voix qui s'est produit entre les deux concurrens. Au total, la victoire des socialistes a été médiocre, comparée à celle des radicaux. Si l'unification était apparue avant les élections comme une nécessité électorale, l'union apparaît le lendemain comme une nécessité politique, et elle ne peut se maintenir que sur le principe de la lutte de classes. M. Guesde est donc maître de la situation, provisoirement peut-être, car nous sommes dans un temps où rien ne dure et où tout se transforme, mais évidemment. Dans le concert socialiste, c'est sa note qui domine, sa note criarde et stridente.

On l'a bien vu au banquet que les socialistes ont tenu à Saint-Mandé. Ce nom de Saint-Mandé rappelle de vieux souvenirs. C'est là que M. Millerand a prononcé, il y a quelques années, un discours fameux qui contenait le programme du parti socialiste de cette époque, devenu à peu près celui du parti radical d'à présent. On a tourné longtemps autour de ce programme : combien il paraît aujourd'hui terne, insuffisant, insignifiant à M. Jaurès qui en avait autrefois mieux apprécié les

mérites, et à M. Guesde qui les a, lui, toujours méconnus! Ils en ont parlé l'un et l'autre avec dédain et pitié. — Ce n'est pas, ont-ils dit avec des demi-réformes qu'on rénovera une société qui doit disparaître tout entière. On leurre le peuple lorsqu'on lui fait croire que ces palliatifs guériront les maux dont il souffre. Le lendemain de ces prétendues réformes, sa situation sera à peine améliorée. N'importe, ont-ils continué, il faut les faire, ne fût-ce que pour prouver au prolétariat que tout cela est illusion et mensonge, et que la véritable panacée est ailleurs : elle est dans la réalisation intégrale de la conception socialiste. « Ce sera, a déclaré M. Guesde, la faillite du parti radical résultant du fait même que le parti radical n'aura pas fait faillite à son programme. » — Le parti socialiste aidera donc le parti radical à réaliser son programme, mais pourquoi? pour le tuer et le remplacer. Aussi n'entend-il pas se confondre, fût-ce un seul jour, avec lui, mais tout au contraire veut-il s'en distinguer et s'en séparer. La majorité actuelle est une majorité bourgeoise, de même que le gouvernement actuel est un gouvernement bourgeois : aucune entente n'est possible avec eux. Nous voilà loin des compromis d'hier! Ce n'est plus assez pour le parti socialiste de ne pas être représenté au gouvernement; il ne veut même plus l'être dans la majorité. Vous serez isolé, lui dit-on! Cet isolement lui apparaît splendide. Retiré sur une sorte de mont Aventin il y assistera en spectateur dédaigneux, en critique acerbe, en juge impitoyable, aux efforts du parti radical condamné d'avance à un lamentable échec. Il se défendra de tout contact qui pourrait altérer sa pureté immaculée; et lorsque le peuple viendra, ce qui ne saurait tarder, lui demander le secret du paradis terrestre, il n'aura été diminué lui-même par aucun des abaissemens de l'opportunisme. Voilà ce qu'on a dit à Saint-Mandé, et c'est là, certes, une fière politique. Seulement elle est juste l'opposé de celle que M. Jaurès a conseillée et pratiquée autrefois. Mais nous l'exposons sans la juger : notre seul but est de montrer que l'entente entre radicaux et socialistes est actuellement impossible. M. Pelletan n'était pas au banquet de Saint-Mandé, où sans doute on avait négligé de l'inviter, et c'est dommage. Il s'y serait aperçu qu'il avait perdu son temps en prêchant aux radicaux l'union avec les socialistes. C'est à ces derniers qu'il aurait dû adresser ses pressantes objurgations. Ce sont eux, en effet, qui ont dénoncé l'union sur laquelle reposait le bloc de la dernière Chambre. Ils n'en veulent plus; ils l'ont rompue. M. Pelletan en est inconsolable; mais il n'y peut pas plus que nous, qui d'ailleurs nous en consolons.

Les radicaux s'en consoleront eux-mêmes si, à défaut de qualités plus sérieuses, ils ont quelque amour-propre, car il est désobligeant d'être traité comme on les traite : et au surplus, ils n'ont qu'à se compter pour reconnaître que, si les socialistes sont résolus à se passer d'eux, ils peuvent encore bien mieux se passer des socialistes. S'ils restent unis, leur majorité est assez considérable pour se suffire à elle-même sans avoir besoin d'un appoint étranger. Leur programme n'est pas le nôtre et il fait naître chez nous de très vives préoccupations; mais puissent-ils ne pas l'aggraver encore, dans l'espoir de rentrer en grâce auprès des socialistes! Ces derniers sentent bien que leur propre programme serait aujourd'hui, non seulement irréalisable, mais encore effrayant pour le pays : aussi se gardent-ils de l'exposer au grand jour. Ils le conservent dans un tabernacle intangible et obscur. Le pays doit venir à eux par un acte de foi spontané, sans savoir d'ailleurs où il va, ni ce qu'il trouvera au bout de la route. On n'a jamais demandé aux hommes un plus grand sacrifice de leur jugement; mais ils aiment le mystère, et c'est sur quoi comptent et tablent les socialistes. Nous n'exagérons pas. M. Jaurès, avant les élections, avait promis qu'aussitôt après il déposerait sur le bureau de la Chambre un ensemble de projets de loi qui donneraient enfin une forme concrète à la conception socialiste. Cette promesse nous avait réjoui : nous allions enfin voir le monstre, et peut-être le prendre corps à corps. Mais le mirage se dissipe une fois de plus. Ce n'est pas sans regret que nous avons lu les paroles suivantes dans le discours de M. Jaurès à Saint-Mandé : « Si nos adversaires nous pressent, nous ne serons pas en peine pour tracer non pas dans le détail minuscule et misérable, qui est réservé à l'avenir, mais dans ses grandes lignes, comme nous l'avons déjà fait, comme nous pouvons le préciser encore, le plan, le dessein, le schéma général de ce que nous voulons. Mais nous nous hâtons d'ajouter : il ne servirait à rien de coucher sur le papier — même sur le papier législatif — des plans de société nouvelle s'il n'y avait pas dans le pays la force vivante, intelligente, organisée, capable d'assumer la gestion et la direction de la société nouvelle. » Autant de mots, autant de déceptions pour nous! C'est précisément ce « détail minuscule et misérable, » mais qui ne nous paraît pas tel, que nous attendions de M. Jaurès. Il le renvoie à « l'avenir, » se bornant à nous promettre, et encore si nous l'en pressons, quelques-unes de ces phrases dont il a déjà été si prodigue, mais, qui, nous devons l'avouer, nous ont rempli l'oreille sans que rien en sonnât à l'esprit. Et quel motif donne-t-il de son abstention? Le plus imprévu

du monde, à savoir qu'il n'y a pas dans le pays, « la force vivante, intelligente, organisée, » qui seule pourrait insuffler une âme à ses projets. Comment dire plus clairement que le pays ne comprendrait rien à la conception socialiste, et que, si on la lui présentait sans voiles, il reculerait épouvanté? Aveu dépouillé d'artifice! Les radicaux l'entendront-ils, et, s'ils l'entendent, en saisiront-ils toute la portée? Les socialistes attendent d'eux qu'ils leur fassent la courte-échelle en vue de la réalisation ultérieure de projets actuellement inavouables, et qui restent d'ailleurs indéterminés. Accepteront-ils ce rôle? Abdiqueront-ils au profit de l'inconnu?

La situation étant telle, un gouvernement qui saurait bien ce qu'il voudrait et qui aurait le courage de le dire exercerait peut-être sur la majorité une action décisive. Le discours de M. Poincaré à Commercy donnerait à croire que ce gouvernement existe; mais d'autres symptômes en font douter. Il y a des choses excellentes dans le discours de Commercy. Nous glissons sur la première partie où M. Poincaré se souvient qu'il est membre du cabinet Sarrien, et triomphe avec lui des élections dernières. La seconde est plus personnelle. M. Poincaré y conseille à la Chambre de s'élever au-dessus des considérations locales, de s'affranchir des préoccupations subalternes, de se rappeler que chaque député ne représente pas sa circonscription mais la France entière et qu'il doit se préoccuper des intérêts généraux. Si la Chambre ne se rendait pas compte de ces grandes vérités, malheureusement trop négligées, « il faudrait renoncer à l'espoir de mener à bien ces simplifications administratives qui sont la condition essentielle de la décentralisation; sans lesquelles, par suite, on ne saurait réchauffer dans notre pays tant de foyers refroidis, ni raviver tant d'énergies dormantes; sans lesquelles, non plus, il n'est pas possible de trouver les économies rigoureuses et permanentes qu'exige impérieusement, dès aujourd'hui, le rétablissement de l'équilibre budgétaire. » On entrevoit à travers ces lignes une immense réforme, mais on ne la voit pas nettement. Quand le gouvernement voudra aborder dans toute son ampleur une œuvre de décentralisation qui réveillera l'esprit provincial assoupi et permettra de faire, au centre, d'importantes économies, une telle entreprise méritera et obtiendra sans doute une grande attention. Mais, comme on ne nous parle encore que de supprimer pour un million et demi de sous-préfets, on nous permettra de dire que c'est prendre l'affaire par un bien petit bout, et de nous réserver. Néanmoins, les paroles de M. Poincaré excitent la curiosité et font naître des espérances. Attendons.

En tant que ministre des finances, il a été beaucoup plus précis : il l'a même été complètement, et nous lui rendons la justice qu'il n'a pas dissimulé les difficultés de notre situation budgétaire. Il n'a pas voulu les qualifier d' « inquiétantes, » mais il les a reconnues « sérieuses, » et il a ajouté qu'il serait « criminel » de les cacher au pays. Il a avoué que le budget de 1906 n'a été équilibré que par l'emprunt, ce qui veut dire qu'il n'a pas été en équilibre, mais bien en déficit. « Pour 1907, a-t-il dit, les choses s'annoncent sous un jour encore moins favorable. » Il est plus facile de parler d'économies que d'en faire. Les collègues de M. le ministre des finances ont procédé à une « revision sévère » des dépenses qu'ils se proposaient de diminuer, et ils ont abouti à des « augmentations formidables, dues pour la plupart aux nécessités de l'organisation militaire et à des lois votées. » C'est une satisfaction d'esprit de savoir à quoi elles sont dues, mais il faut y faire face. M. Poincaré annonce qu'il déposera un projet d'impôt sur le revenu dont des notes officieuses ont fait connaître depuis les dispositions générales : nous y reviendrons quand elles seront mieux établies. Quel qu'il soit, cet impôt suffira-t-il pour remédier aux difficultés de la situation budgétaire ? M. Poincaré ne nous laisse pas longtemps cette illusion : « Il serait, dit-il, chimérique de l'espérer. » Il faudra donc de deux choses l'une, ou d'autres impôts, ou d'autres économies. Nous préférerions d'autres économies ; mais comme on ne les fera pas, nous craignons beaucoup, ou qu'on ne fasse d'autres impôts, ou que celui que M. Poincaré prépare sur le revenu ne soit considéré comme insuffisant par la Chambre, qui en acceptera les dangereux principes et s'empressera d'en aggraver l'application. Quoi ! cet impôt ne suffira pas à combattre le déficit budgétaire ? S'il en est ainsi que deviendront les grandes réformes sociales rêvées et promises ? Il y a, dans le discours de Commercy, une phrase dont on appréciera la discrète ironie. L'impôt sur le revenu, a dit M. Poincaré, « ne procurera donc, au total, que des ressources limitées, qui devront être réservées d'ailleurs, autant que possible, comme gage des réformes sociales et particulièrement des retraites ouvrières. » Sans doute, s'il en reste : mais puisque l'impôt ne suffira pas à combler le déficit...? Combien de réserves ne viennent-elles pas à l'esprit ? Malgré tout, sachons gré à M. Poincaré de l'effort qu'il a fait vers les réformes administratives et vers la vérité budgétaire. Il est bon de mettre tout de suite la Chambre aux prises avec les réalités. Elle y trouvera un frein : nous ne sommes pas sûr qu'elle le respecte toujours, mais peut-être en tiendra-t-elle compte au moment de

céder à certains entraînemens. En tout cas elle est avertie, et le pays l'est avec elle.

M. Poincaré a dit un mot de la loi de séparation : peut-être ne pouvait-il pas s'en dispenser. Il a assuré que le pays l'avait solennellement approuvée. Nous en doutons : comment aurait-il pu approuver ou désapprouver une loi dont il a sans doute entendu parler, mais dont il n'a pas encore senti les premiers effets et que, dès lors, il ne connaît pas? La vérité est que le pays est demeuré, au moins jusqu'à ce jour, indifférent à la loi de séparation ; mais cela suffit pour imposer au gouvernement d'un côté et à l'Église de l'autre des devoirs de prudence et des ménagemens de conduite. « La loi sera appliquée sans défaillances, a dit M. Poincaré, avec le ferme propos d'écarter tout retour offensif et toute manœuvre insidieuse du parti clérical, mais aussi avec le constant scrupule de ne rien entreprendre contre la liberté des croyances religieuses. » Si cette promesse est tenue, l'apaisement se fera peu à peu. Il est encore loin d'être fait! On voit, par les paroles mêmes de M. le ministre des finances que l'État conserve ses défiances, et l'Église aussi les siennes. Le temps seul et l'expérience de la loi, si on la fait de part et d'autre dans des conditions raisonnables, pourront les dissiper.

La réunion des évêques de France a eu lieu, le 30 et le 31 mai, à l'archevêché de Paris. C'est un événement considérable, dont nous aurions désiré qu'il se produisît plus tôt, mais sur lequel les retards même qu'il a subis avaient attiré une attention encore plus intense. Les délibérations de l'assemblée ont été secrètes, autant du moins qu'un secret qui intéresse tout le monde peut être conservé aujourd'hui. On ne sait rien des délibérations des évêques, sinon que la grande majorité d'entre eux s'est prononcée dans le sens le plus modéré. On a même donné les chiffres de la majorité et de la minorité : nous ne les reproduisons pas, parce que rien ne nous garantit leur exactitude. L'important est qu'on sache à Rome à quoi s'en tenir à ce sujet, non pas que le Saint Père doive nécessairement suivre les indications qui en résultent pour lui, — sa liberté reste entière, — mais parce qu'il est de toute vraisemblance morale qu'il s'en inspirera dans sa résolution finale. Les archevêques et les évêques de France ont émis, en toute liberté eux aussi, une opinion qui leur était demandée et qui se recommande de leur âge et de leur expérience. Connaissant leurs troupeaux, ils savent ce qu'ils peuvent en attendre. Il n'en est pas un seul qui ne pense de la loi ce que le Pape en a dit dans sa dernière Encyclique; mais le Pape a parlé doctrinalement. Il a admis que, dans la pratique, la doctrine pourrait se concilier avec quelques tempéramens,

puisque au cours de l'Encyclique même, il a annoncé des instructions ultérieures, et puisque, avant de les donner, il a tenu à connaître la pensée de l'épiscopat français. Le Pape ne s'étant pas encore prononcé, les convenances nous obligent à la discrétion. Mais c'est pour nous, en vue de cet apaisement dont nous avons parlé plus haut et que nous appelons de tous nos vœux, une circonstance rassurante que l'opinion émise par nos évêques. Elle témoigne d'un désir sincère de ne pas pousser les choses à bout en quelque sorte *à priori*, et de laisser la loi montrer à l'usage même ce qu'elle est réellement. Elle sera ce que la feront les hommes appelés à l'appliquer. Bien que condamnable dans son principe, toutes les conséquences n'en seront pas nécessairement mauvaises. L'épreuve vaut d'autant plus la peine d'être tentée que, si on ne sait pas tout ce que produira avec le temps l'exécution de la loi, on sait fort bien les inconvéniens immédiats qu'aurait sa non exécution. Mais la parole est au Pape. On comprend qu'il n'en use qu'après mûre réflexion, puisque c'est à lui que reviendra toute la responsabilité, et il y en a eu rarement d'aussi redoutable dans l'histoire.

Il semble que la Chambre éprouve en ce moment un désir sincère d'écarter les complications religieuses en faisant preuve de quelque tolérance, et c'est une disposition dont il faut savoir profiter. Comme on l'a vu, assez d'autres préoccupations l'assiègent. Tant de problèmes difficiles se pressent au seuil de la nouvelle législature qu'ils se font obstruction les uns aux autres; et ils ont tant de faces différentes que la majorité si compacte en apparence que le pays a renvoyée au Palais Bourbon pourrait bien se diviser en les étudiant. Nous avons dit quel serait le rôle du parti socialiste, ou plutôt il l'a dit lui-même; celui du gouvernement a été à peine indiqué; on ne sait rien de ce que sera celui de la Chambre elle-même. Grande confusion dans le présent, grande incertitude dans l'avenir : tel est le bilan actuel de la situation.

L'intérêt un peu absorbant pour nous de nos affaires intérieures nous empêche de parler comme nous le voudrions de celles des autres. Pourtant, il faut dire un mot des élections belges et de l'attentat de Madrid.

Les élections partielles qui viennent d'avoir lieu en Belgique ont été, pour le parti libéral, ou plutôt pour la coalition libérale, une déception qu'elle n'a pas cherché à dissimuler. Elle s'est avouée vaincue et a remis à deux ans la réalisation de ses espérances. Sans doute a-t-elle raison de ne pas y renoncer, car elle a gagné un peu de terrain aux

élections dernières. La majorité catholique, qui était de 20 voix, est tombée à 12, par le déplacement de 4 voix passées d'un camp dans l'autre. Le parti catholique est au pouvoir depuis vingt-deux ans, ce qui est pour un parti un rare phénomène de longévité, et ce qui montre que celui qui en bénéficie chez nos voisins gère les affaires à la satisfaction du pays. Incontestablement les vingt-deux dernières années ont été pour la Belgique une ère de prospérité. Mais, à la longue, les partis s'usent un peu, et c'est sur cette usure naturelle du parti catholique que comptent les libéraux. Nous nous contentons pour aujourd'hui de constater, sans les commenter davantage, les résultats des dernières élections. Elles ont un peu affaibli le parti catholique : elles ne l'ont pas encore ébranlé.

Quant à l'attentat de Madrid, nous aurons dit tout ce que nous avons à en dire, après avoir exprimé le sentiment d'horreur qu'il a causé au monde entier. Sans doute, la France ne l'a pas ressenti plus profondément que les autres nations : toutefois la pensée qu'une année auparavant, jour pour jour, Alphonse XIII avait couru à Paris un danger du même genre à côté du président de la République, a ajouté quelque chose à ce que notre émotion a eu d'intime et de profond. Quoi de plus inhumain, dans toute l'acception du mot, que les crimes de ce genre! Et lorsqu'on songe que celui de Madrid visait un jeune roi et une jeune reine le jour même de leur mariage, que la robe de la reine a été souillée de sang, que plus de vingt innocens, mais non pas plus innocens qu'ils ne l'étaient eux-mêmes, hommes, femmes, enfans, ont péri dans cette catastrophe, la pensée s'arrête avec non moins d'étonnement que d'indignation devant le phénomène de perversité morale dont témoignent la conception de pareilles entreprises et leur froide exécution. L'attentat de Madrid a produit vers les souverains espagnols un élan général des cœurs qui adoucira pour eux ce que le souvenir en aura toujours de cruel. Le plus jeune roi de l'Europe est celui qui a été le plus souvent en butte à d'odieux meurtriers : mais une main providentielle semble veiller sur lui et sur son pays. Les dangers qu'il a courus le rendent plus cher à l'Espagne et plus sympathique au monde civilisé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,
F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-TROISIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai

Pages.

LES DÉSENCHANTÉES, quatrième partie, par PIERRE LOTI, de l'Académie française 5

LA FRANCE DANS L'AFRIQUE DU NORD. — INDIGÈNES ET COLONS, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des sciences morales. . 45

UNE PATRICIENNE CHRÉTIENNE AU CINQUIÈME SIÈCLE. — MÉLANIE LA JEUNE, par M. GEORGES GOYAU 84

LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE. — III. LES SYNDICATS AGRICOLES, par M. VICTOR DU BLED 110

UN CRITIQUE ALLEMAND. — HERMANN GRIMM (1828-1901), par M. ÉDOUARD DE MORSIER. 148

LES FINANCES DE LA REINE MARIE DE MÉDICIS, par M. LOUIS BATIFFOL. 166

REVUE MUSICALE : *Aphrodite* à l'Opéra-Comique, la *Symphonia domestica* aux Concerts du Châtelet, par M. CAMILLE BELLAIGUE 199

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 209

JOSEPH DE MAISTRE ET SON LIVRE *Du Pape*, à l'occasion d'une publication récente, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE de l'Académie française . 221

Livraison du 15 Mai.

LES DÉSENCHANTÉES, cinquième partie, par PIERRE LOTI, de l'Académie française 241

L'AFFAIRE BAUDIN (1868), par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 280

Pages.

PIERRE LEROUX ET SON ŒUVRE, par M. J.-E. FIDAO 320
LETTRES ÉCRITES DU SUD DE L'INDE. — I. CEYLAN : Colombo. Candy. PONDICHERY : Les fêtes de Villenour, par M. MAURICE MAINDRON . 356
LES ÉTATS-UNIS ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. ALPHONSE BERTRAND 392
LE SOL DE L'OCÉAN, par M. J. THOULET 431
REVUE LITTÉRAIRE : *Romans de femmes*, par M. RENÉ DOUMIC 447
REVUES ÉTRANGÈRES, *Fra Angelico et ses nouveaux biographes*, par M. T. DE WYZEWA 459
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 469

Livraison du 1er Juin.

LES DÉSENCHANTÉES, dernière partie, par PIERRE LOTI, de l'Académie française 481
MACHIAVEL ET LE MACHIAVÉLISME. — Première partie : LE MACHIAVÉLISME AVANT MACHIAVEL, par M. CHARLES BENOIST 521
UNE GÉOGRAPHIE NOUVELLE. — LA GÉOGRAPHIE HUMAINE, par M. JEAN BRUNHES. 543
LES ÉLECTIONS DE 1869, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 575
LES RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS. — III. SOLDES MILITAIRES, TRAITEMENS DES MAGISTRATS ET DES PRÊTRES, par M. LE VICOMTE GEORGES D'AVENEL 614
UNE HÉROÏNE CONTEMPORAINE, par Mlle LOUISE ZEYS 645
LE SENTIMENT DÉCORATIF AUX SALONS DE 1906, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE 684
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 709

Livraison du 15 Juin.

LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE (1868) : PRIM, NAPOLÉON III, BISMARCK, par M. EMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 721
LE TSARISME ET LES PARTIS RÉVOLUTIONNAIRES, par M. J. BOURDEAU . 759
LA VIE FINISSANTE, première partie, par Mme L. ESPINASSE-MONGENET. 801
LETTRES ÉCRITES DU SUD DE L'INDE. — II. PONDICHÉRY : Un mariage hindou, les arts de Pondichéry, par M. MAURICE MAINDRON 843
LES DERNIERS JOURS DU CANADA FRANÇAIS, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT, par M. HENRI LORIN 873
LE PREMIER EXIL DE Mme DE STAËL, par M. PAUL GAUTIER 898
REVUE LITTÉRAIRE, *Le Théâtre d'Ibsen*, par M. RENÉ DOUMIC 924
REVUES ÉTRANGÈRES, *Un livre du docteur Lapponi sur l'hypnotisme et le spiritisme*, par M. T. DE WYZEWA. 936
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 947

Braine-le-Comte. — Imprimerie ZECH ET FILS.

BINDING SECT. JUN 1 1967

AP
20
R5
pér.5
t.33

Revue des deux Mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY